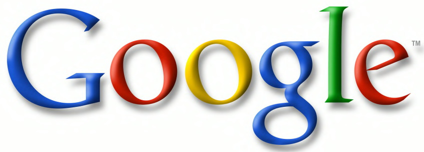
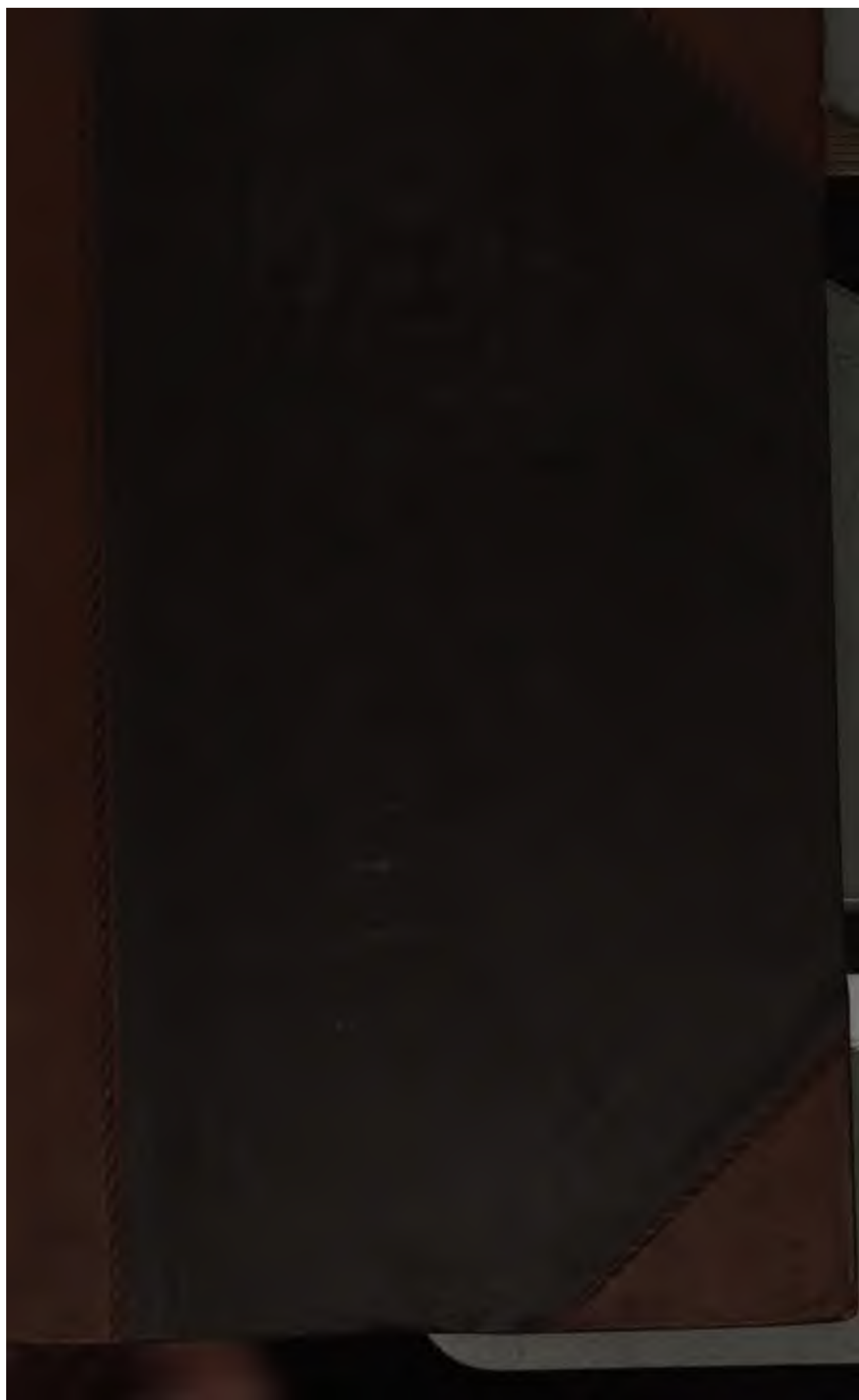

Google







HISTOIRE

UNIVERSELLE.

PARIS,
TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, 56.

HISTOIRE
UNIVERSELLE,

PAR

CÉSAR CANTU,

SOIGNEUSEMENT REMANIÉE PAR L'AUTEUR,
ET TRADUITE SOUS SES YEUX,

PAR EUGÈNE AROUX,
ANCIEN DÉPUTÉ,
ET PIERSILVESTRO LÉOPARDI.

Tome Douzième.

PARIS,
CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56.

1847.


BIBLIOTHECA BODLEIANA

HISTOIRE

UNIVERSELLE.

LIVRE XIII.

TREIZIÈME ÉPOQUE.

SOMMAIRE.

L'imprimerie, la poudre à canon, et autres inventions. — Empire d'Orient. — Tamerlan. — Fin de l'empire d'Orient, Mahomet II. — Espagne. — France, Philippe le Bel, les financiers, Boniface VIII, les templiers. — Maison de Valois, Angleterre, guerres, Jeanne d'Arc. — Louis XI. — Constitution de France. — Angleterre, Écosse. — Empire d'Occident. — Affaires ecclésiastiques, grand schisme, conciles de Constance, de Bâle, de Florence. — Hussites, Sigismond et ses successeurs, Hongrie. — Suisse. — Italie, les tyrans, Vêpres siciliennes, descente de Henri VII, Robert de Naples. — Louis de Bavière, Charles de Bohême, Nicolas de Rienzi. — Les condottieri, les Visconti. — Toscane. — Deux-Siciles. — État romain. — Conditions générales de l'Italie; mœurs. — Commerce; villes maritimes. — Villes hanséatiques. — Scandinavie. — Pologne, Lithuanie, Prusse. — Russie, Kaptack. — Le triumvirat italien. — Études classiques. — Sciences. — Histoire. — Littérature hors de l'Italie. — Beaux-arts. — Épilogue.

CHAPITRE PREMIER.

L'IMPRIMERIE, LA POUDRE A CANON, ET AUTRES INVENTIONS.

Le siècle dans lequel nous entrons a été signalé par des inventions qui, introduites ou répandues alors, ont changé la face du monde. Nous différerons à parler de la boussole dans le livre suivant, et nous ne nous occuperons ici que de l'imprimerie et de la poudre à canon.

Les anciens écrivaient sur du cuir, sur des feuilles de palmier, ou sur le *liber*, c'est-à-dire, sur la seconde écorce ou écorce inté- Livres anciens.

rieure des arbres; plus tard, on prépara du papier, soit avec les fibres du papyrus, roseau particulier à l'Égypte (1), soit avec la peau de mouton, que l'on appela *pergamenea charta*, mot dont nous avons fait parchemin, parce que cette invention fut faite ou perfectionnée à Pergame. On y traçait les caractères avec des bouts de roseau aiguisés et trempés dans l'encre; les faits les plus importants étaient gravés sur la pierre, sur le bois, sur les métaux (2). Pour les usages journaliers on se servait de tablettes enduites de cire, sur lesquelles on traçait les lettres avec une pointe de métal ou d'ivoire appelée *style*, et dont l'extrémité obtuse servait à effacer les empreintes. Les feuilles de papyrus ou de parchemin ne se couvraient d'écriture que d'un côté, et on les attachait à la suite l'une de l'autre, jusqu'à ce que le livre fût complet. On en faisait un rouleau (*volumen*), que l'on arrêtait ensuite avec un bouton. Jules César est le premier qui écrivit au sénat des lettres sur les deux côtés du parchemin, et il répandit l'usage, inconnu jusque-là, de relier les livres comme nous le faisons (3).

Polir les feuillets avec de l'ivoire, les parfumer avec de l'huile de cédrat, enluminer et dorer les initiales, la couverture, la tranche, les fermoirs, c'était l'office des esclaves, libraires et grammairiens, dont tout homme riche avait au moins un à son

(1) Voyez notre tome Ier, p. 393.

(2) Tacite (*Annales*, IV, 43) parle d'un monument historique des Messéniens antérieur à la guerre du Péloponèse, inscrit sur une table de bronze. Censorinus (*de Die natali*, XXVIII) mentionne des actes publics des Étrusques, antérieurs de quinze cents ans à Jésus-Christ. Moïse de Corène (liv. I, II) parle de colonnes où les anciens rois avaient enregistré les lois, les traités, les impôts. Les parois des pyramides servirent comme de pages aux Égyptiens. Job désirait que les paroles fussent tracées sur la pierre et sur le plomb.

(3) LAMBINET, *Hist. de l'imprimerie.*

PANZER, *Annales typographici.*

SANTANDER, *Dict. bibliog. du quinzième siècle.*

DIBDIN, *Antiquités typographiques.*

CHEVILLIER, *Origine de l'imprimerie de Paris.*

G. PEIGNOT, *Hist. du vélin et du parchemin. — Descript. des biblioth. au treizième siècle.*

J. POUJOULAT, *Recherches sur la conservation des auteurs profanes au moyen âge.*

GÉRAUD, *Essai sur les livres dans l'antiquité, particulièrement chez les Romains.*

DE VRIES, *Éclaircissements sur l'histoire de l'invention de l'imprimerie* (1842).

service ; d'autres, de condition libre, se livraient au même travail pour en faire commerce.

Les anciens se servaient de lettres majuscules, sans ponctuation ; plus tard la nécessité d'aller plus vite les leur fit raccourcir, ce qui produisit des lettres plus petites (*minuscules*). Pour la même raison on introduisit certaines abréviations ou *notes*, à l'aide desquelles la rapidité de l'écriture rivalisait avec celle de la parole (1). Les notes furent portées jusqu'à cinq mille, et par leur moyen on pouvait suivre le débit de l'orateur, quelque rapide qu'il fût ; ceux qui en avaient l'habitude furent appelés *notarii*. Les notaires furent employés d'abord à recueillir les décisions du sénat et des assemblées publiques, ou les dernières volontés des mourants. Le titre de notaire désigna par la suite quiconque eut pour office de mettre par écrit toute détermination qui intéressait la foi publique. Les véritables caractères tachygraphiques tombèrent néanmoins en oubli, à tel point qu'un psautier écrit de la sorte, ayant été trouvé par Trithème à Strasbourg, fut enregistré sur le catalogue comme psautier en langue arménienne.

Écrivains.

Tout cela se faisait à la main ; et comme aux erreurs inévitables dans toute transcription se joignaient ces variétés capricieuses et presque instinctives que chacun introduit dans ce qu'il copie, les manuscrits devenaient très-incorrects. Ceux qui voulaient avoir un texte vraiment châtié le transcrivaient de leur propre main, comme le firent un petit nombre de grammairiens soigneux, ou quelques docteurs de l'Église, ce qui donna une grande valeur à certaines éditions d'Homère et de la Bible.

Avec le christianisme, l'art de l'écriture passa des esclaves aux moines, par suite de la nécessité où l'on se trouva de répandre les

(1) Plutarque (*in Cat.*) en attribue l'invention à Cicéron, à l'époque de la conjuration de Catilina. Cicéron écrivant à Atticus, liv. XIII, lui dit : « Tu n'auras peut-être pas entendu cette chose, parce qu'elle était écrite διὰ σημείων, par signes. » D'autres en donnent comme l'auteur Tiron, son affranchi, ce qui fit appeler ces notes *tironiennes* ; et Dion Cassius, liv. LV, assure que Mécène les fit publier par Aquila, son affranchi. Parmi les anciens tachygraphes les plus célèbres, on compte Pérunius, Pilargius, Paunius, et enfin Sénèque. Saint Cyprien y ajouta d'autres signes, et les adapta à l'usage de la religion. Prudence dit, dans l'hymne de saint Cassien :

Verba notis brevibus comprendere cuncta peritus,
Raptimque punctis dicta præpetibus sequi.

Origène, saint Augustin, saint Jérôme, parlent des tachygraphes.

écrits, les discussions et les homélies. Constantinople, les îles de la mer Égée, la Calabre, le mont Athos, devinrent autant d'ateliers où se multiplièrent les livres. Saint Benoît imposa pour obligation aux religieux de son ordre de s'occuper à en transcrire; des religieuses s'exercèrent aussi à ce travail. Guignes, prieur de la grande Chartreuse, disait dans ses statuts : « L'œuvre du copiste « est immortelle; la transcription des manuscrits est la tâche la « plus convenable pour des religieux lettrés; » et il ajoute : « Nous « enseignons à lire à tous ceux que nous recevons parmi nous, dé- « sireux que nous sommes de conserver les livres, comme l'éternel « aliment de l'âme. » Les moines demandaient souvent le droit de chasse, afin de se procurer des peaux pour la reliure des livres. Abbon, de Saint-Benoît-sur-Loire, comptait plus de cinq mille écoliers, et exigeait de chacun deux volumes. En 855, saint Loup, abbé de Ferrières, envoya en Italie deux moines pour copier le traité *de Oratore ;* Alfred le Grand trouvait du temps pour transcrire un grand nombre d'ouvrages; Boccace copia de même la *Divina Comedia*, dont il fit présent à Pétrarque, puis un *Tite-Live.*

Tout ce que possédait l'antiquité nous est arrivé presque uniquement de la main des moines. Il y aurait donc autant d'ingratitude que d'injustice à se plaindre qu'ils se soient complu à copier les saints Pères et des œuvres theologiques, de préférence aux auteurs classiques. Quoi qu'il en soit, il est certain que, parmi les écrivains vantés comme les plus éminents par les anciens, aucun peut-être ne nous manque, et que nous possédons ce qu'ils firent de meilleur. Il est certain aussi que, dès avant la chute de l'empire d'Occident, quelques-uns d'entre eux étaient déjà devenus très-rares : tel fut Aristote, par exemple, dont il ne resta qu'un seul exemplaire (1); tel fut aussi Tite-Live, et d'autres encore. On considérait comme un travail très-méritoire d'en faire des extraits et des résumés, à l'exemple de Florus, de Justin, de Pline et autres compilateurs; mais la facilité que procurait ce genre d'ouvrages eut pour effet qu'on se soucia moins des originaux, dont on avait tiré le bon et le meilleur; et il en résulta qu'il s'en perdit plusieurs.

La ruine des auteurs classiques commença sans doute bien avant les barbares, qui, par leurs guerres et leurs incendies, accrurent le nombre de ces pertes; puis le zèle de certains prêtres pour les

(1) Voy. la note, page 568, du tome II.

bonnes mœurs leur fit anéantir quelques ouvrages scandaleux et immoraux, dont nous ignorons jusqu'à quel point il faut regretter la disparition.

Si la difficulté des communications ne permettait de tirer qu'avec peine du papyrus de l'Égypte, la chose devint impossible quand les Arabes eurent occupé ce pays. Le parchemin, dont le prix était déjà élevé, renchérit excessivement (1). On eut alors recours à un expédient connu des anciens : ce fut de gratter les caractères antérieurement tracés, pour leur en substituer de nouveaux (2). Un bon moine, pour qui un antiphonaire, un recueil de prières, un traité de la confession, avait une extrême importance, n'hésitait donc pas, pour se procurer du parchemin, à gratter soit la *République* de Cicéron, soit le Code Théodosien, pour y écrire d'autres choses, et cela avec autant de droit que nous en avons de faire le contraire.

Déjà, du temps de l'empire, les caractères avaient pris, dans les inscriptions, une forme oblongue et sans élégance, comme on peut le voir sur les murs de Pompéi et ailleurs; ils sont encore plus défectueux dans les catacombes chrétiennes et dans les inscriptions du moyen âge. On continua cependant jusqu'au douzième siècle à employer les lettres rondes, quoique déformées; mais, en même temps que le goût gothique s'introduisait dans l'architecture, les caractères contractaient les contours anguleux des lettres allemandes; puis on les chargea de fleurons, usage qui dura jusqu'à la fin du quinzième siècle. C'est alors que la bonne calligraphie reprit faveur, et qu'une grande variété de caractères nous est indiquée par leur nomenclature (3). Postérieurement à l'an 1300, dom Jacopo, de Florence, moine camaldule, Caractères.

(1) On continua à dresser les actes publics sur des feuilles de papyrus, tant qu'on put s'en procurer. Le plus ancien acte sur parchemin qui existe en Italie est celui de 784, par lequel Félix, évêque de Lucques, confirme au monastère de San-Fridiano de cette ville la donation de Faulone.

(2) On les appelle palimpsestes (πάλιν ψηστὸς, gratté de nouveau). Nous avons précédemment établi, tome IV, page 410, que les anciens pratiquaient déjà ce procédé. Le premier palimpseste fut découvert en France, à la bibliothèque du Roi, en 1692; c'était un manuscrit des œuvres de saint Éphrem.

(3) Nous trouvons dans le catalogue des livres laissés par le cardinal Guala au monastère de Saint-André, à Verceil, une bibliothèque (c'est-à-dire une Bible entière) en lettres parisiennes, couverte de pourpre et ornée de fleurs d'or, avec des initiales également en or; une autre en lettres bolonaises, couverte en cuir

est cité comme le meilleur écrivain en lettres romaines qui ait existé, soit avant, soit après lui ; tellement que sa main fut conservée dans un tabernacle. Frère Sylvestre ne fut pas moins habile à enluminer les livres que Jacopo à les tracer. L'étude des enlumineurs est indispensable à ceux qui veulent approfondir l'histoire des arts. Le luxe des miniatures commença dans le cours du neuvième siècle, et fit tant de progrès, qu'un livre devint un résumé de tous les beaux-arts : poésie pour le composer, calligraphie pour le transcrire, peinture pour le colorier avec du carmin et du bleu d'outremer, pelleterie pour en préparer la couverture, ciselure pour l'orner de bossettes, orfévrerie pour y enchâsser des pierreries, enfin dorure pour en polir la tranche.

Et qu'on ne croie pas que ce fût là le luxe seulement des riches : Daniel Merlac, écrivain anglais du douzième siècle, décrit des écoliers ignorants qui, s'asseyant avec grand étalage dans les écoles, se faisaient poser devant eux, sur deux ou trois tables, d'immenses volumes tout brillants d'or(1).

Cherté des livres.

On conçoit que les livres écrits à la main, et sur une matière d'un si grand prix, durent monter à des sommes énormes. Dans les villes où il existait des écoles, il y avait des copistes. Au treizième siècle, Milan en comptait cinquante ; Paris et Orléans en eurent ensuite jusqu'à dix mille ; Oxford, Cambridge, Londres, plus de six mille ; et cependant c'était à peine s'ils pouvaient suffire au goût croissant des études et des controverses. L'université de Bologne, en 1334, défendit aux écoliers d'emporter des livres au dehors, sans une autorisation revêtue du sceau des anciens, des consuls et des défenseurs du domaine public (2).

Plusieurs catalogues des livres qui étaient exposés chez les libraires, et les tarifs arrêtés par les universités, nous donnent à connaître quelques-uns des prix (3) ; mais on ne saurait les cal-

rouge ; une en lettres anglaises ; une petite d'un grand prix, en lettres parisiennes, avec des majuscules d'or et des ornements de couleur pourpre ; l'Exode et le Lévitique en lettres anciennes ; les douze prophètes, en un volume, en lettres lombardes ; les œuvres morales du bienheureux Grégoire, en bonnes lettres arétines anciennes, etc. FAVA, *Gualæ Bicherii Card. Vita*, p. 175.

(1) Ap. WOOD, *Univ. Oxon.*, ad 1189.

(2) GHIRARDACCI, II, 117.

(3) Le père Sarti (*de Prof. Bonon.*, p. II, p. 214) a publié un catalogue de

culer d'une manière précise, attendu que souvent ils étaient accrus par la dorure et l'enluminure.

Les dévastations des Normands détruisirent tant de livres en France, que Daunou (1) affirme qu'au treizième siècle un livre in-folio valait quatre à cinq cents francs d'aujourd'hui. Plusieurs anecdotes relatives au prix de différents livres sont généralement connues; nous en citerons quelques-unes qui le sont moins. Agnès, femme de Geoffroy, comte d'Anjou, acheta au treizième siècle, d'un évêque Martin, un recueil d'homélies, qu'elle paya cent moutons d'abord, plus un muid de froment, un de seigle et un de miel, puis cent autres moutons, puis encore quelques peaux de martres, et enfin deux livres en argent (2). Godefroy de Saint-Léger, *clerc libraire* en 1332, déclare, devant notaire, avoir vendu, cédé, transféré, sous hypothèque de tous ses biens, et sous garantie même de son corps, au sire Gérard de Montaigu, pour quarante livres parisis, le *Speculum historiale in consuetudines parisienses* (3). Vers 1392, Alazasie de Blevis, baronne allemande, léguait à sa fille, à titre de dot, certains livres contenant tout le *Corpus juris* en beaux caractères, lui

livres, avec le prix auquel on les vendait à Bologne : *Lectura domini hostiensis* CLVI quinterni, *taxati, lib.* II, *sol.* X, etc., etc.

Pour copier l'*Infortiat*, on payait vingt-deux livres de Bologne, qui valaient deux florins d'or; pour la Bible, quatre-vingts. Un missel orné de lettres dorées et de peintures coûta, en 1240, plus de deux cents florins (*Ann. Camald.* vol. IV, p. 348).

CHEVILLIER a publié d'autres tarifs. Un tarif de 1303 porte :

		sol.	den.
Bruno in Matthæum,	pages 57	1	»
id. in Marcum,	— 20	0	17
id. in Lucam,	— 47	3	6
id. in Johannem,	— 40	2	10

Un catalogue de la Sorbonne, en 1292, compte plus de mille volumes, évalués tous ensemble 3812 liv. 10 sol. et 8 den. Un *Digestum vetus* fut vendu à Pise pour 16 livres. En 1279, on copia à Bologne une Bible pour 80 livres (435 fr.)

C'est ce qui fait dire à SAVIGNY (*Hist. du droit romain au moyen âge*, c. XXV, § 220) que les livres ne coûtaient pas fort cher, sauf les miniatures et les reliures.

(1) *Hist. littéraire de la France*, t. XVI, p. 35.

(2) *Ann. Benedict.*, t. IV, p. 475.

(3) JACQUES DE BRUEL, *Théâtre des antiquités de Paris*.

recommandant de ne se marier qu'à un homme de robe, capable d'apprécier ce riche et beau trésor (1).

L'évêque de Vence légua tous ses biens aux chanoines de Saint-Victor de Marseille, à l'exception d'un bréviaire, dont la valeur devait être employée à l'acquisition de bonnes terres (2).

Ce prix élevé se soutint plus tard encore. En effet, Louis XI, ayant appris que la faculté de médecine de Paris possédait un livre du médecin arabe Rases, ordonna au président Jean de Driesche de donner son argenterie en gage pour obtenir d'en faire tirer copie; et Alphonse V d'Aragon écrivit de Florence à Antoine Pecatelli de Palerme, pour l'informer que le Pogge avait à vendre un Tite-Live pour cent vingt écus d'or; or, Pecatelli vendit une métairie pour acheter le manuscrit, et le Pogge acheta un domaine avec l'argent qu'il en retira.

Bibliothèques. Les bibliothèques de l'époque étaient fort peu de chose, et le moindre étudiant a, de nos jours, plus de livres que n'en possédaient les rois et les papes.

Quelques personnes étaient parvenues néanmoins à réunir des bibliothèques assez bien fournies. Tichsen (3) a mis en lumière une charte des archives de Hildburghausen, où l'évêque Bruno fait don à cette abbaye, en 1153, pour le bien de son âme, d'un grand nombre de livres, la plupart ascétiques. En Italie surtout il s'en était conservé une quantité considérable, et c'est de là que les tiraient les gens studieux, surtout de Rome et des couvents les plus renommés, comme la Novalèse, la Cava, le Mont-Cassin.

On cite avec éloge les bibliothèques de Saint-Maurice dans le Valais, en 518; de Tours, en 740; de Fontenelle (Saint-Vandrille, près de Caudebec), en 756; de Saint-Denis, en 784; de l'île Barbe près de Lyon, peu de temps après; de l'abbaye de Ferrières, en 850; de Prum, près de Trèves, et du chapitre de Lisieux, dans le

(1) César Nostradamus, *Chronique de Provence.*

(2) On possède un inventaire des possessions calligraphiques de l'évêché de Saint-Martin de Lucques dans le huitième ou neuvième siècle. La bibliothèque de cet évêché consistait en : *Eptaticum volumen I.—Salomon vol. I.—Machabeorum vol. I. — Actus Apostolorum vol. I.—Prophetiarum I. — Librum officiorum I.—Dialogorum vol. I. — Vita... Ezechiel vol. I. — Omeliarum vol. I. — Commentarium super Matthæum vol. I. — Commentarium alium... vol. II. — Ordo ecclesiasticus vol. I.— Rationes Pauli vol. I.— Antiphonarius vol. II. — .... vol. I. — Psalterium vol. I. — Vita sancti Martini I. — Vita sancti Laurentii cum memoria sancti Fridiani vol....*

(3) Mémoires de l'Académie de Gœttingue, 1832.

même siècle; celles de Cluny et du Mont-Cassin sont les plus célèbres que possédassent les deux ordres de Saint-Benoît et de Cluny. Les Aphorismes d'Hippocrate furent trouvés dans l'abbaye du Bec. Après le douzième siècle, les bibliothèques commencèrent à devenir plus nombreuses. Celle de saint Louis comptait environ treize cents volumes; la Sorbonne en possédait un millier en 1292; Charles V de France (Charles le Sage), neuf cent vingt, qui, en 1419, furent achetés par le duc de Beaufort, frère de Henri V d'Angleterre, pour le prix de douze cents livres sterling, puis rachetés en partie par Louis XI pour deux mille quatre cent vingt écus. En 1241, l'abbaye de Glastonbury avait la bibliothèque la plus importante de l'Angleterre, composée de quatre cents volumes, dont un Tite-Live, un Salluste, un Lucain, un Virgile, un Claudien. On disait qu'une église sans bibliothèque était une citadelle sans munitions.

Charles le Sage avait formé, dans le château du Louvre, sa bibliothèque, qui contenait neuf cent vingt manuscrits, la plupart *historiés* de belles peintures. Elle occupait deux étages de la grande tour. Les livres, reliés en bois recouvert de velours ou de moire, étaient posés à plat sur les rayons; et comme ils étaient grands et lourds, on les plaçait, pour les lire, sur des pupitres tournants à trois ou quatre étages. Gilles Malet, qui en fut le premier bibliothécaire, nous en a laissé le catalogue.

On vante beaucoup les bibliothèques musulmanes; mais les récits qu'on en a faits se ressentent peut-être de l'exagération orientale. Al-Hakem II rassembla soixante mille volumes; il en existait au Caire plus d'un million, répartis dans soixante salles; le vizir ayant obtenu la permission d'en emporter pour cent mille deniers (1,000,000), eut de quoi en charger vingt-
cinq chameaux. Quand les Tartares s'emparèrent de Bagdad, 1258.
ils jetèrent dans le Tigre une telle masse de livres que son cours en fut arrêté, et qu'il s'en forma, pendant plusieurs jours, une espèce de pont pour les piétons et les chevaux. Croira ce récit qui voudra.

Il n'y avait qu'une voix partout pour se plaindre de l'incorrection des copies, incorrection qui ne faisait qu'augmenter à mesure que le goût de la lecture devenait plus général. Pétrarque s'écriait: « Qui apportera un remède efficace à l'ignorance et à la lâcheté « des copistes, qui gâtent et bouleversent tout?... Je ne me plains

« pas pour l'orthographe, déjà perdue depuis longtemps...... Ces « gens-là, confondant ensemble originaux et copies, après avoir « promis une chose, en écrivent une autre tout à fait différente, « tellement que vous ne reconnaissez plus vous-même ce que « vous avez demandé. Vous pensez peut-être que Cicéron, Tite-« Live et autres illustres écrivains, notamment Pline le Jeune, « s'ils ressuscitaient, s'entendraient eux-mêmes aujourd'hui en se « faisant lire leurs propres écrits? Oh! ne les croiraient-ils pas « plutôt, en hésitant à chaque passage, tantôt l'ouvrage d'autrui, « tantôt des œuvres travesties par les barbares? » Il ajoute plus loin : « Il n'y a ni frein ni loi pour ces copistes, choisis sans exa-« men, sans épreuve aucune; tandis que pareille liberté n'existe « pas pour les forgerons, pour les laboureurs, pour les tisserands, « pour les autres artisans (1). »

Papier. Quand le goût des études se ranima, on sentit plus vivement le besoin de quelque substance qui pût suppléer le papyrus et le parchemin, et on la trouva. Les Chinois attribuent au premier empereur de la dynastie des Tsin, 180 ans av. J. C., l'honneur d'avoir trouvé la manière de faire le papier de bambou, de paille, de cocons, d'écorce de mûrier, et même de chiffons broyés. Leur beau papier, que nous appelons papier de soie, est fait de la seconde écorce du bambou. La rareté des communications fut cause que cette découverte précieuse ne se répandit pas. Elle pénétra cependant dans les pays dépendants de l'empire chinois, et principalement chez les Tartares, qui établirent à Samarcande une papeterie, où l'on employait le coton cru et mal broyé. Les piles hydrauliques étant inconnues, on ne pouvait obtenir que des feuilles épaisses et grossières. Les Arabes, qui eurent connaissance de ces manufactures dans leur expédition en Boukharie, les transportèrent à Septa et à Ceuta, d'où elles passèrent en Espagne avec la culture du coton. Les Espagnols chrétiens y adaptèrent les moulins à eau, employèrent de préférence les chiffons, et inventèrent les grilles pour faire égoutter promptement l'eau

(1) *De Rem. utriusq. fort.*, lib. I, dial. 43. NICOLAS DE CLEMENGIS se plaignait ainsi (Ep., t. II, 306) : *Surrexerunt scriptores quos cursores vocant, qui rapido juxta nomen cursu properantes, nec per membra curant orationem discernere, nec pleni aut imperfecti sensus notas apponere; sed in uno impetu, velut hi qui in stadio currunt.... ut vix antequam ad metam veniant, pausam faciant....*

de la pâte. Les fabriques de Xativa, de Valence, de Tolède, fournirent à l'Espagne le premier papier, sous le nom de *pergamino de paño* (1).

On n'est pas d'accord sur l'époque à laquelle le lin et le chanvre furent substitués au coton. Casiri, en dressant le catalogue de la bibliothèque de l'Escurial, indique que la plupart sont en papier de chiffons, et il les appelle *chartaceos*, à la différence des papiers en peaux et des papiers en coton ou en soie. Or, sous le n° 787, il cite les Aphorismes d'Hippocrate, *Codex anno Chr.* 1100 *chartaceus*, et il ne s'y arrête pas autrement, bien que ce soit le premier exemple ; d'où l'on pourrait conclure que le papier de lin était déjà en usage avant le douzième siècle. Pierre de Cluny, dans son Traité contre les Juifs, parle de livres *ex pellibus arietum, hircorum vel vitulorum, sive ex biblis vel juncis orientalium paludum, aut ex rasuris veterum pannorum, seu ex alia qualibet forte viliore materia compactos.* Le plus ancien manuscrit sur papier de coton, de date certaine, qui existe à la Bibliothèque royale, est de 1050, et sur papier de lin, de 1308, quoique d'autres leur soient supposés antérieurs.

S'il était vrai, comme le pense Tiraboschi, que le papier de coton ne se distinguait pas du papier de lin, cela prouverait qu'il était parfaitement fabriqué, et il y aurait peu d'intérêt à en discuter. Quoi qu'il en soit, Cortusio se trompe lorsqu'il rapporte à l'année 1340 l'invention du papier de lin, qu'il appelle papier de *papiro*, à la différence du papier en coton, nommé papier de *bombagina* (2); probablement Pace de Fabriano, auquel il en

(1) L'acte le plus ancien sur papier de coton en Italie est de 1145 ; il fut fait en Sicile : il contient des concessions du roi Roger à l'abbé de Saint-Philippe de Fragola. Le diplôme en grec de 1192, qui existe dans les archives des *Reformazioni* à Florence, et par lequel l'empereur Isaac l'Ange admet les Pisans à la paix avec les terres de la Romanie, est aussi en papier de coton.

(2) « En mil trois cent quarante, furent faits *la folla di tutti i Santi*, et l'atelier de drap, laines et *carta di papiro* ; duquel travail de *carta di papiro* le premier inventeur à Padoue et à Trévise fut Pace de Fabriano, qui, à cause de la douceur des eaux, résida la plus grande partie de sa vie à Trévise. » En 1318, un notaire promet de ne pas faire d'actes sur papier de coton, ni sur des feuillets dont une autre écriture aurait été grattée. En 1331, un autre notaire s'engage à ne pas écrire sur papier de *bombagina* ni de *papiro*. Le sénat vénitien décréta, en 1336, que, « pour le bien de l'art du papier qui se fait à « Trévise et qui est d'une grande utilité à la commune, on ne puisse enlever

attribue le mérite, ne fit que transporter à Trévise ce genre de manufacture, déjà florissant à Fabriano, dans la Marche d'Ancône. D'autres ont affirmé aussi, sans plus de fondement, que la république de Florence avait accordé de grands priviléges aux habitants de Fabriano, pour les déterminer à venir établir des papeteries à Colle, dans le val d'Elsa. Ils s'appuient sur une charte du 6 mars 1377, par laquelle une chute d'eau est louée pour vingt ans à Michel de Calo, de Colle, avec canal, habitation, et *gualcheriam ad faciendas cartas*, usine louée précédemment à Barthélemy d'Ange de la Villa (1).

Quelle qu'en soit l'origine, ce papier, étant plus propre à l'écriture cursive qu'aux caractères carrés, fit déchoir la calligraphie, tout en facilitant l'exécution des copies. Employé d'abord pour les lettres missives et pour les actes, il ne contribua à la diffusion des doctrines que dans le quatorzième siècle, quand on s'en servit pour copier les livres, tâche à laquelle se livrèrent surtout les bénédictins, les prémontrés, les religieux de Cîteaux, les chartreux, et les moines du mont Athos.

Comme il est ordinaire que, plus on sait, plus on désire savoir, la soif de connaissances ne fit alors que s'accroître; en outre, une condition vitale de la société, c'est que les découvertes arrivent précisément quand elle en a besoin pour prendre un nouvel essor. Alors donc que le goût de la littérature classique poussait à la recherche passionnée et à la reproduction de ses livres, et que les grandes controverses des rois et de l'Église faisaient multiplier les écrits,

Imprimerie. on vit éclore le plus admirable des arts modernes, l'imprimerie. Ici encore il y a doute sur l'inventeur. Il paraît que les Chinois la connaissaient dès l'an 926 (2), sans employer toutefois des caractères mobiles, mais des planches de bois, sur lesquelles l'écriture était gravée en relief et à rebours. L'impression se faisait à la main, méthode qui ne s'est pas améliorée en Chine depuis tant de siècles. Avec l'énorme quantité de signes dont se compose l'alphabet chinois, il faudrait en effet un casier immense et un composi-

« en aucune manière de chiffons à papier (*stratie a cartis*) de la Vénétie, « pour les porter ailleurs qu'à Trévise. »

(1) AP. REPETTI, *Chartes de la commune de Colle, dans les Arch. Dipl. de Florence.*

(2) VOY. REMUSAT, *Journal des savants*, nov. 1818, sept. 1820, oct. 1821. L'édition des *King*, en 952, fut faite avec des planches de bois.

teur aux cent bras pour employer les procédés usités parmi nous. Un écrivain copie exactement l'ouvrage ; cette copie est appliquée à l'envers sur des planches en bois; la transparence du papier permet de l'y décalquer, et lorsque les feuillets sont enlevés, on entaille en creux ce qui est resté blanc. Cette opération terminée, on imprime d'un côté seulement. L'ouvrier, tenant une brosse de chaque main, charge d'encre les formes avec l'une, et étend pardessus avec l'autre le papier, dont la grande finesse ne pourrait résister au poids d'une presse, et qui boit l'encre des caractères sans avoir été mouillé. Pour quelques ouvrages éphémères, pour la gazette de Canton par exemple, on exécute des stéréotypes sur une matière molle. Dans le *Livre rouge,* qui correspond à nos almanachs royaux, et qui, contenant les noms de tous les fonctionnaires de l'empire, est réimprimé tous les trois mois, ces noms sont en caractères mobiles, pour qu'on puisse les changer au besoin. Un ouvrage en trois ou quatre volumes ordinaires se paye moins de trois francs.

L'impression stéréotype était aussi connue en Europe, mais seulement pour les choses d'amusement (1), comme les cartes à jouer. Les premières manufactures en ce genre furent probablement établies à Venise, qui accordait, en 1441, un privilége, attendu que *l'art de faire les cartes à jouer et les figures peintes estampées était venu à extinction presque totale.* On imprima de la même manière des images de saints (2), en y ajoutant des oraisons et des légendes, jusqu'au moment où Laurent Coster, de Harlem, tira des pages entières de texte : quelques-uns lui attribuent en conséquence l'invention de l'imprimerie. En effet, il existe des livres imprimés de cette manière entre 1400 et 1440, tels qu'une Grammaire de Donat, que d'au-

(1) Les Romains avaient aussi des estampilles (on en a trouvé plusieurs à Pompéi) pour marquer les pains et les poteries du nom du fabricant.

(2) L'incision sur bois réputée la plus ancienne est le saint Christophe au-dessous duquel est écrit :

Xtophori faciem die quacumque tueris, | Millesimo ccc
Illa nempe die morte mala non morieris. | xx tertio.

(3) MEERMANN, *Origines typographicæ*, Hagæ Comitum, 1765, et KONING, *Verhandeling over de uitvinding der Boekdrukkunst*, Harlem, 1816, attribuent l'invention de l'imprimerie à ce *Laurent Janszoen Coster*, c'est-à-dire, sacristain ; mais on n'est pas même sûr que ce personnage ait jamais existé.

tres soutiennent cependant ne pas être stéréotype; la Bible des pauvres, l'Histoire de saint Jean-Baptiste, et le *Speculum humanæ salvationis*, en soixante-trois feuillets à deux colonnes, imprimés d'un seul côté.

Mais tandis que l'esprit stationnaire des Chinois s'arrêtait à ce point, le génie progressif des Européens s'occupa de substituer aux planches des caractères mobiles, et l'on commença par en graver sur bois; mais on ne put obtenir des lignes égales et des pages uniformes que lorsqu'on fit des caractères en métal.

Cette opération, qui constitue le véritable mérite de la découverte, est due à Jean Guttemberg, « de la noble maison des « Sergenloch, à Mayence, et instruit en tout art patent et oc-« culte. » Il fonda une imprimerie à Strasbourg, où il était sénateur noble (*constofler*); puis, comme des revers de fortune l'empêchèrent de continuer dans cette ville l'exercice de son art, l'orfèvre Jean Faust ou Fust lui procura les fonds nécessaires pour établir une imprimerie à Mayence. Mais, loin d'y prospérer, il fut expro-
1444. prié juridiquement, et son imprimerie adjugée au capitaliste: toutefois Guttemberg en éleva une autre, et il imprima tant qu'il vécut, quoique son nom n'apparaisse sur aucun livre (1).

Faust prit, pour conduire l'imprimerie dont il était devenu propriétaire, Pierre Schœffer, jeune homme de Gernsheim, qui substitua au plomb un métal plus dur, et trouva l'encre onctueuse propre à cet usage. Il fit plus encore en inventant les poinçons, ce qui permit de fondre les caractères au moyen de matrices, au lieu de les graver un à un (2). La Bible dite Mazarine, de la bibliothèque où elle fut trouvée, paraît être le premier

(1) La statue qu'on lui a élevée à Mayence en 1837 porte l'inscription suivante :

Artem quæ Græcos latuit, latuitque Latinos,
Germani solers extudit ingenium.
Nunc quidquid veteres sapiunt, sapiuntque recentes,
Non sibi sed populis omnibus id sapiunt.

(2) Léon de Laborde, *Nouvelles recherches sur l'art de l'imprimerie à Strasbourg*, récapitule autrement qu'on ne le fait d'ordinaire l'origine et les progrès de cet art :

1400. Découverte de l'imprimerie par des orfèvres, dans les Pays-Bas.

1400-1425. Elle est appliquée dans les Pays-Bas à imprimer en relief des figures avec des inscriptions, ou des figures avec le texte. Les premières éditions des *Bibles des pauvres* sont flamandes.

livre imprimé avec des caractères mobiles; elle est de 1450, de 1452, ou plus probablement de 1455. Quelques exemplaires de la Bible sont sur parchemin ; l'encre en est belle, et les caractères, quoiqu'ils ne soient pas toujours uniformes, sont d'un aspect agréable. On a de 1454 un opuscule en quatre feuillets, contenant une exhortation à la guerre contre les Turcs, et des indults de Nicolas VI (1); puis un almanach de 1457. En cette année, l'art devenant plus sûr de lui-même, Faust et Schœffer imprimèrent sur parchemin, avec des caractères gravés et non fondus, un psautier à la fin duquel ils donnent avis qu'il n'a pas été écrit à la plume, mais tracé à l'aide d'une invention ingénieuse. En effet, les premiers textes passèrent pour manuscrits, au grand étonnement de ceux qui trouvaient les copies si conformes l'une à l'autre; car le secret de l'art se conservait avec un soin extrême, les ouvriers s'engageant par serment à n'en rien révéler. Il transpira cependant. En 1462, Mayence ayant été prise, les ouvriers se dispersèrent, et établirent ailleurs des typographies. Déjà, avant cette dispersion, il en existait une à Bamberg, où Albert Pfister avait imprimé une Bible latine, et, en 1461, les Fables de Bonner, premier livre imprimé en langue allemande. Il se forma ensuite des imprimeries à Cologne en 1464, à Augsbourg, à Strasbourg, puis dans d'autres pays (2), avec une telle rapidité que peu d'inventions se propagèrent aussi vite.

1457.

1425-1480. L'Allemagne copie en bois les livres d'images sortis des Pays-Bas.

1420-1430. Coster emploie à Harlem des caractères mobiles.

1430-1436. On fond des caractères en métal.

1435. Un *Donat*, imprimé en Hollande avec des caractères mobiles en bois, tombe dans les mains de Guttemberg, qui devine le procédé, bien qu'étranger à cet art; il forme à Strasbourg une société pour imprimer avec des caractères de bois, et produire une Bible in-folio à deux colonnes, par livraisons de quatre feuilles.

En 1439 a lieu le procès qui, joint à l'énormité des dépenses, détourne Guttemberg de son entreprise, rien, à ce qu'il paraît, n'ayant été imprimé à Strasbourg jusqu'en 1466.

1440-1450. L'imprimerie est appliquée à la gravure en creux.

1445. Guttemberg reprend ses essais à Mayence, pour imprimer avec des types mobiles en bois la même Bible in-folio commencée à Strasbourg.

(1) *Eyn manung der Christenheit widder die dutken.* Dans la Bibliothèque royale à Munich.

(2) Progrès de l'imprimerie dans le quinzième siècle :

1457. Mayence.

Pour ne pas tenir compte des nombreux livres sans date qui parurent de 1461 à 1470, on en trouve vingt-quatre imprimés en Allemagne en 1465. L'Anglais Caxton publia l'*Histoire de Troye*, premier livre imprimé en français, du vivant de Philippe de Bourgogne. Uric Gering, Grantz et Friburger, élèves de Faust, s'établirent à Paris en 1469, à la sollicitation de la Sorbonne. Sténon

1465. Subiaco.
1467. Rome, Cologne.
1469. Venise, Paris, Augsbourg (Milan ?).
1470. Strasbourg, Eltrill, Bamberg, Vérone, Foligno, Nuremberg, Pignerol, Trèves.
1471. Bologne, Ferrare, Pavie, Florence, Naples, Savigliano, Milan.
1472. Mantoue, Parme, Padoue, Mondovi, Jesi, Vérone, Fivizzano, Crémone.
1473. Lyon, Messine, Ulm, Sant' Orso, Louvain, Brescia.
1474. Utrecht, Turin, Gênes, Bâle, Alost, Londres, Côme, Savone.
1475. Lubeck, Modène, Plaisance, Barcelone, Saragosse, Cagli, Casole, Pérouse, Pieve di Sacco, Reggio en Calabre.
1476. Bruges, Delft, Séville, Trente, Bruxelles, Pogliano, Udine.
1477. Angers, Deventer, Gouda, Palerme, Vienne en France, Ascoli.
1478. Genève, Oxford, Prague, Chablis, Anvers, Colle, Cosenza.
1479. Toulouse, Nimègue, Poitiers, Saluces, Toscalano.
1480. Caen, Salamanque, Cividale, Nonantola, Reggio dans le Modénois.
1481. Leipsick, Lisbonne, Urbin.
1482. Aquila, Erfurt, Passau, Vienne en Autriche, Pise.
1483. Troyes, Rouen, Saint-Brieuc, Magdebourg, Stockholm, Harlem, Leyde, Gand.
1484. Rennes, Soncino, Chambéry, Sienne, Rimini, Novi.
1485. Heidelberg, Ratisbonne, Pescia.
1486. Tolède, Abbeville, Chivasso, Voghera, Casalmaggiore.
1487. Besançon, Gaëte.
1488. Viterbe.
1489. Audenarde.
1490. Orléans, Portesio.
1491. Hambourg, Angoulême, Dijon, Nozzano.
1493. Cluny, Nantes.
1494. Copenhague.
1495. Limoges, Scandiano.
1496. Provins, Pampelune, Barco, Tours.
1497. Avignon, Carmagnola, Alba.
1499. Tréguier.
1500. Cracovie, Perpignan, Amsterdam, Munich, Olmütz.

Sur 142 imprimeries établies dans la seconde moitié du quinzième siècle 68 appartiennent à l'Italie, 74 au reste de l'Europe. En 1509, on en établit une en Écosse; en 1520, en Irlande; en 1521, à Cambridge; en 1564, à Moscou.

Sture introduisit l'imprimerie à Stockholm en 1483, les Frères de la Vie commune, à Bruxelles en 1476; et Jean de Westphalie, à Louvain en 1474.

Elle prospéra mieux en Italie (1), et nous avons l'édition de Lactance, faite à Subiaco en 1465 par Conrad Sweynheim et Arnold Pannartz, édition que l'on dit avoir été précédée d'un Donat; en 1470, il avait paru à Rome au moins vingt-trois éditions d'auteurs anciens. Jean de Spire, s'étant établi à Venise en 1469, y travailla autant qu'on le faisait à Rome; il en est de même de son frère Vindelin, et du Français Nicolas Jenson. En 1470, l'Allemand Zarot apportait cet art à Milan. De ce moment jusqu'en 1480, il s'imprima en Italie douze cent quatre-vingt-dix-sept ouvrages, parmi lesquels on compte deux cent trente-quatre classiques de date certaine (2). L'ouvrage de l'orfévre Cennini fut le premier livre italien mis sous presse. Les caractères grecs s'écrivaient à la main, jusqu'au moment où Zarot en fondit à Milan, assez pour imprimer la Grammaire de Lascaris. Vinrent ensuite la *Batrachomyomachie*, en 1485; Hésiode et Théocrite, en 1493; l'*Anthologie*, en 1494; Lucien, Apollonius, le Lexique de Suidas. Démétrius de Crète, avec l'assistance de Laurent de Médi-

(1) M. Emmanuel Gachet a communiqué en 1839, à l'Académie royale des sciences et des lettres de Bruxelles, cette note par lui trouvée en marge d'un manuscrit : *Istis diebus mira celeritate librarii seu librorum impressores usi sunt, tradendo recentia doctorum et novissime gesta satis vili pretio, nam novitati studentes, per illum modum indulgere denarios curaverunt. Unde factum est, ut ad inferiores has partes Turchorum gesta denuntiarentur; maxime tamen Parisiis in alma matre studiorum omnium comportabantur, ubi diebus iis hæc copiavi, nec multo post monachus Dunis effectus, semper quæ potueram addere marginibus adnotavi, quatenus in parte miranda contingentia posteris in testimonium asserenda relinquerem.*

Cette note fut tracée par Adrien de But, qui, étant allé étudier à Paris en 1457, entra en 1458 au couvent des Dunes, où il fit profession en 1460. Elle se rapporte donc au temps écoulé entre les années 1457 et 1460. Or, le livre le plus ancien imprimé à Mayence est de 1457, de 1458 le premier mis sous presse à Paris. Nous voyons cependant que l'on portait déjà d'Italie à Paris des livres imprimés à bas prix, non des livres ascétiques ou liturgiques, mais des nouvelles journalières et des faits de la guerre contre les Turcs. C'étaient peut-être des feuilles volantes sorties des ateliers de Rome, et répandues par milliers d'exemplaires, mais dont il ne reste plus de vestige pour attester l'ancienneté de l'imprimerie à Rome.

(2) PANZER.

cis, publia à Florence un Homère, en 1488. Le premier livre en hébreu, les Commentaires de Iarchi sur le Pentateuque, fut imprimé en 1475, à Reggio de Calabre; le Pentateuque, à Soncino, en 1482; et, six ans après, toute la Bible.

Caxton imprimait probablement en Angleterre en 1472, et à coup sûr en 1477; mais il ne publia pas de classiques. En Espagne, le premier livre parut à Valence en 1474; c'est un recueil de trente-six auteurs sur la Conception de la Vierge Marie, dont quatre Espagnols, un Italien, et les trente et un autres Provençaux.

On tarda peu à imprimer des versions de la Bible. La première est celle du Vénitien Nicolas Malerbi, en 1471; il s'en fit deux autres éditions la même année, et elles étaient au nombre de quinze avant la fin du siècle. Il en avait paru antérieurement une en allemand; il s'en publia une en hollandais en 1478, et une en espagnol à Valence, en 1478. Le Nouveau Testament fut publié en langue bohême en 1475, et, deux ans après, en français. Quatre éditions des *Institutes* de Justinien, de date certaine, furent faites dans le quinzième siècle. Jusqu'à l'an 1500, il s'imprima à Florence 300 ouvrages, 298 à Bologne, 629 à Milan, 925 à Rome, 2835 à Venise, et plus de soixante autres villes avaient des imprimeries. Il avait paru à Paris 751 ouvrages, 530 à Cologne, 382 à Nuremberg, 351 à Leipzick, 320 à Bâle, 526 à Strasbourg, 256 à Augsbourg, 116 à Louvain, 134 à Mayence, 169 à Deventer, 141 dans toute l'Angleterre, dont 130 à Londres et à Westminster, 7 à Oxford, 4 à Saint-Alban. La première édition complète de Cicéron fut faite à Milan, par Mazaniano, en 1498. Les œuvres détachées du même auteur avaient été imprimées ailleurs plus de 291 fois. Il existait déjà, à cette époque, 91 éditions certaines de la Vulgate, et plusieurs centaines de livres de jurisprudence. Dans le cours de ce demi-siècle, on exécuta peut-être 15,000 éditions appelées *incunabula*, par allusion à l'imprimerie encore au berceau.

Les caractères des premiers livres, hors de l'Allemagne, étaient ronds; mais, vers la fin du siècle, on employa souvent les caractères carrés; ce qui commença à Strasbourg en 1471. La belle découverte de l'imprimerie semblait se détériorer, même sous les autres rapports, quand Alde Manuce vint la relever. Le Musée est le premier ouvrage publié en 1494 par ce savant typographe, qui continua durant vingt ans d'imprimer les classiques grecs et

latins. Il introduisit le caractère cursif (italique), et substitua à l'in-folio, adopté le plus généralement, le format plus commode et moins dispendieux de l'in-12 ou petit in-8°. Peut-être l'in-4° n'était-il en usage qu'en Italie. Si l'*Exposition* de saint Jérôme, édition d'Oxford, était d'une époque certaine, elle offrirait l'unique exemple de l'in-8° antérieur à 1475.

Peu à peu s'introduisirent les registres des feuilles, avant de poser les numéros aux feuillets ou aux pages. On apprit à distribuer les espaces de manière que les lignes fussent de même longueur, sans queues à la lettre finale; puis vinrent les virgules, puis les renvois, et l'on arriva pas à pas à la perfection actuelle. Plusieurs améliorations furent apportées en 1760 par Emmanuel Breitkopf de Leipzick, qui trouva aussi le moyen d'imprimer la musique avec des caractères mobiles; la stéréotypie fut essayée ensuite; enfin on inventa les presses mécaniques, et maintenant qu'on leur a appliqué la force de la vapeur, on est parvenu à tirer des milliers de feuilles en une heure.

La fabrication du papier à sucre, bleu ou violet, fut le secret des Hollandais jusqu'en 1758, époque à laquelle on trouva, à Hambourg, le moyen de le contrefaire. On a essayé, de nos jours, de suppléer à la disette des chiffons en employant les pieds d'asperges, les sarments du houblon, la paille, les feuilles de maïs, et l'on est arrivé à faire le papier non plus par feuilles, mais en pièces continues.

Les nombreux copistes, réduits à l'oisiveté par l'imprimerie, se récrièrent contre un art qui ruinait tant de gens, et mettait les ouvrages d'esprit dans des mains mécaniques en les enlevant aux érudits, qui, auparavant, s'occupaient de collationner les manuscrits. Les enlumineurs se trouvèrent mis à l'écart (1). Les propriétaires de bibliothèques, après les avoir payées à prix d'or, en voyaient la valeur réduite au dixième. Les doctes prévoyaient, avec un sentiment de jalousie, que le savoir allait devenir commun; tandis que l'argent et les travaux pénibles, qu'il coûtait auparavant, le rendaient le partage d'un petit nombre, en leur

(1) Bernardin de Michel-Ange Cignoni écrit : « On ne fait rien dans mon art.— « C'en est fait de mon art et du goût des livres, car on les fait de manière « qu'ils ne s'enluminent plus. » Dans les Archives de Sienne, *Denunzie del* 1491.

assurant honneurs et privilèges. C'étaient autant d'ennemis de l'invention nouvelle, qui répandaient contre elle des bruits sinistres, jusqu'à l'accuser de magie. Il y avait danger, selon eux, à divulguer la science : on facilitait ainsi la corruption des esprits. La corporation des copistes de Gênes présenta une supplique à la Seigneurie, à l'effet de lui faire prohiber un art qui réduisait tant de familles à la misère; et il fut fait droit pendant quelque temps à leur requête. Par suite d'une compassion mal entendue pour les libraires, ou de cette haine pour les innovations, héréditaire dans les corps constitués, le parlement de Paris séquestra les premiers livres imprimés dans la capitale de la France (1); mais Louis XI évoqua l'affaire à son conseil d'État, et restitution en fut faite.

Parmi les copistes les plus sensés qui se conformèrent au temps, une partie s'adonna à la typographie, d'autres continuèrent à enluminer et à dessiner les initiales, ou à reproduire les caractères étrangers, jusqu'à ce que l'on eût appris à se passer aussi d'eux sous ce rapport.

Le prix des livres diminua, mais non pas tout à coup. Selon Lambinet, la Bible de Mayence de 1462 fut achetée, en 1470, quarante écus d'or par l'évêque d'Angers; en 1481, un Anglais paya un Missel dix-huit florins d'or. Les livres descendirent ensuite à un prix modeste (2). L'université de Paris établit un tarif pour chaque édition : ce tarif ne nous est point parvenu; mais les catalogues de Colines et de Robert Estienne, bien que plus mo-

(1) Quelques-uns révoquent le fait en doute. VOLTAIRE, dans l'*Essai sur les mœurs*, ch. XXI, et dans l'*Histoire du parlement*, ch. XI, parle de persécutions dirigées en France contre les premiers imprimeurs, sans appuyer sur aucune autorité ce fait, puisé, comme beaucoup d'autres, dans son imagination.

(2) Dans le Catalogue de Christian Weckel, la *Genèse* en hébreu est cotée à quatre sous; la *Poétique* d'Aristote en grec, à un sou; les Harangues de Démosthène et d'Eschine, aussi en grec, à cinq sous. C'est pourquoi le *Catholicon* imprimé à Rouen en 1499 se termine par ces vers :

Historiæ venere Titi; se Plinius omni
Gymnasio jactant, Tullius atque Maro.
Nullum opus (o nostri felicem temporis artem!)
Celat in arcano bibliotheca situ.
Quem modo rex, quem vix princeps modo rarus habebat,
Quisque sibi librum pauper habere potest.

dernes, peuvent nous en donner une idée. Le Testament du premier, en grec, coûtait douze sous, et six sous en latin. La Bible latine in-folio, d'Estienne, de 1532, valait cent sous; les Pandectes, quarante; Virgile, deux sous six deniers; une grammaire grecque, deux sous; Démosthène et Eschine, cinq sous.

De cette manière, la transcription et la propagation de la pensée, qui faisait partie de la littérature, devint un métier. Dans le principe, les imprimeurs furent très-considérés; Sixte IV conféra à Jenson le titre de comte palatin; le roi Édouard voulut être l'ami de Caxton; Christophe Plantin fut nommé, par Philippe II, architypographe royal; et François I[er] attendit plus d'une fois dans le cabinet de Robert Estienne qu'il eût fini de corriger des épreuves. Louis XII ne tarissait pas en éloges de l'imprimerie: *Cette invention laquelle semble estre plus divine que humaine; laquelle, grace à Dieu, a esté inventée et trouvée de nostre temps par le moyen et industrie desdits libraires; par laquelle nostre sainte foi catholique a esté grandement augmentée et corroborée, la justice mieux entendue et administrée, et le divin service plus honorablement et curieusement fait, dict et celebré.*

Les premiers imprimeurs étaient aussi libraires, et les deux professions ne devinrent distinctes qu'au commencement du seizième siècle. Les entreprises typographiques exposaient à de grands risques, vu la cherté du papier et de l'encre, dont la meilleure provenait de Paris, le soin extrême donné au tirage, la rareté des ouvriers et le manque de locaux spacieux. Sweynheim et Pannartz présentèrent, en 1472, à Sixte IV une supplique par laquelle ils se plaignaient d'être réduits à la pauvreté, pour avoir entrepris un grand nombre d'ouvrages qu'ils n'avaient pu vendre. On y voit qu'ils étaient dans l'usage de tirer chaque ouvrage à deux cent soixante-cinq exemplaires; ils tiraient au double Virgile, les œuvres philosophiques de Cicéron, et des livres de théologie; ils avaient produit en totalité 12,475 exemplaires. En général, au lieu de se risquer à faire des éditions nombreuses, on les renouvelait; ainsi Paul Manuce réimprima presque chaque année les Lettres familières de Cicéron.

On ajouta promptement aux livres des figures et des ornements gravés. Dès l'an 1467, les Méditations du cardinal Turrecremata paraissaient à Rome avec des gravures sur bois, coloriées après coup. En 1472, il en fut de même du *Roberti Valturii opus*

de re militari, accompagné de dessins des machines propres aux siéges et à la défense des villes; puis du *Dialogus moralizatus*, imprimé en 1480 à Gonda. L'exemple de joindre aux livres des gravures sur métal fut donné, pour la première fois, à Florence, dans l'édition du *Montesanto di Dio*, de la *Divina Comedia*, et du Ptolémée par Berlinghieri; à Rome, dans une édition du Ptolémée par Sweynheim, avec cartes sur acier d'Arnold Buchinck, et, à Bologne, dans une autre édition du même ouvrage.

Priviléges. Des priviléges furent accordés aux imprimeurs, afin de protéger leur industrie. Le plus ancien est du sénat de Venise, en faveur de Jean de Spire : il fut donné sous la date de 1469, pour les Épîtres de Cicéron, et limité à cinq années. Herman Lichtenstein en obtint un de la même république, en 1494, pour le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais. L'année suivante, Ludovic Sforza en donna un, pour les œuvres de Campans, à Michel Ferner et Eustache Silber. Alde l'ancien obtint également un privilége pour l'emploi du caractère cursif. Ange Archimbold ayant trouvé à Corvey les cinq livres des *Annales* de Tacite, Léon X en donna le privilége à Béroald, qui les imprima à Rome en 1515; personne ne put les reproduire avant dix ans, sous peine de la confiscation de l'édition, de deux cents ducats d'amende, et de l'excommunication. C'est ainsi qu'au lieu d'une loi de justice naturelle, garantissant aux éditeurs la propriété des ouvrages qui avaient coûté du travail et de la dépense, on accordait des prohibitions spéciales pour certains livres.

Le sénat de Venise fut aussi le premier qui paraît avoir ordonné, par un décret de 1603, le dépôt à la bibliothèque publique d'un exemplaire de toute publication (1). Dans cet État, l'imprimerie était sous la surveillance des réformateurs (recteurs) de l'université de Padoue; les éditeurs obtenaient d'eux, en faisant enregistrer les ouvrages qu'ils mettaient sous presse, un privilége de dix ans, à la condition que l'édition paraîtrait dans le délai fixé, et qu'elle serait faite avec soin.

Les libraires de Paris, comme ceux de Bologne, dépen-

(1) Il en est donné aujourd'hui un seul aux États-Unis, en Prusse, en Saxe, en Bavière; deux en France, en Toscane, dans les États pontificaux; trois en Hollande et dans le canton du Tessin; cinq en Autriche; sept en Piémont et dans le duché de Parme; tantôt huit, tantôt neuf, dans le royaume des Deux-Siciles; onze en Angleterre.

daient des universités qui les nommaient, en exigeant d'eux un serment et une caution. Aucun livre ne pouvait être mis en vente à Paris sans l'approbation de l'université, qui, d'après l'avis de quatre libraires jurés, déterminait le prix de vente ou de louage; et tout libraire devait avoir son catalogue exposé dans sa boutique, avec l'indication du prix. Parfois les ouvrages jugés répréhensibles furent brûlés. Les universités de Toulouse et de Vienne agissaient de même.

Les copistes et les pédants n'étaient pas les seuls à s'effrayer de cette diffusion rapide des idées : elle inspirait aussi des inquiétudes à des hommes animés d'intentions droites. Ermolaüs Barbaro était d'avis qu'attendu la frivolité de beaucoup d'écrits, on n'en laissât publier aucun sans l'approbation des juges compétents. Les gouvernements se préoccupèrent d'autres dangers que de la frivolité, surtout en Allemagne, où l'on commençait à parler haut contre l'Église; c'est pourquoi nous trouvons l'approbation supérieure énoncée sur certains livres, peut-être à la demande de l'auteur ou de l'éditeur. Un ouvrage ayant été dénoncé à Louis XII comme contenant des maximes hérétiques, il le soumit à l'université de Paris, pour que *le visitiez*, dit-il aux docteurs, *et examiniez diligentement, et le confutiez par raisons ès points et articles èsquels il vous semblera estre contre vérité*. C'était là un excellent mode de censure. Censure.

Le premier livre que l'on connaisse revêtu de l'approbation légale est de 1475. Un véritable censeur des livres fut institué en 1486 par Berthold, archevêque de Mayence (1), avec l'inten-

(1) « Malgré la facilité que l'art divin de l'imprimerie fournit pour acquérir la science, on trouve que certains abusent de cette invention, et emploient au détriment du genre humain ce qui était destiné à son instruction. En effet, des livres sur les devoirs et sur les doctrines religieuses sont traduits du latin en allemand, et répandus parmi le peuple, en dépit de la religion. Quelques-uns ont eu la témérité de mettre fautivement en langue vulgaire les canons de l'Église, appartenant à une science si difficile, qu'elle suffit pour occuper la vie de l'homme le plus savant. Prétendrait-on que notre langue allemande pût exprimer ce que de grands auteurs ont écrit en grec et en latin sur les profonds mystères de la foi chrétienne et sur la science générale? Cela est impossible. Ceux-là sont donc obligés d'inventer des mots nouveaux ou d'employer les anciens dans un sens erroné, expédient dangereux lorsqu'il s'agit surtout de la sainte Écriture. Qui croira que des hommes étrangers à la science, et des femmes dans les mains desquelles peuvent tomber ces traductions, soient en

tion évidente d'empêcher les traductions incorrectes des livres sacrés. Plus tard, Alexandre VI, informé que « plusieurs ouvrages « pernicieux avaient été imprimés en diverses parties du monde, « surtout dans les provinces de Cologne, Mayence, Trèves, Mag- « debourg, » défendit aux imprimeurs de ces provinces de publier aucun livre sans la permission des archevêques. Il s'agissait, dans ces pays, des premiers germes de la réforme. Une bulle de Léon X, du 4 mai 1515, porte qu'aucun livre ne sera mis sous presse sans autorisation préalable. En 1543, la faculté de théologie de Paris rédigea un *index* des livres prohibés, que sanctionna l'autorité royale, en défendant de rien imprimer sans l'avis du recteur et du doyen de la faculté supérieure, lesquels firent examiner les ouvrages nouveaux par deux maîtres de chaque faculté.

Il serait curieux de suivre, à partir de ce moment, l'histoire de la censure, et les luttes auxquelles elle donna lieu. La voix de Bossuet s'éleva contre la prétention de soumettre à l'examen préalable les écrits même des évêques; et celle de Malesherbes, contre les obstacles apportés à un livre imprimé avec les approbations requises, en demandant que les censeurs eussent des règles fixes et certaines, sans avoir à rendre compte à d'autres qu'au chancelier, dont ils recevaient leur mission.

L'imprimerie s'étendit bientôt dans les autres parties du monde : les Portugais la portèrent à Goa et dans les Philippines; le premier livre de l'Amérique espagnole parut à Mexico en 1571; le premier de l'Amérique anglaise sortit du collége de Cambridge, près de Boston, en 1639. En 1689, Penn introduisit l'imprimerie à Philadelphie; elle ne fut admise au Brésil qu'en 1808, par les soins de Jean VI.

état de trouver le véritable sens des Évangiles ou des épîtres de saint Paul? Bien moins encore sauront-ils éclaircir des questions qui, même parmi les écrivains catholiques, donnent lieu à des discussions subtiles. Mais puisque cet art a été inventé à Mayence, vraiment, on peut le dire, avec l'assistance divine, et que nous devons le maintenir en honneur, nous défendons sévèrement à qui que ce soit de traduire en allemand ou de mettre en circulation aucun livre traduit sur quelque sujet que ce soit des langues grecque, latine ou autre, à moins que ces traductions n'aient été, avant l'impression et la mise en vente, approuvées par les quatre docteurs ci-dessous nommés; sous peine d'excommunication, de la confiscation des livres, et d'une amende de cent florins d'or au profit de notre banque. » BECKMANN.

On croit qu'elle passa de bonne heure à Constantinople; mais un édit de Bajazet II défendit, sous peine de mort, les livres imprimés. En 1727, il fut permis au renégat hongrois Basmagi Ibrahim, et au fils d'un ambassadeur turc à Paris, d'avoir une imprimerie à Constantinople, toutefois avec défense d'imprimer les livres sacrés; mais, jusqu'en 1830, la presse n'y produisit que quatre-vingt-dix-sept ouvrages. Aujourd'hui elle devient dans ce pays, comme ailleurs, un élément d'opposition et de civilisation. Bonaparte établit une imprimerie en Égypte.

On publia en 1577, sur la côte de Malabar, la *Doctrine chrétienne de Jean Gonzalves*, et en 1778, une grammaire bengalaise à Hoogly; Wilkins fit imprimer des livres en caractères indiens; Babou-ram fut le premier indigène qui, d'après le conseil de Colebrooke, éleva, dans ces contrées, une imprimerie pour les ouvrages classiques en sanskrit; Ganga-Kisore, son successeur, en imprima aussi en langue vulgaire, ainsi qu'un journal hebdomadaire en bengalien (*Somatchar darpanam*); d'autres y joignirent des gravures et des vignettes à la manière européenne (1). Plusieurs presses sont aujourd'hui en activité dans le pays des Birmans, dans le royaume de Siam, dans les îles Sandwich, à Madagascar; et l'on se rappelle les fêtes célébrées à Taïti en 1817, quand le roi de cette île tira lui-même les premières feuilles de la traduction des Évangiles, avec la presse apportée par les missionnaires (2).

Une fois l'imprimerie inventée, les érudits s'appliquèrent à mettre en lumière les anciens manuscrits, à choisir les plus exacts, et à en faire des éditions aussi correctes que possible. La diversité des copies produisit beaucoup de variétés dans les leçons, entre lesquelles les doctes eurent à se prononcer; et les dernières ne furent pas toujours les meilleures. Les manuscrits n'eurent donc plus qu'une valeur de curiosité, et les ouvrages de l'esprit devinrent une richesse commune. Études sur les manuscrits.

(1) *Essay relative to the habits, character and moral improvement of the Hindous*, Londres, 1833.

(2) Le 3 septembre 1842, parut en Livonie le premier livre imprimé dans le pays, intitulé *Au bord de la Baltique*, dont une partie se compose de poésies, et une autre, de la vie de Napoléon Moriani, ténor italien.

Mais, quelque soin qu'on mît à les rechercher, beaucoup d'ouvrages durent échapper à l'attention des érudits, par la faute des manuscrits mêmes. Parfois des ouvrages très-disparates se trouvaient réunis à la suite l'un de l'autre. Ainsi, par exemple, un médecin qui possédait un traité de jurisprudence y ajoutait un livre de Galien, auquel un homme de lettres annexait un poëme. Des opuscules historiques se trouvaient encore, pour plus de commodité, reliés sous la même couverture; et l'érudit, trompé par le titre du premier, laissait échapper les suivants sans en reconnaître la différence.

D'autres écrits étaient copiés avec les abréviations et les notes dont nous avons parlé, et il en résultait souvent l'impossibilité de les déchiffrer. Bien que Jules II eût proposé, à la suggestion de Bembo, un prix à ceux qui y réussiraient, les bénédictins se plaignaient, dans la *Science diplomatique,* de ce qu'au milieu de tant de recherches pour retrouver l'écriture des Étrusques, on n'en eût fait aucunes pour obtenir la clef des notes tironiennes. Trithème (Trittenheim) ayant découvert un *Lexique* de ces notes et un Psautier sténographié, on espéra que le secret serait enfin révélé; mais le résultat ne répondit pas à l'attente. Enfin, en 1817, Knopp publia l'histoire de la sténographie antique, l'analyse et la synthèse des notes, et un dictionnaire d'environ douze mille signes par ordre alphabétique (1). Il comptait si peu sur la reconnaissance des contemporains, qu'il le fit précéder de cette dédicace empreinte de découragement : *Posteris hoc opusculum æqualium meorum studiis forte alienum, do, dico, atque dedico.*

Au premier abord, on prendrait ces notes pour des caractères chinois à traits verticaux plus ou moins inclinés, auxquels s'unissent ou que traversent d'autres signes variant de formes et de position. Mais comme les terminaisons changent en grec et en latin, selon les genres, les cas, les modes et les temps, il en résulte que les signes particuliers à ajouter au radical se multiplient considérablement, et qu'il y a loin de là à la simplicité de la sténographie moderne (2).

(1) *Tachygraphia veterum, exposita et illustrata ab* ULRICO FRED. KNOPP, Manheim, 1817.

(2) Voyez : *Clavis diplomatica*, de BARING (Hanovre, 1737).

Le *Trésor des diplômes et des médailles*, d'ANDERSON.

Le *Lexicon diplomaticum*, de WALTER.

Les travaux sur les manuscrits de ce genre ne sont donc qu'à peine commencés, et l'on peut en espérer d'heureux fruits. Mais là ne résident pas toutes les difficultés présentées par les manuscrits. Dioscoride nous apprend que l'encre des anciens se faisait avec de la gomme et du noir de fumée détrempés dans l'eau; ce qui permettait de l'effacer facilement sur le parchemin par un lavage. Au temps de Pline, on recourut, pour lui donner du mordant, au vinaigre, et ensuite au vitriol; mais aucun de ces noirs ne résiste au temps, et les écrits qui ont survécu nous sont arrivés décolorés et illisibles. Cependant il suffit d'une infusion de noix de galle pour faire reparaître la couleur, d'autant plus facilement que l'écriture est d'une époque plus reculée, lorsque l'encre était plus chargée de gomme, et que le roseau dont on se servait pour écrire imprimait des traits plus fortement accusés.

La difficulté est plus grande pour les palimpsestes, ces manuscrits dont on grattait les caractères antérieurs pour se procurer des feuilles blanches. De nombreuses expériences ont été tentées pour faire reparaître l'écriture primitive, et enfin la chimie en est venue à son honneur.

Mais ici nouvel incident. En détachant les feuillets de l'ancien manuscrit pour en préparer un nouveau, on avait parfois isolé tout à fait deux fragments contigus, ou bien on avait employé un feuillet à un travail, et le suivant à tout autre ouvrage; parfois même on les avait coupés en deux ou trois morceaux, ou on les avait rognés pour les adapter au format qu'on voulait donner au livre. Lors donc qu'un œil exercé est parvenu, grâce à la chimie, à relever, au moyen d'une bonne loupe, l'ancien caractère sous le nouveau, commence un autre travail non moins pénible, celui de coordonner l'ouvrage, de rapprocher les passages dépareillés, de remplir les lacunes, de faire revivre ces ossements arides. Tels sont les travaux auxquels nous sommes redevables de la découverte récente de plusieurs classiques (1).

Une autre invention merveilleuse a été celle du procédé em-

(1) Qui ne s'est associé à la joie de l'abbé Mai, quand Cicéron lui apparut sous les vers de Sédulius? *O Deus immortalis! repente clamorem sustuli. Quid demum video? En Ciceronem, en lumen romanæ facundiæ, indignissimis tenebris circumscriptum! Agnosco deperditas Tullii orationes! sentio ejus eloquentiam ex his latebris divina quadam vi fluere, abundantem sonantibus verbis uberibusque sententiis.*

ployé pour développer et pour lire les rouleaux de papyrus ensevelis dans Herculanum. Quand cette ville fut découverte, on y trouva de nombreux cylindres qui furent jetés comme des charbons, jusqu'au moment ou l'on s'aperçut que c'étaient des manuscrits, des papyrus roulés. On conçut donc l'espoir de recouvrer d'autres parties de l'héritage intellectuel des anciens; mais la lave les avait carbonisés, et ni les essais des chimistes, ni les tentatives de Mazocchi, n'avaient réussi à les dérouler et encore moins à les déchiffrer, quand Antoine Piaggi, des écoles pieuses, y parvint à force de patientes recherches. Il dispose une table en bois semblable à l'établi d'un relieur, appuyée sur un pied, se haussant et s'abaissant à volonté au moyen d'un ressort; au-dessus est un axe long et mobile, à l'extrémité duquel sont ajustées deux baguettes rondes à vis, destinées à exhausser un second axe plus petit, et éloigné de sept à huit pouces de l'autre. Du milieu de la traverse inférieure s'élèvent perpendiculairement deux petites verges d'acier terminées en croissant mobile, dont la concavité reçoit le papyrus. Le rouleau est suspendu à deux rubans qui, régis par la traverse supérieure, passent par des ouvertures pratiquées dans l'axe, à chacune desquelles sont deux chevilles servant à tourner délicatement le rouleau sans y toucher, indépendamment de plusieurs autres qui donnent à des fils de soie le degré de tension nécessaire. Lorsqu'un rouleau a été suspendu de la sorte, si l'on n'en peut trouver l'extrémité extérieure, on commence à l'humecter légèrement avec de la colle de poisson purifiée; et l'on y fait adhérer une pellicule très-fine de la même dimension que l'espace humecté, afin de le détacher. On continue ainsi à mouiller et à doubler le papyrus, sur une largeur de doigt, tout au travers du rouleau; puis avec la même colle on y attache des fils de soie, que l'on tire doucement l'un après l'autre au moyen des chevilles. La bande doublée, que l'on commence à détacher avec la pointe d'une aiguille, reste soulevée au moyen de ces fils. Quand il s'en est détaché assez pour qu'un soutien plus fort soit devenu nécessaire, on le fait passer par une des ouvertures de la traverse supérieure, et, à mesure que le travail avance, on en garnit un cylindre. Une fois que le tout est déroulé, le papyrus est retiré du cylindre, et on le copie. En quatre ou cinq heures de travail, on ne peut guère détacher plus d'un

pouce de cette matière si fragile, et le travail d'un mois suffit à peine pour en obtenir un pied (1).

Napoléon fit essayer, mais sans succès, différentes améliorations par Davy et par l'orientaliste Sickler, et l'on en revint à l'ancienne méthode, à laquelle nous sommes redevables, sans autre addition que quelques suffumigations introduites par Lapira, de plusieurs découvertes littéraires et archéologiques. Si elle n'a amené jusqu'à présent à la lumière aucune œuvre capitale relative à la science ou à la civilisation antique, il serait injuste d'en désespérer. N'en a-t-il pas été de même jusqu'à présent des études faites sur l'étrusque et sur les anciennes langues italiques? Ne sommes-nous pas encore dans les ténèbres touchant les hiéroglyphes égyptiens, malgré les trois ou quatre systèmes proposés pour les expliquer?

(1) Les difficultés consistent et dans la nature de la substance et dans les vicissitudes qu'elle a éprouvées. En certains endroits, si l'on regarde à travers, elle ressemble à un chiffon usé par suite de l'humidité qui y a pénétré, et qui, avec le temps, a non-seulement carbonisé les feuillets, mais les a pourris ou rongés. Les feuilles sont tellement déliées, que lorsqu'il y a un trou dans l'une d'elles, celle qui suit est percée de même. Si donc le morceau collé se détache de la feuille inférieure, il se forme une lacune dans la feuille qui suit. Le travail n'est pas moins périlleux aux jointures des morceaux de papyrus qui sont collés l'un sur l'autre : en effet, quand la jointure est séparée au moyen de la colle, il peut arriver facilement que le liquide s'infiltre à travers jusqu'à la feuille suivante, et en fasse adhérer un morceau à la feuille supérieure, sur laquelle on opère, en la séparant de celle à laquelle elle appartient. On voit si un pareil travail peut être expéditif.

Il n'est pas non plus facile de déterminer, le long du papyrus carbonisé, une ligne à partir de laquelle, après une incision faite, on puisse commencer le déroulement. On y procède en tenant compte des parties plus ou moins consistantes. Quand, par malheur, cette incision endommage l'écriture, on encolle de nouveau, de manière à rapprocher les deux parties, ou à pouvoir du moins relever les traits alphabétiques. Souvent aussi quelque petit morceau est si fragile, qu'il s'en va soudain en poussière; ou il se rencontre quelque petite lacune, ce qui exige une adresse extrême pour encoller les pellicules de manière qu'elles ne s'attachent pas au feuillet inférieur.

L'encollement même demande beaucoup d'habileté pour s'apercevoir où il faut plus ou moins humecter, surtout quand on rencontre plusieurs couches de papyrus anciennement agglutinées pour former la feuille; car, au lieu de détacher une feuille de l'autre, on est exposé alors à séparer les parties d'une même feuille. Toutes ces opérations pourtant sont quelquefois sans succès, quand le papyrus tombe en poussière au moindre contact, ou lorsqu'il est entièrement pétrifié.

On nous pardonnera cette digression, qui a son intérêt et son importance, sur un sujet qui du moins ne coûte point de sang à l'humanité, comme l'art dont nous avons à nous occuper maintenant.

Guerre. L'art de la guerre devait être nul sous les barbares, qui s'entendaient peu aux siéges et à la tactique. La force personnelle décidait de tout, et l'habileté ne consistait qu'à faire à l'ennemi le plus de mal possible. Le droit de porter les armes était réservé aux seuls conquérants, le reste de la population étant tenu dans une oppression contre laquelle on ne lui laissait aucun moyen de résistance.

La féodalité, en morcelant les armées par petits corps, dispersés selon l'importance du fief, et vêtus, armés, exercés d'une manière différente, détruisait la possibilité d'efforts combinés dans un même but. La cavalerie faisait la principale force, en ce qu'elle était adoptée par les nobles, qui reléguaient leurs hommes dans l'infanterie. Le cavalier devait s'attacher à se couvrir de façon qu'il ne pût être blessé par les armes ordinaires. On inventa, en conséquence, des armures d'un travail solide et combiné avec art, sorte de carapace impénétrable, qui pourtant ne privait pas le corps de la liberté de ses mouvements. Un homme à pied n'aurait pu porter une pareille charge. De là cette prédominance acquise par la cavalerie, qui finit par devenir l'arme presque unique des temps moyens. Les étriers furent inventés pour aider à monter en selle et à en descendre, comme aussi pour procurer plus de commodité dans les longues marches; et, afin de protéger ou de soutenir les reins, on introduisit l'usage des arçons, ce qui constitua deux progrès essentiels.

Sous leur écaille de fer, les cavaliers défiaient les traits des archers et les piques de l'infanterie, qui dès lors perdit toute importance. S'agissait-il de tenter un assaut ou de faire la guerre, c'est-à-dire, de porter le pillage aux villes voisines, les vassaux étaient appelés aux armes; mais il suffisait qu'ils pussent frapper, et se tenir au poste qui leur était assigné. S'ils étaient culbutés par l'ennemi, il n'y avait point à craindre qu'ils désertassent; car, liés comme ils l'étaient à la glèbe, ils retournaient de toute nécessité à leurs cabanes, où le seigneur les retrouvait dès qu'il avait de nouveau besoin d'eux.

Les fantassins, combattant à découvert, restaient exposés aux



masses de fer et aux épées tranchantes des cavaliers, qui en faisaient un véritable carnage : on employait donc l'infanterie moins pour aider dans le combat que pour fournir un abri aux cavaliers, lorsque, vaincus ou fatigués, ils venaient se réfugier dans ses rangs. A la bataille de Bouvines, le comte de Boulogne avait disposé ses gens de pied en un vaste cercle, dans lequel il se retirait lorsqu'il se sentait las de combattre, pour reprendre haleine derrière cette palissade vivante.

Il est probable qu'en Espagne quelque organisation meilleure avait été suggérée par la nécessité d'opposer aux Sarrasins des masses compactes. Le peu de traditions qui nous sont restées de ce pays nous y montrent cependant que la valeur personnelle y tenait le premier rang. Et ce qui fit admirer le Cid, ce fut moins l'habileté savante d'un général d'armée que la bravoure aventureuse d'un rude batailleur (*campeador*). Dans les croisades, les fantassins acquirent de l'importance individuelle, tant comme soldats de Dieu que comme moyen d'opposer l'union au nombre, la discipline à l'enthousiasme. Il devint donc indispensable alors de mieux ordonner les piétons, de les exercer, de disposer pour eux des magasins, de leur payer une solde, de leur assigner des quartiers et des drapeaux communs. L'exemple des Ottomans, qui introduisirent les janissaires, enseigna aux Européens à former des armées régulières. Les ordres religieux militaires durent adopter d'abord un ensemble d'exercices et de mouvements, grâce auxquels ils l'emportèrent sur les autres troupes. Nous voyons aussi revivre à cette époque l'art des siéges, avec des moyens semblables à ceux des anciens; mais l'effort principal s'y faisait encore en sacrifiant un grand nombre de gens de pied. Les croisades apprirent aussi à se réunir en masses nombreuses, et c'est de ce moment que reparaissent les gros bataillons. Les héros de ces expéditions ne sont cependant jamais vantés comme d'habiles capitaines, excepté dans le poëme fabuleux du Tasse.

Si l'invention du carroccio fut une tentative qui eut pour but de mettre quelque ordre dans les rangs des nouveaux affranchis, elle atteste qu'il n'en existait point alors de meilleure. Mais il devait y avoir eu progrès dans les communes, surtout en Lombardie, puisque les milices bourgeoises purent y résister à l'habileté guerrière des Frédéric, et soutenir le choc de la cavalerie allemande.

Les chefs de bandes (*condottieri*) surent mieux exercer les corps qu'ils recrutaient, ce qui fit leur fortune et leur renommée. En effet, des hommes adonnés par choix au métier des armes devaient en posséder nécessairement les qualités essentielles, excepté le véritable courage, qui ne naît qu'avec le sentiment du devoir. La force toutefois consistait encore pour eux dans la cavalerie et dans le poids de l'armure, quand une invention nouvelle vint changer la face de la guerre (1).

Poudre à canon.

Le *natron* ou *nitron* des anciens était une substance saline simple; mais ils ne connurent pas le véritable nitre ni ses effets, non plus que la fabrication du sel de nitre, c'est-à-dire, la transformation du nitrate de chaux en nitrate de potasse. Peut-être la connaissance en vint-elle à l'Europe de l'Inde et de la Chine, où il se rencontre préparé par la nature, et où l'on savait déjà, très-probablement, la manière de le mélanger avec du charbon. Géber-ben-Haïan, chimiste arabe, nous apprend que sa nation connaissait le sel de nitre au huitième siècle; le moine Roger Bacon indique comment il doit être préparé pour en faire des feux d'artifice, lorsqu'on veut obtenir une grande détonation.

Mais qui apprit à mélanger soixante-quinze parties de cette substance avec quinze et demie de charbon et neuf et demie de soufre, pour produire la poudre? C'est ce qu'on ignore. Le moine allemand Schwartz, qui, dit-on, aurait fortuitement trouvé cette combinaison, paraît devoir être rangé parmi les êtres fabuleux. Il est plus probable que le secret en a été apporté par les Arabes, qui le tenaient de la Chine. Comme ce peuple touchait à la chrétienté sur plusieurs points, les procédés chinois s'y introduisirent de différents côtés; aussi voyons-nous la fabrication de la poudre apparaître tout à coup en divers lieux, sans qu'il soit fait mention de son inventeur.

(1) Voyez C. PROMIS, *Dissertations* ajoutées au *Trattato d'architettura civile e militare* de FRANCESCO DI GIORGIO MARTINI, Turin, 1841.

OMODEI, *Dell' origine della polvere da guerra.* Actes de l'Académie de Turin, XXXIX.

GREEN, *Traité de la nature, des principes et de la fabrication des différentes espèces d'armes à feu*, Londres, 1835.

G. H. DUFOUR, *Mém. sur l'artillerie des anciens et sur celle du moyen âge*, Genève, 1840.

MORITZ MEYER, *Technologie des armes à feu.*

SKELTON, *Specimens of arms and armours.*

Nous avons déjà vu les canons employés par les Chinois contre les Mongols en 1232, au siége de Caï-Fung (1), et ensuite par les Arabes dans les batailles livrées en Espagne. Après beaucoup de discussions, il paraît démontré qu'ils furent connus par les chrétiens dans les vingt premières années du quatorzième siècle. Ils sont mentionnés avant 1316 par George Stella, auteur officiel d'une histoire de Gênes; puis il est parlé, dans un document florentin de 1325, de balles de fer et de *cannones de metallo* (2) : tant il est faux qu'on s'en soit servi pour la première fois en Italie, dans la guerre de Chioggia. Les Français s'en servirent en 1338, à Puy-Guillaume (3). Villani parle, à l'époque de la bataille de Crécy (1346), comme d'une chose qui n'était déjà plus nouvelle, « des « bombardes qui faisaient trembler la terre avec un tel fracas, qu'il

(1) Les canons dont il est parlé antérieurement n'étaient que des flèches embrasées. On sait que, plus tard, les Chinois furent redevables aux jésuites de quelque amélioration dans l'art de fondre les canons.

(2) Dans les Archives des *Riformazioni* de Florence, on trouve cette disposition du 11 février 1326 : *Item possint dicti domini priores artium, et vexillifer justitiæ, una cum dicto officio duodecim bonorum virorum, eisque liceat nominare, eligere et deputare unum vel duos magistros in offitiales et pro offitialibus ad fatiendum et fieri fatiendum pro ipso comuni* PILAS SEU PALLOCTAS FERREAS ET CANNONES DE METALLO PRO IPSIS CANNONIBUS ET PALLOCTIS, *habendis et operandis per ipsos magistros et offitiales et alias personas in defensione com. Flor. et castrorum et terrarum, quæ pro ipso comuni tenentur, et in damnum et prejuditium inimicorum, pro illo tempore et termino et cum illis offitio et salario, eisdem per comune Flor. et de ipsius comuni pecunia per camerarium camere dicti comunis solvendo illis temporibus et terminis, et cum ea immunitate et eo modo et forma, et cum illis pactis et conditionibus, quibus ipsis prioribus et vexillifero et dicto offitio XII bonorum virorum placuerit.*

Dans les registres publics de Lucques on trouve, sous la date du 23 août 1382 : *Cum per commissarios Lucani comunis ordinatum fuerit quod pro munitione et tuitione civitatis Lucanæ fierent quatuor bombardæ grossæ, et sic per Johannem Zappetta de Gallicano jam duo fabricatæ sint, et in civitate Lucana ductæ; et denariis egeat præfatus Johannes pro fabricatione et constructione reliquarum*, etc.

Le 27 octobre 1470, Paul Nicolini demandait la permission de bâtir, à Pétraio, un édifice à eau pour aleser des canons (*épingares*). *Memorie Luchesi*, II, 221.

(3) Du Cange, *Gloss. ad Bombard.*, a trouvé cette mention dans les registres de la cour des comptes : *A Henri de Faumechon, pour avoir pouldre et aultres choses necessaires aux canons qui estoient devant Puy-Guillaume.*

« semblait que Dieu tonnât, non sans grande destruction de gens « et de chevaux (1). »

Nous trouvons donc que les Français firent usage de l'artillerie en 1338; les Espagnols, en 1343; les Anglais, en 1346. Il est rapporté qu'une poudrière sauta à Lubeck en 1361 (2). A l'époque de la guerre de Forli en 1358, les troupes papales se servirent de bombes, et il y avait une fonderie de canons à Saint-Archange en Romagne. En 1376, André Redusio donna une description exacte de la bombarde (3). Les Ottomans employèrent l'artillerie en 1384, et les Vénitiens s'en servirent, la même année, contre Léopold d'Autriche, puis dans la guerre de Chioggia. Selon Corio, Jean Galéas possédait déjà, en 1397, trente-quatre pièces d'artillerie, tant de gros que de petit calibre. Elmham, dans la Vie de Henri V, dit qu'en 1418, lorsqu'une armée anglaise assiégeait Cherbourg, les assiégés lancèrent des boulets de fer rouge pour brûler les baraques du camp (4). Les Polonais connurent plus tard ces instruments de destruction. Les Russes se servirent de canon en 1482, au siége de Felling en Livonie, et les Suédois, treize ans plus tard. En 1488, Ivan III Vasiliévitch, vainqueur des Tartares, appela à Moscou le Génois Paul Bosio pour y fondre des canons, dont l'un, transporté dans le Kremlin, fut nommé, à cause de sa grosseur, l'empereur des canons (*czar pouska*).

Les canons furent employés, dans l'origine, conjointement avec les autres engins de guerre. Ils étaient faits de lames de métal enchâssées dans des douves de bois, que retenaient des cercles en fer. Plus tard on en fondit en fer de différentes formes; puis, lorsqu'on en eut reconnu le défaut, on eut recours à un alliage de cuivre et d'étain. Au commencement du quinzième siècle, le plus gros canon ne dépassait pas le poids de cent quinze livres; mais, vers 1470, il en apparut de gigantesques. Allegretto Allegretti, qui

(1) *Storie*, XII, 67.

(2) *Chronica Slavica*, page 208.

(3) *Est bombarda instrumentum ferreum cum trumba anteriore lata, in qua lapis rotundus, ad formam trumbæ habens cannonem a parte posteriori secum conjungentem, longum bis tanto quanto trumba, sed exiliorem, in quo imponitur pulvis niger artificialis cum salnitro et sulphure, et ex carbonibus salicis per foramen cannonis prædicti versus bucam*, etc. De bellicis Machinis Mss.

(4) *Massas ferreas rotundas igneis candentes fervoribus a saxivomorum faucibus studuerant emittere.* Page 155.

écrivait à Sienne en 1478, s'exprime ainsi : « On a essayé notre « grosse bombarde en deux morceaux, faite par Pierre dit Cam- « pana. Elle a eu tout sept coudées et demie de long, savoir : le « tube, cinq coudées ; et la culasse, deux et demie. Le canon pèse « quatorze mille livres, et la culasse onze mille, en tout vingt-cinq « mille livres ; elle lance de trois cent soixante-dix à trois cent « quatre-vingts livres de pierre, selon la pierre (1). » Il parle ensuite de la bombarde du pape, longue de six coudées et un tiers, et contenant trois cent quarante livres de balle. On donnait parfois à une pièce, indépendamment du nom formidable qu'elle recevait (2), des figures extravagantes, comme à celle que l'on voyait dans le château de Milan, coulée en fer « en forme de lion, telle- « ment qu'à la voir on aurait cru voir un de ces animaux gisant (3). » On imprimait même sur les boulets des caractères ou des figures, ce qui nuisait à la justesse du tir. Les pièces variaient aussi dans leur construction ; et la serpentine, la couleuvrine, le fauconneau, le basilic, l'aigle, le gerfaut, l'aspic, le saute-martin, le chasse-corneille, etc., indiquaient différents genres de canon, auxquels plus tard on ne s'avisa que de donner le même calibre.

Comme on ne songeait d'abord à obtenir des canons que des effets égaux à ceux des catapultes, des mangonneaux et des autres machines de la balistique ancienne, dont on raconte des merveilles (4), on croyait arriver mieux à ce résultat en les faisant d'une grosseur énorme. Si nous écartons même les assertions trop vagues, nous trouvons l'énonciation précise de projectiles démesurés, qui plus généralement étaient en pierre, mais parfois aussi de fer et de bronze (5). Il est rapporté qu'il se fabriqua à Tours une bom-

(1) *Rer. Ital. Script.*, t. XXIII, 794.

(2) La Vipère, la Lionne, la Ruine, l'Éléphant, le Buffle, le Deluge, le grand Diable, le Tremblement de terre, Plus-de-mots, etc.

(3) Filarète.

(4) Au siége de Zara, en 1346, il fut lancé des pierres de 3000 livres. Les Génois firent jouer au siége de Chypre, en 1373, une machine qui lançait de 12 à 18 *cantari* de 150 livres chacun (la livre vénitienne est 0,477 de la livre métrique : c'étaient donc 1287 livres à Chypre, et 1431 à Zara). Ce siége coûta à la république plus de trois millions de ducats, c'est-à-dire dix-huit millions de francs.

(5) Il est parlé en 1405 de bombardes qui lançaient des boulets de 4 à 500 livres (Sanuto, XXII, 817) ; d'une pièce de 530 livres en 1437 (Neri Capponi, XVIII, 1285) ; d'une autre de six *cantari* génois en 1420 (J. Stella, XVII,

en campagne. C'est pourquoi ils restèrent sans grande importance dans tout le cours du quinzième siècle, et ne firent pas encore changer les tours rondes et les simples fossés des fortifications pour le système des bastions anguleux et des ouvrages avancés. L'énorme canon que Mahomet II dirigea contre Constantinople ne tirait que sept fois par jour; il n'en éclata pas moins, et l'on regarda comme admirable l'idée qu'eut son constructeur de le rafraîchir après chaque coup avec de l'huile. On signala comme un grand événement que François Sforce eût tiré soixante coups de bombardes en une nuit (1), et qu'au siége de Scutari, en 1478, onze canons eussent tiré cent quatre-vingt-huit coups, nombre inouï jusqu'alors. Au milieu même du seizième siècle, l'escadre française et l'escadre anglaise qui combattaient dans la Manche tirèrent vanité d'avoir échangé en deux heures trois cents coups de canon. Cela paraît étrange aujourd'hui, lorsqu'on songe qu'un vaisseau peut lancer deux mille livres de fer à la minute, et continuer son feu durant deux heures. On arriva, au seizième siècle, à dénommer les pièces d'après l'ampleur des bouches, et ensuite à les diviser en deux espèces, les couleuvrines et les canons, les unes plus longues et les autres plus courts.

Sigismond Malatesta de Rimini fabriqua, en 1460, les bombes de bronze, formées de deux hémisphères réunis par des bandes de fer, avec une mèche à l'orifice, et qui se lançaient avec des mortiers à culasse en forme de cloche. En 1524, Jean-Baptiste della Valle de Venafro enseigna à fondre ces globes creux, appelés grenades : c'est donc à tort qu'on les dit employés, pour la première fois, au siége de Wachtendonk en 1588 (2).

Les mines usitées chez les anciens et dans le moyen âge étaient des routes souterraines pratiquées pour pénétrer dans les places, ou des galeries construites pour saper les fondements des tours et des murailles, que l'on faisait ainsi s'écrouler. On songea promptement à y employer la poudre, et la première idée en vint en 1405, pendant le siége de Pise; mais cette innovation n'eut, pour

(1) J. SIMONETTA, X, 432.

(2) L'ambassadeur vénitien André Gussoni écrivait ce qui suit : « Le duc « Cosme de Toscane se plaît aux feux d'artifice, et il a le moyen de faire une « balle d'un si grand art, que, sortie de la pièce, elle se brise où l'on veut, « soit près, à trente coudées de distance, soit à moitié route; et partout où elle « atteint et éclate, elle cause une grande mortalité de gens. »

le moment, ni effet ni suite. Les théoriciens proposèrent les mines à diverses reprises; mais les Génois furent les premiers à les pratiquer au siége de Sarzanello en 1487. Après eux, les Espagnols les employèrent, perfectionnées par l'illustre et malheureux Pierre Navarro pour faire sauter le château de l'Œuf à Naples, en 1503.

Charles Brise, bombardier normand, est donné par Davila comme l'inventeur de l'artillerie légère; mais nous la voyons déjà employée, en 1468, à la bataille de Molinella. Les Français fabriquèrent des canons légers, montés sur affûts à roues, qu'un soldat pouvait même porter. Ils en employèrent, dans la guerre d'Italie, de très-faciles à manœuvrer, faits d'un tube en cuivre de l'épaisseur d'un écu, et enfermés dans un étui en bois revêtu de cuir. Ces canons étaient traînés par une paire de bœufs, et un attelage pareil tirait le chariot qui portait les boulets de pierre et les autres munitions. Les boulets de fer ne devinrent usuels qu'en 1500.

On pensa de bonne heure à mettre des bombardes sur les vaisseaux (1). Des boulets rouges furent lancés contre Henri V, en 1418, au siége de Cherbourg. On rencontre les pétards dans le cours des guerres civiles de France, et ils sont d'abord employés par les huguenots au siége de Calais en 1580; cinq années après, Lesdiguières s'en servit utilement pour s'emparer de Montélimart et d'Embrun. L'artillerie fit ensuite des progrès pendant la guerre de trente ans. Gustave-Adolphe avait trois cents pièces de

(1) On trouve dans les Archives des Médicis, rangée 45, l'original de la lettre suivante de Ferdinand, roi de Naples, à Laurent le Magnifique (ap. GAYE):

Rex Siciliæ.

Magnifice vir, amice mi carissime,

Ayant ouï dire que dans l'arsenal de cette seigneurie il y a un constructeur, nommé maître Joanni, qui a nouvellement trouvé une certaine nature de navires qu'il appelle *arbatrocti*, lesquels portent des bombardes tirant des pierres de CCL livres, nous avons eu plaisir à apprendre cette invention, et nous aurions fort à cœur d'en voir l'effet. En conséquence, nous vous prions de vouloir nous envoyer ledit maître Joanni, pour montrer aux nôtres le genre de coupe desdits navires, afin que nous puissions en faire construire un à lui ou aux nôtres, pour notre satisfaction; car en cela vous nous ferez grand plaisir, etc., etc.

Datum in civitate Caleni (Calvi) *XIII jan.* 1488.

REX FERDINANDUS.

Joannes Pontanus.

canon sous les murs de Nuremberg; Napoléon, treize cent soixante-douze en Russie, et beaucoup plus à Bautzen et à Lutzen. L'obusier, mortier perfectionné, qui lance des projectiles creux par un tir droit ou curviligne, se trouve employé, en 1693, à la bataille de Nerwinde; celui de Bélidor fut essayé au siége d'Ath en 1697, et, en 1779, la caronade, long mortier inventé par Robert Melville.

Le caprice des maîtres fondeurs détermina la grosseur et la longueur des tubes, jusqu'à ce qu'on songeât à les réduire à un calibre précis et uniforme. On distingua par suite les pièces de rempart de celles de campagne, pour lesquelles une aussi grande solidité était un embarras inutile. Frédéric de Prusse tira un grand parti de l'artillerie de campagne dans la guerre de 1741. Les Autrichiens apprirent de lui à s'en servir; mais les Français s'opiniâtraient dans l'ancien système, persuadés que plus la pièce est grosse et longue, plus elle a de portée et de justesse. Ce fut seulement en 1776 qu'après des expériences réitérées, Vaquette de Gribeauval distingua aussi en France l'artillerie de siége de celle de campagne, et réduisit les batteries à l'unité de tactique, c'est-à-dire, à un nombre déterminé de bouches à feu et de caissons.

On s'est beaucoup ingénié pour rendre l'artillerie plus meurtrière : les boulets rouges, que l'on vit pour la première fois au siége de Cherbourg en 1418, furent employés par les Polonais en 1575; peu auparavant, Valturo avait proposé de lancer des globes de bronze remplis de poudre. Williams Congrève inventa les fusées, dont le premier essai jeta l'épouvante dans Copenhague (1807). On annonce actuellement de formidables canons destinés à décider plus promptement la première guerre qui éclatera.

Jean de Bourgogne avait dans son armée quatre mille *canons à main*, et les Suisses dix mille à Morat. C'est sous ce nom que sont désignés d'abord le mousquet et l'arquebuse, substitués à l'arbalète pour lancer de petits projectiles. Placés d'abord à demeure sur les fortifications, on les rendit ensuite portatifs (1). Arquebuses. Mousquets.

(1) Avant l'invention de la poudre, on appelait mousquet une arme de tir, ainsi nommée d'une espèce d'épervier (l'*émouchet*), qui lui-même tire son nom de son instinct à donner la chasse aux mouches. On trouve déjà le mousquet en 1378, et il perçait les cuirasses à trois cents pas, en lançant des balles de deux onces. Jean-Jacques Wallhausen, grand capitaine qui écrivait en 1615

On lit dans la chronique de Forli, du chanoine Giuliano, qu'en 1331 les bannis de cette ville *balistabant cum sclopo versus terram;* la chronique d'Este raconte, à l'année 1334, que le marquis Renaud d'Este *præparari fecit* (contre Bologne) *maximam quantitatem sclopetorum, spingardarum,* etc. En 1346, la tour qui est en tête du pont sur le Pô était garnie d'arquebuses. En 1381, le conseil municipal d'Augsbourg envoya trente mousquets à l'armée des villes impériales, alors en guerre contre les nobles de Franconie, de Souabe et de Bavière. En 1422, l'empereur Sigismond emmena en Italie cinquante mousquetaires; en 1449, les Milanais en comptaient vingt mille dans leur milice.

Les premiers mousquets furent un tube de bronze, puis de fer, avec une lumière où s'appliquait une mèche, dont le feu embrasait la poudre de l'amorce. Afin d'éviter le recul, on y adapta un rebord qui s'appuyait contre une fourchette en fer, sur laquelle on fixait l'arquebuse (1) pour la décharger.

Comme les fantassins avaient à tenir l'arme d'une main et la fourchette de l'autre, on dut adapter la mèche dans la gueule d'un petit dragon, qu'un ressort faisait abattre sur la poudre du bassinet. La machine pesait environ cinquante livres, ce qui la rendait très-difficile à manœuvrer (2). Les premières armes faites de

sur l'infanterie, puis en 1616 sur la cavalerie, parle en détail du maniement de cette arme.

Les divers passages les plus anciens concernant les armes à feu ont été recueillis par Samuel Meyrick dans un mémoire inséré dans l'*Archéologie* de la Société des antiquaires.

Voy. aussi L. LALANNE, *Essai sur le feu grégeois et sur l'introduction de la poudre à canon en Europe, et principalement en France,* dans les Mém. de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres, Paris, 1843.

(1) *Haken-büchse*, bombarde à crochet.

(2) « L'arquebuse à feu, dite autrement à corde ou à mèche, était employée par les arquebusiers tant à cheval qu'à pied. Ils portaient, les jours de faction, dix à douze morceaux de corde cuite suspendus à leur baudrier ou enfoncés dans leur ceinture, et dont ils tenaient toujours entre leurs mains un allumé d'un bout ou de tous deux. Voici comment ils faisaient feu. Après avoir chargé l'arquebuse et en avoir tourné le bout vers l'ennemi, en ayant la crosse sous le bras droit, ils prenaient avec la main droite un des bouts allumés de la corde qui pendait alors de la gauche, et le plaçaient dans le serpentin; découvrant ensuite le foyer où était l'amorce, et ajustant le serpentin à l'arquebuse, ils portaient le feu de la corde sur le pulvérin, qui allumait la charge à l'intérieur. » GRASSI.

cette manière parurent vers 1480. Les troupes de Charles-Quint et de Léon X en firent usage contre Parme en 1521; elles devinrent ensuite communes dans la guerre des Pays-Bas.

Il faut ajouter que la fabrication de la poudre et des canons d'arquebuse était mauvaise, et qu'on ne savait ni entretenir le feu, ni employer le fusil comme arme défensive; aussi ne renonça-t-on pas aux anciennes armes : le Suisse n'aurait pas, pour les nouvelles, déposé sa pique, ni l'Anglais son arc. Nous possédons un traité manuscrit du Milanais Lampo Birago, sur la manière de faire la guerre aux Turcs, où il donne la préférence à l'arbalète sur le mousquet, attendu que ce dernier n'est bon que pour servir de près, et lorsqu'on est commodément placé; qu'il se charge mal en bataille, et s'ajuste plus mal encore; que l'humidité gâte la poudre et éteint la mèche; qu'il ne porte pas plus loin que l'arbalète, et laisse le soldat sans défense tandis qu'il le charge. C'étaient là des défauts qu'il fallait faire disparaître, comme on y parvint peu à peu. Aussi le nombre des arbalétriers alla-t-il en diminuant, tandis que celui des arquebusiers s'accrut. Cependant Charles-Quint menait encore des arbalétriers à cheval pour combattre les Barbaresques. Fourquevaux préférait également les arcs et les arbalètes aux arquebuses (1), et de grands hommes de guerre restèrent de cet avis tant que la baïonnette ne fut pas venue s'adapter, en fer de lance, au bout du canon.

L'invention des armes à feu fit en outre crier à la lâcheté et à l'inhumanité : on prétendit qu'elle détruirait la race humaine; qu'en attendant elle détruisait l'héroïsme, le dernier manant pouvant donner la mort au champion le plus vaillant et le mieux aguerri. Il est vrai du moins que l'arme nouvelle mit sur un pied d'égalité redoutable le vilain et le baron, qui jusqu'alors l'avait impunément foulé aux pieds de son destrier, bardé de fer.

Voilà pourquoi les armes à feu se perfectionnèrent lentement. La carabine paraît due aux Arabes; d'autres disent aux Calabrois, qui en armaient des barques dites *carabes*. Dans la guerre de Picardie en 1559, Henri II de France avait un corps de chevau-légers qui en était pourvu. Les Espagnols se servaient déjà de car-

(1) *Instruction sur le fait de la guerre*, I, 4.

touches en 1567 (1). Le fusil, ou chien, fut inventé à Nuremberg en 1517, c'est-à-dire qu'au lieu de la mèche, on plaça dans la gueule du serpent un silex, d'où jaillissait l'étincelle, quand la roue d'acier, montée au moyen d'une clef, venait à tourner en dessous et mettait le feu à l'amorce. Ce mode devait avoir aussi beaucoup d'inconvénients, car on n'abandonna la mèche qu'en 1703, lorsque, d'après le conseil de Vauban, on eut substitué la baïonnette aux piques de l'infanterie. On sait que, presque jusqu'à la fin du siècle passé, la France seule possédait le secret de tailler les pierres à fusil avec assez de facilité pour pouvoir les vendre à très-bas prix.

Il était impossible avec le mousquet de tenir contre la cavalerie, tandis qu'on voyait les Bohémiens et les Suisses l'enfoncer avec leurs piques. On chercha donc à combiner l'une et l'autre arme; et c'est à quoi l'on parvint avec la baïonnette, inventée à Bayonne en 1640. On la plaça d'abord dans le canon, ce qui avait l'inconvénient d'empêcher la décharge du fusil, et d'être d'une exécution difficile au moment d'une charge soudaine de cavalerie; mais, en 1681, on fit des baïonnettes à virole, c'est-à-dire, avec le manche creux, et, dans le courant du dernier siècle, à douille entaillée à la manière actuelle.

La baïonnette fut employée pour la première fois, comme arme décisive, sous le commandement du duc de Lorraine, au siége de Bude, le 2 septembre 1686; et depuis lors on reconnut de plus en plus l'importance d'une invention qui résolvait le grand problème de réunir en une seule arme les moyens de combattre

(1) Elles n'étaient pas inconnues en Italie, car Jean-François Morosini, ambassadeur de Venise en Savoie, écrivait ce qui suit à la Seigneurie en 1570:

« Outre les marins que son excellence (Emmanuel-Philibert) embarque sur ses galères, elle a coutume d'y mettre jusqu'à quatre-vingts ou cent soldats pour combattre. Elle fait prendre à ceux-ci deux arquebuses chacun, avec une préparation de cinquante charges, arrangées avec la poudre et la balle ensemble, bien serrées dans un papier; de manière qu'aussitôt l'arquebuse déchargée, il n'y a autre chose à faire pour la charger de nouveau qu'à mettre en une seule fois ce papier dans le canon, avec une promptitude incroyable. Un des forçats habitué à cette tâche sur chaque banc, s'en acquitte lorsqu'il en est besoin; ainsi, tandis que le soldat s'occupe de décharger son arquebuse, le forçat a déjà chargé et préparé l'autre, de manière que, sans aucun intervalle de temps, les arquebusades pleuvent, au grand détriment de l'ennemi. » *Rapp. d'amb. vén.*, série II, t. II, p. 135.

de loin et de près; à la fois de tir et de main, elle réduisait l'infanterie à un seul système, avec un armement unique, en n'exigeant que peu d'espace et de mouvements, et en égalisant les forces physiques entre les soldats.

A l'époque où commença l'emploi des armes à feu, de même qu'on augmenta considérablement l'épaisseur des murailles, de même les chevaliers renforcèrent leur armure, à tel point qu'au dire d'un contemporain ils ressemblaient à des enclumes. Mais on ne tarda pas à s'apercevoir que leur masse nuisait à l'agilité, sans profiter à la défense. A la suite surtout des innovations suggérées par George Basta, les cuirasses furent abandonnées aux commandants en chef et à un corps distinct; alors s'accrut la difficulté de tenir ferme dans une position, et les batailles devinrent plus expéditives.

Gustave-Adolphe donna des gibernes à son infanterie en 1620; mais il paraît qu'une poudre plus fine que celle de la charge se mettait dans le bassinet: ce fut seulement en 1744 qu'il fut prescrit, en France, d'employer pour l'amorce la poudre même de la cartouche.

On trouve, dès 1550, les pistolets, ainsi nommés, dit-on, de Pistoie, où ils furent inventés.

Déjà, à cette époque, s'était introduit l'usage d'enchâsser dans un fût en bois les arquebuses et les mousquets. On croit que la baguette pour les charges fut inventée par Mocchetto Veletri en 1526; les Prussiens commencèrent, en 1703, à se servir de baguettes en fer. On faisait anciennement partir le coup au moyen du choc de la marteline sur la pierre à feu; mais, en 1777, on établit en France le fusil tel qu'il a servi, sauf quelques modifications, dans toutes les guerres de l'empire.

Nous ne parlerons pas ici des nombreux systèmes d'artillerie essayés à toutes les époques, et à l'adoption desquels les gouvernements doivent apporter d'autant plus de circonspection, qu'ils n'ont pour but qu'une plus grande extermination d'hommes, et que, six mois après qu'ils ont été employés par une puissance, ils deviennent communs à toutes. Au commencement du dix-neuvième siècle, on pensa à appliquer la vapeur aux armes. La proposition en fut faite, en 1805, par Chasseloup: Gérard l'exécuta en 1814; Perkins, en 1823, et le Silésien Besetzny, en 1826. Perkins put lancer, à la minute, quatre cents balles qui, à la distance

de trente-trois mètres, allaient s'aplatir contre une plaque de tir; ce qui lui faisait dire qu'une livre de charbon de terre produisait autant d'effet que quatre livres de poudre. Fulton, après avoir appliqué la vapeur aux vaisseaux comme force motrice, s'occupa de la faire servir à leur défense. Il construisit en conséquence une frégate dont la machine, tout en imprimant le mouvement au vaisseau, faisait rougir les boulets, agitait trois cents faux destinées à empêcher l'abordage, et lançait, en une minute, six cent soixante litres d'eau bouillante. Si jamais on arrive à perfectionner ces deux systèmes, ils offriront de puissants moyens de défense.

Mais qui s'attendrait à trouver les canons à vapeur dans les œuvres de Léonard de Vinci, ou plutôt parmi les inventions d'Archimède? Or on voit, lettre B, page 33, des manuscrits de Léonard, à la Bibliothèque royale de Paris, divers dessins de ce grand peintre, apostillés comme d'habitude, et on lit au-dessous de l'un d'eux : *Invention d'Archimède. L'architronite est une machine de cuivre fin, qui jette des balles de fer avec grand bruit et fureur. Il s'emploie de cette manière : le tiers de l'instrument est placé dans une bonne quantité de feu de charbon ; quand l'eau sera bien bouillante, serrez la vis* b , *qui est sur le vase d'eau* a , b, c; *en serrant la vis, il se débouchera en dessous, et toute son eau descendra dans la partie rougie de l'instrument; elle se convertira aussitôt en une si grande fumée, que cela paraîtra merveille, surtout en voyant la furie et en entendant le fracas de la machine. Cette fumée faisait partir un boulet qui pesait un talent.*

On voit que Léonard ne donne pas ici cette invention comme sienne, mais qu'il l'attribue à Archimède : le mot de *talent* qu'il emploie ferait même croire qu'il l'a tirée de quelque ancien livre du savant Syracusain, aujourd'hui perdu. Peut-être nous fournirait-il la preuve que la puissance de la vapeur, conquête caractéristique de notre siècle, était connue très-anciennement.

Quoi qu'il en soit, l'artillerie a pris, dans les dernières guerres, un très-grand développement. Les fusées à la Congrève ont fourni un nouvel instrument de mort, bien que leur direction ne soit pas encore bien assurée. Les obusiers de siége de Villantroys, plus puissants que les obusiers ordinaires; l'obusier de bataille des Russes, nommé lycorne; les canons à bombe de

Paixhans, le *boulet-mitraille* des Anglais, les différents modes d'affûts, sont des innovations qui attestent, dans la science militaire, des progrès égaux à ceux des autres arts. Un grand perfectionnement a été apporté récemment au fusil, par l'adoption du chien à percussion. Il est indubitable que, par la rapidité de l'effet, par l'exactitude et la portée du tir, ce système donnera une grande supériorité à la nation qui la première l'aura généralement adopté.

Combien était loin de s'attendre à de pareils résultats le moine qui, peut-être en s'occupant d'alchimie, entendit pour la première fois la détonation de la poudre ! Et pourtant cette invention devait changer la nature de la guerre, soustraire le courage à la supériorité de la force physique, relever l'autorité royale en Occident, empêcher les pays civilisés de devenir désormais la proie des barbares, et obliger ceux-ci à s'éclairer et à se policer.

Autres inventions.

Ce siècle fut encore signalé par d'autres inventions. Le médecin Arnaud de Villeneuve distilla pour la première fois l'eau-de-vie, dans le treizième siècle, et passa pour magicien. Les Belges et les Liégeois se disputent la découverte du charbon de terre : il est certain que, en 1547, les ouvriers employés à l'extraire formaient une grande partie de l'armée de Liége; mais on était bien loin alors de se douter qu'il deviendrait un des plus puissants agents de l'industrie humaine. A cette époque, commence aussi l'usage des chandelles et des cartes à jouer (1). Roger Bacon, pour grossir les lettres à la vue (ce que les anciens obtenaient au moyen d'un globe de verre rempli d'eau), eut l'idée d'armer ses yeux d'un segment de sphère. On lisait sur un tombeau, dans Sainte-Marie Majeure de Florence : *Ci-gît Salvino d'Armato, des Armati de Florence, inventeur des lunettes. Dieu lui pardonne ses péchés! An. D.* 1317. Mais d'autres attribuent cette invention au moine Alexandre de Spina, qui, peut-être, ne fit que divulguer ce procédé, tenu d'abord secret. On lit au surplus, dans le traité du *Gouvernement de la famille,* de Sandro Pipozzo de Florence, en 1299 : « Je me trouve si chargé d'années, que je

(1) Voy. tom. X, page 200.

« serais dans l'impuissance de lire et d'écrire, sans les verres « appelés lunettes (*okiali*), *trouvés nouvellement* pour la commo« dité des pauvres vieillards, quand leur vue s'affaiblit. »

Léon-Baptiste Alberti, dont nous aurons plus d'une fois à parler avec éloge, fit une caisse où, en regardant par une ouverture, on apercevait des monts et des plaines, et qui servait aussi à voir de nuit les constellations. Il aurait dès lors devancé la chambre optique attribuée à Jean-Baptiste Porta.

Nous croyons pouvoir lui attribuer l'invention des écluses ou bassins. Il y en a qui en font honneur à Léonard de Vinci, d'autres à Denys et à Pierre de Viterbe, en 1481; mais, dans le traité *De re ædificatoria*, de ce même Alberti, dédié à Nicolas V, en 1452, ce procédé est décrit tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, et il n'est pas même donné comme une chose nouvelle, mais comme déjà en usage (1). Les Hollandais ont prétendu avoir précédé en cela les Italiens, car ils reportent cette invention à l'an 1220. Mais si on lit avec attention le traité *De la fortification des écluses*, de Simon Stevin, ingénieur du prince Maurice de Nassau, imprimé en 1608, on reconnaîtra clairement, par les figures, que les écluses à deux battants qu'il décrit servaient seulement à remonter avec le flux dans les canaux qui débouchent à la mer, et non à y descendre après le reflux, comme on le pourrait avec ceux de Léon-Baptiste Alberti.

Cette invention dut être portée en France par Léonard de

(1) Livre X, c. 12 : *Claudetur aquæ defluvium cataractis, claudetur et valvis. In utrisque, latera lapidea pilarum ope firmissima debentur. Cataractæ pondus tollemus sine hominum periculo, adhibitis ad tractorium fusum rotis dentatis, quas veluti in horologio, moveamus dentibus alterius fusi ad id opus ad motum adactis; sed omnium commodissima erit valva, quæ medio sui habeat fusum statutum ad perpendiculum, vertibilem. Fuso appingetur valva quadrangula, ut pansa adsit, velut in oneraria navi quadratum explicatur velum, quod hoc suo brachio possit ad proram puppimque circumagi. Sed valvæ istius brachia erunt non coæqualia, altero enim paulo erit retractior ad digitos usque tres; nam fiet tunc quidem ut uno a puero reseretur, et rursum sponte claudatur, vincente ponderibus latere prolixiore. Duplices facito clausuras, secto duobus locis flumine, spatio intermedio quod navis longitudinem capiat, ut, si erit navis conscensura, cum eo applicuerit, inferior clausura occludatur, aperiatur superior; sin autem erit descensura, contra claudatur superior, aperiatur inferior : navis eo pacto cum ista parte fluenti evehetur fluvio secundo.*

Vinci dans les premières années du seizième siècle, et c'est aux Lombards que les Français recouraient alors pour les travaux hydrauliques les plus difficiles; c'est ainsi que frère Joconde, dominicain de Vérone, fut appelé à Paris, en 1507, par Louis XII, pour y construire le pont Notre-Dame et le Petit-Pont.

Une commodité nouvelle résulta aussi de l'établissement des postes. On rapporte que Cyrus les introduisit en Perse; elles remontent, en Chine et au Japon, à des temps beaucoup plus anciens; et les Espagnols, à leur arrivée en Amérique, trouvèrent des relais de coureurs, parfaitement échelonnés de Cusco à Lima. Auguste passe pour avoir établi le premier les postes en Europe; mais elles ne servaient qu'à transmettre régulièrement et avec célérité les ordres du gouvernement aux divers points de l'empire, alors très-étendu; outre qu'elles fournissaient la facilité de se procurer des chevaux, soit aux employés, soit à ceux à qui le gouvernement en accordait le privilége. Nous avons vu la même chose chez les Mongols. Postes.

On veut que les chevaliers teutoniques aient organisé, dès l'an 1276, la poste aux lettres à Marienhourg, et qu'ils l'aient répandue dans toute la Prusse occidentale (1). Par une ordonnance de 1464, Louis XI l'étendit à toute la France, *attendu*, y est-il dit, *qu'il est très-nécessaire à nos affaires et à celles de l'État de savoir promptement des nouvelles de toutes parts, et d'y faire savoir des nôtres quand il nous paraît utile.* Mais les deux cent trente courriers et les surveillants de leur service firent peser sur le peuple une charge nouvelle, sans qu'il en retirât aucun avantage. Les murmures qu'il fit entendre déterminèrent Louis à permettre que les particuliers se servissent des chevaux de la poste royale, et expédiassent leurs lettres par cette voie. Pendant les guerres de religion, cette facilité de communications, qui pouvait aider à répandre des idées hostiles, parut offrir du danger, et il fut défendu, sous peine de mort, d'employer des chevaux de poste. Sous Henri IV, les choses se régularisèrent: on détermina le service des courriers, et l'on fixa un tarif, d'où résulta un revenu financier. Au mois de mai de l'an 1630, furent créés des maîtres de poste et des courriers, charges héréditaires, dont la vente fut, pendant quarante-deux ans, l'u-

(1) M. MATHIAS, *Ueber Posten und Post-regale*, 1835.

nique avantage procuré au gouvernement. Sully avait vendu la charge de général des postes pour 32,000 écus ; Richelieu, en 1629, l'adjugea moyennant 350,000 ; Louvois, en 1676, réduisit en une seule administration les offices de divers départements, et les postes furent affermées à Lazare Petit pour le prix de 1,200,000 livres. Cette somme augmenta avec une telle rapidité, qu'à l'époque de la révolution les postes rapportaient au trésor douze millions par an.

Ferdinand et Isabelle, après la prise de Grenade, les établirent dans leurs États (1). En Angleterre, les communications étaient nulles à l'extérieur, très-rares au-dedans; il y avait peu de commerce et beaucoup d'ignorance. Le roi seul avait besoin d'expédier des lettres pour convoquer les barons de toutes les provinces, ce qui leur occasionnait une lourde dépense. En 1481, durant les guerres d'Écosse, Édouard V établit des courriers de vingt milles en vingt milles, qui, se passant les lettres de l'un à l'autre, pouvaient leur faire parcourir deux cents milles en deux jours. En 1548, Édouard VI fixa le prix du relais par cheval. Charles Ier songea quelque peu à faire profiter les particuliers de cette commodité; mais ce fut seulement au temps de Cromwell que les postes furent organisées. Le parlement plaça sous sa dépendance le maître général de la poste, et le monopole en fut réservé au gouvernement. Il y eut des tarifs décrétés, des exemptions attachées à certains offices; et des subtilités fiscales, qui n'ont pas duré moins de deux cents ans, se multiplièrent à l'infini. Quatre années après ces règlements (1664), les postes rapportaient 525,009 livres; en 1723, 5,040,000 francs ; en 1797, 15,175,000 francs, et beaucoup plus ensuite.

La petite poste, pour le service intérieur de la ville, ne date, à Paris, que de l'année 1759 ; elle y fut établie à l'exemple de celle de Londres, où elle subsistait déjà en 1683. Aujourd'hui, dans ces deux capitales, les facteurs sont amenés au bureau central et re-

(1) Dans les plus brillantes années du seizième siècle, le cardinal Bibiena, écrivant à Julien de Médicis, alors à Turin, lui reprochait de ne pas avoir donné de ses nouvelles au pape : « Ne vous excusez pas en disant que, vous « trouvant dans un lieu hors main, vous n'avez su par où diriger vos lettres, « car vous pouviez les envoyer à toute heure par un exprès, soit à Gênes, soit « à Plaisance. » *Lettres des princes*, tome I, page 15.

portés dans leurs quartiers respectifs au moyen de voitures *omnibus* (1).

Des Lombards introduisirent les postes en Allemagne; François Gabriel des Tassi ou Taxis, comte de la Torre de Valsassina, établit le premier, au temps de Frédéric III, une poste dans le Tyrol; son neveu François en organisa une autre de Bruxelles à la frontière de France, et une troisième de Bruxelles à Vienne. C'étaient des courriers à cheval : d'abord on ne changeait que la monture; mais par la suite on changea aussi de postillons. Ils ne

(1) Dans les bureaux de poste de ces deux royaumes, on ouvre en moins de trois heures 4,000 paquets contenant de 30 à 36,000 lettres, qui sont immédiatement reconnues, taxées, marquées, et mises en distribution. Il y a plus de célérité et de simplicité en Angleterre, où la malle parcourt six milles à l'heure, tandis qu'elle met en France 46 minutes par poste. Il suffit à Londres, dans l'administration centrale, de cinq employés supérieurs et de deux cent soixante subalternes, tandis qu'il y a trois employés supérieurs à Paris, et cinq cent dix-neuf autres de différents degrés. Il faut songer toutefois que la France a une superficie de 10,086 milles géographiques carrés, où la densité moyenne de la population est de 3,038 âmes par mille, tandis que le royaume-uni n'a que 5,544 milles, avec 3,721 habitants par mille. En outre, les communes rurales en Angleterre ne sont pas desservies quotidiennement, tandis qu'il n'y a pas un hameau en France qui ne puisse chaque jour recevoir et expédier lettres et journaux.

Il y a pour les postes, dans toute l'Angleterre, 1,719 employés, qui coûtent 2,198,300 fr., c'est-à-dire, en moyenne, 1,250 fr. chacun. En 1831, la France en avait 3,450, coûtant 4,134,000 fr., ce qui donne en moyenne 1,110 fr. pour chacun. Le nombre des facteurs était, en 1831 :

A Paris, de	390
Dans les départements	680
Dans les communes rurales	7,000
Total	8,070

Voici quel était à cette époque le mouvement quotidien des postes de	Paris.		Londres.
Lettres arrivant de l'intérieur et de l'étranger	32,000	—	35,000
Lettres de la petite poste	15,000	—	40,000
Lettres expédiées à l'intérieur et à l'étranger	70,000	—	45,000
Journaux	85,000	—	90,000
Totaux	202,000	—	210,000

Voici, dans cette même année :

	le produit brut,	les frais,	et le produit net.
Pour la France	33,889,000	18,718,000	15,171,000
Pour l'Angleterre	55,684,100	16,458,125	39,225,975

Ces proportions ont, depuis cette époque, subi des changements, à cause de nouveaux tarifs.

faisaient, dans l'origine, que le service public; puis les négociants et les particuliers purent aussi leur confier des lettres, moyennant une rétribution; alors le produit s'éleva tellement, que François, pour en conserver le privilége, s'engagea à faire gratuitement le service public des postes; et, en 1516, Maximilien I[er] lui décerna le titre de grand maître des postes dans les Pays-Bas; la diète de 1522 ordonna ensuite qu'il en serait organisé d'autres, selon les besoins. Léonard Taxis leur donna de l'extension en 1543, en les dirigeant des Pays-Bas par Liége, Trèves, Spire, le Wurtemberg, Augsbourg et le Tyrol, jusqu'en Italie et en Allemagne. Rodolphe II défendit tout autre mode de transport pour les lettres. Lamoral, baron de Taxis, eut, en 1615, la charge de grand maître des postes de l'Empire, comme fief héréditaire. Mais quand les différents États eurent reconnu le profit et la commodité des postes, ils voulurent en jouir pour leur propre compte, et en établirent de particulières, malgré les réclamations de l'empereur et des comtes de Taxis. Le congrès de Vienne maintint à ces derniers leur privilége pour vingt-trois États de la confédération. Le Danemark, la Suède et la Russie n'organisèrent de postes qu'au commencement du siècle passé.

En même temps que les postes facilitèrent les communications des particuliers, elles aidèrent les gouvernements pour les fondements de ce pouvoir central qu'ils s'efforçaient alors de constituer, et qui fut véritablement l'œuvre sociale du siècle dans lequel nous entrons. Dès lors la rapidité des relais (1) et la facilité des communications allèrent toujours croissant. L'Angleterre a récemment introduit dans ce service une amélioration notable, en adoptant le petit pain à cacheter timbré, au moyen duquel le port des lettres se trouve affranchi, ce qui épargne tout le temps perdu pour la taxe, le timbre et la recette du prix (2).

(1) Les postes anglaises parcourent aujourd'hui huit milles et sept huitièmes à l'heure, dans les directions où il n'existe pas encore de chemins de fer. Il fallait, en 1635, trois jours et trois nuits pour aller de Londres à Édimbourg; il suffit aujourd'hui de trente heures. En France, Louis XIII avait ordonné de faire une poste à l'heure; mais les stations fréquentes causaient une perte de temps égale. La révolution fit accélérer de beaucoup ce service. Il part aujourd'hui de Paris vingt-huit malles. Les facteurs ruraux ont été portés, pour toute la France, au nombre de huit mille cinq cents.

(2) Reforme de Rowland-Hill, du 17 août 1839, et ensuite du 6 mai 1840.

CHAPITRE II.

EMPIRE D'ORIENT.

La prise de Constantinople par les croisés avait semblé y réveiller la vie. Quelques grands de l'empire, arrachés à un luxe efféminé et à une oisiveté verbeuse, avaient pris les armes, et couru s'emparer de quelque lambeau de territoire. Au premier Empire de Nicée. rang des États qui s'élevèrent alors était l'empire de Nicée, fondé 1206. par Théodore Lascaris, et affermi par la défaite du sultan d'Iconium. Jean III Ducas Vatace, son successeur, grand politique 1222. dans le conseil et héros dans l'exécution, ne fléchit ni devant les nationaux, ni devant les étrangers. Vainqueur des Latins à plusieurs reprises, il assiégea par trois fois Constantinople. Il fit cultiver pour son compte une grande partie des terres restées en friche, ce qui fut pour lui une source de richesses, et un exemple pour les autres princes. L'impératrice reçut de lui en don un diadème acheté avec le produit des œufs. Il cherchait à inspirer aux siens la simplicité des mœurs et le goût des lettres. Beaucoup de Grecs, fuyant le joug des Latins, se réfugiaient auprès de lui; les nobles, au lieu de se livrer à des exactions, s'occupèrent de mettre leurs terres en valeur, et ce qui excédait les besoins en grains et en bestiaux était vendu aux Turcs.

Théodore Lascaris II, son fils, eut un règne aussi court que 1255. languissant. Soupçonneux et opiniâtre, il accusait de ses maux les magiciens et les empoisonneurs.

Jean IV Lascaris monta sur le trône après lui, sous la tutelle 1259.

Cette loi, qui a rendu uniforme le prix des lettres à l'intérieur, de quelque distance qu'elles viennent, a accru considérablement le nombre des expéditions et des produits. Dans une semaine de novembre 1839, il avait circulé, avec l'ancien système, 1,585,973 lettres; il y en eut avec le nouveau, au mois de juin suivant, 3,221,206.

On a calculé que cent vingt lettres taxées exigent trois heures pour être distribuées; il ne faut que seize minutes pour le même nombre de lettres affranchies. En 1837 et 38, le total des lettres mises annuellement en circulation dans les trois royaumes avait été de 80 à 84 millions; en 1840, il s'était élevé à 168,000,000.

de Michel Paléologue, connétable des mercenaires français, homme d'un sang illustre et instruit. Économe, affable, il était habile à se concilier l'affection, surtout celle du clergé, comme aussi à échapper aux embûches que lui tendait la jalousie des souverains, et il s'était préparé ainsi à tout oser. En effet, il ne tarda guère à obliger son pupille à l'accepter pour collègue. Puis il se fit couronner seul, et chercha à couvrir par la gloire une usurpation complète. Il déclara la guerre à Baudouin II, qui régnait alors à Constantinople ; mais, satisfait de sa condescendance à son égard, il lui accorda une trêve. Elle durait encore, lorsque le César Alexis, marchant contre les Bulgares, trouva et saisit l'occasion de surprendre Constantinople. Il y pénétra sans rencontrer la moindre résistance; Baudouin s'enfuit en Italie, et l'empire des Latins sur le Bosphore cessa d'exister. Les barons francs s'étaient retirés avec le dernier empereur; les individus obscurs restèrent dans leurs demeures, et les anciens maîtres revinrent. En entrant dans Constantinople par la porte d'Or, sous laquelle passaient les anciens empereurs à leur retour d'expéditions que l'on décorait du nom de triomphes, et qui, le plus souvent, n'étaient que des revers honteux, Michel mit pied à terre et fit porter devant lui une Vierge, comme s'il était ramené par la Mère de Dieu, de même que Périclès l'avait été par Minerve, dans Athènes. Après avoir fait crever les yeux à Jean Lascaris, il se fit proclamer empereur, et commença la dynastie des Paléologues.

Prise de Constantinople. 1261.

Paléologues.

L'empire byzantin se bornait alors, en Asie, aux provinces suivantes : la Paphlagonie, la Mysie, la Bithynie, la grande Phrygie, la Carie et une partie de la Cilicie; l'Asie Mineure était occupée presque tout entière par les sultans mongols d'Iconium; l'empire de Trébizonde se maintenait indépendant. En Europe, le royaume bulgare s'étendait de l'Hémus au Danube; la Servie, depuis ce fleuve jusqu'à Durazzo, le long du Drin-Blanc. Enfin Michel n'avait reconquis que les côtes situées au sud-est du Péloponèse.

Les Génois, qui, pour humilier les Vénitiens, avaient aidé Michel à recouvrer Constantinople, obtinrent de grands avantages avec le faubourg de Péra. Pise et Venise conservèrent d'ailleurs leurs anciens priviléges et leurs juges particuliers; le consul des Pisans, le podestat des Génois et le bailli des Vénitiens eurent le

même rang parmi les grands officiers de la couronne de Constantinople.

Le patriarche Arsène ayant excommunié Michel Paléologue comme régicide, celui-ci le déposa et le relégua sur un îlot de la Propontide, où il n'eut pour vivre que trois pièces d'or gagnées en copiant des psaumes. Joseph, qui le remplaça, releva Michel de l'excommunication; mais les partisans d'Arsène formèrent un schisme qui, à la longue, déchira l'empire. Rome favorisa l'exilé; alors Michel, pour détourner la croisade dont le menaçaient les foudres du saint-père et les instigations de Baudouin, proposa de se réconcilier avec l'Église latine. Clément IV suspendit donc les préparatifs de Charles d'Anjou, qui s'était fait céder les droits de Baudouin; de son côté, Michel, quoiqu'il trouvât de la résistance parmi les évêques, envoya des députés au concile de Lyon; et le symbole de Nicée fut chanté en grec et en latin avec l'addition du mot *filioque*, sujet du différend. Mais peu de personnes voulurent reconnaître le nouveau patriarche Jean Vaccos, dont se sépara la plus grande partie du clergé et de la nation, en dépit des emprisonnements et des supplices. Michel louvoya donc; et le pape, l'accusant de perfidie, l'excommunia, mesure dont il resta malheureux jusqu'à sa mort. 1282.

Arsène.

Andronic II, qui lui succéda, chassa Vaccos, et lui substitua George de Chypre, sa créature, en destituant les évêques qui avaient adhéré à la réunion; de là des querelles qui, de l'école passaient sur la place publique et à la cour. Ce n'est pas qu'en Orient on vît jamais entre le sacerdoce et le trône cette opposition qui remua l'Europe; les patriarches, au contraire, y étaient toujours dans la dépendance du souverain; tellement que cette Église n'eut jamais ni un droit canonique propre, ni un recueil de décrétales, attendu qu'elle ne reconnaissait pas dans le chef de l'Église le droit d'émettre des décisions (1); mais l'élection du patriarche devenait d'une haute importance, à cause de la position éminente qu'il occupait : aussi les factions s'en mêlaient-elles activement, luttant, non comme en Occident pour la liberté de l'Église, mais pour des ambitions cléricales et le triomphe d'un parti. Les

(1) Sous Andronic le Jeune, le moine Matthieu Blastares composa un ouvrage élémentaire pour faciliter l'étude des lois ecclésiastiques publiées par les conciles et les empereurs. Cette *Exposition* (σύνταγμα), sous forme alphabétique, est la source de tout ce que nous savons concernant l'Église grecque.

arsénites exposèrent qu'au temps du concile de Chalcédoine les prélats avaient placé une copie du décret contre Eutychès dans la châsse de sainte Euphémie, et que la sainte, ayant ouvert la main, la prit, la baisa, et la restitua aux évêques. Ils demandèrent donc que cette épreuve fût renouvelée dans les circonstances présentes, et obtinrent de la faire sur le corps de saint Jean Damascène.

Andronic ayant appelé à Constantinople Michel-Ange Ducas Comnène, prince d'Épire, donna ordre de l'arrêter; mais comme il s'enfuyait, il fut tué par ceux qui le poursuivaient, et avec lui finit encore un des États nés de la conquête des Latins. Restait Chypre, donnée par Richard Cœur de Lion à Guy de Lusignan, dont les descendants conservèrent quelque temps cette couronne, et en transmirent ensuite le titre à différentes familles.

C'est à cette époque que les Turcs se montrèrent pour la première fois en Europe. Azzeddin Kai-Kaous, dépossédé par Kilidjc-Arslan, sultan des Seldjoucides d'Iconium, s'expatria avec douze mille Turcs, et s'établit, du consentement de l'empereur, au lieu appelé encore Tartaria Dobroudjé, entre Silistrie et les bouches du Danube. De là il jeta les yeux sur la cité impériale; mais Michel, qui l'apprit, le condamna à mort. Azzeddin prit la fuite, et s'en alla demander asile et secours au gengiskhanide Berké-Khan, qui, passant le Danube sur la glace, s'approcha de Constantinople, et emmena toute cette colonie dans la Crimée. Un millier de Turcs restés dans la ville reçurent le baptême, et furent enrôlés dans la garde des Turcopoles, ou Turcs convertis. Mais ceux qui avaient conservé leur liberté commencèrent à faire des conquêtes sur l'empire, ce qui décida Andronic à prendre à sa solde les Almogavares ou aventuriers.

Almogavares.

Les troupes mercenaires étaient, au moyen âge, le fléau que la guerre laissait à la paix, comme aujourd'hui les dettes publiques, et les impôts destinés à les éteindre. Les Catalans, habitués à combattre les Maures dans leur patrie, avec peu de besoins et un courage farouche, s'habituaient au sang et au pillage; puis, lorsqu'ils ne trouvaient plus chez eux à se gorger de butin, ils allaient chercher aventure à la solde des étrangers. Quelques-uns d'entre eux s'en vinrent avec le roi d'Aragon arracher la Sicile aux Angevins. Quand cette guerre eut pris fin, il voulut les renvoyer dans leur patrie; mais ils lui répondirent qu'ils étaient libres; et, après avoir ravagé l'île pour leur propre compte, ne connaissant

d'autre patrie que leur camp, d'autres biens que leurs armes, d'autre vertu que la valeur, ils offrirent leurs services à l'empereur grec. Des hauts-de-chausses en cuir, un sac pour mettre leur pain et leur batte-feu, une résille de fer sur la tête, un petit bouclier, l'épée et quelques javelots, formaient tout leur équipement; mais on disait qu'un Catalan pourfendait d'un coup le cavalier et le cheval; leurs femmes même montraient une énergie farouche. Ils avaient pour chef Roger de Flor, né d'un gentilhomme allemand de la cour de Conradin, et d'une fille noble de Brindes. Devenu chevalier du Temple à l'époque de la prise de Saint-Jean d'Acre, il s'appropria les richesses de son ordre, et, s'adonnant à la piraterie, devint l'amiral le plus puissant de la Méditerranée (1).

Avec dix-huit galères, quatre gros vaisseaux et huit mille aventuriers, il fit voile de Messine pour Constantinople; et les Génois s'étant permis de rire de ces étranges figures, il les fit massacrer. Aux termes de conventions scellées de la bulle d'or, 1303.
il obtint pour logement un palais, pour femme, une nièce de l'empereur, et le titre de grand-duc de Romanie. Ayant attaqué les Turcs, il en tua trente mille dans deux batailles, et fut proclamé le libérateur de l'Asie; mais de pareils libérateurs sont plus à redouter que l'ennemi. Ces farouches Catalans, se considérant comme maîtres de la vie et de la fortune d'une population désarmée, ne lui épargnaient aucune avanie, et attentaient à l'honneur, aux biens, à l'existence des habitants. Andronic ne pouvait que s'affliger des plaintes qui frappaient son oreille, obligé qu'il était de subir les prétentions insatiables de ces aventuriers, et, pour subvenir à leur entretien, de grever ses sujets, d'altérer les monnaies, de diminuer d'un tiers le traitement des employés. Il se vit ensuite contraint de donner le titre de César à Roger, qui opprimait ses amis plus que ses ennemis, et dont les exigences augmentaient sans cesse. Il refusa de réduire à trois mille le nombre toujours croissant de ses aventuriers, même au prix du gouvernement de l'Asie.

Il ne restait qu'une ressource à Andronic, l'arme des lâches; et Roger fut poignardé sous les yeux de l'impératrice. Il était alors âgé de vingt-sept ans. Quelques-uns des siens furent massacrés;

(1) MONTANER, *Chron. d'Aragon*, c. 194, ap. BUCHON, t. VI.

d'autres se réfugièrent sur leurs vaisseaux, et allèrent jeter la terreur sur les côtes de la Méditerranée, ayant à leur tête Bérenger d'Étença, ami de Roger. Les perfidies multipliées des Grecs et des Génois vinrent à bout de ce que les armes n'avaient pu faire; car Édouard Doria parvint à s'emparer de Bérenger par trahison. Mais *l'armée des Francs régnant en Thrace et en Macédoine*, titre que les Catalans donnaient à leur république militaire, se défendit avec opiniâtreté dans Gallipoli. Ils y arborèrent la bannière d'Aragon, et offrirent un combat de dix ou de cent contre un pareil nombre d'ennemis, pour justifier leur général. Michel, fils et collègue
1307. d'Andronic, réunit, à grands frais, treize mille cavaliers et trente mille fantassins; mais il les vit taillés en pièces par les aventuriers, dont l'audace s'accrut par cette victoire. Des gens de toute nation se réunirent à eux, et jusqu'à trois mille mahométans convertis qui étaient à la solde de l'empereur. Malek Isaac, prince seldjoucide, leur offrit huit cents cavaliers et deux mille hommes de pied; ce qui fut la seconde apparition des Turcs en Europe.

Sous le nom de *grande compagnie*, les Almogavares dévastèrent les frontières d'Asie et d'Europe, sous les ordres de Fernand Ximenès d'Arénos, chef de grand renom. Tous étant sortis une fois pour une expédition, ne laissant dans Gallipoli que cent trente-quatre fantassins et sept cavaliers, Antoine Spinola assaillit la ville; mais deux mille femmes prirent les armes pour la défendre, chassèrent les Génois, et Spinola lui-même fut tué. Constantinople se voyait menacée, par ces terribles voisins, de la famine et de l'invasion; or, le seul remède que l'on trouva, ce fut de dévaster tout le pays alentour, et de pousser dans la ville les paysans avec leurs bestiaux. Heureusement pour les Grecs, la discorde se mit parmi ces guerriers terribles, qui s'éloignèrent du Bosphore; alors de la Macédoine, *terre vierge*, ils pénétrèrent dans la Grèce (1).

Cette province était bouleversée par plusieurs petits tyrans qui se la disputaient, et qui, retranchés dans les débris de l'ancienne magnificence grecque, y abritaient leurs brigandages. Gauthier, de

(1) Les aventures romanesques de ces soldats de fortune sont racontées jusqu'ici par Ramon Montaner, l'un d'eux. Un fragment historique plein d'intérêt et de détails sur ces Catalans, *les Espagnols du quatorzième siècle*, a été inséré dans l'*Espagne en* 1808 (allemand). Voy. Pachimer et Nicéphore, dans les *Historiens byzantins*, et du Cange, dans l'*Hist. de Constantinople*.

la maison de Brienne, dans laquelle la principauté d'Athènes et de Thèbes avait passé par mariage, était parvenu, avec l'aide de ces Catalans, à enlever plus de trente châteaux forts à ses voisins et à ses vassaux. Apprenant alors que la grande compagnie s'avançait, il réunit sept cents chevaliers, six mille hommes de cavalerie et environ huit mille fantassins, et vint à sa rencontre sur les rives du Céphise. Mais la bande aventurière inonda la campagne autour de son camp, et Gauthier périt dans la fange du marais avec la plupart des siens. Il ne resta à son fils que le titre de duc d'Athènes, sous lequel nous le verrons tyranniser l'Athènes italienne.

La patrie de Thémistocle et d'Epaminondas fut alors livrée aux Catalans, qui se la partagèrent par lambeaux; ils y restèrent terribles aux Grecs et hostiles entre eux, jusqu'au moment où ils se décidèrent à accepter pour souverain le roi d'Aragon et de Sicile. Plus tard, Thèbes, Argos, Corinthe, Delphes, et une partie de la Thessalie, États jadis puissants, et dont l'influence avait été si grande sur la civilisation du monde entier, devinrent un fief d'une famille plébéienne, les Acciaiuoli de Florence.

Ces pertes de territoire rendirent misérable le règne semi-séculaire d'Andronic l'Ancien, que troublèrent à l'intérieur les dissensions religieuses et des querelles entre ses fils, nés de différentes mères. Théodore, qu'il avait eu d'Yolande, fille de Guillaume VIII de Montferrat, hérita de ce dernier pays, où il commença la dynastie des Paléologues, qui dura jusqu'en 1533. De son premier mariage avec Anne de Hongrie, Andronic avait eu Michel, qu'il associa à l'empire, et le prince Constantin. Michel était devenu père de deux fils, Andronic et Manuel; leur aïeul faisait ses délices de l'aîné, qu'il destinait à lui succéder, et qu'il fit élever à la cour; mais ce jeune homme, corrompu par la flatterie, par le libertinage, et perdu de dettes, médita une révolution. Son aïeul, après l'avoir réprimandé, l'obligea à épouser Agnès (Irène), princesse allemande, qu'il ne tarda pas à négliger pour une femme d'une naissance illustre, mais de mœurs dépravées. Comme il s'aperçut qu'elle recevait des visites nocturnes d'un rival, il apposta des sicaires qui le tuèrent, et il se trouva que c'était son frère Manuel. Leur père en mourut de chagrin, 1320.
après avoir partagé, pendant vingt-cinq ans, l'autorité avec Andronic, sans rien ambitionner de plus. Andronic, prenant alors en haine l'ancien objet de son affection, lui préféra Michel Cataro,

bâtard du prince Constantin. Andronic, poursuivi criminellement, eut recours à la révolte pour se soustraire à la condamnation ; et, armant cinquante mille hommes, il mina l'empire pendant sept années; enfin il surprit Constantinople, et se fit seul
1328. empereur. Le vieux monarque lui résigna le sceptre, et resta dans le palais sous l'habit de moine; mais dans une telle pénurie qu'à peine avait-il de quoi suffire à son entretien, qui, par pénitence, était cependant très-modeste. Il eut beaucoup de peine à obtenir trois pièces d'or; et, voyant un jour un de ses amis dans un plus grand besoin que lui, il les lui donna.

Andronic le Jeune avait coutume de s'écrier : *Alexandre se plaignait que son père ne lui laisserait rien à conquérir; je crains que le mien ne me laisse rien à perdre.* Mais, contraint par les murmures populaires à marcher en personne contre les
1330. Turcs, il fut battu, et les vit s'emparer de Nicée. Il s'allia alors avec les Seldjoucides contre les Génois réunis aux Ottomans, qui,
1337. ayant débarqué près de Constantinople, y jetèrent l'épouvante; mais ils furent repoussés et défaits, tant sur terre que sur mer.

Cette victoire fut due à la valeur et à l'habileté de Jean Cantacuzène, qui, après avoir contribué à faire monter Andronic sur le trône, l'aidait désormais, en qualité de grand domestique, à le conserver. Lorsque l'empereur mourut, il lui laissa la tutelle de
Jean V. 1341 Jean V son fils, et Jean Cantacuzène administra le royaume avec autant de loyauté que de modération. Il possédait autant de terres que mille paires de bœufs peuvent en labourer; deux mille cinq cents chevaux paissaient dans ses herbages, sans compter deux cents chameaux, trois cents mulets, cinq cents ânes, autant de bœufs, cinquante mille pourceaux, soixante-dix mille moutons. Ses greniers contenaient une masse énorme de froment et d'orge; enfin, lorsqu'il eut donné deux cents vases d'argent, les trésors que lui procurèrent les requêtes de ses amis et les rapines de ses ennemis lui suffirent encore pour armer soixante-dix galères.

Son opulence et sa noblesse excitèrent la jalousie du patriarche Jean d'Apri et du grand amiral Apocauque, qui poussèrent l'impératrice à confisquer ses biens et a emprisonner sa famille. Mais
Jean VI. 1341. l'armée le proclama empereur, et, pour sauver sa vie, il fut contraint de chausser les cothurnes rouges; puis, voyant ses propositions de paix repoussées, il en vint à une guerre ouverte qui

dura plusieurs années, les deux partis ayant recours aux barbares, au kral des Serviens et aux khans des Turcs.

Nous avons déjà vu ces derniers mettre le pied en Europe sans s'y établir; les Seldjoucides qui y étaient venus avec les Catalans avaient été tués ou dispersés par ces aventuriers; le triomphe était réservé à une autre portion de cette race, aux Otto- Ottomans.
mans (1) ou Osmans. Quand Gengiskhan entra dans le Kharizm, Souleïman-Chah, noble rejeton des Oguzes, passa avec cinquante mille hommes du Khorassan dans l'Arménie; puis, à la mort du 1231.
conquérant, il voulut revenir; mais il se noya dans le trajet, et les siens se dispersèrent. Deux de ses fils, Dundar et Ertogroul, rentrèrent dans le Khorassan; ils s'établirent, avec quatre cents familles, dans les environs d'Erzeroum; puis, s'étant dirigés vers l'Occident, Ertogroul vint en aide à Aladdin, souverain des Seldjoucides, dont il obtint des vêtements d'honneur et la montagne Karadja-tag, à l'ouest du district d'Angora. Aladdin lui donna ensuite, en récompense d'autres victoires sur les Grecs et sur les Tartares, l'ancienne Phrygie à titre de fief, pour s'en faire une barrière contre les Grecs. Les Turcs y passaient l'hiver à Seraï-Djik, l'été sur les hauteurs de Toumanig et d'Ermeni. Ertogroul eut trois fils, Osman ou Othman, Gundouzalp et Saroviati Sawégi. Le premier, animé par des présages glorieux, loué pour sa justice, eut à peine succédé à son père, qu'il exerça sa vaillance contre les Grecs et les Tartares, leur enleva plusieurs territoires, et reçut du sultan des Seldjoucides les insignes de prince, à savoir, la timbale, la bannière, et la queue de cheval; 1299.
il affermit ensuite sa puissance, quand la mort d'Aladdin amena le démembrement de celle des Seldjoucides.

Devenu alors prince indépendant du pays situé à l'entour de l'Olympe, il en partagea l'administration entre les plus braves des siens, et bâtit Iénischéri (ville neuve), qui fut la capitale d'un royaume d'une journée environ d'étendue. Il fit réciter son nom dans les prières, battre monnaie, percevoir des droits sur les marchandises. Plusieurs places mal défendues par les mercenaires au service des Grecs, depuis que Michel Paléologue avait réduit leur paye, tombèrent en son pouvoir; il pilla Scio et d'au-

(1) DE HAMMER, *Gesch. des Osmanischen Reiches grossentheiles aus bisher unbenutzten Handschriften und Archiven*. Pest, 1835.

tres îles de cette mer, et poussa jusqu'à Nicée, dont il n'osa cependant attaquer les fortes murailles. Ayant appris avant de mourir que les siens s'étaient emparés de Brousse, l'ancienne
1326. Prusa, il voulut être enseveli dans cette capitale de la Bithynie. Tout son héritage consista en une cuiller, une salière, un habillement galonné, un turban de toile neuf, quelques bannières d'étoffe rouge, de beaux chevaux, quelques paires de bœufs et des troupeaux de moutons.

Orkhan-Beg, son successeur, établit sa résidence à Brousse, d'où il étendit ses conquêtes, tandis qu'Aladdin, son frère et son vizir, améliorait l'administration et rédigeait les statuts (*kanoun*), qui, avec le Koran, la Sunna et les décisions des quatre grands imans, furent la quatrième source du droit politique des Ottomans. Ils concernent les monnaies, le vêtement et l'armée. La monnaie prit le nom d'Orkhan. Pour se distinguer des Grecs qui portaient pour coiffure des toques brodées en or, et des Turcomans qui faisaient usage de bonnets de feutre rouge ceints de turbans de couleur, les Ottomans les adoptèrent de feutre blanc. L'armée se composa de fantassins soldés, force permanente établie un siècle avant le roi de France Charles VII, et recrutée parmi les jeunes garçons enlevés aux chrétiens, et désignés sous le nom de janissaires (troupe nouvelle). Ce fut la mesure la plus politique des Turcs, en même temps que la plus perverse; elle les rendit redoutables à toutes les puissances, à une époque où aucune d'elles ne possédait encore d'infanterie régulière et capable de tenir pied, d'autant plus qu'étrangère à la famille et à la patrie, elle combattait pour son drapeau. Les janissaires arboraient un étendard rouge, avec le croissant d'argent et l'épée à deux tranchants d'Omar; c'était autour de la marmite commune qu'ils se réunissaient pour tenir conseil. Au nombre de mille d'abord, ils furent portés à douze mille sous Mahomet II, à vingt mille sous Soliman, au double sous Mahomet IV. Ils devinrent alors tout-puissants, jus-
1826. qu'au moment où nous les avons vus exterminer, de nos jours, sur la place de l'Atmeïdan (1).

L'ancienne infanterie (*piade*) eut des terres au lieu de solde, à la charge d'aplanir les chemins pour le passage de l'armée. Il y avait en outre les Asabes (c'est-à-dire libres), ou infanterie irré-

(1) D'autres attribuent à Amurat l'institution des janissaires, comme nous le verrons bientôt.

gulière, et les Akings ou éclaireurs à cheval. La cavalerie régulière formait quatre corps (*sipahi*), auxquels fut donné l'étendard rouge, qui devint la couleur des Ottomans; comme le jaune était celle de Mahomet, le vert celle des Fatimites, le blanc celle des Ommiades, le noir celle des Abbassides, le bleu celle des Sophis de Perse.

A la tête de son armée organisée de la sorte, Orkhan attaqua Nicée, retombée au pouvoir des Grecs depuis que Théodore Lascaris en avait fait la capitale de son empire. La famine et la peste l'aidèrent à s'en emparer; et, comme à Brousse, il y établit des mosquées, des écoles, des cuisines pour les pauvres, des caravansérais pour les voyageurs, des cellules pour les derviches. 1330.

Ici commence, pour ne plus s'interrompre, la série des relations, tantôt pacifiques, tantôt hostiles, entre les Ottomans et les Grecs. Andronic le Jeune s'allie avec Orkhan; Cantacuzène épouse une de ses filles, et les Turcs combattent tantôt avec les Grecs contre les Serviens, tantôt contre les Grecs avec les Génois, trouvant à faire du butin dans l'un ou l'autre cas, et apprenant à connaître la faiblesse de l'empire. L'Italien Facciolati, grand amiral de la flotte grecque, livra Constantinople à Cantacuzène, aidé par Orkhan. Cantacuzène étant entré dans ses murs sans effusion de sang, protesta de sa fidélité envers Jean Paléologue, à qui il maria sa fille. Une amnistie fut alors proclamée, et les deux compétiteurs convinrent de régner ensemble, à la condition que, pendant dix ans encore, le plus jeune s'en tiendrait aux avis de l'autre. 1347. Février.

Dans les fêtes qui furent célébrées en cette occasion, on fit usage de verre taillé au lieu de diamants, de vases d'étain et de cuivre au lieu de vaisselle d'argent, tout ayant été consommé pour subvenir aux dépenses des dernières guerres. Cette pacification ne fut même qu'éphémère, car les deux partis continuèrent à s'agiter, mécontents les uns d'avoir succombé, les autres d'avoir vu leur victoire amoindrie, sans y trouver un dédommagement pour la perte de leurs biens et de leur tranquillité. A mesure que vieillissait Cantacuzène, Paléologue atteignait à la force de l'âge, et s'indignait du frein à l'aide duquel son collègue avait voulu modérer ses vices; puis, stimulé par ses courtisans, il lui déclara la guerre. Les Bulgares et les Turcs se trouvèrent mêlés à leurs querelles jusqu'au moment où Cantacuzène, par philosophie et par religion, comme il l'affirme, ou par

1355. impuissance, abdiqua la couronne, et se retira dans un cloître, où il mena vingt ans encore une vie sainte et littéraire. Il en sortit par moments pour prononcer des paroles de paix et de pardon, passant le reste de son temps à écrire l'histoire des quarante années qui s'étaient écoulées depuis l'insurrection d'Andronic le Jeune jusqu'à sa propre abdication. Ces événements sont racontés, comme ils pouvaient l'être, par un des acteurs principaux, avec une connaissance sentie des choses, mais aussi avec beaucoup d'amour-propre et un grand étalage de vertu, lors même qu'apparaissent des intrigues d'ambition et des symptômes de décadence.

Cantacuzène employa aussi, dans sa retraite, l'arme du syllogisme contre les juifs et les musulmans, et soutint avec chaleur la question la plus puérile qu'ait soulevée la subtilité sophistique des Grecs. Les opinions de l'Inde, qui faisaient consister le comble de la félicité et de la sagesse à s'isoler des sens et à méditer, abstraction faite de toute chose terrestre, avaient pénétré parmi les moines du mont Athos. Sous le règne d'Andronic le Jeune, le moine calabrois Barlaam, qui s'était retiré dans ces solitudes, tourna leur quiétisme en ridicule. Mais beaucoup d'entre eux persistèrent à croire que la lumière était l'essence inaccessible de la Divinité. Grégoire Palamas professa même qu'elle consistait en une lumière éternelle, pareille à celle qui apparut aux disciples du Christ quand il se transfigura. Cette distinction de deux substances éternelles, l'une visible, l'autre invisible, parut un blasphème, et la querelle s'échauffa. Portée par Barlaam à la cour de Byzance, elle envenima les guerres civiles; des patriarches furent élevés ou déposés, selon leur degré de foi en cette ineptie incompréhensible; enfin un synode, présidé par l'empereur Cantacuzène, établit, comme article de foi, que la lumière apparue sur le Thabor était incréée.

Les Génois avaient conservé le faubourg de Galata comme vassaux de l'Empire, auquel leur podestat prêtait serment avant d'entrer en exercice; et ils étaient tenus, en cas de guerre, à fournir cent galères et à payer la moitié des dépenses. Mais, forts de la faiblesse des Grecs, ils devinrent arrogants : un marin se vanta que ses compatriotes ne tarderaient pas à être maîtres de la capitale, et tua le Grec qui l'en réprimanda ; un autre refusa le salut des armes en passant devant le palais. Comme ils se trouvaient cependant habiter dans un faubourg sans défense extérieure, ils

restaient sous le coup de la puissance légale des empereurs, exposés en même temps aux violences des Vénitiens qui les assaillirent une fois, et qui, les ayant contraints de se réfugier dans Constantinople, incendièrent leurs habitations. En conséquence, les Génois avaient demandé qu'il leur fût permis d'entourer Galata de murailles et de fossés. De là, parcourant la mer Noire, ils vendaient aux Grecs les blés de l'Ukraine, le cavial et le poisson du Palus-Méotide, et s'en allaient charger dans les ports de la Crimée les épices et les pierreries de l'Inde, qui y étaient apportées par les caravanes. Venise et Pise se voyaient obligées, bien qu'à contre-cœur, de courber la tête; et les forteresses élevées dans tous les comptoirs génois demeuraient redoutables pour les Européens non moins que pour les Tartares.

Lorsque Cantacuzène fut proclamé empereur, les Génois étaient plus maîtres à Constantinople que les Grecs eux-mêmes, et insultaient à la majesté de l'empereur : ils battirent sa flotte, bloquèrent sa capitale; et l'empereur ne put conjurer le danger que par des concessions forcées, et ensuite par les Vénitiens. Les flottes des 1351.
deux républiques teignaient ces mers de sang; Nicolas Pisani, qui commandait les forces navales combinées des Vénitiens, des Grecs et des Aragonais, fut défait à l'île des Protes par Doria. L'amiral génois insulta Cantacuzène jusque dans son palais, en le contraignant à signer un traité par lequel l'empereur concédait aux 1352.
sujets de la république tous les priviléges enlevés aux Vénitiens et aux Catalans. Gênes ne se serait pas même arrêtée là, si les factions intérieures n'avaient ébranlé sa puissance, au point de la réduire à se soumettre à une domination étrangère.

Durant cette guerre et pendant les déchirements civils, les Ottomans avaient été appelés de nouveau en Europe. Soliman Bacha, fils d'Orkhan, ayant défait les Bulgares et les Serviens, se présenta devant Constantinople, chargé de butin et plein d'une orgueilleuse assurance. Une nuit, qu'il était assis, à la clarté de la lune, sur les ruines de Cyzique, dans la Mysie, il avait entendu des voix surnaturelles lui rappeler qu'un songe avait promis à son aïeul l'empire du monde. Encouragé par ce présage, il avait résolu de s'établir en Europe; et dès le lendemain, accompagné de trente-neuf guerriers d'élite, il surprenait le fort de Tzymbe sur le rivage européen, à deux lieues de Gallipoli. Ce fut la première conquête des Ottomans en Europe. Sur ces entrefaites, un

tremblement de terre affreux démantela plusieurs villes de la Thrace, et renversa les murs de Gallipoli, clef de l'Hellespont ; les Ottomans purent ainsi y pénétrer sans coup férir; ils appelèrent d'autres Turcs, occupèrent les ports et les villes, et chaque année vit s'accroître le nombre de leurs colonies.

Orkhan mourut à l'âge de soixante-quinze ans, après trente-sept ans de règne; et Soliman s'étant tué en s'exerçant à lancer le djérid, il eut pour successeur Amurat Ier (Mourad), qui étendit ses conquêtes sur toute la Romanie et la Thrace, de l'Hellespont au mont Hémus, et ensuite dans la Bulgarie et la Servie. A l'époque du traité de protection qu'il conclut avec les Ragusiens, Amurat,
1363. ne sachant pas écrire, trempa sa main dans l'encre, et l'imprima sur le papier. Les sultans adoptèrent ensuite cette application de la main en guise de signature, et les écrivains se chargèrent de l'embellir d'arabesques, en y enlaçant le chiffre du prince. Enfin, devenu maître d'Andrinople, Amurat y établit le siége d'un gouvernement et un culte ennemis du gouvernement et du culte de Constantinople, dont les Ottomans étaient désormais de dangereux voisins.

Jean VII. A l'approche du péril, Jean VII Paléologue avait eu recours à Innocent IV, en promettant de soumettre son Église à celle de Rome. Le pape offrit de fournir vingt vaisseaux de guerre, avec cinq cents chevaux et mille fantassins; mais les Génois, les Pisans, les chevaliers de Rhodes et le roi de Chypre, furent sourds à ses
1366. exhortations. Le seul Amédée VI de Savoie, dit le comte Vert, se mit à la tête d'une expédition contre les Turcs, et leur reprit Gallipoli. Peu content d'envoyer des ambassadeurs à Urbain V, l'empereur se rendit en personne à Rome, reconnaissant la double procession du Saint-Esprit et la suprématie de l'Église latine ; mais la mort du pape interrompit toute la négociation, et Jean Paléologue resta tellement au dépourvu, que ses créanciers l'arrêtèrent à Venise. Il y resta jusqu'à ce que son fils eût vendu, pour le racheter, le peu qui pouvait rester à l'empereur de tant de magnificence.

Amurat agissait en maître à l'égard de Constantinople. Parfois il enjoignait à Jean de se rendre à son camp avec ses quatre fils, et ils obéissaient. Mais, au lieu de soumettre cette ville, il dirigea ses armes contre les Esclavons, population robuste qui habitait le Rhodope, entre le Danube et l'Adriatique. Se rappelant que le Koran ne lui accordait que le cinquième du butin et

des prisonniers faits sur l'ennemi, il choisit les plus vigoureux parmi leurs jeunes gens ; un derviche, étendant sur la tête de l'un d'eux la manche de sa robe, bénit en lui tous les autres *janissaires*. Les nouveaux soldats écrasèrent entièrement à Cassovo la ligue des princes de Servie, de Bosnie, d'Erzegowine, d'Albanie, auxquels s'étaient joints les Valaques, les Polonais et les Hongrois. Les Slaves perdirent alors leur indépendance ; mais Milosch Kobilovitch, se dressant du milieu des cadavres, frappa
Amurat d'un coup mortel ; et le nom de Milosch, répété dans les 1389.
chants serviens, se perpétua glorieux comme celui d'Harmodius et d'Aristogiton dans les chants des anciens Grecs.

Bajazet Ier, surnommé la Foudre ou l'Éclair (*Ilderim*), pour l'énergie de son caractère et la rapidité de sa marche, succéda à son père Amurat. Il commença son règne par faire étrangler son frère Iakoub, expédient politique qui passa en coutume chez les Turcs, d'après l'exemple de Dieu, qui n'a point de rivaux, et d'après ces paroles du Koran, que « l'inquiétude est le pire des supplices (1). » S'élançant aussitôt à de nouvelles conquêtes, sans plus d'égards pour les musulmans que pour les chrétiens, il subjugua toutes les dynasties des Seldjoucides, et prit Philadelphie, ville de Lydie, dernière possession de l'empire grec en Asie ; puis, revenant en Europe, il assujettit régulièrement les Serviens et les Bulgares, et pénétra dans la Moldavie. Il enleva aux empereurs tout ce qui leur obéissait en Thrace, en Macédoine, en Thessalie ; et, pour assurer ses communications entre l'Europe et l'Asie, il établit à Gallipoli une flotte qui le rendit maître de l'Hellespont. Ses soldats étaient soumis à une discipline rigoureuse, et sévèrement punis s'ils s'avisaient de faire main-basse sur les moissons. Il accrut le traitement des cadis, pour mettre obstacle à leur vénalité.

Bajazet, à qui le khalife d'Égypte avait envoyé le diplôme de sultan, se dirigea bientôt contre la Hongrie ; mais le roi Sigis-
mond appela toute la chrétienté à se défendre elle-même en prê- 1396.
tant secours à son royaume. En effet, la fleur des chevaliers français et allemands accourut à son aide. Cent mille chrétiens, qui se vantaient, si le ciel venait à tomber, de pouvoir le soutenir avec leurs lances, se trouvèrent réunis pour repousser les

(1) Une autre raison est l'énorme dépense qu'entraînerait l'entretien des princes, dont le nombre est infini dans un pays de polygamie. Telles sont les conséquences d'un premier principe erroné.

Turcs. Mais, en rivalité continuelle pour les prééminences et les titres, ils ne savaient point se résigner à l'obéissance. Il en résulta que leur valeur, dépourvue de prudence, essuya une défaite sanglante à Nicopolis, où restèrent prisonniers les princes les plus illustres. On peut concevoir l'effroi de l'Europe. L'orgueilleux Bajazet envahit la Styrie, menaça Bude, et se vanta d'aller bientôt faire manger l'avoine à son cheval sur l'autel de Saint-Pierre au Vatican.

28 septembre.

Arrêté dans sa course par un accès de goutte, il se fit amener les prisonniers; et, sauf vingt-quatre des plus illustres, tous ceux qui refusèrent d'abjurer leur foi eurent la tête tranchée. Dix mille périrent ainsi, depuis l'aube jusqu'à quatre heures après midi (1); les autres, après avoir été donnés en spectacle pour rehausser le triomphe du vainqueur, furent renfermés à Brousse. Les princes chrétiens envoyèrent à Bajazet des présents pour la rançon des captifs : Lusignan, une salière d'or, dont le travail surpassait la matière ; le roi de France Charles VI, un vol d'oiseaux de fauconnerie tirés de la Norwége, six chevaux chargés de drap écarlate fabriqué à Reims, des tapisseries d'Arras. Enfin, Bajazet se décida, moyennant deux cent mille ducats, à mettre en liberté les survivants, entre autres le comte de Nevers, fils du monarque français. Des marchands génois se rendirent caution du payement pour le quintuple de la somme convenue. Avant de partir, les prisonniers purent voir la cour du sultan Bajazet, qui employait dans ses chasses sept mille veneurs et autant de fauconniers. Une pauvre femme ayant accusé l'un de ses chambellans d'avoir bu de son lait, Bajazet lui fit ouvrir le ventre en présence des prisonniers français; puis, congédiant le comte de

(1) Le récit de cette boucherie nous a été laissé par Schiltberger, hallebardier bavarois, que sa jeunesse fit épargner. Son *Voyage en Orient*, publié à Munich en 1813, est plus bizarre qu'instructif. Après ce massacre, il accompagne l'armée de Bajazet, et tombe en même temps que lui prisonnier de Tamerlan à Ancyre. Il se met alors avec le vainqueur, et, à sa mort, avec Rok-Chah, son fils. Il parcourt la grande Tartarie avec un envoyé de Idaker-Kan, qu'il suit à travers la Géorgie, et va jusque dans l'*Issibour* ou Sibérie. Son maître étant mort, il erre dans la Mingrélie, et arrive à la mer Noire, où il trouve un bâtiment européen. Une captivité de trente ans parmi les Tartares et les Turcs lui avait donné un air si étrange, qu'on ne voulut pas le croire chrétien tant qu'il n'eut pas récité le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo*. Il fut alors reçu à bord, et, ramené en Europe, il retourna à Munich.

Nevers, il lui dit : *Je te dispense du serment de ne plus porter les armes contre moi ; au contraire, si tu as quelque sentiment d'honneur, reprends-les au plus tôt ; réunis toute la chrétienté, et offre-moi l'occasion d'acquérir une gloire nouvelle.*

Jean Paléologue avait dû suivre, avec ses troupes, Amurat dans son expédition pour subjuguer les Seldjoucides de Romanie. Or, pendant l'absence des deux princes, Andronic, fils de 1373.
Jean, laissé à la tête du gouvernement, ourdit avec Saoudji (Contuza), fils d'Amurat, une trame dont le but était de renverser chacun leur père. Leur projet fut découvert : Andronic, condamné à perdre les yeux, en fut quitte pour rester seulement louche, sous l'action du vinaigre bouillant ; et Jean, son jeune fils, pour avoir la vue affaiblie. Amurat fit mourir son fils, et voulut que les pères de ceux qui avaient conjuré fussent jetés dans l'Hèbre, tandis qu'il observait tranquillement leur supplice, et riait de voir un lièvre (nom que les Turcs donnaient aux Grecs) poursuivi par les chiens.

Andronic, emprisonné dans la forteresse d'Anemas, fit parvenir ses plaintes à Bajazet, qui, volant à Constantinople, renferma l'empereur et son fils Manuel dans la tour, d'où il fit sortir Andronic, pour le mettre sur le trône. Deux ans après, Jean Paléologue, ayant réussi à s'enfuir avec l'aide des Génois, se réfugia lui-même sous la tente de Bajazet, qu'il gagna à sa cause par la promesse d'un tribut de trente mille écus d'or avec douze mille hommes de troupes, et il rentra dans la capitale.

Le pays qui conservait encore le nom d'empire d'Orient n'était désormais qu'une lisière de la Thrace, longue de cinquante milles sur trente de large, avec une capitale riche encore, d'une grandeur imposante et digne de son ancienne gloire. Or, il fallut diviser ce misérable lambeau par moitié entre Jean et Andronic, le père occupant la capitale, tandis que le fils, résidant à Sélimbrie, gardait le reste. Jean ayant fortifié un poste de la ville, Bajazet lui envoya l'injonction de le démolir : *Si j'ai chassé ton prédécesseur*, lui écrivait-il, *je l'ai fait pour moi, et non pour toi. Si tu veux être notre ami, va-t'en, et je te donnerai telle préfecture que tu désireras ; sinon, je jure à Dieu et à son prophète que je détruirai tout.* Les chrétiens répondirent : *Nous sommes faibles ; il ne nous reste aucun lieu où chercher refuge. Mais Dieu aide les faibles et précipite les puissants. Fais maintenant*

comme il te plaira (1). Jean apaisa cependant Bajazet, en lui donnant en otage son fils Manuel; et, méprisé autant que méprisable, insouciant, dissolu, il traina ses jours jusqu'en 1391.

A la nouvelle de sa mort, Manuel s'enfuit de Brousse, et vint prendre le gouvernement. Bajazet irrité lui écrivit: *Avec la faveur de Dieu, notre invincible cimeterre a réduit sous notre obéissance presque toute l'Asie et une bonne partie de l'Europe. Constantinople seule nous manque; sors-en, et laisse-la-nous aux conditions que tu voudras, ou tremble pour toi et pour ton peuple.*

Ce fut beaucoup pour Manuel d'obtenir une trêve de dix ans, au prix de trente mille écus d'or. Un tribunal de cadis fut en outre établi à Constantinople, avec une mosquée pour le culte. Ces concessions n'empêchèrent pas Bajazet de favoriser le prince de Sélimbrie, avec qui Manuel était toujours en guerre, ni de venir bloquer Constantinople. Manuel eut alors recours aux Latins, Jean VII. 1399. dont il implora une croisade. Le roi de France y envoya le maréchal de Boucicaut, qui fit lever le siége, et reprit plusieurs places; mais, un an après, il repartit, faute de subsistances. Manuel, à qui il proposa de l'accompagner en France pour exciter l'enthousiasme, se décida à le suivre, et abandonna le royaume au prince de Sélimbrie, son neveu. Mais, loin que le triomphe de son protégé satisfît Bajazet, il prétendit occuper Constantinople, qu'il assiégea de nouveau; et il l'aurait prise, si un ennemi, qu'il n'attendait pas, ne fût venu y mettre obstacle.

CHAPITRE III.

TAMERLAN.

Le vaste empire des Mongols, fondé par Gengis-Khan, avait été atteint de la faiblesse naturelle à un peuple sorti tout à coup de la barbarie. Leur dynastie était déjà renversée en Chine, centre de leur puissance, et leurs princes avaient été renvoyés de Pékin à Karakorum. L'agrandissement des Ottomans les resser-

(1) DUCAS, XV.

rait de plus en plus en Perse et en Syrie. A Saraï résidaient les khans du Kaptchak, ou la Horde d'or (1), dont nous parlerons ailleurs. Les Ouloug-khans (ou grands khans), qui se tenaient à Bischbaligh, furent bientôt en proie à la discorde; et le pays sur lequel ils dominaient se trouva divisé entre une trentaine de petits khanats.

Dans ces contrées asiatiques, dont la Russie s'efforce, depuis deux siècles, de soumettre au frein les habitants nomades, témoin encore l'expédition récente (1839) et peu heureuse des tribus kirghizes, armées par elle contre celles de Khiva, s'élève, dans le petit royaume de Boukharie, le village de Samarcande, autrefois la résidence glorieuse du terrible Mohammed-Aladdin, et enlevé ensuite aux Turcs par Gengis-Khan. Karadgiar-Nouyan, Turc d'origine, s'étant montré favorable aux conquérants et à l'islamisme, obtint le gouvernement du territoire de Kesch près de Samarcande, et le commandement de dix mille cavaliers (2); mais Togroul-Timour, khan de Kaschgar, quand il

(1) Selon Clarke, *or*, en tartare, veut dire royal.

(2) Le nom véritable du père de Timour et l'origine de sa famille se trouvent dans D'HERBELOT, à l'article *Karadgiar Nouyan*, et Texeira confirme ce qu'il en dit. Mais aucun des deux, non plus que les autres historiens européens, ne disent rien de l'influence puissante et de la grande considération dont jouissait la famille de Karadgiar (dont Timour descendait au septième degré) dès le temps de Gengis-Khan, dont il était cousin, étant issu au troisième degré de Touménéi-Khan, trisaïeul de Gengis-Khan, et frère de Caïcoul, trisaïeul de Timour. Pour assurer leurs droits respectifs, il fut convenu entre les deux frères, Touménéi et Caïcoul, que la principauté resterait aux descendants de Touménéi.

Lorsque Gengis-Khan sentit approcher sa fin, il ordonna que ce traité lui fût apporté, et le fit renouveler par Karadgiar Nouyan, qui le signa de sa propre main. Celui-ci, fidèle au traité et à sa parole, mit tout en œuvre, après la mort de Gengis, non-seulement pour assurer sa succession à Oktaï, mais encore pour régler les affaires d'Ouloug Dschagataï, fils puîné de Gengis-Khan, de la principauté duquel il aurait pu facilement s'emparer. « Il fut tellement juste, dit le généalogiste de la famille de Gengis-Khan, que tout, de son temps, se passa tranquillement et sans désordre, sauf les cheveux bouclés des belles, et qu'il n'y avait d'autre inquiétude que celle qui était causée par leurs yeux. » L'émir Zéil, fils de Karadgiar, engendra Bélenghir, vizir de Dawa, onzième des princes d'Ouloug, c'est-à-dire de la famille Dschagataï. Bélenghir observa scrupuleusement envers Dewakan le pacte de famille. Il fut le trisaïeul de Timour, qui descendait donc en ligne directe d'un cousin de Gengis-Khan. Si Timour avait marché sur les traces de ses ancêtres, il aurait prêté appui au

tenta de relever la puissance d'Ouloug-Khan avec l'assistance d'un parti de Kalmouks, enleva ces possessions au petit-fils de Karadgiar, qui resta, à l'âge de trois ans, sans autres biens qu'un cheval et un chameau.

Il s'appelait Timour, et une blessure qu'il avait reçue dans son enfance le fit nommer *Lenk* (boiteux); et de là le nom de Tamerlan. Beau de sa personne, avantage nécessaire pour jouer un rôle parmi des peuples grossiers, il parlait le persan, le turc et le mongol. Plein de respect pour l'islam, il fit tous ses efforts pour le propager; mais, dépourvu de toutes choses, sauf une grande confiance en lui-même, il se proposa de délivrer son pays et de relever l'empire du Dschagataï. Il commença donc à recruter, dans les forêts et dans les steppes de la haute Asie, des compagnons, qui firent serment de le seconder; mais quand il les invita à assaillir Togroul, soixante à peine se présentèrent. Surpris avec eux par un millier de Kalmouks, il s'enfuit, mais après avoir fait preuve d'une valeur terrible. Demeuré avec sept compagnons seulement, quatre chevaux et sa femme, il erra jusqu'au moment où il s'enhardit à revenir dans son pays, où il trouva un bon accueil et des partisans. *A peine me virent-ils, que, pleins de joie, ils sautèrent de leurs chevaux, et se jetèrent à genoux en baisant mes étriers. Je mis pied à terre, et les pressai l'un après l'autre entre mes bras; puis je posai mon turban sur la tête du premier chef; je ceignis au second une bande d'étoffe brodée en or et chargée de pierreries. Ils pleurèrent, et je pleurai aussi; puis l'heure de la prière étant venue, nous priâmes. Remontant ensuite à cheval, nous nous rendîmes à mon habitation; je réunis mon peuple, et je fis un banquet.*

1362 Une querelle ayant éclaté entre l'émir Hossein, de la maison de Dschagataï, gouverneur du Khorassan, et le fils de Togroul, chef du Mavarannahar, Tamerlan s'allie avec le premier, à qui il donne sa sœur en mariage; mais, quatre ans après, il lui déclare la guerre, prend Balkh, qu'il détruit; et Hossein ayant été tué, il est proclamé khan avec le titre de *Saheb-Keran*, ou maître

prince Kiamil, petit-fils de ce même Dewa; mais, poussé par l'ambition, il soutint Scourgoutmisché, qui ne descendait pas d'Ouloug Dschagataï, mais d'Ouloug Oktaï, et était vassal du conquérant de l'Asie, qui était lui-même allié à la grande maison de Gengis-Khan. Voy. DE HAMMER, *Revue viennoise*, 1840.

des Cornes, c'est-à-dire, de l'Orient et de l'Occident. Il prend la couronne d'or, jure aux émirs agenouillés de conquérir le monde entier, et inscrit sur son sceau *Rasti-rusti*, c'est-à-dire toujours par le droit chemin, ou toujours prêt à combattre. Il affectait de n'être toutefois que le ministre de Kaboul, descendant légitime de Gengis-Khan, qui servait dans son armée, sous son prétendu serviteur. Il annonça alors l'intention de rendre au royaume de Dschagataï son ancienne unité, répétant, avec un poëte, que, de même qu'il n'y a qu'un Dieu au ciel, il ne doit y avoir qu'un maître sur la terre. Il fit de Sarmacande sa capitale, qu'il embellit de jardins et de palais, en prenant soin de l'entourer de murailles; puis, dirigeant ses armes tantôt contre le Kaschgar (petite Boukharie), tantôt contre le Mavarannahar, il réunit plusieurs provinces, avec toutes les rives orientales de la mer Caspienne. S'approchant ensuite de Tauris, il dispersa les Turcomans du *Mouton Noir*, qui, répandus dans l'Arménie, dévalisaient les caravanes en marche pour la Mecque.

Tamerlan s'avança alors contre la Perse, qui se trouvait divisée entre les diverses dynasties issues de la souche d'Houlagou. Les deux principales étaient, à l'occident, celle des Il-khaniens dans l'Irak persan; à l'orient, celle des Mozafériens dans l'Irak arabe. Le chef de la première opposa quelque résistance, et obtint ensuite de régner dans Bagdad comme vassal; l'autre se soumit, et contracta alliance par mariage avec Tamerlan. Ormuz se résigna à un tribut annuel de 600,000 deniers d'or, tant elle avait de richesses. Tout ce qui résista fut exterminé, et tous les habitants d'Ispahan furent massacrés, à l'exception du quartier des théologiens légistes. Chaque soldat eut ordre d'apporter un certain nombre de têtes; tellement que, las de tuer, ils en achetaient; et un horrible trophée s'éleva, formé de quatre-vingt-dix mille crânes humains. A cet exemple épouvantable, on ne songe plus qu'à se rendre au vainqueur. Bagdad et toutes les villes sur le Tigre sont soumises; et les grands du royaume, les princes de Mozaffer, les seigneurs de Kerman et de Yezd, les Atabegs du Laristan, viennent baiser la terre devant Tamerlan. On prie pour lui du haut des chaires, et on lit d'élégantes relations de ses *glorieux* massacres. Il investit son fils Miran de toutes ses conquêtes occidentales, qui s'étendaient jusqu'aux frontières des Ottomans, et embrassaient presque tout le royaume d'Houlagou.

Ourousk, khan du Kaptchak, profita de son éloignement pour venger le pillage de Tauris, en envahissant le Mavarannahar
1381. de concert avec le khan de Kharizm. Tamerlan arrive comme la foudre à Samarcande, et jette l'effroi parmi ses ennemis; puis il s'avance par le Teschent et le Turkestan jusqu'au bord de la grande steppe des Kirghiz. Monté sur la cime de l'Douloutagh, il y resta un jour à contempler ces plaines ondoyantes, et il ordonna d'y dresser une pyramide, pour attester le moment où il entrait dans le grand désert. Il se met ensuite à voyager pendant quatre mois vers le nord, et il commence une de ces grandes chasses dont ces peuples avaient l'habitude pour se procurer leur subsistance, en embrassant un immense espace où ils tendaient des rets. Arrivé sous le 40[e] degré, il s'arrête, et, magnifiquement vêtu, la couronne de rubis en tête, une cuisse de bœuf dorée à la main, il passe en revue son armée, dont les chefs s'agenouillent en passant devant lui, baisent la terre, et font une prière à sa louange; puis il donne ordre de marcher vers l'Oural.

Ayant trouvé sur la rive de ce fleuve l'armée de Toktamisch, khan du Kaptchak, il la poursuivit jusqu'au delà du Volga, et célébra sa victoire avec une extrême magnificence. Les grands et la cour furent servis sous d'innombrables tentes de toile d'or semées de pierreries, dans des vases d'or, d'argent et de porcelaine, par de belles esclaves; les tables étaient d'or massif, et dix chameaux suffisaient à peine pour apporter les chevaux et les moutons cuits; puis de temps à autre on lançait au milieu des convives des turquoises et des pièces d'or et d'argent, tandis que des poëtes chantaient les louanges du triomphateur (1).

Toktamisch ne tarda pas à reprendre les hostilités, et une guerre des plus meurtrières l'abattit sans le briser. Dépouillé de ses États, il abandonna la tribu de Touchii au vent de la désolation, et s'enfuit en Lithuanie, où, s'étant uni au grand-duc Vitold, il tenta encore par deux fois la fortune, mais sans succès. Il périt enfin dans les déserts de la Sibérie, après avoir livré quinze batailles à l'ennemi.

1395. Tamerlan, ayant passé le Volga, s'avança dans l'empire russe; mais, au moment où Moscou était dans l'épouvante, il revint sur

(1) Le banquet donné dans une autre occasion, et décrit par Clavigo, envoyé à Tamerlan en 1403 par Henri III de Castille, fut dans le même genre.



ses pas. Arrivé sur le Don, les Vénitiens, les Génois, les Catalans, les Biscayens, qui avaient de riches magasins dans Azov, lui envoyèrent à l'envi de riches présents qu'il reçut avec courtoisie ; mais cela n'empêcha pas un de ses généraux d'envahir cette ville, et, après avoir pillé les marchandises de l'Orient et de l'Occident, et tué les chrétiens qui ne purent s'enfuir, il la réduisit en cendres, ainsi qu'Astrakhan et Seraï.

Tamerlan donna à son armée une grande fête au pied du Caucase ; puis il la ramena à Samarcande. Il y fut accueilli avec joie par ses épouses et par ses brus, qui répandirent sur sa tête chérie des paillettes d'or et des pierres précieuses, et lui firent présent de mille chevaux richement enharnachés, avec autant de mulets. Il célébra les mariages de plusieurs des siens, occupé qu'il était toujours du soin de fortifier les liens de famille ; et quatre de ses fils furent chargés de gouverner le Khorassan à l'orient, l'Irak à l'occident, l'Adzerbaïdjan au nord, et le Fars au midi.

Prenant alors le titre de grand khan, il songea, une fois l'usurpation consacrée par la victoire, à conquérir l'Inde pour y répandre l'islamisme. Sébek-Téghin, qui, dans le dixième siècle, y avait fondé la dynastie des Ghaznévides, y avait introduit par la force les doctrines de Mahomet ; mais elles n'y avaient pas pris racine au point de l'emporter sur les habitudes anciennes. Il s'était
établi près de l'Indus une dynastie musulmane, qui, de la nation 1206.
de son fondateur Kouttoub-ed-Dyn (vulgairement Cothbeddin), était appelée des Patans ou Afghans. La mort du sultan, et les trou-
bles suscités par la minorité de Mahomet IV, vinrent en aide à 1398.
Tamerlan, qui, passant l'Indus avec quatre-vingt-douze escadrons de mille hommes chacun, *autant que Mahomet avait de noms et de*
qualités, s'avança sur Delhi. Mahomet fut vaincu, et sa capitale se Destruction de Delhi.
rendit ; mais Tamerlan et ses fils ayant voulu entrer dans le temple aux mille colonnes pour l'admirer, un grand nombre de soldats y pénétrèrent avec eux ; ce qui entraîna des désordres. Alors les Guèbres, s'armant du feu de leurs autels, répandent l'incendie dans la ville ; cent mille habitants faits prisonniers sans combat, et Guèbres pour la plupart, sont égorgés, dans la crainte qu'ils ne se révoltent. Il se fait un immense butin ; les diamants de Golconde, les rubis de Bedacschan, les saphirs de Ceylan, sont la proie des soldats, dont quelques-uns ont, pour leur part, jusqu'à cent esclaves, sans compter les chameaux et les éléphants. Les artisans furent



transportés à Samarcande, pour y construire la mosquée. Delhi périt; mais l'immense cité, dont les magnificences rendaient moins incroyables les prodiges des temps fabuleux, se releva de ses ruines, et redevint si opulente, qu'au moment où, au siècle dernier,
1738. Nadir-Chah la saccagea, il y trouva pour mille millions de francs en diamants, perles, statues d'or; et, bien qu'elle ait été renversée depuis par les Afghans et par les Mahrattes, elle contient, dit-on, encore 1,700,000 habitants.

Partout les pacifiques Indiens tombèrent sous le fer du féroce Tartare, qui étouffa dans le sang le culte du feu, répandu vers le Gange supérieur; et, parvenu à la magique vallée de Kachemir, il eut terminé en une année la conquête que Sésostris et Alexandre avaient à peine commencée.

Après avoir solennisé ses victoires à Samarcande par des chasses, par des fêtes splendides, et par la construction d'une mosquée où s'élevaient quatre cent quatre-vingts colonnes, Tamerlan se remit en marche pour châtier d'autres ennemis, en annonçant une expédition de sept armées dans l'Asie occidentale. Il commença par attaquer les chrétiens de la Géorgie, qu'il contraignit de choisir entre le servage ou l'islam. A son retour, il envoya à Bajazet un message en termes pleins d'arrogance: *Vile fourmi, enorgueillie par quelques victoires remportées sur les chrétiens, comment ose-t-il irriter les éléphants et provoquer la foudre suspendue sur sa tête?* Bajazet répondit avec non moins de fierté *au brigand du désert, vainqueur seulement par sa perfidie et par les vices de ses ennemis. Les flèches des Tartares fuyards,* lui disait-il, *ne peuvent se comparer aux épées des invincibles janissaires.*

Les injures personnelles aigrirent la jalousie politique, qui ne pouvait manquer de naître entre d'aussi puissants voisins. Tamerlan se jeta sur l'Asie antérieure, et détruisit Sébaste, l'une des villes les plus fortes de l'Asie Mineure, qui renfermait cent mille habitants. Lorsque la brèche eut été ouverte, il consentit à une capitulation pour les seuls musulmans; les chrétiens, et surtout les cavaliers arméniens, furent répartis entre les soldats, qui, leur liant la tête entre les jambes, les précipitaient dix par dix dans des fossés, où ils les enterraient.

Tamerlan se dirigea alors vers l'Égypte. Les esclaves circassiens, gardes du soudan, y étaient devenus tout-puissants jusqu'au moment où Barkok avait usurpé le trône avec le consentement du

khalife, du mufti et du cadi; et, après avoir été renversé du trône, il avait recouvré le pouvoir. A l'arrivée de Tamerlan, il se ligua avec Bajazet, Toktamisch et Kara-Youssouf, chef des Turcomans du Mouton Noir; mais cela ne le sauva pas. En effet, Tamerlan ayant pris Alep défit Ferrag, fils de Barkok, et, après avoir mis la ville à feu et à sang pendant quarante jours, il s'empara d'Ama et de Balbek; puis, dans le voisinage de Damas, il vainquit le soudan en personne, frappa cette ville d'une contribution d'un million de deniers, et en envoya les artisans à Samarcande, entre autres ces fourbisseurs qui fabriquaient les célèbres lames de sabre; industrie qui passa ainsi en Perse et dans le Khorassan. Le souvenir lui revint alors que les premiers ennemis d'Ali s'étaient établis dans Damas, et il ordonna que la ville fût réduite en cendres.

1380. 1400. 30 octobre. 1401. 8 janvier.

Au milieu des massacres, Tamerlan s'amusait à discuter avec les docteurs qu'il avait trouvés dans Alep; et les sachant opposés à Ali, *Éclaircissez-moi un doute,* leur disait-il : *quels sont les vrais martyrs, les soldats tués de mon côté, ou ceux de mes adversaires ?*

La demande n'était pas sans danger; mais un uléma l'éluda en répondant, comme jadis le prophète : *Ceux qui combattent pour la parole de Dieu.* Tamerlan leur disait encore : *Je suis boiteux et décrépit, et pourtant j'ai conquis l'Iran, le Touran et les Indes.* Le mufti lui dit alors : *Remercies-en Dieu, et ne tue personne. — Par Dieu,* reprenait Tamerlan, *je ne tue personne de ma volonté; jamais je ne fus l'agresseur dans mes guerres, et vous-mêmes vous êtes les auteurs de vos calamités.* Tels étaient ses discours, tandis que les siens coupaient des têtes par milliers pour en dresser des obélisques.

Bajazet, indomptable sur le champ de bataille, s'était laissé amollir par la paix. Tandis que ses généraux étendaient ses conquêtes jusqu'à l'Euphrate, il avait passé tranquillement cinq années à Brousse. « L'arbre élevé de sa fortune s'enorgueillissait de fruits « abondants, qui chaque jour mûrissaient pour lui au milieu des « chants variés des oiseaux, sans qu'il lui manquât rien de ce « qui procure une agréable jouissance. Des animaux rares et tout « ce que Dieu créa pour le plaisir des yeux se trouvait dans son « palais. Des esclaves de choix, de belles esclaves avenantes de « corps et d'aimable aspect, l'entouraient, fournies par les Grecs, « les Serviens, les Valaques, les Albanais, les Hongrois, les « Saxons, les Bulgares, les Latins; et tous chantaient dans leur

« langue, bien qu'à contre-cœur. Assis au milieu d'eux, il s'aban-« donnait aux voluptés (1). » Il s'adonnait aussi à l'ivresse, en dépit de la loi; et Ali-Bacha, son vizir, souillait les jeunes prisonniers chrétiens, qui, se trouvant en trop grand nombre pour le recrutement des janissaires, étaient employés comme pages (*itsch-oglan*), et même à de plus tristes usages. Ce vice honteux se répandit au loin comme aux beaux jours de la Grèce, et contribua à dégrader les mœurs des Turcs.

Bataille d'Ancyre. Cet état de choses favorisa les entreprises de Tamerlan; il en vint aux mains avec Bajazet dans la plaine d'Ancyre (*Angora*), où Pompée avait battu Mithridate. On dit que quatre cent mille hommes périrent dans cette journée, la première où les Turcs eussent succombé dans une lutte générale avec les Tartares. Tamerlan demeura vainqueur, grâce en partie aux éléphants qu'il avait amenés de l'Inde, et qui combattaient chargés de tours remplies d'archers. Deux navires européens, à l'ancre dans ces parages, furent chargés de têtes coupées.

Bajazet lui-même fut fait prisonnier, et quelques historiens racontent que Tamerlan, respectant son malheur, l'encouragea à supporter son sort; d'autres, qu'il le fit renfermer dans une cage de fer, et traîner misérablement en spectacle dans ses marches (2). Quoi qu'il en soit, Bajazet ne survécut pas longtemps à ce désastre.

Dans la joie de son triomphe, Tamerlan parcourut l'Asie Mineure; et à coup sûr l'empire ottoman aurait été étouffé à sa naissance, si, plus préoccupé de la religion que de la politique, il n'eût voulu combattre aussi les chrétiens. Attaquant donc Smyrne, qui depuis soixante ans appartenait aux chevaliers de Saint-Jean, il prit cette ville d'assaut, et y éleva une pyramide de crânes et de pierres.

En rebroussant chemin vers l'Orient, tous les enfants d'une ville étaient venus au-devant de lui, implorant sa miséricorde et en récitant les versets du Koran. *Quel est ce bêlement?* demanda-t-il; et il ordonna à la cavalerie de les fouler aux pieds.

Tamerlan se trouvait à la tête d'un empire qui, de l'Irtyche et du Volga, s'étendait jusqu'au golfe Persique, et du Gange à Da-

(1) DUCAS.

(2) Gibbon consacre de longues pages à établir formellement le fait. Hammer le nie, d'après les découvertes historiques faites récemment. On sait que les Orientaux appellent *cage* une chambre étroite, et aussi la litière dans laquelle on porte les femmes.

mas et à l'Archipel. Lorsqu'il eut conquis le pays des Circassiens et des Iaszes, il se trouva avoir déchiré les diadèmes de neuf dynasties, maîtresses de vingt-sept États, pour en ceindre son propre front, savoir : la dynastie du Dschagataï, celles des Gètes du Turkestan, du Kharizm, du Khorassan, des Tartares dans le Kaptchak, des fils de Mozaffer dans l'Irak persan, des Ilkhans dans l'Irak arabe, celles de l'Hindoustan et des Ottomans. On a dit qu'il voulait conquérir l'Égypte et l'Afrique, pénétrer dans l'Europe par Gibraltar, la traverser, et regagner la Russie, et de là la Tartarie. Heureusement pour la chrétienté que l'apôtre guerrier fût arrêté par la mer, que ses cavaliers ne pouvaient franchir comme le désert; les chrétiens n'en réunissaient pas moins leurs forces, tout en mettant en œuvre les ménagements et les messages pour détourner cette fureur redoutable. Mousa, fils de Bajazet, reçut l'investiture du royaume de Romanie, et fut favorisé par le vainqueur contre ses frères Soliman et Mahomet. L'empereur grec se soumit au tribut de neuf autruches et d'une girafe. Au Caire, le nom de Tamerlan fut récité dans les prières, et empreint sur les monnaies.

Il retourna à Samarcande à l'âge de soixante-deux ans, pour y prendre quelque repos et se préparer à conquérir la Chine. Tous les émirs et les mirzas, parmi lesquels se trouvaient plusieurs descendants de Gengis-Khan, furent convoqués pour une espèce de parlement, et pour la célébration de plusieurs noces; et pendant deux mois il oublia tout souci des affaires du gouvernement pour s'enivrer des plaisirs de la vie. Au milieu d'une grande plaine dite *Mines de fleurs*, il fit élever par un architecte syrien un palais en marbre ayant de chaque côté quinze cents coudées, orné de mosaïques à l'intérieur et de porcelaine au dehors, avec des jets d'eau innombrables. Un festin y fut donné, où rien ne manquait de ce qui peut charmer les sens. Les fils du monarque, les impératrices et les reines, les gouverneurs, les généraux, les grands de l'empire, y accoururent avec des félicitations et des présents, au milieu d'un monde de peuple; et comme les moindres poissons ont aussi leur place dans la mer, Tamerlan admit également au banquet les ambassadeurs de la Chine, de la Russie, des Indes, de la Grèce, de l'Égypte, de toute l'Asie, et même les envoyés de l'Espagne, qui lui offrirent une tapisserie magnifique, dont le travail éclipsait les ouvrages des peintres d'Orient. Les jardins de Kanigoul avaient été disposés en pavillons tendus avec des cordes

de soie, tapissés d'étoffes d'or, des portières de velours, parquetés d'ébène et d'ivoire. Deux cents pavillons de soie, dressés chacun sur douze colonnes d'argent doré, où étaient parsemées des pierreries, formaient l'habitation royale. Alentour brillaient des centaines de boutiques pour vendre toute espèce d'ornements, de métaux précieux, de perles et d'orfévreries, tellement (nous employons les expressions du chroniqueur) que Kanigoul semblait les mines du Potose. Des concerts et des représentations sur cent théâtres récréaient la multitude ; des Indiens dansaient sur des cordes, si élevées qu'elles paraissaient attachées aux nues.

Tous les artisans de Samarcande défilèrent devant le souverain, étalant à ses yeux quelque belle invention de leur art. Les pelletiers se montrerent vêtus de peaux d'ours, de tigres et de lions ; les tapissiers firent un chameau de corde et de toile, qui se mouvait, des oiseaux de coton, et un minaret de même matière, qui se promenait ; les selliers, deux litières sur des chameaux, dans lesquelles deux jeunes filles récréaient les yeux par leurs attitudes ; les fabricants de nattes avaient formé, avec des joncs, deux lignes de caractères cufiques. L'hydromel et l'eau-de-vie étaient versés au banquet dans des vases d'or de Koumi, et des forêts entières furent abattues pour cuire les viandes. Autant que la vue pouvait s'étendre, des mets et des boissons étaient exposés sur des tables sans nombre, et distribués à quiconque se présentait ; puis un édit de l'empereur ordonnait que, *durant les fêtes, tout différend fût suspendu ; qu'aucun riche ne s'arrogeât quoi que ce soit sur le pauvre, aucun fort sur le faible ; que personne ne prétendît au delà de ce qui lui était dû.*

Il maria, dans cette circonstance, six de ses petits-fils, qui changèrent neuf fois d'habillement ; et, à chaque nouvelle toilette, les perles et les pierreries qui les paraient étaient abandonnées à leur suite. Des torches et des lampes allumées de toutes parts faisaient de la nuit le jour (1).

(1) On pourrait citer en Orient beaucoup d'exemples d'un pareil luxe, qui rendent les contes de fées moins incroyables. Quand le sultan Malek de Seldjouk épousa la fille de Mostadher, kalife abbasside de Bagdad, en 1087, il fut consommé 80,000 livres de sucre en bonbons et confitures. Mohammed Seldjouk, en 1154, fit trancher la tête à l'un de ses ministres, dans la succession duquel on trouva, sans parler du reste, 13,000 habits d'étoffe rouge. La

Quand les fêtes furent terminées, Tamerlan, s'adressant aux mirzas et aux grands émirs, leur dit : *Les vastes conquêtes que j'ai accomplies n'ont pu se faire sans violence et sans destruction de créatures de Dieu : j'ai donc résolu, en réparation, de porter la guerre aux infidèles, et d'exterminer les idolâtres de la Chine. Que les armées qui m'ont aidé à pécher soient les instruments de la pénitence, en marchant à la guerre sainte, en abattant les temples des idoles et des fées, pour y substituer des mosquées !*

Il ordonna aussitôt que chacun eût à retourner à ses occupations; et, s'étant enfermé dans son cabinet, il se remit aux affaires du gouvernement. Il avait expédié à l'avance une armée, ou plutôt une colonie de sujets, pour faciliter son passage au milieu des Kalmouks et des Mongols idolâtres, qu'il projetait de subjuguer, et fait lever la carte exacte des pays à traverser depuis la source de l'Irtyche jusqu'à la muraille de la Chine. Ses préparatifs terminés, il se mit en marche avec deux cent mille guerriers; mais la rigueur du froid l'obligea de s'arrêter à Otrar; et, avant le retour du printemps, il mourut à l'âge de soixante-neuf ans.

Mort de Tamerlan. 1405. 19 mars.

Sévère et inflexible dans les ordres qu'il donnait, Tamerlan faisait punir ses fils et ses neveux par la bastonnade, selon la loi de Gengis-Khan, lorsqu'ils ne se montraient pas assez dociles, sans perdre pour cela leurs honneurs et leurs commandements. Il maintenait une justice extrêmement rigoureuse, à tel point qu'un enfant aurait pu marcher portant de l'or en main, sans danger d'être dépouillé. La destruction était pour lui une gloire, c'était le mot inscrit sur ses monnaies. Il fit tuer tous les hommes d'une tribu; des villes entières disparurent sous ses pas, et trois cent mille têtes furent employées à élever les pyramides de ses triom-

mosquée de Damas coûta quarante millions de roubles au khalife ommiade Valid; 600 lampes d'or y étaient suspendues à des chaînes aussi d'or massif. Quand l'impératrice Zoé envoya une ambassade au khalife abbasside Moktader en 917, les députés le virent entouré d'une garde du corps composée de 160,000 hommes; il avait en outre 40,000 eunuques noirs et 30,000 blancs; 700 portiers, magnifiquement vêtus, gardaient les entrées du palais; des barques superbes couvraient le Tigre; 12,500 tapis ornaient le palais au dedans et au dehors; au milieu de la salle d'audience s'élevait un arbre d'or massif avec dix-huit grosses branches chargées d'oiseaux mécaniques, dont le chant imitait celui d'oiseaux véritables.

phes. Il parcourut certains pays, non pour les conquérir, mais pour les dévaster en pillard, y laissant ensuite quelques-uns de ses guerriers pour les gouverner. Il ne consolida rien, et ne donna même aucune institution stable à la Transoxiane et à la Perse, qu'il considérait comme l'héritage de sa famille ; enfin, sa descendance ne régna que par suite de la conquête de l'Inde, où survécut le nom de Grand Mogol.

Tamerlan décida que tous les enfants nés dans le harem de l'empereur et dans celui des princes devaient être considérés comme membres de la famille impériale, et dès lors en droit d'être entretenus par l'État. Il en résulta qu'il y eut parfois dans l'Inde jusqu'à soixante harems impériaux, dont quelques-uns contenaient jusqu'à mille femmes. La Renaudière, qui visita dernièrement Delhi, y trouva sur le trône le XIV[e] descendant de Tamerlan, à qui la compagnie des Indes fait une pension de 200,000 livres sterling ; mais il est obligé d'entretenir vingt mille personnes du sang impérial, dont dix-neuf mille sont des femmes, attendu que les mâles vont ailleurs chercher fortune. Ce sont là les seuls sujets qui restent au Grand Mogol.

Tamerlan fonda une école célèbre à Kesch, et il entretenait à sa cour plusieurs lettrés et historiographes, voulant que ceux-ci eussent à exposer la pure vérité, telle sans doute qu'on peut l'écrire à la cour d'un despote (1). Il rédigea le *Toufoukat*, ou règlement pour l'organisation de l'armée (2), des magistratures,

(1) « Gengis-Khan et Tamerlan sont les deux plus grands conquérants de l'Asie, depuis Alexandre jusqu'à nos jours. Tous les deux furent prodigues à l'excès de sang humain, exterminateurs de dynasties, fondateurs de royaumes et réformateurs de la société. La grande différence entre l'un et l'autre consiste en ce que Gengis-Khan, esprit barbare, ennemi de la civilisation, porta, dans tous les lieux où il alla avec ses hordes homicides, toutes les calamités de la guerre, tandis que Tamerlan, versé lui-même dans les lettres arabes et persanes, mérita que ses exploits fussent illustrés par des plumes comme celles de Sharaffedin et d'Abderresac, auteur de l'*Orient des deux astres heureux*, histoire entièrement inconnue jusqu'ici en Europe. » DE HAMMER. Ce Sharaffedin, mollah, résidant à Yezd en Perse, écrivit l'histoire de Tamerlan dix-neuf ans après sa mort, par ordre du sultan Ibrahim, et son livre est réputé un chef-d'œuvre d'exactitude et de style. Le Syrien Ahmed-ebn-Arabscha retraça aussi en arabe la vie du conquérant, trente-cinq ans après sa mort. L'un n'est pas moins prodigue de fables que l'autre.

(2) Il a été traduit en français sous le titre d'*Institutions politiques et militaires de Tamerlan*. Paris, 1787, in-12.

de l'administration des finances et de la justice. Il laissa aussi un document curieux dans les *Commentaires* sur ses entreprises (1). Il déclare dans le prologue, « à ses fils, neveux et autres, avoir « écrit ses mémoires en turc, afin que ceux de ses descendants « qui lui succéderont dans le gouvernement de l'empire par lui « fondé avec tant d'efforts, de fatigues, de longs trajets et de « guerres, mettent en pratique les règles et les avis qui doivent « assurer la durée de leur puissance et de leur monarchie. »

Il débute en ces termes : « Mes fils fortunés, mes sages minis- « tres, mes nobles et zélés serviteurs, sachez que si le Dieu tout- « puissant m'a accordé la grandeur, s'il m'a constitué pasteur « de son troupeau, s'il m'a prêté son secours céleste, au point de « me rendre le monarque suprême de la terre, ce fut par ma fidé- « lité constante à pratiquer les règles qui suivent. »

Ces règles sont d'exercer la justice, d'observer les traités, de ne pas attenter aux propriétés, d'user avec modération des richesses publiques, d'employer sa puissance à défendre et à progager la religion, d'honorer les moines ou derviches. Il continue ainsi : « J'avais ouï dire que quand Dieu choisit un homme pour lui « confier le sort d'un pays, et lui remet l'administration du genre « humain, afin qu'il gouverne conformément à la justice, si cet « homme élu se conduit comme il le doit, son règne dure et pros- « père ; mais que s'il se rend coupable d'injustice, de tyrannie et « d'actions opposées à sa loi divine, Dieu ne permet guère qu'il ait « de fils, le prive de ses États et du pouvoir souverain, pour l'at- « tribuer à d'autres. En conséquence, pour conserver ma souve- « raineté, j'ai pris d'une main la justice, de l'autre l'équité, et « j'ai eu soin que ma demeure royale fût éclairée de ces deux lu- « mières. Ayant appris que les rois justes sont l'ombre de Dieu, et « que le meilleur roi est celui qui imite la Divinité en pardon- « nant aux pécheurs, j'ai suivi l'exemple des rois justes, et par- « donné à mes ennemis. »

A coup sûr, il est à regretter que ceux qui écrivent des mé-

(1) Charles Stewart les a traduits en anglais, Londres, 1830, sous ce titre : *The Mulfuzât Timury*, etc., ou « Mémoires de l'empereur mongol Timour, écrits par lui-même en dialecte turco-dschagataï, traduits en persan par Abou-Taleb Hoseini, et du persan en anglais. » Peut-être ont-ils été écrits par un autre, sous son nom.

moires sur leur vie ne ressemblent point au portrait qu'ils font d'eux-mêmes à leur aise.

Tamerlan raconte en détail les pronostics qui annoncèrent sa fortune extraordinaire, soit qu'il y crût réellement, soit qu'il lui importât d'y faire croire. Nous en rapporterons un fragment, qui concerne ses croyances religieuses : « A l'âge de soixante ans, lors« que je revenais, en 774 (de l'hégire, c'est-à-dire en 1428), après « avoir conquis la Natolie, j'allai offrir mes hommages au cheik « Sadr-Eddin-Ardébil, pôle des hommes savants; et lui ayant de« mandé sa bénédiction, je le priai de me donner pour compagnon « un de ses disciples, pour qu'il fût un de mes pôles. Il me répon« dit que dans la montagne de Salaran était une fontaine, dont « l'eau était tantôt froide, tantôt chaude; que j'y allasse, et que la « première personne qui y viendrait pour faire ses ablutions serait « le guide demandé. Conformément aux ordres du cheik, je re« montai jusqu'à cette fontaine, et, ayant fait mes ablutions et « mes prières, je restai, attendant avec anxiété celui qui arrive« rait. Chose étonnante ! le premier qui, le matin, s'approcha « de la source et pria après s'y être lavé, ce fut le chef de mes « écuries. Le lendemain et le jour d'après, le fait se renouvela. « Étonné, je me dis à moi-même : Le cheik ne peut s'être trompé; « et j'adressai la parole à cet homme en l'appelant *Seid*, et en lui « demandant comment, puisque jusqu'alors je l'avais regardé « comme un serviteur infime; il était parvenu à cette dignité et à « cet honneur. Il me répondit que, par ordre du pôle des pôles, dès « le premier moment que j'étais devenu monarque souverain, il « avait été le bâton de mon gouvernement. Il commença alors des « prières, auxquelles je m'unis; et pendant ce temps un vif sen« timent de plaisir me ravissait. Les prières terminées, il me dit : « *Prince, vous êtes à cette heure l'hôte de Dieu; et tout ce qu'un* « *hôte demande, il doit le recevoir gratuitement.* Je demandai la « foi. *La foi par Mahomet subsiste éternelle,* me répondit-il; *elle* « *est une cité, et ceux qui l'entourent s'écrient continuellement :* « *Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu; et ceux qui sont à l'inté*« *rieur répondent : Il est connu qu'il n'y en a pas d'autre que* « *Dieu. Cette ville est la porte des portes; et quiconque y entre* « *ou en sort répète sans cesse les mêmes paroles.*

« Alors je me prosternai; puis, levant la tête, je m'aperçus que « mon compagnon avait déposé son âme dans la main du Créa-

« teur. Je m'affligeai vivement; et quand je racontai au cheik ce « qui était arrivé, il me dit qu'élever et renverser les souverains, « accorder les royaumes à qui en est digne, les enlever aux indi- « gnes, appartient aux vrais adorateurs, qui sont les agents de Dieu; « que chaque pays a son saint patron, lequel reçoit sa mission de « l'imam (chef) des pôles, et, tant qu'il soutient le monarque, le « pays est florissant; dans le cas contraire, il déchoit. Tant que le « gardien existe, l'État prospère; si celui-ci lui est enlevé, il dé- « cline, et ne tarde pas à être abattu, à moins qu'un nouveau patron « ne lui soit subrogé. *L'homme-dieu à qui était confié le royaume « de Kaisar* (1) *est mort cette année; c'est pourquoi vous avez eu « sur lui une victoire facile.* Je pris cela comme un avis qui m'an- « nonçait que mon tour ne tarderait pas à venir. Je conservai pour- « tant l'espérance qu'un autre patron serait nommé au poste de « mon protecteur décédé. Je fis don au cheik de quatre cents pri- « sonniers nés dans la Natolie, pour m'assurer son intercession. »

Tout ce passage se réfère à une croyance des sofis de Perse, selon laquelle le gouvernement du monde est donné aux *wéli*, ou amis de la Divinité, qui sont au nombre de quatre mille, formant des ordres distincts. A peine l'un d'eux vient-il à manquer, qu'il est remplacé par un autre d'un ordre inférieur. A la tête de ces ministres de la Providence est le *pôle des pôles*, ou le secours; après lui viennent deux pôles ou imams, puis les quatre soutiens ou gonds, et ainsi de suite.

« Grâce à Dieu, dit ailleurs le conquérant, depuis l'âge de neuf « ans jusqu'à celui de soixante et un, jamais je n'ai mangé seul, « jamais je ne suis sorti sans la compagnie d'un ami; jamais je « n'ai endossé de vêtements neufs, que je ne les ôtasse pour les « donner à mes camarades; et, quoi qu'ils me demandassent, « loin de les refuser, jamais je n'attendis qu'ils eussent recours à « d'humiliantes instances pour le leur accorder (2). »

(1) L'empire ottoman, qui, dès le commencement du quinzième siècle, possédait en grande partie l'empire des *Césars* (de Constantinople).

(2) Plusieurs autres princes d'Orient ont écrit leur propre vie. Nous connaissons en Europe celle du cheik Mohammed Ali Hazin (publiée par Belfour, Londres, 1831), né en 1692; les mémoires privés de Tezkeret Alwakiat, écrits par un de ses confidents, et traduits par Charles Stewart (Londres, 1832); ceux de Zahir Eddin Mohammed Baber, empereur de l'Hindoustan, écrits par lui-même, et traduits en anglais par G. Erskine (Londres, 1826).

Tamerlan avait laissé, par son testament, le pouvoir suprême à Pir-Mohammed-Géangir; mais la discorde s'étant mise entre ses nombreux descendants, Géangir fut renversé par Khal-Sultan, autre petit-fils de Tamerlan, et l'empire se trouva démembré par morceaux. Samarcande resta la capitale de l'État principal, qui embrassait la Boukharie (*Sogdiane* et *pays des Massagètes*) et le Khorassan (*Bactriane* et *Hyrcanie*). Le khanat fut rétabli dans le Kaptchak en faveur de la ligne de Touschi, mais dépouillé de son ancienne puissance; il fut bientôt morcelé pour former quatre khanats : celui de Crimée ou de la Porte d'or (*Pérékop*), qui, en 1470, se soumit à la Porte; celui de Kazan et celui d'Astrakhan, qui devinrent tributaires de la Russie, comme aussi, plus tard, celui de Tourouff en Sibérie.

Zingari. L'expédition de Tamerlan dans l'Inde en fit sortir les Zingari (Bohémiens). Aucun point n'a été plus souvent traité et débattu que l'existence de cette population misérable, répandue par tout le monde depuis tant de siècles, sans avoir changé de caractère ni de mœurs. On les trouve encore dans le pays des Mahrattes, unis en tribus, et leur langue, ainsi que leur physionomie, révèle leur origine indienne: on appelle en effet Zingari, dans l'Inde, les derniers d'entre les Parias. Quand Tamerlan bouleversa ce pays, les trois castes supérieures souffrirent, mais sans se détacher du sol natal. Les Indiens des castes inférieures, au contraire, s'éparpillèrent, abandonnant un séjour de misères, et, suivant les traces des Mongols comme espions ou comme maraudeurs, ils se répandirent dans les pays conquis. Quelques-uns se dirigèrent vers l'orient, et il en existe encore, sur la côte du Malabar, qui vivent du métier de pirates. D'autres errèrent par la Perse et par le Turkestan; quelques-uns, poussés probablement par les Ottomans, gagnèrent l'Europe, où ils apparaissent, en 1417, dans la Moldavie et dans la Valachie; l'année suivante en Suisse, en 1422 en Italie, en 1427 en France, se faisant passer pour originaires de la basse Égypte, ajoutant que Dieu avait rendu leur pays stérile, parce que leurs aïeux avaient refusé asile à Marie dans sa fuite avec l'enfant Jésus; ou bien ils disaient que le pape Martin, en châtiment de leur apostasie, les avait astreints à errer pendant sept ans sans entrer dans un lit, en enjoignant à tout évêque ou abbé mitré de leur donner six livres tournois. On ne voulut pas les recevoir dans Paris; mais on leur assigna pour quartier

la Chapelle, près de Saint-Denis, où la curiosité attirait une foule de gens pour les voir, tandis qu'eux-mêmes, en observant les mains, disaient la bonne aventure à qui voulait les payer. L'évêque les expulsa; mais ils continuèrent à errer dans le royaume, 1560. bien que François I[er] les bannît, sous peine des galères. Cette menace fut réitérée plusieurs fois, jusqu'au moment où il fut ordonné de mettre à la chaîne, sans autre forme de procès, tous 1666. ceux qui seraient arrêtés.

Le nom de Zingari (1) est celui sous lequel ils sont le plus généralement désignés. Les Danois et les Suédois les appellent Tartares; les Anglais, Égyptiens (*Gypsies*); les Français, Bohémiens; les Arabes, Arami, c'est-à-dire, voleurs; les Hongrois, *Pharaohnepek*, ou peuple de Pharaon; les Hollandais, *Heidenen*, ou idolâtres; les Espagnols, *Gitanos* ou malicieux. Ils furent exilés d'Angleterre sous Henri VIII (1531) et sous Élisabeth; Charles-Quint tenta vainement de les bannir de l'Allemagne. Quelques-uns se sont établis à demeure dans la Grande-Bretagne, et un plus grand nombre en Transylvanie, en Valachie, en Lithuanie et dans les provinces du Caucase, en abandonnant l'existence nomade, bien qu'ils ne prennent point part à la civilisation (2). L'empereur Joseph II, ainsi qu'une société anglaise, entreprit de les civiliser, au lieu de les persécuter.

L'unique pays en Europe où ils se trouvent réunis en certain nombre est l'Espagne, qui, après avoir chassé les Maures et les Juifs industrieux, n'a pu se débarrasser de ces hôtes oisifs et dégoûtants. En vain ils furent bannis par Ferdinand le Catholique en 1492; en vain, un siècle après, le concile de Tarragone les proscrivit de nouveau: dans la plaine de Grenade et dans les montagnes arides qui l'entourent, du côté qui fait face à l'Alhambra, on aperçoit une foule de grottes semblables à des terriers, défendues par des buissons épineux de figuiers d'Inde; là, vivent cinquante mille Gitanos, en vendant des figues, en fabriquant des cordages et des nattes de jonc et d'agave, en cherchant

(1) *Hind-Kales*, Indiens noirs? Voy. CHARLES POUGENS, *Trésor des origines de la langue française*.

(2) On a prétendu avoir compté 50,000 Zingari en Espagne; 54,000 en Hongrie; 104,000 en Transylvanie, 792,000 dans les autres pays de l'Europe; 400,000 en Afrique; 20,000 dans l'Océanie; 1,500,000 dans l'Inde; 2,000,000 dans les autres pays de l'Asie: en tout, 4,920,000.

des paillettes d'or dans les sables du Guadalquivir, en trompant sur le prix des animaux qu'ils vendent et qu'ils achètent. Préférant le larcin à l'aumône, ils mettent à profit toutes les inclinations perverses de l'humanité, stimulant la cupidité et le libertinage, servant aux intrigues amoureuses, prêtant la main à la fraude, préparant la voie aux brigands, dérobant les enfants, disant la bonne aventure. Deux seules bonnes qualités les distinguent : la pureté féminine, au moins par rapport aux étrangers, ce que l'on a de la peine à croire avec un tel abandon de la moralité (1), et l'amour de la famille, au sein de laquelle la Zingara se réfugie, pure et affectueuse, après avoir employé sa journée à voler, à tromper, à fomenter la débauche et à la faciliter. Le monde les méprise, et, en les mettant hors de la loi civile, il empire leur condition, au lieu de chercher à ramener tant de frères égarés.

CHAPITRE IV.

FIN DE L'EMPIRE D'ORIENT. — MAHOMET II.

L'empire grec frémit de joie à ces terribles vicissitudes qui retardaient sa mort de quelques jours. Quand le monde entier était en mouvement, seuls les successeurs de Constantin restaient stationnaires, regardant avec dédain l'échange d'idées et d'usages qui s'opérait alors. Les croisades les contraignirent à porter leur attention sur les Francs ; mais ce fut avec un sentiment de haine et de mépris, sans rien apprendre d'eux, et n'employant à leur égard que l'astuce et la trahison. L'approche des Ottomans, leur

(1) Il faut dire pourtant qu'il n'en est ainsi que chez les Gitanos espagnols, car partout ailleurs la prostitution est un trafic, et la promiscuité un usage constant. L'ouvrage le plus complet sur la manière de vivre des Zingari est *the Zincali, or an Account of the Gypsies of Spain* (Londres, 1841, 2 vol.), par M. BARROW, agent de la Société biblique de Londres, qui a passé sa vie à les observer pour les améliorer. Il les avait amenés à traduire des morceaux de l'Évangile, et il était parvenu à réunir tout celui de saint Luc, qu'il fit imprimer à Madrid en 1838. Mais les Zingari n'y virent rien moins qu'un talisman, et ils le prennent sur eux pour avoir bonne chance quand ils s'en vont voler.

ennemi commun, les détermina à recourir à l'Occident. Chose inouïe! Jean Paléologue se rendit à Rome en suppliant; mais, dénué de vertu, de dignité, de courage, comment pouvait-il se faire le représentant de convictions profondes ? Nous venons de voir aussi Manuel II, à la persuasion du maréchal de Boucicaut, se diriger vers l'Europe. Il y arrivait du moins avec une meilleure renommée, que lui avaient méritée, non les manéges ignobles de son père, mais son activité, sa pénétration, son abnégation personnelle, ses efforts pour raviver un empire agonisant.

Ayant laissé au prince de Sélimbrie, son neveu, ce qui composait son royaume, c'est-à-dire, l'enceinte de Constantinople, et, pour la défendre, cent hommes d'armes francs, autant de varlets et quelques arbalétriers, Manuel II débarqua à Venise, 1400.
d'où il gagna Milan, et ensuite Paris. Il y reçut un accueil extrêmement honorable de Charles V, qui lui assigna même une pension (1). Il visita aussi Londres; mais il ne retira pas de son voyage le fruit qu'il en attendait, d'autant plus qu'au lieu de se réunir loyalement à l'Église latine, il écrivait contre elle.

Il revint à Constantinople peu après la bataille d'Ancyre; et, ayant destitué son neveu, qui n'avait plus Bajazet pour le soutenir, il le relégua à Lemnos. S'il eût eu plus de puissance, il aurait pu profiter du désastre des Ottomans, et de la discorde qui se prolongea dix années entre les fils de Bajazet. Au lieu de cela, il prit tour à tour parti pour ces princes, jusqu'au moment où la mort de trois d'entre eux laissa leur pouvoir tout entier aux mains 1417.
de Mahomet Ier, qui est compté parmi les meilleurs souverains, et qui resta l'ami de Manuel, au point de lui confier en mourant la 1421.
tutelle de ses fils.

Mahomet termina les mosquées d'Andrinople et de Brousse, et en fonda lui-même une autre dans cette dernière ville, dite *Jeschil imaret* (Établissement vert de bienfaisance). C'est un monument très-riche, dont les murs sont couverts à l'extérieur de marbres disposés en damier, de différentes couleurs. Les travaux de la porte demandèrent trois ans et quarante mille sequins. L'inté-

(1) M. Berger de Xivrey a lu en 1840, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, une dissertation sur les relations de l'empereur Manuel avec la France, tirée des chroniques et de chartes inédites.

rieur est tout brillant de porcelaine, avec des versets du Koran en or sur azur. Auprès de la mosquée est le mausolée de Mahomet, revêtu de porcelaine au dedans et au dehors, avec une école et une cuisine pour les pauvres; travaux qui rivalisent avec la chaire de Sinope et la porte de l'Académie de Sivas. Ce sultan est le premier qui envoya, par la caravane, des secours aux pauvres de la Mecque, et qui favorisa les lettres.

De son temps, Bedreddin de Simaou, docteur et juge dans l'armée de Mahomet, conçut l'idée de faire une révolution au moyen d'une nouvelle doctrine. En conséquence, il choisit pour apôtres le Turc Börekloudjé Moustapha, et Kémali Oudbin, juif renégat. Ils se mirent à prêcher la pauvreté, l'égalité, la communauté de toutes choses, excepté celle des femmes; disant que l'on devait considérer comme adorateurs de Dieu les chrétiens eux-mêmes, qu'ils voulaient se concilier ainsi, afin de détacher les Grecs du prince ottoman. Une armée, formée de leurs sectateurs, défit les premières troupes que leur opposa Mahomet; mais son fils Amurat étouffa ce mouvement dans le sang, et en faisant crucifier Moustapha; la dignité de Bedreddin et son grand savoir ne le sauvèrent pas lui-même. Ce fut la seule révolution ottomane qui ait été tentée pour une réforme religieuse, jusqu'à celle des Wahabites.

1421-1451. Amurat II, prince juste et parfois généreux, voulut être lui-même le tuteur de ses frères, contrairement à l'usage ordinaire des sultans fratricides. Manuel II fit alors apparaître un prétendu Moustapha, se disant le fils de Bajazet, disparu à Ancyre. Favorisé par des désertions réitérées, ce compétiteur fit un instant trembler Amurat; mais enfin, aidé par les Génois de Phocée, ce-
1422. lui-ci le vainquit, et le fit pendre; puis il s'en vint, pour se venger, assiéger Constantinople. Deux cent mille Turcs accoururent, attirés tout à la fois par le désir de s'emparer de la ville des Césars, par ses richesses, par la beauté des femmes, et par les excitations d'un derviche qui, suivi de cinq disciples, se montra monté sur un âne, promettant la victoire au nom du prophète, avec qui il allait s'entretenir dans le ciel. La solidité des murailles et le courage des habitants, excités par l'apparition de la Vierge Marie, repoussèrent Amurat. Il conquit cependant Thes-
1431. salonique, qui, depuis sept ans, était au pouvoir des Vénitiens; et il l'abandonna au pillage, en réduisant ses habitants à la

condition d'esclaves de ses soldats ; puis, par un repentir soudain, il les racheta, leur rendit leurs maisons, et transforma les églises en mosquées, les monastères en caravensérais ; mesure qui conserva les vestiges de la magnificence romaine.

Conquérant heureux, Amurat parvint aussi à étouffer les révoltes domestiques ; il fit par trois fois la guerre à son beau-frère, prince de Caramanie, à qui cependant il pardonna, par affection pour sa sœur. Il envahit ensuite la Hongrie, et se trouva en face de la chrétienté.

Les instances de Manuel et le danger qui menaçait la chrétienté entière, notamment l'Italie, déterminèrent le pape Eugène IV à solliciter une croisade. « Les Turcs, disait-il, lient « avec des cordes des troupes d'hommes et de femmes, qu'ils em« mènent avec eux ; des chrétiens, qu'ils condamnent à la ser« vitude, sont confondus avec le plus vil butin, et vendus comme « des bêtes de somme, le père séparé du fils, le frère de la sœur, « le mari de l'épouse. Ils tuent, sur les routes et au milieu de la « ville, ceux que les ans ou la maladie empêchent de marcher. « Sans pitié même pour l'enfance, ils mettent à mort des victi« mes innocentes qui commencent à peine la vie, et qui, ne « connaissant pas encore la crainte, sourient aux bourreaux, au « moment de recevoir le coup mortel. Toute famille chrétienne « est contrainte de livrer ses enfants à l'empereur ottoman, com« me jadis le peuple athénien au monstre de Crète. Partout où « les Turcs ont pénétré, les campagnes sont devenues stériles, « les villes ont perdu leurs lois et leur industrie ; la religion chré« tienne n'a plus ni prêtres, ni autels ; l'humanité n'a plus d'as« sistance, ni d'asile. »

Il conjurait, en conséquence, les princes et les peuples de secourir le royaume de Chypre, l'île de Rhodes, et surtout Constantinople, dernier boulevard de l'Occident. Mais l'enthousiasme était éteint ; et ceux qui s'étaient armés par millions pour racheter le saint sépulcre, ne savaient pas se lever désormais pour défendre leur propre patrie. La France et l'Angleterre s'étaient épuisées dans leurs guerres mutuelles ; Frédéric III manquait, en Allemagne, de force et de crédit. Cependant le duc de Bourgogne se mit à la tête de ses sujets, qui s'étaient armés à leurs frais et par leur propre impulsion. Gênes et Venise se réunirent sous l'étendard des clefs saintes. La Pologne et la Hongrie, menacées de si près,

auraient dû les premières courir aux armes; mais elles étaient divisées et sans discipline. Cependant le cardinal Julien Césarini réussit à secouer leur torpeur, et elles reprirent surtout de l'éner-
1443. gie quand les deux couronnes se réunirent sur la tête de Ladislas, prince désireux de s'illustrer par de grandes actions.

Il avait, pour conseil et pour soutien, le grand Jean Hunyade, né d'un père valaque et d'une mère grecque, qui, formé dans les guerres d'Italie, s'était rendu redoutable aux Turcs en défendant les Hongrois, et portait le titre de vayvode de Transylvanie. Une foule d'aventuriers français et allemands se réunirent à ce brave capitaine. On lui promit le soulèvement des chrétiens de l'autre côté du Danube; l'empereur grec s'engageait à garder le Bosphore, et à marcher avec ses propres troupes, renforcées de mercenaires. Jean Hunyade remporta en effet deux victoires signalées; mais l'hiver l'ayant empêché de gagner Andrinople ou Constantinople, il se retira sur Bude, où il entra en triomphe, avec treize pachas, neuf étendards et quatre mille prisonniers.

Amurat envoya demander la paix et le rachat des prisonniers, en offrant d'évacuer la Servie et la frontière hongroise : une trêve de dix ans fut conclue. Alors, chargé de lauriers, et, quoique dans la fleur de l'âge, se sentant fatigué de la vie guerrière, il abdiqua en faveur de son fils Mahomet, âgé de quatorze ans. Ne se réservant que quelques provinces, il se retira à Magnésie, au milieu de quelques ermites, pour prier avec eux, jeûner et faire des tournois, afin de recevoir la lumière de l'esprit (1).

1444. Mais le légat Julien Césarini avait vu avec déplaisir se conclure la paix. Informé qu'une belle flotte, composée des forces combinées du pontife, des Vénitiens, des Génois et des Flamands, menaçait les Turcs, il pressa Ladislas de violer le traité, et de reprendre les armes. Alors Amurat jugea nécessaire de reprendre le sceptre et l'épée. Évitant, à la tête de soixante mille hommes d'élite, les galères pontificales qui l'attendaient dans le détroit de Constantinople, il paya aux Génois un ducat par

(1) « Voltaire admire le *philosophe turc* : aurait-il fait le même éloge d'un prince chrétien qui se serait retiré dans un monastère ? Voltaire était, à sa manière, tartufe et intolérant. » — Cette note n'est pas de nous, ni d'un temps où il était redevenu à la mode de raisonner, mais d'un ardent disciple des encyclopédistes, GIBBON, ch. LXVII.

soldat pour le passer à Gallipoli; puis, arrivé à Varna, en face des croisés fatigués et désunis, il engagea la bataille, en faisant porter au haut d'une pique le traité méconnu, comme un appel à la justice du Dieu des chrétiens et des musulmans. Les chrétiens eurent d'abord le dessus; et Amurat, désespérant de l'emporter, prenait le parti de la fuite, quand un janissaire saisit la bride de son cheval, et le fit tourner. Il revint donc à la charge en invoquant le ciel et le prophète, Jésus-Christ lui-même, pour l'aider à venger la foi du serment, et remporta la victoire. Bataille de Varna. 10 novembre.

Dix mille chrétiens périrent dans cette journée; la perte des Turcs fut plus grande encore. Julien, l'un des hommes les plus savants de son temps, mais dont la prudence n'égalait pas le savoir, demeura de pied ferme sur le champ de bataille quand les autres songeaient à fuir, et il y périt. Amurat, observant ceux qui avaient succombé, s'écria : *Voilà qui est singulier! ce sont tous des jeunes gens; il n'y en a pas un seul qui ait la barbe grise. — S'il y avait eu un vieillard parmi eux,* lui répondit l'ata-beg, *il les aurait détournés d'une entreprise téméraire.* La tête de Ladislas, mise en regard du traité violé, annonça à Brousse la victoire d'Amurat, et vingt-cinq cuirassiers enchaînés attestèrent au soudan d'Égypte la force des vaincus.

Au lieu de poursuivre ses succès, Amurat retourna dans sa retraite délicieuse et dévote de Magnésie aux riants jardins de tulipes, dans ces mêmes lieux où Thémistocle fugitif avait trouvé un asile et du pain; mais il en fut encore arraché par un soulèvement des janissaires qui éclata à Andrinople, et que Mahomet, à cause de sa jeunesse, était impuissant à réprimer. Bientôt ensuite le grand Hunyade, qui avait rétabli l'ordre en Hongrie durant la minorité du nouveau roi, sans s'effrayer de la déroute de Varna, et au lieu de se borner à une guerre défensive, envahit l'empire turc avec l'armée la plus belle, la mieux disciplinée qui fût sortie de la Hongrie. Amurat s'avança contre lui, à la tête de cent cinquante mille hommes, et le défit dans les champs de Merles. En fuyant seul à travers les forêts de la Valachie, Hunyade fut arrêté par deux brigands; mais tandis qu'ils se disputaient le collier suspendu à son cou, il leur arracha une épée, en tua un et mit l'autre en fuite, et revint sain et sauf parmi les siens, assez à temps encore pour défendre Belgrade contre Mahomet II. 1448. 17 octobre.

L'empereur Manuel laissa plusieurs ouvrages de théologie et

de morale, où se trouve un curieux dialogue entre lui et un professeur turc, ainsi que de bons préceptes pour l'éducation d'un
1419. prince. Il avait, peu de temps avant sa mort, abdiqué la pourpre en faveur de son fils Jean VII, et partagé ses États entre ses six autres fils. Ainsi Jean VII eut Constantinople, Théodore Lacédémone, Andronic Thessalonique, Constantin Mésembrie et Sélimbrie sur le Pont-Euxin, André Ricinium en Dalmatie, Démétrius et Thomas le Péloponèse. C'est à ces possessions qu'était réduit l'empire romain. Négrepont et Candie appartenaient aux Vénitiens, Chios et Lesbos aux Génois; la famille Acciaiuoli, de Florence, était propriétaire d'un État qui comprenait l'Achaïe, la Phocide, la Béotie et Athènes; celle de Tocco en avait un autre, formé de l'Acarnanie, de l'Étolie et de l'Épire méridionale; le nord appartenait à George Castriot.

Constantin, ayant ensuite échangé ses États contre celui de Lacédémone, s'y rendit puissant, et réduisit à la condition de vassal Neri Acciaiuoli; il construisit sur l'isthme de Corinthe l'Hexamilon, bastion entouré de fossés, pour séparer le Péloponèse de l'Hellade.

Chacun de ces princes, occupé de se défendre et d'agrandir ses domaines, ne contribuait en rien à donner force et sûreté à l'em-
Jean VII. 1425-1448. pire. Aussi, à peine Jean VII eut-il ceint le diadème, qu'il acheta la paix d'Amurat, en lui cédant toutes les villes de la côte, à l'exception de Sélimbrie et de Derkous, sans compter un tribut
1430. de trente mille ducats. Trébizonde, qui s'était donnée aux Vénitiens, fut prise par les Turcs.

Scanderbeg. Ici, un nouvel ennemi s'éleva contre la puissance ottomane. A l'époque des premières expéditions d'Amurat sur les rivages de l'Adriatique, Jean Castriot, seigneur d'une partie de l'Albanie située entre les montagnes et la mer, s'était soumis au sultan turc. Ses quatre fils, qu'il lui avait donnés en otage, furent circoncis, et élevés dans l'islamisme. Trois périrent par le poison ou dans l'oubli. La beauté remarquable et l'esprit de George lui attirèrent la bienveillance d'Amurat, qui prit soin lui-même de son éducation, et lui donna le titre de Scanderbeg, c'est-à-dire, prince Alexandre.

Il grandit dans la molle et énervante corruption du sérail, ministre et instrument des voluptés du maître, sans toutefois oublier ce qu'il était. Puis, quand mourut son père, soupçon-

nant chez Amurat l'intention de lui ravir son héritage, il extorque du secrétaire du sultan un ordre de lui consigner Croïa, capitale de la principauté de ses aïeux, tue le secrétaire abusé, et s'enfuit. Une fois en possession de la forteresse qu'il s'est fait livrer, il égorge la garnison turque, et pousse le cri de liberté. Le patriotisme et la religion lui répondent de toutes parts dans la martiale Albanie. Il se trouve bientôt à la tête de douze mille guerriers, et maître de toutes les places (1). Lorsqu'il a recouvré ses domaines, les contributions de l'Épire et les riches salines du pays lui donnent un revenu net de 200,000 ducats, qu'il emploie, sans en rien distraire, dans l'intérêt public. Il équipe une armée permanente de huit mille chevaux et de sept mille fantassins, sans compter des aventuriers français et allemands; et, doué d'une grande habileté dans la guerre d'escarmouches, qui convient particulièrement aux insurgés, il sait tenir en échec des forces supérieures (2).

Ali-Bacha, envoyé contre lui à la tête de quarante mille hommes, fut défait; un autre général perdit dix mille Turcs, et les invasions de Jean Hunyade donnèrent au héros le temps de s'affermir. Amurat lui-même arriva en Albanie avec six mille chevaux et quarante mille janissaires, mais sans autre résultat que la prise de quelques forts. Ayant mis le siége devant Croïa, il 1450.
fut incessamment harcelé par les bandes de Scanderbeg, qui repoussait toute proposition de paix; tellement que, déçu de son

(1) Sir William Temple, dans l'*Essai sur les vertus héroïques*, énumère sept héros qui méritèrent la couronne sans la porter : Bélisaire, Narsès, Gonzalve de Cordoue, Guillaume d'Orange, Alexandre, duc de Parme, Jean Hunyade et Scanderbeg. Cette liste pourrait s'accroître dans l'histoire moderne, notamment dans celle d'Amérique; on pourrait aussi mettre en regard la liste des rois indignes de porter la couronne. Pour Gibbon, Scanderbeg est un traître à mépriser.

(2) La bibliothèque grand-ducale de Weimar conserve, sous le titre de *Livre de Scanderbeg*, un manuscrit très-curieux sur parchemin, de trois cent vingt-cinq feuillets, ornés des deux côtés de figures à l'encre de Chine. La première partie représente des machines et inventions de guerre, des ponts, des moulins, des marches, des mêlées, appartenant au quinzième siècle; la seconde partie, certainement postérieure, offre des scènes de la vie privée et publique, des métiers, des jeux, des maladies, des fêtes. Ce manuscrit passe pour avoir été donné à Jean Castriot par Ferdinand d'Aragon. Quoi qu'il en soit, il est important pour la connaissance des usages de l'époque.

Que pouvaient opposer les Byzantins à une pareille discipline? Le feu grégeois était devenu un mystère pour ceux qui lui avaient donné leur nom. La poudre à canon avait promptement passé chez les Turcs. On accuse les Génois d'avoir fondu les pièces d'artillerie d'Amurat, et de lui en avoir appris l'usage contre des murailles destinées seulement à résister au choc des catapultes; de même que les Vénitiens portèrent des canons aux soudans d'Égypte et de Perse, leurs alliés contre les Ottomans.

Il ne restait donc plus d'espoir aux Grecs que dans l'appui des Latins, et ils ne cessaient de réclamer leur secours en proposant un concile et la réunion des Églises. Mais les Latins trouvaient le concile superflu sur des matières définies, et ils voulaient que le

pour s'exercer au service de mer, en leur donnant annuellement l'épée et l'habillement; puis ils sont appelés à la Porte avec une solde suffisante pour leur entretien, et quelques-uns avec un traitement plus important. Distribués par dizaines et par cinquantaines sous des officiers, ils servent deux mois dans la tente de ceux-ci. Ils forment autour du sultan l'enceinte étroite dans laquelle ne peuvent se dresser d'autres tentes que pour les princes, pour le trésor et pour la chambre. Le sultan a une ou deux tentes rouges, couvertes de feutre rouge et doré. Dans le cercle des janissaires se trouvent quinze tentes, et en dehors les autres hommes de la Porte, écuyers, échansons, enseignes, vizirs, messagers. Chacun traînant à sa suite beaucoup de serviteurs, l'armée est très-nombreuse. Outre les janissaires, la Porte a trois cents cavaliers choisis dans leurs rangs, les *silihdari* et les *ghar**i**bo*, étrangers venus d'Asie, d'Égypte, d'Afrique, avec une paye plus ou moins forte. Viennent après huit cents mercenaires ou *ouloufedgi*, et deux cents *sipahi*, fils de nobles. Voici l'ordre de la Porte : Le commandement suprême appartient aux pachas de Roumélie et de Natolie, que l'armée suit partout où veut le sultan; avec eux sont les *sandjaks*, qui obtiennent du sultan des étendards et le gouvernement de plusieurs villes, dont les guerriers et les magistrats les accompagnent au camp. Or, voici l'ordre dans le camp : Les cavaliers sont répartis par escadrons; les *atzabi* combattent sous un seul capitaine (livre V). Il y a dans le camp, outre les *silakschori* ou servants d'armes, beaucoup d'*atzabi* que l'on appelle *akkiam*, gens de pied destinés à aplanir les chemins et à faire d'autres services. Le camp est parfaitement disposé tant pour l'ordre des tentes que pour l'abondance des vivres, car chacun des grands qui accompagnent le sultan mène avec soi beaucoup de bêtes de somme; quelques-uns ont des chameaux portant des armes et du blé pour les soldats, et de l'orge pour les bêtes de charge; d'autres ont à leur suite des chevaux et des mulets, d'où il résulte qu'il y a deux fois plus de bêtes que de soldats. Le sultan est en outre suivi d'une tourbe de gens destinés uniquement à fournir des vivres à l'armée. S'il y a pénurie, les vivres sont partagés entre les meilleurs soldats. Il y a dix mille tentes dans le camp, mais plus ou moins, selon que l'expédition l'exige » (livre VII).

secours fût la récompense spontanée d'une réunion qui, mise vingt fois en avant quand le péril était imminent, avait été toujours éludée par la ruse et la mauvaise foi.

Jean fit à son tour un appel aux Latins ; et des navires pontificaux le transportèrent, avec le patriarche Joseph, en Italie, où il fut accueilli et défrayé splendidement, comme pour rendre les derniers honneurs au représentant moribond de l'ancienne majesté des Césars. Il amena avec lui des prélats, des chanteurs, des moines, des philosophes, et les patriarches ou leurs délégués, avec un appareil de luxe qui contrastait avec son dénûment ; car le pape avait dû lui avancer de quoi faire ces dépenses. On lui rendit à Venise tous les honneurs possibles, la liberté républicaine n'en prenant pas ombrage, attendu qu'ils n'exprimaient pas un hommage, et que les dépouilles de Constantinople, étalées aux regards, disaient assez quel était le plus puissant, du monarque trônant sur la poupe de la galère capitane, ou du doge et des sénateurs qui lui baisaient le pied. A Ferrare, il fut reçu avec les cérémonies usitées pour les anciens empereurs ; mais les différends survenus entre le concile de Bâle et le pape Eugène IV empêchèrent de rien terminer.

Sur ces entrefaites, Jean Paléologue se divertissait à la chasse, entretenu lui et les siens avec l'argent de Rome. Enfin, il fut convoqué à Florence un concile, où l'on discuta sur les quatre points du schisme, savoir : la procession du Saint-Esprit, l'usage du pain azyme dans la communion, la nature du purgatoire, et la suprématie du pape. Lorsqu'on se fut mis d'accord sur les questions inintelligibles et sur les questions pratiques, Eugène s'obligea de payer aux Grecs leur retour, d'entretenir deux galères et trois cents soldats pour la défense de Constantinople, de fournir dix galères pour une année lorsqu'il en serait requis, d'exciter les princes européens à secourir l'empereur ; et enfin de faire aborder à Constantinople tous les bâtiments qui transportaient des pèlerins à Jérusalem.

Concile de Florence. 1439.

On célébra alors l'office en chantant le *Credo* avec le *Filioque ;* mais les embrassements et la réconciliation, trompeuse peut-être de la part des grands qui la stipulaient, devaient être sans effet sur le peuple et sur le bas clergé, tellement ignorants et fanatiques, qu'ils auraient préféré Mahomet au pape. Aussi injurièrent-ils les prélats à leur retour ; et ceux-ci, sentant re- 1441.

naître leur conscience ou leur orgueil, se rétractèrent. Aucun d'eux ne voulut accepter le patriarcat; puis, quand Métrophane, métropolitain de Cyzique, s'en fut chargé, le peuple refusa de communier avec lui. Les trois autres métropolitains de l'Orient, ceux d'Alexandrie, d'Antioche et de Kiev, l'excommunièrent, et il mourut de chagrin. Le siége resta trois ans vacant. Enfin, Grégoire Mélixène y fut promu presque par force.

En les voyant nourrir tant de haine, parce que les uns portaient la barbe longue, et les autres courte; parce que ceux-ci consacraient du pain azyme, et ceux-là du pain fermenté, on eût dit qu'il s'agissait de gens à l'abri d'une paix profonde, tandis que le cimeterre ottoman était levé sur leur tête. Amurat pardonna à Jean Paléologue d'avoir sollicité une croisade, mais il assaillit ses frères: il réduisit Néri Acciaiuoli à se soumettre, et pénétra par l'Hexamilon dans le Péloponèse, qu'il dévasta. Puis il incendia Corinthe, prit Patras, rendit Constantin tributaire pour Lacédémone, Thomas pour l'Achaïe, et emmena soixante mille esclaves.

Constantin était pour l'empereur, son frère de prédilection. Comme Jean n'avait point de fils, il résolut d'en faire son successeur, bien que Constantin fût le puîné d'Andronic et de Théodore. Malgré les dissensions continuelles, il succéda en effet au titre d'empereur; et, abandonnant le Péloponèse aux prétentions rivales de ceux de ses frères qui avaient survécu, il se rendit à Constantinople. Il prodigua le peu de richesses qu'il possédait pour s'acquérir des amis. Il voulait épouser la fille du doge de Venise; mais les grands ne trouvèrent pas cette alliance sortable, et la préférence fut donnée à la fille du prince de Géorgie, qui paya cet honneur à prix d'argent; le doge se souvint de ce refus.

Constantin XIII. 1448.

Constantin apporta dans sa cour la plus grande simplicité, et changea en soldats les sept mille fauconniers de ses prédécesseurs. En parcourant ses possessions d'Asie, il soumit le prince de Caramanie, qui s'était révolté; puis il bâtit, sur la rive européenne du Bosphore, une forteresse correspondante à celle qu'avait élevée Bajazet sur le rivage d'Asie, pour interdire toute communication avec la mer Noire, d'où provenaient les subsistances. Il lui donna, par une allusion pieuse, la forme d'une M;

on y employa les débris des temples et des palais, et un si grand nombre d'esclaves, qu'elle fut terminée en trois mois.

Mahomet avait promis la paix à l'empereur grec, en lui assignant même des terres, pour qu'il entretînt, ou plutôt pour qu'il gardât Orkhan, fils véritable ou supposé de Bajazet. Or, Constantin fit l'imprudente menace de le relâcher ; alors Mahomet, ne se considérant plus comme obligé de tenir ses promesses envers celui qui manquait aux siennes, laissa faire des excursions sur le territoire grec, et y mena pâturer ses bestiaux. Comme l'empereur voulut y mettre ordre en arrêtant les envahisseurs, Mahomet lui déclara la guerre, ce qui avait été le dernier vœu de son père.

Constantin, dont la valeur avait été refrénée jusque-là par les considérations pusillanimes de ses ministres, fait alors fermer Constantinople, où les Turcs entraient librement. Quelques pages de Mahomet, restés entre les portes, le supplièrent de leur faire trancher la tête s'il ne les laissait retourner au camp avant le coucher du soleil, tant ils redoutaient leur maître. Constantin les congédia tous, et envoya dire à Mahomet : *Puisque ni les serments, ni les traités, ni la docilité, ne suffisent pour assurer la paix, poursuivez vos projets; je me confie dans le Seigneur. S'il adoucit votre cœur, j'en serai joyeux; s'il vous livre Byzance, je me soumettrai sans me plaindre à sa volonté; mais je vivrai et mourrai en défendant mon peuple.*

Mahomet fit fondre à Andrinople de nouvelles pièces d'artillerie de siége, sous la direction du Hongrois Orban, qui avait déserté le service de Constantin; et, dans le nombre, il se trouva des pièces si démesurées, qu'il fallut, pour en transporter une de l'atelier au camp, deux mois de temps, quatre cents hommes et soixante bœufs. Les boulets qu'elle lançait, s'il faut en croire la frayeur des vaincus et l'arrogance vaniteuse des vainqueurs, pesaient douze cents livres.

Le Turc établit un poste de quatre cents janissaires, pour exiger un tribut de tous les bâtiments qui passaient sous ses batteries. Un navire vénitien ayant refusé de s'y soumettre, fut coulé bas d'un seul coup; le capitaine et trente marins qui s'étaient sauvés à la nage furent tués, et jetés aux bêtes fauves.

Mahomet était dévoré du désir de prendre Constantinople. 1453.
Au milieu de la nuit, il fit appeler son premier vizir, qui, se

croyant perdu, lui apporta un grand plat d'or. *Que veut dire cela? Je ne te demande pas d'or; c'est Constantinople que je te demande. Vois-tu ces oreillers? Toute la nuit je les roule çà et là; je me suis levé, recouché; mais le sommeil n'est point venu. Nous valons mieux que les Romains, et, avec l'aide de Dieu et du prophète, nous posséderons bientôt Constantinople.*

Mahomet s'en allait par les rues pendant la nuit, écoutant ce que disaient ses soldats, pour connaître leurs dispositions, et ne cessait d'examiner les plans de Constantinople, et d'étudier les lieux où il devait établir ses batteries et donner l'escalade. Enfin, au mois d'avril, il parut sous les murs de la place avec trois cent mille hommes et trois cents voiles. Constantinople ne renfermait pas plus de quatre mille neuf cent soixante-dix Romains, avec deux mille Génois et Vénitiens; un petit nombre de bâtiments, tant de guerre que de commerce, défendaient la chaîne du port. C'était là tout ce qu'une ville de seize milles de tour comptait de défenseurs. Les prières de l'empereur n'avaient point été écoutées en Europe, où les princes étaient divisés entre eux, et dégoûtés d'ailleurs de la mauvaise foi des Grecs. Cependant, malgré le schisme, Nicolas V chercha à réunir ses forces et celles d'autres États; mais ce n'était plus le temps où la piété et l'espoir d'acquérir le paradis excitaient l'enthousiasme, et où les pontifes, parlant au nom du ciel irrité, reprochaient aux monarques leurs fautes, et leur imposaient en expiation l'obligation de prendre la croix. Les princes de la Morée restèrent indifférents ou frappés d'effroi. Au sein de la ville même, les Grecs avaient en horreur ces Latins qui exposaient pour eux leur vie; et une messe célébrée par le légat du pontife, avec du pain azyme et de l'eau froide, fut un objet de scandale universel, au point d'exciter cet esprit de résistance dont l'énergie languissait en présence des dangers de la patrie. Quelques-uns, sous prétexte d'orthodoxie, refusèrent de prêter aide à Constantin; beaucoup d'autres abandonnèrent la patrie en péril; les autres ne voulurent pas consacrer à la sauver ces trésors qui auraient suffi à placer un million de soldats mercenaires entre les boulevards de Byzance et l'artillerie de Mahomet.

Constantin seul montrait la valeur et la prudence d'un héros patriote; secondé par Jean Giustiniani, Génois, qui commandait

la place, il se disposait à illustrer par une fin glorieuse les derniers instants d'un empire qui du moins ne s'éteignit pas inaperçu, comme celui d'Occident (1). Mais la poudre commençait à manquer; les canons étaient de petit calibre, et l'on n'osait tirer les gros, de peur de faire écrouler les murailles décrépites, tandis que quatorze batteries turques les foudroyaient, et, quoique mal dirigées, nuisaient encore par leur nombre. Les chrétiens auraient eu plus d'avantage sur l'eau, à cause de la supériorité de leurs bâtiments et de leurs manœuvres; mais ce fut à peine si quelques navires génois se présentèrent pour protéger la reine des deux mers.

Mahomet, ne pouvant parvenir à forcer la grosse chaîne du port, eut recours à un expédient que l'on serait tenté de prendre pour une fable, s'il n'était aussi bien attesté par l'histoire: ce fut d'introduire ses bâtiments par terre (2). Ce port est formé par un golfe qui s'enfonce entre la ville et le faubourg de Galata, derrière lequel s'élèvent certaines collines. Mahomet songea à les faire traverser par ses bâtiments légers. Ayant donc acheté la connivence des Génois, il fit ouvrir un chemin de quatre à cinq milles, et y disposer du saindoux et des rouleaux pour traîner d'abord, puis pour faire glisser quatre-vingts galères de trente et de cinquante rames. Ce trajet merveilleux s'accomplit en une nuit, toutes voiles dehors, au son des instruments, et

1453.

(1) Franza, présent au siége et très-bien informé comme grand logothète, est la meilleure autorité à consulter.

(2) Gibbon ne se rappelle pas d'autres exemples antérieurs. Sans parler de l'expédition fabuleuse des Argonautes, qui portèrent leurs navires à dos d'hommes de l'Ister à l'Adriatique, nous voyons dans Thucydide, IV, 8, que les Spartiates firent passer soixante bâtiments à travers l'isthme de Leucadie. Annibal enseigna aux Tarentins à conduire les navires sur des chariots jusqu'au port (POLYBE, VIII, à la fin). Auguste fit une fois transporter les siens de l'autre côté de l'isthme de Nicopolis, et une autre fois au delà de celui du Péloponèse (DION, L et LI). Les Normands, lorsqu'ils assiégèrent Paris en 868 et en 890, traînèrent leurs bateaux l'espace de deux mille pas, pour les remettre à flot dans la Seine (*Ann. Metenses, apud* BOUQUET, VIII). Le patrice Nicétas, au dixième siècle, transporta sa flotte par-dessus l'isthme du Péloponèse (FRANZA, III, 3). Les croisés en firent autant au siége de Nicée. Quatorze ans seulement avant la prise de Constantinople, les Vénitiens avaient fait passer leur flotte de l'Adige dans le lac de Garde; or, ce fait, peint par le Tintoret dans la bibliothèque de Saint-Marc, put suggérer à Mahomet l'idée qu'il exécuta. Voy. HAMMER, *Hist. de l'empire ottoman*, livre XII.

la flotte grecque se trouva séparée de la ville stupéfaite. Cette réussite étonnante augmenta le courage des Turcs, qui ne crurent plus rien impossible, et abattit entièrement celui des Grecs. Giustiniani forma le projet d'incendier de nuit cette flottille; mais les Génois l'éventèrent, et le terrible canon des Turcs coula bas son navire, avec cent cinquante braves Italiens.

Plusieurs brèches étaient ouvertes, et les munitions épuisées; il n'y avait plus d'espoir de secours, et pourtant la discorde n'en était pas moins ardente au sujet du culte, et par suite des jalousies nationales. Mahomet, qui faisait trancher la tête à tous les prisonniers faits dans les sorties, trouva, dans ses observations astrologiques, que le vingt-neuf mai serait le jour propice pour donner l'assaut. Les musulmans s'y préparèrent par le jeûne et les ablutions, et allumèrent partout des feux; Mahomet promit le gouvernement le plus riche à celui qui monterait le premier sur la brèche; double paye aux soldats, sans compter les prisonniers et toutes les richesses du pillage, déclarant ne vouloir pour lui que les murailles et les édifices. *Les lâches ne se sauveraient pas,* disait-il, *eussent-ils des ailes d'oiseau.*

Les chrétiens portèrent en procession la Vierge Marie, en adressant au ciel des prières suppliantes. Constantin ayant réuni ce qui lui restait de braves, les anima à combattre jusqu'à la fin. Ils versèrent des larmes, s'embrassèrent mutuellement, reçurent le viatique dans l'église de Sainte-Sophie, et promirent de tomber avec la patrie; courage d'autant plus admirable qu'il était sans espoir. L'attaque commença à une heure du matin, avec grande effusion de sang; à huit heures, une partie de Constantinople était déjà au pouvoir de l'ennemi. Giustiniani se comporta vaillamment, jusqu'au moment où il fut blessé (1). Le janissaire Hallan planta le premier, sur les remparts, l'étendard du croissant, et y périt. Constantin combattait à cheval, et encourageait les siens; mais quand il vit périr la patrie, il s'écria : *N'y aura-t-il donc pas un chrétien pour me trancher la tête?* et, s'élan-

(1) Franza raconte qu'il se retira à ce moment, malgré les prières de Constantin, qui lui représentait combien sa présence était nécessaire, et qu'il se réfugia à Chios, où il mourut peu après. Cette lâcheté, qui déshonorerait une vie héroïque, est admise sans difficulté par Gibbon et par d'autres. Mais il est à remarquer que Franza dit lui-même n'avoir pas été témoin du fait, l'empereur l'ayant envoyé ailleurs. De qui donc put-il le savoir?

çant au milieu de la mêlée, il y tomba percé de coups. Alors les Grecs prirent la fuite, et les Turcs, pénétrant de tous côtés, commencèrent le massacre; mais bientôt la soif du butin succéda à celle du sang, et quelques quartiers de la ville furent admis à capituler.

Une population entière, où les rangs étaient confondus et nivelés dans un commun esclavage, remplissait l'air de ses cris: riches, pauvres, vierges, matrones, religieuses, prêtres, au nombre de plus de soixante mille, furent traînés sur les vaisseaux turcs, vendus et abandonnés à la brutalité des barbares. Les navires italiens qui se tenaient encore près de la chaîne du port purent s'échapper, après avoir fait preuve de valeur, et sauver en outre quelques-uns des infortunés qui les imploraient du rivage. Les tableaux furent brûlés et foulés aux pieds, de même que les bibliothèques, qui conservaient intact le dépôt du savoir antique.

La tête de l'héroïque empereur, dont l'infortune est plus glorieuse que les triomphes de tant de ses prédécesseurs, fut suspendue à la colonne de porphyre élevée par le premier Constantin à sa mère Hélène: trois jours après, Mahomet entrait à Constantinople. Étonné de cette magnificence, lorsqu'il vit le palais impérial dépouillé et souillé de sang, il s'écria, avec un poëte persan : *L'araignée a tendu sa toile dans la demeure des rois, et la chouette nocturne a chanté sur les toits d'Afrasiab.* D'un coup de sa masse de fer, il brisa dans l'Atmeïdan la tête d'un des trois serpents qui forment la célèbre colonne, et peu de jours après il inonda cette place du sang des personnages les plus illustres, attirés par l'annonce perfide d'un généreux pardon.

Il ne restait à Constantinople que son admirable position; mais c'en était assez pour la faire préférer à Brousse et à Andrinople. En effet, Mahomet, qui l'appelait un diamant enchâssé entre deux émeraudes et deux saphirs, y établit sa résidence sur la colline même choisie par Constantin le Grand. Voulant observer la capitulation, il assura aux Grecs leurs églises, avec la faculté d'y célébrer, sans être troublés, les offices, les sacrements, les funérailles; et il institua le patriarche grec Gennadius, en lui remettant le pastoral avec les honneurs habituels. Mais comme il lui était loisible d'agir à son gré dans la partie de la ville qui avait été prise de vive force, il convertit en mos-

quées les huit églises qui s'y trouvaient, entre autres Sainte-Sophie; et la louange d'Allah, ainsi que la septuple prière, fut entonnée du haut des minarets. Il construisit les châteaux des Dardanelles, démolit les murailles de Galata du côté de la terre, releva celles de Constantinople, où il transféra de l'Asie cinq mille familles musulmanes; et, en outre, chaque fois qu'il prenait une ville aux extrémités de l'empire, il en faisait passer les ouvriers et les artisans sur le Bosphore.

La prise de Constantinople avait pour résultat d'implanter en Europe un Etat barbare; mais elle n'agrandissait que fort peu les possessions de Mahomet, déjà maître de tout le territoire impérial. Les rois de Bosnie et les princes valaques étaient ses tributaires. La Moldavie obéissait à des princes indépendants; la Servie restait aux Brankovitch; Athènes et Thèbes, à des princes particuliers; la Crète, Négrepont et leurs îles, aux Vénitiens; la Morée était divisée entre eux et les deux frères de l'empereur, Thomas et Démétrius; Rhodes appartenait aux chevaliers de Saint-Jean; Chypre, aux rois latins; Lesbos, aux Gattilusi; Céphalonie et Zante, à la famille Tocco; Caffa, aux Génois, qui, en 1206, l'avaient reprise sur les Tartares; la Crimée, à un khan particulier. L'Albanie était partagée entre les Vénitiens et Scanderbeg. Mahomet jetait un œil de convoitise sur tous ces pays, et, sans se donner un moment de repos, il se montra digne du titre de conquérant (*Ale Tatch*) qui lui avait été décerné.

On l'entendit prononcer, dans la mosquée de Constantinople, ce serment superbe, répété ensuite dans toutes celles de l'empire : « Moi, Mahomet, fils d'Amurat, sultan et gouverneur de « Baram et de Rachmaïl, élevé par le Dieu suprême, placé dans « le cercle du soleil, couvert de gloire plus que tous les empe- « reurs, heureux en toute chose, redouté des mortels, puissant « dans les armes par les prières des saints qui sont au ciel et du « grand prophète Mahomet, empereur des empereurs, et prince « des princes qui existent du levant au couchant, je promets au « Dieu unique, créateur de toutes choses, par mon vœu et par « mon serment, de ne point accorder le sommeil à mes yeux, « de ne manger aucun mets délicat, de ne rechercher rien d'a-

« gréable, de ne toucher rien de beau, de ne point tourner la « tête de l'occident à l'orient, que je n'aie renversé et foulé aux « pieds de mes chevaux les dieux de la nation, dieux de bois, « de cuivre, d'argent, d'or ou de peinture, que les disciples du « Christ se sont fabriqués de leurs mains. Je jure d'exterminer « toute leur iniquité de la face de la terre du levant au couchant, « pour la gloire du dieu Sabaoth et du grand prophète Maho- « met. Et pour cela, je fais savoir à tous mes sujets circoncis « croyant en Mahomet, à leurs chefs et à leurs auxiliaires, que « s'ils craignent Dieu fondateur du ciel et de la terre, et mon « invincible puissance, ils aient tous à se rendre près de moi. »

Avec une armée ainsi réunie, il enleva Athènes et Thèbes, 1456-1462. avec la vie, à François Acciaiuoli; Lesbos et Phocée, à Nicolas et Luc Gattilusi. Il se contenta d'imposer un tribut de douze mille ducats aux deux despotes du Péloponèse; mais, dans leurs inimitiés mutuelles, ils eurent recours au conquérant, qui occupa le pays, en jurant par Mahomet, par les sept imams, par les cent vingt-quatre mille prophètes, par son cimeterre, par l'âme de son père, de n'attenter ni aux biens, ni aux personnes, et de laisser comme gardien (*derbent*) de l'isthme un Grec du Péloponèse, usage qui s'est maintenu jusqu'à l'insurrection de nos jours.

George Scanderbeg, qui, avec le titre de soldat du Christ, Épire. était le chef d'une ligue de princes latins, tint tête à Mahomet, avec ses intrépides *Myrdites*. Le sultan lui ayant envoyé demander sa merveilleuse épée, il lui fit répondre qu'il faudrait aussi lui envoyer le bras qui la maniait. Alphonse d'Aragon envoya à son secours Raymond d'Orlaffa, avec une grande quantité de vivres. En retour, Scanderbeg alla en personne délivrer 1458. Ferdinand de Naples, assiégé dans Bari. Il lui fut accordé en récompense Saint-Pierre en Calatina, petite ville de la Pouille, où s'établit la première colonie albanaise, et ensuite Trani, Siponto et autres villes du mont Gargano. Il ne put obtenir de secours plus considérables de l'Italie, qui pourtant aurait eu tant d'intérêt à le soutenir.

Revenu dans sa patrie, Scanderbeg la défendit jusqu'au moment 1468. 17 janvier. de sa mort. Son nom retentit encore dans les chansons épirotes; et ses ennemis l'avaient en si grande estime, que les janissaires portèrent ses os enchâssés dans des anneaux. Mais avec lui dis-

parut la fortune de l'Épire, qui fut aussitôt assujettie par Mahomet. La cavalerie de Scanderbeg prit du service en Italie, où elle se montra redoutable sous le nom de *Stradiotes*. Ceux des habitants du pays qui ne voulurent pas subir le joug turc passèrent sur le territoire assigné à leur héros dans la Pouille, et sans cesse il en arrivait de nouveaux au mont Gargano, implorant du pain, un abri, et sécurité pour leur culte. Ils s'y adonnèrent à la culture, et leurs descendants conservent encore l'idiome natif, le rit grec, l'habillement et les usages nationaux. Ils *dansent* encore les malheurs de leur ancienne patrie, et, jusqu'à la révolution, il y eut dans les armées napolitaines un régiment royal macédonien.

Bosnie. La Bosnie, qui s'était détachée de l'Église romaine dans le XIIe siècle, s'y était réunie en 1340, bien qu'il y restât beau-
1445. coup de Patarins. Étienne Thomas s'en était fait roi sous les auspices du pape, et payait tribut au sultan. Mahomet, que ce royaume empêchait d'envahir la Hongrie et l'Allemagne, as-
1463. saillit le fils et assassin d'Étienne, qui, desservi par les Patarins, se rendit au grand vizir, à la condition d'avoir la vie sauve. Cette restriction déplut à Mahomet; en conséquence, un mufti persan rendit un fetwa pour le dispenser de garder la foi jurée à l'infidèle, et même il lui porta de sa propre main le coup mortel.

Raguse. Raguse, jadis soumise aux Serviens, puis libre sous la protection ou l'alliance de Venise et des Hongrois, était gouvernée par quarante-cinq sénateurs choisis parmi la noblesse, et par les sept membres du petit conseil exécutif, que présidait un recteur annuel. Après la bataille de Varna, elle se résigna à payer un tribut de mille ducats à la Porte, à la condition qu'elle lui laisserait son indépendance. Ainsi continua de subsister cette république, qui, la première, donna asile aux fugitifs de Constantinople, et livra à l'impression la première tragédie régulière, ainsi que le premier livre de commerce (1).

Servie. 1040. La Servie s'était soustraite à la domination grecque sous la

(1) La tragédie, par Menze, fut imprimée à Venise en 1500; l'autre livre, par Gotugli, fut aussi imprimé à Venise.

direction d'Étienne Boïslav, qui y fonda la dynastie des Néémans. Étienne Douchan donna un code à ses compatriotes (1), rendit la Bulgarie tributaire, soumit la Bosnie, et il se proposait de détruire la domination des Grecs. Mais, de ce moment, le royaume ne fit que décliner, tant par les guerres fréquentes avec l'empire d'Orient, que par l'autorité exorbitante attribuée par Douchan aux gouverneurs (*krals*), entre lesquels il le divisa; comme aussi par l'ambition que les nombreuses charges de la cour excitaient parmi les boyards. Les rois de Servie durent donc se résigner à rendre hommage aux sultans turcs, et l'un d'eux, Étienne V, fut même très-utile à Bajazet. Après lui monta sur le trône la dynastie des Brankovitch, qui n'épargna rien pour sau- 1456 1462.
ver l'indépendance nationale par les armes et par les traités. Mais le redoutable Mahomet II réunit, pour attaquer Belgrade, deux cent mille hommes et trois cents pièces de canon, se vantant d'emporter la place en quinze jours, et de souper sous deux mois à Bude.

Ses victoires avaient jeté l'épouvante dans toute l'Europe, qui déjà croyait le voir, vainqueur de la Servie, arriver à Vienne et à Rome sur les cadavres des Hongrois (2). Nicolas V proclama

(1) On voit par ce code que la nation se composait du clergé, des nobles, et de paysans serfs, sans propriétaires libres. Il défend de contracter mariage sans la bénédiction sacerdotale, prohibition qui ne fut pas exprimée dans l'Église avant le concile de Trente. Le clergé est exempt de toute juridiction séculière. Celui qui persiste dans la religion catholique, après les avis réitérés du clergé grec, est passible de la peine de mort. Les fiefs passent aux collatéraux jusqu'au fils du troisième frère; ils sont libres de toute charge, sauf la dîme et le service militaire. L'injure faite par un noble à un autre, ou à un paysan, entraîne une composition de cent *perpéris* (sequins); le paysan qui injurie un noble est marqué et condamné à l'amende. Le coupable de viol aura les mains et le nez coupés; les adultères, le nez et les oreilles; celui qui vend un chrétien pour être transporté dans un pays d'infidèles, la main et la langue. Le noble qui tient des discours déshonnêtes payera cent perpéris; le vilain, douze, outre une peine afflictive; trois cents pour un homicide involontaire; on aura les mains coupées si le meurtre est volontaire. Le noble qui tue un vilain payera mille perpéris; trois cents, le vilain qui tue un noble, outre les mains coupées. Celui qui tue un prêtre est condamné à mort; au feu, le parricide, le fratricide et l'infanticide. Celui qui arrache la barbe à un noble doit perdre la main; celui qui l'arrache à un paysan doit payer douze perpéris.

(2) Pendant longtemps, au moment où l'on ceignait au sultan son cimeterre, après qu'il avait bu dans la coupe des janissaires, il disait, en la leur rendant pleine d'or : *A revoir à Rome!*

la croisade; Calixte III ordonna pour toute la chrétienté de sonner à midi la cloche des Turcs (1). L'empereur Frédéric III convoquait des diètes qui se bornaient à lever des armées sur le papier, et à décréter de l'argent qui n'était pas payé. Heureusement, la foi vive du frère Jean de Capistrano rappela le souvenir de Pierre l'Ermite et de Foulques de Neuilly.

Jean de Capistrano.

Né dans la province d'Aquila, il s'était adonné au barreau. Le roi Ladislas le promut à diverses magistratures, et le nomma juge à la cour de la grande vicairie. Un baron puissant ayant été condamné à mort, non-seulement le roi approuva la sentence, mais il l'étendit au fils aîné. Les juges courbaient le front sous la volonté royale, quand Jean les encouragea à y résister. Le roi ayant, malgré leur refus d'adhésion, ordonné l'exécution, Jean résigna des fonctions qu'il ne pouvait conserver sans se rendre complice de l'injustice, et prit l'habit de Saint-François. Devenu le compagnon de Bernardin de Sienne, il s'en alla prêchant, jusqu'au moment où, voyant le péril qui menaçait la chrétienté, il parvint à recruter une cinquième croisade contre les Turcs (2), non plus composée de nobles et de chevaliers, mais de personnes vulgaires, étudiants, moines, paysans, armés de frondes et de bâtons ferrés. Frère Jean seul, plein de confiance quand toute l'Europe désespérait, se mit en marche avec sécurité; il alla réveiller Jean Hunyade, qui, se rappelant ses victoires et ses anciennes défaites, prit le commandement de cette armée; elle s'avança en désordre, criant *Jésus!* contre les terribles musulmans, et obligea Mahomet à lever le siége de Belgrade. Comme si leur mission à tous deux était dès lors terminée, Hunyade mourut trois semaines après, et Jean ne lui survécut que deux mois. Mahomet occupa le reste de la Servie, dont il emmena deux cent mille prisonniers; et la flotte pontificale fut désormais seule pour secourir les îles attaquées par les Turcs.

(1) La comète de Halley ayant paru à cette époque, et le vulgaire s'en effrayant comme d'un présage qui annonçait à l'Europe entière l'esclavage sous le joug ottoman, Calixte III mit aussi à profit cet accident pour secouer l'inertie de l'Europe. L'auteur du *Système du monde* en fait des gorges chaudes. Y a-t-il bien de quoi?

(2) La première, sous Clément VI, conquit Smyrne en 1344; la seconde, sous Urbain V, porta la guerre chez les Serviens en 1363; la troisième, sous Grégoire XI, fut mise en déroute à Nicopolis en 1396; la quatrième, sous Eugène IV, fut défaite à Varna.

Le pape Pie II mit tout en œuvre pour réunir les chrétiens contre les Turcs; il institua l'ordre de la Vierge de Bethléem, qui bientôt tomba avec l'île de Lemnos, où il avait sa résidence; et la compagnie des jésuites, qu'il avait formée dans le même but, n'eut pas plus de durée; puis, ayant convoqué la chrétienté à Mantoue, il proclama la croisade(1). Mais voyant que les 1459.
princes européens, occupés chacun à s'affermir chez soi, ne faisaient aucun mouvement, il prit le parti de faire appel aux Asiatiques. Il résolut de plus de se croiser lui-même, non pour combattre, 1463.
mais pour prier, comme Moïse sur le mont Horeb, afin que Dieu accordât la victoire à son peuple. Il avait donné rendez-vous aux croisés à Ancône; mais il n'y vint guère que des Vénitiens et des Hongrois, ou des Grecs dénués d'argent, de vivres et de santé. La flotte mit à la voile à l'heure indiquée par les astrologues; mais la mort du pape et les discordes des Italiens firent évanouir cette expédition en fumée.

Chaque entreprise avortée accroissait l'orgueil de Mahomet, qui déployait dans ses conquêtes autant d'obscénité que de barbarie. Il fit scier à Métélin trois cents corsaires, puis cinq cents Péloponésiens, qu'on lui avait envoyés prisonniers quand la guerre avait éclaté avec Venise : irrité de n'avoir pu prendre Croïa, il fit massacrer huit mille Grecs de Chaonie, qui s'étaient rendus à condition d'avoir la vie sauve. En 1470, il passait au fil de l'épée, malgré une capitulation, les habitants de Négrepont.

Les chrétiens semblèrent par moments rivaliser avec lui de cruauté : Hunyade fit massacrer sous ses yeux les prisonniers qu'il avait faits; Kinis, comte de Témeswar, ayant vaincu les Turcs, fit disposer des planches sur leurs cadavres, pour qu'on y exécutât des danses. Mais tous furent surpassés en férocité par Vlad IV, surnommé le Roi des pals ou le Diable de la Valachie. S'ingéniant à prolonger les supplices, ils se délectait au spectacle

(1) Ceux qui ont vu avec quelle chaleur les dames soutinrent de nos jours la cause des Grecs soulevés apprendront avec plaisir qu'il en fut de même alors, et que l'on entendit dans cette assemblée les discours de deux femmes célèbres, Hippolyte Sforza et Iseult Nogarola. La première, fille de François Sforza et femme du roi Alphonse II, avait transcrit de sa main presque tous les classiques latins; l'autre était philosophe, théologienne, lettrée : elle a laissé un grand nombre de discours et de lettres, et un dialogue singulier, où Ève se défend contre Adam.

journalier des agonies les plus douloureuses, et il se promenait entre les rangées de pals sur lesquels se tordaient ses victimes, et où il laissait se putréfier leurs cadavres. Quand il lui tombait des Turcs entre les mains, il leur faisait écorcher la plante des pieds et saler la plaie, qu'il donnait ensuite à lécher à des chèvres. Des ambassadeurs ayant refusé d'ôter leur turban devant lui, il le leur fit attacher sur la tête avec trois clous. Il invita tous les mendiants à un banquet, et lorsqu'ils furent réunis, il mit le feu à la maison. Quatre cents jeunes Hongrois et Transylvaniens, envoyés en Valachie pour apprendre la langue du pays, furent brûlés par ses ordres; il fit empaler six cents marchands bohémiens sur le marché, ainsi que cinq cents nobles valaques, qui n'avaient pas su dire exactement la population de leurs districts. Il inventait des machines pour dépecer et pour cuire les gens, tuait les enfants par centaines, et attachait leurs têtes sanglantes au sein maternel. Pour l'honneur de l'humanité, il faut croire qu'il y a de l'exagération dans de pareils récits.

Mahomet lui ayant envoyé demander le tribut habituel de dix mille ducats et cinq cents jeunes gens en sus, Vlad fit empaler le porteur du message; puis il envahit la Bulgarie, d'où il enleva vingt-cinq mille prisonniers. Alors Mahomet pénétra dans la Valachie avec des forces immenses, et, malgré une résistance opiniâtre, il arriva près de la capitale. Quand il fut à peu de distance des murs, un horrible spectacle s'offrit à ses regards: vingt mille Bulgares étaient plantés sur des pals, et leurs cadavres putréfiés, rongés par les vautours. Saisi, non pas d'horreur, mais d'étonnement, le sultan s'écria : *Comment serait-il possible de vaincre un homme qui fait un si bon usage de ses sujets et de son pouvoir ?* Puis, se ravisant, il ajouta par réflexion : *Néanmoins il ne faut pas faire tant de cas de celui qui pousse les choses si loin ;* et il continua de donner la chasse à ce tigre. Vlad s'enfuit en Hongrie, et le pays perdit le droit de nommer ses vayvodes.

Quant à l'Asie, les Ottomans n'y possédaient que la Natolie, c'est-à-dire, la partie occidentale de l'Asie Mineure (1). Au nord-est de la péninsule, le Seldjoucide Ismaïl-beg tenait encore

(1) Comprenant la Paphlagonie, la Bithynie, la Galatie, la Mysie, l'Éolide, l'Ionie, la Lydie, la Carie, la Lycie, une partie de la Pisidie et de la Pamphylie.

Sinope; Trébizonde, avec le nom fastueux d'empire, obéissait à David Comnène, et, entre ces deux États, les Génois conservaient Amastreh et Caffa. Les Caramaniens, autre famille turque, dominaient au sud sur le pays auquel ils ont donné leur nom; la Cilicie et une portion de la Syrie subissaient la loi des mamelouks d'Égypte.

Comnène ayant cédé ses États par un traité, fut transféré à Constantinople, où l'inexorable Mahomet, sous prétexte de trahison, le fit mettre à mort avec toute sa famille. Des démêlés surve- 1467.
nus entre les princes de Caramanie fournirent à Mahomet une occasion pour s'interposer; et il les chassa tous, pour mettre à leur place Moustapha, son troisième fils. Ouzon-Haçan, qui gouvernait le Diarbekir au nom de Géangir, chah de la dynastie du Mouton Noir, maître de la Perse, de la Mésopotamie et de la Géorgie, se rendit indépendant, et fonda la dynastie turcomane du Mouton Blanc; parvenu à détruire l'autre, il devint un conquérant redoutable. Mahomet, irrité de ce qu'il avait donné asile aux princes caramaniens, marcha contre lui, et le défit. Il fut contraint
de se retirer à Tauris, capitale de son royaume, où il mourut. 1478.

Tournant alors ses armes contre les Génois, Mahomet s'em- 1461.
para par surprise d'Amastreh, dont il transporta les habitants
à Constantinople. Il agit de même à Caffa, entrepôt de leur com- 1475.
merce et siége de leur puissance dans la mer Noire, qu'il prit par trahison, et d'où il expédia quarante mille habitants à Constantinople. Quinze cents enfants génois furent enrôlés dans les janissaires. Mahomet se rendit ensuite maître de Tana, d'Azov et des autres villes, sans effusion de sang. Ces contrées furent alors agitées par divers descendants des anciens khans du Kaptchak; puis les Russes en occupèrent une portion; et ils s'en seraient emparés en totalité, si Mahomet II ne fût venu y mettre obstacle. Menkéli-Kéraï, un de ces princes, qui s'était réfugié parmi les chrétiens pour se soustraire à la colère de ses frères, fut envoyé à Constantinople pour y être étranglé (1); mais, au lieu du supplice, il obtint un gouvernement dans la Crimée.

(1) Un cérémonial exact règle les supplices chez les Turcs, comme parmi nous les honneurs. Le plus honorable est d'être étranglé avec la corde d'un arc, et il est réservé pour les grands de l'empire. La décapitation est infamante, et plus encore le gibet et le pal. Les gens vulgaires sont pendus; on étrangle les ulémas et les militaires; les officiers civils ou militaires sont décapités, et

Rhodes. Restaient les chevaliers de Saint-Jean, qui, depuis la prise d'Acre, s'étaient d'abord établis à Chypre, où régnaient les Lusignan, et qui de Limisso n'avaient cessé de guerroyer contre les infidèles. Mais, troublés par leurs démêlés continuels avec les Lusignan, ils résolurent de conquérir l'île de Rhodes. A l'époque où les croisés s'étaient emparés de Constantinople, cette île était échue en partage à un prince italien; puis elle avait appartenu aux Génois, et enfin elle était revenue à l'empire d'Orient; mais le seigneur de la Gualla, qui la gouvernait, s'était rendu indépen-
1310. dant, et maintes fois les Turcs venaient la ravager. Or, le grand maître de l'ordre, Foulques de Villaret, l'occupa par surprise, ainsi que les îles adjacentes; et les chevaliers, courant de là sur les Turcs, venaient en aide à ceux que menaçaient leurs armes. Orkhan les avait en vain assiégés en 1315; ils avaient même pris Smyrne, et en étaient restés maitres de 1343 à 1401, quand cette ville leur fut arrachée par Tamerlan.

Les chevaliers de Saint-Jean s'étaient enrichis des dépouilles des templiers, qui leur furent abandonnées à l'abolition de cet
1319. ordre. Puis, dans le chapitre général tenu à Montpellier par Élion de Villeneuve, la Religion fut divisée en huit langues, Auvergne, Provence, France, Italie, Aragon, Castille, Angleterre, Allemagne; à cette dernière appartenaient les prieurés de Danemark,
1371. de Suède et de Hongrie. Dans un autre chapitre tenu à Avignon, il fut arrêté que l'on s'occuperait de rédiger les statuts de l'ordre.

Mahomet reconnut l'importance de Rhodes, et, dès que sa flotte se trouva libre, il la dirigea contre cette île. Jean-Baptiste Orsini, XXXVIII[e] grand maître, fit appel pour sa défense aux chevaliers de toute langue. Il conclut la paix avec le sultan d'Égypte et avec le prince de Tunis, afin de pouvoir tirer des blés de l'Afrique; puis il se fit conférer par l'ordre un pouvoir absolu sur

leurs têtes exposées trois jours avec un écriteau indiquant leur nom et leur crime. Personne ne visite Constantinople sans avoir les yeux blessés de ces horribles spectacles. La tête d'un vizir ou d'un pacha à trois queues y est exposée dans un plateau d'argent, sur une colonne de marbre, près de la seconde porte du sérail; celle d'un pacha à deux queues, d'un général ou d'un ministre, sur un tailloir de bois sous la première porte, devant laquelle on jette sur le sol la tête des condamnés d'un ordre inférieur. Les têtes coupées dans les provinces sont salées, et expédiées à Constantinople.



ses biens et sur ses forces pour toute la durée de la guerre. Mésid-Pacha se présenta devant Rhodes avec cent soixante voiles, et, ayant débarqué cent mille hommes, il assiégea la capitale; mais les chevaliers firent de tels prodiges de valeur, que les Turcs furent obligés de se retirer après quatre-vingt-neuf jours de siége, laissant neuf mille morts et emportant treize mille blessés.

Vers la même époque, les Ottomans avaient souvent envahi la Styrie et la Carinthie. Quarante mille d'entre eux, ayant pénétré dans la Transylvanie, se trouvèrent arrêtés par Étienne 1479.
Bathori, qui périt dans la mêlée, mais avec trente mille ennemis.

Les priviléges de Venise à Constantinople, et ses possessions dans le Levant, lui avaient été garantis par Mahomet; mais à mesure que celles des musulmans s'étendaient, les siennes restaient comme des îles au milieu d'une immense inondation, toujours prête à les engloutir. Une occasion des plus légères fit bientôt éclater les hostilités. Un esclave du pacha d'Athènes, ayant volé cent mille aspres, s'enfuit à Coron; les Vénitiens refusent de le livrer, parce qu'il est chrétien, et la guerre éclate. Les Turcs prennent Argos; mais Venise parvient à la recouvrer, et se prépare à seconder la croisade prêchée par Pie II, et que nous avons vue rester sans effet. Alors Mahomet proclame la guerre sainte, et s'avance sur Négrepont avec quatre cent voiles et trois cent mille soldats. Il l'attaqua par trois fois; mais Nicolas Canale le 1470.
repoussa d'abord, en dirigeant sur les assaillants son artillerie de rempart, qui tirait jusqu'à cinquante-cinq coups par jour : cependant la ville finit par être prise, bien que défendue rue par rue. Paul Erizzo, qui commandait la citadelle, se rendit à la condition de sauver sa tête, et, en effet, Mahomet ne la fit pas tomber; mais il le fit scier en deux, pour se venger de la perte de soixante-dix mille Turcs qui avaient péri sous les murs de la place.

De ce moment, les Turcs se montrèrent aussi formidables sur Décembre.
mer que sur terre. Paul II excita donc les Italiens à former une ligue, qui, en effet, se conclut entre Ferdinand de Naples, le roi Jean d'Aragon, Venise, Milan, Florence, les ducs de Modène et de Ferrare, les marquis de Mantoue et de Montferrat, le duc de Savoie, les républiques de Sienne et de Lucques. La mort du pontife et les jalousies qui surgirent entre les petits potentats italiens ne permirent pas qu'elle produisît quelque effet. Sixte IV réussit éga-

lement à réunir quelques forces, et s'allia avec Ouzoun-Haçan, qui avait fondé en Perse la dynastie turcomane du Mouton Blanc,
1473. et qui envahit l'Asie Mineure; mais celui-ci, manquant d'artillerie et de courage, ne tarda pas à battre en retraite, et les Vénitiens demeurèrent presque seuls. Un petit nombre d'entre eux tint généreusement à Scutari contre une nuée de Turcs; il en fut de même à Lépante; mais les Turcs l'emportèrent enfin, et s'en vinrent apporter l'esclavage et la peste entre l'Isonzo et le
1479. Tagliamento. Enfin, à la paix, Venise céda Scutari et tout ce qu'elle avait conquis dans cette guerre, en conservant sa juridiction dans Constantinople, et l'exemption des droits de douanes, moyennant une somme de dix mille ducats par an.

Nous parlerons ailleurs de l'effroi que causèrent les Turcs lorsqu'ils débarquèrent en Italie et saccagèrent Otrante. L'orage qui menaçait le pays parut dissipé, quand Mahomet termina ses jours à l'âge de cinquante et un ans, en disant : *Je voulais conquérir Rhodes et l'Italie.* La joie que sa mort causa aux chrétiens atteste combien il était redouté. Le pape Sixte IV, qui s'apprêtait à gagner Avignon, ordonna de fêter ce jour comme un dimanche, et de le solenniser pendant deux autres jours, au milieu des décharges de l'artillerie et par des processions générales.

Toutefois l'empire d'Orient n'en était pas moins effacé du monde, et cette Grèce, dont l'Europe avait reçu la civilisation, venait de périr (1). Mais non, un peuple ne périt pas tant que subsistent les éléments de sa nationalité. Une même religion réunissait les Grecs contre les sectateurs de Mahomet; ils parlaient de plus une même langue, dans laquelle ils répétaient les chants nationaux, protestation incessante contre un joug odieux; beaucoup d'entre eux même s'y étaient soustraits en se réfugiant dans les montagnes, et en conservant l'habitude de la résistance. Des hauteurs du Pélion, de l'Olympe, du Pinde thessalien et des monts Agrafa, des bandes de Grecs tombaient de temps à autre sur les Turcs, qui les appelèrent *Clephtes*, c'est-à-dire Brigands, et contraignirent les conquérants à traiter avec eux, à reconnaître leur indépendance. Les Grecs de la plaine, dont les clephtes ne

(1) On trouvera ce qui concerne la constitution de l'empire ottoman et des pays qui en dépendaient, liv. XV, ch. 8.

respectaient pas les champs, furent obligés de s'armer contre eux, et instituèrent une milice (*armatoli*) avec des capitaines particuliers; mais ceux qui la composaient, quand les pachas devenaient trop tyranniques, se révoltaient, et, se faisant clephtes eux-mêmes, perpétuaient la rébellion.

Quelques-uns aussi, qui ne purent se résigner à la servitude, émigrèrent, et Gênes les accueillit dans l'île de Corse (1), comme Naples et la Sicile dans leurs vallées.

L'Europe déplora longtemps le sort des Grecs, puis elle les oublia : les poëtes seuls se transmirent d'âge en âge la noble tâche de faire valoir les droits du malheur, et ne cessèrent d'exciter les princes d'Occident à délivrer la Grèce de ses oppresseurs. Quand un peuple n'a pas perdu ses souvenirs, quand les lettres sont là pour faire de temps à autre retentir à son oreille un chant commémoratif, il est destiné à se relever : et la Grèce s'est relevée.

CHAPITRE V.

ESPAGNE ET PORTUGAL.

Tandis que l'islam triomphait à l'orient de l'Europe, il succombait à l'occident. Les victoires du Cid, de saint Ferdinand, de Jacques, et le brillant succès de la plaine de Tolosa, avaient préludé à l'expulsion totale des Maures de l'Espagne. La lutte se prolongea pourtant, dans ce champ clos, entre les barbares du Nord arrêtés par l'Océan, et les barbares du Midi venus par l'Océan. Lorsque ceux-ci n'eurent plus à défendre la Péninsule entière, mais

(1) C'étaient des Maïnotes ou Spartiates. Gênes les imposa au dixième des fruits et à cinq livres par feu, en leur assignant les terres en friche de Paoncia, Recida et Piassologna, qui furent bientôt cultivées et peuplées. En reconnaissance, ils restèrent fidèles aux Génois contre les Corses : contraints par les forces supérieures des naturels à s'embarquer pour Ajaccio, ils laissèrent vingt-sept Grecs enfermés dans la forteresse d'Uncivia, qui, pendant cinq jours, repoussèrent les attaques de deux mille cinq cents Corses, et finirent par se retirer eux-mêmes à Ajaccio. Les restes de cette colonie se rencontrent encore à Cargèse et à Ajaccio, avec les mœurs, les usages et les chants de leur ancienne patrie.

seulement quelques provinces et un petit nombre de villes, leurs forces, en se concentrant, devinrent plus difficiles à briser. Au lieu de se trouver mêlés aux chrétiens et dans un état continuel de défiance, ils les contraignirent à abjurer ou à fuir. De leur côté, les Espagnols ne tolérèrent plus les mahométans, qui par suite refluaient dans les provinces restées à leurs frères.

Semblables à Antée, les musulmans tiraient des forces de la Libye, dont les princes puissants leur faisaient passer des secours, et toujours utilement. Il est vrai que ces auxiliaires devenaient parfois funestes aux dominateurs qui les avaient appelés, et qu'ils finissaient par déposséder. Mais le pouvoir qui remplaçait l'ancien avait toute la vigueur de la nouveauté, tandis que les Espagnols, au contraire, à mesure qu'ils acquéraient la possession tranquille de leurs provinces, déposaient cette valeur dont ils avaient fait preuve au moment du péril, se souciant peu que les Maures prospérassent dans d'autres provinces éloignées, ou que des pays, avec lesquels ils ne savaient pas s'unir dans une fraternité nationale, fussent menacés par leurs armes. La lutte se prolongea donc. Mais nous allons voir maintenant les différentes principautés chrétiennes, nées du démembrement de la monarchie maure, former corps, et effacer la honte de la servitude étrangère.

Navarre. La Navarre, oubliée au milieu de ses montagnes, et presque étrangère à la cause nationale de l'Espagne, avait été apportée par Jeanne Ire aux rois de France, qui la possédèrent jusqu'au moment où Jeanne II mit en avant ses droits à cette couronne, et
1328. fit proclamer roi Philippe, comte d'Évreux, son mari, en accordant sous serment aux cortès divers priviléges, comme de ne battre de monnaie nouvelle qu'une fois par règne; de ne vendre ni engager les domaines; de ne confier qu'à des indigènes le commandement des forteresses, et de céder le gouvernement à son fils aîné, dès qu'il aurait accompli sa vingtième année.

1349-1386. Philippe combattit vaillamment les Anglais en France, et mérita d'être surnommé le Bon; mais en son fils Charles II, dit le Mauvais, la perversité se trouva unie, comme pour devenir plus funeste, aux dons de l'esprit et aux agréments du corps. Après avoir opprimé ses sujets et porté le trouble en France, ce prince, affaibli par les excès, s'était fait envelopper, pour ranimer ses forces, dans un drap imbibé d'eau-de-vie, quand le feu

y prit par accident, et termina ses jours d'une manière affreuse.

Charles III le Noble, son fils, laissa le royaume respirer durant une longue paix; et la ligne masculine de la maison d'Évreux finissant avec lui, le trône passa avec Blanche sa fille à Jean d'Aragon, fils de Ferdinand Ier. A la mort de Blanche, Jean II ayant refusé de céder le royaume à don Carlos son fils, comme la constitution l'y obligeait, il en résulta entre le père et le fils une guerre dont les chances varièrent. Des princes faibles se succédèrent ensuite, jusqu'au moment où Ferdinand le Catholique occupa la partie de la Navarre située au sud des Pyrénées; l'autre resta à l'ancienne famille souveraine, et Jeanne d'Albret l'apporta en dot à Antoine de Bourbon, père de Henri IV, qui réunit ce pays à la France.

1423. 1460. 1589.

Portugal. 1279.

Le Portugal florissait alors sous Denis, surnommé le Père de la patrie. Généreux, libéral autant que sage et actif, il aima le savoir, composa des vers, et fonda l'université de Lisbonne, qui fut, dans la suite, transférée à Coïmbre. La langue portugaise se polit, et l'on écrivit dès lors dans cet idiome. La navigation, qui bientôt devait procurer aux Portugais une domination plus étendue que celle d'aucun peuple, commença à se développer. Lorsque le saint-siége abolit les templiers, Denis voulait les maintenir dans ses États, en considération de leurs services contre les Maures; mais, sur l'opposition de Jean XXII, il les fit entrer avec leurs biens dans l'ordre du Christ, en les soumettant aux statuts de celui de Calatrava.

Alphonse IV, fils de Denis, avait troublé les derniers moments de son père par la guerre civile, jaloux qu'il était d'Alphonse Sanche, son frère naturel, qu'à peine roi il condamna arbitrairement; mais ce prince défendit à main armée sa personne et ses possessions. Nous parlerons ailleurs des guerres d'Alphonse avec la Castille et avec les Maures, guerres qui lui valurent le surnom de Hardi (*Osado*). Pierre, son fils, avait été fiancé à Blanche de Castille; mais les cortès ayant cassé le mariage pour cause de défaut corporel chez l'infante, il en résulta des inimitiés avec ce royaume. Pierre épousa Constance, fille du marquis de Villena et d'Escalona, en conservant toutefois des relations avec Inès de Castro, sa cousine. Devenu veuf, il l'épousa dans le plus grand secret. Alphonse, craignant qu'il ne voulût déshériter

Inès de Castro.

présent un troupeau de moutons, d'où sont sortis les mérinos, devenus une des richesses de l'Espagne.

Alphonse compléta et mit à exécution le code dit *Las siete Partidas*, commencé un siècle auparavant par Ferdinand. On croit qu'il fut rédigé par le Génois Jérôme Pagan. Ce corps de droit contribua probablement à la formation de la langue, qui demeura fixée, et montra de l'élégance, de la pureté dans l'expression, de l'aptitude à rendre les pensées élevées, quand les autres idiomes ne faisaient encore que bégayer. Il ne contient pas seulement le texte nu de la loi, mais encore les motifs qui l'ont produite, ainsi que des opinions, des conseils, des éclaircissements, des citations de Pères, de philosophes, de poëtes, ce qui en fait comme un traité de morale (1). « Le roi, y est-il dit, ne doit point désirer dans son

(1) On peut y trouver un nouvel exemple de ces législations sermoneuses que nous avons vues souvent au moyen âge. En voici le préambule :

« L'homme doit craindre Dieu, le servir et l'aimer, parce que Dieu est le principe, le moyen et la fin de toutes choses, et qu'il n'en saurait exister aucune sans lui. Elles sont faites par sa puissance, gouvernées par sa sagesse, maintenues par sa bonté. Ainsi, tout homme qui veut bien faire doit commencer par aimer Dieu en lui-même, en le priant et en lui demandant comme une grâce de lui accorder le savoir, la volonté et le pouvoir de mener à bonne fin ce qu'il entreprend. Nous, don Alphonse, etc., etc., comprenant les graves devoirs que les rois tiennent de Dieu en ce monde, et les biens qu'ils reçoivent de lui en beaucoup de manières, notamment le grand honneur qu'il leur fait en permettant qu'ils soient appelés rois, nom qui est le sien ; comme aussi pour la justice qu'ils doivent exercer à l'effet de maintenir les peuples dont ils sont seigneurs, œuvre qui est la sienne ; et connaissant le grand mal dont ils sont menacés s'ils ne le font pas, non-seulement par rapport à Dieu, qui est seigneur puissant et juste, au jugement duquel ils ont à venir, et à qui ils ne peuvent nullement se cacher ni s'excuser pour échapper à la peine méritée s'ils font mal ; mais encore pour la honte et l'affront des gens de ce monde, qui jugent les choses plus par volonté que par droit ; ayant grand désir de nous garder de ces affronts et du dommage qui pourrait en résulter ; considérant aussi la grande faveur que Dieu nous fit en nous accordant de venir d'un tel lignage, et le poste élevé où il nous a placé en nous faisant seigneur de tant de braves gens et de si grandes terres, afin que nous et ceux qui régneront après nous sachent avec certitude leurs droits pour maintenir les peuples en justice et en paix ; afin aussi que les esprits des hommes, qui sont divisés en beaucoup de manières, puissent s'accorder avec une raison sincère et droite, pour connaître Dieu d'abord, à qui appartiennent les âmes et les corps ; pour qu'ils fassent des choses tenues bonnes et d'où résulte le bien, en se gardant de celles dont pourrait provenir dommage par leur faute ; comme les hommes ne pourraient faire complétement toutes ces choses s'ils ne connaissaient, chacun dans son état, ce qu'il convient

« cœur d'honneurs superflus et sans profit, parce que ce qui « est excessif ne peut durer, et que les honneurs qui décroissent « et s'évanouissent tournent à déshonneur pour celui qui les pos- « sède.... Les sages ont dit à ce sujet qu'il n'y a pas moins de vertu « à conserver ce qu'on a qu'à acquérir ce qu'on n'a pas, parce que « la conservation provient d'un bon jugement, et le gain de la for- « tune.... Le roi ne doit pas même désirer de grandes richesses pour « les tenir ensevelies et n'en pas faire bon usage; car naturelle- « ment il est impossible que celui qui les convoite dans ce but ne « commette pas de graves erreurs pour se les procurer. Les saints « et les sages disent d'accord que la cupidité est la mère et la racine « de tous les maux; ils ont même dit, de plus, que l'homme qui « désire accumuler des trésors pour n'en pas faire un bon emploi, « n'en est pas le maître, mais l'esclave.... Les rois doivent bien se « garder de la mauvaise humeur, de la colère, de la haine, qui « sont contraires aux bonnes mœurs. Or, pour se défendre eux- « mêmes contre les transports de leur âme, il faut qu'ils soient « patients de manière à ne pas se laisser vaincre par la passion, « ni entraîner à des actes contraires à la justice. C'est pourquoi « les sages ont dit que la furie maîtrise le cœur de l'homme au « point qu'elle ne lui permet pas de discerner la vérité. La colère « du roi est plus puissante et plus nuisible que celle de tout autre « homme, attendu qu'il est à même de la satisfaire promptement. « Il doit donc, quand elle lui vient, être mieux préparé à savoir « la réprimer; car, ainsi que le dit le roi Salomon, la colère du roi « est comme la rage du lion, dont le rugissement fait trembler « tous les animaux, qui ne savent où se cacher. De même les « hommes ne savent que faire durant le courroux du roi, et ils « sont toujours en crainte de mort. »

Alphonse avait eu pour maîtresse Éléonore de Guzman, qui le gouverna jusqu'à sa mort, et dont il eut dix enfants. Pierre, sur-

de faire et d'éviter, ainsi que ce qui est à observer dans la condition d'autrui, nous avons traité de tous les droits appartenant à chacun, et nous avons fait ce livre. Comme nos peuples sont loyaux et d'un grand cœur, ils ont besoin que la loyauté se maintienne avec vérité, et la force des volontés avec droit et justice. Il faut que les rois, sachant les choses qui sont vraies et droites, les fassent comme il convient; qu'ils ne permettent pas à autrui d'aller au delà, selon ce que dit le roi Salomon, qui fut sage et très-juste, que quand le roi est assis sur son siége de justice, tous les maux s'apaisent en sa présence, etc. »

Pierre le Cruel de Castille. 1350. nommé aussi le Cruel, ne lui eut pas plutôt succédé, qu'il la fit périr. Henri de Transtamare, l'un de ses fils, s'enfuit avec beaucoup de peine en Aragon, où il réunit les bannis et les mécontents, dont la conduite de Pierre accroissait chaque jour le nombre. Marie de Padilla, devenue sa maîtresse, le brouilla avec sa mère, lui fit répudier Blanche de Bourbon après trois jours de mariage, et le poussa à s'en délivrer après sept ans de réclusion. Il abandonna bientôt aussi sa nouvelle épouse Jeanne Fernandez de Castro, pour revenir à Marie de Padilla. Ses méfaits excitèrent des soulèvements, qui devenaient un prétexte à des méfaits nouveaux; et, dans sa rigueur farouche, il ne respectait ni sa mère, ni les fils de son père: ceux sur qui il put mettre la main furent immolés, et il alla même jusqu'à faire servir un banquet dans la salle encore fumante de leur sang. Abou-Saïd, son compétiteur au trône de Grenade, étant venu lui demander la paix, il le massacra, malgré le sauf-conduit qu'il lui avait donné, avec trente-cinq personnes de sa suite, pour s'emparer de son or.

Un troisième Pierre, non moins méchant que les deux autres qui régnaient alors en Portugal et en Castille, plus pervers même et plus perfide encore, occupait le trône d'Aragon. Il déclara la guerre à Pierre le Cruel, pour venger le frère qu'il lui avait tué; et alors le roi de Castille fit égorger sa belle-sœur et les enfants de Henri de Transtamare, qui commandait l'armée ennemie.

Henri de Transtamare n'en devint que plus ardent à la vengeance, favorisé qu'il était par les rois de France, d'Aragon, de Navarre, et secondé par l'intrépide Bertrand Duguesclin. Ce vaillant capitaine, voyant la France désolée par les grandes compagnies d'aventuriers qui faisaient la guerre pour leur compte pendant la suspension des hostilités entre les puissances rivales, se rendit dans leurs quartiers, leur offrant deux cent mille florins, avec promesse d'une somme pareille, s'ils voulaient l'accompagner dans une expédition contre les Maures et contre une autre puissance sur la route. Ils acceptèrent l'offre, et beaucoup de jeune noblesse, désireuse de faire ses preuves sous un tel maître, se joignit à lui. En traversant le territoire d'Avignon, il envoya demander au pape le pardon de leurs péchés et deux cent mille florins: on lui accorda la première demande, et l'on différa quelque temps pour la seconde; mais le pontife fut obligé de s'y soumettre.

1366. Une fois entrés dans la Castille, ils y proclamèrent Henri II, et

poussèrent vivement Pierre, qui, obligé de sortir de son royaume, se réfugia à Cordoue, puis à Séville, et enfin en Portugal, où il trouva un asile chez l'evêque de Santiago. En récompense de ce service, il l'égorgea, et, s'emparant de ses trésors, il alla implorer à Bordeaux le secours du prince Noir, Édouard d'Angleterre, qui faisait alors la guerre à la France.

Le prince anglais embrassa sa cause, et de l'autre côté des 1366.
Pyrénées il se trouva encore en face de Duguesclin, contre lequel il avait déjà combattu en France. Les deux rivaux, chacun à la tête de cent mille hommes, en vinrent aux mains à Navarette, près de Ségovie; Pierre et les Anglais l'emportèrent, et l'armée castillane fut mise en fuite. Duguesclin résista seul, appuyé contre un pan de mur; il renversa Pierre, et s'avançant vers Édouard, *Au moins*, dit-il, *je n'aurai rendu mon épée qu'au plus vaillant prince de la terre.* Pierre, revenu à lui, s'élançait pour se venger, et il l'aurait égorgé, si le prince Noir n'eût protégé son noble prisonnier. Mais il ne put soustraire le pays aux horribles vengeances de Pierre, ni obtenir l'exécution de ses promesses, et il se retira mécontent. Le sire d'Albret lui ayant dit un jour, *Le monde prétend que vous retenez Duguesclin prisonnier pour la peur seule que vous en avez*, Édouard lui rendit la liberté, en l'invitant à fixer lui-même le prix de sa rançon.

Henri, qui s'était enfui à Tolosa, avait pénétré, déguisé en pèlerin, jusque dans la prison de Duguesclin; tous deux s'occupèrent alors de réunir des soldats, et, plus prudent ou plus heureux que Pierre, Henri finit par le vaincre à son tour. Le 1368.
roi de Castille, arrêté dans sa fuite, fut amené devant lui; mais à peine l'eut-il aperçu, qu'arrachant l'épée d'un soldat, il se précipita sur Henri; un duel s'engagea entre les deux frères, et Pierre expia de son sang tout celui qu'il avait versé (1).

(1) « Et là mourut le roi don Pèdre, le 23 mars de ladite année..... Il avait tué beaucoup de personnes dans sa vie, et c'est pourquoi lui advint ce malheur. » Voilà de quelle manière l'impassible Ayala termine son récit. *Cronica del rey don Pedro*, page 554.

Don Pèdre est représenté sous des couleurs les plus noires dans les romances, et sous des traits intéressants dans les tragédies. Il y a cependant une romance qui indique la diversité d'opinions qui dès lors existait sur son compte:

« Le roi don Pèdre gît occis aux pieds de don Henri, non pas tant par la prouesse

Henri monta sur le trône de Léon et de Castille par droit de conquête, par acclamation populaire, et par son mérite personnel; mais le successeur légitime aurait été Ferdinand de Portugal, comme héritier de Jean, infant d'Aragon, immolé par Pierre le Cruel. C'est ce qui amena entre les deux royaumes la guerre que nous avons mentionnée précédemment. Henri, aussi habile que vaillant, employa les trésors laissés par Pierre à payer les redoutables bandes d'aventuriers, qu'il congédie. Il châtia le roi de Grenade, et équipa une flotte, avec laquelle il mit en déroute celle des Portugais. Après avoir réuni à son royaume la Biscaye, avant-poste de la Navarre et de la Gascogne, il dirigea de nouveau ses armes contre Ferdinand, et, s'avançant jusqu'à Lisbonne, il incendia la flotte portugaise, mit le feu à la ville, et força son rival à faire la paix, ainsi qu'à mettre au service du roi de France cinq vaisseaux équipés.

Cette guerre avait épuisé le Portugal, et sa position ne faisait

de son ennemi que par la volonté du ciel. Don Henri dépose son poignard, et de son pied il presse le cou de son frère. Il ne se croit pas encore en sûreté contre son invincible frère.

« Les deux frères luttèrent, luttèrent de manière que le défunt aurait été un Caïn si le survivant ne l'eût été. Les hommes d'armes, émus de compassion et de joie, accourent, mêlés les uns aux autres, pour contempler le grand événement.

« Ceux de Henri chantent, font résonner les trompettes, crient *vive Henri!* et ceux de don Pèdre, poussant des gémissements et des cris redoublés, pleurent le roi mort.

« Les uns disent que c'est justice, les autres méfait; qu'il ne faut pas accuser un roi d'être cruel quand les temps demandent de la cruauté; que la multitude ne doit pas demander compte au roi s'il fait bien ou mal en des circonstances si graves; que les fautes d'amour viennent d'une si belle cause qu'elle les fait excuser; et qu'en voyant les yeux de la belle Padilla, personne ne refusera de vanter comme sage un roi qui pour elle ne mit pas, nouveau Rodrigue, tout le royaume en feu.

« Ceux des vaincus dont l'âme est assez vile pour suivre soudain le vainqueur par crainte ou par bassesse, célèbrent la vaillance de Henri, et appellent don Pèdre tyran. Hélas! justice et amitié périssent avec qui succombe. La fin tragique du grand maître, celle de son tendre fils, la captivité de Blanche, sont rappelées pour exécrer sa mémoire. Seuls, quelques amis fidèles osent élever la voix vers le ciel pour implorer justice.

« La belle Padilla pleure la triste catastrophe qui fait d'elle l'esclave du roi vivant et la veuve de celui qui n'est plus. *Ah! don Pèdre, de perfides conseils, une confiance trompeuse, ton courage intrépide, t'ont conduit à cette mort infâme*, etc. »

qu'empirer, grâce à Éléonore Tellez de Meneses, femme intrigante, qui amena Ferdinand à l'épouser. Ce fut en vain que le peuple de Lisbonne se souleva pour empêcher cette union ; tout fut abandonné dès lors aux intrigues de la nouvelle reine, ennemie acharnée de quiconque pouvait lui disputer le pouvoir. Elle entraîna dans de nouvelles guerres son faible époux, déshonneur de la couronne, sauf la douceur, comme son père en avait été l'honneur, sauf la cruauté.

Le trône appartenait, après lui, à l'infante Béatrix ; mais comme on la disait adultérine, plusieurs prétendants se mirent sur les rangs. Jean *le Bâtard*, fils naturel de Pierre le Cruel, grand maître de l'ordre d'Avis, déploya plus d'énergie que les autres. Se confiant dans la haine que la régente avait soulevée, il pénètre dans le palais, où il égorge son amant, soulève le peuple de Lisbonne, et se fait proclamer protecteur, jusqu'à ce que Béatrix ait mis au monde un fils. Mais Jean Ier de Castille, mari de l'infante, arrive à la tête d'une armée. Il est favorisé par la jalousie de la noblesse et par l'incertitude d'un nouveau règne ; Éléonore lui cède la régence ; puis, accusée d'avoir voulu le faire assassiner, elle est renfermée dans un couvent. Mais bientôt une épidémie oblige les Castillans à se retirer ; alors le grand maître rassemble les cortès à Coïmbre, où le savant jurisconsulte de Regras, disciple de Barthole, démontre que les droits de Béatrix sont nuls, que les meilleurs sont ceux du plus fort ; et le régent don Juan, proclamé roi, donne à sa dynastie le baptême de la victoire à Aljubarotta (1). 1384.

Après s'être emparé du trône par des intrigues, Jean le Bâtard l'occupa dignement. Il repoussa le roi de Castille, qui continuait la guerre uniquement pour sauver son honneur. Ayant obtenu

(1) Les Portugais étaient alors dans l'usage, qu'ils conservèrent longtemps encore, de faire, en s'élançant sur l'ennemi, d'horribles grimaces, comme pour l'épouvanter. Les officiers en donnaient le commandement, en disant : *Cara feroz ao enemigo !* Visage farouche à l'ennemi !

La victoire signalée d'Aljubarotta était célébrée chaque année par une espèce de bacchanale, dans laquelle un orateur exaltait le courage des Portugais, en même temps qu'il conspuait la lâcheté des Castillans, leur lançant des injures grossières que le peuple répétait au milieu des applaudissements et des huées. « Mais (dit MARIANA, 18-19) il faut bien pardonner quelque chose à la joie inspirée par la délivrance de la patrie. »

vous avez cessé de régner, et de vous jouer du véritable roi. Et il appelle les bourreaux, qui arrivent fortement escortés.

Épouvantés, les grands se mettent à genoux et versent des larmes en prodiguant les promesses, et Henri leur fait grâce. Mais ayant convoqué les cortès à Madrid, il leur dit : *Le trésor est vide, et il n'y a que deux moyens pour le remplir : ou mettre de nouveaux impôts, ou révoquer les donations faites par mes tuteurs.* L'assemblée applaudit ; les donations sont annulées, la solde militaire est diminuée, et les seigneurs qui veulent s'opposer à ces réformes sont châtiés. Les Grenadins tremblent, et lui rendent hommage ; enfin, Tamerlan demande son alliance. Henri aurait certainement dirigé ses armes contre les infidèles pour les exterminer, s'il n'eût été arrêté par la maladie. Il bâtit le château de Madrid, qui devint la résidence de ses successeurs.

1406. Le royaume fut bouleversé pendant la minorité de Jean II, tandis que son oncle Ferdinand, non moins vaillant que généreux, étendait ses conquêtes sur les Maures. Jean II succéda à Charles III, son beau-père, comme roi de Navarre, et commença contre les souverains de Grenade la guerre qui ne finit que par leur entière destruction. Mais sa mère d'abord, puis son ministre Alvarès, et sa seconde femme Isabelle de Portugal, le poussèrent à des actes de faiblesse et de cruauté. Des remords tardifs vinrent ensuite altérer sa raison. Le reste de son règne se passa en querelles et en hostilités incessantes avec les seigneurs, qui le firent même prisonnier. Le peuple se révolta à son tour, massacra les juifs, et exigea la déposition de don Alvarès, que Jean abandonna à la fureur de ses ennemis. Il avait eu de sa première femme Henri IV, qui lui succéda ; de l'autre, don Alphonse, et la célèbre Isabelle, la protectrice de Christophe Colomb.

Henri IV, prince faible et dissolu, fut mené par des intrigants, et généralement méprisé. Ses débauches l'avaient énervé à tel point, que Jeanne de Portugal, sa femme, demanda l'annula-
1454. tion de son mariage pour cause d'impuissance. Elle accoucha cependant d'une fille, que le roi reconnut ; il fit plus, car il prit pour ministre Bertrand de la Cueva, qui passait pour en être le père. Les Castillans, indignés de le voir élever une fille adultère qu'il se proposait de porter au trône, s'insurgèrent contre lui, et il nomma pour son héritier Alphonse son frère, à la con-

dition qu'il épouserait la jeune infante, nommée Jeanne. Cela n'empêcha point la guerre ; les insurgés firent le procès au roi sous la forme d'un mannequin, et il fut déposé avec des cérémonies ignominieuses, sans pouvoir en tirer vengeance par les armes. Alphonse étant venu à mourir, Isabelle, dernier rejeton 1468.
de la race de Pélage, fut proclamée héritière du trône, et Henri la reconnut pour telle. C'est alors que, tous sentant combien il était important de réunir les deux monarchies, Isabelle fut promise en mariage au roi d'Aragon, sous des conditions destinées à garantir aux Castillans leur sûreté et leur honneur. Henri IV, à l'insu duquel cet arrangement s'était fait, essaya d'en empêcher l'accomplissement, et il fit tour à tour la guerre ou la paix, au gré de ses ministres, jusqu'au moment où il mourut, après avoir été tout l'opposé d'un bon roi. Par son testament, où il déclara encore Jeanne sa fille et son héritière, il légua une guerre à son pays avec Alphonse de Portugal, fiancé à cette princesse ; mais 1479.
vaincu, comme nous l'avons vu, il renonça à ce mariage, ainsi qu'à toute prétention. Jeanne prit le voile, et Ferdinand et Isabelle furent proclamés.

Jacques II, qui avait renoncé à la Sicile pour succéder à son Aragon. 1291.
frère Alphonse III, conquit la Sardaigne sur les Pisans, et réunit à la couronne Valence, la Catalogne et Majorque. En acqué- 1319.
rant le surnom de Juste, il sut unir la prospérité intérieure à l'éclat dont il entoura son règne.

Alphonse IV maintint la paix par son équité. Pierre IV, dit le 1327.
Cérémonieux, réunit de fait les îles Baléares au royaume. Il enleva aux seigneurs le droit de prendre les armes contre le roi, en envoyant au supplice ceux qui prétendaient en user. Le service féodal fut converti, à sa demande, en une contribution qui servit à solder des troupes ne dépendant que du chef de l'État ; mais il ne réussit pas à diminuer l'immense pouvoir du justicier.

Sibylle, sa cinquième femme, fut accusée d'avoir hâté sa 1367.
mort par des sortiléges, ce qui coûta la vie à beaucoup de personnes, et à la reine veuve ce qu'elle avait de richesses. Yolande de Bar, femme du faible et voluptueux Jean I[er], introduisit à Barcelone, avec le concours du marquis de Villena, la gaie science, c'est-à-dire une académie poétique analogue à celles de la Provence.

Jean eut pour successeur son frère Martin, qui, étant mort
1395. comme lui sans postérité, termina la lignée directe de Barcelone. Parmi les prétendants au trône, Ferdinand le Juste, infant de Castille, né d'Éléonore, fille de Pierre IV d'Aragon, fut préféré par les juges nommés à cet effet.

1416. Ferdinand le Juste eut pour successeur, en Aragon et en Sicile, Alphonse V le Magnanime. Nous raconterons ailleurs ses entreprises et la manière dont il tomba entre les mains du duc de Milan, qui, non content de lui rendre la liberté sans rançon, lui aida à conquérir les Deux-Siciles. Son amabilité ne le rendit pas moins cher au peuple qu'aux grands. N'ayant point d'enfants
1458-1479. légitimes, il laissa le royaume des Deux-Siciles à Ferdinand, son fils naturel, et ses autres États à son frère Jean II, déjà roi de Navarre. Nous avons rapporté les guerres de Jean II avec la Castille, et ses differends avec son fils don Carlos, à qui il refusait de céder la Navarre. Les Catalans, sur le territoire desquels il le fit arrêter, prétendirent qu'il eût à le mettre en liberté; puis ils l'accusèrent de l'avoir empoisonné, et s'insurgèrent contre lui en proclamant successivement plusieurs rois; mais ils finirent par se soumettre. La Cerdagne et le Roussillon, que ce prince avait donnés en gage à Louis XI pour obtenir des secours, devinrent une pomme de discorde entre les deux monarques, jusqu'au moment où le roi de France s'empara de Perpignan et resta maître du Roussillon.

Éléonore succéda à Jean II en Navarre, et en Aragon Ferdinand, qui, par son mariage avec Isabelle, réunit l'Espagne en un seul royaume, et, en abattant les seigneurs qui, avec l'appui du Portugal, soutenaient les droits de Jeanne, dompta cette population guerrière. Il institua, pour réprimer les bandes armées qui dévastaient les campagnes, l'*hermandad*, grande association de villes et de villages qui, veillant à la sûreté des routes (1476), levaient à cet effet des corps soldés, auxquels ne purent résister ceux qui s'étaient abrités dans des châteaux forts. C'est ainsi qu'il eut à sa disposition une ressource financière et une force dont il songea à se servir pour purger entièrement l'Espagne des Maures.

Royaume de Grenade.

Le royaume de Grenade était le seul qui survécût des anciens États maures. Il comprenait quatre-vingts bourgs, une infinité de hameaux, trente villes, et parmi elles Grenade, qui comptait

quatre cent mille habitants, Baeza cent cinquante mille, Malaga et d'autres, peuplées à proportion. Après la mort de Mohammed II, qui avait appelé d'Afrique les Mérinides, le trône fut occupé par Mohammed III, qui parvint avec peine à dompter les Grenadins rebelles et à les tenir dans le devoir. La prédominance des chrétiens n'était déjà plus douteuse, et il ne put empêcher Ferdinand IV de Castille de prendre Gibraltar; il dut même lui céder 1310.
Bedmar et Quésada, et se résigner au payement d'un tribut; en même temps Algésiras était assiégée par Jacques d'Aragon. Les Grenadins, soulevés, contraignirent Mohammed d'abdiquer en faveur de Nasar, son frère, qui vit lever le siége d'Algésiras; mais, inquiété par des soulèvements continuels, il fut déposé par Ismaël de Malaga. Ce nouveau roi, sévère pour lui-même 1313.
comme pour les autres, bannit l'usage des liqueurs fermentées, et défendit les controverses. Entendant un jour ses alfachis discuter sur la religion, il se leva, et dit : *Ce qu'il m'importe de savoir, c'est que je dois mettre en Dieu toute mon espérance; et voilà*, ajouta-t-il en portant la main à son cimeterre, *voilà mes arguments*. Attaqué par les chrétiens, qui avaient poussé jusque sous les murs de Grenade, il les défit; mais comme il 1319.
revenait triomphant, il fut assassiné.

Son fils Mohammed IV tint en bride Grenade, toujours rétive 1325.
et inconstante, vainquit les chrétiens et recouvra Gibraltar. Mais le roi de Castille, s'étant mis d'accord avec ceux d'Aragon et de Portugal, attaqua Mohammed, sur les pressantes exhortations du pape, qui lui fournit même des subsides, le vainquit, et l'assujettit à un tribut de douze mille écus d'or. Le musulman appela alors à son secours les Africains, et le roi de Fez, étant accouru, occupa Gibraltar en son propre nom, et fit assassiner celui qui l'avait appelé.

Sous son frère Yousouf, Aboul-Haçan-Ali, neuvième sultan mérinide, proclama la guerre sainte, en manifestant l'intention d'exterminer les chrétiens. Il mit à la voile avec quatre cent mille hommes de pied et quarante mille chevaux, que portaient deux cent cinquante vaisseaux escortés de soixante-dix galères : il emmenait avec lui ses femmes et ses fils, dans la pensée de s'établir en Espagne. Grenade était dans la joie, et les chrétiens voyaient 1340.
avec effroi cet orage s'avancer. Cependant les trois royaumes de Castille, de Portugal et d'Aragon s'unirent pour la défense com-

soit. Elle prit tout ce qu'elle avait de bijoux pour payer sa rançon, ou pour subvenir à leurs besoins dans l'esclavage, et vint avec lui rejoindre Narvaez, qui, touché de leur amour, les renvoya en liberté. L'aventure fut racontée dans Grenade, et les ennemis même de Narvaez célébrèrent sa générosité dans des romances qui en ont conservé le souvenir.

Il ne restait désormais aux musulmans que le territoire situé entre la mer, les montagnes d'Elvire et les Alpuxarres : il était couvert d'une population pressée, qui de toutes parts était venue s'y réfugier ; mais c'était un danger de plus sous le rapport de la famine, les récoltes étant souvent dévastées par les coureurs ennemis. Les chrétiens tiraient leurs blés des contrées de l'intérieur, tandis que les Maures n'en pouvaient recevoir que de l'Afrique. Les premiers convergeaient de tous côtés vers Grenade, en se donnant la main dans la guerre qu'ils lui faisaient ; les seconds, pour la porter chez eux, devaient se disperser sur des points éloignés.

Ajoutez à cela que les Maures étaient sans cesse agités par des insurrections intérieures, qui, dans leur état de faiblesse présente, les épuisaient ; tandis que, par le mariage d'Isabelle et de Ferdinand, le lion de Castille s'abritait sous les tours d'Aragon, et la tâche poursuivie pendant sept siècles pouvait désormais être couronnée de succès. Or, elle fut, en effet, menée à glorieuse fin par les *rois*, comme les Espagnols appelaient Ferdinand et Isabelle (1).

1465. Aboul-Haçan fut le roi destiné à voir l'agonie de la domination mauresque. Homme courageux et avide de gloire, bien qu'il ne lui fût pas possible, ébranlé comme il l'était par des rébellions continuelles et par des intrigues de sérail, de profiter du regne faible et agité de Henri l'Impuissant, il refusa le tribut habituel, entra en armes dans l'Andalousie, et surprit Zahara.
1482. Mais, par représailles, les Castillans s'emparèrent d'Alhama, boulevard avancé de Cordoue. Trois fois Aboul-Haçan s'efforça de la reprendre, mais il ne put y réussir. Néanmoins Ferdinand, voyant l'impossibilité de conserver cette place forte au cœur des États ennemis, était disposé à la céder, lorsque Isabelle s'y opposa,

(1) PRESCOTT, *History of Ferdinand and Isabella.*

dans la pensée qu'elle serait d'une importance capitale pour l'entreprise méditée.

Cependant le mauvais succès d'Aboul-Haçan accroissait dans Grenade le mécontentement déjà excité par sa rigueur. Il avait, en effet, exercé de terribles vengeances contre la puissante tribu des Abencerrages, à cause de l'amour que l'un d'eux avait obtenu de sa sœur; de plus, il répudia Aja, sa femme, pour lui substituer une esclave favorite. Les Abencerrages accueillirent la reine répudiée, et proclamèrent son fils sous le nom d'Aboul-Abdallah-Zaquir. Le jeune prince voulut signaler le commencement de son règne par quelque brillant exploit, et il attaqua Gonzalve de Cordoue, qui devint par la suite célèbre sous le nom du grand Capitaine; mais il fut défait, et resta prisonnier.

Le parti d'Aboul-Haçan prit alors le dessus, et le rétablit dans l'Alhambra; mais le roi Ferdinand, pour alimenter la discorde, rendit la liberté à Aboul-Abdallah-Zaquir, qu'il embrassa en l'appelant son ami; et les mobiles Grenadins se tournèrent de nouveau de son côté. Les vizirs étaient honteux des conditions par lesquelles il avait acheté la paix des chrétiens, et il en résulta une bataille dans la ville même; enfin, quelqu'un remontra que ni le vieux Haçan, ni le faible Abdallah, ne convenaient pour régner dans des circonstances aussi difficiles, et l'on proclama d'un commun accord Abdallah-el-Zagal, la terreur des frontières. Haçan voulut abdiquer en faveur de son fils El-Zaquir; mais celui-ci refusa, pour aller demander à la Castille des secours funestes aux deux partis. 1484.

Ferdinand ne cherchait, dans cette expédition, qu'à augmenter sa puissance. Isabelle, pleine de générosité, de sentiments chevaleresques, de religion, d'enthousiasme, ne songeait pas à son propre avantage, mais à délivrer sa patrie des étrangers et des mécréants. Elle est aidée par les conseils de Ximenès, grand homme d'État et d'Église, héros et politique profond, digne ministre d'une telle reine. Dans son désir obstiné de sortir victorieuse de cette lutte, Isabelle accompagnait son époux à la guerre, s'occupant de la discipline et des subsistances. Elle dépensa des sommes considérables pour se procurer une armée bien équipée, et ce fut alors pour la première fois que l'Espagne vit des troupes régulières remplacer les armées féodales. Ferdinand, à la tête de ces forces bien organisées, feignant de

venir en aide à son vassal El-Zaquir, prenait l'une après l'autre les villes, contre lesquelles il employait les bombes ou les grenades. Velez-Malaga, puis Malaga elle-même, furent emportées; cette dernière place, aux mains des chrétiens, fermait la Méditerranée aux Maures. El-Zagal, voyant l'impossibilité de résister, et ne voulant pas, d'ailleurs, s'humilier devant son neveu, céda à Ferdinand les villes qu'il possédait, et se retira en Afrique. El-Zaquir avait promis à Ferdinand, s'il s'emparait des villes restées au pouvoir de son oncle, de lui abandonner Cordoue. Ferdinand réclama donc la remise de cette ville; mais le prince maure, apercevant le précipice creusé sous ses pas, répondit qu'il avait promis au delà de son pouvoir. Il réunit les grands, et les excita à la défense de la religion, de la patrie; des alimi et des alfuchi allèrent, par son ordre, prêchant partout la concorde; et la résistance parut prendre pendant quelque temps une vigueur nouvelle.

1491. Siége de Grenade. Six mille hommes d'élite, tant Espagnols qu'Italiens, descendent dans la plaine de Grenade sous le commandement des *rois*, des illustres chevaliers, ainsi que des représentants des puissantes cités, et mettent le siège devant la place. La Véga, tout émaillée de jardins et hérissée d'armes, devient un théâtre de combats, d'aventures amoureuses, de magnificence et de tournois. Les oliviers, les grenadiers, les mûriers, les vignes, ont dû faire place aux pavillons, au milieu desquels flotte l'étendard à fond d'or, avec le Christ brodé : tous ont juré sur cet étendard de ne pas sortir de la Véga que Grenade n'ait succombé. C'était un camp formidable, et tout à la fois une cour brillante, les dames ayant suivi la reine. Les tentes, les banderoles, les boutiques y offraient un brillant coup d'œil, et les jeunes guerriers rivalisaient de luxe pour se distinguer aux regards de leur dame.

Le feu ayant pris par accident au pavillon de la reine, qui campait toujours auprès de son mari, se communiqua rapidement aux tentes voisines. Alors, loin de se décourager, elle fit construire des baraques en bois et en pierre, ce qui donna naissance à la ville de Santa-Fé. Les musulmans y virent la preuve que les Castillans ne s'éloigneraient qu'après avoir mené à fin leur entreprise.

De bonnes fortifications et la valeur opiniâtre des citoyens



prolongèrent le siége pendant plus de six mois ; mais les vivres étant venus à manquer et le courage à s'affaiblir, la capitulation fut résolue. Il fut stipulé que les rois, les généraux, 25 novembre. les vizirs, les cheiks du pays, jureraient fidélité au roi de Castille, avec tous les habitants ; que le roi de Grenade recevrait des possessions, et serait pensionné dans les Alpuxarres ; que les musulmans conserveraient librement leur culte, leur croyance, leurs usages, leur langue et leur manière de se vêtir ; qu'ils seraient régis par des alcades pris parmi eux, conformément à leurs lois nationales ; qu'ils ne payeraient aucune contribution, hormis celles dont ils étaient tenus envers leurs rois ; qu'ils resteraient exempts de tribut pendant trois ans ; que cinq cents jeunes gens des meilleures familles seraient consignés en otage ; enfin, que tous ceux qui voudraient passer en Afrique avec leurs biens mobiliers en auraient la faculté.

Dans les premiers jours de l'an 1492, Ferdinand fit son entrée dans l'Alhambra (1), d'où sortit Aboul-Abdallah-Zaquir, au milieu des pleurs de tous les siens, pour se diriger vers les Alpuxarres.

(1) Voici la relation d'un Italien, témoin oculaire :

« Les Maures de Grenade, contraints par la force des armes et par la famine, se rendirent audit roi et à la reine, le 2 de janvier 1492. Afin que le roi et la reine pussent entrer avec sécurité dans Grenade, les Maures leur envoyèrent pour otages le fils du roi, avec six cents cavaliers et les deux premiers personnages de la ville, lesquels furent répartis parmi les principaux de l'armée. Le lendemain, au point du jour, le grand commandeur de Léon, avec cinq cents chevaux et quatre cents hommes de pied, se rendit chez le roi, avec lequel étaient un Maure, fils du gouverneur de la ville, et deux autres principaux chefs. Un nommé Zabi vint au-devant de lui, et le conduisit jusqu'à la citadelle, où l'on trouva une porte de fer fermée, que l'on ouvrit avec les clefs remises par Zabi. Alors ledit commandeur distribua ses gens en deux portions dans les lieux les plus forts du château. Il se rendit ensuite au palais royal, où se trouvait le roi avec ses hommes d'armes ; et lorsqu'ils entendirent que le commandeur y entrait, ils en sortirent par une porte secrète. Un autel fut aussitôt dressé dans le palais, et l'on y célébra la messe. Ce palais est si vaste, que la moindre partie en est plus grande que tout celui de Séville. Lors de la première entrée, on déploya dix-sept étendards chrétiens, dont un datait de cent cinquante années, et avait été perdu par les chretiens avec les autres. Lorsque la messe fut finie, et que l'on eut sacrifié au Christ dans ce lieu où il avait été offensé pendant huit cents ans, le roi et la reine, à la tête de dix mille chevaux et de cinquante mille hommes de pied, firent paisiblement une brillante entrée ; et il fut aussitôt ordonné que les prisonniers qui étaient au pouvoir des Maures fussent mis en liberté : ils vinrent en procession avec la croix et avec

Arrivé sur la cime du mont Padul, qui devait bientôt lui dérober la vue de Grenade, il s'arrêta pour contempler encore une fois cette ville jadis si puissante, humiliée désormais, et livrée à la servitude : *Dieu est grand !* s'écria-t-il en versant des larmes. — *Il te convient bien, en effet,* lui dit la sultane Zoraïa, *de pleurer comme une femme le royaume que tu n'as pas su défendre comme un homme.*

Zaquir était monté sur le trône en renversant son père; il s'y était maintenu en avilissant sa nation et en s'avilissant lui-même : était-il à croire qu'il en supporterait la perte avec noblesse ? Ne sachant se résigner à vivre en sujet dans un pays où il avait ré-

l'image de la bienheureuse Vierge Marie, qu'ils avaient avec eux en prison; et je les conduisis au roi, qui, comme prince catholique, les accueillit avec bonté. Il me commanda d'attendre la reine, qui s'en venait avec d'autres troupes : avec elle était le cardinal d'Espagne, et ladite reine les reçut avec grande politesse; puis elle ordonna qu'ils fussent conduits au château de Santa-Fé. Je me trouvai à toutes ces choses, parce que j'étais avec ledit commandeur. Lors de la première entrée dans la citadelle, quand les soldats s'y furent installés, un moine du saint [illegible], ayant pris une croix, monta dans la plus haute tour, où se trouvaient l'archevêque de Calahor, l'évêque d'Agila, l'évêque de Cabeira, l'évêque de Malagri, et plusieurs autres chapelains; lorsqu'il eut élevé cette croix, ils se mirent à chanter tout d'une voix : *O crux ave, spes unica.* Il y avait là l'étendard de Saint-Jacques et la bannière royale, que tenait dans ses mains le frère du comte de Sifuentes, et trois fois lesdits étendards furent inclinés devant la croix. L'hymne fini, un homme d'armes étant monté sur ladite tour, se mit à crier par trois fois : *Saint Jacques, Grenade et Castille. Ces villes sont, par ton assistance, sous l'empire du roi et de la reine. Ils ont réduit cette ville de Grenade et les autres places et tout le royaume à la foi catholique, par la force des armes, avec l'aide de Dieu, de la Vierge Marie, de saint Jacques, d'Innocent VIII, de ses prélats, des gens, villes et peuples desdits roi et reine et de leurs royaumes.* Cela fait, on sonna les trompettes, et les bombardes furent déchargées en présence du roi et de la reine, qui firent amener le fils du roi de Grenade, donné en otage, pour le rendre à sa mère. Le grand commandeur et le comte de Tentilla sont restés avec deux mille chevaux et cinq mille piétons dans ledit château, où l'on a mis trente mille sommes de farine et vingt mille d'orge. Dans le château de Santa-Fé sont restés le major don Juan de Santo et le majordome don Alcunzelo avec ses gens. Le jour suivant, le roi et la reine revinrent dans leurs logements, et celui d'après se fit la procession du château jusqu'à la ville de Santa-Fe, où étaient le roi et la reine avec quatre cents moines et prêtres; les prisonniers qui y vinrent, au nombre de sept cents, furent vêtus et gratifiés par le roi et la reine; et je me suis trouvé à toutes ces choses. Donné à Grenade, le 7 janvier 1492. BERNARD DEL ROL.

gné, il vendit ses domaines à Ferdinand, et s'en alla mourir en Afrique, où il fut tué en combattant pour un de ses parents, à qui l'on disputait le royaume de Fez.

Ainsi finit en Espagne la domination arabe, après y avoir duré sept cent quatre-vingts ans. Mais nous continuerons l'histoire de cette nation, à laquelle on ne saurait refuser cet intérêt qui s'attache toujours à un peuple qui périt.

Il était impossible que cette haine des Maures, considérée pendant huit siècles comme patriotisme par les Espagnols, n'éclatât pas de nouveau lorsqu'elle pouvait impunément se donner carrière. Or, en dépit des capitulations, il leur fut défendu d'exercer publiquement leur culte, et l'on prohiba même toute manifestation extérieure de leurs croyances. Ceux qui se firent chrétiens furent favorisés au détriment des autres, qui se virent menacés des persécutions dirigées contre les juifs par l'inquisition. En 1501, l'entrée du royaume fut interdite à tous les Maures; enfin les rois chrétiens s'arrêtèrent à un parti décisif, et ordonnèrent que tous les mâles âgés de plus de quatorze ans, et toutes les femmes au-dessus de douze ans, eussent à recevoir le baptême ou à sortir de Grenade. Comment ces malheureux auraient-ils pu résister sans armes, lorsque saignaient encore leurs récentes blessures? Neuf cent mille d'entre eux sortirent du royaume de Castille, avec défense de passer en Afrique; et ils furent obligés de se disperser sur le territoire du Grand Seigneur. Les grands d'Aragon s'opposèrent à l'exil des Maures, qui aurait amené la ruine des manufactures. Les habitants du royaume de Valence représentèrent que la contrée resterait dépeuplée, et firent passer dans leurs cortès une loi portant qu'aucun Maure ne serait forcé à recevoir le baptême. Mais beaucoup d'entre eux, réduits à l'accepter par des motifs humains, faisaient un mélange adultère de pratiques chrétiennes et de superstitions musulmanes, ce qui fournissait à l'inquisition un prétexte pour les persécuter, en exaspérant ainsi les esprits, qu'il aurait fallu calmer.

Ceux qui s'étaient réfugiés dans les rochers des Alpuxarres, d'où ils narguaient les missionnaires et les soldats, opposèrent une résistance vigoureuse. Ferdinand dut marcher contre eux en personne avec une armée, et ne se retira que lorsqu'ils se furent engagés à lui payer cinquante mille ducats de tribut. Mais les causes du mécontentement continuaient de subsister; les

Maures n'obéissaient que là où pouvait les atteindre l'épée du soldat. Les yeux fixés de l'autre côté de la mer, ils espéraient toujours qu'il leur viendrait de là du secours, et n'attendaient que ce moment pour reprendre les armes.

1509. Il fallut donc que Ferdinand songeât à la destruction des Barbaresques; en effet, à la suite de campagnes glorieuses, il occupa Oran, Marsalquivir, Penon, Mélilla, Bougie, Tripoli; et il en résulta que les rois de Tunis, de Tlemcen et d'Alger se reconnurent ses tributaires. Chaque défaite subie par ces princes, leurs coreligionnaires, était un coup porté aux espérances des Maures d'Espagne; mais une institution inspirée par la politique plutôt que par la foi, l'inquisition, avait été introduite en Espagne, dans la pensée de sévir contre des sujets malintentionnés.

Inquisition. L'hérésie n'avait pas pris racine en Espagne, et, à l'exception de quelques mystiques, on y disputait peu sur la foi, qui était considérée comme liée à l'indépendance de la patrie. Mais il restait à extirper de la vigne du Christ et les débris des Maures et les Juifs, qui avaient attiré dans leurs mains l'industrie et
1477. toutes les richesses du pays. Quand la Sicile fut réunie à l'Espagne, François-Philippe de Barberis, inquisiteur du premier de ces royaumes, se rendit dans la Péninsule pour demander confirmation du droit accordé par Frédéric II aux inquisiteurs, de prélever un tiers des biens confisqués sur les hérétiques. Il exhorta, en outre, les souverains d'Aragon et de Castille à établir aussi l'inquisition dans leurs États, pour les purger des hérétiques et des païens mal convertis, dont on racontait les plus horribles infamies. Isabelle, malgré sa piété comme femme, s'y opposa d'abord; mais on finit par faire prévaloir dans son esprit l'idée du grand bien qui en résulterait pour l'Église et
1478. pour les âmes de ses sujets. Ferdinand y aperçut un moyen de remplir les coffres de l'État, et s'adressa à cet effet au pape, qui lui permit de nommer trois inquisiteurs, investis des mêmes droits et priviléges qu'en Sicile. Deux dominicains installèrent donc leur tribunal dans Saint-Paul de Séville; et tandis que la reine restait dans la croyance qu'ils mettraient en œuvre les moyens de persuasion, ils commencèrent à procéder avec une extrême rigueur; à tel point que, du 2 janvier 1481 au 4 novembre, ils envoyèrent au bûcher deux cent quatre-vingt-neuf nouveaux convertis dans cette ville, et, avant

la fin de l'année, deux mille dans les provinces de Cadix et de Séville.

Le père Thomas de Torquemada, de Valladolid, fut investi de la présidence de la *Suprême*, conseil royal de l'inquisition de Castille et d'Aragon, dont les membres avaient voix délibérative dans toutes les affaires, et voix consultative dans celles de droit canonique. Séville, Cordoue, Jaën, Tolède, eurent des tribunaux subalternes; et les inquisiteurs, assistés de deux assesseurs et de conseillers royaux, promulguèrent un code de procédure extrêmement sévère (1). On rapporte que Torquemada vit 1481-1498.
brûler, en dix-huit années, huit mille huit cent personnes vivantes, et six mille cinq cents en effigie ou mortes; que quatre-vingt-dix mille eurent leurs biens confisqués, et furent exclues des emplois ou condamnées à l'emprisonnement perpétuel. Les nouveaux chrétiens firent entendre leurs plaintes, qui ne furent point écoutées; ils conspirèrent alors, et tuèrent un inquisiteur, meurtre qui fut 1485.
expié par des flots de sang. Les villes d'Aragon opposèrent une vive résistance à l'établissement de l'inquisition, et ce fut seulement après plusieurs années que Ferdinand put les contraindre à la subir, et encore n'y parvint-il que par la force (2).

De ce moment, la tyrannie, toujours croissante, prit, en Es-

(1) Louis de Géram, inquisiteur, a écrit l'histoire de ce tribunal (Madrid, 1589), en faisant remonter son institution jusqu'au paradis terrestre. Dieu dit à Adam : *Ubi es?* Voilà la citation. Les vêtements de peaux sont le *san-benito;* les biens dont jouissaient Adam et Ève dans Éden sont confisqués. Il assure que plus de cent mille hérétiques furent livrés aux flammes.

(2) L'inquisition avait été sans règles fixes jusqu'à Torquemada, qui, en 1494, convoqua une junte générale à Séville, où furent portées les premières lois stables de l'inquisition d'Espagne. Ce code nouveau comprenait vingt-huit articles, dont les trois premiers regardaient la composition des tribunaux dans les villes, ainsi que la publication des censures contre les hérétiques et les apostats qui ne se dénonçaient pas spontanément, et déterminaient un délai de grâce pour échapper à la confiscation des biens.

Le quatrième article portait que les confessions volontaires faites dans le délai de grâce devaient être écrites après l'interrogatoire des inquisiteurs. De cette manière, il n'était accordé grâce à un homme qu'autant qu'il en avait livré d'autres aux poursuites.

L'article 5 défendait de donner secrètement l'absolution, sauf le seul cas où personne n'aurait connaissance du délit remis.

Par le sixième, le pécheur réconcilié était privé de tout emploi honorifique, ainsi que de l'usage de l'or, de l'argent, des perles, de la soie et de la laine fine.

pagne, le voile de la religion. Les papes s'opposèrent à cette politique hypocrite, et Nicolas V défendit toute différence entre les anciens et les nouveaux chrétiens ; Sixte IV, Innocent VIII,

L'article 7 imposait des pénitences pécuniaires, même à ceux qui avaient fait une confession volontaire.

Le huitième portait que le pénitent volontaire, en se présentant après le terme de grâce, ne pourrait être exempté de la confiscation des biens, encourue par lui du jour de son apostasie ou de son hérésie. On peut juger par ces deux articles combien la cupidité de Ferdinand s'était promis de tirer bon parti de l'inquisition.

Le neuvième enjoignait d'imposer des pénitences légères à ceux qui, n'ayant pas atteint encore vingt ans, se dénonçaient spontanément.

Le dixième imposait l'obligation de préciser le temps où le réconcilié était tombé dans l'hérésie, pour savoir dans quelle proportion ses biens appartenaient au fisc.

Si un hérétique détenu dans les prisons du saint-office, touché d'un repentir sincère, demandait l'absolution, le onzième article la lui accordait, en lui imposant pour pénitence l'emprisonnement à vie.

Le douzième autorisait les inquisiteurs à condamner à la torture, comme faux pénitent, tout réconcilié dont ils jugeraient la confession imparfaite et le repentir simulé. Ainsi, la vie d'un homme dépendait de l'opinion d'un inquisiteur.

L'article 13 prononçait la même peine contre ceux qui se vantaient d'avoir caché plusieurs fautes dans leur confession.

Le quatorzième établissait que si l'accusé convaincu persistait à nier, il devait être condamné comme impénitent; article qui conduisit des milliers de victimes à l'échafaud, car on tenait pour convaincus une foule de gens qui étaient bien loin de l'être.

Aux termes de l'article 15, toutes les fois qu'il y avait une demi-preuve contre un accusé qui niait son délit, il devait être soumis à un procès. S'il se confessait coupable dans les tourments et confirmait ensuite sa confession, il était condamné comme convaincu ; s'il la rétractait, il devait subir un second interrogatoire.

Par le seizième article, il était défendu de communiquer aux accusés la copie entière des déclarations des témoins.

Le dix-septième prescrivait aux inquisiteurs d'interroger eux-mêmes les témoins.

Le dix-huitième voulait qu'un ou deux inquisiteurs fussent toujours présents à l'interrogatoire, pour recevoir les déclarations des accusés.

Aux termes du dix-neuvième, devait être condamné comme hérétique convaincu l'accusé qui ne comparaissait pas après avoir été cité dans les formes.

Par le vingtième, le mort que ses livres ou sa conduite prouvaient avoir été hérétique devait être jugé et condamné comme tel, son cadavre exhumé, et ses biens confisqués au préjudice de ses héritiers naturels.

Le vingt et unième imposait aux inquisiteurs d'étendre leur juridiction sur les vassaux des seigneurs, et de censurer ces derniers en cas d'opposition de leur part.

Léon X, reçurent des appels contre les sentences des inquisiteurs, auxquels ils rappelaient la parabole de l'enfant prodigue. Paul III encouragea les Napolitains à résister à Charles-Quint, quand il voulut introduire chez eux ce tribunal de sang. Mais nous voudrions que les pontifes eussent déployé la fermeté de Grégoire VII et d'Alexandre III, contre des assassinats légaux, si contraires à l'esprit évangélique, aux décisions des Pères, et à la civilisation dont le Christ a été le promoteur et le chef.

Diègue Deza, successeur de Torquemada, persuada au roi d'établir aussi ce tribunal dans le royaume de Grenade, en dépit des traités; mais Isabelle s'y refusa. Elle consentit seulement que celui de Cordoue poursuivît pour apostasie les Maurisques, comme on appelait les nouveaux convertis. Mieux inspirés par l'archevêque Ximenès, les deux souverains promirent de racheter les esclaves maures qui seraient baptisés, et de leur donner la liberté; ils ordonnèrent que le père maure fût tenu d'accorder le baptême à ceux de leurs enfants qui le demanderaient. On compta bientôt, par ces moyens, cinquante mille convertis.

L'intolérance des Espagnols s'accrut durant l'absence prolongée de Charles Ier (Charles-Quint), et les Maurisques se plaignirent au roi des violences faites à leurs consciences. Il renvoya leurs griefs à l'examen d'un tribunal de théologiens et d'inquisiteurs. Leur décision fut que le baptême une fois reçu, d'une manière quelconque, on devait en respecter le caractère, et exécuter strictement les obligations qu'il imposait; qu'il leur fallait donc ou quitter l'Espagne, ou se montrer dans toutes leurs actions chrétiens fidèles. Puis, afin d'arriver, par la destruction d'anciennes habitudes et la substitution de nouvelles, à déraciner des opinions et des usages sucés avec le lait, l'archevêque de Séville, inquisiteur suprême, ordonna que tous les Maures renonçassent à leur costume, à leur langue, à leurs coutumes natio-

Le vingt-deuxième accordait aux enfants des condamnés une portion de leurs biens, à titre d'aumône.

Les six autres articles concernaient les procédés que les inquisiteurs devaient observer entre eux et à l'égard de leurs subordonnés.

Cette constitution fut augmentée plusieurs fois, même dans les premiers temps; mais, malgré toutes ces modifications, les formes de la procédure furent presque toujours les mêmes, et les inquisiteurs ne renoncèrent jamais à l'arbitraire qui constitue le fond de cette jurisprudence cruelle.

nales : tout chrétien fut tenu d'y veiller, et le tribunal de l'inquisition, installé dans Grenade, chargé de punir les contrevenants. Charles-Quint, dont on obtenait tout à prix d'or, adoucit la rigueur de cet édit, moyennant quatre-vingt mille ducats. Mais le germe de haine si imprudemment jeté dans ces cœurs ulcérés y fermenta. Les Maures, en repoussant les missionnaires, fournissaient eux-mêmes un prétexte à de nouvelles persécutions. A Valence, les habitants prirent contre eux les armes, et leur donnèrent la chasse, ne leur laissant de choix qu'entre la mort et le baptême. Effrayés par le soulèvement populaire, par les confiscations, par les *auto-da-fé,* ils n'osaient pas même se plaindre ; mais ils rongeaient leur frein avec rage.

Charles-Quint, à sa mort, recommanda vivement à son fils de maintenir la sainte inquisition ; et ses paroles ne furent pas perdues par Philippe II, qui chercha toujours à couvrir d'une apparence de politique et de justice sa sévérité naturelle. On prétendit alors que les Maures entretenaient des intelligences avec le dey d'Alger, avec les tribus de la Mauritanie, avec le Grand Seigneur ; et des troupes furent expédiées dans les Alpuxarres pour les désarmer. L'archevêque de Grenade excitait l'ardeur de ce faux zèle, et un grand docteur de l'université d'Alcala proclamait cette maxime, qui, bonne en politique, est détestable en morale : *Toujours le moins d'ennemis que l'on peut* (*de los enemigos siempre lo meno*).

Philippe voyait donc la voie ouverte à ses projets, sans avoir à redouter que l'odieux en retombât sur lui. « L'inquisition « commença à tourmenter les Maures plus que d'ordinaire ; le roi « ordonna qu'ils cessassent de parler mauresque, et en outre qu'ils « renonçassent à tout commerce, à toute relation entre eux. Il leur « enleva les esclaves noirs qu'ils élevaient avec autant de tendresse « que leurs propres enfants. Il leur fit déposer leurs vêtements « arabes, qui leur avaient énormément coûté, pour en prendre « d'autres à la mode castillane, au prix d'une dépense nouvelle. Il « obligea les femmes à quitter l'usage des voiles, et à tenir ou- « vertes les portes des maisons, qui restaient fermées auparavant ; « règlements qui parurent une violence intolérable à une nation « jalouse. On répandit aussi le bruit qu'il voulait leur enlever « leurs enfants pour les faire élever en Castille. L'usage des « bains, objet de propreté et de délices pour eux, leur fut interdit ;

« on leur interdit de même la musique, les chants, les fêtes, tous « les amusements habituels, toutes les réunions d'agrément. Tout « cela fut ordonné sans qu'on doublât le nombre des gardes, qu'on « expédiât de troupes, qu'on augmentât les anciennes garnisons, « ou qu'on en mît de nouvelles (1). »

Irrités sans être opprimés, les Maures conspirèrent. Les uns coururent dans les Alpuxarres pour exciter la révolte ; d'autres passèrent à Maroc et à Alger pour demander des secours. Marbella, Almeida, Grenade, avaient des gens prêts à en ouvrir les portes. A la tête de cette vaste trame était un homme de courage, qui abdiqua son nom chrétien de Fernando de Valor pour reprendre celui de Mohammed-ben-Omeïa, qui rappelait aux Maures les anciens khalifes de Cordoue. Soulèvement des Alpuxarres.

Ces machinations n'échappèrent pas à la vigilance du marquis de Mondegar ; mais il ne put les déjouer. Les révoltés s'étant réunis dans les montagnes, relevèrent l'étendard rouge ; les femmes elles-mêmes s'armèrent de longues épingles, pour les enfoncer dans les flancs des chevaux. Les premières troupes envoyées contre eux furent repoussées, et vingt combats suffirent à peine au marquis pour pénétrer dans les Alpuxarres. La guerre continua avec des chances diverses, jusqu'au moment où don Juan d'Autriche, le vainqueur de Lépante, marcha contre les insurgés avec une grosse armée. Il ne crut pas pourtant s'abaisser en consentant à traiter, et en promettant le pardon. Muley-Abdallah, qui avait succédé à Mohammed, ayant été tué, les Maures furent disséminés hors du royaume de Grenade.

Mais, quoique faibles et divisés, ils étaient en butte à la haine nationale, et on les accusait tantôt d'intelligence avec tous les ennemis du pays, tantôt de vol, et de tous les méfaits les plus odieux. Leur expulsion totale avait été, en conséquence, résolue 1582. dans le conseil d'État ; mais cette mesure rencontra de l'oppo- 19 septembre. sition de la part des seigneurs, dont les terres seraient restées désertes. D'autres soutenaient que ces intelligences prétendues étaient imaginaires ; qu'une population divisée, surveillée, avilie, décimée périodiquement par l'inquisition, ne pouvait raisonnablement inspirer de craintes ; qu'au lieu de priver l'Es-

(1) MENDOZA, *Hist. de la guerre de Grenade*. Nous rapportons ce passage comme échantillon de la manière du premier historien de l'Espagne.

pagne d'habitants et d'artisans, surtout depuis que les expéditions d'Amérique dépeuplaient le pays, il fallait plutôt employer les moyens de douceur pour les convertir, lever les prohibitions qui empêchaient les mariages mixtes, et admettre les Maures aux emplois.

609. Le parti de la rigueur l'emporta, et Philippe III, ou plutôt le duc de Lerme, décréta l'expulsion des Maures. Seize galères de Gênes, dix-sept de Naples, neuf de Sicile, vinrent, avec des troupes italiennes, pour prendre à leur bord tout ce qu'il y avait de Maures en Espagne. Ils eurent ordre de n'emporter que l'or et l'argent nécessaire pour leur voyage. Ils purent emporter aussi le prix de leurs biens vendus, mais en denrées du pays. Il leur fallut laisser leurs enfants au-dessous de quatre ans, les femmes maures mariées à des chrétiens, enfin les *marans*, qui, depuis deux ans, habitaient avec les chrétiens, ou qui pouvaient justifier d'avoir reçu la communion pascale.

Plus de cent cinquante mille furent transportés en Afrique; d'autres traversèrent les Pyrénées pour gagner les ports de la Guyenne et du Languedoc (1). Ainsi fut effacée de l'Espagne une nation qui, dans un espace de huit siècles, ne s'était pas fondue avec les indigènes. Établis sur une terre fertile, quand les Arabes ne furent plus poussés par cette fièvre de conquêtes qui agita toujours les musulmans, ils atteignirent un haut degré de civilisation sous des rois désireux de donner au pays de la splendeur et de la prospérité. En même temps que les champs se couvraient des plus riches moissons, d'immenses troupeaux erraient dans les montagnes comme dans leur péninsule native; les villes s'embellissaient de palais et de mosquées qui existent encore; l'administration, l'industrie y faisaient des progrès; les bonnes études y étaient cultivées au point d'exciter l'émulation de l'Europe, en

(1) Henri IV ne pouvait rester indifférent à l'arrivée de deux cent mille réfugiés; il ordonna donc (22 février 1610) de les accueillir avec humanité, voulant que ceux qui entendaient professer la religion catholique pussent demeurer en toute sécurité, et que l'on procurât aux autres les moyens de gagner les ports avec le moins de frais possible. De grosses troupes de Mauresques continuèrent pendant longtemps à arriver, et Marie de Médicis en agit à leur égard comme le roi son époux. Cependant les Français du Midi se plaignaient des dégâts et de la perturbation qu'apportaient ces hôtes indisciplinés. Mais il fut toujours impossible de leur interdire l'entrée du territoire.

les lui transmettant. La nécessité de défendre les frontières ne leur laissa jamais perdre les habitudes militaires; mais quand la guerre eut cessé à l'intérieur, ils donnèrent l'exemple d'une courtoisie inconnue aux races germaniques, et ne contribuèrent pas peu à développer en Europe le sentiment chevaleresque.

D'un côté, cependant, l'inimitié incessante des chrétiens ne leur permit jamais de se considérer comme enracinés sur un sol où ils se voyaient continuellement menacés; d'un autre côté, un caractère inquiet, turbulent, les rendait ennemis les uns des autres, les poussait à contrarier leurs rois, à bouleverser tout ordre social, à faire intervenir les chrétiens dans leurs querelles, et même à leur livrer le camp mal gardé.

La persécution ne s'arrêta pas aux Maures. Après la prise de Juifs.
Grenade, Ferdinand et Isabelle résolurent de chasser les juifs, qui y exerçaient un commerce considérable, et possédaient de grandes richesses. Les juifs cherchèrent à détourner le coup, en offrant de payer trente mille ducats pour les dépenses de la guerre, et de se soumettre à tous les règlements qu'on voudrait leur imposer. Le roi et la reine n'étaient pas éloignés d'accéder à ces propositions, quand le grand inquisiteur Torquemada se présenta devant eux un crucifix à la main, et leur dit : *Judas vendit Notre-Seigneur pour trente deniers : vos altesses voudront-elles aujourd'hui le revendre pour trente mille ducats ?*

Il fut donc décrété que les juifs auraient à recevoir le bap- 1492.
tême, ou à sortir du royaume dans le délai de trois mois, sous peine de la vie et de la confiscation des biens, tant pour eux que pour les chrétiens qui leur donneraient asile. Ils purent vendre leurs biens-fonds, emporter leur fortune mobilière, à l'exception de l'or et de l'argent, pour lequel ils devaient recevoir, soit des marchandises, soit des lettres de change; et l'Espagne perdit par cette mesure huit cent mille citoyens industrieux.

Jean II, qui régnait alors en Portugal, déterminé par l'avarice plus que par l'humanité, promit asile aux juifs pour dix ans, et ensuite des moyens de transport pour passer, avec leurs biens, où il leur conviendrait, sous la condition de payer huit écus par tête. Ils accoururent en foule; mais la superstition et la jalousie rendirent ces hommes actifs et industrieux des objets de haine. Les souverains de l'Espagne insistaient pour que leur exemple fût imité; les patrons de barque, avec lesquels les exilés trai-

taient de leur passage, devenaient de jour en jour plus exigeants : après avoir tiré d'eux de grosses sommes, ils les retenaient prisonniers sur leur bord, jusqu'à ce qu'ils leur eussent payé d'énormes rançons; ou bien ils leur enlevaient leurs enfants et leurs femmes pour les baptiser.

1495. A la mort de Jean II, Emmanuel ne se crut pas lié par les promesses de son prédécesseur; et il ordonna que, dans un délai de quelques mois, les juifs quittassent le pays avec tout ce qu'ils possédaient, sous peine de rester esclaves. Afin de sauver tant d'âmes de l'enfer, il leur fit enlever leurs enfants au-dessous de quatorze ans, pour les faire instruire dans la religion chrétienne. Qu'on juge du désespoir des mères ! Quelques-unes jetèrent leurs enfants dans des puits ; d'autres les égorgèrent. Puis le roi empêcha ces infortunés de s'embarquer pour l'Afrique, où ils espéraient trouver chez les musulmans la tranquillité que leur refusaient les chrétiens. On les vit alors donner une maison pour un âne; une vigne, pour une pièce de toile. Un certain nombre d'entre eux débarqua en Italie, et l'on en vit mourir de faim près du môle de Gênes, seul coin de terre où l'on voulut bien les recevoir. Ceux qui laissèrent expirer le délai fixé pour le départ furent faits esclaves. Ils feignirent alors d'être convertis, recouvrèrent leurs enfants, et prirent le nom patronymique de ceux qui les avaient adoptés. Mais ils conservaient leur foi aux rites nationaux ; et quand leurs enfants avaient atteint quatorze ans, ils leur révélaient leur condition, et les mettaient dans la terrible alternative d'adorer le Dieu des patriarches, ou de livrer leurs parents aux tribunaux. Souvent aussi le peuple se souleva pour les massacrer ;
1540. enfin Jean III établit contre eux l'inquisition.

L'Espagne, en soumettant les Maures, s'était assuré l'inestimable trésor de l'indépendance et du christianisme; mais était-il nécessaire de les chasser (1)? Cette question est ordinairement résolue d'une manière négative : il faut songer cependant que les Turcs menaçaient alors l'Europe de toutes parts; qu'ils auraient doublé leurs forces en donnant la main à ces vaincus qui, s'appuyant à l'Afrique, se trouvaient au cœur de l'Espagne, et pouvaient agir puissamment contre elle, à l'instigation de ses ennemis. Il est certain, toutefois, qu'ils laissèrent en partant le pays appauvri de

(1) On compte qu'il en sortit trois millions, de Ferdinand à Philippe IV.

ce qui faisait sa force et son principal besoin, c'est-à-dire, de population. L'Espagnol, fier d'être issu d'un noble qui avait porté les armes contre les Maures, ne voulut pas se déshonorer par un travail manuel; et, dans sa fainéantise orgueilleuse, il s'assit, les bras croisés, à l'ombre des grands monuments que les Maures avaient laissés. Les maisons et les terres qu'il occupait ne pouvant subvenir au payement de lourds impôts, restèrent désertes; de là ce proverbe que, pour traverser la Castille, l'alouette doit emporter du grain à manger. Le manque de revenus réduisit beaucoup de familles à la misère.

La nation qui demeura sur ce sol ne l'avait pas conquis rapidement comme les Arabes; mais elle l'avait recouvré pied à pied sur ses oppresseurs, en fortifiant les trônes de ses différents princes. Ceux-ci ne vantèrent pas leur généalogie de conquérants, mais la gloire d'avoir combattu plus vaillamment pour la délivrance de la patrie. Le peuple s'était formé au milieu de ces combats; de là chez lui un sentiment élevé de sa propre dignité, et une obstination devenue proverbiale (1). Tandis que les Maures construisaient et commerçaient dans les villes, goûtaient les plaisirs de la campagne, cultivaient les mûriers, élevaient des vers à soie, faisaient de la musique, étalaient de riches vêtements; les Espagnols, au contraire, issus de sang noble et dédaigneux du commerce, se complaisaient au silence, aux vêtements sombres qui dérobent aux regards celui qui les porte, et à la guerre sanglante et personnelle. Les idées religieuses présidèrent à leur première constitution : lors de la venue des Arabes, ils soutinrent leur nationalité au nom de la religion; chaque victoire était suivie de la fondation commémorative d'une église ou d'un monastère; ils se rattachaient au pape comme au symbole de l'unité, et lui faisaient hommage de terres et de principautés. Ils dotèrent splendidement le clergé, qui excitait l'ardeur nationale, et venait au secours de ceux qui ne pouvaient ni combattre ni travailler (2). Ils durent aux ordres militaires une grande partie de leurs succès. Cet esprit religieux se révèle dans la jurisprudence, dans la poésie, dans les découvertes, dans la

(1) On disait : Donnez un clou à un Aragonais, il l'enfoncera avec sa tête plutôt qu'avec un marteau.

(2) Il fut attesté en 1822 que l'archevêque de Tolède distribuait dix mille soupes par jour; celui de Séville, six mille. Le couvent de San Salvador, à Madrid, avait deux millions de propriétés et un seul moine.

persécution contre les Maures et les juifs, enfin dans la constitution, où se retrouvaient les trois éléments de la monarchie, du peuple et du clergé.

Le sentiment de leur dignité porta les Espagnols à établir de sages institutions destinées à prévenir l'abus du pouvoir, et à déterminer les droits respectifs des grands, du peuple, du clergé, en résistant, au besoin, aux exigences de Rome. Mais la diversité d'origine ne leur permit jamais d'arriver à une forte unité : les Castillans jalousaient les Aragonais; chaque ville avait ses franchises particulières. Les priviléges de quelques-unes étaient oppressifs pour les autres; les cortès se dirigeaient dans des vues différentes; aussi suffisait-il de laisser le champ libre aux rivalités pour que les Espagnols s'affaiblissent réciproquement. Il en résulta que les monarques qui voulurent les abaisser n'eurent qu'à se servir des grands contre les villes, des villes contre les seigneurs, de l'inquisition contre tous. Le principe monarchique et le principe religieux avaient triomphé; mais on voulut les pousser tous deux à l'excès : l'un devint intolérant, l'autre détruisit tous les priviléges acquis dans le moyen âge. Le titre de Catholique attribué aux rois d'Espagne leur parut les investir d'une responsabilité d'apostolat et de surveillance, en même temps que d'une sorte d'universalité, analogue à celle dont jouissait l'empire.

Dans sa première joie d'avoir reconquis l'indépendance et de se trouver réuni à la société européenne, à laquelle il avait pu jusqu'alors se considérer comme étranger, ce peuple se plaça au premier rang, et menaça même la liberté d'autrui avec l'ardeur qu'il avait apportée à défendre la sienne; il la perdit dans ces conflits, et tomba dans une servitude ignoble et paresseuse. Son caractère de générosité, de loyale franchise, de dévotion spontanée, étranger aux astuces de l'égoïsme, à la versatilité de l'inconstance, se convertit alors en cruauté perfide, en partialité exclusive, en haines violentes, en vanité ridicule, en sombre dévotion.

Nous renvoyons au livre suivant le récit de l'autre entreprise qui signala le règne de Ferdinand et d'Isabelle, c'est-à-dire, la découverte de l'Amérique; nous raconterons ensuite la conquête du Roussillon et celle du royaume de Naples, dont ils obtinrent l'investiture d'Alexandre VI, sous le prétexte que ce royaume offrait de meilleures positions pour attaquer les infidèles.

Ferdinand s'appliqua à constituer les deux royaumes de ma-

nière à immoler les anciennes libertés à la monarchie. Dans ce but, il diminua par degrés la puissance des nobles, et amena le peuple à se soumettre, pour assurer les finances de la couronne, à un impôt permanent. Il se fit nommer, dans la même intention, grand maître des ordres de Saint-Jacques, de Calatrava et d'Alcantara ; réunion personnelle que le pape rendit ensuite perpétuelle, et qui mit à la disposition du roi le bras et les richesses de ces chevaliers. Ferdinand se déclara de même le protecteur des confréries (*Sainte Hermandad*), que les villes de Castille et d'Aragon avaient formées pour garantir la sécurité des routes, dans la pensée de s'en servir à restreindre la juridiction des barons. En effet, tous les cas de violence étaient déférés à la Sainte Hermandad, qui, disposant d'une grande force, infligeait des peines en proportion des vols commis, y compris la mort que l'on donnait à coups de flèches : institution vigoureuse, mais qui perpétuait une espèce de guerre civile et de bande permanente; aussi le peuple contracta-t-il ces habitudes de brigandages qui n'ont pas encore disparu.

Roi religieux avant tout, Ferdinand dut être flatté du titre de Catholique que lui décerna Alexandre VI; mais sa piété aveugle et sans modération procéda avec une sévérité inexorable. Ses sujets trouvaient en lui un protecteur, pourvu qu'ils fussent catholiques; il sévissait rigoureusement contre les magistrats prévaricateurs, contre les grands qui se livraient à des violences, et il favorisait quiconque se signalait dans les armes ou dans les sciences. On disait de lui qu'il semblait se reposer quand il travaillait. Il diminua les immunités des nobles et des villes, fit reviser les titres des priviléges ou des juridictions, et revenir ainsi à la couronne une somme annuelle de trente millions de maravédis. Il disait que, pour être maître des autres, il fallait l'être de soi-même; réfléchir posément, exécuter promptement, faire sans dire, et employer de la *poudre sourde*. Il n'affectait pas l'éclat extérieur, et se souciait peu de laisser à ses alliés la gloire d'une entreprise, pourvu qu'elle tournât à son avantage. Pour obtenir ce résultat, il ne considérait ni liens, ni serments : violant sa parole toutes les fois qu'il y trouvait son compte, il était inaccessible à toute reconnaissance comme à toute générosité. Il fut aimé des Espagnols, exécré des étrangers, et surtout des Italiens.

Plus généreuse et plus loyale, Isabelle unissait aux vertus d'un

roi les qualités d'une femme. Elle était dévote, et savait pourtant tenir le clergé en bride. Désireuse de purger l'Espagne des Maures, au point de s'obstiner au siége de Grenade, contrairement à l'avis de tous les officiers, elle adoucit pourtant les persécutions dirigées contre eux; elle ne voulut pas que les juifs fussent inquiétés. Elle aimait les lettres et entendait le latin, quand Ferdinand savait à peine signer son nom. Autant il était froid et positif, autant elle se montrait ardente, chevaleresque, pleine d'imagination et d'enthousiasme, ce qui la faisait admirer du peuple. Son mari disgracia et dépouilla de ses grades le grand capitaine de Cordoue, à qui il devait tout; Isabelle l'accueillit et le consola. Elle écouta avec intérêt Christophe Colomb, quand les autres princes le tournaient en dérision : elle arma des vaisseaux à ses frais pour la découverte de l'Amérique, et défendit les Indiens contre les mauvais traitements des vainqueurs. Elle s'occupa de réformer les lois et de guérir les plaies causées par les guerres intestines, protégea l'imprimerie qui venait d'être introduite dans le pays, et affranchit les livres des droits d'entrée; elle abolit l'*alcavala*, taxe d'un dixième sur toutes les ventes, qui entraînait des visites et empêchait la circulation.

Isabelle et Ferdinand ne laissèrent d'autre enfant que Jeanne, d'une intelligence plus que bornée. La maison d'Autriche ne laissa pas échapper un mariage aussi avantageux à ses intérêts,
1504. et la fit épouser à Philippe le Beau. A la mort d'Isabelle, Jeanne
26 novembre. hérita de la Castille sous la régence de Ferdinand; mais Philippe le Beau, qui maltraitait sa femme autant qu'il en était adoré, vint en Castille malgré son beau-père, et lui enleva toute auto-
1506. rité. Sur ces entrefaites, il mourut des suites d'un excès, et Jeanne en perdit le peu de bon sens qui lui restait. Elle fit exhumer son mari et l'apporter dans sa chambre, ne cessant d'épier le moment où il ressusciterait; éloignant de lui toute autre femme, non moins jalouse après sa mort que de son vivant, et refusant de s'occuper d'affaires. Ferdinand s'empara de la régence, et la Castille fut de nouveau réunie à l'Aragon. Il occupa aussi la Navarre, sous le prétexte que Jean II d'Albret avait refusé le passage aux troupes qu'il voulait envoyer en France pour la guerre de la sainte Ligue; et il se trouva ainsi maître de toute l'Espagne.

Reconnaissant combien il serait funeste pour sa patrie de passer sous une domination étrangère, Ferdinand regrettait vivement de

laisser à l'Autriche un si bel héritage. Il contracta donc un nouveau mariage, et il eut un fils ; mais, l'ayant perdu, il chercha à raviver en lui les forces génératrices à l'aide de médicaments qui, au contraire, le rendirent incapable de toute occupation. Il chercha aussi, par son testament, à restreindre l'héritage de Charles d'Autriche ; mais enfin il le laissa héritier universel, en instituant le cardinal Ximenès régent de Castille, et don Alphonse, archevêque de Saragosse, son fils naturel, régent de l'Aragon ; puis il 1516
mourut à l'âge de soixante-quatre ans.

On attribue à ce cardinal Ximenès une grande partie des mérites d'Isabelle. Né dans une humble condition, il s'était rendu, avec beaucoup de fatigue, à Rome, au moment où le pape s'occupait de donner du pain et des emplois aux Grecs fugitifs. S'étant ensuite renfermé dans une retraite extrêmement rigoureuse, il en fut tiré pour devenir confesseur de la reine. Dans sa haute fortune, il ne s'écarta en rien de la règle de Saint-François, allant à pied et vivant d'aumônes. Quand Isabelle l'eut fait nommer archevêque de Tolède, il n'accepta ce poste qu'après en avoir reçu, par deux fois, l'ordre précis du pontife, sans toutefois se relâcher en rien de la sévérité qu'il s'était imposée, et cachant toujours le froc du moine sous la soie et les fourrures. Les tentures magnifiques qui ornaient sa chambre couvraient le misérable grabat où il reposait. Il ne mangeait que d'un plat, et envoyait aux pauvres malades le surplus du service ; il n'avait qu'une mule, et point de valets de chambre ni de gentilshommes. Ce fut seulement sur l'ordre exprès d'Alexandre VI qu'il s'entoura de ce cortége dans lequel une cour d'étiquette et de pompe voyait une nécessité ; il n'en devint que plus sévère, comme tous ceux qui sont contraints de sortir de la ligne qu'ils se sont tracée.

Ximenès voulut, comme provincial de son ordre, en entreprendre la réforme, par la suppression des abus qui, plus tard, fournirent un prétexte aux novateurs. Il ne s'effraya ni de la résistance énergique qu'il rencontra, ni de la fuite d'un millier de moines qui préférèrent se rendre parmi les musulmans de l'Afrique. Il avait coutume de dire qu'un acte de sévérité en épargne beaucoup d'autres. Il imposa à son clergé une exacte discipline ; et comme les mécontents avaient envoyé un des principaux dignitaires à Rome pour s'en plaindre au pape, il le fit arrêter en route et retenir prisonnier. Un taureau attaqua et blessa les gens de sa suite, sans

qu'il pressât un moment le pas. Un acte qui aurait mis la discorde entre le roi et son gendre lui étant montré, il le déchira sans hésitation. Avec une si grande rigidité envers lui-même et envers les autres, il ne devait plier devant aucune considération. Il persécuta les Maures, et, se trouvant pris au milieu d'eux, il demeura impassible. Il poussa à l'excès les rigueurs de l'inquisition, abaissa la noblesse, et trouva un soutien contre la haine de ses ennemis dans la vénération du peuple. Il avait allégé en sa faveur plusieurs taxes, en avait supprimé d'autres, et il fit disposer à Tolède d'immenses greniers qu'il remplit à ses dépens. Il introduisit les registres de baptême et de mariage, si nécessaires pour prévenir les contestations. Il réprima les conquérants (*conquistadori*) de l'Amérique, fonda l'université d'Alcala, pour laquelle il fit élever des bâtiments magnifiques, et où il appela l'élite des professeurs; c'est à lui qu'on doit l'édition de la Bible polyglotte, édition d'autant plus admirable que les recherches nécessaires étaient alors plus difficiles et plus dispendieuses.

Il entreprit à ses frais une expédition contre Oran, ville forte de la côte d'Afrique, où se pressaient en foule les émigrés de l'Espagne; et il s'en empara à l'étonnement général, à tel point qu'on eut recours aux miracles pour expliquer l'événement. Le cardinal y fit son entrée en s'écriant : *Que la gloire en soit à toi, Seigneur, et non pas à nous !* Ce fut l'unique possession conservée en Afrique par les Espagnols jusqu'en 1792 (1).

Nommé à l'âge de quatre-vingts ans régent de Castille jusqu'à l'arrivée de Charles d'Autriche, c'est-à-dire à un âge où les autres ne songent qu'à mourir, il se montra fécond et infatigable; il fut chef de l'État comme il avait été moine, sans ménagements et sans repos. Il exécuta en peu de mois ce qui aurait coûté des années à d'autres, travaillant à consolider l'autorité royale, dont son pays devait être la victime, et lui tout le premier. Les Français ayant attaqué la Navarre, il fit démanteler toutes les forteresses qui pouvaient donner appui à l'invasion, organisa des milices nationales, étendit le droit de port d'armes aux citoyens malgré la noblesse castillane, et se servit d'eux pour lui enlever des priviléges anarchiques. Il se concilia les villes en les autorisant à

(1) Le contemporain Junile dit qu'il y avait alors à Oran plus de boutiques que dans trois des meilleures villes de l'Espagne.

percevoir elles-mêmes les impôts, diminua la dette publique, et augmenta les revenus de la couronne en révoquant les concessions faites aux grands par le roi. Ceux-ci ayant voulu soulever quelques objections contre les pouvoirs dont il avait été investi, il leur montra un parc d'artillerie, en leur disant : *Voici mes pouvoirs*. Quelle reconnaissance ne lui aurait pas due l'Espagne, s'il eût fait, pour la sauver de Charles, autant qu'il déploya de zèle et d'énergie pour la lui livrer ! Il en fut payé de la plus basse ingratitude par le prince autrichien ; et la postérité peut l'accuser d'avoir, en consolidant l'inquisition, préparé pour ce beau pays un moyen d'avilissement et de régularité servile.

CHAPITRE VI.

FRANCE. — PHILIPPE LE BEL. — LES FINANCIERS. — BONIFACE VIII. — LES TEMPLIERS.

L'importance que l'Empire germanique avait, dans les siècles précédents, sur les affaires de l'Europe, passe actuellement à la France, qui hérite aussi de ses guerres contre la papauté. Philippe III, dit le Hardi, eut la piété et la justice du saint roi son 1270.
père, mais non son jugement et sa prudence. Il étendit cependant les possessions royales à la mort de son oncle Alphonse de Tou- 1271.
louse, en réunissant à la couronne son comté, et ses droits suzerains sur Montpellier, Foix, le Quercy, Rodez, Narbonne, Béziers, Albi, Carcassonne ; il acquit, en outre, le Poitou, l'Auvergne, une partie de la Saintonge et du Valentinois, et la ville de Die, contrées appelées d'abord Provence, et à cette époque Languedoc.

Martin IV ayant prononcé la déchéance de Pierre d'Aragon 1284.
parce qu'il s'était emparé de la Sicile, Philippe accepta pour Charles de Valois, son fils, le royaume du prince espagnol, et 1285.
marcha en croisade vers les Pyrénées, pour aller le conquérir ; mais son armée fut moissonnée par les maladies.

Il eut pour successeur Philippe IV, dit le Bel, âgé seulemen de dix-sept ans, roi calculateur et opiniâtre, qui ne fut arrêté dans l'exécution de ses projets ni par la justice, ni par l'humanité, ni par des considérations de temps, de personnes

d'un moine. Le cens que les possesseurs de mainmorte devaient payer pour acquérir de nouvelles propriétés fut porté à deux, trois, quatre, et jusqu'à six fois la rente. Philippe le Bel organisa le parlement, distribuant ses travaux, fixant ses jours d'audience et ses attributions. Il prononça l'affranchissement absolu des serfs du Valois, comme droit de l'homme, ce qui atteignait aussi la féodalité. Les seigneurs de Comminges reçurent, dans les Pyrénées, cette signification du parlement : *A nous seuls, dans tout le royaume, appartient de poursuivre et de punir le port d'armes.*

Philippe III avait donné un exemple nouveau en accordant des lettres de noblesse à Raoul, son orfévre : Philippe IV donna
1297. celui d'ériger une pairie, dignité qu'il conféra à trois princes du sang. S'immisçant aussi dans la vie privée, il régla par des lois somptuaires le manger et l'habillement des grands. Au grand *mangier*, il ne dut être servi qu'un potage au lard et deux mets, sans fraude ; « et au petit mangier, un mets et un entre- « mets. S'il est jeune, se pourra donner deux potages aux harengs, « et deux mets, ou trois mets, et un potage ; et l'on ne mettra en « une escuelle qu'une maniere de chair, une piece seulement, ou « une maniere de poisson. » Défense à tout duc, comte ou baron, de se faire faire plus de quatre robes par an ; même défense pour les femmes ; les prélats ne peuvent avoir que deux robes ; les chevaliers, deux ou trois, à proportion de leur richesse (1). Aucune bourgeoise ne pouvait avoir de char, ni se faire éclairer de nuit par des torches en cire. Il leur était défendu, ainsi qu'à leurs maris, de porter ni vair, ni petit-gris, ni hermine, non plus que de l'or et des pierreries.

C'est chose nouvelle que d'entendre le roi de France parler

(1) Que les damoiselles, si elles ne sont pas châtelaines ou ne possèdent pas deux mille livres (25,600 f.) en terres, se contentent d'une robe ; que l'étoffe, choisie par les prélats ou barons, ne coûte pas plus de vingt-cinq sous tournois l'aune de Paris (16 f.) ; l'étoffe des bourgeois, douze sous six deniers ; celle de leurs femmes, jusqu'à seize, s'ils possèdent la valeur de deux mille livres tournois ; s'ils ont moins, elle est fixée à dix sous pour les hommes, à douze pour les femmes.

L'habillement complet d'une dame de palais coûtait huit livres (100 f.), et l'on dépensait par an cent sept livres onze deniers (1,400 f.) pour habiller le fils [illegible] et sa femme.



en maitre aux seigneurs. Or, Philippe IV agit ainsi à la suggestion des conseillers qui l'entouraient, gens souvent de bas étage, et des jurisconsultes qui avaient puisé dans le droit romain une idée exorbitante du pouvoir royal, ainsi que l'habitude de pousser un principe jusqu'à ses dernières conséquences. Les seigneurs, occupés de guerre et de chasse, n'ayant guère le loisir ni le goût d'étudier les institutions, la classe des légistes plébéiens resta seule en possession de l'administration de la justice. Occupés d'agrandir le pouvoir royal, ils ne cessèrent de battre en brèche les priviléges ecclésiastiques et féodaux, sans s'arrêter devant les injustices et les usurpations. Le jurisconsulte Pierre Dubois déclarait que *summa regis libertas est et semper fuit nulli subesse, et toti regno imperare sine reprehensionis humanæ timore.* C'était l'esclavage moral de la nation, prononcé sous le nom d'indépendance. Le roi se crut donc autorisé à prendre ces résolutions sans consulter ses feudataires, sauf les cas de paix et de guerre, parce qu'ils avaient à fournir des subsides et des hommes. En même temps il appela plus fréquemment les députés des principales villes à délibérer sur certains actes législatifs. Puis, comme il s'était réservé la faculté de révoquer les juges, et de désigner, selon le besoin et dans chaque circonstance, ceux qui lui paraissaient convenir le mieux, il resta l'arbitre suprême des procès criminels, comme il arrive toujours des commissions spéciales.

Parmi ces légistes, une célébrité fâcheuse s'attache au nom de Nogaret, professeur de droit à Montpellier, qui, en donnant à des violences tyranniques l'apparence de la légalité, mérita son élévation au poste de chancelier et de garde des sceaux. Comme Plaisan, comme Marigny, il oublia l'Évangile pour les Pandectes, l'esprit pour la lettre. Ces hommes eurent des textes pour justifier tous les abus, et réussirent, par l'iniquité, à fonder le système moderne du pouvoir monarchique central, à étendre l'influence du roi sur toutes choses, à envoyer partout ses préfets ou officiers, à attirer toutes les affaires au parlement. Nogaret.

Avec l'extension de l'autorité royale, la nature des récompenses changea : les soldats ne sont plus entretenus par les vassaux : il faut les payer; les fonctionnaires ne sont plus rétribués en terres, et ne s'assoient plus à la table du souverain : il faut donc

de l'argent pour y subvenir, et l'argent devient le principal moteur de la machine sociale.

Ce fut, en conséquence, à s'en procurer que Philippe appliqua la force et l'astuce. Il rançonna souvent les juifs, puis il les expulsa du royaume sans qu'il leur fût permis d'en rien emporter; mais ils trouvèrent moyen, par les lettres de change, de se soustraire à cette spoliation. Il attira à lui, par rachat ou par usurpation, le droit de battre monnaie, qui appartenait à tout seigneur suzerain, et il put en altérant les monnaies (ce qu'il fit à plusieurs reprises) augmenter à son gré l'impôt. Il n'en faisait pas moins crier par les rues que ses monnaies étaient aussi bonnes que celles de saint Louis, tout en défendant de les essayer ou de les peser, de même que d'en introduire d'étrangères. Il trouvait en outre des expédients toujours nouveaux pour lever des impositions extraordinaires, tailles sur les Lombards, *maltôte* sur le peuple; puis, le peuple étant appauvri, il mit l'Église à contribution par des demandes qui étaient des ordres: *Et comme ce qui est donné est plus agréable à Dieu et aux hommes que ce qui est accordé par force*, il exhortait sans cesse les ecclésiastiques à de nouvelles offrandes.

Mais Philippe recourut avec tant d'insistance aux biens du clergé pour subvenir aux frais de la guerre et à ceux de la corruption
Papes. administrative, qu'il finit par se brouiller avec les pontifes. A
1281. Nicolas III, sous qui s'était concilié le différend du saint-siége
1285. avec l'Empire, avait succédé Martin IV, créature de Charles d'Anjou (1), peu aimé du peuple; puis Honorius IV, Jacques Savelli,
1288. qui montra un caractère énergique dans un corps débile; ensuite Nicolas IV, qui agrandit notablement les domaines des Colonna. A sa mort, ceux-ci eurent pour adversaires les Orsini, qui tinrent longtemps la nouvelle élection en suspens. Enfin, ils s'accordè-

(1) Il était Tourangeau, et mourut d'indigestion; ce qui fait dire à Dante, *Purgatoire*, 24:

Ebbe la santa Chiesa in le sue braccia;
Del Torso fu, e purga per digiuno,
L'anguille di Bolsena et la vernaccia (espèce de vin blanc).

Entre ses bras il eut la sainte Église. A Tours
Il avait pris naissance; et, depuis bien des jours,
De Bolsenne, en ces lieux, par le jeûne il rachète
Les anguilles au goût exquis, et la *blanquette*.
Trad. d'Eug. Aroux, 1842.



rent pour faire porter le choix sur un pieux ermite appelé Pierre Morone. Les cardinaux le trouvèrent vêtu de haillons; il s'était agenouillé devant eux à leur arrivée, et à leur tour ils tombèrent à ses pieds en le saluant pape. Ce fut en vain qu'il refusa cet honneur, ils l'obligèrent d'accepter. Charles d'Anjou, roi de Naples, et Charles Martel, roi de Hongrie, tinrent la bride de sa haquenée lorsqu'il fit son entrée dans Aquila. Il prit la tiare sous le nom de Célestin V; mais il ne tarda pas à reconnaître son inaptitude aux affaires, et regretta sa paisible retraite; donnant alors un exemple nouveau, il abdiqua la papauté.

Benoît Caïetano d'Anagni, qui, dit-on, l'avait poussé à pren- Boniface VIII.
dre ce parti, le remplaça sous le nom de Boniface VIII. Non moins savant qu'habile dans le maniement des affaires, ayant une haute idée des droits tant spirituels que temporels du saint-siége, il se proposa d'accomplir l'œuvre de Grégoire VII et d'Innocent III, en soumettant la puissance temporelle à l'autorité ecclésiastique (1). Il commença par se soustraire à la domination du roi de Naples, qui voulait, pour avoir les pontifes sous sa dépendance, les retenir dans ses États. Il révoqua les concessions imprévoyantes de son prédécesseur, et, pour éviter un schisme, le renferma dans un château fort, où les mauvais traitements abrégèrent ses jours. En général, il se montra sévère, opiniâtre, et trop enclin à conduire même les choses ecclésiastiques à l'aide d'expédients mondains. Ne pouvant amener les Siciliens à reconnaître la maison d'Anjou, il les excommunie, sans égard pour les raisons qui peuvent déterminer un peuple à s'insurger. Son arrivée soudaine à Rome déconcerta les factions, dont il se rendit maître. Il abaissa les Colonna, gibelins puissants, qui, alliés avec les rois de Sicile et d'Aragon, appuyaient les Patarins, et les obligea, après une longue lutte,
à lui céder Palestrine, qu'il détruisit, pour faire élever de l'au- 1299.
tre côté Cività Papale. Quand il apprit qu'Albert d'Autriche s'était déclaré empereur sans son aveu, il mit la couronne sur sa tête, prit en main l'épée, et s'écria : *Je suis César, je suis empereur ; je défendrai les droits de l'Empire.*

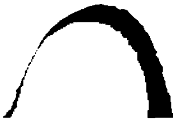
(1) La mémoire de ce pontife a été défendue récemment dans la *Dublin Review*, t. XI, année 1842; surtout contre les accusations de Dante et de Ferreto, suivi par Sismondi.

Jubilé. De même que les anciens célébraient la centième année de la fondation de Rome, les chrétiens avaient adopté l'usage de s'y rendre tous les cent ans, dans la pensée que de grandes indulgences étaient attachées à ce pèlerinage, bien qu'il n'en soit rien dit dans les livres ecclésiastiques. L'an 1300, Boniface, voyant cet immense concours, voulut sanctifier cet usage, en accordant un pardon général à quiconque, à la fin de chaque siècle, visiterait certaines églises de Rome; et il donna à cette fête le nom historique de jubilé, par analogie avec celui des Hébreux, qui apportait remise des dettes. L'ancien engouement des croisades se reporta alors sur ce pèlerinage; et Jean Villani, témoin oculaire, dit que l'on comptait chaque jour dans la ville deux cent mille étrangers de tout sexe, de tout âge et de toute nation. Il en résulta un grand renchérissement dans le prix des comestibles et des fourrages. Les Romains s'enrichirent par la vente de leurs denrées et par le loyer des appartements; et la chambre apostolique, par les offrandes, dont l'abondance était telle, que deux clercs se tenaient, jour et nuit, devant l'autel avec des râteaux pour les ramasser. Les solennités s'accrurent en proportion, et Boniface s'y montra à tout le monde avec les ornements impériaux (1), précédé de l'épée, du globe et du sceptre, et d'un héraut qui criait : *Voici deux épées : voici le successeur de saint Pierre; voici le vicaire du Christ.*

L'intervention de Boniface, comme pacificateur de l'Europe, termina la longue querelle entre les Aragonais et les Angevins pour la possession de la Sicile, et celle qui subsistait entre Adolphe de Nassau et Albert d'Autriche pour l'Empire. Mais lorsqu'il offrit sa médiation entre la France, l'Angleterre et l'Autriche, Philippe le Bel lui répondit que *personne n'avait rien à voir dans un démêlé entre son vassal et lui; qu'il écouterait volontiers des conseils, mais qu'il n'accepterait point de commandements.*

Comme Philippe le Bel continuait à réclamer des dons du clergé, et défendait de faire sortir de l'argent du royaume, ce

(1) On attribue à Boniface VIII l'introduction de la double couronne sur la tiare papale; cependant on connaît six statues élevées de son vivant, ou peu après sa mort, qui le représentent avec la couronne simple. Il en est de même de celles de Benoît IX, son successeur. La triple couronne apparaît pour la première fois sur les statues de Boniface IX.



qui diminuait les revenus de Rome, Boniface rendit, en qualité de défenseur des immunités ecclésiastiques, la bulle *Clericis laicos*, par laquelle il excommuniait tout clerc qui, sans l'aveu du saint-siége, accorderait des subventions, prêts ou dons, et tout laïque qui en exigerait (1).

Bien qu'il se plaignît des princes qui taxaient les biens du clergé, il n'en nommait aucun; et la bulle s'appliquait tout aussi bien au roi d'Angleterre, qui rançonnait plus durement encore ses opulents prélats. Mais Philippe ayant accru, par dépit, ses exigences pécuniaires, Boniface s'en plaignit, en lui représentant qu'il s'exposait aux censures encourues par ceux qui attentaient aux libertés de l'Église; il lui adressait en même temps des remontrances sur l'administration de son royaume et sur sa guerre avec l'Angleterre, qui entraînait de grandes charges pour le peuple. Philippe répondit avec aigreur, en soutenant les droits de la royauté : *Quelle personne sensée*, disait-il, *pourrait concéder qu'il est juste d'empêcher les ecclésiastiques d'offrir des subsides aux rois par qui ils ont été enrichis, lorsqu'ils prodiguent le bien des pauvres à entretenir des histrions et des maîtresses, en festins, en vêtements et en chevaux?*

Malgré son caractère violent, Boniface, comme chef des Guelfes d'Italie, désirait rester en paix avec la France. Il adressa donc au roi une explication simple au sujet de la bulle, disant 1297.
qu'il n'avait nullement prétendu le priver des services et des prestations dus par les ecclésiastiques à titre de vassaux, mais bien empêcher, en général, qu'il fût mis des taxes sur le clergé; qu'il devait savoir, du reste, combien le pape avait à cœur l'intérêt de la France. Il terminait en laissant à la conscience du roi l'appréciation des cas où il conviendrait de frapper une contribution extraordinaire.

Une réconciliation parut s'ensuivre. Le pape accorda à Philippe les dîmes pour trois années, et promit de faire obtenir le trône impérial à Charles de Valois, son frère, destiné à recevoir toutes les couronnes et à n'en porter aucune. Il canonisa saint Louis; et Philippe, en retour, soumit à son arbitrage son diffé-

(1) On fait un grand grief de cette bulle à Boniface VIII, et pourtant elle ne contient que le sens précis du canon XLIV du concile V de Latran, et la doctrine généralement acceptée dans le droit canonique du temps.

[illegible] l'Angleterre et la Flandre. Boniface décida que les [illegible] enlevées seraient restituées de part et d'autre; que le roi d'Angleterre tiendrait la Guyenne comme fief de la France, que les villes enlevées au comte de Flandre lui seraient rendues, ainsi que sa fille.

Philippe prétendit que cette sentence lésait la majesté royale; il fit déchirer et brûler la bulle, et recommença la guerre, jusqu'à ce qu'il eût réuni la Flandre à la couronne. Devenu l'ennemi déclaré de Boniface, il accueillit, pour le narguer, les Colonna, qui s'étaient enfuis de Rome, traita sans pitié le comte de Flandre, et s'allia avec Albert d'Autriche. Le pape avait investi du nouvel évêché créé à Pamiers, dans le diocèse de Toulouse, Bernard de Saisset, homme orgueilleux, mal vu du roi par suite de démêlés antérieurs, et pour le motif qu'en sa qualité de descendant des comtes de Toulouse il avait pour amis les principaux personnages du pays. Ce fut lui que le pape chargea de réclamer de Philippe la mise en liberté du comte de Flandre, et de lui rappeler la promesse qu'il avait faite de se croiser. Le prélat, ayant montré de la hauteur ou de la fermeté dans l'accomplissement de son mandat, fut chassé violemment de la présence du roi, qui chargea ensuite Pierre Flotte, un de ces légistes qui mettaient leurs sophismes au service du pouvoir, de lui faire son procès, comme à un coupable de lèse-majesté. Il en résulta la preuve, vraie ou fausse, que Saisset méditait le rétablissement du royaume de Languedoc. Ceux qui avaient reçu ses confidences se firent ses délateurs; on cita des discours blessants, tenus par lui contre le roi (1). Philippe écrivit au pape, avec une ironie cruelle, pour qu'il eût à dégrader ce prélat, traître envers Dieu et envers les hommes, dont il voulait offrir un sacrifice au Seigneur.

1301. Le pape ne put tolérer cette indignité. Il écrivit au roi (*Ausculta, fili*), en lui représentant ses abus contre les libertés ecclésiastiques, ses altérations de monnaies, ses usurpations des biens de l'Église, en suspendant le droit qu'avaient les rois de France à ne pas être excommuniés, et en convoquant le clergé gallican à un concile à Rome. Il ajoutait que le pouvoir du pape, tant au temporel qu'au spirituel, est au-dessus de celui des rois (2). Le garde

(1) Il le comparait au roi des oiseaux, le plus beau de tous, mais le plus lâche.

(2) Il déclara en consistoire, l'année suivante, qu'il n'entendait pas s'arroger



des sceaux Pierre Flotte et l'avocat général Nogaret, dont la malice égalait l'opiniâtreté, après avoir insulté le pape dans les réponses arrogantes du roi, firent circuler deux lettres, soit supposées, soit interpolées. Dans l'une, le pontife exposait, avec une franchise absolue et en termes précis, les prétentions que la cour de Rome prenait soin de voiler sous des expressions adoucies; l'autre contenait la réponse du roi, violente et grossière.

C'était un moyen employé pour sonder l'opinion publique. Le peuple, qui croit toujours que c'est bien frapper que de frapper fort, applaudit à Philippe; le parlement, dans lequel le tiers état fut, pour la première fois (1), réuni aux nobles et au clergé, après avoir entendu la harangue de Pierre Flotte, déclara qu'il ne souffrirait jamais en France que Dieu et le roi (2), et proclama la liberté gallicane, en d'autres termes le pouvoir absolu du monarque (3). Comme ensuite on considéra que le concile général annoncé était un moyen employé pour priver les églises de

les prérogatives du roi, mais que celles-ci sont subordonnées au pape en ce qui concerne le péché.

(1) C'est la première mention des états généraux.

(2) « A vous, très-noble prince, notre père, Philippe, par la grâce de Dieu, roi de France, supplie et requiert le peuple de votre royaume, pour ce qui lui appartient, que ce soit fait que vous gardiez la souveraine franchise de votre royaume, qui est telle que vous ne reconnaissiez de votre temporel souverain en terre fors que Dieu. »

(3) Sismondi lui-même, adversaire systématique du saint-siége, ne l'entend pas différemment : « La nation française est la première chez qui l'affection pour « le souverain se soit confondue avec le devoir; *le culte de la famille ré-* « *gnante* semblait avoir quelque chose de sacré, et l'on osait *l'opposer à la* « *religion même*... Les prêtres français, qui pendant plusieurs siècles se trouvèrent en lutte avec l'Église romaine, avaient donné un sens bien étrange à « ce nom de liberté qu'ils invoquaient; ils ne songèrent pas, et les conseils, « les parlements n'aspirèrent pas à l'invoquer pour eux-mêmes; ils la confièrent tout entière à ce *maître* au nom et par l'ordre duquel ils la réclamaient. « Empressés de *sacrifier jusqu'à leurs consciences aux caprices du monar-* « *que*, ils repoussèrent la protection qu'un chef étranger et indépendant leur « offrait contre la tyrannie; ils refusèrent au pape le droit de prendre connais- « sance des taxes arbitraires que le roi levait sur son clergé; de l'emprisonne- « ment arbitraire de l'évêque de Pamiers; de la saisie arbitraire des revenus « ecclésiastiques de Reims, de Chartres, de Laon et de Poitiers; ils refusèrent « au pape le droit de diriger la conscience du roi, de lui faire des remontrances « sur l'administration de son royaume, et de le punir par les censures ou l'ex- « communication lorsqu'il violait ses serments. »

leurs pasteurs, le roi de conseils, le peuple de sacrements, l'autorisation de s'y rendre fut refusée au clergé (1); et, après avoir fait écrire par les trois ordres des lettres où les prétentions du saint-siége étaient réfutées avec un grand étalage de dialectique, d'érudition et de servilité, la bulle supposée fut livrée aux flammes (2).

Boniface démasqua les calomnies de l'astucieux légiste qui avait mis le droit de son côté en lui prêtant un faux langage, et il prit *en pitié l'Église française, fille en délire, à qui une mère affectueuse était prête à pardonner des discours insensés;* puis, ayant réuni le concile, il y publia la bulle *Unam sanctam*, où il déclare que l'Église, une, sainte, catholique, apostolique, a pour chef le Christ, et son vicaire sur la terre; que la puissance spirituelle, bien que confiée à un homme, est pourtant divine, et que lui résister, c'est résister à Dieu; que la puissance temporelle est inférieure à l'autorité ecclésiastique, et doit se laisser guider par elle, comme le corps par l'âme; que le pape peut, quand les rois tombent dans des erreurs graves, les admonester et les ramener dans le droit chemin; que si, dans l'exercice de leur pouvoir, ils n'étaient pas soumis aux mesures de l'Église, ils demeureraient en dehors d'elle, et que les deux puis-

1302. Octobre.

(1) Voyez DUPUY (Ptolémée de Lucques), *Hist. des différends entre le pape Boniface VIII et Philippe le Bel*, etc., Paris, 1655, in-folio.

JO. RUBEI, *Bonifacius VIII*, Rome, 1651.

BAILLET, *Hist. des démêlés du pape Boniface VIII avec Philippe le Bel*, Paris, 1718.

(2) La lettre du pape était ainsi conçue : « Boniface, serviteur des serviteurs de Dieu, à Philippe, roi de France. Crains Dieu et observe ses commandements. Sache que tu nous es soumis dans le temporel et dans le spirituel; que la collation des bénéfices et des prébendes ne t'appartient pas; que tu administres les bénéfices vacants uniquement pour en réserver les revenus aux successeurs. Si tu en as conféré quelques-uns, nous invalidons la collation comme nulle en droit et en fait, déclarant hérétique quiconque pense autrement. »

Voici la réponse :

« A Boniface, se disant pape, peu ou point de salut. Sache ta grande fatuité que dans le temporel nous ne sommes soumis à personne; que la collation des bénéfices et des siéges vacants nous appartient par le droit de notre couronne; que les revenus des bénéfices vacants sont à nous; que nos nominations sont valables pour le présent et pour l'avenir, et que nous maintiendrons de tout notre pouvoir ceux que nous avons investis. Quiconque pense autrement sera tenu pour fou et insensé. »

sances seraient distinctes l'une de l'autre, ce qui conduirait au manichéisme, en admettant les deux principes. En somme, que toute créature humaine est subordonnée au pontife, et qu'on ne peut obtenir le salut dans une croyance contraire.

Jamais la supériorité de la puissance pontificale sur le pouvoir temporel n'avait été exprimée plus nettement. Or, Boniface appliqua aussitôt le principe, en déclarant que les empereurs et les rois devaient comparaître à l'audience apostolique chaque fois qu'ils y étaient cités; *telle étant notre volonté à nous, qui, avec la permission de Dieu, commandons à tout l'univers.*

C'était jeter le gant à Philippe, et il le ramassa, assisté de ses avocats. Il s'assura la tranquillité du peuple, en promettant justice, protection, respect aux droits et aux personnes, en même temps qu'il mettait sur pied des sergents, des patrouilles, et pourvoyait ses forteresses. Il calma l'Angleterre en lui cédant la Guyenne, objet de leurs débats, soudoya des légistes pour écrire contre le pape; et Nogaret lança une proclamation furibonde contre Boniface, qu'il appelait Maliface, faux, intrus, larron, hérétique, ennemi de Dieu et des hommes. Le roi s'obstinant à interdire aux évêques le voyage de Rome, à falsifier les monnaies, à occuper les biens ecclésiastiques et la ville de Lyon, Boniface le frappe d'excommunication. Alors il ordonne l'arrestation du légat, à qui l'on enlève ses dépêches. Il fait énoncer dans le parlement, par ses avocats généraux, vingt-neuf chefs d'accusation contre Boniface, lui imputant des hérésies, des blasphèmes, toutes sortes de vices; et, fort de l'assentiment du clergé tout entier et de l'université, il en appelle à un concile convoqué par le pontife *légitime*. C'était un acte inouï en France, et il menait droit à un schisme. 1303.

Nogaret fut expédié à Rome pour notifier le tout au pape, mais avec l'ordre secret de l'arrêter et de l'envoyer à Lyon; autorisé du reste à agir comme il l'entendrait, et emmenant avec lui Sciarra Colonna, l'ennemi acharné du pontife. Boniface eut vent de la trame, et s'enfuit à Anagni, où il préparait une excommunication destinée à reproduire les scènes de la maison de Souabe. Mais il fut prévenu par Nogaret, qui, ayant recruté à prix d'argent une bande d'aventuriers, se jeta dans la ville aux cris de *vive France! mort à Boniface!* Au bruit de ce tumulte, le pontife, âgé de quatre-vingt-six ans, s'écria : *Livré*

comme le Christ le fut à ses bourreaux, je mourrai, mais pape; et, posant la tiare sur sa tête, il s'assit sur son trône, avec la croix et les clefs à la main. Bientôt le palais est envahi par les hommes d'armes, qui se mettent à piller. Nogaret insulte le vieillard; Sciarra Colonna, qui pendant quatre ans avait manié la rame sur des galères de pirates, plutôt que de révéler son nom quand il s'était enfui de Rome, le soufflette pour assouvir sa vengeance, et tous deux le retiennent prisonnier. Boniface refuse toute nourriture, dans la crainte d'être empoisonné. Le peuple, revenu de son effroi, se soulève, et délivre de vive force le pontife, qui, emmené sur la place publique, demande un morceau de pain par charité. Conduit à Rome en triomphe, il renonce aux idées de pardon et de réconciliation qu'il avait manifestées à Anagni; mais les Orsini eux-mêmes, en qui il mettait sa confiance, le tiennent renfermé dans le palais. Alors,
1303. abattu par tant de coups, son esprit s'égare, et il expire dans
11 octobre. des transports de rage. La toute-puissance du saint-siége finit avec lui (1).

Benoît XI (Nicolas Bocalini), qui lui fut donné pour successeur, était « un homme d'une famille obscure et peu nombreuse, constant et honnête, discret et saint (2). » Il prononça l'excommunication contre les auteurs de l'outrage fait à son prédécesseur. Nogaret vint lui demander pardon au nom du roi, et, peu de jours après, le nouveau pontife mourait empoisonné, tandis que le traitement de Nogaret était porté de cinq cents livres tournois à huit cents.

Philippe ne ménagea pas aux peuples les outrages dont il avait abreuvé le pontife; mais ce ne fut pas avec la même impunité. Les rois de France et d'Angleterre avaient à la fois jeté un œil de convoitise sur la Flandre, dont les richesses leur auraient procuré le seul moyen d'alimenter la guerre. Les Flamands, nation positive,

(1) Raynald, continuateur de Baronius, fait preuve d'impartialité chrétienne en terminant ainsi son jugement sur Boniface : *Super ipsum itaque Bonifacium, qui reges, ac pontifices et religiosos, clerumque ac populum horrende tremere fecerat, repente timor et tremor et dolor una die irruerunt, ut ejus exemplo discant superiores prælati non superbe dominari in clero et populo; sed forma facti gregis, curam subditorum gerant, priusque appetant amari quam timeri.*

(2) Dino Compagni.

s'étaient habitués, en luttant contre une nature ennemie, au travail et à la constance. Étrangers aux idées chevaleresques et aux fictions poétiques, c'étaient d'honnêtes marchands, des tisserands désireux seulement de fabriquer leurs étoffes le mieux possible, et de les vendre avantageusement. Ils étaient parvenus alors à une grande prospérité. Bruges était un vaste entrepôt de marchandises de toutes sortes; Gand commençait à montrer l'orgueil tant soit peu grossier d'un marchand enrichi; et l'on ne prononçait guère le nom de la Hollande sans y accoler l'épithète de *riche*. Mais si elle avait les manufactures, la laine lui manquait; si elle avait des milices, elle était dépourvue de cavalerie; si elle faisait le commerce, elle n'avait point de vaisseaux. En outre, elle ne constituait pas une seule nation, mais une réunion de tribus et de villes rivales l'une de l'autre, et où la même rivalité régnait entre les classes et les métiers. Enfin les femmes pouvant y hériter, comme les hommes, de la souveraineté, elle passait aux mains tantôt d'un étranger, tantôt d'un autre.

Guy de Dampierre, comte de Flandre, voulut marier Philippine, sa fille, au fils d'Édouard d'Angleterre. Philippe le Bel, n'osant s'opposer ouvertement à cette alliance avec son ennemi, invita le comte à venir lui faire visite à Corbeil, prétextant le désir qu'il avait d'embrasser la fiancée, sa filleule; et il les retint tous deux prisonniers. La jeune comtesse ne recouvra plus la liberté tant qu'elle vécut. Son père parvint à s'échapper, et commença aussitôt les hostilités avec cet hôte déloyal. Édouard envoya des sommes d'argent pour amener à une rupture ouverte contre lui l'empereur Adolphe de Nassau et les seigneurs allemands; mais Philippe faisait de son côté des sacrifices pécuniaires. La guerre traîna donc jusqu'au moment où Guy, réduit aux dernières extrémités, vint, avec ses deux fils, se livrer au roi de France, qui le 1300.
tint renfermé au Louvre, et réunit la Flandre à la couronne.

La reine, femme de Philippe, avait vu d'un œil jaloux les toilettes somptueuses avec lesquelles les marchandes et les brasseuses de Flandre étaient venues au-devant d'elle, ce qui avait causé cette exclamation : *Je croyais être seule reine; mais j'en vois six cents ici.* Philippe se proposa de rabattre l'orgueil de ces bourgeois, et d'épuiser leurs bourses. Pierre Flotte et Jacques de Châtillon, comte de Saint-Pol, qu'il leur envoya pour les

gouverner, mirent en usage les expédients les plus subtils à l'effet de leur soutirer de l'argent. Ce fut en vain qu'ils se plaignirent; le parlement n'en prenait aucun souci, et les seigneurs français, habitués à traiter insolemment les gens de leurs communes, faibles et désunies, les jetaient en prison. La rébellion était dès lors leur seule ressource. Tout citoyen s'engagea donc à enlever selle et bride au cavalier qu'il logeait; puis, au moment où l'on entendit
1312. 21 mars. battre sur les marmites de fer, qui résonnèrent non moins terribles que les cloches de Palerme, ils se mirent à massacrer les Français, et pressèrent leurs préparatifs de guerre. Le bruit se répandit dans le pays que Châtillon arrivait avec des barils pleins de courroies pour les pendre, et que la reine avait recommandé, quand il expédierait les *pourceaux* de Flandre, de ne pas oublier les *truies*. Résolus donc de se battre jusqu'à l'extrémité, ils marchèrent contre l'armée française, ayant à leur tête Jean, comte de Namur, qui brûlait de venger son père le comte Guy de Dampierre, emprisonné par Philippe. Ils la rencontrèrent dans les plaines de Courtray, où, au nombre de vingt-cinq mille artisans, guerriers improvisés, ils devaient lutter contre cinquante mille hommes de troupes aguerries. Mais, animés par le patriotisme, ils communièrent tous ensemble; les chevaliers mirent pied à terre, renvoyèrent leurs chevaux pour n'avoir pas plus d'avantage que les autres, et créèrent chevaliers les chefs des corps de métiers. La bataille s'engagea, et les Français furent jetés dans une déroute complète. Pierre Flotte et le comte de Saint-Pol furent, avec bien d'autres, assommés à coups de masse, et quatre mille paires d'éperons d'or, suspendues dans la cathédrale de Courtray, attestèrent le sanglant triomphe des Flamands.

Philippe avait perdu, dans cette journée, l'élite de son armée: s'étant néanmoins procuré de l'argent par tous les moyens qu'il employait d'ordinaire, il prit à sa solde des galères génoises, et s'avança contre eux en personne. Il fut vainqueur à son tour; mais *il pleuvait* des Flamands. Il lui fallut donc se résigner à traiter avec les insurgés, et à leur rendre le vieux Guy de Dampierre. De retour à Paris, il consacra dans Notre-Dame son effigie équestre, en reconnaissance, non de ce qu'il avait remporté la victoire, mais de ce qu'il avait échappé au péril.

Déçu dans l'espoir qu'il avait conçu de spolier la Flandre de

ses richesses, il lui fallut se procurer d'autres ressources. Il se mit à altérer les monnaies, en promettant d'indemniser ceux qui les accepteraient, sur ses biens et sur ceux de sa femme; mais il en résulta une telle confusion, que le clergé offrit deux vingtièmes du produit annuel de tous les bénéfices, à la condition qu'il s'engagerait à ne plus avoir recours à cet expédient, aussi perfide que grossier. Il le promit, mais il viola sa promesse à plusieurs reprises. Les différents seigneurs qui avaient le droit de battre monnaie l'imitèrent; puis, comme on refusait de recevoir les pièces de bas aloi, le trésor les encaissait, mais pour un tiers seulement de leur valeur (1). Il en résulta une révolte ouverte. Le roi bannit

(1) Par livre, on entendait une livre d'argent de douze onces, divisée en douze sous, qui formeraient aujourd'hui 3 fr. 20 cent.

Voici la valeur approximative du marc d'argent en France :

	Années.	Liv.	Sous.	Den.	Fr.	C.
Sous Charlemagne et Louis le Débonnaire..........	789	»	13	4	»	67
Charles le Chauve......	859	»	12	»	»	59
Carloman..............	878	»	13	4	»	67
Hugues et Robert.......	995—1031	»	16	»	»	78
Louis VII..............	1158	2	13	4	2	64
Philippe-Auguste........	1207—1222	2	10	»	2	47
Saint Louis..............	1226	2	14	7	2	70
Philippe le Hardi........	1283	2	14	»	2	67
Philippe le Bel..........	1285—1311	4	6	4	4	27
Louis le Hutin..........	1312—1315	2	14	5	2	69
Philippe le Long........	1316	3	»	9	3	»
Charles le Bel..........	1321	3	12	5	3	57
Philippe de Valois......	1326—1350	6	15	11	6	72
Jean Ier...............	1350—1363	12	7	2	2	20
Charles V..............	1364—1378	15	15	11	15	48
Charles VI.............	1381—1421	9	8	5	9	31
Charles VII............	1422—1456	8	10	8	8	42
Louis XI...............	1463—1473	9	1	8	8	97
Charles VIII...........	1488	11	»	»	10	86
Louis XII..............	1497—1513	11	10	»	11	35
François Ier...........	1514—1543	13	1	3	12	90
Henri II...............	1549—1556	14	16	6	14	65
Charles IX.............	1565—1573	15	18	6	15	73
Henri III..............	1575—1580	18	10	»	18	27
Henri IV...............	1602	20	5	4	20	2
Louis XIII.............	1614—1661	24	11	8	24	27
Louis XIV..............	1670—1715	33	7	9	32	98
Louis XV...............	1715—1773	53	6	5	52	67

ensuite les juifs, pour leur vendre, moyennant de grosses sommes, la permission de rester dans le royaume. Une autre fois, il les fit arrêter tous, séquestra leurs biens, et fit verser au trésor les créances qui leur étaient dues. Cela ne suffisant pas encore, ses financiers lui indiquèrent une autre voie à suivre, et ses avocats lui en facilitèrent les moyens.

Après la mort de Benoît XI, les cardinaux hésitèrent longtemps entre les Gaëtani, qui désiraient un pape italien, et les Colonna, qui le voulaient français. Philippe ayant appris que Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux, avait été proposé au conclave, le fit venir, et lui dit : *Je puis vous faire pape, si vous me promettez six grâces : la première, que vous me réconciliiez avec l'Église ; la seconde, que vous rendiez la communion à moi et à tous les miens; la troisième, que vous m'accordiez les dîmes du clergé dans mon royaume pour cinq années, afin de subvenir aux dépenses de la guerre de Flandre; la quatrième, que vous abolissiez entièrement la mémoire du pape Boniface; la cinquième, que vous rendiez la dignité de cardinal à Jacques et à Pierre Colonna, en l'accordant aussi à certains de mes amis : quant à la sixième grâce, je vous en parlerai en temps et lieu.* L'archevêque, persuadé qu'il lui serait redevable de la tiare, promit sur l'hostie ce qu'il demandait, et fut élu sous le nom de Clément V (1). Au lieu de se rendre à Rome, il invita les cardinaux à le couronner à Lyon, et de ce moment commença ce que les Italiens appelèrent la *captivité de Babylone*.

Papes à Avignon.

Clément V, après avoir couru de diocèse en diocèse avec une suite dévorante de gens de service et de courtisans, s'installa enfin dans Avignon, ville qui appartenait au comte de Provence, sous la suzeraineté de l'Empire.

Peut-être le traité mentionné ci-dessus ne fut-il qu'une invention maligne pour motiver la basse complaisance montrée par ce pape, qui, accordant les dîmes tantôt à celui-ci, tantôt à celui-là, les enrichissait de l'argent d'autrui. Il abrogea la consti-

Louis XVI, depuis 1775 jusqu'à l'an II de la république.		53	9	3	52 ½	80
De cette époque jusqu'à........	1806	55	1	4	54	39

(1) Villani, qui raconte cet entretien, n'y était pas, à coup sûr, en tiers. Le peuple réduisit en fait ce que les événements firent supposer; mais aucun autre historien n'en parle.

tution *Clericis laicos;* déclara que la bulle *Unam sanctam* n'était pas contraire au royaume de France; nomma cardinaux douze créatures de Philippe, moyen assuré de perpétuer la servitude, et donna l'absolution à Nogaret. Un concile qu'il convoqua fut chargé de faire le procès à la mémoire de Boniface VIII, dont la condamnation eût été la ruine de la papauté; mais ce concile, réuni à Vienne, déclara que les inculpations n'étaient pas fondées, et deux chevaliers catalans se présentèrent, disposés à soutenir l'innocence du pontife l'épée à la main.

Philippe céda sur ce point de rancune personnelle, pour en obtenir un autre qu'il avait plus à cœur, et en quoi peut-être consistait la sixième grâce réservée. Or, Clément V, une fois engagé dans la voie honteuse des concessions, dut se trouver amené, de l'une à l'autre, à la pire de toutes.

Les templiers se trouvaient répartis en différentes provinces, dont les plus anciennes, celles d'Orient, avaient été occupées par les musulmans, à l'exception de Chypre. Celles d'Occident étaient le Portugal, la Castille, l'Aragon, la France et l'Auvergne, avec la Flandre et les Pays-Bas, la Normandie, l'Aquitaine, la Provence, l'Angleterre, la haute Allemagne, le Brandebourg et la Bohême, l'Italie, la Pouille, la Sicile. Ils n'avaient pas, dans ces diverses contrées, moins de neuf mille commanderies, tellement riches qu'elles rapportaient environ huit millions de livres (112,000,000 fr.). Des trente mille chevaliers dont se composait l'ordre, la plupart étaient Français, et c'était communément parmi les Français qu'était choisi le grand maître, prince souverain. Ils étaient commandés en guerre par un maréchal et un gonfalonier; chaque province avait un grand prieur, de qui relevaient d'autres prieurs et les commandeurs. Lorsqu'ils eurent perdu le temple de Jérusalem, ils en choisirent un autre moins exposé, à Paris, dans le faubourg qui en conserve encore le nom (le Temple). Il formait un tiers de la ville, et avait pour habitants une foule de chevaliers, de serviteurs, d'employés, d'affiliés, sans compter ceux qui s'y réfugiaient comme en un lieu d'asile. Ils avaient obtenu, à raison de leurs services, de nombreux priviléges. Le pape les avait affranchis de toute juridiction, et il avait défendu de conférer aucune commanderie à la recommandation de rois ou de seigneurs. Alphonse le Batailleur leur avait légué le royaume d'Aragon, libéralité à laquelle les grands mirent obstacle.

Templiers

émeute, il leur était resté redevable d'un bienfait; parce qu'ils avaient refusé de le recevoir dans leur ordre, et de signer l'appel au futur concile contre Boniface; il les haïssait enfin, parce qu'il convoitait leurs richesses, dont il avait besoin.

Il résolut donc leur perte, et cela à sa manière, en leur intentant un procès criminel. De nouveaux ordres monastiques, jaloux de leur puissance, ne pouvaient manquer de lui prêter leur assistance; et il était assuré de celle des captieux légistes, hostiles par nature à la noblesse et aux chevaliers. Il se trouva, parmi leurs adeptes, des gens qui révélèrent des choses étranges; et Sechin de Flexian, ancien prieur de Toulouse, condamné par eux à une prison perpétuelle, étant parvenu à s'évader, dévoila leurs turpitudes et leurs projets ambitieux.

Jacques de Molay, leur grand maître, vaillant soldat, plein de loyauté, fut invité par Clément V à se rendre auprès de lui, sous prétexte de s'entendre sur la réunion des templiers et des hospitaliers; mais, ayant eu quelque soupçon des imputations dirigées contre ses chevaliers, il demanda une justification juridique. Philippe,
1307. lippe, après l'avoir amusé quelque temps de belles paroles, le fit arrêter à l'improviste, avec tous les chevaliers qui se trouvaient alors en France; et leurs biens furent séquestrés.

Clément V, qui avait cherché vainement, par des tergiversations pusillanimes, à les soustraire à une pareille procédure, s'opposa alors à ce qu'il y fût donné suite, en suspendant l'autorité des inquisiteurs et des juges ordinaires. Mais les avocats de Philippe mirent en avant une foule de bonnes raisons : on lui assura que lui-même aurait à statuer sur leur procès, et que les biens séquestrés seraient employés pour une croisade, tellement que Clément autorisa les poursuites. Le roi d'Angleterre, qui d'abord s'y était aussi opposé, comme à un acte de cupidité de la part de Philippe, fit ensuite arrêter lui-même les templiers dans son royaume. Des lettres royales, des prédications de moines répandirent la haine contre ces chevaliers : justification nécessaire à l'iniquité qui se préparait.

Philippe avait pourtant réprouvé précédemment les procédures de l'inquisition, notamment la torture, en disant que la violence de la douleur ne peut arracher la vérité, et que l'accusé doit être tenu prisonnier *ad custodiam, non ad pœnam*. Alors il oublia tout, et de nombreux aveux furent extorqués, à l'aide

d'une information rigoureuse, dirigée par le dominicain Guillaume Imbert. Le pape envoya des agents pour les vérifier; et les chevaliers les ayant confirmés hors de la torture, il leur donna l'absolution, et les recommanda à la clémence du roi. Mais ce n'étaient pas les procédures ecclésiastiques, indulgentes et douces, que voulait le roi; il excita donc des grands seigneurs à se porter accusateurs.

Molay excipa des priviléges de son ordre : neuf cents chevaliers se constituèrent ses défenseurs, et ceux qui l'avaient chargé se rétractèrent. L'iniquité de la procédure fut mise au jour, ainsi que les souffrances de leur prison, où ils étaient contraints de payer leur gîte, et où il leur fallait non-seulement acquitter le péage sur le fossé qu'ils traversaient pour aller à l'interrogatoire, mais payer même l'homme qui ouvrait ou qui rivait leurs chaînes. L'un d'eux avait été torturé trois fois, et tenu six semaines dans un cachot humide, au pain et à l'eau ; un autre avait été suspendu par les parties génitales; un troisième montrait deux os sortis de ses talons, quand on lui avait mis les pieds dans le feu ; d'autres révélaient les tortures non moins cruelles de l'interrogatoire, avec ses piéges captieux, ses artifices perfides, dont plus d'un procès a offert le spectacle même après l'abolition de la torture.

Cependant, à Ravenne, les chevaliers étaient déclarés innocents; il en était de même à Salamanque. En Allemagne, ils se présentèrent armés de pied en cap devant les archevêques de Mayence et de Trèves, en déclarant solennellement qu'ils n'avaient rien à se reprocher; et une protestation unanime s'éleva en faveur de l'innocence de l'ordre, ainsi que contre l'illégalité du procès. Clément V s'écria qu'il avait été trompé; et, sentant la faiblesse d'un pontife résidant sur le territoire d'autrui, il tenta de fuir; mais Philippe, pour l'effrayer, mit de nouveau en avant le procès de Boniface VIII. Des accusations de toutes sortes furent accumulées sur le pontife mort, de même que sur les templiers destinés à mourir; et Nogaret, à genoux, les mains jointes, insistait avec des pleurs et des gémissements, en invoquant l'honneur de l'Église, l'amour de la patrie, toutes les choses les plus sacrées, pour que le cadavre de Boniface fût exhumé et brûlé, disant que le saint-père y était obligé en conscience. Quel scandale pour la chrétienté, si la mémoire d'un pape eût été condamnée! Pour l'éviter, Clément V céda; et, afin que Philippe

1310. le tint quitte du jugement de son prédécesseur, il le laissa libre du reste. Philippe de Marigny, qu'il nomma archevêque de Sens, présida le synode de Paris, qui condamna au bûcher cinquante-quatre templiers comme relaps, c'est-à-dire, pour avoir rétracté leurs aveux; et ils furent brûlés à petit feu, en protestant de leur innocence. Neuf autres eurent ensuite le même sort; et si l'effroi causé par ces supplices rendit muets beaucoup de leurs défenseurs, il n'empêcha point quelques autres de protester (1).

Clément V fit donner lecture, dans le concile de Vienne, du procès des templiers; et l'un des membres présents ayant remarqué qu'il fallait d'abord entendre les défenseurs nommés par les chevaliers, le pape le fit emprisonner. Puis, avec un petit nom-
1312. bre d'assistants, il abolit, non par sentence définitive, parce que les dépositions lui inspiraient de la défiance, mais par mesure provisoire, l'ordre des templiers dans toute la chrétienté, comme inutile et dangereux. Quant aux personnes, il se réserva de sta-

(1) Ce passage du procès nous paraît d'une éloquence terrible : « Le mardi 13 mai, durant l'interrogatoire du frère Jean Berthaud, les commissaires pontificaux furent informés que l'on devait brûler cinquante-quatre templiers. Ils chargèrent le prévôt de l'église de Poitiers et l'archidiacre d'Orléans, notaire du roi, de dire à l'archevêque de Sens et à ses suffragants de bien y penser, et de différer, attendu que les frères morts en prison avaient affirmé, sur le salut de leur âme, être accusés à tort; que si l'exécution avait lieu, les commissaires ne pourraient continuer la procédure, les accusés étant épouvantés au point qu'ils paraissaient hors de sens... Le 13 mai, on amena devant les commissaires Émeric de Villars-le-Duc, la barbe rase, sans le manteau ni l'habit de templier, âgé de cinquante ans, qui fut huit ans dans l'ordre comme convers, et vingt comme chevalier. Les commissaires lui expliquèrent les articles sur lesquels il devait être interrogé; mais ce témoin, pâle, effrayé, et invoquant, s'il mentait, une mort instantanée, comme d'être englouti soudain dans l'enfer, corps et âme; se frappant la poitrine et levant les mains vers l'autel, les genoux pliés, dit que tous les méfaits imputés à l'ordre étaient des faussetés, bien qu'il en eût lui-même confessé plusieurs dans les tortures auxquelles l'avaient soumis Guillaume de Marcillac et Hugues de Celles, chevaliers du roi. Or, il ajouta qu'ayant vu emmener sur des chariots, pour être brûlés, cinquante-quatre frères de l'ordre qui n'avaient pas voulu confesser ces méfaits, et ayant appris qu'ils avaient été *ars*, il craignait, s'il devait être brûlé, de ne pas avoir force et patience suffisantes; qu'il était donc disposé à confesser et à jurer, par peur, devant les commissaires ou tous autres, les erreurs imputées à l'ordre, et à dire même, s'ils le voulaient, avoir tué Notre-Seigneur... Il pria les commissaires, et nous notaires présents, de ne point révéler aux gens du roi ce qu'il avait dit, craignant, s'ils le savaient, d'être traîné au même supplice que les cinquante-quatre templiers. »

tuer sur certains chevaliers, et s'en remit, pour les autres, aux synodes provinciaux. Ceux qui avaient avoué furent absous et retenus en prison; on livra les relaps au bras séculier; ceux qui n'avaient rien confessé sous la torture de la corde durent être traités conformément aux lois ecclésiastiques. Ils furent condamnés en Lombardie et en Toscane, absous à Ravenne, à Bologne et en Castille. Charles de Naples fit condamner à mort les Provençaux, dont il donna les terres aux hospitaliers; ceux d'Aragon se défendirent dans leurs places fortes, et, bien que vaincus, ils ne furent pas traités avec rigueur, mais incorporés dans les autres ordres. En Angleterre, les chefs obstinés furent enfermés dans d'autres monastères. En Portugal, ils se survécurent dans les autres ordres, devenant les principaux promoteurs de la découverte du cap de Bonne-Espérance, et allant ensuite, sous la bannière des chevaliers du Christ, guerroyer contre les musulmans en différents pays.

Le grand maître et trois autres chevaliers étaient restés dans les prisons de Philippe. Soit politique de leur part, soit qu'ils s'y vissent contraints par la violence, ils avaient fait des aveux. Trois commissaires pontificaux vinrent en conséquence leur signifier qu'ils étaient condamnés à un emprisonnement perpétuel; mais Molay protesta de l'innocence de l'ordre, et un autre suivit son exemple : alors Philippe, appelant ses satellites, ordonna, sans 1314.
vouloir écouter les juges, que les deux relaps fussent conduits au bûcher. Ils y montèrent avec un courage qui ne se démentit pas jusqu'au dernier moment; les deux autres furent jetés dans les fers.

Ce lâche et inutile assassinat acheva de répandre quelque incertitude sur la culpabilité de l'ordre (1); car on est porté naturel-

(1) Les premiers documents relatifs à ce procès furent publiés en 1650 par Pierre Du Puy, dans l'intention de disculper Philippe le Bel. « Les grands « princes, dit-il, ont je ne sais quel malheur qui accompagne leurs actions les « plus belles et les plus glorieuses, tirées qu'elles sont à contre-sens et prises « du mauvais côté par ceux qui ignorent l'origine des choses, et se trouvent « avoir intérêt dans les partis; ennemis puissants qui donnent des raisons et « des fins vicieuses là où le zèle pour la vertu choisit d'ordinaire le sens le meil« leur. » Le docteur Moldenhawer publia ensuite dans leur entier, en 1791, les actes de la commission pontificale, traduits en allemand; puis le docteur danois Münter, théologien protestant comme l'autre, fit imprimer les statuts

lement à croire à l'injustice du pouvoir quand il cèle les procédures. Lorsque ensuite les pièces apparurent au grand jour, on reconnut l'iniquité des juges et la vanité des imputations, qui, fondées peut-être pour certains individus, ne pouvaient atteindre l'ordre entier. C'étaient des légistes artificieux qui interrogeaient des chevaliers ignorants, habitués à ne répondre qu'avec l'épée: il est vrai que certaines dépositions, et même les plus ignobles, furent recueillies en Angleterre, où la torture ne fut point employée; mais qui ne sait de combien de manières un juge peut perdre la victime qui lui est désignée? Or, les légistes de Philippe le Bel devaient être passés maîtres dans cet art, après tant de procès contre les lépreux et les juifs, juridiquement convaincus d'empoisonner les puits et de répandre la peste, sans compter tous les procès intentés aux sorciers et aux magiciens. Il ne sera pas inutile de rapporter un de ces derniers.

Au temps où Philippe le Bel était brouillé avec le pape, Guichard, évêque de Troyes, resta fidèle au pontife, et se rendit à Rome pour le concile qu'il avait convoqué. Il n'en fallut pas davantage pour exciter le courroux du roi, qui lui fit intenter un procès pour impiété et magie. Son accusateur et son juge tout à la fois fut le Florentin Noffi Dei, qui avait imputé aux templiers des méfaits auxquels il avait participé lorsqu'il était membre de leur ordre (1).

1304. Blanche, belle-mère du roi, comtesse de Champagne et reine
de Navarre, l'accusa d'abord de séditions; mais Jean de Calais,
témoin entendu contre lui, déclara en mourant avoir déposé
1308. faussement, à la sollicitation de Noffi Dei. Lorsque ensuite moururent Blanche de Navarre et Jeanne sa fille, il fut accusé de les avoir empoisonnées, de concert avec une magicienne. On prétendait qu'ayant fait un enchantement avec cette femme, le diable leur avait répondu de fabriquer une image en cire ressem-

de l'ordre en 1794. M. Raynouard y puisa le sujet d'une tragédie qui fit grand bruit en France, et publia en 1813 les monuments historiques de l'ordre. Le baron de Hammer signala dans les rites des templiers certaines ressemblances avec ceux des gnostiques; quelques-uns veulent en voir la continuation dans les francs-maçons et dans les rose-croix. Mais, pour en décider, il faudrait connaître les actes de la procédure secrète déposée à Rome.

(1) *Mémoire sur le procès de Guichard*, etc., par Boissy d'Anglas (Mém. de l'Institut, tome VI).

blant à la reine, de la baptiser de son nom, de l'approcher du feu, et de la piquer avec une épingle aux parties nobles; ajoutant que la reine commencerait alors à ressentir des douleurs, et mourrait aussitôt que la cire serait fondue.

Un ermite, avec lequel il s'était entendu pour ces opérations, déclara l'avoir vu faire d'abord l'image et tout le reste; puis briser et jeter au feu la statuette, ce qui à l'instant aurait occasionné la mort de la reine.

Peu après (porte la même déposition), l'évêque revint avec son compagnon, apportant toutes sortes d'animaux venimeux. Ils en composèrent un poison, dont ils se munirent pour empoisonner le roi de Navarre, « qui n'avait jamais fait rien de bien; » et ils l'éprouvèrent sur le chevalier Jean Romisant, qui mourut. Voilà ce que déposa l'ermite. La sorcière confessa que l'évêque s'était enquis d'elle comment il pourrait obtenir l'amour de la reine; que, bien qu'elle connût deux moyens à cet effet, elle ne voulut pas les lui indiquer : en conséquence, il fit apparaître le diable, à qui il parla familièrement, sans qu'elle entendît la réponse. Elle attesta aussi le sortilége de la statuette, et avoua être femme de mauvaise vie, se livrant *ad tres denarios*.

D'autres témoins appuyèrent ces deux déclarations principales. On apprit d'eux que l'évêque n'était pas le fils de son père, mais bien d'un incube, appelé Petus; plus de soixante d'entre eux attestèrent qu'il était magicien, adultère, incestueux, empoisonneur, simoniaque, faux-monnayeur; quatre l'avaient vu évoquer le diable et lui donner ses ordres; enfin plusieurs protestèrent que la reine avait été empoisonnée par lui.

Guichard nia d'abord : confronté avec quelques témoins, il hésita et demanda un conseil, qui lui fut accordé; mais celui-ci se borna à présenter quelques moyens de forme, sans s'occuper du fond; d'où il résulta que Guichard se trouva presque réduit à se défendre lui-même. Après s'être tenu quelque temps aux dénégations, il convint d'avoir donné l'absolution à un hérétique pour de l'argent, et falsifié la monnaie; il ajouta que la maison de son père était pleine d'incubes, mais que cela ne prouvait rien contre sa légitimité.

Le procès se prolongea jusqu'au 6 octobre 1308; alors un consistoire du clergé et du peuple de Paris fut tenu dans le jardin du roi, à la suite duquel l'évêque fut mis en prison; il y resta

jusqu'en 1313, époque à laquelle Noffi confessa, à l'article de la mort, que Guichard était innocent (1).

Après de pareils exemples, que peut-on croire des accusations portées, soit contre Boniface, soit contre les templiers? On rapporte que Molay, en mourant, ajourna le pape et le roi, dans le délai d'un an, au tribunal de Dieu. Tous deux y comparurent en effet; mais auparavant ils se partagèrent les deux cent mille florins d'or qui provenaient des biens-meubles des templiers. Le roi prit pour sa résidence ce Temple qui devait un jour servir de prison à l'un de ses descendants. Les biens-fonds furent assignés aux hospitaliers, à la condition d'armer cent galères contre les Turcs. Mais les légistes du roi trouvèrent tant de frais, tant de dettes à éteindre, que les hospitaliers en furent un peu plus pauvres qu'auparavant.

Les ordres militaires religieux offraient le mélange du temporel et du spirituel, dont la séparation est le caractère propre de l'organisation catholique au moyen âge; il n'y avait donc rien d'étonnant à ce qu'ils fussent également détestés par l'Église pour leurs mœurs, et par les rois pour leur arrogance. Celui des templiers, ayant fini sa mission, laissait à l'abandon les intérêts de l'Église pour s'occuper des jouissances terrestres : c'était un tort; mais Philippe n'avait pas compétence pour le punir. Il faut reconnaître, avec un chroniqueur contemporain, que les richesses des templiers excitaient la convoitise, et que l'on ne pouvait avoir le miel sans brûler les abeilles (2).

(1) La rage des procès fut poussée à un tel point, qu'on en fit même contre les animaux. En 1266, les officiers de justice des moines de Sainte-Geneviève, à Paris, firent brûler un porc qui avait mangé un enfant, bien qu'il eût d'autre nourriture. En 1394, le bailli de Mortagne envoya au feu, pour le même délit, une truie habillée en homme. Celui de Gisors fit pendre un bœuf pour avoir tué un enfant de quinze ans, non sans avoir donné un avocat au prévenu. En 1446, le parlement de Paris condamna une truie, convaincue de *péché mortel* avec un homme. A Bâle, en 1474, un coq fut condamné comme sorcier pour avoir pondu un œuf. En 1314, Louis X réprimanda le procureur de Moiry, qui, pour l'exemple, avait fait pendre un taureau, coupable du meurtre d'un voyageur. Enfin, en 1546, le parlement de Paris envoyait encore au gibet un homme et une vache, pour crime de bestialité; et celui de Montpellier, une mule pour la même cause, en 1565.

(2) F. PÉPIN, *Chron.*, c. 49. Saint Antonin, archevêque de Florence, dit (p. 3, art. 21, n° 1, ch. 1) que les crimes des templiers avaient été inventés pour les dépouiller. Il est curieux de comparer l'abolition de leur ordre avec

Philippe était le plus beau des souverains de son temps; ses trois fils, qui régnèrent après lui sous les noms de Louis X, de Philippe V et de Charles IV, étaient aussi d'une beauté remarquable : tous furent pourtant trahis par leurs femmes. On dit que Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel, attirait à de galants rendez-vous les étudiants les plus robustes, et les faisait jeter de la tour de Nesle dans la Seine; les deux autres reines, convaincues d'adultère, furent rasées, emprisonnées, déclarées infâmes, mises à mort, en même temps que leurs galants étaient écorchés, châtrés, suspendus par les aisselles, et que leurs complices étaient livrés à des tourments atroces. S'agissait-il ici de crimes réels, ou d'autres tours de force en fait de procédure exécutés par les légistes ? C'est ce qu'il est difficile de dire. Toujours est-il vrai que Philippe le Bel, qui, par suite d'un divorce avec sa femme, aurait dû lui rendre la Franche-Comté qu'elle lui avait apportée en dot, la fit déclarer innocente, et que les déportements réels ou supposés de ses brus affligèrent les derniers jours de ce roi, qui mourut après quarante années de règne. 1314.

celle des jésuites. Dans le bref relatif à ces derniers, Clément XIV cite la suppression des templiers comme suggérée par de simples motifs de prudence, analogues à ceux qui le faisaient agir lui-même.

On prétend que les templiers ont continué de subsister comme ordre secret. Dans l'*Histoire des sectes religieuses*, de l'ex-évêque Grégoire, Paris, 1828, seconde édition, il est parlé des templiers actuels; et en 707, c'est-à-dire en 1825, le chevalier Guyot, imprimeur de la Milice du Temple, a publié le *Manuel des chevaliers de l'ordre du Temple*, ouvrage très-rare par sa nature. Il y est déclaré qu'ils n'ont rien de commun avec les francs-maçons, bien que ceux-ci prétendent dériver du Temple; que l'ordre ne pouvait être supprimé par la bulle du pape, et que Jacques Molay nomma son successeur. Les chevaliers sortis de France firent des prosélytes en Écosse, en Portugal et en Orient; et les francs-maçons s'organisèrent à leur exemple, surtout lorsque le secret eût été trahi en Écosse par quelques apostats, à la suggestion de Robert Bruce. Les nouveaux templiers énumèrent la série des grands maîtres, depuis Molay jusqu'à Bernard-Raymond Fabre-Palaprat, élu en 1804. Le siége de l'ordre est à Paris; il a ses statuts, confirmés en 1706 par le grand maître Philippe, duc d'Orléans. Ils font usage de l'année lunaire, en la commençant à Pâques, et signent de leur sang leur vœu, qui est sextuple : obéissance, pauvreté, chasteté, fraternité, hospitalité, service militaire. Pour être reçu, il faut prouver quatre degrés de noblesse, qui, toutefois, peuvent être conférés par le grand maître. Chacun d'eux est obligé de visiter une fois en sa vie, s'il le peut, la terre sainte et la place du martyre, entre le Pont-Neuf et la Cité, où les templiers furent brûlés sur le bûcher.

CHAPITRE VII.

MAISON DE VALOIS. — L'ANGLETERRE. — SES GUERRES AVEC LA FRANCE. — JEANNE D'ARC.

Les éléments dont se composait le royaume, tenus en respect ou en équilibre par Philippe le Bel, recommencèrent à se décomposer sous Louis X, qui, surnommé le Hutin à cause des caprices de son enfance, montra sur le trône un caractère faible, bienveillant et gai. Sous lui, les feudataires, les communes, les provinces, veulent devenir indépendants. Les seigneurs, jaloux du privilége de l'épée, de la liberté du poignard, entendent les recouvrer; ils tiennent surtout à une juridiction qui, sous le nom d'*épices*, attribue au juge noble le tiers de l'objet litigieux. Or, par suite d'une réaction contre le système du monarque précédent, ses favoris sont en butte à une hostilité déclarée. Le surintendant des finances Enguerrand de Marigny est accusé de sorcellerie, et se pend, pour ne pas expirer au gibet comme sa famille. Le peuple a la triste consolation de contempler aux fourches patibulaires les instruments du monarque défunt, mais pour voir s'élever de nouveaux rois, et notamment Charles de Valois, plus maître en France que dans les nombreux royaumes dont il n'eut que le titre. Louis, pour se procurer de l'argent, laisse les juifs rentrer dans ses États; il accorde ensuite la liberté à tous ceux de ses sujets qui peuvent payer leur affranchissement; bienfait immense dû à l'avarice, et si mal compris par les serfs, qu'il fallut en obliger beaucoup par force à l'accepter (1).

1316. Louis X étant mort sans laisser d'enfants mâles, sa fille se trouva avoir un compétiteur dans Philippe le Long, son oncle. Comme c'était la première fois qu'il s'agissait d'une succession collatérale dans la maison de Hugues Capet, le droit des deux héritiers fut mis en discussion, et les avocats excipèrent de la loi germanique, qui excluait les femmes de la faculté de posséder en terre salique. Le motif était absurde, attendu que cette loi concernait la propriété, et non la politique; et que de plus elle

(1) Voy. tome X, page 367.

était déjà tombée en désuétude. Or, les hommes d'État ne se doutaient certainement pas combien elle serait profitable à la France, en lui épargnant ces guerres dynastiques qui désolèrent les quatre derniers siècles, portèrent en Italie les Français, les Espagnols et les Allemands, réunirent tant d'États sur un prince flamand, petit-fils de l'héritière de Bourgogne et fils de l'héritier de Castille, et donnèrent lieu à tant de différends sur la succession de l'Espagne, de l'Autriche, et d'autres États secondaires.

On était loin alors de prévoir toutes ces conséquences. Ce fut Philippe V.
dans son intérêt propre que Philippe fit valoir la loi salique, en n'oubliant pas de flatter les villes et les universités. Cependant, afin de se procurer de l'argent, il introduisit l'impôt sur le sel; il 1319.
décréta l'uniformité des poids et des mesures, mais sans résultat, et s'occupa activement de l'administration intérieure, en cherchant à assurer la paix au dedans, l'ordre dans les finances, et la justice dans le parlement.

Il mourut bientôt sans enfants, de même que son frère Charles IV, dit le Bel, qui lui succéda, et en qui finit la descendance directe des Capétiens. Philippe de Valois, fils de ce Charles qui fut roi partout et nulle part, était son successeur désigné; mais Édouard III d'Angleterre, qui avait eu pour mère Isabelle de France, sœur des derniers rois, mit en avant ses prétentions au trône. La loi salique fut de nouveau invoquée; et il est étrange que les partisans du prince anglais, au lieu de combattre sa signification littérale, s'en prissent seulement à son esprit, soutenant qu'elle excluait les femmes de la couronne, comme trop faibles pour un si noble fief, mais non pas les fils auxquels elles avaient donné le jour. La cour des pairs et les barons, en se prononçant en faveur de Philippe, donnèrent le signal d'une guerre longue et sanglante.

Les rois d'Angleterre se trouvaient avoir des intérêts contradictoires en tant que ducs de Normandie. Ils auraient dû chercher à s'étendre dans leur île, en subjuguant et en fondant avec leurs sujets les populations indépendantes. Mais ils ne se sentirent pas le courage d'abandonner leurs possessions de terre ferme, qui, en même temps qu'elles les faisaient considérer comme étrangers dans leurs États insulaires, les réduisaient à la condition d'hommes liges du roi de France. De leur côté, les souverains

de ce royaume avaient pour tâche indiquée d'étendre leur territoire jusqu'à ses limites naturelles, et de déposséder ces vassaux puissants, auxquels ils enlevèrent en effet la Bretagne, le Poitou, l'Anjou, la Touraine, le Maine, et jusqu'à la Normandie, leur fief originaire. Il ne restait plus aux Anglais que la Guyenne; et tous leurs efforts tendaient à la conserver, comme ceux des Français à les en expulser. Déjà Philippe le Bel l'avait envahie, pendant qu'Édouard Ier était occupé à éteindre en Écosse les insurrections renaissantes; mais il s'était vu contraint de la restituer; et bien qu'il eût donné à ce prince la main de sa sœur, et celle de sa fille Isabelle à Édouard II, ce furent précisément ces mariages qui allumèrent l'incendie.

A cet Édouard Ier, considéré comme le fondateur de la liberté
1307-1327. anglaise, succéda son fils Édouard II. Ce prince, à la fleur de l'âge, mais sans autre énergie que celle de l'obstination, demanda au pape la permission de se frotter avec une huile merveilleuse qui donnait du courage; ce qui ne l'empêcha pas de se laisser mener par des mignons et des favoris (1). De ce nombre était le Gascon Pierre Gaveston, qu'il créa comte de Cornouailles, et combla de richesses et de pouvoir. Il le laissa à la tête de son royaume pendant qu'il allait épouser Isabelle de France; puis, à son retour, il lui donna tous les présents qu'il avait reçus de son beau-père. La reine s'en formalisa, et il en fut de même des seigneurs anglais, qui, guidés par Thomas de Lancastre, exigèrent l'éloignement de l'insolent étranger, dans des termes

(1) Voici le serment qu'il prêta lors de son couronnement :

« Sire, voulez-vous octroyer, observer, confirmer par votre serment, au peuple d'Angleterre, les lois et coutumes qu'il tient des anciens rois d'Angleterre, vos prédécesseurs, justes et dévots envers Dieu; et spécialement les lois, coutumes et franchises accordées au clergé et au peuple par le glorieux roi saint Édouard, votre prédécesseur? — Je les octroie, et promets de les maintenir.

« Sire, voulez-vous maintenir à Dieu, à la sainte Église, au clergé et au peuple, paix et harmonie en Dieu, selon votre pouvoir? — Je la maintiendrai.

« Sire, voulez-vous faire en sorte qu'il soit observé dans tous vos jugements égale et droite justice et discrétion en miséricorde et charité, selon votre pouvoir? — Je ferai en sorte qu'elle soit observée.

« Sire, consentez-vous que les lois et droites coutumes que les communes de votre royaume auront choisies, soient maintenues et observées? Les défendrez-vous, et leur prêterez-vous force, à l'honneur de Dieu, selon votre pouvoir? — J'y consens et je le promets. » RYMER, III, 63.

qui, tout en dénigrant le protégé, mettaient en évidence les vices du protecteur. Le roi jura de faire droit à leurs griefs; mais ensuite il se fit absoudre de son serment par le pape, et rappela son favori. Les seigneurs reprirent alors les armes, et contraignirent le roi à laisser réformer sa maison par sept prélats, huit comtes et six barons *ordonnateurs*. Cette commission établit de sages règlements, et elle décida en même temps qu'à l'avenir les hauts emplois de judicature, de finances, de guerre, seraient conférés en parlement par les barons, qui se réuniraient une fois par mois, et partageraient avec le roi le droit de guerre et de paix.

Le royaume se trouva ainsi converti en aristocratie; mais le roi abrogea ces conventions, et rappela encore son favori. Les confédérés se levèrent alors en masse, et mirent à mort Gaveston comme traître envers la patrie. Édouard prit les armes; mais 1302.
ce fut tout au plus si, par la médiation du légat, il put obtenir qu'ils lui fissent des excuses, dont il se déclara satisfait.

Bientôt le comte de Lancastre prétendit remettre en vigueur l'ordonnance de 1311; mais le roi, circonvenu par Hugues Spencer, son nouveau favori, attaqua ce seigneur menaçant, et, l'ayant fait prisonnier, l'envoya à la mort avec plusieurs de ses complices. Leurs biens sont donnés à Spencer, qui acquiert une grande puissance, et devient odieux en proportion; Isabelle se met elle-même à la tête d'une faction pour le renverser: elle passe sur le continent, et, prenant en Flandre trois mille hommes à sa solde, revient débarquer dans l'île; elle marche sur Londres, en répandant le bruit que son intention est de délivrer le roi de ses favoris. Les Spencer sont mutilés d'une manière obscène, et livrés à la mort; le roi lui-même s'entend signifier cette sentence: *Moi, Guillaume Troussel, procureur du parlement et de la nation anglaise, je vous déclare, en leur nom et de leur autorité, que je révoque et rétracte l'hommage que je vous fis. Je vous prive, à partir de ce moment, de la puissance royale, et proteste que je ne vous obéirai plus comme à mon roi.* Puis le grand maréchal brise la baguette, et dispense les officiers royaux de leur service.

Édouard fut mis en prison; mais s'il s'était fait mépriser sur le trône par ses débauches et sa lâcheté, il excita la compassion quand on le vit ainsi maltraité par sa femme, qui se déshonorait avec Mortimer. Isabelle prévint les effets de ce retour d'intérêt,

en lui faisant enfoncer un fer rouge dans les entrailles; et pendant trois ans elle régna avec son amant. Lorsque Édouard III, qui avait été proclamé l'héritier du trône, eut atteint sa dix-huitième année, il songea à se soustraire à ce joug honteux, et à venger son père. S'étant donc concerté avec les mécontents, il fit
1330. arrêter Mortimer, qui, accusé devant le parlement, fut condamné à être traîné attaché à la queue d'un cheval. Il fut exécuté, nonobstant les indécentes supplications de la reine, qui n'échappa elle-même à un jugement que par l'intervention du pape Jean XXII, et se vit renfermée dans le château de Risings, où elle vécut encore vingt-sept années.

Édouard III, sommé de venir rendre hommage à Philippe VI pour la Guyenne et pour les comtés de Ponthieu et de Montreuil, refusa d'abord d'obtempérer à la citation; puis il se présenta armé de pied en cap, la couronne en tête, avec une magnificence extraordinaire, quand le cérémonial exigeait qu'il prêtât le serment tête nue, sans gants, sans épée et sans éperons : on eut toutes les peines du monde à les lui faire déposer, et ce fut à ses yeux une telle humiliation, qu'il en conçut contre Philippe une haine mortelle.

Tout le monde aurait cru, à cette époque, que l'Angleterre était aussi abaissée que la France était puissante. Princes et rois faisaient leur cour à Philippe VI; de toutes parts on accourait à Paris, *le séjour le plus chevaleresque de l'univers*, et l'on vit une fois jusqu'à quatre rois joutant devant le château de Vincennes.

Mais les deux royaumes de France et d'Angleterre, dont l'origine avait été la même, avaient marché d'un pas bien différent. Les conquérants normands étaient de beaucoup supérieurs pour l'intelligence aux Anglo-Saxons qu'ils avaient vaincus, et il n'en avait pas été de même des Francs à l'égard des Gaulois. L'aristocratie normande, issue d'une source commune, éprouvait les mêmes besoins, réclamait les mêmes priviléges, et elle les obtint par la grande charte. L'aristocratie française, au contraire, composée de races diverses, mue par des intérêts différents, était divisée par des inimitiés intestines, suivait des partis différents, et se contentait d'obtenir de l'argent. Les évêques d'Angleterre se réunirent aux barons, et firent cause commune avec eux, tandis qu'en France ils devinrent leurs adversaires en prenant parti pour les communes. L'aristocratie anglaise, se ménageant dans

les batailles, poussait en avant les vilains ses vassaux, tandis que l'autre, s'abandonnant à sa fougue, se battait en personne et se faisait hacher à Bouvines, à Crécy, à Azincourt. En France, l'aristocratie eut à lutter contre les marchands insurgés; en Angleterre, elle se livra elle-même au négoce, et se fit du comptoir un nouveau moyen de grandeur.

Il en résulta que la France devint une monarchie absolue, au point de rendre une révolution inévitable, comme unique remède au mal. En Angleterre, au contraire, les nobles et les communes ne cessèrent de faire contre-poids au roi, qui se trouva dans l'impossibilité d'abuser du pouvoir.

A l'époque que nous décrivons, l'Angleterre se renforça d'un nouvel élément, en s'adonnant au commerce. Les négociants italiens traversaient la France, pour porter dans le Nord les marchandises de l'Orient; mais quand Philippe le Bel se fut mis à persécuter les Lombards, à faire banqueroute, à falsifier les monnaies, à augmenter les taxes, ils préférèrent la voie de la Flandre, de l'Allemagne ou de l'Océan. Ils se trouvèrent alors en relation directe avec l'Angleterre, dont les rois, comprenant combien il était important de favoriser les négociants étrangers, leur accordèrent un juge à Londres pour leur rendre justice sommaire, et le droit d'avoir, dans les causes qui les concernaient, un jury composé moitié d'Anglais, moitié de leurs compatriotes.

L'île, qui n'avait point encore de manufactures, fournissait des laines à la Flandre, qui se trouvait dès lors en rapports intimes avec elle. Quand les Flamands se soulevèrent contre Louis de Nevers, leur comte, et que Philippe VI vint à son secours, ces marchands, suppléant, par leurs fortes armures et par la ruse, au défaut de pratique militaire, pénétrèrent dans le camp du roi 1328.
pour l'enlever; ils allaient se jeter dans sa tente, quand l'alarme fut donnée; seize mille d'entre eux furent tués, et la Flandre tomba de nouveau sous le joug.

Louis de Nevers punit sévèrement les rebelles, dont il envoya plus de cinq cents au supplice; et, pour seconder la France, il fit arrêter tous les Anglais qui se trouvèrent dans les villes de Flandre. Édouard, par représailles, agit de même en Angleterre à l'égard des Flamands; et, par la défense d'exporter les laines, il causa un grand tort à leur commerce, qui était leur vie. Alors beaucoup d'ouvriers flamands, réduits à l'indigence faute de tra-

vail, transportèrent leur patiente industrie en Angleterre, où Édouard cherchait à les attirer par tous les moyens, tandis que le comte Louis s'aliénait de plus en plus le pays par la préférence
Le roi brasseur. qu'il montrait aux Français. Enfin, le brasseur Jacques Arteveld, à la tête des corps de métiers, s'empara du pouvoir, et démontra la nécessité d'une alliance avec l'Angleterre, sans laquelle les Flamands devaient renoncer à l'industrie du tissage. S'il restait quelques scrupules dans les esprits pour en venir à une révolte contre le souverain, Édouard les leva bientôt, en reproduisant ses prétentions au trône de France, et en faisant déclarer la guerre à Philippe par l'empereur d'Allemagne, qui prononça sa déchéance de toute protection de la part de l'Empire.

Edouard, dans cette circonstance, agit comme aurait pu le faire un roi moderne. Il ordonne l'armement de tous les hommes valides de seize à quarante ans, pour la défense des côtes, le long desquelles il fait disposer des signaux. Il assigne une solde aux Gallois, auxquels il fait prendre un vêtement uniforme; il se munit de pièces d'artillerie; enfin il accroît les droits de la couronne, avec le consentement du peuple et des marchands. Ces
1339. mesures prises, il passe sur le continent, où il acquiert des partisans en répandant l'or et l'argent, *comme s'il lui en fût tombé des nues*. Puis on le voit sur la place de Herk, où se tenait habituellement le marché au pain et à la viande, et qu'on avait décorée de tapis et de tentures pour la circonstance, monter sur un étal de boucher recouvert de draperies, et recevoir, la couronne en tête, le serment et l'hommage comme vicaire impérial (1).

Il commença par assiéger Cambrai; mais la lenteur allemande, les ménagements féodaux et les considérations astrologiques lui
1340. nuisirent beaucoup. Il engagea ensuite à l'Écluse, contre les
12 mai. flottes française et génoise, le combat le plus terrible que l'on eût vu sur mer depuis plusieurs siècles. Trente mille Français y périrent, et les Anglais eurent pendant longtemps le passage libre sur le continent. Édouard vint alors assiéger Tournay, berceau de la monarchie française, et il envoya défier personnellement Philippe VI, qui refusa son cartel en le traitant de félon.

Bretagne. La Bretagne armoricaine était restée jusque-là étrangère aux

(1) Ces faits sont racontés par Froissart, avec une prolixité qui plaît cependant, à cause des particularités dont il donne connaissance.



vicissitudes qui agitaient le monde, en conservant ses anciens usages. Les châteaux y avaient subi la transformation féodale, sans toutefois que le vilain eût été complétement soumis à la servitude germanique; la population en était pauvre et grossière, ce qui ne l'empêcha pas de fournir bientôt à la France de vaillants défenseurs et trois grands capitaines, du Guesclin, Clisson et Richemond. Le dernier duc, Jean III, n'ayant laissé pour héritière qu'une nièce, la loi salique fut invoquée là aussi; et les Bretons, redoutant un duc étranger, c'est-à-dire français, se rattachèrent à Jean de Montfort, frère de leur dernier seigneur, qui, pour se soutenir, fit hommage au roi d'Angleterre (1); mais le roi de France marcha contre lui et le fit prisonnier. Jeanne de Flandre, sa femme, le remplaça à la tête des siens, disant : *Ce n'est qu'un homme de moins;* et elle continua de combattre, tant sur terre que sur mer, soutenue par les Anglais, qui trouvaient dans cette province un point de relâche précieux dans leurs démêlés avec la France.

Enfin, Jeanne de Valois, sœur de Philippe VI, parvint, du fond de son couvent, à faire conclure une trêve. Aux termes du traité, Montfort devait être rendu à la liberté; mais Philippe VI le retint en prison : il fit même mettre à mort le vaillant Breton Olivier de Clisson, parce qu'il parlait des Anglais avec éloge; d'autres furent également accusés ou menacés. Philippe ayant réduit les monnaies à un cinquième de leur valeur et mis une gabelle sur le sel, Édouard se prit à dire : *Il règne véritablement par la loi salique;* Philippe répondit à cette épigramme en le traitant de marchand de laine, et tous deux se préparèrent à combattre de nouveau. Mais, sur ces entrefaites, Jean de Montfort mourut. Arteveld, ayant favorisé les gros fabricants au détriment des petits, irrita ces derniers, qui se soulevèrent, et le tuèrent derrière ses barils de bière; d'où il résulta qu'Édouard vit la Flandre et la Bretagne perdues pour lui.

Bien que les Normands fussent détachés de l'Angleterre depuis un siècle, les rois de ce pays les considéraient toujours comme

(1) La guerre de Bretagne offre dans Froissart tout l'intérêt du roman, tant on y trouve d'actions héroïques, de singularité dans les mœurs, dans les caractères, dans les actions.

Voy. MICHELET, *Hist. de France*, V, 1.

leur héritage ; mais eux-mêmes n'oubliaient pas que leurs pères avaient conquis l'Angleterre, et ils ne se proposèrent rien moins que de renouveler l'invasion de Guillaume le Bâtard. Ils soumirent leur projet à Philippe, en lui demandant son fils comme chef de l'expédition, offrant, du reste, de se charger de toutes les dépenses ; déjà même ils avaient arrêté entre eux les domaines que chacun acquerrait pour sa part, et dont ils devaient dépouil-
1346. ler les barons anglais. On ignore pourquoi ce projet n'eut pas de suite ; toujours est-il que le roi d'Angleterre le fit publier partout, ce qui irrita extrêmement la noblesse anglaise. Un même sentiment de haine contre les nouveaux Normands réconcilia les anciens avec les Saxons ; la langue française fut abandonnée dans les actes publics, ce qui contribua à fortifier l'unité nationale ; tous demandèrent la guerre à grands cris, et Édouard la déclara.

Les Anglais trouvèrent la France dégarnie de troupes, attendu qu'une bonne administration avait fait disparaître les guerres privées ; et le pays, dont la culture prospérait, fut ravagé par les bandes mercenaires galloises et irlandaises. Caen, Saint-Lô, Louviers, furent saccagées. Mais Édouard, en avançant dans le pays, se trouva bientôt environné par une nombreuse armée française ; et il se regardait comme perdu, quand on lui indiqua un gué de

Bataille de Crécy. 1346.

la Somme. Philippe l'atteignit à Crécy. Les archers génois, placés au premier rang, demeurèrent inoffensifs, leurs cordes se trouvant mouillées ; et, tandis que les Français s'élançaient avec une ardeur qui tenait de la rage, sans garder aucun ordre, les Anglais tinrent fermes dans une position avantageuse, et, faisant usage pour la première fois de pièces d'artillerie de campagne, mirent en déroute la cavalerie ennemie. Les seigneurs français se comportèrent en héros ; mais, une fois tombés, le poids de leur armure les empêchait de se relever, et ils étaient massacrés par les *cousteliers* de Galles et de Cornouailles. Onze princes, quatre-vingts bannerets, douze cents chevaliers, trente mille soldats, restèrent sur le champ de bataille. Au commencement de la mêlée, on annonça au roi d'Angleterre que son fils Édouard, âgé de seize ans, se trouvait en grand péril ; mais il fit répondre que tant qu'il serait vivant, on ne vînt pas requérir son aide ; que c'était à lui de gagner ses éperons. En effet, depuis ce jour, le jeune Édouard devint terrible aux Français, sous le nom du prince Noir.

Cette bataille, qui signala le triomphe de l'infanterie sur la cavalerie, de la nouvelle tactique sur l'ancienne, des troupes mercenaires sur les armées féodales, eut pour suite la prise des villes maritimes. Calais, où s'abritaient de nombreux corsaires, fut emportée après une résistance opiniâtre, et peuplée d'Anglais qui, pendant deux cent dix ans, conservèrent cette clef de la France.

Mort noire. 1348.

Bien qu'une trêve vînt suspendre les hostilités, le découragement régnait partout, accru encore par les ravages de la terrible peste qui dévasta alors l'Europe, sous le nom de Mort noire. Elle éclata en Égypte et en Syrie avec une telle fureur, qu'il périt au Caire de dix à quinze mille personnes par jour; Gaza en perdit en six semaines vingt-deux mille, avec presque tous les animaux. L'Arabe Kara-Caleb, après avoir comparé les morts aux sables de la mer, en évalue le nombre à une myriade de myriades. Un commerce très-actif avec ces parages porta le fléau en Chypre. Les musulmans, craignant que les esclaves ne profitassent du désordre pour se révolter, songeaient à les mettre à mort, quand soudain la terre trembla, les vaisseaux furent submergés; ceux qui fuyaient la maladie furent engloutis dans des gouffres; puis l'ouragan poussa dans la mer d'innombrables sauterelles, dont les cadavres, repoussés sur la plage, achevèrent d'empoisonner l'air. La Grèce fut longtemps couverte d'un brouillard épais.

La peste passa de là en Italie, où elle trancha des vies précieuses, et où la moisson ainsi que la vendange périrent sur pied, faute de bras pour les faire. Venise perdit cent mille habitants; Florence n'en perdit pas moins. A Pise, il en mourut sept sur dix; à Sienne, quatre-vingt mille en quatre mois; quarante mille à Gênes, soixante mille à Naples; et, dans tout le royaume, cinq cent trente mille. En beaucoup d'endroits, il ne resta qu'un dixième des habitants; il n'en survécut pas un à Trapani. Le fléau gagna ensuite l'Espagne et la France, où, à Paris seulement, il mourait huit cents personnes par jour; puis, l'année suivante, il envahit l'Angleterre, l'Allemagne, la Hollande, précédé par d'horribles tremblements de terre et des pluies torrentielles. On disait qu'un tiers de l'Europe avait été moissonné. Le mal commençait par une fièvre très-violente, que suivaient le délire, la stupeur, l'insensibilité. La langue et le palais devenaient livides, et l'haleine fétide. Un grand nombre de personnes étaient atteintes d'une violente péripneumonie, accompagnée d'hémorragies instantanées, et de

taches noires qui révélaient la gangrène. La plupart succombaient le premier jour. Heureux ceux à qui survenaient des abcès externes ! mais quant à des remèdes humains, on n'en connaissait pas contre ce terrible fléau.

L'Allemagne était en outre désolée par une sentence d'excommunication ; et ceux que le mal atteignait voyaient une damnation certaine succéder à une mort affreuse. Le pape accorda des indulgences à ceux qui se voueraient au soin des malades ; mais la dévotion tomba dans des excès auxquels se mêlèrent des actes de folie et de libertinage. Des troupes de flagellants couraient les villes et les campagnes, se fustigeant jusqu'au sang, chantant des psaumes et des litanies. Le vertige commença en Allemagne ; et deux cents de ces fanatiques, étant venus de Suède à Spire, se rangèrent en cercle autour de l'église, et, vêtus seulement de hauts-de-chausses, se promenèrent l'un à la suite de l'autre, les bras en croix, pour recevoir du voisin la discipline, qu'il lui rendait à son tour ; le tout avec des actes de foi, des adorations, et des chants en langue allemande. Un d'entre eux se mit ensuite à lire une lettre, qu'il disait apportée par un ange à l'église de Saint-Pierre à Jérusalem. Or, cette lettre annonçait que le Christ était irrité contre le monde pour ses péchés; mais qu'à l'intercession de la Vierge Marie, il voulait bien faire miséricorde aux hommes, à la condition que chacun resterait hors du logis trente-quatre jours, pendant lesquels il se fustigerait.

Les flagellants.

On leur fit bon accueil, et on leur donna de l'argent pour acheter des cierges et des croix. Le jour, ils se flagellaient publiquement du matin au soir, et, la nuit, ils s'abstenaient d'avoir aucune relation avec les femmes, et de dormir sur la plume. En voyage, ils ne s'arrêtaient pas plus d'une nuit dans une paroisse, à l'exception de la nuit du dimanche. Leur vêtement était noir, avec des croix rouges devant et derrière, ainsi que sur le bonnet, et des verges étaient suspendues à leur ceinture. Beaucoup de gens se joignaient à eux sur la route, en jurant d'obéir aux chefs pendant trente-quatre jours. Ils devaient avoir au moins quatre deniers à dépenser par jour, avoir reçu l'absolution et communié, s'être réconciliés avec leurs ennemis, et avoir obtenu le consentement de leurs femmes.

Les flagellants passèrent ensuite dans les Pays-Bas, en France, en Italie; mais il n'était pas possible d'éviter les désordres dans une pareille foule, surtout quand les femmes eurent voulu s'y

mêler. La superstition s'alliant au fanatisme, ils chassaient les démons, et, se confessant les uns aux autres, ils se donnaient l'absolution. En conséquence, le pape les condamna, et ordonna aux dominicains d'informer contre eux. Le roi Philippe leur défendit d'entrer en France, sous peine de mort (1).

Pendant que la dévotion tombait de ce côté dans l'excès, de l'autre on se livrait à la débauche, dans la pensée de jouir d'une vie près d'échapper; ou bien, s'abandonnant à un égoïsme déplorable, comme les amis de Boccace, on s'étourdissait sur les désastres publics, pour ne rechercher que des distractions fugitives.

L'opinion se préoccupa une seconde fois de l'idée que les juifs empoisonnaient les puits; et on en égorgea par centaines, malgré les efforts de Clément VI pour refréner cette fureur. Il est certain que ce fléau épouvantable retarda l'Europe dans ses progrès vers la liberté et la civilisation.

Le règne de Philippe fut affligé par ces désastres; il put du 1338.
moins arrondir le royaume, en y ajoutant de nouvelles acquisitions, notamment le Dauphiné; mais, soupçonneux envers le savoir et prodigue au milieu de si grandes nécessités, il ne se concilia pas l'amour de ses sujets.

Jean II, son fils, monta sur le trône au moment où le pays Jean le Bon. 1350.
était menacé par les Anglais, et troublé au dedans par Charles II, roi de Navarre, dit le Mauvais, qui affichait des prétentions à la couronne du côté des femmes. Jean, mal à propos surnommé le Bon, commença par faire mettre à mort Rodolphe ou Raoul de Brienne, comte d'Eu et de Guines, connétable de France, soupçonné d'intelligences avec le roi d'Angleterre. Cette procédure secrète lui aliéna les esprits, indignés de voir le roi diriger la même accusation contre tous ceux dont il voulait se débarrasser. Pressé par le besoin d'argent, il coupait l'arbre pour en avoir le fruit. Faire banqueroute, battre de la fausse monnaie, en élever et en diminuer la valeur jusqu'à seize fois dans une année, confisquer les biens des Lombards, tout cela lui paraissait des expédients admirables; ce n'était pas du reste pour accumuler des trésors, mais pour rassasier les nobles et les favoris. Il avait
été établi sous son père une loi fondamentale extrêmement im- 1338.

(1) L'exemple n'était pas nouveau, et ne s'arrête pas là.

Voyez CORIO; MURATORI, *Ant. it. m. ævi*, 1, IV; Chron. Patav., ad an. 1399; — RINUCCINI, *Ricordi storici*, juillet et août 1399; — VARCHI.

portante, décrétant qu'il ne serait mis aucun impôt sans le consentement des états généraux. Jean le Bon, ayant convoqué à cet
1355. effet les états de la langue d'*oil*, en obtint une levée de trente mille hommes d'armes, c'est-à-dire, de quatre-vingt-dix mille combattants, à l'entretien desquels furent affectés une gabelle sur le sel, et huit deniers par livre sur toutes les ventes. En retour, il renonça à plusieurs genres d'exactions, en promettant plus encore; ce qui amena les députés à lui accorder, en outre, une capitation générale (1).

La perfidie de Jean poussa la Normandie à la révolte; et le prince Noir, qui en ce moment poussait ses excursions au cœur du royaume, se hâta d'accourir de ce côté. Mais il se trouva dans une position si critique près de Poitiers, que, si le roi se fût con-
Bataille de Poitiers. 1356. tenté de le cerner, il aurait été réduit à capituler. Or Jean se trouvait à la tête d'une armée quadruple de la sienne; il avait avec lui ses quatre fils, son frère, et les plus illustres barons du royaume. Les seigneurs français brûlaient de combattre au premier rang et de faire preuve de vaillance, dût-il leur en coûter la vie; car le roi avait institué l'ordre de la *Noble Maison*, dont les membres s'engageaient à ne céder jamais à l'ennemi plus de quatre ar-
19 septembre. pents de terrain, et à se faire tuer plutôt que de fuir. La victoire paraissait donc certaine; cependant six mille des plus vaillants Français tombèrent dans le combat, et le roi lui-même fut obligé de se rendre avec son fils Philippe; dix-sept comtes et plus de huit cents barons et chevaliers restèrent prisonniers.

Si dans cette guerre le peuple était foulé aux pieds, les seigneurs se voyaient traités avec une courtoisie toute chevaleresque; ce n'étaient que fêtes, que banquets et que chasses, dont l'ennemi faisait les honneurs. Les prisonniers faits à Poitiers furent renvoyés, sur leur parole qu'ils reviendraient à Noël avec les grosses rançons promises. Le prince Noir traita en roi ce Jean à qui jusqu'alors il avait refusé ce titre; il voulut même le servir à table, disant qu'*il n'estoit encore mie si suffisant qu'il lui appartinst de lui seoir à la table d'un si hault prince et de si vaillant homme* (2). Il fut reçu comme en triomphe à Londres, où on

(1) Chaque lance coûtait 30 sous par jour, c'est-à-dire, 6 francs 60 centimes.

(2) « Quand ce vint au soir, le prince de Galles donna à souper au roy de « France et à monseigneur Philippe, son fils, à monseigneur Jacques de Bour-

lui assigna pour prison le château et le parc de Windsor, avec la faculté d'y recevoir tous ceux qu'il voudrait (1).

« bon, et à la plus grande partie des comtes et des barons de France, qui pri-« sonniers estoient. Et assit le prince le roy de France et son fils monseigneur « Philippe, monseigneur Jacques de Bourbon, monseigneur Jean d'Artois, le « comte de Tancarville, etc., à une table moult haute et bien couverte ; et tous « les autres barons et chevaliers aux autres tables. Et servoit toujours le prince « au devant de la table du roy, et par toutes les autres tables, si humblement « comme il pouvoit. Ni oncque ne se voulut seoir à table du roy, pour prieres « que le roy lui sçust faire; ains disoit toujours qu'il n'estoit encore mie si suf-« fisant qu'il appartenist de lui seoir à la table d'un si haut prince et de si vail-« lant homme que le corps de lui estoit, et que montré avoit la journée....

« Et toujours s'agenouilloit par devant le roy, et disoit bien : *Cher sire, ne « veuillez mie faire simple chere pour tant si Dieu n'a voulu consentir « huy votre vouloir; car certainement monseigneur mon pere vous fera « tout l'honneur et amitié qu'il pourra, et s'accordera à vous si raisonna-« blement, que vous demeurerez bons amis ensemble à toujours. Et m'est « avis que vous avez grand' raison de vous rejouir, combien que la besogne « ne soit tournée à votre gré ; car vous avez aujourd'huy conquis le haut « nom de prouesse, et avez passé tous les mieux faisant, de vostre costé. Je « ne die mie, cher sire, sachez, pour vous railler; car tous ceux de nostre « partie, et qui ont vu les uns et les autres, se sont pour pleine science à « ce accordés, vous en donnent le prix et le chapelet, si vous le voulez « porter.*

« A ce point commença chacun à murmurer ; et diserent entr'eux, François « et Anglois, que noblement et à poinct le prince avoit parlé. Si le prisoient du-« rement, et disoient communement que lui avoient et aurient encore gentil « seigneur, s'il pouvoit longuement durer et vivre, et en telle fortune perse-« verer. » FROISSART.

(1) « Le duc de Galles et les autres barons d'Angleterre ayant conduit le roi de France, son fils, et les autres barons pris en la bataille, dans l'île d'Angleterre, firent savoir leur arrivée au roi Édouard. Le roi fit aussitôt se réunir à Londres les barons, les chevaliers d'armes et les grands bourgeois de toute l'île, voulant faire fête singulière en l'honneur du roi de France, pour sa venue; il fit en sorte que les chevaliers se vêtissent uniformément, ainsi que les écuyers et les bourgeois. Chacun d'eux, pour plaire au roi, s'efforça donc de se montrer honorablement et avec élégance; et il leur fut ordonné à tous d'aller au-devant du roi de France et de lui témoigner beaucoup de respect, en lui faisant honneur et compagnie. Le roi Édouard en personne, vêtu de la même manière que plusieurs de ses plus hauts barons, ayant commandé une grande chasse dans une forêt sur le chemin en avant de Londres, envoya toute la susdite chevalerie au-devant du roi de France. Quand celui-ci s'approcha, le roi d'Angleterre, sortant de la forêt en travers de la route, aborda le roi de France, et, abaissant son capuce, il lui dit en le saluant, après s'être incliné avec respect : *Beau cher cousin, soyez le bien venu dans l'île d'Angleterre.* Le roi lui ré-

La France, dans l'épouvante, voyait déjà Paris au pouvoir de l'ennemi; et bien que le dauphin Charles réparât, dans le poste de lieutenant général du royaume, ce qu'il y avait eu de faible et de déloyal dans sa conduite antérieure, au point de mériter le surnom de Sage, des troubles et des révoltes au dedans empiraient la situation du pays. Les états de Languedoc se montrèrent dociles, en fournissant des troupes, en ordonnant que, durant la captivité du roi, les hommes et les femmes ne porteraient ni or, ni argent, ni perles, ni fourrures de prix, non plus que des capuces découpés ou tout autre ornement, et en défendant à tout ménestrel ou jongleur d'exercer son art.

Les états généraux étaient devenus puissants depuis qu'ils votaient l'impôt et nommaient des commissaires pour sa perception; et, une fois que la haute aristocratie eut été moissonnée sur le champ de bataille, les gens de la campagne formèrent des bandes, et se firent un roi qu'ils appelèrent *Jacques Bonhomme*, du nom que les seigneurs donnaient par dérision aux paysans. Les députés du peuple, se déclarant hautement mécontents du roi, et plus encore du Dauphin, à cause du mauvais emploi des finances, exclurent de l'assemblée les envoyés du lieutenant, comme entravant les délibérations; ils proposèrent en outre d'é-

pondit, en rabattant son capuce, qu'il était le bien rencontré. Ensuite le roi d'Angleterre l'invita à la chasse; et lui le remercia, disant que ce n'était pas le moment. Le roi reprit alors : *Vous pouvez prendre votre amusement dans toute l'île, soit à la chasse, soit à la pêche.* Le roi de France lui rendit grâce; et le roi Édouard ayant dit, *Adieu, beau cousin*, rentra dans la forêt pour continuer sa chasse. Le roi de France, suivi de toute la compagnie des Anglais, fut conduit avec grande fête dans la ville de Londres, monté sur le plus grand destrier de l'île, de race espagnole, royalement enharnaché, et tenu en bride et à la selle par les barons. Il fut mené ainsi, avec des démonstrations de grand honneur, par toutes les bonnes rues de la ville, disposées et ornées pour cette cérémonie royale, afin que tous les Anglais petits et grands, femmes et enfants, pussent le voir. On le conduisit ensuite avec cette solennité hors de la ville, à l'habitation royale. Le dîner y était préparé sur une table magnifiquement garnie en or, en argenterie et autres objets précieux, et couverte de mets délicats. Il y fut reçu et servi royalement. Tous les autres barons, ainsi que le fils du roi, qui étaient prisonniers, furent honorés selon leur rang dans cette même journée, qui fut le 24 mai de ladite année. Cette allégresse singulière et cette grande fête fit ajouter foi plus entière à la conclusion définitive de la paix; mais ceux qui voudront observer la vérité du fait reconnaîtront dans cette démonstration un accroissement de misère pour l'un des rois, et un étalage de splendeur de la part de l'autre. » MATTHIEU VILLANI, VII, 66.

loigner de lui plusieurs personnes considérées comme la cause de tout le mal, et de mettre en liberté le roi de Navarre. Ils allèrent même si loin, que le Dauphin crut devoir dissoudre l'assemblée. Mais le prévôt des marchands, Étienne Marcel, démagogue rusé, en faisant fermer tous les ateliers, ou en contraignant les ouvriers à s'armer, obligea le Dauphin à rappeler les états, qui déposèrent les ministres odieux au peuple, en choisirent d'autres pour diriger les affaires du gouvernement, changèrent les fonctionnaires, et prirent les mesures nécessaires au bien du pays.

Le roi Jean, à qui les honneurs dont il se voyait l'objet faisaient oublier qu'il était prisonnier, cassa ces actes; mais les troubles s'en accrurent, au point qu'on eut recours aux armes. La noblesse et le clergé se retirèrent des états généraux; les démocrates s'appuyèrent sur Charles de Navarre, ennemi perpétuel des Valois, qui, sorti de prison, alla proclamant ses mérites, l'injustice des hommes, la loyauté de ses amis, et demanda la mise en liberté d'une tourbe d'assassins, d'empoisonneurs, de faussaires et autres misérables, avec l'aide desquels il méditait de se faire roi de France. Le Dauphin fut obligé de consentir à toutes ses exigences. Les démocrates prirent pour signe de ralliement le capuce rouge et bleu, avec cette devise : *A bonne fin*, et leur nombre s'accrut de jour en jour avec leur audace. Marcel s'avança un jour jusqu'auprès du Dauphin, et lui dit: *Messire, ne vous étonnez pas de ce que vous allez voir;* et s'adressant à ceux qui le suivaient: *Allons, exécutez ce que vous êtes venus faire.* Et ils égorgèrent deux ministres qui avaient rendu justice. Le Dauphin effrayé se jeta à ses pieds, et Marcel lui sauva la vie en le couvrant de son capuce rouge et bleu.

Le Dauphin se prêta pour le moment à tout ce qu'ils voulaient; mais à peine eut-il atteint sa vingtième année, qu'il se fit déclarer régent, en feignant d'entrer dans les vues de la faction dominante. Il convoqua les états généraux à Compiègne, où se rendirent en plus grand nombre les députés de la noblesse et du clergé, attendu qu'ils s'y trouvaient plus en sûreté. Tout ce qui avait été fait à Paris est frappé d'improbation, et le Dauphin refusa de traiter avec cette ville, si les chefs du parti adverse ne lui étaient livrés.

Marcel avait pour but de substituer à l'aristocratie féodale les magistratures bourgeoises; mais il n'avait égard qu'aux habitants

des villes, sans s'occuper des gens de la campagne et de la petite noblesse, ce qui pour beaucoup était une cause de mécontentement; aussi dut-il lui-même faire nommer Charles le Mauvais commandant de la milice bourgeoise. Le Dauphin, renforcé par les nobles, qui détestaient le parti démagogue, marche sur Paris. Charles entre en pourparlers, ce qui lui fait perdre la confiance du vulgaire, qui n'admet pas la modération; et il est destitué. Marcel ourdit une trame pour lui livrer Paris, d'autres s'y opposent; une mêlée s'engage, et Marcel est tué. Alors les factieux sont massacrés dans la première fureur, ou poursuivis criminellement, et le Dauphin rentre en maître dans Paris. Malheur à la France, si le roi Édouard n'eût alors été retenu en Angleterre par des embarras intérieurs!

Sur ces entrefaites, les bandes mercenaires, qui avaient été licenciées, dévastaient le pays; et le gouvernement, tiraillé entre le roi, les états et la municipalité de Paris, était impuissant à les réprimer. On ne saurait dire l'effroi qu'inspiraient ces hommes d'armes qui, bien différents des anciens chevaliers, semblaient avoir pris à tâche d'opprimer le faible. On n'osait pas même sonner les cloches dans Paris, de peur que le bruit n'empêchât d'entendre l'approche de l'ennemi. C'était pis encore au dehors; les paysans riverains de la Loire passaient la nuit dans des îles ou dans des bateaux, et ceux de Picardie, dans des grottes souterraines, où ils s'enfermaient avec leur bétail, et où les femmes, les enfants demeuraient des semaines, des mois entiers.

La Jacquerie. Le nord de la France était agité par la ligue des vilains, dite la *Jacquerie* (1). Une fois le trône brisé, le trône qui jusqu'alors avait été le refuge du menu peuple, celui-ci demeurait exposé aux avanies des gentilshommes, qui voulaient s'indemniser à ses dépens

(1) « Car aucunes gens des villes champestres, sans chef s'assemblerent, et ne furent mie cent hommes les premiers, et dirent que tous les nobles du royaume de France, chevaliers et èscuyers, trahissoient le royaume, et que ce seroit grand bien qui tous les destruiroit. Et chacun d'eux dit : *Il dit voir, il dit voir ! Honni soit celui par qui il demeurera que tous les gentilshommes ne soient détruits !* Lors se assemblerent, et s'en allerent sans autre conseil et sans nulles armures, fors que des bastons ferrés et des cousteaux. » FROISSART, II, p. 2, c. 65.

Voyez NAUDET, *Conspiration d'Étienne Marcel*, etc.

de ce qu'ils étaient obligés de payer. *Jacques Bonhomme est un animal patient*, disaient les seigneurs et les hommes d'armes; et ils le rançonnaient, le pillaient, le torturaient, pour lui soutirer de l'argent; puis ils le tuaient, pour ne pas être étourdis de ses plaintes. Mais cet animal patient devint enragé, et se prit à mordre. Ce ne fut pas chez les paysans, comme chez les bourgeois de Paris, l'effet d'un désir d'émancipation politique, mais d'une soif de vengeance contre une caste tyrannique, d'une volonté unanime d'exterminer ceux qui les avaient accablés de souffrances. Ils mettent le feu aux châteaux, massacrent les nobles, outragent leurs femmes et leurs filles, se revêtent grotesquement de leurs habits et de leurs titres; ils font rôtir un seigneur, qu'ils donnent à manger à sa femme et à ses filles. On leur demande pourquoi ils insultent aux lois divines et humaines : *Nous n'en savons rien*, répondent-ils; *nous faisons ce que nous avons vu faire aux autres;* ajoutant qu'ils veulent exterminer de la surface de la terre toute l'engeance des nobles et des chevaliers, pour en détruire à jamais le germe (1). C'était donc la lutte suprême des derniers chevaliers, qui, vainement héroïques, succombaient sous les masses populaires. Mais d'autres, se réunissant de toutes parts et de toute nation autour de Charles le Mauvais, mettent en déroute cette tourbe indisciplinée, tuent Charlot, leur chef, et étouffent sous la hache des bourreaux la voix menaçante du peuple. Charles, ayant ensuite dévasté les provinces du nord, passe du côté des Anglais.

La nation épuisée se rallia au Dauphin, qui rétablit quelque forme de gouvernement. Cependant le roi Jean, désireux d'obtenir sa délivrancce, promit tout ce que voulut Édouard; mais ses concessions exorbitantes furent rejetées par les états généraux, qui auraient mieux aimé la guerre que de les ratifier (2). En conséquence, Édouard, ayant réuni cent mille hommes de tous pays à Calais (3), ravage le nord et attaque Reims, où il prétendait se

(1) FROISSART, III, 297.

(2) « Que mieux valoit que le roi Jehan demeurast encore en Angleterre. » FROISSART.

(3) « Vous devez savoir que les seigneurs d'Angleterre et les riches hommes menoient sur leurs chars tente, pavillons, moulins, fours pour cuire, et forges pour forger fers de chevaux et toutes autres choses necessaires; et pour tout ce estoffer, ils menoient bien huit mille chars tout attelés, chacun de quattre

Ce fut là le commencement d'une vie d'aventures. Comme les autres preux, il tourne d'abord ses regards vers l'Orient; mais il combat ensuite sur le sol de la patrie, et le cri de *Notre-Dame Guesclin!* devient la terreur des envahisseurs de la France. Une fois il pénètre dans un château fort, travesti en vigneron, et en prépare l'entrée à ses hommes d'armes. Une autre fois il monte avec trois compagnons sur le pont du château de Fougeray, chacun d'eux portant sur son dos un paquet de branchages, comme des bûcherons qui revenaient du bois. Jetant alors leurs fascines de manière à empêcher le pont de se relever, ils tirent leurs armes, et combattent jusqu'à ce que l'armée arrive. La place est prise, et les vainqueurs s'assoient en riant à la table servie pour d'autres.

Les armées se composaient alors d'hommes d'armes appartenant aux possessions de la couronne, et dont les grands vassaux étaient tenus chacun de fournir un certain nombre au roi, et d'hommes libres qui, faisant de la guerre un métier, vendaient leur épée à qui les payait, pour un temps et à des conditions déterminées. Ils s'engageaient ainsi, soit au roi lui-même, soit à un capitaine qui se chargeait de l'entreprise, moyennant une solde qu'il leur assurait. Quand l'obligation du service féodal était restreinte à un petit nombre de jours, les rois étaient obligés, lorsqu'ils voulaient entreprendre de longues expéditions, d'avoir recours à des troupes mercenaires, autant que le permettaient les bornes étroites de leurs revenus. Une fois la paix faite, ces gens, habitués à guerroyer, ne pouvaient rentrer dans aucune des classes dont se composait la société; ils se trouvaient donc avec elle en état d'hostilité ouverte, infestant les routes, rançonnant les villages, les cités même, sous la conduite de capitaines d'aventures. Or, ces chefs appartenaient quelquefois aux premières familles du royaume.

Du Guesclin adopta donc aussi le métier de chef de bande, et se fit adorer des soldats, qu'il laissa piller et se livrer à tous les excès. Les ennemis eux-mêmes admiraient sa valeur. Édouard voulut le voir, et du Guesclin se présenta devant lui, disant qu'il était tout à ses ordres, pourvu qu'il ne lui commandât rien contre son chef.

E. CHARRIÈRE a publié une longue Chronique de Bertrand du Guesclin, par CUVELIER, trouvère du quatorzième siècle.

Et quel est donc ce chef?

Monseigneur Charles de Blois, à qui appartient de droit le duché de Bretagne.

Messire Bertrand, avant qu'il en soit comme vous le dites, cent mille vies y auront passé.

Tant mieux; les demeurants auront les habits des autres.

On se prit à rire, et le héros breton fut honorablement traité. Au moment où il allait partir, se présente à lui Guillaume Bembré, l'un des plus vaillants parmi les Anglais, qui lui dit : *A la prise de Fougeray, vous avez tué un de mes parents; je veux le venger, et je demande à rompre trois lances avec vous.*

Six même, s'il vous duit, répond du Guesclin. Il revêt son armure, et, avant d'en venir aux mains, il trempe trois morceaux de pain dans un verre de vin, et les mange en l'honneur de la très-sainte Trinité; puis, du premier coup, il étend l'Anglais à ses pieds, s'incline devant le duc, et s'en va.

Il signala le commencement du règne de Charles par la victoire de Cocherel, où il défit les Anglais, qui protégeaient le roi de Navarre; et, en récompense, il fut créé maréchal de Normandie. Mais, à la journée d'Auray, où Charles de Blois et Charles de Montfort combattaient pour le duché de Bretagne, le premier fut tué, et du Guesclin resta prisonnier. Toute la Bretagne se déclara alors pour Montfort, qui la tint comme fief de la France. Du Guesclin fut racheté moyennant cent mille livres (un million).

Charles V, qui se proposait de chasser les Anglais de France, achetait des amis, préparait des armes et de l'argent, envoyait des proclamations et des prédicateurs. Commençant ensuite les hostilités, il s'empara du Ponthieu et du Limousin; le bonheur voulut même que Jean Chandos, le plus grand général de l'ennemi, fût atteint d'un coup mortel. La nation, encouragée par ce début, offrit des subsides sans murmurer. Du Guesclin produisit un plus grand bien encore, en réunissant les bandes d'aventuriers éparses sous le nom de grandes compagnies, et en les menant combattre en Castille (1). Il proposa ainsi un but meilleur à cette activité

(1) Voy. ci-dessus, page 122. Il est curieux de lire, dans la Chronique publiée par Charrière, le discours tenu par du Guesclin aux routiers, pour les décider à le suivre en Espagne :

inquiète, et, assimilant les forces au lieu de les détruire, il transforma les routiers en soldats ; ce qui procura au roi de l'influence dans la politique extérieure, et un ami dans le prince qui régnait en Castille. Du Guesclin, à son retour, fut reçu comme en triomphe ; Charles lui remit l'épée de connétable avec le commandement de toute l'armée, quelque effort qu'il fît pour se soustraire à cet honneur.

La victoire fut alors assurée aux lis. A la nouvelle de la prise de Limoges, le prince de Galles, épuisé de force et de santé, en accusa la trahison de l'évêque. Il reprit la place de vive force, fit massacrer et jeter au feu tous les habitants, et termina, par cet acte de cruauté atroce, une expédition dans le cours de laquelle il avait, en diverses circonstances, montré des sentiments généreux. Il retourna en Angleterre pour se rétablir, et y mourut en 1376 ; son père le suivit l'année d'après au tombeau.

Non-seulement les Français battaient les Anglais sur le continent, mais encore, avec l'aide de la flotte castillane, ils ravageaient leurs côtes ; ce qu'ils continuèrent de faire avec plus de vigueur pendant la minorité de Richard II.

En Avignon irons, où je sais bien aller ;
Et absolucion vous irez impetrer
De trestous vos pechés de tuer et embler,
Et puis ensemble irons no voyage achever.
Nous porrions bien, de vrai, en nous considerer
Que fait avons assez pour nos ames dampner.
Pour moi le dis, seigneurs, je le sais bien au cler,
Je ne fis onques bien dont il me doit peser :
Et si j'ai fait des maux, bien vous poez compter
D'estre mes compagnons, encore de passer
D'avoir fait pis de moi bien vous poez vanter....
Faisons à Dieu honneur, et le diable laissons ;
A la vie visons comment usé l'avons;
Les dames efforcées et arses les maisons ;
Hommes, enfans occis, et tous mis à rançons ;
Comment mangé avons vaches, beufs et moutons,
Comment pillé avons oies, poucins, chapons,
Et béu les bons vins, fait les occisions,
Eglises violées et les religions :
Nous avons fait trop pis que ne font les larrons.
Pour Dieu, avisons-nous, sur les païens alons ;
Je nous ferai tous riches, si mon conseil creons,
Et arons paradis aussi quand nous morrons.

Du Guesclin n'avait accepté l'épée de connétable qu'à la condition que le roi ne croirait à aucun rapport accusateur avant de l'avoir entendu. En effet, l'envie, qui jamais ne manque de s'attacher aux belles actions, dirigea ses traits contre le preux, au point que le roi finit par concevoir des doutes sur sa fidélité. A peine du Guesclin s'en est-il aperçu, qu'il dépose le commandement, et part pour l'Espagne, afin d'y trouver cette estime méritée qu'on lui refuse dans sa patrie. Atteint en route par la maladie, lorsqu'il sent sa fin approcher il prend l'épée de connétable, et, après y avoir fixé quelque temps en silence ses yeux humides : *Tu m'as aidé*, dit-il, *à vaincre les ennemis de mon roi; mais tu m'en as procuré de terribles près de lui.* Puis, se tournant vers le maréchal de Sancerre, il ajouta : *Je te la remets, en protestant que je n'ai point manqué à l'honneur que l'on m'a fait en me la donnant.* Découvrant alors sa tête, il la baisa. Sa dernière recommandation à ceux qui l'entouraient fut de leur dire qu'*en quelque lieu qu'ils fissent la guerre, ils se souvinssent que les ecclésiastiques, les femmes, les enfants, ne sont point des ennemis;* puis il mourut, âgé de soixante-six ans. Charles V 1380. 13 juillet.
fit déposer ses restes auprès de ceux des rois, à Saint-Denis, où il le suivit peu après, empoisonné, dit-on, par Charles le Mauvais. A son lit de mort, il donna à son fils de sages conseils. S'étant fait apporter la couronne d'épines, il la révéra; puis il demanda la couronne royale; et quand on l'eut déposée aux pieds de son lit : *O couronne de France!* s'écria-t-il, *couronne précieuse, et à cette heure si impuissante et abjecte! Précieuse pour le mystère de justice que tu renfermes, mais vile plus que la chose la plus vile, par les angoisses, les tourments, les fatigues, les douleurs de cœur, de corps, d'esprit, les périls de conscience que tu causes à celui qui te porte! Oh! si l'on pouvait les connaître par avance, on te laisserait tomber dans la fange, plutôt que de te placer sur sa tête.*

Au milieu des désordres antérieurs, les édifices étaient tombés, les manufactures avaient cessé, les terres étaient restées en friche, le nombre des mendiants s'était accru. Tout était à restaurer. Il fallait songer à combler les vides de la population, à rétablir l'ordre général (1). Les bourgeois s'unirent au roi pour

(1) Pétrarque, qui revoyait Paris en 1360, en parle en ces termes dans les

repousser les routiers. Les grandes routes redevinrent sûres, les communications plus faciles; et, tandis qu'Édouard avait ruiné ses sujets par ses conquêtes, Charles V, à force de bonne volonté, était parvenu à rendre l'aisance aux siens. Il s'était proposé un but, et il le poursuivit avec constance, choisissant bien ses ministres, ses conseillers, ses capitaines. Il arrêtait les gens dans les rues de Paris, pour s'entretenir avec eux et écouter leurs discours; il disait : *J'aime mieux avoir bonne opinion d'un vaurien, que penser mal d'un homme de bien.* Comme on lui rapportait qu'une personne qui lui avait de grandes obligations ne le ménageait pas dans ses discours, *Cela n'est pas possible*, répondit-il; *quelqu'un à qui nous avons fait tant de bien pourrait-il dire du mal de nous?*

Au milieu de tant de guerres, il put encore laisser dix-sept millions (200 millions) dans le trésor, sans avoir altéré les monnaies. Afin d'abréger les régences, il décréta qu'à l'avenir les rois de France seraient majeurs à quatorze ans.

Charles VI. Or lui-même laissa un pupille; et comme il avait voulu que la regence fût distincte de la tutelle, la première appartint au duc d'Anjou. La reine étant venue à mourir, les ducs de Bourgogne

Lettres familières, liv. XXII, ép. 14; et dans ses *Senil.*, liv. IX, 1: « A la vue de ce royaume dévasté par le fer et par le feu, je ne pouvais me persuader que ce fût le même que j'avais trouvé naguère si riche et si florissant. On ne découvrait à la ronde que solitude, misère, désolation effrayante, universelle. Des terres incultes, des campagnes ravagées, des maisons en ruine, ou plutôt nulles maisons, hormis celles qui étaient ou défendues par des forts, ou renfermées dans l'enceinte des villes. Partout apparaissaient les traces des Anglais, et les cicatrices fraîches encore des blessures qu'ils avaient ouvertes. La rage des hommes et les fureurs d'une guerre prolongée avaient changé l'aspect de ce pays au point que je ne pus retenir mes larmes; car je ne suis pas de ceux à qui leur prédilection pour le sol natal fait haïr ou mépriser les autres contrées. — Je ne vis plus à l'entour de la déplorable ville que ruines, décombres, et vestiges d'incendies. Où est ce Paris qui, bien qu'au-dessous de sa réputation, et grandi par les jactances des siens, fut pourtant une éminente métropole? Où sont les nombreuses troupes d'étudiants? où l'ardeur des études? où les richesses? où la gaieté de ses habitants? Tout concours de voyageurs a cessé; à peine y a-t-il sûreté dans les villes closes. Mais ce qu'il y a de plus honteux et de plus digne de pitié, c'est que le roi Jean lui-même et son fils Charles ne purent arriver sains et saufs à Paris qu'en traitant avec des brigands qui les assaillirent sur la route. O royaume infortuné! La postérité pourra-t-elle jamais croire à un si terrible jeu de la fortune? »

et de Bourbon se disputèrent la tutelle avec tant d'acharnement, que la guerre civile était près d'éclater, lorsque les prières et les remontrances des trois ordres les déterminèrent à remettre le différend à la décision de quatre arbitres. Ceux-ci décidèrent que le roi serait déclaré majeur et couronné, et que le duc d'Anjou gouvernerait en son nom.

A la féodalité abattue s'était donc substitué un autre fléau, celui des princes du sang, ou, comme on les appelait, des sires aux fleurs de lis. Tenus en bride par des rois forts, ils abusaient de leur pouvoir sous des monarques faibles, ou pendant les régences. Le duc d'Anjou, voulant de l'argent pour conquérir le royaume de Naples, s'appropria le trésor royal; il épuisa les provinces, sacrifia les juifs, et imposa dans Paris une taxe sur tous les comestibles. L'exacteur vint demander le payement à une pauvre femme qui revendait un peu de cresson, et le peuple le mit en pièces; dépourvus d'armes, les révoltés coururent à l'arsenal, qu'ils forcèrent; et y ayant trouvé des masses garnies de plomb (maillotins), ils s'en servirent pour tuer les hommes du roi. Le duc, en retour, fit jeter dans la Seine les chefs des maîtrises. Les maillotins.

Après le départ du duc d'Anjou pour l'Italie, le gouvernement passa au duc de Bourgogne Philippe le Hardi, prince qui n'était pas avide d'argent, mais de puissance. Comme il devait hériter de la Flandre par sa femme, il porta la guerre chez les Flamands, qui s'étaient soulevés de nouveau. Les rebelles, réunis en confrérie sous le nom de Capuces Blancs, et sous la conduite de Philippe d'Arteveld, fils du roi brasseur, tuaient quiconque avait les mains moins calleuses qu'eux, et démolissaient les édifices, disant qu'ils ne voulaient faire quartier à personne, sauf au roi, par égard pour sa jeunesse. Un capitaine disait à Arteveld: *Sois cruel et fier, car c'est ainsi qu'il faut être pour conduire les Flamands: il ne faut pas avec eux tenir compte des vies, ni user de plus de pitié qu'avec les hirondelles et les alouettes à la chasse.* En effet, il déploya autant de rigueur que l'aurait pu faire un noble; mais il excita par là des séditions: les artisans flamands furent défaits, et leurs bâtons rompus par les lances des gentilshommes français; Arteveld lui-même fut tué. Le jeune roi, enorgueilli de l'issue de cette bataille, dont on lui attribuait le succès parce qu'il en avait donné le signal, réprima les maillotins par les

supplices, et traita en ennemis Paris et les autres villes, qui, désunies et sans habileté, ne purent résister à une noblesse guerrière.

Le duc de Bourgogne, une fois affermi dans les Pays-Bas par le double mariage de ses fils avec la maison de Bavière, et se voyant un pied sur le sol de l'Empire comme il en avait un en France, voulut faire une tentative contre l'Angleterre, et reporter dans cette île la guerre qu'elle n'avait cessé de faire à la France. Plus de quinze cents bâtiments furent réunis au port de l'Écluse, et l'on y chargea jusqu'à une ville portative de trois mille pas de diamètre, destinée à abriter les troupes débarquées, et à offrir un asile aux mécontents. La noblesse et le roi devaient s'embarquer sur cette flotte, avec cent mille hommes et vingt mille chevaux.

L'Angleterre s'effrayait justement de ces préparatifs ; mais le duc de Berry, soit trahison, soit dépit de ce que le projet avait été conçu par d'autres que par lui, retarda l'embarquement jusqu'à la mauvaise saison, ce qui fit tout échouer. Les munitions se trouvèrent gâtées, les bâtiments furent dispersés, et l'Écluse
1388. même menacée. Enfin, on conclut une trêve de vingt-huit ans, et cette entreprise eut la plus mauvaise issue, comme toutes celles qui furent suggérées par les ducs, oncles du roi, non dans l'intérêt de la France, mais pour leur avantage particulier.

Charles VI prit enfin les rênes du gouvernement; mais, après s'être montré insouciant et dissolu, il ne tarda pas à devenir insensé. Déjà il avait donné des signes de mélancolie et d'aliénation mentale à l'époque de son expédition contre Pierre de Craon, assassin du connétable de Clisson. Il se rendait en Bretagne lorsque, en traversant la forêt du Mans, il en vit sortir une figure étrange qui arrêta son cheval, en lui disant: *Ne chevauche pas plus avant, car tu es trahi.* Depuis lors, il commença à être obsédé partout de visions effrayantes; il assaillait l'épée à la main ceux qui l'entouraient, et se conduisait comme un homme en démence. Il recouvra cependant la raison; mais, à l'occasion d'une fête, s'étant déguisé en satyre avec cinq jeunes seigneurs, liés les uns aux autres, le feu prit aux vêtements d'étoupe de l'un d'eux ; ses compagnons, à l'exception d'un seul, furent brûlés vifs,
1393. et lui-même ne dut son salut qu'au courage de sa belle-sœur Valentine de Milan. L'effroi dont il fut saisi lui causa une rechute, et il ne guérit plus durant les trente années qu'il vécut encore,

entre le délire et l'idiotisme. Seule, Valentine Visconti parvenait à lui rendre par moments quelque lueur de raison. Quelquefois il cherchait à retrouver le calme en visitant les sanctuaires, ou en poursuivant les blasphémateurs et les juifs; d'autres fois, il avait recours aux cabalistes, aux charlatans, aux sorciers; le plus souvent, il se livrait à la débauche: mais son amusement favori était de jouer aux cartes, ce qui devint alors à la mode (1); pour lui, c'était un moyen de bannir la réflexion et de se procurer l'oubli de son infortune.

Alors renaquirent les démêlés sur la régence, que se disputèrent Louis d'Orléans, frère du roi, les ducs de Berry et de Bourgogne, stimulés encore par l'ambition de leurs femmes. Le duc d'Orléans, qui dilapidait les finances et se rendait célèbre par ses galanteries, s'étant vanté d'avoir triomphé de Marguerite de Bourgogne, citée comme un modèle de vertu, fut assassiné par son mari le farouche Jean sans Peur, qui venait de communier avec lui. L'assassin, se voyant en horreur à tous, avoua ouvertement que le diable l'avait tenté. Se rangeant alors du côté des mécontents, il acquit une puissance qui rivalisa avec l'autorité royale, et revint à Paris à la tête de huit cents cavaliers bardés de fer, 1408. pour se justifier. Maître Jean Petit, professeur de théologie à l'université, démontra, à l'aide de douze raisons, d'après le nombre des apôtres, que le duc avait agi avec droiture à l'égard de Dieu, du roi et de la chose publique, soutenant qu'il est licite et même méritoire de tuer un tyran, quel que soit le moyen employé. En vain le chancelier de l'université Gerson et l'archevêque de Paris réfutèrent cette proposition : ils ne purent obtenir que Petit fût condamné par le concile de Constance, tant l'appui du duc de Bourgogne était puissant. Jean sans Peur, déclaré absous, se rendit maître de la famille royale, et s'empara du gouvernement.

Bourguignons et Armagnacs.

Cependant le royaume était agité par les différentes factions de la reine, du duc de Berry, du duc d'Orléans, du roi de Sicile, qui tous se liguèrent contre Jean sans Peur, et se laissèrent guider principalement par le comte Bernard d'Armagnac, qui donna son nom à ce parti. Alors la guerre civile se fit tout à la fois entre des troupes régulières et des milices bourgeoises, entre des chevaliers et des manants, entre les bouchers du Bourguignon

(1) Voy. tome X, page 200.

et les routiers de d'Armagnac. Des deux côtés on avait recours à l'étranger, et c'était à qui commettrait le plus de trahisons et de massacres ; durant ce temps, le roi restait absorbé dans ses idées sombres, ou donnait des fêtes, et laissait le duc de Bourgogne à la tête du gouvernement.

1412. Le Dauphin voulut se soustraire à cette autorité ; mais les bouchers, qui faisaient la principale force des émeutes populaires, assaillirent son palais ainsi que la Bastille, et firent attribuer à leurs chefs ou à des confrères le gouvernement de Paris, de
1413. Saint-Cloud et de Charenton. Cependant le duc d'Orléans étant parvenu à tirer Paris de leurs mains, Jean sans Peur en sortit ; et, comme il ne put soulever la Flandre, il dut courber la tête, et il fut défendu de désigner personne désormais sous les noms de Bourguignons ou d'Armagnacs (1).

La paix était nécessaire pour résister aux Anglais, dont le nouveau roi, Henri V, demandait la restitution de tous les pays cédés par le traité de Bretigny, et ce qui restait dû de la rançon du roi Jean. Comme on ne fit pas droit à ses réclamations, il dé-
1415. barqua en Normandie, à la tête de trente mille hommes : les Français marchèrent contre lui avec des forces plus considérables ; mais ils se trouvèrent engagés à Azincourt dans un terrain fan-
Bataille d'Azincourt. geux, et ils furent vaincus, malgré la supériorité du nombre et un courage digne d'un meilleur sort. Beaucoup de gentilshommes des premières familles furent tués après s'être rendus sous parole, et mille cinq cents demeurèrent prisonniers, parmi lesquels on compta les ducs d'Orléans et de Bourbon ; colonie de noblesse française qui fut transportée en Angleterre.

La France se trouva alors dans une position extrêmement critique, sans chefs et sans argent : heureusement pour elle, la victoire avait coûté cher aux Anglais, qui n'en tirèrent d'autre avantage que de pouvoir se rembarquer sans être inquiétés, et de se faire payer d'énormes rançons. Le duc de Bourgogne, qui, de même que le comte d'Armagnac, n'avait pas pris part à la bataille d'Azincourt, reparaît alors avec vingt mille cavaliers, auxquels se joignent les bouchers. Le roi est réduit à se jeter dans

(1) Voyez dans VOLTAIRE (*Essais*, chap. 79) le beau panégyrique qu'il fait de Jean Juvénal des Ursins, qui seul osa conserver la dignité de la magistrature dans ces temps d'horreur.

les bras de Bernard d'Armagnac, qui, revêtu du titre de connétable, prend en main les finances, le commandement des forteresses, et gouverne avec une sévérité inflexible, exerçant des vengeances à peine excusables par la nécessité de la défense. Le duc de Bourgogne, déçu dans ses espérances, s'allie avec l'Angle- 1418.
terre, en promettant de reconnaître Henri V pour roi de France, et de l'aider à occuper le trône. Il est secondé par la reine Isabelle de Bavière, irritée contre le connétable, qui avait révélé à son mari ses déportements. Jean sans Peur lance une proclamation, dans laquelle il expose l'orgueilleuse tyrannie exercée envers la cour par le comte d'Armagnac, et promet l'abolition des impôts. Beaucoup de villes se déclarent pour lui, et Paris même lui est livré. Le peuple vainqueur y exerce des vengeances sauvages : plus de deux mille Armagnacs sont massacrés dans les prisons, et parmi eux plusieurs personnes de haut rang, sacrifiées soit par animosité personnelle, soit par cupidité; après quoi le duc de Bourgogne fait pendre lui-même le bourreau Capeluche et les autres instruments de cette sanglante terreur.

Cependant Henri V étant entré à Rouen, y fait battre mon- 1419.
naie en son nom, avec le titre de roi de France (1). Le duc de Bourgogne, qui, une fois maître de Paris, ne se souciait plus de lui, se rapprocha du dauphin Charles, le quatrième prince qui portât ce titre; mais le Dauphin, se défiant de sa loyauté, le fit ou le laissa assassiner au pont de Montereau, par Tanneguy du Châtel.

Outre que c'était un forfait odieux, ce fut un déplorable expédient. Philippe le Bon, fils du duc assassiné, *la perle des preux et l'étoile de la chevalerie*, se leva pour venger sa mort. Le roi, la reine, Paris, se déclarèrent en sa faveur; et une paix honteuse conclue avec l'Angleterre donna à Henri V la main de la belle Catherine, fille du roi, avec l'expectative du trône de France, à l'exclusion du Dauphin.

L'horreur du joug étranger rallia les Français au prince déshé- 1420.
rité, qui conclut une ligue avec l'Écosse, effrayée de l'agrandis-

(1) Le titre de roi de France acquérait un surcroît d'importance, par le privilége qu'il conférait de guérir les scrofuleux en les touchant. Or, on discuta sérieusement le point de savoir si ce privilége appartenait au roi de France ou à celui d'Angleterre, et des volumes furent écrits sur ce sujet. Peut-être dira-t-on qu'il suffisait d'avoir recours à l'expérience; mais, là encore, des témoins oculaires attestaient des guérisons opérées par l'un et par l'autre.

1421. sement de ses voisins, et vainquit les Anglais à Baugé. Henri V revint alors sur le continent avec vingt-huit mille hommes; il punit ses adversaires avec cruauté, et déploya dans Paris une
1422. pompe insultante; mais la mort le frappa à l'âge de trente-quatre ans, et Charles VI le suivit de près au tombeau: prince malheureux, qui ne mérita guère que la pitié, et qui, outre ses souffrances
Charles VII. physiques, eut encore à déplorer la perte de cinq fils. Charles VII, le seul qui lui eût survécu, fut salué roi sans autre cérémonial que de déployer une bannière aux armes de France; il se fit couronner à Poitiers, tandis que le prince anglais Henri VI était proclamé à Paris. Charles VII, qui représentait la légitimité et l'indépendance, devint populaire pour ses qualités aimables et pour sa bravoure; mais la fortune lui fut contraire dans les combats, et il se vit enlever successivement tout le pays situé au nord de la Loire. Les Anglais l'appelaient par dérision le *roi de Bourges*, et s'apprêtaient, de concert avec le duc de Bourgogne, à lui porter le dernier coup. Mais sur ces entrefaites le duc de Glocester, frère de Henri V, débarqua en France pour occuper la Hollande, la Zélande et la Westfrise, que lui avait apportées en dot Jacqueline, fille du comte de Hainaut. Philippe le Bon, qui prétendait y avoir des droits, se mit en marche pour les faire valoir contre lui, et réduisit Jacqueline à le reconnaître pour héritier, au cas où elle n'aurait point d'enfants. Cet allié puissant se trouva ainsi détaché de l'Angleterre.

Soit qu'il cherchât à s'étourdir lui-même, ou qu'il voulût tromper les autres, Charles VII passait joyeusement le temps dans le plaisir et dans les fêtes; si bien que, selon la parole d'un loyal chevalier, *il était impossible de perdre plus gaiement un royaume.* Mais beaucoup de Français s'indignaient du joug étranger, et songeaient à en affranchir le pays. De ce nombre étaient Dunois, qui se vantait d'avoir tué de sa main mille Bourguignons; et la Hire, vaillant par devoir, sans ambition ni jalousie, qui adressait à Dieu cette prière: *Mon Dieu, faites pour moi ce que vous voudriez que je fisse pour vous si j'étais Dieu, et vous la Hire.* Ces valeureux champions et d'autres encore procurèrent quelques avantages aux armes françaises; mais la soldatesque féodale et les orgueilleux chevaliers dédaignaient le peuple et les milices bourgeoises, dont ils ne connaissaient pas ou dont ils enviaient la force; tandis que c'était avec des soldats tirés des rangs populaires que les Anglais

s'avançaient de victoire en victoire, et qu'ils vinrent assiéger Orléans, après s'être réconciliés avec le duc de Bourgogne.

Charles perdait tout espoir et songeait à se retirer dans le Dauphiné, en désertant sa propre cause; mais la France était destinée à devoir son salut à des femmes. Marie d'Anjou, femme du roi, commença à ranimer son énergie, en lui promettant le secours du ciel, et en vendant tout ce qu'elle possédait pour subvenir aux dépenses de la guerre. Agnès Sorel, sa maîtresse, se fit pardonner ses faiblesses en soutenant son courage. Un astrologue lui annonçant un jour qu'elle était appelée à enchaîner le cœur d'un grand roi, elle se tourna vers Charles en lui disant: *Souffrez, sire, que je me rende près de Henri VI; car il aura bientôt réuni les deux couronnes.* Ce fut ainsi que la femme et la maîtresse de Charles le détournèrent d'une retraite qui aurait été la perte du pays. 1428.

Mais si la Grande-Bretagne ne porte pas aujourd'hui le titre fastueux de royaume-uni de France et d'Angleterre, et si elle n'opprime pas les consciences dans la Gaule comme elle le fait en Irlande, le mérite en est à une autre femme qui ne fut souillée ni par la couronne, ni par l'amour. On montre encore, près du village de Donremy, dans le diocèse de Toul, les ruines de l'ermitage de Vermont, sur une colline que touche une antique forêt de chênes. Ce lieu était dans tout le pays l'objet d'une vénération particulière, et il est probable qu'il avait été consacré anciennement à la célébration des rites païens, car la tradition y rattachait d'étranges récits d'apparitions effrayantes et de sorcières. Là, s'élevait un hêtre magnifique, à l'ombre duquel le châtelain et les paysans du voisinage venaient chaque printemps former des danses, après l'avoir paré de rubans et de guirlandes, comme lorsqu'on plante un mai. Jeanne d'Arc.

Une simple paysanne, pleine de candeur et de piété, nommée Jeanne, venait rêver à l'ombre de cet *arbre des fées*, allumait chaque samedi un cierge devant une image de la Vierge dans le bois voisin, et y joignait l'offrande des fleurs qu'elle avait cueillies en faisant paître le troupeau de son père. Ignorant le monde, sauf ce qu'elle en avait appris de la bouche de ses parents, la honte qui pesait sur sa patrie, menacée du joug étranger, avait ému vivement son imagination. Elle vit ou crut voir dans ce lieu l'archange saint Michel, sainte Marguerite, sainte Catherine, et souvent elle entendit ou crut entendre des *voix* qui l'encou-

rageaient à délivrer le pays des envahisseurs. Fille paisible, appelée à une tâche guerrière, à quitter sa quenouille pour ceindre l'épée, humble au fond de l'âme et en présence des saints, dont elle se croyait l'instrument, mais sans gêne en face des puissants de la terre, que jamais elle n'avait désiré connaître, elle se présente au sire de Vaucouleurs, en lui demandant de la conduire au roi. On la repousse plusieurs fois, comme visionnaire; mais on cède enfin à l'enthousiasme d'une persuasion invincible, et à l'impulsion du peuple, qui croit et admire quand la prudence discute et hésite. Elle est présentée à Charles, à qui elle révèle un secret connu de lui seul, et lui fait la promesse solennelle que Dieu aura pitié de la France. Lorsqu'on a compris enfin combien pourra être utile l'intervention de l'humble bergère de dix-neuf ans (*paupercula bergereta*), elle est accueillie magnifiquement. Mise au défi de faire un miracle: *Je ne suis pas venue pour faire cela*, répond-elle; *mais le signe qui m'a été accordé, c'est de délivrer Orléans.*

Une commission de théologiens déclara que rien n'empêchait de regarder comme divine la mission de cette jeune fille; le parlement se prononça dans le même sens. La belle-mère du roi, assistée de matrones, s'assura de sa chasteté; mais le peuple faisait éclater hautement son admiration, et tous, hommes, femmes, vieillards, accouraient pour la voir; puis ils repartaient les larmes aux yeux, en s'écriant: *Elle est vraiment envoyée de Dieu!*

Les docteurs et les prêtres insistant pour l'examiner sur la foi, elle soutint avec calme leur interrogatoire; mais elle répondit à leurs citations savantes: *Écoutez : dans le livre de Dieu il y en a plus que dans le vôtre. Je ne sais, moi, ni A ni B; mais je viens, de la part de Dieu, pour délivrer Orléans et faire sacrer le Dauphin à Reims. Mais auparavant je dois faire la sommation aux Anglais : Dieu le veut. Avez-vous du papier et de l'encre? Écrivez, je vous dicterai... « A vous, Suffort, Classidas, la Poule, au nom du Roi du ciel, je vous enjoins de retourner en Angleterre. »*

On lui accorda donc des armes, telles que les portaient les chevaliers bannerets, une armure blanche, un cheval noir, et l'épée de Charles Martel, qu'elle avait demandée, mais qu'elle ne tenait pas à la main, portant en place l'étendard blanc aux fleurs de lis d'or. Elle partit, exhortant les soldats à se confier en



Dieu, à aimer la patrie, à se confesser, à fuir les femmes de mauvaise vie, et s'élança à leur tête sur les bastilles des Anglais. Les vainqueurs de Crécy et d'Azincourt s'enfuirent devant l'admirable Pucelle, qui était venue donner de l'unité à la valeur, de l'autorité au commandement; et il leur fallut lever le siége d'Orléans, qui fut encore une fois délivré par miracle (1).

Elle marchait toujours en avant des combattants, mais sans 148
tuer aucun ennemi; pure de carnage et de vices, au milieu du sang et de la corruption des camps; simple comme une bergère, et déployant la vigueur d'une héroïne; redoutable aux ennemis, prompte à pleurer pourtant lorsqu'elle en voyait un mourir, comme aussi lorsque, par vengeance ou par envie, quelque outrage était lancé contre son honneur; s'affligeant surtout de voir dans les batailles tant de chrétiens périr sans confession. Ce ne furent donc ni la valeur ni les combinaisons politiques qui sauvèrent la France, mais ce fut la piété; et l'on ne peut, sans un vif intérêt, lire en quels termes simples cette jeune fille exprimait la conviction profonde qui la rendit la libératrice de son pays (2).

Le peuple, qui a recouvré sa confiance en Dieu et en la patrie, se sent capable de tout croire et de tout faire; les Armagnacs, débauchés et mécréants, subissent l'influence de ces humbles et chastes vertus; l'épouvante est telle dans les rangs ennemis, que les nouvelles levées refusent de venir d'Angleterre. Édouard a beau répandre des proclamations où l'héroïne est traitée de sorcière : il est vaincu de nouveau à Patay, et le *sire de Bourges*, naguère tremblant pour son trône, voit son armée grossir chaque jour, et la prudence défaillir devant l'enthousiasme. Enfin, malgré les conseils de la crainte, la Pucelle le conduit à Reims, où il est couronné.

Sa mission accomplie, Jeanne voulut retourner à ses champs et à sa houlette; mais ni le roi ni les grands ne voulurent y consentir. De ce moment il sembla que ses communications avec le ciel eussent cessé. Elle n'avait plus de décrets d'en haut à imposer là où suffisait la prudence humaine. Elle déployait toujours la même valeur dans les combats; mais ce n'était plus le chéru-

(1) Voy. tome VI, page 314.

(2) Son histoire est trop connue en France pour que nous croyions nécessaire d'en rapporter ici tous les détails.

bin assuré de la victoire. Peut-être la volupté farouche des batailles, la joie sauvage de la victoire et des triomphes, envahissaient-elles la pureté de son âme innocente. Les réalités d'un monde pervers troublaient ses riantes rêveries, et pour les retrouver elle se réfugiait souvent dans quelque pauvre église de moines, se préparant à la communion au milieu d'un chœur d'enfants. Enfin elle tomba entre les mains des Anglais au pont de Compiègne; et un *Te Deum*, des feux de joie, attestèrent combien ils redoutaient la pauvre bergère, combien leur âme était abreuvée de colère et d'humiliations.

1431. Alors commença un nouveau procès à ajouter à la liste de ceux qui font la honte de ce siècle. Enfermée dans le château de Beaulieu, puis dans celui de Beaurevoir, bien que ses saints l'exhortassent à la patience, Jeanne désespéra de son sort. Elle s'effrayait à l'idée que le nord de la France pourrait retomber sous le joug des Anglais. Elle essaya de fuir, mais sans succès; elle se jeta d'une fenêtre, et ne se tua pas. Chargée de chaînes, elle se vit livrée aux mauvais traitements de vils geôliers, qui allèrent jusqu'à tenter de lui ravir cette fleur virginale qu'elle avait gardée avec un soin jaloux sous le haubert.

Les professeurs de l'université, asservis aux volontés de l'étranger, se prêtèrent à exécuter les ordres du cardinal de Winchester, véritable roi de l'Angleterre, et lui aidèrent à faire condamner la libératrice de la France. Comme on craignait les formes légales dont s'entourait l'inquisition, Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, fut chargé de conduire le procès, qui fut intenté d'abord pour cause de magie, puis pour cause d'hérésie, et dont l'issue était arrêtée d'avance. Les actes de cette procédure, qui existent encore (1), font connaître par quels moyens absurdes on parvint à la trouver coupable, au point d'obliger les greffiers à ne prendre note que de ce qui tombait à sa charge. Charles VII manqua tout à la fois à l'honneur et à la reconnaissance, en cédant à l'influence des seigneurs, à qui l'héroïne portait ombrage, et à celle d'Agnès Sorel, qui redoutait de trouver en elle une rivale. Il abandonna celle à qui il était redevable de la couronne royale, et la laissa seule, sans une protestation en sa faveur,

(1) Le procès entier a été publié il y a peu de temps par la Société de l'Histoire de France.

sans un avocat pour la défendre, en face d'ennemis acharnés, juges à la fois et parties.

Cependant l'ignorante jeune fille répondit avec netteté et précision aux questions insidieuses de légistes déloyaux (1). Elle proclama hautement sa mission en prophétisant la complète délivrance de la France; saint patriotisme qui ne succombait pas à la pire des épreuves, celle de se voir méconnu. Les moyens infâmes de la suggestion furent tous mis en œuvre (2). On poussa

(1) D. Quelle bénédiction fîtes-vous ou fîtes-vous faire sur votre épée?

R. Je n'en fis faire ni n'en fis jamais aucune. Elle m'était extrêmement chère, parce que je l'avais trouvée dans l'église de Sainte-Catherine, que j'aime beaucoup.

D. Lequel aimiez-vous plus de votre étendard ou de l'épée?

R. J'aimais quarante fois plus l'étendard, et je le portais moi-même en attaquant les ennemis, pour éviter de tuer quelqu'un; et jamais je n'ai tué personne.

D. Était-ce en votre étendard ou en vous que vous fondiez l'espoir de vaincre?

R. Il était fondé en Notre-Seigneur, et non ailleurs.

D. Si d'autres que vous l'avaient porté, aurait-il eu fortune égale?

R. Je ne le sais; je m'en rapporte à Notre-Seigneur.

D. Pourquoi a-t-il été porté lors du couronnement dans l'église de Reims, plutôt que celui d'un autre capitaine?

R. Il avait été aux fatigues, il était juste qu'il fût à l'honneur.

D. Faisiez-vous croire aux troupes françaises que cette bannière portait bonheur?

R. Je ne faisais croire rien; je disais aux soldats français : *Entrez hardiment au milieu des Anglais*; et j'y entrais moi-même.

Au reproche d'avoir cherché à fuir, elle répond : « Oui, je l'ai fait, et c'est chose licite à un prisonnier. Si j'eusse réussi à m'échapper, on ne pourrait m'accuser d'avoir manqué à ma foi, puisque je n'avais rien promis. »

(2) On est étonné de l'habileté avec laquelle une femme sans aucune culture déjoue les piéges qu'on lui tend, dans le but évident de la constituer en faute par ses réponses mêmes. On lui demande :

« Croyez-vous être en état de grâce? » En répondant affirmativement, elle montrait de la présomption; en répondant négativement, elle se reconnaissait indigne d'être l'instrument des volontés de Dieu. Elle dit : *Si je n'y suis pas, Dieu veuille m'y mettre! Si j'y suis, qu'il m'y conserve.*

D. Quand saint Michel vous apparaissait, *était-il nu?*

R. Croyez-vous que Notre-Seigneur n'ait pas de quoi le vêtir?

D. Sainte Catherine et sainte Marguerite haïssent-elles les Anglais?

R. Elles aiment qui Notre-Seigneur aime, haïssent qui il hait.

Et quand ses juges lui parlaient d'Église triomphante et d'Église militante, distinctions qu'elle ne connaissait pas, et où il était presque impossible de ne

l'indignité jusqu'à aposter deux témoins pour écouter ce qu'elle confiait en confession à un religieux. Ce moine lui ayant suggéré d'en appeler au concile général, elle demanda ce que c'était; quand il le lui eut dit, elle suivit volontiers son conseil, et invoqua l'autorité du pape. Pierre Cauchon ne tint aucun compte d'un appel qui annulait toute sa procédure : *Le pape est loin*, dit-il. Puis, le pape, refuge des innocents, n'avait-il pas lui-même été frappé au visage? Comme on lui dit que l'unique moyen de salut pour elle était d'abjurer, elle s'enquit de ce que ce mot signifiait; et, sur l'explication qu'on lui en donna, elle s'y refusa, soutenant véritables les révélations qu'elle avait eues. Elle ne voulut pas même se prêter à dire *Il me paraît*, parce que le doute à cet égard aurait détruit cette conviction dont elle vivait.

Elle aspirait cependant avec ardeur à recouvrer sa liberté, et à obtenir la vie sauve; elle ne pouvait se persuader que Dieu l'eût abandonnée, et qu'il ne dût pas faire un miracle pour sa délivrance. Une cédule lui fut présentée, qu'on lui dit être une promesse de ne plus porter les armes, ni de s'habiller en homme, et on lui fit y apposer sa croix (car elle ne savait ni lire ni écrire); mais c'était au contraire une confession par laquelle elle se reconnaissait hérétique, schismatique, idolâtre, sorcière.

Sur cette *déposition spontanée*, l'évêque Cauchon la condamna à l'emprisonnement perpétuel, au pain de douleur, et à l'eau d'angoisse. Puis, une nuit on cacha les vêtements féminins qu'il lui avait été enjoint de porter; et quand la chaste prisonnière voulut couvrir sa nudité, elle dut prendre les habits d'homme laissés à la place. C'en fut assez pour la condamner
1431. au feu comme hérétique, relapse et menteuse (1). Elle retrouva

pas dire un mot susceptible d'être interprété comme hérésie, elle répond : « L'Église et Notre-Seigneur sont tout un.... Je vins au roi de la part de Dieu, de la Vierge Marie, des saints et de l'Église *victorieuse* de là-haut; c'est à elle que je me soumets, ainsi que mes œuvres faites et à faire. »

(1) « Le char et la Pucelle étaient arrivés au lieu du supplice, sur le Vieux Marché, près de Saint-Sauveur. Ceux qui entendaient les prières ferventes par lesquelles elle se recommandait à Dieu et aux saints, en s'accusant avec contrition du moindre péché véniel, ne pouvaient retenir leurs larmes.

« La foule était immense. On avait dressé trois échafauds : un pour les juges, un autre pour les prélats et les personnes de distinction, le troisième pour la Pucelle, auprès du bûcher. Des Anglais et des Français de haut rang étaient parmi les assistants. On y voyait aussi Pierre Cauchon et Jean le Maître, avec

tout son courage en présence de la mort. Un bûcher très-élevé, pour être vu de tout le monde, fut dressé sur la place du Vieux Marché de Rouen, et recouvert d'argile, afin de prolonger son

onze assesseurs du tribunal; mais le peuple regardait d'un œil irrité cette scène lugubre, sentant bien qu'il allait se commettre une énorme iniquité.

« Alors Nicolas Midy commença une prédication sur ce texte : *Quand un membre souffre, les autres souffrent aussi.* Il dit que l'Église avait déjà pardonné une fois à Jeanne ses fautes, mais qu'elle croyait ne devoir plus la défendre désormais, et la repoussait de son sein. Jeanne écouta avec patience et résignation ce discours, qu'il termina par ces paroles : *Jeanne, allez en paix; l'Église ne peut plus vous défendre, et vous livre à la justice temporelle.*

« Sans attendre cette exhortation, à peine le prédicateur avait-il fini, que Jeanne s'était agenouillée pour implorer avec ferveur la grâce et l'aide de Dieu et des saints, de ceux en particulier qui l'avaient soutenue jusque-là dans les sentiers de la vie. Se rappelant les paroles du Sauveur expirant, elle demanda pardon à tous, amis ou ennemis, du mal qu'elle pouvait leur avoir fait, comme elle-même leur pardonnait tous les torts qu'elle en avait reçus. Elle pria ensuite le peuple de se souvenir d'elle dans ses prières, et les prêtres présents de dire une messe à son intention.

« A cet instant même où le bûcher allait être la récompense de tant de fidélité et de dévouement, gardant toujours le souvenir de son roi, et jalouse de son honneur, elle s'écria, de manière à pouvoir être entendue de tout le peuple : *Dans tout ce que j'ai fait, soit en bien, soit en mal, il n'y a faute aucune de lui.* Le fruit et l'éclat de ses victoires, elle les lui consacrait, ne réservant pour elle que l'infamie et les souffrances.

« Tels étaient les discours de la Pucelle en face de la mort; c'est ainsi qu'elle implorait le pardon de ceux qui, usant à son égard d'une si noire injustice, avaient déchiré son âme et mis son corps à la torture. Ses douces et sublimes paroles pénétrèrent soudain comme une épée tranchante au fond de tous les cœurs, et tous, amis ou ennemis, les juges eux-mêmes, fondirent en larmes. Ce fut le plus beau triomphe que put remporter Jeanne, au moment où, libre de toute haine et rancune, dans la brillante auréole d'une âme sainte, elle montait au bûcher comme l'archange Michel foulant le dragon sous ses pieds, et, les yeux levés au ciel, elle adressait à la terre des paroles de pardon et de paix : triomphe plus grand que celui où, suivie des plus vaillants chevaliers, au son des cloches et au milieu des cris de joie d'un peuple entier, elle arborait sa bannière victorieuse sur la dernière tour d'Orléans, et se voyait saluée des noms d'héroïne et de libératrice de la France. Alors le sang des ennemis vaincus avait coulé à flots; c'étaient maintenant les larmes des vaincus qui coulaient sur leur victime, abattue et condamnée à mourir.

« Par suite de cet ancien principe de l'Église, qui défend l'effusion du sang à la puissance ecclésiastique, le châtiment de Jeanne était alors dévolu à l'autorité temporelle. Il aurait été raisonnable d'exiger que celle-ci examinât la cause, pour rechercher jusqu'à quel point ses lois avaient été violées par la Pu-

supplice; elle le subit avec une douce résignation. Telle fut la vengeance des Anglais. C'était bien le moins qu'ils s'obstinassent à châtier une jeune fille qui avait jeté l'effroi dans leurs rangs; à

celle, et si vraiment elle était indigne de la protection qu'elle avait obtenue. Mais rien de cela ne fut fait. Nouvel exemple des abus que l'on ne rencontre que trop souvent dans les procès dits *de foi*. Aucune autre sentence ne fut prononcée, et la Pucelle fut livrée immédiatement au bourreau, qui se tenait tout prêt.

« Jeanne demanda une croix pour y puiser force et courage dans son dernier combat. Un Anglais charitable lui en fit une à l'instant avec son bâton, et elle l'accepta avec grand respect; puis l'ayant attachée sur sa poitrine, au milieu de ses vêtements, où elle continuait à la baiser, elle invoquait, au milieu des larmes, l'assistance de ce Dieu qui, innocent aussi, expira sur la croix. Elle pria ensuite frère Isambert et le bedeau d'aller chercher la croix de l'église voisine, et de la tenir toujours droite devant elle, pour qu'elle pût jusqu'à son dernier soupir contempler le Rédempteur crucifié. Lorsque le prêtre lui eut apporté en effet cette croix, elle l'embrassa en pleurant amèrement, et en se recommandant à Dieu, à l'archange saint Michel et à sainte Catherine, sa première avocate.

« Mais cette scène attendrissante paraissait désormais trop lente à la fureur d'une soldatesque sans pitié; elle demanda que Jeanne fût remise entre ses mains, et se mit à crier au bedeau, qui continuait à l'encourager sur l'échafaud : *Maître Jean, en finirez-vous? Voulez-vous nous faire rester ici jusqu'au dîner?* A ces vociférations, sans que les juges temporels légitimes eussent proféré aucune sentence, elle fut consignée aux mains du bourreau, avec ces paroles : *A toi; fais ton devoir*.

« Deux aides du bourreau s'approchèrent d'elle pour la descendre de l'échafaud : alors elle embrassa une dernière fois la croix, salua en partant ceux qui l'entouraient, et descendit, accompagnée seulement de frère Martin. Quelques Anglais se jetèrent sur elle, et l'entraînèrent avec une brutalité farouche jusqu'au pied du bûcher, tandis qu'elle allait proférant au milieu des pleurs et des gémissements le nom de Jésus, et s'écriait d'une voix désolée : *Rouen, Rouen, tu es ma dernière demeure*. Les assesseurs qui avaient pris part au jugement finirent par être émus de ces plaintes; et comme s'ils eussent entendu leur propre condamnation, ils désertèrent épouvantés le lieu de l'assassinat. Fait vraiment extraordinaire à cette époque de guerres prolongées et féroces, où le cœur des hommes s'était habitué et endurci aux spectacles et aux méfaits les plus atroces.

« On entoura la tête de la victime de la bande de papier ordinaire, où étaient inscrits ses prétendus crimes; et sur un tableau placé près de là se lisait la liste des erreurs et des méfaits dont l'iniquité de ses juges l'avait trouvée coupable.

« Elle supplia le prêtre de descendre de l'échafaud, et de tenir la croix élevée devant elle, en lui continuant ses encouragements à haute voix, ainsi que ses prières, dans la dernière bataille.

démontrer surtout que ce n'était pas d'elle, mais du diable, son patron, qu'ils avaient pris épouvante. Nicolas l'Oiseleur, qui, en lui tendant des piéges dans sa confession, lui avait suggéré des réponses nuisibles, voulut s'élancer vers elle pour lui avouer son infamie et son repentir, mais il fut repoussé. Quant à elle, nous ne savons si elle fut ébranlée dans sa foi en son roi, en ses saints, en sa patrie; mais il est certain qu'elle expira sans se plaindre d'eux, en répétant le nom de Jésus et de son archange.

Sa mission, qui avait commencé par une vision, finit par le martyre, et jamais elle ne sépara la cause de son pays et de son roi des ordres du ciel. Vingt-cinq ans après, son procès fut revisé

« A ce moment, Pierre Cauchon s'approcha d'elle de nouveau. Jeanne, qui avait pardonné à tous ses ennemis, environnée entièrement par les flammes comme elle l'était, se prit à lui dire une dernière fois, en secouant de son sommeil mortel la conscience du juge prévaricateur : *Ah! je meurs par vous! Car si vous m'aviez remise aux prisons de l'Église, au lieu de me livrer à mes ennemis, je ne serais pas ici. O Rouen, je crains fort que ma mort ne te soit une cause de deuil!*

« Lorsque enfin la fumée et le feu l'eurent enveloppée entièrement, elle demanda un peu d'eau bénite, invoqua une dernière fois l'assistance de l'archange saint Michel et des autres saints, rendit grâce à Dieu des faveurs qu'il lui avait accordées; puis, vaincue par les flammes, inclinant vers la terre sa tête mourante, elle envoya de son bûcher vers le ciel ces paroles suprêmes, dont les assistants les plus éloignés furent encore frappés : *Jésus, Jésus, Jésus!*

« Ce qu'il y eut encore d'étonnant, c'est que le bourreau eut beau répandre en quantité de l'huile, des charbons, du soufre, sur le cœur et sur les intestins de la Pucelle, la flamme ne put jamais brûler le cœur, comme il résulte des dépositions assermentées de l'exécuteur, qui, épouvanté de cette circonstance, crut fermement à un miracle.

« Alors le cardinal d'Angleterre ordonna que le cœur, les cendres de Jeanne, et tout ce qui restait d'elle, fût jeté dans la Seine, afin qu'il ne demeurât pas même un souvenir auquel pût se rattacher la vénération populaire.

« Ainsi mourut la vierge d'Orléans; ainsi expira l'héroïne qui se dévoua en victime pour la France, et à qui seule son peuple est redevable de n'avoir pas été effacé du nombre des nations libres et indépendantes. Bien que livrée à cette horrible mort par d'indignes ministres du sanctuaire, qui trahissaient Dieu et l'Église, comme les faux apôtres avaient trahi le Seigneur, elle n'en resta pas moins toujours affectionnée à l'Église, et ne l'accusa pas des méfaits commis en son nom par ces prévaricateurs. Elle ne cessa pas même d'aimer sa patrie, parce que des juges français l'avaient condamnée, et ne songea pas même, à l'article de la mort, à violer sa foi envers le roi dont la lâche ingratitude l'avait abandonnée. Dans ce sens, Jeanne peut être offerte comme le symbole du sacrifice de la vie le plus beau et le plus chrétien. » GÖRRES.

sur la demande de Charles VII, et avec l'autorisation du pape Ca-
1456. lixte III; il fut déclaré nul et inique; mais l'héroïne n'était plus. La justice humaine ne pouvait que la proclamer innocente, et s'exposer de nouveau à courir le danger d'erreurs irréparables (1).

L'amour de la patrie, que la sainte fille avait réveillé, ne périt pas avec elle, et les Français tournèrent une seconde fois les yeux vers les représentants de l'indépendance nationale. Le duc de
1435. Bourgogne se réconcilia avec les Armagnacs et avec Charles VII,
1437. qui rentra dans Paris. La guerre continua, au milieu de l'épuisement causé aux deux partis par des efforts prolongés; mais enfin la Normandie et la Guyenne furent reprises; et, comme l'avait prophétisé la Pucelle, les Anglais se virent chassés, sans conserver d'autre place que Calais avec sa banlieue, et pour leur monarque, le titre de roi de France. Chaque année, au mois de janvier, quand le héraut d'armes d'Angleterre proclamait dans Saint-Paul, en présence de la cour et des ministres étrangers, tous les

(1) Quand on pense que la France doit à Jeanne d'Arc le plus grand bien d'une nation, on doit déplorer qu'elle ait été en France un objet de dérision pour la philosophie dénigrante du siècle passé; que l'homme de génie qui en fut le patriarche ait dirigé contre sa mémoire un pamphlet dégoûtant, plein de sarcasmes, et où l'impiété le dispute à l'obscénité; et que le siècle *des lumières* ait applaudi à ce triple sacrilége de religion, de patriotisme et d'honnêteté. Dans le cours du nôtre, il a été fait réparation à l'héroïne, pour la négligence des doctes et pour les dédains impies de l'orgueil. Outre les historiens généraux, les écrivains qui ont traité spécialement de l'héroïne d'Orléans sont:

CHAUSSARD, *Jeanne d'Arc*, recueil historique et complet, Orléans, 1806.

LEBRUN DES CHARMETTES, *Histoire de Jeanne d'Arc, tirée de ses propres déclarations*, etc.

JOLLOIS, *Hist. abrégée de la vie et des exploits de Jeanne d'Arc.*

BERRIAT SAINT-PRIX, *Jeanne d'Arc, ou coup d'œil sur les révolutions de France.*

ANONYME ANGLAIS, *Mem. of J. d'A. with the history of her times*, Londres, 1824.

G. GÖRRES, *la Pucelle d'Orléans*, etc. (en allemand, traduit par M. Léon Boré), Regensburg, 1834.

MICHAUD et POUJOLAT, *Notice sur Jeanne d'Arc.*

WALCKENAER, dans la *Biographie universelle.*

PIERRE DUMESNIL, F. S. WETZEL, R. SOUTHEY, SCHILLER, ont réparé dans leurs poésies les torts faits à sa renommée par SHAKSPEARE, HUME, VOLTAIRE, et, de nos jours, par MICHELET. Les auteurs de l'*Encyclopédie* eux-mêmes avouaient que dans l'histoire de Jeanne d'Arc se trouve quelque chose de merveilleux.

titres de son maître, au moment où il prononçait celui de *roi de France*, il jetait, en signe de défi, un gant, que relevait l'ambassadeur français; usage qui continua jusqu'à la paix d'Amiens en 1803.

Les victoires de la France étaient moins dues à l'habileté et à la valeur des Français qu'aux discordes de leurs adversaires, qui, eux aussi, déchiraient le sein de leur patrie. L'invasion avait brisé en France l'unité. Les loups erraient par troupes dans les campagnes dépeuplées; partout des soldats mercenaires continuaient la guerre contre des malheureux sans défense; la famine, la peste, l'indiscipline, désolaient le territoire. Les barons anglais, à qui les nouvelles acquisitions avaient été données en fiefs, n'eurent rien de plus pressé que de les dépouiller, et d'envoyer dans leur île tout ce qu'ils purent enlever de meilleur.

Sous prétexte de remédier à ces maux, il se forma une association des princes du sang, qui prit le nom de ligue du bien public, et où fut entraîné le comte de Dunois, l'un des plus magnanimes chevaliers de cette époque, ainsi que le dauphin Louis. C'était une inspiration malheureuse, dans un moment où l'on ne pouvait réparer tant de désastres que par l'union des partis, et par l'entière expulsion des étrangers. Il fallut que Charles triomphât de cette coalition par les armes, et réduisît les uns à se repentir d'une erreur de bonne foi, les autres à se soumettre. Mais le Dauphin, retiré dans la province d'où il prenait son titre, en opprimait les habitants, et résistait aux ordres de son père. Charles fut obligé de faire marcher des troupes pour l'obliger à l'obéissance. Ligue du bien public.

Ces nécessités cruelles, d'autres conspirations, la mort d'Agnès Sorel, les débauches auxquelles l'habituait la duchesse de Villequier, sa nouvelle maîtresse, qui, pour le tenir dans ses chaînes, lui fournissait elle-même de jeunes filles, enfin la crainte d'être empoisonné par son fils, abrégèrent les jours de Charles. Il laissa la monarchie, qu'il avait trouvée en ruine, raffermie sur ses bases, 1461. et la France relevée au niveau des grandes puissances de l'Europe. Il commença avec les Suisses, dont il avait apprécié la valeur, une alliance qui devait se perpétuer. La Guyenne, entre autres possessions dont il enrichit la couronne, procura un grand avantage au royaume, dont le nord et le midi se trouvèrent réunis. Il ne restait plus que trois grands fiefs, le duché de Bretagne, le duché de Bourgogne, et les possessions de René de

Provence. Comme le parlement de Paris ne suffisait plus pour
1443. l'expédition des affaires, Charles en institua un autre à Toulouse, pour les provinces du Languedoc. Sous son regne, les revenus de l'État s'élevaient à un million huit cent mille livres (11,627,000 fr.).

Armées permanentes.

L'acte le plus important de Charles VII est la nouvelle organisation qu'il donna aux forces militaires du pays. Les rois, ayant renoncé aux troupes féodales, ne voulaient plus désormais que des troupes mercenaires, dont l'entretien était un des plus grands embarras du gouvernement. La taille, à laquelle s'étaient soumis les états-généraux, se trouva insuffisante pour une si longue guerre. Or, quand une paye était en retard, les soldats se jetaient sur les campagnes, sans distinction d'amis ou
1440. d'ennemis. Charles, profitant de l'initiative prise en ce sens par du Guesclin, proposa de réunir les divers corps en armée régulière, en fixant une solde, en établissant une discipline sévère, et en distribuant les soldats dans les places fortes. Ce plan fut approuvé; et, au moyen d'une taille permanente, on assigna au roi les fonds nécessaires. Il put ainsi, en poursuivant son but avec constance, et en sévissant au besoin avec rigueur, délivrer la France du fléau des troupes mercenaires, qui depuis si longtemps dévastaient impunément le pays. Il n'en garda que neuf mille hommes, pour les incorporer dans l'armée, et renvoya chez eux les autres Armagnacs, comme on appelait alors les mercenaires, en les menaçant de la corde pour tous les désordres qu'ils commettraient à l'avenir: quant aux crimes passés, ils furent mis en oubli. La guerre devint donc l'affaire du roi : il nomma les capitaines; ceux-ci, comme les seigneurs, répondirent des méfaits de leurs subordonnés; et les coupables purent être appréhendés et mis à mort par les habitants.

CHAPITRE VIII.

LOUIS XI.

L'expulsion des insulaires fut un fait national, auquel prirent part et la noblesse qui se fit égorger, et le peuple représenté par la Pucelle, qui, soutenue par le vulgaire et par les soldats, finit par devenir suspecte au roi. Ce fut donc à ce moment que se forma le véritable esprit national. On ne prend plus son nom de tel ou tel fief, de telle ou telle commune; mais tous s'appellent Français, par opposition aux Anglais : le territoire s'unifie, et avec lui la justice, le gouvernement, en qui l'on ne cherche pas la bonté, mais la nationalité.

La monarchie française, désormais devenue grande, se montra tyrannique sous Louis XI. 1461-1483.
Du vivant de son père, il avait intrigué avec les princes mécontents, ce qui l'avait contraint de s'exiler; mais il acquit dans l'exil une instruction, négligée par la jeunesse de son pays, et monta sur le trône avec la connaissance des grands, le sentiment de leur esprit inquiet, et le désir de les humilier (1), par quelques moyens que ce fût. Il porte des habits simples, s'entoure de gens de bas étage; un valet lui sert de héraut, son barbier de chambellan; il appelle le prévôt, exé-

(1) « A mon advis, que le travail qu'il eut en sa jeunesse quand il fut fugitif de son pere, et fuit sous le duc Philippe de Bourgogne, où il fut six ans, luy valut beaucoup : car il fut contraint de complaire à ceux dont il avoit besoin ; et ce bien, qui n'est pas petit, lui apprit l'adversité. Comme il se trouva grand roi et couronné, d'entrée ne pensa qu'aux vengeances, mais tost lui en vint le dommage, et quand et quand la repentance. Et repara cette folie et cette erreur, en regagnant ceux auxquels il faisoit tort. Et s'il n'eust eu la nourriture autre que les seigneurs que j'ay veu nourrir en ce royaume, je ne croy pas que jamais se fust ressours : car ils ne les nourrissent seulement qu'à faire les fols en habillements et en paroles. De nulles lettres ils n'ont connoissance. Un seul sage on ne leur met à l'entour. Ils ont des gouverneurs à qui on parle de leurs affaires, à eux rien, et ceux-là disposent de leurs affaires; et tels seigneurs y a qui n'ont que treize livres de rente en argent, et qui se glorifient de dire : *Parlez à mes gens :* cuidans par cette parole contrefaire les trez grands seigneurs. Aussi ay-je bien vu souvent leurs serviteurs faire leur profit d'eux, et leur donner à cognoistre qu'ils estoient bestes. » COMINES, liv. I, ch. 10.

cuteur de sa justice, son compère ; il ne respecte pas le droit de chasse des seigneurs, l'offense la plus grande qu'on pût leur faire dans ce temps. Assidu aux affaires, dédaignant le faste, aussi habile à connaître les gens qu'à se servir des hommes de mérite ; généreux dans ses promesses et dans ses dons, parce qu'il était toujours prêt à se dédire ou à reprendre, il substitue à la force des armes les détours d'une politique insidieuse, étrangère à toute considération chevaleresque, et qui se résumait dans sa devise : *Là où est le profit, là est la gloire ;* comme dans son dicton favori : *Quand orgueil chevauche devant, honte et dommage viennent en croupe.*

Il portait à son chapeau une Vierge en plomb, qu'il invoquait dans chaque circonstance urgente, à chaque doute, à chaque méfait. Il jurait sur les reliques qu'il portait toujours avec lui ; mais il ne se faisait nul scrupule de se parjurer, à moins qu'il n'eût promis par la croix de Saint-Laud. Comme la perfidie de ses paroles et de ses actes était connue de tous, il ne s'environnait que de gens sans conscience, auxquels il se confiait ; trahi par ces confidents, au lieu de se corriger, il enveloppa les hommes de bien dans ses soupçons, et il s'obstina à n'agir que d'après lui-même. Le désir de savoir ce que pensaient de lui les étrangers et les siens lui fit établir une police rigoureuse, qui avilit la nation. Voulant être redouté, il vécut dans une crainte continuelle, et ne fit pas même enseigner à lire au Dauphin, de peur qu'il ne parût digne de lui succéder. Le personnage qu'il aima le plus, ce fut Tristan l'Ermite, son prévôt, qui torturait et pendait les gens sur le moindre soupçon.

Avec ce caractère, Louis XI conçut de vastes desseins, et en poursuivit l'exécution avec un discernement qui ne se démentit jamais ; aussi les nobles, a qui Dunois avait dit, *Le roi est mort, que chacun songe à ses affaires*, sentirent bientôt qu'ils avaient un maître plus énergique dans celui qui avait été leur complice.

Tout d'abord, comme pour s'assurer qu'il tenait réellement ce trône si désiré, il cassa tout ce qu'avait fait son père, renvoya les ministres, et abolit la pragmatique sanction, mesure qui fut célébrée à Rome par une fête populaire, où l'original fut traîné dans la fange(1). Mais le parlement refusa d'enregistrer cette abolition,

(1) La *Chronica latina Sabaudiæ* (Mon. historiæ patriæ, vol. IV, p. 630)

par le motif qu'elle aurait coûté au royaume un million de ducats par an, pour grâces, expectatives, annates, sans compter deux cent mille livres pour dispenses, exemptions, absolutions expédiées de Rome.

Une même pensée avait animé les rois de France, celle d'attirer les grands fiefs à la couronne; mais tandis qu'ils cherchaient à hâter par là l'unité du royaume, ils en vinrent à y mettre obstacle par les concessions d'apanages. On appelait ainsi les terres et priviléges féodaux assignés, à titre de pairies, aux princes de la famille royale. Ces princes devenaient ainsi de puissants feudataires, avec le droit de souveraineté, d'autant plus que la loi salique leur laissait la chance de parvenir au trône. Nous avons vu le roi Jean attribuer de cette manière la Bourgogne à Philippe, qui, par son mariage, y ajouta la Flandre, le Nivernais et l'Artois. Philippe le Bon, son petit-fils, tint en outre, comme fiefs de l'Empire, certaines provinces des Pays-Bas, et acquit Mâcon, Auxerre, et une bonne partie de la Picardie.

Une si grande agglomération de domaines populeux et riches, tant par le sol que par le commerce, prit un développement considérable durant une longue paix. La prospérité y devint telle, que le luxe et les commodités de la vie ne se voyaient pas seulement à la cour, mais chez les simples bourgeois. La noblesse y était très-nombreuse, les villes très-commerçantes; Gand et Liége, entre autres, pouvaient mettre sur pied quarante mille hommes équipés. Il est vrai que la concorde ne régnait pas entre les habitants : les Hollandais ne voulaient pas être subordonnés aux Flamands, ni les Flamands aux Bourguignons. La noblesse des châteaux avait méprisé le peuple des boutiques; les marchands des villes s'affublaient d'ordres féodaux; et quand les abbés des corps de métiers sonnaient à Gand la cloche de Roland (1), les

rapporte que ces vers se trouvèrent affichés dans les carrefours de Paris :

Concio cleri, fle:
Nam quidquid habes sera rifle;
Nam et rex et papa
Ambo sunt sub una capa :
Hoc faciunt : do ut des,
Unus Pilatus et alter Herodes.

(1) *Suspensa undecies mille pondo gravis campana, cui Rolandus nomen est, scriptumque est in ambitu :*

artisans couraient aux armes pour défendre leurs droits contre les bourgeois, qui étaient chevaliers eux-mêmes. Battus en rase campagne, ils se réfugiaient derrière les murailles de la ville, assez forts pour amener les seigneurs à leur accorder de bonnes conditions.

Nous avons déjà eu occasion de parler de leurs soulèvements, ainsi que du péril où la France fut jetée par Jean sans Peur et par Philippe le Bon. Ce dernier jouait un rôle important en Europe, où il était désigné simplement par le nom de Duc. L'ordre de la Toison d'or, qu'il avait fondé, était ambitionné de tous. Sa cour était le modèle, l'école de la chevalerie; il y déployait une magnificence sans égale, et une de ses fêtes lui coûtait autant que toute la suite du roi dans une année. C'était à lui que s'adressait surtout le pape, pour le décider à se mettre à la tête d'une croisade contre les Turcs.

Il commençait alors à se faire vieux; mais auprès de lui grandissait son fils Charles, à bon droit surnommé le Téméraire. Quand le roi Louis, dont le père avait prédit qu'il serait le renard introduit dans le poulailler, réclama du duc la restitution des villes situées sur la Somme, aux termes de la paix d'Arras, en lui offrant quatre cent mille écus d'or, Philippe y consentit; mais Charles en conçut un tel dépit, qu'il s'éloigna de la cour. Louis attendit, préférant à tout autre moyen l'emploi d'une perfidie sans pitié. Tournant donc ses regards d'un autre côté, il s'adressa à François II de Bretagne, pour lui interdire de s'intituler duc par la grâce de Dieu, et de battre monnaie. François fit entendre aux seigneurs français que l'intention du roi était de les dépouiller l'un après l'autre, et les amena à concentrer leurs haines et leurs mécontentements dans une nouvelle ligue du Bien public, où entrèrent les ducs de Bretagne, de Bourgogne, d'Alençon, de Bourbon; Jean d'Orléans, le comte de Dunois, les maisons de Foix et d'Armagnac, et, à leur tête, Charles, duc de Berri, frère du roi, héritier présomptif de la couronne. Mais les temps étaient tellement changés, qu'au lieu d'afficher l'arrogance des révoltes précédentes, et de se proclamer les ennemis du menu

Ik heete Rölandt; als ik kleppe, dan is't brandt;
Als ik luge, dan is sturm ent't Waenderland.

« Je m'appelle Roland : quand je tinte, il y a incendie; quand je sonne, il y a guerre dans le pays de Flandre. »



peuple, ils se rapprochèrent de lui, se donnant l'air de vouloir mettre un frein au despotisme royal et rétablir l'ordre dans le gouvernement, quand ils ne visaient en effet qu'à soutenir leur indépendance et à démembrer la France.

Louis opposa l'habileté à des forces supérieures, gagnant les maîtresses et les confidents de ses ennemis : sans se lasser des refus qu'il essuyait, il les empêcha par la bataille de Montlhéry 1465.
d'occuper Paris, dont il se concilia les habitants par son affabilité et ses promesses ; puis, se conformant aux conseils de François Sforce, il désunit les confédérés en accordant à chacun d'eux tout ce qu'ils demandaient, bien résolu à ne rien tenir à personne. Par le traité de Conflans, il promit de restituer à la Bourgogne les villes de la Somme ; et il assigna à son frère la Normandie, le plus riche apanage que jamais eût possédé un fils de France, car il équivalait à un tiers du royaume ; mais à peine l'eut-il isolé des autres seigneurs, qu'il le lui reprit.

Le duc dépossédé se réfugia chez Charles le Téméraire, qui 1467.
venait de succéder à son père, et qui dès son enfance avait conçu pour Louis une haine profonde. De là cette lutte implacable, dans laquelle la valeur et la perfidie déployèrent à l'envi, de part et d'autre, toutes leurs ressources. Charles, dont la cour devint le centre de toutes les inimitiés que s'était attirées le roi, commença la guerre. Mais Louis, mieux pourvu d'astuce et de détours, obtint l'avantage. Les vassaux d'un rang inférieur furent punis, les uns par le supplice, les autres par la confiscation ; le duc de Bourgogne vit passer du côté de son adversaire un de ses ministres les plus habiles, l'historien Philippe de Comines, que Louis sut lui dérober. Charles de Berri, le propre frère du roi, 1472.
qui s'était contenté de la Guyenne, mourut ; et son aumônier, mis à la torture, confessa de l'avoir empoisonné par commission expresse de Louis, qui ne prit aucun souci de s'en disculper. Mais Charles de Bourgogne, se déclarant son vengeur, s'allia avec Édouard IV d'Angleterre, pour envahir et partager la France, en s'assurant le titre de roi, auquel aspirait son ambition.

Louis, qui connaissait la puissance de l'or et savait le dépenser à temps, acheta les confidents d'Édouard, auxquels il assigna une pension de cinquante mille livres pendant la vie de tous deux ; et, en lui en comptant à lui-même soixante-quinze mille pour ses frais de guerre, il le détermina à repasser la mer. Il promit aux Suisses

vingt mille livres par an sa vie durant, et quatorze florins et demi mensuellement pour chaque homme qui se mettrait à son service. Les mêmes moyens lui servirent à s'attacher l'empereur et le duc de Lorraine, de même qu'à faire révolter les Flamands contre Charles, notamment les Gantois, mécontents d'avoir à fournir sans cesse de nouveaux subsides à ce prince, dont le luxe et l'ambition avaient épuisé les trésors de son père.

La France avait alors en réalité deux têtes : un roi à Dijon, un autre à Paris. Une pareille situation ne pouvait durer, et l'un ou l'autre devait nécessairement périr.

Charles, se laissant entraîner par ce courage fougueux auquel il dut son surnom, brûlait de se rendre indépendant. Son rêve était de réunir la plus grande partie de l'ancien royaume de Lorraine aux cantons suisses, faibles encore, et de former une France belgique, s'étendant de la source du Rhin jusqu'à son embouchure, des Alpes à la mer du Nord, et peut-être à la Méditerranée ; État nouveau qui aurait séparé la France de l'Allemagne, et changé les destinées de l'Europe. Mais, en éparpillant à droite et à gauche ses forces et son ambition, il manqua son but, et, au milieu de ses orgueilleux projets, se fit tuer dans une déroute par les montagnards de la Suisse (1). A l'instant même où se livrait la bataille de Nanci, Ange Cato, qui devint ensuite archevêque de Vienne, célébrant la messe devant le roi, dans Saint-Martin de Tours, lui dit : *Sire, Dieu vous donne la paix et le repos!* Consummatum est ; *votre ennemi est mort.* Le roi promit, s'il disait vrai, de remplacer par une grille en argent celle de fer qui entourait la châsse du saint.

Rien ne pouvait en effet être plus heureux pour Louis XI que cette catastrophe. Outre qu'il se voyait délivré de son plus grand ennemi, il pouvait prétendre à sa succession. En vertu de ses droits, il confisqua les comtés de Bourgogne, comme faisant retour à la couronne, faute d'héritiers mâles. Mais Maximilien d'Autriche, qui avait épousé Marie, fille de Charles le Téméraire, prit les armes pour la défense des droits de sa femme. Il fut enfin
1482. convenu que Marguerite, leur fille, serait mariée au Dauphin, à qui elle apporterait en dot l'Artois, le Mâconnais, l'Auxerrois,

(1) Voy. ci-dessous, ch. XIV. Nous nous occuperons de l'histoire de la Flandre dans le liv. XV.

Bar-sur-Seine, Noyon, la Franche-Comté; et de plus les Pays-Bas, dans le cas où l'archiduc Philippe ne laisserait pas d'héritiers.

Louis acquit aussi la Cerdagne, pour prix des secours qu'il avait fournis à Jean d'Aragon; le testament du bon roi René lui valut l'Anjou et la Provence, avec des droits funestes sur le royaume de Naples. Il restitua à François Sforce, son grand ami, Gênes, qui s'était donnée à son prédécesseur. Ceux qui veulent faire à la politique de Louis XI un mérite notable de ces acquisitions importantes, ne sauraient méconnaître que l'extinction fortuite des deux maisons de Bourgogne et d'Anjou le servit mieux que ses mille perfidies et ses mille cruautés.

A l'intérieur, il établit la poste aux lettres; il déclara que les 1464.
magistrats ne pouvaient être destitués qu'à la suite d'un jugement régulier, et il doubla les revenus de l'État, qui s'élevèrent sous son règne à quatre millions sept cent mille livres, environ vingt-six millions de francs.

Il institua l'ordre de Saint-Michel, dont les membres faisaient serment de défendre les droits de la couronne et l'autorité royale, de ne point faire de ligues entre eux ni avec aucun prince étranger. Or les premiers qu'il en décora furent les anciens confédérés du Bien public, et il contraignit par les armes le duc de Bourgogne à accepter ce servile honneur. Les universités de Bourges et de Bordeaux lui aidèrent à propager l'instruction dans les provinces; mais, croyant pouvoir aussi exercer son despotisme sur la pensée, il ordonna que les livres des Nominaux fussent enchaînés et cloués, avec défense de soutenir leurs doctrines, sous peine de bannissement : édit ridicule, qu'il laissa tomber dans l'oubli (1).

(1) M. Poirson apprécie fort bien, selon nous, la conduite publique de Louis XI, *Précis de l'histoire de France pendant les temps modernes*.

« A la monarchie mêlée de féodalité et d'états, qui avait régi la France depuis Philippe le Bel, se trouva substituée une forme de gouvernement nouvelle, que nous nommerons monarchie limitée. Nous entendons par monarchie limitée un gouvernement dans lequel les assemblées nationales, à peine convoquées à de longs intervalles, n'ont plus ni volonté propre ni action, et ne se réunissent que pour sanctionner les projets du pouvoir; dans lequel le chef de l'État possède toute la puissance législative et exécutive; dispose, sans en rendre compte, des deniers publics, et peut impunément hausser à son gré les impôts; décide seul de la paix et de la guerre, et tient ainsi entre ses mains les destinées publiques. La monarchie limitée diffère essentiellement de la monar-

Louis XI ne fut pas pire que les autres rois de son temps, sauf que l'immoralité triompha dans sa personne. Bienveillant du reste pour le peuple afin d'abaisser les seigneurs, il encourut l'inimitié de la noblesse, et il a été dénigré par l'histoire. Il songeait à rendre uniformes les poids, les mesures, les coutumes, afin qu'il n'y eût plus qu'une seule loi dans le pays, une loi française, et non bourguignonne, normande ou provençale. Dans ce but, il s'était fait envoyer les statuts de Florence et de Venise (1).

Atteint d'apoplexie, il traîna encore quelque temps une existence malheureuse entre la crainte des hommes et celle de la mort. Enfermé dans son château ou plutôt dans sa forteresse du Plessis-lez-Tours, il y était sans cesse sur le pied de guerre; quatre cents archers veillaient à sa garde, et dix-huit cents chausses-trapes disséminées aux alentours, sans compter les barrières, les chaînes et les fourches patibulaires toujours dressées, en écartaient les indiscrets. Pour le distraire au fond de cette lugubre demeure, on lui mettait dans sa chambre des chats et des souris; il don-

chie constitutionnelle, dans laquelle les assemblées nationales, périodiquement réunies, sont investies des droits politiques, dont l'exercice régulier donne à la nation qu'elles représentent une part plus ou moins large dans le gouvernement et dans la gestion des affaires publiques. La monarchie limitée diffère aussi de la monarchie absolue, parce qu'elle respecte les lois organiques et d'intérêt général rendues précédemment par les divers pouvoirs de l'État, parce qu'elle souffre pour contre-poids, non des libertés publiques et générales, mais des libertés locales et particulières, telles que les priviléges des provinces, des villes, des ordres et des corps de l'État, que la monarchie absolue détruit, ou qu'elle ne tolère que sous la condition de n'en être pas gênée... Malgré quelques actes d'un violent despotisme, Louis XI établit la monarchie limitée, et non la monarchie absolue.... A partir de 1468, Louis XI n'avait plus convoqué les états généraux, et n'avait plus laissé aucune part à la nation dans le gouvernement. D'un autre côté, il avait en partie écrasé, en partie réduit à l'impuissance la haute aristocratie. Sur les débris des libertés nationales et de la puissance des grands, il avait établi la monarchie limitée, mais non la monarchie absolue, ni, à plus forte raison, le despotisme. En effet, malgré plusieurs actes d'un odieux arbitraire dont il avait souillé ses dernières années, il avait trouvé dans les prérogatives du parlement et dans les mœurs de la nation un obstacle insurmontable à ce que la volonté et les passions du roi fussent érigées en lois suprêmes; ses excès étaient restés des excès et des exceptions, n'avaient point été transformés en règle et en légalité monstrueuse. »

Quant à nous, nous aurions de la peine à comprendre la monarchie limitée de M. Poirson. LÉOPARDI.

(1) *Preuves* de DUCLOS, IV, 449.

nait dix mille livres par mois, en lui accordant en outre toutes ses demandes, à son médecin Jacques Cottier, qui lui jurait que, d'après l'observation des étoiles, il ne passerait pas une semaine s'il devait être privé de ses secours. Il mêlait, à l'emploi des remèdes les plus dégoûtants, les reliques et les superstitions, comme aussi de *terribles et merveilleux médicaments*, car il ne voulait pas absolument mourir; il avait ordonné qu'on eût à l'avertir que son heure était proche en disant: *Parlez bas*.

Afin qu'on ne s'aperçût pas de son dépérissement, il cherchait à se rajeunir, se montrait avec des habits magnifiques, contre son usage, et, redoublant d'activité dans l'exercice du pouvoir, il envoyait des courriers çà et là, faisait acheter dans chaque pays ce qu'il y avait de plus estimé: des chiens de chasse en Espagne; des rennes, des élans, des fourrures dans le Nord; des chevaux et des armures en Italie; des livres en Afrique: payant toutes ces choses à des prix énormes, pour qu'il en fût fait bruit. Ayant ouï parler des miracles que l'on attribuait à saint François de Paule, fondateur des minimes, il le fit venir de Calabre, dans l'espoir qu'il lui sauverait la vie. Quand le pieux personnage, qui avait pris pour devise de son nouvel ordre *Charité*, en lui donnant pour base l'humilité et l'abstinence, arriva dans le séjour royal, Louis se jeta à ses pieds, en le suppliant de le guérir; mais le bon ermite répondit qu'il n'avait pour son service que ses prières: il l'exhorta à implorer Dieu, à se convertir (1). En effet, sa conscience bourrelée lui inspira des remords à ses derniers moments : il gémissait sur les mauvaises actions qu'il avait commises, et réparait ce qui pouvait l'être ; enfin, il expira le 30 août 1483, en invoquant cette même Vierge dont il avait tant de fois imploré, pour ses méfaits, la réussite et l'impunité. Méchant homme et grand roi, tel fut Louis XI.

(1) Saint François apporta en France l'espèce de poirier qui, à cause de lui, fut appelé poirier de *bon chrétien*.

CHAPITRE IX.

CONSTITUTION DE LA FRANCE.

Le petit duc de l'Ile de France, s'agrandissant pas à pas, a désormais étendu son territoire jusqu'à ses limites naturelles; il lui a donné l'unité, et le drapeau de l'étranger ne flotte plus que sur une ville de la côte. En même temps il a ramené le gouvernement, comme le territoire, à l'unité, mis l'ordre dans les finances, détruit les juridictions indépendantes des seigneurs et des cités; il a écarté tout intermédiaire entre lui et le peuple, qu'il a appelé aux états généraux pour voter l'impôt. Philippe le Bel, qui continua violemment l'œuvre de saint Louis, étendit à tout le royaume les baillis royaux, qui peu à peu enlevèrent aux feudataires l'exercice de la juridiction; puis il les priva du droit de battre monnaie; il rendit le parlement sédentaire, d'ambulatoire qu'il était; après avoir humilié le saint-siége, il adopta la formule *En vertu de la plénitude de la puissance royale;* enfin, il restreignit l'hérédité des apanages aux mâles, pour qu'ils fissent plus promptement retour à la couronne.

Les revenus du monarque consistaient en cens, en péages, en amendes, en rentes domaniales; les villes s'étaient assurées, par les chartes communales, contre les impôts arbitraires. Mais il fallait plus d'argent depuis que les armées avaient grossi, et qu'il n'était plus possible d'employer les levées féodales dans des expéditions lointaines. Il en résulta que les juifs et les marchands étrangers, gens que la loi ne protégeait pas, furent rançonnés, les templiers abolis, et que Philippe émancipa en 1298, moyennant douze deniers tournois par setier de terre, tous les serfs du Languedoc; ses fils en firent autant pour les autres provinces; et tous les habitants des vastes possessions royales qui le voulurent obtinrent ainsi la liberté personnelle.

Comme il avait cependant besoin de quelques revenus plus stables, Philippe greva de droits de douane le commerce qui s'était accru, en taxant, au trente-deuxième de leur valeur, les marchandises, indépendamment d'une gabelle sur le sel; puis,

obligé de convoquer les ordres pour leur demander des subsides, il institua les états généraux de langue d'*oc* et de langue d'*oil*, par lesquels il fut établi que tout noble et tout ecclésiastique qui jouissait d'un revenu de plus de cent livres fourniraient au roi un cavalier, et les roturiers six sergents à pied par cent feux.

A sa mort, il y a réaction contre le système financier et judiciaire; les monnaies sont remises à l'ancien titre; quelques taxes nouvelles sont abolies, notamment la taxe sur le sel; différents seigneurs revendiquent leurs prérogatives féodales, et s'opposent à ce que le roi fasse acte d'autorité sur leur territoire, sauf le cas de déni de justice, ou par voie d'appel; ils se réservent le droit de poursuite sur ceux de leurs serfs qui se réfugieraient dans les domaines du roi; la puissance des baillis est restreinte; le duel judiciaire, rétabli; enfin l'obligation de servir hors de la province, supprimée.

Ce dernier essai de résistance dure peu. La guerre survient avec les Anglais; alors Philippe de Valois obtient des états la gabelle sur les boissons, et le monopole du sel; puis il altère les monnaies, confisque cent mille florins à son trésorier, et quatre cent mille aux marchands italiens.

La liberté des villes qui avaient passé de la dépendance des feudataires sous la domination du roi s'était trouvée anéantie ou du moins diminuée; la justice et la guerre avaient été enlevées à leurs consuls ou à leurs maires; elles avaient été frappées d'impôts, et réduites à ne conserver plus guère que leur administration intérieure; quelques-unes aussi étaient échues aux comtes de Provence, d'autres avaient été dépouillées de leurs franchises pendant la guerre des Albigeois. Paris grandissait sur leurs ruines, et, administré par le prévôt des marchands, il débordait sur les deux rives de la Seine, dont il n'occupait originairement qu'une île. Il sentit sa force, et en fit usage pour résister à l'administration royale, en donnant la main aux mécontents des autres villes. En conséquence, les états, réunis en 1356, élevèrent des prétentions démocratiques. Ils déclarèrent que c'était à eux qu'il appartenait de voter l'impôt, d'en opérer la perception, et de statuer sur les différends qu'elle pouvait soulever. Ils accordèrent un subside pour armer trente mille hommes; mais ils nommèrent des personnes chargées de le réaliser. Ils exigèrent la destitution et l'emprisonnement de vingt-deux des principaux

officiers de la couronne, envoyèrent des juges d'instruction faire des procès à d'autres, et décidèrent que les états seraient convoqués périodiquement.

On ne pouvait pas espérer toutefois que cet état de choses pût se consolider. La *jacquerie* se souleva contre les nobles; les Anglais portèrent le ravage dans le pays, et les différents ordres reconnurent la nécessité de rendre sa force à la monarchie.

Le Dauphin put donc la constituer plus vigoureuse que jamais. Il renouvela les anciens impôts, en y ajoutant une taille sur chaque feu. Il régla l'administration du domaine royal, forma la chambre des finances; des délégués du roi, et non plus ceux du peuple, firent le recouvrement des subsides qui servirent à payer les frais de la guerre et la rançon du roi Jean. Enfin, les compagnies d'ordonnance furent formées, et devinrent le noyau des armées permanentes.

La minorité de Charles VI, puis sa démence, suspendirent les progrès de l'autorité, et donnèrent aux états généraux une importance toute révolutionnaire. Les troubles qui éclatèrent alors n'étaient causés ni par les seigneurs territoriaux pour rendre de nouveau leurs fiefs indépendants, ni par les bourgeois pour s'opposer aux nouvelles charges financières, mais par les princes du sang, qui prétendaient avoir part à l'administration. Le parti d'Orléans soutenait la monarchie; celui des Armagnacs réunissait dans ses rangs les débris de la féodalité vaincue et la masse des bourgeois assujettis, et opposait, aux innovations qui s'étaient introduites dans le gouvernement, les souvenirs, les intérêts du passé. Durant cette période orageuse, où la monarchie avait été attaquée par l'Église, par la noblesse, par le peuple, par les étrangers, les états généraux avaient eu, comme représentants véritables de la nation, une haute importance. Toutes les grandes institutions furent sanctionnées par leur concours; ils déclarèrent l'indépendance de la couronne à l'égard de Rome; ils fixèrent les lois de la succession royale; ils donnèrent l'impulsion aux derniers efforts qui devaient assurer la nationalité française. De même que l'ordonnance rendue après les états de 1356, qui s'étaient emparés du gouvernement tout entier, pouvait être considérée comme une charte législative, celle de 1413 fut un code administratif exigé par le parti populaire, devenu prépondérant. Elle régla en deux cent cinquante-huit articles les droits des grands corps de l'État,

ainsi que l'administration, les jugements, les finances, attribuant les finances à la cour des comptes, de même qu'aux parlements les affaires judiciaires. C'était là une réaction en faveur de la monarchie et des pouvoirs constitutionnels; les abus dans toutes les classes étaient blâmés et réformés; le droit de chasse était accordé au peuple, ainsi que celui de poursuivre les routiers à main armée. Mais cette faction succomba, et avec elle l'ordonnance rendue sous son influence, qui put du moins indiquer la voie à suivre, et contribuer au progrès de la législation.

En effet, quand Charles VII a repris le dessus et que la question territoriale est vidée avec les Anglais, les trois autres questions judiciaire, financière et militaire, se trouvent aussi décidées; et la lutte engagée contre les feudataires par les communes, associées au roi, est terminée par le triomphe du monarque. Les batailles de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt, avaient exterminé l'aristocratie féodale, comme l'avait fait la bataille de Fontenay pour l'aristocratie carlovingienne. Une nouvelle noblesse acquiert de la considération en repoussant les Anglais, et en même temps le peuple s'est montré héroïque en rétablissant Charles VII, et en le sauvant du danger dont le menaçait la ligue du Bien public. La résistance des derniers feudataires offre au roi une occasion favorable pour étendre son territoire et sa puissance.

Le parlement avait été en grande partie constitué féodalement jusqu'à Charles V; mais comme ce prince le rendit perpétuel et institua les conseillers à vie, les barons durent opter entre les armes et la toge. Comme ils préférèrent la carrière militaire, les administrations restèrent aux légistes, qui ne furent plus de simples rapporteurs, mais des juges; or, les conseillers, tant ecclésiastiques que laïques, qui recevaient un traitement de la couronne, se trouvèrent portés à la servir. Quand le roi eut converti les subsides sur les marchandises et sur les boissons en impôt permanent, il en confia la perception à une administration royale qui embrassa tout le royaume, moins le Languedoc, dont les états n'avaient jamais refusé de satisfaire aux besoins du roi, et le Dauphiné, la Bourgogne, la Provence, la Bretagne, le Béarn, qui, lors de leur réunion à la France, avaient stipulé la conservation de leurs états particuliers.

Afin de solder une armée permanente en supprimant les levées féodales, les états généraux accordèrent à Charles VII la taxe

personnelle ou capitation, qui ne rendit pas sous son règne au delà d'un million huit cent mille livres, somme avec laquelle il entretenait dix mille cinq cents hommes d'armes et quatre mille archers. Louis XI s'arrogea le droit de mettre d'autres impôts sans l'adhésion des contribuables, mesure dont le louaient les courtisans, disant qu'il avait mis la monarchie *hors de page*, c'est-à-dire hors de tutelle; mais Comines reconnaissait bien qu'il y a justice à obtenir le consentement de ceux qui doivent payer, et que là est la plus grande force de ceux qui gouvernent (1).

Sous Louis XI, les états généraux eurent à prononcer sur une autre question très-importante, celle des apanages, qui détachaient du royaume certaines portions territoriales, en constituant des seigneurs indépendants; ce qui fut une cause perpétuelle de troubles. Or, les états (1467), en excluant les prétentions du duc de Berri à la Normandie, établirent que les fils de France recevraient une rente en argent : dernière question de droit public, soulevée par la féodalité.

A la mort de Louis XI, la nation, représentée par les états généraux, fit une dernière tentative pour s'opposer aux taxes arbitraires. La régence de Charles VIII fut disputée entre sa mère Anne de Beaujeu et les princes du sang : celle-là invoquait le testament de son mari ; ceux-ci en appelaient aux états généraux ; mais, afin que les princes ne pussent pas, en s'accordant, réclamer des franchises, on s'arrangea pour les diviser en six nations, dont chacune devait discuter dans des salles séparées, pour être statué ensuite d'après le résultat des délibérations particulières. La cour eut ainsi toute facilité pour corrompre et pour fomenter les jalousies de pays à pays. Les Normands et les Bourguignons soutinrent qu'aux états généraux appartenait de pourvoir à la régence du roi mineur; mais les nations de Paris, d'Aquitaine, de Langue d'*oc* et de Langue d'*oil*, repoussèrent la proposition.

(1) « Il n'y a ne roi, ne seigneur sur terre, qui ait pouvoir, outre son do« maine, de mettre un denier sur ses subjets, sans octroy et consentement de « ceux qui le doivent payer, sinon par tyrannie ou violence. On pourroit res« pondre qu'il y a des saisons qu'il ne faut pas attendre l'assemblée, et que « chose seroit trop longue à commencer la guerre et à l'entreprendre. Je res« ponds à cela qu'il ne faut point tant haster, et l'on a assez temps. Et si vous « dis que les rois et princes en sont trop plus forts quand ils entreprennent « quelque affaire du consentement de leurs subjets, et en sont plus craints de « leurs ennemis. » COMINES, V, c. 19.

Il y eut plus d'accord pour demander la répression des abus de pouvoir commis par Louis XI en fait de taxes. Les états se plaignirent que la dépense de la maison du roi était excessive; qu'il y avait trop de pensions, trop de gratifications, trop de gens d'armes : ils demandaient en conséquence que la taille fût supprimée, de même que les autres impôts arbitraires, et qu'il n'en fût plus désormais établi aucun sans le consentement des états. Ils se déterminèrent pourtant à voter autant de subsides que sous le règne de Charles VII, sans compter un quart pour le joyeux avénement du roi; mais en déclarant toutefois que ce n'était là qu'un don gratuit qui ne devait pas durer plus de deux ans, et que, ce délai expiré, d'autres états devraient être convoqués. Les gouvernants se gardèrent bien d'obtempérer à cette dernière condition; mais la féodalité avait été tellement affaiblie par Louis XI, que les attaques qu'elle dirigea contre la domination d'une femme et d'un enfant méritèrent d'être traitées de *guerre folle*.

La fixation des impôts en vint ainsi à ne plus dépendre que de la volonté arbitraire du roi; puis, ce fut à un expédient absurde, imaginé par suite de la pénurie d'argent, que la France dut le peu de libertés civiles et politiques qui lui restèrent. Les guerres d'Italie ayant épuisé le trésor, Louis XII mit en vente les charges de finances. L'usage n'était pas nouveau; mais alors il devint la règle. Tous les *offices* devinrent donc vénaux, et les professions les plus humbles, celle de barbier par exemple, furent érigées en emplois publics. Quiconque les achetait en devenait propriétaire, avec faculté de les transmettre à ses héritiers, d'en trafiquer, de les hypothéquer, de les engager, de les vendre en justice.

Vénalité des charges.

François I[er] étendit cet abus aux offices de judicature, en créant vingt charges de conseillers au parlement de Paris, et trente dans ceux de province; et, bon gré, mal gré, il y fit entrer ces nouveaux venus sur le même pied que les autres. Sous Henri IV, on introduisit un droit annuel dit *paulette*, du nom de l'inventeur, moyennant lequel le titulaire pouvait disposer de sa charge comme de toute autre propriété, sans que le roi conservât aucun droit sur l'office une fois vendu. Les parlements s'opposèrent en vain à la vénalité dans le sanctuaire de la justice; de nouveaux besoins firent instituer de nouvelles charges, et plus le nombre s'en accrut, moins il devint facile pour la couronne d'en opérer le rachat; il fallut donc continuer de les payer, pour en être investi.

C'était un trafic honteux, et en même temps une ressource financière détestable ; il en résulta cependant quelque avantage. Le magistrat restant inamovible, sauf le cas d'un crime, se trouva indépendant du roi, et dès lors il ne fut pas obligé de flatter la cour. Comme ces charges coûtaient beaucoup et rendaient fort peu, elles ne pouvaient être achetées que par des gens riches, qui, élevés ainsi au niveau de la première noblesse, se montraient jaloux de rivaliser avec elle de fermeté et de courage. Leur nombre ayant été augmenté au delà du besoin, ces magistrats portèrent leur attention sur d'autres objets ; et leur indépendance, leurs relations, leurs fortunes s'étant accrues, ils purent déjouer les intrigues de la cour et les manœuvres du cabinet.

Non-seulement on vendit les charges de conseiller, mais encore celles du parquet ou ministère public : ainsi ceux qui portaient la parole au nom du roi, comme le procureur et les avocats généraux, ne dépendaient pas du monarque ; et les gens du roi, comme on les appelait, pouvaient dans telle ou telle cour lui désobéir impunément.

Le mécanisme financier fut organisé dans les provinces avant celui de l'administration. Des receveurs furent établis dès 1442 dans chaque ville, pour les droits royaux, pour les dîmes, les contributions, les subsides à recouvrer dans une circonscription de territoire appelée *généralité*. Les rois, profitant de cette distribution pour constituer l'administration, placèrent dans chaque généralité un bureau de finances et un commissaire, pour l'exécution des ordres royaux. Les attributions mal déterminées de ces commissaires s'accrurent peu à peu, au point d'absorber celles du bureau des finances, et ils devinrent ensuite les représentants du roi dans les provinces ; enfin Louis XII leur donna le
1634. nom d'intendants, titre sous lequel ils furent chargés de tout ce qui concernait la guerre, la justice et les finances. Leurs attributions s'étendaient sur tout ce qui intéressait le service du roi et l'intérêt public, en se modifiant toutefois dans leur exercice, selon les usages et les priviléges du pays. Car il y avait une différence entre les pays d'*état* et ceux d'*élection* : ces derniers avaient le droit de consentir et de répartir les impôts dans l'assemblée des trois ordres ; puis l'intendant en faisait la répartition par paroisses ; et des magistrats, appelés *élus*, jugeaient les différends qui naissaient entre les collecteurs et les contribuables.

Justice.

Dans l'origine, le pouvoir public n'intervenait pas, en matière de délits, pour punir, mais pour pacifier. C'était une médiation entre ennemis, et l'on crut avoir beaucoup obtenu en introduisant les compositions, où l'un vendait la vengeance et l'autre achetait l'impunité. Les exemples de l'Église, la renaissance du droit romain et l'organisation des communes amenèrent de meilleurs modes judiciaires, et firent de la justice une chose d'ordre public; ce fut toutefois de telle sorte qu'à la vengeance privée succéda une vengeance publique, qui fut dès lors violente, et dont les châtiments ressemblèrent aux représailles de la passion. La politique eut beaucoup à faire pour enlever ce droit précieux aux barons, et pour le concentrer entre les mains du roi. D'abord, les baillis évoquèrent à leur tribunal la connaissance des délits contre la majesté du roi, contre ses officiers, ou contre la sûreté publique, dont il était le protecteur. Le principe admis, il fut aisé de l'étendre. Ainsi ils informèrent d'abord contre les crimes d'État dans leurs variétés infinies, puis contre les crimes de lèse-majesté divine, comme dans les cas de sortilége, de magie, d'enchantement, de violation de sépulture, de schisme, d'hérésie; enfin toute insulte à un magistrat ou à un employé inférieur, tous les genres de faux, la concussion, le péculat, l'abus d'autorité, parurent d'attribution royale.

De même que les justices seigneuriales avaient été éliminées dans les cas de délits contre la sûreté publique, de même elles le furent pour les délits d'assassinat, d'empoisonnement, de parricide, de meurtre, d'infanticide, de viol, de rapt, de séduction, d'incendie, de rassemblements tumultueux, de recel de délinquants, d'attentats contre la tranquillité publique; puis pour les délits commis dans les maisons royales, dans l'église, sur la voie publique; enfin, le moindre retard fut interprété comme déni de justice, et suffit pour que la cause fût déférée aux délégués du prince.

Lorsque ensuite les troupes mercenaires licenciées remplirent le pays de violences, attendu que les cours seigneuriales étaient impuissantes à les réprimer, on institua des corps armés, dits *maréchaussée*, ayant un prévôt à leur tête, qui faisaient sommairement le procès de tous ceux qu'ils arrêtaient en flagrant délit, assassins, voleurs, vagabonds. Cette procédure expéditive glaça d'effroi les malfaiteurs, et les cours seigneuriales se trouvèrent peu à peu avoir perdu toute compétence. Louis XI rendit,

au sujet de l'inamovibilité des juges, une ordonnance que les états généraux convertirent en loi après sa mort, et qui est la quatrième loi fondamentale de la France.

Les jugements se trouvèrent ainsi transférés d'une classe entière à une magistrature. Le clergé favorisa cette innovation, comme il favorisait tout triomphe de la doctrine sur la force : les rois y virent un moyen puissant d'étendre leur pouvoir sur leurs vassaux ; et, de leur côté, les sujets s'aperçurent que la principale sauvegarde de la liberté individuelle et d'une sécurité réelle était d'avoir un tribunal fixe, et de connaître à l'avance les juges.

Philippe le Bel fit faire le plus grand pas vers un ordre de justice régulier, lorsqu'il érigea des parlements en tribunaux permanents. Cette mesure convint aux barons, qui se virent dispensés de paraître aux cours ; elle eut l'assentiment des communes, qui y trouvèrent une garantie contre les usurpations des seigneurs ; elle fut également accueillie de tous ceux qui étaient charmés de décliner l'appel des cours ecclésiastiques à Rome. Il en résulta un grand changement dans la procédure. Le seigneur perdit cette influence que lui attribuait sur les jugements la faculté de désigner chaque fois les juges. Le magistrat qui décidait ne fut plus distinct du juge qui informait. On s'en tint plus rigoureusement aux lois ; et, comme la plupart étaient en latin, il fut nécessaire d'étudier cette langue, travail insupportable pour des hommes d'armes. Les baillis et les gens de robe durent continuellement substituer aux ordalies, et aux preuves par le duel, les preuves par témoins et par écrit. Les juges étant connus, on put récuser ceux qui étaient suspects de partialité. Enfin (et tout cela ne se passait pas seulement en France), on introduisit la procédure secrète.

Procédures secrètes.

Chez les nations germaniques, tout ahriman étant obligé d'intervenir au jugement et à la sentence, il n'aurait pas été possible de maintenir le secret. Le peuple accourait aux preuves de Dieu comme à un spectacle, d'où il résultait que tout se passait avec la plus grande publicité. Dans les cours féodales, le seigneur nommait à son gré les juges ; mais pour quelle raison aurait-il empêché d'autres personnes d'assister à l'examen de la cause ? Nous savons positivement au contraire que les vassaux appelés amenaient avec eux des personnes de condition inférieure ; or la nature des juges et celle du jugement comportaient une extrême simplicité de procédure.

Dans les pays de race romaine, où les habitants étaient plus versés dans la connaissance des lois, plus habitués à dresser des actes et à lire des documents, moins distraits par les occupations guerrières ou domestiques, la procédure se faisait plus souvent par écrit; mais on n'avait point imaginé de cacher les témoins au prévenu, ni de lui ravir les secours que l'on ne refuse pas à une personne citée devant la justice civile. Le droit canonique offre une constitution de Célestin III, où sont distinguées les procédures par accusation, selon le code romain, par dénonciation et par inquisition (1); mais, dans toutes, les témoignages sont publics, les défenses et les débats sont admis.

Les hérétiques eux-mêmes (quoique exclus du jugement par leurs pairs) ne furent pas d'abord privés de connaître les témoins et l'accusateur, d'avoir un conseil, et d'être jugés après une discussion publique. Boniface VIII (2) autorisa les inquisiteurs à procéder sans autres formes, quand il y aurait péril pour les témoins. Innocent VI ayant ensuite déclaré qu'il y avait toujours péril, la réserve fut généralisée. De là vint sans doute la procédure secrète, qui, malgré la noblesse, les communes, et tous ceux qui se trouvaient exposés à l'arbitraire, fut admise partout, sauf en Angleterre. Ce fut seulement en 1539 qu'elle put être déclarée générale en France.

Des tribunaux permanents devinrent nécessaires, quand on exigea des juges plus de temps et de plus grandes connaissances. Le débat public une fois supprimé, les juges furent privés du moyen d'acquérir une conviction intime; et, dans la nécessité de recourir à d'autres expédients, on partit d'un passage de l'Écriture pour admettre en principe que deux témoins faisaient preuve: comme si la certitude ou la plus grande probabilité pouvaient, dans tous les cas, s'acquérir de la même manière! La conscience fut soumise à des règles arithmétiques; on inventa une conviction officielle, différente de la conviction morale; et les preuves furent morcelées par fractions, pour apporter une certitude, non pas sentie par le juge, mais ordonnée par le législateur.

De là tant de formalités parasites, de là les monstruosités de la procédure secrète. L'accusé, dont la vie et l'honneur étaient en péril, fut privé des ressources qu'il aurait eues pour défendre son

(1) C. 31, x. *De Simonia.* — C. 24, x. *De Accusationibus.*
(2) C. à la fin. *De Hæreticis.*

bien. On tourna contre lui ses dépositions, au lieu de chercher la preuve du fait en dehors de ses paroles. Puis, comme il n'était pas facile d'apaiser les consciences, et que le public restait en défiance, il fut établi que personne ne pourrait être condamné à mort sans avoir avoué. Mais qui ne sait que l'aveu peut être superflu pour acquérir la certitude de la vérité, comme il peut aussi parfois entraîner dans l'erreur ?

La nécessité de l'aveu établie, on introduisit, pour l'obtenir, la question préparatoire et la torture ; puis, lorsqu'elles furent abolies, restèrent la torture morale, les souffrances de l'isolement, et les angoisses de l'incertitude.

La torture se donnait, tantôt pour arracher l'aveu du prévenu, tantôt pour lui faire révéler ses complices, tantôt pour s'assurer de la vérité de ses dépositions ; parfois on l'y appliquait, sous réserve de preuves, de manière à pouvoir le condamner malgré ses dénégations ; parfois elle était un châtiment de son obstination à nier des faits prouvés ou vraisemblables. Ces moyens et d'autres plus modernes, non de découvrir la vérité, mais d'extorquer un aveu, sont des conséquences logiques du secret des procédures.

Sauf quelques modifications, ces écarts de l'autorité pénale étaient communs à tous les royaumes de l'Europe. Mais la France possédait en outre, pour ses affaires commerciales, un tribunal distinct, composé de négociants indépendants du gouvernement ; institution inconnue aux Pays-Bas, à l'Angleterre et aux villes hanséatiques, bien que leur commerce fût beaucoup plus étendu. Or, comment une institution, qui répugnait aux idées monarchiques, put-elle s'y développer ? Quand les rois, n'ayant plus besoin des communes, en vinrent à leur enlever la juridiction, ils firent une part distincte en faveur de ceux qui se livraient au trafic, et leur accordèrent, par privilége, une juridiction particulière ; mais ils prirent soin de lui imposer un frein, en décidant que les consuls seraient annuels, sans pouvoir être réélus, et que leurs jugements seraient susceptibles d'appel, ce qui n'avait pas lieu dans les pays où les communes avaient pré-
1518. valu, et où la discussion était publique. Par le même motif, quand la révolution des Pays-Bas révéla la puissance du peuple, les rois favorisèrent les corporations et les maîtrises, qui contribuaient à l'affaiblissement des communes, en les morcelant.

Mais l'importance acquise par les gens de loi fit qu'ils s'adonnèrent à l'étude du droit public. Quand la juridiction ne fut plus une délégation, mais un privilége territorial, et que le droit ne fut plus selon les personnes, mais selon les lieux, les juges durent décider les contestations conformément aux coutumes ou à l'équité naturelle, et il fallut que la cour du suzerain se procurât la connaissance des usages qui régissaient les différentes provinces; de leur côté, les tribunaux inférieurs durent chercher à se tenir au courant de la jurisprudence adoptée par les magistrats supérieurs, qui pouvaient réformer leurs décisions. Droit public.

A cet effet, on recueillit les coutumes locales, et, dans certains lieux, on tint une espèce de protocole de l'audience, indiquant l'objet des contestations et les décisions intervenues. Tels sont les *Olim* de France (1), commençant en 1254. Mais il y avait peu de coutumes écrites dans le royaume; elles se transmettaient de mémoire, et le bailli pouvait y substituer sa passion ou son intérêt. Elles furent rédigées par écrit au quatorzième siècle. Charles VII ordonna de réunir tout ce qui concernait la législation, et de déposer les coutumes dans les bailliages; pensée prématurée d'uniformité législative, car, pour avoir un code, il faut d'abord qu'il existe une nation. Il y avait beaucoup d'arbitraire dans les coutumes. Ici prédominait le droit féodal de primogéniture, et les filles n'avaient pour dot que le chapeau de roses; là, étaient imposées des servitudes particulières et bizarres. Sous Louis le Hutin, les statuts de Bordeaux plaçaient les fils sous l'autorité absolue des pères, les femmes sous celle des maris, à tel point que le père pouvait vendre ses enfants, et que l'impunité était accordée au mari qui, par colère, impatience ou douleur, avait tué sa femme, pourvu qu'il jurât solennellement qu'il s'en repentait. Le temps vint corriger de pareilles monstruosités. Une fois que les statuts furent écrits, les applications en devinrent moins arbitraires, et les jurisconsultes eurent la possibilité de les interpréter, de les comparer, d'en faire les éléments d'un droit commun, destiné à amener l'unité de législation.

(1) On appelle *Olim* les registres des décisions de la cour du roi sous saint Louis, Philippe le Hardi, Philippe le Bel, Louis le Hutin et Philippe le Long. Le comte Beugnot a été chargé par le gouvernement d'en faire un choix et de les publier. Le 1er volume, qui a paru en 1839, comprend les *Olim* de 1254 à 1273.

Parlement. Le parlement de Paris est l'institution judiciaire la plus puissante qui ait existé chez aucun peuple. Il ne dérive ni des plaids, ni des cours du palais de Charlemagne, mais, à notre avis, des institutions féodales. Les rois de la troisième race réunirent autour d'eux un conseil de prélats, des vassaux de la couronne ou du duché de France, des officiers du palais et d'autres seigneurs, convoqués irrégulièrement, avec des pouvoirs mal définis. Cette assemblée délibérait sur la paix et la guerre, sur les ordonnances générales et particulières, et sur tout ce qui concernait la société féodale, en même temps qu'elle statuait sur les causes des hauts barons et des simples vassaux.

De cette cour royale sortit probablement le parlement, avec des attributions mixtes. Lorsque ensuite le nombre des affaires augmenta, il fut partagé en deux sections : l'une appelée à délibérer sur les objets politiques, et l'autre à juger les procès au nom du roi. Cette distinction fut sanctionnée sous Philippe le Bel, qui put organiser le gouvernement, en continuant l'œuvre de ses prédécesseurs. Le parlement se trouva donc divisé naturellement en deux chambres : celle des comptes, qui recevait les appels ; celle des enquêtes, qui statuait. Des jours furent déterminés, où les baillis et les autres juges de chaque province eurent à se présenter pour défendre leurs sentences. Les choses durèrent ainsi jusqu'au moment où Charles VII décomposa le parlement général en parlements de province ; et c'est ainsi qu'une haute magistrature royale se trouva substituée à un grand centre féodal. Le parlement put statuer par arrêt, non-seulement sur les causes et les intérêts des particuliers qui lui étaient soumis, mais encore par voie de règlement pour les causes à venir, ce qui constituait une attribution législative.

Le parlement de Paris était le plus important, attendu que, voisin du roi, il pouvait et le consulter et lui donner des avis. Ce ne fut que plus tard, et par degrés, qu'il s'identifia avec la cour des pairs, qui s'en considérèrent comme conseillers-nés. Se regardant comme subrogé à la cour des grands vassaux, il éleva ses prétentions, et ne voulut restreindre ni ses remontrances, ni les modifications qu'entraînait l'enregistrement, aux intérêts du seul duché de France, mais étendre sa sollicitude sur tout le royaume. Cet empiétement ne déplaisait pas aux rois, qui trouvaient plus facile de faire adopter leurs résolutions par le parlement que par

les états généraux ; et la nation, qui voyait toujours la dissidence des trois ordres soulever des orages, préféra elle-même ce corps permanent, pour faire contre-poids à la couronne.

Il balança en effet l'autorité royale, en étendant ses priviléges au point de devenir un pouvoir constitutionnel, et, en l'absence des états-généraux, il prit le caractère d'assemblée délibérante, en s'attribuant le pouvoir d'accepter les lois et de consentir l'impôt ; ce en quoi il fut favorisé par l'opinion publique, qui voyait en lui le seul frein apporté à la puissance royale. En conséquence, ni les lois, ni les impôts n'étaient considérés comme acceptés, tant qu'il ne les avait pas enregistrés. En cas de refus, le roi devait recourir à ce qu'on appelait un *lit de justice*, solennité destinée à représenter les anciens champs de mars. Il se rendait au parlement, où il siégeait sur un trône garni de cinq coussins, un pour s'asseoir, un pour poser ses pieds, les autres pour appuyer son dos et ses bras. Il faisait la proposition, et chaque membre donnait son avis à voix basse ; de cette manière, le chancelier, qui les recueillait, aurait pu mentir. Si la décision était contraire, le roi ordonnait l'enregistrement de son ordonnance ; et le parlement devait obéir, sauf à exprimer qu'il ne le faisait que contraint par un décret formel. Rien de moins énergique sans doute qu'une pareille constitution, et pourtant elle retint en maintes circonstances les rois, qui désiraient ne pas trop laisser apparaître leur pouvoir absolu.

Il est vrai que, par suite de cette répugnance pour la nouveauté, qui semble naturelle aux corporations, le parlement empêchait aussi les innovations utiles ; il en usa ainsi pour l'inoculation, pour les ouvrages d'écrivains du premier ordre, et pour les doctrines contraires à celles d'Aristote.

La nouvelle organisation militaire fut un autre progrès notable dans l'intérêt de la monarchie. Dans l'origine, l'infanterie avait prévalu, parce qu'elle se composait de la nation, c'est-à-dire des Francs. Sous les Capétiens, la cavalerie occupait le premier rang, attendu que la noblesse faisait la principale force des armées. Comme elles n'opéraient plus par masses, mais par efforts individuels, toutes les ressources de l'art furent employées à renforcer les armures. Chaque cavalier ou homme d'armes dut avoir un écuyer pour l'armer, des pages ou varlets pour le relever, choses qu'il lui était impossible de faire par lui-même. La forma-

Système militaire.

tion des communes fit renaître l'infanterie (1). Or celle-ci n'agissant pas isolément, mais par compagnies, les cavaliers furent également obligés d'adopter un ordre de bataille. Ils chargeaient sur un seul rang, derrière lequel, à peu d'intervalle, un autre se tenait prêt à donner à son tour; ordre dépourvu de force, auquel les escadrons ne furent substitués qu'à la fin du seizième siècle.

Les rois de France, se trouvant forcés, pour leurs expéditions, de payer une solde à la cavalerie féodale et à l'infanterie des communes, trouvèrent plus commode, au lieu de rester exposés aux caprices de l'une ou de l'autre, de faire lever des troupes par leurs propres officiers et capitaines, au lieu des comtes et des chevaliers bannerets. Le service militaire devint alors un métier. Mais les bandes étaient devenues un fléau pour le pays, quand Charles VII songea à leur substituer une armée royale. Lorsque la taille permanente lui eut été accordée par les états d'Orléans, il créa quinze compagnies d'ordonnance, de cent lances chacune. Or on comptait par lance un homme d'armes, trois archers, un écuyer, un coutelier armé d'une dague tranchante, et un varlet, tous à cheval. Chaque compagnie était donc de sept cents hommes, avec un capitaine, un guide et un porte-drapeau. La solde d'un homme d'armes était de dix livres (66 fr.) par mois, et celle de l'écuyer, de cinq; l'archer recevait quatre livres, le coutelier et le varlet, trois; le capitaine, mille deux cents livres par an, le lieutenant, huit cents, l'enseigne, six cents. L'armée entière coûtait donc huit cent seize mille livres par an (5,600,000 fr.). Ces troupes furent distribuées dans les places frontières pour y tenir garnison. Elles marchaient par étapes d'un lieu à un autre, et étaient payées par des commissaires des guerres.

Charles VII créa aussi une milice bourgeoise, les francs archers. « Dans chaque paroisse, dit Machiavel (2), il y a un

(1) L'Académie des inscriptions et belles-lettres a couronné, en 1839, une *Histoire des milices bourgeoises en France, depuis le douzième siècle jusqu'au quinzième*, par M. Yanoski. « Il est singulier, dit l'auteur, d'observer le développement parallèle de l'ordre politique, de la bourgeoisie et de la monarchie; de l'émancipation de l'une et de l'autre par le mutuel secours qu'elles se prêtent, par l'énergie des bourgeois armés, garde nationale primitive, veillant à la sûreté et au bon ordre de l'État contre ses ennemis et ses oppresseurs. »

(2) *Ritratti delle cose della Francia.*

homme recevant d'elle une bonne pension, à la charge d'entretenir un bon cheval, et d'être prêt à prendre les armes à toute réquisition du roi, quand même le monarque serait hors du royaume pour cause de guerre ou pour tout autre motif. Ils sont obligés de chevaucher dans la province où le royaume serait attaqué ou menacé de l'être; et, d'après le nombre des paroisses, ils sont un million et sept cents. » Les francs archers étaient exempts de taille; ils portaient le casque, le haubert de cuivre, la dague, l'épée, l'arc avec dix-sept flèches, et s'exerçaient tous les jours de fêtes. Ils étaient commandés par quatre colonels et vingt-huit capitaines (1).

Du temps des fiefs, il y avait, dans chacun d'eux, des hommes destinés au service militaire. Quand les communes eurent à se procurer la liberté ou à la défendre, chaque individu acquit l'expérience de la guerre. Lorsqu'il n'y eut plus ni fiefs ni communes, la plèbe redevint pacifique. Il n'était guère possible que des bourgeois et des artisans, qui s'étaient occupés toute la semaine de gagner leur pain, fussent de bons guerriers le diman-

(1) Nous donnerons comme point de comparaison l'état militaire sous Henri V d'Angleterre. L'armée était levée et entretenue comme il suit : I. Le garde du sceau privé faisait des contrats séparés avec différents lords et gentilshommes, qui s'engageaient à servir avec un nombre d'hommes déterminé, pendant une année, à partir du jour où ils étaient passés en revue pour la première fois. II. La solde d'un duc devait être de 13 schellings 4 sous par jour; celle d'un comte, de 6 schellings 8 sous; celle d'un baron ou d'un chevalier banneret, de 4 schellings; d'un cavalier, 2 schellings; d'un écuyer, 1 schelling; d'un archer, 6 sous. III. Le trésorier devait payer la solde ou fournir garantie, à raison d'un quart par avance sur l'année; et s'il ne payait pas effectivement la somme convenue au commencement de la quatrième partie de l'année, l'obligation cessait. Chaque contractant recevait au moment où il rejoignait l'armée une gratification (*douceur*) de 100 marcs par trente hommes d'armes. IV. Un duc devait avoir 50 chevaux; un comte, 24; un baron ou un banneret, 16; un chevalier, 6; un écuyer, 4; un archer, 1. Les chevaux devaient être fournis par le contractant, l'équipement, par le roi. V. Tous les prisonniers devaient appartenir à ceux qui en faisaient la capture; mais s'ils étaient rois ou fils de rois, ou bien officiers investis d'un commandement supérieur, porteurs d'ordres du souverain, ils devaient appartenir à la couronne, moyennant récompense convenable à celui qui les avait capturés. VI. Il devait être fait trois parts du butin, dont deux restaient aux soldats; la troisième était de nouveau subdivisée en trois parts, dont deux revenaient au commandant, l'autre au roi. On peut voir plusieurs de ces contrats dans Rimer, IX, 223, 227, 239, ap. LINGARD.

che. La milice bourgeoise fut donc cassée en 1480 par Louis XI, qui prit à sa solde six mille Suisses, auxquels il adjoignit dix mille fantassins français et deux mille cinq cents sapeurs, en soumettant cette armée à une discipline rigoureuse; et la taille fut portée d'un million huit cent mille livres à quatre millions sept cent mille, sans la dépense de l'artillerie. Mais comme le moindre délai dans le payement excitait ces étrangers à se soulever ou à trahir, Louis XII et François Ier songèrent de nouveau aux milices nationales.

De ce moment donc, on ne voit plus un homme bardé de fer jeter l'effroi dans une multitude nue et dispersée; la guerre est réduite en science, et les rois deviennent des maîtres dès l'instant que la force armée dépend uniquement d'eux. La féodalité est frappée au cœur dès que le trône n'a plus besoin de son aide pour se soutenir, et que sa résistance ne suffit plus pour le renverser. D'un autre côté, les armées permanentes rendent plus nécessaire l'ordre dans les finances; et la circulation croissante de l'argent, l'extension du commerce qui s'ensuit, la création du crédit, font perdre aux terres de leur importance, ce qui affaiblit encore la féodalié; la politique peut par conséquent prendre un plus libre essor.

Clergé. Restait à rendre aussi le clergé monarchique. Saint Louis avait déjà fait quelque opposition à la domination papale; Philippe le Bel lui porta un coup qui l'ébranla. Charles VII, conformément aux décisions des conciles de Constance et de Bâle, attribua au clergé de France le droit d'élire ses chefs, et abolit les impôts que Rome prétendait continuer à percevoir : il rendit ainsi l'Église de France nationale. Ce fut un acheminement à la rendre royale, et c'est ce que fit François Ier, en obtenant de Léon X un concordat qui l'autorisa à nommer à tous les évêchés, abbayes et bénéfices.

Voilà comment l'unité de territoire eut pour conséquence cette centralisation de pouvoir qui constitua la monarchie. Une grande disparité subsistait à l'intérieur entre les provinces, et le gouvernement central manquait d'ordre; il fut cependant possible, avec une armée permanente, d'affermir la discipline, d'introduire l'ordre avec une administration durable, la justice avec des magistrats inamovibles, l'homogénéité de la nation avec la toute-

puissance du roi. La révolution couronna l'œuvre, et du pays le plus morcelé forma le plus uni de tous (1).

CHAPITRE X.

ANGLETERRE ET ÉCOSSE.

Le règne de cet Édouard III dont nous avons suivi les entre- 1327-1377.
prises contre la France, dura un demi-siècle. Il avait cédé au prince Noir son fils, en récompense de ses exploits, la Guyenne et la Gascogne, avec le titre de duc d'Aquitaine; mais ce vaillant prince mourut après une longue maladie, et son père désolé dé- 1376.
signa pour lui succéder au trône le fils qu'il avait laissé, le jeune Richard.

L'Écosse avait continué à se soutenir; et quand Édouard II, à la tête de cent mille soldats, avait été défait à Bannockburn par 1314.
trente mille preux qu'animait l'amour de la patrie, Robert Bruce s'était trouvé affermi sur le trône. Édouard III marcha contre lui avec soixante mille hommes, tant Anglais que Brabançons, pour effacer la honte de son père; mais les Écossais, tous à cheval, sans bagages, se nourrissant des animaux qu'ils trouvaient, et dont ils attendrissaient la chair en la massant dans sa peau, sans faire usage de pain ni de vin, fatiguaient l'ennemi par des marches continuelles. Édouard, battu à son tour, conclut la paix 1328.
avec Bruce, en renonçant à toute prétention sur l'Écosse, en restituant la pierre de Scone, et en fiançant une de ses sœurs à David, héritier désigné de la couronne d'Écosse.

Robert survécut peu à ce traité; et comme il n'avait pu ac- 1329.
complir le vœu d'aller en terre sainte, il ordonna que son cœur y fût porté. Guillaume Douglas partit avec ce pieux dépôt; mais, en traversant l'Espagne, il se mêla à une bataille contre les infidèles, et y périt.

David II étant monté sur le trône à l'âge de dix ans, plusieurs seigneurs anglais, mécontents de ce que les terres confisquées

(1) MICHELET, *Mémoires de l'Académie*, II.

sur eux durant les dernières guerres, ne leur étaient pas rendues, proclamèrent Édouard, fils du roi Jean Bailleul (Baliol), qui sou-
1332. mit presque toute l'Écosse et se fit couronner à Scone. Ayant enfin été battu, il prêta hommage au roi d'Angleterre, qui, charmé de trouver une occasion aussi favorable, le rétablit sur le trône. Mais, indignés de le voir céder à son protecteur une partie considérable du territoire, les Écossais parvinrent à le chasser du pays, où la
1347. France fomentait d'ailleurs ces discordes. David, de son côté, tomba entre les mains des Anglais; mais Bailleul, saisi d'une noble honte en reconnaissant qu'il n'était pour les Anglais qu'un instrument, abdiqua en faveur de son compétiteur; le roi d'Angleterre, occupé alors à faire la guerre sur le continent, rendit la liberté à David moyennant cent mille livres sterling et une trêve de dix ans.
1357-1371. Après la mort de ce prince, le trône passa à Robert II, son neveu.

Les guerres dans l'île et sur le continent n'avaient d'autre mobile que l'ambition d'Édouard III. Cependant la nation, flattée de ses victoires et du spectacle qui lui avait été donné de deux rois ennemis prisonniers, supporta sans se plaindre des sacrifices onéreux; elle considéra même ce règne comme le plus glorieux de son histoire, et celui où l'ancienne chevalerie brilla de son dernier éclat. Philippine de Hainaut, femme d'Édouard, soutint l'honneur de son époux pendant son absence, et même les armes à la main. Lorsqu'elle fut morte, le roi, affaibli par les
1360. souffrances, se laissa diriger par Alice Perrers, qui l'entraînait aux plaisirs et à l'indolence. La nation, qui voyait avec dégoût cette femme siéger jusque dans les tribunaux, fit entendre hautement ses plaintes, et le força de l'éloigner. Il avait courtisé avant elle la belle comtesse de Salisbury. Un jour qu'elle venait de perdre sa jarretière en dansant, il la ramassa, et, pour réprimer quelques sourires malins, il s'écria: *Honni soit qui mal y pense;* puis il se l'attacha à la jambe, en ajoutant que plus d'un se trouverait heureux de porter cet insigne. Ce fut ainsi qu'il institua l'ordre de la Jarretière, destiné à n'être jamais conféré à plus de vingt-cinq personnes (1).

(1) Quelques-uns croient que c'est là un conte. Le moine de Cluny, qui recherchait en 1457 l'origine de cet ordre, ne put se procurer aucun renseignement à ce sujet, sinon qu'il venait de femmes. *Sunt plerique autumantes, hunc ordinem exordium sumsisse a sexu muliebri.* Hearne's Whethamstede, ap. LINGARD.

Lorsque Édouard eut perdu son fils et ses conquêtes d'outre-mer, il se vit méprisé par les siens, trahi par ses domestiques. Alice Perrers, qui était revenue près de lui, le voyant sur le point de mourir, lui ôta du doigt un riche anneau, et s'en alla; les gens de service firent main basse sur ce qu'ils pouvaient emporter. Il ne resta à ses côtés qu'un prêtre, qui lui présenta un crucifix en l'exhortant à bien mourir; il baisa l'image du Sauveur, fondit en larmes, et rendit le dernier soupir. 1377.

Ce fut Édouard III qui commença la gloire manufacturière de son pays, en y attirant les artisans flamands. L'université d'Oxford comptait sous son règne trente mille étudiants. La haine contre les Français consolida la nationalité anglaise, en faisant oublier l'ancienne distinction de Normands et de Saxons, et l'on enjoignit de cesser l'usage de la langue française dans les tribunaux ainsi que dans le parlement. 1362. Appauvri par ses guerres d'ambition, contraint à chaque instant de demander des subsides au peuple, Édouard ne les obtenait qu'au moyen de concessions qui profitaient pour l'avenir. Ce fut ainsi que se trouva supprimée la *purveance*, qui obligeait les habitants à fournir au roi le gîte et les provisions pendant ses voyages.

Chaque fois qu'il avait à subvenir à des dépenses, les plaintes se renouvelaient contre la mauvaise administration de la justice, qui finit par s'améliorer; car les abus sautèrent aux yeux de chacun, une fois que la langue anglaise eût été introduite partout. Les crimes d'État, que les mauvais gouvernements tendent sans cesse à étendre, furent limités à sept: machiner la mort du roi, de sa femme ou de son héritier; attenter à l'honneur de la femme du monarque ou de son successeur, ou à celui de sa fille aînée; susciter des guerres à l'intérieur, ou favoriser les ennemis; falsifier le grand sceau ou les monnaies; tuer certains officiers de l'État ou juges du roi, dans l'exercice de leurs fonctions.

Les tributs payés sous différents noms à la cour de Rome furent abolis en partie, restreints pour le surplus; les appels au pape prohibés, et les patrons confirmés dans leurs droits de conférer les bénéfices. Quelques-unes de ces mesures étaient conformes à cette indépendance à laquelle aspiraient les nations, et les pontifes n'y mirent point obstacle; mais quant à ceux qui concernaient leur suprematie et le choix des prélats, ils y opposèrent une

vive résistance, ce qui leur aliéna les esprits, et les disposa à écouter les détracteurs du saint-siége.

Jean Wiclef. 1380. De ce nombre fut Jean Wicleff, prédicateur à Lutterworth et professeur de théologie à Oxford. Il fit une traduction du Nouveau Testament en anglais, et commença à déclamer contre les mœurs du clergé, contre ses riches possessions, et contre les désordres introduits dans l'Église, surtout au temps du grand schisme. Il passa de là à des invectives bouffonnes contre la suprématie des papes, contre le culte des saints, les vœux monastiques, le célibat des prêtres. Wiclef, surnommé l'étoile du matin de la réforme, passe pour avoir été d'une vie irréprochable; mais il prêchait avec une violence désordonnée, traitant les prêtres de menteurs, d'hérétiques, d'antechrists, et n'exceptant de ses injures que les prédicateurs ambulants, ses disciples. Il faisait l'éloge de l'Église primitive pour dénigrer la moderne. Selon lui, le droit de propriété se fonde sur la grâce, et en conséquence les pécheurs deviennent indignes de posséder (1). On ne pouvait certainement rien trouver de plus propre à fomenter des soulèvements.

Cité devant quelques évêques, il se présenta accompagné de plusieurs grands seigneurs; mais le peuple se mit à lui jeter des pierres. Il expliqua alors ou modifia même, par de basses tergiversations (2), ce qu'il y avait d'ambigu dans ses écrits. Il en fut quitte pour être averti de ne plus scandaliser les esprits faibles. Il se tut en effet; mais dans ses écrits il attaqua la foi avec plus d'acharnement, niant la transubstantiation et rejetant la confes-
1382. sion auriculaire. Dix de ses propositions furent condamnées, dans un synode convoqué à Londres, comme hérétiques, et quatorze comme dangereuses. Suspendu de sa chaire, il en appela au par-

(1) Il raisonnait ainsi : La peine de la trahison est la confiscation; or tout péché est une trahison contre Dieu; donc le pécheur doit perdre tout droit à l'autorité et à la propriété. Il disait encore, en employant cette argumentation de légiste : Nulle femme n'est l'épouse d'un homme tant qu'elle n'a pas donné son consentement; mais, dans la cérémonie nuptiale, l'homme dit : « Je te prends pour femme, » avant qu'elle ait donné son consentement; il dit donc une chose fausse, et, par conséquent, le contrat est nul.

(2) Ainsi, par exemple, il avait dit que l'on ne pouvait donner des chartes d'hérédité perpétuelle; que Dieu même était dans l'impossibilité d'accorder à l'homme les biens civils à perpétuité. Or il expliqua que par *in perpetuo* il avait entendu dire après le jugement dernier.



lement, et il fut réintégré dans ses fonctions à la suite d'une profession de foi satisfaisante; mais il mourut peu après d'apoplexie (1). 1384.

Ses doctrines fomentèrent, si elles ne le déterminèrent pas, un soulèvement qui troubla les premières années du règne de 1377-1399 Richard (2). Une taxe sur tout Anglais au-dessus de quinze ans ayant été consentie par le parlement pour continuer la guerre contre la France, il s'ensuivit une insurrection générale, à la tête de laquelle était Wat Tyler, et qui fut accompagnée des violences et des massacres ordinaires. Jean Ball, « pauvre prêtre, » comme l'appelaient les wicléfites, échauffait les esprits par ses prédications : *Lorsqu'Adam bêchait et qu'Eve filait*, s'écriait-il, *qui était gentilhomme?* Sa conclusion était que les hommes sont égaux ; que les puissants avaient inventé la distinction entre les serfs et les libres ; qu'il fallait par conséquent les abolir toutes; et le peuple, lui donnant raison, saccageait et détruisait. Richard, en ajoutant des actes énergiques à des paroles caressantes, parvint à calmer le tumulte : les chefs, qui furent pris et exécutés, avouèrent que leur intention était d'exterminer tous les nobles, les propriétaires, les évêques, les jurisconsultes, et de conserver seulement les ordres mendiants.

Richard, prince orgueilleux, violent, redoutable à quiconque osait lui résister, se laissait gouverner par des gens obscurs, et surtout par Robert de Vare, qu'il nomma duc d'Irlande. Ce fut un sujet d'indignation pour les seigneurs, parmi lesquels figuraient au premier rang les trois oncles du roi, Jean de Lancastre, Edmond d'York, et Thomas de Glocester. Ce dernier, appuyé par la faveur populaire, l'emporta, et obtint du parlement que le gouvernement 1386. serait confié à un conseil de quatorze de ses créatures. Les jurisconsultes déclarèrent cet acte contraire à l'autorité royale. Robert de Vare et Richard prirent les armes ; mais les cinq lords *appelants* gardèrent l'avantage, et condamnèrent à mort les ministres du roi, auquel ils firent jurer, ainsi qu'à la nation, obéissance à la 1388. commission du gouvernement.

(1) R. VAUGHAN, *Life and opinions of John Wiclef*, Londres, 1828.
W. LEBAS, *Life of Wiclef*, Londres, 1832.

(2) Il est fait mention pour la première fois, à son couronnement, d'un usage qui, à coup sûr, est plus ancien, et qui subsiste encore. Un chevalier armé de toutes pièces se présenta au milieu de l'assemblée, et jeta son gant, en défiant quiconque prétendrait disputer la couronne au roi.

Après avoir enduré quelque temps cette humiliation, Richard ressaisit les rênes de l'État avant que ses adversaires eussent osé réprimer cette énergie, à laquelle ils ne s'attendaient pas. De ce moment, il régna d'accord avec le parlement, et tint une cour d'une splendeur excessive. Si cet éclat éblouit quelques-uns, il déplut au plus grand nombre; mais le premier qui osa le blâmer dans les communes fut menacé de mort. Glocester, qui reprocha à son neveu ses dépenses, la paix avec la France et sa pusillanimité, fut tué par ses ordres, et sa mémoire, condamnée.

La mort de ce prince laissa sans contre-poids la maison de Lancastre déjà si puissante. Le duc de ce nom, troisième fils d'Édouard III, avait prétendu à la couronne de Castille; son fils Henri Bolingbroke, duc d'Hereford, avait pris le parti des appelants; mais, à force de bassesses, il était rentré en grâce avec Richard, à qui il révéla les confidences que lui avait faites Norfolk, son complice. Ce seigneur lui donna un démenti, et le défia; mais le roi évoqua l'affaire à son tribunal, et condamna Norfolk au bannissement perpétuel, et d'Hereford à un exil temporaire. Celui-ci, étant passé en France, se mit à ourdir des machinations contre Richard, secondé en cela par l'amour du peuple, par ses relations de parenté avec les principales familles d'Angleterre, et par les abus de pouvoir auxquels Richard se livrait. Devenu duc de Lancastre par la mort de son père, il débarqua dans l'Yorkshire avec soixante compagnons seulement; mais en
1399. peu de jours il se trouva à la tête de soixante mille hommes. Richard, qui n'agissait jamais à propos, faible quand la fermeté aurait été nécessaire, hautain quand il aurait dû plier, lent quand il fallait de l'activité, se hâtant follement quand il eût été sage de temporiser, crut alors pouvoir violer impunément la constitution; mais elle prouva alors ce qu'il y avait en elle de vigueur.

Abandonné des siens, il fut arrêté par trahison, et il entendit Lancastre lui adresser ces paroles: *La nation vous répudie; votre naissance lui est suspecte, votre administration odieuse; votre règne est passé; vous allez me suivre à Londres.* Reconnu coupable, sur trente-trois chefs d'accusation, d'avoir violé la constitution, Richard II fut déposé par le parlement, qui conféra la couronne à son ennemi, au détriment de l'héritier légitime, Edmond Mortimer, comte de March, issu de Lionel d'Anvers, second fils d'Édouard III.

Bolingbroke, qui prit le nom de Henri IV, déclara qu'il régnait par droit de naissance, comme étant le plus proche héritier mâle de Richard et en vertu de son abdication, sans songer qu'il eût mieux valu invoquer avec sincérité le consentement du peuple. Les conjurations tramées contre l'usurpateur donnèrent beaucoup à faire au bourreau; elles ne s'en reproduisaient pas moins journellement. Les Gallois s'insurgèrent; et Henri, au milieu des guerres civiles, des craintes, des remords, des concessions timides, traîna une vie agitée, sans pouvoir consolider son trône. Au moment de mourir, à l'âge de quarante-six ans, il dit à son fils, en lui montrant la couronne, qu'il voulait toujours avoir à son chevet : *Ni toi ni moi n'y avons droit.*—*N'importe,* répondit celui-ci ; *mon épée saura conserver ce que la vôtre a gagné.* Henri IV. 1413.

Henri de Monmouth, qui s'était montré dissolu, adonné au vol et à l'ivrognerie tant que, par jalousie du pouvoir, son père l'avait tenu éloigné des affaires, est à peine monté sur le trône, qu'il déploie les qualités les plus remarquables. Il congédie ses compagnons de débauche, récompense les ministres qui avaient conseillé à son père de le réprimer avec rigueur, rallume la guerre contre la France, où il remporte la victoire d'Azincourt, et, secondé par les dissensions funestes dont ce pays est déchiré, il y poursuit le cours de ses succès. Henri V.

Les partisans de Wiclef, qui, confondus avec les prosélytes de l'Allemand Walter Lollard, furent désignés sous le nom commun de Lollards, augmentaient de nombre dans l'île. Guillaume Sawtre fut le premier qui périt en Angleterre sur le bûcher, comme hérétique. Mais les wicléfites furent soutenus par lord Cobham, qui envoya des missionnaires prêcher une égalité subversive. Henri V, son ami de jeunesse, essaya de le convertir, puis l'exhorta à se tenir tranquille ; mais, voyant que ses efforts étaient inutiles, il le fit arrêter, et condamner comme hérétique obstiné. Ayant réussi à s'enfuir, lord Cobham réunit vingt mille révoltés, et marche à leur tête sur Londres; il fut battu, et ses forces furent dispersées; mais pendant plusieurs années il continua à inquiéter le pays, en traînant à sa suite des bandes accusées de vouloir renverser le trône pour établir une république, et il prêta la main aux Écossais qui envahirent le pays de Galles. Fait enfin prisonnier, il fut pendu par les pieds, et brûlé vif. 1401. 1414.

1422 Au moment de mourir au milieu de sa gloire, des suites d'une fistule, Henri s'écria, en entendant lire le verset *Ut ædificentur muri Jerusalem : Si Dieu m'avait laissé achever le cours de mes années, une fois que j'aurais eu fini les guerres de France, chassé le Dauphin et rétabli la paix, je serais allé délivrer Jérusalem; car ni l'ambition ni la vanité ne m'ont mis les armes à la main : j'ai voulu défendre mon droit et rendre aux peuples le repos. J'ai entrepris mes guerres avec l'approbation de sages et saints personnages; je les ai conduites sans offense envers Dieu et sans péril pour mon âme.*

Ce langage convenait-il bien à celui qui avait, dans les plaines d'Azincourt, ordonné d'égorger tous les prisonniers, et qui avait répondu aux Parisiens : *Une guerre sans feu, c'est de l'andouille sans moutarde?* Son but principal avait été de conquérir la France, ne dût-elle être qu'un monceau de ruines. Aussi ne s'occupait-il pas d'y gagner les cœurs, ni de lui épargner des désastres. Il se montra d'ailleurs arrogant avec la noblesse, sans souci du peuple, n'ayant égard ni aux usages ni aux préjugés de ses nouveaux sujets, intolérant en fait d'opinions religieuses; mais les Anglais, éblouis par l'éclat de ses victoires, s'en firent une idole.

Henri VI. Henri son fils, âgé de neuf ans seulement, fut proclamé roi à Londres et à Paris; mais, à l'exception de Calais, il perdit tout en France, la Normandie même, cette Angleterre française, et la Guyenne, réunie depuis si longtemps au royaume insulaire. Mais ce qu'il y eut de plus déplorable, c'est qu'au moment où la France parvenait à cicatriser ses blessures, celles de l'Angleterre s'ulcéraient de plus en plus, comme si toutes les misères que le continent rejetait de son sein fussent venues fondre sur elle.

Pendant la minorité du roi, le duc de Glocester et le cardinal de Winchester, qui se disputaient la régence, se contrarièrent en toute chose, et plus encore lorsqu'il fut question de lui choisir une femme. Le cardinal l'emporta, et lui fit épouser Marguerite, fille
1444. du *bon* René d'Anjou, aussi instruite que belle, douée d'une grande force d'esprit et de volonté, mais mal vue du peuple, parce qu'elle était Française. Henri était bon et vertueux, mais plus simple qu'il ne convenait à un roi, trop faible surtout pour le poids de la double couronne qu'il avait à porter. Marguerite ne tarda donc pas à prendre la haute main, et, pour ne pas rencontrer d'obstacles, se résolut à ruiner le duc de Glocester. Winchester,

qui s'était défait en France de l'ennemie des Anglais par un ignoble procès, en intenta un autre au duc, accusant sa femme de magie, et lui-même de trahison. Le jour où il devait présenter sa justification, on le trouva mort; et l'indignation publique imputa le crime au vieux duc de Suffolk, favori du roi et de la reine. Fait premier ministre, Suffolk gouverna à son gré, jusqu'au moment où l'indignation populaire le désigna comme l'auteur des désastres éprouvés en France. Le roi lui facilita les moyens de fuir; mais un vaisseau l'arrêta en mer, et le capitaine, après l'avoir fait juger par ses marins, le condamna à perdre la tête. 1450.

Loin que sa mort contribuât à pacifier l'Angleterre, les discordes s'y déchaînèrent plus que jamais; et Somerset, qui lui succéda dans la faveur du roi, hérita aussi de la haine du peuple, qui, par orgueil national, voulait se venger des revers essuyés sur le continent, et voyait avec indignation une princesse française sur le trône. Richard, duc d'York, qui descendait par son père du quatrième fils d'Édouard III, et, par sa mère, d'Anne Mortimer, sœur d'Edmond Mortimer, né du second fils de ce roi, songea à faire valoir, à la faveur des troubles, ses droits à un trône livré aux chances de l'intrigue, tandis que le parlement courbait la tête. Il gouvernait l'Irlande, quand un certain Jean Cade, scélérat de bas étage, se donnant pour Edmond-Jean Mortimer, réunit une bande d'hommes armés, et marcha sur Londres, qu'il occupa. 1450.
Mais ses gens s'étant abandonnés au pillage, les bourgeois prirent les armes, les chassèrent, et tuèrent Cade lui-même.

On fit entendre au faible roi que Richard d'York avait provoqué cette folle entreprise pour sonder les esprits : il en résulta que le duc, poursuivi comme rebelle, le devint en effet; mais, attiré perfidement à une conférence avec le roi, il ne sauva sa vie 1452.
qu'en prêtant sur l'hostie serment d'obéissance.

Le roi était, selon les uns, imbécile, selon les autres, absorbé par la dévotion ou par l'étude; toujours est-il qu'il était étranger à cette prudence vulgaire qui est indispensable pour régner. Enfin il tomba en démence, et la reine se laissa persuader d'appeler dans le conseil d'État le duc d'York, qui bientôt en devint l'arbitre, et 1454.
se fit nommer, par le parlement, protecteur du royaume et défenseur de l'Église. A peine le roi eut-il recouvré la santé, qu'il cassa cet acte, reprit les rênes du gouvernement, et remit Somerset

à la tête des affaires. Richard, qui s'était enfui dans le pays de
Les deux roses. Galles, ne tarda pas à reparaître à la tête d'une forte armée. C'est ici que commencent les guerres entre la rose blanche, devise des Mortimer, et la rose rouge, devise des Lancastre; guerres qui, dit-on, coûtèrent la vie à un million de personnes et à quatre-vingts princes du sang. « Deux hommes, dit un poëte, se lèvent le « matin du même lit; ils échangent à peine une parole, et l'un « s'éloigne de l'autre; celui-ci crie *York!* celui-là *Lancastre!* et
1455. « pour adieu ils croisent le fer. »

A la bataille de Saint-Alban, Somerset est tué, et Henri, blessé, reste prisonnier. Richard, qui avait attiré dans son parti le comte de Salisbury, descendant des Plantagenets, et son fils le comte de Warwick, héros de cette guerre, se fait de nouveau déclarer protecteur, avec la clause qu'il ne pourra être dépossédé de cette dignité sans le consentement des pairs. Néanmoins, Henri, aussitôt après sa guérison, se transporte à la chambre des communes, et fait déclarer la déchéance de Richard.

1458. Une courte réconciliation est bientôt suivie de nouvelles hos-
1460. tilités: York et Warwick, mis en accusation, s'avancent en armes; le roi est défait à Northampton et emprisonné. Richard fait déclarer par le docile parlement que la couronne lui appartient de droit, mais que, Henri VI l'ayant portée trente-huit ans, elle ne reviendra qu'après sa mort à la maison d'York.

La reine Marguerite, qui s'était enfuie en Écosse, réussit à réunir une armée qu'elle ne peut payer que par le pillage, et elle
1460. revient tenter la fortune; des gibets sont dressés sur le champ de bataille pour pendre les vaincus. Richard est défait à son tour et tué à Wakefield; son fils, qui s'était rendu, est massacré de sang-froid; le comte de Salisbury est décapité, avec les plus zélés partisans de la maison d'York.

Le sang versé exaspère les haines. Édouard, nouveau duc d'York, s'appuie du concours de Warwick le *faiseur de rois*, baron de l'ancienne roche, qui, conservant les habitudes féodales, donnait l'hospitalité à tous, nourrissait dans ses terres trente mille personnes, consommait six bœufs par repas, quand il tenait maison à Londres; sans pitié pour les nobles, il épargnait le peuple dans les combats. Intrépide, mais sans jactance chevaleresque, il attaque une flotte double de la sienne, et s'enfuit au besoin, sans en rougir. Soutenu par son bras, le duc d'York

entre dans Londres, où il est proclamé roi, non par le parlement, mais par la population de la capitale; et la rose blanche est partout arborée. 1461.

Henri et sa famille s'étaient retirés vers le nord, à la tête d'une forte armée; le sang continua donc de couler. On combattit à Towton pendant deux jours, sous une neige abondante, et trente mille hommes y périrent. Warwick, voyant les siens plier, tua son cheval, et, baisant la croix de son épée, il jura de partager le sort du dernier soldat. De ce moment la fortune changea; Édouard défendit de faire quartier, la victoire lui resta, et il recouvra ainsi un trône qu'il voulut conserver par des vengeances inflexibles. Il fit casser par le parlement les actes des trois derniers règnes, et proscrire la famille royale et ses partisans, non moins pour épouvanter ses ennemis que pour se procurer les moyens de récompenser ses amis. Édouard IV d'York. 1461.

Marguerite obtint de Louis XI, en promettant de lui céder Calais, un misérable secours; les Écossais favorisaient sa cause, mais elle fut de nouveau vaincue à Exham. L'infortunée reine, réduite à se réfugier avec son fils dans une forêt, y fut dépouillée par des brigands; mais tandis qu'ils se disputaient pour le partage de ses joyaux, elle s'échappa portant son fils dans ses bras. Un autre brigand qu'elle rencontra, touché de pitié, la conduisit dans les Pays-Bas, d'où le duc de Bourgogne la renvoya à son père. Le duc de Somerset fut pris et décapité. Un an après, le roi Henri VI fut découvert, et enfermé dans la tour de Londres.

Mais le faiseur de rois ne resta pas longtemps d'accord avec Édouard, surtout lorsque ce prince eut épousé Élisabeth Woodwille, veuve de lord John Gray (1), dont l'influence fit rentrer

(1) Le connétable d'Angleterre lut à lord Gray, qui, après avoir été partisan de la maison d'York, s'était tourné contre elle, la sentence suivante: « Ralph Gray, tes éperons d'or seront brisés à tes talons par ce manant; tu seras dégradé de ta noblesse, de tes titres, de tes armes, de tes dignités; les roi et hérauts d'armes te déchireront ta cotte de chevalier pour te revêtir de ce surcot infamant, avec tes armes à rebours. Attendu toutefois que tes aïeux ont souffert pour les siens, le roi te pardonne, à ces conditions: Tu iras à pied au milieu du peuple, qui te reprochera ton infamie, jusqu'à l'extrémité de la ville; là, tu seras livré au bourreau, et, monté sur l'échafaud, il te crachera au visage, puis te tranchera la tête; ton buste sera enseveli sans honneurs par des moines, ta tête placée où il plaira au roi, pour subir les outrages des serviteurs fidèles, et pour devenir l'effroi de ceux qui seraient tentés de l'imiter. »

en grâce les partisans de Henri VI. Dans un soulèvement dont l'Yorkshire fut le théâtre, le père et le frère de la reine furent
1469. tués avec plusieurs autres; alors Warwick, sous feinte de défendre le roi contre les insurgés, le retient prisonnier; puis, d'accord avec le duc de Clarence, frère du roi, il se déclara contre lui; et, se réunissant à Marguerite, ils entrèrent en Angleterre, d'où Édouard fut contraint de fuir. Ils remirent Henri sur le trône, mais comme leur instrument. Déclarés protecteurs, ils ménagèrent l'effusion du sang.

Édouard revient bientôt à la charge, et Clarence, que le seul espoir du trône avait uni à l'ennemi, voyant qu'il lui faut y re-
1472. noncer, se réconcilie avec son frère. Warwick est tué à Barnet, Édouard triomphe, Marguerite est vaincue et prise avec le jeune Édouard. *Pourquoi es-tu venu en Angleterre ?* demande le roi au jeune prince. — *Pour défendre la couronne de mon père et mon héritage,* répond-il. Le roi le soufflette, et les assistants l'égorgent.

Édouard, avec l'appui de ses maîtresses et de ses créanciers, revint dans la capitale, où Henri périt le même jour, assassiné probablement dans sa prison; triste fin d'un règne qui avait commencé sous de si heureux auspices. Marguerite resta trois ans prisonnière; et lorsque sa rançon eut été payée, elle alla finir dans sa patrie. Les vengeances du roi et des ducs de Clarence et de Glocester tombèrent à l'envi sur les partisans de la maison de Lancastre. Mais les choses tournèrent mal pour Clarence; car le roi, irrité de ce qu'il entravait sa justice, c'est-à-dire, les supplices atroces et les procès absurdes dont il poursuivait le cours, le fit arrêter tout à coup, et condamner à la peine capitale pour trahison; mais, avant que l'on pût exécuter la sentence, on le trouva noyé dans un tonneau de malvoisie, genre de mort dont il avait, dit-on, fait choix.

Au lieu de procurer le repos à un pays inondé de sang, Édouard prêta l'oreille aux sollicitaions du duc de Bourgogne, son beau-frère, et conçut le projet de conquérir la France pour la partager avec lui. Mais, malgré son ambition et l'enthousiasme de ses chevaliers, qui déjà se partageaient les fiefs du beau royaume de France, la politique de Louis XI l'amena à conclure une trêve, qui reçut le nom de *trêve marchande*, parce qu'elle était le résultat d'un marché. L'argent était en effet l'idole d'É-

douard, qui s'en procurait par des dons forcés, par des impôts, par des spéculations sur l'étain, sur la toile, sur le lin. Il aimait les plaisirs, et surtout ceux de la table, laissant à d'autres le soin des affaires, mais principalement au duc de Glocester. Beau de sa personne, plein d'affabilité, il avait l'art de se concilier ceux qui l'approchaient, et de se faire aimer des femmes, avantage dont il abusa. Soupçonneux et cruel, il s'entourait d'espions et de supplices, sous prétexte de sorcellerie et de trahison; puis, lorsque Louis XI eut fait épouser au Dauphin une Autrichienne, au lieu de sa fille qui lui était promise, il en conçut une telle colère qu'il en mourut. 1483.

Le duc de Glocester s'empara violemment de l'autorité sur le jeune Édouard V; et s'étant fait décerner le titre de protecteur, il livra, soit au bourreau, soit au fer des assassins, le frère de la reine et d'autres personnes affectionnées à cette famille. Se proclamant alors le vengeur de la morale publique, il fit intenter nn procès pour sorcellerie et adultère à Jane Shore, belle et vertueuse jeune femme, qui n'avait pas su résister aux flatteries d'Édouard IV. Ce fut le prélude d'un autre procès, par lequel il fit déclarer illégitime, et par suite incapable de succéder, le jeune roi et un autre fils d'Édouard. En conséquence, Richard III fut élu roi d'Angleterre et de France, par *conquête, élection et couronnement*. Il chercha alors à se faire pardonner son usurpation par l'éclat de sa cour, en répandant des grâces et des faveurs. Le duc de Buckingham, principal auteur de son élévation, ne se trouvant pas suffisamment récompensé, ourdit une trame contre lui; mais il fut trahi et décapité. Les deux fils d'Édouard avaient été renfermés dans la Tour de Londres, sous la garde du chevalier Robert de Blankenbury. On dit que le roi, ne pouvant le décider à les tuer, l'obligea à céder les clefs de leur prison à Jacques Tyrrel; et qu'au moment où éclata la révolte du duc de Buckingham, ils furent étouffés dans leur lit. Leur fin fut racontée de vingt manières différentes, et même elle fut niée, ce qui suscita plusieurs faux Édouards.

Édouard V.

Richard III. 1483.

Afin qu'Élisabeth, fille d'Édouard IV, ne pût pas porter à d'autres ses droits à la couronne, Richard, qui n'avait point d'enfants, résolut de l'épouser, et accéléra dans ce but la mort de la reine. La veuve d'Édouard, oubliant qu'il lui avait enlevé son mari, ses enfants, le trône, l'honneur, sortit de sa

retraite pour briller à la cour près de la jeune Élisabeth. Mais, sur ces entrefaites, Henri de Tudor, comte de Richemond, descendant par les femmes du duc de Lancastre, fils d'Édouard III, 1485. s'étant enfui de la Bretagne, où il était gardé et en péril de mort, s'en vint, les armes à la main, réclamer les droits de sa famille, en se proclamant lui-même roi. Richard fut vaincu et tué à la bataille de Bosworth; et la couronne, arrachée de son front, orna celui du dernier rejeton de la maison de Lancastre, moins fort de ses droits héréditaires que de l'exécration méritée par les derniers Plantagenets.

Les Tudor. Henri VII, roi *par la volonté de Dieu, par naissance et victoire*, s'affermit sur le trône en épousant Élisabeth, et en réunissant ainsi les deux roses; mais son règne n'en fut pas moins agité. Les partisans de la maison d'York, se plaignant de ce qu'il négligeait Élisabeth, dont il avait fait sa femme par convenance politique, et de ce qu'il persécutait sa mère, tentèrent de relever cette famille en proclamant le comte de Warwick, fils du duc de Clarence, ancien vice-roi d'Irlande. Feignant qu'il s'était enfui de la Tour de Londres, où il se trouvait renfermé, ils firent passer pour lui un nommé Lambert Simnel, qui fut reconnu roi 1487. d'Irlande, sous le nom d'Édouard VI; mais Henri VII fit paraître le véritable Warwick, à qui il pardonna; et, ayant vaincu l'imposteur, il le plaça comme marmiton dans ses cuisines. Un certain Perkin Warbeck se leva ensuite, en se donnant pour Richard IV; et tandis que Henri était occupé sur le continent, il fut proclamé en Irlande. La France le traita honorablement; il se vit soutenu par Marguerite de Bourgogne, et Jacques d'Écosse l'amena en Angleterre avec une armée. Abandonné à la fin, il fut conduit à Londres et pendu, sans que la question de savoir s'il était ou non un imposteur fût bien éclaircie. Sa fin ne décou-1499. ragea pas d'autres prétendants, et l'un d'eux fut secondé par le véritable Warwick, qui pour ce motif fut décapité. En lui finit la descendance mâle des Plantagenets, qui avaient régné trois cent trente et un ans sur l'Angleterre.

Si Henri dut envoyer beaucoup de personnes au supplice, il sut pardonner quand la rigueur ne lui parut pas nécessaire. Il fallait certainement une main ferme et un caractère sévère pour réprimer tant de factions, et faire cesser les troubles qui bouleversaient l'île depuis un siècle. Henri était sombre, cons-

tamment sérieux, ennemi des plaisirs, et très-avide d'argent. Il eut recours à tous les expédients pour s'en procurer, falsifia ou altéra les monnaies; et deux jurisconsultes, barons de l'Échiquier, Richard Empson et Edmond Dudley, firent revivre toutes les prétentions féodales, tous les droits de la couronne tombés en désuétude; poursuivant le recouvrement de dettes et d'amendes depuis longtemps prescrites, exécutant des confiscations oubliées. Henri se fit décréter des subsides pour faire la guerre à la France; puis il accepta sept cent quarante-cinq mille écus de Charles VIII, sans compter une pension de vingt-cinq mille écus pour lui et ses héritiers. Ayant ainsi reçu de ses sujets de l'or pour faire la guerre, et des ennemis pour ne pas la faire, il revint riche; mais il se déshonora. A sa mort, il laissa un million huit cent mille livres sterling dans le trésor.

La constitution anglaise acquit de la force sous la domination des Lancastre. Édouard III fut souvent obligé, par le besoin d'argent, de réunir les états. Les députés des villes, qui jusqu'alors n'étaient venus au parlement que pour entendre déclarer à quels subsides ils étaient imposés, encouragés par l'accroissement de leurs richesses, prirent sur eux de joindre à leurs votes quelques humbles plaintes; puis, s'enhardissant peu à peu, ils exposèrent leurs demandes avant de consentir l'impôt. Ils allèrent plus loin quand ils virent siéger avec eux les représentants des comtés, qui leur apportèrent les usages suivis parmi les pairs, et leur enseignèrent à convertir les simples suppliques en véritables discussions sur les lois. Alors la constitution anglaise prit racine dans le sol, et il demeura établi que nul impôt n'était valable sans le consentement des communes, de même que le droit féodal exigeait celui des barons. La puissance législative fut exercée conjointement avec le roi et les deux chambres; et les institutions qui en émanèrent tendirent de plus en plus à garantir la liberté individuelle et la liberté politique. Afin de ne pas être taxé d'ambition, toutes les fois que le roi demandait des subsides pour les guerres d'Écosse et de France, il les disait entreprises avec l'assentiment unanime des lords et des communes; ce qui parut, de sa part, une reconnaissance du droit de guerre et de paix, inhérent aux chambres.

Constitution.

Enfin, les communes furent admises à examiner et à punir les abus commis dans l'administration du royaume.

Rien n'indique si, dans l'origine, les deux chambres furent réunies dans le parlement; elles formaient certainement alors deux assemblées distinctes. Le parlement se composait du clergé, des lords ou *grands hommes de la terre*, et des *petits hommes des communes*. Le clergé cependant, dispensé d'assister aux assemblées, tenait des synodes séparés, et se faisait représenter par des prélats. Le second état comprenait les barons qui relevaient de la couronne, pairs spirituels et temporels; les baronnets, riches et notables, convoqués particulièrement par le roi, et les membres honoraires de son conseil. Les communes étaient composées de soixante-quatorze chevaliers nommés par les comtés, et des représentants des villes et des bourgs. La faculté de parler librement fut assurée aux membres du parlement, avec la faculté plus précieuse encore d'être à l'abri des poursuites judiciaires. Le parlement, réuni la huitième année du règne d'Édouard IV, proposa trente et un articles, que le roi fut forcé d'accepter, et qui restreignaient sa prérogative, en l'obligeant à nommer seize conseillers pour se laisser diriger par eux, sans pouvoir les congédier que pour mauvaise conduite reconnue. Le chancelier et le garde du sceau ne durent accepter ni don, ni quoi que ce fût, au détriment de la loi; enfin, il fut décidé que les revenus ordinaires du roi seraient affectés en entier aux dépenses de sa maison ainsi qu'au payement des dettes, et qu'il donnerait audience, deux jours la semaine, pour recevoir les pétitions.

Bien que le parlement eût acquis successivement une plus grande influence depuis la grande charte jusqu'à Henri VII, il y avait beaucoup d'arbitraire dans l'administration, et les *prérogatives* du roi nuisaient à la liberté. Il y en avait une, entre autres, qui lui donnait le droit d'acheter pour sa maison tout ce dont elle avait besoin, à juste prix, de préférence à tout autre, que cela convînt ou non au vendeur. Il en était de même pour tous les moyens de transport dans ses voyages, et pour les logements tant pour lui que pour les gens de sa suite; ce qui entraînait beaucoup d'arbitraire, et obligeait des artisans, des artistes à travailler de gré ou de force pour le roi. Il abusa en outre des droits féodaux de réversion, pour s'emparer du bien d'autrui. Le connétable et le maréchal, qui ne devaient connaître légalement que

des appels pour trahison d'outre-mer, et du jugement des délits militaires dans l'île, s'arrogeaient le droit de prononcer sur les cas de félonie, et parfois même en matière civile. Les communes élevaient souvent des plaintes contre ces abus; et la constitution tendit à les restreindre, non pas tant pour amoindrir la puissance royale que pour garantir les personnes et les biens, ce qui tourna à l'avantage des particuliers.

La guerre des deux Roses, toute meurtrière qu'elle eût été, régénéra l'Angleterre, et la releva de l'état d'humiliation où l'avaient jetée les revers éprouvés sur le continent. On put dire alors que les désordres du moyen âge étaient finis. Le pouvoir se trouvait disputé entre une noblesse au comble de la puissance, des communes encore récentes, et des rois surveillés, pour qui l'on combattait en apparence, tandis qu'ils restaient en réalité à la discrétion des deux partis contendants. Dans ces guerres sanglantes, les vaincus n'étaient pas York ou Lancastre; mais c'étaient les nobles, c'était l'aristocratie qui restait moissonnée ou voyait confisquer ses biens, dont un tiers passa aux chambres. Le peuple au contraire s'éleva, et les archers plébéiens déterminèrent des victoires, qui furent sanctionnées par des concessions.

Les sages règlements de Henri VII le firent surnommer le Salomon anglais. Il conclut avec les Pays-Bas le *grand traité de commerce ;* ordonna que tout individu qui aurait soutenu par les armes ou autrement le souverain défait, ne pourrait jamais être poursuivi pour ce motif devant les tribunaux ; réprima les excès du clergé, et voulut que l'ecclésiastique convaincu d'un crime capital fût flétri avant d'être soumis au jugement clérical. Il dispensa les pauvres de toute taxe à payer aux juges, avocats ou greffiers; loi opportune pour rendre la justice accessible à tous, mais qui remplit les tribunaux d'une fourmilière de plaideurs.

Tandis que le roi avait à peine cinq mille livres sterling de revenu, plusieurs familles possédaient des fortunes immenses. Mais Henri, en donnant aux nobles la faculté d'aliéner leurs terres, favorisa la décadence de l'aristocratie et l'enrichissement du tiers état. Les nobles vendirent alors leurs domaines pour satisfaire à leur goût de luxe, et s'en vinrent vivre à la cour. L'hospitalité féodale cessa d'être exercée dans leurs châteaux, et, de barons qu'ils étaient, ils devinrent hommes du roi.

Un usage germanique, appelé *maintenance*, avait subsisté

jusqu'alors, consistant à s'associer par serment un certain nombre de personnes a qui l'on donnait sa devise, et qui soutenaient, à main armée, le parti de celui qu'ils avaient ainsi adopté pour chef, et de chacun des membres de l'association. La justice se trouvait par la entravée dans son cours, et certains lords étaient devenus aussi puissants que le roi. Un bill très-sévère du parlement abolit cet usage, en attribuant à la *chambre étoilée* la répression des contrevenants, ce qui enleva à la noblesse la puissance guerrière.

1487.

Irlande.

En ce qui concerne les deux autres royaumes de la Grande-Bretagne, depuis que l'Irlande avait été soumise par Henri II, les rois anglais, se considérant comme maîtres du territoire par droit de conquête, ne reconnaissaient aucune propriété stable qu'autant qu'elle avait été accordée par eux. Cette injustice, que le temps et les progrès de la politique n'ont pas encore detruite, empêcha les Irlandais de se fondre jamais avec leurs oppresseurs. Les colonies anglaises de la partie orientale *Pale*) étaient considérées comme ennemies par les tribus irlandaises qui vivaient dans le reste du pays sous des chefs indépendants, trop éloignées pour y établir le vrai système féodal, et formées de familles trop puissantes pour être réduites à l'état de colons. Aussi l'Irlande profitait-elle de toutes les occasions pour s'insurger, et fournissait un appui assuré à tous les ennemis des Anglais. On envoyait contre elle des aventuriers, à qui l'on accordait en fiefs les terres qu'ils parviendraient à conquérir. Mais, pour qu'ils pussent les conserver, on dut leur permettre de faire la guerre pour leur propre compte. Habitués dès l'enfance aux armes et à la discipline, ils avaient facilement l'avantage sur les habitants du pays, braves, mais indisciplinés. Vainqueurs, ils demandaient comme indemnité et obtenaient comme récompense de nouvelles terres. D'immenses possessions s'accumulaient ainsi dans les familles des premiers conquérants ; elles obligeaient les naturels à les cultiver, les tenant à cet effet dans un état à demi sauvage, et tellement dégradés, que ce n'était pas un crime capital d'en tuer quelqu'un.

Les nouveaux dominateurs prirent les mœurs du pays, devenant, de vassaux d'Angleterre, chefs de tribus indépendants ; et

comme ils étaient imités par les petits feudataires, les habitudes irlandaises allaient se propageant. Le gouvernement anglais s'en aperçut, et, pour ne pas être exposé à perdre sa suprématie, il défendit à ceux qui relevaient de lui d'épouser des femmes indi- 1367.
gènes, d'élever leurs enfants parmi les Irlandais, de tenir chez eux des bardes, de laisser croître leurs cheveux et leur barbe, à la mode d'Irlande. 1447.

Les grands possédaient seuls le droit de bourgeoisie et l'autorité principale à Dublin comme à Waterford, les deux uniques villes de quelque importance; et seuls ils représentaient la nation, la chambre des communes n'ayant jamais acquis d'autorité. Les petits propriétaires dépendaient, comme vassaux ou censitaires, des grands, qui perpétuaient la guerre avec les indigènes, soit pour étendre leurs domaines, soit pour faire des prisonniers destinés à cultiver leurs champs. Mais ils ne se seraient pas souciés que les rois anglais subjuguassent l'île entière, parce que la force armée nécessaire à cet effet aurait pu mettre un frein à leurs violences et à leurs usurpations.

Richard d'York, père d'Édouard IV, lorsqu'il était lord-lieutenant en Irlande, avait favorisé les grands, dont la force s'était accrue pendant les guerres civiles. Il en résulta qu'ils prirent parti contre Lancastre, et pour quiconque vint troubler la paix publique. Henri VII songea donc à éteindre ce foyer de guerre civile, et il confia le gouvernement de l'Irlande à sir Édouard Poynings, qui, ayant assemblé un parlement à Drogheda, 1495. Statut de Poynings.
décida que les guerres cesseraient entre les lords; que les tributs à payer au roi et aux seigneurs seraient déterminés; que les actes du parlement anglais auraient force de loi pour les affaires civiles qui n'étaient pas encore réglées par la législation en Irlande; qu'aucun décret ne serait valable sans l'approbation royale, et que le parlement ne délibérerait que sur des matières approuvées par le conseil privé du roi. Ce statut avait pour but de soutenir les communes contre la toute-puissance des grands; mais il devint ensuite un moyen d'oppression pour l'Irlande.

En Écosse, où l'organisation était féodale comme dans le reste de l'Europe, le pouvoir des grands s'étendit plus qu'ail- Écosse.

leurs, par suite de circonstances particulières [1]. Dans un pays montagneux, coupé par des fleuves et par des marais, les châteaux demeuraient inaccessibles, non moins pour les ennemis que pour les rois. Dans les autres contrées, les monarques commencèrent à réprimer les barons, en donnant de l'importance aux villes, et en y instituant une justice et une administration régulières. Mais l'Écosse n'avait que très-peu de villes, comme tous les pays où les Romains n'en fondèrent pas; la noblesse y tirait sa force de ce qu'elle était organisée par *clans*, c'est-à-dire que chaque noble était considéré comme ne faisant avec ses vassaux qu'une seule famille dérivant d'une souche commune, d'où il résultait que le chef du clan était non-seulement maître et seigneur, mais encore patriarche. Ces *lairds*, étant peu nombreux, possédaient des domaines très-étendus; et, s'alliant entre eux par des mariages, ils s'appuyaient réciproquement, de même que par des associations formées soit entre égaux, soit avec des inférieurs: or ces associations purent contre-balancer l'autorité royale.

Au milieu de leurs hostilités fréquentes avec l'Angleterre, les rois d'Écosse, ne pouvant garnir toute la frontière de châteaux forts, en confiaient la garde à des gentilshommes, dont les vassaux, toujours sous les armes, s'habituaient aux combats. Ainsi aguerris, ils avaient, sous ce rapport, un grand avantage sur le reste de la population, et pouvaient soutenir au besoin les droits ou les violences de leurs chefs. Le hasard seconda aussi la noblesse, en multipliant les minorités royales, temps favorable aux usurpations. L'aristocratie devint donc extrêmement puissante en Écosse, et les rois ne purent parvenir à la briser, quelques efforts qu'ils fissent, surtout en fomentant les haines héréditaires entre les clans; car si quelques familles s'éteignaient ainsi, d'autres leur succédaient, sans que l'autorité royale en acquît plus de vigueur.

1371-1390. A David Bruce succéda son neveu Robert, le premier des Stuarts, qui fut constamment en guerre avec les Anglais, ou en
1406. crainte de guerre. Robert III, son fils, laissa par sa douceur les factions acquérir de la force. A leur faveur, les armées ennemies pénétrèrent plusieurs fois dans le pays, et son fils Jacques tomba

(1) ROBERTSON and PINKERTON, *Hist. of Scotland from the accession of the house of Stuart to that of Mary*, 1797.

même en leur pouvoir. Le duc d'Albany, frère du roi, qui avait tenté tous les moyens détournés pour parvenir au trône, s'établit alors régent du royaume au nom du prince prisonnier. Après dix-neuf ans de captivité, Jacques fut renvoyé en Écosse, 1424. sous promesse de ne pas faire la guerre à l'Angleterre. Son ca- Jacques Ier. ractère s'était retrempé dans l'adversité, et il remédia à l'anarchie qui était survenue au milieu des guerres de toute espèce. Après avoir réprimé les barons autant qu'il lui était possible (1), il promulgua plusieurs lois, et régularisa la constitution du royaume. Jusqu'alors le parlement n'avait été composé que de la noblesse, c'est-à-dire, des barons ecclésiastiques, des barons vassaux de la couronne, et des bourgs, autrement dit, des petits barons qui tenaient en commun un fief de la couronne. Ils étaient obligés d'aller en personne aux assemblées; mais comme les bourgs s'affranchissaient, autant qu'ils le pouvaient, d'une charge dont ils ne comprenaient pas l'importance, les grands barons y avaient la prépondérance. Afin de leur opposer un contre-poids, Loi constitutionnelle Jacques, tout en dispensant les petits seigneurs d'assister au parlement, donna aux propriétaires libres de chaque comté le droit d'y envoyer leurs députés; c'était le premier pas vers une représentation nationale. Il régla aussi la justice, en instituant une cour de *lords de la session* pour les affaires civiles, dont les membres devaient siéger, trois fois l'an, dans telle ville qu'il leur conviendrait.

Les nobles, dont Jacques avait réprimé l'arrogance, lui devinrent hostiles, et, mettant à leur tête Robert Graham, ils l'assaillirent et le tuèrent; mais ses assassins furent arrêtés, et expièrent leur forfait dans des supplices atroces. 1437.

La minorité de Jacques II permit aux factions de se déchaî- Jacques II. ner; puis, lorsqu'il eut atteint l'âge d'homme, il s'abandonna à des favoris, et soutint des guerres civiles, sans compter les guerres avec l'Angleterre, dont les Écossais étaient toujours prêts à seconder les ennemis. Jacques tua de sa main le comte de Douglas, le plus puissant seigneur de l'Écosse, qui mettait le trouble dans le royaume, et, profitant de la terreur causée par

(1) Nous nous servons de cette expression, parce que lui-même exempte les Stuarts d'obéir à une loi, « attendu qu'ils sont dans l'usage de se voler et de se tuer les uns les autres. » PINKERTON, I, p. 155.

cet acte, il fit passer, afin de réprimer la noblesse, plusieurs règlements propres à fortifier sa prérogative royale. Les vastes domaines de Douglas furent réunis à la couronne; toutes les aliénations, passées et futures, des domaines royaux furent déclarées nulles, toutes les concessions de ses prédécesseurs révoquées, et il obligea même les détenteurs de restituer les fruits perçus. La garde des Marches ou frontières, garde si importante, comme nous l'avons dit plus haut, ne put plus se transmettre par héritage, et la juridiction des marquis, gardiens des Marches, se trouva limitée par celle des lords de session. Il ne fut plus possible de conférer le droit royal de juridiction, ni de créer des offices héréditaires, que de l'aveu du parlement. C'est ainsi que Jacques II en était venu à comprimer l'aristocratie; et il n'en serait pas resté là si, au moment où il envahissait l'Angleterre pour soutenir Marguerite d'Anjou, il n'eût été tué par un canon qui éclata dans l'épreuve.

1460.

Jacques III.

Jacques III, son fils, poursuivit avec une hauteur despotique l'entreprise commencée, et, comme son père, il s'attacha à humilier la noblesse. Il réunit à la couronne le comté de Ross, et fit cesser ainsi la puissance du lord des Iles. Ce roi, qui, dédaignant les usages nationaux, restait renfermé dans un château, ne se plaisait point aux divertissements guerriers, recherchait la société des artistes, prenait conseil d'un maître de musique, d'un tailleur, d'un maçon, pourvu que ce fussent des hommes de talent, un tel roi déplut aux Écossais. Il s'était d'ailleurs aliéné les communes, en enlevant aux bourgs l'élection des aldermens, et au clergé, celle de ses dignitaires. Une conjuration des nobles lui fournit un prétexte pour exercer d'innombrables rigueurs. Ses frères eux-mêmes, les ducs d'Albany et de Glocester, aidés par Édouard IV d'Angleterre, prirent les armes contre lui, en le déclarant bâtard, et le firent prisonnier. S'ils le remirent ensuite sur le trône, ce fut pour tenter une seconde fois de le renverser. Jacques III, voyant les nobles s'irriter qu'il élevât à de hautes charges des hommes de basse naissance, ordonna que personne n'entrât dans son château avec des armes; et comme les nobles ne marchaient jamais sans une suite nombreuse toute bardée de fer, ils virent dans cette mesure leur exclusion de la cour. Ils eurent alors recours à la révolte; et ayant attaqué à Bannockburn le roi, qui périt

dans la bataille, ils proclamèrent à sa place son fils, Jacques IV. 1488.

Ce prince, par des moyens moins despotiques, tout en déployant une égale fermeté, mais avec plus de générosité et de magnificence, sut terminer à l'avantage de la couronne ses luttes avec l'aristocratie. Il réprima les meurtres par des lois et par des jugements, et les *lords du conseil quotidien*, siégeant à demeure dans Édimbourg, vinrent en aide aux lords de session. Jacques IV.

La trêve conclue avec Henri VII étant expirée, les hostilités, qui duraient depuis cent soixante-dix ans, avec de courtes interruptions, étaient au moment de recommencer, quand une paix perpétuelle fut enfin conclue entre les deux royaumes, et 1502.
scellée par le mariage de Jacques IV avec Marguerite, fille de Henri VII. C'était là une faible garantie contre des haines invétérées; aussi n'empêcha-t-elle pas Jacques IV de prendre parti pour la France contre l'Angleterre, qu'il envahit avec cent mille 1513.
hommes, la plus forte armée que l'Écosse eût encore mise sur pied. Mais il périt lui-même à la bataille de Flodden, avec l'élite de sa noblesse, douze comtes, treize lords, cinq fils aînés de pairs, et un grand nombre de barons. L'Écosse, épuisée par un tel revers, demeura dès lors en butte aux intrigues rivales de la France et de l'Angleterre.

CHAPITRE XI.

EMPIRE D'OCCIDENT.

Le saint-empire romain, en qui la force paraissait sanctifiée par la religion, avait dominé le moyen âge en vertu d'une sorte de supériorité sur les rois, tantôt d'accord, tantôt en lutte de suprématie avec les papes qui consacraient les Césars. Réunissant à son territoire la Lorraine sous Henri l'Oiseleur, l'Italie sous Othon Ier, le royaume d'Arles sous Conrad III, les Deux-Siciles sous les Hohenstaufen; apportant la civilisation et l'ordre social aux Slaves de la Bohême, de l'Elbe, de la Saale et de la Vistule; se servant des rois pour ministres, des reliques pour joyaux de la couronne, il avait fait renaître, en la mitigeant,

la suprématie de l'ancienne Rome. A l'époque où nous sommes parvenus, il perdit le caractère religieux que lui avait imprimé Charlemagne : il ne rallia pas même toute l'Allemagne dans l'unité établie par Othon, et se résolut comme les autres en un royaume réparti entre des princes chaque jour moins dépendants, et tendant lui-même à rendre héréditaire une dignité dont l'essence consistait à être élective (1).

Dans l'intervalle désigné par le nom de *grand interrègne*, parce que, s'il y eut des empereurs, aucun d'eux ne fut généralement reconnu, la féodalité reprit vigueur, le droit de la force s'exerça avec fureur, et les différents ducs envahirent dans leurs tenures les domaines de la couronne et les droits royaux. Les ecclésiastiques s'exemptaient de l'obligation de contribuer à l'entretien de la cour; les villes impériales s'intitulaient libres, et cessaient de payer les impôts; enfin, les quatre électeurs du Rhin se partageaient entre eux l'empire.

Le duché des Frédéric, qui, outre la Souabe, embrassait l'Helvétie et l'Alsace, se trouva morcelé, et ses nouveaux maîtres ne furent pas seulement des prélats et des comtes, mais ce furent aussi de simples paysans qui se rendaient libres, non d'une liberté particulière à chacun d'eux, mais propre à tous les États; et, au lieu des ducs chargés d'administrer le pays au nom de l'empereur, ce furent des intendants qui perçurent les revenus qu'il en tirait.

Les autres grands duchés de l'Allemagne se trouvèrent aussi démembrés. Du duché de Saxe se détachèrent les marquis de Brandebourg; l'Helvétie fut divisée en cinquante comtés et cent cinquante baronnies; l'archevêque de Cologne vit ses vassaux se soustraire à l'obéissance, comme aussi plusieurs autres princes et villes. Du duché de Bavière s'étaient déjà séparées l'Autriche, la Carinthie, la Styrie, pour passer sous silence les autres pays moins importants. La Franconie, à l'époque où s'éteignit la maison salique, avait été divisée entre les landgraves de Hesse, les comtes de Nassau et l'évêque de Wurtzbourg, sans compter le

(1) Fréd. Schlegel, si louangeur envers les princes autrichiens, dit que « l'intervalle de Rodolphe à Maximilien peut, eu égard aux mœurs et au gouvernement, être appelé la période barbare. » Voy. aussi J. D. OHLENSCHLAGER, *Histoire de l'empire romain dans la première moitié du quatorzième siècle*, et *Hist. de l'interrègne*.

comte palatin. La Lorraine fut aussi distinguée en haute et en basse, la première appartenant aux comtes d'Alsace, et l'autre aux comtes de Louvain ; et de cette même province se formèrent encore les comtés de Hollande, de Zélande, de Frise, de Juliers, de Clèves. Plusieurs francs-alleux furent réduits en fiefs par l'hommage volontaire de leurs possesseurs, comme ceux de Brunswick et de Luxembourg, qui furent érigés en duchés. Voilà donc la grande monarchie d'Othon le Grand dissoute, et devenue une confédération hiérarchique, où tous les feudataires prétendaient n'être vassaux que de l'Empire, même pour les pays héréditaires, quand déjà ils s'étaient soustraits de fait à toute juridiction, et qu'ils s'étaient élevés à la souveraineté.

Cette souveraineté, ils l'exerçaient en se faisant la guerre les uns aux autres ; véritables passes d'armes, quoique sérieuses, qui faisaient de l'Empire un vaste champ de bataille au cœur de la paix. Quelques-uns se rendaient formidables, seulement à l'aide de leur épée, comme Éberhard de Wirtemberg, qui avait inscrit sur sa bannière : *Ami de Dieu, ennemi de tous les hommes*. D'autres, pour se défendre ou pour attaquer, multipliaient les ligues : telle était celle de la petite noblesse, dite *Ganerbinat*, dont les premières conditions étaient de fortifier un château pour fournir à tous un refuge, de posséder et d'hériter en commun (*gemein-erben*). Les villes formèrent la confédération du Rhin et de la Hanse. Enfin, comme la justice impériale était entravée ou usurpée, les États qui désiraient rester en paix constituèrent l'association arbitrale des *Austrègues*, qui survécut au désordre, comme sauvegarde de l'indépendance.

Au premier rang, parmi les seigneurs de cette époque, était
Ottokar de Bohême. Les habitants de cette contrée sont issus des Bohême.
Tchèques, nation slave qui se transporta des rives du Don sur
les terres occupées quelque temps par les Boïes, et ensuite par
les Marcomans. Prague obtint la prééminence sur les autres États,
jusqu'au moment où Croc ou Crac se fit roi du pays, et donna sa 722.
fille Libussa à un Przémysl, de qui sont issus les ducs de Bohême jusqu'en 1310. C'est là ce que fournit la tradition ; mais l'histoire n'acquiert de certitude qu'à l'époque où sainte Ludmille amena le duc Borzivoï Ier à recevoir le baptême, et où 894.
Spitignew Ier et Wratislas Ier, leurs fils, se rendirent vassaux de

l'empereur d'Allemagne. Du temps de Conrad II, Udalrich ou Ulric enleva aux Polonais la Moravie, habitée par des Slaves. Son
1055. fils Brzetislas décida que la couronne passerait par succession, non pas au fils aîné du duc défunt, mais au membre le plus âgé de sa famille; ce qui s'appela *justice des Bohémiens.*

Le titre de roi, attribué personnellement à Wratislas II, puis
1158-1198. à Wladislas II, avec la charge de grand échanson, fut conféré héréditairement à Przémysl Ottokar Ier, qui, ayant acquis de la force en favorisant tantôt Philippe, tantôt Othon IV, fut admis parmi les électeurs de l'Empire; il cassa la *justice des Bohémiens* pour lui substituer l'ordre de primogéniture, en réservant à l'archevêque de Mayence le droit de couronner les rois.

Ce fut sous Wenceslas Ier, son fils, qu'eut lieu l'irruption des Mongols, qui, n'ayant pu pénétrer à travers les gorges de la Bohême, d'où ils furent repoussés, allèrent dévaster la Moravie. Ottokar II, fils et successeur de ce prince, réunit à ses États l'Autriche, la Moravie, la Styrie, la Carinthie, la Carniole, la Marche des Venètes, et Pordenone. A la tête de soixante mille croisés, il tomba sur les Prussiens idolâtres, et donna la Sambie à l'ordre Teutonique. Il fit aussi la guerre à Béla, roi de Hongrie, et le
1260. défit complétement à Kressenbrunn. Lorsqu'il eut refusé par deux fois l'empire qui lui était offert, les princes, menacés d'excommunication par Grégoire X, s'ils le laissaient plus longtemps vacant, fixèrent leur choix sur un seigneur dont la faiblesse leur faisait espérer de le diriger à leur gré.

L'adulation a voulu rattacher la maison d'Habsbourg à cet
Maison d'Autriche. Éticon, duc d'Alsace, en 684, duquel sont issues les maisons de Lorraine et de Bade; il est de fait qu'elle ne possédait, au douzième siècle, que le château situé en Suisse, dont elle tirait son nom. Rodolphe avait été élevé à la cour de Frédéric II, et s'était ensuite réfugié à celle d'Ottokar. Ayant tué, pendant les troubles de l'interrègne, Hugues de Trieffenstein, il occupa ses domaines et ceux d'autres seigneurs, ce qui le rendit possesseur de différentes terres dans la Souabe et dans le canton de Zurich, des comtés de Kibourg et de Baden, ainsi qu'un patronage des cantons forestiers d'Uri, de Schwitz et d'Unterwald. Il avait ensuite, à la tête d'une bande qui suivait le parti de Conrad IV, saccagé le faubourg de Bâle, et brûlé un monastère, ce qui lui avait fait encourir l'excommunication.

Il passait pour prudent et religieux ; il rapiéçait lui-même ses vêtements, et la seule dépense un peu importante qui résulte de ses comptes est celle qu'il fut obligé de faire pour se donner des habillements neufs, ainsi qu'à sa femme et à ses enfants. Un jour qu'il parcourait la campagne, il rencontra un curé portant le viatique, qui se déchaussait pour passer un torrent à gué. Mettant aussitôt pied à terre, il fit monter le prêtre à sa place, et le conduisit lui-même jusqu'au village ; puis il fit don à l'église de son palefroi, en disant : *Jamais un cheval qui a porté Notre-Seigneur ne saurait me servir de monture.*

Ce curé devint secrétaire de l'archevêque de Mayence, qui, en allant à Rome pour y recevoir le pallium, s'était fait escorter, à prix d'argent, par Rodolphe, attendu que les routes étaient peu sûres. Au moment donc où l'on agitait la question de savoir à qui serait décernée la couronne impériale, le comte de Habsbourg revint à l'esprit du prélat ; les autres électeurs le trouvèrent aussi à leur gré, parce que, seigneur de petit état, il ne pourrait abuser du pouvoir à leur égard, et que, comme il était veuf avec plusieurs filles à marier, c'était pour eux une occasion, en s'alliant à lui, d'acquérir de l'influence.

Il fut donc élu ; et comme, à la cérémonie de son couronnement, le sceptre sur lequel les vassaux devaient prêter l'hommage se trouvait manquer, il saisit une croix, en s'écriant : *Ce signe qui a sauvé le monde peut remplacer le sceptre ;* mouvement qui charma la multitude. Rodolphe Ier. 1273. 16 octobre.

Ottokar protesta contre l'élection comme illégale, ce qui offrit à Rodolphe l'occasion de jeter sur sa famille, jusqu'alors obscure, l'éclat qui lui manquait. En effet, s'étant réconcilié avec le saint-siége en cédant au pape ce qu'il voulut en Italie ; ayant marié ses filles, de manière à environner de ses gendres le prince qui s'était fait son ennemi, il le mit au ban de l'Empire, et appela sous sa bannière la noblesse de la Souabe et de l'Alsace. Entrant alors en Autriche, il contraignit Ottokar à lui céder ce duché, ainsi que la Styrie, la Carinthie, la Marche des Venètes et Pordenone, et ensuite à recevoir à genoux l'investiture de la Bohême et de la Moravie.

On raconte que Rodolphe avait pris ses dispositions pour que les rideaux du pavillon tombassent au moment de la cérémonie, de manière que toute l'armée pût voir son rival à ses pieds. La

colère rendit le courage à Ottokar humilié, et il se prépara de nouveau à la guerre; mais l'habileté calculée de son ennemi l'emporta sur son courage héroïque et passionné. Rodolphe gagna
1278. les Moraves, qui, trahissant Ottokar sur le champ de bataille, déterminèrent sa defaite et sa mort.

Alors Rodolphe occupa la Moravie, qu'il retint pour les dépenses de la guerre, et laissa la Bohême à Venceslas, fils du roi défunt, à la condition qu'il épouserait une de ses filles. Il forma de l'Autriche, de la Styrie et de la Carniole, qui avaient fait retour à l'Empire, un patrimoine à son fils Albert, en déjouant ainsi les espérances des princes dont il avait eu l'assistance, et en faisant taire les réclamations des héritiers des biens allodiaux, ainsi que celles de Vienne, qui avait été déclarée ville libre. Telle fut l'origine de la maison d'Autriche, qui devait ensuite rendre presque héréditaire la couronne germanique, jusqu'au moment où elle érigerait en empire ses propres États immensément accrus.

Rodolphe aurait dû se rendre en Italie pour y recevoir la couronne; mais en caressant toujours le pontife, et en lui cédant toute prétention sur le patrimoine de Saint-Pierre, sur lequel il n'avait d'ailleurs aucun droit, il sut, quoiqu'il ne fût pas encore couronné, se soustraire à cette formalité; car il comparait l'Italie à la caverne du lion, où le renard apercevait maintes traces à l'aller, mais aucunes au retour.

Il ne laissait pas, il est vrai, que d'avoir beaucoup à faire en Allemagne pour y rétablir l'autorité impériale, pour mettre un terme aux guerres privées, abolir les priviléges prodigués par les Césars éphémères, et faire rentrer au trésor les droits royaux. Après avoir brisé les plus puissants par la force des armes, et par la démolition d'une foule de châteaux (soixante-dix dans la seule Thuringe), il parcourut le pays, rendant justice en personne. *On ne m'a pas fait roi pour que je me cache*, disait-il. Aux termes de la paix publique qu'il proclama, certaines provinces s'engagèrent par serment à ne se faire aucunes violences, et à se rendre mutuellement justice. Non content d'avoir mis ses filles sur des trônes (1), et tiré sa famille d'une cabane, comme il le

(1) Il les maria à Louis, comte palatin du Rhin, duc de Bavière; à Albert, duc de Saxe; à Othon, marquis de Brandebourg; à un autre Othon, duc de Bavière; à Venceslas, roi de Bohême; à Charles Martel, roi de Hongrie; à Thierry, comte de Clèves.

disait, pour la porter au plus haut degré de puissance, il aurait voulu assurer l'empire à son fils ; mais, avant d'avoir pu vaincre les répugnances des électeurs, il mourut, à l'âge de soixante-treize ans. 1291.

Albert, son fils, occupa aussitôt le château de Trifels, où étaient gardés les joyaux de la couronne; mais les électeurs, qui avaient eu des preuves de sa dureté et de son avarice, lui préférèrent Adolphe de Nassau. Bien qu'il appartînt à l'une des plus anciennes familles de l'Allemagne, c'était le prince le plus pauvre qui jamais fût parvenu à l'Empire, mais en même temps le chevalier le plus vaillant et le plus généreux de son temps. Après avoir défait, dans cinq batailles, Jean Ier, duc de Brabant, il tomba entre ses mains à la sixième. *Qui es-tu?* lui demanda le duc lorsqu'il fut conduit devant lui. — *Le comte de Nassau, pauvre seigneur de l'Empire. Et toi? — Jean, à qui tu as fait une guerre obstinée en lui tuant cinq de ses meilleurs généraux dans cinq batailles. — Je m'étonne que tu aies échappé à mon épée, qui n'était dirigée que contre toi.* Cette intrépidité charma le duc, qui le renvoya avec des dons et des assurances d'amitié. Adolphe de Nassau. 1292.

Le nouvel empereur imita Rodolphe, en cherchant à maintenir la paix et la justice, à se procurer des alliés par des mariages, et à enrichir sa famille avec les principautés de l'Empire. Mais Albert d'Autriche, déçu dans l'espoir d'une couronne, réunissait de son côté des amis. Ayant mis une armée sur pied, il fit déclarer Adolphe déchu du trône, comme coupable de vols, d'assassinats, de viols, de sacriléges, de tous les méfaits dont ses troupes s'étaient souillées; puis, en étant venu aux mains avec lui à Gelheim, où il le vainquit, les électeurs, qu'il avait achetés à prix d'argent et de concessions, lui décernèrent la couronne impériale. Albert Ier. 1298. 2 juillet

Livide de visage et privé d'un œil, sévère, hostile à toute liberté, Albert pourra être loué pour sa fermeté, mais par ceux-là seulement qui appellent de ce nom le parti pris de faire en tout sa volonté. Il eut à regretter d'avoir appris aux électeurs, qu'ils pouvaient détruire leur créature, et ce fut en frémissant qu'il entendit l'électeur de Mayence lui dire : *Mon cor de chasse peut faire sortir de terre le roi des Romains.* Le pape Boniface VIII le cita devant lui pour qu'il eût à se justifier, en déclarant que,

plutôt que de reconnaître ce régicide, il appelait sur sa tête la colère de Dieu. Albert, pour l'en punir, s'allia avec Philippe le Bel, en abdiquant toute prétention sur le trône d'Arles, à la condition qu'il l'aiderait à rendre la couronne impériale héréditaire dans sa maison. Fort de cette alliance, entouré de cavalerie hongroise et de cuirassiers, et traînant toujours derrière lui des machines de siége, il obligea les Viennois à lui apporter, pieds nus, les clefs de leur ville sur le Kalenberg, et y déchira les diplômes de leurs franchises. Il attaqua les quatre électeurs du Rhin, et les contraignit à lui céder les péages sur ce fleuve, ainsi que les avantages dont il les avait leurrés pour les entraîner à la félonie. Boniface lui-même se prêta à le reconnaître, afin surtout de donner un supérieur au roi de France; et Albert s'obligea particulièrement, en retour, à protéger le pape, et à ne pas faire de ligues contre lui. On ajoute qu'il s'engagea à faire la guerre à la France, si le pontife assurait l'hérédité de l'empire à la maison d'Autriche (1).

Mais les moyens qu'il employa pour agrandir sa famille en Suisse, en Thuringe, en Misnie, en Bohême, le rendirent odieux, et lui suscitèrent partout de l'opposition. Quand Jean de Souabe, son neveu et son pupille, réclama de lui l'héritage paternel, il lui fit donner une corbeille de fleurs. Le jeune homme, irrité, conjura avec d'autres contre son oncle; et, au moment où Albert marchait contre les Suisses qui venaient de s'insurger au cri de liberté, il lui donna le coup mortel.

L'assassin s'enfuit, et, proscrit par tout le monde, il alla implorer le pardon du pape Clément V (2). Élisabeth, femme d'Albert, et Agnès, l'une de ses vingt et un enfants, vengèrent la mort d'Albert dans le sang de plus de mille personnes; soixante-trois vassaux de Palm furent décapités en un seul jour. Thibaut de Blamont, qui s'était trouvé présent à l'assassinat, fut attaché à une roue, où il souffrit cruellement pendant trois jours, tandis que sa femme était torturée à ses pieds. Agnès elle-même tuait les complices de sa main, et elle s'apprêtait à égorger le petit enfant d'un conjuré, si ses guerriers ne l'eussent arraché de ses mains.

(1) Le fait est affirmé par Albert de Strasbourg, écrivain contemporain.

(2) Le pape lui donna l'absolution, mais en le consignant entre les mains de Henri VII, qui l'enferma dans un couvent de Pise.

Puis ces femmes atroces fondèrent, sur le lieu même, l'abbaye de Königsfeld, monument de vengeance dans un pays où s'élevaient tant de témoignages de piété et tant de foyers d'instruction. Elles y appelèrent Strobel d'Offtringen; mais le vieil ermite refusa, en disant : *C'est mal servir Dieu que de verser le sang innocent, et de doter les monastères par la rapine. Dieu n'aime que la bonté et la miséricorde* (1).

Frédéric le Beau, qui succéda à Albert dans ses domaines d'Autriche, aspirait à l'empire ; mais les princes, qu'effrayaient les projets ambitieux de cette famille, lui préférèrent Henri de Luxembourg, prince d'un rang inférieur, et qui s'était rendu célèbre, comme chevalier, dans les tournois. On voulait également obliger Frédéric de restituer l'Autriche à la maison de Bohême ; mais il se présenta à la diète avec une si grosse suite, que Henri le confirma dans ses possessions, un peu par crainte, comme aussi dans l'espoir de s'assurer son secours pour l'expédition d'Italie et pour l'acquisition de la Bohême (2). Henri de Luxembourg. 1308.

A Ottokar II avait succédé, dans ce royaume, Wenceslas IV, l'un des princes les plus justes, s'il en était encore à cette époque, qui se proposait de faire rédiger un code par des jurisconsultes italiens, s'il n'eût été empêché par les grands, qui profitaient du désordre de la justice, et qui s'opposèrent même à la fondation d'une université. Il avait tellement accru ses domaines, que son père n'en possédait pas davantage avant d'être dépouillé par les Autrichiens. Comme il avait été élu en outre roi de Hongrie et d'une partie de la Pologne, Albert d'Autriche, qui le haïssait, bien qu'il fût son beau-frère, parce qu'il était un obstacle à l'agrandissement de sa maison, lui enjoignit, comme vassal, de renoncer à ses couronnes, et le mit au ban de l'Empire, sans toutefois parvenir à le déposséder.

Lorsqu'il fut mort, à l'âge de trente-quatre ans, Wenceslas V, 1305.
son fils, en renonçant à la Misnie, acheta d'Albert la paix et l'investiture de la Pologne et de la Bohême ; mais il fut bientôt assassiné. Comme la ligne slave masculine finissait en lui, Al- 1306.
bert, sans égard pour les quatre sœurs de ce prince, déclara la Bohême fief vacant, et en investit son fils Rodolphe, qui épousa

(1) Coxe, *House of Austria.*
(2) W. Dönniges, *Acta Henrici VII*, Berlin, 1840.

Élisabeth de Pologne, veuve de Wenceslas. Il fut stipulé, au cas où la ligne autrichienne viendrait à s'éteindre, que les rois de Bohême hériteraient de ses duchés, et réciproquement. Rodolphe étant mort en effet peu de temps après, Frédéric le Beau aurait dû être son héritier; mais le parti national proclama Henri de Carinthie, gendre de Wenceslas IV. Ce prince ayant ensuite mécontenté le pays par son avidité et par sa rigueur, les seigneurs envoyèrent à Henri VII, en lui offrant la couronne de Bohême pour son fils, avec la main d'Élisabeth, autre fille de
1310. Wenceslas. La proposition fut acceptée, Jean de Luxembourg proclamé roi, et Henri de Carinthie detrôné. C'était ainsi que les empereurs s'occupaient d'enrichir leurs familles : il n'était plus question des querelles des Guelfes et des Gibelins, du sacerdoce et de l'empire, mais uniquement des maisons de Bohême, de Bavière, d'Autriche, qui se disputaient l'autorité.

Henri VII avait à cœur l'expédition d'Italie pour y faire pompe de la dignité impériale, et y déployer sa valeur chevaleresque sur un champ plus glorieux que dans ses démêlés avec les petits princes allemands. Il passa donc les Alpes; et, comme nous le dirons ailleurs avec plus de détails, il ranima partout le parti
1311-1312. gibelin, et se fit couronner roi à Milan et empereur à Rome. Il songeait à réunir toute l'Italie, et peut-être à y fixer sa résidence; mais, durant les guerres qu'il y fit avec des succès divers, il se trouva toujours en pénurie d'argent. Il marchait contre Robert,
1313. roi de Naples, qui était à la tête des Guelfes, quand il mourut à Buonconvento (1).

Frédéric le Beau se mit sur les rangs pour lui succéder, tandis que le parti de Luxembourg favorisait Louis de Bavière. Les suffrages se partagèrent, et il en résulta une double élection. Louis fut couronné à Aix-la-Chapelle, et Frédéric à Bonn. La guerre civile ensanglanta, pendant huit années, les rives du Rhin et du Danube; mais enfin Frédéric, vaincu à Mühldorf, où il combattait avec la cuirasse dorée et l'aigle impériale sur son cimier, resta prisonnier. Léopold, son frère, soutint encore quelque

(1) La descente de Henri VII en Italie est bien racontée par un prélat allemand, évêque *in partibus* de Butronto, ami de cet empereur, mais aussi du pape, à qui il adresse le récit de l'expédition, avec une noble franchise unie à la simplicité.

temps son parti; mais, voyant qu'il ne pouvait conserver la couronne à sa maison, il alla jusqu'à l'offrir au roi de France. Louis de Bavière, manquant d'argent, quoique victorieux, chercha à acquérir des amis et de la puissance en distribuant les fiefs de l'Empire; mais il fut brisé par ses longs démêlés avec le pape Jean XXII. Ce pontife ne voulut reconnaître ni l'un ni l'autre César, et, considérant l'Empire comme vacant, il se prétendit en droit de nommer un vicaire, non-seulement pour l'Italie, mais encore pour l'Allemagne. Louis de Bavière.

Il désigna Robert de Naples pour exercer ces fonctions en Italie, et envoya le cardinal del Poggetto comme son légat. Mais les troupes de Louis triomphèrent des partisans du pontife. 1322.
Jean XXII fit alors afficher aux portes d'Avignon, où il résidait, un *procès*, ou autrement un acte d'accusation, contre Louis de Bavière, comme s'étant arrogé le titre de roi des Romains avant que le pape eût examiné son élection et l'eût reconnue légitime; usurpant ainsi les droits de l'Église, à qui appartenait d'administrer l'Empire vacant. Il lui était enjoint en conséquence, sous peine d'excommunication, de se démettre du gouvernement, et d'annuler tout ce qu'il avait fait comme roi des Romains.

Louis protesta contre cet acte, et en appela au futur concile; mais la déclaration du pape, répandue par milliers, troubla les consciences, et jeta une grande agitation tant en Allemagne qu'en Italie. Louis n'étant pas venu se justifier dans le délai de deux mois qui lui était accordé, il fut défendu de le reconnaître pour roi. Louis répondit avec violence, traitant le pape de perturbateur du repos public, d'hérétique, de scandaleux. Les universités 1324.
de Paris et de Bologne désapprouvèrent le pape; des jurisconsultes et des théologiens prirent la défense de l'empereur, dans des écrits où la cour pontificale était rudement traitée. Enfin, Jean prononça la condamnation définitive du roi.

Tout ce feu était attisé par Léopold d'Autriche, qui, afin d'écraser Louis, ne manquait pas de caresser le pape. S'étant réconcilié avec le roi de Bohême par sa renonciation à tout droit sur ses États, il marcha contre le prince bavarois, qu'il défit à Burgau. Soit détresse, soit générosité, Louis se rendit au château 1325.
de Traussnitz, où Frédéric était renfermé; et, après lui avoir rappelé leur parenté et leur amitié d'enfance, il lui proposa la paix. Le prince autrichien renonça en sa faveur au titre impérial,

et promit de lui restituer tout ce que l'Autriche possédait au détriment de l'Empire; de demeurer l'allié de Louis, et de l'assister contre tous ses ennemis, soit laïques, soit ecclésiastiques, y compris le pape : il s'engagea, en outre, au cas où il ne pourrait amener ses frères à exécuter ces conventions, à revenir se constituer prisonnier. Après avoir juré sur l'hostie et embrassé Louis, Frédéric sortit; et, bien que le pape l'eût absous de son serment, il voulut le tenir ; mais, trouvant son frère opposé à ce qu'il avait promis, il revint reprendre ses fers. Louis, cédant alors de ses prétentions, le reçut en ami, et les deux princes mangèrent et dormirent ensemble, avec l'intimité qui les avait unis dans leurs premières années; ils régnèrent même ensemble, étant convenus de porter tous deux le titre de roi de Germanie, de signer ensemble les actes souverains, de se servir d'un sceau commun, et de conférer d'accord les grands fiefs (1).

Cela ne suffit pas cependant pour ramener la paix. Les électeurs trouvèrent leurs droits lésés; le pape persista dans son dissentiment. On proposa de faire régner l'un des princes en Italie,
1330. et l'autre en Allemagne. Enfin, Frédéric mourut peu après son frère Léopold; et comme il ne laissait pas de fils, leurs biens passèrent à Albert le Sage et à Othon, leurs frères.

Déjà, antérieurement à ces deux morts, Louis avait passé les Alpes pour rétablir l'ordre en Italie. Les chefs gibelins allèrent
1327. au-devant de lui à Trente, et, lui ayant fourni de l'argent et des troupes, ils l'amenèrent recevoir les deux couronnes à Milan et à Rome. Le mécontentement général que causait, dans cette dernière ville, le séjour prolongé du pape à Avignon, y avait assuré la prééminence au parti gibelin. Mais le pape déclara le couronnement nul, et renouvela l'excommunication. L'empereur fit accuser formellement le pape par les syndics de Rome, et personne ne se présenta pour le defendre; il le déposa comme hérétique, en faisant défense aux pontifes de rester à l'avenir plus de deux jours éloignés de Rome, sans le consentement du peuple. Mais une contribution de trente mille florins, qu'il voulut imposer, causa le soulèvement des Romains. Poursuivi à coups de pierres, il fut obligé de s'enfuir avec son antipape Nicolas V; et,

(1) Mentzel rejette tout ce récit, comme une légende poétique.

après avoir cherché à se procurer de l'argent en vendant des titres, en occupant des États, en changeant des gouvernements, il se décida à retourner en Allemagne. Il y fut encore poursuivi 1330. par l'excommunication du pape, et obligé de soutenir la guerre contre Othon d'Autriche, avec qui il finit par s'accorder, en lui laissant certaines villes pour les dépenses de la guerre.

Cette paix avait été ménagée par Jean de Luxembourg, fils Jean de Luxembourg. de Henri VII et roi de Bohême. Élevé en France, et ne sachant pas s'accoutumer aux usages slaves, il resta, le plus qu'il put, éloigné de la Bohême. Il fit la guerre en Italie avec son père, et contribua activement à l'élévation de Louis de Bavière. Il s'était ensuite livré aux plaisirs dans son comté de Luxembourg, passant le temps en fêtes, en chasses, en tournois. Les Bohémiens, qui s'arrangeaient mal du gouvernement du prince allemand, bien qu'il fût dirigé par la prudence, ou plutôt de celui de la reine, à laquelle il en abandonnait le soin, finirent par se révolter. Jean dut alors leur promettre de ne tenir dans le pays ni soldats ni employés étrangers.

Aimant les aventures (1), il alla en chercher en Lithuanie, où les chevaliers teutoniques faisaient la guerre aux idolâtres; et, après les avoir secondés dans leurs victoires, il se mit, à tort ou à raison, à distribuer des terres, se fit reconnaître, par force ou par des traités, suzerain des différents seigneurs de la Silésie, et maria son fils à l'héritière de la Carinthie.

Il conçut alors l'idée généreuse de prendre en Europe le rôle de pacificateur. A peine s'élevait-il un différend entre les princes ou les peuples, on voyait arriver à cheval un guerrier d'un aspect noble et beau, qui, s'interposant avec autant de loyauté que de chaleur, rapprochait ou conciliait les partis opposés. Il courut ainsi, dans un mouvement perpétuel, d'une extrémité de l'Europe à l'autre; et quand sa femme vint à mourir, les courriers ne surent où lui en porter la nouvelle; enfin, ils le trouvèrent par hasard dans le Tyrol.

On peut donc se figurer facilement avec quelle ardeur il aspira à la gloire de réconcilier l'empereur avec le pape; mais le pontife ne voulait rien céder, prétendant que Louis fût déposé. Sur ces

(1) *Conquérant paix et honneur, donnant fiefs, joyaux, terres, or, argent, ne retenant rien, fors l'honneur.* GUILL. MACHAUT, *Confort d'Amis.*

entrefaites, le *Roi de la paix*, comme on l'appelait, est réclamé contre les gibelins par les Brescians, qui mettent leur ville à sa
1331. disposition. Il arrive, et réconcilie les bannis avec leurs concitoyens; il en fait autant à Bergame, et, en un instant, Crême, Pavie, Verceil, Crémone, Milan, Parme, Reggio, Modène, Lucques, veulent l'avoir pour seigneur. Ni les villes, ni le pape, ne savaient pour qui il travaillait, attendu que, faisant également bon visage aux guelfes et aux gibelins, il soumettait les uns et les autres. Florence, plus calculatrice et moins passionnée que les autres cités italiennes, résista à cet engouement, et s'allia contre lui avec le roi Robert. Il était devenu suspect au pape, depuis que celui-ci l'avait vu trancher du maître avec son légat; et la même défiance s'était glissée chez Louis de Bavière, qui, ayant formé une ligue avec les ducs d'Autriche, l'électeur palatin et le landgrave de Misnie, s'apprêtait à envahir la Moravie et la Bohême. Ainsi le Roi de la paix se trouvait être devenu l'occasion de nouvelles guerres.

Effrayé, Jean de Luxembourg revole en Allemagne. Il dissipe les soupçons de l'empereur, court sauver ses États, et, non moins vaillant en guerre qu'habile en négociations, il contraint le roi de Pologne à lui demander une trêve; puis il disperse les Autrichiens et les Hongrois. Mais à peine est-il retourné en France pour essayer une seconde fois de réconcilier le pape avec l'empereur, que les Hongrois et les Autrichiens rentrent en Moravie, et obligent la Bohême de renoncer à certaines possessions qui avaient anciennement appartenu à l'Autriche. Jean ne put calmer le pontife; mais, pendant cette expédition, il remporta le prix dans des tournois célèbres, négocia des mariages, et se fit armer chevalier. Après avoir reçu de Philippe VI cent mille florins, il arma seize cents chevaliers, et descendit en Italie, où toutes les villes paraissaient d'accord pour extirper jusqu'à la moindre trace de sa domination et de celle de son fils Charles, auquel il les avait cédées. Il espérait dompter les Florentins en s'unissant au cardinal de Poggetto; mais il se trouva bientôt à court d'argent. Renonçant alors à la conquête, il vendit les différentes cités aux familles qui déjà s'en étaient emparées, et repassa les Alpes.

Son fils avait grandi près du roi de France, qui avait changé son nom slave de Wenceslas en celui de Charles. Aussi, quand
1333. il fut nommé margrave de Moravie et gouverneur de la Bohême,

il ne connaissait aucunement les usages du pays, et ne parlait pas la langue maternelle. Mais l'ayant bientôt apprise, il rétablit l'ordre dans les finances épuisées par les entreprises chevaleresques de son père, racheta les châteaux engagés, et mérita l'amour des Bohémiens, au point d'exciter la jalousie de son père. Ce dernier, blessé grièvement à un œil en combattant dans la guerre entre les Anglais et les Français, fut si mal soigné qu'il perdit les deux yeux. Sur ces entrefaites, il apprit que l'Autriche s'était fait investir, par l'empereur, de la Carinthie et du Tyrol, qui étaient la dot de sa bru. Outré de tant d'ingratitude, il combina une ligue formidable contre Louis et les Autrichiens, et se fit conduire de cour en cour pour leur susciter des ennemis.

Il réussit même à faire nommer son fils anticésar; puis, étant 1346.
retourné avec lui en France, il voulut assister, vieux et aveugle comme il l'était, à la bataille de Crécy. Lorsqu'il apprit que la chance tournait contre les Français, il obligea ceux qui l'accompagnaient à lier leurs chevaux au sien à l'aide des brides, et à pousser en avant le plus loin qu'ils le pourraient: portant alors ses coups au hasard, il s'en vint tomber au plus épais de la mêlée. Édouard III voulut témoigner de son respect pour l'héroïque vieillard, en lui faisant faire des obsèques magnifiques, en chargeant douze chevaliers d'accompagner ses restes à Luxembourg, et en adoptant sa devise.

Cependant les ennemis suscités à Louis de Bavière par l'excommunication ne lui laissaient pas de repos. Les Polonais et les Lithuaniens, sous prétexte d'exécuter la sentence pontificale, mettaient à feu et à sang tout le pays, de la Warta à l'Havel, tandis qu'ailleurs ils foulaient aux pieds une autorité qui s'égarait en prétentions mondaines. Mais le pacifique Benoît XII (Jacques Fournier) ayant succédé à Jean XXII, des négociations s'engagèrent, et l'empereur se résigna à des conditions humiliantes. Il promit de rétracter tout ce qu'il avait fait contre la cour romaine et ses alliés, de désapprouver quiconque s'était prononcé contre le saint-siége, de venir chercher l'absolution de ses fautes, et de se croiser ensuite par pénitence, pour aller outre-mer. Mais le pape n'était pas libre dans une ville étrangère; et Philippe se rendit en personne à Avignon, pour le contraindre à refuser cette soumission, comme dénuée de sincérité; et quand les évêques du diocèse de Mayence le supplièrent de l'accepter, Benoît leur ré-

pondit, les larmes aux yeux, qu'il en était empêché par les menaces du roi de France.

La confusion était donc au comble en Allemagne, où les prêtres n'osaient plus célébrer les offices divins, ni ensevelir les morts en terre sainte. Louis, fatigué de cette lutte et craignant Dieu, songea à abdiquer en faveur de Henri de Bavière; mais les électeurs, les états, les villes libres, s'accordèrent unanimement pour ne pas le lui permettre. Afin de trouver quelque remède à l'anarchie, il convoqua les états à Francfort, où il exposa les prétentions du pape, la conduite insidieuse du roi de France, sa propre humiliation; et il se montra catholique en récitant sa profession de foi. En conséquence, les états annulèrent la condamnation, levèrent l'interdit, en déclarant ennemis publics les prêtres qui se refuseraient à célébrer les offices; et, après examen des prétentions du pape, ils s'obligèrent à défendre le saint-empire romain, attendu que la dignité impériale dérive immédiatement de la volonté de Dieu; que le véritable empereur et roi est l'élu de la majorité; que les membres et les sujets de l'Empire lui doivent obéissance, sans qu'il soit besoin de la confirmation du pape. Les états notifièrent ces décisions au pontife, en l'invitant à casser les actes de son prédécesseur; faute de quoi ils prendraient des mesures efficaces pour que l'autorité impériale ne fût point lésée.

Union électorale. 1338.

Mais le pape était véritablement esclave du roi de France; et Clément VI (Pierre Roger), non moins obstiné que son prédécesseur à l'égard de Louis de Bavière, fulmina contre lui une excommunication chargée des plus terribles imprécations qui puissent être adressées d'ennemi à ennemi. Celui qui les proférait était pourtant le père commun des fidèles, et il agissait ainsi contre un roi qui, momentanément arrogant, offrait alors de se soumettre, et ne faisait que défendre l'indépendance de sa couronne. Mais, sur ces entrefaites, Louis de Bavière, frappé d'apoplexie foudroyante, dans une chasse à l'ours près de Munich, termina sa carrière.

1346.

Charles IV. 1347.

L'Empire resta dès lors à Charles de Luxembourg, qui s'était concilié la faveur du pape en lui prodiguant les promesses, et qui se trouvait alors sans compétiteur. On espérait que son habileté et son adresse parviendraient à rétablir la tranquillité; mais il négligea les intérêts communs pour s'occuper uniquement de ceux de la Bohême, à laquelle il ajouta, par mariage, le haut Pala-

tinat, avec des droits sur la basse Lusace, toute la Silésie, et, acquisition plus importante, l'électorat de Brandebourg; il renouvela de plus, avec l'Autriche, le pacte de succession réciproque. Il institua à Prague, dotée déjà par son père d'un code municipal, une université modelée sur celle de Paris, et divisée en quatre langues, bohémienne, bavaroise, polonaise, et saxonne. La cité fut ensuite érigée en métropole, sur le serment, prêté au pontife par Charles, que la langue bohémienne était différente de l'idiome allemand parlé par l'archevêque de Mayence, dont relevaient alors la Moravie et la Bohême. Le nouvel empereur chercha à faire de cette ville un centre de commerce, comme l'étaient Hambourg et Lubeck. Il creusa des canaux, appela des architectes flamands; les arts, le savoir se répandirent dans le pays; et la langue y atteignit un degré de perfection bien supérieur par rapport aux autres nations slaves.

Il est donc juste que les Bohémiens sachent gré à Charles IV de ce qu'il fit pour eux; mais les Allemands lui reprochent d'avoir imposé à l'Empire des sacrifices onéreux. Il confirma en effet la vente du comté Venaissin faite au pape par Jeanne de Naples, et la cession du Viennois consentie par Hombert au fils de Philippe de Valois, à la condition que les fils aînés des rois de France prendraient le titre de dauphin. Il dispensa le Brabant de porter les causes litigieuses devant les cours germaniques. La Provence acheva également sous lui de se détacher de l'Empire, pour devenir bientôt une province française. Il négocia ensuite avec les électeurs pour leur faire nommer son fils Wenceslas; et, pour suppléer aux cent mille florins exigés par chacun d'eux, il leur céda les villes impériales, et les domaines qui restaient encore au chef de l'Empire. Puis, lorsqu'il se rendit pour son couronnement en Italie, où il était désiré par les faibles, redouté par les forts, mais où il ne voulait acquérir des droits que pour pouvoir les vendre et s'en faire de l'argent, il se montra dans la Péninsule plutôt en marchand qu'en empereur, et s'en retourna promptement en Bohême comme un fugitif.

Sur l'invitation que lui fit le pape de l'accompagner en Italie, où
il songeait à rétablir le siége pontifical, Charles repassa les Alpes 1368.
pour y faire plus triste figure, et y obtenir moins de succès encore que la première fois; ce qui, malgré son habileté, attira sur lui le mépris. Son indifférence pour les outrages qu'il recevait passa

en Allemagne pour de la lâcheté : la disette d'argent où il se trouvait sans cesse lui fit perdre tout crédit et tout respect, à tel point qu'un boucher l'arrêta pour dettes dans la ville de Worms. Il avait écrit lui-même sa vie, qu'il termina à l'âge de soixante-deux ans. On a dit de lui qu'il avait ruiné sa maison pour acquérir l'Empire, et ruiné l'Empire pour agrandir sa maison.

Il ne laissa pas cependant de bien mériter de l'Allemagne, en lui donnant une constitution : c'est pourquoi l'empereur Maximilien l'appelait le père de l'Empire, bien qu'en réalité il n'eût guère fait autre chose que de rédiger par écrit les droits déjà acquis et exercés par les princes.

Constitution. Jusqu'alors la coutume et les armes avaient servi d'unique règle au droit public et aux priviléges respectifs des états, du roi, du pape, des électeurs : priviléges qui ne s'appuyaient que sur des usurpations et sur des précédents. Rien n'indique d'une manière certaine comment les sept électeurs restreignirent à eux seuls le droit qui, après la cessation des diètes générales, semblait appartenir aux chefs des quatre nations saxonne, franconienne, suève et bavaroise. Il en fut probablement ainsi dans le principe ; puis les duchés de Franconie et de Souabe étant venus à s'éteindre, il ne resta plus que le comte Palatin, le marquis de Brandebourg, les maisons de Saxe et de Bohême, et les trois archevêques du Rhin, à l'exclusion complète de la Bavière, qui protesta à plusieurs reprises.

Mais tous les princes d'une maison avaient-ils voix collective, ou ce privilége n'appartenait-il qu'à l'aîné ? Le droit était-il inhérent à une terre particulière, ou à toutes les possessions de ces familles ? C'est ce que l'on ne savait décider ; aussi ce fut pour obvier aux désordres qui en résultaient, que Charles convoqua les états à Nuremberg, et les amena à accepter une charte qui,

Bulle d'or. du sceau dont elle fut revêtue, fut appelée *Bulle d'or*.

Cette bulle déclare que le droit des sept électeurs est attaché à une terre non susceptible de partage, et se transmettant par ordre de primogéniture ; que l'élection doit se faire par eux à Francfort-sur-le-Mein, et à la pluralité des voix ; qu'ils peuvent se réunir en diète électorale sans l'autorisation de l'empereur ; que certains droits royaux leur appartiennent, comme ceux de battre monnaie, d'exploiter des mines et des salines sur leur territoire, de juger

sans appel; et que toute offense à leur égard était un crime de lèse-majesté. Il ne leur manqua donc que le titre de roi, tant l'empereur les élevait, pour humilier les maisons d'Autriche et de Bavière.

Parmi ces électeurs, la même charte institua l'archevêque de Mayence archichancelier d'Allemagne; celui de Trèves fut investi du même titre pour la Lorraine, et celui de Cologne pour l'Italie. L'électeur de Bohême (le seul qui portât couronne) fut nommé grand échanson; le prince Palatin, archisénéchal et vicaire de l'Empire durant la vacance du trône; l'électeur de Saxe, archimaréchal; celui de Brandebourg, archichambellan. Il n'y est pas dit un seul mot du droit pontifical de confirmer l'empereur, ni du vicariat de l'Italie.

La Bulle d'or n'était pas, comme on le voit, un remède radical, mais simplement un palliatif, comme le fut au dix-septième siècle la paix de Westphalie. Elle ne rétablit pas les duchés nationaux de Souabe et de Franconie; au lieu de tendre à l'unité, elle prépara le démembrement de ce vaste corps; et, en rendant certains grands vassaux presque indépendants, elle enleva à l'empereur son plus bel attribut, le rôle de protecteur de la liberté commune. Tandis que les empereurs de la maison d'Autriche avaient eu en vue de conserver les priviléges et les hérédités germaniques, ainsi que la division entre les quatre nations suève, bavaroise, saxonne et flamande, ce qui aurait rendu le choix des votants l'expression de la volonté nationale, les divisions établies par la Bulle d'or furent le résultat du caprice. Or, l'intérêt des princes étant distinct de l'intérêt général, on trafiqua de l'élection; chacun chercha des avantages particuliers en restant indifférent aux intérêts de la communauté, et il y eut absence de patriotisme chez les seigneurs comme chez les princes (1).

L'Empire demeura électif, malgré les tentatives faites pour le rendre héréditaire; les électeurs apportaient un contre-poids au pouvoir impérial, en s'arrogeant jusqu'au droit de déposer celui qu'ils avaient nommé; et le titre d'empereur n'était considéré comme complet qu'après le couronnement à Rome. Quand la monarchie s'affermissait en France par suite de l'attention constante que prenaient les rois d'y incorporer des fiefs et des possessions, L'empereur.

(1) Voy. liv. XII, ch. 2.

ils durent laisser dormir, pendant trois siècles, un droit précieux.

Sainte-Vehme. Rien ne révèle mieux l'état malheureux de cette époque que les tribunaux westphaliens. Dans le duché de Westphalie, qui appartenait à l'archevêque de Cologne, la justice avait toujours été rendue par le tribunal du comte : on ne pouvait y admettre pour membres que des personnes de la haute noblesse et anciennement propriétaires, qui, n'ayant jamais reçu de terres en fief, étaient, par ce motif, francs juges (*Freyschoffe*) et tribunal libre (*Freygerichte*). Leur assemblée, qui représentait l'ancienne commune, était présidée par le franc comte (*Freygrave*), nommé par le prince ou par le seigneur; sa juridiction ne dépendait que de l'empereur, qui autorisa cette magistrature on ignore en quel temps, mais certainement avec l'intention de restreindre les juridictions particulières. Or Charles IV publia en Westphalie une paix publique, à laquelle s'engagèrent presque tous les prélats et tous les seigneurs placés entre le Rhin et le Weser. Cette union eut, comme toutes les autres, son tribunal, qui adopta une procédure secrète; et, en se répandant dans les divers États qui avaient adhéré à cette paix, il multiplia, dans le nord de la Germanie, les tribunaux secrets dits *cour Vehmgerichte* ou *Sainte-Vehme* (1).

Le comte président et les nobles ses assesseurs étaient appelés *savants* (*Wissende*), parce qu'ils étaient seuls instruits de la procédure, ainsi que d'un signe de reconnaissance ou de salut entre eux; le lieu de leurs séances, la forme du jugement, l'accusateur, les juges, la sentence, restaient un mystère pour tous les autres. Les savants tenaient le plus souvent leurs chapitres généraux à Dortmund, où résidaient l'empereur ou quel-

(1) Voyez J. Berck, *Gesch. der Westphälischen Fehmgerichte*, Brême, 1814.

G. Wigand, *Das Fehmgericht Westphalens*, Hamin, 1825.

Pfeffinger, *Vitrarius illustré*, liv. IV.

K. P. Kopp, *Verfassung de Heimligen Gerichte Westphalen*, Gœttingue, 1794.

C. Hutter, *Das Fehmgericht des Mittelalters*, Leipzig, 1798.

L. Tross, *Sammlung merkwürdiger Urkunden für die Geschichte des Fehmgerichts*, Hamm, 1826.

F. P. Usener, *Die frei-und heimlichen Gerichte Westphalens mit 89 Urkunden*, Francfort, 1832.

ques-uns de ses délégués; et chaque prince aspirait à l'honneur d'avoir des savants dans son conseil. On suppose en conséquence qu'au moment où cette juridiction fut le plus étendue, on n'en compta pas en Allemagne moins de cent mille, sans que le secret de leurs délibérations transpirât.

Les prêtres, les femmes, les juifs, les enfants, et probablement la haute noblesse étaient exempts de cette juridiction, qui connaissait de tous les délits contre la religion, les dix commandements, la paix publique et l'honneur. Comme les membres de ce tribunal jugeaient au nom de l'empereur, ils pensèrent qu'ils pouvaient étendre leur compétence au delà de la Westphalie, de même qu'à tous les délits qui leur étaient dénoncés, attendu surtout qu'il n'existait pas dans l'Empire d'autre tribunal légitime dont on pût invoquer la justice. De là leur puissance; et ils prononçaient non-seulement dans les affaires criminelles, mais encore en matière civile, si le condamné refusait de satisfaire à ses obligations. Ils s'étendirent aussi sur la Prusse et la Livonie; mais les plaintes devaient être portées à des cours libres de Westphalie, et l'accusé avait à comparaître sur la *terre rouge*, c'est-à-dire en Westphalie. Les juges pouvaient être choisis également parmi les gentilshommes et dans un autre pays, pourvu qu'ils fussent libres; des chevaliers, des princes, sollicitèrent l'honneur d'être admis parmi eux; et pour cela, eût-ce été l'empereur lui-même, ils devaient se rendre sur la terre rouge.

Si trois initiés étaient présents à un crime, ils condamnaient et punissaient le coupable sur le lieu même; sinon, un assesseur adressait l'accusation à qui de droit. L'inculpé était cité devant le tribunal des communes, composé des mêmes personnes, mais avec des formes moins sévères, et ouvert à tous. S'il ne comparaissait pas, il était ajourné devant la cour secrète, où n'étaient admis que les initiés.

Le *Freygrave* était assis sur un fauteuil, ayant devant lui une corde et une épée, dont la poignée figurait une croix, en signe de haute juridiction et du droit de vie et de mort. Les assesseurs devaient être sans armes, et la tête nue. L'huissier criait silence par trois fois, et celui qui le rompait était coupable de trouble à la paix. L'accusé comparaissait désarmé, accompagné de ses garants; et si, après avoir entendu l'accusation, il jurait sur la croix de l'épée, il était renvoyé absous, jetait un denier aux

pieds du comte, et s'en allait. Celui qui l'attaquait ensuite violait la paix du roi.

Quand l'accusé n'était pas un membre de l'association, ou quand on en fut venu à prêter moins de foi au serment, l'effet put en être détruit par l'accusateur, lorsqu'il jurait de son côté avec trois autres personnes; l'inculpé devait alors lui en opposer six; si l'accusateur en produisait quatorze, il en fallait vingt et un à l'accusé. L'inculpé avouait-il ou était-il convaincu, on prononçait sa sentence, et, si elle était capitale, on le pendait à l'arbre le plus voisin.

Si l'accusé n'obéissait pas après trois sommations, il était considéré comme ayant avoué, et sa condamnation était prononcée en ces termes : « De toute la force et puissance royale, je « le prive de tout droit à la justice et à la liberté qu'il a obtenu « après le baptême; je le mets au ban du roi, et le voue aux plus « cruelles angoisses. Je lui interdis les quatre éléments que Dieu a « créés pour les hommes. Je le déclare hors la loi, sans paix, sans « honneur et sans sûreté, de sorte qu'il puisse être traité comme « un condamné et un maudit, indigne de toute justice ou liberté, « soit dans les châteaux, soit dans les villes, sauf les lieux sacrés. « Maudits soient sa chair et son sang! qu'il n'ait jamais de repos « sur la terre; qu'il soit enlevé par les vents; que les corneilles, « les corbeaux, les oiseaux de proie, le poursuivent et le mettent « en pièces! Je voue son cou à la corde, son corps aux vautours; « mais que Dieu ait pitié de son âme! » Le comte proférait ces paroles à trois reprises, en crachant autant de fois, et les juges faisaient de même; puis il continuait ainsi : « A tous les rois, « princes, seigneurs, chevaliers, écuyers, comtes et échevins, « et à quiconque appartient au saint-empire romain, j'ordonne « d'aider de tout leur pouvoir à la punition de ce maudit, comme « le requiert le tribunal secret du saint-empire; et que rien au « monde ne les retienne, ni l'amour, ni la douleur, ni l'amitié, « ni les liens de parenté. »

Le prévenu était-il un vagabond, il était cité quatre fois sur quatre carrefours, au moyen d'une lettre d'intimation, affichée aux quatre points cardinaux avec un sou royal. S'il n'était pas possible de pénétrer dans la ville ou dans le château où il se tenait, les francs juges attachaient la lettre et le sou à l'un des battants de la porte, dont ils enlevaient trois éclats, pour les rapporter au

comte en preuve de la sommation; et ils criaient à la sentinelle qu'il y avait à la porte une lettre pour son seigneur.

Nul ne devait dire au condamné sa sentence, fût-il son père ou son frère; les initiés seuls en étaient instruits, pour qu'ils eussent à prêter leur concours à son exécution. Une lettre, revêtue du sceau du comte, était donnée à l'accusateur, pour qu'il fît exécuter la condamnation; et partout où le coupable était trouvé, il était pendu à l'arbre le plus voisin : on laissait sur lui tout ce qu'il avait, et l'on enfonçait au tronc un couteau, pour que l'on comprît qu'il ne s'agissait point d'un assassinat (1).

Justice étrange, née au sein de l'immoralité et de la superstition, pour les refréner toutes deux, et propagée par la violence générale, qui ne pouvait être réprimée que par la violence. Cette puissance redoutable, mêlée de justice et d'illégalité, dont la force consistait dans le secret, effrayait les rois eux-mêmes sur le trône, punissait les forfaits que l'on croyait le plus cachés. Les esprits étaient tenus dans une défiance salutaire, et bien des excès étaient empêchés par la pensée que des milliers de personnes de toute classe, disséminées par toute l'Europe, étaient conjurées pour l'accomplissement de la sentence, fût-ce même après longues années, sans avoir à rendre compte, sans que châteaux ou murailles pussent préserver du couteau ou du lacet. L'imagination populaire, épouvantée, créait les récits les plus étranges sur les rites horribles qui accompagnaient les jugements, sur les initiations nocturnes, sur la puissance surnaturelle des francs juges; et le respect se mêlait à la terreur mystérieuse qu'ils inspiraient.

Mais à combien de désordres cette puissance illimitée n'ou-

(1) Les voyageurs qui ont récemment parcouru la Sénégambie y ont trouvé une institution qui a quelque rapport avec celle-ci. Chacun des cinq cantons du pays a un *pourrah*, comme ils appellent cette association, dans laquelle nul n'est admis avant trente ans; le *pourrah* suprême est choisi parmi ceux qui ont plus de cinquante ans. Les initiés sont soumis à des épreuves terribles, dans une forêt sombre, au milieu de lions, de feux, de serpents. Si quelqu'un des membres de l'association a commis un crime ou violé le secret, des émissaires armes et masqués arrivent, et lui crient : *Le pourrah t'envoie la mort!* Alors parents, amis, s'éloignent de lui, et l'abandonnent au feu vengeur. Parfois des tribus entières, qui se font la guerre malgré la défense du *pourrah*, sont frappées de malédiction, et les populations neutres envoient aussitôt un corps de troupes pour l'exécuter. V. GOLBÉRY, *Voyage en Afrique*, I, 114.

vrait-elle pas une libre carrière ? Aussi, à peine eut-on conçu l'idée d'un ordre meilleur de choses, que des plaintes s'élevèrent de tous côtés, principalement de la part du clergé. Les princes ne voulaient plus souffrir que leurs sujets fussent jugés par des étrangers; les villes, les seigneurs, les chevaliers, s'allièrent pour déjouer l'effet de ces condamnations. Cependant, en dépit de toute la rigueur déployée, et des nouvelles institutions judiciaires, la Sainte-Vehme a duré jusqu'au dix-huitième siècle. La législation française abolit seulement en 1811 le *Freygericht* de Gehmen, dans le pays de Munster. Bien plus, il en a reparu encore quelques vestiges de nos jours, et, chaque année, quelques associés se réunissent en grand secret, sans avoir jamais voulu révéler leur signe inconnu, ni la signification mystique des lettres S. S. G. G. (1).

Ce remède héroïque atteste la gravité du mal, mais non sa cessation. Le nombre des violences et des assassinats s'accrut
1486. même tellement, que les états demandèrent à Frédéric III de mettre ordre à la justice, en établissant, dans quelques villes de l'Empire, une cour de juges instruits, et en affectant à leur traitement des taxes sur les contendants ; mais cette proposition n'eut pas de suite. On remédiait de temps à autre à cette anarchie en proclamant la paix publique, en vertu de laquelle ceux qui l'acceptaient étaient obligés de rester en repos et d'empêcher les guerres privées. Le même Frédéric III amena les villes de Souabe
Confédération d'Essling. 1488. à se confédérer avec la noblesse immédiate de la province, dite Société de Saint-George, pour maintenir la paix publique; et, dans les quarante-cinq ans que dura cette confédération, elle parvint à refréner les luttes privées.

1495. La diète de Worms donna la dernière main à la constitution germanique, en ordonnant la juridiction de manière à extirper les guerres particulières. Maximilien Ier y institua la *chambre impériale*, composée d'un juge choisi parmi les princes ou comtes et de seize assesseurs, tant nobles que chevaliers et jurisconsultes, nommés par l'empereur et confirmés par la diète, pour statuer sur les appels des décisions rendues par toutes les cours de l'Empire. Les coutumes germaniques ne permettaient de citer

(1) Quelques-uns les interprètent *stock*, *stein*, *gras*, *grein*, bâton, pier herbe, arbre.

personne en justice que chez la nation à laquelle on appartenait, ce qui obligeait de transférer les cours d'un pays à l'autre. La chambre s'étant établie à Luxembourg, en Bohême, la juridiction impériale connut, conjointement avec les cours provinciales, des affaires même privées. Le privilége de *non evocando*, immunité en vertu de laquelle les sujets d'un État ne pouvaient être cités devant la cour impériale, et qui était accordé dans certains cas, fut étendu, par la Bulle d'or, à tous les électeurs et autres princes. La diète de Worms défendit de saisir en première instance, pour quelque cause que ce fût, la chambre impériale, quand même un des États de l'Empire serait en cause ; tout électeur ou prince devant, pour ce dernier cas, instituer une cour où il pouvait être directement cité. Quant aux différends qui survenaient entre deux États de l'Empire, des arbitres choisis parmi les pairs des parties eurent à les vider en première instance.

Pour assurer l'effet des décisions de la chambre impériale, l'Empire fut divisé en six cercles, puis en dix, en exceptant les élec- 1501-1512.
torats et les domaines autrichiens; et il y eut dans chacun d'eux une assemblée d'états, un directeur pour les convoquer, une force armée pour leur prêter main-forte.

Les juges de la cour impériale étaient nommés du consentement de la diète, et siégeaient dans une ville libre impériale (1). Comme les prérogatives impériales paraissaient en souffrir, Maximilien institua, à Vienne, un *conseil aulique* de juges par lui choisis, sous la dépendance politique du gouvernement autrichien, pour prononcer sur appel, conjointement avec la chambre impériale, et exclusivement dans certains cas, comme en matière féodale. C'était une usurpation des droits de la nation, ce qui ne l'empêcha pas de durer autant que l'Empire.

La constitution germanique put donc se dire complète dans tout ce qu'il y avait d'essentiel.

Comme le droit romain n'était qu'une nouvelle entrave au milieu de ces coutumes germaniques, Frédéric IV l'abolit, et introduisit les justices de paix, telles qu'elles s'étaient conservées en Angleterre seulement, avec des juges choisis parmi les pairs de l'accusé.

(1) A Spire généralement; et il était fait allusion à leur lenteur dans ce dicton : *Lites Spiræ spirant, sed nunquam expirant.*

Revenus. Le plus grand souci des empereurs provenait du défaut d'argent. Le patrimoine de la couronne, disséminé dans les provinces, s'était trouvé dissipé pendant l'interrègne; Charles IV aliéna le peu qui en était resté. Chaque nouveau roi d'ailleurs, considérant le trône comme un usufruit, dont il devait tirer le meilleur parti possible, ne songeait qu'à se concilier les électeurs, pour le conserver à sa famille; ou pour pouvoir, sans craindre leur opposition, lui transmettre les fiefs publics, il aliénait ou engageait les droits royaux, en appauvrissant l'Empire de plus en plus. Quand les Césars étaient dans l'habitude, en arrivant au trône, de renoncer à leurs biens paternels, Louis de Bavière conserva les siens; et il fut imité en cela par ses successeurs, qui par suite firent leur résidence habituelle sur leurs fiefs héréditaires.

Le revenu principal de l'Empire consistait dans la taxe payée par les juifs pour obtenir protection; mais les princes et les Etats finirent peu à peu par attirer à eux jusqu'à cette perception. Alors les empereurs furent réduits à demander des contributions; et une capitation générale, accordée à Sigismond par
1427. la diète de Francfort pour faire la guerre aux hussites, en fut le premier exemple. Depuis lors, ils demandèrent souvent de l'argent; mais il était accordé avec difficulté, et se recouvrait plus difficilement encore.

Droits ecclésiastiques. En sa qualité de défenseur de l'Église, l'empereur était encore considéré comme le chef temporel de la chrétienté. Il rendait toutefois hommage au pape, à qui Rodolphe accorda plusieurs droits concernant les nominations et les vacances. Après Louis de Bavière, aucun empereur ne songea à déposer un pontife, ou à exclure celui qui avait été élu; mais bientôt ils le réduisirent à l'impuissance. Ils se dispensèrent d'aller recevoir de lui la couronne impériale; et nous ne serons pas longtemps sans voir les troupes impériales saccager la métropole du christianisme. L'Italie était toujours la grande plaie de l'Allemagne. Les voyages qu'y faisaient les empereurs, et la part qu'ils prenaient à ses vicissitudes, consommaient des hommes, et détournaient les monarques d'intérêts plus urgents, plus immédiats; ce qui était une cause de ruine réciproque.

Trois chambres d'états. Les trois chambres de la diète se composaient de trois états: les électeurs, la noblesse titrée, et les villes impériales. Les sept électeurs se réunissaient avec l'empereur en assemblée particu-

lière, pour traiter des intérêts majeurs de l'Allemagne ou de leurs affaires particulières. Ils formaient à la diète un collége distinct, et prétendaient ne céder le pas à aucun prince ou roi. Ils s'acheminaient ainsi à étendre leur autorité sur les vassaux moins puissants de l'Empire; mais ils rencontrèrent un obstacle dans l'importance acquise par la classe qui les suivait immédiatement, c'est-à-dire, les ducs et les princes ecclésiastiques, évêques et prélats. Les princes laïques, landgraves, margraves, burgraves, comtes, dynastes, dont quelques-uns étaient très-riches en domaines, comme ceux d'Autriche, de Hesse, de Misnie, de Brunswick, refusaient au besoin de prendre les armes avec les électeurs, et agissaient par eux-mêmes.

A l'intérieur, chaque province avait ses assemblées ou états provinciaux, composés des vassaux et des villes médiates; et il fallait les consulter pour imposer des taxes, comme aussi, dans les occasions graves, pour débrouiller des successions litigieuses, par exemple, et pour porter de nouvelles lois, sauf celles qui étaient réservées à la diète.

Les prélats, la noblesse, les villes, préféraient être gouvernés par un petit prince, qui ne pouvait user de son autorité sans leur concours; il en résulta que ceux-ci vinrent à acquérir la *suzeraineté territoriale* (*Landeshoheit*), c'est-à-dire, la juridiction civile et criminelle, promulguant des lois et des ordonnances, occupant les fiefs tombés en déchéance par félonie, fondant des églises et des monastères, réglant les matières ecclésiastiques, tenant des cours féodales avec charges et dignités, construisant des forteresses, percevant la taxe sur les juifs.

Ils guerroyaient en outre les uns contre les autres; puis, quand l'artillerie eut donné à quelques-uns d'entre eux une grande prédominance, beaucoup de tyranneaux se virent débusqués de leurs châteaux forts, et obligés de se soumettre aux lois.

Les villes libres, qui s'étaient formées, comme celles d'Italie, en secouant le joug des feudataires, grandirent après l'extinction de la maison de Souabe; et chaque nouvel empereur parcourait celles du Rhin, de la Franconie et de la Souabe, en confirmant leurs priviléges, ou en leur en accordant de nouveaux moyennant finance, tels que la juridiction criminelle, les droits de péages, la capitation. Bien que les seigneurs voulussent s'y opposer, elles accueillaient les gens du dehors (*ausbürger*) dans leur

Villes libres.

banlieue, les soustrayant ainsi à la justice féodale. Chaque ville eut ses luttes entre la noblesse et la bourgeoisie : celle-ci, s'étant enrichie par le commerce et fortifiée par les corporations de métiers, arriva à participer au gouvernement municipal, réservé jusqu'alors aux seules familles patriciennes. Dans certaines cités, le nombre des conseillers municipaux à choisir parmi les marchands fut déterminé; dans d'autres, tous les citoyens furent, selon leur profession, distribués en maîtrises, auxquelles on agrégeait les propriétaires libres et les lettrés. Ces tribus étaient alors tout à la fois corps de métiers et sections politiques de la commune. Ailleurs aussi, les maîtrises n'avaient aucune part au gouvernement, qui était aristocratique, comme à Nuremberg, où le sénat patricien n'admettait les abbés des maîtrises que dans certaines circonstances.

Les richesses et la civilisation des villes s'accrurent avec la liberté et l'industrie. Æneas Sylvius Piccolomini, qui voyageait à cette époque en Allemagne, les trouvait neuves, belles, peu inférieures en élégance à celles d'Italie : « Les rois d'Écosse envieraient « l'habitation d'un modeste particulier. Existe-t-il même un logis « où l'on ne boive dans de l'argent? Quelle femme, je ne dis pas « de haut rang, mais de la simple bourgeoisie, qui n'ait pas d'or- « nements en or? Que dirai-je des colliers d'or des hommes, de « l'enharnachement des chevaux, des éperons d'or fin, des four- « reaux enrichis de pierres précieuses (1)? » En 1477, le duc Albert

(1) Machiavel, peu d'années après, portait un jugement quelque peu différent dans ses *Ritratti delle cose dell' Alemagna.*

« Personne ne doit douter de la puissance de l'Allemagne, parce qu'elle abonde en hommes, en richesses et en armes. Quant aux richesses, il n'est pas de communauté qui n'ait en réserve de l'argent dans les coffres publics; chacun dit qu'Argentière seule a plusieurs millions de florins. Cela vient de ce que les Allemands n'ont pas de dépenses qui fassent sortir de leurs mains plus d'argent que le soin de tenir leurs munitions en état : lorsqu'ils y ont dépensé une fois, ils les rafraîchissent à peu de frais, et ils observent en cela un très-bel ordre, attendu qu'ils ont toujours dans les magasins publics de quoi manger, boire et brûler pour un an, et aussi de quoi pour donner du travail à leurs industries, afin de pouvoir, en cas de siége, repaître la plèbe et ceux qui vivent de leurs bras, pendant une année entière, sans éprouver de perte. Ils ne dépensent rien en soldats, attendu qu'ils tiennent leurs hommes armés et exercés; or, les jours de fête, au lieu de se livrer à des jeux, les uns s'exercent avec le mousquet, les autres avec la pique, celui-ci avec une arme, celui-là avec une autre, jouant entre eux des honneurs et autres choses semblables, dont ils se parent dans leurs parties de plaisir. Les villes dépensent peu

de Saxe dîna, au milieu des montagnes du Harz, sur un banc d'argent, d'où l'on tira quatre cents quintaux de métal.

L'oligarchie des électeurs trouvait aussi un obstacle dans la *noblesse immédiate*, qui avait formé des confédérations par provinces et par districts pour sa défense particulière et pour le maintien de la paix publique. Nombreuses d'abord, elles se réduisirent ensuite en trois principales, correspondantes aux cercles du Rhin, de la Souabe et de la Franconie. Les princes dans les pays desquels se trouvaient ces nobles voulaient encore les considérer comme dépendants à quelques égards; mais Charles-Quint et ses successeurs, pour affaiblir ceux-ci, confirmèrent leur indépendance de ceux-là. Confédérations

Les abus de ces ligues furent combattus par d'autres associations des seigneurs et des villes libres. Dès l'an 1255, plusieurs d'entre les viles libres s'étaient réunies pour former la confédération rhénane contre la noblesse immédiate; mais quelquefois les empereurs, par besoin d'argent, en donnaient quelques-unes en gage; Charles IV en avait hypothéqué jusqu'à seize à Eberhard de Souabe, qui dès lors ne s'occupa que de les conserver en paix. Afin d'obtenir leur tranquillité sans mettre leur indépendance en péril, Ulm, Constance, Saint-Gall, Rothweil, Uberlingen et neuf autres villes de la Souabe se rachetèrent en payant la somme pour laquelle elles avaient été hypothéquées, et conclurent une ligue à 1376.
laquelle trente-deux villes avaient adhéré au bout de trois ans, ainsi que la maison Palatine, la maison de Bavière et celle de Bade,

aussi en salaires et autres choses, tellement que chaque communauté se trouve riche en ressources publiques.

« Le motif pour lequel les peuples sont riches en particulier, c'est qu'ils vivent comme s'ils étaient pauvres; ils ne bâtissent pas, ne s'habillent pas avec luxe, n'ont point de mobilier de prix au logis. Il leur suffit d'avoir abondance de pain, de chair, et une salle chauffée pour se garantir du froid; celui qui n'a rien au delà s'en passe, et ne cherche pas à se le procurer. Ils dépensent pour eux deux florins en dix ans, et chacun vit selon son rang dans cette proportion, sans que personne tienne compte de ce qui lui manque, mais de ce qui lui est nécessaire; et leurs nécessités sont bien moindres que les nôtres....

« C'est ainsi qu'ils jouissent de cette existence rude et de la liberté. Par ce motif, ils ne veulent pas aller à la guerre sans être payés extrêmement cher; cela même ne leur suffirait pas, s'ils n'en recevaient l'ordre de leurs communautés. C'est pourquoi il faut à un empereur beaucoup plus d'argent qu'à un autre prince. »

dans le but de se soutenir réciproquement contre toute violence, et de faire résoudre par justice les différends qui s'élevaient soit entre confédérés, soit entre l'un d'eux et les gens de sa dépendance.

Ces ligues étaient donc, comme les tribunaux secrets, une entrave pour l'État; et pourtant elles se multiplièrent non moins pour la défense que pour l'attaque. La société *du Lion*, née en Vétéravie, se propagea en Souabe, en Alsace, en Franconie, dans les Pays-Bas; celles *des Cornes*, *de Saint-Guillaume*, *de Saint-George*, voyant qu'elles ne pouvaient tenir tête à la grande confédération qui se fortifiait de plus en plus, se fondirent dans son sein; différents comtes et ducs y entrèrent, à leur exemple.

Wenceslas. 1378. L'empereur Wenceslas, qui avait succédé à son père Charles, ne sut pas trouver un meilleur moyen de régler les confédérations que de les réduire toutes en une ligue générale, divisée en quatre *partis*. Mais il aurait fallu pour les diriger une autre main que la sienne; car, appliqué dès son jeune âge aux affaires politiques, il les avait prises en dégoût, et il préférait se distraire avec le vin et les femmes. Se voyant ou méprisé ou calomnié, il s'imagina qu'il prévaudrait en mettant l'inimitié entre ces factions, et suggéra aux villes de former entre elles un cinquième parti, en laissant les nobles seuls dans les quatre autres. Il en résulta bientôt une guerre qui désola la Souabe; et Wenceslas, qui s'était retiré par dépit en Bohême, abolit, à son retour, les associations, et proclama une paix publique pour six ans.

Union de Heidelberg. 1384.

389.

Quand il ne pouvait réussir en Allemagne, il se réfugiait en Bohême, où il poursuivait le projet de son père, qui consistait à y rendre allemands et le langage et les usages. Comme il ne dissimulait pas sa préférence à cet égard, les Bohémiens s'en irritèrent et formèrent des conjurations, qu'il punit sévèrement. On racontait de lui de nombreuses cruautés; et l'on disait qu'ayant trouvé ces mots tracés sur un mur, *Wenceslaus alter Nero*, il avait écrit au-dessous : *Si non fui adhuc, ero*. Il est certain qu'il marchait toujours avec le bourreau, qu'il appelait son compère, lui livrant quiconque lui déplaisait sur sa route. Il engagea ensuite une querelle de juridiction avec l'archevêque de Prague, Jean de Genzstein ; et, irrité contre Jean de Népomuck (Népomucène), son vicaire (on ajoute qu'il voulut le contraindre à révéler la confession de la reine), il le fit jeter dans la Moldau. L'archevêque

Saint Jean Népomucène.

s'enfuît à Rome, où il porta trente-huit accusations contre le roi; mais Boniface IX ne les trouva pas fondées, et, à coup sûr, les historiens bohémiens ont exagéré en rapportant les vices de ce prince.

Après avoir mécontenté le peuple, il trouva des ennemis dans sa famille. Son frère Sigismond, électeur de Brandebourg et roi de Hongrie, ainsi que Josse, margrave de Moravie, son cousin, conclurent avec Albert III d'Autriche et Guillaume Ier de Misnie une alliance, qui semble avoir eu pour conséquence la conjuration à la suite de laquelle Wenceslas fut pris, et enfermé dans le château de Prague, où il fut obligé de déclarer Josse son vicaire en Bohême. Les états le délivrèrent; mais quatre électeurs le décla- 1396.
rèrent déchu de l'Empire, comme négligent et inutile, en lui substituant Robert, électeur palatin. On vit là un acte illégal et Robert
une trame de gens intéressés, ce qui fit que beaucoup restèrent fidèles à Wenceslas, tandis que Robert s'alliait avec les seigneurs 1400.
d'Italie et d'Allemagne, et avec le pape et les mécontents de la Bohême. Puis Sigismond lui-même, qui gouvernait la Bohême au nom de son frère, se fit son adversaire, et tantôt l'un eut le dessus, tantôt l'autre. Les querelles politiques se trouvèrent envenimées par les différends religieux, attendu que plusieurs papes se disputaient alors la tiare; on était sur le point d'en venir aux mains, quand Robert mourut subitement avec le regret d'avoir connu tous les maux de l'Empire, sans avoir pu remédier à un seul. 1411.

Il fut imposé comme condition au futur empereur de terminer le schisme de l'Église : cependant, comme chaque faction voulait que le pape soutenu par elle fût seul légitime, les suffrages se partagèrent, selon leur protégé, entre Sigismond et Josse, indépendamment de Wenceslas; mais ce dernier abdiqua, Josse mourut, et le premier resta chef de l'Empire. Sigismond, puissant Sigismond. 1411.
comme roi de Hongrie, seigneur de Brandebourg et futur héritier de la Bohême, s'employa ardemment à faire cesser le schisme, en provoquant le concile dont nous allons nous occuper.

CHAPITRE XII.

AFFAIRES ECCLÉSIASTIQUES. — GRAND SCHISME. — CONCILES DE CONSTANCE ET DE BALE.

Nous avons vu les papes se persuader qu'ils avaient assuré l'indépendance de l'Italie, en obtenant de Rodolphe de Habsbourg qu'il renonçât aux prétentions mises en avant par les empereurs sur plusieurs territoires; puis se livrer, avec Nicolas III, à une politique étroite et vacillante, qui ne voyait pas au delà de l'utilité du moment; et enfin être avilis dans la personne de Boniface VIII. De ce moment, la grande représentation pontificale décroît, avant même que la réforme vienne lui porter le dernier coup. C'est à bon droit que les Italiens appelèrent la translation du saint-siége à Avignon la captivité de Babylone; car les papes, tout en continuant à exercer leur suprématie sur les rois éloignés, laissaient apparaître les fleurs de lis derrière leur manteau, au grave détriment de cette liberté complète que réclame l'Église.
1304-1314. Clément V se montra vacillant à l'égard du roi de France, en même temps qu'il déployait envers Henri VII l'énergie de ses prédécesseurs, proclamant le saint-siége supérieur à l'Empire, et le menaçant de l'excommunier, s'il mettait le pied sur le territoire napolitain. Il excommunia également les chefs de la république de Venise, parce qu'ils avaient acheté Ferrare, domaine direct du saint-siége, et déclara les Vénitiens infâmes jusqu'à la quatrième génération, défendant tout trafic avec eux, publiant contre eux une croisade, et invitant leurs voisins à envahir leur territoire. Plusieurs princes saisirent cette occasion pour rassasier leur avidité jalouse, en dépouillant et en tuant même les Vénitiens, qui n'obtinrent l'absolution qu'après que la ville, dont la possession leur était contestée, eut été reprise de vive force.

1316. A Clément V succéda Jacques d'Euse, de Cahors, qui, sous le nom de Jean XXII, eut de longs démêlés avec Louis de Bavière. Ce pontife engagea d'autres querelles avec les franciscains, qui soutenaient, contre les dominicains, que le Christ et ses disciples n'avaient rien possédé ni comme individus, ni comme église. Il

est étrange de voir les papes, comblés de richesses, condamner des gens qui réclamaient le droit d'être pauvres. Il était naturel que la cause des frères mineurs devînt populaire, et fit perdre de son crédit au pape, contre lequel l'empereur publiait des écrits virulents, et trouvait des appuis non-seulement dans les franciscains, mais encore dans plusieurs docteurs, qui s'étaient mis à scruter les bases de la suprématie papale. Deux professeurs de l'université de Paris, Marsile de Mainardin, Padouan, et Jean de Jandun, Champenois, avaient tâché de persuader à l'empereur qu'il lui appartenait de réformer les abus de l'Église, attendu qu'elle était soumise à l'Empire ; et ils publièrent avec Ubertin de Casal le *Defensor pacis*, où il est singulier de trouver déjà les fondements du système de Calvin, concernant l'autorité et la constitution de l'Église. D'après le *Defensor*, toute puissance législative et exécutive se fonde sur le peuple, qui l'a transmise au clergé ; les degrés de la hiérarchie furent inventés ensuite, tandis que, dans l'origine, les prêtres et les évêques étaient égaux ; comme ils sont institués par la communauté, leur autorité peut être révoquée. La primauté, ne consistant qu'à convoquer les conciles œcuméniques et à les diriger, ne fut donnée à l'évêque de Rome qu'avec l'autorisation d'un de ces conciles et du législateur suprême, c'est-à-dire, de tous les fidèles, ou du peuple qui les représente ; les biens de l'Église appartiennent à l'empereur, qui peut en disposer comme des siens propres.

Le célèbre Anglais Guillaume d'Occam n'alla pas aussi loin ; mais il se rapprochait de Dante dans l'idée de la monarchie, la considérant comme dérivée de l'autorité des anciens empereurs, qui la tenaient directement de Dieu. S'écartant ensuite de l'histoire et de la constitution existante, pour favoriser Louis de Bavière à qui il avait demandé asile, il soutenait que les dignités de roi des Romains et d'empereur étaient identiques ; que l'élection suffisait dès lors, sans le couronnement. Il contestait l'infaillibilité non-seulement au pape, mais aussi au concile universel et au clergé ; prétendant que les laïques en corps pouvaient prononcer définitivement ; que l'on pouvait, au besoin, employer la force contre le pape, ou en établir plusieurs, indépendants l'un de l'autre.

Ces doctrines devaient être le germe de dissensions futures : en attendant, Louis s'en appuya pour faire déposer à Rome Jean XXII, et lui substituer Pierre de Corbière, natif de Corberia,

dans l'Abruzze, qui prit le nom de Nicolas V; mais, à la déchéance de l'empereur, l'antipape fut livré au pontife par les Pisans.

Au milieu de pareilles animosites, comment peut-on savoir ce qu'il y a de vrai dans les accusations de simonie et d'avidité dirigées contre Jean? On raconte qu'il avait toujours soin de nommer aux dignités un prélat de l'ordre immédiatement inférieur, attendu qu'il se ménageait ainsi une echelle de vacances profitables à la chambre apostolique. Il détermina aussi les taxes à payer pour les dispenses et pour les autres expéditions; et, à sa mort, on trouva dans ses coffres dix-huit millions de florins d'or. Il fut accusé d'hérésie non-seulement pour sa querelle avec les frères mineurs, mais encore pour avoir dit, en prêchant, que la récompense des saints, avant la venue du Christ, avait été dans le sein d'Abraham; que, depuis cette époque jusqu'au jour du jugement, elle était sous l'autel de Dieu, c'est-à-dire, sous la protection et la consolation de l'humanité du Christ; d'ou il résulte que les apôtres, les anges et Marie soupirent après le moment ou ils jouiront de la vision béatifique de la Divinité telle qu'elle est en elle-même; mais leurs vœux ne seront satisfaits qu'après le jugement, quand ils seront placés sur l'autel, c'est-à-dire, sur l'humanité divine.

Cette opinion lui fut vivement reprochée par ses ennemis, surtout par Michel de Césène et par Occam, qu'il avait irrité dans la question relative à la pauvreté; il ne la fit pas moins soutenir publiquement, et punit ceux qui pensaient autrement, bien que la faculté théologique de Paris se fût prononcée dans un sens opposé; mais il se rétracta avant de mourir. Nous avons une lettre de lui où il recommande à Philippe de ne pas causer pendant la messe, comme il le faisait d'habitude; de porter un habillement long, et de ne pas perdre le dimanche à se parer.

Benoît XII. 1334. Il eut pour successeur Jacques Fournier de Saverdun, sous le nom de Benoît XII, homme non moins humble que pieux et savant, qui dit aux cardinaux: *Vous avez élu le plus âne d'entre vous.* S'appliquant à remédier en partie aux abus du règne précédent, il débarrassa la cour pontificale d'une foule de gens dotés de bénéfices pour ne rien faire, et corrigea beaucoup de choses mauvaises. Il économisa, mais non pour enrichir les siens, car il voulut même que ses parents ne sortissent pas de leur humble condition; il se serait réconcilié avec Louis de Bavière, si le roi de France n'y avait pas mis obstacle, comme il l'em-

pêcha aussi de reporter, selon son désir, le saint-siége en Italie.

Pierre Roger de Limoges, élu après lui sous le nom de Clément VI, promit des grâces à tous les clercs pauvres qui se présenteraient devant lui dans un délai de deux mois. Il lui en vint près de cent mille, et il put donner à tous, au moyen des épargnes faites par ses prédécesseurs, et des nombreux bénéfices qu'ils avaient laissés vacants: *il vaut mieux,* disait Benoît XII, *qu'ils soient vides que mal remplis*. Matthieu Villani parle en ces termes de Clément VI: « Il tint son hôtel d'une façon royale, ayant toujours une table servie de nobles mets, d'autres tables en grand nombre pour les chevaliers et les écuyers, avec force destriers dans son écurie. Il chevauchait souvent pour son plaisir, et entretenait à ses frais une suite nombreuse de chevaliers et d'écuyers. Il se complut extrêmement à faire de ses parents de grands personnages, et leur acheta de grandes baronnies en France. Il remplit l'Église de plusieurs cardinaux de sa famille, et il en fit de si jeunes et d'une vie si déshonnête, qu'il en résulta des choses de grande abomination; il en fit, à la requête du roi de France, certains autres, parmi lesquels il y en eut de trop jeunes. En ce temps on n'avait point égard à la science ou à la vertu, il suffisait de rassasier l'envie du chapeau rouge. Ce fut un homme d'un savoir convenable, très-chevaleresque, peu religieux. Étant archevêque, il ne s'était pas gardé des femmes; il avait même dépassé à cet égard les manières d'agir des jeunes seigneurs séculiers. Or il ne sut ni se contenir ni se cacher plus que par le passé, car les grandes dames venaient dans ses appartements comme ses prélats; et parmi les autres une comtesse de Turenne était si fort à son gré, qu'il faisait pour elle une grande partie de ses grâces. Quand il était malade, les dames le servaient et le gouvernaient, comme de proches parentes font avec des séculiers. Il distribua le trésor de l'Église d'une main large. » Clément VI. 1342.

Sa rigueur contre Louis de Bavière pourrait sembler de la constance; mais, commandée qu'elle était, elle ne prouvait que de la faiblesse. Nous verrons ailleurs les maux de l'Italie abandonnée, et les remèdes funestes employés pour les conjurer. Ce fut à ce pontife que Jeanne de Naples céda la ville et le territoire d'Avignon.

Innocent VI (Étienne Aubert), qui lui succéda, chercha à établir le pouvoir pontifical en Italie, modéra le luxe de sa cour 1352.

et celui des prélats, chassa les parasites et les femmes de mauvaise vie qui se livraient dans Avignon au trafic de leurs charmes, et l'avaient rendue scandaleusement célèbre. Après avoir enrichi
1362. ses neveux, il laissa la tiare à Guillaume de Grimoald, de Beauvais, pontife éclairé et bon chrétien, qui prit le nom d'Urbain V. Celui-ci résolut de reporter à Rome le siége pontifical, et d'enlever aux évêques toute excuse pour laisser leurs églises veuves, en même temps qu'il se soustrairait personnellement à l'obligation de condescendre aux exigences croissantes du roi de France, et à celles des bandes de routiers qui, de temps à autre, venaient le mettre à rançon. Il fut donc accueilli en Italie comme un sauveur, au milieu des fêtes et des transports de joie.
1369. Il y reçut l'empereur d'Orient venu pour abjurer le schisme; et en même temps Charles IV, empereur d'Occident, conduisait par la bride le cheval du pontife dans une procession qui, en rappelant les temps passés, ne faisait que mieux sentir combien ils étaient changés. Mais quels que fussent ses motifs, il s'enchaîna de plus en plus, en continuant de nommer des cardinaux français; et, malgré les exhortations de Pétrarque, malgré les menaces de sainte Brigitte (1), il retourna en Provence,
1370. où il mourut.

Le pouvoir pontifical, qui paraissait grand en Italie, y était très-restreint en effet. Les Romains voulaient se gouverner à leur guise; les vicaires pontificaux avaient mécontenté les sujets par leur rapacité, à tel point que, à la suggestion des Flo-
1375. rentins, quatre-vingts villes de l'État ecclésiastique se soule-

(1) Brigitte, née en 1302 d'une famille noble de Suède, épousa, à l'âge de treize ans, le jeune Wulfon, et en eut huit enfants; après quoi tous deux firent vœu de continence. Ils se rendaient en pèlerinage à Saint-Jacques, en Galice, quand le mari mourut; et ce fut pour elle un motif de redoubler de piété et d'aumônes. Le roi de Suède lui donna un terrain à Wadstène, diocèse de Lincop, où elle bâtit un couvent, dont elle disait que la règle lui avait été dictée par le Christ, et qui donna naissance à un ordre appelé, par ce motif, ordre du Saint-Sauveur. A chaque monastère de soixante religieuses en était joint un de treize moines prêtres, avec quatre diacres et huit convers. Brigitte vint réclamer du pape la confirmation de sa règle, à Montefiascone, en 1370, et elle l'obtint. Elle lui annonça que la sainte Vierge lui avait révélé que s'il quittait l'Italie, il lui arriverait malheur, et qu'il mourrait promptement. Elle ne fut pas écoutée, et sa menace s'accomplit. Elle fit ensuite un pèlerinage en terre sainte, puis mourut à Rome à son retour, en 1373.

vèrent, comme Bologne, en même temps que Barnabo Visconti reprenait les armes (1).

Pierre Roger, successeur d'Innocent sous le nom de Grégoire XI, fut un homme modeste, vertueux, savant et libéral. Touché des maux qu'il voyait, des exhortations que lui adressait sainte Catherine de Sienne, et des révélations que lui communiquait sainte Brigitte, il revint à Rome, malgré l'opposition du roi et des cardinaux, et s'établit au Vatican; mais la mort seule l'empêcha peut-être de repasser les Alpes.

Il avait autorisé les cardinaux à élire le pape à la pluralité des voix, sans attendre leurs frères absents, en abrégeant la vacance autant qu'il serait possible. Or, les Romains, craignant que le nouvel élu ne retournât à Avignon, entourèrent le conclave d'armes et de tumulte, criant, *Nous le voulons Romain !* sonnant le tocsin, et menaçant d'y entrer de force pour rendre les têtes des cardinaux aussi rouges que leurs chapeaux, s'ils n'élisaient pas un Italien. Les suffrages s'arrêtèrent donc sur Barthélemy Prignani, de Naples, qui prit le nom d'Urbain VI. C'était un homme instruit et consciencieux, mélancolique et sévère, beaucoup plus que n'auraient voulu les cardinaux; aussi ne tardèrent-ils pas à protester contre l'élection, sous prétexte qu'elle n'avait pas été libre; et, s'étant mis sous la protection de Bernard de Gale, chef d'aventuriers basques et bretons, qui fit un facile massacre des Romains, ils élurent, à Fondi, Robert de Genève, sous le nom de Clément VII.

Ici commença le grand schisme qui, durant un demi-siècle, 1378-1429.
déchira la chrétienté et la divisa en deux corps ennemis, se renvoyant l'un à l'autre des calomnies, s'accusant mutuellement d'usurpation et d'hérésie. Durant cette lutte déplorable, le saint-siége perdait le respect des fidèles, et les princes

(1) BALUZIUS, *Vitæ paparum avenionensium*, Paris, 1693.

THEODORICI A NIEM, *Libri IV de Schismate.* Il mourut en 1419, et fut secrétaire du pape.

COLUCII PIERII SALUTATI, *Epistolæ*, Florence, 1742; secrétaire d'Urbain V et de Grégoire XI.

L. MAIMBOURG, *Hist. du grand schisme d'Occident*, Paris, 1679.

PIERRE DU PUY, *Hist. gén. du schisme des papes*, Paris, 1685.

JO. GERSONII, *Tractatus de Unitate Ecclesiæ; de auferibilitate papæ ab Ecclesia.*

diminuaient son autorité. Les savants le soumirent à une investigation sévère et passionnée (1). Les satires contre la papauté, qui d'abord n'étaient qu'un exercice littéraire, auquel on applaudissait pour l'oublier bientôt, acquirent du poids lorsqu'elles sortirent de la bouche des pontifes eux-mêmes, et portèrent à des applications immédiates.

Nicolas de Clémenges, recteur de l'université de Paris, recueillit ces accusations ainsi que les plaintes générales, et s'éleva, dans un livre intitulé *De corrupto Ecclesiæ statu*, contre l'accumulation des bénéfices, dont quatre ou cinq cents se trouvaient quelquefois réunis dans une seule main; il y gourmandait la négligence des pasteurs, qui souvent n'avaient pas même vu leur troupeau; l'ignorance éclatante, la juridiction tyrannique, la corruption effrontée du clergé, la vénalité des sacrements. Si l'on rappelle au prêtre, disait-il, l'obligation évangélique de donner gratuitement comme il a reçu, il répond qu'il a acheté, et que dès lors il peut revendre. Ces reproches, dont quelques-uns étaient exagérés, d'autres trop vrais, étaient écoutés et répétés, sans toutefois que l'on pensât encore, comme un siècle plus tard, qu'il ne s'agissait pas de réformer l'Église, mais de la détruire.

Urbain VI fut reconnu en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Danemark, en Suède, en Pologne et dans le nord des Pays-

(1) Papes pendant le schisme :

1. Urbain VI. — Barthélemy Prignano, élu le 9 avril 1378. Les cardinaux se mettent en révolte contre lui, et le déclarent apostat et antechrist.

2. Clément VII. — Robert de Genève, élu le 21 septembre 1378, par quinze des seize cardinaux qui avaient élu Urbain VI.

3. Boniface IX. — Pierre Tomacelli, élu le 2 novembre 1389.

4. Benoît XIII. — Pierre de Luna, élu le 28 septembre 1394. — Déposé par les conciles de Pise et de Constance.

5. Innocent VII. — Come Meliorati, élu le 17 octobre 1404.

6. Grégoire XII. — Ange Corrario, élu le 30 novembre 1406. — Déposé par le concile de Pise, il abdique.

7. Alexandre V. — Pierre Filargio, élu le 26 juin 1409.

8. Jean XXIII. — Balthasar Cossa, élu le 17 mai 1410. — Déposé par le concile de Constance, il meurt en 1419.

9. Martin V. — Othon Colonna, élu le 11 novembre 1417. — Le schisme finit, et il demeure pape.

10. Clément VIII. — Gilles Mugnos, élu en juin 1424 par deux cardinaux; il abdique en 1429.

Bas; Clément VII, par la reine de Naples, par la France, l'Écosse, la Savoie, le Portugal, la Lorraine et la Castille. Les autres puissances hésitaient (1), et les deux pontifes s'excommunièrent. Clément VII, établi à Avignon, multiplia les cardinaux, prodigua les expectatives, constitua l'État pontifical en *royaume d'Adria*, en faveur de Louis I[er] d'Anjou (2), le tout pour se procurer des partisans et de l'argent; tandis qu'Urbain VI, en proie à de continuels soupçons, se soutenait par des rigueurs sanguinaires, par des tortures dignes d'un tyran, sans avoir égard ni à la dignité ni à l'âge des prélats et des cardinaux, et qu'il accumulait des excommunications scandaleuses, des décrets non moins scandaleux, dans son propre intérêt et non dans celui de l'Église.

Après sa mort, les cardinaux de son obédience élurent Boni- 1389.
face IX (Pierre de Tomacelli), homme ignorant et avide; il dut occuper Rome de vive force, ainsi que les autres possessions ecclésiastiques qui se trouvaient déchirées par les factions et ravagées par les bandes d'aventuriers. De leur côté, les cardinaux de Clément VII proclamèrent à sa mort Benoît XIII (Pierre de Luna), homme d'une ambition rusée. L'un et l'autre pontife ne s'occupaient malheureusement que de se soutenir eux-mêmes et d'enrichir leurs partisans, tandis que les princes, les universités, les jurisconsultes, les théologiens, discutaient sur les moyens de rétablir l'unité de l'Église. La mesure la plus opportune aurait été d'assembler un concile général; mais comme, depuis des siècles, le droit de les convoquer était regardé comme une attribution des papes,

(1) Lequel des deux papes était le véritable? L'Église n'a pas prononcé. Saint Antonin de Florence s'exprime ainsi : « Bien que nous soyons tenus de croire que, de même qu'il n'y a qu'une seule Église, il n'y a qu'un seul pasteur, quand pourtant il arrive un schisme, il ne paraît pas nécessaire de croire que l'un plutôt que l'autre soit élu canoniquement; il suffit de savoir qu'un seul peut l'être, sans s'arroger le droit d'en décider. »

(2) Rien de plus étrange que les concessions qu'il fit à ce prince, dans l'espoir d'être délivré par lui de son antagoniste : toute la dîme en France et au dehors, à Naples, en Autriche, en Portugal, en Écosse; la moitié des revenus de la Castille et de l'Aragon; de plus, toutes les dettes et arrérages; tout cens de deux années; les dépouilles des prélats venant à mourir; tous les émoluments de la chambre apostolique. Il s'engagea à donner en hypothèque au duc, pour les dépenses qu'il ferait, Avignon, le comtat Venaissin, et d'autres terres de l'Église; il lui assigna en outre, pour fiefs, Ancône et Bénévent, le tout avec serment sur la croix.

auquel des deux appartenait-elle? Il fallut avoir recours aux synodes particuliers; le roi de France en vint jusqu'à assiéger Benoît XIII dans le palais d'Avignon; mais celui-ci réussit à s'enfuir. La persécution accrut le nombre de ses partisans; il se soutint, et compta parmi ses adhérents non-seulement le pieux Vincent Ferrier, mais encore les deux lumières de l'université de Paris, l'éloquent Nicolas de Clémenges et le chancelier Pierre d'Ailly. Pendant ce temps se succédaient à Rome Innocent VII et Grégoire XII (Ange Corrario), tous deux ne cessant de se déclarer prêts à abdi-
1408. quer dès que Pierre de Luna en ferait autant. Enfin les cardinaux des deux obédiences convinrent de se réunir en concile à Pise, en enjoignant à chacun des deux papes de s'y rendre pour abdiquer, faute de quoi il serait procédé contre le défaillant.

Mais s'il dépendait du concile de déposer le pape, la constitution de l'Église, monarchique depuis des siècles, ne devenait-elle pas républicaine? Un pareil changement était-il opportun au milieu d'un si grand désordre? Les deux papes ne tinrent donc aucun compte de la sommation : Grégoire XII déclara les cardinaux apostats et blasphémateurs, et convoqua le synode à Udine; Benoît XIII en ouvrit un autre à Perpignan, sa résidence; ainsi il y eut trois conciles avec trois papes, et la chrétienté se trouva morcelée entre eux.

On ne saurait dire combien la société en fut bouleversée : si un évêque vient à mourir, les différents papes veulent lui donner un successeur, et la discorde éclate entre les citoyens; ils prétendent pouvoir détrôner les rois, et donnent lieu à des guerres intestines. Naples se trouve disputée entre Louis d'Anjou et Charles de Hongrie; la Castille, entre Jean, duc de Léon, et Jean de Gand, duc de Lancaster; la Hongrie, entre Charles de la Paix et Marie; pas une voix ne pouvait se faire entendre assez haut pour imposer la tranquillité.

1409. Malgré la protestation des deux pontifes, il se présenta au concile de Pise 22 cardinaux, 4 patriarches, 26 archevêques, 80 évêques en personne, et 12 par représentants; 87 abbés en personne, et 202 par procureurs; 41 princes, les ambassadeurs et les députés de plus de 100 métropoles et cathédrales : les universités de Paris, Toulouse, Orléans, Angers, Montpellier, Bologne, Florence, Vienne en Autriche, Prague, Cologne, Oxford, Cambridge, Cracovie, etc., y envoyèrent 300 docteurs en théologie et en droit canon.

Au premier rang parmi ces derniers se trouvait Jean Charlier de Gerson, chancelier de l'université de Paris, homme d'un caractère ferme, qui avait réprouvé l'assassinat du duc d'Orléans, et résisté aux flatteries des princes comme aux fureurs de la multitude. Supérieur à la plupart des préjugés de son temps, il désapprouva les associations de flagellants, contrairement à l'opinion de saint Vincent Ferrier; soumit à examen les révélations dont beaucoup d'entre eux se prétendaient favorisés; chercha à écarter de l'université de son temps les discussions oiseuses et les subtilités scolastiques; combattit l'astrologie, et le système de l'union passive de l'âme absorbée en Dieu. Il ne dédaignait pourtant pas de descendre de ses hautes contemplations pour faire, le dimanche, le catéchisme aux petits enfants. Jean Gerson.

Il avait émis diverses opinions sur le moyen de mettre fin au schisme, indiquant d'abord l'abdication volontaire de Benoît XIII, puis sa reconnaissance avec certaines restrictions favorables à l'Église gallicane; enfin, la force lui paraissait désormais la seule ressource. Il soutenait toujours que l'Église peut se réformer par elle-même dans son chef et dans ses membres, quand le pouvoir est divisé; qu'elle se conserve même sans chef visible, moyennant ses rapports avec son chef invisible. Or, comme chaque société libre (selon l'opinion d'Aristote) peut déposer un prince incorrigible, il en est de même de l'Église : elle peut se réunir par elle-même, si son chef refuse obstinément de l'assembler; et il définissait le concile « une réunion de toute l'Église catholique, y « compris tout ordre hiérarchique, sans exclure aucun fidèle « ayant la volonté de se faire entendre. » Dans cette république, les simples prêtres devaient aussi avoir droit de suffrage au concile.

Les deux papes ne s'étant pas présentés, l'obédience leur fut enlevée, et on leur substitua Pierre Filargio, archevêque de Milan, qui, sous le nom d'Alexandre V, ferma le concile. Élevé à ce haut rang par son savoir et son habileté, il avait été recueilli mendiant à Candie par un frère mineur. *Comme évêque*, disait-il, *j'ai été riche; pauvre, comme cardinal; misérable, comme pape*. Il prodiguait, en effet, pour faire des libéralités; mais il manquait de fermeté, et se laissait circonvenir par le cardinal Balthasar Cossa, qui tarda peu à lui succéder sous le nom de Jean XXIII. L'occupation du patrimoine de Saint-Pierre par Ladislas, roi de

avait convoq
peu maître
ville vin
déjà
liberté ; il conc
de rumeurs
l'assemb
réforme en
ent d'abor
de l'autori
qu'il a
uées, qu
fut n
pour
pouvai
particulières e
limite dan
articles.
te dans
cetu
a peur
pon-
sme,
même.
sen-
de
ment
zran-
spi-
société
ment
dans le
religion
saintes,
apostoliques,

La dépravation de la cour d'Avignon, où ce qui est vice ailleurs paraissait vertu, et où l'impureté s'associait à la perfidie et à la bassesse, avait amené à mépriser ce qui jadis était vénéré; et l'esprit d'obéissance allait se perdant chez les peuples, en même temps que les pontifes abandonnaient l'esprit de domination. On murmurait contre la juridiction ecclésiastique, qui s'était tellement étendue par la promulgation des livres VI et VII des *Décrétales*, puis par celle des *Extravagantes*, constitutions portant que toute espèce de cause pouvait être déférée au pape, même en première instance. Le différend avec les frères mineurs avait aliéné au saint-siége ceux qui étaient ses plus fermes appuis; et lorsqu'on vit condamner des personnes pieuses dont le seul tort était leur pauvreté, on se rappela les doctrines d'Arnaud de Brescia et de Wiclef contre les possessions ecclésiastiques, et la corruption qui en résultait.

Il est certain que la dépravation était extrême. Au moment où il était question d'ouvrir le concile à Vienne, le pape invita les évêques à préparer des mémoires sur les abus qui existaient dans l'Église, et sur les moyens de les réformer. Il nous en reste deux (1), l'un de l'évêque de Mende, l'autre sans nom d'auteur. Ce dernier se plaint qu'en France, les jours de fête, il se tient des marchés et des foires, que les tribunaux sont ouverts, et que le jour sacré se passe en affaires, en débauches, en péchés. Les archidiacres, les archiprêtres, les doyens ruraux, confient trop souvent leurs juridictions à des hommes méprisables et ignorants, ou bien ils en abusent pour lancer des excommunications sur les motifs les plus légers; d'où il résulte que trois ou quatre cents personnes dans une paroisse se trouvent exclues de la sainte table, ce qui discrédite les censures et provoque des discours scandaleux contre l'Église. Le mal provient de ce que l'on admet au sacerdoce des personnes indignes sous le rapport de la science et des mœurs, d'où il suit qu'en beaucoup d'endroits on fait moins de cas des ecclésiastiques que des laïques et des juifs même. Des prêtres sans mœurs affluent à Rome de tous les pays pour solliciter des bénéfices qu'ils obtiennent, et les ordinaires sont contraints de les recevoir; puis, lorsqu'ils se déshonorent par une vie scandaleuse, il est interdit aux évêques de pourvoir leurs églises de sujets esti-

(1) Ap. RAIN, 1311, n° 55 et suiv., et FLEURY, liv. XCI.

mables, instruits et utiles. Dans une cathédrale de trente prébendes, il y a eu trente-cinq vacances en vingt ans, et il n'en est resté à l'évêque que deux à remplir, les autres ayant été données par Rome aux *postulants;* et déjà plusieurs aspirants ont une expectative sur les vacances futures. Aussi beaucoup de personnes qui se destinaient au clergé retournent au siècle, et se dirigent vers les cours, aigris contre l'Église qui les a négligées. A leur place elle a, pour la servir, des étrangers qui ne connaissent pas même la langue du pays, ou qui résident à la cour de Rome; d'où il résulte que les biens sont dissipés, les offices négligés, et les intentions du fondateur éludées. On accumule sur d'autres des bénéfices, jusqu'à douze sur une seule tête, qui suffiraient à l'entretien de cinquante ou soixante clercs instruits. Puis, lorsqu'un siége vient à vaquer, on trouve difficilement un ecclésiastique éligible dans le clergé du diocèse; et s'il s'en rencontrait un, les mauvais s'opposeraient à sa nomination.

Ici l'auteur du mémoire s'élève contre l'inconvenance des vêtements et le luxe des tables. Les chanoines, lorsqu'ils sont au chœur, se mettent à causer et à rire; ou bien ils vont se promener, et ne reviennent à leur stalle qu'à la fin de l'office, pour recevoir leur rétribution. Les moines aussi quittent leurs cloîtres, pour demeurer deux ou trois ans dans des prieurés éloignés; d'autres fréquentent les marchés et les foires, trafiquant comme des séculiers, et menant une conduite scandaleuse. D'autres encore reçoivent les excommuniés à la sainte table, bénissent les mariages illicites, dénient ce qu'ils doivent aux évêques, qui les laissent faire plutôt que de recourir sans cesse à Rome.

L'évêque de Mende ne signale guère moins d'abus. Il exhorte à moins prodiguer les exceptions, qui détruisent la subordination nécessaire; à ne point changer les prêtres d'église en église, mais à les laisser dans celle où ils ont été ordonnés. Il désire que le pape ne confère point de bénéfices à des étrangers tant qu'il y a dans le diocèse des hommes capables qui ne sont pas encore pourvus; qu'il en soit assigné un dixième aux étudiants pauvres, pour former de bons prêtres. Mais il insiste surtout pour qu'on réforme les études, en instruisant les clercs sur la foi et sur le salut des âmes, en s'occupant moins des gloses que des textes originaux, en forçant les étudiants de s'appliquer dans les universités à acquérir la doctrine, et non à perdre leur temps en vanités, en banquets,

en luttes de parti, en intrigues, pour revenir au logis docteurs et tout à la fois ignorants. Il réprouve la vente qui se fait à Rome de toute chose à titre de chancellerie et d'expédition, de même que les vacances prolongées des évêchés, vacances pour lesquelles le saint-siége attirait à soi les questions soulevées à propos des nominations. Il fait un grand éloge des moines mendiants, religieux de mœurs pures, austères et instruits ; il voudrait en conséquence que l'on choisit les plus distingués d'entre eux pour le gouvernement des âmes, en diminuant la variété de leurs études et de leurs prédications, pour les amener à une doctrine plus solide.

Mais tout le monde ne s'accordait pas à louer ainsi les ordres religieux fondés dans le siècle précédent. Ils avaient eux-mêmes perdu cette ferveur sublime qui les animait à leur naissance : les uns faisaient divorce avec la pauvreté épousée par leur patriarche, et les autres, par exagération de zèle, oubliaient le précepte de la charité. Sans parler des diatribes écrites par les ennemis des franciscains, tels que Matthieu Paris et Pierre des Vignes, saint Bonaventure, général de l'ordre, s'adressant en 1257 aux provinciaux et aux gardiens, se plaignait de ce qu'à titre de charité les frères se mêlaient d'affaires publiques et privées, de testaments, de secrets domestiques. Les villes les appelaient pour négocier des arrangements de paix. Les papes les chargeaient d'accomplir certaines commissions délicates, comme gens inoffensifs et dont les voyages coûtaient peu. L'inquisition en faisait une espèce de magistrats criminels, avec des huissiers, des sergents armés, et la libre disposition du bras séculier, eux qui étaient voués à une humilité profonde et à une pauvreté rigoureuse. Prenant le travail en dégoût, ils étaient tombés dans la fainéantise ; et même quand ils priaient agenouillés ou qu'ils méditaient dans leur cellule, ils se livraient à de vaines études, bâillaient ou dormaient ; s'ils composaient des livres, ils en tiraient vanité, écueil qu'ils auraient évité en tressant des paniers et des nattes, comme les premiers ermites. Puis, comme ils allaient errant çà et là, ils étaient pour leurs hôtes un sujet de gêne et de scandale. Pour se remettre de leur fatigue, ils mangeaient et dormaient au delà de ce qui était fixé par la règle ; ils demandaient avec une telle importunité, qu'on les craignait comme des larrons ; la grandeur des édifices troublait la paix des couvents, incommodait les amis, exposait à des jugements sinistres ; enfin les curés voyaient avec

déplaisir le zèle déployé par les franciscains pour les sépultures et pour les testaments.

Lorsque ensuite fut soulevée la question relative à la propriété des choses affectées à l'usage personnel, on vit pénétrer dans l'ordre un esprit de subtilité bien contraire à l'intention de son fondateur. Des questions à peu près oiseuses y pullulèrent. On débattit le point de savoir si la règle astreint sous peine de péché mortel, ou seulement de péché véniel ; si elle oblige aux conseils de l'Évangile autant qu'aux préceptes, et aux admonitions autant qu'aux commandements. De là les franciscains passèrent à sophistiquer sur le Décalogue et sur l'Évangile.

On s'étonna néanmoins de la persécution dirigée contre les ordres nouveaux, dont le zèle à soutenir l'autorité du pape était poussé quelquefois à l'excès, même dans les choses temporelles. Augustin Trionfe d'Ancône, de l'ordre de Saint-Augustin, qui avait professé à Paris et à Naples, où il fut très-aimé des rois Charles et Robert, dédia à Jean XXII une *Somme de la puissance ecclésiastique*, qui peut être considérée comme le *nec plus ultra* de l'omnipotence papale. D'après ce livre, le pontife tire immédiatement de Dieu sa juridiction ; il est supérieur à tout autre parce que, juge de tous, il n'est jugé par personne. Cette puissance est sacerdotale et royale, attendu que le Christ qu'elle remplace possède l'une et l'autre ; elle n'est pas moins temporelle que spirituelle, car qui peut le plus peut aussi le moins. Le pape ne saurait être déposé que pour cause d'hérésie par le concile général, qui, dans ce cas, peut le juger même après sa mort. Il est inutile d'appeler au concile, puisqu'il ne tire son autorité que du pape. Le pape peut seul décider ce qui est de foi, et nul ne peut sans son ordre informer sur une hérésie. Comme époux de l'Église universelle, il a la juridiction immédiate sur chaque diocèse, et il peut y faire, soit par lui-même, soit par ses délégués, ce qui est du ressort des évêques et des curés. Les chrétiens, les juifs et les gentils doivent obéissance au pape ; il peut punir les tyrans et les hérétiques, même par des châtiments temporels, en proclamant contre eux la croisade ; lui seul peut excommunier, et ce pouvoir est refusé aux évêques, sauf par suite de la juridiction qui leur est communiquée dans certaines limites ; son autorité s'étend jusqu'au delà de la tombe par le moyen des indulgences. Il pourrait élire l'empereur sans le ministère des électeurs, ou choisir ceux-ci par-

tout ailleurs qu'en Allemagne, ou rendre l'empire héréditaire. C'est lui qui doit confirmer l'empereur élu; c'est à lui qu'il doit jurer fidélité; et il peut être déposé par lui. Comme tous les rois sont tenus d'obéir au pontife, dont ils tirent la puissance temporelle, les peuples ou les individus qui se sentent opprimés par eux peuvent en appeler au pape, à qui appartient de les corriger pour leurs péchés publics, de les déposer même, et d'instituer un autre roi dans quelque royaume que ce soit.

A tous égards, les ordres nouveaux l'emportaient sur les anciens, dont les membres, s'étant relâchés de leur discipline primitive, étaient bien loin de l'activité et de l'abstinence des moines mendiants. Bien vêtus, logés commodément, ayant un pécule particulier, il y en avait même qui recevaient une prébende de leur couvent, avec laquelle ils vivaient dans des maisons particulières. Honteux de ce contraste, ils furent obligés de se réformer, et de s'adonner à l'étude; mais comme il ne leur paraissait pas qu'ils pussent s'instruire convenablement ailleurs que dans les universités, on les y envoyait, et cela devint une nouvelle cause de dissipation et de désordres, pires que les précédents.

La chaire était le triomphe des ordres nouveaux : ils n'y apportaient pas une science profonde ni une précision dogmatique, mais un zèle ardent, qui, sachant employer les locutions populaires, et faire allusion aux circonstances de chaque jour, opérait des prodiges. Pour peu qu'on ose entreprendre de lire les prédications qui nous sont restées, on n'y trouve, il est vrai, qu'arides traités de scolastique ou de morale, surchargés de citations; des fragments d'auteurs sacrés et profanes s'y succèdent pêle-mêle; le tout est assaisonné de peintures ridicules ou d'un mysticisme exagéré. On ne saurait donc attribuer les grands effets produits par ces conceptions étranges qu'au geste, à la voix, à l'appareil déployé, et quelquefois à la persuasion qu'exerçait sur l'auditoire la réputation de sainteté du prédicateur. Chaire.

Frère Bernardin de Sienne « eut la réputation d'un homme « grand et merveilleux dans la prédication; partout où il allait, « il attirait à lui tout le peuple; éloquent et vigoureux dans le « raisonnement, d'une mémoire incroyable, ayant tant de grâce « dans le débit que jamais il ne lassait ses auditeurs; d'une voix « si forte et si persistante que jamais elle ne lui faisait défaut; et, « chose plus étonnante, au milieu d'une foule immense il était en-

Avec des jeux de mots et des fadaises pures,
On prêche maintenant; et quand la foule rit,
En renflant son capuce en soi l'on s'applaudit,
Sans en demander plus (1).

Benvenuto d'Imola cite pour exemple, en commentant ces vers, diverses niaiseries d'un évêque de Florence nommé André, qui exhibait en chaire une graine de rave, puis tirait de dessous son surplis une rave énorme, en s'écriant: « Voyez combien est admirable la puissance de Dieu, qui d'une si petite semence tire un si gros fruit! » Un autre jour il dit aux fidèles assemblés: *O domini et dominæ, sit vobis raccomandata Monna Tessa, cognata mea, quæ vadit Romam; nam, in veritate, si fecit per tempus ullum satis vaga et placibilis, nunc est bene emendata; ideo vadit ad indulgentiam* (2).

On peut citer comme chef-d'œuvre du genre les sermons de Ménot, considéré comme une *langue d'or* (3), et qui, de même que Maillard, Raulin et autres, mêlait le latin au français, en se servant de locutions qui ont perdu aujourd'hui tout leur sel. Si pourtant on en retranche les inconvenances, on y trouve

(1) *Ora si va con motti e con iscede*
A predicare, e pur che ben si rida
Gonfia il cappuccio e più non si richiede.
Paradis, XXIX.

(2) Voy. aussi BARBERINO, *Documenti d'amore*, part. VIII, d. II.

(3) *Quando ille stultus puer et male consultus* (l'enfant prodigue) *habuit suam partem de hereditate, non erat quæstio de portando eam secum; ideo statim* il en fait de la chiquaille, il la fait priser, il la vend, et *posuit* la vente *in sua bursa. Quando vidit tot pecias argenti simul, valde gavisus est, et dixit ad se: Oho! non manebitis sic semper. Incipit se respicere, et quomodo? Vos estis de tam bona domo, et estis* habillé comme un bélître? *Super hoc habebitur pusio. Mittit ad quærendum pannarios, grossarios, mercatores setarios, et facit se indui de pede ad caput. Nihil erat quod deesset servitio. Quando vidit, emit sibi pulchras caligas*, etc.

La Madeleine *habebat suas domecellas juxta se in apparatu mundano; habebat aquas ad faciendum relucere faciem, ad attrahendum illum hominem, et dicebat: Vere habebit cor durum, nisi eum attraham ad meum amorem. Etsi deberem ipotecare meas hereditates, umquam redibo Jerusalem, nisi colloquio cum eo habito. Credatis quod, visa dominatione ejus et comitiva, facta est sibi* place *cum panno aureo, et venit se presentare facie ad faciem* (son beau museau) *ad nostrum Redemptorem, ad attrahendum eum* à son plaisir.

Il paraît certain que ce mélange, appelé *style macaronique*, est dû aux compilateurs.

encore du bon, des traits finement aiguisés, et surtout un vif sentiment des misères du peuple. Il disait, en s'adressant aux avocats : « Il semble, quand vous êtes au palais, que vous soyez « prêts à vous dévorer les uns les autres, et que vous vous délec- « tiez à protéger l'innocent; mais, à peine sortis de l'audience, « vous allez boire ensemble, pour engloutir la substance de vos « clients, comme les renards qui semblent vouloir se déchirer, « et qui s'élancent ensemble sur les poules.

« D'où vous viennent, demandait-il aux juges, ces maisons, ces « bourses d'or, cette robe de soie, rouge comme le sang du Christ? « Elle crie vengeance contre vous... Oui, je vous le dis, le sang du « Christ crie miséricorde pour le pauvre dépouillé... Mais vous « répondez : Nous avons besoin de sel et d'épices, pour que nos « provisions ne se gâtent pas. Et c'est pour cela que vous mettez « les taxes? Eh bien! ces taxes seront le sel et les épices qui servi- « ront d'assaisonnement à vos chaînes dans l'enfer. »

C'était le même sentiment qui arrachait cette exclamation à Barletta : « O vous, femmes de ces seigneurs et de ces usuriers, « si je mettais vos ajustements sous le pressoir, le sang des pau- « vres s'en écoulerait! »

Raulin est moins dramatique et plus sévère (1514); Olivier Maillard (1502), dont les sermons portent en marge *Hem, hem*, aux endroits où il toussait, se montre quelquefois savant et grave au milieu de ses bouffonneries; et surtout il déploie une grande assurance en face des grands qu'il apostrophe directement. Dans un de ses sermons prononcé devant la cour réunie à Bruges, il établit un parallèle entre les devoirs et la pratique, et divise la société en deux parts, celle de Dieu et celle du diable; il demande aux assistants à laquelle des deux ils appartiennent, et prend occasion de leur silence pour les mortifier (1). C'est un moyen moins

(1) « Or acoustez, m'entendez. Saint Jacques nous en parle en sa canonique. Or dictes, saint Jacques mon amy : quicomque deffaillera en l'ung des commandements, il sera coupable de tous les aultres. Certes, seigneurs, il ne souffist naye de dire : Je ne suis pas meurtrier, je ne suis pas larron, je ne suis pas adultere : se tu as failly au moindre, tu es coulpable de tous. Il ne fault qu'ung petit trou pour noyer le plus grand navire qui soit sur la mer; il ne fault qu'une petite faulse poterne pour prendre la plus forte ville ou le plus fort chasteau du monde; il ne fault qu'une petite fenestre ouverte pour desrober la plus grant et puissant bouticle de marchand qui soit en Bruges. Helas pechés, puis-

digne, mais plus efficace, à coup sûr, que les généralités de rhétorique, les périphrases maniérées et les conseils doucereux des temps plus cultivés.

Il faut avouer pourtant que de pareils moyens, chez la plupart des prédicateurs, réussissaient plutôt à scandaliser qu'à édifier; et que trop souvent les exagérations dans lesquelles ils tombaient facilement venaient à l'appui d'accusations également exa-

que pour deffault d'ung nous sommes coulpables de tous, qu'est-il de vous aultres qui en rompez tant tous les jours? A qui commenceray-je premier? A ceulx qui sont en ceste courtine, le prince et la sua altezza, la princesse. Je vous assure, seigneur, qu'il ne souffist naye d'estre bon homme; il faut estre bon prince, il fault faire justice, il faut regarder que vos subgetz gouvernent bien. Et vous, dame la princesse, il ne souffist mye d'estre bonne femme, il fault avoir regard à vostre famille, qu'elle se gouverne bien selon droict et raison. J'en diet autant à tous les autres de touz etats. A ceulx qui maintiennent la justice, qu'ils fassent droict et raison à chascun : les chevaliers de l'ordre, que faites les serments qui appartiennent à votre ordre; ces serments sont bien grans, comme l'on dist; mais vous en avez fait ung aultre premier que vous gardez mieulx, c'est que vous ne ferez rien de tout que vous jurerez. Ditz-je vray? qu'en que vous plaist? En bonne foy, frere, il en est ainsy. Tirez outre. Estez-vous là, les officiers de la panneterye, de la fruiterye, de la boutillerie? Quant vous ne devriez desrober que ung demy lot de vin ou une torche, vous n'y fauldrez mye. — En bonne foy, frere, vous ne dictes que du moins. — Où sont les tresoriers, les argentiers? Estes-vous là qui faictes les besoignes de vostre maistre et les vostres bien? acoustez : à bon entendeur il ne fault que demy mot. Les dames de la court, jeusnes garches illecques, il fault laisser voz aliances. Il n'y a ne si, ne qua. Jeune gaudisseur, là, bonnet rouge, il fault baisser voz regards. Il n'y a de quoi rire, non, femme d'estat, bourgeoises, marchandes, tous et toutes generalement, quelquilz soient. Il se fault oster hors de la servitude du dyable, et garder tous les commandements de Dieu. En le gardant, vous raserez et destruirez la cité de Iherico; et c'est de quoy je veulx suader en my le theusme (thème) allégué, *Sit civitas Iherico anathema et omnia quæ in ea sunt.*

« Or, levez les esprits, qu'en dictes vous, seigneurs? estes-vous de la part de Dieu? le prince et la princesse, en estes-vous? Baissez le front. Vous aultres, gros fourrez, en estes-vous? Baissez le front. Les chevaliers de l'ordre, en estes-vous? Baissez le front. Gentilz-hommes, jeunes gaudisseurs, en estes-vous? Baissez le front. Et vous, jeunes garches, fines femelles de court, en estes-vous? Baissez le front. Vous estes escriptes au livre des dampnez. Vostre chambre est toute marquée avec les dyables. Dictes-moy, s'il vous plaist, ne vous estes-vous pas myrées aujourd'huy, lavées et espoussetées? Dy bien, frere. — A ma voulenté, que vous fussiez aussi soigneuses de nectoyer vos ames. — Quel remede, frere? — Je veulx dire que se, le temps passé, si *pro quia, proh dolor!* il n'a eu que des faultes, laissons nostre mauvaise vie, Dieu aura pitié de nous : si que non, je vous convye avec tous les dyables. »

gérées. Le zèle pour certaines dévotions nouvelles, telles que le Rosaire et le Scapulaire, les faisait proclamer comme un remède suffisant pour tous les péchés, qui perdaient ainsi de l'horreur destinée à en préserver, du moment où il était si facile de les réparer. Ces pratiques inspiraient de la présomption à ceux qui les observaient, et l'espoir trompeur d'une bonne mort après une vie coupable.

On abusa aussi de l'estime due à l'existence contemplative, qui souvent se réduisait à une fainéantise dévote. Certaines femmes surtout, que leur sexe rendait plus susceptibles d'exaltation, tenaient leur directeur longuement occupé à écouter des récits de leur vie intérieure; et celui-ci, en admiration de leur pureté, prenait souvent pour des révélations ce qui n'était qu'un effet de l'imagination. Trop de dévotes de ce genre, bien éloignées de la sainteté des Brigitte, des Catherine de Sienne, des Angèle de Foligno, prétendirent marcher sur leurs traces, sans unir la pratique à la contemplation.

Les subtilités scolastiques voulurent alors s'appliquer comme à tout le reste, à l'oraison mentale: on chercha dans l'Écriture le sens caché, de préférence au sens littéral, ce qui fit grandir la théologie mystique, où les occasions d'erreurs se présentèrent en foule. De là les bégards à Lunel et les béguines à Avignon; de là les pastoureaux et les autres qui, sous une apparence de rigueur, tombèrent dans des abus réprouvés par l'Église, et parfois même dans des hérésies ouvertes. Certains frères mineurs se séparèrent de leur ordre en prenant un habit différent, des chefs distincts et un genre de vie plus austère en apparence, mais aussi en professant diverses erreurs; ils s'intitulaient spirituels, et, à l'Église visible, riche, charnelle, pécheresse, ils opposaient une Église frugale, pauvre, vertueuse. Ils s'étaient propagés surtout en Sicile; et Jean XXII publia contre eux une bulle, où il ordonnait qu'ils fussent appréhendés, remis à leurs supérieurs, et plusieurs même livrés au bûcher.

La question de la pauvreté absolue, qui fut sur le point d'entraîner dans le schisme tout l'ordre des frères mineurs, se trouva aussi impliquée dans les hérésies des fratricelles (1), qui soute- Hérésies.

(1) Les fratricelles, qui apparurent sous Boniface VIII, furent aussi accusés de forfaits atroces (V. GENEBR., dans *Boniface VIII*). Ils se réunissaient la nuit

[illegible] que la véritable Église avait péri, qu'elle ne se trouvait plus que parmi les franciscains, et que le pape était l'antechrist. Comme ils se présentaient destinés à convertir les [illegible], ils se répandirent dans les pays d'outre-mer, où ils prêchaient et propageaient leurs erreurs parmi les simples fidèles. Ils eurent un ardent défenseur dans Pierre-Jean d'Oliva, dont les écrits furent brûlés en 1325. Cherin, le [illegible], et Marsile de [illegible], de Padoue, ses disciples, se réfugièrent chez Louis de Bavière, qu'ils encouragèrent dans sa résistance au pontife. Jean XXII fulmina une bulle contre les Frères des pauvres gens, qui avaient pour chef un homme [illegible], homme obscur et illettré, de la vallée de Spolète, en ordonnant de leur faire leur procès. Il en fit autant contre d'autres répandus dans le diocèse de Prague, et contre les Vaudois restés en Piémont, assez nombreux pour tenir des assemblées de cinq cents personnes, et se soulever en armes contre l'inquisiteur.

[illegible] Il se manifesta aussi dans le district de Passau en Autriche d'autres hérétiques, dont les erreurs dérivaient de celles des fraticelles. Selon eux, Lucifer et les siens avaient été chassés du paradis, et ils devaient y rentrer un jour. Si Marie était demeurée vierge, elle n'aurait pas mis au monde un homme, mais un ange. Ils rejetaient les sacrements, disant que Dieu n'a pas connaissance des péchés d'ici-bas, ou qu'il ne les punit pas. Douze de leurs apôtres parcouraient chaque année pour Jérusalem, afin de confirmer leurs coreligionnaires dans leurs croyances; chaque année aussi les deux principaux entraient, disaient-ils, dans le paradis, pour recevoir d'Énoch et d'Élie la faculté de remettre les péchés, faculté qu'ils communiquaient aux autres. Ils confessèrent au milieu des tourments les énormités accoutumées, et déclarèrent qu'ils étaient plus de huit mille dans les environs, sans compter ceux d'Allemagne et d'Italie. Beaucoup d'entre eux furent brûlés, sans qu'un seul se repentit.

1317. Les erreurs d'Arnaud de Villeneuve, médecin de Valence,

pour chanter des hymnes; puis les lumières étaient éteintes, et leur prêtre entonnait *Crescite et multiplicamini*. Alors ils se mêlaient au hasard; ils se jetaient l'un à l'autre les nouveau-nés jusqu'à ce qu'ils fussent morts, et celui dans la main duquel l'enfant expirait était fait grand prêtre. Ils brûlaient ensuite le corps, et en délayaient les cendres dans le vin qu'ils versaient aux néophytes. Ce sont, comme on le voit, les inculpations habituelles.

dont le pape faisait grand cas, furent condamnées à Tarragone. Il soutenait que le démon avait éloigné entièrement le monde de la religion, dont il ne restait plus que l'écorce; qu'on ne devait point emprunter à la philosophie des arguments pour la théologie; que les œuvres de miséricorde sont plus agréables à Dieu que le sacrifice de l'autel.

Quant aux imputations d'obscénités dirigées contre tant d'hérétiques, il est très-difficile de dire ce qu'il pouvait y avoir de vrai. L'opinion était, en effet, horriblement fourvoyée; puis la manie des procès, que nous avons signalée ailleurs, faisait prêter foi à des absurdités, confirmées aux yeux du vulgaire par les supplices infligés aux hérétiques, et par les déclamations de ceux dont le devoir eût été d'en démontrer le néant. Persuadés comme nous le sommes que souvent les châtiments font naître le délit, nous nous sentons très-disposés à croire que les procédures ordonnées par les institutions civiles et ecclésiastiques multipliaient les sortiléges. A Château-Landon on entend sous terre des cris horribles; on fouille, et l'on trouve une cassette d'où s'échappe un chat noir. L'épouvante est partout; beaucoup de personnes sont arrêtées pour en tirer l'explication du fait. Enfin, à force d'interrogatoires et de tortures, on découvre qu'un abbé de l'ordre de Cîteaux et des chanoines avaient enfermé là cet animal avec des vivres pour trois jours, afin de l'employer ensuite à un enchantement, destiné à leur faire retrouver certains objets dérobés. Deux d'entre eux furent brûlés vifs, d'autres dégradés, et condamnés à une prison perpétuelle.

En l'an 1322, Jean XXII faisait savoir que « certains fils de « perdition, élèves d'iniquité, s'adonnant aux criminelles opéra- « tions de leurs détestables maléfices, avaient fabriqué des ima- « ges de plomb ou de pierre, sous la figure du roi, pour exercer « sur elles des arts magiques, horribles et défendus. » Les accusés ayant décliné la juridiction des tribunaux français, le pape chargea trois cardinaux de procéder à leur interrogatoire, et de les remettre aux juges séculiers.

Dans le cours de la même année, Jean XXII s'étonne du progrès des sciences occultes. Il est « ému jusque dans les entrailles « de ce que beaucoup de chrétiens, de nom seulement, laissent la « lumière de la vérité pour s'envelopper dans les brouillards de « l'erreur, au point de faire alliance avec les démons, de les ado-

« rer, de fabriquer des images, des anneaux, des miroirs, des « fioles et autres objets, pour y lier les diables; ils leur demandent « et en reçoivent des réponses, les appellent à leur aide pour sa- « tisfaire leurs désirs dépravés; et les démons, en échange d'une « assistance honteuse, leur offrent une honteuse servitude. O dou- « leur! cette peste se répand outre mesure dans le monde, en infec- « tant tout le troupeau de Christ. » Le même pape Jean XXII écrit qu'il a découvert trois de ces images faites par Jean d'Amant, son médecin barbier; en conséquence la comtesse de Foix expédia au pontife menacé une corne de serpent, talisman regardé comme très-efficace; et le pape n'hésita pas, pour recouvrer un pareil trésor, à mettre en gage tout ce qu'il possédait (1).

Avec de telles opinions, les supplices ne pouvaient que se multiplier. Gérard, évêque de Cahors, convaincu d'avoir, par des opérations de ce genre, tranché les jours du cardinal Jacques de la Voye, neveu du pape, et attenté à ceux du pape lui-même, fut livré au maréchal de cour, qui le fit écorcher, puis tirer à quatre chevaux et jeter dans les flammes. D'autres procès encore furent faits à la cour d'Avignon pour cause de sortilége. Le maréchal de Retz fut poursuivi et condamné à Paris en 1440, pour avoir tué des enfants qu'il offrait en sacrifice au diable, après les avoir fait servir à ses infâmes voluptés; et l'on compta jusqu'à cent quarante de ses victimes. La même année, on brûla un homme obscur qui, à la vue d'un enfant dans les bras de sa mère, le saisissait et le jetait au feu. Les pastoureaux étaient pendus par bandes dans les champs, où ils chargeaient les branches des arbres; et « c'était un spectacle singulier, dit un chro- « niqueur, que de voir une forêt avec de tels fruits. »

Hussites. Outre ces déplorables erreurs d'opinions, nous avons vu surgir en Angleterre des hérésies véritables et dangereuses (2); elles passèrent de là en Allemagne, où elles produisirent de plus funestes effets. Jean Huss, prédicateur à l'université de Prague, avait déjà élevé la voix contre la dépravation du clergé, quand Jérôme de Prague, son disciple, lui apporta, en revenant d'Oxford, les livres de Wiclef. Les esprits hardis et les mécontents y trouvèrent des germes républicains, Jean Huss des arguments

(1) *Regest. Johann.*, ép. 55.
(2) Voy. ci-dessus, ch. X.

théologiques, et les uns comme les autres en tirent volontiers leur profit. Quelques moines étant venus ensuite pour distribuer des indulgences, et Sigismond ayant prohibé le trafic sacrilége qu'ils en faisaient, Jean Huss s'en autorisa pour déclamer d'abord contre l'abus, puis contre les indulgences elles-mêmes. Le peuple l'écouta avec fureur, et les étudiants de la Bohême se prirent d'enthousiasme pour lui. Mais l'antipathie nationale lui fit trouver des contradicteurs dans les professeurs allemands; et quarante-deux propositions extraites des œuvres de Wiclef encoururent leur condamnation. Sur ces entrefaites, arrivèrent deux 1403.
Anglais, grands partisans de ces doctrines; ils ranimèrent l'ardeur de Jean Huss, que l'appui de la reine avait fait élever au poste de recteur de l'université, et qui dès lors se déclara le défenseur des doctrines de Wiclef, en tonnant contre le clergé et contre le pape. Alors les Allemands nominaux et les Bohémiens réalistes renouvelèrent les vieilles luttes scolastiques. Des arguments ils passèrent aux injures, et de là aux voies de fait; puis vingt-quatre mille étudiants, d'autres disent quarante, quittèrent l'université de Prague pour celle de Leipzick (1).

Sbiuk, archevêque de Prague, défendit cette prédication; mais Jean Huss ne tint compte de cette défense : sa fougue redoubla même, lorsque Jean XIII publia des pardons pour tous ceux qui l'assisteraient contre Ladislas de Naples; et Jérôme de Prague brûla la bulle pontificale sous le gibet. La ville fut par suite mise en interdit, et Jean Huss, obligé de sortir, alla répandre ailleurs ses enseignements. Ce n'était pas du reste une grande hérésie, fondée, comme celle d'Arnaud de Brescia, sur une philosophie qui embrassait tout l'ensemble de la foi : elle n'atteignait que certains mystères et des pratiques particulières. Elle grandit, parce qu'elle trouva des germes de mécontentement tout prêts à se développer, et parce qu'on ne put y porter un prompt remède, dans un temps où l'Église se trouvait misérablement déchirée entre trois papes.

Telles étaient les plaies que le concile de Constance était appelé à cicatriser. L'empereur, beaucoup de princes et de seigneurs assistèrent à cette assemblée, qui fut extrêmement nom- 1414.
breuse; car on comptait, dit-on, dans la ville, cent cinquante

(1) LENFANT, *Hist. de la guerre des Hussites.*

et que, s'ils n'entendaient pas le convaincre autrement, il éta prêt à mourir plutôt que de renier sa conscience (1). Condamn en effet, et livré au bras séculier, il monta avec intrépidité sur l bûcher qui devait allumer un si terrible incendie (2). Jérôme d Prague, qui était venu avec lui, saisi d'effroi, rétracta ses er reurs ; puis, honteux de sa faiblesse, il les professa de nouveau et alors, poursuivi à son tour comme hérétique relaps, il fut en voyé aussi au bûcher. Au moment où il y était attaché, voyan un paysan qui se hâtait d'ajouter du bois au feu, il s'écria *Sainte simplicité ! celui-là pécherait mille fois qui l'abuse rait.*

C'est un triste remède que la violence, et Sigismond en port la peine; ou plutôt ce furent les peuples, qui payent constam ment les méfaits des rois.

Concile de Bâle. 1431.

Afin d'accomplir l'œuvre de la réforme qui était restée inache vée, le pape Martin V convoqua un concile à Bâle; mais peine l'eut-il ouvert, qu'il mourut. Lorsqu'on lui donna po successeur le Vénitien Eugène IV (Gabriel Condolmiero), le conclavistes établirent une espèce de constitution qui, en cer tains points, concernait aussi le gouvernement civil. Ils déci dèrent que l'hommage dont les feudataires et les employé étaient tenus envers le pape ne le regardait pas seul, mai qu'il regardait aussi le collége des cardinaux, même en cas d vacance du saint-siége; que moitié des revenus de l'Église serai

(1) Bzov., ann. 1414; Cochl., liv. II, ép. 6; J. Huss.

(2) Quelques-uns ont voulu disculper Sigismond du meurtre de Jean Huss mais les faits s'élèvent contre lui. L'interrogatoire subi dans le concile pa l'hérésiarque existe ou existait dans la bibliothèque du sénat de Hambourg; i se terminait ainsi : *Eo vero* (Jean Huss) *recedente, rex cœpit loqui : Jam audistis quod ex centum novem ex illis quæ probata sunt in eum, et qu confessus est, et quæ sunt in libro ejus, sufficerent sibi pro damnation Et imo si nollet revocare, ut dixistis, comburatur, vel vos faciatis secu sicut scitis, secundum jura vestra. Et sciatis quod quicumque promitte vobis quod velit revocare, non credatis sibi, quia ego tali non crederem Et nec permittatis eum amplius prædicare, quamdiu vivit, nec ad regnu venire, quia veniens ad suos fautores faciet novissimos errores, pejor prioribus. Et si qui inventi fuerint ejus fautores, quod cum eis fiat justi tia, ut rami cum radice evellantur. Et concilium scribat principibu quod sint prælatis favorabiles, qui pro illorum errorum extirpatione l laborarunt. Et faciatis finem cum aliis occultis ejus discipulis....* Ap. E card, II, 1862.

réservée aux cardinaux. En conséquence, ils exigèrent que le pape ne pût se permettre aucun acte important sans le consentement du sacré collége, comme de faire la guerre ou la paix, d'asseoir des taxes, ou de changer de résidence. Le pape devait en outre réformer la cour pontificale, et convoquer des conciles périodiques. Eugène s'y engagea. Ce fut, au jugement de l'un de ses successeurs (1), un pontife d'une âme élevée, mais sans mesure dans aucune chose, et qui entreprit toujours ce qu'il voulait, et non ce qu'il pouvait. Il fit ouvrir le concile de Bâle en se proposant d'extirper l'hérésie, de mettre une paix perpétuelle entre les nations chrétiennes, de faire cesser le long schisme des Grecs, et de réformer l'Église. Mais les Pères se mirent à l'œuvre avec tant d'ardeur, qu'il s'en effraya et les ajourna. Alors, sans tenir compte de l'ordre de sursis, ils citèrent devant eux le pontife lui-même, l'accusèrent de désobéissance, et, prenant leur essor, ils se déclarèrent supérieurs à lui.

S'appliquant désormais à la réforme de l'Église, ils supprimèrent beaucoup de droits curiaux; déterminèrent la forme de l'élection du pape, et le serment qu'il devait prêter; limitèrent les concessions qu'il pouvait faire à ses parents; exclurent ses neveux du nombre des cardinaux, qu'ils restreignirent à vingt-quatre. Le pape, réprouvant la manière désordonnée et tumultueuse dont le concile était conduit, le déclara dissous, et en convoqua 1438.
un autre à Ferrare, pour la plus grande commodité des Grecs venus pour se réconcilier. Mais les Pères, à l'exception de deux et du légat, ne se dérangèrent pas, et continuèrent à restreindre la juridiction romaine; ils déclarèrent même le pape suspendu, et l'assemblée de Ferrare schismatique; et, sans écouter les souverains, qui voulaient éviter un nouveau schisme, ils condamnèrent 1439.
le pape comme hérétique, et lui substituèrent Amédée VIII, duc de Savoie, qui, après avoir renoncé aux affaires et s'être retiré à Ripaille, ne sut pas décliner le rôle d'antipape, sous le nom de Félix V.

Concile de Florence.

Le concile de Ferrare fut ensuite transféré à Florence, et des personnages insignes y assistèrent : le cardinal Julien Césarini, qui avait fait preuve de fermeté en adressant des reproches au pape pour soutenir le concile, et qui désormais défendait

(1) *Oratio* ÆNEÆ SYLVII, *de Morte Eugenii papæ.*

la cause de la vérité avec une argumentation pressante; Jean de Montenero, provincial des dominicains de Lombardie, très-versé dans la science théologique; et, parmi les Grecs, Gemistius Pleton, grand académicien; George de Trébizonde; George Scolarius, encore laïque, et peu après patriarche de Constantinople; Marc-Eugène, évêque d'Éphèse, très-ferme dans les doctrines schismatiques; et, le plus illustre de tous, le cardinal Bessarion, plein de zèle pour la vérité. Dans cette assemblée, le pape excommunia le concile de Bâle, et, après de longs débats avec le patriarche de Constantinople, il déclara la réunion de l'Église d'Orient à l'Église latine.

L'élection de Félix V avait fait perdre de son crédit au concile de Bâle, qui enfin, par décision de son pape, suspendit ses
1443. séances. Alors Frédéric III, le nouvel empereur, qui avait cherché à concilier les esprits, envoya à Eugène son secrétaire particulier, Ænéas Sylvius Piccolomini, de Sienne, pour l'amener à tenir un nouveau concile en Allemagne. Après de longues négociations, le pape consentit, sur son lit de mort, à sa demande et à un concordat avec l'Allemagne, à la condition que les droits du saint-siége n'en souffriraient aucun préjudice.

Nicolas V (Thomas de Sarzane), qui lui succéda, confirma le concordat, et se montra disposé à entrer en arrangement; l'Allemagne et la France s'étant donc mises d'accord, le concile de Bâle ne put se soutenir davantage; Félix V abdiqua, et la paix fut rendue à l'Église.

Si le concile de Bâle se fût employé à réformer l'Église avec prudence et charité, il eût pu conjurer les grands malheurs qui éclatèrent dans le siècle suivant. Mais, guidé par la passion, il ne songea pas seulement à limiter la puissance papale, comme l'avait fait celui de Constance, mais à y substituer la sienne propre; et il prépara ainsi la révolte ouverte de l'Allemagne et la rébellion dissimulée de la France. La supériorité des conciles sur le pape fut reconnue en Allemagne et en France; mais comme il était convenu que le pape seul pouvait les réunir, rien ne se trouva innové; et si les pragmatiques sanctions faites alors avec ces deux nations infirmèrent quelques-unes des prérogatives du saint-siége, elles laissèrent entières les principales.

CHAPITRE XIII.

HUSSITES. — SIGISMOND ET SES SUCCESSEURS. — HONGRIE.

Le feu qui brûla Jean Huss et Jérôme de Prague, à Constance, alluma dans la Bohême un redoutable incendie. Leurs sectateurs, qui jusque-là, soumis à leur autorité et à celle du roi, s'étaient contentés de demander la liberté de conscience, se précipitèrent en fureur, et vengèrent le sang par le sang, sur les Allemands en particulier, à qui ils imputaient ce méfait. Jacobel de Misa, professeur de Prague, prêcha que priver les laïques du calice était un sacrilége. Comme cette proposition fut condamnée par le concile de Constance, les hussites déclarèrent que la condamnation lésait les droits d'un peuple libre; et cette question de compétence devint l'étendard d'une faction, dont l'irritation fut poussée jusqu'à la férocité.

Nicolas de Hussinecz, qui avait été le protecteur de Jean Huss, soutenait alors les novateurs, qui se réunissaient pour recevoir la communion sous les deux espèces. D'un acte religieux ils passèrent à des désordres politiques, et, quittant la ville, se
retirèrent sur le mont voisin : Jean Trosnowa, surnommé Ziska 1419.
(le Borgne), plus résolu que Hussinecz, ordonna que tous eussent à convertir en maison la tente que chacun avait élevée sur cette montagne, et il en résulta une ville appelée Tabor, c'est-à-dire tente ou camp, tandis que les insurgés furent désignés également par les noms de taborites, de calixtins, d'utraquistes, de hussites. Ziska se jeta à leur tête dans Prague qu'il occupa, et, selon la coutume (*défénestration*), il lança par la fenêtre le bourgmestre et treize sénateurs.

Wenceslas en mourut, probablement d'épouvante; Sigismond son frère aurait dû lui succéder; mais les hussites pouvaient-ils tolérer comme chef celui qui avait trahi leur maître? Ils se fortifièrent donc, mirent à sac les églises, les couvents, les terres des catholiques; ceux-ci usèrent de représailles, tellement, dit-on,

que seize cents hussites furent, dans un jour, précipités dans les puits des mines de Luttemberg.

Sigismond, arrivé en Bohême, déploie une rigueur qui ne fait qu'irriter sans corriger; il fait mettre à mort, à Breslau, vingt-trois chefs de rebelles, en même temps que le pape publie la croisade contre les hérétiques. Les hussites, résolus à défendre leurs personnes et leurs croyances, se réunissent sous quatre capitaines, et font leur place d'armes de Tabor. Sigismond, qu'ils persistent à rejeter comme roi, vient assiéger Prague à la tête de quatre-vingt mille hommes; mais il est défait, et contraint d'entrer en négociations. Les vainqueurs lui proposèrent quatre articles, savoir : que les prêtres pussent prêcher librement la parole de Dieu; que la communion fût administrée sous les deux espèces; que les possessions du clergé lui fussent enlevées; enfin, que la peine capitale fût prononcée pour les péchés mortels publics, entre autres le concubinage des prêtres, la simonie des sacrements, des bénéfices et des indulgences.

Cela parut trop peu aux fanatiques, qui proposèrent douze
autres articles pleins d'intolérance, et portant la destruction des
monastères ainsi que des églises superflues. En attendant,
Ziska s'était mis à les abattre et à massacrer les catholiques;
il fit déposer Sigismond, et le battit de nouveau quand il re-
1422. parut à la tête de soixante mille hommes, tant Hongrois
qu'Autrichiens et Moraves. Une guerre intestine s'alluma en-
suite entre les hussites modérés et les fanatiques. Ziska, de-
venu aveugle, de borgne qu'il était, acquit une telle autorité,
que Sigismond offrit de le nommer son vicaire général. Mais
1424. la peste l'ayant atteint, l'irritation farouche entre les diverses
nuances des insurgés, qui composaient autant de partis, s'en
accrut encore. Ils s'accordèrent ensuite pour combattre l'en-
nemi commun, et parcoururent indistinctement la Silésie, la
Moravie, l'Autriche, qu'ils appelaient pays des Philistins, des
Iduméens, des Moabites. Martin V prêcha de nouveau la
1426. croisade contre eux, et Frédéric le Belliqueux vint les atta-
quer avec une forte armée; il fut aussi vaincu, et douze mille
de ses soldats furent massacrés par les terribles sectaires. L'Al-
lemagne entière, saisie d'effroi, sortit alors de son inertie. Mais
quoi? à l'approche des taborites, une terreur panique fait dé-
1427. bander la nouvelle armée, et ils se ruent sur la Saxe, sur la

Franconie et la Bavière, où ils exercent les plus affreux ravages que l'on eût jamais vus. *Quand toute la terre sera dévastée*, disaient-ils, *et les villes réduites à cinq, le nouveau règne du Maître commencera, parce que c'est maintenant l'heure de la vengeance, et que le Seigneur est le Dieu de colère.*

Le cardinal Julien Césarini, légat pontifical, parvint de nouveau à mettre l'Allemagne d'accord pour la répression des sectaires, et quatre-vingt mille hommes s'avancèrent contre eux, sous les ordres de Frédéric, électeur de Brandebourg; Procope Holy (le Tondu), qui avait succédé à Ziska, marcha de son côté à l'ennemi; et à peine les Allemands se virent-ils attaqués, qu'ils prirent la fuite dans le plus grand désordre, en laissant onze mille morts sur le champ de bataille, et huit mille chariots chargés d'armes.

On songea alors à traiter, et le concile de Bâle adressa aux hussites des invitations bienveillantes, qui les déterminèrent à y envoyer trois cents députés, au nombre desquels Jean Rokyczana, leur prédicateur le plus éloquent, et Procope le Tondu. Ces députés, dont la vue seule jeta l'épouvante parmi les Pères, pré- 1433.
sentèrent au concile les quatre articles; mais comme la discussion traînait en longueur, les Bohémiens s'en allèrent. Puis les Pères, s'étant convaincus que les hussites ne professaient pas les trente-quatre propositions condamnées dans les écrits de Wiclef, envoyèrent à Prague des théologiens qui modifièrent les quatre articles, et permirent l'usage du calice. Les utraquistes se tinrent 1434.
satisfaits de cet arrangement (*compactata*), mais les taborites et les orpharites, plus violents qu'eux, le désapprouvèrent; chacun d'eux reprit les armes, et les fanatiques furent détruits par le fer et par le feu.

Une fois les Bohémiens vaincus par les mains des Bohémiens, ainsi qu'il l'avait espéré, Sigismond fut reçu à Prague comme roi, en confirmant les *compactata*, et en assurant la liberté des cultes, les priviléges du royaume, et l'exclusion des étrangers.

Après vingt années de règne, dans le seul but peut-être de 1431.
se reposer des ennuis qu'il avait eus à diriger, comme il le disait, la machine pesante et rouillée de l'Empire, Sigismond fit le voyage d'Italie. Il y fut couronné à Milan et à Rome; mais, toujours dénué 1433.

d'argent, observé avec défiance, obligé à chaque pas de traiter ou de se défendre, il lui fallut prolonger son séjour plus qu'il ne l'aurait voulu, dans un moment où il était d'une grande importance pour lui de calmer la Bohême et de réprimer les Turcs. Néanmoins il repartit sans avoir rien terminé.

Hongrie. 1301. Il réussit mieux à assurer à sa famille le trône de Hongrie. La dynastie d'Arpad s'était éteinte avec André III. L'archevêque de Strigonie proclama roi, et le pape soutint Charobert (Charles Robert), fils de Charles Martel, auquel commence la lignée d'An-
1309. jou. Mais ce prince étranger était si peu agréable au pays, que, pour le protéger contre les embûches auxquelles il se trouvait exposé, il fallut lui concéder le privilége de clergie. Il fallut d'abord de longs efforts pour obtenir du vayvode de Transylvanie la restitution de la couronne angélique ; puis les révoltes éclaterent, et Charles fut obligé de se résigner à une guerre perpétuelle avec ses sujets, avec les Vénitiens en Croatie et en Dalmatie, avec les Serviens et les Turcs, avec l'Autriche et la Valachie; enfin même avec les Russes. Il attira à la couronne le droit sur les mines, dont il se réserva les deux tiers du produit, tant en or qu'en argent; il s'arrogea le droit de destituer les fonctionnaires nobles; imposa des charges et des services au clergé; établit des annates en faveur du pape, avec prélèvement du tiers à son profit. Il établit aussi l'inquisition, mais sans pouvoir lui faire prendre racine; il altéra les monnaies, abolit les duels judiciaires, et, en le mariant avec Jeanne, héritière du royaume de Naples, il acquit, pour son second fils André, l'expectative de ce trône, qui devait lui coûter si cher.

1341. Louis, son fils aîné et son successeur, mérita le nom de Grand par quarante années d'expéditions guerrières, dont la plus mémorable fut la conquête de Naples, que nous raconterons ailleurs. Il enleva à Venise Spalatro, Zara, Trau, Raguse; il fut même porté au trône de Pologne; et, réunissant dans sa main la Bosnie, la Servie, la Bulgarie, la Moldavie et la Valachie, il étendit ses possessions de l'Adriatique au Pont-Euxin et à l'embouchure de la Vistule.

Il transféra de Visegard à Bude la chambre du royaume, chassa les juifs et les usuriers, abolit les jugements de Dieu; et, après avoir fait connaître aux siens une civilisation plus avancée

dans l'expédition d'Italie, il chercha à la transplanter parmi eux. Il fonda la première université à Cinq-Églises, planta les vignobles de Tokai, détermina les obligations des paysans, et accorda aux grands propriétaires les prérogatives de la noblesse.

Après lui fut couronnée Marie, sa fille; mais les mécontents 1382. favorisèrent Charles de Durazzo, roi de Naples. Ce prince croyait avoir triomphé de tous les obstacles, quand la reine douairière Élisabeth le fit assassiner; et aussitôt les sujets indignés s'emparèrent de la mère et de la fille. La première mourut; l'autre fut délivrée par Sigismond, son mari, qui, à sa mort, resta roi du pays. 1395. Occupé cependant, comme nous l'avons vu, tant en Bohême que dans l'Empire, il ne pouvait tenir les Hongrois en bride; aussi ses sujets, affectant de croire qu'il avait péri dans la célèbre bataille de Nicopolis, proclamèrent-ils Ladislas V, fils de Charles II, et roi de Naples. Puis, quand Sigismond reparut, 1403. ils le tinrent longtemps prisonnier.

Plus tard, il put songer à repousser Ladislas; et ce prince ayant vendu à Venise ses droits sur la Dalmatie, Sigismond déclara la guerre à la république, dévasta le Frioul jusqu'à Trévise : il obtint ensuite Belgrade du despote de Servie, qui désespérait de défendre cette place contre les Turcs.

Sigismond amena alors les états à reconnaître la succession dans la ligne autrichienne, d'où résulta le couronnement d'Élisabeth sa fille et de son gendre Albert d'Autriche. Sigismond 1410. était beau de sa personne, éloquent, et ami des lettres. Ayant fait chevalier George Fiscelin, le meilleur avocat de son temps, et voyant les anciens chevaliers dédaigner ce nouveau venu : *Sachez*, dit-il, *que je puis faire mille chevaliers en un jour, et non pas un savant en mille ans.* Plus libéral que ne le comportait la médiocrité de ses revenus, il se trouvait toujours à court d'argent, et remettait les affaires d'un jour à l'autre; il en résulta que les diètes germaniques, négligentes de leur nature, ne firent rien, ou presque rien, lorsque les circonstances étaient le plus urgentes. Aussi, sous son règne, et sous les princes de sa famille, l'Empire alla-t-il en déclinant, et se trouva primé par les États héréditaires.

L'existence intérieure de Sigismond fut aussi troublée par Barbe de Cilley sa femme, qu'on nous dépeint comme une Mes-

saline, chez qui les ans ne calmèrent pas des ardeurs désordonnées. Elle ne pouvait concevoir certaines religieuses de Bohême, qui s'étaient laissé ôter la vie plutôt que de souffrir le déshonneur. Elle répondit à une dame qui lui citait l'exemple de la tourterelle, restant fidèle au compagnon qu'elle a perdu : *Pourquoi, au lieu de cet oiseau solitaire, ne me parlez-vous pas des pigeons et des passereaux, animaux domestiques, dont les voluptés ne sont jamais interrompues ?*

On l'accusa de s'entendre avec les hussites pour exclure de la succession son gendre Albert d'Autriche, qu'ils abhorraient à
1420. cause de son intolérance ; car il l'avait, dit-on, poussée au point de livrer aux flammes treize cent vingt juifs, qui s'étaient refusés à recevoir le baptême. Le prince éprouva donc de l'opposition
Albert d'Autriche. 1438. pour obtenir la couronne de Bohême à la mort de Sigismond, quoiqu'il se fût déjà fait proclamer roi de Hongrie et même d'Allemagne. Il visa à rétablir la paix, et à instituer un gouvernement fort et régulier ; mais les princes avaient trop d'intérêt à perpétuer le désordre : aussi ne réussit-il qu'à tranquilliser l'Au-
1439. triche, son patrimoine, où il détruisit plusieurs châteaux, et il termina promptement ses jours.

Ladislas dit le Posthume, parce qu'il naquit après la mort de son père, lui succéda en Autriche, ainsi qu'en Hongrie et en
Frédéric III. Bohême, tandis que Frédéric, de la ligne autrichienne de Styrie (1), était promu à l'Empire. Ce prince régna plus longtemps qu'aucun de ses prédécesseurs, mais d'une manière abjecte. Paresseux et pusillanime, bien qu'arrivé à l'âge de vingt-cinq ans, il dissimulait, sous un grand amour pour l'étude, sa négligence des affaires publiques, et, partie par pauvreté, partie par nature, il montrait une avarice honteuse. Il s'occupa assez froidement de mettre la paix entre les princes et entre les papes, ainsi que de
1452 réprimer les bandes de pillards ; il descendit en Italie avec une suite brillante mais inoffensive, ou, pour mieux dire, sans armes, et il se maria à Rome en même temps qu'il s'y fit couronner.

Au moment où l'Europe était épouvantée de la chute de Constantinople, Pie II, qui avait été secrétaire de Frédéric sous le

(1) J. CHMEL, *Gesch. Kaiser Friderich's III und seines sohnes Maximilians I*, Hambourg, 1840.
Regesta chronologico-diplomatica Friderici III, Vienne, 1840.

nom d'Æneas Sylvius Piccolomini, lui écrivit en le proclamant le chef de la croisade, comme le prince qui en était le plus digne par son rang et par son caractère. Mais il se borna à réunir quelques diètes sans en tirer aucun résultat, et il ne secoua pas même sa torpeur quand les Turcs vinrent faire des excursions jusque dans la Carniole.

La Hongrie commençait à devenir importante, comme boulevard contre les Ottomans. Wladislas Ier, déjà roi de Pologne, qui avait ceint la couronne hongroise, la défendit par les armes jusqu'au moment où il fut obligé d'y renoncer, en se réservant toutefois la régence et la succession éventuelle au trône. Meschid-beg ayant envahi la Transylvanie, Wladislas fit partie
de l'expédition que Jean Hunyade dirigea contre les Ottomans. 1442.
Après leur défaite à Jadlowa, ils cédèrent la Valachie aux Hongrois, en gardant la Bulgarie. Wladislas ne tarda pas à violer la paix; mais la déroute de Varna, et sa tête qui fut promenée de ville en ville, attestèrent que le faible ne manque pas impunément de foi.

Alors le grand Jean Hunyade, qui s'intitulait lui-même le soldat du Christ, tandis que les Valaques l'appelaient le chevalier blanc, le diable, ayant été élu régent de Hongrie, continua de faire la guerre aux Ottomans vaincus et vainqueurs, ainsi que nous l'avons raconté (1).

Il détermina les Hongrois à reconnaître pour roi Ladislas le Posthume; mais comme ce jeune prince se trouvait presque prisonnier de Frédéric III, qui le retenait, Hunyade ravagea l'Autriche et souleva les nobles, qui envoyèrent défier Frédéric. Golzer, bourgeois de Vienne, fit révolter la ville, et assiégea l'empereur lui-même, qui fut contraint de relâcher son pupille. Ladislas, roi de Hongrie et de Bohême, duc d'Autriche et de Styrie, mou-
rut à peine âgé de dix-sept ans; et, en dépit des Autrichiens, 1457.
Mathias Corvin, fils du grand Hunyade, obtint la couronne de Hongrie, et George Podiébrad, celle de Bohême. Le dernier s'était montré, comme vice-roi, favorable aux utraquistes; il fut, en conséquence, excommunié et déposé par le pape : Mathias Corvin aspirait aussi à la couronne de Bohême; mais elle fut donnée à Ladislas (Vladislas) II, fils du roi de Pologne.

(1) Voyez page 108.

Frédéric, qui se trouvait désormais l'héritier des trois branches d'Autriche, de Styrie et du Tyrol, s'enfonça à Vienne dans l'oisiveté, laissant l'Empire se débattre au milieu des guerres sans cesse renaissantes; et, tandis que l'Allemagne s'en allait en ruine, il éleva sa famille au comble de la grandeur.

La maison de Bourgogne, issue, comme nous l'avons dit, de Philippe le Hardi, fils de Jean le Bon, roi de France, avait réuni à son comté la plus grande partie des Pays-Bas, auxquels Charles le Téméraire ajouta le Brisgau et les possessions autrichiennes en Alsace, d'où il jetait un regard de convoitise sur la Lorraine et la Suisse. Possesseur de ces riches États, Charles ambitionnait de les ériger en royaume; et il s'adressa, à cet effet, à l'empe-
1473. reur, en lui promettant de donner Marie, sa fille unique, à son fils Maximilien. Quand ils s'abouchèrent à Trèves, Charles amena avec lui huit mille chevaux, six mille fantassins et une suite nombreuse de seigneurs, en déployant tant de magnificence, que son manteau seul valait plus de deux cent mille sequins; contraste bizarre avec le misérable cortége de l'empereur. Mais comme ils se défiaient l'un de l'autre, ils ne terminèrent rien; ils en vinrent même à se faire la guerre, puis se réconcilièrent, Frédéric ayant abandonné les Lorrains et les Suisses, ses alliés. Ces deux peuples se liguèrent entre eux; et quand Charles entra en Suisse, il y fut vaincu, et il revint se faire tuer sous les murs de Nanci.

La maison de Bourgogne finissant avec lui, la France prétendit rentrer dans la portion du territoire dont la suzeraineté lui appartenait, c'est-à-dire, la Franche-Comté, l'Artois, le Mâconnais, l'Auxerrois, Salins et Bar-sur-Seine. Les Gantois tenaient entre
1477. leurs mains Marie, que son inclination porta à épouser Maximilien. Le roi de France fit marcher des armées et agir tous les ressorts de l'intrigue. Sur ces entrefaites, Marie fit une chute de
1482. cheval et mourut, laissant deux enfants, Philippe et Marguerite. Le premier, d'après les stipulations arrêtées, lui succéda, et les Gantois lui désignèrent quatre tuteurs, à l'exclusion de son père; les états de Flandre offrirent la main de la jeune princesse au Dauphin, avec les pays contestés pour sa dot. Bientôt Maximilien en vint aux mains avec son gendre, devenu roi de France; les Flamands se révoltèrent; ceux de Bruges arrêtèrent Maximilien lui-même, et ne le laissèrent aller que lorsqu'il leur eut promis

de renoncer à la régence, et de retirer toutes les troupes étrangères des Pays-Bas. Mais l'empereur Frédéric fit annuler la promesse, et recommencer la guerre; ses armes l'emportèrent enfin, et les échevins de Gand, de Bruges et d'Ypres, furent réduits à demander pardon à genoux à Maximilien, qui reprit l'administration des Pays-Bas.

De là commence la grandeur de l'Autriche, qui put s'élever en rivale de la France et de l'Espagne. Frédéric, que Comines appelle prince de cœur très-petit, investit tous ceux de sa maison du titre d'archiducs; il prit pour devise, et fit placer partout les lettres A, E, I, O, U, c'est-à-dire, *Austriæ Est Imperare Orbi Universo* (*Alles Erdreich Ist Ostereich Unterthan*). Il abandonna ensuite le gouvernement à Maximilien; et, retiré à Lintz, il y cultiva les jardins, l'astrologie, l'alchimie, jusqu'au moment où il mourut d'une indigestion de melon (1). 1493.

Maximilien avait été reconnu roi des Romains, lorsque Mathias Corvin, pour punir Frédéric d'avoir donné l'investiture de la Bohême à Ladislas, entra en Autriche, et s'empara même de Vienne. Mathias Corvin, digne fils du grand Hunyade, ne cessa jamais de faire la guerre aux Turcs, qui de la Bosnie poussaient eurs excursions dans la Dalmatie, la Croatie, l'Esclavonie, la Transylvanie. Admirateur des anciens, il songea à changer l'organisation militaire, en formant une bonne infanterie, arme inconnue aux Hongrois; et il put opposer aux janissaires de Mahomet la *garde noire*, inspirée par des sentiments d'honneur tout à fait nouveaux. Il vivait familièrement avec ses soldats, qu'il connaissait par leur nom. Un jour il pénétra dans le camp turc, et vendit toute la journée des comestibles devant la tente du pacha, à qui il sut ensuite redire jusqu'aux mets servis sur sa table. Il se glissa de même dans Vienne sans être reconnu, lorsqu'il la tenait bloquée, et y resta tant qu'il lui plut; puis il en sortit en poussant devant lui une roue. Après le siége de Vienne-Neuve, dont il s'empara, il fit don de son portrait aux habitants, en signe d'estime.

Mathias Corvin. 1484.

Il lisait toutes les lettres qui lui étaient adressées, et écrivait ou dictait toutes les réponses en termes brefs et résolus. Ainsi il

(1) L'aigle à deux têtes ne se voit pas avant 1459; mais elle se trouve sur une monnaie de cuivre des Turcomans Ortocides, vers 1220. MARSDEN'S *Numismata Orientalia*, page 153.

mandait au pape : *Que Votre Sainteté soit certaine que la nation hongroise changera la double croix de son écusson en croix triple, avant de laisser conférer par le siége apostolique les bénéfices de prérogative royale;* et aux habitants de Bude : *Mathias, par la grâce de Dieu, roi de Hongrie. Bonjour, citoyens. Si vous ne venez tous vous présenter au roi, vous perdrez la tête. Donné à Bude. Le roi.*

1486 Il réforma la justice en promulguant le *Decretum majus*, qui est une transaction entre les nobles et le peuple. Les premiers étaient jaloux, comme partout ailleurs, de conserver leurs priviléges, leurs justices privées, et d'imposer le respect à un prince de leur choix, tandis que le peuple voulait un pouvoir central. C'est pourquoi, en même temps qu'il abolissait les justices palatines, il adjoignit, au président des tribunaux royaux, huit ou dix assesseurs pris parmi les magnats; et ce proverbe est resté parmi les Hongrois : *Après Corvin, plus de justice.* Béatrice de Naples, sa femme, lui fit apporter dans sa cour plus de luxe et de recherche; et, s'entourant d'hommes de lettres, il aurait voulu rendre la Hongrie une autre Italie (1). Il témoigna de l'amitié à Antoine Bonfinio d'Ascoli, qui a écrit une histoire de ce pays, en cherchant à rivaliser avec Tite-Live, c'est-à-dire qu'il est élégant et menteur, et que, pour éviter les mots nouveaux, il dénature les idées (2). L'astrologie, l'architecture, la tactique, les belles-lettres, furent favorisées par Corvin, qui fonda l'université de Bude, où quarante mille étudiants se trouvèrent réunis, avec maîtres et gens de service, dans une enceinte immense, renfermant des greniers, un hôpital, et toutes les dépendances nécessaires. Il forma aussi une bibliothèque, avec une dotation de trente mille ducats par an. Il faisait acheter tous les livres imprimés et copies de manuscrits, ce qui lui permit de la laisser riche de cinquante-cinq mille volumes, au delà de ce qu'en possédait alors aucune autre au monde.

Sa mort seule permit à Maximilien de recouvrer son archidu-

(1) C'est l'expression de BONFINIUS, *Rerum Hungaricarum* Dec. IV : *Pannoniam Italiam alteram reddere conabatur.... Varias quibus olim carebat artes eximiosque artifices ex Italia magno sumptu evocavit.... Olitores, cultores hortorum, agriculturæque magistros, qui caseos etiam latino, siculo, græco more conficerent.*

(2) J. A. FESSLER, *Matthias Corvinus*, Breslau, 1806.

S. HORVATH, *Vertheidigung Ludwigs I und Matthias Corvin's*, Pest, 1815.

ché : marchant alors contre la Hongrie, il obtint même le droit éventuel de succéder à cette couronne, que ses descendants réunirent plus tard à leurs possessions héréditaires.

CHAPITRE XIV.

SUISSE.

Les pays dont la maison d'Autriche était originaire secouèrent son autorité, et se rendirent indépendants en dépit d'elle.

Les montagnes dont les fleuves descendent sur le sol italien et sur celui de l'Allemagne occidentale, avaient été visitées par les armées de Rome. Les rives du Léman virent les aigles latines s'enfuir devant les Cimbres; César vint empêcher les Helvétiens de pénétrer dans la Gaule, vers laquelle ils s'avançaient déjà, après avoir mis le feu à leurs villages; il les défit, et les contraignit à regagner leurs foyers désertés. Les Rhètes et les Vindéliciens, qui habitaient les cantons actuels d'Uri, de Saint-Gall, d'Appenzell et des Grisons, se montrèrent de redoutables ennemis pour Rome impériale; puis, leur ardeur belliqueuse s'étant calmée, une partie de la Suisse resta unie à l'Italie, une autre partie à la Gaule et à l'Allemagne. Malgré les nombreux châteaux qui la défendaient contre les invasions des barbares, ils en occupèrent différents districts. Les Bourguignons s'établirent à l'occident de Berne, sur le territoire de Fribourg, du Valais, en Savoie et en Dauphiné, tandis que les Allemands s'asseyaient dans Argovie sur les rives de la Reuss, du lac de Constance et du Rhin jusqu'à Cologne; ceux-ci faisant paître leurs troupeaux, ceux-là cultivant les champs; les uns détruisant les villes, les autres se civilisant peu à peu. La Rhétie, qui appartenait au gouvernement d'Italie, ayant reçu moins d'étrangers, conserva en grande partie l'idiome latin, tandis qu'à l'occident s'introduisit une variété du français, et la langue allemande à l'orient.

Nous avons raconté les vicissitudes de la Bourgogne en parlant de la France. S'il est un pays où la civilisation apparaisse 'œuvre de la religion, c'est au milieu de ces montagnes où chaque couvent devenait non-seulement un foyer de sainteté et d'instruction, mais encore de commerce et de vie industrielle, d'où il

maison maternelle était tenu de céder à sa mère la meilleure place au foyer.

Plusieurs des seigneurs venus de l'Oberland, d'Argovie et de l'Uchland se faire citoyens de Berne, avaient conservé les châteaux de leurs aïeux ; par là se forma une confédération qui s'étendait de Soleure jusqu'à la cime des Alpes, et qui, puissante par les armes, comme d'autres par le commerce ou par les arts, éleva cette ville au rang des cités les plus importantes. De là, le caractère particulier de sa population, où coexistent sans fusion ni répulsion les plébéiens affranchis et les seigneurs, qui, tout en dominant dans les châteaux, sont bourgeois dans la cité. Elle était pour eux comme une citadelle dont les artisans formaient la garnison, et où ils se réfugiaient en temps de guerre pour trouver de la force dans l'union de tous; puis ils s'habituèrent aux commodités de la ville, et les uns vinrent y dépenser tranquillement leurs revenus, les autres contribuèrent à rendre Berne plus guerrière que les autres cités suisses.

Zurich, centre des expéditions pour l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas et une partie de la France, était gouvernée en commune par un consul réuni à des juges ecclésiastiques. Quiconque jurait de servir pendant dix ans au moins la république, de ses avis, de son bras et de son argent, d'acheter ou de bâtir une maison, y était admis comme citoyen. Au son de la cloche, tous se réunissaient sur une hauteur, pour discuter sur les intérêts publics, sur la guerre, sur le prix des denrées, sur le droit de reconnaître l'empereur. Tous les quatre mois, on renouvelait le conseil, composé de douze chevaliers et de vingt-quatre bourgeois qui, chargés du gouvernement, exerçaient le pouvoir exécutif et rendaient la justice. Les bourgeois qui s'enrichissaient devenaient chevaliers, sans changer de nom, ni renoncer au négoce; mais tout en vivant de commerce ils ne négligeaient ni l'étude, ni les muses. Ceux qui instituaient des associations ou confréries nouvelles, sauf celles des métiers, étaient punis. Deux citoyens devenaient-ils ennemis, ils étaient tous deux bannis. Celui qui en tuait un autre perdait le droit de cité et ses biens; il perdait la vie, s'il était étranger. La punition d'une injure était indépendante de la poursuite de l'offensé. L'avocat impérial n'intervenait au conseil que lorsqu'il y était appelé, et les crimes qui entraînaient la peine capitale étaient de sa compétence. On ne pouvait inviter aux noces

plus de vingt matrones, et y appeler plus de deux hautbois, deux violons et deux chanteurs.

Les comtes de Savoie, de Kybourg, de Tockembourg et de Habsbourg étaient puissants en Suisse. Cette dernière famille grandit encore lorsque Rodolphe, qui devint ensuite empereur, eut ajouté aux domaines de ses aïeux ceux de Kibourg et de Lenzbourg. Ces accroissements, qu'il devait tant à des héritages qu'à des achats, lui suggérèrent la pensée d'en former un nouveau duché de Souabe, ou de ressusciter le royaume de Bourgogne, qu'il destinait à son second fils, lorsqu'il eut doté l'aîné avec les biens de l'Empire. Les Suisses l'observèrent donc avec crainte, comme menaçant pour leurs franchises; et ils ne respirèrent que quand Adolphe de Nassau lui succéda sur le trône impérial. Mais lorsque celui-ci eut succombé, vaincu par Albert d'Autriche, les cantons montagnards de Schwitz, d'Uri et d'Unterwald, renouvelèrent leur ancienne ligue, et envoyèrent demander à Albert la confirmation de leurs priviléges. Albert, très-opposé aux franchises, répondit que leur constitution ne tarderait pas à être changée. Il méditait en effet de les obliger à se mettre sous la protection, c'est-à-dire, sous l'autorité de la maison d'Autriche. Les trois cantons manifestèrent résolûment des intentions contraires, demandant qu'il leur envoyât un avocat impérial, avec droit de juridiction pour les crimes capitaux. Mais au lieu de ce magistrat, Albert leur envoya deux baillis autrichiens, Gessler de Brunock et Beringer de Landenberg; non pas comme jadis pour visiter le pays deux fois l'année et y rendre la justice, mais pour y rester en exerçant l'autorité avec toute rigueur, dans l'espoir que les habitants, fatigués de l'administration impériale, réclameraient celle de l'Autriche.

Pour seconder ces projets, les baillis ordonnèrent aux gens du pays de leur bâtir des résidences fortifiées; ils augmentèrent les péages, se montrèrent impitoyables dans les châtiments, et maltraitèrent les anciennes familles, dont les mœurs simples n'excluaient pas la noblesse. Albert de son côté mit des gabelles sur tout ce qui passait de ses États dans les cantons, et défendit entre eux tout échange de produits. Wolfenschessen, homme du pays, fauteur des étrangers, chercha à séduire la femme de Baumgarten, qui le tua. Gessler, voyant la maison que les Stauffacher bâtissaient à Steinen, se prit à dire: *Quel besoin ont ces nobles*

mangeurs de vaches, de si belles habitations? Il ordonna d'enlever à Arnold de Melchthal d'Unterwald ses bœufs, pour une prétendue désobéissance, en disant : *Que ces manants tirent eux-mêmes la charrue.* Melchthal défendit ses attelages, battit le sergent, et s'enfuit à Uri. Mais Gessler s'en fit un prétexte pour punir le père du délinquant, ferme défenseur des franchises de sa patrie, et le fit aveugler. Le fils excita, en racontant ce fait atroce, l'indignation du baron Walter Furst d'Altinghausen, très-vénéré à Schwitz pour sa modération et son patriotisme: tous deux conférèrent avec Werner de Stauffacher sur les moyens de résister à la tyrannie croissante des Habsbourgeois; ils n'en virent qu'un seul, c'était de consolider leur union. En conséquence ils se réunirent une nuit avec leurs amis au Rutli, lieu isolé sur le lac des quatre Cantons, et, levant le doigt, ils prononcèrent ce serment : *Au nom de Dieu qui a fait l'empereur et le paysan, et dont dérivent les droits des hommes, nous ferons tort à la maison de Habsbourg dans ses biens ou dans ses prétentions; nous épargnerons le sang, mais nous protégerons d'accord nos droits.*

1307. 7 novembre.

Guillaume Tell.

Parmi les trente-trois conjurés se trouvait Guillaume Tell de Burglen, gendre de Walter Furst, connu pour son caractère hardi, et pour la sûreté de son coup d'œil au tir de l'arc. En entrant dans Altorf, il vit en haut d'une perche un bonnet auquel Gessler avait ordonné que chacun fît un salut en passant, dans l'intention peut-être de sonder les esprits, sur le soupçon qu'il avait conçu de quelque trame. Guillaume se refusa à cette humiliation : Gessler le fit arrêter; puis la haine qu'il lui portait comme à un bon patriote, lui inspira l'idée de le condamner à abattre d'un coup de flèche une pomme placée sur la tête de son jeune fils. Tell y réussit; mais il avoua au tyran que la seconde flèche qu'il portait lui était destinée, s'il eût manqué son coup. Gessler profita de cet aveu pour le condamner à être emprisonné à Kussnacht, de l'autre côté du lac. Lui-même veut l'y conduire, et il s'embarque avec lui; mais lorsqu'ils sont près du Rutli, le terrible *Föhen* se déchaîne des gorges du Saint-Gothard, et soulève les flots du lac avec tant de violence, que la barque menace de s'engloutir. Le péril fait délier Tell, à qui l'on confie deux rames; il atteint la rive escarpée, s'élance à terre, et de son pied repousse la barque à la merci des ondes. Gessler, échappé avec peine à

leur fureur, menaçait le fugitif d'une vengeance terrible, quand la flèche de Tell vint le frapper (1).

Les conjurés, délivrés du tyran lorsqu'ils y pensaient le moins, se tinrent tranquilles jusqu'au premier jour de l'année 1308, où ils s'emparèrent de vive force ou par ruse des châteaux des seigneurs. Un jeune homme d'Unterwald introduisit ses camarades dans celui de Rozberg, au moyen de la corde que lui avait jetée une femme qu'il aimait. A Sarnen, ils entrèrent dans la cour comme pour demander les étrennes d'usage au premier jour de l'an; il en fut de même ailleurs. S'étant ensuite réunis à Brunnen, les trois cantons des forêts conclurent une alliance pour dix ans. 1308.

Albert avait déjà été défait, à la journée de Donnerbuhl, par les Bernois, qui détruisirent les châteaux des barons ses partisans. Alors, traitant de rébellion ce qui n'était que la défense irréprochable de droits menacés, il s'était mis en marche, animé d'un violent courroux, quand son neveu le frappa du coup mortel (2). La vengeance de sa veuve fit couler des torrents de sang, mais sans étouffer la liberté, qui ne s'en effraya même pas. Léopold, second fils d'Albert, y songea plus sérieusement, et, à la tête de la noblesse féodale de l'Autriche, il assaillit les mon-

(1) On trouve dans la Chronique de Saxo Grammaticus, mort un siècle avant Guillaume Tell, le même fait, raconté comme advenu à Toèk, sous Harold Blaatand, roi de Danemark au dixième siècle. En 1760 parut imprimé à Berne, *Guillaume Tell, fable danoise*, livre dans lequel ce rapprochement était signalé pour enlever toute créance au récit national; l'auteur inconnu fut condamné à mort par contumace, et réfuté par plusieurs écrivains, entre autres par Balthazar de Lucerne, dans la *Défense de Guillaume Tell*, et par le fils du célèbre Haller, dans le *Rede über Wilhelm Tell*. On croit aujourd'hui que l'auteur du pamphlet anonyme était U. Freudenberger, ministre de Ligerz. Ce qui parut de sa part un crime de lèse-nationalité devint presque une opinion commune, d'autant plus qu'un fait identique se trouve attribué à un Guillaume Tell envers un comte de Seedorf, du canton d'Uri, famille éteinte au douzième siècle, et que le nom de Gessler ne figure pas dans la série des gouverneurs de Kussnacht. On répugne à nier une action attestée si solennellement par les chroniques, par les chants populaires et par la tradition constante; mais qui a bien calculé encore la valeur de la tradition? On a supposé que les Suisses avaient originairement émigré de la Scandinavie, et apporté de là cette légende; mais cette émigration remonterait plus haut que les temps de Toko et d'Harold. Voir les opinions à ce sujet, dans L. Ideler, *Die Sage vom Schusse des Tell*, Berlin, 1826, et L. Hæusser, *Die Sage vom Tell*, Heidelberg, 1840

(2) Voy. ci-dessus, page 282.

tagnards, se confiant tellement dans la victoire, qu'il avait fait provision de cordes pour les pendre, ou pour les emmener esclaves.

Les confédérés, après avoir invoqué par la prière et par le jeûne le Dieu protecteur des peuples, se postèrent près de Morgarten, au nombre de treize cents, armés de leurs seules hallebardes, pour tenir tête aux lourdes épées et aux masses de fer des chevaliers bardés de pied en cap. Cinquante exilés vinrent offrir leurs bras pour la défense de la patrie, si l'on voulait les recevoir dans les rangs. Mais, ayant été refusés, ils prirent position hors des limites de Schwitz, et roulèrent, sur la cavalerie ennemie, de telles masses de rochers, qu'ils rompirent ses rangs. Les confédérés en profitèrent pour mettre les ennemis en déroute ; puis, abrogeant la sentence de bannissement prononcée contre ces cinquante généreux auxiliaires, ils renouvelèrent leur confédération à perpétuité.

Bataille de Morgarten. 1315.

D'autres cantons demandèrent à entrer dans la ligue : Lucerne d'abord, malgré l'opposition de la noblesse; puis Zurich, ville populeuse et riche ; ensuite Glaris et Zug. L'Autriche avait mis tout en œuvre pour arrêter ces accroissements, soit en semant la discorde, soit en employant la guerre ouverte. Et Léopold assiégeait Soleure, quand l'Aar, gonflé tout à coup, déborda, et emporta un grand nombre de soldats autrichiens. Alors ces généreux citoyens, oubliant que c'étaient des ennemis, accoururent pour les arracher à la mort, et, après les avoir réchauffés et nourris, les renvoyèrent à leur camp. Partout, au lieu de tuer et d'opprimer, comme faisaient les envahisseurs, ils sauvaient la vie et donnaient la liberté, augmentant ainsi le nombre de leurs amis ; et des feux de joie, resplendissant sur toutes les hauteurs, annonçaient au loin des victoires qui assuraient l'indépendance du pays et l'adjonction de nouveaux frères.

Albert II attachait surtout une extrême importance à soumettre Zurich. Il vint donc l'assaillir avec trente mille hommes de pied et quatre mille chevaux ; mais il dut se tenir heureux d'obtenir la paix. Il prit soin toutefois d'insérer dans le traité certaines clauses qui indiquaient un droit de suzeraineté sur les cantons de forêts. De là une nouvelle cause d'irritation.

1355.

Sur ces entrefaites, Berne fut accusée de nourrir de l'inimitié contre les barons, et d'exciter le mécontentement parmi leurs

vassaux. Il en résulta que les seigneurs de l'Uchland et d'Argovie 1339.
se liguèrent contre elle, et sept cents seigneurs, douze cents chevaliers, trois mille hommes à cheval et quinze mille piétons, s'avancèrent pour l'écraser. Réduite à ses propres forces, elle ne perdit pas courage; les vieillards prirent les armes avec les autres, et à leur tête le chevalier Rodolphe d'Herlach, à la condition qu'on lui jurerait une obéissance absolue, la discipline seule pouvant aider à triompher du nombre. Ayant donc réuni les habitants valides et le petit nombre d'auxiliaires envoyés par les cantons suisses, il se mit en marche pour faire lever le siége
de Laupen, et gagna une bataille célèbre. Après cette victoire, 1353.
Berne entra dans la ligue, et se trouva bientôt à la tête du canton le plus étendu et le plus puissant de la Suisse, dont il semble résumer les peuples et les climats divers, depuis les vallées austères du Grindelwald et de Lauterbrunnen jusqu'aux délices de l'Oberland. La confédération suisse compta ainsi huit cantons, nombre qui resta le même pendant cent vingt-cinq ans.

Albert prétendait obliger Zug et Glaris de renoncer à leur alliance avec les cantons montagnards. Charles IV, dont il réclama l'intervention, s'avança avec une armée pour en avoir raison; mais ce fut en vain, et Albert fut forcé de consentir à une trêve qui, pendant vingt-cinq ans, laissa les cantons en paix. Quant à lui, il resta si découragé, qu'il ne voulut plus même entendre parler des Suisses.

Ils auraient pu s'allier aux villes de Souabe, qui avaient les mêmes ennemis et les mêmes intérêts; mais les cantons démocratiques jalousaient les villes, et cette jalousie était réciproque; ils restèrent donc isolés, et quand cinquante et une villes rhénanes de Souabe et de Franconie demandèrent à se confédérer avec eux, les quatre cantons refusèrent, en disant : *Notre bras et l'aide de Dieu suffisent à notre indépendance.* A l'intérieur même, les villes déclarèrent la guerre à la campagne. Les seigneurs de Kybourg, bien que dépouillés par les Habsbourgeois, conservaient quelques possessions, dans lesquelles se trouvait enclavé le territoire de Soleure. Rodolphe de Kybourg, revenu dans ses foyers avec beaucoup de gloire et fort peu d'argent, après avoir guerroyé en Lombardie comme aventurier, résolut de se remettre en fonds par l'occupation de Soleure;

mais lorsqu'il croyait la surprendre, son projet fut éventé, et il dut se contenter de ravager les jardins du faubourg. Il en résulta une guerre, où se montra la valeur des Suisses, en même temps que l'animosité des seigneurs. Léopold d'Autriche, neveu de celui qui avait été défait à Morgarten, accourut pour rabattre l'orgueil de ces confédérés, qui ne voulaient pas se laisser faire esclaves par son vassal, et à qui cent soixante seigneurs envoyèrent leur déclaration de guerre dans l'espace de douze jours.
1386. Léopold marcha sur Sempach, et quatre mille nobles chevaliers, formant l'avant-garde, commencèrent l'attaque. Mais le terrain étant défavorable pour la cavalerie, ils mirent pied à terre, et, après avoir coupé les longs becs recourbés de leurs chaussures, ils s'avancèrent par bataillons serrés sur quatre rangs, dans lesquels les lances du quatrième arrivaient de niveau avec celles du premier, opposant ainsi à l'ennemi une muraille hérissée de fer. Les Suisses essayèrent en vain de l'enfoncer, jusqu'au moment où Arnold Winckelried, chevalier d'Unterwald, criant aux siens, *Je vous recommande ma femme et mes enfants ; je vais vous ouvrir la route, suivez-moi*, embrassa autant de piques qu'il put, en les pressant contre sa poitrine, tandis que ses compagnons, se précipitant par cette brèche, jetèrent le désordre dans la phalange ennemie. Barons, chevaliers, bannerets, avocats, furent renversés, la bannière autrichienne fut abattue, et Léopold lui-même reçut le coup mortel d'un bouvier de Schwitz ; les autres prirent la fuite, trop heureux de sauver leur vie.

A la bataille de Laupen, un chapelain n'avait cessé de porter le saint sacrement en tête de l'armée. Avant d'en venir aux mains à Sempach, les intrépides montagnards s'agenouillèrent pour prier Dieu. Dans un chant populaire d'Albert Tschudi, cordonnier de Lucerne, se trouvaient ces paroles : « Les Suisses religieux se prosternent sur la terre, et prient le ciel à haute voix : « O Jésus-Christ, Dieu puissant, au nom de ta mort et de ta « passion, accorde-nous ton appui, à nous pauvres pécheurs ! délivre-nous de l'angoisse et du péril. Dieu bon, protége ce pays « et ceux qui l'habitent ; soutiens-le, conserve-lui la liberté ! »

Après une année de trêve, les Autrichiens, ayant réparé leurs
1388. pertes, assaillirent Glaris ; mais ils furent battus de nouveau à Näfels. Alors il fut décrété que tous les ans, le 1er d'avril, un homme par maison se rendrait à Näfels pour y rester onze jours

en prières et en fêtes. Quand la procession arrivait à la bannière de Glaris, on récitait l'histoire des deux journées de Sempach et de Näfels, en mentionnant les noms des citoyens qui y avaient péri ; une messe était dite pour eux, et l'on rendait des actions de grâces à Dieu, à la Vierge, à saint Fridolin et à saint Hilarion, patrons de la Suisse.

Les confédérés profitèrent de leur victoire pour faire de nouvelles acquisitions, jusqu'au moment où la paix fut conclue à Vienne pour sept années. Dans cet intervalle de temps, ils organisèrent leur confédération, où l'élément populaire s'accroissait, depuis que tant de barons et de comtes avaient péri dans les batailles précédentes. La renommée des vaillants champions qui, en cinq ans, avaient remporté quatre grandes victoires sur l'élite des chevaliers allemands, se répandit au dehors; le nom des habitants de Schwitz devint celui de tous les Helvétiens (*Schwitzer*) ; et soit par ambition et dans des vues particulières, soit amour de l'argent, ils descendirent des vallées de la Reuss et du Tessin pour combattre en Lombardie, où ils eurent à lutter contre les troupes des Visconti, dans les pays montueux qui devaient par la suite faire partie de leurs bailliages.

De l'autre côté des Alpes, les restes des anciens Étrusques, réfugiés dans la Rhétie, au milieu de rochers inaccessibles, où ils avaient conservé le langage *ladino*, avaient aussi formé des ligues. Les évêques de Coire y étaient puissants ; mais, à côté d'eux, avaient grandi les barons de Sax, de Räzuns, les comtes de Werdenberg, de Monfort, de Tockembourg, et les abbés de Dissentis, qui, de même que l'évêque de Coire, étaient princes de l'Empire, et qui tous devinrent immédiats quand tomba la maison de Hohenstaufen. Plusieurs de ces seigneurs ayant juré avec Glaris une ligue qui devait durer autant que la montagne et la vallée, l'évêque y vit un acte hostile, et fit arrêter au passage les troupeaux de Glaris. Les pâtres prirent les armes, et saccagèrent le pays. L'évêque se confédéra avec d'autres seigneurs; puis, la ville même de sa résidence lui étant devenue hostile, il s'allia à l'Autriche, et la guerre mit partout le pays en feu. Grisons.

La belle vallée de Schams (*Sex amnes*) était dominée par les

châteaux de Bemarbourg, d'où les comtes de Werdenberg descendaient pour massacrer les gens ou pour les rançonner, envoyant leurs troupeaux au milieu des moissons, ou enlevant les jeunes filles. Les communes songèrent à opposer à ces avanies et à ces ligues l'association de leurs forces. S'étant donc réunis à Truns, secondés par l'abbé de Dissentis, ils suspendirent leurs capotes *grises* à leurs longs bâtons ferrés enfoncés dans la roche, et firent serment de défendre mutuellement leurs droits. Plusieurs seigneurs s'allièrent avec eux, d'autres y furent contraints par la force; puis tous, s'étant réunis de nouveau à Truns, jurèrent de rester amis et alliés, en plaçant corps, biens, terres et soldats sous leur garantie mutuelle : « Nous nous assisterons « de conseils et d'armes; la vente et l'achat seront libres entre « nous. Nous veillerons à la sécurité des routes et de la paix. « Personne ne pourra se faire justice à soi-même, ni attenter à « la liberté ou aux possessions d'autrui; mais tous devront s'a- « dresser aux tribunaux compétents. Nobles et roturiers, riches et « pauvres, tous seront respectés dans leur personne et dans leurs « biens. Il ne sera pas apporté d'entraves à la libre élection de « l'abbé de Dissentis; en cas de contestation, cet abbé nommera « trois arbitres et trois des principaux barons; et si leur décision « n'était pas observée, ils la feraient valoir de quelque manière « que ce soit. » Cette ligue fut appelée *Supérieure*.

Une autre, désignée par le nom de *Caddea* (*Casa Dei*, Maison de Dieu), se forma entre les habitants de Räzuns, Tomiliasca, Heizemberg et la plaine, pour résister à toute violence, fût-ce même de la part de l'évêque et des barons qui durent y accéder. Ils reçurent en outre, à Ilantz, l'adhésion de plusieurs autres pays des plus sauvages. Lorsque les comtes de Tockembourg furent éteints, les deux juridictions qui dépendaient d'eux s'allièrent avec les Planta et avec l'Engadine, et il en résulta la troisième ligue, dite des *Dix Droitures*. Toutes trois s'unirent ensemble à Vazerol, en formant la république des Grisons, qui dut tenir tour à tour ses assemblées à Coire, à Ilantz et à Davos. Ces ligues se trouvèrent bientôt mêlées aux affaires d'Italie, comme nous le verrons plus tard.

Appenzell avait été attribué, par les rois de France, à l'abbaye de Saint-Gall, qui avait défriché ces solitudes. Cunon de Staufen, abbé vers la fin du quatorzième siècle, percevait les tri-

buts avec rigueur, et méprisait les montagnards. Un de ses commandants alla jusqu'à mettre un impôt sur le lait et sur le fromage. Une pareille tyrannie ne pouvait subsister avec les exemples de liberté qu'offrait le voisinage. En effet, les villages d'Appenzell s'entendirent secrètement, occupèrent les châteaux, et s'allièrent avec les cantons suisses. L'abbé réclama les secours des villes de Souabe, ses confédérées; mais leur armée fut mise en déroute par les montagnards, près de Speicher. Alors il s'adressa 1403.
à Frédéric d'Autriche, toujours désireux de trouver une occasion de venger la mort de son père, et de soutenir les nobles. Mais Appenzell fut soutenu par Rodolphe, comte de Werdenberg, qui, dépouillé de ses domaines par les Autrichiens, fit cause commune avec les opprimés, déposa l'armure pour le sarreau des pasteurs, et, modérant par son habileté la bravoure des montagnards, fit éprouver une nouvelle défaite à l'ennemi. Frédéric, ayant vainement tenté de surprendre Appenzell, fut 1405.
obligé de repasser honteusement le Rhin. Il s'en fallut de peu que les vainqueurs n'entraînassent aussi le Tyrol dans la confédération, ce qui aurait fermé de ce côté l'Italie à l'Autriche. Mais les seigneurs, s'étant réunis en six associations, prirent à leur solde les mercenaires de la compagnie de Saint-George, et dégagèrent Bregenz, assiégée par les républicains. L'orgueilleux abbé de Saint-Gall fut obligé de céder, et de se mettre sous la protection d'Appenzell, à qui il commandait naguère; et Rodolphe fut rétabli dans les possessions de ses ancêtres.

On continua cependant à combattre, jusqu'au moment où l'on cita les parties contendantes à comparaître à Constance. L'al- 1408.
liance d'Appenzell avec Saint-Gall y fut cassée, et défense fut faite de réédifier aucun des châteaux détruits. Les possessions enlevées au duc d'Autriche durent lui être restituées, sauf toutefois les anciens priviléges des villes et du pays, qui furent confirmés. La restriction était vaine; bientôt Appenzell fut accepté dans la 1411.
ligue par tous les cantons, dont on se borna à refréner l'humeur guerrière, en l'empêchant de prendre les armes sans le consentement de tous les Suisses.

L'Église était cependant violemment agitée, à cause du concile de Constance. D'ailleurs Sigismond, ayant mis au ban de l'Empire Frédéric d'Autriche, qui avait favorisé la fuite de Jean XXII, excita les Suisses à s'armer contre leur ennemi héréditaire:

comme ils opposaient la trêve jurée, ils furent menacés d'excommunication, et se laissèrent séduire par la concession de tout le territoire qu'ils enlèveraient à ce prince. Ils envahirent, en effet, ses domaines et les terres qui en relevaient. Ils pénétrèrent dans le château de Baden, où ils détruisirent les chambres dans lesquelles Albert avait médité l'oppression des Waldstetten, et Léopold préparé les batailles de Morgarten et de Sempach. Frédéric s'étant réconcilié avec l'empereur, ils cessèrent les hostilités; mais ils retinrent leurs conquêtes comme gage de l'argent fourni.

Ces hommes, si simples dans la formation de leurs ligues, si intrépides à les soutenir, ne savaient pas toutefois se maintenir en paix. Les élections, la communauté des pâturages, la jalousie, bientôt même l'ambition, venaient les désunir. Ils se divisaient aussi en prenant parti pour tel ou tel empereur, pour tel ou tel pape, tandis que les barons attisaient les haines, prêts à en faire leur profit, et que les ducs d'Autriche gardaient inévitablement leur appui à quiconque cherchait querelle aux confédérés. La triste série de ces discordes fraternelles commença à la mort du dernier comte de Tockembourg, quand une foule de prétendants mirent en avant leurs droits à son immense héritage sur les deux rives du Rhin. Puis Zurich, aspirant à des conquêtes, suscita la guerre civile, et traita avec arrogance les pays qu'elle voulait occuper dans les domaines de Tockembourg. Son bourgmestre osa dire à ceux d'Usnach : *Ne savez-vous donc pas que vous êtes à nous, vous, votre ville, votre pays, vos biens, et jusqu'à vos entrailles?* mais ils lui répondirent: *Nous verrons.*

Tandis que Zurich prenait ce ton hautain avec ses frères, elle s'humiliait avec les puissants, protestant à Frédéric qu'elle était innocente du sang versé à Sempach et à Morgarten; elle s'allia avec lui, et lui promit, moyennant l'abandon de quelques anciennes possessions d'Habsbourg, son assistance contre les confédérés. Cependant son peu d'aptitude à la guerre et les pertes qu'elle avait éprouvées dans les premiers engagements, où le sang suisse coula à flots, et qui furent suivis d'exécutions atroces, la déterminèrent à demander à Charles VII quelques-unes de ces compagnies qui dévastaient alors impunément la France. Le monarque s'en réjouit fort, et le dauphin Louis, amenant avec lui quarante mille Armagnacs, s'approcha de Bâle, où se tenait le concile, avec l'in-

tention peut-être de le disperser, selon le désir du pape. Quelques vaillants Suisses, accourus pour le défendre, repoussèrent ces bandes aguerries; surpris néanmoins près de Bâle par le gros des Armagnacs, ils périrent tous, à l'exception de seize, à qui jamais leurs compatriotes ne pardonnèrent de s'être enfuis. Bataille de Saint-Jacques. 1444.

Le Dauphin avait remporté la victoire, mais à un tel prix qu'il n'osa continuer la guerre. Il se retira en dévastant le pays d'une si horrible manière, que le souvenir des *écorcheurs* n'est pas encore éteint. Ce prince apprit alors à apprécier la valeur des Suisses, et la paix qu'il conclut avec eux se perpétua entre les deux pays; la Suisse ne cessa de fournir à la France des troupes 1446.
prêtes à mourir pour elle ou pour ses rois, avec un courage et une fidélité au-dessus de ce qu'il serait possible d'attendre d'une nation vénale (1).

Les Suisses entrèrent en arrangement avec l'Autriche, et la paix fut signée à Constance entre elle et les confédérés, entre elle et Bâle, entre Bâle et Fribourg, entre les confédérés et Zurich, moyennant des concessions mutuelles.

Mais Zurich devait-elle se détacher de sa ligue avec l'Autriche, renoncer aux conquêtes faites, indemniser des dépenses de la guerre? Ces points furent longuement débattus, et peu s'en fallut qu'ils n'occasionnassent une nouvelle guerre; mais Henri de 1450.
Butenberg, choisi pour arbitre suprême, déclara illégitime l'alliance de Zurich avec l'Autriche, confondue à tort avec l'Empire; et ce duché, malgré ses réclamations réitérées, vit décroître son influence sur la Suisse.

Les cantons de Zurich, de Lucerne, de Schwitz et de Glaris conclurent une ligue avec l'abbé de Saint-Gall, qui devint le premier *associé* des cantons, avec le droit de siéger dans les diètes; la ville de Saint-Gall, désormais affranchie entièrement de la dépendance des abbés, s'unit aussi aux confédérés.

Sous l'archiduc Sigismond, l'Autriche perdit ses dernières pos- 1461.
sessions en Suisse dans la guerre de Thurgovie; une trêve de quinze ans, qui la suivit, assura la propriété du pays aux Suisses. La guerre dite de Mulhouse étant survenue ensuite, l'archiduc s'obligea, lors de la paix de Waldshut, à payer aux confédérés 1468.

(1) La première alliance avec la France fut faite en 1452.

dix mille florins dans le délai de dix mois, ou à leur abandonner la ville de Waldshut.

Afin de se procurer cette somme, il engagea pour quatre-vingt mille florins, à Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, ses possessions en Alsace, les quatre villes forestières, et la forêt Noire ou le Brisgau. Rien ne pouvait mieux convenir à ce prince que ces portions de territoire, qui lui donnaient accès en Lorraine, en Suisse et en Italie, c'est-à-dire, dans les pays que convoitait son ambition. Les Suisses virent le péril, et s'allièrent avec la
1474 France contre ce puissant adversaire; ils se rapprochèrent aussi de l'archiduc d'Autriche, à qui ils promirent l'argent nécessaire pour dégager son patrimoine. L'Alsace était gouvernée, au nom de Charles, par Pierre de Hagenbach, grand bailli de Brisach, à qui le bruit public attribuait toute espèce de méfaits. Les habitants, à qui il avait ordonné de travailler à un pont le jour de Pâques, se soulevèrent, et le jetèrent en prison. Un tribunal insurrectionnel se réunit, et, sur les dépositions de plus de huit mille personnes, le condamna à mort. Huit bourreaux se présentèrent pour exécuter l'arrêt, et celui de Colmar, ville où l'on conserve encore sa tête, obtint la préférence.

Ce fut un nouvel aiguillon pour le courroux de Charles le Téméraire, qui, déclarant la guerre aux Suisses, mena contre eux la terrible artillerie qui avait fait trembler les Pays-Bas, Liége et la Lorraine. Le comte de Ferrette disait : *Nous écorcherons l'ours de Berne, et nous nous en ferons une pelisse.* Derrière les hommes d'armes venaient des bandes de valets, de marchands, de beautés vénales; et l'armée entière offrait un tel étalage de luxe, que les montagnards, qu'elle venait combattre, représentèrent à Charles qu'il y avait *plus d'or aux éperons de ses chevaliers qu'il n'en trouverait dans tous leurs cantons.* On raconte aussi que Charles fut le premier à faire tailler des diamants, et qu'il en avait apporté beaucoup, avec d'autres joyaux d'un prix immense. Charles se montrait cependant vêtu parfois très-simplement, au milieu du luxe de son armée, comme de nos jours Napoléon au milieu de ses maréchaux tout brillants d'or. Il avait à sa solde des guerriers anglais, flamands, et surtout des Italiens. Il se proposait, après avoir écrasé les Suisses, de rivaliser avec Annibal, alors son héros favori, et d'aller montrer sa puissance ainsi que ses richesses en Italie. Il y avait, en effet, pour ami le

duc de Savoie; celui de Milan lui était dévoué, et ceux de ses soldats qui étaient de ce pays lui avaient ménagé partout des intelligences.

Ici commencent des combats, dont l'issue est diverse. Dans la Franche-Comté, dans le pays de Vaud, dans le Valais, les Suisses dirigent leurs armes contre les seigneurs qui s'étaient confédérés avec l'ennemi de la patrie. Mais l'empereur ayant abandonné ses alliés, Charles s'empara de la Lorraine (1), et mena 1476.
contre les Suisses soixante mille guerriers farouches, ravageant tout sur leur passage, pendant, assommant ceux qui leur avaient tenu tête à Granson avec un courage digne d'un meilleur sort, et s'étaient rendus à discrétion. Vingt mille Suisses accourent alors pour venger leurs frères, en criant: *Granson! Granson!* La vallée retentit du son des deux trompes qui passaient pour venir de Charlemagne, et qu'ils appelaient le taureau d'Uri et la vache d'Unterwald. Arrivés en présence de l'ennemi, ils se mirent à genoux, non pour implorer merci comme le crurent les Bourguignons, mais pour invoquer le Dieu des vengeances; et la bataille s'engagea.

Charles le Téméraire fut défait pour la première fois, et laissa aux vainqueurs un immense butin: quatre cent vingt canons, dix mille chevaux, et une telle masse de bagages, que la valeur n'en était pas moindre d'un million de florins, sans compter ce qui fut dérobé. Un paysan qui avait trouvé un diamant gros comme la moitié d'une noix, le vendit à un prêtre pour trois livres; il passa ensuite dans plusieurs mains; enfin, Louis le More le céda à Jules II pour vingt mille ducats, et il resplendit aujourd'hui sur la tiare. Un autre, vendu un peu plus cher, eut de même plusieurs propriétaires, jusqu'au moment où il se trouva au nombre des joyaux de la couronne de France (2). Après être restés trois jours sur le champ de bataille, selon leur coutume, les confédérés retournèrent chez eux, bannières déployées, en chantant des hymnes au Dieu de la liberté.

(1) Huguenin, *Hist. de la guerre de Lorraine et du siége de Nancy*, etc., Metz, 1837.

(2) Il est appelé le Sancy, du nom du sire de Sancy, qui l'acheta. Il était évalué, dans le siècle passé, 1,800,000 livres tournois. Il en fut vendu un à Henri VIII, de qui il passa à la reine Marie, et d'elle aux Autrichiens, qui le conservent à Vienne.

Charles, furieux, fait de nouveaux préparatifs, enrôlant un homme sur six, et levant un sou d'impôt sur six. Galéas Sforce laisse passer par le Milanais tous les hommes recrutés par le duc; le roi de France reste à observer les événements d'un œil soupçonneux. Les Suisses se préparent à attaquer l'ennemi, et, des glaciers de Lausanne jusqu'à l'embouchure de l'Aar, un homme sur deux prend les armes; puis, lorsque Charles est venu mettre le siége devant Morat, ils tombent sur lui, et lui font essuyer une déroute complète. Vingt mille hommes restèrent sur le champ de bataille, et leurs crânes, réunis en ossuaire, demeurèrent longtemps comme avertissement aux étrangers de ne pas provoquer des hommes libres et unis (1). Charles resta tellement affligé de ce désastre, qu'il laissa croître sa barbe, et dut se faire traiter pour une maladie de bile. Voyant ensuite le duc de Lorraine tirer profit de la victoire de Morat, il s'en vint assiéger Nancy; mais
1477. le duc réuni aux Suisses le défit, et il périt au milieu de la glace.

Ce fut ainsi que ce dernier souverain de la Bourgogne, renommé pour sa fermeté, sa justice, sa bonne administration, mais plus encore pour son ambition insatiable, laissa cette belle province exposée aux piques des Suisses, qui, en si peu d'années, avaient déjà *instruit* plusieurs princes, et qui, en le tuant alors lui-même, contribuèrent puissamment à l'accroissement de l'Autriche, leur ennemie. Le peuple ne pouvait se persuader que Charles fût mort; et, dix ans après encore, les marchands vendaient à la condition qu'on ne leur payerait l'objet acheté que lorsque le duc serait de retour. Marie, son héritière, se hâta d'obtenir une trêve des Suisses, et de conclure avec eux une alliance, à laquelle ils consentirent moyennant cent cinquante mille florins. Louis XI, qui savait vaincre avec l'or ceux qui triomphaient par les armes, avait conçu l'idée de les attirer à lui; mais comme il n'y réussissait pas, il ne voulut pas se brouiller avec une nation si redoutable, et renouvela la ligue en payant vingt mille livres à chacun des cantons pour dix ans, et autant à leurs chefs.

Ces richesses corruptrices jetèrent un germe funeste parmi des

(1) D. O. M. *Caroli inclyti et fortissimi Burgundiæ ducis exercitus Moratum obsidens ab Helvetiis cæsus, hoc sui monumentum reliquit*; c'est-à-dire, ses os. Les républicains français détruisirent ce monument.

hommes que ni l'Autriche ni la Bourgogne n'avaient pu dompter, et ces rudes montagnards se laissèrent leurrer par des titres et des chaînes d'or. Fribourg, qui avait été soumise à l'Autriche (1277-1452), s'était trouvée tellement endettée, que, pour se libérer, elle s'était engagée, comme un immeuble donné en hypothèque, envers le duc de Savoie, son principal créancier. Elle se racheta alors de ce prince par un traité, et forma un nouveau canton. Berne, 1477. Zurich, Lucerne, Soleure et Fribourg, voulant pourvoir à leur défense commune, conclurent une *communauté de droits de bourgeoisie*, association qui devait prévaloir sur tout autre lien politique, sauf celui de la confédération. Les trois cantons montagnards, qui avaient acquis en Lombardie un renom terrible par la bataille de Giomico, en conçurent de la jalousie, et il ne fut question de rien moins que de réduire Lucerne en village; les diètes dégénéraient en querelles tumultueuses; on aiguisait les armes, et la discorde était près d'opérer ce que la force n'avait pu faire.

Alors vivait dans l'Unterwald Nicolas de Flühe, qui, après avoir Nicolas de Flühe. rempli cinquante ans les devoirs d'un bon citoyen, et combattu dans les guerres de l'indépendance, sans avoir ambitionné ni refusé les honneurs, avait abandonné sa femme et ses enfants pour se retirer à Melchthal, dans une solitude pieuse. De nombreux témoins attestaient qu'il avait vécu vingt ans sans autre nourriture que l'hostie: aussi était-il vénéré comme un saint. Informé des discordes de ses frères, il se présente dans l'assemblée de Stanz, et, par des paroles simples, mais profondément senties, il les conjure de revenir à des sentiments de paix, de renoncer aux bourgeoisies particulières, et d'admettre dans la confédération Fribourg et Soleure.

Il fut écouté; et un nouveau pacte fédéral, conclu entre les dix cantons, détermina les confins, la défense, la procédure, le commerce. Après avoir opéré le plus grand des miracles, Nicolas de Flühe retourna à ses obscurs exercices de piété.

Les Grisons, ayant eu aussi des démêlés avec l'Autriche, firent à leur tour alliance avec les cantons suisses, et ils leur prêtèrent assistance. L'archiduc Maximilien, qui dit à leurs députés, *Membres indociles de l'Empire, je saurai bien aller vous faire visite le fer à la main*, reçut d'eux cette réponse: *Nous prions Votre Majesté de vouloir bien s'en dispenser, attendu que les*

Suisses sont des gens grossiers, qui ne connaissent pas les égards dus aux têtes couronnées.

Il ordonna donc à la confédération souabe de traiter les Suisses en ennemis; la guerre commença avec vigueur, et, en huit années, huit batailles ensanglantèrent les montagnes, au milieu de dévastations que suivirent la famine et l'épidémie. Le courage des Suisses et des Grisons jonchait de cadavres autrichiens les vallées rhétiques, et faisait frémir Maximilien d'une rage impuissante; enfin, le roi de France Louis XII, et Louis le More, duc de Milan, qui désirait recruter des soldats parmi eux, s'in-
1499. terposèrent, et la paix de Bâle remit les choses dans leur premier état.

Bâle et Schaffouse, si importantes pour la Suisse, furent adjointes, en 1581, à la confédération, qui se trouva enfin complétée en 1513 par l'admission d'Appenzell, ce qui forma les XIII cantons. La Suisse eut, en outre, différents associés, tels que la ville de Mulhouse, celle de Bienne, le Valais, Neuchâtel, Genève, l'évêque de Bâle. Les droits seigneuriaux y durèrent jusqu'à l'invasion française de 1798, époque où la bataille de Neueeneck attesta que cette valeur, qui constitue presque l'unique caractère commun dans l'histoire de ce pays, si disparate pour les faits et pour les idées, n'y avait pas dégénéré. Des agrégations successives réduisirent à l'unité le corps le moins homogène, sans détruire les différences originaires; et Neuchâtel monarchique, les Grisons aristocratiques, l'oligarchique Berne, les Waldstetten grossiers, Genève policée, catholiques, protestants, calvinistes, hommes libres d'ancienne date, serfs plus anciens encore, Bourguignons, Français, Allemands, Italiens, n'ayant ni centre, ni limites stables, ni langue ni religion nationale, présentent une cohésion qui est un des problèmes les plus curieux dans l'ordre politique.

La confédération suisse, une fois constituée entièrement, voulut bientôt avoir des sujets; et la Thurgovie, la Valteline, Bellinzona, Lugano, Livigno, Mendrisio et Valmaggia montrèrent combien est rude et pesant le joug des républiques. Ce qui fut plus déplorable encore, ce fut le trafic que les Suisses se mirent alors à faire de leur sang, et auquel ils n'ont pas jusqu'ici renoncé, bien que les changements subis dans l'organisation militaire aient beaucoup diminué l'importance de ces auxiliaires. Ils expièrent cruel-

lement, du reste, le tort de vendre leur valeur pour l'oppression des peuples, par la corruption intérieure, par les rixes fraternelles, et par l'habitude de verser, pour des causes étrangères, ce sang généreusement employé à fonder la liberté de leur pays, ils perdirent le respect pour les magistrats, le goût de l'agriculture et de l'industrie, et leur simplicité native.

CHAPITRE XV.

ITALIE. — TYRANS. — VÊPRES SICILIENNES. — DESCENTE DE HENRI VII. — ROBERT DE NAPLES.

Les pays de l'ancienne ligue lombarde restèrent soixante-dix ans sans voir d'empereurs; ces monarques se souvenaient à peine du *jardin de l'Empire*. Les papes, en amenant Rodolphe de Habsbourg à laisser de côté toute prétention sur le patrimoine de Saint-Pierre, complétèrent l'œuvre de l'indépendance italienne. Rodolphe lui-même vendit, pour de l'argent, les priviléges royaux à toutes les villes qui eurent de quoi les payer. C'était le moment pour elles de consolider leurs institutions; mais, au lieu de mettre à profit des circonstances si favorables, les Italiens s'abandonnèrent à leurs rivalités jalouses, et préparèrent, en s'affaiblissant les uns les autres, leur asservissement commun à la domination étrangère.

Les Guelfes et les Gibelins, nés de la lutte entre l'Empire et le saint-siége, loin de finir avec elle, n'en devinrent que plus acharnés. Ces noms ne désignaient plus cependant deux partis bien distincts, la force et les idées, l'indépendance et l'unité, la démocratie et l'aristocratie, mais un héritage de vieilles haines dont les motifs avaient cessé. Cela est si vrai, que les pontifes, quand il leur arriva d'oublier qu'ils étaient les pères de tous, se rangèrent parfois du côté des Gibelins, et que ceux-ci se tournèrent aussi contre les empereurs : changeant ainsi de parti les uns et les autres, ils invoquaient tour à tour la liberté ou l'autorité impériale, selon leurs convenances ou les ambitions particulières du moment.

Les petits tyrans inclinaient pour le parti gibelin; mais malheur à l'empereur qui comptait sur leur appui! Venait-il d'Allemagne, ils lui prodiguaient les caresses dans des réceptions dont la pompe mortifiait sa parcimonie obligée, lui présentaient les clefs des villes, lui payaient certains droits royaux; mais ils ne lui laissaient aucun pouvoir : ils ne lui permettaient pas même de s'arrêter par trop longtemps dans leur pays. A peine était-il parti, qu'ils abjuraient toute dépendance, et ourdissaient des ligues contre lui.

Lorsque nous avons vu les Romains, ardents républicains, se plier à la tyrannie sans frein de leurs empereurs, nous ne saurions nous étonner de voir de nouveau les Italiens, au milieu de leurs agitations, subir le joug de quelques petits tyrans. La liberté manquait chez eux de justice et de sécurité. Quand ils tombaient sous la domination d'un des seigneurs, ceux qui en souffraient étaient les grands, qui ne pouvaient plus satisfaire leurs caprices hautains; mais le peuple se trouvait content de n'avoir à obéir qu'à un seul, et non a plusieurs; il pensait qu'un maître éloigné, pourvu qu'on le laissât subsister, n'aurait aucun intérêt à lui nuire, aucun désir de l'irriter; tandis que, dans le gouvernement populaire, l'individu était exposé aux haines de tout un parti, et que chaque rival, chaque adversaire pouvait être à redouter.

1208. Ferrare se soumit la première à un prince, qui fut Azzo d'Este; mais peu à peu toutes arrivèrent à ce changement politique presque à leur insu, de la même manière qu'elles étaient parvenues à la liberté. La paix ne venait pas cependant avec la tyrannie : ne s'appuyant pas en effet sur une constitution stable, n'étant pas consolidée par l'opinion et par le temps, ne suivant pas un ordre de succession régulière, cette autorité nouvelle ouvrait un large champ aux ambitions des prétendants, qui pouvaient exciper du même titre, celui de l'audace, et de la même sanction, celle du succès. Un nouveau seigneur renversait l'ancien, et celui-ci, se réfugiant dans quelque ville amie, près du pape, près de l'empereur, tramait dans l'ombre, s'alliait avec ceux de sa faction, soudoyait des bandes, soulevait des discordes civiles qui ne pouvaient s'apaiser par des raisonnements, mais par la seule force des armes.

A l'intérieur, les tyrans, bien qu'élus populairement, cher-

chaient, par défiance contre les anciennes libertés, à avilir les corps qui représentaient le pays, au lieu de faire d'eux une défense et un appui. Indépendamment de ce qu'il n'avait été pourvu par aucune institution sage à tempérer leur pouvoir, ils possédaient trop de moyens d'acheter, d'abuser, d'effrayer la multitude (1); ils restaient armés au milieu d'une population pacifique; ils tuaient ou bannissaient, sous prétexte de conjuration, quiconque leur résistait. Les meilleurs citoyens, se trouvant impuissants à réformer les abus et les violences, s'abstenaient de prendre part aux assemblées, et se réfugiaient dans une tranquillité forcée. L'Église elle-même, qui d'abord avait adressé ses prières à Dieu pour qu'il sauvât des tyrans le sol italien, lui offrait alors ses supplications en leur faveur, et couvrait de sa connivence des torts contre lesquels ses anciens pontifes tonnaient sans ménagement (2).

Toute apparence d'élection populaire disparut ensuite, quand les tyrans obtinrent le titre de vicaires impériaux, qu'ils achetaient des empereurs, charmés de vendre pour de l'argent une autorité qu'ils ne pouvaient exercer. Alors le tyran dépouilla tout ménagement pour les priviléges et les coutumes; il ne resta

(1) *Laurin si fa della sua patria capo,*
Ed in privato il pubblico converte;
Tre ne confina, a sei ne taglia il capo.
Comincia volpe, ed indi a forze aperte
Esce leon, poich'ha il popol sedutto
Con licenze, con doni e con offerte.
ARIOSTE, Satire à Sig. Maleguccio.

Laurin en sa patrie usurpe la puissance,
Il rend privés des droits communs à tous jadis;
Il en exile trois, en fait décoller six.
Tout doucement d'abord en renard il commence,
Et puis à force ouverte il apparaît lion,
Après que, par présents, offres, séduction,
De la foule il a su gagner la confiance.
E. AROUX, *traduction inédite*.

(2) Muratori (*Antiq. ital.*, LIV) lisait, dans des missels du dixième siècle, des messes contre les tyrans, où l'on invoquait le père des orphelins, le juge des veuves, en le conjurant de voir les larmes de son Église, et de la délivrer des tyrans, en renouvelant les anciens prodiges. Au contraire, sous le duc de Milan, Philippe-Marie Visconti, on priait dans la messe pour Agnès du Maine, sa concubine, et pour Blanche-Marie, leur fille.

aux communes que le droit de nommer à quelques magistratures inférieures, de s'occuper de la voirie et de l'administration de leurs revenus, à peu de chose près comme aujourd'hui.

De même que la servitude était le seul remède que l'on eût trouvé contre la licence, il ne restait d'autre ressource contre la tyrannie que les conspirations. Mais ces princes, dont les États étaient petits et l'ambition grande, sentant que tout pouvoir était précaire, et se voyant des ennemis, tant au dedans qu'au dehors, mettaient de côté toute modération, toute générosité; ils recouraient sans scrupule à la perfidie, aux trahisons, et à cette politique honteuse dont l'Italie porta à la fois la peine et le déshonneur. L'histoire de chaque cité est un tissu de bouleversements journaliers de fortune : meurtres, conjurations, supplices, empoisonnements; la foi publique méconnue dans la paix et dans la guerre; et, pour quelques princes méritants, une série d'hommes pervers, funestes aux populations qui avaient espéré trouver en eux des sauveurs; des guerres produites par une ambition effrénée, alimentées par l'or et par le sang de la nation, qui n'avait pas été consultée, et sur qui en retombaient tous les maux.

L'élévation ou la chute d'une faction ou d'un chef populaire forment l'histoire apparente de ces temps; aux intérêts généraux et grandioses se substituent des faits partiels, des vicissitudes de famille, des rivalités égoïstes, sans qu'apparaisse un pape, ni un empereur, ni un seigneur, chef d'un petit État, animé de pensées magnanimes, dignes de fixer l'attention et d'exciter l'intérêt. On vit surgir uniquement dans un parti ou dans l'autre une série d'hommes occupés de dominer ou d'inspirer la terreur : tels furent Ezzelin da Romano, le roi Robert, Castruccio, Cane de la Scala, Bertrand du Puget, Azzo Visconti, Mastin de la Scala, Jean Galéas, Ladislas-François Sforza (1).

(1) Che le città d'Italia tutte piene
Son di tiranni, ed un Marcel diventa
Ogni villan che parteggiando viene.
DANTE, Purg., VI.

.... .Que de tyrans soit pleine l'Italie,
Et que tout rustre obscur à qui prend fantaisie
De se faire un parti, devienne un Marcellus.
Trad. d'E. AROUX, 1842.

Milan fut dominée par les Torriani, les Visconti, les Sforza; Lodi, par les Vestarini, les Fisiraga, les Vignati; Vérone, par les Scaligeri; Padoue, par les Carrara; Ferrare, par les Salinguerra et les Estensi; Pise et Lucques, par Castruccio Castracane; Ravenne, par Paul Traversari et les Polenta; Crémone, par

Charles d'Anjou.

Le parti guelfe crut son triomphe assuré à la chute de la maison de Souabe, et à l'avénement de Charles d'Anjou comme roi des Deux-Siciles. Le nouveau souverain changea peu de chose à la constitution du royaume, qu'il laissa soumis aux mêmes charges que les besoins de la guerre avaient fait imposer, et sans relâcher le frein auquel il s'était plié sous la main vigoureuse de Frédéric II. Il embellit Naples d'édifices, favorisa l'université, se concilia quelques gros bourgeois en les faisant chevaliers, et s'entoura, pour le défendre au besoin, de nobles français, entre lesquels il avait distribué les fiefs enlevés aux partisans des Souabes. Mais l'ancienne noblesse vit d'un mauvais œil ces nouveaux venus; les malheurs de la dynastie déchue avaient converti la haine en compassion; le peuple frémissait aux supplices de ceux qui n'avaient pas été assez lâches pour renier leurs anciens bienfaiteurs. Le clergé, qui, voyant dans Charles sa créature, espérait recouvrer ses biens envahis par les Souabes, se trouva déçu dans son attente. Malgré le serment qu'il avait fait au saint-siége d'abolir les perceptions arbitraires introduites par les Frédéric, et de rétablir les immunités ecclésiastiques comme au temps du bon Guillaume, Charles, pour satisfaire son ambition et son avarice, comme aussi pour s'acquitter de ses promesses envers son armée, avait recours à toutes les subtilités fiscales, mettant des taxes sur les moindres objets, altérant les monnaies, mesurant les terres, distribuant les eaux, et faisant emprisonner pour une simple réclamation comme pour le plus léger retard. Puis les siens se comportaient

les Pellavicino, les Cavalcabo, les Correggio, et Cabrino Fondulo; Florence, par les Pitti et les Médicis; Mantoue, par Passerino Bonacossi et les Gonzaga; Camerino, par les Varano; Fermo, par les Migliorati, les Magliani, les Sforza; Forli, par les Ordelaffi; Bologne, par les Bentivoglio et les Pépoli; Césène, par les Malatesta; Imola, par les Alidosi; Urbino, par les Montefeltro; Foligno, par les Trinci; Parme, par les Rossi et les Correggeschi; Pavie, par les Beccaria et les Langosco; Crema, par Venturino Benzone; Cortona, par les Casale; Faenza, par les Manfredi; Novara, par les Tornielli; Brescia, par les Maggi et les Brusati; Alexandrie, par Facino Cane; Bergamo, par les Suardi; Como, par les Rusca; San Donino, par les Pellavicino; Trévise, Feltre et Belluno, par les Camino; Gubbio, par les Gabrielli; Cingoli, par les Cima; Viterbo, par les Vico; Orviéto, par les Monaldeschi; Fabriano, par les Chiavelli; Matelica, par les Ottoni; Radicofani, par les Salimbeni; Jési, par les Simonetta; Macerata, par les Mulucci; Urbania, par les Brancaléoni; Sassoferrato, par les Atti: Aquila, par les Montorio, etc., etc.

envers une nation accoutumée depuis longtemps aux franchises normandes et aux procédés courtois des Souabes, avec cette étourderie insolente qui empêcha toujours les Français de se faire aimer en Italie, excepté en leur absence.

Vêpres siciliennes. La Sicile était d'autant plus mécontente que les princes souabes l'avaient plus favorisée. Dépouillée désormais de ses priviléges, dépendante de Naples, qui avait du moins pour dédommagement l'avantage d'être devenue la capitale du royaume; abandonnée à des magistrats violents ou avares, elle n'attendait qu'une occasion pour déchaîner sa colère. La légende raconte ici que Jean de Procida, noble salernitain, privé de ses biens comme créature des Souabes, animé des passions de sa patrie, s'associant à ses douleurs et à ses anathèmes, s'en alla chercher par toute l'Europe des ennemis aux Angevins; on dit aussi que Conradin jeta, du haut de l'échafaud, son gant en signe d'investiture, et que Procida le porta à Pierre d'Aragon, qui pouvait, par Constance, fille de Manfred et cousine du jeune prince, prétendre à sa succession.

Le fait n'est rien moins que certain; mais ce qui n'est pas douteux, c'est la crainte que Charles inspirait parmi les souverains, et leurs intelligences pour affaiblir son pouvoir menaçant. Les villes du Piémont qui s'étaient mises sous sa seigneurie secouèrent l'obéissance, avec l'aide de Guillaume, marquis de Montferrat, et des Génois, qui défirent plusieurs fois dans la Méditerranée la flotte provençale. Grégoire X, ami de la paix, et n'osant combattre l'ancien champion de l'Église, s'était borné à des doléances paternelles, dont il n'avait été tenu compte. Les trois pontificats très-courts qui se succédèrent après lui ne tentèrent rien de nouveau; mais Nicolas III, de la maison Orsini, homme orgueilleux et violent, qui désirait la délivrance de l'Italie, dans des vues d'agrandissement pour sa famille, avait pris en haine le Provençal hautain, depuis qu'ayant voulu marier un de ses parents à une princesse d'Anjou, on lui avait rapporté cette réponse : *Aurait-il donc la prétention, parce qu'il porte la chaussure rouge, de mêler le sang des Orsini à celui de France ?*

Nicolas, qui s'était concilié l'amitié de l'empereur d'Allemagne, dont la condescendance lui avait assuré la possession du patrimoine de Saint-Pierre, appuyé de plus par sa famille qu'il agrandit, aurait pu se mettre à la tête de l'Italie, et

renverser Charles, si la vie ne lui eût manqué. Michel Paléologue, qui avait usurpé et ravivé l'empire d'Orient, observait avec inquiétude les préparatifs faits contre lui par Charles, qui avait obtenu de Baudouin exilé la cession de ses droits, et, pour arriver à les faire valoir, opprimait de plus en plus les Deux-Siciles. Pierre d'Aragon surtout, stimulé par sa femme, intriguait activement dans l'ombre : s'étant précautionné comme il convenait, d'alliances et d'argent, pour mener à bien la guerre, il feignait de s'apprêter à un débarquement sur les côtes d'Afrique. Lorsqu'on cherchait à pénétrer le but véritable de son expédition : *Je suis si jaloux de mon secret*, répondait-il, *que si ma main droite le savait, je la couperais avec la gauche.*

Peut-être est-il vrai qu'il employa comme son agent le banni Procida, et que cet ennemi des Angevins noua des intelligences avec les barons siciliens, non pour recouvrer la liberté du pays, mais pour lui donner un nouveau maître. Le peuple, lui, tournait plutôt ses regards vers le pontife, comme vers le pouvoir qui, en lui donnant Charles, avait imposé à ce prince des obligations. Mais Martin IV, Français et créature de Charles, ayant succédé à Nicolas III, ce pontife ne répondit à leurs plaintes qu'en faisant jeter en prison l'évêque et le moine qu'ils lui avaient députés.

Sur ces entrefaites, de nouveaux outrages déterminèrent la 1282.
fougue populaire à devancer les calculs ambitieux des rois et les intrigues des barons. En effet, le troisième jour de Pâques, au moment où les Palermitains se réunissaient pour les vêpres à l'église du Saint-Esprit, un soldat français, nommé Drouet, insulta une jeune fille dont les parents lavèrent l'affront dans son sang, et sa mort devint le signal d'un massacre général dans l'île entière.

Le peuple, qui ne savait rien des trames du roi d'Aragon, habitué à associer les idées d'Église et de liberté, résolut de se régir en république sous la protection du pape, dont il arbora la bannière. Mais Martin V en conçut une fureur extrême; et quand d'autres moines vinrent de Palerme lui entonner : *Agnus Dei qui tollis peccata, miserere nobis*, il leur répondit de même avec l'Évangile : *Dicebant: Ave, rex Judæorum, et dabant ei alapam.* Il enjoignit ensuite « aux gens perfides et cruels de l'île de Sicile, « violateurs de la paix et meurtriers des chrétiens, » d'avoir à obéir à lui pape, de même qu'à Charles, comme à leur seigneur

légitime ; sinon, « il les déclarait excommuniés et interdits, selon « le droit divin. »

Le peuple sait très-bien faire les révolutions, mais il est inhabile à les conduire. En ces graves circonstances, les barons prirent en main le gouvernement : alors les partisans du roi d'Aragon se déclarèrent, et l'invitèrent à venir se mettre à leur tête. Pierre débarqua donc à Palerme, où il ceignit la couronne des rois normands.

Charles, qui avait une forte armée et des approvisionnements tout prêts pour l'exécution de ses ambitieux desseins sur la Grèce, aurait pu facilement soumettre une province, sans trésor, ni arsenaux, ni capitaines ; déjà même les Siciliens découragés s'offraient à lui promettre loyauté et obéissance, pourvu qu'il se contentât de percevoir ce qu'ils payaient au roi Guillaume, et ne mît dans les emplois ni Français, ni Provençaux ; mais il refusa de les recevoir à merci. Ils rassemblèrent donc tout ce qu'ils purent en hommes et en argent ; et une haine profonde, la crainte des châtiments, l'ardeur d'une vengeance nationale, les rendirent capables de résister et de vaincre. Roger de Loria, Calabrois rebelle, qui joignait à une valeur intrépide autant de bonheur que de férocité, ayant été nommé amiral de Castille, surprit les troupes de Charles devant Messine, qui se défendait avec un courage opiniâtre, et lui brûla sa flotte. En apprenant ce désastre, Charles s'écria, en mordant son sceptre : *Seigneur Dieu, vous m'avez beaucoup élevé ; faites, hélas ! que la descente ne soit pas trop rapide.*

Cette première fureur de vengeance ayant été déçue par l'héroïsme de Messine, Charles, afin de gagner du temps, accusa Pierre de trahison, et le défia au combat avec cent chevaliers, à la condition que celui qui succomberait perdrait non-seulement tous droits sur la Sicile, mais encore son patrimoine, ainsi que son renom de bon gentilhomme, pour n'être tenu désormais que pour foi mentie et pour traître. Le défi fut accepté en ces termes, et, malgré l'opposition du pape, le roi d'Angleterre accorda le
1283. champ aux deux adversaires à Bordeaux. Charles s'y rendit ; mais l'Aragonais trouva des prétextes pour ne pas jouer sur un coup d'épée un beau royaume tout acquis. Alors son rival le traita hautement de félon ; le pape le déclara excommunié, parjure, déchu du trône de ses aïeux et de tout honneur quelconque. Mais

Pierre se fit intituler, par plaisanterie : Pierre d'Aragon, père de deux rois et seigneur de la mer. Continuant du reste à combattre tant sur les côtes d'Italie que sur celles d'Espagne, il eut la fortune propice, au point même de faire prisonnier le fils de son ennemi. Ce fut un coup terrible pour Charles, qui, désolé de ses défaites
et du soulèvement de Naples, termina ses jours après avoir 1285.
« fait pendre plus de cent cinquante Napolitains, et pardonné à « la ville (1). »

Le pape Martin IV mourut sur ces entrefaites, et Honorius IV, qui lui succéda, favorisa la guerre contre la Sicile; mais en même temps il promulgua deux décrets très-favorables aux libertés du royaume. Par l'un, il consolida les priviléges ecclésiastiques; par l'autre, il attribuait la rébellion de la Sicile aux avanies et aux injustices du gouvernement, défendait de dépouiller les naufragés, étendait le droit d'hériter des fiefs aux frères et à leurs descendants, limitait le service militaire aux guerres dans les bornes du territoire, et prohibait de lever des impôts en dehors des quatre cas féodaux. Il permettait aux communes d'en appeler au saint-siége, voulant que si le roi venait à violer ces franchises, sa chapelle restât interdite à l'instant même. Cela n'empêcha pas les rois qui se succédèrent de mettre bien vite ces franchises en oubli.

On voulait sacrifier Charles le Boiteux, comme on appelait le fils du roi défunt, en expiation du sang de Manfred et de Conradin ; mais il fut sauvé par Constance, reconnu roi et rendu à la liberté, à condition que, s'il ne pouvait accomplir les stipulations du traité intervenu, il perdrait la Provence, et reviendrait se constituer prisonnier. Afin de s'attacher les Napolitains, Charles leur donna une constitution, par laquelle il garantit au clergé ses priviléges; aux barons et aux chevaliers, le droit de lever des impôts et d'exercer la juridiction; et il promit au peuple de ne pas le grever au delà de ce qu'il payait au temps de Guillaume le Bon ; il s'occupa en outre des monnaies, de la justice, et de la réforme des abus. Puis, comme il se vit hors d'état de tenir tout ce qu'il avait promis sous serment au prince aragonais, il se remit entre ses mains. Enfin les différends furent conciliés; Charles se consolida sur le trône de Naples, en cédant le Maine

(1) JEAN VILLANI, VII, 93.

et l'Anjou, et en remettant au pape la décision relative à la Sicile.

1286. Cette île avait été détachée de l'Aragon, à la mort de Pierre, en faveur de Jacques, son fils; mais le pape Honorius renouvela contre lui les excommunications, et l'abus qu'il en fit, à cette époque, en diminua beaucoup la force. Jacques, sans en prendre trop d'effroi, donna de sages franchises aux Siciliens, et fit subir plus d'une défaite aux Angevins ainsi qu'aux troupes pontificales. Puis, appelé au trône d'Aragon, il se laissa amener à la paix, en cédant la Sicile au pape, qui en investit Charles II, après dix années d'une guerre acharnée et inutile.

Les Siciliens pouvaient comprendre combien il y a de péril à confier sa liberté à des étrangers, quand ils se virent vendus, comme un troupeau de moutons, aux assassins de Conradin; mais quand ils puisèrent un nouveau courage dans le désespoir, ils proclamèrent aussi un étranger, Frédéric, frère de Jacques. Ce prince prit la couronne, et se mit en devoir de défendre l'île, malgré l'opposition de toute sa famille, qui s'était réconciliée et même alliée par des mariages avec les Angevins; aussi malgré la désertion de Roger de Loria, qui, après avoir été relevé de l'excommunication par le pape, avait trahi la cause sicilienne, comme l'avait fait avant lui Jean de Procida (1).

(1) « C'est dans cet état que laissèrent la Sicile, tous deux ennemis et souillés de trahison, ces deux étrangers si célèbres dans la révolution des Vêpres de Palerme. L'un, né probablement en Calabre, élevé dès son enfance à la cour de Pierre, fut un homme d'un courage extraordinaire, d'une profonde intelligence des choses de la guerre, le premier amiral de ce temps, grand capitaine d'armées, mais sanguinaire et féroce, avare, orgueilleux, insatiable de récompenses. Il releva en Sicile la réputation des armées navales, enseigna aux Siciliens comment se gagnent les victoires, et fut pour le nouvel État un appui des plus puissants. Il se tourna contre lui lorsqu'il eut des rivaux au pouvoir. Nous ne saurions dire s'il fut plus envié qu'envieux; et ce qui entache plus encore son nom, c'est qu'il abandonna Frédéric quand les chances paraissaient tourner contre lui. Il emporta avec lui la domination des mers, sans conserver pourtant loin de nous son ancienne gloire; car s'il vainquit parfois ses vieux compagnons siciliens, il fut aussi quelquefois vaincu par eux; puis, à peine la paix de Caltabellotta eut-elle fermé l'arène sanglante où il avait joué le principal rôle, en combattant tantôt avec l'une, tantôt avec l'autre des factions belligérantes, comme si ce génie exterminateur n'eût plus eu rien à faire au monde, il mourut de maladie en Espagne. Jean de Procida lui fut de beaucoup inférieur, et pourtant la fortune capricieuse fait résonner aujourd'hui ce nom

Boniface VIII excita les Guelfes contre ce roi qui donnait asile aux Patarins et aux Gibelins, et il invita Charles de Valois à venir les chasser, en lui promettant l'empire d'Orient et d'Occident. Il arriva avec grand fracas; et, après avoir été couronné à Rome, il débarqua en Sicile, à la tête de troupes pontificales et napolitaines. Mais comme Frédéric se tenait renfermé dans ses places fortes, laissant l'armée d'invasion s'éclaircir, Charles fit des propositions de paix, et elle fut conclue. Frédéric se contenta lâchement de garder la Sicile sa vie durant, en promettant de ne pas troubler les Angevins dans les possessions de la Calabre; il se déclara en outre vassal du saint-siége, et s'engagea à ne prendre que le titre de roi de Trinacrie, en laissant à Charles II celui de roi de Sicile.

Paix de Caltabellotta. 1303.

Ainsi une révolution déterminée, non par des intrigues, mais par l'élan de l'indignation nationale, soutenue, durant vingt ans, avec un courage héroïque; après trois batailles rangées, quatre sur mer, gagnées par la Sicile, sans compter une foule de combats partiels; après avoir non-seulement chassé de son sein trois armées, mais acquis les Calabres et le val de Crati, bien qu'ayant contre elle l'élite des chevaliers et des amiraux, et les armes inévitables de Rome, la Sicile, qui, pendant cette période orageuse, s'était donné de belles institutions politiques, allait retomber sous le joug étranger, devenu plus pesant encore.

Le roi Charles II, qui fut surnommé le Juste, acquit par Marie, sa femme, des droits au trône de Hongrie, qui pourtant fut disputé à Charles Martel. Les droits que Philippe, son autre fils, avait acquis sur l'empire d'Orient, en épousant une fille de Charles de Valois, étaient plus incertains encore.

bien plus haut que l'autre. De ministre très-habile qu'il fut du roi d'Aragon, les traditions historiques, en se corrompant, en ont fait un libérateur de peuples, l'ont placé à côté des Timoléon et des Brutus, ont attribué à lui seul ce qui fut l'effet des passions et des besoins impérieux de tout le peuple sicilien; aux mérites qu'il eut, sagacité, hardiesse, activité, expérience dans le maniement des affaires, on a joint les vertus du citoyen, qu'il n'eut pas, qu'il outragea même, en complotant d'abord avec les ennemis, puis en s'employant effrontément contre la révolution sicilienne, quand elle fut relevée par Frédéric. Il mourut obscur à Rome au commencement de l'année 1299, avant d'avoir recouvré, pour prix de son infamie et par la clémence de l'ennemi, ses possessions sur le territoire de Naples. » AMARI, *Un periodo delle storie siciliane*, Palerme, 1842.

1309-1343. Il eut pour successeur au trône de Naples Robert, surnommé le Bon pour les qualités de son cœur. Ce prince eut des guerres fréquentes avec Frédéric de Sicile, qu'appuyaient les Gibelins et les empereurs; d'où il résulta qu'il n'y eut jamais de paix entre les deux royaumes. Habile en politique et à la guerre, il domina en Italie durant son long règne, et parut devoir en devenir le maître, bien qu'en définitive il ne se trouvât pas avoir ajouté un pouce de terre à ses États. Plusieurs villes se mirent sous son patronage (*balia*). Le pape le constitua vicaire de l'Empire vacant, et tant qu'il vécut il fut considéré comme le chef de la faction guelfe, à laquelle restaient fidèlement attachées Florence et Bologne.

Le Milanais. Le parti gibelin avait pour adhérents les petits seigneurs qui s'étaient érigés en tyrans, et principalement ceux de la Lombardie, plus effrénés depuis que les pontifes avaient abandonné le bercail romain pour se faire les humbles serviteurs de la France. Dans les luttes entre les nobles et les bourgeois milanais, Martin de la Torre de Valsassina s'était tellement concilié les bonnes grâces du peuple, qu'il fut mis à la tête de la cité, et transmit à ses parents son autorité sans limites. Les Milanais s'étaient donc déjà habitués à la domination d'un seul, quand l'archevêque Othon Visconti s'en empara et la fortifia, en réunissant à l'autorité civile la puissance ecclésiastique. Assez heureux pour n'avoir pas besoin de supplices pour se consolider, devenu puissant par l'appui des villes gibelines qui se réunirent à lui, surtout après la chute du marquis de Montferrat, il fit en sorte de transmettre l'autorité à son neveu Matthieu Visconti. Le prélat eut la
1287. satisfaction de le voir élu capitaine par le peuple de Milan, puis
1290. par celui de Novare et de Verceil. Il fut ensuite nommé vicaire impérial de Lombardie au nom d'Adolphe de Nassau. Enfin, à la
1294. mort de son oncle, il fut proclamé seigneur de Milan et de plusieurs autres villes; puis il s'allia par des mariages avec les Scaliger de Vérone et les seigneurs d'Este, qui dominaient à Ferrare: les premiers marchaient à la tête du parti gibelin, les autres n'étaient pas moins influents parmi les Guelfes.

La faction des Torriani continuait cependant à subsister, et se recrutait même de beaucoup de membres du parti contraire, qui prenaient ombrage de l'autorité croissante des Visconti. Albert Scotto, seigneur de Plaisance, forma donc une ligue,

sous la foi du serment, avec les Langosco, tyrans de Pavie; les Fisiraga, de Lodi; les Rusca, de Côme; les Benzoni, de Crême; les Calvalcabo, de Crémone; les Brusati, de Novare; les Avogadri, de Verceil. Soutenu par ces alliés, Guido de la Torre recouvra la puissance dans Milan, au milieu des applaudissements du peuple, tandis que Matthieu se vit contraint de s'exiler, après avoir tenté vainement de se relever avec l'aide des Gibelins.

Comme des envoyés de Guido lui demandaient quand il pensait se rétablir à Milan, il leur répondit : *Quand les péchés des Torriani dépasseront ceux dont j'étais chargé lors de mon expulsion.* En effet, Guido se trouva bientôt avoir pour ennemis Albert Scotto et les autres tyrans qui s'étaient déclarés pour lui; le mécontentement fermenta parmi le peuple, et des dissensions éclatèrent dans sa famille,

Sur ces entrefaites, « un juste jugement tombait du ciel sur le sang de l'Allemand Albert (1), » qui avait négligé l'Italie, et Henri VI de Luxembourg lui succédait. François de Garbagnate, noble milanais, du parti gibelin, forcé de quitter sa patrie, à la chute des Visconti, et vivant à Parme des leçons qu'il donnait, vend ses livres, achète des armes, et va trouver le nouveau César, qu'il excite à descendre en Italie pour y relever l'influence gibeline. Il lui assure qu'il trouvera assistance non-seulement de ce côté, mais encore de celui des Guelfes, mécontents du roi Robert. Avec son caractère chevaleresque, Henri se complut à l'idée d'aller déployer en Italie une autorité à laquelle il prétendait que, de droit divin et humain, toute âme vivante avait à se soumettre (2); il s'en vint donc, sans armes ni trésors, dans un pays qui avait résisté un siècle et demi à ses prédécesseurs. Mais, vers cette époque, les jalousies républicaines s'étaient amorties; aux inspirations hardies de la liberté germanique s'é-

(1) DANTE.

(2) Dans le *Corpus juris civilis*, on lit sa constitution, où il s'exprime ainsi : *Ad reprimendum multorum facinora, qui, ruptis totius fidelitatis habenis, adversus romanum imperium, in cujus tranquillitate totius orbis regularitas requiescit, hostili animo armati, conantur nedum humana verum etiam divina præcepta, quibus* JUBETUR, QUOD OMNIS ANIMA ROMANORUM PRINCIPI SIT SUBJECTA, *demoliri*.... Cette étrange prétention n'appartenait donc pas seulement aux papes!

taient substituées les réminiscences romaines. De plus, la haine jurée à la maison de Souabe ne pesait pas sur lui, et il n'avait pas à subir l'obligation de vengeances héréditaires. Chef des Gibelins par son rang, il était pourtant appelé par le pape, qui, désirant faire quelque opposition à la France, dont il se sentait le prisonnier dans Avignon, envoya ses légats pour l'escorter, lui faire accueil dans les cités guelfes, et ceindre son front de la couronne d'or.

1310. Il fut encore plus encouragé par les petits seigneurs de la Lombardie et de la Romagne, qui lui promettaient de le conduire tout au travers de l'Italie, le faucon sur le poing, sans qu'il y fût besoin de soldats. Étant descendu à Turin par la Savoie et par Suze, il substitua ses vicaires à ceux de Robert de Naples. Dans un entretien qu'il eut à Asti avec les seigneurs lombards venus à sa rencontre, il leur promit de ne point faire de différence entre Guelfes et Gibelins, disant qu'il venait rétablir la paix, faire cesser l'exil des bannis, et ramener les villes, devenues seigneuries privées, sous sa suzeraineté immédiate.

Ce dernier projet ne pouvait convenir à Guido; aussi chercha-t-il à former une ligue de Guelfes pour s'y opposer par la force, mais ce fut en vain; et, cédant à la volonté du peuple, il sortit désarmé de la ville pour aller à la rencontre de l'empereur.

1311. 6 janvier. Henri entra dans Milan, où il se fit couronner à Saint-Ambroise, en présence des députés de toutes les villes de la Lombardie et de la Marche. A la sollicitation de Garbagnate, il réconcilia les Torriani avec les Visconti, les Fisiraga avec les Langosco, et de même en divers lieux; rouvrit aux bannis les portes de leur patrie, et se vit proclamer le restaurateur de la justice, de la paix et de la liberté.

Il ne tarda pas à exciter le mécontentement des Milanais, en prétendant entrer dans la ville avec des hommes armés, et en exigeant d'eux un don de cent mille florins pour subvenir à sa pauvreté (1); puis, ayant eu révélation ou soupçon d'un accord entre les Visconti et les Torriani pour chasser les étrangers, il envoya faire une perquisition dans leurs demeures, et bannit

(1) *Hic etenim rex noster magnanimus erat et omnium virtutum dives, pecunia et auro nimium pauper, nihil nisi Italicis adjutus propositi agere omnino valebat.* Jo. DE CERMENATE, Hist., c. 20.

ces derniers. Il rendit le commandement au rusé Matthieu, qui parvint à dissiper sa défiance; et, moyennant cinquante mille florins comptant, plus une rente annuelle de vingt-cinq mille, il l'institua son vicaire. Mais les Torriani avaient donné le signal aux Guelfes de Lodi, de Crême, de Crémone, de Brescia, qui chassèrent les vicaires impériaux, et se levèrent en armes, ce qui obligea Henri de recourir à la force pour les faire rentrer dans l'obéissance. Brescia, où les Guelfes s'étaient retranchés, le retint six mois sous ses murailles, où son armée se réduisit des trois 1314.
quarts. Cette expédition ne lui rapporta qu'un peu d'argent et des malédictions, et pendant ce temps le zèle de ses amis se refroidissait, tandis que ses ennemis, en tête desquels étaient Robert de Naples et les Florentins, augmentaient leurs forces.

Henri se dirigea alors vers Gênes, qui, lasse de factions, se Octobre.
donna à lui pour vingt ans; et il y établit pour son vicaire Hugues (*Uguccion*) de la Fagiola. Ce fut un grand bonheur pour lui de trouver un appui dans Gênes et dans Pise, quand tous l'abandonnaient; il put du moins, avec leurs navires, aborder dans la Toscane.

Florence était déjà l'Athènes de l'Italie, passionnée pour les lettres et pour les beaux-arts, remplie de fêtes et toute à la joie, en même temps qu'elle s'occupait activement d'affaires; elle était jalouse de sa démocratie, au point d'en devenir tyrannique. A la voir briller d'un si grand éclat, quand elle était gouvernée par des magistrats renouvelés tous les deux mois, pour n'être rééligibles que trois ans après, on peut juger combien elle renfermait d'hommes capables de régir la chose publique: aussi étaient-ils recherchés même au dehors, surtout pour la diplomatie (1). Mais les chefs de l'État n'ayant point de troupes à leur

(1) Au couronnement de Boniface VIII, douze des ambassadeurs des différentes puissances étaient Florentins :

Palla Strozzi, pour la république de Florence;
Cino Diotisalvi, pour le seigneur de Camerino;
Lapo Uberti, pour la république de Pise;
Guido Talunca, pour le roi de Sicile;
Manno Adimari, pour le roi de Naples;
Folco Bencivenni, pour le grand maître de Rhodes;
Vermiglio Alfani, pour l'empereur d'Occident;
Musciato Franzesi, pour le roi de France;



service, devaient surtout avoir recours aux manéges de la politique, et, faute d'un code de lois, d'une constitution fixe, ils se soutenaient par leur clientèle et par leurs parents. Bien que Florence fût encore agitée à l'intérieur par les factions des Blancs et des Noirs, elle restait constamment fidèle à la cause italienne, et sans vouloir propager la liberté où l'on n'en sentait pas le prix; mais, persuadée que l'Italie devait sa civilisation à ces luttes indépendantes, elle veillait à ce que nulle tyrannie étrangère et indigène ne s'y consolidât, et, à cet effet, elle tenait la balance entre les partis, guelfe d'ordinaire, sans craindre au besoin de se rapprocher des Gibelins.

A mesure que grandissait Florence, Pise, restée fidèle au parti impérial, s'en allait déclinant, pour s'être trop immiscée dans les rivalités continentales. Elle ne fournissait plus à Constantinople et à l'Archipel les meilleurs négociants, et elle voyait languir ses comptoirs de Syrie. La bataille de la Meloria, autre résultat de ses relations avec les empereurs, l'avait abaissée au-dessous de Gênes, et la défense qu'il lui fallut subir quelque temps, de tenir des hommes sous les armes, lui fit perdre l'habitude de la guerre; sa jeunesse s'adonna à d'autres carrières; ses conseils dirigèrent d'un autre côté son ambition; les pêcheurs des Maremmes, de Lerici, de la Spezzia, se mirent au service des Génois; elle dut renoncer à la Corse. En 1323, tous ceux de ses nationaux qui se trouvaient dans l'île de Sardaigne furent massacrés par suite d'une trame du juge d'Arborea et d'Oristagni, qui livra le pays au prince d'Aragon, à qui le pape en avait fait la concession. Il fallut pourtant quinze mille hommes pour vaincre la résistance intrépide de Manfred de la Gherardesca, et chasser les Pisans de cette île, le dernier débris de leur ancienne grandeur (1).

Ugolino da Vecchio, pour le roi d'Angleterre;
Rimeri, pour le roi de Bohême;
Simone de Rossi, pour l'empereur d'Orient;
Guicciardo Bastari, pour le grand khan des Tartares.

En les voyant, le pape dit que les Florentins étaient le *cinquième élément.*

(1) Les Génois disputèrent la Sardaigne aux Aragonais, à qui elle finit par rester, et qui y introduisirent les cortès, avec trois ordres ou bras, ecclésiastique, militaire et royal, c'est-à-dire, bourgeois. Cette assemblée intervenait dans la législation, dans l'assiette de l'impôt, en même temps qu'elle statuait sur les griefs des individus et des corps. Quelques seigneurs y restèrent indé-

La route de l'Afrique leur fut alors fermée; ils ne purent soutenir 1310.
en Sicile la concurrence des Catalans; enfin il leur fallut par suite s'appliquer à l'agriculture, à l'industrie manufacturière, et se borner aux expéditions de terre.

Lorsque Henri envoya annoncer aux Florentins son arrivée et leur demander des logements, ils répondirent qu'ils n'avaient jamais cru digne d'approbation un empereur qui amenait en Italie une armée de barbares, quand son devoir serait d'affranchir des barbares cette très-noble province (1); et ils se rangèrent, de préférence, du côté du roi Robert. Les Pisans se flattèrent alors de reprendre l'avantage sur leur rivale, et de voir Henri, qui, peu riche de domaines en Allemagne, méditait de s'établir en Italie, faire de leur ville sa résidence et la capitale de l'Empire. Henri s'avança donc, aidé de l'argent des Pisans et des secours de tout ce que les Florentins avaient d'ennemis, contre ces marchands qui le bravaient; mais ils disaient hautement que *jamais les Florentins n'avaient abaissé les cornes pour aucun seigneur*, et ils inscrivaient en tête de leurs proclamations : *En l'honneur de la sainte Église et à la mort du roi d'Allemagne.* Ils lui tinrent tête avec trois fois autant de forces que les siennes; et Henri, pris entre les armes, la famine et la peste, fut obligé de se retirer en mettant Florence au ban de l'Empire, pour « sa folie « sans égale et son orgueil indomptable à l'encontre de la majesté

pendants, comme les marquis d'Arborea, parmi lesquels se rendit célèbre Éléonore (1403). Les lois qu'elle fit recueillir (*Carta de logu*) sont encore en vigueur aujourd'hui. La Corse appartenait aussi aux Aragonais, en échange de la Sicile; mais les Pisans et les Génois continuaient d'y prétendre, malgré les efforts de Boniface VIII pour les en dissuader. L'île se trouvait aussi déchirée par des partis qui se livraient bataille tour à tour, sans que les Aragonais pussent y prendre racine. Plusieurs petits tyrans s'y élèvent; puis le peuple, las de leurs violences, massacre les barons ou les met en fuite (1359); il établit alors une constitution républicaine, et se met sous la protection des Génois, à la condition de ne payer annuellement que vingt sous par feu, sans autres charges. Les factions ne s'apaisèrent pas pour cela, et la république de Gênes ne put les réprimer. Cinq citoyens résolurent donc de prendre à leur compte la protection de l'île, et ils se la partagèrent; mais cet arrangement dura peu; les divisions des Adorni et des Fregosi se jetèrent à la traverse, et les Corses se donnèrent à la banque de Saint-George en 1453; mais en 1460 ils s'en trouvèrent fatigués.

(1) Lunig, *Cod. dipl.*, I, 1078.

« royale ; » puis il gagna Rome, où il aspirait à déployer une grande pompe à l'occasion de son couronnement.

Les faveurs des papes Nicolas III et Nicolas IV avaient grandi extrêmement les familles rivales des Orsini et des Colonne, à tel point qu'ils faisaient dans Rome tout ce qui leur plaisait. Les premiers accueillirent Henri ; mais les Colonna et le roi Robert lui-même gardaient la ville en armes ; et comme les rues étaient barricadées, il se fit couronner dans l'église de Saint-Jean de Latran, non sans que la fête et le banquet fussent insultés par l'ennemi. Les barons allemands, dont le temps de service féodal était écoulé, abandonnent alors Henri, qui, resté avec peu de monde et moins d'argent encore, revient sur Florence sans avoir soumis Rome. N'osant attaquer de nouveau la ville guelfe, il se venge d'elle en ravageant son territoire. Les Florentins, peu habitués au maniement des armes, mais très-habiles en politique, laissent le temps et le climat user ses forces, et pendant ce temps ils ameutent contre lui tous les États d'Italie.

1312. 29 juin.

En effet, Henri, appauvri d'hommes et manquant de subsistances, ayant même à peine de quoi payer ses dettes, retourna à Pise en assez mauvais état, lui et les siens. Voulant au moins étaler aux regards quelque appareil impérial, il y éleva un tribunal suprême, où il cita les villes rebelles ; elles s'abstinrent d'y comparaître bien entendu, et alors il déclara Florence, entre autres, déchue de la puissance *pure et mixte*, ainsi que de tous ses priviléges (1), en concédant aux Spinola et au marquis de

(1) Sentence de Henri VII contre Florence :

« Afin donc qu'ils soient en exemple aux autres ; afin que leur commune et leurs hommes ne puissent se glorifier de leur contumace ; considérant qu'ils ont avoué par leur contumace tous et chacun des susdits excès, et en sont légitimement convaincus ; après avoir invoqué le nom de Dieu, siégeant en tribunal, nous privons *sententiellement* en ces écrits ladite commune et les hommes florentins de l'Empire pur et mixte, de la justice et de la seigneurie de *podesterie, rectorerie, capitainerie*, de tout gouvernement et de toute juridiction dont ils ont usé ou usent habituellement dans ladite cité, dans son district et territoire. Nous confisquons en nous, au profit de notre chambre et de l'empire romain, et rendons à perpétuité de domaine public, les bourgs fortifiés, les cités, les villages et districts de la même cité de Florence, et tous les biens que ladite cité et commune de Florence a et possède au dedans et au dehors, en quelque lieu que ce soit, les privant de leurs statuts et lois municipales, ainsi que de l'autorité pour en faire à l'avenir, et de tous fiefs, franchises, priviléges, libertés et immunités à eux concédés par les empereurs et rois des Romains,

Montferrat le droit de contrefaire les florins au coin de saint Jean-Baptiste, déclarant enfin Robert de Naples déchu du trône, et ses sujets dispensés du serment de fidélité.

nos prédécesseurs, desquelles choses ils se sont rendus indignes. Nous les cassons en les révoquant, et de notre science certaine nous les annulons par notre sentence. Nous condamnons en outre ladite commune et ses hommes en cinq mille florins d'or à payer à notre chambre et à l'empire romain. Nous condamnons de plus les prieurs et consuls de ladite ville, et tous les autres officiers qui sont à cette heure et seront élus dorénavant durant la dite rébellion auxdits offices, à une infamie perpétuelle, comme complices et fauteurs de ladite rébellion, et nous les bannissons à perpétuité. Nous bannissons aussi tous et chacun des citoyens et habitants tant du district que de ladite cité, commandant que nulle cité, nul château, baron, communauté ou individu, ne donne asile, assistance ou faveur, de quelque manière que ce soit, à aucune desdites communes, aux citoyens et aux gens du district, après un mois révolu à partir de la présente sentence, sous peine de cinquante livres d'or pour chaque commune de ville, de vingt livres d'or pour chaque bourg fortifié ou baron, et d'une livre d'or pour chaque particulier, à payer à notre chambre, et plus ou moins, à notre gré, eu égard à la qualité des personnes et au mode du délit; voulant que cette peine soit encourue autant de fois qu'il y aura contravention. Nous déclarons que tous et chacun peuvent appréhender personnellement lesdits Florentins comme bannis et rebelles envers nous et envers le saint empire, sans offense toutefois des personnes, pour les livrer à notre merci, comme aussi saisir et avoir leurs biens, défendant qu'aucun débiteur de ladite commune, ou des personnes particulières de la cité de Florence et de son district, s'avise de satisfaire ou répondre pour sa dette envers les susdits. Nous exceptons toutefois des choses ci-dessus prescrites ceux qui appartiennent à notre suite et ceux qui sont bannis, à l'occasion des choses susdites, de la même cité et de son district, ainsi que leurs familles et ce qui leur appartient. Lesquelles personnes de notre suite et bannis, ainsi que leurs familles et leurs biens, nous distrayons desdites peines, sentences, bannissements, leur réservant notre protection et celle du saint empire romain. Nous commandons que le podestat et le capitaine de la susdite cité, avec leurs juges et notaires, si dans vingt jours de la prononciation de notre sentence ils ne quittent leurs offices et la ville, ou ceux qui, à l'avenir, s'aviseront d'y aller exercer lesdits offices de podesterie, de capitainerie, de judicature, de notariat, soient aussitôt et à perpétuité privés par cette même loi de la faculté de juger, d'assister et de dresser aucuns instruments publics, ainsi que de tout autre honneur et dignité. Nous voulons et déclarons que les mêmes personnes soient entachées d'infamie, si les communes susdites et leurs hommes, dans l'espace de vingt jours, n'ont pas comparu devant nous par syndic légitimement désigné, pour obéir efficacement à nos commandements sur toutes ces choses. »

Delizie degli Eruditi Toscani, tome XI, page 105. Le texte italien est réputé traduction contemporaine de la sentence originale, prononcée, selon l'usage, en latin.

Afin que ces menaces n'eussent pas à rester ridicules, Henri pressait la diète germanique et les Gibelins d'Italie de lui envoyer un bon renfort de troupes; mais il avait peu de succès. Le pape, croyant ses droits envahis par la déposition de Robert, roi de Naples, lui enjoignit d'avoir à se désister. Gênes et Pise seulement, pour satisfaire leurs jalousies particulières, lui équipèrent
1313. soixante-dix galères, pour aller assaillir le royaume de Naples; et Frédéric, roi de Trinacrie, seconda son expédition par l'envahissement de la Calabre. La maison d'Anjou était donc en grand péril, et, « une fois Henri maître du royame, il lui aurait été extrêmement facile de vaincre toute l'Italie et bien d'autres provinces (1). » Mais, sur ces entrefaites, il mourut subitement à Buonconvento (2), laissant l'Italie plus agitée que jamais, l'autorité des empereurs avilie et dépouillée de son ancien prestige; outre que l'extrême disproportion entre leurs forces et leurs prétentions frappaient désormais tous les yeux.

Pise, qui avait dépensé pour Henri deux millions de florins, les vit perdus par sa mort, et se trouva exposée à la colère de tous les Guelfes de Toscane. Elle crut remplir le vide de ses offres en mettant un droit sur toutes les marchandises qui entreraient dans son port; et les Florentins, irrités, se dirigèrent sur celui de Télamon, où se transportèrent les autres négociants établis à Pise, ce qui fut le dernier coup porté à son commerce.

Épuisée et menacée de toutes parts, elle élut pour seigneur Hugues de la Fagiola, fils de ce Rinier de Corneto « qui faisait si rude guerre aux grands chemins (3), » dans la vallée du Savio. Les nobles toscans se sentaient peu disposés à prêter secours à l'État florentin, qui leur était hostile dans tous ses actes; les bourgeois avaient perdu, dans les occupations commerciales,
1314. l'habitude des armes; Florence, Lucques, Prato et Pistoie crurent donc devoir, pour leur sûreté, se donner à Robert de Naples. Cela n'empêcha pas Uguccione, grand maître en l'art de la guerre, de faire triompher Pise. Il attaqua Lucques, ville riche

(1) VILLANI.

(2) Le fait de son empoisonnement dans une hostie est un conte démenti par le silence des contemporains.

(3) DANTE.

et presque aussi puissante que Florence, ayant pour appui une noblesse habituée à s'élancer de ses châteaux, pour se livrer au pillage tant sur terre que sur mer. S'en étant rendu maître par trahison, il la dévasta, à la tête de soldats allemands, et la tint sous sa domination. Florence demanda des généraux à Robert pour réprimer les Gibelins; mais Hugues de la Fagiola les fit
triompher encore à la journée de Montecatino, où il fut fait un 1315.
grand carnage des Guelfes (1). Robert finit pourtant par amener
Pise et Lucques à faire la paix avec Florence, Sienne et Pistoie. 1317.

Cependant Uguccione gouvernait tyranniquement Pise et Lucques, en sévissant contre quiconque lui était suspect. Il en ré-
sulta que les deux villes se soulevèrent tout à coup, et qu'après 1316.
son expulsion elles rétablirent le gouvernement populaire. Castruccio Castracane, de la famille Interminelli, l'un des principaux Gibelins qui déjà s'était fait un renom militaire en France, en Angleterre et en Lombardie, se vit porté, du cachot où l'avait fait jeter Uguccione, à la tête du gouvernement de Lucques et au commandement (capitainerie) des Gibelins de Toscane. Il avait appris dans les guerres et dans ses nombreux voyages, non moins à combattre qu'à administrer, vaillant, perfide et ingrat, autant qu'il le faut pour s'élever haut. Les supplices et les tortures punirent quiconque lui avait été contraire ou bienfaisant. Non content de dominer à Lucques, il aspira à soumettre les villes voisines : il envahit la Garfagnana et la Lunigiane; mais Spineto Malaspini, qui y possédait soixante-quatre châteaux, arrêta la marche de ses troupes, avec l'aide des Florentins. Alors Castruccio s'avança contre lui, et, ravageant le Val de Niévole et le Val d'Arno inférieur, il assaillit Prato et surprit Pistoie. Les Florentins, pris de honte, réunirent la plus grosse armée qu'ils eussent jamais mise sur pied, et en conférent le commandement à Raymond de Cardona, aventurier catalan, appelé en Italie par le cardinal del Poggetto; mais ce général, ne songeant qu'à faire de l'argent, en vendant des congés aux riches marchands, les conduisit par les Maremmes insalubres de Biontina; et là, atteints de frayeur ou de fièvre, ils

(1) Les fils des deux chefs ennemis, Charles de Naples et François de la Fagiola, furent ensevelis dans le même tombeau, à l'abbaye de Buggiano. LELMI, *Chron. de San Miniato.*

payèrent pour obtenir d'être renvoyés au logis. Il en résulta que Castruccio, attaquant l'ennemi à Altopascio, le défit,
1325. 13 septembre. prit Cardona et le Caroccio, et mit le territoire à sac pour s'indemniser des dépenses de la guerre (1). Il tenta même, pour mettre à profit les faveurs de la fortune, de surprendre Florence; et, pour la narguer, il fit courir le *pallio* à ses portes, tandis que les citoyens se tenaient renfermés dans leurs murailles encore imparfaites. Ils n'auraient pas échappé même à la honte qui les menaçait, si une Frescobaldi n'eût dissuadé son fils Guido des Tarlati, évêque d'Arezzo, de réunir ses forces à celles de Castruccio.

Le parti contraire secondait l'agrandissement de Robert de Naples, qui joignait à son royaume de Pouille la seigneurie de plusieurs villes du Piémont, la Provence, l'alliance des Guelfes et la protection de Jean XXII. Ce pape l'avait même nommé vicaire de l'Empire durant la vacance du trône. Une expédition
Siége de Gênes. 1318. qui lui fit alors le plus grand honneur, ce fut la délivrance de Gênes, que les Gibelins assiégeaient. Cette ville, tiraillée entre les Doria et les Spinola Gibelins, les Grimaldi et les Fieschi Guelfes, avait converti ses palais en autant de forteresses, d'où l'on attaquait et se défendait tour à tour. Les nobles n'y restaient pas dans leurs magasins pour attendre les acheteurs; mais, courant les mers comme capitaines de vaisseaux, ils habituaient les marins à les respecter et à leur obéir. Comme parfois il n'y avait pas un fils de famille qui ne commandât un bâtiment, des milliers de per-

(1) « Au 10 de novembre (1325), Castruccio retourna à Lucques pour faire la fête de Saint-Martin avec grand triomphe et gloire. Tous ceux de la ville, hommes et femmes, vinrent à sa rencontre en grande procession, comme pour un roi; et, pour marquer plus de mépris envers les Florentins, on fit marcher en avant le char avec la cloche que les Florentins avaient dans leur armée; les bœufs étaient couverts de branches d'olivier avec les armes de Florence, et l'on faisait sonner la cloche. Derrière le char venaient les meilleurs prisonniers de Florence et monseigneur Raymond de Cardona, avec des cierges allumés à la main, pour les offrir à saint Martin; et l'écusson royal de la commune de Florence était placé à rebours sur le char. Castruccio donna ensuite à dîner à tous ces prisonniers, au nombre d'environ cinquante des meilleurs de Florence; puis il les fit mettre en prison, en les grevant de rançons exorbitantes.... Certainement Castruccio tira de nos prisonniers, des Français et des étrangers, près de cent mille florins d'or, ce qui lui paya les frais de la guerre. » JEAN VILLANI, IX, 319.

sonnes se trouvaient à la solde d'une seule maison, à laquelle ils obéissaient par habitude, par besoin, par reconnaissance. Il y avait donc de grosses bandes des deux parts, et les batailles étaient sanglantes.

Les Gibelins, chassés de Gênes, vinrent l'assiéger par mer, pendant que Marco Visconti, fils de Matthieu, vaillant capitaine milanais, s'avançait contre elle par les vallées du Bisagno et de la Polcevera, pour la resserrer par terre. Toute l'Italie prit parti dans cette occasion. Pise, Castruccio, le marquis de Montferrat, le roi de Sicile, l'empereur de Constantinople lui-même, se déclarèrent en faveur des assiégeants; tandis que les Florentins et les Bolonais donnaient la main au roi Robert. Ce prince entra dans le port avec sa flotte, et obtint en même temps du pape la souveraineté de Gênes, dont il se proposait de faire le centre des opérations des Guelfes dans la haute Italie. Les Gibelins, après dix mois d'attaques infructueuses, furent obligés de se retirer; et les Génois démolirent les palais et les maisons de campagne de leurs adversaires, sans oublier de remercier saint Jean-Baptiste de leur victoire.

Le menu peuple se voyant négligé, malgré l'abbé qui le représentait, avait institué une ligue, dite *Motta* du peuple, avec dix capitaines adjoints à l'abbé, dans l'intention de contraindre le vicaire à rendre justice; et, en cas de refus, ils sonnaient le tocsin. Cette association fut dissoute par Robert, qui conserva l'autorité suprême pendant douze ans. Il fut ensuite chassé, et l'on créa alors deux capitaines du peuple, avec un podestat, outre l'abbé.

Cependant les Gibelins s'étaient ralliés; ils conclurent une ligue à Soncino, en choisissant pour chef Cane de la Scala, et ils soutinrent la guerre de différents côtés. Le cardinal légat Bertrand du Puget marcha contre eux; mais, bien qu'il réunît aux armes terrestres les foudres spirituelles, il ne put triompher de leur résistance.

CHAPITRE XVI.

LOUIS DE BAVIÈRE. — CHARLES DE BOHÊME. — NICOLAS RIENZI.

Les agitations de l'Empire, que se disputaient à cette époque Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche, ne permirent ni à l'un ni à l'autre de s'occuper de l'Italie. Mais quand le premier eut
1327. dompté son rival, il s'apprêta à passer dans la Péninsule. Arrivé à Trente avec un petit nombre d'hommes, il s'aboucha avec les principaux Gibelins, Marco Visconti, Passerino Bonacossi, seigneur de Mantoue, Obizzo d'Este, Guido Tarlati, Cane de la Scala, et les ambassadeurs de Sicile, de Castruccio, des Pisans, qui lui promirent cent cinquante mille florins d'or pour ses dépenses; puis, escorté par eux, il se rendit à Milan, où il fut couronné.

Là, Matthieu Visconti, soutenu par ses quatre vaillants fils et par tous les Gibelins, avait rangé sous son autorité Bergame, Pavie, Plaisance, Tortone, Alexandrie, Verceil, Crémone et Côme. Un démêlé s'étant engagé entre lui et le pape, qui, durant la vacance de l'Empire, prétendait nommer les vicaires impériaux, le cardinal du Puget publia contre lui une croisade, en lui imputant d'énormes méfaits, tels que celui, entre autres, d'avoir entravé les condamnations de la sainte inquisition. Effrayé par l'excommunication, il réunit le peuple dans la cathédrale, fit devant lui profession publique de sa foi, exhorta ses fils à rentrer dans le sein de l'Église, et se retira dans un cloître à Crescen-
1322. zago. Il y mourut, laissant la réputation d'un habile capitaine, d'un politique adroit, partagé toutefois entre l'ambition gibeline et le respect des idées religieuses.

Galéas, son fils, obtint après lui, malgré les menaces pontificales et les trames des mécontents, le titre de capitaine général. Mais Versuzio Lando, gentilhomme de Plaisance, dont il chercha à séduire la femme, fit révolter contre lui cette ville, que d'autres imitèrent, puis Milan elle-même, en le considérant comme ennemi de l'Église; mais, aidé par les Allemands mercenaires et par la valeur de son frère Marco, il parvint à

recouvrer la capitale. Il y fut assailli par les Guelfes, qui avaient 1323. à leur tête le cardinal et Raymond de Cardona; mais l'ennemi fut forcé de se retirer, quand les maladies et les injonctions de l'empereur Louis vinrent s'ajouter aux défaites essuyées.

Le pape s'irrita de cette intervention de l'empereur, et, alléguant contre lui une série de torts graves, il lui ordonna de renoncer à l'Empire, sous peine d'excommunication; mais comme celui-ci en appela au concile, le pape, traité par lui en termes des plus injurieux, lança sur sa tête l'anathème, le déclara déchu, et mit en interdit les pays qui reconnaîtraient son autorité.

Louis n'en continua pas moins son voyage, considérant l'Italie comme un pays à exploiter et à tromper. Bien qu'il eût nommé Galéas son vicaire, il le fit arrêter, à l'instigation de Marco Visconti, avec ses frères Luc et Jean, son fils Azzon, et jeter dans les *fours* de Monza : on appelait ainsi certaines prisons préparées pour Galéas lui-même, dont le sol était convexe, et la voûte si basse qu'on ne pouvait s'y tenir debout ni couché.

Cette première trahison fut accompagnée de plusieurs autres : réduit à n'avoir que des menaces pour ses adversaires, et l'interdit pontifical pour ses partisans, il poursuivait sa marche avec l'aide de Castruccio Castracane. Pise s'était ennuyée de favoriser à si grands frais le parti gibelin, sans y gagner autre chose que les excommunications du pape et les trahisons des empereurs. Castruccio persuada donc à Louis d'attaquer cette ville, qui se rendit en payant cent cinquante mille florins. L'empereur en conféra la souveraineté à sa femme, de même qu'il érigea en duché Lucques, Pistoie, Volterra et la Lunigiane, en faveur de Castruccio. Il trouva à Rome les esprits fort mal disposés à l'égard des papes, qui laissaient la ville dans l'abandon : les Guelfes avaient été chassés, et Sciarra Colonne, élu capitaine pour gouverner conjointement avec cinquante-deux citoyens. Celui-ci porta devant le prince bavarois une accusation contre Jean XXII, qui, n'ayant point comparu sur la citation, fut déclaré déchu du 1328. trône; puis l'on procéda à l'élection de l'antipape Pierre de Corbières, qui prit le nom de Nicolas V. Louis se fit couronner par Nicolas, et Castruccio assista à la cérémonie comme comte du palais, revêtu d'un habillement de soie cramoisie, et portant inscrit

sur la poitrine : *Il en est comme Dieu veut;* et par derrière : *Il en sera ce que Dieu veut.*

Il se proposait de marcher sur Naples, dont le roi l'avait sans cesse traversé dans ses projets; mais soit que les Gibelins se fatiguassent des lourdes charges qu'ils avaient à supporter, soit qu'ils cédassent à leur mobilité naturelle, ou parce que les peuples souffraient de l'interdit, ils l'abandonnèrent. Galéas Visconti, qui avait recouvré sa liberté à prix d'argent, et qui suivait Louis, bien qu'à contre-cœur, mourut à Pescia, excommunié, et au service d'autrui. Castruccio, informé que les Florentins dévastaient ses domaines, courut les sauver, et reprit Pise et Pistoie ; mais les fatigues qu'il avait éprouvées le conduisirent au tombeau, et il laissa l'autorité à son fils Henri.

Privé de son bras droit et de ressources financières, Louis, qui n'avait su que se rendre ridicule par son étalage pompeux et par les reproches virulents qu'il adressait aux pontifes, au milieu de basses soumissions, fut obligé de quitter Rome à la hâte, poursuivi par les huées du peuple en fureur, qui déterra jusqu'aux cadavres des Allemands morts dans ces derniers temps. Tandis qu'il s'occupait, à Pise, de faire le procès des papes d'Avignon, les Florentins venaient l'y insulter jusque sous les murailles. Les perfidies et les violences à l'aide desquelles il se procurait de l'argent, finirent par le déshonorer. Oubliant les services que lui avait rendus Castruccio, il vendit Lucques à François Castracane, parent et ennemi des fils de ce capitaine gibelin, qui se trouvèrent ainsi réduits au métier de chefs de bandes. Un grand nombre de Saxons de sa suite, qu'il ne payait pas, renoncèrent à l'obéissance, et se retirèrent sur la montagne de Ceruglio, entre Lucques et Pise, où ils vivaient de rapines. Puis, guidés par Marco Visconti, qu'ils retenaient en otage pour le payement de leur solde, ils occupèrent Lucques, qu'ils donnèrent au plus offrant pour se couvrir de l'arriéré.

Azzon Visconti, qui avait succédé à son père, avait chassé de Milan le magistrat impérial, et acheté de Louis le vicariat impérial moyennant cent vingt-cinq mille florins; mais voyant l'empereur ébranlé, et voulant épargner ce qui lui restait à payer, il se remit dans les bonnes grâces du pape. Louis fut donc obligé de se retirer maudit par les Italiens, qui étaient restés longtemps, à cause de lui, privés des sacrements, et laissant avilie l'autorité, qu'il avait vendue en détail.

Le parti guelfe prend alors le dessus; Marco Visconti est égorgé par ceux qui redoutaient son ambition. Azzon change son titre de vicaire impérial contre celui de pontife. Le roi Robert l'emporte en Lombardie; Brescia, qui se donne à lui, chasse les Gibelins, dont l'influence la dirigeait. Le cardinal du Puget, mauvais soldat et mauvais prêtre, sous prétexte de protéger les intérêts du pape éloigné, vise à former pour lui-même un beau domaine au milieu de l'Italie. Là, les villes, profitant de l'absence du pontife, s'agitaient dans une orageuse indépendance. Les Polenta affermissaient leur autorité à Ravenne, les Malatesta à Rimini, les Montefeltro à Urbin, les Varani à Camerino; et une vingtaine d'autres seigneuries s'étaient formées entre l'Apennin, l'Adriatique et la principauté de Bénévent, à peine réprimées de temps à autre par quelque légat pontifical, qui cherchait, par des alliances, par les armes, par les interdits, à réintégrer l'autorité papale. Bologne, située au centre de l'Italie, populeuse, commerçante, fière de son université, disputait à Florence la direction suprême des Guelfes, et conservait sa liberté, bien qu'elle fût souvent divisée par des partis et des rivalités. Les Gozzadini et les Beccadelli favorisaient, sous le nom de Maltraversi, le gouvernement populaire, que combattaient les Scacchesi. A la tête de cette seconde faction était Roméo Pépoli, à qui ses biens héréditaires, et ceux qu'il avait acquis personnellement, donnaient un revenu de cent vingt mille florins (un million et demi aujourd'hui), qu'il employait à dominer, à corrompre, ou à éluder la justice.

Les Bolonais ayant été défaits à Monteveglio par les Gibelins de Lombardie, il leur persuada de se donner au cardinal du Puget, qui y établit sa résidence comme au centre d'une grande principauté à venir; et déjà il avait réduit sous sa loi Parme, Reggio, Modène, et d'autres villes de la Romagne. Mais il fut à peine défait à Ferrare, que les seigneurs roma- 1333.
gnols s'insurgèrent de toutes parts; et il fut contraint de retourner à Avignon, chargé d'or et de honte. A la mort de son père Jean XXII, il perdit toute autorité; Bologne elle-même se révolta, et passa alternativement du régime de la liberté à la domination de Thaddée Pépoli, qui finit par s'en rendre seigneur sous la suzeraineté de l'Église, en s'engageant à lui payer annuellement huit mille livres bolonaises. Faenza, résidence or-

dinaire du comte de Romagne et du légat, resta seule fidèle aux papes.

Dans les circonstances difficiles où ils s'étaient trouvés en dernier lieu, les Florentins s'étaient donnés en seigneurie au duc de Calabre, Charles, fils du roi Robert. Ce prince était venu avec une belle armée de Provençaux et de Catalans; mais, sans tenir compte des conventions arrêtées, il leur soutira quatre cent cinquante mille florins d'or par an, au lieu des deux cent mille stipulés; il voulut exercer le droit de paix et de guerre, favorisé en cela par les nobles, qui s'arrangeaient mieux d'une principauté que de la démocratie, d'autant plus qu'il laissait toute liberté à ses amis. De plus, en abrogeant les lois pour la répression du luxe des femmes, il ajouta aux malheurs publics les querelles domestiques. Sa mort délivra les Florentins, qui, maîtres désormais chez eux, opérèrent une nouvelle réforme de leur gouvernement, en instituant deux conseils seulement, l'un de trois cents bourgeois, sous la présidence du capitaine du peuple, l'autre de deux cent cinquante bourgeois et nobles, sous celle du podestat, assemblées qui se renouvelaient, chacune, tous les quatre mois.

Jean de Luxembourg. La mort ayant moissonné tous les principaux chefs des Gibelins, Castruccio, Jean Galéas, Cane le Grand de la Scala, Passerino des Bonacossi, il était important pour eux d'avoir quelqu'un à opposer au cardinal du Puget. Comme alors ce Jean de Luxembourg, roi de Bohême, que nous avons vu jouer le
1330. rôle de pacificateur universel, se trouvait dans le Tyrol, les Brescians envoyèrent lui offrir d'être leur seigneur, s'il voulait les secourir contre leurs bannis gibelins et contre Mastin de la Scala, qui prétendait les réintégrer. « Pauvre d'argent et avide de seigneurie » qu'il était, il vint, apaisa les factions, et amena le Scaliger à se désister de ses prétentions. La renommée de ses exploits romanesques, son noble esprit, son éloquence, sa générosité, fascinèrent tout le monde, d'autant plus qu'il ne mettait point de droits en avant, et qu'il devait tout à la libre élection. Les Bergamasques l'invitèrent à accepter leur seigneurie; autant en firent Crême, Crémone, Pavie, Verceil, Novare, Parme, Reggio, Modène, Lucques; autant en fit Milan elle-même, où il constitua, comme son vicaire, Azzon, qui attendait sans jalousie la fin d'un règne qu'il prévoyait devoir être éphémère.

Alors Jean, qui, désireux d'être agréable à tous, se montrait non moins ami des partisans du pontife que des Impériaux, entra en pourparlers avec le légat; les Italiens en conçurent de la défiance, craignant qu'il ne s'entendît avec le 1331.
pape pour réduire le pays en servitude. Les Florentins rompirent les premiers avec lui, et se rapprochèrent du roi de Naples; puis, comme les affaires d'Allemagne le rappelaient, il laissa l'autorité à son fils Charles, qu'il recommanda aux ducs de Savoie. Mais ceux-ci l'eurent bientôt abandonné. Les Gibelins de Lombardie et les Guelfes de Toscane s'entendirent pour lui reprendre les villes qui s'étaient données à son père; et une ligue fut conclue à Orzinovi entre les seigneurs gibelins, la républi- 1332.
que de Florence et le roi Robert, dans le but de se garantir réciproquement leurs possessions. Charles n'opposa pas une grande résistance : il lui suffisait d'obtenir de l'argent, et d'avoir le champ libre pour d'autres entreprises.

Jean reparut en Italie avec seize cents cavaliers levés en 1333.
France, et cent mille florins que lui avait prêtés Philippe VI : il avait de plus pour lui le pape, qui voulait humilier les Florentins, hostiles au cardinal légat; mais s'apercevant qu'il ne pourrait se soutenir, il songea à faire au moins de l'argent. Il vendit, en conséquence, Parme et Lucques aux Rossi, Reggio aux Fogliano, Modène aux Pio, Crémone à Ponzino Ponzone, et s'en alla. Pauvres rois et non moins pauvres empereurs qui, sans soldats et sans argent, se montraient un moment parmi ces seigneurs et ces républicains, bien pourvus de ces deux ressources puissantes! N'ayant d'autre but que de garnir quelque peu leur bourse, ils se faisaient conspuer ou haïr ; et s'ils obtenaient des louanges en Allemagne, ils paraissaient des barbares au milieu de la civilisation et du raffinement de l'Italie, des tyrans au milieu de ces droits et de cette indépendance populaire. Louis de Bavière vendit tout, et usa de perfidie avec tous; Jean de Luxembourg fut plus loyal, sans montrer moins de vénalité ; Charles son fils, depuis empereur, engagea à Florence pour seize cent vingt florins la couronne impériale, que les Siennois furent ensuite obligés de retirer à leurs dépens. Nous ne savons donc quelle était la pensée de Dante lorsqu'il appelait la vengeance de Dieu sur Rodolphe de Habsbourg et sur Albert son fils, coupables de laisser dévaster le jardin de l'Empire, et de ne pas venir rajuster le

frein de la cavale indomptée; nous ne savons non plus ce que désirait Pétrarque lorsqu'il adressait à Charles ces appels pompeux. Que pouvaient avoir les Italiens à espérer des empereurs? Qu'avaient-ils à attendre des papes? et pourtant ils ne cessaient de déplorer leur absence : tout en se servant du nom des uns et des autres pour former des partis, pour couvrir leurs ambitions particulières, et s'agiter au milieu des orages d'une liberté qu'ils ne savaient ni établir d'une manière durable, ni se décider à perdre.

Le roi Robert, devenu vieux, n'ayant plus l'énergie suffisante pour commander les Guelfes avec le même succès, la faction opposée reprit partout le dessus. Azzon Visconti, qui, par la splendeur des arts, des lettres et du faste, endormait les populations sur la perte de leur liberté, arriva à posséder Bergame, Crémone, Plaisance, le bourg Sandonino, Triviglio, Vigevano, Pizzighettone, Côme, Lodi, Crême, Brescia, Lecco. En même temps, son oncle Jean enlevait aux Torricelli Novare, dont il occupait le siége épiscopal.

Scaliger. La puissance des Visconti était balancée par celle des Scaliger, qui de Vérone étendaient leur autorité sur la Marche de Trévise, favorisés qu'ils étaient par les empereurs, comme ardents Gibelins. La grandeur des seconds s'accrut quand ils furent parvenus à réunir Padoue à leur territoire. Cette ville, qui s'était affranchie du joug des Ezzelin, avait ensuite soumis aux Carrara sa
1312-1329. tumultueuse indépendance, et, pour se défendre contre Cane de la Scala, dit le Grand, elle arma dix mille chevaux et quarante mille fantassins, tant elle était puissante!

« Cane le Grand fut le prince le plus magnifique de son temps, « heureux à la guerre, sage dans le conseil, ami des hommes de « lettres et des artistes, fidèle à ses promesses. » Mastin de la Scala, qui lui succéda, réunit à Padoue et à Vérone Vicence, Feltre, Bellune, Trévise; il occupa Brescia, dont il chassa le vicaire de Jean de Luxembourg; puis Parme se donna à lui par
1335. un traité. Lucques étant restée au pouvoir des Allemands de Ceruglio, Florence le chargea d'en négocier pour elle l'acquisition; il conclut le marché, mais pour son propre compte. Il eut ainsi sous son autorité suprême neuf cités, qui lui rendaient annuellement sept cent mille florins, quand la France en rapportait à peine autant à son roi. Il répondit aux Florentins, qui lui en proposaient trois cent mille s'il voulait leur céder

Lucques, qu'il n'avait pas besoin de pareille misère. En effet, il méditait de se faire roi d'Italie, et Lucques lui aurait servi de poste avancé pour soumettre la Toscane. Il s'était allié, dans ce but, avec les petits seigneurs des Apennins, et tenait une cour tellement splendide, qu'il excitait l'admiration, même au milieu du luxe de ce temps. L'historien Cartuzio (1) trouva Mastin entouré de vingt-trois princes dépossédés par les catastrophes subites, si fréquentes alors. Il avait dans son palais un grand nombre d'appartements diversement décorés, et en rapport avec la condition de ceux à qui il donnait l'hospitalité, par les symboles et les ornements qui y frappaient les regards. Ainsi les guerriers y trouvaient des trophées, les exilés l'espérance; les Muses y souriaient aux poëtes, Mercure aux artistes, les chœurs du paradis aux prédicateurs. Pendant le repas, des musiciens, des bouffons, des jongleurs, égayaient les convives; les salles étaient couvertes de tableaux représentant les vicissitudes de la fortune (2).

(1) *Histoire*, liv. VI, ch. 1.

(2) Muzio Gazata, ap. MURATORI. — Un contemporain s'exprime ainsi à son sujet, dans le dialecte de son pays : « Ce messire Mastin fut, des plus grands tyrans de Lombardie, celui qui eut le plus de cités, le plus de puissance, le plus de châteaux, le plus de communes, le plus de magasins. Il eut Vérone, Vicence, Trévise, Padoue, Civitale, Crême, Brescia, Reggio, Parme; en Toscane, il eut Lucques, la Lunigiane, et fut seigneur de quinze grosses villes. Il vainquit Parme par force de guerre. Lorsque son armée soutenait le siége devant une ville, il n'était pas de ruses qu'il n'employât, et jamais il ne partait qu'il n'eût fini par s'en rendre maître. Il voulait être seigneur, soit par force, soit par amour. Il mit le pied en Toscane, et il acquit Lucques en trompant les Florentins : aussi les Florentins ourdirent contre lui le complot qui causa ensuite sa ruine. Il menaçait de vouloir s'emparer de Ferrare et de Bologne. Il récompensait les nobles qui lui livraient les villes, les gardant près de lui, et leur accordant grande protection. Il avait à son service beaucoup de barons, beaucoup de soldats à pied et à cheval, beaucoup de bouffons, beaucoup de fourgons, beaucoup de palefrois, de chars, de destriers de joute; il était toujours au milieu des armes. On voyait des courtisans ôtant leurs capuchons, des Tudesques s'inclinant jusqu'à terre, des festins qui ne finissaient jamais; tandis que sonnaient des trompettes, des chalumeaux, des cornemuses, des timbales; que des tributs arrivaient de tous côtés chargés sur des mulets, et que des joutes, des tournois, des chants, des danses, des jeux de force, et toute espèce d'amusements, avaient lieu tour à tour. C'étaient des draps français, des étoffes tartares, des velours magnifiques, des habits brodés, émaillés, dorés. Quand il montait à cheval, la ville entière de Vérone paraissait s'écrou-

Mais les Vénitiens, qui jusque-là ne s'étaient mêlés des affaires du continent que comme des étrangers, sans concevoir aucun ombrage tant qu'ils avaient eu pour voisins les évêques de Padoue, de Vicence et d'Aquilée, conçurent de la défiance quand ils virent aussi près d'eux les puissants seigneurs de la Scala. En effet, Mastin avait médité de soustraire les pays placés sous sa domination à la servitude que leur imposaient les Vénitiens, en leur fournissant le sel à l'exclusion de tous autres. Il fit donc construire des forts sur le Pô, afin d'exiger des gabelles de
1337. ceux qui en remontaient le cours. De là naquit une guerre, où Venise s'allia avec Florence contre les ambitieux Scaliger. Azzon et les seigneurs dépossédés profitèrent de la circonstance pour se liguer *ad desolationem et ruinam dominorum Alberti et Mastini, fratrum de la Scala;* déjà ils se partageaient en idée leurs possessions, et faisaient insurger contre eux les différentes villes. Mastin se vit, en résultat, contraint d'en céder plusieurs à la

ler; quand il menaçait, toute la Lombardie tremblait. Entre autres magnificences, on raconte que, voulant une fois dîner dans sa chambre, il y fit servir quatre-vingts petites tables, chacune avec deux couverts pour deux barons. Dans sa résidence, il avait un nombreux cortége de juges, de médecins, de littérateurs, des talents de toute espèce. Sa réputation était grande à Rome; il n'avait pas d'égal en Italie. Ce qui ajoutait le plus d'éclat à sa gloire, c'était de pouvoir se vanter qu'avec toute sa puissance il ne savait pas ce que c'est que la fragilité humaine. Entouré de tant de grandeur et d'aisance, il fit bâtir le palais que l'on voit à Vérone; mais pour cela il fit abattre l'église de Saint-Salvato, et il lui en arriva mal. Dès lors il commença à mépriser les autres tyrans de la Lombardie, et ne se présenta plus à leurs réunions. Puis il fit faire une couronne toute garnie de perles, de saphirs, de rubis, d'escarboucles et d'émeraudes, dans l'intention avouée de se faire prochainement proclamer roi de Lombardie. Cela déplut aux autres tyrans, qui avisèrent à ne pas devenir les sujets de l'un de leurs pairs. Messire Mastin fut chevalier du Bavarois, homme de beaucoup de tête, et seigneur ami de la justice. Dans ses États, on voyageait en pleine sûreté, l'or en main. Il était brun, avait un gros ventre et une grande barbe. Cinquante palefrois étaient nourris dans ses écuries. Il changeait d'habit tous les jours; et quand il chevauchait, il avait à sa suite deux mille hommes à cheval et deux mille fantassins, bien habillés et bien armés. Il était maître en fait de guerre. Sa personne, tant qu'il demeura vertueux, était florissante; mais elle dépérit aussitôt que la superbe et la luxure le corrompirent. Il se glorifiait d'avoir violé cinquante jeunes filles pendant un carême. Ces vices marquèrent sa déchéance. Il mangeait gras le vendredi, le samedi et le carême, ne faisant aucun cas des excommunications. » *Storia romana*, ap. MURATORI, *Ant. It.*

paix. Padoue elle-même revint aux Carrara, Guelfes zélés; les Vénitiens occupèrent Trévise, Castelfranco et Ceneda, qui furent leurs premières possessions en terre ferme. Mastin, voyant ses ressources s'épuiser, offrit Lucques aux Florentins; mais, tandis qu'ils marchandaient sur le prix de la vente, ils furent prévenus par les Pisans, qui s'y soutinrent avec l'aide des Vis- 1341.
conti, d'ailleurs charmés de se voir débarrassés d'un voisinage incommode.

La famille de la Scala ne se releva plus : elle perdit même le reste de ses possessions au temps de Jean Galéas, et cessa de former une maison régnante. Vérone atteste encore leur grandeur par ses monuments, et leurs tombeaux sont un éclatant témoignage de la renaissance des arts, dont une imitation servile n'avait pas encore amorti la vigueur.

Sur ces entrefaites, Mantoue avait été enlevée aux Bonacossi 1327.
par les Gonzague; les marquis d'Este avaient été de nouveau proclamés seigneurs de Ferrare. Ils ajoutèrent à cette ville 1317.
Modène; obtinrent de Charles IV la confirmation des fiefs impériaux de Rovigo, Adria, Aviano, Lendinara, Argenta, Saint-Albert, Comacchio, ville importante pour ses salines; se soutinrent entre les papes, Venise et Milan, et acquirent encore Parme et Reggio.

Dans les contrées supérieures de l'Italie dominaient Jean Paléologue, marquis de Montferrat, les comtes de Savoie et leurs vassaux, Jacques, prince d'Achaïe, comte de Piémont, et Thomas, marquis de Saluces. Amédée V, souche de la maison de Savoie en Piémont, fut créé prince de l'Empire par Henri VII, qui lui donna aussi le comté d'Asti. Amédée VI, dit le prince 1366.
Vort, à cause des couleurs sous lesquelles il s'était montré dans un tournoi donné à Chambéry, enleva à la comtesse de Provence Chieri, Cherasco, Mondovi, Savigliano, Cuneo. La prospérité de ses finances, parfaitement gérées par Guillaume de la Beaume, son ministre, lui permit d'acheter la baronnie de Vaud, avec les seigneuries de Bugey et de Valromey. Charles IV le constitua vicaire impérial. S'étant transporté à Constantinople pour secourir Jean IV Paléologue, son cousin, il conquit Gallipoli sur les Turcs, et contraignit les Bulgares à faire la paix avec cet empereur. Il institua l'ordre de l'Annonciation ou collier de Savoie, avec une chaîne d'argent doré à trois nœuds, et les lettres

F. E. R. T. sur les anneaux. On a voulu interpréter ces initiales, qui figuraient antérieurement dans l'écusson de cette maison, par *Fortitudo Ejus Rhodum Tenuit*, en faisant allusion à l'expédition d'Amédée V à Rhodes, en 1315. Le nombre des membres de cet ordre était d'abord de quatorze, et le prince faisait le quinzième ; il fut par la suite porté à vingt.

1383. Amédée VII, le Rouge, resta, comme son frère, l'ami de la France, et il ajouta à ses possessions Nice, Vintimille, Villefranche, la vallée de Barcelonette. Le Génevois échut à Amé-
1410. dée VIII par l'extinction des princes d'Achaïe ; il réduisit les marquis de Saluces et de Montferrat à se reconnaître ses vassaux. Tout le Piémont se trouvant réuni sous son autorité, il dominait du lac de Genève à la Méditerranée, et l'empereur
1416. Sigismond lui conféra le titre de duc. Après avoir joué un rôle important dans les vicissitudes de l'Italie, il se retira à Ripaille près de Thonon, dans une retraite d'où la dévotion n'excluait pas la magnificence ; nous l'en avons vu sortir pour prendre le titre de pape, en opposition à Nicolas V.

Telle était la condition du pays confinant au Milanais, quand mourut Azzon Visconti, qui eut pour successeurs ses deux oncles Luchino et l'archevêque Jean : l'un sévère et perfide, l'autre doux et conciliant, mais tous deux visant à consolider leur maison, et à faire prospérer l'État par les arts, par l'industrie, par la bonne administration des finances, par les lettres, et par des
Gênes. 1353. acquisitions nouvelles. De ce nombre fut Gênes. Il semblait vraiment que la guerre intérieure fût son élément, tant la paix lui était à charge. Pendant longtemps tout son territoire avait été divisé entre les Guelfes et les Gibelins, et chacun y exerçant son activité pour son propre compte, avait, comme d'homme à homme, ses ennemis particuliers. Les guerres engagées donnaient une apparence de légalité aux pirateries continuelles, et les bourgeois et les nobles étaient tour à tour triomphants ou chassés. Robert était parvenu, pour un moment, à rapprocher les uns et les autres, en les amenant à se partager les offices dans des proportions égales ; mais bientôt les Gibelins prévalurent, et chassèrent les Fiesques ainsi que les capitaines du roi de Naples.

On rétablit alors l'ancien gouvernement, avec deux capitaines du peuple, un podestat, et en outre l'ancien abbé. Mais les Guelfes, réfugiés à Monaco, ne tardèrent pas à revenir. Les no-

bles, qui presque tous étaient capitaines et pilotes, vexaient l'équipage, en renouvelant sur mer ce qui se passait sur terre. Les marins de la flotte envoyés au service de la France ayant été maltraités, parce qu'ils s'étaient plaints du détournement de leur solde, furent à peine à terre qu'ils demandèrent vengeance. Ceux de Vestri, Polievera, Bisagno, tous gens de mer, se réunirent à Savone; les artisans firent cause commune avec eux, et nommèrent deux conseils; les bourgeois de leur côté se soulevèrent en 1339.
tumulte, et voulurent élire librement leur abbé. On délibéra, et, comme on ne conclut à rien, un batteur d'or s'écria : *Savez-vous bien? élisons pour abbé Simon Boccanegra.* Tous, à ces mots, se rappellent les services de sa maison. *Oui, oui*, répète-t-on en chœur; *allons chez Boccanegra.* Comme lui-même se trouvait dans la foule, ses voisins l'élèvent sur leurs bras au milieu des applaudissements les plus bruyants. Lorsqu'il a obtenu le silence, il leur rappelle qu'il est noble, que ceux de sa famille ont été investis de dignités plus élevées, et qu'il dérogerait de ses aïeux en acceptant. Alors le peuple de s'écrier : *Eh bien! qu'il soit notre seigneur.* Il s'en défend encore : *Je ne le puis, attendu que vous avez des capitaines. — Sois donc doge!* Et ils le portent en triomphe à Saint-Sir, en criant : *Vive le peuple, vivent les marchands! vive le doge!* et, au milieu de ces éclats joyeux, ils jettent des paroles de haine contre les Doria et les Salvagi (1).

Cette résolution tumultueuse, que nous avons rapportée comme exemple, porta une grave atteinte à l'influence de la noblesse; car le peuple ayant une fois nommé, non plus des magistrats subalternes, mais le magistrat le plus élevé de tous, acquit une force qui ne fit que s'affermir. Mais pouvait-il supporter un gouvernement quelconque? La plupart des nobles se retirèrent dans leurs châteaux; et ni Boccanegra, ni Jean de Murta, son successeur, ne réussirent à rétablir la paix dans la république.

Aux agitations intérieures se mêlaient les désastres du dehors. La mer d'Azof et la Propontide étaient rougies du sang des Génois; puis ils furent défaits devant Alghero de Sardaigne par les Vénitiens unis aux Catalans, et quatre mille cinq cents prisonniers furent jetés à la mer par les vainqueurs. Les Génois, se trouvant désormais affamés par Jean Visconti,

(1) STELLA, *Ann. genuens.*, in Rer. ital. Script., XVII, p. 1073.

réalité espérant qu'il pourrait en soutirer de l'argent, il prêta
l'oreille aux invitations que lui adressaient les ennemis des
Visconti, ainsi que les Florentins; et Innocent VI consentit à
ce qu'il passât les Alpes. Il s'en vint donc au milieu de l'attente
générale : mais quel ne fut pas l'étonnement de ses partisans
pleins d'espoir et de ses ennemis intimidés, quand on le vit arri-
1354. ver avec trois cents cavaliers, et « traverser l'Italie sur un roussin
« au milieu de gens désarmés, comme un marchand pressé d'ar-
« river à la foire (1)! » Les gens de lettres n'en prodiguèrent pas
moins à ce mannequin impérial des adulations latines; les juristes
se mirent à rappeler les droits de la monarchie suprême. Les Gibelins et les petits tyrans recouraient volontiers à lui, voulant qu'il fût le juge des différends survenus, et affirmant que les gouvernements municipaux étaient institués seulement pour opérer en son absence; mais qu'à son arrivée, toute autorité, toute restriction devait cesser soudain.

Pendant que les ambassadeurs de tous les pays d'Italie débitaient devant lui de savantes harangues, Sa Majesté s'amusait à peler des branches de saule avec un canif. Il dissimulait mal sa frayeur quand les Visconti faisaient défiler, deux ou trois fois par jour, devant le palais où ils l'avaient reçu désarmé, six mille chevaux et dix mille hommes d'infanterie, bien équipés. Quant aux droits de sa couronne, il n'y regardait pas de près : mais il les invoquait volontiers ainsi que le titre d'empereur et roi, pour avoir quelque chose à vendre, et faire de l'argent destiné à embellir sa ville de Prague.

Il ménagea quelques paix, confirma aux Paléologues les seigneuries de Turin, Suse, Alexandrie, Ivrée, Trin, et de plus de cent bourgs fortifiés. Arrivé à Pise, il y fut proclamé seigneur suprême, ce qu'il accepta; puis il envoya au supplice, sur des soupçons, la famille Gambacurti, qui s'était sacrifiée pour lui. Mais les Pisans n'ayant pas tardé à se repentir, il leur rendit son pouvoir d'un instant; il en arriva autant à Sienne, qui y fut déterminée, comme Pise, par la crainte des Florentins. Ces derniers, après l'avoir appelé, n'étaient pas alors sans regret, en le voyant réunir autour de lui la noblesse du parti contraire, et promettre justice. Quoiqu'ils eussent plusieurs fois racheté leur

(1) MATTHIEU VILLANI, IV, 39.

sujétion à l'Empire, ils pensèrent que peu leur importait de reconnaître les droits d'un prince qui ne tarderait pas à s'éloigner, et que, moyennant quelque argent, ils éviteraient une guerre. Ils lui firent donc serment de vasselage, à charge pour lui de confirmer leurs lois et statuts faits et à faire ; d'avoir pour vicaire impérial les membres de la seigneurie, exerçant toute autorité ; de ne mettre le pied ni dans Florence, ni dans aucune ville murée, et de se contenter de cent mille florins pour rachat de tous droits royaux, et en outre quatre mille par an, sa vie durant.

Pétrarque, à qui ses réminiscences classiques faisaient désirer de voir la dignité d'Auguste et de Constantin renaître dans sa splendeur, écrivait à Charles : « Tu opposes en vain à mon impatience le changement des temps, et tu l'exagères en de longues « phrases qui me font admirer en toi plutôt l'esprit de l'écrivain « que le cœur d'empereur. Qu'y a-t-il à présent qui n'ait été autrefois ? Nos maux peuvent-ils donc se comparer à ceux des « anciens, quand Brennus et Pyrrhus et Annibal dévastaient « l'Italie ? Ce n'est pas la nature des choses, mais notre mollesse, qui a ouvert les plaies que je vois dans le beau corps de « l'Italie. Le monde est encore le même, c'est le même soleil, les « mêmes éléments ; seulement le courage a diminué. Mais tu « es élu pour une tâche glorieuse ; tu dois détruire les difformités de la république, et rendre au monde son ancienne forme ; « alors seulement tu seras à mes yeux un véritable César, un véritable empereur (1). »

Quand il apprit son arrivée, il ne se tint pas de joie : « Que « dirai-je ? par où commencerai-je ? Je désirais longanimité et « patience dans mon attente ; je commence à désirer maintenant « de bien comprendre toute ma félicité, à ne pas être inférieur à « tant de joie. Vous n'êtes plus le roi de Bohême, vous êtes le roi du « monde, l'empereur romain, le véritable César. Vous trouverez « tout disposé, comme je vous l'ai assuré : le diadème, l'empire, « une gloire immortelle, et la route du ciel ouverte. Je me glorifie, je triomphe de vous avoir animé par mes paroles. Je n'irai « pas seul vous recevoir à votre descente des Alpes : une foule infinie, avec moi, toute l'Italie notre mère, et Rome, tête

(1) *Ep. famil.*, IX, 1.

« de l'Italie, viennent au-devant de vous, en chantant avec
« Virgile :

Venisti tandem, tuaque exspectata parenti
Vicit iter durum pietas (1).

Eh bien ! ce roi glorieux avait promis au pape de ne pas s'arrêter plus d'un jour dans Rome. Arrivé donc quelque temps à l'avance, il y entra en pèlerin, sans être connu, seulement pour visiter les monuments ; puis, une fois couronné, il en sortit le même jour pour s'en aller. « Il fuit, s'écriait alors Pétrarque dé-« sabusé, il fuit sans être suivi de personne; les délices de l'Italie « lui font horreur ! Il dit, pour se justifier, avoir juré de ne « rester à Rome qu'un jour. Oh ! jour d'opprobre ! serment dé-« plorable ! Le pape, qui a renoncé à Rome, ne veut pas même « qu'un autre s'y arrête ! »

Charles fut insulté sur la route par Sienne, Pise, Crémone, et il n'y prit pas garde ; les Visconti lui fermèrent leurs portes, et il l'endura patiemment, se consolant par la pensée de revoir sa Bohême, et d'y rapporter des trésors.

Mais, en attendant, qui souffrait de tout cela ? La pauvre Italie, que parcouraient des gens de toute nation, Bohémiens, Esclavons, Polonais, Croates, Bernois, à la suite de Charles; Espagnols, Bretons, Gascons, Provençaux, avec le pape ; Allemands, Anglais, Bourguignons, avec les Visconti.

Rome surtout souffrait de l'éloignement des papes, qui seuls la faisaient vivre. La justice et l'administration y étaient à l'abandon, et les rues embarrassées de décombres détachés des ruines anciennes ; les églises tombaient en ruine; les autels dépouillés étaient desservis par des prêtres à qui manquaient les ornements nécessaires. Les seigneurs romains trafiquaient de monuments anciens avec les villes voisines, et l'*indolente* Naples en profitait pour s'embellir (2). Au milieu de cette désolation, les factions des Colonna et des Orsini, parmi lesquelles on choisissait d'ordinaire le sénateur, devenaient plus acharnées l'une contre l'autre. Les autres petits

(1) *Ep. famil.*, X, 1.
(2) *De vestris marmoreis columnis, de liminibus templorum.... de imaginibus sepulcrorum sub quibus patrum vestrorum venerabilis cinis erat, ut reliquas sileam, desidiosa Neapolis adornatur.* PÉTRARQUE, dont les lettres nous fournissent ce tableau.

seigneurs, afin de suivre l'un ou l'autre parti, pour n'en pas être écrasés, avaient changé en forteresses les palais, le Colysée, et les autres débris de la magnificence romaine. La campagne était parcourue et ravagée par des bandes; les barons, menaçants et ravisseurs, souillaient jusqu'aux saintes retraites des vierges du Seigneur; ils déshonoraient les filles, enlevaient la femme sous le toit conjugal. Quand les ouvriers sortaient de la ville pour quelque travail, ils étaient dévalisés jusqu'aux portes de Rome (1). A la tête du peuple, en tant que communauté politique, se trouvait le préfet de Rome. En même temps, le sénateur avait aussi autorité sur les nobles; et quand un nouveau pape était élu, des députés lui étaient envoyés à Avignon pour lui rendre hommage.

Au nombre de ces envoyés se trouva, lors de l'élection de Clément VI, Nicolas Rienzi, fils de Laurent (2). Son père était un de ces pauvres hères qui allaient porter de l'eau par la ville sur des ânes, avant que Sixte-Quint y eût amené l'*acqua felice*, et que Rome fût devenue la ville des fontaines (3). La lec- Nicolas Rienzi.

(1) « La ville de Rome était en très-grande affliction. Elle n'avait pas de gouvernement. Chaque jour c'étaient de nouveaux désordres. Les religieuses étaient souillées dans leur asile. Il n'y avait aucun moyen de sûreté. On saisissait les petites filles, et on les emmenait pour les déshonorer. La femme était ravie à son mari dans son propre lit. Les ouvriers, quand ils allaient dehors pour travailler, étaient volés. Où? Jusque sur la porte de Rome. Les pèlerins qui viennent aux saintes églises pour le bien de leurs âmes n'étaient pas défendus, mais égorgés et pillés. Les prêtres étaient occupés à mal faire. Toute débauche, tout mal, aucune justice, aucun frein. Il n'y avait plus de remède; toute personne périssait. Celui-là avait le plus raison dont l'épée était la plus forte. La seule sauvegarde pour chacun était de se défendre à l'aide de ses parents et de ses amis. Il y avait chaque jour des attroupements. » THOMAS FORTIFIOCCA, *Vie de Cola de Rienzi, tribun du peuple romain, écrite en langue vulgaire romaine du temps*, Bracciano, 1624.

(2) Le jésuite DU CERCEAU, *Conjuration de Nicolas Gabrini, dit de Rienzi, tyran de Rome*, Paris, 1733.

Dr PAPENCORDT, *Cola de Rienzo und seine Zeit, besonders nach ungedruckten Quellen dargestellt*, Hambourg et Gotha, 1841.

Les documents inédits sont des lettres de Rienzi à Charles IV et à l'archevêque de Prague, à qui il raconte en latin toute son histoire. Elles furent découvertes par Pelzel, puis l'original se perdit. La copie en fut publiée par Papencordt, que la mort empêcha de continuer son Histoire de Rome, depuis la chute de l'empire jusqu'au commencement du seizième siècle.

(3) Dans les lettres précédemment citées, Rienzi prétend avoir été engendré par Henri VII, à qui, dans une taverne de Rome, sa mère *ministrabat, nec*

ture des classiques et surtout les *magnificences* de Jules César avaient excité chez Nicolas une vive admiration pour la république romaine (1). Affligé de voir l'ancienne capitale du monde
1347. laissée, par les papes, à la merci de chefs de bandes, il songea à lui rendre son antique splendeur, comme le font souvent les Italiens, qui convertissent leurs souvenirs en espérances. Il se mit à parler des gloires passées aux fils dégénérés de ceux qui avaient ouï la voix des Gracques et celle de Cicéron. Il leur mettait sous les yeux les inscriptions et les symboles les plus propres à flatter leur vanité, à réveiller leur résolution; et il rêvait aux droits du peuple romain.

Le meurtre de son frère, tué impunément par les Colonna, lui rendit plus odieuse encore cette noblesse non moins factieuse que l'ancienne, mais sans ses vertus, et plus arrogante; il conçut, en conséquence, le projet de rétablir les tribuns du peuple, et, associant à ses souvenirs classiques celui de Crescence et d'Arnauld de Brescia, il se proposait de réprimer non-seulement les nobles, mais encore les pontifes déserteurs du bercail.

Le peuple romain, dont les idées politiques sont, comme l'horizon de leur ville, circonscrites entre les sept collines, prête volontiers l'oreille à quiconque lui raconte les grandeurs de ceux qu'il considère comme ses ancêtres. Les gens de lettres, qui lisaient Tite-Live et Salluste, se complaisaient à entendre répéter les anciens noms. Rienzi, qui les avait dans la pensée et sur les lèvres, monta en crédit, comme il arrive à quiconque offre un remède dans une grave maladie. Puis, saisissant le moment où les barons étaient sortis de la ville, il invita le peuple à se réunir pour l'écouter. Il passa la nuit dans l'église à prier; puis, après avoir entendu la messe, il se rendit au Capitole, armé de toutes pièces, moins la tête, entouré de jeunes gens enthousiastes, et d'une foule de bannières, de pennons, d'emblèmes.

Il harangua la multitude du haut des degrés, et la présence de l'évêque d'Orviéto, vicaire du pape, qui se tenait près de lui, donna de l'autorité à sa parole. Il fit lecture d'un

forsitan minus quam sancto David et justo Abrahe per dilectas exstitit ministratum.

(1) *Nihil actum fore putavi si, quæ legendo didiceram, non aggrederer exercendo.* Epist.

règlement pour la réforme du *bon Etat*, assurant à ceux qui l'entendaient, et convaincu lui-même peut-être, que le pape lui saurait gré de soustraire sa ville de Rome à la tyrannie des barons. Ses réformes consistaient à garantir la personne des citoyens contre les actes arbitraires de la noblesse; à organiser des milices urbaines dans Rome et une force navale sur les côtes; à maintenir la libre circulation et la sécurité sur les ponts et sur les routes, en abattant les forteresses, palissades et barrières, dont les barons se servaient pour opprimer les faibles. Il voulait, de plus, que bonne justice fût faite; qu'il y eût des magasins pour que le pauvre peuple n'eût point à pâtir de la faim, et des établissements publics pour subvenir aux veuves et aux orphelins, quand surtout les pères et les époux seraient morts sur le champ de bataille. Il invita chaque commune à envoyer ses syndics au congrès général de Rome, ce qui est le premier exemple d'un parlement représentatif; or, avec cette assemblée et la confédération italienne qu'il proposait, une ère nouvelle pouvait s'ouvrir pour l'Italie, qui se serait placée encore une fois à la tête de l'Europe. 1347

Le peuple, qui ne désirait rien de mieux, accepta cette constitution; et, chargeant Rienzi de la réaliser, avec le titre de tribun du peuple, il lui fournit des bras pour réduire ses conseils en faits. Le nouveau magistrat se rendit maître des portes, et fit pendre quelques brigands qu'on arrêta dans la ville. Étienne Colonna, après avoir, dans le premier moment, déchiré l'ordre qui lui enjoignait de sortir de Rome, informé que Rienzi réunissait les compagnies du peuple, s'estima heureux de pouvoir se sauver. Comme c'était le plus puissant parmi les nobles, le découragement gagna les autres, et ils partirent de leur côté, en abandonnant à la justice les sicaires soudoyés par eux.

Après avoir rétabli la tranquillité dans la ville, Rienzi expédia des courriers aux Colonna, aux Orsini, aux Savelli, dans leurs citadelles inaccessibles, pour les sommer de venir jurer la paix; ce qu'ils firent, promettant de ne pas inquiéter les routes, de ne point porter préjudice au peuple ou aux tribuns, et de refuser asile aux malfaiteurs. Il en résulta que les chrétiens, qui de toutes parts venaient visiter le seuil des saints apôtres, trouvaient partout une sécurité inaccoutumée, et que, de retour dans leur patrie, ils célébraient la fermeté énergique du tribun.

Ce premier mouvement avait jeté l'effroi dans Avignon,

1347. quand y arrivèrent des lettres de « Nicolas, tribun de liberté, de « paix et de justice, libérateur illustre de la sainte république « romaine, » où il promettait fidélité au saint-siége. Il en expédia d'autres à tous les potentats d'Italie (1), de France, d'Allema-

(1) GAYE, dans la *Correspondance des artistes*, III, CLXXXV et suivants, a publié dix lettres de Cola à la seigneurie de Florence. En voici une :

Annuntiamus vobis ad gaudium donum Spiritus Sancti, quod pius pater et dominus noster Jesus Christus in hac veneranda die festivitatis pasce pentecosten, per inspirationem Spiritus Sancti huic sancte urbi et populo ejus, ac vobis omnibus fidelibus Christi populis orthodossis, qui sua membra consistitis, dignatus est misericorditer elargiri. Sane cum status ipsius alme urbis, et populi ac totius romane provincie, culpa pravorum et crudelium rectorum, ymo destructorum ipsius, esset ex omni parte quassatus, in perditionem et in destructionem miserabilem jam deductus adeo, quod in eadem alma urbe omnis erat mortificata justitia, pax expulsa, prostrata libertas, ablata securitas, danpnata caritas, oppressa veritas, misericordia et devotio prophanate; quod, nedum extranei et peregrini, verum ipsi cives romani et karissimi comitatenses et provinciales nostri nullatenus eo venire poterant, nec ibidem manere securi. Quin ymo oppressiones undique, seditiones, hostilitates et guerre, homicidia, disrobationes, prædationes animalium, incendia intus et extra, terra marique continue effrenatissime patrabantur, cum magnis ipsius sancte urbis et totius sacre Ytalie periculis et jacturis et danpnis animarum, honorum et corporum, et detrimento non modico totius fidei christiane.

Vos etiam, et alii devoti et orthodossi populi, nullum ab ipsa urbe poteratis habere consilium, auxilium vel favorem. Quin ymo sub specie senatus, sub nomine capitaneatus, sub colore ficte militie, et ut breviter concludam, injusti regiminis injuste sepius eratis oppressi. Igitur præfatus pater et dominus noster Jesus Christus, ad preces, ut credimus, beatorum apostolorum Petri et Pauli, civium principum et custodum nostrorum, misericorditer excitatus, ad consolationem non solum romanorum civium, verum totius nostre provincie, universe quoque Ytalie, comitatensium et peregrinorum, omniumque fidelium christianorum, ipsum romanum populum inspiratione Spiritus Sancti ad unitatem et concordiam revocavit, ad desiderium libertatis, pacis et justitie inflammavit, et ad salutem et defensionem suam et nostram totaliter animavit. Et ad observationem bone voluntatis, sancte et juste deliberationis eorum, idem populus nobis, licet indignis, absolutam et liberam potestatem et auctoritatem reformandi, et conservandi statum pacificum dicte urbis et totius romane provincie, ac liberum prorsum arbitrium totaliter commisit et concessit in pleno, publico et solepnissimo parlamento, ac plena concordia totius populi prelibati....

Quapropter nobilitatem, prudentiam et sinceram vestre dilectionis affectionem presentibus exhortamur, quatenus novis presentibus intellectis

gne, et sa tentative parut louable à la multitude de ceux qui 1347. se repaissaient de souvenirs, sans tenir trop compte de l'opportunité. Les applaudissements donnés par Pétrarque au *chevalier qui honorait l'Italie entière* le firent admirer, sur la parole du maître, par le monde lettré (1). Plusieurs villes se soumirent

gratias reddatis altissimo Salvatori nostro, ac sanctissimis apostolis ejus, quum in tempore desolationis, afflictionis et desperationis propinaverunt romano populo, vobis ac omnibus Christi fidelibus consolationis remedium et salutis, suscipientes et partecipantes nobiscum hoc donum Dei cum magna letitia, et gaudiis manifestis, et ad domandam protinus et pessumdandam superbiam ac tirannicam potestatem quorumcumque rebellium, audentium hunc statum, nobis a Christo concessum, impedire quomodolibet vel turbare, in ultionem injurie Dei et beatorum apostolorum Petri et Pauli; solicitare placeat populum et comune ad exercitum preparandum in destructionem eorum et exterminium manifestum, ut sub protectione Dei et vexillo sancte justitie, cum manibus nostris pariter et vestris, superbia et pestis tiranpnicha confundatur, libertas, pax et justitia per totam sacram Ytaliam reformetur. Nihilominusque sub antiquate dilectionis affectu, libertatis justitie pacisque presta *vos exhortamur instanter, qualenus infra octavam festivitatis beatorum apostolorum Petri et Pauli mictere placeat duos sindicos et ambaxatores ydoneos terre vestre ad consilium et parlamentum, que intendimus illo die pro salute et pace totius Ytalie solenpniter celebrare. Ceterum vos rogamus actentius, quatenus ad nos mictere placeat unum sapientem jurisperitum, vestre discretioni ut videbitur eligendum, quem ex nunc in numero judicum nostri consistorii cum muneribus, et gaggiis, et salario consuetis per sex menses deputamus; demum, nostri offitii debito suggerente, volentes nove forme monetam incidere, rogamus, ut mictere placeat zeccherium peritum et instructum, ad sagiationem consuetum et expertum, et cudis forme scultorem. Quibus debito juris ordine solenpniter providebimus et decenter. Datum in Capitolio urbis septimo mensis junii, ubi de celo remissa justitia corde vigemus.*

Les autres lettres de Cola révèlent la même ardeur, la même vénération. Il y pousse à *la réconciliation de toute la sacrée Italie;* au *renouvellement de l'ancienne amitié entre le sacré pontife romain et la sacrée Italie entière;* à l'*extirpation de toute tyrannie;* et il se proclame SEVERUS ET CLEMENS, LIBERATOR URBIS, ZELATOR ITALIÆ, AMATOR ORBIS.

(1) Il est singulier qu'il faille discuter sur celui à qui s'adressaient la plus belle ode de Pétrarque et les espérances de Dante. De Sade a cherché à démontrer que le *Spirto gentile*, le *Cavalier che tutta Italia onora*, ne peut être Cola de Rienzi; dans son opuscule sur le *Veltro* allégorique de Dante, la question de savoir si c'est Cane de la Scala ou Hugues de la Fagiola qui est désigné sous ce nom, est la chose qui importe le moins à notre estimable ami C. Troya. De Sade a été réfuté, et récemment encore, par Zéphyrin Re, dont Papencordt adopte l'opinion. On a, du reste, plusieurs lettres de Pétrarque à Rienzi;

1347. volontairement à lui; d'autres lui prêtèrent leur appui; quelques-unes, au contraire, le traitèrent de fou. Jean de Vico, seigneur de Viterbe, et celui d'Orviéto, furent contraints à l'hommage. Florence, Sienne, Pérouse, lui envoyèrent des soldats; les villes de l'Ombrie, des députés; Gaëte, dix mille florins d'or; Venise et Luchino Visconti se déclarèrent ses alliés; Jeanne de Naples accueillit avec honneur ses envoyés; l'empereur Louis ne les reçut pas moins bien; mais les Pépoli, la maison d'Este, les Scaliger, les Gonzague, les Carrara, les Ordelaffi, les Malatesta, ne faisaient qu'en rire.

Il sembla vouloir justifier ces derniers par les niaiseries auxquelles il se livra. Comme il avait dans le caractère plus de vanité que d'énergie, à ces commencements si loyaux, si désintéressés, il laissa succéder les entraînements d'une ambition puérile. Il se mit à s'entourer de faste, peut-être afin de flatter le peuple, et vécut avec une splendeur des plus coûteuses. S'étant fait armer chevalier avec une solennité dont rien n'avait encore approché, il se baigna à cette occasion dans la cuve de Constantin. Il prit même la dalmatique dont les anciens empereurs se revêtaient lors de leur couronnement; et, le bâton de commandement à la main, avec sept couronnes sur la tête, symbole des sept

« Ta magnifique déclaration annonce le rétablissement de la liberté, ce qui me console, me ravit, m'enchante.... Tes lettres courent par la main de tous les prélats; on veut les lire, les copier; il semble qu'elles descendent du ciel ou *viennent des antipodes*. A peine arrive le courrier, qu'on se presse pour les lire; et les oracles d'Apollon n'eurent point tant d'interprétations diverses. Ta manière d'agir est admirable, car elle te met à l'abri de tous reproches, en montrant tout à la fois la grandeur de ton courage et la majesté du peuple romain, sans offenser le respect dû au souverain pontife. Il appartient à un homme sage et éloquent comme tu l'es de concilier des choses opposées en apparence.... Rien de ta part qui indique une basse timidité ou une folle présomption.... On ne sait ce qu'il faut admirer le plus, ou tes actions ou ton style; et l'on dit que tu opères comme Brutus, que tu parles comme Cicéron... N'abandonne pas ta magnanime entreprise.... Tu as posé d'excellents fondements, la vérité, la paix, la justice, la liberté.... Tous savent avec quelle chaleur je me déchaîne contre quiconque ose élever des doutes sur la justice du véritable tribunat et sur la sincérité de tes intentions. Je ne regarde ni devant moi ni en arrière, et je me suis aliéné beaucoup de personnes. Je ne m'en étonne pas, car j'ai déjà éprouvé, comme le dit Térence, que *la condescendance fait des amis, et la vérité des ennemis*. »

Il lui écrivait très-fréquemment, tant en prose qu'en vers.

vertus, il dit, en brandissant son épée vers les quatre points du 1347.
ciel : *Je jugerai le globe de la terre selon la justice, et les peuples selon l'équité*. En vertu de cette autorité qu'il prétendait exercer sur le monde, il cita Louis de Hongrie et Jeanne de Naples, l'empereur Louis et l'anticésar Charles, pour qu'ils eussent à produire, devant son tribunal, les titres de leur élection, qui, « ainsi qu'il est écrit, n'appartient qu'au peuple romain. » Il enjoignit au pape de revenir occuper son siége. Il déclara libres toutes les villes d'Italie. « Voulant imiter la bénignité et la liberté « romaine (1), » il leur accorda les droits de cité dans Rome, avec celui d'élire les empereurs. Il intimait en même temps aux États italiens, au pape, à l'empereur, l'ordre d'envoyer des ambassadeurs à Rome pour convenir de la paix, et s'entendre avec lui à l'avantage de l'Europe.

Le pape, qui d'abord l'avait nommé gouverneur pontifical, s'irrita de le voir s'arroger de pareils pouvoirs et des prétentions si exorbitantes; le vicaire, qui jusqu'alors l'avait secondé, protesta contre l'appel fait au pontife et aux princes; l'opinion, qui l'avait appuyé tant qu'il s'agissait de faire le bien du peuple et de réformer les abus, l'abandonna peu à peu; on lui reprocha ses dépenses désordonnées, dont les taxes, que tout gouvernement nouveau est obligé d'imposer, étaient, disait-on, la conséquence. Alors Rienzi voulut exciter la terreur, et se procurer des trésors en faisant mettre à mort les principaux barons; mais les cris du peuple l'empêchèrent de commettre ce méfait, et le contraignirent à leur rendre la liberté. Ne respirant alors que vengeance, ces nobles se fortifièrent dans leurs châteaux, réunirent les mécontents, et firent la guerre aux environs, en ravageant les récoltes prêtes à être moissonnées. Le lettré bienveillant, le pacifique tribun se vit obligé, après les avoir sommés en vain de venir se justifier en jugement, de prendre lui-même les armes; et, sur le lieu même où le vieux Colonna venait de périr en combattant avec un de ses fils et d'autres seigneurs, il arma son propre fils chevalier de la Victoire.

Mais quel bien revenait au peuple de ces triomphes? Le tribun se trouvait à court d'argent et de revenus; les moyens de s'en

(1) *Volentes benignitates et libertates antiquorum Romanorum, pacifice, quantum a Deo nobis permittitur, imitari.*

1347. procurer l'irritaient : alors le cardinal-légat, reprenant de la fermeté, déclara Rienzi traître et hérétique; puis il s'entendit avec les barons pour affamer Rome. Rienzi fit sonner le tocsin, et tenta par ses discours de raviver l'enthousiasme du peuple; mais le courage lui manqua pour supporter la peine la plus rude, l'abandon. Il pria, versa des larmes; mais il trembla, se décida à résigner le pouvoir, et courut s'enfermer dans le château Saint-Ange avec ses parents et quelques amis fidèles, jusqu'au moment
1348. où il put s'enfuir. Le courage revint alors à ses ennemis; ceux qui s'étaient montrés ses plus chauds partisans le firent pendre en effigie, dans la crainte d'être inquiétés, et tout ce qu'il avait fait pendant sept mois fut détruit en un clin d'œil.

Le tribun exilé, mais pur de mauvais sentiments, vécut plusieurs années parmi les religieux franciscains du mont Maiella, dans les Apennins. Comme les idées des fratricels, contraires à l'autorité et au faste des pontifes, circulaient dans ces contrées, l'enthousiasme de la solitude lui fit croire qu'il était appelé à coopérer à une réforme universelle, que Dieu se préparait à effectuer pour corriger la vie perverse du monde. Afin de hâter l'œuvre, il se présenta a Charles de Bohême, en lui disant qu'il avait de graves secrets à lui confier : il l'encouragea à délivrer l'Italie, à lui fournir des armes, sans lesquelles la justice ne saurait prévaloir; mais ce prince le fit arrêter, et l'envoya à Avignon, où il trouva grâce; l'intervention de Pétrarque lui valut même d'être absous de l'excommunication, et on le laissa vivre en paix.

Rome reprit quelques habitudes d'ordre et de tranquillité sous
1350. le gouvernement du légat et de deux sénateurs; le jubilé y attira beaucoup de monde et d'argent (1). Mais, pour réprimer la

(1) « L'an de la nativité du Christ 1350, le jour de Noël, commença la sainte indulgence pour tous ceux qui allèrent en pèlerinage à Rome, en faisant les visites ordonnées par la sainte Église aux basiliques de Saint-Pierre, de Saint-Jean de Latran et de Saint-Paul hors des murs. Une merveilleuse et innombrable multitude de chrétiens, hommes et femmes de tout état et de tout rang, y accourut, la mortalité ayant été générale peu auparavant, et continuant encore parmi les chrétiens fidèles en diverses parties de l'Europe. Ils poursuivaient ce pèlerinage avec tant de dévotion et d'humilité, qu'ils supportaient avec beaucoup de patience l'inclémence du temps, qui était extrêmement froid, avec glace, neige, torrents d'eau, tellement que les routes étaient partout défoncées et rompues. Les chemins étaient bordés jour et nuit d'hôtelleries, et les maisons sur les chemins ne suffisaient pas pour tenir à couvert les hommes

noblesse qui avait relevé la tête, François Baroncelli avait été fait tribun du peuple. Or le légat Albornos s'entendit avec lui pour contraindre le préfet, Jean de Vico, à restituer les nom-

et les chevaux. Mais les Allemands et les Hongrois passaient la nuit campés par bandes et par masses, serrés les uns contre les autres à cause du froid, et en faisant de grands feux. Les aubergistes ne savaient à qui répondre, non pas seulement pour donner du pain, du vin et de l'avoine, mais pour recevoir l'argent. Maintes fois il arriva que les pèlerins, voulant poursuivre leur chemin, laissaient l'argent de leur écot sur les tables, et continuaient leur voyage sans qu'aucun des voyageurs le prit, jusqu'à ce que l'hôtelier vînt le recueillir.

« Sur la route, il n'y avait point de querelles ni de tumultes; mais chacun se comportait avec patience et courage. Des larrons, qui s'étaient mis à voler et à tuer sur le territoire de Rome, furent massacrés ou pris par les pèlerins eux-mêmes, qui se prêtaient mutuellement assistance. Les gens du pays faisaient garder les chemins, et épouvantaient les brigands. Aussi est-il de fait que les routes furent très-sûres toute cette année. La multitude des chrétiens qui allaient à Rome était impossible à nombrer; mais, d'après le calcul de ceux qui résidaient dans la cité, il s'y trouva continuellement, le jour de Noël et les jours solennels suivants, de même que pendant le carême jusqu'à la Pâque de la sainte résurrection, d'un million à douze cent mille pèlerins; puis, à l'époque de l'Ascension et de la Pentecôte, plus de huit cent mille, les chemins étant remplis jour et nuit, comme il a été dit. Mais, l'été venu, la foule commença à diminuer, à cause des récoltes et de l'excessive chaleur; mais de manière que, lorsque les pèlerins étaient le moins nombreux, il y avait continuellement plus de deux cent mille étrangers par jour. Les visites des trois églises, en y comprenant l'aller et le retour, embrassaient onze milles. Les rues étaient sans cesse tellement remplies, que chacun était obligé de suivre la foule à pied et à cheval; ce qui faisait que l'on pouvait peu avancer, et rendait la route plus pénible. Chaque jour de visite, les pèlerins offraient à chacune des trois églises, les uns peu, les autres beaucoup, selon qu'il lui plaisait. Le saint suaire du Christ se montrait dans l'église de Saint-Pierre, pour la satisfaction des pèlerins, tous les dimanches et tous les jours de fête solennelle; la majeure partie put ainsi le voir. La foule y était sans cesse grande et incommode. En effet, il arriva plusieurs fois que deux, quatre, six, et jusqu'à douze personnes, y périrent étouffées ou foulées aux pieds. Tous les Romains s'étaient faits aubergistes, donnant leurs maisons aux pèlerins à cheval, et leur prenant par jour tantôt un tournois de gros, tantôt un et demi, parfois deux, selon le temps; encore fallait-il que l'étranger achetât sa nourriture et celle de son cheval, ainsi que tout le reste, n'ayant rien qu'un mauvais lit. Afin de gagner le plus possible les Romains, qui pouvaient laisser l'abondance et le bon marché de toutes les choses nécessaires à la vie des pèlerins, maintinrent la disette de pain, de vin et de viande toute l'année, en défendant aux marchands d'apporter du vin étranger, ni blé, ni avoine, pour vendre plus cher les leurs. A la fin comme au commencement de l'année, il y eut abondance presque égale de monde; mais à la fin il y vint plus de

breuses places qu'il avait occupées, et remit entre ses mains l'autorité dans Rome. Le peuple lui demanda alors pour gouverneur Nicolas Rienzi, qui était venu avec lui; et, en effet, il l'institua sénateur, dans la pensée que sa popularité contribuerait au rétablissement de la tranquillité. Son espoir ne fut pas trompé:
1354. Rienzi ayant fait prendre et juger frère Moriale, qui depuis plusieurs années ravageait l'Italie à la tête d'une bande, l'envoya sur l'échafaud. Le pape reconnut Rienzi. noble chevalier; mais celui-ci, en exerçant le pouvoir au nom du pontife, cessa d'être cher au peuple. Les impôts sur le sel et sur le vin mirent le comble au mécontentement des Romains; ils se soulevèrent, et assaillirent le palais aux cris de *Meure le traître qui a fait la gabelle!* Ne croyant pas que l'émeute menaçât sa vie, il attendit ces furieux revêtu de l'habit sénatorial, le gonfalon du peuple à la main. Mais lorsqu'il vit pleuvoir les pierres et le feu, il tenta de se dérober au péril. Découvert dans sa retraite, il fut égorgé, et son corps suspendu au gibet. C'est ainsi que le peuple brise ses idoles.

Le cardinal et Rodolphe de Varano, seigneur de Camerino et commandant de l'armée, rétablirent le calme dans Rome; puis ils continuèrent, par un mélange de douceur et de force, à soumettre le patrimoine de Saint-Pierre, le duché de Spolète, la Marche d'Ancône et d'autres territoires. Bologne avait été soustraite à la domination des Visconti par Jean d'Oleggio, qui, de simple clerc, était monté, par la faveur, jusqu'au rang de capitaine général de cette cité; et il la vendit alors au pape. Le cardinal ayant réuni à Rome les députés de toutes les villes qui relevaient du
1357. pontife, publia pour elles les constitutions eugubines.

François des Ordelaffi, seigneur de Forli (1), Forlimpopoli,

seigneurs, de grandes dames, de hauts personnages, comme aussi des femmes d'outre-mont, d'outre-mer et d'Italie, que dans le commencement ou au milieu; et dans les derniers jours il y avait, à visiter les églises, des indulgences et des grâces plus grandes. Puis, afin que toute personne venue à Rome, et qui n'aurait pas eu le temps d'accomplir les visites prescrites, ne demeurât sans la grâce et sans l'indulgence par les mérites de la passion du Christ, il fut déclaré que chacun en aurait pleine jouissance. » MATTHIEU VILLANI, I, 56.

(1) La dame Cia, femme du capitaine de Forli, « renfermée dans la citadelle avec Sinibald, son jeune fils, deux de ses neveux en bas âge, une fille d'âge à marier, deux filles de Gentile de Mogliano et cinq demoiselles, s'y

Césène, Castrocaro, Bertinoro et Imola, s'était soutenu à l'aide de ces bandes mercenaires qui, à cette époque, étaient le nerf et l'opprobre de la guerre; mais il finit par se soumettre, et il fut absous. La Romagne aussi, où le cardinal Albornos n'avait trouvé de sujets qu'à Montefalco et à Montefiascone, se rangea tout entière sous l'obéissance du pape. Quand le pontife lui demanda compte de l'argent dépensé durant ces quatorze années, le légat lui envoya un chariot, chargé uniquement des clefs des villes assujetties.

trouvait assiégée. Huit machines de guerre battaient la place, où elles jetaient continuellement des pierres énormes. N'ayant aucun espoir de secours, et sachant que les murs de la citadelle et des tours étaient minés par les ennemis, elle tenait avec un courage admirable, aidant à la défense et encourageant les siens. Comme elle se trouvait dans cette situation difficile, Vanni de Susinane des Ubaldini, son père, informé du péril qu'elle courait, se rendit auprès du légat, et obtint la grâce de pouvoir parler à sa fille, pour la décider à se rendre au légat, avec promesse de sûreté pour elle et les siens. Arrivé près d'elle, comme son père, et homme de grande autorité, maître en fait de guerre, il lui dit : *Chère fille, tu dois croire que je ne suis pas venu ici pour te tromper ni pour te trahir dans ton honneur. Je sais et je vois que toi et ceux qui t'entourent, vous êtes aux extrémités d'un péril inévitable. Je n'y connais d'autre remède que de traiter aux meilleures conditions pour toi et les tiens, et de rendre la place au légat.* Il ajouta beaucoup de raisons pour la déterminer, lui remontrant qu'il n'y aurait rien de honteux à cela pour le plus vaillant capitaine du monde, dans des circonstances pareilles. La dame répondit à son père : *Mon père, quand vous m'avez donnée à mon seigneur, vous m'avez commandé de lui être obéissante en toutes choses ; ainsi ai-je fait jusqu'ici, et entends-je faire jusqu'à la mort. Il m'a remis cette place, en me recommandant de ne l'abandonner pour aucune cause, et de ne rien faire hors de sa présence, ou sans être averti par certain signe secret qu'il m'a donné. Je me soucie peu de la mort ou de toute autre chose, quand j'obéis à ses commandements.* Ni l'autorité paternelle, ni la menace de périls imminents, ni les exemples semblables que lui cita un homme aussi considérable, ne purent ébranler la fermeté de la dame. Lorsque son père eut pris congé d'elle, elle s'occupa avec sollicitude de pourvoir à la défense et à la garde de cette citadelle qui lui avait été confiée, non sans admiration du père, et de ceux qui connurent la force d'âme toute virile de cette dame. Je pense que si cela fût arrivé du temps des Romains, les grands auteurs n'auraient pas laissé cette femme sans honneur d'éclatante renommée, parmi les autres qu'ils citent comme dignes de louanges singulières pour leur constance. » MATTHIEU VILLANI, VII, 69.

CHAPITRE XVII.

LES CONDOTTIERI. — LES VISCONTI.

Nous avons vu que, dans les autres pays, la guerre avait changé de nature, et que les soldats, enrôlés et payés par les rois, avaient été substitués aux milices des communes et aux troupes féodales. Celles-ci allaient déclinant avec la chute du système d'où elles dérivaient, et par la nécessité croissante de les employer dans des expéditions lointaines. Dans les contrées où les républiques se consolidèrent, les milices communales s'étaient armées énergiquement d'abord pour délivrer la patrie, puis pour se défendre elles-mêmes, et enfin pour attaquer les autres; dans celles ou prévalut la monarchie, les rois cherchèrent à se former des armées avec les hommes des communes, comme en France et en Angleterre, au grand déplaisir des barons, qui voyaient soustraire tant de vassaux à leur obéissance pour passer sous celle du roi. D'un autre côté, ces barons, quand ils eurent des démêlés avec les communes, furent obligés d'avoir recours à des bras mercenaires, armés non dans le but de laisser les citoyens travailler et trafiquer en paix, mais pour les tenir dans la dépendance, et les empêcher de sentir leur force. Les rois eux-mêmes, quand ils eurent à lutter avec les barons, trouvèrent plus sûr d'employer l'effort brutal de mercenaires indifférents, que de recruter des troupes parmi des hommes accoutumés à obéir héréditairement à ces seigneurs, et dont la fidélité pouvait être ébranlée par la réflexion ou le sentiment.

L'usage des troupes mercenaires s'introduisit donc partout; et les provinces suisses, ainsi que les pays confédérés de l'Allemagne, où le gouvernement démocratique avait laissé la population s'accroître et s'exercer aux armes, fournirent le plus grand nombre de ces recrues vénales. Les Armagnacs, les routiers et autres bandes, qui longtemps causèrent plus de mal à la France qu'à l'ennemi contre lequel ils étaient enrôlés, nous ont déjà suffisamment appris comment ils se comportaient avec les amis et les ennemis.

En Italie, les citoyens avaient combattu pour conquérir leur

indépendance contre le premier Frédéric, et la défendre contre le second; mais quand les guerres se prolongèrent et devinrent des querelles de partis, ou lorsqu'un seigneur les décréta, soit dans son intérêt propre, soit par caprice, elles prirent les armes d'autant moins volontiers qu'elles s'étaient habituées davantage aux douceurs d'une existence tranquille et aux jouissances des arts. Rien ne pouvait être plus désirable pour les seigneurs que ce dégoût des armes, qui, dans les mains des citoyens, sont un frein redoutable aux abus de la puissance. Aussi les dispensèrent-ils volontiers de cette corvée, qu'ils changèrent en un tribut dont ils se servirent pour stipendier des troupes appelées du dehors. Venise, qui, dans sa défiance jalouse, n'avait jamais permis à ses nobles les commandements militaires, se servit de soldats mercenaires dans toutes les campagnes de terre ferme; Florence, bien qu'elle jouît de la liberté démocratique, s'arrangea de ce système, qui laissait à ses citoyens le loisir de vaquer au négoce, et aux industries diverses de la main et de l'esprit.

Il se trouva donc des gens pour spéculer sur cette nouvelle chance de lucre, des hommes disposés à verser leur sang pour de l'argent, et des capitaines d'aventure qui les achetaient, levaient leur bannière quand il leur plaisait, et s'en allaient guerroyer où ils trouvaient plus de profit: cette engeance nouvelle, connue sous le nom de *Condottieri*, joue un rôle important non-seulement dans les guerres, mais encore dans les événements politiques de cette période.

De tant de mercenaires descendus en Italie avec Henri VII, Frédéric d'Autriche, Louis de Bavière, le duc de Carinthie et le roi de Bohême, bien peu étaient retournés dans leur pays. Il leur convenait bien mieux de rester à la solde des seigneurs italiens, qui, de leur côté, avaient plus d'avantage à se servir de gens étrangers aux factions intérieures, et dont l'âme était fermée aux sentiments de patrie et presque d'humanité.

La bande la plus ancienne fut celle des Almogavares, dont nous avons déjà vu les vicissitudes romanesques en Sicile et en Orient (1). En 1322, quelques aventuriers, congédiés du service par les Florentins, s'unirent à Deo Tolomei, exilé de Sienne, qui, après en avoir formé une compagnie, courut le territoire de

(1) Voy. chap. II, page 54.

cette ville en y répandant le pillage (1). Une autre bande d'Allemands, soldée par Florence et Venise, demeurée sans direction, tourmentait le pays, quand Lodrisio Visconti, cousin de Galéas auquel il portait envie, leur proposa de le suivre contre le seigneur de Milan, leur promettant, au lieu de solde, le sac de cette riche contrée. Ils acceptèrent, et, envahissant la Lombardie sous le nom
1339. de Bande de Saint-George, ils tentèrent de surprendre Milan. Mais, défaits à Parabiago, ils se dispersèrent en dévastant la campagne, jusqu'au moment où ils furent détruits, et livrés à des supplices atroces.

1343. Un Allemand du nom de Werner (*Guarnieri*), venu avec beaucoup d'hommes d'armes à cheval, de sa nation, pour servir les Pisans contre Florence, fit ensuite la guerre pour son propre compte, rançonnant toute l'Italie, s'intitulant ennemi de Dieu, de la pitié, de la miséricorde, et venant en aide à la rébellion et à la vengeance, jusqu'au moment où il quitta fort riche la Péninsule. Quand son monde eut dissipé dans la débauche le butin fait
1348. en Italie, Werner y revint avec Louis de Hongrie, et dévasta l'État ecclésiastique, s'emparant de l'argent et des effets mobiliers partout où il en trouvait.

1353. Pendant les guerres de Louis de Hongrie dans le royaume de Naples, un hospitalier, nommé frère Moriale (Monreale d'Albano) s'était signalé par sa valeur; s'étant attaché quelques aventuriers, il les habitua à voler et à assassiner avec ordre. Les services lucratifs qu'il rendait tantôt à un seigneur, tantôt à un autre, lui avaient inspiré une telle confiance, que rien ne lui paraissait impossible à la force. Il envoya donc des invitations et des promesses à tout ce qu'il y avait de mercenaires en Italie; et en ayant réuni quinze cents à cheval avec deux mille fantassins, il mit la Romagne au pillage. Il avait des conseillers, des secrétaires, un trésorier, pour discuter les intérêts communs; des juges pour maintenir parmi les soldats une justice à sa guise, et réprimer les faux frères. Le butin devait être partagé également entre les officiers et les soldats, puis vendu à certains marchands privilégiés; c'était, en un mot, une république de brigands disciplinés. Il en était parlé partout, et beaucoup accouraient pour s'y enrôler, jusqu'à des barons et des princes allemands. Les

(1) J. VILLANI, IX, 162.

États lui payaient de fortes sommes pour s'épargner sa visite. Des villes de Toscane, qui n'osaient l'attaquer, formèrent une ligue pour se défendre; mais il parvint à mettre la désunion parmi 1354.
elles, et tira de chacune de riches rançons (1). Après avoir couru la campagne pour son compte, il alla servir la ligue formée contre les Visconti, en stipulant une somme de cent cinquante mille florins pour quatre mois de guerre. Ce temps expiré, il traversa l'Italie, traité avec honneur, afin d'aller chercher un engagement du même genre pour la nouvelle saison; mais Nicolas Rienzi le fit saisir et décapiter.

Ses hommes eurent après lui pour commandant le comte Landau, Allemand, sous les ordres duquel ils devinrent plus célèbres et plus redoutables, avec le nom de *Grande Compagnie*. Bernardin de Polenta avait outragé une Allemande venue en pèlerinage à l'occasion du jubilé, et qui ne voulut pas survivre à son déshonneur. Deux de ses frères passèrent en Italie pour la venger, et, bien que dénués d'argent, ils communiquèrent leur courroux au comte Landau, qui mena la Compagnie dévaster le territoire de Ravenne. Puis, ses forces grossissant de tous ceux qui s'arrangeaient de ce brigandage facile et impuni, il ravagea les Abruzzes, la Pouille, la Terre de Labour; le roi Louis traita lâchement avec lui, moyennant soixante-dix mille florins en deux termes, en laissant toutefois mettre le royaume au pillage jusqu'à l'échéance.

Quand le comte en sortit, il menaça tantôt un État, tantôt 1357.
l'autre, jusqu'au moment où il se mit à la solde de la ligue formée contre les Visconti; mais, au lieu de se conformer aux plans de ceux qui le payaient, il s'arrêtait où il trouvait le plus de butin, de meilleur vin et de plus belles femmes, et recrutait tous les hommes les plus renommés pour leurs méfaits.

Appelé au secours de Sienne contre Pérouse, il fut assailli à la Scalella, dans les gorges des Apennins, par les paysans avides de vengeance. Sa bande fut taillée en pièces, et, blessé lui-même, 1758.
il fut fait prisonnier.

Ces chefs de bandes étaient, pour la plupart, de maisons nobles d'Allemagne, comme Werner d'Uslingen, Monfort, Lan-

(1) Sienne, par exemple, lui paya 16,000 florins; Pise, autant; Florence, 25,000, pour qu'il se tînt éloigné deux ans, sans compter les présents faits aux chefs.

dau, Hannequin de Baumgarten (*Bongardo*), qui rallia les restes de la Grande Compagnie. Landau lui-même guérit de ses blessures, et il eut bientôt réuni cinq mille cavaliers, mille Hongrois, deux mille hommes de troupe, et un ramassis de douze mille serviteurs et goujats, avec lesquels il vint tomber sur les Florentins. Résolus de mettre un terme à une tyrannie aussi dégoûtante, ils firent appel aux Italiens, qui, de même qu'ils avaient tremblé par imitation, reprirent du courage avec ceux qui en montraient. Landau alla jusqu'à offrir de l'argent, en réparation des dommages que les siens pourraient causer en traversant le territoire des Florentins; mais ils refusèrent, et sortirent contre lui, guidés par Pandolphe Malatesta, seigneur de Rimini. Des trompettes vinrent de la part du chef allemand, portant un gant ensanglanté sur des branches d'épines, et provoquèrent à le prendre celui qui se sentirait le courage d'accepter le combat avec le comte. Pandolphe s'en saisit, et disposa l'armée de telle manière que Landau, intimidé, battit en retraite, après avoir brûlé son camp. De ce moment, la Grande Compagnie se dispersa, et les États d'Italie apprirent en vain qu'il faut combattre de pareils gens, et non les payer.

Le comte Landau fut tué ensuite près de Novare, en 1363. Les hommes qui lui restaient suivirent alors son frère Lucius Landau, qui occupa Reggio; et, au lieu de la donner aux marquis d'Este qui le payaient, il la vendit, pour vingt-cinq mille florins, à Barnabé Visconti.

Lorsque le traité de Bretigny eut rétabli la paix entre la France et l'Angleterre, d'autres bandes, attirées par les richesses qu'ils sentaient de l'autre côté des Alpes, vinrent y moissonner à leur tour. L'une des principales fut celle de la Compagnie Blanche, commandée par Jean Hawkwood (*Acuto*). Elle se mit d'abord au service du marquis de Montferrat, puis à celui de Pise contre Florence; et, pendant trente ans, elle continua de combattre pour quiconque la stipendiait. Hawkwood, supérieur en habileté et en ressources aux chefs précédents, se montra maître dans l'art de la guerre (1). Il enseigna le premier en Italie à compter les

(1) « Au dix-sept de mars, mourut messire Jean de l'Acuto d'Angleterre, capitaine général de guerre de la commune de Florence; il fut enseveli le 20 dudit mois dans Sainte-Marie del Fiore, avec très-grand honneur de bannières, les

cavaliers par lances, chacune comprenant trois hommes, avec cotte de mailles et plastrons d'acier sur la poitrine, casque, cuissards et brassards de fer, grande épée, dague, et une longue lance que l'on soutenait à deux. Ces armures pesantes obligeaient ceux qui les portaient de faire les marches à cheval; mais le plus souvent ils combattaient à pied, unissant ainsi la rapidité de la cavalerie à la solidité de l'infanterie. Ils portaient aussi, pour les assauts, des échelles qui se démontaient par morceaux (1). Mais si l'armure, plus propre à la défense qu'à l'attaque, ne pouvait être traversée par les nombreux archers et le petit nombre d'arbalétriers que comptaient alors les armées, elle était très-incommode par son poids dans les pays chauds, comme aussi au passage des fleuves à gué, ou lorsque l'homme d'armes venait à tomber.

Des Anglais, des Provençaux, des Gascons, des Bretons, furent amenés en Italie par d'autres chefs encore; et comme si ce n'eût pas été suffisant, Louis de Hongrie y conduisit les chevau-

clercs, hommes et citoyens étant vêtus de noir. Il n'y eut point de son temps, en Italie, un homme aussi savant que lui en fait d'armes. La commune de Florence l'honora vivant et mort pour son mérite, plus qu'elle n'avait jamais fait d'aucun citoyen ou étranger; signe manifeste du mérite singulier qui était en lui. » RINUCCINI, *Ricordi storici*.

(1) Le magnifique chevalier messire Collucio de Grisis de Calabre, que Iolande de France, duchesse de Savoie, enrôla à son service le 6 novembre 1475, pour l'espace d'une année, dut fournir quatre hommes par lance, aux conditions suivantes : « Premièrement, le dit messire chevalier amènera vingt-cinq hom- « mes d'armes, c'est-à-dire, vingt-cinq lances à quatre chevaux, dont un bien « bardé, avec bonne têtière à la mode italienne, pour l'homme d'armes; les « autres pour deux valets d'armée et un valet de soldat. Le premier valet aura « l'arbalète, le casque, le corselet, la pertuisane, et sera suivi par le troi- « sième; le second suivra le cheval de l'homme d'armes, la lance en main. « Chaque lance ainsi composée recevra tous les mois, pour sa solde, vingt florins « de Savoie, qui seront payés trimestriellement, sans aucune difficulté. L'en- « gagement durera une année, à commencer du jour où les vingt-cinq lances « auront été passées en revue. »

Il fut aussi convenu que la duchesse payerait trente lances, et que la solde des cinq autres appartiendrait au condottiere, qui, de son côté, s'obligea à rester ou aller partout où il plairait à la duchesse, en Italie ou dehors, selon les ordres qui lui seraient donnés. Faisant prisonnier un homme d'État, un caporal de guerre, ou prenant une ville, un château, il les mettrait à la disposition de l'*excelsa madama*.

(*Conto d'Alessandro Richardon, tesorier generale*, fol. 383; ap. CIBRARIO, *Op.*)

légers madgyars. « Oh douleur ! s'écrie Benvenuto d'Imola, ma « mauvaise étoile m'a fait naître dans ces temps, quand l'Italie « se voit inondée de barbares de toute espèce, Anglais rusés, « Allemands furieux, Hongrois incommodes, qui tous accourent « pour la ruine du pays, non pas tant par la force que par « l'astuce et les trahisons, dévastant les provinces et saccageant « les plus nobles cités. »

Les Italiens ne tardèrent pas à adopter cette nouvelle manière d'utiliser leur activité et leur courage, à défaut d'occasions plus
1370. honorables. Albéric de Barbiano, seigneur des environs de Bologne, forma une compagnie tout entière de nationaux, appelée aussi Bande de Saint-George, et d'où sortirent les plus grands capitaines, comme Jacques del Verme, Facino Cane, Ottobon Terzo, Braccio de Montone, gentilhomme pérousin, Sforza Attenduolo.

Quelque noble isolé s'armait avec ses hommes seuls, formant ce que l'on appelait *lancia spezzata* (lance détachée), sans s'unir à des compagnies, et servant, en volontaire, tantôt l'un, tantôt l'autre.

Ces bandes se réunissant à l'improviste, et se mettant à guerroyer sans motif, personne n'était plus assuré de vivre en paix. Elles avaient la précaution de ne pas rester trop longtemps dans un pays, dans la crainte d'y provoquer une défense désespérée de la part des habitants, qu'ils flattaient plutôt de l'espérance d'un prompt départ. Les étrangers étaient plus terribles et plus opiniâtres, attendu qu'ils ne pouvaient déserter, et qu'ils avaient besoin de guerre pour vivre.

Ces bandes traînaient toujours à leur suite une tourbe d'espions, de maraudeurs, de goujats, qui tourmentaient le pays, ne se souciant de paix ou de guerre, d'amis ou d'ennemis. N'étant mues, en combattant, ni par un sentiment, ni par l'honneur, elles n'inspiraient pas même de confiance à ceux qui achetaient leurs services, disposées, comme elles l'étaient, à les abandonner dès qu'elles trouveraient des conditions meilleures. Pour chaque expédition couronnée de succès, elles exigeaient *double solde et le mois complet*. Leur temps expiré, si elles n'étaient pas engagées de nouveau et que la paix les fît congédier, leurs capitaines entreprenaient des expéditions pour leur compte. Réussissaient-ils, ils avaient des villes et des villages à saccager, des prisonniers à rançonner, ou des conquêtes à vendre.

Échouaient-ils, ils avaient diminué le nombre des bouches à nourrir (1).

Cet ignoble système, qui faisait de la guerre un métier et une spéculation, en lui enlevant ce prestige qui la rend moins déplorable, convenait aux petits États adonnés au négoce. Avec de l'argent, en effet, ils recrutaient des troupes autant qu'il leur en fallait au besoin, ce qui rétablissait l'équilibre, rompu par l'accroissement de certaines puissances. Les tyrans y trouvaient un moyen commode de troubler perfidement la paix; car s'ils voulaient, au milieu d'un calme profond, ruiner un de leurs ennemis, ils congédiaient une bande, en lui suggérant en secret d'aller sur le territoire désigné. Le *condottiere* convenait parfaitement à la défiance ombrageuse d'États qui n'étaient pas fortement appuyés sur des institutions. Or l'aristocratie, par crainte de la popularité que viendrait à acquérir un guerrier victorieux; la démocratie jalouse, pour n'avoir pas à confier les forces du pays à un citoyen; les princes, peu soucieux d'armer la noblesse et la bourgeoisie, acceptèrent volontiers

(1) Franco Sacchetti dit que deux frères mineurs étant allés à un château de Jean Hawkwood, le saluèrent à leur mode, en disant : *Monseigneur, Dieu vous donne paix.* Ce qui leur valut soudain pour réponse : *Dieu vous enlève votre aumône.* Comme ils en restaient tout étonnés, il s'expliqua en ces termes : *Ne savez-vous pas que je vis de guerre comme vous d'aumône, et que la paix me ruinerait?* Ce à quoi l'auteur, moins frivole que de coutume, ajoute : « Et certainement ce fut l'homme qui dura sous les armes en Italie plus que jamais aucun autre; car il s'y maintint soixante ans, et il n'était presque pas de territoire qui ne lui payât tribut; sachant si bien faire, qu'il y eut fort peu de paix en son temps. Or, malheur à ces hommes et aux peuples qui ont trop de foi en ses pareils! car peuples, communes et cités s'accroissent par la paix, tandis qu'eux vivent et grandissent par la guerre, qui est la haine des cités, les ruinant et les affaiblissant. Il n'y a chez eux ni amour, ni bonne foi; ils font souvent pis à qui leur donne la solde qu'aux stipendiés de l'autre parti, attendu que, tout en montrant vouloir combattre l'un contre l'autre, ils ont plus de bienveillance l'un pour l'autre que pour ceux qui les ont pris à leur solde, et ils semblent se dire : Vole par ici, je volerai par là. C'est ce dont ne s'aperçoivent pas les pauvres brebis qui chaque jour sont amenées, par la malice de pareilles gens, à faire la guerre, quand la guerre ne peut que jeter les peuples dans une condition pire. D'où vient, en effet, que tant de cités qui jadis étaient libres sont soumises à des seigneurs? D'où vient que la Pouille est dans l'état où elle se trouve, et aussi la Sicile? Où la guerre de Padoue et de Vérone les a-t-elles conduites, et maintes autres cités qui sont aujourd'hui de tristes bourgades? » *Novella* 181.

le héros nomade qui combattait argent comptant, qui s'en allait quand cessaient les subsides, et qu'au pire on pouvait humilier en stipendiant un de ses rivaux.

Chaque capitaine avait ensuite sa tactique particulière. Braccio fractionna les bandes par petits corps, sous différents officiers. Sforza, aussi constant et ferme que le premier était impétueux dans sa valeur, les tint en masses, qui gagnaient en solidité ce qu'elles perdaient en agilité; et ce fut, entre les Bracceschi et les Sforzeschi, une émulation continuelle dans les guerres de cette époque.

N'étant point mus par la haine, et tous bataillant par métier, ils ne devaient pas oublier qu'ils serviraient peut-être le lendemain sous les ordres de celui qu'ils combattaient aujourd'hui. Ils convenaient donc de se causer le moins de mal possible, de faire des prisonniers plutôt que de tuer, d'épargner surtout les chevaux, moins faciles à remplacer que les hommes; et quand ils faisaient des prisonniers, ils les échangeaient entre eux.

Il arriva, un jour, à François Piccinino, de l'école de Braccio, de se trouver à l'improviste au milieu des ennemis : « Aussitôt « qu'ils le reconnurent, ils jetèrent leurs armes, et le saluèrent « respectueusement, la tête découverte. Quiconque en était à por- « tée lui touchait la main avec toute révérence, parce qu'ils le « réputaient le père de la milice, et son plus bel ornement (1). »

La guerre était donc réduite à une série de marches et de contre-marches, les batailles à un choc, où l'on se poussait plus qu'on ne se frappait, et où il n'y avait de sang répandu que par inadvertance; aussi une échauffourée, dans une ville, offrait plus de dangers qu'une bataille rangée (2). L'esprit, l'astuce

(1) Corio.

(2) Machiavel dit qu'à la bataille de Sagonara, où Ange de la Pergola battit et fit prisonnier Charles Malatesta (1424), trois personnes seulement périrent, étouffées dans la fange. Il en fut de même à la Molinella (1467). « On combattit « une demi-journée.... Personne n'y mourut cependant; il y eut seulement « quelques chevaux blessés, et quelques prisonniers faits de part et d'autre. »

Nous croyons qu'il y a en cela de l'exagération : nous avons vu pourtant un dialogue manuscrit de Paul Jove, où il dit qu'à la bataille livrée à Caravaggio le 15 septembre 1448, dans laquelle Sforza mit les Vénitiens en pleine déroute et emmena dix mille cinq cents prisonniers, *le bruit courait* qu'il avait péri seulement sept soldats, dont deux avaient été étouffés dans la mêlée et foulés aux pieds des chevaux. Nous y lisons aussi que, par suite de la terreur qu'ins-

remplacèrent le courage, et les héros vieillirent sous le harnais, sans avoir jamais été exposés à un péril réel.

La guerre se faisait plutôt aux citoyens qu'aux armées ; on cherchait à dévaster et à faire des prisonniers dans ce qu'on appelait chevauchées ; or c'était à cela parfois que se bornait toute la guerre, sans qu'il y eût une seule bataille engagée. Chacun se retirait en conséquence dans des places murées, comme l'étaient alors presque toutes les villes et bourgs; puis on employait de là, du mieux qu'on pouvait, les armes de défense, jusqu'à ce qu'on eût traité avec les condottieri, ou que, fatigués, ceux-ci se fussent dirigés sur un autre lieu fortifié, car ils en trouvaient à chaque pas sur leur route ; on en comptait jusqu'à vingt-huit autour de San Miniato.

Le capitaine avait pourtant besoin d'habileté personnelle, attendu que ses troupes, l'infanterie surtout, n'étaient pas retenues sous leur bannière par le point d'honneur, et n'éprouvaient aucun sentiment de honte à l'égard de camarades avec lesquels ils ne se trouvaient réunis que pour un moment. De là résultait qu'une fois l'espérance de la victoire ou du butin perdue, ils se débandaient facilement.

Les condottieri eux-mêmes avaient intérêt à ne point laisser succomber les petits États ni leurs rivaux, afin de ne pas se frustrer du gain que la guerre leur procurait.

De cette manière, la nation italienne perdait la valeur militaire au milieu des armes. Une engeance mercenaire était l'arbitre de la paix et de la guerre ; et les hostilités ne cessaient jamais parce que la guerre n'epuisait pas les forces des vaincus, qui, le lendemain d'une grande défaite, pouvaient reparaître avec une armée plus formidable, pour peu qu'ils eussent le moyen de la payer. Quand les Florentins voulurent obliger le roi Ladislas à restituer ses biens au saint-siége, il leur demanda : *Quelles troupes avez-vous à m'opposer?* La réponse fut : *Les tiennes* (1).

pirèrent les premières armes à feu, on coupait la main droite à tous les arquebusiers que l'on prenait; puis aussi que Barthélemy Coléone, général des Vénitiens, et Frédéric d'Urbin, lors de l'affaire de la Riccardina, sur le territoire bolonais, le soir étant venus pendant le combat, firent allumer des torches par les valets de bagages, et continuèrent la lutte à leur clarté.

(1) Nous trouvons dans Sanuto, *Vie de Foscari*, Rer. Ital. Script., XXII, les noms des Condottieri et le nombre de leurs soldats dans la guerre des Véni-

ardinal Albornos faire entrer dans une ligue empereur, le roi de Hongrie, les seigneurs de ntoue, Jeanne de Naples, le marquis d'Este, de les bandes de Jean Hawkwood. Dans ce xauçait enfin les vœux longtemps déçus des parmi eux ; et Charles IV, venu en Italie par les pompes et les fêtes du couronne- revivre les droits de l'Empire. A leur jouit du spectacle d'une procession cérémonies : Charles y tint, avec u cheval monté par le pape ; il les grands qu'il avait amenés , les ducs de Saxe, d'Autri- vie et de Misnie, le comte ent de magnificence. laissa apaiser pour de dre à l'Église sa di- tion à Barnabé Vis- sur le pont du Lambro, leur ce parchemin, s'ils ne voulaient ait au-dessous d'eux : et il leur fallut se nontrait une inimitié particulière envers les t une autre fois habiller de blanc les am- ife, et promener par la ville au milieu des ude. L'archevêque ayant refusé d'ordonner it, après l'avoir rudement réprimandé : *Ne suis pape, empereur et roi sur mon ter- ieu même ne pourrait y faire ce que je* Frappé d'excommunication, il multiplia les ercer les oreilles à un religieux, et en rôtir il. Il sut toutefois dissiper l'orage, en at- a compagnie du comte Landau ; et, loin de il souleva plusieurs villes contre le pape, qui, le ses tentatives, retourna mourir en paix

Ligue de Viterbe. 1367.

put continuer hardiment sa monstrueuse ty- er contre ses sujets, par la rigueur de ses que par les supplices. Quiconque s'était èce de gibier expirait dans les tourments,



Nous arrêterons notre attention sur ces chefs d'aventuriers, dont nous verrons quelques-uns monter jusqu'au trône, et la politique nous apparaîtra régie par la puissance immorale de l'or et du fer. Les capitaines de bandes italiens ne se contentèrent pas, en effet, comme les Allemands, de spolier amis et ennemis; ils joignirent à la rapacité les passions propres au sol, les haines de parti, les vengeances héréditaires, l'ambition de se créer une faction dans un pays où quiconque avec de l'audace arrivait au pouvoir. Braccio de Montone, exilé de Pérouse, marcha contre sa patrie à main armée, et s'en fit seigneur. Pandolphe Malatesta domina dans Brescia; Facino Cane, dans Alexandrie; Ottobon Fenzo, dans Parme. Et ce qui choque davantage, c'est que dans des batailles de spéculation ils acquirent de la gloire; des statues, des mausolées, furent élevés à Gattamelata, à Coléone, et à d'autres encore, alors même qu'ayant cessé de vivre, ils n'étaient plus à redouter (1).

Les Visconti. Parmi ceux qui se servirent de la valeur vénale de ces hommes qui « en levant le doigt plaisantaient avec la mort, » les Visconti principalement surent s'en prévaloir pour parvenir à une grandeur qui devait échoir en héritage à un heureux chef de bandes. Barnabé et Galéas ayant succédé à Jean, leur oncle, non-seulement perdirent Bologne, mais même ils virent Gênes se soustraire

tiens et des Florentins contre Milan, en 1426. — Carmagnola, 230 lances; Jean-François Gonzaga, 400; Pierre-Jean-Paul, 196; le marquis Taddeo, 100; Rufin de Mantoue, 88; Falza et Antonello, 63; Rinieri de Pérouse, 60; Ludovic de Micalotti, 70; Jean-Baptiste Bevilacqua, 50; Marino, 50; Bianchin de Feltro, 50; Buoso d'Urbin, 50; Scariotto de Faenza, 40; Lombardo de Pietramala, 30; Jacob de Venise, 10; Christophe de Fuogo, 8. Lances détachées, 13.

D'autres Condottieri restaient en garnison : Bernard Morosini avec 60 lances; Jacob de Castello, 26; Antonello de Robert, 50; Testa de Moia, 20; Jacob de Firminato, 13; Jean Sanguinazzo, 63; Antoine des Ordelaffi, 10; Bolachino de Calogna, 43; le comte d'Ulenda, 45; Louis del Verme, 260; Ursin des Ursins, 120; Pierre Pelacani, 100; Jean de Pomaro, 38.

Il faut y ajouter les compagnies des fantassins.

Chacun des Condottieri avait stipulé avec les deux républiques des conditions différentes, et différents engagements d'obéissance et de discipline.

(1) Ce qui paraîtra plus étrange, c'est que Valery, dans son récent *Voyage en Italie*, se plaint que les Pérousins n'aient pas encore « consacré à Braccio le monument auquel il a droit. » Et dernièrement, J. B. Vermiglioli a écrit une vie et presque un panégyrique de Malatesta Baglioni, le traître qui livra Florence.

à leur autorité, et le cardinal Albornos faire entrer dans une ligue contre eux le pape, l'empereur, le roi de Hongrie, les seigneurs de Padoue, Ferrare, Mantoue, Jeanne de Naples, le marquis d'Este, qui prirent à leur solde les bandes de Jean Hawkwood. Dans ce moment, Urbain V exauçait enfin les vœux longtemps déçus des Romains, en retournant parmi eux ; et Charles IV, venu en Italie pour récréer sa femme par les pompes et les fêtes du couronnement, se vantait de faire revivre les droits de l'Empire. A leur entrée dans ses murs, Rome jouit du spectacle d'une procession qui reproduisait les anciennes cérémonies : Charles y tint, avec l'empereur d'Orient, la bride du cheval monté par le pape ; il servit la messe comme diacre, et les grands qu'il avait amenés avec lui, l'archevêque de Salzbourg, les ducs de Saxe, d'Autriche, de Bavière, le marquis de Moravie et de Misnie, le comte de Goritz, et d'autres encore, rivalisèrent de magnificence.

Ligue de Viterbe. 1367.

Charles, satisfait de ces pompes, se laissa apaiser pour de l'argent. Urbain, qui se proposait de rendre à l'Église sa dignité, expédia des bulles d'excommunication à Barnabé Visconti, qui, ayant retenu les légats sur le pont du Lambro, leur enjoignit d'avoir à manger ce parchemin, s'ils ne voulaient boire l'eau qui coulait au-dessous d'eux : et il leur fallut se résigner. Barnabé montrait une inimitié particulière envers les ecclésiastiques. Il fit une autre fois habiller de blanc les ambassadeurs du pontife, et promener par la ville au milieu des huées de la multitude. L'archevêque ayant refusé d'ordonner un moine, il lui dit, après l'avoir rudement réprimandé : *Ne sais-tu pas que je suis pape, empereur et roi sur mon territoire, et que Dieu même ne pourrait y faire ce que je ne voudrais pas ?* Frappé d'excommunication, il multiplia les supplices ; il fit percer les oreilles à un religieux, et en rôtir un autre sur le gril. Il sut toutefois dissiper l'orage, en attirant à sa solde la compagnie du comte Landau ; et, loin de perdre du terrain, il souleva plusieurs villes contre le pape, qui, voyant l'insuccès de ses tentatives, retourna mourir en paix dans Avignon.

Alors Barnabé put continuer hardiment sa monstrueuse tyrannie et s'acharner contre ses sujets, par la rigueur de ses ordres non moins que par les supplices. Quiconque s'était approprié une pièce de gibier expirait dans les tourments,

fût-ce l'abbé d'un monastère. Il fit même perdre un œil et une main à un jeune homme, pour avoir rêvé qu'il prenait un lièvre. Aucun officier de justice ne recevait de lui un salaire qu'autant qu'il avait fait trancher la tête à un braconnier. Par son ordre, deux de ses secrétaires furent enfermés dans une cage avec un sanglier. Il obligea le podestat d'arracher de sa main la langue à un délinquant ; il défendit de sortir la nuit, sous peine de perdre un pied, quel que fût le motif de la transgression. Quiconque prononçait les noms de Guelfe ou de Gibelin devait avoir la langue coupée.

Peut-être a-t-on exagéré ces détails; mais à coup sûr il considérait ses cruautés railleuses comme nécessaires pour constituer solidement un pouvoir sans base légitime. Il voulait la justice, et l'exerçait avec férocité et sans mesure. Un prêtre refuse d'ensevelir un mort parce qu'il n'a point d'argent, et Barnabé le fait enterrer lui-même. Un bourgeois ne paye pas deux chapons achetés à une femme, et il le fait pendre. Béatrice de la Scala, sa femme, loin de chercher à l'adoucir, l'exaspérait au contraire; mais elle ne sut pas le fixer assez pour l'empêcher de se livrer à d'autres amours.

Galéas, son frère, qui résidait à Pavie, ne différait en rien de lui. D'un trait de plume, il cassa toutes les grâces accordées par ses prédécesseurs. Il commanda une fois de pendre soixante mercenaires, pour avoir mis de la lenteur à exécuter un ordre. Un assassin fut tiré à quatre chevaux, et il inventa, pour les criminels d'État, le supplice appelé *carême*, parce qu'il durait quarante jours. Il consistait à tailler au condamné, dans les jours impairs, un membre ou une tranche de chair, ou à le faire marcher sur des pois, après lui avoir enlevé la peau des pieds; on le laissait reposer les jours pairs, afin qu'il reprît des forces pour les tourments du lendemain. Il favorisait pourtant les lettres, traitait familièrement Pétrarque, et agréait ses flatteries. Il fonda la bibliothèque et l'université de Pavie, où il éleva des constructions remarquables et un palais. « Si dans le reste, dit Pétrarque, il surpassa les au« tres princes de l'Europe, en cela il se surpassa lui-même. » Il dépensait annuellement en aumônes, pour le salut de son âme et celui de ses parents, 2531 florins en argent, deux cent dix muids de froment, et douze chariots de vin. Il en-

tretenait en outre dix chapelles, et jeûnait un tiers de l'année.

Jean Galéas, son fils, eut autant d'ambition et fut plus dissimulé que lui. Il obtint du roi de France, Jean le Bon, moyennant la somme de trois cent mille florins, la main de sa fille Isabelle et le titre de comte de Vertus en Champagne; Venceslas le nomma vicaire impérial en Lombardie. Après avoir abusé son oncle Barnabé par des apparences de dévotion, Jean Galéas le retint prisonnier à l'aide d'un feint pèlerinage, et l'envoya au château de Trezzo, où il mourut de rage, sinon de poison. Ayant trouvé dans son trésor sept cent mille florins en argent, et sept chariots de vaisselle et d'or en barres, il réunit sous son autorité tous les domaines des Visconti, où il trouva les seigneurs humiliés, le clergé contribuant aux charges publiques, et le peuple oublieux de ses franchises. Lâche de sa personne, il ne connaissait point de mesure dans ses projets, et choisissait pour les réaliser les instruments les plus opportuns. Depuis Frédéric II, il n'y eut pas, en Italie, de prince plus redouté des Italiens, ni de plus menaçant pour l'indépendance des autres États. Il se ligua d'abord avec les Gonzague, les Carrare et la maison d'Este, pour nettoyer le pays des bandes d'aventuriers qui l'infestaient : Barthelémy de Saint-Severin fut envoyé contre elles avec une bannière où était inscrit le mot *Paix;* mais cette tâche pacifique fut bientôt abandonnée pour des projets ambitieux.

Les deux fils puînés de ce Martin de la Scala, qui aspirait à régner sur l'Italie entière, avaient assassiné leur aîné. Ils en étaient venus ensuite aux hostilités entre eux, et le plus faible périt égorgé dans sa prison. Les fils naturels du survivant, appelé Cane-Signore, renouvelèrent les mêmes méfaits, et Antoine tua Barthélemy. Cet Antoine fut excité par les Vénitiens contre les Carrare, seigneurs de Padoue (1), à cause de leur alliance

(1) Généalogie des Carrare :

Jacques de Carrare, prince du peuple en	1318—1324
Nicolas, son frère	1324—1326
Marsiglio, leur neveu	1326—1338
Ubertino, neveu de celui-ci	1338—1345
Marsiglietto Pappafava	1345
Jacques II, fils de Nicolas	1345—1350
Giacomino, son frère	1350—1372

aucun droit qu'elles pussent opposer à ses décisions. Il en résultait une tyrannie qui laissait subsister les formes républicaines, mais les rendait insignifiantes.

Les Visconti tiraient du riche pays qui leur obéissait un million de ducats, c'est-à-dire, la moitié autant que la France et l'Angleterre (1). Une bonne administration faisait prospérer les finances, ce qui leur permettait d'acheter des partisans dans les autres républiques, de soudoyer des mercenaires, de se procurer de grandes alliances de famille, et par suite d'agir en maîtres dans le pays. Jean Galéas, époux d'une princesse française, donna sa
1389. fille Valentine au frère du roi de France, avec une dot de quatre cent mille florins d'or, outre la ville et le territoire d'Asti, des pierreries et un trousseau tel qu'aucun roi n'aurait pu le donner (2); le pire fut qu'il stipula en faveur de sa fille le droit éventuel de succession, à défaut d'héritiers mâles. Il crut alors l'occasion opportune, pour dégager sa dignité, de ce que l'élection populaire lui donnait de précaire; et cent mille florins, qu'il fit briller aux yeux de l'empereur Venceslas, prince nécessiteux,
1395. lui firent conférer le titre de duc. L'usurpation se trouva ainsi légitimée, et les villes de l'ancienne ligue lombarde furent vendues par l'empereur, quoique l'un de ses prédécesseurs eût garanti leur liberté par le traité de Constance.

Jean Galéas, sachant que les fêtes entraîneraient plus sûrement le peuple que les *Jours* employés par ses devanciers, en donna de splendides pour son couronnement. « Il y eut, pour assister « au spectacle de tant de solennités, un concours de presque « toutes les nations chrétiennes et même infidèles, tellement « que chacun disait qu'il était impossible de rien voir de plus « grand (3). » Le bon peuple milanais fut enchanté d'avoir un

(1) Voyez la harangue de Sanuto, à la note A, à la fin du volume.

(2) On peut en voir le détail dans Corio, à l'année 1389. La vaisselle plate seule montait à 1,667 marcs, poids de Paris.

(3) Corio. Cette cérémonie a été décrite en détail dans une lettre adressée, le 10 septembre de la même année, par George Azzanello à Andréole Arési, chancelier ducal : « Parmi les personnes appelées de toutes les parties du monde, princes, seigneurs et communautés, pour décorer la grande fête du couronnement du nouveau duc, honneur de l'Italie, on remarquait l'illustre marquis de Montferrat, son frère le chevalier Guillaume, le comte Antoine d'Urbin, François et Jacques de Carrare, Hugues de Saluces, l'évêque de Melde, le sénéchal de Dugo, les ambassadeurs royaux, et plusieurs envoyés

duc, et un duc qui dépensait si magnifiquement. L'aliénation de ce duché déplut fort aux Allemands, qui en firent un crime à Venceslas quand ils le déposèrent. Le comte palatin Robert,

de la Sicile. Venise, Florence, Bologne, Pise, Sienne, Ferrare, Pérouse, Lucques et Savone, s'y firent représenter par des ambassadeurs; ce que d'autres villes ne purent faire, pour de justes raisons. Dès l'aube du dimanche, tous les susnommés accompagnèrent le futur duc depuis le château de la porte de Jupiter jusqu'à Saint-Ambroise, précédés par une troupe nombreuse d'histrions et de musiciens, avec des symphonies harmoniques et bien accordées. On avait établi sur la place de Saint-Ambroise, vers la citadelle, une haute estrade carrée, d'un aspect imposant, défendue de tous côtés par une clôture à claire-voie; les siéges et les degrés étaient couverts de drap écarlate, et au-dessus était étendue une étoffe rouge brochée d'or. C'était là que le magnifique chevalier Benèse Cumsinich, lieutenant césaréen, attendait le futur duc pour l'introniser. Près de l'estrade, du côté gauche, à la distance d'un jet de pierre, se tenaient Paul de Savelli, prince romain, et le chevalier Ugolotto des Biancardi, avec un escadron de cinq cents chevaux en bon ordre, pour garder la place au milieu de la multitude pressée, attendu que le grand connétable se trouvait malade. Le futur duc arriva, et les autres avec lui. Benèse l'accueillit avec bienveillance, et le plaça à sa main gauche, sur le lieu le plus élevé de l'estrade. Les autres personnes plus qualifiées, prélats, seigneurs, ambassadeurs, s'assirent sur la même esplanade. La bannière impériale était tenue à droite par un chevalier bohême, collègue de Benèse. A la gauche, une autre bannière écartelée aux armes du duc était portée par le chevalier Othon de Mandello. Lecture donnée du privilége qui constituait comte de Vertus Jean Galéas Visconti, duc de Milan, privilége accordé par l'empereur Venceslas, à Prague, le premier jour de mai de la même année 1395, troisième indiction, le duc, s'étant agenouillé, prêta serment de fidélité à César dans les mains du lieutenant impérial, qui lui mit ensuite sur les épaules le manteau ducal, doublé de vair du haut en bas. Le prenant ensuite par le bras, il l'intronisa en lui posant sur la tête une couronne ornée de pierreries, estimée deux cents florins. Quand le duc et le lieutenant furent assis, les prélats chantèrent des hymnes de remercîment au Seigneur, au milieu du concert des instruments de musique. Puis Pierre Philarque prononça un panégyrique à la louange du duc. Lorsqu'il eut fini, on célébra les offices divins; après quoi le lieutenant impérial et le duc montèrent à cheval, et s'en allèrent, abrités par un magnifique baldaquin que portaient huit chevaliers et autant d'écuyers, et suivis de tous les prélats, seigneurs et ambassadeurs, jusqu'à l'ancien palais, aux portes duquel furent plantées les deux bannières impériale et ducale. Les tables étaient dressées dans la cour, servies en vaisselle d'argent des plus riches, et des tapisseries tissues en or étaient étendues au-dessus, en forme de pavillon. Le duc s'assit en haut de la table, ayant à ses côtés les deux lieutenants impériaux, et après eux, dans l'ordre de leur dignité, les autres seigneurs, etc. Le lundi, ceux qui devaient figurer dans la joute passèrent la revue dans le palais ducal. Le mardi, trois cents d'entre eux, partagés en deux escadrons, l'un appelé

qui lui fut substitué, s'engagea, pour ce motif, à se rendre en Italie pour y détruire la souveraineté des Visconti. Il s'allia, en conséquence, avec le seigneur de Padoue; et Florence lui ayant avancé deux cent mille florins, le nouveau César passa les Al-
1401. pes avec une bonne armée; mais il fut mis en déroute près de Garda par les troupes de Visconti, que guidait Facino Cane, et, après quelques autres tentatives, il se retira honteusement. La Lombardie, devenue l'héritage d'une famille, passa ensuite à celui qui avait le plus de force pour s'en emparer, ou plus d'astuce et d'énergie farouche pour la tenir dans l'oppression.

Jean Galéas avait soin de prendre à son service les meilleurs condottieri, comme Facino Cane de Biandrate, Charles Malatesta de Rimini, Antoine d'Urbin, Paul Savelli, Jacques del Verme, Albéric de Barbiano, créateur d'une nouvelle tactique militaire et de la cavalerie moderne. Avec leur aide il recouvra Bologne, qu'il regrettait depuis longtemps, et dont le seigneur, Jean de Bentivoglio, périt en combattant; puis, après avoir acheté Pise de Gérard d'Appiano, et s'être fait proclamer seigneur de Sienne, il déclara la guerre aux Florentins, dont il assiégea les murailles. L'opulente cité tremblait en se sentant enveloppée dans les replis de la couleuvre, armes des Visconti, lorsque la peste, qui se
1402. renouvela plusieurs fois dans ce siècle, mit fin à l'ambition et à l'existence de Jean Galéas.

Ce fut l'un des seigneurs les plus splendides de l'Italie, aussi riche en expédients politiques que pauvre en fait de valeur personnelle et de loyauté; toujours prêt à sacrifier la justice, la bonne foi, le bien des populations, à la soif de posséder. Il favorisa les lettres, pour jeter un voile sur ses vices. Il améliora l'administration, et sut choisir également bien les hommes qu'il employait dans la paix ou dans la guerre. La chartreuse de Pavie, et plus

Blanc, l'autre Rouge, entrèrent dans la lice avec leurs bannières. Le prix de la victoire, qui était d'une valeur de mille florins, fut obtenu par le chevalier Galéas de Grumello et par le Bohème, collègue de Benèse. Le mercredi, il y eut une nouvelle joute, et le prix, qui était une agrafe valant mille florins, fut remporté par le marquis de Montferrat. Les joutes se terminèrent le jeudi, et Barthélemy, frère de Dominique de Bologne, y gagna un cheval de cent florins; Jean Rubello, écuyer du marquis de Montferrat, un autre du prix de deux cents. Ce jour-là, le duc fit chevaliers les deux ambassadeurs de la commune de Sienne. »

encore la cathédrale de Milan, toutes deux commencées par lui, et qui sont les monuments de style gothique les plus remarquables de l'Italie, attestent ce qu'il possédait de hardiesse et de puissance. Il n'aurait pas tardé à devenir le maître de l'Italie, s'il n'eût trouvé sur son passage les Florentins et François de Carrare; ou peut-être subit-il cette fatalité qui déjoua constamment les desseins du même genre à toutes les époques.

Magistrats, chevaliers, capitaines, affluèrent de tous côtés à ses funérailles, ainsi que les ambassadeurs des quarante-six villes qui relevaient de lui (1), avec les bannières à leurs armes. Deux mille hommes portant des flambeaux allumés accompagnaient le convoi, et la cérémonie funèbre ne dura pas moins de quatorze heures.

Le duc laissait deux fils en bas âge: Jean-Marie, à qui il donna le duché depuis le Tésin jusqu'au Mincio, et Philippe-Marie, qu'il fit comte de Pavie, avec le reste du territoire, moins les villes de Pise et de Crême, détachées de son héritage pour former l'apanage de Gabriel-Marie, enfant naturel. Mais il pouvait dire comme Pyrrhus : *Je lègue mon trône à celui dont l'épée est la plus tranchante.* Il confia la tutelle de ses fils à Catherine Visconti, sa veuve, assistée de dix-sept personnes désignées parmi les condottieri les plus célèbres, dans l'espoir de donner ainsi un appui à la faiblesse de ses enfants. Mais ces capitaines, aussi vaillants sur le champ de bataille qu'inhabiles à gouverner, sans foi aucune, avides seulement d'argent et de domination, se soumettaient peu volontiers à la prééminence d'une femme, et à celle de Barbavara, son favori. La discorde entravait donc les délibérations, tandis que les ennemis abattus commençaient à relever la tête; les Guelfes et les Gibelins, dont il avait même été défendu de prononcer le nom,

(1) Valtellina, Valcamonica, Varese, Legnano, Castello Arquà, Salò, Bassano, Castelnovo di Tortona, Riviera di Trento, Soresina, Lecco, Vigevano, Pontremoli, Voghera, Borgo Sandonino, Casal Sant' Evasio, Valenza, Crema, Monza, Grosseto, Massa, Luniguiana, Assisi, Bobbio, Feltro, Cividale, Reggio, Tortona, Alessandria, Lodi, Vercelli, Novara, Vicenza, Bergamo, Como, Cremona, Piacenza, Parma, Brescia, Verona, Perugia, Siena, Pisa, Bologna, Pavia, Milano.

La ville de Pavie fut érigée en comté pour le fils cadet, ainsi qu'Anghiera, où, par une étrange tradition vulgaire, on faisait descendre les Visconti du Troyen Hector.

ravivèrent leurs haines; le pape et les Florentins s'entendirent pour soustraire aux Visconti Sienne, Pérouse, Pise, Bologne, et les condottieri se hâtèrent de se partager les possessions qu'ils avaient eux-mêmes acquises à cette maison.

Catherine, pour conjurer le péril, déploya de l'adresse et de la fermeté, et dans Milan des exécutions sanglantes effrayèrent les seigneurs et les bourgeois; mais toutes les cités soumises avaient secoué la dépendance, et des tyrans y dominaient sur les familles et les factions anciennes. Les Guelfes avaient repris le dessus à Brescia, de même qu'à Lodi avec Jean de Vignate, à Plaisance avec les Scotti, à Bobbio avec les Landi : de leur côté, les Gibelins l'emportaient à Côme avec Franchino Rusca, à Bergame avec les Guardi, à Crémone avec Jean Ponzone, et ensuite avec Gabrin Fondulo; les barons de Sax occupaient Bellinzona; Vicence ne
1404. tarda pas à se donner aux Vénitiens; François II Carrare s'établit dans Padoue, et acquit même Vérone, jusqu'au moment où les Vénitiens lui reprirent ses possessions, s'emparèrent de sa personne, et l'envoyèrent lâchement au supplice. Tout, en un mot, était agitation orageuse et sanglante.

Jean-Marie, s'unissant à ceux qui s'irritaient de la rigueur de sa mère, la fit emprisonner et périr peut-être; mais lui-même parut n'avoir aspiré au pouvoir que pour ordonner des supplices. Entouré de soldats et de courtisans qu'il s'était attachés en tolérant leurs excès, il entretenait jusqu'à des chiens dressés à déchirer ceux qu'il leur désignait. On se souleva donc de toutes parts contre lui. Facino Cane et Pandolphe Malatesta battirent ses armées; puis ils l'assiégèrent dans Milan, pour le contraindre à changer ses conseillers. Bien qu'il eût défendu de proférer le mot de paix, même à la messe, il fut contraint de la demander, en s'engageant à éloigner ses instigateurs, à pardonner aux Gibelins, et à recevoir un gouverneur de leur faction, conjointement avec un autre choisi parmi les Guelfes.

Facino Cane, qui, suivant l'exemple des maires du palais en France, avait déjà enlevé à Philippe le gouvernement de Pavie, en fit alors autant avec Jean-Marie; mais lorsqu'il fut atteint d'une maladie mortelle, les Milanais et surtout les Gibelins s'effrayèrent à la pensée de se trouver de nouveau à la merci du tyran; une conjuration se forma contre le duc, et il fut égorgé. 1412.

Facino expirait le même jour. Aussitôt ses soldats occupent

Pavie, comme garantie de leur solde; l'intrépide bâtard Hector Visconti domine dans Milan; les seigneurs s'insurgent de toutes parts pour recouvrer leurs anciennes possessions. Mais Philippe-Marie, qui jusque-là s'était montré négligent et médiocre, déploie alors une activité extraordinaire pour recouvrer les États paternels. Sentant la nécessité de s'assurer le bras des soldats d'aventure, il épouse Béatrix de Tende, veuve de Facino, qui lui apporte en dot d'immenses domaines, la seigneurie de Tortone, Novare, Verceil, Alexandrie, et la faveur des anciens partisans de son mari. Fort de leur assistance, il arracha Pavie et Milan aux usurpateurs; et, par son habileté personnelle, par l'heureux choix de ses capitaines, non-seulement il recouvra, mais il accrut son patrimoine, étendant son autorité du mont Saint-Gothard à la mer de Ligurie, et des frontières du Piémont à celles du pape.

Sombre et défiant, sans être sanguinaire comme son frère, il s'entendait aussi bien à cacher ses sentiments qu'à sonder la pensée d'autrui : à peine avait-il conclu un traité de paix, qu'il le violait soudain, pour négocier de nouveau peu de temps après. Il abattait le lendemain ceux qu'il avait élevés la veille, se défiait de tout le monde, prenait ombrage de tout, et ne savait point pardonner les bienfaits qu'il avait reçus. Il négligea d'abord, pour une maîtresse, sa femme Béatrix, cause de sa grandeur; puis il voulut la perdre d'honneur, et se débarrasser d'elle en l'accusant d'adultère afin de l'envoyer à l'échafaud. Il employa tour à tour, avec les meilleurs capitaines, les flatteries et les menaces, les caresses et les embûches; tandis qu'il se confiait aveuglément à de misérables conseillers et à des favoris qui fomentaient ses passions dépourvues de générosité, ainsi qu'à sa maîtresse Agnès de Maïno et à Zannino Riccio, son astrologue.

François Busone, connu, sous le nom de Carmagnole, comme l'un des meilleurs condottieri, s'était élevé, par son épée, d'une humble condition aux premiers honneurs. Après avoir aidé puissamment Jean-Marie à recouvrer ses États, il en fit alors autant pour Philippe, sous les lois duquel il remit bientôt Lodi, Crême et Plaisance. Il amena Malatesta à lui vendre Brescia et Bergame; Gabrino Fondulo, à lui céder Crémone; Nicolas d'Este, Parme; et il chassa de Côme les Rusca, qui en étaient redevenus seigneurs.

A Gênes, où dominait le parti populaire, les familles des Frégose, des Guarchi, des Fieschi, des Adorni, avaient exclu les nobles de la charge de doge, qu'elles occupaient tour à tour, sans qu'aucune d'elles acquît assez de pouvoir pour s'assujettir le peuple. Continuellement en querelles, se chassant et cherchant à se nuire tour à tour, en même temps que les nobles des deux rivières épiaient le moment de prendre leur revanche, elles appelaient, pour triompher, les bandes mercenaires, également funestes aux deux partis, ou bien elles avaient recours aux étrangers. Jean Galéas avait fomenté ces rivalités intestines, dans l'espoir que la république se jetterait dans ses bras. Mais, au contraire, le doge
1396. Antoniotto Adorno, ne pouvant se maintenir au pouvoir, proposa à ses concitoyens de se donner au roi de France Charles VI. Ce fut la quatrieme fois, dans le cours de ce siècle, que Gênes subit une servitude volontaire (1). La liberté eut peu de chose à perdre aux conditions très larges qui furent obtenues; mais les gouverneurs envoyés de si loin étaient hors d'état de contenter les nouveaux sujets, et de s'en faire craindre; c'étaient à chaque instant des querelles, des invasions, des bannissements, des incendies. Enfin le maréchal Boucicaut, homme d'un courage éprouvé, réprima les factions en abolissant leurs noms, ainsi que les magistratures populaires; il expulsa les Fieschi de Monaco, les Delcaretti de leurs possessions; sema la mort et l'exil dans les rangs populaires; puis ayant relevé la marine, il butina sur les côtes de
1402. Syrie et d'Égypte, et obtint pour le roi de France la seigneurie de Pise. Mais comme il marchait contre Milan, Facino Cane, de concert avec le marquis de Montferrat, poussa jusqu'à Gênes, qu'il
1409. appela à la liberté. Les Français, assaillis, se virent donc tués et chassés par la population insurgée, qui rétablit le gouvernement républicain malgré l'opposition des Guelfes, en élisant le marquis capitaine pour cinq années. Sa manière d'agir le fit expulser à son tour, et l'on rétablit le doge. Mais avec celui-ci les partis se ranimèrent tellement, que, par amour de la paix, les Génois finirent par
1421. se donner à Philippe-Marie. Le Visconti leur envoya, pour les gouverner, Carmagnole, et leur fit porter la guerre à Alphonse d'Aragon, qu'ils firent prisonnier lors de la victoire signalée de Ponza;

(1) Avec Henri VII, Robert de Naples, l'archevêque de Milan, et les Français.

puis, pensant avoir relevé leur honneur au point de ne le céder en rien à leurs rivaux d'Italie et d'Espagne, les Génois reprirent leur fierté; et afin que Philippe n'eût pas à profiter seul d'une victoire remportée par eux, ils secouèrent le joug, et recouvrèrent leur 1435?
indépendance, mais non pas la tranquillité.

En étendant ses possessions, Philippe-Marie vint se heurter contre trois républiques, la Suisse, Venise, et Florence.

Les Suisses, que nous avons vus jeter profondément les bases de leur simple liberté, commencèrent de bonne heure à tourner leurs regards au delà du Saint-Gothard et des Alpes Rhétiques. Dès l'an 1331, pour punir les Levantins, qui, soumis alors au chapitre de la cathédrale de Milan, molestaient les habitants de la vallée d'Orsera, ils étaient descendus jusqu'à Giornico; mais ils furent arrêtés par les remontrances de François Rusca, seigneur du pays. Plus tard, les seigneurs de Milan et les Rusca eux-mêmes avaient appelé de temps à autre le secours de leurs armes; moyen certain de leur faire convoiter un pays dont la richesse pouvait assurer à leur population exubérante la nourriture et l'aisance qui leur manquaient chez eux. Puis les douaniers de Jean Galéas ayant enlevé à quelques Suisses les bœufs et les chevaux qu'ils conduisaient au marché de Varèse, les trois cantons montagnards firent appel aux autres. N'obtenant pas satisfaction du duc, ils passèrent les Alpes, occupèrent la Levantine 1403.
à la faveur des dissensions des Guelfes et des Gibelins, et retournèrent dans leurs montagnes, après avoir fait prêter serment de fidélité aux habitants. Mais ce territoire ayant été assailli par les Sax, seigneurs de Bellinzona, les Suisses reparurent au milieu 1406.
de l'hiver, et dictèrent les conditions d'une paix qui leur valut Bellinzona elle-même.

Les Visconti voyaient avec regret dans les mains de l'étranger cette clef de l'Italie. Saisissant donc une occasion favorable, ils surprirent la place et réduisirent les Levantins à l'obéis- 1422.
sance. Aussitôt les vallees du Tésin et de la Moèse retentirent du cor d'Unterwald et des mugissements du taureau d'Uri; mais Ange de la Pergola et Carmagnole attaquèrent les Suisses dans la plaine d'Arbedo. Ce fut une bien autre bataille que celles qui se livraient habituellement en Italie. Les Suisses, maniant à deux mains leurs longues épées, les enfonçaient, sans égards chevaleresques, dans le ventre des chevaux, et ne capitulaient jamais.

Il fallut donc déployer une valeur extrême contre des gens habitués de mourir à leur poste et de soutenir à rangs pressés le choc de l'ennemi, aussi inébranlables que leurs rochers sous l'effort des torrents écumeux. On combattit tout le jour : mais l'art militaire l'emporta. Beaucoup de Suisses périrent : d'autres enfoncèrent en terre la pointe de leurs hallebardes, et un petit nombre d'entre eux repassèrent en désordre dans les vallées qui naguère avaient retenti de leurs chants d'espoir. Ils se tinrent tranquilles pour le moment ; mais des occasions de guerre ne tardèrent pas à renaître, et ceux d'Uri envahirent la Levantine, pour ne plus s'en dessaisir jusqu'aux dernières révolutions. Ils eurent ainsi le passage ouvert, et purent, dans la suite, venir à leur gré faire moissonner dans la Péninsule des vies qu'ils auraient employées plus utilement à consolider leur liberté.

Florence, toujours attentive à défendre l'indépendance italique, épiait d'un œil jaloux les progrès de Philippe-Marie. Il avait été convenu avec lui que la Magra et le Panaro seraient les limites des territoires sur lesquels ils exerceraient respective-
1423. ment leur influence. Mais comme le duc s'était attribué la tutelle du prince de Forli, et qu'il élevait des prétentions sur Sarzane, les Florentins lui déclarèrent la guerre. Six fois dans une année, Oddon de Mantoue, Pandolfe et Charles Malatesta, et enfin
1424. Nicolas Piccinino, qui combattaient à leur solde, furent défaits par Ange de la Pergola. Le danger devenait grand pour eux, si le duc fidèle à son habitude de haïr ceux à qui il devait de la gratitude, n'eût mécontenté Carmagnole. Ce vaillant capitaine avait le titre de comte, et, tant en fiefs qu'en traitements, il jouissait d'un revenu de quarante mille florins. Peut-être Philippe-Marie aspirait-il à lui reprendre des dons faits plutôt par contrainte que par générosité de cœur ; peut-être Carmagnole, de son côté, se trouvait-il trop peu récompensé en comparaison de Sforze Attendolo et de Braccio, devenus seigneurs indépendants. Le fait est qu'il en résulta de la mauvaise humeur : Carmagnole, se voyant dédaigné, s'éloigna du duc pour se mettre au service de Florence, avec une grande réputation et des forces nombreuses ; et bientôt, pour se venger d'un maître ingrat, il eut négocié
1426. une alliance, dont firent partie Venise, le marquis de Ferrare, le seigneur de Mantoue, les Siennois, les ducs de Savoie et de Montferrat, les Suisses, et le roi d'Aragon.

Philippe sut conjurer le péril en semant la discorde parmi les alliés ; puis il conclut la paix à Ferrare par la médiation du pape, en cédant Brescia et huit bourgs fortifiés sur l'Olio. Comme ces lâches concessions laissaient Milan à découvert, les nobles offrirent au duc dix mille chevaux et autant d'hommes à pied, s'il voulait reprendre les hostilites : il s'y disposa donc en engageant les bandes congédiées par les Vénitiens ; mais il fut battu à Maclodio par Carmagnole. La paix se renoua, pour faire place ensuite à la guerre ; puis ce furent de nouveaux accords, suivis de violations nouvelles, selon la versatilité de Philippe et la nature des armées du temps.

L'Italie était dans de telles conditions, qu'elle n'obtenait ni la gloire de la guerre, ni la tranquillité de la paix. Les troupes mercenaires étaient les seules qui combattissent, sans être animées par l'amour de la patrie, du devoir, de la liberté ; les batailles se terminaient donc sans grande effusion de sang, attendu que, dès que la chance devenait contraire, ceux qui avaient le dessous rendaient les armes, certains de trouver bientôt un nouvel engagement. Les condottieri étaient d'ailleurs d'accord entre eux pour se faire réciproquement le moins de mal possible. A Maclodio, huit mille soldats de Philippe-Marie restèrent prisonniers de Carmagnole, qui, les traitant en compagnons d'armes, les renvoya libres ; ils revinrent en conséquence au duc, sans avoir perdu autre chose que leurs armes. Le gouvernement soupçonneux de Venise vit avec déplaisir cette générosité de Carmagnole ; il suspecta des
intelligences entre lui et Philippe. Au moment donc où la flotte
milanaise détruisit sur le Pô celle des Vénitiens, ceux-ci lui im- 1431.
putèrent ce désastre, et résolurent de se débarrasser de lui. Mais
arrêter un capitaine au milieu d'une armée dévouée n'était pas chose facile. Il fut donc invité à se rendre à Venise, sous prétexte d'y apporter les conseils de son expérience : on lui rendit tous les honneurs possibles ; puis il fut arrêté par l'ordre des Dix, jugé secrètement, mis à mort ; et le peuple applaudit comme d'habitude.

Philippe, passant tour à tour de l'amitié à la haine, tremblait
et opprimait tout à la fois ; il se cachait et menaçait. L'empereur
Sigismond, qui était en rupture ouverte avec Venise pour l'ac- 1413.
quisition de Zara, ayant envahi la Marche de Trévise, eut la
pensée de se rendre en Lombardie sans armes. Les petits tyrans

1431. Attendolo, s'étant mis à la solde des Visconti, les défit entièrement sur les bords du Serchio, leur enlevant leur artillerie, leurs munitions et quatre mille chevaux. Ils se trouvèrent ainsi, apres avoir guerroyé sept années avec une constance admirable, ré-
1433. duits à céder Lucques et à accepter la paix.

Le perfide Philippe feignit alors de congédier Piccinino, en lui donnant pour instruction secrète d'aller dévaster la Toscane. Contrainte par là à de nouveaux préparatifs militaires, Florence se trouva heureuse de pouvoir attirer sous sa bannière le vaillant François Sforza. Ainsi se trouvèrent en présence les deux plus grands capitaines du temps, représentants des deux anciennes écoles de Braccio et d'Attendolo. Mais la guerre se fit avec mollesse dans le début, Sforza ne voulant pas se brouiller entièrement avec le duc, ni ruiner un État dont il espérait devenir le maître. Quand il se vit pourtant joué par la duplicité et l'astuce de Philippe-Marie, il jeta le masque, et se décida à accepter des Venitiens et des Florentins le bâton de commandant, avec neuf mille florins par mois des premiers, et huit mille quatre cents des seconds.

De ce moment, il y eut, entre les deux généraux, assaut de valeur et d'habileté; le tout au grand prejudice de Venise, de la Toscane, de la Marche d'Ancône, où ils portaient le ravage tour à tour. Brescia eut de nouveau à soutenir un siége célèbre, durant lequel Brigitte Avogadro se mit à la tête des femmes de la ville pour repousser Piccinino. Les Vénitiens, que les menaces du marquis de Mantoue empêchaient d'envoyer des vaisseaux par le Pô dans le Mincio, et de là dans le lac de Garde, firent remonter l'Adige à deux grandes galères, à trois autres de moyenne force, et à vingt-cinq barques; puis, les traînant à force de chevaux par-dessus la montagne intermédiaire, ils les lancèrent dans le lac; mais Piccinino dissipa la frayeur causée par cette opération merveilleuse, en brûlant la flottille.

Qu'importent à l'histoire des villes prises et reprises, des villages ruinés, des assassinats et des trahisons, entremêlés de combats, et toutes ces souffrances d'une multitude sans nom ? Elle ne nous parle que des chefs, et nous fait voir qu'avec ce genre de lutte à prix convenu, un capitaine, vaincu aujourd'hui, reparaissait fièrement le lendemain avec une armée non moins nombreuse qu'avant sa défaite. Les guerres s'éternisaient ainsi, en épuisant le tré-

sor, en appauvrissant le peuple, sans procurer de sûreté contre l'ennemi; et les paix conclues par nécessité se violaient par caprice. Piccinino, tout guelfe qu'il est, ne tient aucun compte des excommunications, les comparant au chatouillement que redoutent ceux-là seuls qui y sont sensibles. Après s'être rendu maître de Pontremoli et de Bologne, il est adopté par les familles de Visconti et d'Aragon. Alors les autres capitaines à la solde de Philippe prétendirent aussi obtenir des souverainetés : Louis de Saint-Severin voulait Novare; Louis du Var, Tortone ; Talian Friulano, Bosco et Frugarola. Or le duc, qui avait éloigné Sforza pour ne pas le faire souverain, le rappela, entre deux maux choisissant le moindre, et finit par lui accorder sa fille, en lui donnant pour dot le 1441.
comté de Pontremoli et Crémone. La paix de Cavriana réintégra dans leurs premières limites le duc, les républiques de Venise, de Gênes, de Florence, le pape, et le marquis de Mantoue.

François Sforza, désireux de se venger d'Alphonse de Naples, qui avait occupé ses fiefs paternels, situés dans le royaume napolitain, marcha alors contre lui; mais Philippe, devenu jaloux de son gendre, s'entendit avec Eugène IV pour lui enlever la Marche d'Ancône, et assiégea lui-même Pontremoli et Crémone. Le grand général était au moment d'être victime des tergiversations de son beau-père, lorsque les Vénitiens, considérant comme rompue la paix de Cavriana, envoyèrent leur armée ravager le territoire de Milan jusque sous ses remparts. Visconti, effrayé de 1446.
l'obstination avec laquelle il voyait Venise poursuivre le projet de conquérir la Lombardie, se réconcilia avec son gendre, en lui promettant deux cent mille florins d'or pour entretenir ses troupes et celles de Piccinino, qui était mort avec le regret de 1447.
n'avoir pu ni s'agrandir lui-même, ni obtenir quelque reconnaissance de ceux qu'il avait servis.

Cependant les conseillers de Philippe-Marie, à qui l'agrandissement de Sforza inspirait de l'ombrage, le lui avaient déjà fait reprendre en haine, quand il mourut, détesté de tout le monde.

Comme il ne laissait pas d'enfants légitimes, un si riche héritage suscita de nombreux prétendants. Jusqu'à cette époque le mode de succession au pouvoir souverain n'avait pas été réglé dans le Milanais : comme dans les autres États italiens, tantôt les frères le possédaient en commun, tantôt ils se partageaient le territoire, tantôt un seigneur succédait à un autre, sans égard à la descen-

dance du défunt; les fils naturels même avaient quelque portion des domaines. La maison d'Orléans élevait des prétentions aux droits de Valentine Visconti; mais le duché de Milan n'était pas un fief féminin; or François Sforza, époux d'une bâtarde de Philippe, avait encore bien moins de droits. L'Empire ne pouvait le réclamer comme fief vacant, attendu que l'acte d'investiture de Venceslas ne suffisait pas pour le rendre tel, répudié qu'il était d'ailleurs par les seigneurs allemands. Alphonse V, de Naples, représentait un testament fait en sa faveur par Philippe-Marie; mais cet acte eût-il même été authentique, il ne s'agissait pas certainement d'une propriété que l'on pût léguer à son gré. Le Milanais était un État libre, reconnu par le traité de Constance, et qui, ayant confié le gouvernement politique aux Visconti, recouvrait son indépendance à leur extinction.

Les Milanais sentirent que le droit était en leur faveur, et, désabusés du gouvernement d'un seul, ils y renoncèrent, comme à une *détestable pestilence,* pour proclamer l'*heureuse république ambroisienne,* en reconstituant le régime populaire à la manière ancienne. Aussitôt les capitaines rappellent les bannis, défendent de blasphémer, de se livrer à aucun jeu de hasard, et de porter des armes; ils enjoignent aux boulangers d'imprimer leur marque sur le pain, et s'occupent de relever les écoles, en faisant appel aux meilleurs maîtres, *à des conditions dont ils pourront justement se contenter.*

Aussitôt les autres villes secouent le joug de la métropole; Pavie, Côme, Alexandrie, Novare, Tortone, se réforment en commun, pour se gouverner populairement, ou élisent des seigneurs.

Trois républiques puissantes auraient pu se constituer alors en Italie, Venise, Florence et Milan; réunir ainsi la droiture politique de la première, le commerce de la seconde, la magnificence de la dernière; s'associer la force des Suisses, et opposer une confédération de peuples libres à l'accroissement des monarchies voisines. Mais Florence commençait, avec Cosme de Médicis, de se plier à la domination d'un prince. Venise était poussée aux conquêtes par le doge Foscari, et, ne songeant qu'à s'agrandir aux dépens d'autrui, elle profita du moment pour s'emparer de Brescia et de Bergame, en convoitant le reste. Milan perdait l'habitude des armes, et l'obéissance lui de-

venait si naturelle, qu'à peine un personnage apparaissait au premier rang, qu'on le demandait pour seigneur.

L'habileté et la valeur de François Sforza ne pouvaient être que très-dangereuses dans des circonstances pareilles. Les Milanais se trouvaient abandonnés par les villes où se réveillaient les anciennes rivalités, en guerre avec les Vénitiens, fractionnés en partis dans l'intérieur, et en butte aux exigences des capitaines d'aventure, qu'on ne pouvait ni licencier ni réduire à l'obéissance. Or les capitaines de l'*heureuse république*, comme s'ils eussent oublié les prétentions de Sforza, ou peut-être circonvenus par les Gibelins, se décidèrent à lui confier le commandement des troupes, pour qu'il les défendît contre leurs ennemis. Il s'acquitta en effet de cette mission, et triompha dans la guerre de la Marche; mais ce n'était pas pour eux qu'il travaillait; car lorsqu'il eut, par de brillantes victoires, abattu les Vénitiens, qui s'étaient crus au moment d'occuper le Milanais, au lieu de profiter de leur détresse, il convint avec eux de leur abandonner le territoire de Crême et la Geradadda, à la condition qu'ils l'aideraient à s'assurer la succession de Philippe-Marie. 1448.

Il ne se faisait pas conscience d'une perfidie, et Cosme de Médicis, son ami, lui avait enseigné qu'il fallait songer à son intérêt, avant de penser à celui d'autrui. Quelques citoyens généreux tentèrent de déjouer cet accord déloyal, et d'exciter les Milanais à résister au traître, au déserteur; des proclamations où il était diffamé furent envoyées de toutes parts; et le duc de Savoie, qui convoitait aussi cette belle acquisition, fournit des secours. Mais Sforza, si supérieur dans l'art militaire, soutenu en outre par les Vénitiens, qui trahissaient des citoyens libres pour se donner un voisin dangereux, affama la ville. Quand toutes les ressources furent épuisées, la multitude se souleva en tumulte, cassa les magistrats populaires, et leur en substitua de gibelins, à l'instigation desquels elle se livra à Sforce pour avoir du pain et la tranquillité.

« Pendant qu'il était à Monza, un grand nombre de Milanais allaient chaque jour le visiter, plusieurs lui débitant des vers et des harangues très-élégantes. Puis, lorsque le jour fixé pour son entrée fut venu..., les Milanais avaient préparé un char triomphal, avec un baldaquin d'étoffe blanche brochée en or, et ils attendaient ainsi le prince en grande multitude, près de la porte du Tessin. Mais François refusa par modestie le char et

le baldaquin, disant que de telles choses étaient des superstitions de rois. Étant donc entré, il se rendit au saint temple de la Vierge Marie, et s'arrêta devant la porte pour s'habiller de blanc de la tête aux pieds, car il était d'usage que les ducs se vêtissent de la sorte, quand ils prenaient la seigneurie (1). » Il fut ainsi accueilli dans la ville, au milieu des acclamations de ceux qui, deux mois auparavant, avaient promis dix mille ducats en or, avec autant en terres, à celui qui le tuerait; et la monarchie militaire fut rétablie dans le Milanais.

Sforce duc.

Se conduisant avec adresse, il endormit le peuple par des fêtes, ne montra point de rancune à ses ennemis, et entra en arrangement avec les États belligérants; les villes qui préféraient encore une liberté orageuse à une servitude tranquille furent ramenées, l'une après l'autre, à l'obéissance, Côme même et Bellinzona, les dernières; et il commença, avec une politique nouvelle, une nouvelle dynastie qui, au milieu de meurtres et d'événements tragiques, devait à peine atteindre la sixième génération. Mais, au commencement, la plèbe, jadis habituée aux armes, se souvenait parfois de sa liberté; et Sforza songea à élever une citadelle. Craignant de montrer par là de la défiance, il chargea ses créatures de se faufiler parmi le peuple, pour lui persuader que c'était une construction nécessaire pour l'*armement* et la sécurité de la ville. Quoi que les mieux avisés pussent dire pour s'y opposer, les autres l'emportèrent; et les paroisses supplièrent le duc d'édifier le château, le plus fort de tous ceux qui furent élevés en plaine dans toute l'Italie.

Descente de Frédéric III. 1452.

Quelques obstacles étaient à craindre de la part de l'empereur. Précisément Frédéric III descendit sur ces entrefaites en Italie; mais il ne se montra pas très-rigoureux au sujet des anciennes prétentions impériales. Il venait au-devant d'Éléonore de Portugal, sa fiancée; et le journal de ces faits montre combien, malgré tant de malheurs, les Italiens avaient d'avance sur les étrangers en fait de civilisation. Nicolas Lanckman, chapelain de Frédéric, fut obligé, pour gagner le Portugal, de se travestir en pèlerin avec sa suite; et pourtant ils furent dépouillés de temps à autre par des bandes, ou par les commandants des villes où il leur fallait passer (2): heureux lorsqu'ils trouvaient quelque banquier florentin

(1) CORIO.

(2) *Historia desponsat. et coronat. Feder. III, et conjugis ipsius*, auc-

pour regarnir leur bourse. A Sienne, Frédéric vit venir au-devant de lui quatre cents dames de cette ville; à son entrée à Florence, Charles Marzuppini, secrétaire de la république, lui débita une harangue latine remplie de phrases et vide de choses, selon l'usage des érudits d'alors. Mais Ænéas Sylvius Piccolomini répondit, au nom de l'empereur son maître, par des phrases positives, en y ajoutant quelques demandes auxquelles Marzuppini ne sut pas répondre, faute de s'être préparé. 1452.

Frédéric amenait avec lui son neveu Ladislas le Posthume, à peu près prisonnier; les Hongrois ourdirent une trame pour l'enlever; mais les Florentins en empêchèrent l'exécution, s'interposant toutefois, bien qu'inutilement, auprès de l'empereur, en faveur du prince. Frédéric se maria et fut couronné à Rome; il visita à 18 mars. Naples la cour splendide d'Alphonse; puis, à son retour, il conféra, moyennant finance, à Borso d'Este le titre de duc de Modène et Reggio, de comte de Rovigo et Comacchio. Il concéda encore, argent comptant, des titres et des prérogatives à ceux qui y attachaient de l'importance, et il créa nobles, notaires, comtes palatins, tous ceux qui voulurent en payer le diplôme. Marano était renommé pour ses ouvrages en verre, qui se vendaient fort cher, à tel point qu'une fontaine de cristal avec ornement en argent fut achetée trois mille cinq cents ducats par un duc de Milan. Lors donc que Frédéric fit son entrée à Venise, la seigneurie lui offrit, entre autres présents, un magnifique service en cristal: or le bouffon de Sa Majesté donna, sur un signe du prince, un coup d'épaule au guéridon où ce service était déposé, et le mit en morceaux. Comme les assistants s'en montraient extrêmement contrariés, l'empereur s'écria : *Si les pièces eussent été d'or, elles ne se seraient pas brisées.*

François Sforza savait donc comment s'y prendre envers lui; et quand l'empereur hésita à le reconnaître pour duc, il lui suffit de

tore Nicolao Lankmano de Falkenstein. Ap. PEZIUM, II, 569-602. Les routes n'étaient pas, du reste, plus sûres en Italie. Quand Pétrarque fit pour la première fois le voyage de Rome, il fut obligé de se réfugier dans le château de Capranica, jusqu'à ce que l'évêque de Lombes fût venu le prendre avec cent chevaliers. Jean Barile, envoyé par Robert de Naples pour assister au couronnement du poëte, fut dévalisé en chemin, et il lui fallut s'en retourner. Jean Villani, III, 80, cite comme un grand fait l'arrivée à Paris en onze jours, par courriers de marchands, d'une dépêche envoyée par le conclave de Pérouse.

faire mine de vouloir défendre, les armes à la main, la concession de son prédécesseur. Sforza tint en bride ses nouveaux sujets; il dissipa une ligue que Venise avait organisée contre lui avec le roi de Naples, le duc de Savoie, le marquis de Montferrat, les Siennois, la commune de Correggio; et il sut se montrer nécessaire aux divers potentats. Un double mariage l'unit à la famille royale de Naples; d'autres unions le lièrent de parenté avec le marquis de Mantoue, avec la maison de Savoie, et avec François Piccinino, capitaine digne de succéder à son père, ce qui rapprocha les *Sforceschi* des *Braccieschi*. Sforza aida aussi les Génois à chasser les Français, et la seigneurie de la république
1464. lui fut ensuite conférée à lui-même.

En résumé, il se montra l'un des plus grands princes, et, eu égard au temps, l'un des meilleurs. Il honora les arts, gouverna avec sagesse, et rendit au gouvernement son énergie, sans avoir recours à la cruauté des Visconti. Il conserva sur le trône les manières franches qu'il avait contractées dans les camps. Parvenu au pouvoir à l'aide du glaive, il le déposa, et associa sa politique à celle du négociant Cosme de Médicis.

Plus heureux que les autres condottieri, on peut dire qu'il en fut le dernier; car, de ce moment, ils perdent de leur importance. Au milieu des batailles interminables qui se livraient depuis deux siècles, les politiques avaient imaginé que l'unique moyen de conservation pour l'Italie était d'y maintenir un certain équilibre entre les différents États. C'était à quoi tendaient les alliances contradictoires, et le passage d'un côté à l'autre : d'où il résultait que le plus puissant pouvait, du jour au lendemain, se trouver entièrement au dépourvu. Florence en particulier, placée au centre, entre Venise et Milan du côté du nord, et le patrimoine de Saint-Pierre au midi, se rapprochait tantôt des premières, tantôt du pape, selon qu'elle jugeait nécessaire d'empêcher la prédominance de l'un ou de l'autre.

Les villes de l'ancienne ligue lombarde se trouvaient toutes, à cet instant, sous la domination d'un seul, excepté Bologne, qui flottait entre la tyrannie et la liberté. La Sessia traçait la limite entre le Milanais et le Piémont, où les ducs de Savoie ne firent pendant longtemps d'autre acquisition que celle du comté d'Asti. Dans la Toscane, Sienne et Lucques se maintenaient en

liberté, le reste obéissait aux Florentins; Ferrare et Modène subissaient la loi de la famille d'Este, Mantoue celle des Gonzague; Urbin passait des Montefeltro à la maison de la Rovère; la Romagne était morcelée en cent petites seigneuries.

Mais l'amour des arts, du repos et des lettres occupait désormais princes et peuples, qui ne pensaient plus exclusivement à la guerre. L'intérêt, qui dans un temps ne se portait que sur le capitaine, s'arrêtait alors aussi sur l'homme de lettres ou sur l'artiste. Puis, tout à coup, l'attention se dirigea sur les conquêtes des Turcs, qui devinrent l'objet de tous les entretiens; et la prise de Constantinople fut considérée généralement comme un désastre domestique, comme un péril commun.

François Sforza conçut alors la pensée de réunir toute l'Italie dans une même confédération, à l'effet d'en repousser tous les étrangers, quels qu'ils fussent, et d'y conserver la paix. Elle fut stipulée à Lodi, sous les auspices de frère Simonetto de Camerino, entre François, Cosme de Médicis, les seigneurs de Savoie, de Montferrat, de Modène, de Mantoue, les républiques de Venise, Sienne, Lucques, Bologne, le roi Alphonse, et le pape. L'Italie respira donc pour un moment après tant de guerres, et put espérer une confédération, destinée à la sauver de nouveaux désastres.

Paix de frère Simonetto. 1454.

Galéas-Marie Sforza, voluptueux et impitoyable, s'écarta des traces de son père, auquel il succéda. L'administration vigoureuse de François et les conseils de Cicco Simonetta, secrétaire d'État, homme rempli de prudence, et rompu aux affaires par une longue pratique, avaient maintenu d'abord le pays en repos; mais Galéas-Marie, enhardi par l'appui de Louis XI de France, son beau-père, et par l'alliance des Florentins, ne tarda pas à se démasquer. Il priva Blanche, sa mère, femme sage et expérimentée, de toute participation aux affaires; on dit même qu'il l'empoisonna. Voulant faire étalage de ses richesses, il se transporta à Florence avec Bonne de Savoie, son épouse, en traînant à travers l'Apennin douze chars couverts de serge d'or, cinquante palefrois pour la duchesse et autant pour lui, bardés tout en or. Cent hommes d'armes et cinq cents fantassins formaient sa garde; il était suivi, en outre, de cinquante écuyers habillés de soie et d'argent, de cinq cents couples de chiens de chasse, avec un nombre énorme de faucons; tellement qu'en comptant les cour-

Galéas-Marie. 1466.

tisans, il n'avait pas moins de deux mille chevaux, et que le voyage coûta deux cent mille florins d'or (1). Les Médicis ne voulurent pas rester en arrière de cette magnificence, et purent y ajouter le raffinement des arts; Florence défraya entièrement ce nombreux cortége, et donna trois représentations sacrées, l'Annonciation dans l'église de Saint-Félix, l'Ascension dans le couvent des Carmélites, et la Descente du Paraclet dans l'église du Saint-Esprit, à laquelle le feu prit par malheur.

1478. Gênes, après s'être donnée de nouveau aux Français, et les avoir chassés ensuite avec l'aide de François Sforza, qui, tout en la maintenant dans la sujétion, avait observé les conditions stipu-

(1) « Galéas alla à Florence avec Bonne, sa femme. Il partit de Milan le 4 de mai, avec un appareil si somptueux, que jamais on n'en avait vu le semblable, de mémoire de vivants. Il avait notamment avec lui ses principaux feudataires et conseillers, tous gratifiés, par le très-généreux duc, de drap d'or et d'argent; de plus, leur suite était richement habillée de neuf. Les courtisans pensionnés par le prince étaient vêtus de velours et autres très-fines étoffes de soie, et de même ses chambellans, avec d'éclatantes broderies; il y en avait quarante parmi eux, à qui il avait donné un collier d'or, dont le moins précieux valait cent ducats. Vercilino Visconti le précédait, portant son épée. Il avait cinquante écuyers au vêtement mi-parti d'étoffe d'argent d'un côté, de soie de l'autre; enfin, jusqu'aux gens de cuisine étaient habillés de velours et de satin de diverses couleurs. Il faisait conduire avec lui cinquante coursiers aux selles de drap d'or. Les fouets étaient tressés en soie, les housses dorées, et sur les puissants chevaux il y avait d'élégants jeunes gens, vêtus d'une cotte de drap d'argent, avec un manteau en soie, aux armes de Sforza. Pour la garde de Son Excellence, il y avait cent hommes d'armes d'élite, tous équipés comme des capitaines, et cinq cents fantassins choisis; et chacun avait une gratification du prince. Il avait envoyé en avant cinquante haquenées pour la duchesse, toutes avec leur selle et leur fourniment en or, montées par ses pages, richement vêtus. Il y avait douze chariots, tous couverts de drap d'or et d'argent, brodé aux armes ducales. Les matelas et les lits de plume qu'ils transportaient étaient en drap d'or frisé, quelques-uns en drap d'argent, d'autres en satin cramoisi, et les fourniments même des chevaux étaient couverts de soie. Il fit passer ces chariots par les montagnes, à l'aide de mulets. Cette escorte fut de deux mille chevaux et de deux cents mulets de trait, tous équipés de même, avec une housse de damas blanc et basané, portant au milieu les armes ducales brodées d'or et d'argent fin, et les muletiers habillés de neuf à la *sforcesque*. Le duc se faisait suivre encore par cinq cents paires de chiens d'espèces diverses, et un très-grand nombre de faucons et d'éperviers. Il y avait quarante trompettes et fifres, beaucoup de bouffons et d'autres, avec divers instruments de musique. Il se trouve que cet appareil seul a coûté deux cent mille ducats. » CORIO.

lées, s'employa de son mieux alors à faire un accueil magnifique à Galéas-Marie; mais il s'y montra avec un costume d'une simplicité affectée, et, moitié menaçant, moitié intimidé, il se logea dans le château. Les Génois, mécontents, firent donc offrir à Louis XI de se donner à lui : *Eh bien! moi*, répondit-il, *je les donne au diable*. 1464.

Au goût du faste et des sales voluptés, Galéas-Marie joignait celui des cruautés: se plaisant aux tortures raffinées, il n'était point complétement satisfait si à des supplices épouvantables ne se mêlaient quelques bouffonneries; si ses débauches n'avaient pour assaisonnement un triomphe effronté, et le désespoir des maris, des pères qu'il avait déshonorés. Il fit un jour mettre son barbier à la torture; et, pour donner preuve d'intrépidité, il voulut aussitôt qu'il le rasât. Au nombre de ses victimes se trouva une sœur de Jérôme Olgiato, qui, pour la venger, se concerta avec André Lampugnani et Charles Visconti. Imbus par Nicolas Montano des idées de la liberté romaine et de la gloire des tyrannicides, ils s'engagèrent par serment, devant les autels, comme pour une œuvre méritoire et sainte, à frapper Galéas, et il expira sous leurs coups. 1471.

Le peuple en fureur les massacra, et prêta hommage à Jean-Galéas, fils du défunt, âgé de huit ans, dont la tutelle fut confiée à Bonne de Savoie, sa mère, et à Cicco Simonetta, ministre non moins habile qu'actif. Ils satisfaisaient le peuple, et tenaient les provinces en bride; mais les oncles du duc, à qui l'exemple de François faisait croire que rien n'était impossible à l'ambition, mirent le trouble dans l'État, en prétendant, avec l'appui des Gibelins et de l'étranger, avoir part à l'administration; Louis le More surtout cherchait à s'élever sur les ruines de tous. La prudence de Cicco éventa leurs menées; mais en même temps le roi de Naples et Sixte IV suscitaient de tous côtés des ennemis à la domination nouvelle. Gênes en premier, après plusieurs tentatives, reconquit sa liberté, pour en revenir à se soumettre dix ans plus tard. Jean-Galéas. 1478.

Les Suisses, réputés désormais invincibles, se laissèrent gâter par l'orgueil, par les flatteries des princes, par l'or et par le luxe des étrangers. De là, la corruption dans les conseils, la manie des expéditions et des guerres, et la vénalité, qui déshonore la bravoure; les magistrats enrôlaient les prévenus qu'on leur don-

nait à juger, et les emmenaient combattre à leur suite; enfin le gouvernement lui-même vendit des bataillons aux étrangers.

Les Milanais ayant coupé du bois dans une forêt, une bande d'hommes d'Uri courut sur Bellinzona ; mais, apaisés par Cicco, ils jurèrent de ne plus inquiéter le duché. Sixte IV les dégagea de leur serment, et leur envoya l'étendard bénit de Saint-Pierre, pour qu'ils vinssent défendre le père commun des fidèles, et aider les seigneurs lombards à rendre la liberté à l'Italie. Ils
1478. vinrent en plein hiver, et mirent en déroute à Giornico les forces ducales; puis la paix fut conclue à des conditions qui leur furent extrêmement avantageuses.

Les oncles du duc, aidés par les secousses du dehors, se relevèrent, et, revenus dans Milan, ils destituèrent de ses emplois Si-
1480. monetta, qu'ils firent même mettre à mort. Ils chassèrent ensuite la duchesse, pour qui sa faiblesse ne fut pas une sauvegarde, et Louis le More devint régent au nom de son neveu. Mais là ne s'arrêtaient pas ses désirs; entouré de ses créatures, il méditait de se débarrasser de Jean-Galéas, pour régner à sa place. Or, comme il avait besoin pour cela que l'Italie fût bouleversée, il y appela Charles VIII; expédition d'où date une série de nouveaux revers pour cette Italie, dont le plus grand malheur est de ne faire que changer de souffrances.

CHAPITRE XVIII.

TOSCANE.

Nous avons suivi les vicissitudes de la Toscane, depuis le moment où les Florentins se laissèrent devancer par les Pisans dans l'acquisition de Lucques, et furent défaits à la Ghiaia, en voulant recouvrer cette ville. Les désastres publics donnent toujours du nerf au parti populaire, attendu que chacun, se trouvant forcé de contribuer de ses propres forces à la défense commune, apprend à les connaître et veut les exercer. Afin donc d'abattre la puissance des nobles, on avait facilité aux serfs les moyens de s'affranchir, soit en les admettant dans les communes, soit en les soutenant dans leurs différends avec les riches; puis on ins-

titua un capitaine de la garde ou conservateur du peuple, avec cent hommes à cheval et deux cents à pied ; magistrat qui, sans être tenu d'obéir aux ordres de justice, n'avait de compte à rendre qu'aux prieurs des arts et métiers. Le premier fut Jacques-Ga- 1338.
brielli de Gubbio, qui, sévère et tyrannique, opprima les nobles dans l'intérêt de la plèbe, cherchant à les priver des châteaux qu'ils possédaient à vingt milles à l'entour de la ville, proscrivant quelques-uns des Bardi et des Frescobaldi, qui cherchaient à faire une révolution, et se faisant haïr à tel point, qu'après l'expiration de sa magistrature il fut décidé que personne de Gubbio ne serait plus élu désormais à des fonctions publiques.

Mécontents de la lenteur des magistrats et de la perte de Lucques, les Florentins conférèrent la seigneurie à Gauthier de Brienne, duc d'Athènes, qui était à leur solde. « Ni habileté, ni mérite militaire, ni longue amitié, ni services importants, ni leurs affronts vengés, mais bien leurs grandes discordes (1), » réduisaient les Florentins à subir la domination de cet étranger. Non moins avare qu'ambitieux, il songea à profiter des passions de tous les partis et à les abuser tous, se montrant perfide, obstiné, sans pitié et sans foi. D'un côté, l'ancienne noblesse, exclue des affaires et en butte aux reproches pour un pouvoir qu'elle ne possédait plus, et de l'autre les riches bourgeois, dominateurs orgueilleux et détestés, pour se venger de la haine et de la jalousie que leur portait la plèbe, excitaient à l'envi le duc à user de rigueur ; mais il sévit particulièrement contre eux, en faisant reviser les vieilles procédures de ceux surtout qui avaient manié les deniers de la commune. Il obtint, en caressant les nobles et la multitude, en favorisant ses partisans, l'entière seigneurie sans limites de temps et sans restrictions. Le livre des ordonnances de justice et les gonfalons des compagnies furent alors brûlés ; Arezzo, Pistoie, Colle, Saint-Géminien, Volterra, suivirent le même exemple ; et le duc, entouré de mercenaires français et bourguignons, exerça la tyrannie. De lourds impôts, des jugements iniques, des fêtes et des abus de pouvoir, voilà ce qu'elle amena. Gauthier, envi- 1343.
ronné de Français avides de butin et de femmes, rançonnait les débiteurs de l'État pour remplir ses coffres, et il punissait sans pitié quiconque blâmait son gouvernement ; aussi un chroniqueur

(Marginal note beside the paragraph: Duc d'Athènes. 1342.)

(1) Lettre du roi Robert au duc d'Athènes.

conclut-il son récit en disant : « Mes très-chers concitoyens, « gardez-vous d'en venir à vous donner un tyran (1) ! »

Gauthier s'allia avec les Pisans, avec les Scaligers, avec la maison d'Este, sous la garantie réciproque de leurs États ; en même temps il donnait tous les emplois à des gens de bas étage (*ciompi*), en écartant les gentilshommes qu'il abusait. Également mécontents de cette domination, les grands, la haute bourgeosie et les artisans ourdirent, les uns à l'insu des autres, trois conjurations, et assaillirent le palais du duc aux cris de *Vive le gouvernement populaire ! liberté! liberté!* Les partis se réconcilièrent, et l'archevêque s'étant interposé pour amener un arrangement, le duc se décida à se retirer ; mais Guillaume d'Assises, Cerrettieri Bisdomini et autres misérables, toujours disposés à prêter main-forte aux tyrans et à les exciter contre leur patrie, furent massacrés avec une rage si furieuse, qu'on alla jusqu'à dévorer leurs chairs. Le jour de Sainte-Anne fut déclaré jour de fête comme Pâques, et aujourd'hui encore on voit flotter, dans l'église de Saint-Michel au Verger, les vingt et une bannières des arts.

Les Florentins recouvrèrent à prix d'argent plusieurs places fortes, cédées par le duc d'Athènes ; mais Pistoie, regardée comme alliée, bien qu'asservie en réalité, prenant exemple de celle qui la dominait, chassa le capitaine et la garnison qu'elle lui imposait, pour se donner à Pise, qui se remettait à la tête de la Toscane. Arezzo, Colle et Saint-Géminien reprirent aussi leur indépendance ; Volterra revint à Octavien Belforti, et Sienne, qui conservait sa liberté, mettait à la raison la noblesse des campagnes.

Quatorze citoyens de Florence furent désignés par l'évêque pour reconstituer l'État. Comme tous avaient contribué à renverser la tyrannie, ils décidèrent que les grands auraient un tiers des emplois ; mais, à peine relevés de leur abaissement primitif, ils ne purent conserver la modération civile, et ne voulurent souffrir ni égaux parmi les particuliers, ni supérieurs dans les magistrats : l'insolence croissant d'un côté, et, de l'autre, l'irritation du vulgaire, la cité fut réorganisée populairement. La ville fut divisée en quartiers au lieu de sestiers, et la seigneurie dut se composer de huit prieurs, dont trois devaient être pris dans la haute bour-

(1) *Ricordi di* PHILIPPO DI CINO RINUCCINI.

geoisie, trois dans la petite, deux dans la moyenne (*mediani*); l'un d'eux remplissait alternativement les fonctions de gonfalonier de justice (1).

La rigueur envers les nobles se ralentit peu à peu, par suite de nombreux mariages entre la noblesse et la riche bourgeoisie, et les ordonnances de justice qui leur étaient hostiles furent réformées. « Or, remarque et souviens-toi, lecteur (dit le bon Villani), que « notre cité, en un peu plus d'une année, a eu bien des boule- « versements, et qu'elle a changé quatre fois de régime. En effet, « avant que le duc d'Athènes fût seigneur, c'était la grosse bour- « geoisie qui gouvernait. Comme elle se comportait mal, on en « vint, par sa faute, à la seigneurie tyrannique du duc. Lorsqu'il « eut été chassé, les grands et les bourgeois gouvernèrent ensem- « ble, ce qui dura peu de temps, et amena une grande tempête. « Aujourd'hui, nous en sommes à être régis presque par les arti- « sans et le menu peuple. Plaise à Dieu que ce soit pour l'exalta- « tion et le salut de la république! Mais je suis en crainte pour « nos péchés et nos défauts, et parce que les citoyens sont dépour- « vus de tout amour et charité entre eux, et parce que aussi sub- « siste toujours cette maudite habitude où sont les gouvernants « de promettre le bien, et de faire le contraire. »

Pendant ce temps, les guerres partielles avaient continué, et les campagnes ravagées avaient été forcées de demander secours à la ville. Bientôt cependant la prospérité revint; l'industrie à l'intérieur et les banques au dehors ramenèrent l'opulence, et l'État, dont les possessions s'étaient agrandies, et dont les finances florissaient, se trouva assez puissant pour prendre une part active aux événements dont toute l'Italie était agitée. Florence envoyait à Venise, pour alimenter la guerre contre Mastin de la Scala, 1336-1338.
vingt-cinq mille florins d'or par mois; elle entretenait en outre mille cavaliers à sa solde, et des garnisons dans les places et châteaux forts, dont on comptait dix-neuf sur le seul territoire de Lucques, un à Arezzo, à Pistoie et à Colle. Quarante-six villes, enceintes de murailles, lui obéissaient, sans compter les places ouvertes et celles qui appartenaient à des citoyens. La cité n'avait

(1) On institua à cette époque (1344) les *veilleurs*, pour donner l'alerte en cas d'incendie. L'un d'eux se tenait en vedette, et sonnait la cloche dès qu'il apercevait quelque signe de feu.

quiers de Florence, se trouvaient, en 1345, avoir prêté au roi d'Angleterre neuf cent mille florins d'or, et cent mille au roi de Sicile; les Peruzzi, six cent mille au monarque anglais, et cent mille au prince sicilien. Comme le roi d'Angleterre ne put s'acquitter, les deux maisons suspendirent leurs payements : les Bardi donnèrent soixante-dix pour cent à leurs créanciers, et les Peruzzi beaucoup moins. A ces désastres, qui causèrent plus de mal que
1340. les défaites essuyées (1), vint se joindre une peste qui moissonna cent mille personnes, corrompit les mœurs en accumulant la fortune dans un petit nombre de mains, et accrut le prix de la main-d'œuvre. Florence chercha une compensation à ses pertes en instituant une université, et peu après, à l'instigation de Boc-
1360. cace, une chaire de grec, la première qui fut établie en Occident. Elle parvint à affermir sa domination sur Prato ; et, pour défendre Pistoie contre les Visconti, qui dominaient à Bologne, elle lui laissa son indépendance, à la seule condition de recevoir une garnison florentine.

En effet, Jean d'Oleggio, qui s'était fait seigneur de Bologne, envahit les vallées de l'Ombrone et du Bisentin, et s'avança, favorisé dans ses projets par les Ubaldini de Mugello, par les Pazzi du val d'Arno, par les Albertini du val d'Ambra, par les Tarlati d'Arezzo. Mais Sienne, Perouse, Arezzo, se réunirent à Florence pour tenir tête à l'agresseur, et la paix fut conclue à Sarzane, par l'entremise de l'archevêque de Milan.

1364. La soumission de Florence à Charles IV fut pour cette ville un accident, sans autre perte que celle des cent mille florins dont elle paya la confirmation de ses priviléges ; et, pour les autres villes, il n'eut d'autre résultat que de ranimer les dissensions intérieures. Après le départ du prince, les rivalités recommencèrent avec plus de force, accrues encore par l'intervention des bandes mercenaires.

voir à leur propre avantage, quoiqu'ils envahissent la liberté civile, l'espace de deux mois fixé par nos ancêtres pour les hautes fonctions du prieurat est si court, qu'il oppose un grand obstacle à l'arrogance de cette magistrature, qui est aussi un peu réprimée par le nombre de ses membres et par les assemblées. Mais rien ne peut remédier à la négligence continuelle de toutes les mesures de prévoyance. » M. VILLANI, IV, 69.

(1) Jean Villani dit, en parlant de la faillite de quatre cent mille florins faite par les Scali : « Ce fut pour les Florentins un plus grand désastre, sauf la vie des personnes, que celui d'Altopascio. » X, 4.

Florence, qui était le bras droit du parti guelfe et de l'Église, 1346.
déploya quelquefois une honorable résistance en matière ecclésiastique. L'inquisiteur Pierre d'Aquila, franciscain orgueilleux et avide d'argent, avait été chargé des pouvoirs du cardinal espagnol de Barros pour le recouvrement de douze mille florins qui étaient dus à ce prélat par la compagnie Acciaioli, tombée en faillite. Quoiqu'il lui eût été donné, avec le consentement de la seigneurie, une garantie suffisante pour cette somme, il fit arrêter par les sbires un des associés de la compagnie. Une émeute s'ensuivit; le prisonnier fut arraché aux sbires, qui furent bannis par la seigneurie, après avoir eu les mains coupées. L'inquisiteur furieux se retira à Sienne, d'où il lança l'interdit sur les prieurs et sur le capitaine de Florence. Ils en appelèrent au pape, en dénonçant encore d'autres abus de l'inquisiteur, qui, en deux années, avait soutiré sept mille florins aux citoyens, sous prétexte d'hérésie, incriminant la moindre opinion hasardée, la moindre parole légère; et le pape, après avoir examiné l'affaire, leva les censures de l'inquisiteur.

La commune décida alors, conformément à ce qui se pratiquait déjà à Pérouse et en Espagne, que nul inquisiteur ne pourrait s'immiscer dans aucune affaire en dehors de son office, ni prononcer de condamnation pécuniaire, ni avoir une prison à part. Défense fut faite aux magistrats de lui fournir des sergents, et de lui laisser arrêter qui que ce fût, sans le consentement des prieurs. Puis, comme Pierre d'Aquila avait permis à plus de deux cent cinquante citoyens de porter des armes, permission dont il tirait un revenu annuel de plus de mille florins, il fut établi que l'inquisiteur ne pourrait pas tenir près de lui plus de six familiers armés, ni donner à plus de six autres une semblable autorisation: ceux de l'évêque de Florence furent réduits à douze, et à six ceux de l'évêque de Fiesole. L'ecclésiastique qui se rendait coupable envers un laïque fut déclaré justiciable du magistrat ordinaire, sans exception de dignité, de même que sans égard aux priviléges pontificaux.

Les Florentins n'avaient cessé de fournir des troupes au légat Al-
bornoz pour dompter la Romagne et réprimer la Grande Compa- 1358.
gnie; mais le légat conclut la paix séparément avec ces aventuriers, et laissa Florence exposée aux attaques de ces adversaires redoutables. Il lui vint heureusement des secours de plusieurs

seigneurs, fatigués de cette tyrannie à main armée; et le comte Landau fut mis en fuite. Cette guerre porta le dernier coup aux feudataires de l'Apennin, qui, de capitaines des anciens marquis, s'étaient constitués seigneurs indépendants, et demeuraient comme un reste des mœurs germaniques. Au premier rang parmi eux était Saccone de Tarlati, qui, de la citadelle de Pietramala, dirigea les Gibelins de toute la Toscane, jusqu'à l'instant où il mourut presque centenaire en 1350. Les comtes de la Gherardesca se soumirent à Florence, qui les constitua vicaires de Bibbona et de quatorze bourgs fortifiés dans la Maremme. Les Gambacorti reconnurent la souveraineté florentine pour Bientina; les comtes Alberti de Mangona, pour Cerbaia; les Spinetta, pour Fivizzano; les Ricasoli mirent sous sa protection le château de Brolio; les comtes de Battifolle lui vendirent les châteaux de Belfort et de Gattaia, exemple qui fut suivi par les comtes Dovadola. Les Ubaldini, riches en terres et en châteaux dans le val du Senio et dans le vicariat de Firenzuola, d'où ils étaient descendus maintes fois en armes contre Florence, battus alors par des forces supérieures, lui abandonnèrent quatorze châteaux qu'ils possédaient encore; et ce fut pour Thomas de Trévise, alors capitaine du peuple, une occasion de triomphe.

Les châtelains ne pouvaient plus se maintenir depuis que les empereurs, négligeant l'Italie, y laissaient s'accroître l'élément populaire et la cité s'y développer; car ils ne s'étaient soutenus jusque-là qu'en donnant asile et assistance aux bannis.

L'occupation de Volterra, que les Florentins délivrèrent de la tyrannie des Bocchino Belforti, leur attira une nouvelle guerre avec Pise, dont ils avaient, comme nous l'avons dit, attiré à eux le commerce. Ayant fait un port à Talamon et un entrepôt à Sienne, ils lui montraient qu'ils pouvaient fort bien se passer d'elle pour leur négoce tant par terre que par mer. Pise, dont les maisons, les magasins, les hôtelleries restaient vides, dont les chemins étaient désertés par les voituriers, et le port par les vaisseaux richement chargés, était devenue non moins solitaire qu'une bourgade de l'intérieur; et, naguère reine des mers, elle put être attaquée par les forces navales de sa rivale, située au milieu des terres. Dans l'intérieur de ses murs, il s'était formé deux nouvelles factions, celle des Bergolini, composée de bourgeois qui avaient pour chefs les Gambacorta, et celle des Raspanti, qui

étaient d'un mauvais renom, pour avoir grapillé (*raspato*) dans les emplois et gouvernements. Les haines s'envenimèrent et produisirent la tyrannie, qui passa alternativement d'un parti à l'autre. Les Visconti de Milan, qui ne cessaient point d'aspirer à dominer en Toscane, favorisèrent, afin de la ruiner par ses luttes intestines, les Raspanti, instigateurs de la mesure qui avait fait enlever aux Florentins la franchise de leur commerce, et qui poussaient alors à la guerre.

Pise reçut donc le secours des Visconti, qui lui envoyèrent 1363.
Jean Hawkwood; mais la rapacité de la bande qu'il commandait, la peste qui éclata de nouveau, et la déroute de San Savino, fêtée encore à Florence, réduisirent les Pisans à la position la plus critique (1). Incapables de payer le dernier terme dû aux aventuriers, ils proclamèrent pour doge Jean Agnello, leur concitoyen, qui acquitta leur dette avec l'argent que lui fournit Barnabé Visconti, dont il s'intitulait le lieutenant. Comme le dictateur avait intérêt à faire la paix, elle fut conclue sous la condition qu'on rendrait aux Florentins leurs franchises sur le territoire des Pisans, les conquêtes faites sur leur propre territoire, et leurs prisonniers, sans compter cent mille florins d'indemnité de guerre.

Lors du retour de Charles IV, Florence s'entremit pour pacifier les bourgeois et les nobles de Sienne, et l'empereur fut sur le point d'être tué dans cette ville. Les Florentins l'amenèrent à rendre le gouvernement de Pise à Pierre Gambacorti, en considération duquel elle cimenta la paix précédemment conclue. Elle prêta aussi trois cent mille florins à Lucques pour se racheter envers cet empereur, et elle put ainsi, à la tête de tous les Guelfes de la Toscane, opposer une digue à Barnabé Visconti. Mais le Français Guillaume de Noëllet, légat du pape, tenta, à la faveur de la disette qui régnait alors, d'occuper la Toscane, et Ligue de Viterbe.
poussa sur elle la bande Blanche de Jean Hawkwood. Florence, indignée de se voir trahie par ceux qu'elle avait secondés avec autant de constance que de loyauté, acheta l'inaction de ce capitaine 1375.
moyennant cent cinquante mille florins, et alluma aussitôt un incendie dans la Romagne, en promettant son appui à quiconque se révolterait contre le saint-siége. Sienne, Lucques,

(1) Ici finit le récit continué successivement par les trois Villani, historiens précieux, qu'aucun autre ne saurait suppléer.

Pise, se réunirent à elle, ainsi que Barnabé Visconti. Les *Huit de la guerre*, à qui le gouvernement avait été confié, et qu'on appelait alors les *Huit saints Patrons*, firent marcher l'armée sous une bannière portant pour devise *Liberté*, et l'envoyèrent tant à Rome que dans les autres pays de sa dépendance. En moins de dix jours, quatre-vingts villes ou bourgs de la Romagne et de la Marche d'Ancône, Spolette, Bologne elle-même, secouèrent le joug des tyrans ecclésiastiques pour se constituer indépendantes, ou rappeler les anciennes familles dépossédées par le cardinal Albornoz. Le pape cita les Florentins à comparaître devant lui; et, ne voulant pas être religieux au détriment de la liberté (1), ils envoyèrent à Avignon trois ambassadeurs, qui soutinrent leur cause avec une fermeté inaccoutumée.

1376. Ils furent donc excommuniés, et tous furent invités à s'emparer de leurs possessions et de leurs personnes. Mais Donato Barbadori, se tournant vers l'image du Christ, en appela au Sauveur de l'injuste sentence, en s'écriant avec le Psalmiste : *Ne m'abandonne pas, toi qui es mon appui, car mon père et ma mère m'ont délaissé.* Tous ceux de leurs nationaux qui se trouvaient dans Avignon et ailleurs, pour affaires de commerce, furent obligés de partir; le roi d'Angleterre profita de l'occasion pour s'emparer des biens de tous les Florentins qui étaient dans son royaume, et pour les réduire à la condition de serfs; Hawkwood mit à feu et à sang les villes révoltées; Robert de Genève, nouveau légat, fait venir de France une bande des plus farouches, conduite par le Breton Jean de Malestroit. Le pape ayant demandé à ce capitaine s'il croyait pouvoir pénétrer dans Florence : *Certainement*, répondit-il, *si le soleil y entre;* et, lors du sac de Césène, il criait aux siens : *Du sang! je veux du sang; égorgez-les tous!*

1347-1380. A cette époque, Catherine, née à Sienne d'un père teinturier, après s'être adonnée aux austérités, avait commencé d'avoir des révélations et des communications avec les esprits célestes : un jour, le Christ lui donna son côté à sucer; un autre jour, il échangea son cœur avec le sien; il l'épousa même solennellement, en lui remettant un anneau qui resta constamment à son doigt, et qu'elle seule voyait, avec les stigmates de la Passion. Ces miracles et bien d'autres encore sont racontés par son confesseur, Raymond

(1) Les Florentins *religionis timorem ponendum esse censebant, ubi is officeret libertatem.* POGGIO BRACCIOLINI, III, 223.

de Capoue, qui crut longtemps que ce pouvaient être les illusions d'une imagination pieuse; mais il se sentit convaincu lorsqu'il eut vu le jeune visage de Catherine se transformer en celui même du Rédempteur (1).

Les Florentins eurent recours à la sainte pour qu'elle adoucît le pape : elle alla, en effet, trouver le saint-père, apaisa son courroux, et l'exhorta à revenir à Rome. Urbain VI, que le grand schisme rendait plus disposé à la paix, accorda l'absolution aux Florentins, dont il reçut deux cent trente mille florins.

La même année vit abroger la constitution précédemment arrêtée. Tous les nobles furent exclus des emplois, où tous les plébéiens furent admissibles, à la seule condition que deux personnes du même nom de famille ne siégeraient pas en même temps parmi les chefs. Or, comme les anciennes familles s'étendaient en branches nombreuses, jalouses de conserver les noms traditionnels, tandis que les nouvelles pouvaient à peine compter deux générations, il arrivait que ces dernières familles obtenaient la préférence, ce qui amenait aux affaires des gens sans expérience. Mais si cette prohibition écartait l'ancienne bourgeoisie, une autre loi s'élevait contre les parvenus.

Il existait dès 1266 une administration distincte, dite de la Masse guelfe, avec des capitaines de ce parti, renouvelés tous les deux mois, et dont la puissance arrogante avait toujours été croissant. Hugues des Ricci, d'une famille rivale de celle des Albizzi, fit décider qu'au cas où un Gibelin occuperait un emploi public, il serait puni d'une amende pouvant s'élever à cinq cents livres, de la peine capitale même, sur la déposition de six témoins, approuvée par les capitaines du parti et par les consuls des arts. Cette loi, nouveau témoignage de l'exigence tyrannique des factions, tendait à exclure quiconque possédait moins de cinq cents livres, et ceux qui déplaisaient aux capitaines de la Masse guelfe. Les *seigneurs* s'en aperçurent, et l'amendèrent; elle passa toutefois ainsi modifiée. Les capitaines furent portés à neuf, avec adjonction de deux artisans, et en élevant le nombre des témoins à vingt-quatre; puis une disposition fut introduite pour prescrire d'*admonester* celui qui, élu à l'un des siéges de la seigneurie, serait soupçonné d'opinions gibelines, afin qu'il ne

(1) BOLLAND., 30 avril.
AUG. HAGEN, *Die Wunder der h. Catharina von Siena*, Leipzig, 1840.

s'exposât pas à encourir l'amende. C'était pour les magistrats une inquisition terrible, qui mettait les élections dans la main des capitaines du parti guelfe.

Les Albizzi l'emportèrent, et les Ricci se virent exclus par la loi qu'eux-mêmes avaient provoquée. De là, de nouvelles factions qui agitèrent l'État jusqu'au moment où une décision dictatoriale des *Dix de la liberté* élimina pour cinq ans, de toute magistrature, cinq membres de chacune des deux familles. Les anciennes maisons mettaient tout en œuvre pour maintenir la pureté guelfe, en exerçant sévèrement l'*admonition*, afin d'écarter les parvenus, inclinant ainsi au gouvernement aristocratique. Les maisons nouvelles prétendaient, de leur côté, faire supprimer la distinction nominale de Guelfes et de Gibelins, en appuyant l'opinion démocratique. Les Albizzi avaient pour eux les anciens plébéiens guelfes, dits noblesse bourgeoise; les Ricci, intitulés Gibelins, comptaient dans leur parti les Strozzi, les Alberti et les Médicis, famille opulente, délaissée par la noblesse bourgeoise. Les Huit, chargés de la direction de la guerre contre le pape, appartenaient tous à cette faction, comme amis de Barnabé Visconti ; et, en combattant le saint-siége, ils parurent donner l'avantage au parti gibelin. Les Albizzi se défendaient en *admonestant*, et ils reprirent le dessus quand le peuple, fatigué de la lutte et de plus excommunié, se mit à désirer la paix. Sylvestre de Médicis, promu
1378. ensuite au poste de gonfalonier, proposa d'instituer une commission discrétionnaire (*balia*) pour la réforme de l'État. Par les statuts qui furent alors décrétés, l'autorité des capitaines du parti guelfe fut diminuée, et la sévérité contre les *admonestés* et les suspects de gibelinisme se trouva mitigée.

Le peuple, qui avait fait passer ces statuts dans un moment de fureur contre l'oligarchie, craignit, une fois la première exagération passée, que les châtiments ne vinssent à commencer : il organisa donc, à la suggestion des citoyens *admonestés*, des ligues d'une telle force, que la seigneurie n'osa punir les chefs des factions, bien qu'elle les connût.

Les prétentions du menu peuple vinrent apporter au feu un nouvel aliment. Quand la ville fut partagée en corporations d'arts, dont chacune était jugée par ses chefs dans les matières civiles, quelques professions inférieures, au lieu de former corps, avaient été subordonnées à d'autres, comme celles des teinturiers,

des tisserands, des cardeurs de laine, qui avaient été mises avec les drapiers. Il en résultait qu'ils se trouvaient parfois, quand ils intentaient quelque action, avoir pour juges ou leurs maîtres ou les confrères de leurs adversaires. Remplis donc de courroux, et craignant d'ailleurs d'être punis pour les désordres passés, les artisans ou *ciompi* (les canuts de Lyon), se soulevant tout à coup, saccagèrent à main armée les maisons des suspects, et dressèrent ensuite des gibets sur les places pour ceux qui voleraient, avec l'intention de brûler les habitations avec tout ce qu'elles contenaient. Ils conférèrent alors la chevalerie à Sylvestre de Médicis et à soixante-quatre autres citoyens qui avaient leur affection, et qui acceptèrent, dans la crainte de la mort, cet honneur dangereux.

Les ciompi. 1378.

Tenant la seigneurie assiégée dans le palais, les ciompi demandèrent que les métiers qui dépendaient des fabricants de draps formassent une corporation particulière, avec ses propres consuls, comme les teinturiers, les barbiers, les tailleurs, les tondeurs, les chapeliers, les fabricants de cardes; que tous les prévenus fussent mis en liberté, excepté les traîtres et les rebelles; que personne, dans le menu peuple, ne pût être appelé en jugement pendant deux années, pour une dette inférieure à cinquante florins. Ces demandes et d'autres moins importantes leur furent accordées; mais leurs exigences s'accrurent tellement, que les prieurs se démirent de leur fonction, ne sachant plus quel parti prendre. Les ciompi s'emparent alors des portes de la ville; Michel Lando, pauvre cardeur de laine, qui se trouvait au milieu de la foule, pieds nus et à peine vêtu (1), est choisi pour chef. Il les précède avec le gonfalon de justice au palais de la république, où il est proclamé à grands cris gonfalonier, et chargé de réformer le gouvernement. Cet homme, honnête et pauvre, tout à la fois courageux, modéré et sensé, fit cesser les violences des Huit de la guerre; il apaisa les partis par sa fermeté, nomma une seigneurie nouvelle, composée de trois membres des arts majeurs, de trois des arts mineurs, et de trois des nouvelles corporations; réprima les ciompi au point de les assaillir lui-même en plein conseil, et d'en chasser un millier des plus opiniâtres : cette multitude effrénée

(1) Ce sont les expressions des historiens : il résulte toutefois des registres, qu'en 1336 son père était podestat à Mantigno, dans les domaines des Ubaldini, et à Firenzuola en 1377.

se trouva ainsi domptée par sa propre créature. L'année de ses fonctions étant expirée, Michel Lando résigna la dignité dont il avait été revêtu, et il fut reconduit, en signe d'hommage, à son logis, par les officiers de la seigneurie, avec les armes du peuple, portant la targe et la lance, et monté sur un palefroi richement caparaçonné.

Mais bientôt les autres corporations prirent en dégoût les trois élus des ciompi, et la seigneurie se composa de quatre membres nommés par les arts majeurs et de cinq élus par les arts mineurs, avec exclusion nouvelle des ciompi.

1379. Le parti guelfe ayant le dessous, l'autorité passa dans les mains des Gibelins, qui condamnèrent à mort les principaux Albizzi, accusés de trames avec les troupes de Charles III de Durazzo, de la famille royale de Naples; ils dégradèrent aussi plusieurs bourgeois, en les reléguant parmi la noblesse, et, prenant à leur solde Jean Hawkwood, ils dominèrent dans Florence. Mais, en 1382, les Guelfes se relevèrent par la force: les corporations du menu peuple furent abolies, et Moro Albizzi, demeuré à la tête du gouvernement, anéantit les lois nées de la révolution des ciompi, éloigna Lando avec les autres chefs plébéiens, affermit les grands au pouvoir, tint en échec les opinions rivales, naviguant sur une mer toujours agitée, mais sans orage.

1381. Sur ces entrefaites, la république s'était emparée d'Arezzo, dont une vente lui avait attribué la seigneurie; mais une rupture s'en étant suivie avec Sienne à l'occasion de Montepulciano, cette ville rechercha l'amitié de Jean Galéas, qui, à l'instigation des bannis dont fourmillait la Lombardie, s'engagea à maintenir en Toscane sept cents lances au service de Sienne. Il en résulta la guerre que nous avons déjà racontée, et qui fut continuée di-
1398. plomatiquement après la paix de Venise, dans le but d'empêcher Jean Galéas de trop s'agrandir au nord, et Ladislas de Naples au midi, ce prince étant aussi perfide que les Visconti, mais de beaucoup plus vaillant qu'eux. Le patronage de l'Italie ne se trouva plus alors dans la main des forts, comme ils le voulaient, mais dans celle des Florentins, dont le coup d'œil prévoyant surveillait les événements généraux, en opposant la ligue des faibles à l'arrogance d'un ambitieux puissant.

Jean Galéas poussa Benoît Mangiadori à enlever San Miniato

aux Florentins; il attira à lui ceux qui étaient à la tête du gouvernement de Sienne, occupa Pérouse; et, ne pouvant se faire un ami de Gambacorti, seigneur de Pise, il excita Jacques d'Appiano, son secrétaire, à le tuer pour lui succéder, et à tenter de soumettre aussi Lucques; puis il obtint de Gérard, fils de ce dernier, Pise avec son territoire, sous la réserve de l'île d'Elbe et de Piombino, qui formèrent une nouvelle principauté. Florence, qui cherchait en vain à conjurer le danger en organisant une ligue guelfe, se trouvait dans une position des plus critiques, lorsque la mort de Jean Galéas la sauva. Son fils Gabriel-Marie, à qui Pise était échue en partage, voyant qu'il ne pouvait la conserver, la vendit aux Florentins pour deux cent six mille florins; mais les Pisans prirent les armes, et ce ne fut
qu'après avoir soutenu un long siége, qu'ils se résignèrent à la 1406.
servitude. Alors tomba dans l'abaissement et l'inertie cette république, naguère si glorieuse.

Cette guerre avait vu se signaler Gino Capponi, citoyen d'une
intégrité parfaite. L'acquisition de Livourne, qui, cédée par les 1421.
Génois moyennant cent mille florins, assurait à sa patrie le territoire pisan, fut pour lui un grand sujet de joie; car ce port était destiné à hériter de l'importance que Pise perdait peu à peu, et à procurer aux Florentins la facilité de s'adonner aux opérations de commerce lointaines, sans dépendre de Gênes et de Venise, au grand avantage des particuliers et de l'État. Ils s'occupèrent aussitôt de pourvoir à la sûreté de ce port, et l'on y lança la première galère armée pour les voyages d'Orient; l'autorité des consuls de mer fut réglementée et amplifiée, et bientôt Florence eut une flotte capable de tenir tête à Gênes, de vaincre même la flotte génoise.

Elle prospérait à l'intérieur, grâce à de bonnes institutions. Quiconque était admis citoyen fut obligé de construire dans Florence une maison valant au moins cent florins; les actes publics furent transcrits sur les livres des Réformations (*Riformagioni*); la collection des statuts fut convertie en loi; on améliora les monnaies, on créa un nouveau *mont* pour subvenir aux dépenses; le cadastre des biens fut dressé de manière que chaque propriétaire eût à payer un demi-florin pour cent de son capital. L'industrie nouvelle de l'or filé y fit de tels progrès, qu'aucun autre pays ne put rivaliser avec elle; les brocarts et les étoffes en tout

genre atteignirent à la perfection ; les seuls changeurs du Marché-Neuf faisaient annuellement deux millions en or d'affaires (1).

La ville s'embellit des œuvres des plus habiles artistes. Il fut décidé que chaque corps de métier placerait l'écusson de ses armes et la statue du saint, son patron, dans une des niches extérieures de Saint-Michel au Verger, où le marbre et le bronze furent façonnés par les mains de Donatello, d'André de Veracchio, de Baccio de Montelupo, de Nanni del Bianco, de Simon de Fiesole, de Laurent Ghiberti, que la corporation de Calimala chargea de faire les portes de bronze du baptistère de Saint-Jean, tandis que Brunelleschi était appelé pour élever la coupole de Sainte-Réparate.

Maso Albizzi, après avoir abattu les ciompi, continua de diriger l'État pendant trente-cinq ans, avec habileté et courage. Mais comme le parti triomphant ne sut s'abstenir ni d'arrogance envers les autres, ni de divisions dans ses propres rangs,
1447. à la mort de son chef, les familles Alberti, Médicis, Ricci, Strozzi, Cavicciuli, que la noble bourgeoisie avait plusieurs fois atteintes dans leurs membres et dans leur fortune, relevèrent soudain la tête. Jean de Bicci des Médicis (2) avait fait des bénéfices considérables dans des opérations de banque, surtout pendant le concile de Constance, sa caisse étant alors au service du pape, ce qui lui avait procuré un crédit immense et des affaires dans le monde entier. En même temps il se montra si débonnaire et si dépourvu d'ambition, qu'on cessa de l'exclure des emplois. Son obligeance à aider de ses deniers ceux qui en avaient besoin, ses manières caressantes avec le peuple, sa modération au milieu des emportements des partis, lui acquirent l'estime générale;

(1) Selon Varchi (*Storie*, IX), Florence, de 1377 à 1406, dépensa, seulement dans les guerres, 11,500,000 florins d'or, dont 100 pesaient une livre. De 1440 à 1453, soixante-dix-sept maisons en payèrent, par contribution extraordinaire, 4,875,000. De 1527 à 1530, le gouvernement populaire en obtint, aussi par levée extraordinaire, 1,419,500.

(2) Lorsque la famille des Médicis fut devenue grande et puissante, on inventa des généalogies pour ajouter l'éclat d'une ancienne origine à la fortune d'une maison de bourgeois. Mais aucun historien italien n'a remarqué un fait qui se trouve relaté dans l'*Histoire de l'anarchie de Pologne*, par Rulhières: c'est que la famille des Mikali ou Iatrani, chez les Maïnottes, dans le Péloponèse, célèbres même dans les dernières guerres, est la souche des Médicis de Florence, dont le nom est traduit du grec. De Jean de Médicis, fils d'Ave-

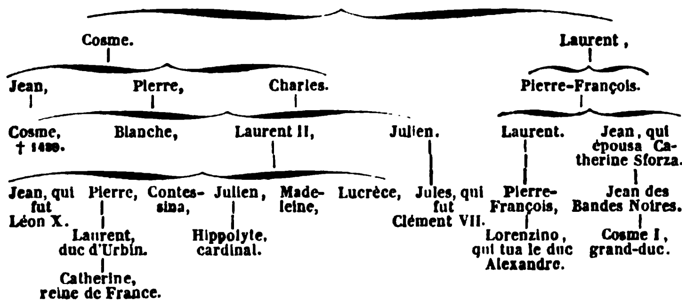
et sa renommée s'accrut surtout lorsque le peuple s'étant mutiné par suite des charges excessives qu'entraînait la guerre avec Philippe Visconti, son intervention eut amené la seigneurie à les alléger. Les riches et les bourgeois faisaient donc tout pour l'attirer de leur côté, au point de le porter, malgré l'opposition de Nicolas d'Uzzano, au poste de gonfalonier, qu'il occupa de la ma- 1421.
nière la plus honorable. Il transmit son crédit et son importance à ses deux fils Cosme et Laurent, à qui il recommanda, en mou- 1429.
rant, de toujours bien agir, de n'offenser qui que ce fût, et de ne rechercher dans les affaires publiques rien au delà de ce que permettaient les lois et la libre volonté des citoyens.

Cosme, resté le chef de la faction, avec l'habileté et les vertus paternelles, apporta plus d'ardeur aux affaires publiques. Insinuant, plein de longanimité, toujours disposé à recourir aux moyens de douceur, et à mettre ses richesses au service de ses amis, il savait cependant adopter, au besoin, des mesures énergiques. Favorisant les lettres et les arts, il ouvrait des voies nouvelles à une activité croissante. La circulation des lettres de change, par laquelle les bannis ne devaient plus être réduits à la misère, les rattachait par l'intérêt et par la gratitude à la famille qui faisait les plus grandes opérations de change; les condottieri déposaient leurs épargnes dans sa caisse, ou réclamaient d'elle des avances. L'o-

rard, provinrent deux lignes, l'une qui donna Cosme, père de la patrie, Pierre, Laurent le Magnifique, Léon X, Clément VII; l'autre, le grand-duc Cosme Ier et sa dynastie.

Pour plus de clarté dans le récit des faits postérieurs, nous donnons ici leur arbre généalogique.

JEAN DE MÉDICI (*).



(*) C'est l'orthographe italienne.

· uence de Cosme devint d'autant plus considérable, qu'il ne cessa jamais de vivre en simple particulier, sans déployer un faste de maison qui éblouit les concitoyens, sans acheter de ministres étrangers, sans soudoyer des troupes. Jamais sa dépense personnelle ne dépassa cinquante mille florins par an, tandis que Sforza, avant de devenir duc, en dépensait trois cent mille. Les vertus privées, la modération dans les conseils, le sentiment populaire, un calme constant au milieu de l'effervescence des partis, une bienfaisance généreuse, furent précisément les moyens qui portèrent les Médicis au pouvoir.

La guerre de Lucques, alors conduite malheureusement, accrut encore la réputation de Cosme, qui en enleva la direction aux Albizzi et à leurs partisans, dont Nicolas d'Uzzano, bien qu'ennemi des mesures extraordinaires, était toujours l'instigateur. Mais, à sa mort, et lorsque la guerre de Lucques fut terminée, les haines fermentèrent de nouveau; et Renaud, fils de Maso Albizzi, se mit à machiner activement pour abattre Cosme et ressaisir l'autorité. Ses mesures prises, il appela les citoyens, au son de la cloche, à former une commission discrétionnaire (*balia*), convoquant sur la place publique une de ces assemblées, où tous accouraient en foule et délibéraient tumultueusement, comme si la gravité des circonstances devait faire franchir les barrières constitutionnelles, et où un petit nombre de démagogues entraînaient la multitude à décider au gré de la faction qui lui avait fait appel. Cosme y fut accusé et condamné; mais Cosme, rachetant ceux qui s'étaient déjà vendus à Renaud, obtint pour lui d'être seulement banni, au lieu d'être mis à mort, et, pour sa famille, d'être reléguée parmi les nobles, c'est-à-dire, exclue des emplois.

Il se retira à Padoue, et sa grandeur apparut alors dans tout son jour, chéri aux lieux où il était, regretté là où il n'était plus. La seigneurie de Venise, qui envoya le complimenter, réclamait ses conseils; ceux qui se trouvaient dans le besoin avaient recours à l'exilé, et une recommandation de lui était toute-puissante. Les négociants s'en rapportaient entièrement à lui, au point qu'il semblait un petit souverain. A Florence, au contraire, les artistes, les pauvres, les marchands, sentaient que leur appui leur manquait. Une année ne s'était donc pas écoulée, qu'il se formait une nouvelle seigneurie, favorablement disposée à son

égard ; elle rappela Cosme, et bannit, à son tour, Renaud Albizzi avec ses partisans.

Ce chef de la faction rivale, dénué de cette vertu patiente qui sait attendre et agir en silence, alla, faute d'apercevoir un meilleur parti à prendre, solliciter, contre sa patrie, l'assistance de Philippe-Marie, et s'avança sur son territoire, accompagné de Nicolas Piccinino ; mais les Florentins lui opposèrent François Sforza, qui le vainquit ; puis, après de nouveaux efforts tentés sans plus de succès pour rentrer dans ses foyers, il alla finir ses jours en terre sainte.

Cosme, revenu en triomphe, proclamé bienfaiteur du peuple et père de la patrie, se vengea, en proscrivant un grand nombre de ses adversaires, en condamnant d'autres pour des actes sans aucune importance, et en les opprimant tous. Comme on lui représentait que tant de bannissements causaient grand dommage à la cité, il répondit : *Mieux vaut cité endommagée que perdue; du reste, qu'on ne s'en inquiète pas, car il me suffit de deux aunes de drap fin pour faire un homme de bien ;* manifestant ainsi l'intention de remplir les vides par des parvenus.

C'est ainsi que, sans bouleverser la constitution et les lois, il fondait la tyrannie de la richesse. Le commerce avait amené une immense inégalité de fortune entre les citoyens, et les riches se procuraient facilement des admirateurs, des clients, ce qui resserrait l'autorité dans un petit nombre de mains, bien que le gouvernement populaire continuât de subsister. Cosme en vint même à faire attribuer à cinq citoyens seulement le droit d'élire 1452.
la seigneurie.

Cosme avait pour le seconder Neri Capponi, homme plus fin que lui dans le conseil, possédant la valeur militaire dont il était dépourvu, et dès lors ayant la confiance des soldats. Sans cesser d'être son ami, Neri conserva son indépendance, et dirigea les affaires les plus épineuses. Grâce à ces deux citoyens, la tranquillité fut rétablie dans Florence ; mais la liberté lui fut ravie : car, chaque fois qu'il leur plaisait, ils faisaient décréter par le peuple un pouvoir (*balia*) despotique, épurer les urnes des candidats (*riformare le borse*), et bannir les citoyens qui les gênaient. En même temps ils s'attachaient leurs amis, en satisfaisant leurs passions, en leur donnant les emplois et les gouvernements, en

les hommes puissants. En effet, Luc Pitti exerça alors ouvertement la tyrannie, n'ayant d'autres obstacles que la faible autorité de Pierre, seul fils vivant de Cosme, perclus, maladif, et d'un esprit sans portée. Les familles de Florence avaient été intéressées à soutenir Cosme, à raison des prêts qu'il leur faisait dans leurs moments de gêne, sans même attendre parfois leurs demandes. Or Pierre, dans la pensée de remédier à l'ébranlement apporté à ses opérations commerciales par des dépenses considérables, par des faillites, et par l'impossibilité où il se trouvait d'y vaquer en personne, redemanda ses capitaux pour les placer en terres. On peut se former une idée de la crise qui en résulta : on lui imputa les faillites dont cette demande fut le signal, en faisant une triste comparaison de son avarice avec la libéralité de son père. On résolut, en conséquence, de le frapper dans sa réputation et dans sa fortune, et de rétablir la liberté. Les machinations de Luc Pitti firent casser la *balia*, et ce fut le sort qui dut décider de nouveau des élections. Nicolas Soderini fut alors proclamé gonfalonier, à la grande joie du peuple. Républicain plein de loyauté, mais faible, il avait besoin d'être conduit, loin de savoir conduire les autres.
1465. La faction du *Poggio*, comme on appelait celle des Pitti, plaçant tout son espoir dans le désordre, se mit à la traverse quand il entreprit de réformer l'État par les voies légales, et il sortit de charge sans avoir réussi dans aucune tentative.

Sur ces entrefaites, le meilleur ami des Médicis, François Sforza, étant mort, Galéas-Marie envoya demander que Florence lui continuât le subside payé à son père, comme général au service de la république. Ceux du *Poggio* voulaient y répondre par un refus ; mais l'avis contraire l'emportant, ils conjurèrent avec Boson, duc de Modène, la ruine des Médicis : peut-être même s'agissait-il du meurtre de Pierre et de ses deux fils, Laurent et Julien. Cependant les Médicis eurent le dessus, leurs adversaires furent bannis, et les inimitiés se ranimèrent. Les bannis, réunis aux exilés de 1334, s'apprêtèrent à la guerre ; Venise ne voulant pas les favoriser ouvertement, laissa Barthélemy Coléone, qui commandait ses troupes, se mettre à leur solde, et plusieurs petits seigneurs de la Romagne se joignirent à lui.

1467. Les Florentins, ligués avec Galéas-Marie et le roi de Naples, marchèrent contre eux, commandés par Frédéric de Montefeltro, seigneur d'Urbin, élève de François Sforza. Les deux ar-

mées en vinrent aux mains à la Molinella, où l'on fit usage, pour la première fois, d'artillerie légère; et le jour venant à manquer, on alluma des torches pour continuer à se battre. La journée resta indécise : elle coûta à la république florentine une dépense d'un million trois cent mille florins d'or; mais les bannis furent obligés, faute d'argent, de renoncer à la lutte, et de s'en remettre à la décision de Paul II, qui enjoignit à tous les seigneurs d'Italie de conclure la paix, pour diriger leurs armes contre les Turcs, sans néanmoins faire aucune stipulation en faveur des exilés. Ceux-ci se trouvèrent donc, ainsi que leurs amis et leurs parents, dans une condition pire qu'auparavant quant à leurs personnes et à leurs biens. Pierre, pendant ce temps, enchaîné par les infirmités, ignorait les sévices exercés par les siens : il ne cessait de recommander la modération; il songeait même à rappeler les bannis quand il mourut. 1469.

Laurent et Julien, ses fils, *princes de l'État*, nommèrent cinq *accoupleurs*, avec le droit de conférer les emplois. Ce ne fut plus une *balia* temporaire pour des circonstances urgentes, mais une dictature permanente, avec pouvoir de tout faire, punir, exiler, lever des impôts. Les Médicis se trouvèrent ainsi les maîtres de l'État; ils purent faire tourner à leur profit les deniers publics, sans compter les sommes qu'on leur versait pour se conserver leur faveur, ou pour acheter l'impunité des malversations. Ils gouvernaient donc en tyrans, éblouissant les yeux par la protection qu'ils accordaient aux artistes et aux gens de lettres.

Parmi les anciennes familles féodales, celle des Pazzi du val d'Arno brillait au premier rang par son opulence et par sa noblesse. Cosme avait eu l'adresse de ne pas la heurter; il l'avait même laissée parmi les plébéiens, ce qui la rendait admissible aux emplois; et Guillaume des Pazzi était devenu l'époux de sa fille Blanche. Cependant les richesses et la nombreuse clientèle de cette maison, surtout lorsqu'elle se fut alliée aux Borromée, donnèrent de l'ombrage aux Médicis : Laurent fit donc rendre par la *balia* une loi qui, changeant l'ordre de succession, excluait les Pazzi de l'héritage de leurs nouveaux parents. Ils en furent extrêmement irrités; et François Pazzi, quittant Florence, transféra sa maison de banque à Rome, où Sixte IV le prit en affection, et le fit banquier du saint-siége. Conj. des Pazzi.

L'ambitieux pontife méditait alors de former dans la Romagne

un bel État pour les Riario, ses neveux, en dépouillant les petits seigneurs du pays. Laurent, qui pénétra ses projets, y mit obstacle en se liguant avec Venise et Milan. Alors Sixte IV,
1478. irrité, ne songea plus qu'à renverser les Médicis, et y poussa les Pazzi. Mais, comme une guerre paraissait incertaine et dangereuse, la voie de l'assassinat fut préféré. Les Pazzi ourdirent donc une conjuration avec Jérôme Riario et François Salviati, que les Médicis n'avaient pas voulu recevoir comme archevêque de Pise. Les deux princes de l'État furent assaillis dans l'église de Sainte-Réparate pendant la messe. Julien succomba, mais Laurent put se défendre. Leurs assassins furent arrêtés, et mis à mort honteusement. L'archevêque fut pendu à une fenêtre du palais de la seigneurie, où il s'était rendu pour s'en rendre maître.

Les conjurations fréquentes dans ce siècle, et leurs mauvais succès, sont un sujet de graves considérations. Les citoyens n'avaient pas encore déposé entièrement les armes; elles étaient un exercice et un amusement pour la jeune noblesse, qui allait ensuite combattre au service de quelque seigneur. On n'avait pas autant d'horreur du sang qu'aujourd'hui, habitué qu'on était surtout à voir les tyrans le répandre à flots. La nouveauté des gouvernements soulevait des haines, et les souvenirs de la liberté étaient encore vivants dans le pays; mais il n'en était pas ainsi des malheurs dont elle était accompagnée. Le gros du peuple s'était facilement arrangé de la domination d'un prince qui lui apportait le repos et une plus grande sécurité; mais les anciennes maisons regrettaient leur autorité perdue, et ne pouvaient souffrir qu'un seul exerçât la tyrannie qu'elles auraient voulu exercer elles-mêmes. D'un autre côté, le prince n'était constitué qu'en vertu du fait; il n'y avait point d'ordre de succession déterminé, et l'autorité n'était point réglée par des lois. Les magistrats communaux continuaient à subsister; mais ils ne s'occupaient que de rendre la justice sous la présidence d'un podestat élu par le prince, et s'en acquittaient avec plus de sévérité que de succès. La science financière consistait à lever le plus d'argent possible, en imaginant des taxes nouvelles; du reste, une sorte de droit de conquête pesait sur le pays, et ce droit n'était limité que par la puissance ou par le caractère du souverain.

Dans de semblables conditions il y avait nécessairement beaucoup de mécontents, beaucoup de prétendants, beaucoup de

gens qui ne pouvaient se résigner ni à l'injustice, ni même à la justice; et il ne se trouvait que très-peu de personnes intéressées à défendre l'ordre public. De là, les révolutions sans cesse renaissantes, le peu d'appui qu'elles trouvaient, leur inutilité et leur issue honteuse. Nous avons vu, à Milan, deux conjurations frapper l'une et l'autre le tyran de la ville, et pourtant échouer : celle des Pazzi eut le même sort. A Bologne, les Canedoli, rivaux de leur bienfaiteur Annibal Bentivoglio, qui exerçait la tyrannie dans cette ville, l'invitent à tenir un enfant sur les fonts de baptême, et profitent de l'occasion pour l'assassiner; ils sont eux-mêmes massacrés par les Bolonais. Quelque temps après, les Malvezzi 1488.
conspirent contre Jean Bentivoglio, non moins puissant en Romagne que Laurent de Médicis en Toscane; leur trame est découverte, et ils sont pendus ou bannis. Nous avons déjà vu le soulèvement de Nicolas Rienzi à Rome, bientôt imité par Porcari; un peu plus tard, ce sera le tour des barons dans le royaume de 1470.
Naples. Le Florentin Bernard Nardi occupe Prato, pour en faire une place de sûreté aux républicains; mais, faute d'être secondé, il est pris et exécuté avec plusieurs autres. Nicolas d'Este entre à 1476.
Ferrare pour y recouvrer l'autorité paternelle : comme le peuple ne se déclare pas en sa faveur, Hercule d'Este se saisit des révoltés, et les fait pendre avec le prieur, au nombre de vingt-cinq. La même année, Jérôme Gentile veut soulever Gênes contre Milan, et il est décapité. Odon-Antoine de Montefeltro est égorgé à 1444.
Urbin, par la trame d'un médecin; Galeotto Manfredi est tué à 1488.
Faenza par sa femme. Jérôme Riario, seigneur de Forli et d'Imola, neveu et favori de Sixte IV, qui avait été l'âme de la con- 1488.
juration des Pazzi, est poignardé dans son palais.

Ces attentats fréquents tenaient les tyrans en défiance, et les rendaient pires encore. Les supplices horribles qu'ils infligeaient à leurs ennemis personnels prirent même une apparence de justice, comme le résultat d'une défense nécessaire. Laurent n'y eut point recours; mais ses ennemis semblèrent vouloir le punir de ne pas s'être laissé égorger. Le pape, criant au sacrilége contre ceux qui avaient osé pendre un oint du Seigneur, fit marcher aussitôt, de concert avec le roi de Naples et avec Sienne, les troupes qu'ils tenaient prêtes pour seconder l'entreprise, dont il n'était résulté que de la honte, et déclara la guerre, non à la république, mais à Laurent, *fils d'iniquité, élève de perdition*. Surpris

à l'improviste, attendu que ses ennemis avaient accaparé les chefs de bandes, Laurent, voyant la cité harassée et les gens timorés ébranlés par l'interdit du pontife, tandis que les alliés avancent rapidement, prend le parti de s'exposer seul, comme s'il eût voulu faire ressortir par sa générosité la lâcheté de ses adversaires; et comme ils prétendaient n'avoir pris les armes que contre lui seul, il se rend en personne auprès de Ferdinand de Naples (1). Touché

(1) Voici la lettre que Laurent de Médicis adressa à la Seigneurie, en partant pour Naples :

« Illustres seigneurs, si je n'ai pas fait connaître autrement à Votre Seign. Illustriss. le motif de mon départ, ce n'a pas été par présomption, mais parce qu'il me paraît que, dans les circonstances pénibles où se trouve votre cité, il importe plus de faire que de dire. Jugeant donc que cette ville désire et a très-grand besoin de la paix, et voyant tous les autres partis insuffisants, il m'a semblé qu'il valait mieux m'exposer à quelque péril, que d'y laisser toute la cité. J'ai donc résolu, avec la permission de V. S. Ill., de me transporter librement à Naples. Comme je suis en effet celui que poursuivent principalement nos ennemis, peut-être pourrai-je, en allant me mettre dans leurs mains, être cause que la paix sera rendue à votre ville. Car je considère que, de deux choses, l'une doit nécessairement arriver : ou la majesté du roi aime réellement cette ville, comme il l'a proclamé et comme certains l'ont cru, recherchant plutôt à conquérir notre amitié par cette attaque qu'à nous priver de la liberté; ou sa majesté désire vraiment la ruine de cette république. Si son intention est bonne, il n'y a pas de meilleur moyen d'en faire l'épreuve que d'aller librement me mettre dans ses mains; et j'ose dire que c'est l'unique ressource pour obtenir la paix, et pour en rendre, s'il se peut, les conditions plus honorables. Si, au contraire, la majesté du roi a dans l'âme la pensée d'envahir notre liberté, il me semble qu'il est bon d'en être instruit promptement, et plutôt au détriment d'un seul que de tous; or, je suis charmé d'être celui-là pour deux raisons : la première, parce que, me trouvant celui que poursuivent principalement nos ennemis, je puis plus facilement éclaircir les sentiments du roi; car il pourrait se faire que nos ennemis n'en voulussent réellement qu'à moi. L'autre raison est qu'ayant eu dans la cité plus d'honneurs et une position plus grande qu'il ne convenait non-seulement à moi, mais peut-être à aucun citoyen au temps actuel, je m'estime obligé à faire pour ma patrie plus que tous autres, jusqu'à exposer ma vie. C'est avec cette bonne disposition que je pars; car Dieu veut peut-être que cette guerre, qui a commencé par le sang de mon frère et le mien, finisse aussi par mes mains. Je désire seulement que ma vie ou ma mort, ce qui peut m'arriver de bien ou de mal, soit toujours pour l'avantage de la cité. Je suivrai donc mon projet. S'il réussit selon mon désir et mon espérance, je m'estimerai très-heureux d'avoir fait le bien de ma patrie, et en même temps de conserver l'existence. S'il doit m'en advenir malheur, j'en serai moins affligé, puisque ce sera pour l'avantage de ma cité, comme il est nécessaire que cela soit. En effet, si nos adversaires n'en veulent qu'à moi, ils

d'une telle confiance, le roi entre en négociation pour la paix, ce qui oblige ses alliés à cesser les hostilités; et enfin le pape, effrayé de l'approche des Turcs, rend sa bénédiction aux Florentins. 1481.

Ainsi qu'il arrive à la suite des tentatives avortées, la puissance de Laurent s'en accrut, et plus encore quand il réussit à conclure une paix pour laquelle des conseillers et des ambassadeurs avaient fait longtemps de vains efforts. On lui conféra donc une autorité princière, qu'il employa à consolider sa famille, non plus en violant la constitution, mais en lui donnant de la force. Il créa, en conséquence, la dernière *balia* pour instituer une magistrature législative, qui avait manqué jusqu'alors. Elle devait être composée de soixante-dix membres, sans compter les gonfaloniers à mesure qu'ils sortaient de charge, et être consultée sur toutes les affaires publiques avant que les autres assemblées pussent en délibérer. Elle fut chargée en outre de nommer aux emplois, et d'administrer le trésor de l'État.

Laurent laissa ainsi subsister les formes républicaines; mais il sut s'en faire un instrument de domination. Les soixante-dix dirigèrent le gouvernement avec tranquillité et avec gloire; mais ils dépendirent en tout du prince, qui, n'ayant rien à dépenser pour les diverses magistratures, employait les deniers publics à ses opérations commerciales, et à séduire, à acheter ou à amollir les anciens républicains.

Cependant les guerres et les magnificences de Laurent avaient 1490.
épuisé le trésor; on élut, en conséquence, dix-sept réformateurs, qui réduisirent à moitié les trois pour cent d'intérêt de la dette publique; seul moyen qui pût sauver les Médicis d'une faillite. Laurent lui-même ne trouva plus convenable pour lui de continuer le commerce; il retira ses capitaux, et les employa à acheter des terres, ce qui diminua ses revenus, et le sépara des citoyens qui

m'auront librement entre leurs mains; s'ils ont une autre pensée, on le saura; et je crois être certain que tous nos citoyens se voueront à la défense de la liberté. Elle sera ainsi défendue par la grâce de Dieu, comme elle l'a toujours été par nos pères. Je pars avec cette bonne pensée, et sans autre considération que celle du bien de la cité. Je prie Dieu de me donner la grâce de faire ce à quoi tout citoyen est obligé envers sa patrie, en me recommandant humblement à V. S. Ill. De San Miniato, le 7 décembre MCCCCLXXIX.

« De V. S. Ill., le bon et obéissant fils et serviteur,

« LAURENT DE MÉDICIS. »

avaient soutenu ses pères. Bien que le nouveau gouvernement établi fût tout matériel et de spéculation, il procura à Florence la paix dont elle avait tant besoin.

Toute la vie de la Toscane s'était concentrée dans cette ville. San Miniato, Volterra, Saint-Géminien, Colle, Cortone, Bourg-Saint-Sépulcre, lui étaient soumises. Montepulciano était son
1421. humble alliée; Livourne, qui s'était donnée aux Génois pendant la tyrannie de Boucicault, fut revendue aux Florentins pour
1384. cent mille florins. Arezzo, surprise par Enguerrand de Coucy, leur fut vendue de même; et ils achetèrent aussi des Campofregoso Sarzane, poste avancé des Génois.

A Pérouse, l'acharnement des luttes républicaines continua entre les factions des Oddi et des Baglioni, jusqu'au moment où cette ville se trouva elle-même disputée entre les Toscans et les pontificaux. La noblesse campagnarde disparut, à l'exception des Farnèse dans la Maremme de Sienne, et des Malaspina dans la Lunigiane. En vendant Pise à Jean Galéas, Gérard d'Appiano s'était réservé l'île d'Elbe, Piombino, les châteaux de Populonie, de Suvereto et de Scarlino; commençant ainsi la principauté de Piombino, qui a duré jusqu'à nos jours, ainsi que la république de Lucques.

Ceux qui dirigeaient la politique florentine disaient proverbialement qu'il fallait tenir Pise à l'aide des forteresses, Pistoie à l'aide des partis; révélation des moyens atroces qu'une commune se croyait en droit d'employer pour en opprimer une autre (1).
1406. Pise gémissait sous un joug pesant : comme elle voulut un moment relever la tête, les Florentins l'assiégèrent, la réduisirent aux dernières extrémités, et lui ravirent son indépen-

(1) Il existe dans les archives des Médicis une lettre adressée par les dix de la *balia* au commissaire de Pise, le 14 janvier 1431, lettre qu'ils terminent en ces termes : « Tous pensent ici que le moyen principal et le plus actif que l'on puisse employer pour la sécurité de cette ville, est de la vider de citoyens pisans. Nous avons écrit cela tant de fois au capitaine du peuple, que nous en sommes las. Le dernier promu nous répond qu'il en est empêché par les troupes, parce qu'il n'est pas bien avec leur capitaine (*cotignola*). Nous voulons qu'il soit avec lui, pour que toute chose soit bien entendue, et que vous fassiez en sorte *d'user de toute cruauté et de toute rigueur*. Nous avons foi en toi, et nous t'invitons fortement à mettre ce système à exécution très-promptement, car on ne saurait rien faire qui fût plus agréable à tout ce peuple. »

dance, ses richesses, sa population (1); mais ils ne purent lui enlever ses souvenirs et sa haine.

Sienne a une histoire bien distincte de celle de Florence; mais, à moins d'être né dans ses murs, on est pris de dégoût à suivre les menaces réitérées auxquelles elle est en butte de la part de voisins puissants ou des condottieri, et ses luttes intestines, où les partis (*monti*) triomphent alternativement, se persécutent l'un l'autre, et usent ainsi les forces de l'État. Sienne conserva néanmoins son indépendance jusqu'au moment où périt la liberté de la Toscane (2).

Laurent de Médicis mérita le surnom de Magnifique par la splendeur avec laquelle il tint sa cour, car on pouvait nommer ainsi sa demeure; prince de l'État qu'il était, il était traité par les princes comme leur égal. Combien son ambition ne devait-elle pas être flattée, lorsque, du haut de son habitation des champs,

(1) On n'y compta, lors du recensement de 1551, que 8,571 âmes. Ses principaux citoyens furent donc transférés à Florence pour plus de sûreté; d'autres prirent le parti de se faire condottieri, et la dominatrice des mers perdit toute importance.

(2) Anne Paléologue, veuve du dernier empereur de Constantinople, aborda, fugitive, après le désastre de sa patrie, dans la Maremme, avec plusieurs seigneurs grecs. Elle demanda à Sienne de lui céder le bourg en ruine de Montaigu avec son district, dans l'intention de le réédifier en cinq années, pour y résider avec cent familles au moins. Il fut donc convenu que le nouveau bourg relèverait avec son district de la commune de Sienne, qui aurait la garde de la citadelle, à l'exception d'une porte, pour que l'impératrice pût s'y réfugier au besoin; qu'elle jurerait avec les siens fidélité à la république siennoise; qu'elle offrirait chaque année à la cathédrale un cierge de huit livres, et qu'elle payerait pendant dix ans un tribut de cinq livres à la chambre de Bicherna. Les personnes de sa suite furent autorisées à prendre dans Orbitello le sel pour leur usage, à raison de dix sous le boisseau; il leur fut concédé deux réserves, l'une à planter en vignobles, l'autre à laisser en pâturages, qui pouvaient suffire pour cent paires de bœufs. L'impératrice eut à sa nomination deux officiers grecs, chargés de rendre pendant trente ans la justice dans cette colonie, tant au criminel qu'au civil, d'après les lois des empereurs grecs, en se conformant seulement, quant aux peines, aux statuts de Sienne, de même qu'aux poids et mesures de la commune. Les émigrés devaient jouir de l'exemption de gabelles dans toute la banlieue; et si quelqu'un d'entre eux abandonnait son domicile de Montaigu, la république s'engageait à l'indemniser des dépenses de construction et des ustensiles qu'il y laisserait. Cette convention fut approuvée le 28 avril 1474; mais l'écrit qui rapporte ce fait, passé sous silence par les historiens, et contre lequel s'élèvent plusieurs doutes, ne dit pas ce qui empêcha de donner suite à un établissement qui aurait tant amélioré ces déserts malsains.

il contemplait cette cité, belle de ses grandeurs anciennes et nouvelles ; où Arnolf, Orcagna, Masaccio, avaient attesté par des chefs-d'œuvre la renaissance des arts, et où Brunelleschi avait construit le Saint-Esprit, la plus belle des églises, préparé dans le palais Pitti la future résidence des souverains, et suspendu dans les airs la magnifique coupole de la cathédrale; où l'église de Sainte-Croix le cédait à peine à sa rivale; où Sainte-Marie-Nouvelle apparaissait parée et charmante comme une fiancée; où Saint-Laurent avait été terminé par Cosme au prix de quarante mille florins, et au prix de trente-six mille le couvent de Saint-Marc, dans lequel déjà retentissait une voix puissante, destinée à devenir bientôt redoutable? *Cette cité est à moi*, pouvait-il se dire avec orgueil. Il est vrai que de sourds frémissements, que les menaces des républicains bruissaient encore à son oreille; mais il les étouffait sous les chants des Muses apprivoisées, en favorisant les beaux-arts et les industries utiles.

Alors « les jeunes gens, plus relâchés que d'usage, dépen« saient outre mesure en vêtements, en festins et débauches sem« blables; l'oisiveté leur faisait consumer au jeu et avec les fem« mes leur temps et leur fortune. Toute leur occupation était de « se montrer avec des habillements splendides, de s'exprimer « avec esprit et finesse; et celui qui mordait les autres avec le « plus d'adresse était le plus sage et le plus estimé (1). » Laurent offrait, par les pompeuses mascarades qu'il donnait, de l'occupation aux peintres, aux poëtes, aux musiciens, aux artisans, tout en procurant de la distraction au menu peuple. Il composait des hymnes pour les gens pieux, et des chansons licencieuses au temps du carneval (*canti carnascialeschi*) pour les bons vivants. Il appelait les Florentins au théâtre restauré, pour y applaudir l'*Orphée*. Des fleurs nouvelles avaient été, par ses soins, apportées de l'Orient dans sa villa de Careggi. Les buffles paissaient des herbes inaccoutumées venues de l'Inde(2). Quoique déjà l'on rencontrât partout des Mécènes généreux, et que les écoles, les bibliothèques, les moyens d'instruction, que trouvait en tous

(1) MACHIAVEL.

(2) *Atque aliud nigris missum, quis credat? ab Indis,*
Ruminat insuetas armentum discolor herbas.
Poliziano, *Rusticus.*

lieux la jeunesse, ne rendissent plus aussi nécessaire ni aussi honorable qu'au temps de Cosme le patronage des lettres, Laurent s'entoura de savants qui firent fleurir l'université de Pise, et qui exaltèrent à l'envi leur protecteur, au point de le faire passer pour un grand homme aux yeux de ses contemporains comme à ceux de la postérité.

En agissant de la sorte, il disposa les citoyens à subir une domination plus dure que la sienne, par l'anéantissement de la vie intérieure et de l'énergie de volonté. Lorsqu'il eut plié à l'uniformité toutes les opinions, fait délibérer les conseils à huis clos, confisqué la disposition arbitraire des deniers publics, il put diriger son attention vers la politique extérieure, et peser dans la balance de l'Italie, de manière à empêcher les étrangers d'y prévaloir.

Atteint ensuite d'infirmités douloureuses, il laissa le soin des affaires à ses deux fils Pierre et Julien, pour chercher à la campagne ou aux bains un soulagement à son ennui ou à ses maux, dans de doctes réunions où Ficin lui parlait de Platon, et Landino, Mérula, Léonicène, Calderin, d'Horace, d'Ovide, de Virgile; où Pulci le divertissait en lui lisant les aventures de ses héros, et Politien en célébrant les tournois donnés au peuple, pour détourner sa pensée des affaires de l'État.

Laurent assura à ses fils une fortune extraordinaire : il en vit un, qui devait être un jour Léon X, revêtu de la pourpre à quatorze ans; il ouvrit de nouvelles routes, fortifia Florence contre ses voisins, et fut honoré de tous les souverains, même du Grand Seigneur et du sultan. « Jamais personne ne mourut, non-seulement à Florence, mais dans toute l'Italie, avec une si grande « réputation de prudence, et ne fut tant regretté de sa patrie (1). »

(1) MACHIAVEL.

CHAPITRE XIX.

LES DEUX-SICILES.

Le roi Robert. Dans le cours d'une longue vie, le roi Robert, qui ne cessa d'être à la tête du parti guelfe en Italie, étendit au loin son influence, sans agrandir en rien ses États. Il assaillit la Sicile, qu'il convoitait, avec quarante-deux mille hommes, soixante-quinze galères, trois galions, trente bâtiments de transport, trente sagittaires, et cent soixante barques pontées : une partie de ces forces lui avait été fournie par ses alliés et par la Provence; mais la tempête d'abord, puis le climat, firent avorter cette expédition. Il revint plusieurs fois à la charge, sans autre résultat que de dévaster le pays. Rempli de piété à l'imitation de saint Louis, son oncle, ce prince construisit l'église de Sainte-Claire, où il fut enseveli, et où son immense mausolée reçut une épitaphe très-succincte (1). Il obtint du sultan d'Égypte que douze Franciscains fussent attachés au Saint Sépulcre, ce qui n'a jamais cessé depuis cette époque. Savant et protecteur des doctes, il fit subir lui-même un examen à Pétrarque lorsqu'il fut question de le couronner poëte; et le surnom de Sage lui fut déféré à raison des lois opportunes qu'il donna au royaume de Naples.

Le clergé, abaissé par les princes souabes, s'était relevé sous les princes angevins, au point de se soustraire à toute juridiction royale. Robert autorisa les magistrats, en cas d'injure et de violence, à procéder sommairement, sans distinction de personnes. Ce fut le premier exemple des *conservatoires*, comme on appelait les commissions pour juger spécialement ceux qui invoquaient la protection royale.

Il promulgua aussi quatre *lettres arbitraires*, ou rescrits aux juges, par lesquelles il leur accordait temporairement certains pouvoirs extraordinaires; comme celui de procéder d'office en cas de crime capital, d'injures aux prêtres, aux veuves, aux orphe-

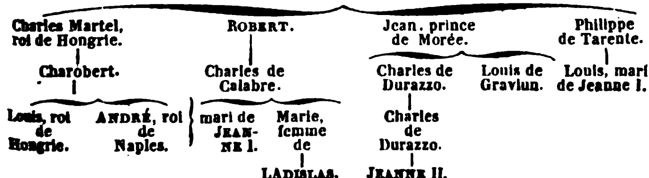
(1) *Suscipe Robertum regem virtute refertum.*

lins, et celui d'omettre les formes habituelles pour sévir contre les bandes de brigands. Des lettres semblables étaient parfois accordées à des barons, qui acquéraient ainsi l'autorité judiciaire.

Le pouvoir des barons allait croissant, soit parce que Robert se trouvait occupé ailleurs, soit par condescendance de sa part, pour se ménager les moyens de recouvrer la Sicile. Ils se formèrent donc une clientèle à l'entour de leurs châteaux, qui devinrent un repaire de malfaiteurs. Comme les faibles n'osaient plus les citer en jugement, ils se permettaient toutes leurs fantaisies, recommençaient à guerroyer pour leur compte; et les lettres arbitraires du roi, de même que les menaces de la cour de Rome, demeuraient sans effet.

Ce fut bien pis encore à la mort de Robert. Il avait destiné pour époux à Jeanne, son héritière, comme née du fils qu'il avait perdu, André, fils de son frère aîné Charobert, roi de Hongrie, qu'il fit élever à Naples, afin qu'il se façonnât aux usages de ses futurs sujets, et qu'il pût acquérir leur affection. Ses précautions furent en pure perte. Quand les deux époux lui succédèrent au trône, Jeanne allait atteindre sa seizième année; 1343-1382.
son mari était plus jeune de quelques mois, et la magnificence de leur palais n'eut point d'égale en Europe. La reine Sanche de Majorque, veuve de Robert; Catherine, impératrice de Constantinople; Marguerite de Tarente, reine douairière d'Écosse, tenaient autant de cours dans Naples. Marie, sœur de Jeanne, mariée secrètement à Charles de Durazzo (1), brillait de beauté et d'esprit; Agnès de Périgord, mère de ce seigneur, complétait le cercle royal, où chacun faisait assaut de luxe, de fêtes, de raffinements et de galanterie, et où tout, ajouterons-nous, était péril pour la jeune et faible Jeanne. André, son époux, n'avait

(1) Généalogie de la maison d'Anjou et de Durazzo.



pas su se dépouiller des usages grossiers du madgyar, et il prétendait régner, non par les droits de sa femme, mais par le sien propre, en qualité d'héritier du trône. Il en résulta que la cour et le royaume furent divisés en deux factions. Le parti hongrois grossit par la faveur du pape et par l'insouciance de Jeanne. Tout entière à ses amusements, dont elle ne voulait pas que les affaires vinssent la distraire, elle associait les recherches de la civilisation italienne, polie et lettrée, aux pompes de l'Allemagne et de la Provence; elle se plaisait à entendre Pétrarque lui réciter ses sonnets, et Boccace lui lire ses nouvelles; elle passait des jeux floraux aux tournois et aux cours d'amour.

Frère Robert, qui avait été le précepteur d'André, et exerçait une grande influence sur la reine, s'entendait avec les deux partis pour demeurer l'arbitre du royaume (1). André, qui se trouvait gêné au milieu des habitudes de cour, irrité d'ailleurs des amours de Jeanne avec Louis de Tarente, voulut être sacré avant d'avoir atteint les vingt-deux ans fixés par le roi Robert; et, lors de son couronnement, il fit arborer des fers et une hache, comme pour signifier qu'il en userait contre ses adversaires. Lorsqu'on veut agir, il ne faut pas menacer. Ceux qui avaient des motifs pour redouter sa colère ourdirent une conspiration, à la tête de laquelle était le comte d'Artusio, fils naturel du roi Robert, et la Catanaise Philippine, confidente de la reine. Si Jeanne ne consentit pas à la mort de son époux, elle n'y mit pas du moins
1345. 20 août. obstacle; et André, après avoir été étranglé, fut jeté par la fenêtre du palais.

Personne ne songea sérieusement à le venger : le pape seul enjoignit à Bertrand de Balzo, grand justicier du royaume, de rechercher les coupables; et la reine ne put empêcher que les complices de l'assassinat fussent pendus et brûlés. Elle n'en eut pas moins l'effronterie d'épouser le duc de Tarente, et d'écrire à Louis le Grand de Hongrie, son beau-frère, pour s'excuser, en protestant de son innocence. Sa réponse fut: *Ta manière de vivre déshonnête, la puissance royale que tu as retenue, ta né-*

(1) Pétrarque, qui vit alors cette cour, prie le ciel de préserver l'Italie de pareils maux. Naples est à ses yeux une Mecque, une Babel, où le Christ est insulté, où il n'y a ni foi, ni justice, ni piété; ceux qui y dominent sont des Phalaris, des Denys, des Agathocles. Il en veut surtout à frère Robert, qu'il traite de dégoûtant, de moine en haillons, d'intrigant, d'orgueilleux.

gligence à punir le forfait, te montrent comme complice et coupable de l'assassinat. Personne ne saurait échapper à la vengeance de Dieu et à celle des hommes. Il demanda au pape de la déclarer indigne du trône, et de lui donner l'investiture du royaume de Naples, en même temps qu'il se préparait à aller faire justice de cette femme à la tête d'une armée.

Il se mit en marche en effet, suivi de troupes mercenaires, bien que le pape, qui avait tenu sur les fonts de baptême un fils posthume d'André, cherchât à lui persuader de remettre le litige à son tribunal. On en vint aux mains : Jeanne, pour empêcher les Siciliens de faire cause commune avec les Hongrois, conclut la paix avec eux, en leur assurant une indépendance absolue; mais, abandonnée par les siens, elle s'enfuit en Provence; Charles de Durazzo, regardé comme son complice, fut décapité, et plusieurs autres avec lui. Louis, après avoir placé les Hongrois dans les divers gouvernements, et laissé pour régent Étienne Loszk, prince de Transylvanie, retourna dans ses États. 1348.

Les Napolitains, dégoûtés bientôt d'avoir des étrangers pour maîtres, rappelèrent Jeanne, qui, déclarée innocente par le pape, lui vendit Avignon pour quatre-vingt mille florins. Elle solda des troupes avec l'argent qu'elle se procura en engageant ses joyaux, et recouvra ses États, à l'exception de quelques châteaux. Mais, intrépidement frivole au milieu de tant de périls, elle continua de se livrer aux plaisirs, tandis que l'orage grossissait autour d'elle. Louis revint à la charge avec une troupe nombreuse de Hongrois tous à cheval, ayant pour unique défense une casaque de cuir en triple, sans autres armes offensives qu'un arc et une longue épée; les housses de leurs chevaux leur servaient de lit pour la nuit, et la viande séchée, qu'ils faisaient bouillir après l'avoir pulvérisée, leur servait de nourriture. C'était ainsi qu'ils avaient fait la guerre aux Bulgares, aux Russes, aux Tartares, aux Serbes, dans des plaines ouvertes, où abondaient les pâturages. Mais les Italiens détruisaient toutes les subsistances, ou se renfermaient dans les places fortes, et les faisaient ainsi se consumer, faute de fourrages. Ils n'en dévastèrent pas moins le royaume, et s'en emparèrent presque entièrement, à l'exception de Gaëte, où s'étaient réfugiés Jeanne et son époux. Mais Louis, voyant ses troupes décimées par la famine et par la peste, et le temps du service féodal se trouvant expiré, se décida à conclure

une trêve, à la condition que le pape ferait faire le procès de Jeanne, et que le royaume, si elle était reconnue coupable, reviendrait au roi de Hongrie : dans le cas contraire, il lui céderait les places dont il était maître, moyennant trois cent mille florins.

Afin d'éviter un procès, Jeanne établit, à l'aide de témoignages prêtés sous la foi du serment, qu'un filtre l'avait détournée
1352. d'aimer André : il fut déclaré, en conséquence, qu'on ne pouvait lui imputer l'assassinat de ce prince. La paix fut ainsi rétablie; Jeanne revint à Naples, et Louis de Tarente fut couronné. Mais que pouvaient-ils faire dans un royaume déchiré par les factions, où les barons ne voulaient pas déposer les armes qu'ils avaient prises dans les derniers conflits? Des mécontents appelèrent même dans le pays la bande du comte Landau, qui fit trembler amis et ennemis. On ne put la renvoyer qu'en levant des impôts extraordinaires, et en suspendant le tribut dû au pape, qui en prit occasion de mettre le royaume en interdit. Louis de Tarente, qui n'était qu'un galant frivole, mourut à l'âge de quarante-deux
1362. ans. Alors Jeanne épousa, à la requête des barons, Jacques d'Aragon, roi titulaire de Majorque, mais en le tenant éloigné de toute autorité; il séjourna même le plus souvent en Espagne, et termina ses jours sans l'avoir rendue mère.

Jeanne avait alors cinquante ans; tous ses enfants étaient morts; sa sœur Marie, qui, à son exemple, s'était débarrassée de son mari, n'avait laissé que trois filles. Jeanne désignant Marguerite, l'une d'elles, pour lui succéder, la maria à Charles de Durazzo, fils de celui qui avait été décapité, et qui s'attribuait quelques droits à la couronne de Hongrie. Des relations intimes entre lui et Louis le Grand portèrent ombrage à Jeanne, qui ré-
1376. solut aussitôt d'épouser Othon de Brunswick. Comme elle contribua ensuite, en favorisant Clément VII, à faire éclater le grand schisme d'Occident, Urbain VI l'excommunia, et poussa contre elle Charles de Durazzo, dit de la Paix. Alors la reine
1380. institua Louis d'Anjou, fils de Jean II de France, son héritier; et Clément VII érigea en sa faveur le nouveau royaume d'Adria, composé de l'État ecclésiastique, moins le patrimoine de Saint-Pierre et la campagne de Rome. La mort de son père l'empêcha
1381. de passer les Alpes. Cependant Charles, couronné à Rome par Urbain VI, qui, non content de lui prodiguer les trésors de l'Église, avait aliéné pour lui jusqu'à ses possessions territoriales,

entra dans le royaume. Le peuple, irrité de ce que Jeanne avait adopté un prince français, ou plutôt soulevé par les menées de Charles, s'empara de la princesse; et, à la nouvelle que Louis d'Anjou s'avançait pour la délivrer, elle fut étranglée. 1382. Ainsi périt cette reine, qui, après une jeunesse condamnable, avait montré un caractère généreux, de la franchise et de la bonté.

Louis d'Anjou aurait voulu dominer en Provence, pour y recueillir la portion la plus solide de l'héritage; mais le pape le poussa en Italie, où, prenant le titre de roi, il continua pendant deux ans à faire la guerre à Charles de la Paix. Son adversaire avait soin d'éviter les engagements, dans l'espoir que les maladies finiraient par épuiser l'armée, les chevaux et le trésor. En effet, les meilleurs chevaliers avaient des ânes pour montures. Le duc, qui, après avoir vendu vaisselle, joyaux et jusqu'à sa couronne, en était réduit à mettre un haillon déteint par-dessus sa cuirasse, mourut de la fièvre à Bari; ceux qui ne périrent pas s'en retournèrent en demandant l'aumône et en volant.

Charles, délivré de son principal ennemi, en vint aux hostilités déclarées avec Urbain VI, pour avoir refusé au neveu du pontife la principauté de Capoue, le duché d'Amalfi, le comté de Fondi, et autres possessions qu'il lui avait promises à l'époque de son couronnement. De là une guerre et des excommunications scandaleuses qui troublèrent son règne, jusqu'au moment où, appelé en Hongrie par une faction, il y fut tué en trahison. 1386.

Ladislas, son fils, âgé de douze ans, fut proclamé roi; le parti français, de son côté, salua du même titre un autre enfant, Louis II, fils du duc d'Anjou; et Marie de Blois, sa tutrice, enleva à son compétiteur presque toute la Provence. Les Napolitains, mécontents de la veuve de Charles, qui exerçait la régence, et de l'avidité de ses favoris, se soulevèrent aussi en faveur d'Othon de Brunswick, veuf de Jeanne, et qui, créature de Clément VII, s'empara de Naples au nom du prince angevin. Au milieu de ce conflit, la plupart refusèrent obéissance aux deux prétendants; ils furent excommuniés tous deux par le pape, et le 1391. royaume tomba dans l'anarchie. Louis II, couronné dans Avignon, fut accueilli à Naples au milieu des acclamations; mais il n'en fut pas moins réduit bientôt à laisser le trône à Ladislas.

Ce prince, qui avait grandi au milieu des dangers et des guerres civiles, s'était façonné aux intrigues en même temps

que son courage se développait avec l'âge; aussi perfide en politique et plus ambitieux que Jean Galéas, il s'était proposé pour but de renouveler la gloire de Frédéric II : *Ou César ou rien*, disait-il. Après avoir obtenu la couronne de Hongrie et
1403. dompté ses ennemis, il profita des troubles excités par le grand schisme, pour occuper Rome, dont il se déclara roi. Les Floren-
1408. tins, attentifs à empêcher tout potentat de dominer en Italie, ne voulurent pas le reconnaître; ils soudoyèrent contre lui Braccio de Montone, et favorisèrent Louis II, qui, couronné dans Avignon, passa les Alpes avec les secours que lui fournit le pape. Les fleurs de lis flottèrent à la tête de l'armée, et les Florentins, réunis aux Siennois, s'emparèrent de Rome. Louis vainquit Ladislas à Roccasecca; mais, resté à court d'argent, il vit le vaincu acheter tous ses soldats, et se trouva forcé de se retirer honteusement. Les Florentins s'entremirent alors entre le roi et le pape pour leur faire signer la paix; mais Ladislas profita de la première occasion pour envahir Rome de nouveau. Les Florentins
1411. s'apprêtaient à la lui reprendre, quand il fut atteint d'une maladie terrible, attribuée au poison ou à des filtres : en proie de temps à autre à des accès de rage, durant lesquels il se livrait à des cruautés atroces, il finit par mourir à l'âge de quarante
1414. ans, dans les transports d'une véritable frénésie.

Jeanne II. Plus âgée que lui de trois ans, Jeanne II, sa sœur, lui succéda. Laide et voluptueuse, elle fut le jouet d'indignes favoris. Jacques II de Bourbon, comte de la Marche, qu'elle épousa, voulant être roi de nom et de fait, la mit en prison, fit appliquer à la torture le grand sénéchal Pandolfello Alopo, son galant, et la surveilla comme une esclave. Les barons et le peuple, indignés de voir leur reine traitée de la sorte, l'enlevèrent à ses gardiens, et Jacques fut réduit à subir des conditions humiliantes : il se vit même emprisonné à son tour; puis s'en alla, lorsqu'il eut été délivré, mourir moine dans un couvent. Avec lui les Français furent chassés de tous les emplois, qui passèrent aux Italiens; et messire Gianni Caracciolo fut investi de toute la confiance de la reine.

Plein d'habileté et de prévoyance, aimé du peuple, qui lui savait gré de pourvoir à sa subsistance, il aurait dominé arbitrairement, s'il n'eût rencontré l'opposition de Muzio Attendolo Sforza, père de celui qui devint duc de Milan. Grand guerrier

non moins que politique délié, il obtint successivement la faveur du roi de Naples, et passant même de la prison au gouvernement de l'État. Résolu alors de renverser Carracciolo, il s'y employa activement avec sa faction; mais, voyant qu'il avait le dessous dans cette lutte, il envoya inviter Louis III, héritier de Louis II d'Anjou, à venir revendiquer ses droits. Sforza, nommé vice-roi par ce prince, réunit une armée, et Louis parut lui-même avec une flotte; mais ils eurent à combattre sur terre Braccio de Montone, capitaine d'aventure, et sur mer Alphonse, roi d'Aragon et de Sicile, que Jeanne adopta. Louis s'éloigna après avoir été défait. Alphonse, ne pouvant tolérer l'arrogance de Carracciolo ni les trames qu'il ourdissait pour le supplanter, prit le parti de le faire arrêter.

Jeanne, épouvantée, s'enferma dans Castel-Capuano, déshérita 1423.
Alphonse en faveur de Louis III, et appela à son secours Sforza, qui ne la sauva qu'avec peine. Cependant Alphonse ayant été forcé de se rendre en Aragon, elle parvint, avec les secours que lui fournirent Gênes et Philippe-Marie Visconti, à recouvrer sa capitale; et Braccio, la meilleure épée de l'époque depuis la mort de Sfor- 1424.
za, périt lui-même, au milieu d'une défaite, au siége d'Aquila.

Par un de ces caprices amoureux que l'âge n'amortissait pas chez elle, Jeanne se brouilla avec Giani Carracciolo; et ses ennemis ayant obtenu de le faire arrêter, se hâtèrent de le mettre à mort, ne laissant à la reine que la consolation de lui faire faire de magnifiques funérailles.

Louis III avait aussi terminé ses jours, sans laisser d'enfants. Jeanne désigna donc pour son héritier René, frère de ce prince, et mourut à l'âge de soixante-quatre ans. Avec elle s'éteignit la pre- 1434.
mière maison d'Anjou, qui régnait depuis cent soixante-cinq ans. Les adoptions capricieuses de Jeanne coûtèrent des guerres sans fin à la France et à Naples, qui, pour se disputer cette belle couronne, s'appuyaient sur les fantaisies mobiles d'une femme. La Calabre fut alors réunie à la Sicile, sans égard pour les droits de René.

Nous avons vu comment cette île était échue en partage à Fré- Sicile: 1296.
déric II d'Aragon, qui la défendit contre les Angevins; mais, infidèle aux engagements qu'il avait pris envers la Sicile et jurés à l'époque de son couronnement, il ne sut pas soutenir la résolution généreuse de ses nouveaux sujets, et souscrivit à une paix sans honneur. Il avait pourtant rétabli l'ordre dans l'île, en lui don-

nant ou en lui permettant de se donner de sages institutions. Afin de consolider la tranquillité intérieure, il congédia les bandes mercenaires de Catalans, qui s'en allèrent avec Roger de Flor chercher fortune en Grèce (1); et, pour récompenser ensuite la nation, qui l'avait élu dans l'accord d'une volonté énergique, il restreignit volontairement les droits de la monarchie.

Le clergé avait perdu de son crédit, par suite de la lutte que la Sicile avait eu à soutenir contre la cour de Rome. Les Angevins avaient cherché plutôt à se concilier les barons que les cités, avec lesquelles on ne pouvait stipuler des traités secrets. Caressés parce que leurs forces étaient nécessaires pour appuyer l'élection, les barons en prenaient de l'arrogance, déployant une pompe extraordinaire dans leurs vêtements, dans leurs réceptions, dans les cérémonies extérieures. Encouragés par l'exemple de la noblesse aragonaise, si riche de priviléges, ils s'entouraient de clients et d'affidés, qui s'obligeaient par serment à protéger leurs intérêts. Ce n'étaient plus les services, mais la naissance, qui conduisaient aux dignités les plus élevées. Le grand justicier, le grand chambellan, tous les commandants de terre et de mer, étaient choisis parmi les barons. Ils avaient obtenu précédemment qu'il ne serait exposé aucune denrée sur le marché, que les leurs n'eussent été vendues; de plus, il fallait que les vassaux s'en tinssent aux mesures adoptées par chacun d'eux, pour le payement de leurs redevances. Peu contents de ces avantages, ils mettaient tous les jours de nouvelles prétentions en avant à l'égard du roi; tellement que Frédéric, qui joignait la force à la douceur, ne parvenait qu'avec peine à les réprimer.

Afin de refréner l'avidité des magistrats dans la campagne, il limita leur juridiction et leur autorité. L'île fut divisée en quatre vallées au lieu de deux, et il nomma un certain nombre de juges subalternes, qui relevaient de quatre grandes cours de justice. En même temps qu'il plaçait sous la dépendance du directeur des finances (*magister secretus regni*) des secrétaires spéciaux, institués à Palerme, Messine, Catane et Syracuse, Frédéric ramena à une sorte de magistrature communale les *maîtres jurés*, institués par Charles d'Anjou, à raison d'un par ville ou bourg, pour surveiller les actes de la justice du roi, des nobles

(1) Voy. ci-dessus, pages 54 et 55.

et du clergé. Il confia aussi aux municipes la nomination et la surveillance de plusieurs magistratures jadis d'institution royale, sur lesquelles il était difficile de tenir l'œil de loin, ne réservant à la couronne que la nomination du premier juge dans chaque localité. Il divisa aussi, autant que possible, les différentes cités, de manière qu'elles formassent plusieurs corps indépendants, que l'isolement rendait plus faibles contre la prérogative royale.

L'organisation par municipes, que les Hohenstaufen avaient empêchée en Sicile, parvint ainsi à s'y développer, et put ensuite mettre des limites à l'autorité du souverain. Un bailli, quelques juges et des jurés constituaient le collége municipal, qui, dans certains cas, s'adjoignait un nombre plus ou moins grand de marchands et d'anciens du pays. Les nobles restaient exclus des charges municipales, au moins dans les villes royales, et il en fut de même plus tard de leurs affidés ; la corporation bourgeoise et le corps aristocratique se trouvaient ainsi séparés et opposés l'un à l'autre. Frédéric permit aux nobles de vendre et d'hypothéquer leurs fiefs sans avoir besoin de l'assentiment royal, pourvu que ce ne fût pas en faveur du clergé, à la condition de payer au fisc le dixième de la valeur, et de soumettre le nouveau propriétaire aux mêmes obligations que son prédécesseur. Ce qui semblait de sa part une concession arrachée par la nécessité était l'une des mesures les plus opportunes qu'on pût prendre pour arriver à diminuer les propriétés, et pour faire circuler les richesses, dont l'accumulation entravait l'exercice du pouvoir.

Le roi Jacques, dans la nécessité urgente où il se trouvait de se concilier les Siciliens, avait exempté d'impôts des communes entières. Les finances étaient appauvries, quand une guerre interminable faisait sentir plus vivement le besoin d'argent. Frédéric eut beaucoup de peine à les relever. Il fit voter, à cet effet, des contributions nouvelles par les parlements, où il appela constamment, avec les prélats et les barons, les syndics des villes, représentants du peuple, qui formèrent un troisième *bras ;* il imitait ainsi, avec le nom, quelques-unes des formes de la constitution aragonaise. Le roi, revêtu des insignes de sa dignité, ouvrait l'assemblée par un discours adressé aux trois bras ; les prélats et les barons étaient assis des deux côtés du trône, les syndics des villes en face ; et chaque bras délibérait séparément.

1296. La première assemblée tenue à Catane, dans laquelle Frédéric fut élu, décida l'union perpétuelle du parlement, et soumit le clergé à l'obligation de contribuer aux charges publiques pour tous ceux de ses biens qui ne seraient pas affectés spécialement aux fonctions du culte.

Nonobstant la renonciation faite par Charles d'Anjou à ce droit de la monarchie sicilienne, en vertu duquel Urbain II avait conféré au roi Roger II l'autorité de légat pontifical, il fut recouvré par les princes aragonais (1).

La Sicile sortit donc de sa révolution avec une organisation monarchique unique en Italie; et il faut savoir gré à Frédéric d'avoir maintenu la tranquillité et la justice dans des temps si orageux, sans recourir à l'oppression. Mais de ce moment commence la décadence de l'île, où l'intérêt de l'aristocratie devint, au lieu de l'ordre politique, le but de dispositions partielles. Les nobles, que les princes souabes avaient tenus en bride, acquirent tant d'arrogance dans la guerre qui succéda aux Vêpres siciliennes, qu'ils prétendirent, sous Pierre III, rendre héréditaires les plus hautes charges; chaque maison se fit, avec sa clientèle bourgeoise, le centre de partis qui en vinrent à lutter en guerre ouverte sous les noms des Alagona et des Chiaramonte, des Palizzi et des Ventimiglia, chefs dont chacun avait sa bannière et ses prosélytes.

1342-1355. Frédéric le Simple. Ces luttes devinrent plus acharnées sous Louis, qui succéda à son père à l'âge de cinq ans, et sous son frère Frédéric III le Simple, qui n'en avait que treize. Il en résulta que tout l'édifice s'écroula, et qu'il ne resta plus, pour ainsi dire, de gouvernement central. « La fureur des partis s'accrut si mortellement, que partout « où ils se rencontraient ils se tuaient sans miséricorde comme « des bêtes féroces, au moyen de piéges et de trahisons; employant « le fer et le feu pour dévaster continuellement les domaines les « uns des autres... La culture des champs fut livrée à un tel « abandon, les produits recueillis furent consumés si complète« ment, que cette île, qui naguère abondait en toute espèce de « subsistances, fut réduite, par la famine et la misère, à voir un « grand nombre de ses habitants émigrer par familles dans les « autres pays (2). » Le moment parut favorable aux rois de Na-

(1) GREGORIO, *Considerazioni sopra la storia di Sicilia*, Palerme, 1807.

(2) M. VILLANI, qui s'exprime ainsi, livre II, ch. 61, ajoute ce fait à l'ap

ples, qui avaient dissimulé leurs prétentions, sans renoncer à les faire valoir un jour; Jeanne occupa Messine, avec la promesse 1356. d'en faire la capitale de la Sicile, dont ses victoires réitérées semblaient devoir la rendre bientôt maîtresse. Cependant Chiaramonte et Ventimiglia s'accordèrent pour recouvrer Messine, et les rois de Naples consentirent à la paix, à la condition que l'île se déclarerait tributaire.

Frédéric II avait établi, à la manière salique, le mode de succession par agnats, en excluant les femmes de la couronne. Mais le pape autorisa Marie, unique héritière de Frédéric III, à lui succéder; Pierre d'Aragon s'opposa d'abord à cet arrangement; puis il consentit à ce que Martin, son neveu, épousât la 1377. princesse; mais, comme tous deux moururent sans laisser d'enfants, le père du mari, le vieux Martin, ex-roi d'Aragon, leur succéda. La Sicile tomba ainsi dans la condition malheureuse d'une (Martin le Vieux. 1400.) province, et elle y resta pendant trois siècles. Temps déplorables, où le pape et les rois napolitains ne cessaient de fomenter des discordes déjà inévitables dans la constitution du royaume, et qui continuaient de l'agiter, même après que la liberté avait péri.

Au premier rang parmi les barons étaient les familles de Chiaramonte et d'Alagona, la première penchant pour les Italiens, et par suite plus populaire; l'autre attachée aux Espagnols. Mais la faction *latine* et le parti *catalan* tyrannisaient le pays à l'envi, en s'arrachant les revenus de l'État, l'admi-

pui : « Un Catalan qui tenait un château fort amena ses compagnons à entrer en négociation avec un comte de Ventimiglia, qui, dans son désir d'être maître de cette place, y entra, trop confiant dans le traité intervenu, avec cent quatre hommes, bien qu'il eût l'intention d'y mettre une garnison plus forte. Mais à peine s'y furent-ils introduits, que les portes furent fermées par les traîtres, qui firent le comte et les siens prisonniers. Bien qu'il y eût, dans le nombre, des hommes qui voulaient se racheter au prix de beaucoup d'argent, et qu'il était bon de conserver pour les chances incertaines de la guerre, l'âme féroce des Catalans se livra à toute sa cruauté. Dépouillant immédiatement les malheureux prisonniers, ils leur lièrent, ainsi nus, les mains au dos, les firent monter les uns après les autres sur les créneaux de la plus haute tour du château, et les lancèrent sans pitié de cette hauteur au fond du précipice, où leurs pauvres corps furent déchirés par l'impétuosité de la chute contre les anfractuosités des rochers. Le comte seul fut gardé vivant, non par un mouvement d'humanité, mais par le désir d'en obtenir, pour sauver sa tête, un château qu'il possédait dans le voisinage de ses barbares ennemis. »

nistration, la guerre, la justice. Au lieu d'améliorer leur organisation municipale, les villes se trouvaient dominées par les nobles, qui en choisissaient les magistrats, et y mettaient, à la place du capitaine royal qu'ils chassaient, quelque baron de leur parti, au point même de les traiter comme des métairies dont ils auraient été les propriétaires.

Martin chercha à rendre de l'énergie au pouvoir monarchi-
[illegible] que; mais les barons, oubliant leurs inimitiés, se liguèrent à Castronovo, avec la convention de se prêter réciproquement secours, sans compter qu'ils étaient assurés de l'appui du pape. Martin, obligé alors de négocier avec eux, s'efforça de remettre les choses sur l'ancien pied, de recouvrer les revenus aliénés, de procurer quelque force au pays, en lui donnant un corps armé, permanent, de trois cents bassinets ou barbutes, dont cent étaient Siciliens, et le reste étrangers.

A peine ces améliorations commençaient-elles à produire quel-
[illegible] que effet, que de nouveaux troubles éclatèrent. A la mort du roi Martin II, les partis relevèrent la tête; et Messine, se rappelant ses anciens efforts, secoua le joug étranger pour promettre fidélité au pape Jean, qui déclara les Aragonais déchus, faute d'avoir payé le tribut au saint-siège. Mais ce qui déplaisait au peuple convenait aux barons : ils vinrent donc en aide à ceux qui lui faisaient la guerre, jusqu'au moment où Ferdinand de
1412. Castille, étant monté sur le trône castillan, fut reconnu par tous pour roi légitime.

Alphonse le Magnanime 1416. Il ne vint pas même visiter l'île; et si Alphonse II le Magnanime, qui lui succéda, s'y rendit, ce fut uniquement pour colorer ses desseins sur la Corse et sur le royaume de Naples. Il se prétendait héritier de cette couronne par l'adoption de Jeanne II; mais René, frère de Louis III, s'appuyait du même titre. Les regnicoles se divisèrent donc entre les deux prétendants, qui s'apprêtèrent à mériter le trône en faisant au pays le plus de mal possible. Alphonse assiégea Gaëte, défendue par les Génois, et la réduisit à l'extrémité; mais comme on venait d'en faire sortir les enfants, les femmes et les vieillards, il répondit à ceux qui lui conseillaient de les repousser, afin d'affamer la ville : *Plutôt ne pas prendre Gaëte que de renier l'humanité!* Il les accueillit donc et les nourrit.

La flotte de Gênes, qui obéissait alors à Philippe-Marie Vis-

conti, défit celle d'Aragon près de l'île de Ponza (1), et fit prisonnier le roi lui-même, qui fut envoyé à Milan avec deux de ses frères, et une centaine de barons tant espagnols que siciliens. Alphonse joignit à une âme élevée des manières tellement nobles et séduisantes, que le cœur glacé de Philippe-Marie lui-même s'y laissa prendre. Le prince aragonais lui persuada qu'il était important pour lui de ne pas laisser une maison française prendre pied dans la basse Italie; et non-seulement Visconti lui rendit la liberté sans rançon, mais encore il lui procura les moyens de conquérir le royaume, objet de son ambition. 1435.

L'autre roi de Naples, René, se trouvait aussi prisonnier du duc de Bourgogne. Mais lorsqu'il eut recouvré la liberté, les deux compétiteurs commencèrent une guerre où ils firent assaut de valeur et de générosité. René, seigneur d'un petit pays, n'aurait pu, avec le seul appui d'un pape exilé, se soutenir contre Alphonse, roi de Sicile, de Sardaigne, d'Aragon et de Catalogne, sans les bandes de Jacques Caldora, duc de Bari, qui avait réuni les troupes laissées par le roi Ladislas, et, depuis la mort de Braccio et de Sforza, passait pour le premier capitaine du temps. Aussi, lorsqu'il eut cessé de vivre, et que son fils se fut brouillé avec les Angevins, la cause des princes français fut perdue.

Alphonse, au moyen d'un conduit souterrain qu'il découvrit, 1442.
pénétra dans Naples par cette issue. René, qui s'était fait aimer dans le pays, se retira en France. Alphonse fit son entrée triom-

(1) Cette victoire, que Sismondi appelle *la plus importante, la plus glorieuse qui, de tout le siècle, eût été remportée sur la Méditerranée*, fut due à un stratagème qui semble puéril à une époque où l'artillerie était déjà connue. « On combattit, disent les chroniques napolitaines (*Rer. Ital. Script.*, XXI,' 1101), avec du savon, de l'huile, de petits pots en terre cuite, des pierres de chaux, que l'on jetait du haut des huniers sur les navires ennemis, ce qui faisait qu'ils ne se voyaient pas les uns les autres, et frappaient sur les leurs, les prenant pour des ennemis. » Jean Cavalcanti dit plus explicitement : « Le moyen employé par les Génois fut d'une adresse merveilleuse : ils emportèrent en nombre infini des vases de terre, comme casseroles et cruchons, qu'ils remplirent de chaux vive et de cendre de guède; puis, au commencement de la bataille, ils s'arrangèrent pour que le vent leur soufflât aux reins, et à l'ennemi en face. Les Génois ne recoururent pas moins aux vases qu'aux armes, et leurs ennemis étaient frappés au visage par les cendres brûlantes et enflammées que le vent chassait; les pores étant ouverts par la transpiration et par la fatigue de la bataille, cette chaux leur causait tant de douleur, qu'ils abandonnaient leurs armes, et que chacun ne s'occupait que de se frotter les yeux. »

phale à Naples avec une couronne en tête et cinq à son pied, par allusion à ses autres royaumes d'Aragon, de Sicile, de Corse, de Sardaigne et de Majorque. Les nobles espagnols et les seigneurs napolitains de son parti furent récompensés aux dépens de ses adversaires. Tout en se livrant aux plaisirs dans une cour voluptueuse, et en même temps à l'étude, il prenait une part très-active aux événements qui agitaient l'Italie. Tite-Live était son manuel, et il avait pour compagnie la plus habituelle George de Trébizonde, Valla, Philelphe, le Panormitain, Manetti, l'Arétin, Decembrio, Aurispa, Pontano, avec lesquels il se plaisait à s'entretenir. Il résidait le plus souvent à Naples, où il institua la *sainte cour royale* de Sainte-Claire ou cour capouane, juridiction suprême qui s'étendait sur tous ses États. Il concéda aux barons napolitains, dans ses investitures, le droit de justice qu'ils n'avaient jamais possédé, aliénant ainsi l'une des plus précieuses prérogatives de la couronne, afin que Ferdinand, son fils naturel, n'eût pas à éprouver, pour lui succéder, d'opposition de leur part.

Ferdinand passait pour être né de Marguerite de Hijar; et la femme d'Alphonse fit étrangler cette demoiselle, qui sauva, dit-on, par sa mort l'honneur d'une plus haute dame. Alphonse renvoya sa femme en Espagne, en faisant serment de n'y plus retourner lui-même; puis il nomma par son testament Ferdinand, roi de Naples,
1458. en laissant à Jean, son frère, la Sicile, la Sardaigne et les autres États d'Aragon. De nombreux compétiteurs voulurent disputer à Ferdinand son héritage; mais il épousa la fille du plus redoutable d'entre eux, qui était son oncle Jean. Il fut soutenu contre les autres par François Sforza et par George Castriot Scanderbeg, qui s'acquitta ainsi envers Alphonse de l'assistance que celui-ci lui avait prêtée contre Mahomet II. Son triomphe fut assuré, lorsque Jacques Piccinino, le plus grand capitaine d'aventure de l'époque, et gendre de François Sforza, eut quitté le service de
1464. Jean d'Anjou pour passer au sien. Ferdinand l'en récompensa en le faisant tuer; et les conventions stipulées ne l'empêchèrent point de sévir contre des ennemis vaincus.

Ferdinand contribua activement à troubler la paix dont jouissait l'Italie depuis 1454, et il s'entendit avec le pape et la république de Sienne pour renverser la puissance des Médicis. Alors Laurent raviva, d'accord avec les Vénitiens, la faction ange-

vine (1); puis il conclut la paix en détournant l'orage sur les Vénitiens, qui, se voyant trahis, ne craignirent pas d'exciter les Turcs à recouvrer les contrées italiques, qui avaient anciennement dépendu de l'empire d'Orient. Le grand vizir Achmet-Djedik (Brèche-dent) débarqua près d'Otrante, qu'il prit, et d'où 1480. il emmena dix mille habitants en esclavage, après en avoir massacré douze mille; il y laissa garnison, et s'en alla rassembler de nouvelles forces. On conçoit l'effroi de l'Italie : le pape s'apprêtait à fuir au delà des monts, tout en excitant les Italiens à s'armer; mais, à la mort de Mahomet II, la garnison turque perdit l'espoir d'être secourue, et se décida à rendre Otrante. Alors Ferdinand, au lieu de se réunir aux autres potentats d'Italie pour assurer le pays contre les attaques des Turcs, se vengea des Vénitiens en excitant son gendre Hercule d'Este, duc de Ferrare, à entraver leur commerce sur le Pô. C'est ainsi que des passions mauvaises et basses contribuent à former des alliances, ou à fomenter des inimitiés.

Conjuration des barons. 1486.

La vigueur avec laquelle Ferdinand refrénait les barons, sa cruauté, l'avarice qui lui faisait exercer d'ignobles monopoles, le rendaient odieux; et surtout les manières hautaines, la dureté de son fils Alphonse, duc de Calabre. Ce prince fait arrêter dans Aquila, où il était puissant, Pierre Lallo, comte de Montorio, et il occupe la ville, qui se régissait en république; les habitants furieux le chassent de leurs murs, et se donnent à Innocent VIII. Les principaux barons se liguent avec le pontife, d'un caractère

(1) Jean Pontano raconte (*Belli Neapolitani*, lib. V) que pendant que Ferdinand de Naples assiégeait sous Mondragon une citadelle du parti angevin, que le manque d'eau avait réduite à l'extrémité, certains prêtres impies firent tomber la pluie par des conjurations magiques. Ils trouvèrent quelques jeunes gens intrépides qui gagnèrent de nuit le rivage par des chemins très-difficiles: là ils blasphémèrent sur un crucifix, en proférant les malédictions les plus horribles; puis ils le jetèrent dans les flots, en demandant la tempête au ciel, à la mer, à la terre. Au même moment les prêtres avaient pris un âne, et lui disaient, comme à un moribond, les prières des agonisants; ils le firent communier, et, après avoir célébré ses obsèques, l'ensevelirent vivant devant les portes de l'église. Soudain le ciel se couvrit de nuages, la mer mugit en fureur, l'obscurité se répandit dans les airs, les tonnerres et les éclairs sillonnèrent les nuages, d'où s'épanchèrent des torrents de pluie; et la citadelle se trouvant désormais pourvue d'eau en abondance, Ferdinand fut obligé de se retirer.

Dans de pareilles extrémités, l'ancienne Rome ensevelissait un homme et une femme.

pourtant tout pacifique, et exposent leurs griefs au roi. Puis, résolus à ne pas subir la domination d'Alphonse, ils arborent la bannière du saint-siége, et se mettent en révolte ouverte. La paix est enfin conclue, moyennant l'engagement pris par le roi d'accorder entier pardon aux révoltés, et de livrer au pape Aquila, avec les barons qui lui avaient prêté hommage.

C'était un piége de Ferdinand : en effet, les barons n'eurent pas plutôt déposé les armes, qu'il les fit arrêter et mettre à mort, occupa Aquila, et refusa le tribut promis. Innocent, indigné, le déclara déchu du trône, et y appela le roi de France Charles VIII ; ce qui fut pour l'Italie la source de nouveaux désastres.

La Sicile, de son côté, demandait en vain, avec instance, à être considérée comme royaume distinct, et devenait de plus en plus une province de l'Aragon. Tous les trois ans on y envoyait un vice-roi, dont relevaient les chefs de la chancellerie, autrement dit les secrétaires d'État, les magistrats de la haute cour, et un grand conseil composé de tous les principaux dignitaires, barons et prélats. Les vice-rois, résidant tantôt dans une ville, tantôt dans l'autre, puis définitivement à Palerme, avaient sur le papier un pouvoir presque illimité; mais de fréquentes instructions secretes venaient leur lier les mains, et ils ne pouvaient décider rien d'important sans en référer au roi, tandis qu'ils exerçaient sur les sujets et les fonctionnaires une autorité arbitraire.

Les charges de maître justicier, de maître archiviste, de protonotaire, de grand sénéchal, de grand chambellan, n'étaient plus que de vains titres, dévolus aux principales familles de Sicile et d'Aragon; et comme le vice-roi remplissait en outre les fonctions de capitaine général, il n'était plus besoin de grand connétable, ni de grand amiral; presque toujours, d'ailleurs, cette dernière dignité fut conférée à un étranger.

Tout ce qui survivait d'existence politique résidait dans les assemblées nationales, qui, contre-balançant le pouvoir vice-royal de courte durée, exposaient les besoins du pays mieux que n'auraient pu le faire les vice-rois eux-mêmes, dont le séjour momentané leur laissait à peine le temps de le connaître et de l'appauvrir. Pour combler la mesure, l'inquisition espagnole y fut établie en 1513 par Ferdinand le Catholique.

CHAPITRE XX.

ÉTAT PONTIFICAL.

On avait agité, dans le concile de Bâle, la question de savoir si l'Église ne recouvrerait pas une plus grande pureté en se dégageant des intrigues d'une domination terrestre. Mais un des orateurs fit entendre ces paroles : *Il fut un temps où je pensais qu'il serait très-utile de séparer le pouvoir temporel de l'autorité spirituelle ; mais je suis convaincu désormais que la vertu sans force est ridicule, et que, sans le patrimoine de l'Église, le pontife romain ne serait qu'un serviteur des rois et des princes* (1).

En effet, le servage d'Avignon avait démontré aux papes et aux princes combien il importait d'assurer au saint-siége une existence indépendante, afin qu'il ne devînt pas un instrument passif des caprices des rois. On s'occupa donc de consolider sa puissance politique, quand l'autorité spirituelle s'en allait déclinant. Martin V, de la famille des Orsini, qui put faire cesser
le schisme, avait trouvé le patrimoine de l'Église entièrement 1425.
bouleversé; mais il y rétablit l'ordre avec dignité. Il amena Jeanne II à lui restituer Rome, que Ladislas avait occupée; enleva Pérouse à Braccio de Montone (2), et les autres places aux petits tyrans qui s'y étaient installés. Le cardinal Albergati, non moins saint dans sa manière de vivre que délié en diplomatie, sut rendre au saint-siége son importance politique dans les affaires d'Italie; et il parvint à déterminer plusieurs traités de paix, à l'aide de

(1) SCHRÖCK, tome XXXII, p. 90.

(2) « En 1424 fut tué Braccio de Montone.... Il y eut à cette occasion grande fête et allégresse dans Rome, où il se fit des feux de joie et des danses. Tout Romain s'en alla à cheval, la torche en main, accompagner messire Jordano Colonna, frère du pape Martin, vu que l'ennemi du pape était mort. Or, une fois que ses ennemis eurent péri, le pape Martin se trouva sans aucun autre empêchement; il maintint en son temps la paix et l'abondance, et le blé vint à quarante sous la mesure (*rubbio*). » INFESSURA.

entendre la vérité. Je suis tellement confondu par les fictions de ceux qui m'environnent, que, si je ne redoutais le scandale, j'abdiquerais la papauté pour redevenir Thomas de Sarzane; et des larmes s'échappaient de ses yeux.

Calixte III. 1455. Lors de l'élection de Calixte III (Alphonse Borgia), que nous avons vu plein de zèle contre les Turcs, les factions des Colonna et des Orsini se ranimèrent; l'irritation devint plus grande encore quand le pontife, mettant tout ménagement de côté, gratifia ses neveux des fiefs de l'Église, en faisant Pierre duc de Spolète, et en projetant, si son existence se fût prolongée, de le placer sur le trône de Naples, alors vacant. Ces abus déterminèrent le conclave suivant à établir que le pape ne pourrait, sans l'assentiment des cardinaux, transférer le saint-siége hors de Rome, conférer le chapeau de cardinal ou des évêchés, faire la paix ou la guerre, aliéner les terres ecclésiastiques.

Pie II. 1458. Cet Æneas Sylvius Piccolomini que l'on a vu jouer le principal rôle dans les discussions du temps, l'un des hommes les plus instruits dans les lettres et dans le droit canonique, à la fois poëte et historien, succéda à Calixte sous le nom de Pie II. Sa jeunesse s'était passée au milieu des troubles de Sienne; il avait assisté au concile de Bâle, comme attaché au cardinal Dominique de Capranica. Ayant changé plusieurs fois de maître, il fut souvent ambassadeur, puis secrétaire de Félix V, ensuite de l'empereur Frédéric. Il écrivit l'histoire de Bohême, l'état de l'Europe sous Frédéric III, un tableau de l'Allemagne et du concile de Bâle, où il avait été dans l'opposition; ouvrages très-intéressants, émanés qu'ils sont d'un témoin oculaire, qui était lui-même en évidence: il faut y joindre un recueil de lettres d'amitié et d'affaires (1).

(1) Voyez *Æneæ Sylvii Picolomini Senensis.... opera quæ exstant omnia*. Bâle, 1551.

Nous possédons une édition plus précieuse des lettres d'Ænéas Sylvius, faite à Milan par maître Ulderic Scinzenzeler, en 1496. On y trouve la trop célèbre histoire de Lucrèce de Sienne, éprise d'un Allemand nommé Euryale, de la suite de l'empereur Sigismond; aventure racontée à la manière de Boccace. Plusieurs autres lettres jettent une grande clarté sur l'époque. Ses œuvres capitales sont : *De gestis concilii Basiliensis Comm.—De ortu et historia Bohemorum. — Europa, in qua sui temporis varias historias complectitur.* Il écrit bien, quoiqu'il multiplie trop les phrases et les hémistiches. Voici la préface du *Concile de Bâle :* « Je ne sais par quel malheur ou par quel destin pesant sur moi, je ne puis me détourner de l'histoire, ni employer plus utilement le temps. Souvent je me suis proposé de m'arracher à ces séductions des

Sous le nom de Jean Gobellini, son secrétaire, il nous a raconté sa vie, qui a été continuée par Jacques des Amanati. Elle a été retracée par le Pinturicchio, dans la vieille bibliothèque de Sienne, d'après les cartons de Raphaël.

Pie II soutint avec énergie, comme pape, cette autorité qu'il avait combattue comme diplomate; et, comme on lui reprochait souvent ses anciennes opinions, il rendit la bulle *Retractationum*, dans laquelle, revenant sur plusieurs propositions qu'il avait lancées contre le pouvoir pontifical, et notamment contre Eugène IV, il déclarait qu'il est dans la nature humaine de se tromper; qu'il les avait soutenues non par obstination, mais par erreur; et qu'il lui importait de les rétracter, afin qu'on n'attribuât pas à Pie les opinions d'Æneas (1): il en prit occasion pour exposer une partie de sa vie.

poëtes et des orateurs, pour suivre un autre exercice d'où j'eusse à tirer quelque chose qui me rendît la vieillesse moins pénible, afin de ne pas vivre au jour le jour, comme les oiseaux et les fleurs. Il ne manquait pas d'objets d'études qui auraient pu me procurer de l'argent et des amis, si j'eusse voulu y concentrer mes forces. Ces pensées ne venaient pas seulement de mon esprit; j'avais autour de moi des amis qui me disaient sans cesse : *Allons donc, Æneas, que fais-tu? La littérature t'enchaînera-t-elle jusqu'à la fin? N'as-tu pas honte à ton âge de n'avoir ni champs, ni argent? Ne sais-tu pas qu'il faut être grand à vingt ans, prudent à trente, riche à quarante, et que, cette limite passée, c'est en vain qu'on se fatigue?* Ils me conseillaient donc, aux approches de ma quarantième année, de chercher à m'assurer quelque chose avant qu'elle arrivât. Souvent je me mis à la besogne et me promis de suivre leur conseil. Je jetai au loin les livres des orateurs; je jetai les histoires et tous les écrits de ce genre, comme ennemis de mon salut. Mais comme certains insectes ne savent fuir la flamme d'une bougie, et finissent par s'y brûler les ailes, de même je reviens à mon mal, où force m'est de périr; et, à ce que je vois, rien que la mort ne m'enlèvera à cette étude. Mais puisque la destinée m'entraîne et que je ne puis faire ce que je veux, il me faut unir la volonté au pouvoir. On me reproche ma pauvreté; mais pauvre et riche doivent vivre jusqu'à la mort. Si la pauvreté est un malheur pour les vieillards, elle l'est plus encore pour les ignorants. Avoir un corps sain et les facultés de l'esprit entières, cela est donné au pauvre non moins qu'au riche. Si j'obtiens cela, je ne demande rien de plus. Que Dieu m'accorde de jouir en bonne santé de ce que j'ai, et qu'il me fasse la grâce de fournir mes années de vieillesse avec un esprit sain, non sans honneur ni sans lyre. Or, puisque c'est chose arrêtée ainsi, revenons à nos commentaires. »

(1) Il faisait la même distinction dans ce mot célèbre : *Quand j'étais Æneas, personne ne me connaissait; maintenant que je suis Pie, chacun m'appelle son oncle.*

Par suite des agitations précédentes, il arrivait fréquemment que ceux envers qui le pape avait à sévir en appelaient au futur concile; les rois élevaient en outre la prétention de nommer les évêques dans leurs États : en conséquence, Pie II défendit (par la bulle *Execrabilis*) dans le concile de Mantoue, sous peine d'excommunication, « d'appeler des décisions du pape au futur concile, tribunal qui n'existe pas. » Mais les sanctions qui avaient eu lieu à ce sujet, pendant les orages passés, lui devinrent une source de graves embarras. Au moment où, luttant de toute l'énergie de sa conviction contre l'indifférence du siècle, il préparait la croisade contre les Turcs, il expira à Ancône (1).

Paul II. 1464. Pierre Barbo, Vénitien, élu pape après lui sous le nom de Paul II, était un bel homme, très-adroit à s'insinuer dans les bonnes grâces de chacun par de petits services, de même que par sa sympathie pour les souffrances d'autrui, ce qui l'avait fait surnommer *Notre-Dame de Pitié*. Il visa continuellement à trois choses : l'agrandissement de ses neveux, en vue desquels il fit déclarer nulle la stipulation imposée par le conclave; la croisade contre les infidèles; l'abrogation de la pragmatique sanction de Bourges, où les prérogatives pontificales lui paraissaient entamées par le clergé gallican. Mais il échoua dans chacune des trois tentatives. Informé que les soixante *abréviateurs* (collége institué par Pie II pour rédiger les brefs en style châtié) faisaient trafic de leurs fonctions, il les cassa, dans la pensée qu'il était digne de Rome de donner tout gratuitement. Ces soixante lettrés, jetés ainsi dans la détresse, le dénigrèrent à l'envi; et l'un d'eux, Barthélemy Sacchi de Piadena (le Platina), lui manqua de respect, à tel point qu'il fut condamné à l'emprisonnement. Il se trouva ensuite impliqué dans une conspiration que l'on découvrit, et il fut appliqué à la corde; supplice dont il se vengea énergiquement, en calomniant le pontife dans ses *Vies des Papes*.

On accuse Paul II d'avoir persécuté la restauration de la littérature classique : nous sommes portés, quant à nous, à lui être indulgents, s'il s'effraya en voyant le paganisme faire irruption, non-seulement dans l'art, mais encore dans les doctrines et dans la vie; les érudits rougir des noms de saints qu'ils avaient reçus au baptême, et changer ceux de Pierre en Piérius, de Jean en

(1) Voy. ci-dessus, page 109.

Jovien, de Marin en Glaucus; célébrer des fêtes à la manière antique, en sacrifiant un bouc; et, sous prétexte de remettre Platon en honneur, se jeter dans les doctrines les plus absurdes: toutes choses qui, frivoles à quelques égards, entraînent pourtant de sérieuses conséquences. Il est certain que Paul II dépensa beaucoup pour exhumer des antiquités. Il aima les arts et l'argent, et se fit faire une tiare de la valeur de cinquante mille marcs (275,000 fr.). Il réussit à former une ligue de tous les potentats d'Italie, pour maintenir l'indépendance de chacun. Les princes d'Este, qui déjà avaient obtenu de l'empereur le duché de Modène et de Reggio, reçurent du pontife le titre de ducs de Ferrare; et il fit asseoir, parmi les cardinaux, Borso d'Este, à qui il donna la rose d'or. Il n'était plus question de projets de réforme pour la curie romaine; et pendant qu'on écartait de plus en plus l'idée d'assembler un concile, les commanderies et les bénéfices, concédés ou promis, se multipliaient, avec les autres abus de ce genre.

Sixte IV (François d'Ascola de la Rovère), dont nous avons 1471.
vu la politique incertaine et déloyale tant à Naples qu'à Florence, a laissé un plus mauvais renom que Paul II. « Le premier, il commença à montrer ce que pouvait un pontife, et comment maintes choses, traitées précédemment d'erreurs, pouvaient se cacher sous l'autorité pontificale (1). » Il tâcha d'armer la chrétienté contre les Turcs; mais il ne réussit qu'à leur enlever Smyrne, et à les chasser d'Otrante. Les jeunes garçons dont il s'entourait firent médire de ses mœurs. Il montra une extrême rigueur dans les guerres qui se rallumèrent entre les Colonna et les Orsini, et mit la ville à feu et à sang. Bénéfices, évêchés, principautés, dignités, emplois, plurent sur les Riario et les la Rovère, ses neveux. Raphaël Sansoni, nommé cardinal à dix-sept ans, traînait après lui une suite de seize évêques; l'inepte Pierre Riario, légat de toute l'Italie, avait une cour de plus de cinq cents personnes. Sixte IV fonda, pour Jérôme Riario, la seigneurie d'Imola, et il lui en préparait une plus grande dans la Romagne; mais, trouvant un obstacle à ce projet dans les Médicis, il s'associa à la conspiration des Pazzi, et punit Laurent, par des excommunications, de ne pas s'être laissé égorger.

(1) MACHIAVEL.

Sixte IV caressa Venise tant qu'il espéra s'en faire un instrument pour son népotisme ambitieux ; puis il l'abandonna pour s'unir au roi de Naples et au duc de Ferrare, qui faisaient la guerre aux Vénitiens, et jeta sur eux l'interdit. Venise, sans s'inquiéter de la sentence, cita le pape au futur concile, et recouvra ensuite, à la paix de Bagnolo, ce qu'elle avait perdu, avec ses droits de navigation sur le Pô et la Polésine de Rovigo. « Cette manière « d'agir ambitieuse le fit plus *estimer* des princes d'Italie, et « chacun chercha à s'en faire un ami (1). » Le fait est que ce népotisme effronté déshonorait l'Église. L'abus des censures leur faisait perdre tout crédit, et Louis XI envoya intimer au pape, avec hauteur, l'ordre de retirer les censures lancées contre Florence, et de convoquer un concile.

A peine Sixte IV, que le mauvais succès de ses desseins avait abreuvé d'amertume, eut-il rendu le dernier soupir, que le palais de ses neveux fut démoli, que les grains qu'il avait amassés furent pillés, et que les Colonna qu'il avait persécutés rentrèrent dans Rome, où ils se maintinrent les armes à la main. Les cardinaux s'efforcèrent de prévenir de nouveaux désordres, en établissant encore une capitulation ; mais au lieu de ces expédients, toujours éludés, ils auraient dû songer à faire un bon choix.
1484. De l'argent et des promesses le firent tomber sur Jean-Baptiste Cibo, qui prit le nom d'Innocent VIII, et que les pasquinades déclarèrent s'appeler Père, avec raison. Il embellit Rome, punit quelques falsificateurs de bulles ; mais il se mit à la merci de son neveu Francisque Cibo, qui s'enrichissait en accordant, moyennant de fortes primes, l'impunité aux bandits, dont Rome était devenue un repaire. Innocent créa à sa suggestion une quantité d'emplois ; et ceux qui les achetaient chèrement s'en dédommageaient en trafiquant des grâces apostoliques.

Venise, considérant le clergé comme dépendant du gouvernement, avait toujours nommé aux bénéfices et aux dignités. Innocent, qui voulait attirer à lui l'élection des siéges de Padoue et d'Aquilée, s'y opposa alors, de même qu'aux droits de dîme exigés sur les fondations religieuses. Il combattit, à l'aide d'une politique tortueuse, la perfidie de Ferdinand, roi de Naples, et négligea les affaires ecclésiastiques. Le désir de

(1) MACHIAVEL.

prolonger des jours que les anciens pontifes prodiguaient avec une sainte générosité le fit recourir à tous les moyens, jusqu'à faire passer dans ses veines le sang de trois jeunes enfants.

C'est ainsi que les papes, en devenant sans cesse moins dignes de la tiare, préparaient le fléau qui déjà était proche; mais nous nous arrêterons, avant d'arriver à parler d'un pontife dont la mémoire est encore plus souillée.

CHAPITRE XXI.

CONDITION DE L'ITALIE. — MOEURS.

Les innombrables seigneuries entre lesquelles l'Italie avait été morcelée se trouvent désormais réduites à quelques-unes, qui, en se contre-balançant, empêchent l'une d'elles de prévaloir sur les autres, et de réduire le pays en monarchie. Nous avons vu ce projet, formé plusieurs fois, échouer par l'opposition des autres États, et surtout par celle des pontifes. Les papes présentaient un obstacle puissant, quoiqu'il ne fût pas le seul, à la réunion de cette belle contrée en un seul État; car elle ne put s'opérer, ni avant qu'ils y dominassent, ni lorsqu'ils se furent annihilés, comme au temps de Ladislas et de Napoléon (1). La cause de la division des Italiens est donc plus profonde qu'ils ne le croient, et ils peuvent bien regretter que la Péninsule n'ait pas été subjuguée alors par quelque prince, pour être réduite par la force à cette unité qui fut imposée à la France, à l'Angleterre, à l'Espagne; mais il y aurait injustice à accuser leurs pères de ce qui peut-être était impossible pour eux, et n'était à coup sûr nullement désirable. L'idée de l'unité nationale est parmi les théories sociales la plus difficile à concevoir, et la dernière que reçoivent les

(1) Le pouvoir temporel des papes était alors bien faible; et Machiavel dit que, « à partir d'Alexandre VI, les potentats italiens, non-seulement ceux qu'on appelait ainsi, mais tout baron et seigneur, quelque petit qu'il fût, fit peu de cas de l'Église quant au temporel. » *Du Prince*, XI.

peuples : car elle exige un grand travail d'esprit, le sacrifice de préventions puissantes, et la réparation d'injustices enracinées. De plus, la similitude de race ne suffit pas pour déterminer un peuple à rester uni à un autre, et des faits récents en font foi.

Les forces des divers États se trouvaient tellement équilibrées, que chacun d'eux était dans l'impossibilité de soumettre les autres. Il existait dans la Lombardie, dans la Romagne, dans le royaume de Naples, une foule de gentilshommes qui, « indépendamment de ce qu'ils menaient une vie oisive, pourvus de « toutes choses en abondance, au moyen des produits de leurs « propriétés, commandaient à des places fortes, et avaient des « sujets qui leur obéissaient (1) : formant autant de petites souverainetés disposées à se réunir contre quiconque voulait les subjuguer, et à lui susciter autant de guerres qu'ils étaient de châtelains.

Il n'aurait donc été possible de réaliser cette unité idéale qu'en passant par le despotisme, qui aurait aboli la diversité de coutumes, d'usages, de privilèges, et abattu les sommités, pour faire peser sur tous le rude niveau de l'obéissance. Mais les peuples souffrent, ils s'indignent de la servitude, qui ne fait que leur rendre plus évidents les avantages de la liberté; et le moment vient où, à l'égalité devant un maître, se substitue l'égalité devant la loi.

Les différents États formaient des unités distinctes, de sorte qu'en détruire un aurait été un crime politique, comme d'abolir une vaste monarchie. Que diraient les publicistes, si quelqu'un proposait aujourd'hui de soumettre Naples, par exemple, aux grands-ducs de Toscane? N'entendons-nous pas tous les jours les plaintes de Gênes et de Venise? Le Portugal, peuplé de trois millions d'habitants, pourrait être incorporé à l'Espagne, dont les habitants ont eu la même origine que les siens, et subi les mêmes vicissitudes : or, quand Napoléon demanda au comte de Lima, dans la conférence de Bayonne, si les Portugais voudraient devenir Espagnols, il répondit fièrement, *Non*, et reçut des éloges pour son généreux patriotisme (2).

(1) MACHIAVEL, *Décades*, I, 55.

(2) M. de Pradt le vit *grandissant de dix pieds, s'affermissant dans sa position, portant la main sur la garde de son épée, et, d'une voix qui ébranla les voûtes de l'appartement, répondre :* NON.

C'est là ce qu'il faut considérer, pour apprécier l'opposition des Florentins ou des Vénitiens à l'ambition des Visconti ou des princes angevins. Les hommes d'État même du siècle suivant les proclamèrent, avec éloge, les défenseurs de la liberté italique. Ils n'avaient pas d'ailleurs, en réalité, de motif sérieux pour immoler leur individualité, quand la division subsistante n'entraînait point de périls pour l'indépendance de la patrie; périls qui, du reste, n'apparurent que sous Charles-Quint. La conquête seule aurait donc réussi à réduire le pays à l'obéissance; mais elle eût rendu malheureuse la génération qui l'aurait subie, et peut-être aurait-elle éteint la vie qui se montra si vigoureuse dans le pays, tant qu'il fut désuni (1).

L'Italie eût d'autant plus souffert, que la société se trouvait subdivisée, dans chaque cité, en une foule de confréries et de corporations, chacune avec ses priviléges et une espèce de souveraineté; à tel point, que si Florence assujettissait Pise, et Venise Padoue, les industries de la laine et de la soie, dans les villes vaincues, se trouvaient sacrifiées aux intérêts et à la jalousie de ceux qui s'y livraient dans la cité victorieuse.

Il y a lieu certainement de regretter que les Italiens subissent par trop, dans leur système intérieur, l'influence des anciens souvenirs, quand le sentiment de l'actualité aurait été nécessaire pour s'organiser, une fois l'énergie des deux siècles précédents éteinte; quand il aurait fallu ne pas attendre, désunis, le coup mortel, avec des lois, des civilisations, des institutions et des dialectes entièrement différents. Ne reprochons pourtant pas à ces anciens républicains de ne pas s'être imposé des sacrifices que les hommes d'aujourd'hui ne se résigneraient à subir qu'avec peine. Ne transportons pas à leur temps les idées et les désirs du nôtre; n'exigeons pas qu'ils aient pu prévoir les maux qui, venus du dehors, devaient bouleverser les calculs des hommes d'État, et tromper les efforts du plus vaillant. Dans la vie démocratique, l'homme conçoit une haute idée de son pays et de lui-même; il s'exprime sans gêne dans les réunions, parce qu'il ne suppose pas qu'on ait pour lui un mépris qu'il n'a pas pour

(1) Machiavel lui-même dit que le nombre des grands hommes dépend du nombre des États; à mesure que ceux-ci sont anéantis, les autres diminuent, avec l'occasion d'exercer leur capacité.

[illegible] pas [illegible] dans la [illegible] En effet, [illegible] libre et [illegible]. On n'y cherchait pas la liberté de quelques-uns, mais l'indépendance de tous : on ne travaillait pas pour des maîtres, mais pour soi-même ; l'habitude des réunions politiques donnait aux citoyens l'adresse dans le maniement des affaires, et la conscience de la dignité personnelle. Le marchand et le cardeur de laine pouvaient devenir gonfaloniers et doges : comme on n'admettait point de priviléges, on prenait soin de ce qui tournait à l'avantage du peuple ; et les écoles, les hôpitaux, les beaux édifices, se multipliaient en tous lieux (2).

L'égalité donne naissance à une haute opinion des priviléges de l'État, opinion qui les fait mettre beaucoup au-dessus de ceux des individus ; il en résulte qu'on accorde volontiers au pouvoir dirigeant des droits même contraires à la liberté individuelle. C'est ainsi que les tyrannies arrivèrent à s'établir. Les princes qui héritèrent de la liberté tumultueuse des communes, venant après qu'elle eut abattu les priviléges féodaux, se trouvèrent investis d'un pouvoir despotique, de même que Napoléon, venu après que la révolution eut fait disparaître le clergé, la noblesse et les riches

(1) Tocqueville, *De la démocratie*, II, 117, dit qu'on ne trouve le mot *patrie* dans aucun écrivain français avant le seizième siècle.

(2) Loin de nous la pensée d'amoindrir en quoi que ce soit la gloire des républiques italiennes du moyen âge ! Nous déplorons même l'égarement de quelques historiens philosophes qui, en substituant aux faits les moins contestables les rêves les plus éphémères, semblent avoir pris à tâche de nous faire oublier les véritables sources de la civilisation moderne. Mais ce qui a été bon alors peut ne pas l'être aujourd'hui ; et la *réflexion* la plus mûre nous empêche au contraire de regretter un ordre de choses qui, du reste, ne saurait plus revenir. LÉOPARDI

propriétaires. Ils dominèrent donc souverainement, au nom du peuple ou par commission impériale, deux formes différentes d'un même despotisme.

L'incertitude dans l'ordre des successions augmentait encore le mal, car on ne pouvait invoquer le principe de la légitimité pour des dynasties de fraîche date, et qui n'étaient reconnues que de fait. Contraints de se maintenir au milieu d'ennemis, les tyrans ne regardaient pas aux moyens; aussi pouvait-on, dans les cours même les meilleures, prendre des leçons de passions effrénées et de politique tortueuse. Les plus grands hommes n'étaient retenus ni par la crainte, ni par la honte, attendu, dit Machiavel (1), que « les grands hommes rougissent de perdre mais « non pas de gagner par la tromperie. » Il en résultait quelque bien; mais il n'y avait pas d'institutions pour le rendre durable : or, ce terrible peintre de son époque ajoute : « Les royaumes qui dé- « pendent uniquement de la vertu d'un homme ne durent pas, « parce que cette vertu manque avec sa vie, et il est rare qu'elle « se reproduise dans son successeur. Le salut d'une république « ou d'un royaume ne consiste donc pas à posséder un prince qui « gouverne avec prudence pendant qu'il existe, mais un souverain « qui l'organise de manière que, lui mort, l'État puisse encore « se soutenir. »

Les républiques ne s'étaient pas donné des institutions plus libérales, et celle qui se constitua d'une manière plus durable n'y parvint que par la tyrannie vigoureuse de ses patriciens. Pise, Pistoie, Trévise, la Lunigiane...... étaient aussi opprimées par une république qu'elles auraient pu l'être par un petit prince; car les métropoles, craignant qu'elles ne se révoltassent, voulaient qu'elles fussent affaiblies et surveillées ; au point que la force nécessaire au dehors était négligée, pour ne songer qu'à la sûreté intérieure.

Comme elles tenaient de leur origine une politique féodale qui proclamait le droit de guerre privée et l'exclusion du plus grand nombre en faveur du petit, elles savaient s'agrandir par la conquête, et ne pas augmenter le chiffre des citoyens, qui allait au contraire diminuant par l'extinction des familles privi-

(1) On comprend pourquoi nous citons aussi souvent cet écrivain : il ose dire ce que les autres osaient faire.

légiées, ou par l'expulsion de celles qui succombaient; l'autorité se trouvait ainsi concentrée en moins de mains, ainsi que l'intérêt de conserver l'État.

Il y en avait aussi plusieurs à qui il ne restait à l'intérieur que le nom de république. Sans parler même de Venise, Bologne obéissait aux Bentivoglio; Lucques, aux Petrucci; Pérouse, aux Oddi et aux Baglioni; Sienne, à ses Monti; Florence, aux Pitti ou aux Médicis; Gênes ne faisait que changer de maîtres. Plus jalouses de l'égalité que de la liberté, ces villes n'hésitaient pas à conférer des pouvoirs absolus à quelque magistrat, comme les Florentins le firent à messire Lando de Gobbio : « Ils lui mirent un « gonfalon de justice en main, et lui donnèrent autorité sur qui-« conque attenterait contre les Guelfes et l'état de choses présent: « ce podestat avait le pouvoir discrétionnaire de procéder d'office, « sans être tenu d'observer aucune solennité, ni même aucune « forme de jugement, contre les biens et les personnes (1). »

Leur faiblesse les empêchait en outre d'agir avec suite et résolution, et elles recouraient aux expédients plutôt par nécessité que par choix. Lorsque la valeur fut devenue vénale, les hommes de cœur renoncèrent aux armes pour se donner à la politique, où ils se montrèrent extrêmement habiles. Devenus alors étrangers aux combats, ils regardèrent comme une chose absurde d'attendre des chances de la guerre ce qu'ils pouvaient acquérir par des pratiques bien dirigées. Ce ne fut donc qu'en vertu d'une déduction logique que les républiques rivalisèrent avec les princes en fraudes, en assassinats, en empoisonnements.

Ainsi divisées entre elles, et avec des intérêts si différents, comment l'esprit national aurait-il pu se former?

Celui pourtant qui de cette agitation incessante conclurait au malheur des contemporains, prouverait qu'il ne sait pas discerner entre les déclamations des rhéteurs et la réalité des faits. Les infortunes d'alors paraissent infinies, parce que toutes sont racontées; car on n'était pas encore tombé dans cet engourdissement apathique qui fait regarder la souffrance comme une nécessité, comme une vertu l'absence de la plainte, et comme paix une tyrannie qui dégrade sans tourmenter.

On avait, au milieu de ce mouvement, des occasions fréquentes

(1) MARCHIONNE DE COPPO, liv. V, année 1316.



d'exercer les forces de sa volonté et de son intelligence, ce qui est une grande partie du bonheur. On ne peut qu'être saisi d'étonnement en voyant les Florentins occupés dans leurs magasins à peser de la laine, à mesurer des étoffes; passer de là dans le conseil pour expérimenter toutes les formes possibles de constitution; se donner à l'intérieur des magistrats insignes, au dehors des ambassadeurs pleins d'habileté; recevoir des manuscrits avec des balles de marchandises; expédier des lettres au petit mercier et aux savants les plus renommés; inscrire sur leur grand livre, avec le doit et l'avoir, l'histoire de leur patrie et du monde; introduire les écritures en partie double, les chiffres arabes, et l'algèbre.

Les Italiens créèrent les premiers la science de la richesse et de sa distribution; ils mesurèrent la puissance de leur pays, et les moyens de le faire prévaloir sur ses rivaux. Les premiers, ils conçurent la pensée de considérer l'Europe entière comme un système unique, où étaient mises en balance les forces de chacune de ses parties. « Quelques-uns des comptes rendus de leurs doges « ou podestats, dit Blanqui (1), pourraient aller de pair avec « les messages les mieux conçus des présidents américains. » Les Florentins exigeaient de leurs commis des rapports détaillés sur les pays où ils les envoyaient; les Vénitiens recevaient continuellement de leurs agents diplomatiques des renseignements, qui peuvent encore nous mettre à même d'apprécier la civilisation et la puissance des divers États. Selon Sanuto, le roi de France pouvait, en 1454, mettre sur pied trois mille hommes à cheval, et en envoyer même moitié autant au dehors; l'Angleterre et la Castille pouvaient en lever le même nombre; dix mille, le roi d'Écosse et celui de Norwége; six mille, celui de Portugal; huit mille, le duc de Savoie; dix mille, Milan; Venise de même, tous mercenaires; quatre mille, Florence; six mille, le pape; soixante mille, l'empereur; et quatre-vingt mille, le roi de Hongrie. Le roi de France, qui en 1414 tirait de ses États deux millions de ducats, se trouvait alors réduit à moitié, et celui d'Angleterre de sept cent mille à un million. C'était le résultat de la guerre, qui avait aussi réduit les revenus de l'Espagne de trois millions à huit cent mille florins; ceux de la Bourgogne, de trois millions à neuf cent

Statistique.

(1) *Hist. de l'économie politique*, introd.

mille ; ceux de Milan, d'un million à la moitié ; ceux de Venise, de onze cent mille à huit cent mille ; et ceux de Florence, de quatorze cent mille à sept cent mille (1).

Lorsqu'il fut décidé, en 1464, qu'on armerait une flotte contre les Turcs, le duc de Modène s'engagea à fournir un vaisseau, Boulogne et Lucques chacune un, les cardinaux cinq, le pape plusieurs. Venise promit de donner la chiourme et les premiers comites ; en outre, le pontife, comptant sur les aumônes de la chrétienté, se taxa pour les dépenses à cent mille florins, Venise à pareille somme, Naples à quatre-vingt mille florins, Milan à soixante-dix mille, Mantoue à trente-cinq mille, Sienne à quinze mille, le marquis de Montferrat à trois mille, et Lucques à huit mille ; en tout quatre cent quatre-vingt mille florins.

Combien les guerres elles-mêmes n'annoncent-elles pas de richesse dans le pays ? Sans parler de Venise et de Gênes, où de simples citoyens devenaient princes, où les Lercari et les Giustiniani tenaient tête à la puissance ottomane, Frédéric de Sicile eut cinquante-huit galères armées complétement ; Robert de Naples l'attaqua avec cent treize ; et cette flotte perdue fut renouvelée comme par enchantement. Il pouvait en être ainsi, attendu que les barons du royaume étaient tenus de fournir chacun la chiourme d'une galère ; puis, la guerre finie, on tirait le bâtiment dans l'arsenal, et l'équipage était licencié, sans avoir à continuer durant la paix les dépenses de guerre. Bilio (2) raconte que les nobles milanais offrirent à Philippe-Marie de lui entretenir dix mille chevaux et autant de fantassins, s'il voulait leur laisser administrer les deniers publics sans que les courtisans et les favoris s'en mêlassent.

Les tyrans eux-mêmes et les oligarques s'efforçaient à l'envi de faire prospérer leur pays, tant pour l'avantage qui leur en revenait, que pour rivaliser avec leurs voisins et pour déguiser la servitude. Gênes et Venise offrent partout de vastes palais construits à cette époque ; François Sforza faisait creuser le canal de la Martésana, et élevait l'hôpital de Milan ; Jean Galéas osait commencer la cathédrale ainsi que la Chartreuse de Pavie ; les Médicis, les Pitti, les Strozzi, s'immortalisèrent par l'élégante magnificence de leurs édifices.

(1) *Vies des ducs de Venise*, p. 963. Voy. la note A, à la fin du volume.
(2) Liv. V, à la fin.

L'aisance publique est attestée, plus encore que par ces grands travaux, par l'élégance générale des habitations. Si en effet de l'autre côté des Alpes le palais et la cathédrale sont une exception au milieu d'ignobles masures, en Italie les rues alignées, les maisons construites sur un plan arrêté, les cirques, les promenades, indiquent qu'il y avait d'une part les ordres d'un roi, et, de l'autre, le travail d'une nation.

Le témoignagne uniforme des chroniqueurs et des règlements somptuaires fait foi d'un accroissement particulier du luxe et des commodités de la vie (1). Le frère François Pippino s'exprimait ainsi en l'année 1313 : « A l'heure qu'il est, la parcimonie s'est changée en magnificence : les habillements sont d'une matière et d'un travail exquis; partout de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, des broderies. Les objets qui flattent le palais ne font pas défaut; on a des vins étrangers, des mets somptueux, des cuisiniers précieux ; on se fait un dieu de son ventre. » Plus tard, c'est-à-dire en 1388, Jean Musso disait des Plaisantins : « Ce sont de grandes dépenses pour la nourriture et le vêtement. Les dames portent de longues et amples robes de velours, de soie dorée, de lamé d'or, de laine écarlate ou violette, dont on donne pour un manteau à manches vingt-cinq florins ou soixante ducats d'or. Or les manches en sont assez larges pour couvrir la moitié de la main, le bas traîne à terre, et il y a dessus de trois à cinq onces de perles qui valent dix florins chacune; puis ce sont de grands rubans d'or en manière de laisse, de petits capuces garnis de pierreries, de grandes ceintures d'argent et de perles, et beaucoup d'anneaux aux doigts. Elles portent aussi des *cypriennes*, robes larges par le bas, serrées par le haut, qui dessinent leur gorge. Sur la tête elles ont des couronnes ou des tresses de perles et de pierreries, au cou des chapelets de corail et d'ambre, au front des voiles de soie. Les veuves même ont de ces ornements, sauf qu'ils sont de couleur sombre, sans or ni perles, et qu'elles font usage de capuces noirs ou de voiles blancs. Les

(1) On peut consulter, entre autres, les *Statuti suntuarii circa il vestiario delle donne*, etc., rendus par la commune de Pistoie en 1332 et 1334, publiés par Sébastien Ciampi à Pise en 1815, avec des éclaircissements sur les mœurs et le luxe de l'époque dans sa patrie.

Due statuti circa il vestire degli uomini e delle donne, ordinati prima dell' anno 1332 *dal comune di Perugia*, Pérouse, 1821.

jeunes gens portent des *gabaces* avec des fourrures, tombant jusqu'à terre, en drap, en soie ou en velours, de la valeur de vingt à trente florins; tandis que d'autres les ont si courts qu'ils ne couvrent pas même l'extrémité des reins. Ils sont chaussés de souliers blancs, avec des pointes longues de trois pouces; ils portent des colliers d'argent doré avec des perles et du corail, la barbe rase, et les cheveux coupés en rond. Les plus aisés tiennent des chevaux de main, avec des laquais payés six florins par an, outre la nourriture. Ils prodiguent l'argent en festins de noces, où abondent surtout les bons vins blancs et rouges, et les friandises au sucre. Le premier service se compose de deux chapons ou d'un chapon et de bœuf, avec des amandes, du sucre et autres bonnes épices; viennent ensuite les viandes rôties, savoir, poulets, faisans, perdrix, lièvres; puis des tourtes, des jonchées au sucre; enfin les fruits (*fruges?*). Après s'être lavé les mains dans un bassin de bronze, on se met à boire de nouveau; puis reviennent des mets sucrés, puis on boit encore. En hiver, ils soupent avec des galantines de gibier, et ensuite avec des poulets, du veau, des canards, selon le temps, et des fruits. Le second jour, on sert des pâtés avec du fromage et du safran, du raisin sec et des épices, puis du veau et de la salade. En carême, ils donnent à boire, puis des sucreries et des figues avec des amandes; viennent ensuite les gros poissons, et des potages au riz avec du lait d'amandes, du sucre et des épices; des anguilles, des sauces, puis des brochets assaisonnés au vinaigre ou à la moutarde, des noix et autres fruits. Ils ont de belles maisons avec des chambres, des galeries, des cours, des puits, des jardins, des terrasses et des cheminées. Auparavant, comme il n'y avait pas de cheminées, le feu se faisait au milieu de la maison. A présent ils ne sauraient se passer de vin. »

Fêtes. Les hommes publics et les princes rivalisaient de magnificence dans les occasions solennelles, comme fêtes, réceptions de rois, réjouissances pour des victoires. Alors s'ouvraient les cours plénières, où les chevaliers venaient rompre des lances, et mériter, pour récompense de leur valeur, les applaudissements des braves et les soupirs des belles. Les bourgeois accouraient s'asseoir aux tables, toujours dressées, où chacun était courtoisement accueilli, où le vin abondait, et coulait même parfois de fontaines artificielles. Lorsqu'il s'agissait de recevoir quelque

prince, on déployait une grande pompe de vêtements armoriés, de danses de femmes, de fanfares d'instruments, d'échafaudages splendides. Les uns étaient tendus de riches tapisseries, de fourrures précieuses relevées en festons; on voyait de tous côtés un luxe éblouissant d'anneaux, de bracelets, d'agrafes, de diadèmes, de colliers en pierreries; ce n'étaient que voiles de soie, que rideaux de pourpre, nappes et autres tissus de lin entremêlés de fils d'or; et de nombreux coureurs, tant à pied qu'à cheval, se disputaient le *palio* de brocart.

Nous avons déjà fait mention en détail de quelques-unes de ces fêtes et cérémonies. Au mariage de Galéas avec Béatrice d'Este, la femme de Visconti fit faire des habillements neufs à mille personnes. Un des voyages les plus splendides fut celui 1348.
que fit, à Venise, Isabelle de Fiesque, femme de Luchino Visconti, pour y accomplir un vœu et y assister à la solennité de l'*assensa*. Des députés de toutes les villes du territoire furent envoyés pour lui former une cour, sans compter les dames, les seigneurs et les parents, avec une foule immense de gens de service et de palefreniers. Elle passa de ville en ville avec un cortége somptueux, reçue partout à l'envi au milieu de brillantes réjouissances. Mais le véritable but de ce voyage était de se livrer librement à ses galanteries; et comme elle fut trop bien imitée par celles qui l'accompagnaient, ce fut un scandale dans toute l'Italie, tellement que le bruit en vint jusqu'aux oreilles de son époux. Menacée par lui d'un châtiment sévère, elle prit le parti de le prévenir.

Les Florentins se plaignirent de ce que l'apparition de Galéas-Marie Sforza, dans leurs murs, y avait introduit un luxe inusité. Lorsqu'ensuite Jean Galéas épousa Isabelle d'Aragon, les 1489.
fêtes furent dirigées par Léonard de Vinci. Il construisit à cette occasion une machine qui figurait le ciel avec toutes ses planètes, représentées par des divinités qui tournaient selon les lois célestes; et dans chacune était un musicien, qui chantait les louanges des nouveaux époux.

Nous ne saurions raconter toutes ces fêtes; mais on est étonné lorsqu'on voit les chroniqueurs vous faire, dans la même page, le récit d'un incendie, d'une défaite, d'une mort, et d'une solennité somptueuse, à laquelle la *moitié du monde* a assisté.

Les funérailles étaient une autre occasion de faste. Le défunt, revêtu selon sa condition, ou couvert d'un tapis, était étendu sur une bière; un grand nombre de croix le précédaient, ainsi que les laïques, convoqués à son de trompette; les clercs et les prêtres venaient après, et en dernier lieu les femmes, parmi lesquelles les plus proches parentes, que l'on soutenait de chaque côté (1). Ceux qui avaient été tués étaient ensevelis sans être lavés, à la différence des autres que l'on oignait, et que l'on remplissait souvent d'aromates. Il était aussi d'usage d'inhumer les morts avec leurs armes, et dans une parure magnifique, en vêtements, anneaux, colliers (2), ce qui excitait puissamment à violer les sépultures (3). La coutume s'introduisit ensuite de se faire enterrer avec des robes de *battus* ou de mendiants. On plaçait un livre sur le cadavre des médecins.

Une foule considérable, en habits de deuil, assistait au convoi funèbre des princes et des chevaliers, que suivaient des chevaux enharnachés sans cavaliers, avec un grand appareil d'étendards, de boucliers, d'armoiries, de cierges et de tentures, sans compter l'oraison funèbre, que voulut avoir bientôt tout bourgeois opulent, et qu'on finit par défendre. On renouvelait les cérémonies mortuaires au septième jour, au trentième, et à l'anniversaire. Pour les particuliers, « il était d'usage que les parentes et les voisines se réunissent au logis du mort pour y pleurer. D'un autre côté, ses voisins et beaucoup d'autres citoyens se rassemblaient avec ses proches devant la porte de la maison, et

(1) AUL. TICIN, *De Laud. Papiæ*, c. 13.

(2) La loi des XII Tables défend d'ensevelir de l'or. On sait cependant que l'on mettait dans la bouche de chaque mort une pièce de monnaie pour payer le passage à Caron. Or, dans les pays qui appartenaient à la Grèce ou qui en avaient adopté les usages, il pouvait exister au moins cinquante millions de personnes. En admettant que la génération se fût renouvelée tous les trente ans depuis le temps de Phidon d'Argos, époque à laquelle furent frappées les premières monnaies, jusqu'à celui de Constantin, trente-six générations se seraient succédé, c'est-à-dire dix-huit cents millions d'hommes, et il y aurait eu dès lors autant de pièces d'argent ensevelies.

(3) La loi lombarde inflige neuf cents sous d'amende au violateur de tombeaux, de même qu'au meurtrier (Loi 19 de Rotharis); celle de Théodoric le punit de mort (Éd. 110). Nous trouvons aussi différentes peines dans les statuts des divers États italiens; mais les chroniques, les contes et nouvelles sont remplis de ce genre de violations.

le clergé y venait selon la qualité du mort, qui était porté sur les épaules de ses égaux, avec une pompe funéraire de cierges et de chants, à l'église qu'il avait désignée avant de mourir (1). » Sa mère, désolée, et beaucoup d'autres femmes, tant parentes que voisines, poussaient des gémissements et versaient des larmes sur sa mort, tandis que ses parents se tenaient assis sur des nattes.

Le podestat qui mourait dans l'exercice de ses fonctions était enseveli aux frais de l'État, avec de grands honneurs. En 1390, messire Jean Azzo des Ubaldini, capitaine de Sienne, « fut inhumé dans la cathédrale à côté de saint Bastien. Il eut d'abord, près de son corps, deux cent douze cierges attachés à l'échafaudage en bois, dont deux cent quatre pesaient chacun trois livres, et allumés tout le temps de l'office. La commune fit faire à quatre chevaux des caparaçons de deuil, ainsi que des bannières aux armes du peuple, et habilla de noir soixante personnes. Le défunt fut placé dans un cercueil élevé, recouvert d'un très-beau drap d'or, avec un pavillon de drap d'or, doublé d'hermine, au-dessus du corps. Ce pavillon fut porté par les chevaliers et les principaux citoyens de Sienne, qui se relayaient. Vingt chevaux furent équipés en noir, avec des bannières aux armes du défunt, toutes en soie; on équipa de même un homme armé de pied en cap, avec la barbe longue, l'épée nue, les éperons et les autres pièces de l'armure, qui toutes restèrent à la cathédrale. Il y eut encore, dans le grand échafaudage en bois, une quantité de femmes, les cheveux épars, appartenant aux premières familles. On vit enfin, à cette inhumation, tous les prieurs du palais, et, tant en prêtres qu'en frères et moines, environ six cents personnes, dont chacune avait en main des cierges d'une et deux livres, et les clercs, de six onces. En souvenir du défunt, sa figure fut faite dans la chapelle, où l'on suspendit toutes ses vingt-trois bannières et ses armes (2). »

Aux funérailles de Jean Galéas Visconti, la procession qui se mit en marche du château, pour gagner l'église métropolitaine, était si longue, que quatorze heures lui suffirent à peine pour défiler tout entière. Devant la croix venaient les connétables,

(1) SACCHETTI, *Nov.* 155.
(2) Manuscrit ap. MURATORI, *Antiq. ital.*, XLVI.

les écuyers et les chevaliers, avec quarante personnages de la famille Visconti, dont chacun était accompagné de deux ambassadeurs de puissances étrangères; puis un grand nombre d'autres ambassadeurs et de nobles étrangers; dix députés de chacune des villes sujettes, et, en outre, une foule de leurs principaux citoyens et gentilshommes. Ensuite s'avançaient tous les autres religieux (et ils étaient en grand nombre), les chanoines réguliers, le clergé séculier, les abbés des monastères, et les évêques de tous les diocèses de l'État. Après eux venaient les bannières des villes, portées par deux cent quarante hommes à cheval, que huit autres suivaient aussi à cheval, avec les insignes ducales; puis deux mille personnes habillées de deuil, ayant, sur la poitrine et le dos, les armes à la couleur du duché de Pavie et du comté de Milan, chacune avec une grosse torche à la main. Derrière le clergé et les chanoines de l'église métropolitaine, marchait l'archevêque avec un cortége d'autres évêques. La bière était portée par les principaux seigneurs et par des étrangers de haut rang, sous un baldaquin de brocart d'or, doublé d'hermine; des courtisans, vêtus de deuil, l'environnaient, se relayant pour porter, par douze à la fois, les boucliers aux armes et devises adoptées par le duc. Deux mille autres personnes, en noir, fermaient la procession. Lorsqu'on fut arrivé au temple, et qu'on y eut fait offrande de tous les cierges, des insignes ducales, des armes et des chevaux qui les portaient, on célébra l'office funèbre autour d'un mausolée orné d'étendards et de bannières, sur lequel était posé le cercueil. Une inscription pompeuse relatait les vertus que le duc avait eues ou qu'il aurait dû avoir, sans oublier de mentionner les regrets de ses sujets privés d'un père : phraséologie à l'usage de tous les princes.

La cérémonie terminée, le cortége se rendit au palais ducal, où fut prononcée une oraison funèbre, non moins pompeuse et tout aussi véridique, où l'on faisait remonter à Hector et à Énée la dynastie des Visconti. Un monument en marbre blanc lui fut élevé dans la Chartreuse de Pavie, avec son effigie assise, et de riches bas-reliefs, parmi lesquels figurent les écussons de toutes les villes soumises à son autorité (1).

(1) Ph. de Comines dit qu'étant allé à la Chartreuse de Pavie, et voyant les

Les lois somptuaires, renouvelées à plusieurs reprises pour s'opposer aux excès du luxe, ne font que révéler la grandeur du mal et l'inutilité du remède. Les statuts de Mantoue, en 1325, interdisent à toute femme de condition inférieure de porter des vêtements qui touchent la terre, et de mettre à leur cou des ornements en soie. Défense aux femmes, quel que soit leur rang, d'avoir des robes dont la queue traîne à terre de plus d'un bras, de même que des couronnes de perles ou de pierreries, des ceintures valant plus de dix livres, ni une bourse de plus de quinze sous (1). « En 1330, dit Villani, on pourvut dans Florence à réprimer le luxe des femmes; car elles donnaient dans un grand excès pour les ornements superflus, en couronnes, guirlandes d'or et d'argent, pour les perles, les pierreries, les réseaux; comme aussi pour certaines parures de perles et autres ornements de tête, d'une grande dépense; pour des vêtements encore faits de morceaux d'étoffes différentes, de draps divers, relevés en soie de plu- **Lois somptuaires.**

restes de Jean Galéas placés plus haut que l'autel, il entendit un moine qui le traitait de saint. « Et moi je lui demandai à l'oreille pourquoi il l'appelait saint, quand on pouvait voir alentour les armes de maintes cités usurpées par lui sans droit. Or, il me répondit tout bas : *Nous appelons saints, dans ce pays-ci, tous ceux qui nous font du bien.* » Mémoires, VII.

(1) Parmi les différentes formes de vêtements, nous mentionnerons les *birri*, espèce de casaque couleur rougeâtre, le plus souvent en drap commun, avec un capuchon. On appelait généralement *raubæ* ou *robæ*, les habits les plus élégants; et ce nom s'est conservé tant en italien qu'en français. Il est aussi fait mention du *supertotus,* surtout, surcot, et du *palandran* ou cape, qui différait du manteau en ce qu'il était, comme l'ancien *pallium,* sans manches, avec le capuce. MURATORI, *Ant. Ital.*, XXV. — Les statuts ferrarais, dictés, comme tous les autres, par un esprit de système étroit qui voulait se mêler des plus minces détails, déterminèrent un tarif pour les façons et les fournitures des tailleurs. « Nous établissons, y est-il dit, que telle sera la mesure du payement des tailleurs, savoir : pour une robe d'honneur (*guarnello*), huit impériaux; pour une soutanelle de femme, avec tours plissés, trois sous ferrarais; pour un vêtement de drap sans les trois coutures, trois sous; et quatre, s'il y a les trois coutures et les plis. Il en sera de même pour les grandes robes doublées de fourrures; et si elles sont en taffetas, six sous. Il sera payé, pour les vêtements en peau destinés aux hommes, trois sous ferrarais; pour les *guascapes* et *capettes* à trois coutures, cinq sous; pour les *gonelles* garnies avec tours à plis et boutons, huit sous; dix, si elles sont ornées derrière et devant; pour une *guarnache* en taffetas doublée de fourrure, avec garniture, huit sous ferrarais anciens; et pour la robe (gonnelle) de dessus doublée de fourrure, six sous; sept, si elle est doublée en taffetas. »

Galvano Fiamma regrette aussi, en 1340, que les jeunes gens de Milan « aient abandonné les traces de leurs pères, et se soient

personnes graves est doublée en taffetas, et quelquefois en hermine ou en tabis; presque toujours noire, elle est ouverte par-devant et sur les côtés à l'endroit où sortent les bras, et froncée en haut, où elle s'attache au cou avec une ou deux agrafes placées à l'intérieur, quelquefois aussi avec des rubans et des galons en dehors. Cet habillement s'appelle *lucco*. Les nobles et les riches le portent aussi l'hiver, mais garni de fourrure, ou doublé de velours et parfois de damas. Par-dessous il y en a qui mettent un sayon; d'autres, une soutanelle, ou vêtement court de ce genre en drap et doublé, que l'on appelle casaque. On la porte l'été sur le pourpoint ou la camisole seulement, quelquefois sur un sayon ou autre chemisette légère de soie, avec un bonnet sur la tête en drap noir simple, ou en serge légèrement doublée; derrière est un morceau d'étoffe qu'on laisse retomber de manière à couvrir le cou, et l'on appelle cette coiffure un bonnet à la citadine. On ne porte plus maintenant de sayons avec des revers sur la poitrine et des manches larges qui descendaient jusqu'à mi-jambe, ni ces bonnets qui en feraient trois d'aujourd'hui, avec les pentes relevées en dessus, ni des souliers ridiculement faits avec de petits talons.

« Le mantel est un vêtement qui descend le plus souvent jusqu'au cou-de-pied, ordinairement noir, bien que les riches, surtout les médecins, le portent violet ou rose, ouvert seulement par devant et plissé par en haut. Il s'attache avec des agrafes comme les *lucchi*, et ceux qui ont le moyen de se donner un *lucco* ne le mettent qu'en hiver avec une doublure, sur un sayon de velours ou de drap.

« Le capuce a trois parties : le *mazocchio*, cercle de bourre recouverte en drap, qui tourne autour de la tête, l'enveloppe en dessus, et qui, doublé à l'intérieur, couvre toute la tête; la *foggia*, ou la partie qui, pendant sur les épaules, garantit la joue gauche; le *becquet*, bande double du même drap, qui va jusqu'à terre. On le replie sur l'épaule, et très-souvent il se roule au cou, ou bien encore à l'entour de la tête, quand on veut être plus libre et plus alerte. (Le *pappafico* était un autre genre de capuce qui couvrait les joues.)

« La nuit, où il est d'usage à Florence de sortir beaucoup par les rues, on a ordinairement sur la tête des *tocchi*, et sur le dos des capes appelées à l'espagnole, c'est-à-dire avec une pèlerine. Au logis, on porte habituellement sur le dos un *palandran* ou un *catalan*, avec un gros bonnet sur la tête; l'été, certaines simarres de cotonnade ou des *gavardines* de serge, avec un petit bonnet. Pour monter à cheval, on porte la cape ou le gaban en drap ou en cameline, et pour voyager, en feutre. Les chausses sont tailladées au genou, avec une doublure en taffetas sur les cuisses; beaucoup de personnes les ont avec des crevés en velours, et bigarrées. On change tous les dimanches la chemise, qui est froncée au cou et aux poignets, de même que toutes les autres hardes, jusqu'au ceinturon, aux gants et à l'escarcelle. Quand on salue, on n'ôte jamais le capuce, sauf pour le magistrat suprême, un évêque ou un cardinal; on le soulève seulement quelque peu par devant avec les deux doigts pour les chevaliers, les magistrats, les docteurs ou les chanoines, en courbant légèrement la tête en signe d'amitié. » *Storia Fiorentina*, IX.

transformés en figures étrangères : ils se sont mis à porter des habits étroits et courts à l'espagnole, les cheveux coupés à la française ; à laisser croître leur barbe à la manière barbare ; à chevaucher avec d'énormes éperons à l'allemande ; à parler divers langages à la tartare. Les femmes ont aussi changé leurs usages en d'autres plus mauvais. Elles s'en vont avec des robes étranglées, laissant à découvert la gorge et le cou, qu'elles entourent de boucles dorées. Elles portent des vêtements de soie, et même d'or parfois ; elles se couvrent la tête de frisures à la manière étrangère ; serrées dans des ceintures d'or, elles semblent des amazones ; elles cheminent avec des souliers en pointe, et s'adonnent au jeu de dés : enfin, pour tout dire en un mot, les chevaux de guerre, les brillantes armures, et, ce qui est pire, les cœurs virils, la liberté des âmes, les occupations de toute la jeunesse, les sueurs des pères, sont dissipés en parures de femmes (1). »

L'auteur de la vie de Nicolas Rienzi fait les mêmes plaintes dans son patois romain : « En ce temps (1328), on commença à changer énormément d'habitudes, tant pour les vêtements que pour la personne. On se mit à faire longues les pointes des capuces ; on commença à porter des habits étroits à la catalane, et des collets ; des escarcelles suspendues à des courroies, et sur la tête de petits chaperons ajoutés au capuce. Puis les jeunes gens portaient des barbes longues et épaisses, comme s'ils eussent voulu imiter les genets d'Espagne. Pareilles choses ne s'étaient point encore vues avant ce temps. Les hommes se rasaient la barbe, et portaient des vêtements larges et honnêtes. Celui qui se serait montré avec de la barbe aurait passé pour un homme d'un esprit peu sain, à moins que ce n'eût été un Espagnol, ou une personne vouée à la pénitence. A présent, conditions, idées, divertissements, tout est changé. On porte des chaperons sur la tête en signe de grande autorité, une barbe épaisse à la manière des ermites, une escarcelle à la manière des pèlerins. Étrange accoutrement ! Et ce qui est plus étrange encore, c'est que celui qui voudrait se passer du petit chapeau, de la barbe longue, de l'écarcelle, serait considéré comme un rustre, un nigaud, un vaurien. La barbe règne avant tout ; le plus barbu est celui qui est le plus en vogue. »

(1) *Chron.*, lib. XVIII, 16.

Nous trouvons, dans d'autres écrivains, des railleries dirigées contre les femmes, pour la manie qu'elles avaient, tantôt de se grandir en relevant leurs cheveux sur le sommet de la tête, ou en se coiffant de hauts bonnets, tantôt d'aller les cheveux flottants sur les épaules, avec diverses espèces d'animaux suspendus sur la poitrine. Les alchimistes s'employaient à recouvrir leurs défauts, et leur fournissaient des recettes pour changer leur teint. Parfois elles tenaient leur collerette ouverte, en montrant effrontément leur gorge; puis elles la relevaient soudain jusqu'aux yeux; dans certains moments, la ceinture était si serrée, que le bas de leur taille se gonflait comme si elles eussent été enceintes; dans d'autres, elles tenaient leurs jupes tendues à l'aide de petits morceaux de plomb, afin de couvrir le talon qui les relevait du sol. Quelquefois elles portaient des mantelets à la manière des hommes. Les Vénitiens, les Génois, les Catalans, qui d'abord conservaient chacun leurs modes particulières, les confondirent ensuite tellement, qu'on finit par ne plus les distinguer les uns des autres. Les élégants mettaient leur plaisir à se surpasser mutuellement en innovations. Ainsi ils adoptaient un jour le bonnet de nuit; un autre jour ils le serraient la gorge de manière à s'étrangler, et se laçaient étroitement comme des balles, au point de ne pouvoir s'asseoir sans rompre quelqu'une de leurs aiguillettes. Toujours avides de modes étrangères, l'un paraissait arriver de Syrie, un autre d'Arabie, un troisième d'Arménie. Ceux-ci portaient le pourpoint à la hongroise, ceux-là de larges manches pendantes, et des gabans de différentes sortes, dont les manches flottaient au dos, comme s'ils eussent été sans bras; enfin, des chaussures avec des pointes énormes (1).

Dante se plaignait que de son temps l'époque du mariage des filles, et leur dot, n'avaient plus de limites (2). Benvenuto d'Imola dit, en commentant ce passage, qu'un père très-opulent donnait autrefois à sa fille deux ou trois cents florins, tandis qu'alors il en déboursait deux mille ou quinze cents; les filles se

(1) Voy. SACCHETTI, *Nov.* 178, et ses *Canzoni*, qui ont été publiées dans le *Giornale Arcadico*, février 1819. Pétrarque déplore aussi la manie d'imiter les modes et les locutions étrangères.

(2) *Paradis*, XV.

mariaient de vingt à vingt-cinq ans, et alors de douze à quinze. Landolphe l'ancien affirme de même qu'au commencement du treizième siècle on ne contractait pas de mariages avant trente ans; mais cela changea ensuite à tel point, que les coutumes de Milan déclarèrent nuls les contrats nuptiaux faits avant l'âge de dix-sept ans (1).

Cependant, comme on peut juger d'après les femmes les mœurs d'une époque, nous rappellerons Marzia des Ubaldini, qui, chargée par François des Ordelaffi, son mari, de la défense de Forli, se maintint opiniâtrément dans cette place contre les armes de l'ennemi au dehors et les trahisons des siens au dedans, et qui, tout à la fois gouvernante et capitaine, était la première à s'exposer aux fatigues militaires, la première à se montrer sur la brèche. Seulement, quand elle eut perdu tout espoir de secours, elle se décida à rendre la citadelle, qui n'était plus qu'un monceau de ruines; mais ce fut à des conditions honorables pour ses soldats, en se contentant pour elle-même de la protection que la générosité est toujours sûre de trouver, même de la part d'ennemis.

On connaît aussi, par les traditions, cette Blanche de Rossi, femme de Jean-Baptiste de la Porte, gouverneur de Bassano, qui, après la mort de son mari, continua de défendre la place contre le farouche Ezzelin. Prise les armes à la main, elle fut en butte aux violences du tyran; et, se précipitant par une fenêtre pour échapper au déshonneur, elle se brisa une épaule. Lorsqu'elle fut guérie, le lâche Ezzelin parvint, par la violence, à la déshonorer; mais à peine fut-elle libre, qu'elle courut au tombeau de son mari, et, soulevant la lourde pierre qui le recouvrait, la laissa retomber sur son front, qu'elle écrasa.

Voici le revers de la médaille. A quatorze ans, la Padouane Speronella, fille de Delesmanno, était déjà mariée à Jacques de Carrara, quand le comte de Pagano, nommé par Frédéric Ier au gouvernement de Padoue, s'en éprit, et l'ayant enlevée l'épousa. Ses parents et ses concitoyens, irrités de la voir entre les mains d'un tyran étranger, conspirèrent contre lui; et les habitants, soulevés d'un commun accord, l'obligèrent à leur céder les forteresses,

(1) Liv. II, ch. 36. Une constitution du concile de Nîmes, en 1090, déclare que les filles ne sont pas nubiles avant douze ans.

en leur rendant la liberté. Speronella fut alors épousée par un Traversari, avec qui elle demeura peu de temps; puis elle devint la femme de Pierre Zausanno, qu'elle quitta au bout de trois ans pour épouser Ezzelin de Romano. Un jour qu'il était allé à Monselice, où Oldéric de Fontana lui avait fait un accueil plein de courtoisie, il ne put s'empêcher, à son retour, de faire les plus grands éloges des manières affables de son hôte, et de sa mâle beauté. C'en fut assez pour exciter les désirs de cette femme sans pudeur : des messages furent échangés entre elle et Fontana, et bientôt elle laissa Ezzelin pour s'enfuir avec son galant. Ce fut ainsi qu'elle passa de mari en mari, sans s'occuper si le précédent vivait encore; puis elle fit un long testament, qui n'est qu'un catalogue d'églises et d'hôpitaux auxquels elle légua tout ce qu'elle possédait : vingt sous à celle-ci, quarante à celle-là, des matelas, des courtes-pointes, des draps, des couvertures en pelleteries; elle donna à un hospice le lit de plumes sur lequel elle couchait, et des nappes, des serviettes pour les pèlerins d'outre-mer; des champs et de l'argent à des évêques, pour indemniser ceux à qui elle aurait pu causer quelque dommage (1).

Quiconque a lu le Décaméron aura dû, sans parler des faits qui y sont racontés, se former une opinion fort peu favorable des femmes qui souffraient, en leur présence, des récits et des discours de cette nature.

Il nous reste un acte singulier par lequel Galéas-Marie Sforza, attendu *les mœurs pures, la vie pudique, l'extrême beauté* de Lucie de Marliano, et l'immense ardeur dont il l'aime, lui fait pour une partie, et lui confirme pour le surplus, des donations considérables, tant pour elle que pour les enfants qu'elle lui a engendrés ou lui engendrera. Après lui avoir confirmé cette libéralité par les serments les plus sacrés, il y mit cette condition : « Elle vivra à notre dévotion, et n'aura jamais de rapports, non-seulement avec un autre homme, mais même avec son mari, à moins que nous ne lui en donnions licence expresse par écrit (2). » Viennent ensuite des menaces terribles de Galéas à Bonne, sa

(1) Année 1192, dans le *Cod. Eccelinian*o de VERCI.

(2) *Dummodo prædicta Lucia marito suo per carnalem copulam se non commisceat, sine speciali licentia in scriptis; nec cum alio viro rem habeat, nobis exceptis, si forte cum ea coire libuerit aliquando.* Manuscrits des archives trivulciennes.

femme, si jamais elle cause à sa favorite le moindre désagrément. Cet acte, qui fut dressé par-devant notaires, est signé par l'époux de Lucie, et par une foule de grands seigneurs et de chevaliers milanais (1).

CHAPITRE XXII.

COMMERCE. — CITÉS MARITIMES.

Nous avons déjà fait la part de la déclamation dans ces plaintes réitérées contre l'accroissement du luxe, plaintes qui le plus souvent ne sont pour l'économiste que la révélation d'une grande diffusion du bien-être, qui n'est plus le partage exclusif d'un petit nombre d'individus engraissés des sueurs de tout un peuple. Or, en Italie, l'aisance avait pour cause le luxe, qui lui-même était favorisé par le commerce, source de grandes richesses pour ce pays, qui ne paraît donc pas destiné à les tirer uniquement du sol.

Loin de considérer le commerce comme une occupation déshonorante, les premiers citoyens s'y livraient en personne (2); Cosme lui-même continua le négoce lorsqu'il fut devenu le chef de sa république. C'est ainsi qu'ils contractaient ces habitudes simples et polies tout à la fois, dont le contraste était frappant, en comparaison des manières fastueuses et grossières de l'aristocratie étrangère (3); et par là ils accroissaient leurs richesses en même temps que la population.

(1) Les choses ne se passaient pas d'une manière plus exemplaire hors de l'Italie. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, eut vingt-sept femmes, dont trois légitimes. Jean de Bourgogne, évêque de Cambrai, officiait pontificalement, servi par trente-six de ses bâtards et fils de bâtards. *Hist. de la Toison d'or*, Introd., p. XXV. Un comte de Clèves laissa trente-six enfants naturels. *Art de vérifier les dates*, au mot *Clèves*.

(2) « Son père l'envoya (Antoine Giacomini) à Pise pour des affaires de commerce, dont s'occupe toute la noblesse de Florence, comme de la chose la plus utile et la plus estimée dans le pays. » MACHIAVEL.

(3) Le caractère de Nicomaque, tracé par Machiavel, nous paraît, bien que fictif, le type du bon père de famille florentin. « Nicomaque était d'habitude un homme grave, résolu, circonspect. Son temps était employé honorablement :

Sienne comptait cent mille habitants jusqu'au moment où la peste la réduisit à treize mille âmes à peine. Il s'y fit dans une seule année, d'après les registres du temps, quatre-vingts mariages parmi la noblesse, et cent dans la haute bourgeoisie. Les Salimbeni, dont la famille comptait seize ménages, s'étaient entendus pour avoir un trésorier commun, chargé d'administrer leurs revenus ; et, pendant plusieurs années, chaque maison reçut annuellement cent mille florins (deux millions) pour
1337. sa part. Un impôt de deux pour mille, mis sur cette ville pour payer le comte Landau, produisit quarante mille florins, ce qui indique une valeur de vingt millions, équivalant à quatre
1356. cent vingt-trois millions d'aujourd'hui. Un négociant ayant apporté de Syrie beaucoup d'étoffes avec et sans or, Coluccio Balardi les acheta pour cent quinze mille florins, et il les eut presque entièrement écoulées au bout d'un an. Il avait un comptoir à Paris, de même que Jean Vanni, Toscan comme lui, dans les villes de Douvres et de Cantorbéry. Nous avons déjà vu, en outre, les Bardi et les Peruzzi, de Florence, créanciers du roi d'Angleterre pour un million et demi de florins, c'est-à-dire, pour deux cent soixante quinze millions d'aujourd'hui ; et du
1339. roi de Sicile, pour cent mille florins chacun. Or on calculait, en 1422, qu'il y avait en circulation dans Florence quatre millions de florins.

François Balducci Pegolotti, qui écrivait, au commencement du quatorzième siècle, sur les usages commerciaux et sur les

il se levait le matin de bonne heure, entendait sa messe, s'occupait des provisions pour la journée. S'il avait ensuite quelque affaire dans la place, au marché, près des magistrats, il y vaquait. Au cas contraire, ou il passait un moment avec quelque citoyen à s'entretenir de choses sérieuses, ou il se retirait au logis dans son bureau, pour y repasser ses écritures et régler ses comptes. Il dînait ensuite agréablement avec sa compagnie, et causait après le repas avec les enfants, leur donnait des conseils, leur apprenait à connaître les hommes, et leur enseignait à vivre à l'aide de quelque exemple ancien ou moderne. Il sortait ensuite, et passait le jour entier soit aux affaires, soit à des récréations graves et honnêtes. Le soir venu, l'*Ave Maria* le trouvait toujours au logis. Il restait quelque peu avec nous près du feu, si c'était l'hiver; puis il s'en allait dans son bureau pour mettre ordre à ses affaires ; à trois heures (après le coucher du soleil), on soupait gaiement. Cette existence réglée était un exemple pour toutes les autres personnes de la maison, et chacun aurait rougi de ne pas l'imiter. Aussi les choses allaient avec ordre et d'une façon prospère. » *Clizia*, II, 4.

règles à suivre en voyage par les marchands, nous apprend qu'ils étendaient leurs relations en Angleterre, au Maroc, dans tout le Levant et jusqu'en Chine. La Chronique de Benoît Dei donne aux Florentins cinquante maisons de commerce dans le Levant, vingt-quatre en France, trente-sept dans le royaume de Naples, neuf à Rome, indépendamment de celles qui étaient à Venise, en Espagne, en Portugal. Ils prenaient souvent à ferme la fabrication des monnaies. Édouard I[er], d'Angleterre, la donna à un Frescobaldi, et un Bardi avait, en 1329, celle des gabelles dans toute l'Angleterre, à raison de deux livres sterling par jour; et cela, quand elles en avaient produit huit mille quatre cent onze en 1282 (1).

A Bruges, où les nations étrangères n'avaient chacune qu'un comptoir, les Génois, les Lucquois, les Florentins, les Lombards, formaient autant de colléges distincts. Le morcellement du pays était, à l'intérieur, un obstacle au commerce réciproque, mais non pas autant néanmoins que dans les pays où l'on rencontrait à chaque pas un châtelain. Les différents États, sentant l'importance du négoce, le facilitaient par des conventions, qui, si on les imitait aujourd'hui, contribueraient puissamment à la prospérité de la péninsule italienne.

Le commerce de banque, qui rendit synonymes les mots de prêteurs d'argent et de lombards, avait reçu l'impulsion de la cour de Rome, qui, percevant des fonds du monde entier, pouvait plus aisément que personne faire circuler les valeurs. Ce genre d'opération devint ensuite plus facile et plus étendu, dans le cours de ce siècle, par l'introduction des lettres de change (2).

Les denrées étaient aussi une branche de commerce très-considérable. On en exportait beaucoup, et l'on en tirait aussi du dehors; car le peuple, toujours en crainte de la famine, exigeait que ses magistrats tinssent les greniers publics constamment remplis. Les Milanais tiraient leurs approvisionnements de la Lomellina, du Crémonais, du Mantouan; les Vénitiens et les Génois, de la Barbarie et de la Sardaigne.

Les manufactures étaient extrêmement actives, surtout celles de laine; et, dans la Lombardie, l'ordre des Humiliés s'était

(1) HALLAM.

(2) Déjà elles sont indiquées clairement en 1202 par Fibonacci. Voy. le volume suivant, ch. II.

procuré d'immenses richesses à l'aide de cette industrie. En 1300, il se fabriquait à Vérone vingt mille pièces de drap par an, sans compter les bas et les bonnets ; c'était là que la seigneurie de Venise achetait les draps superfins dont elle faisait présent au Grand Seigneur (1). En 1338, il était confectionné annuellement, dans Florence, quatre-vingt mille pièces de drap d'une valeur de douze mille sequins(2). A Sienne, qui expédiait beaucoup pour le Levant, la taxe de quatre livres, payée pour chaque pièce de drap exportée, fut affermée six cents sequins.

Les tissus qui entraient du duché de Milan à Venise étaient estimés à neuf cent mille ducats d'or par an, et la grosse toile à cent mille. Les Milanais recevaient en échange des cotons en balles et filés, des laines catalanes et françaises, des tissus d'or et de soie, du poivre, de la cannelle, du gingembre, des sucres, des bois de teinture et autres matières colorantes, des savons et des *esclaves*, pour deux millions (3).

On est d'autant plus étonné d'une telle prospérité commerciale, quand on songe aux entraves qui résultaient des mesures mal entendues, des douanes multipliées, du peu de sûreté des routes. Cette prospérité est pourtant attestée par le taux excessif de l'argent, dont l'intérêt, déclaré ou simulé, s'élevait toujours très-haut. En 1116, Guy, comte de Biandrate, payait quatre deniers par mois, c'est-à-dire, vingt pour cent. A Vérone, un statut de 1228 fixa l'intérêt à douze et demi ; un autre, pour Modène, à vingt. Au siècle suivant, on le trouve à trente-cinq dans certains lieux. Frédéric II défendit, dans le royaume de Naples, les prêts au-dessus de dix pour cent ; et, en 1430, les Florentins, afin de diminuer l'usure, appelèrent les juifs, à la condition de ne pas exiger plus de vingt pour cent. Il y avait cependant quatre-vingts maisons de banque dans la ville, outre le Mont, qui ne prenait pas plus de douze à vingt.

Le Mont était un des moyens à l'aide desquels les républiques italiennes cherchaient à pourvoir aux besoins urgents, en constituant une dette sur l'État. L'art de produire et de répartir les richesses était dans l'enfance; on pourrait même dire qu'il n'é-

(1) ZAGATA.
(2) J. VILLANI, XI, 93.
(3) Voy. la note B, à la fin du volume.

tait pas encore né : cependant les premiers essais en ce genre sont dus aux Italiens. Dès l'an 1156, le trésor vénitien se trouvant épuisé, le doge Vital Michel proposa un emprunt forcé sur les citoyens les plus aisés, en assurant un intérêt de quatre pour cent aux créanciers, ce qui fut le premier exemple d'une dette publique. C'était toutefois un comptoir de dépôt, et non d'émission. Les contrats étaient faits et les billets tirés par les magistrats, non pas au cours de la place, mais en monnaie de banque, c'est-à-dire, en ducats effectifs du titre le plus fin. L'établissement acquit une nouvelle force, lorsque le gouvernement prit le parti de faire ses payements en billets de ce genre. Puis il y fut ouvert un compte par doit et avoir, au moyen duquel les fonds déposés purent passer d'un nom à un autre, comme cela se pratique aujourd'hui à la banque nationale d'Angleterre. A cet *ancien Mont* les Vénitiens ajoutèrent le *nouveau* en 1580, pour soutenir la guerre de Ferrare, et enfin le *Mont très-nouveau*, après la guerre de sept ans. Plus tard, les débris de ces monts servirent à constituer la banque de circulation, qui continua d'opérer jusqu'à la ruine de cette république.

La banque de Saint-George est un événement très-remarquable. Gênes était autrefois dans l'usage de céder certains revenus aux créanciers de l'État. En 1345, un *chapitre* fut formé, avec les employés nécessaires, et la dette fut divisée en parties de cent livres, qui pouvaient être vendues et transférées. Cependant, comme la perception des différents impôts était confiée à des bureaux divers, les dépenses absorbaient les bénéfices. Afin de simplifier les choses, on ramena tout à un seul collége composé de huit assesseurs, sous le nom de banque de Saint-George. Ils étaient nommés par les créanciers de l'État, et obligés de rendre leurs comptes à cent d'entre eux seulement. Chaque administrateur de la banque de Saint-George avait le nom de consul ; on appelait *lieu* toute créance de cent, et *locataire*, le créancier; *colonnes*, un certain nombre de créances réunies sur une seule tête ; *achats* (*compere*) ou *écritures*, la somme totale des *lieux*, que l'on appelait *monts* à Florence, à Rome et à Venise. Les gabelles, affectées au payement des *lieux*, produisaient sept pour cent net. Ils étaient enregistrés dans huit *cartulaires*, selon les huit quartiers de la ville, subdivisés en hôtels des nobles et en logis des bourgeois. Cette séparation ayant été abolie au dix-septième

dant un certain temps, banque commerciale, caisse pour les revenus, ferme de contributions, et seigneurie politique.

Au milieu des rancunes infatigables des factions, qui rendaient impossibles la liberté comme la tyrannie et toute conception élevée, le commerce seul pouvait enfanter des idées d'ordre. Lorsque les dettes de l'État se furent accrues, la souveraineté de Saint-George dans Gênes, et de Justiniauie à Chios, fut donnée en gage à la banque, et il semble que l'on s'acheminait à un gouvernement de marchands. La banque de Saint-George continua de subsister, même après les changements apportés dans les habitudes et dans les voies commerciales. Elle se releva du pillage que lui firent subir les Autrichiens en 1746 ; mais elle succomba en 1800 à celui des Français.

Monts de piété.

Les monts-de-piété furent aussi institués à cette époque pour offrir aux particuliers qui se trouvaient dans le besoin la commodité d'emprunter, sans tomber aux mains des usuriers. Le premier mont fut fondé à Pérouse en 1477, et les prêts s'y faisaient à un intérêt si faible, qu'il suffisait à peine aux frais d'administration. Sixte IV en établit un autre à Savone, sa patrie; et bientôt Césène, Mantoue, Florence, Bologne, Naples, Milan, Rome, suivirent cet exemple, qu'imitèrent les villes industrielles de la Flandre, et plus tard les Français (1). Des moralistes rigides y voyaient une usure en opposition avec le *prêt sans espérance* recommandé par l'Évangile; mais l'utilité qui en résulta fit qu'on chercha de plus en plus à y introduire l'ordre et la mesure.

Les grandes opérations de commerce se trouvaient désormais circonscrites à Venise et à Gênes. Pise ne se releva plus de la défaite de la Meloria et de la perte de la Sardaigne; la Grèce avait péri sous le cimeterre turc; il était rare que des navires du Nord parussent dans les ports du Midi. Une flotte était nécessaire à Naples et à la Sicile pour maintenir des communications avec l'Aragon et la Provence; nous les voyons pourtant avoir

(1) Ils doivent avoir été introduits par des Italiens en Russie, puisqu'on les y appelle *Lombards*. C'est une des institutions les plus importantes de l'empire. Ils prêtent à six pour cent, tandis que le taux ordinaire est de huit, dix, et même douze.

sans cesse recours à celles de Gênes, ce que faisaient aussi la France et l'Angleterre. Les Génois pouvaient seuls tenir tête à Venise. Ils avaient, dit Serra, le commerce de toute la Ligurie maritime, où ils dominaient, depuis Corvo jusqu'à Monaco, ainsi que dans l'île de Corse. Ils approvisionnaient de sel les Lucquois; la partie occidentale de la Sardaigne recevait leurs lois, ou celles de princes, leurs amis. Ils fréquentaient Civita-Vecchia et Corneto, marchés de subsistances dans l'État ecclésiastique. Après Naples, leur principale résidence dans le royaume était Gaëte. S'ils ne purent venir à bout de réaliser leurs projets sur la Sicile, ils furent toujours en grand nombre à Messine, à Palerme, à Alciate. Dans l'Adriatique, ils visitaient fréquemment Manfredonia, Ancône et même Venise, dans les intervalles de paix.

Ils faisaient un grand commerce avec Marseille, Aigues-Mortes et Saint-Egidius; Montpellier d'abord, et ensuite Nimes, furent le centre de leurs opérations dans le Languedoc. Dans la France occidentale, la Rochelle leur procura de grands avantages; Majorque leur donna une bourse ou loge nationale. En Espagne, les comtes Bérenger de Catalogne partagèrent avec eux la ville de Tortosa; les rois de Castille, celle d'Alméria; et quand ils les eurent perdues ou aliénées toutes deux, des conventions honorables, tant avec les royaumes chrétiens d'Espagne qu'avec les Maures, leur ouvrirent, dans cette riche péninsule, les ports maritimes et tous les marchés de l'intérieur. Dans les Pays-Bas, Bruges et Anvers accueillirent honorablement leurs compagnies de négociants, qui non-seulement accumulaient des marchandises dans ces grands entrepôts du commerce européen, mais les expédiaient encore en Danemark, en Suède, en Russie, en Allemagne et en Angleterre. Les bâtiments de ces compagnies remontaient le Rhin, chargés des produits de l'Orient.

Les rois les plus heureux et les plus belliqueux d'Angleterre, Édouard III et Henri V, leur montrèrent une bienveillance particulière, tantôt en leur confiant des fonctions éminentes, tantôt en les garantissant contre les insultes des corsaires, tantôt en renouant avec empressement ces liens de vieille amitié, que le choc des factions et les guerres avec la France avaient momentanément relâchés.

En Afrique, les hostilités des mahométans contre la république génoise recommençaient aussi souvent que les dynasties ou les tri-

bus dominantes étaient remplacées par d'autres; mais une fois leur première fougue passée, ils rappelaient à l'envi les navigateurs génois, et leur assuraient des privilèges. L'Égypte était plus fréquentée par les Vénitiens; les Génois ne laissaient pas néanmoins de s'y montrer sur les marchés d'Alexandrie, de Rosette, de Damiette, de s'établir même au grand Caire, et de conclure des traités avantageux avec les soudans.

Le siége principal de leurs opérations était dans le Levant, c'est-à-dire, dans les pays d'Asie et d'Europe soumis à des princes grecs, tartares, bulgares et turcs. La colonie génoise de Péra surveillait, par ses magistrats, les contrées les moins éloignées, et celle de Caffa, les plus lointaines. De la première relevaient la Marche des Zacharie, la Phocide des Gattilusi, l'Achaïe des Centeri; la Canée dans l'île de Candie, plusieurs îles et ports de l'Archipel, comme Famagouste, Limisso et autres lieux dans l'île de Chypre; Cassandrie, Eno, Salonique, Cavalla dans la Macédoine; Sophie, Nicopolis et autres villes en Bulgarie; Suczawa en Moldavie; Smyrne, la vieille et la nouvelle Fokia dans l'Asie Mineure; Hautlieu et Setalie chez les Turcs; Kars, Sis, Tarse, Aïazzo dans les deux Arménies; enfin Héraclée, Sinope, Castrice et Akerman dans la mer Noire.

L'autorité de Caffa s'étendait sur les acquisitions faites en Khazarie, sur Taman dans la péninsule de ce nom, sur Copa en Circassie, sur Kotatis en Mingrélie, sur Koubetchi dans le Daghestan, sur le bourg fortifié voisin de Trébizonde, sur le comptoir des résidents à Sebastopole, sur le grand marché de la Tana, et sur toutes les caravanes qui se dirigeaient tant vers le nord que vers le centre de l'Asie. Le consulat de Tauris, en Perse, indépendant peut-être des autres, devait animer et diriger le commerce de l'Asie méridionale; il devait surtout empêcher les marchands génois de former des sociétés avec les marchands étrangers (1).

Gênes tenait, en résumé, les trois grandes voies du commerce de l'Asie centrale et de l'Inde : la première aboutissant à la mer Noire par la mer Caspienne et le Volga; la seconde à Pogolat et à Aïazzo, par le golfe Persique, Alep et l'Arménie; la troisième à Alexandrie par la mer Rouge et l'Égypte. Elle échangeait les soieries de la Chine, les épices, le bois de teinture, le coton, les pierreries de l'Inde, les parfums de l'Arabie, les tissus

(1) SERRA, *Storia dell' antica Liguria.*

de Damas, les draps de Tarse, le sucre, le cuivre, les teintures du Levant, l'or et les plumes de l'Afrique intérieure, les pelleteries, le chanvre, le goudron, les bois de construction de l'Europe septentrionale, les grains de Tunis, de la Sicile, de la Lombardie, contre les huiles, les vins, les fruits secs des deux rivières liguriennes, les armes de luxe, les coraux travaillés à Gênes, les toiles de Champagne, la laine, le plomb, l'étain de l'Angleterre, en un mot, contre tous les produits de l'Europe. Elle tirait aussi un revenu considérable du sel de la mer Noire, de l'alun de Phocée, du mastic de Chios, qui chaque année lui rapportaient 120,000 écus d'or, équivalant à six millions d'aujourd'hui. Malheureusement Gênes, continuellement agitée, finit par succomber sous l'obstination calculée de l'aristocratie vénitienne.

Venise.

A Venise la liberté se réduisait de plus en plus à un vain nom. La seigneurie et le grand conseil avaient l'apparence du pouvoir, tandis que l'autorité violente et inique des Dix étouffait les passions individuelles et tout ensemble les factions, en abattant quiconque s'élevait au-dessus des autres. Un petit nombre de familles seulement, inscrites au livre d'or, participaient à la souveraineté; les autres habitants de la lagune se persuadaient néanmoins qu'ils n'y étaient pas étrangers, attendu qu'ils étaient appelés maîtres (*padroni*); de là, ce respect pour la patrie et pour ses chefs, qui faisait considérer comme identique avec la loi la volonté individuelle, et supporter tous les sacrifices dans l'intérêt de l'État. Les sujets de terre ferme avaient stipulé en leur faveur certaines prérogatives, lorsqu'ils s'étaient donnés à la république. Ils conservaient en conséquence la nomination aux charges municipales; mais ils n'avaient pas même la prétention de prendre la moindre part dans l'exercice de la souveraineté. Quant aux sujets d'outre-mer, ils étaient traités comme des populations conquises, méprisés, immolés au monopole de la capitale, entourés de fortifications autant qu'il en fallait pour les tenir en respect, mais non pour les garantir contre l'ennemi. On ne leur laissait pas même les charges municipales; deux sénateurs leur étaient envoyés, l'un comme podestat, et l'autre comme capitaine du peuple. C'était un moyen d'occuper les nobles, et de les indemniser, par des emplois au dehors, de l'oppression qui augmentait à l'intérieur. Ces colonies altérèrent la constitution, en introduisant dans Venise une autre noblesse, non pas étran-

gère, il est vrai, au gouvernement, mais moins dépendante, et qui aurait pu s'émanciper sans la surveillance tyrannique des inquisiteurs d'État. S'occupant surtout de mettre des bornes à la richesse, source de puissance, ils excluaient les citoyens du commandement des armées, qui fut d'abord confié, lors de la guerre de Padoue, à Pierre de Rossi, ancien seigneur de Parme, et qui par la suite ne le fut qu'à des généraux mercenaires, rigoureusement surveillés par deux patriciens. L'ancienne noblesse, qui s'était assuré la domination du pays, traitait de plus en plus avec hauteur la bourgeoisie et la noblesse inférieure. Mais l'une et l'autre avaient pu, dans les guerres passées, s'apercevoir, chacune, de sa supériorité; or la noblesse exclue du pouvoir tenta de s'unir aux bourgeois pour acquérir des priviléges; mais la conjuration
1310. de Baiamont Tiépolo n'eut d'autre résultat que de faire verser du sang, et d'amener l'inquisition tyrannique des Dix.

Marino Faliero. 1355. Un autre effort fut tenté par Marino Faliero. Marié, à l'âge de soixante-seize ans, à une jeune femme fort belle, il se crut outragé par Michel Steno, l'un des trois chefs de la *quarentie;* et, n'en pouvant obtenir satisfaction, il ourdit une trame avec Bertuccio Israëli et Philippe Calendaro, tous deux plebéiens, et très-bien vus parmi le peuple, à qui ils retraçaient ses misères, en lui inspirant le désir de renverser l'aristocratie. Dénoncé aux Dix, Faliero fut décapité à l'endroit où les doges prononçaient leur serment; ses complices périrent sur le gibet, et les chaînes du peuple furent rivées plus étroitement. Comme c'était chose nouvelle que d'avoir à juger le chef de la république, les Dix convoquèrent une *junte* de vingt gentilshommes, qui devint dès lors permanente.

Venise commença, sur ces entrefaites, à s'immiscer davantage dans les affaires de l'Italie, non plus comme puissance étrangère,
1338. mais comme potentat italien. Elle acquit, durant la guerre qu'elle soutint contre les Scaliger, la libre navigation du Pô avec la possession de Trévise, et s'occupa de s'agrandir sur la terre ferme. Ses possessions maritimes allaient au contraire en diminuant, tant à cause des progrès que faisaient les Turcs que de ses hostilités avec Gênes, qui durèrent jusqu'en 1355. Les batailles étaient plus désastreuses pour les Génois, attendu qu'ils n'employaient pas de troupes mercenaires, mais seulement des citoyens; or il en périt deux mille dans la journée de Loiera, et trois mille prisonniers

mouruvent dans les cachots (1). Ils furent les premiers qui armèrent de bombardes les bâtiments. Les Dalmates et les Croates, impatients aussi de la domination étrangère, appelèrent à leur aide Louis le Grand de Hongrie, qui, se jetant sur les possessions vénitiennes, fit endurer de longs maux à l'Italie. Il força les doges de renoncer au titre de ducs de Dalmatie et de Croatie, et d'un quart et demi de l'empire grec. 1358.

Les Génois et les Vénitiens s'étaient fait céder, par les empereurs d'Orient, l'île de Ténédos; l'occupation de ce poste donna naissance à la guerre de Chypre, que fomentèrent les ligues des États de terre ferme, et surtout la haine de François Carrara, à qui la seigneurie vénitienne avait enlevé Padoue, où il dominait. Pendant les guerres que la république soutenait sur terre, Victor Pisani conduisit longtemps sur les mers le Lion de Saint-Marc à la victoire; mais, entravé par les jalousies des gouvernants, il fut défait à Pola, et jeté en prison à son retour.

Guerre de Chioggia. 1379.

Gênes projeta alors de porter à sa rivale un coup décisif au sein même de ses lagunes. Ayant donc équipé une belle flotte, montée par ses meilleurs marins, Pierre Doria, qui la commandait, emporta Chioggia, et établit son quartier général à Malamocco. L'ennemi était si près, que Venise défendit de sonner la cloche de Saint-Marc pour convoquer les citoyens, afin qu'il ne pût pas entendre ce signal. Carrara se réjouissait de l'humiliation de ces fiers patriciens, et Doria renvoyait leurs ambassadeurs en disant : *Je n'écouterai aucune proposition, tant que je n'aurai pas mis le frein aux chevaux de Saint-Marc;* et il répondait, à des propositions de rançon pour quelques prisonniers génois : *Dans peu de jours je les rachèterai sans bourse délier.*

Le peuple, réduit au désespoir, redemande alors son ancien général, qui du fond de son cachot, entendant crier *Vive Victor Pisani!* se présente à la fenêtre grillée de sa prison, en disant : *Mes amis, ne poussez pas d'autre cri que celui de Vive Saint-Marc!* Emporté dans les bras du peuple, il invite chacun à contribuer au salut de la patrie. Les nobles équipent trente galères à leurs frais; on promet d'ouvrir le livre d'or aux trente plébéiens qui feront les plus grands sacrifices d'argent. Venise est fortifiée à l'aide de ces offrandes généreuses, et non-seulement elle est sauvée

(1) SABELLICO, *Dec.* II, liv. 47.

par Victor Pisani, mais encore il met les Génois en déroute, les resserre dans Chioggia, et les oblige de se rendre à discrétion.

1381. La paix de Turin, conclue sous les auspices d'Amédée de Savoie, priva néanmoins Venise de toutes ses possessions de terre ferme, indépendamment des richesses énormes qu'elle consuma dans cette guerre, ce qui permit à Gênes de saisir le sceptre des mers; mais elle-même était épuisée d'argent et de vaisseaux; son commerce était ruiné, et les factions s'agitaient dans son sein. En quatre ans (1390-94), elle changea dix fois de chef à la suite de dix révolutions; depuis lors elle ne cessa de passer alternativement des discordes intestines à la servitude étrangère, en perdant, au milieu de ces secousses continuelles, la colonie de Péra à Constantinople, et toute importance en Italie. Son seul beau fait est l'expédition contre les Barbaresques, qu'elle entreprit pour réprimer leurs pirateries; expédition commandée par le duc de Bourbon, oncle du roi Charles VI, et à laquelle prirent part beaucoup de seigneurs français. Trois cents galions et plus de cent bâtiments de transport abordèrent sur la côte d'Afrique; mais les Barbaresques les harcelèrent sans vouloir jamais engager une bataille, et la flotte fut obligée de revenir sans avoir obtenu aucun résultat sérieux.

Tandis que Gênes faisait bon marché de son indépendance, Venise, au contraire, s'en montrait extrêmement jalouse. Après avoir
1386. recouvré promptement ses possessions de la Dalmatie, elle s'étendit en Hongrie et en Grèce, obtint Corfou volontairement, conquit Napoli de Romanie, Argos, Durazzo, ancienne possession des Angevins, et recouvra Trévise. Léopold d'Autriche, à qui elle l'avait
1400. cédée, l'avait vendue à François Carrara. Elle s'empara ensuite, sous Michel Steno, de Vicence, de Vérone, et enfin de Padoue; ce qui lui assura une puissance prédominante en Italie, puissance acquise avec mauvaise foi, conservée avec perfidie et défiance.
1420. Elle ajouta encore à son territoire Bellune et Udine, en assurant au patriarche dépossédé cinq mille ducats par an.

Ce fut pour Venise le moment de sa plus grande splendeur. Le temps avait consolidé le pouvoir de la noblesse, qui, s'adonnant entièrement à la politique, y acquit autant d'aptitude que ses feudataires en acquéraient dans l'exercice des armes. La classe moyenne eut pour se dédommager le commerce qu'elle exploitait depuis l'Inde jusqu'aux Pays-Bas. La métropole contenait cent quatre-

vingt mille habitants; les maisons étaient estimées sept millions de ducats ou trente millions de livres, et les loyers, cinq cent mille ducats. La monnaie frappait annuellement un million de ducats d'or, deux cent mille pièces d'argent, et huit cent mille sous, ce qui mettait chaque année en circulation dix-huit millions effectifs au taux actuel. Une dette de quarante millions de ducats d'or fut éteinte en moins de dix ans, indépendamment de soixante-dix mille ducats prêtés au marquis de Ferrare. Plus de mille patriciens jouissaient d'un revenu de quatre à soixante-dix mille ducats, et pourtant il ne fallait qu'un revenu de trois mille ducats pour avoir un très-beau palais (1). A la fin du treizième siècle, les Vénitiens occupaient, sur trois cents bâtiments marchands de deux cents tonneaux et trois cents gros navires, vingt-cinq mille marins, onze autres mille sur quarante-cinq galères, toujours complétement armées. A la fin du siècle suivant, le nombre des marins s'était élevé à trente-huit mille sur trois mille trois cent quarante-cinq bâtiments. Mille ouvriers étaient employés à l'arsenal (2).

Ces bâtiments transportaient chaque année pour dix millions de marchandises, qui donnaient deux cinquièmes de bénéfices. Il en était expédié à la seule Lombardie pour deux millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille ducats, dont cinquante mille pour les esclaves, et cela, sans compter le sel. Venise gagnait ainsi annuellement six cent mille ducats sur les Lombards; elle en gagnait quatre cent mille sur les Florentins, et pourtant elle ne faisait alors que de sortir de guerres qui l'avaient privée de possessions importantes, et menacée jusque dans ses lagunes. Plus tard, malgré les deux guerres contre les Turcs et le duc de Ferrare, l'état de ses finances était si prospère, qu'en 1490 le trésor encaissait douze cent mille ducats (5,200,000), c'est-à-dire le double de l'État milanais, le quart du royaume de France, bien agrandi depuis Louis XI, et néanmoins ses sujets ne payaient que des taxes très-légères.

Les Vénitiens s'étaient rendus tellement nécessaires aux Italiens, que le peuple avec lequel ils interrompaient leurs relations était réduit à la pauvreté; c'est ce qui arriva pour les Napolitains,

(1) Un hôtel acheté par la seigneurie pour en faire présent à Louis de Gonzague, seigneur de Mantoue, coûta six mille cinq cents ducats; trois mille, un autre donné au vaivode d'Albanie. Voir les preuves dans Daru, liv. XIII, et dans la note, à la fin du volume, le discours de Thomas Mocenigo.

(2) *Rer. It. Script.*, XXII, 959.

dont le roi Robert fut contraint de faire la paix, parce que ses sujets cessaient de payer, disant qu'ils n'avaient plus d'argent depuis que les Vénitiens ne paraissaient plus dans ses ports.

Outre le littoral de l'Adriatique depuis les bouches du Pô, la seigneurie avait sous son obéissance en terre ferme les provinces de Bergame, Brescia, Vérone, Crême, Vicence, Padoue, la Marche de Trévise, avec Feltre, Bellune et Cadore, la Polésine de Rovigo, et Ravenne; elle avait la suzeraineté du comte de Goritz, du Frioul, à l'exception d'Aquilée, et de l'Istrie moins Trieste; elle possédait ensuite, sur la côte orientale de l'Adriatique, Zara, que le roi Ladislas lui avait vendue cent mille florins, Spalatro, et les îles qui bordent la Dalmatie et l'Albanie: Veglia enlevée aux Frangipani, Zante à un Catalan; Corfou qui s'était donnée spontanément: Lépante et Patras, en Grèce. Dans la Morée, Modon, Coron, Napoli de Romanie, Argos, lui avaient été cédées par leurs possesseurs, à la condition d'être défendus contre les Turcs. Elle avait aussi plusieurs îlots dans l'Archipel, des possessions sur le littoral, enfin Candie et Chypre.

Depuis Astracan jusque dans l'intérieur de l'Afrique, les Vénitiens avaient partout des comptoirs, d'où ils répandaient leurs marchandises dans toute l'Europe, quoique les communications y fussent devenues très-difficiles par le morcellement des États et par les violences des barons; mais, pour les adoucir, leurs trafiquants conduisaient à leur suite des charlatans, des musiciens, des animaux rares. Ils avaient en outre des colonies et des points de relâche dans la mer Noire, dans la Propontide, aux Dardanelles, indépendamment d'Andrinople et d'une partie du Péloponèse; quelques petits territoires sur les côtes de Syrie, avec une grande partie des îles et des ports depuis la Morée jusqu'au fond de l'Adriatique. Enfin des citoyens vénitiens avaient été investis, à titre de fiefs de la république, des îles de Lemnos, de Scopulo, et de presque toutes les Cyclades.

La marine de l'État elle-même s'occupait du commerce; car, outre les trois mille bâtiments armés par des particuliers, le gouvernement expédiait, dans les ports principaux, des escadres de *galères du trafic* pour le service des citoyens, en les tenant prêtes à agir pour un cas de guerre, et en faisant respecter le Lion de Saint-Marc, même pendant la paix. Parmi ces escadres, celle de la mer Noire se divisait en trois: l'une

côtoyait le Péloponèse pour porter à Constantinople les marchandises chargées à Venise ou en Grèce; la seconde se dirigeait sur Sinope et Trébizonde dans le Pont-Euxin, d'où elle enlevait les produits de l'Asie, qu'on y transportait par le Phase; la troisième, faisant voile vers le nord, entrait dans la mer d'Azof, et chargeait dans les ports de Caffa, à l'embouchure du Tanaïs, les poissons et les denrées que les Russes et les Tartares y apportaient par la mer Caspienne, le Volga et le Tanaïs.

Une seconde escadre longeait la Syrie, en faisant escale à Alexandrette, à Beyrouth, à Famagouste, à Candie, qui produisait beaucoup de sucre, et dans la Morée. Une troisième fournissait à l'Égypte ses marchandises de la mer Noire, surtout des esclaves de Circassie et de Géorgie, que les Vénitiens échangeaient contre les denrées de la mer Rouge et de l'Éthiopie. Une quatrième, destinée pour la Flandre, se composait de vaisseaux de deux cents rameurs au moins; après avoir abordé à Manfredonia, à Brindes, à Otrante, et chargé en Sicile du sucre et autres productions de l'île, elle visitait les ports africains de Tripoli, Tunis, Alger, Oran, Tanger, faisant le troc avec les naturels, dont elle recevait du blé, des fruits secs, du sel, de l'ivoire, des esclaves, de la poudre d'or; passant alors le détroit de Gibraltar, elle fournissait aux Marocains du fer, des armes, des draps, des ustensiles domestiques; elle côtoyait ensuite le Portugal, l'Espagne et la France, touchait à Bruges, à Anvers, puis à Londres, où les Vénitiens achetaient des draps teints, des laines fines, et opéraient des échanges avec les vaisseaux des villes hanséatiques. En retour des drogueries, des aromates, du vin, des soies, des laines et cotons filés, du raisin et des fruits secs, des huiles, du borax, du cinabre, du minium, du camphre, de la crème de tartre, du sucre, des miroirs, des verreries, des tissus de laine, de soie et d'or, ils prenaient du fer, de l'étain, du plomb, des bois, des résines, des pelleteries; puis, au retour, ils faisaient diverses stations en France, à Lisbonne, à Cadix, à Alicante et à Barcelone, où ils achetaient des soies gréges, et, de rivage en rivage, ils revoyaient leur patrie un an après leur départ.

Le gouvernement, qui ne tirait aucun profit de ces expéditions, sauf le modique nolis des navires, expédiait tous les ans, à la ronde, vingt ou trente galères de la contenance de mille tonneaux, et d'une valeur de cent mille ducats chacune (1,700,000 fr.),

dans Avignon; mais ses démêlés avec Louis de Bavière ne lui permirent pas de donner suite à cette affaire, et Benoît XII accorda des dispenses pour trafiquer avec les infidèles.

Venise montra jusqu'à quel point elle poussait la jalousie envers ses familles patriciennes, quand un Cornaro fut, à l'époque du schisme, élu pape sous le nom de Grégoire XII. En effet, dans la pensée qu'il était dangereux qu'un pontife eût des liens de famille avec les sénateurs, la seigneurie refusa de le reconnaître. L'empereur Sigismond s'en fit un prétexte de rupture, mettant en avant des prétentions sur Zara comme roi de Hongrie, ainsi que sur les anciennes cités impériales; il entra dans le territoire vénitien, où il porta le ravage et la rébellion; mais Venise conclut une ligue défensive avec Nicolas d'Este, les comtes Porcia et Collalto, les Malatesta, les Polenta, les seigneurs de Castel-
1411. novo, Castelbarco, Caldonazzo, Savorgnano, et Arco. Le mécontentement excité par la domination rigoureuse des vicaires de Sigismond, le peu de constance des Hongrois dont il inondait l'Italie, la valeur du chef de bandes Philippe d'Arcelli, firent triompher Saint-Marc dans tout le Frioul. Le patriarche d'Aquilée, voisin inquiet, put à peine conserver quelques places fortes, et accepta une pension de la république, à laquelle le comte de
1421. Goritz prêta l'hommage dont il était tenu précédemment envers ce prélat.

1423. Après la mort de Thomas Mocenigo, qui n'avait cessé de dissuader les Vénitiens de faire des acquisitions en Grèce, François Foscari, homme entreprenant et fougueux, les poussa à occuper
1429. Salonique; mais Amurat I[er] la reprit, assaillit la Morée, et Venise perdit à cette entreprise sept cent mille ducats. Ce même Foscari secondait ceux qui flattaient la vanité de Venise avec l'idée qu'elle pourrait acquérir en Italie autant de puissance que Rome en avait acquis autrefois, et se mettre à la tête d'une ligue capable de balancer l'influence des Visconti. De là vinrent ses guerres avec Philippe-Marie; guerres qui, si elles augmentaient son crédit dans la péninsule, la détournaient du commerce, et la livraient à la merci des capitaines d'aventure. Aussi, usant tour à tour de rigueur et de caresses, tantôt elle donnait la noblesse à Gattamelata, à Michel Attendolo; tantôt elle envoyait Carmagnola au supplice.

La république eût été mieux inspirée en dirigeant son attention

sur les choses d'outre-mer, en faisant prospérer ses colonies du Levant, et en les admettant au partage des droits de cité ; mais tandis qu'elle mettait en campagne dix-huit mille chevaux et autant de fantassins contre le duc de Milan, elle n'entretint jamais en Morée plus de deux mille hommes de troupes régulières. Elle aurait dû cependant, pour prolonger sa grandeur menacée par les conquêtes ottomanes et par la nouvelle direction imprimée au commerce, se faire puissance illyrienne, ou du moins transférer dans quelque île de la Dalmatie son port trop mal placé dans la cité, à laquelle il aurait ainsi servi de poste avancé ; et, en y réunissant les fugitifs de la Grèce et les Albanais opiniâtres dans leur résistance, elle aurait pu élever une puissance capable de contre-balancer celle des Turcs (1). Mais les nobles étaient attachés à la cité, comme au siége de leur domination ; le peuple mettait son patriotisme à renfermer toute son existence dans les îles de la lagune ; les marchands voulaient avoir des pays à rançonner ; et les ennemis profitaient de ces idées égoïstes.

Bien que les guerres entreprises à l'instigation de François Foscari fussent contraires aux intérêts de Venise, il ne la couvrit pas moins de gloire pendant trente-quatre ans, et la préserva
des Turcs. Mais lorsque la paix de frère Simonetto et un traité 1454.
particulier avec Mahomet II eurent rétabli la tranquillité à l'extérieur, la faction de Loredano, adversaire perpétuelle du doge, se ranima au dedans. Afin de l'atteindre par le côté le plus sensible, elle avait fait condamner à l'exil Jacques, son fils unique, en l'accusant d'intelligence avec le duc de Milan, crime qu'il confessa dans les angoisses de la torture. A son retour, il fut de nouveau accusé et torturé. Sur ces entrefaites, un de ses juges

(1) Un nommé Paul Santini, qui rédigea, vers la moitié du quinzième siècle, un traité des choses militaires, demeuré manuscrit, et qui paraît avoir été au service des Vénitiens, s'exprime en ces termes :

Qui in Italiam vincere desiderat, ista instruet :
Primo, cum summo pontifice semper sit;
Secundo, dominetur Mediolanum;
Tertio, quod habeat astronomos bonos;
Quarto, habeat ingegneri qui scire plurima;
Quinto, quod tot navigia conducantur plena lapidibus in canalibus.... impleantur canalia multitudine navium, navigiorum barcarumque suffondatarum, etc.

1450. est tué, et Jacques, accusé du méfait, est condamné au bannissement; et, bien qu'un autre avoue, au lit de mort, avoir commis le meurtre, on ne lui permet pas de revenir dans ses foyers. Dévoré du désir de revoir le toit paternel, il s'adresse au duc de Milan, pour qu'il lui obtienne la permission de pouvoir rapporter dans sa patrie ses os brisés. Sa lettre est interceptée, et il déclare l'avoir écrite pour être ramené dans ses lagunes chéries, fût-ce même au prix d'un procès. Un nouveau jugement l'exile à Candie. « Le doge était d'un âge avancé, et il cheminait avec un bâton. « Quand il alla voir Jacques, il lui parla avec beaucoup de fer- « meté, de manière à faire croire que ce n'était pas son fils, quoi- « que ce fût son seul enfant. Jacques lui dit : *Messire père, je* « *vous prie de vous employer à me faire revenir au logis.* » Le doge lui répondit : « *Va, Jacques, et obéis à ce que veut la cité,* « *sans chercher rien au delà.* Mais on dit qu'à son retour au « palais le doge tomba sans connaissance (1). »

Le fils mourut de douleur. Le père, qui par deux fois avait proposé d'abdiquer, mais en vain, tant que la guerre l'avait
1457. rendu nécessaire, fut alors congédié par les Dix. Il quitta donc le palais sans fils, sans amis, sans forces, au milieu d'un peuple dont il était aimé sans doute, mais qui craignait plus encore l'inquisition. Quand la cloche de Saint-Marc annonça l'élection de son successeur, Foscari rendit le dernier soupir (2).

Vers cette époque, il fut décidé que le doge ne pourrait lire les lettres des ambassadeurs de la république ou des princes étrangers qu'en présence de ses conseillers. On lui enleva aussi la police et la justice répressive, dont furent chargés trois membres, choisis par le conseil des Dix. L'un d'eux pouvait être pris parmi les conseillers du doge. Sous le nom d'inquisiteurs d'État, ils devaient étendre sur tous leur vigilance, sans en excepter les Dix. Ils pouvaient punir de mort en secret ou en public, et disposer, sans être tenus à rendre compte, de la caisse des Dix. Le doge et le gondolier redoutaient également les coups mystérieux de cette autorité discrétionnaire. L'ambition n'osait troubler la

(1) SANUTO.

(2) On inscrivit ce distique sur son tombeau :

Post mare perdomitum, post urbes marte subactas,
Florentem patriam longævus pace reliqui.

république, et se flattait d'ailleurs d'arriver un jour à ce poste. Les vengeances ouvertes et les voies de fait n'étant plus permises, on attendait l'occasion d'entrer en fonctions comme inquisiteur; et, dans l'espoir d'épouvanter un jour les autres, on se résignait à trembler soi-même.

On décréta ensuite, lors de l'élection de Nicolas Marcello, que, 1473.
du vivant du doge, ses fils et ses neveux ne pourraient accepter aucun emploi, bénéfice ou dignité, soit à vie, soit à temps, ni siéger dans aucun conseil, à l'exception du grand conseil et de celui des *pregadi* (priés), sans pourtant y avoir voix délibérative : un frère du doge pouvait seulement entrer parmi les Dix.

Royaume de Chypre.

Jacques de Lusignan, fils naturel de Jean III, roi de Chypre, prétendait hériter, au détriment de sa sœur, mariée à Louis de Savoie, de cette île, qui avait été assignée à sa famille pour l'indemniser de la perte de Jérusalem. Il réussit à l'occuper, et en obtint l'investiture du soudan d'Égypte, dont elle était vassale. Comme l'argent lui manquait pour s'y maintenir, Marc Cornaro, marchand vénitien, lui offrit cent mille sequins, comme dot de sa nièce Catherine, qui, dans le but de lui donner des titres à ce mariage illustre, fut adoptée par la république de Saint-Marc.
Cette vaine cérémonie, purement honorifique, fut plus tard invo- 1471.
quée comme un titre à une acquisition fort importante; car, après la mort de Jacques, la république se déclara héritière de Catherine, aux mêmes droits que la mère de sa fille; et, sous prétexte qu'elle était menacée par les Turcs, elle lui persuada ou la contraignit de renoncer à Chypre, en l'échangeant contre le château d'Asolo, dans la Marche de Trévise, où les plaisirs et les lettres l'empêchèrent de regretter le royaume qu'elle avait perdu. Cet héritage anticipé fournit en abondance à Venise des vins, du blé, des huiles et du cuivre. Celui qui se serait permis de parler mal de cette acquisition devait être noyé.

Nous avons déjà vu dans combien de guerres Venise se trouva entraînée, pour avoir voulu s'immiscer dans les affaires de l'Italie. Mais le conseil des Dix, comptant sur les conquêtes de terre pour procurer à la république autant de grandeur que les comptoirs du Levant lui valaient de richesses, éveilla la jalousie des autres États, qui se réunirent pour briser son sceptre.



CHAPITRE XXIII.

VILLES HANSÉATIQUES.

Ce que les cités italiennes faisaient dans les mers méridionales, les villes hanséatiques l'accomplissaient dans le Nord. Les cités allemandes, au midi et sur le Rhin, avaient formé plusieurs ligues pour se défendre contre de petits tyrans, leurs voisins. Mais rien de semblable n'apparaît dans la basse Germanie, jusqu'au moment où, au commencement du douzième siècle, on en trouve quelques-unes réunies en confédération, on ne sait comment, ni à quelle époque (1). Situées sur les côtes de la mer ou dans le voisinage des grands fleuves, ces villes étaient plus à même que celles du midi de se produire; aussi s'accrurent-elles rapidement, surtout lorsque les croisades eurent amené, en Prusse et en Livonie, la fondation de villes qui jouissaient de nombreux privilèges municipaux.

Les villes hanséatiques se donnèrent une organisation régulière, et, en 1361, les délibérations des diètes de leurs députés commencèrent à être enregistrées ; puis, lorsqu'elles se réunirent

(1) C'est à tort qu'on donne pour origine à cette confédération l'alliance de Hambourg et de Lubeck, en 1241. Le nom de *hanse teutonique* apparaît pour la première fois en 1315. *Hans* signifie société de commerce, ou taxe d'une marchandise. Les villes qui en faisaient partie en 1360 sont : Lubeck, Hambourg, Stade, Brême, Wismar, Rostock, Stralsund, Greiffswald, Anklam, Demmin, Stettin, Colberg, Kiel, Neustatgard, Culm, Thorn, Elbing, Dantzick, Kœnigsberg, Braunsberg, Landsberg, Riga, Dörpt, Reval, Pernau, Cologne, Dortmund, Post, Münster, Cösfeld, Osnabruck, Brunswick, Magdebourg, Hildesheim, Hanovre, Lunebourg, Utrecht, Zwoll, Hesselt, Deventer, Zütphen, Ziriksée, Brille, Middelbourg, Dordrecht, Amsterdam, Campen, Gröningen, Arnemuyden, Hardewyk, Stavern, Wisby, dans l'île de Gothland. Les villes de Stolpe, Halle, Paderborn, Lemgo, Höxter, Hameln, étaient alliées de la Hanse. A son époque la plus brillante, elle comptait de soixante-douze à quatre-vingts députés avec vote, en y ajoutant ceux d'Arnheim, Aschersleben, Berlin, Bolswar, Breslau, Cracovie, Duisbourg, Eimbek, Emden, Emmerich, Francfort-sur-l'Oder, Goettingue, Goslar, Halberstadt, Helmstädt, Hervorden, Minden, Nimègue, Nordheim, Quedlimbourg, Rügenwald, Röremond, Satzwedel, Stendal, Uelzen et Wesel.

à Cologne, au sujet de la guerre contre Waldemar III, elles 1364.
rédigèrent par écrit les clauses de la confédération, restées verbales jusque-là.

Les premières cités qui s'associèrent pour faire partie de la hanse établirent entre elles une égalité réciproque; mais, pour celles qui s'y adjoignirent successivement, les conditions de l'alliance varièrent selon le caractère et la position de chacune. Nous avons quelques-uns de ces actes de confédération, d'où il résulte que l'aspirante devait présenter sa demande; que cette demande était discutée, et qu'en cas d'acceptation, il en était donné avis dans les pays où la hanse jouissait de priviléges. Les confédérés cherchaient à ne dépendre d'aucun prince autre que l'empereur. Les villes maritimes avaient la prédominance sur celles de l'intérieur, obligées de se soumettre à leurs décisions, et les cités vénèdes formaient une association différente. Toute la ligue se divisait en trois (*tiers*), qui furent, par la suite, portées à quatre, et à la tête desquelles étaient Lubeck, Cologne, Brunswick et Dantzick. Chaque section tenait, une fois l'année, son assemblée particulière au chef-lieu. Tous les trois ans, les députés de la confédération entière se réunissaient le plus souvent à Lubeck, indépendamment des sessions extraordinaires. Chaque ville fournissait son contingent militaire tant en hommes qu'en vaisseaux, et une taxe légère, imposée sur toute espèce de denrées à l'entrée de la ville, subvenait aux dépenses générales.

Le grand maître de l'ordre Teutonique siégeait dans les diètes, où il avait voix délibérative. Presque toutes les villes de Prusse en étaient membres, et l'on n'omettait jamais, dans les traités, de mentionner les pays de Prusse et de Livonie. Les députés des quatre comptoirs principaux de Londres, de Bruges, de Bergen et de Novogorod étaient admis dans le congrès, mais sans droit de vote, et seulement pour fournir des renseignements sur l'état des affaires, ainsi que sur les moyens propres à les faire prospérer.

Des princes y intervenaient aussi quelquefois, par eux-mêmes ou par des ambassadeurs, pour soutenir leurs intérêts particuliers; mais ils n'assistaient pas aux délibérations. Les villes qui n'envoyaient pas leurs députés à la diète étaient passibles d'une amende, et restaient exclues de la confédération jusqu'à ce qu'elle fût payée. Celles dont les députés arrivaient tardivement subis-

saient aussi l'amende à proportion des jours de retard, et leurs citoyens pouvaient être arrêtés pour garantie du payement.

Les matières à traiter étaient le plus souvent préparées par les députés des cités vandales, c'est-à-dire des villes situées au midi de la Baltique. Les routes étant infestées de bandits, les députés étaient sous la sauvegarde de la ligue, et la ville près de laquelle ils se trouvaient arrêtés devait leur faire rendre la liberté.

Les confédérés ne songèrent que tard à combiner un droit maritime uniforme. Préparé déjà par des statuts particuliers, notamment par les statuts presque identiques de Hambourg (1276) et de Lubeck (1299), ce travail éprouva néanmoins des difficultés qu'il ne put toutes surmonter, car le code des lois nautiques et commerciales ne fut proclamé qu'en 1614.

Les confédérés visaient à un triple but : étendre le commerce extérieur, et obtenir le monopole sur les marchés qu'ils fréquentaient; se défendre réciproquement contre tous agresseurs sur terre et sur mer; terminer leurs contestations devant des arbitres. Ils s'obligeaient à maintenir pendant dix ans la paix et la sécurité contre tous, sauf les droits de l'empereur et la justice due aux souverains légitimes. Une des villes alliées était-elle attaquée, les autres devaient s'interposer pour obtenir la paix, ou, autrement, lui prêter assistance dans une mesure déterminée. Aucune ne pouvait déclarer la guerre sans l'assentiment des quatre villes les plus voisines. Lorsqu'un différend s'élevait entre elles, jamais on ne devait appeler les étrangers, mais il fallait en donner avis à la régence de Lubeck, qui conférait à quatre cités le pouvoir de les concilier à l'amiable, ou de statuer par jugement. Aucune ne pouvait conclure de paix ou d'alliances avec des étrangers sans en référer à la confédération (1). Il y en avait quelques-unes qui jouissaient de tous les droits de la ligue; d'autres n'avaient point voix dans le congrès, soit comme simples alliées, soit aussi comme sujettes d'autres cités. La principale condition était d'acquitter sa quote-part dans la contribution en argent et en hommes, établie par le congrès.

Parmi les causes qui faisaient exclure de la ligue, la première était l'insurrection des citoyens contre les magistrats, tant l'anarchie les effrayait; et afin que les citoyens n'eussent point de motif pour se soulever, il appartenait au congrès de faire

(1) SARTORIUS.

droit à leurs griefs. Les connivences avec l'ennemi, la désobéissance aux décrets de l'assemblée générale, le recours à d'autres tribunaux qu'à ceux de la ligue, entraînaient le même châtiment. La pêche, les mines, l'agriculture, l'industrie de tous les rivages de la Baltique, étaient entre les mains des confédérés; les marchandises de la Suède, du Danemark, de la Norwége, passaient par leurs magasins. Ils faisaient exploiter les mines de la Bohême et de la Hongrie. Ils tiraient du nord de l'Allemagne la bière, la farine, les grains, la toile, les draps communs; de la Prusse et de la Livonie, du lin, du chanvre, des bois, des blés, du goudron, de la poix, de la potasse, du miel et de la cire, apportés de Pologne et de Russie. L'Angleterre leur fournissait ses laines, son étain, ses cuirs; les villes de la Saxe et du Rhin, des vins, des toiles, les métaux du Hartz; et le tout s'expédiait à Bruges, leur principale factorerie dans les Pays-Bas (1).

Ils possédaient à Bruges le meilleur quartier, appelé le Pont, qui se composait de vingt-deux massifs d'édifices et de jardins, divisés en deux paroisses; chaque massif avait un nom distinct et une façade sur le port, ce qui permettait aux plus gros bâtiments d'y pouvoir aborder. De grandes places étaient ménagées dans les jardins pour y déposer des marchandises, avec des magasins au-dessus desquels les facteurs logeaient au premier étage, le second étant réservé pour les cuisines et les salles à manger. Au fond du jardin s'ouvraient des caves destinées à certaines denrées; et il y avait au-dessus une vaste salle commune, derrière laquelle se trouvait le verger.

Dans chaque jardin habitaient de quinze à trente familles dites *parties*, toutes composées d'un chef (*husbonde*), de quelques commis, d'associés, d'élèves, de marins. En été, chacune d'elles faisait cuisine et table à part; dans l'hiver, elles se réunissaient dans la salle commune, à l'entour d'un grand feu dont la fumée s'échappait par une ouverture pratiquée dans le plafond: toutefois elles mangeaient à des tables séparées.

L'*husbonde* exerçait une pleine autorité sur ses subordonnés, au point de leur infliger des châtiments corporels. Un conseil de deux alderman et de dix-huit assesseurs était chargé de main-

(1) Altmeyer, *Hist. des relations commerciales et diplomatiques des Pays-Bas avec le nord de l'Europe*, Bruxelles, 1840.

tenir l'ordre et de résoudre les différends, sauf l'appel à Lubeck et à la diète. Aucun des *habitants du comptoir* ne pouvait avoir de femme, afin de conserver la paix et le secret, que l'on jugeait chose indispensable; il leur était défendu, sous peine de mort, de visiter le quartier des bourgeois; la nuit, d'énormes chiens et des sentinelles veillaient à ce que personne n'approchât de l'enclos. Les habitants du comptoir, à l'exception des assesseurs, n'étaient pas des négociants, mais seulement des agents commis par eux : il leur était interdit de faire aucune opération pour leur compte; après dix ans de séjour, ils retournaient en Allemagne.

Le comptoir était entretenu au moyen d'un droit léger d'entrée perçu sur les marchandises, sans compter les amendes, et un loyer que payaient les villes pour l'habitation des commis. On peut, par cet exemple, se faire une idée de ce qu'étaient les factoreries des *Osterlins*, comme les appelaient les Italiens.

Les républiques hanséatiques, de même que celles de la Grèce et de la ligue lombarde, prirent de la consistance par la guerre. Leur nombre en effet ne fit qu'augmenter jusqu'au moment où cent dix-sept cités, en l'année 1369, se réunirent en congrès à Cologne, et déclarèrent la guerre à Waldemar, roi de Danemark.

Elles auraient pu, en rassemblant leurs forces, tenter de grandes entreprises, et profiter des circonstances pour conquérir leur indépendance, c'est-à-dire, constituer une république fédérative, après avoir subjugué les princes environnants. Mais leur but était uniquement une association pour leur défense mutuelle, et pour la participation aux priviléges commerciaux. Quelques-unes n'avaient d'autre territoire que l'enceinte de leurs murailles; d'autres se trouvaient séparées de leurs alliées par des États puissants et jaloux; plusieurs d'entre elles n'étaient pas même indépendantes. Comment combiner de si grandes diversités, concilier des intérêts si différents? Comment conjurer l'ambition des grands, la jalousie des petits, et enlever à tous le droit d'être maître chez soi?

N'étant donc pas assez fortement unies pour forcer leurs alliés de se soumettre aux décisions prises d'un commun accord et dans l'intérêt général, elles tombaient dans l'anarchie. Comme chacune pouvait contracter des alliances avec des États étrangers, elles s'entravaient réciproquement, et la diversité d'intérêts fai-

sait que les unes nuisaient aux autres. De plus, peu exercées en politique et mues par l'égoïsme, elles ne savaient pas s'élever à des idées d'une certaine portée; aussi, même dans leurs temps les plus brillants, ne hasardèrent-elles aucune grande entreprise, et ne montrèrent-elles point cette constance opiniâtre qui les accomplit; aucun prince des principales maisons d'Allemagne ne songea par la suite à se mettre à leur tête pour réaliser de vastes desseins.

D'ailleurs ces républiques ne reposaient pas sur l'activité d'une vive concurrence, mais sur des priviléges, sur l'exclusion des étrangers, sur des règles d'une économie sans expérience, qu'elles avaient soin de prescrire. Un esprit minutieux et exclusif domine aussi dans leur droit privé; on y retrouve des décisions à l'infini sur la capacité des barils, l'interdiction d'exporter ni or ni argent pour le faire ouvrer au dehors, de vendre des parfums falsifiés, de faire teindre les draps ailleurs qu'au lieu même de fabrication, de vendre des harengs avant la pêche, du grain avant la récolte, des étoffes avant qu'elles ne soient fabriquées : il était défendu aussi de commercer avec l'argent, on ne le pouvait faire que par échanges.

Lorsque ensuite le commerce européen, en s'acheminant vers les Indes par une autre route, les eut privées du monopole qui faisait leur force, ces républiques, sans s'apercevoir que les idées avaient changé, s'attachèrent plus opiniâtrément à leurs anciens priviléges, tandis que les autres pays tiraient parti de leurs positions nouvelles.

Avant cela même la ligue avait décliné à mesure que les royaumes d'Europe se consolidaient, et se sentaient en état de se soustraire à cette oppression mercantile. Ainsi elle avait à Novogorod un alderman ou juge, qui, assisté de quelques prud'hommes, rendait la justice entre Allemands selon les lois de la *scra*, et pouvait infliger jusqu'à la peine capitale : ses sentences étaient, sur appel, déférées à Lubeck ou à la diète hanséatique. Les maisons et l'église de cette factorerie étaient comme d'habitude entourées de murailles, et gardées pendant la nuit par des sentinelles et par de gros chiens. La confédération y expédiait principalement des draps, à l'exclusion de tous autres négociants, interdisant même aux Russes de vendre leurs propres productions autrement que par échange avec la factorerie hanséatique.

Ces exigences engendrèrent des jalousies et des démêlés. Les

Russes se plaignaient que les Allemands les fraudaient sur la qualité et sur la mesure; mais ils ne se sentaient pas en état de se passer d'eux : aussi, dès que les hanséatiques menaçaient d'abandonner Novogorod, les Russes dissimulaient leurs mécontentements, craignant de ne plus avoir sans eux le débouché de leurs denrées, et ne sachant comment ils se procureraient des étoffes pour se vêtir.

Iwan IV s'occupa de mettre fin à cette tyrannie. Déjà, quand il s'empara de Novogorod, il contraignit beaucoup de gens riches de se transporter dans l'intérieur, et la hanse eut considérablement à en souffrir. Peu après, le czar, par représailles de ce qu'elle avait arrêté et mis à mort des sujets russes pour crime
1494. de fausse monnaie, fit arrêter les Allemands et séquestrer leurs biens. La plupart purent s'enfuir, les autres restèrent prisonniers quelques années, et le comptoir de Novogorod fut détruit.

Alors les membres de la hanse se mirent à faire la contrebande entre la Russie, Stockholm et Wibourg, sans renoncer à l'espoir de recouvrer leurs priviléges, et surtout l'exemption des droits d'entrée. Mais tandis que Lubeck réclamait ces avantages pour toute la ligue, les villes de Livonie les voulaient pour elles seules, ce qui mit entre elles la discorde. Puis quand les Anglais eu-
1553. rent découvert un passage pour gagner Archangel par la mer Blanche, et que le czar eut exempté de droits les navires qui arrivaient par ce nouveau chemin, ce fut un grave échec pour la hanse, d'autant plus que ces bâtiments fournissaient aux Russes des armes dont l'introduction était toujours défendue par la Baltique. Ainsi cessa son monopole, dont il ne lui resta que quelques concessions spéciales, surtout à Lubeck.

A la fin du quatorzième siècle, les villes hanséatiques possédaient en Suède la totalité du commerce, avec le privilége insigne d'entrer pour moitié dans la composition des conseils municipaux de Stockholm et des autres villes maritimes. Il leur fut difficile de se maintenir au milieu des agitations de ce royaume, et, selon le parti triomphant, elles s'élevaient ou déclinaient. Gustave Waa, monté sur le trône avec l'assistance de Lubeck, accorda à cette ville, à Dantzick et à d'autres, selon leur bon plaisir, l'exemption des droits d'entrée et de sortie, avec un monopole absolu, au point d'interdire à ses propres sujets de naviguer dans le Sund et dans le Belt; tout différend au sujet de l'in-

terprétation et de l'exécution du traité devait être jugé à Lubeck par quatre sénateurs de la ville et quatre de Suède. Gustave aurait désiré restreindre ces concessions sans exemple, auxquelles il avait été poussé par la gratitude ou peut-être par la nécessité; mais comment y songer tant qu'il se trouvait lié envers Lubeck par une dette considérable? Les Lubeckois, afin d'en obtenir le payement avec des avantages particuliers, négligèrent les intérêts généraux; mais quand ils prêtèrent assistance aux artisans de trouble dans ses États, Gustave abolit les exemptions concédées, et soutint la guerre contre la hanse, en invitant les autres nations et ses propres sujets à faire le commerce en Suède. Gustave-Adolphe, en fondant plus tard une société de commerce suédoise, enleva aux hanséatiques l'espoir de recouvrer leur ancien monopole.

En Norwége, ils firent ruiner par un corsaire la ville de Bergen, port très-favorable au commerce, qui de là s'avançait jusqu'au Groënland, et cette colonie périt alors. Ils offrirent ensuite des subventions aux citoyens appauvris, dont ils reçurent en garantie les maisons et les terres, ce qui leur livra tout ce que la ville avait de meilleures valeurs. Un incendie l'ayant détruite, les Al- 1476.
lemands la reconstruisirent sur un plan mieux conçu; et se considérant comme du pays, sauf pour les exemptions, ils y agirent en maîtres, et se livrèrent à toutes sortes d'excès. Le roi Christophe chercha à introduire les Hollandais dans le pays; mais il échoua dans cette tentative, et il lui fallut confirmer les priviléges des hanséatiques; ce qui ne l'empêcha pas, ainsi que ses successeurs, d'épier sans cesse l'occasion d'affranchir le royaume de ces tyrans marchands. Cette occasion s'offrit au gouverneur Chris- 1556-1600.
tophe Walkendorf, qui leur enleva leurs priviléges l'un après l'autre, en ne leur laissant que la pêche du stokfish; et le commerce hanséatique s'éloigna également de cette côte.

Ils trouvèrent en Danemark la concurrence des Anglais et des Hollandais, qui y jouissaient aussi de franchises de droits. Lubeck put faire exclure plus tard les Hollandais, et songea même à conquérir tout le royaume; mais la direction nouvelle prise par le commerce ne lui permit pas de réaliser ses projets.

L'importante factorerie de Bruges eut beaucoup à souffrir sous Charles le Téméraire; puis elle déchut, bien que favorisée par Maximilien Ier, à cause du refus que firent plusieurs villes de la

Hollande, du Rhin et de la basse Saxe, de participer plus longtemps aux dépenses considérables de son entretien. Au lieu donc de déposer les marchandises dans les magasins, beaucoup de négociants les placèrent chez les habitants, et il en résulta le commerce de commission avec plus de bonne foi et de justice.

A mesure que les hanséatiques perdaient le monopole du Nord, et que les Hollandais et les Anglais venaient leur faire concurrence, la prospérité de Bruges décroissait; et comme les comptoirs des autres nations s'en éloignèrent l'un après l'autre, les hanséatiques y demeurèrent seuls. Mais leurs statuts n'étant plus en rapport avec les idées nouvelles, ils furent à leur tour obligés de se retirer, et ils donnèrent la préférence à Anvers. Ils négocièrent avec la lenteur allemande, de 1510 à 1536, pour amener leurs confédérés à y élever un vaste édifice; mais les bouleversements qui survinrent firent abandonner cette pensée.

Les rois s'aperçurent promptement en Angleterre qu'ils avaient mieux à faire que d'encourager les étrangers, et que l'accroissement de la marine marchande nationale tournerait à leur avantage; aussi cherchèrent-ils plutôt à les dégoûter par des difficultés fréquentes. Les hanséatiques, qui d'abord avaient prohibé toutes les marchandises anglaises, durent consentir à leur laisser libre cours dans la Baltique, en Prusse et même dans les villes
1474. de la hanse, pour obtenir que leurs droits fussent confirmés en Angleterre. L'île ne crut pas toutefois pouvoir se passer entièrement des Allemands jusqu'au moment où Édouard VI déchira (1552) tous ces priviléges, sous prétexte que les hanséatiques avaient introduit, non-seulement des produits de leurs manufactures, mais encore des marchandises d'autres pays, et qu'ils avaient enlevé dans une année quarante-quatre mille pièces de draps anglais, quand onze cents auraient suffi à leurs nationaux. Pour s'en venger, les confédérés interdirent toutes relations avec l'Angleterre; mais le résultat en fut tout à son avantage. Sous Élisabeth, ils convinrent d'être traités sur le même pied que les indigènes; mais lorsque, malgré l'injonction qu'ils avaient reçue de cette reine, ils transportèrent en Espagne des vivres et des munitions, Élisabeth fit saisir soixante de leurs bâtiments chargés, que toutes leurs réclamations ne purent leur faire restituer; coup irréparable auquel ils n'eurent à opposer que de vaines réclamations, comme Napoléon qui traitait de larcin l'industrie anglaise.

L'Espagne, au contraire, accueillait les hanséatiques en même temps qu'elle excluait les Hollandais, qui avaient secoué son joug; mais l'agrandissement de ces républicains leur suscita de nouveaux et trop vigoureux concurrents. La redoutable ligue hanséatique traînait ainsi une existence maladive, quand la guerre de trente ans vint briser cette trame débile; et, à la dernière diète de 1669, on ne vit figurer que les députés de six villes. Le commerce commençait à se persuader que son élément principal est la liberté.

CHAPITRE XXIV.

SCANDINAVIE (1).

Modifiés mais non changés par la civilisation, les peuples du Nord, quoique placés au milieu de champs bien cultivés, se complaisent encore aux hasards de la guerre. Fidèles à leur ancien goût pour les courses aventureuses, ils veulent voir des cieux plus doux, des terres plus riantes, mais pour revenir sur le sol natal. C'était pour eux une grave insulte que de dire : *Il ne connaît pas d'autre pays que celui où il est né;* les sages recommandaient d'apprendre plusieurs langues, surtout le latin et l'italien, *parce qu'on les entend loin.* En conséquence, beaucoup de jeunes gens allaient étudier aux écoles d'Oxford, de Rome, de Paris, d'Erfürth; d'autres vendaient les services de leur valeur à Constantinople; ceux-ci se croisaient pour la Palestine, ceux-là partaient en pèlerins pour le seuil des apôtres; et personne ne se présentait à la cour, s'il ne pouvait y parler, comme témoin oculaire, des usages des différentes nations.

Lemoine Thierry fit une chronique de la Norwége au commencement du douzième siècle. Vers l'an 1300, Suénon Akeson et Saxo Grammaticus écrivirent, par l'ordre de l'évêque Abslan, à qui ils servaient de secrétaires, une histoire de Danemark. Le premier donne un abrégé aride des faits; l'autre, écrivain habile et

(1) Révolutions des peuples du Nord, par J. M. Chopin; Paris, 1840.

soigneux, conserve des traditions curieuses, bien que sans chronologie et sans critique. Les Suédois, moins riches encore, n'ont que des fables jusqu'au quinzième siècle.

Il n'y a donc rien de précis à chercher dans l'histoire des trois royaumes du Nord. Qu'il suffise de savoir que chacun d'eux avait à sa tête un roi dépourvu de l'autorité nécessaire pour se faire suivre de ses vassaux, souvent même en guerre avec eux, et élevé ou abattu au gré des factions.

Danemark. Estritides. 1080-1086. En Danemark, régnaient les descendants d'Esthrith, nièce d'Harold Blatand. L'un des plus remarquables parmi eux fut Canut IV, qui, non moins rigoureux envers le peuple que docile envers le clergé, fut massacré dans l'église par ses sujets soulevés, et canonisé par les prêtres comme proto-martyr du Danemark.
1095-1103. Éric III, son frère, l'homme le plus grand, le plus robuste de son royaume, et le prince le plus instruit de son temps, fut surnommé le Meilleur. Il renonça au droit de faire la guerre sans le consentement des États; fit le voyage de Rome pour obtenir la canonisation de Canut, et obtint l'érection de Lund en archevêché et métropole de tout le Nord. Ayant fait le vœu de se croiser, il voulut l'accomplir, et quoique ses sujets offrissent un tiers de leur fortune pour l'en faire absoudre, il persista à partir; mais il mourut en Chypre.

Après une longue lutte entre plusieurs compétiteurs, le trône
1157. resta à Waldemar le Grand. L'occupation de toute sa vie fut de dompter les Vénèdes idolâtres, qui avaient pour sanctuaire l'île de Rugen, et dont les pirateries infestaient la Baltique et les côtes du Danemark. Déja Eugène IV avait publié contre eux une
1147. croisade, qui avait produit peu d'effet. Cette fois, Waldemar s'allia avec différents princes d'Allemagne, et se reconnut vassal de Frédéric Barberousse, qui promit de l'investir de tous les pays vénèdes. Appuyé de la sorte, il conquit Rugen, et, sur les
1168. ruines de l'idole de Svantevit, implanta par force le christianisme. Hertha cessa dès lors de sortir, chaque année, des forêts mystérieuses, pour se baigner dans le lac sacré.

1182. Sous Canut VI, son fils, les Danois, grâce à de fréquents voyages et à l'éducation que leurs jeunes gens venaient recevoir à Paris, atteignirent une civilisation égale à celle des autres peuples de l'Europe. Il permit aux possesseurs de fiefs, qui voulurent les affranchir, de les rendre propriétés allodiales. Continuant de

faire la guerre aux Vénèdes, il soumit la Slavonie, et reçut l'hommage des villes de Hambourg et de Lubeck. Son successeur, Waldemar II, put donc prendre le titre de roi des Danois et des Slaves, de duc de Jutland et de seigneur de la Nord-Albingie. 1202.

Les chroniqueurs ne lui donnent pas moins de quatre cents vaisseaux, cent soixante mille guerriers, un revenu de vingt et un mille neuf cents *lastes* (quatre mille livres environ) de blé, quatre mille sept cent quarante-cinq *schiffpfund* (deux cent quatre-vingts livres) de beurre, trois mille deux cent quatre-vingt-cinq de miel, neuf mille huit cent cinquante-cinq bœufs, cent neuf mille cinq cents moutons, soixante-treize mille porcs, et trois cent dix-neuf mille marcs d'argent monnayé.

Il fit la guerre aux Esthoniens, qu'il subjugua, et déploya alors, pour la première fois, la bannière à la croix blanche en champ rouge, dite bannière de Danebrog. Le comté de Schwerin devait lui revenir de l'héritage de Gunzelin, son beau-père; mais Henri, frère de celui-ci, voulant s'en emparer, et ne pouvant se mesurer avec lui à force ouverte, se rendit à la cour, où il trouva moyen, dans une partie de chasse, de s'emparer par trahison de Waldemar et de son fils, qu'il entraîna dans un de 1223.
ses châteaux. Le pape se récria contre cette violation du droit des gens; mais l'empereur, voulant en tirer parti, pressait Henri de lui remettre Waldemar; il en tira du moins la promesse de ne le relâcher qu'à des conditions avantageuses pour l'Empire.

Le grand maître de l'ordre Teutonique, Hermann de Salza, s'entremit par l'ordre du pape; mais, faute de pouvoir tomber d'accord, les partisans de Waldemar et ses ennemis ayant eu recours aux armes, Albert d'Ourlemonde, chef des premiers et régent du royaume, resta prisonnier. Enfin, il fut convenu que Waldemar payerait pour sa rançon quarante mille marcs d'ar- 1225.
gent; qu'il rendrait à l'Empire tout le territoire situé entre l'Eider et l'Elbe avec le pays des Vénèdes, à l'exception de l'île de Rugen, indépendamment d'autres sacrifices pour racheter Albert. Lubeck releva immédiatement de l'Empire, de même que les princes de Mecklembourg, et les Danois cessèrent d'avoir aucune autorité sur les Slaves.

Waldemar, à peine en liberté, ne respira que la vengeance. Absous par le pape d'un serment extorqué par la force, il réunit ses forces, et livra bataille à l'ennemi; mais, vaincu et

blessé, il fut contraint de se soumettre à de nouvelles renonciations. Il perdit donc le titre de Victorieux qu'il avait acquis; mais il obtint le titre plus beau de Législateur, en réformant le code de la Scanie et de la Seeland, et en donnant des lois aux autres provinces.

1241. Éric VI, son fils, périt victime de son frère Abel; mais ce prince ayant été tué dans une bataille par les Frisons, on ne voulut recevoir son corps dans aucune église pour lui donner la sépulture; il fut plongé dans un marais, dont les exhalaisons
1252. enflammées passèrent dans le pays pour l'âme du fratricide. Sous Christophe Ier, autre frère d'Éric VI, des querelles avec le clergé accrurent la confusion, qui déjà s'était emparée du pays.

Les rois précédents, se fiant peu aux troupes féodales, en avaient soudoyé d'étrangères, ce qui avait fait perdre aux Danois l'habitude des armes, et on les avait accablés d'impôts. Jacques Erlanodson, savant prélat, issu d'une des premières familles, non moins ambitieux dans ses projets qu'habile à les conduire, pensa qu'il pourrait tirer parti de cet état de choses. Ancien chapelain d'Innocent IV, il avait été promu à l'archevêché de Lund.
1241. Il prit possession de son temporel sans en demander l'investiture; puis, comme dans le désordre du temps beaucoup de crimes demeuraient impunis, il cita à son tribunal les malfaiteurs, quels qu'ils fussent. Il construisit ensuite des forteresses, imposa des péages, changea le code de la Scanie sans consulter le roi, fit enlever du chœur le trône de ce prince, l'accusa même de violence auprès du pape, s'allia avec le roi de Norwége, et, ayant convoqué un concile à Wedel, promulgua la constitution dite *Cum Ecclesia danica*, des paroles par lesquelles elle commence. Il y est déclaré que l'Église de Danemark étant exposée à la persécution, sans être protégée par le bras séculier, si jamais un évêque était arrêté, mutilé, offensé par l'ordre ou au su du roi, le royaume serait mis en interdit, et ensuite excommunié, si, dans un mois, le crime n'était pas réparé.

Ce fut une déclaration de guerre. L'archevêque intrigua pour faire changer l'ordre de succession au trône; le roi le fit arrêter; les évêques interdirent le royaume, et Christophe fut empoisonné.

Marguerite de Poméranie, sa veuve, sut conserver la cou-

ronne à son fils Éric VII le Myope (*Glipping*). Elle fit la guerre à Albert son neveu, qui avait occupé le duché de Sleswick; mais elle tomba prisonnière avec son fils. Sortie de captivité par l'entremise d'autres seigneurs, elle fut excommuniée, ainsi que son fils, pour n'avoir pas voulu comparaître au tribunal du légat pontifical. Enfin, la querelle s'arrangea dans le concile de 1274.
Lyon, sous la condition que le roi payerait certaines indemnités, qu'il n'investirait pas les prélats, et qu'il n'en exigerait pas le service militaire.

Les nobles se révoltèrent aussi contre le faible et dissolu 1282.
Éric VII, qu'ils contraignirent à souscrire une capitulation où étaient déterminés les droits de la royauté. Il fut ensuite assassiné par Stigo Anderson, maréchal du royaume, pour venger sa femme outragée. Les assassins s'étant réfugiés en Norwége, Éric VIII 1286.
déclara la guerre à ce royaume. Il voulut obliger l'archevêque de Lund à les excommunier. Sur son refus, il le fit arrêter, mener, couvert de haillons et monté sur une rosse, en prison, tandis qu'on brûlait les chartes de donation, qui furent trouvées dans les archives. Boniface VIII envoya informer sur ce différend, et, ne pouvant le concilier, le royaume fut mis en interdit; ce qui produisit de tels soulèvements, que le roi fut obligé de courber la tête.

Nous passerons sous silence les guerres extérieures et intérieures d'Éric VIII, nous bornant à rappeler qu'il promulgua les 1286.
lois féodales de l'Esthonie, adoptées partout où dominaient des seigneurs teutoniques.

Bien que son frère Christophe II eût démérité du pays par une révolte, il lui fut donné pour successeur, mais sous l'obligation de résigner plusieurs prérogatives royales, entre autres le droit d'établir de nouveaux impôts, dont il dut exempter le clergé, en l'affranchissant de sa juridiction. Il s'engagea à ne donner aucun bénéfice à des étrangers; à ne point faire la guerre sans avoir pris l'avis des états; à ne promulguer de lois que de concert avec les diètes, qui durent être convoquées tous les ans. La monarchie resta ainsi mutilée par l'aristocratie nobiliaire et ecclésiastique, sans que les bourgeois et les paysans participassent à la confection des lois. Mais ce ne fut pas assez de ces concessions pour lui concilier le clergé et les grands; ils se soulevèrent même, et il fut obligé de fuir. A son retour, il se trouva dé- 1326.
pouillé de toute autorité, et le royaume fut divisé en six duchés:

les îles de Sleswick; le Jutland, avec la Fionie et les îlots qui en dépendent; les îles de Seeland et de Laugeland; la Scanie; l'Halland; l'île de Laland et l'Esthonie.

Le roi et les ducs se firent mutuellement la guerre, jusqu'au
1340. moment où Waldemar IV, fils de Christophe II, fut salué roi. Habile aux combats et en politique, d'un caractère ferme et formé par le malheur, il recouvra les différentes provinces, à l'exception de l'Esthonie, qu'il vendit aux chevaliers teutoniques. Il manifesta clairement la volonté de revendiquer les droits de la couronne, en introduisant dans l'armée une discipline rigoureuse et les usages étrangers, notamment l'emploi de l'artillerie, et en décrétant des taxes pour racheter les domaines engagés. Le Jutland se souleva; mais quand le roi vit qu'on prenait pour de la faiblesse la condescendance qu'il avait d'abord montrée, il eut recours aux armes, et demeura vainqueur. Il dissipa de même et vainquit la coalition des villes hanséatiques, qui voyaient d'un œil jaloux la noblesse danoise se livrer au commerce, à l'exemple des Normands, ses aïeux. Elles formèrent alors une ligue plus puissante avec le roi de Suède, les comtes de Holstein, les ducs de Sleswick et de Mecklembourg, et les nobles du Jutland; ligue dont le but était de tuer le roi, et de recouvrer les provinces dont il s'était rendu maître. Waldemar fut réduit à se retirer en Bohême auprès de Charles VI, qui cita les rebelles devant son tribunal. Mais les villes hanséatiques finirent, après avoir ravagé le Danemark, par conclure la paix moyennant des priviléges étendus, et Waldemar revint dans ses États au milieu de tant de commotions. Il s'efforça pourtant de garantir les propriétés et d'encourager le commerce. Ce fut à lui que le royaume fut redevable de ne pas être mis en lambeaux. Son attention se porta aussi sur les lettres, sur l'histoire surtout; et il inventa un nouvel alphabet runique, avec lequel il fit transcrire les anciennes inscriptions sur pierre, que l'on effaça ensuite.

Avec lui finit la dynastie des Esthrithides, descendants de Suénon II; Marguerite, sa fille, belle et attrayante, avait épousé Haquin, issu de la race des Folkunges qui régnaient en Suède.

Norwége. A Olaüs III, qui introduisit la civilisation en Norwége, avait
1093. succédé Magnus III, qui, après avoir conquis les îles Hébrides, les Orcades, les îles d'Anglesey et de Man, les confia, avec le titre

de royaume des Iles, à son fils Sigurd; il tenta aussi de s'emparer de l'Irlande, et déjà il avait pris Dublin, lorsqu'il périt au milieu des marais où les ennemis l'avaient attiré. Ses fils se partagèrent le royaume. Mais Sigurd, à son retour de terre 1103.
sainte, le fit rentrer entre ses mains. Il fut de nouveau divisé sous son fils Magnus IV, puis disputé au milieu d'une succession de prétendants qui bouleversèrent le pays; enfin Magnus VI fut élu à l'âge de cinq ans : le premier des rois norwégiens, il fut 1161.
couronné en présence d'un légat du pontife, et le royaume fut déclaré électif.

Ce prince eut un redoutable émule dans Sverrer, le plus grand homme que la Norwége ait produit. Élevé par un pere d'une condition obscure, qui le destinait à l'Église, sa mère lui déclara qu'elle l'avait conçu de Sigurd II. Alors il se mit à la tête d'une faction de mécontents, dits Pieds de bouleau (*birkibeins*), à cause des chaussures qu'ils s'étaient fabriquées, et vécut avec eux dans les bois. Suivi de soixante-dix de ces hommes, il devint la terreur des forêts et des montagnes de la Norwége, prit le titre de 1181.
roi; et, après avoir défait les royalistes (*hektung*) et tué Magnus, il occupa le trône, où il se maintint en dépit des prétendants et des excommunications.

Lorsqu'il eut cessé de vivre, en laissant la réputation des plus belles vertus d'un roi, les guerres civiles se ranimèrent; enfin Haquin V, ayant été reconnu par toutes les factions, soumit l'Islande et le Groënland. Il gouverna sagement, et se fit respecter 1261.
des autres princes : aussi son règne est-il considéré comme l'époque la plus brillante de la Norwége. Il mourut durant la guerre avec l'Écosse, que termina son fils Magnus VII, moyennant la cession des Hébrides contre le payement d'un tribut. Ce prince 1263.
laissa la couronne héréditaire, d'élective qu'elle était, et sut se concilier le clergé en laissant les élections libres.

Les Norwégiens avaient eu diverses lois particulières dont il n'est arrivé jusqu'à nous que le *Gulaping* d'Haquin, de l'an 940, tiré de coutumes antérieures, et auquel Olaüs le Pacifique, saint Olaüs et Magnus le Bon, firent plusieurs additions. Ce code était en si grande réputation, que Guillaume le Conquérant lui emprunta diverses dispositions pour l'Angleterre. Au douzième siècle, fut compilé et promulgué un recueil de lois municipales (*biarkeyadrett*), espèce de droit commun qui servait de base aux statuts

particuliers des villes, spécialement en ce qui concernait le commerce, la navigation et la pêche.

Magnus VII, peu content de pacifier son pays, voulut lui donner des lois en corrigeant et en promulguant de nouveau l'*hidr-skraa* (*jus aulicum*) de saint Olaüs; et la diete nationale de 1274 approuva les lois antérieures revues et appropriées au temps. Ce code, nommé aussi *Gulaping*, devint la loi commune du royaume, et resta en vigueur jusqu'en 1557. D'après ses dispositions, quiconque possédait la valeur de six marcs devait avoir un petit bouclier rouge entouré de deux cercles de fer, une hache et une épée. Ceux qui possédaient plus de douze marcs devaient y ajouter un bouclier long et un casque en fer; et ceux qui allaient à dix-huit, une cuirasse. Ces armes étaient fabriquées avec un grand soin, et l'on en passait l'inspection dans l'assemblée annuelle. Celui qui le premier donnait avis d'une invasion étrangère recevait trois marcs du roi, et un de chaque tribu; s'il était exilé, il rentrait dans sa patrie. Alors l'avis se propageait au moyen d'une flèche portée nuit et jour par trois hommes considérables; quiconque la voyait, libre ou serf, comprenait qu'il était appelé au rendez-vous général. De grandes précautions étaient recommandées pour le cas ou l'on redoutait une invasion. Des priviléges étaient accordés à ceux qui prenaient part aux expéditions, et toute procédure intentée contre eux suspendue. Le clergé était exempt des taxes que tous les autres payaient, et chaque district était obligé de tenir prêts un certain nombre de navires.

1280-1299. Éric II, fils de Magnus, fut surnommé l'*Ennemi des prêtres*, à cause de ses fréquentes querelles avec l'archevêque, et de son mépris pour les interdits : le différend se termina cependant à l'amiable. Ce prince ayant déclaré de bonne prise tout bâtiment des villes hanséatiques qui serait trouvé dans la Baltique, attendu que ces villes soutenaient les Danois ses ennemis, elles lui déclarèrent la guerre, et interceptèrent le commerce des grains; il fut en conséquence obligé d'accepter la paix, de fournir une indemnité pour les dommages éprouves, et d'entrer lui-même dans la ligue hanséatique.

900-1319. Lorsque s'éteignit la race des Ynglings en Norwége, Marguerite, héritière du Danemark, sut faire préférer à ses compéti-
1376. teurs son fils Olaf, qui réunit deux royaumes depuis longtemps

ennemis ; mais on déclara qu'ils ne pourraient être réunis, attendu que le Danemark était électif, et la Norwége héréditaire.

Marguerite, régente du royaume, s'occupa de se faire des amis, et de détourner les chances de guerre. Elle s'allia avec les villes hanséatiques ; et, à la mort d'Olaf, elle fut élue princesse et protectrice du Danemark, chose insolite dans le Nord, et dont elle dut l'honneur à sa réputation de vertu et d'habileté ; elle succéda en même temps au trône de Norwége, où elle désigna pour son héritier son petit-neveu Henri, fils de Vratislas VII de Poméranie. Albert, roi de Suède, voulut lui disputer ces deux royaumes ; mais il ne tarda pas à s'en repentir, car Marguerite entra dans ses États à l'instigation des principales familles ; et, après avoir défait son compétiteur, elle fut proclamée reine à sa place.

Marguerite. 1387.

En Suède, Inge Ier, dit le Bon, l'emporta sur ses compétiteurs, et brûla le temple d'Upsal, sanctuaire des Suédois idolâtres ; aussi depuis lors le christianisme resta-t-il dominant dans le pays. Les idolâtres se retirèrent dans la Tawasténie, d'où ils inquiétaient les possessions suédoises ; mais une croisade se leva contre eux, et subjugua cette province, où fut fondée la ville de Tawasteberg.

Suède. 1079-1112. 1240.

Les affaires ecclésiastiques furent réglées dans la diète de Linkiöping, où le royaume fut divisé en quatre diocèses, Upsal, Skara, Linkiöping et Vesterœs, qui, de même que les évêchés danois et norwégiens, relevèrent de l'archevêque de Lund jusqu'au moment où le siége d'Upsal fut érigé en archevêché. Tout Suédois propriétaire fut obligé de payer annuellement un denier à Saint-Pierre pour l'entretien d'un hospice à Rome. Les exhortations du légat firent renoncer à l'usage d'aller toujours armé. Le célibat fut plus tard imposé aux prêtres.

1152. 1248.

Éric IX, appelé le saint Louis du Nord, et canonisé comme lui, ayant défait les Finnois, qui ne cessaient d'inquiéter son royaume, ne put, à la vue des ennemis restés sur le champ de bataille, s'empêcher de verser des larmes en songeant qu'ils étaient morts sans baptême. Reconnaissant ensuite qu'il n'aurait jamais la paix tant qu'il n'aurait pas gagné ce peuple au christianisme et à la civilisation, il s'y employa avec succès, et fonda la ville d'Abo. Il réforma les statuts du royaume ; et l'ensemble de la législation suédoise est

1155-1161.

appelé loi de saint Éric. Étant tombé entre les mains du prétendant Magnus Éricson, roi de Danemark, il eut la tête tranchée; mais les Suédois et les Goths se levèrent pour venger le bon roi, et Magnus vaincu fut tué par Charles Ier Suerkerson, qui prit alors le titre de roi des Suédois et des Goths. Mais autant les Goths étaient fidèles à sa race, autant les Suédois avaient d'attachement pour celle de saint Éric. Suerker II résolut donc de l'exterminer d'un coup. Un prince réussit pourtant à lui échapper, et, secondé par les Norwé-
1220-1216. giens, monta sur le trône avec le nom d'Éric X; il fut, à ce qu'il paraît, le premier prince couronné parmi les rois de Suède.

Soit l'effet du hasard ou d'un accord, les rois avaient été élus alternativement dans les deux familles de saint Éric et de Suerker, quand toutes deux étant venues à s'éteindre, celle des Folkunges leur succéda dans la personne de Waldemar Ier. Comme
1250. il avait à peine douze ans, Birger, son père, gouverna avec une grande sagesse, fortifia les frontières, construisit des routes et des hôtelleries, réforma la justice en abolissant les ordalies, limita l'esclavage, fonda Stockholm pour fermer l'entrée du lac Mélarn aux pirates russes et esthoniens, et donna à cette ville des statuts qui y attirèrent de nouveaux habitants, et devinrent le fondement du droit communal en Suède.

Mais on avait assigné aux trois frères du roi des apanages trop considérables, ou plutôt le royaume avait été partagé entre eux de manière à en faire une sorte de confédération. Waldemar en conçut de la jalousie, d'autant plus que, comme héritiers présomptifs, ils grandissaient dans l'opinion quand elle s'éloignait de lui, tant à cause de la conduite orgueilleuse de Sophie de Danemark, sa femme, que de ses amours criminelles avec sa belle-sœur Judith, qui était religieuse. Il pensait expier ses torts par le pèlerinage de Jérusalem, et par sa condescendance envers le clergé, qui, à force d'immunités, fut soustrait à la juridiction
1275. royale. Mais enfin la guerre éclata entre les frères; l'inhabile Waldemar succomba, et préféra au trône l'existence obscure d'un particulier avec l'amour d'une Danoise.

Son frère Magnus Ier régna sans opposition, et reçut le surnom de Ladulas (serrure), pour indiquer que sous lui on n'avait pas besoin de fermer sa porte, tant était grande la sécurité publique. Il se fit aimer du clergé et du peuple. Afin de balancer le pouvoir des grands et de stimuler les nationaux, il appela de

nombreux étrangers aux magistratures, et, pour sa tranquillité personnelle, il extermina les autres princes Folkungiens. Dans le synode de Talga, le clergé, en reconnaissance des bons offices de Magnus envers l'Église, lui accorda un impôt sur les biens ecclésiastiques pour éteindre ses dettes, et déclara excommunié quiconque attenterait à sa vie ou à sa couronne. De son côté, la 1282.
diète de Stockholm lui attribua toutes les propriétés considérées comme étant du domaine public, telles que lacs, rivières, mines, forêts; il augmenta encore ses revenus en desséchant des marais, en défrichant des landes, en exploitant des mines de fer. Stockholm fut embellie de nombreux édifices, et Étienne Bonœil, architecte de Paris, y fut appelé avec des maîtres maçons et des sculpteurs, pour décorer la cathédrale d'Upsal dans le genre de Notre-Dame.

Les païens s'étaient retirés dans l'Ostrobothnie, d'où ils faisaient le commerce avec la Tawasténie. Les Suédois, dont leurs richesses excitaient la convoitise, envahirent leurs établissements ; Magnus concéda à tout particulier la propriété de ce qu'il acquerrait en Laponie, et dès lors commença l'assujettissement de ce pays.

Cette prospérité du royaume s'évanouit sous son fils Birger, qui monta sur le trône à l'âge de dix ans, à une époque où la peste, la famine et les Russes vinrent ravager le pays.

La Suède fut un royaume électif tant qu'elle fut dominée par Constitution suédoise. 1250-1363.
les Folkunges, bien que la couronne ne sortît jamais d'une même famille. Le prince élu devait faire le tour du royaume (1), et il était couronné à Upsal. La première dignité de l'État était celle du *iarl* des Suédois et des Goths, ministre et général suprême, qui, vers la fin du treizième siècle, céda la prééminence au *drost* et au maréchal. Le drost (*dapifer?*) devint premier ministre; le maréchal était inspecteur des écuries, grand maître des cérémonies, sans aucun pouvoir militaire. Les fonctions de chancelier étaient remplies par un ecclésiastique, et le *lagman* administrait la justice. Il n'y avait point de fiefs; toutes les pro-

(1) C'est ce qu'on appelait *le tour d'Éric*, probablement en mémoire de saint Éric, à qui sont attribuées toutes les vieilles coutumes et les lois chères à la nation, et dont la légende dit qu'il parcourut ses États sur un char, pour connaître ceux qu'il devait gouverner.

priétés étaient allodiales et soumises à la taille. Seul Magnus Ladulas en exempta les propriétaires qui voulurent s'obliger au service militaire. La noblesse n'était donc pas attachée à telle ou telle terre ; mais elle comprenait une classe de citoyens élevée au-dessus des autres par certains priviléges, qui résultaient du mérite personnel et de dignités honorifiques. Une autre noblesse s'introduisit avec la chevalerie, de même que l'usage des armoiries et des noms de famille; car jusque-là le nom du père avait servi exclusivement à désigner les individus.

La Suède dut à cet état de choses l'avantage d'être exempte de guerres privées, et la politique seule mit aux factions les armes à la main.

Les nobles formèrent une assemblée nationale, bien différente de celles des autres pays, attendu qu'ils y étaient appelés individuellement. On ne trouve d'assemblée représentative qu'en 1319. Indépendamment des deux premiers ordres et des députés du tiers état ou des villes, ceux des paysans y furent aussi convoqués, et ce fut un droit qu'ils conservèrent depuis cette époque. Le clergé, unique sauvegarde jusque-là contre les usurpations de la couronne, ne s'arrogea pourtant jamais la juridiction civile.

La Suède était divisée, pour la justice, en *härad*, dont les tribunaux, siégeant trois fois l'année, et composés d'un juge assisté de douze prud'hommes, prononçaient en première instance. Au roi appartenaient la connaissance des crimes capitaux et la révision des procès civils. La composition n'était pas admise pour l'assassinat. Le vol jusqu'à la valeur d'un marc entraînait la peine de mort; au-dessous, celle du fouet et la perte des oreilles. Tout délit contre la sûreté publique était considéré comme une violation du serment prêté au roi, et puni, en conséquence, de l'exil et de la confiscation. Les peines capitales étaient la roue, la décollation, le gibet. Les femmes étaient enterrées vives.

Le clergé ne contribuait, pour les besoins publics, que par des dons volontaires. Postérieurement à l'*acte d'union*, il s'introduisit une noblesse, avec tout le cortége des idées féodales. Tout noble fut obligé d'avoir un cheval et une armure complète. Tout roturier put être reçu noble, pourvu qu'il fût en état de chevaucher et de manier les armes. Pour convoquer l'armée, le roi envoyait dans chaque district un bâton (*brudkafle*); et un homme sur

huit se rendait, avec ses armes et des vivres, au lieu assigné.

De même que les Suédois n'avaient pas de corps de noblesse héréditaire, ils ne connaissaient pas la servitude, parce qu'ils n'avaient pas subi d'invasions récentes. Des hommes libres habitaient dans les villes et dans les campagnes, aptes à devenir nobles, comme nous l'avons dit. Les villes se régissaient populairement, à la manière des cités allemandes ; dans les villes fondées par la ligue hanséatique, les Allemands participaient aux emplois municipaux.

Comme ils n'avaient point de navires, ils se servaient de ceux des Danois, et ils se trouvaient, par le manque de sel et de houblon, dans la dépendance des villes hanséatiques, qui seules y faisaient le commerce.

Sous le règne de Birger, le royaume avait été administré d'une main vigoureuse par Torkel Knutson ou Canutson ; mais les 1292.
frères du roi suscitèrent une guerre civile, qui eut pour résultat de réduire ce prince à faire décapiter son ministre, et à leur transférer toute l'autorité. Alors ils emprisonnèrent le roi lui-même, et se partagèrent la Suède ; mais Birger les fit assassiner. Les villes ayant proclamé dans la diète son neveu Magnus II, le nouveau roi fit mettre à mort son cousin, innocent des crimes de son père, qui mourut en Danemark.

Magnus Smeck, prince incapable, se laissa gouverner par le sénat, par Blanche de Namur, sa femme, et par Bengt, favori de la reine. Le luxe de cette étrangère et les vices du roi ayant mis le désordre dans les finances, Magnus crut remédier au mal en percevant le denier de Saint-Pierre, sous prétexte de faire la guerre aux Russes schismatiques. Cet argent lui servit, en effet, à payer une armée, avec laquelle il assaillit Novogorod ; mais il fut vaincu, et obligé d'acheter la paix, en cédant la Savolaxie.

Ses sujets le prirent en haine, et le pape l'excommunia à cause de l'argent qu'il s'était approprié. La peste noire survint au milieu de ces troubles. Magnus II avait, en outre, montré du dédain pour sainte Brigitte, à qui ses visions et ses révélations avaient acquis de l'influence tant sur l'opinion que sur le gouvernement, et qui ne craignit pas de reprocher au roi ses vices.

Il fut donc contraint d'abdiquer en faveur d'Éric XII, son fils. Ce prince mourut après un règne agité, et eut pour succes- 1359.

seur son fils, Magnus III. Mais le pays était faible et appauvri;
1362. Haquin, son frère, l'enleva à son autorité; mais ils furent dépossédés l'un et l'autre, et, avec eux, s'éteignit la race des Folkunges.

L'autorité royale n'avait fait que décroître pendant ce temps.
1347. Aux termes d'un code promulgué par Magnus II pour mettre d'accord la législation des diverses provinces, les nationaux n'étaient point obligés de suivre le roi dans une guerre hors du territoire. Toute aliénation des domaines royaux, faite par un prince, pouvait être révoquée par son successeur. Le roi devait jurer d'observer les prescriptions du code, d'honorer le sénat, de suivre ses conseils, de n'y point laisser siéger des étrangers, et de ne leur confier ni châteaux ni provinces, non plus que l'administration des biens de l'État. Il lui était interdit de lever de nouvelles taxes, sauf pour la guerre, pour les dépenses de son couronnement et du tour d'Éric, pour marier un fils, pour doter une fille, ou pour construire un château royal. Lorsqu'il s'agissait de percevoir une contribution légale, un évêque par province était appelé à déterminer, conjointement avec six nobles et autant de bourgeois, la quote-part de chaque commune. Les lois anciennes furent maintenues, et il ne put en être introduit de nouvelles que du consentement de la nation.

Les douze conseillers séculiers et quelques-uns pris dans le clergé, que le roi nommait après son couronnement, prirent le titre de sénateurs du royaume, et se constituèrent comme pouvoir intermédiaire entre le roi et les états, ce qui fut un commencement d'aristocratie; puis les immenses possessions que la terrible peste noire accumula dans les mains de ceux qui eurent le bonheur d'y échapper, contribuèrent à son agrandissement.

1363. Après la déchéance des Folkunges, la diète décerna la couronne à Albert, prince de Mecklembourg; mais, indépendamment de la guerre que lui firent les deux princes déposés, sa qualité d'Allemand, et la faveur qu'il accorda aux Mecklembourgeois pour les mariages et pour les emplois, lui attirèrent la haine de ses sujets. Il fut alors contraint de soudoyer des troupes mercenaires; et les finances se trouvèrent réduites à un tel épuisement, que le sénat fut obligé de lui accorder (pour une année sans doute) la moitié des revenus de tous les particuliers. Les mécontents s'étant tournés vers Marguerite, elle fut nommée

reine, et adressa un cartel de défi à Albert, qui y répondit en envoyant à ce *roi sans hauts-de-chausses* une pierre longue de trois pieds, pour y aiguiser des aiguilles. Elle lui fit tenir en échange une bannière formée avec des lanières de ses chemises; 1389.
puis elle le vainquit à Falkiöping, et le fit prisonnier. Ses parents et ses fauteurs allemands se soutinrent dans leurs forteresses; mais, craignant d'être égorgés par les Suédois, ils organisèrent entre eux une confédération armée, dite des *Frères du bonnet*, qui sema l'épouvante par les menaces et par les supplices. En même temps, les villes mecklembourgeoises de Wismar et de Rostock créèrent une autre association de pirates dits les *Frères Vittaliens*, parce qu'ils fournissaient des vivres à Stockholm. Comme Frères Vittaliens.
ils invitaient à faire partie de leur association quiconque voulait donner la chasse aux vaisseaux norwegiens et hanséatiques, tout le commerce se trouvait interrompu dans la Baltique et dans les mers du Nord, dont ils inquiétaient les côtes. Les Allemands, secondés par eux, se soutinrent en Suède, jusqu'au moment où il fut convenu, par le traité de Lindolm, qu'Albert et les autres prisonniers seraient mis en liberté pour trois ans, à la condition que, ce délai expiré, si la paix n'était pas conclue, le roi se constituerait de nouveau prisonnier avec son fils, ou payerait soixante mille marcs d'argent. Stockholm fut laissée aux cités médiatrices comme garantie du traité, car Marguerite était persuadée que, les trois années écoulées, Albert n'exécuterait pas les conventions, et qu'elle recouvrerait ainsi la capitale; c'est ce qui arriva en effet. Alors les villes hanséatiques déclarèrent la guerre aux Vittaliens, et les expulsèrent.

Marguerite, surnommée la Sémiramis du Nord, amena aussi la Suède à reconnaître pour roi Éric XIII, son neveu, et l'*acte* Union. 1397.
d'union des trois royaumes fut signé à Calmar. Il y fut stipulé qu'à chaque vacance du trône les états des trois royaumes éliraient en commun, pour roi, un fils du prince défunt ou de sa fille, ou, à leur défaut, un personnage de haut rang; qu'ils ne se détacheraient que d'un commun accord du souverain qu'ils se seraient donné de la sorte; que le roi gouvernerait chaque royaume selon ses lois particulières, et avec le concours de leurs sénateurs propres; qu'ils se soutiendraient mutuellement contre l'ennemi, mais que les troupes seraient payées par le royaume attaqué, de même que la rançon des prisonniers; que les alliances

seraient communes, et que l'exil entraînerait l'exclusion de tous les États.

Ainsi réunie alors, la Scandinavie aurait pu, avec ses montagnes riches en fer, en cuivre, en argent, ses bois de construction, ses lacs, ses fleuves poissonneux, ses pâturages abondants, avec sa population, renommée au dehors par son courage, jalouse de sa liberté au dedans, adonnée au commerce, à l'agriculture, et parlant des dialectes d'une même langue qui attestait sa communauté d'origine, se fondre en un vaste et puissant État. Mais l'idée de nationalité se développe tard parmi les peuples; et comme la seule ambition d'une femme illustre, secondée par les jalousies de certaines familles, était parvenue à rapprocher ces royaumes, on ne pouvait espérer qu'ils restassent longtemps d'accord. Le Danemark avait donné le christianisme à la Suède et à la Norwége; il prédominait en conséquence, favorisé qu'il était par les évêques; et Marguerite disait à son fils: *La Suède vous donnera à manger, la Norwége vous habillera; mais les Danois vous défendront.* Les rois de Danemark (1) devaient, pour conserver leur suprématie, se résigner à des concessions continuelles envers leur noblesse, au détriment de leur propre autorité et des franchises des bourgeois. En Suède, les bourgeois avaient gardé beaucoup des anciennes libertés scandinaves, ce qui leur fit repousser avec fermeté les Danois. Les Norwégiens se montrèrent plus récalcitrants, soit qu'ils craignissent la trop grande influence du clergé, ou qu'ils redoutassent la Suède. Mais les rois de Danemark n'avaient songé qu'à se rendre absolus, et les nobles suédois qu'à l'emporter sur la monarchie; et ces intérêts divergents n'étant pas réprimés par des mains vigoureuses, il en résulta des malheurs pour tous, et un accroissement de haine entre des nations momentanément réunies.

Marguerite continua, tant qu'elle vécut, à augmenter ses possessions et son autorité. Les Danois lui décernent l'honneur d'avoir élevé leur royaume à son plus haut degré de splendeur. Les Suédois détestent cette étrangère, qui sacrifia leurs intérêts à ceux des Danois, les chargea d'impôts, accorda des fiefs et les principaux emplois à des Danois, à des Italiens, à des Anglais, à des Allemands, qui tous, appartenant à des nations plus

(1) Jusqu'à Gustave Wasa, aucun roi de Suède ne sut écrire son nom.

civilisées, montraient un dédain arrogant pour la grossièreté suédoise.

Après la mort de cette grande reine, Éric le Poméranien (1) succomba sous un fardeau au-dessus de ses forces. Marguerite 1412. avait conféré le duché de Sleswick à la maison de Holstein; mais lorsqu'elle se sentit assez puissante, elle tenta de le recouvrer. Éric y consuma aussi vingt ans d'hostilités, de dépenses, d'ennuis et de déceptions. Pendant ce temps, il s'aliénait les Suédois et les Danois, en se montrant aussi incapable dans la paix que dans la guerre. Il voulait, disait-il, être roi, et non pas un simple seigneur; mais il ne savait refréner ni les nobles, ni les paysans. Engelbrecht, patriote sans ambition, se mit à la tête du soulèvement de la Dalécarlie, et sut maintenir l'ordre et la modération parmi cent mille insurgés. Avançant de forteresse en forteresse, il remplaçait, par des indigènes, les commandants étrangers; et, après la déposition d'Éric, il fut élu administra- 1434. teur du royaume. Mais Charles Kanutson, maréchal du royaume, qui aspirait au trône, éloigna et fit tuer le loyal Engelbrecht, et donna ensuite carrière à ses passions cupides et cruelles. Les trois royaumes furent bouleversés. Éric eut recours alternativement aux armes et aux négociations; il fut tour à tour déposé et réélu, pour des mérites ou des torts différents, dans les divers pays de l'Union. Enfin, Christophe, comte palatin du Rhin, fut proclamé roi de Danemark, et ensuite de la Suède ainsi que de la Norwége. Ne négligeant aucun moyen de se concilier les peuples, il confirma le code de Magnus II, promulgua un droit municipal, favorisa le commerce, afin de soustraire l'Union au monopole des Hanséatiques; et, après s'être efforcé toute sa vie de dissoudre cette confédération de marchands, il mourut, en recommandant aux Danois l'accomplissement de cette tâche.

Éric, qui s'était retiré dans l'île de Gothland, exerçait la piraterie sur les côtes, où il interceptait l'arrivage des grains, ce qui obligeait souvent la population de pétrir son pain mêlé d'écorce d'arbres. Ces privations, et d'autres circonstances malheureuses, éloignèrent de Christophe un peuple naturellement mobile; le

(1) Ici se reproduit l'embarras que nous avons trouvé en Espagne. Éric est IX en Danemark, III en Norwége, XIII en Suède. Il est mieux désigné sous le surnom de Poméranien.

1448. chagrin qu'il en conçut le fit recourir au vin et aux femmes, jusqu'à l'instant où il mourut sans laisser d'enfants.

L'Union ne tarda pas alors à se dissoudre (1), et l'ambitieux Charles Kanutson parvint à se faire nommer roi de Suède. Les Danois élurent Adolphe VIII, duc de Sleswick et comte de Holstein; mais ce seigneur leur proposa à sa place Christian, comte d'Oldembourg, son neveu et son héritier. De ce dernier prince sont issus les rois de Danemark, à commencer de 1448; les rois de Suède, à partir de 1751; les czars de Russie, depuis 1762; et, de plus, les diverses branches de la maison de Holstein.

Charles II ou VIII.

Christian I.

La Norwége et le Gothland furent disputés entre Charles VIII et Christian ou Christiern Ier, qui, ne pouvant s'accorder, eurent recours aux combats. Autant ce dernier était grossier et ignorant, autant l'autre, bon latiniste et savant mathématicien, montrait un esprit cultivé; mais, trop peu prudent, il se faisait haïr des Suédois, en réprimant l'aristocratie, notamment les deux puissantes familles des Wasa et des Oxenstiern. Lorsqu'il se trouva contraint de s'enfuir à Dantzick, Christian fut reconnu roi de Suède; l'Union, ainsi renouvelée, fut ensuite confirmée par l'élection de son fils comme son successeur. A la mort d'Adolphe VIII, Christian obtint, sans effusion de sang, ce à quoi Éric n'avait pu parvenir en vingt ans de guerre, la réunion du Danemark et du Holstein. Les souverains de ce royaume devinrent par là membres de la confédération germanique.

1457.

1460.

Mais une révolution, dont les motifs sont imparfaitement connus, renversa Christian du trône, où fut rappelé Charles VIII, qui fut bientôt déposé, puis restauré; et même, lorsqu'il mourut, Christian ne put recouvrer le pouvoir en Suède.

Ce prince ne pouvant accomplir un pèlerinage à Jérusalem, comme il en avait fait le vœu, se transporta à Rome. Sixte IV, qui l'y accueillit magnifiquement, lui accorda plusieurs priviléges pour les églises de Suède; il confirma un ordre qu'il y avait institué pour la défense de la religion, qui fut appelé ensuite ordre de l'Eléphant; et il l'autorisa à ériger l'université de Copenhague.

Une autre université avait été fondée à Stockholm par Sténon Sture, administrateur de la Suède, neveu de Charles VIII,

(1) Le renouvellement de l'Union est le but que poursuit la *Société secrète* de la jeune Scandinavie.

qui arrêta l'essor croissant de l'aristocratie, en convoquant aux états les représentants des villes et de la campagne, et en diminuant le nombre des sénateurs ainsi que leur puissance. Il fonda en outre des villes, ouvrit des mines, répara les abus de l'administration, protégea le commerce, maintint la paix publique, et chercha à refréner le luxe par des lois somptuaires, auxquelles il joignit son propre exemple.

Il unissait à la simplicité septentrionale la courtoisie du Midi, à la finesse politique le courage militaire, et il était roi, moins le nom. Lorsque cessèrent, à la mort de Christian, les motifs pour lesquels les Suédois ne voulaient pas se réunir au Danemark, il temporisa pour se ménager les moyens de discréditer Jean Ier. 1481.
Mais ce prince, sage à la fois et juste, se concilia les Danois ainsi que les Norwégiens, et fut proclamé roi de l'Union, en accordant de nouveaux priviléges à l'oligarchie suédoise.

Sténon Sture eut peine à se résigner; mais enfin, sommé par le 1497.
sénat à rendre compte de son administration, il fut déposé régulièrement. La douceur et la condescendance de Jean furent impuissantes à lui conserver la paix avec les siens et avec les étrangers. Les Ditmarses (petit peuple qui acquit de la célébrité quand un de leurs compatriotes employa leur constitution à expliquer celle de Rome) ne pouvaient se plier à l'obéissance envers le Danemark, et ils aidaient même contre lui les villes hanséatiques. Toutes leurs forces consistaient en six mille hommes, avec autant de femmes exercées au maniement des armes; mais il ne leur en fallait pas plus pour se défendre intrépidement au milieu de leurs marais natifs. Aussi, quand Jean eut envahi avec trente-quatre mille guerriers la Ditmarsie, qui ne comptait pas autant d'habitants, ils rompirent une digue et noyèrent leurs ennemis; le roi lui-même ne se sauva qu'avec peine, et il fut obligé de leur accorder la paix. Cette défaite releva Sténon Sture, qui jamais n'avait cessé de machiner dans l'ombre; il lâcha contre le roi les Hanséatiques, parvint à le chasser, et redevint administrateur du royaume.

A sa mort, il eut pour successeur Swante Sture; mais Eming Gadds, évêque de Linkiöping, ennemi mortel des Danois, acquit une puissance supérieure à la sienne. On prolongea la guerre, malgré tous les procédés pacifiques mis en usage par Jean: il est vrai que les villes hanséatiques, asservies à de petits intérêts mercantiles, favorisaient la Suède; mais enfin elles reconnurent leur

véritable avantage, et conclurent la paix. Un arrangement était près de se terminer aussi avec la Suède, lorsque mourut Jean, qui s'était fait aimer, bien qu'obligé de soutenir des guerres continuelles, avec les conséquences qu'elles entraînent.

Christian II. 1513. Christian II, son fils, d'un caractère fougueux et inflexible, avait été élevé par ses instituteurs au milieu de personnes vulgaires, dans l'intention de lui inspirer des idées d'égalité. Il s'habitua de la sorte à fréquenter les tavernes et les mauvais lieux, en même temps que, s'obstinant à lui apprendre le latin, ses pédants lui firent prendre toute étude en dégoût. Puis, appelé à étouffer les révoltes excitées contre son père, il s'accoutuma à une sévérité sanguinaire, qui lui a valu la triste gloire de vivre, dans la mémoire des Scandinaves, sous les couleurs exagérées d'un monstre, comme il advient aux représentants d'un parti qui succombe.

Il avait pour maîtresse une très-belle personne nommée Dyvèke, dont la mère, Sigbrit Wyllius, avait été fruitière à Amsterdam. Cette femme, d'un esprit bien supérieur à sa basse condition et à ses habitudes, savait tirer, des bavardages des charlatans, des barbiers et des aventuriers qui fréquentaient l'auberge qu'elle tenait à Bergen, des récits qu'elle ajustait à ce qui se passait dans la ville et dans les familles, récits dont le prince n'était pas moins charmé que des attraits de sa fille. De plus, elle était au courant des institutions des Pays-Bas et de leur commerce; elle parlait même de politique avec une assurance et un bon sens qui contrastaient bizarrement avec la présomption ignorante et inopportune des pédagogues. Il n'est donc pas étonnant que Christian se soit abandonné entièrement à ces deux femmes. Ni le trône, ni le mariage, ni même la mort de Dyvèke, ne diminuèrent la puissance de Sigbrit, qui sut inspirer au roi ses passions basses, l'envie contre le clergé et la noblesse, une haine jalouse envers les Hanséatiques; elle mit auprès de lui des gens de sa classe, et lui donna même pour confesseur un charlatan.

En acceptant Christian pour roi, les Danois et les Norwégiens le soumirent à de nouvelles restrictions; ils lui firent notamment abandonner aux nobles la juridiction criminelle dans les cas qui n'entraînaient pas une amende au-dessus de quarante marcs, et renoncer à faire la moindre chose pour assurer à qui que ce fût sa succession. Ces entraves devinrent intolérables pour Christian,

toujours préoccupé de l'idée de rabaisser les nobles et le clergé, obstacles gênants pour l'autorité royale, et d'humilier la ligue hanséatique, dont la tyrannie pesait sur la Scandinavie. Or, il montra dans ses desseins à cet égard une capacité active, un esprit pénétrant, une fermeté qui alla jusqu'à la barbarie.

La Suède l'avait aussi accepté pour roi; mais, comme un autre Sténon Sture, administrateur du royaume, tardait à lui restituer le trône, Christian conduisit une armée contre lui : ayant été battu, il eut recours à Léon X, qui excommunia la nation, après avoir sommé en vain Sténon Sture de céder le royaume. Une forte armée, avec laquelle Christian revint faire une guerre terrible, produisit plus d'effet, grâce aux factions qui s'étaient ranimées, et qui favorisèrent les Danois. Gustave Troll, archevêque d'Upsal, et fils du compétiteur de Sténon Sture II, refusa le serment aux états généraux, qui le déposèrent violemment. Christian promit d'aller à Stockholm pour traiter avec l'administrateur du royaume, à la condition qu'il lui serait donné un sauf-conduit et des otages; mais à peine eut-il les otages en son pouvoir, qu'il les emmena en Danemark; puis, revenant avec une armée grossie d'aventuriers allemands, prussiens, polonais, écossais, français, il s'avança librement, à la faveur des glaces, qui furent arrosées de sang dans des batailles acharnées. Sténon Sture périt, et avec lui l'enthousiasme contre les Danois, vainement ravivé par sa veuve Christine Gyllenstierna, qui, pendant six mois, défendit énergiquement Stockholm; et Christian occupa le royaume, en promettant une amnistie et en confirmant les priviléges.

La Sigbrit passe pour l'avoir poussé à exterminer la noblesse suédoise, ce dont elle aurait concerté les moyens avec son confesseur et les évêques d'Upsal et d'Odensée. Aussitôt après le couronnement de Christian et les fêtes qu'on lui donna pendant trois jours, il fit entamer une procédure odieuse contre les nobles, en leur imputant à crime tous les faits pour lesquels ils avaient encouru l'excommunication. Les évêques, les sénateurs, les nobles, sont jetés en prison avec Christine. On leur déclare qu'ils doivent s'apprêter à mourir, mais sans recevoir les sacrements, comme des excommuniés. Il est enjoint aux citoyens, qui ignorent ce qui se passe, de ne pas sortir de leurs maisons; et bientôt quatre-vingt-quatre nobles du plus haut rang descendent du château, revêtus des habits de fête avec lesquels ils étaient allés à la cour.

même et souffrant avec ses compagnons. La victoire ayant enfin
1521. augmenté le nombre et amélioré la condition de ses soldats, il s'empara d'Upsal, et fut proclamé, dans la diète des nobles, administrateur du royaume, sur son refus de prendre le titre de roi tant que durerait la tyrannie. Stockholm fut assiégée, et Slaghœck s'enfuit en Danemark, où l'appui de la Sigbrit lui valut l'avantage d'être promu à l'archevêché de Lund ; mais la cour de Rome, qui n'avait plus longtemps à exercer son droit de vengeresse des méfaits royaux, envoya le frère mineur Jean-François de Polenza pour demander compte du sang versé à Stockholm. Le loyal religieux trouva que le seul moyen d'atténuer le tort du roi était de prouver qu'un autre était coupable du crime ; et alors on le rejeta sur Slaghœck, qui fut condamné au gibet et au feu.

Lubeck aidait les insurgés suédois ; Christian, qui voulait se procurer les moyens d'augmenter son armée pour triompher de ses en-
1522. nemis, convoqua à cet effet les États du Jutland ; mais quelques évêques et des sénateurs se confédérèrent contre lui, comme violateur des traités en vertu desquels il régnait, et élurent Frédéric, duc de Sleswick-Holstein, son oncle, qui, s'alliant avec Lubeck, déclara la guerre à Christian. Son ancienne valeur et sa fermeté l'abandonnèrent alors ; car, maître encore de beaucoup de pays, il s'enfuit avec son entourage, emportant les archives, les joyaux de la couronne et ses trésors, sans oublier la Sigbrit, qui, cachée dans un baril, fut soustraite ainsi à la fureur du peuple.

Frédéric fut salué roi de Danemark et de Norwége, avec de nouvelles stipulations qui le mirent tout à fait sous la dépendance des États. Gustave Wasa fut proclamé en Suède ; Stockholm se rendit, et le traité de Calmar fut déchiré pour toujours. En
1523. effet, le temps de l'Union avait été une époque de misères réciproques pour les États qui en faisaient partie. Le roi était dans l'impossibilité d'agir avec énergie, entravé comme il l'était par les prétentions du sénat, qui, dans les plus graves circonstances, se réunissait quelquefois sans son aveu, comme représentant de la nation, et empêchait toute unité d'action. Les anciens domaines de la couronne étant usurpés par les nobles, les rois devaient demander souvent des subsides, et une révolution éclatait pour les refuser ; mais le nouveau roi porta bientôt la Suède à une hauteur à laquelle elle était bien loin d'aspirer.

CHAPITRE XXV.

POLOGNE, LITHUANIE ET PRUSSE.

Boleslas le Hardi, duc de Pologne, se fit couronner roi pendant que Henri III était occupé contre le pape; mais, voluptueux tout ensemble et cruel, il s'aliéna tellement les esprits, que l'évêque de Cracovie l'excommunia. Furieux, il envoya des hommes d'armes pour l'arracher de l'autel où il célébrait le saint sacrifice; mais comme ils n'osaient commettre un pareil sacrilége, lui-même frappa mortellement le prélat, qu'il fit ensuite hacher en morceaux. Le peuple vengea sa victime, en proclamant martyr saint Stanislas, qui devint le patron des Polonais, et comme le symbole de leur future destinée. Encouragés par l'excommunication lancée par Grégoire VII, ils se soulevèrent contre Boleslas, qui, réduit à s'enfuir, subit le châtiment des remords, et finit par se tuer, ou s'ensevelir dans un monastère. 1077. 1081.

L'autorité suprême fut offerte à son frère Wladislas Ier, qui l'exerça sous le titre de duc. De même que ses successeurs, il fit la guerre tantôt à l'Empire, tantôt à la Bohême, à la Prusse ou à la Poméranie. Ce dernier pays, habité par les Leckhes, de race 1121.
slave comme les Polonais, ne dépendait probablement de la Pologne que par le lien du vasselage. L'Évangile y fut prêché par saint Othon, évêque de Bamberg. Il baptisa et instruisit beaucoup de personnes, en commençant par le duc Wratislas, qui congédia alors vingt-quatre femmes; et l'horrible usage de tuer les enfants peu robustes fut aboli parmi le peuple. Les habitants de Stettin, capitale du duché, repoussèrent le christianisme, parce qu'on voyait parmi les chrétiens des larcins, des assassinats, des actes d'inimitié inconnus parmi les Poméraniens; mais Wratislas aida à leur conversion en promettant de ne lever dans tout le pays que trois cents marcs d'argent, et un homme seulement sur dix pour le service militaire.

Othon démolit les temples, et, dans le nombre, un temple célèbre par l'effigie de Triglaf, dieu triple du ciel, de la terre et de

l'enfer, excessivement riche, parce qu'on y déposait le dixième du butin. Othon brisa l'idole, et en envoya les trois têtes au pape comme un trophée. La vigne fut introduite dans le pays, afin qu'on pût se procurer du vin pour le sacrifice de la messe.

Othon s'étant aperçu que les Poméraniens méprisaient tout ce qui avait l'apparence de la pauvreté, et faisaient grand cas de ce
1139. qui éblouissait les yeux, revint dans l'appareil de prince évêque, suivi de cinquante voitures chargées d'étoffes précieuses, de toiles et autres objets de luxe. Tout cela, joint à la magnificence des habits du saint, à l'or, à l'argent, aux miracles, ne contribua pas peu à leur conversion.

1138. Boleslas III partagea imprudemment ses vastes États entre ses cinq fils; de là naquirent des guerres civiles, auxquelles prirent part non-seulement les armées nationales, mais encore celles de l'étranger; les ducs se renversèrent l'un l'autre, sans pour cela faire cesser les combats et les démêlés avec les indomptables Prussiens, avec les Russes, avec l'Empire. Ajoutez à cela que les
1240. Mongols brûlèrent Cracovie et vinrent de nouveau dévaster tout le pays, où, en une seule fois, ils trouvèrent vingt et un mille jeunes filles à se partager.

Les Polonais n'en continuèrent pas moins de s'entretuer, jusqu'au moment où Przémislas Ier réunit sous ses lois une grande partie du pays et se fit couronner roi, avec consentement de Bo-
1296. niface VIII. Il fut peu après massacré par les siens.

Quoique Strzegenski ait écrit une chronique polonaise, et que Vincent Kadlubek, évêque de Cracovie, ait composé, par ordre du roi Casimir le Juste, une histoire qui va jusqu'en 1204, on ne peut guère se former une idée de la constitution de la Pologne. La monarchie y paraît d'abord tellement absolue, que le roi pouvait laisser le royaume à qui il voulait, comme un patrimoine, et que s'il réunissait les nobles, c'était uniquement pour leur manifester la volonté royale. Ils lui devaient le dixième de leurs revenus, des ouvriers pour les habitations royales, des vivres et des fourrages pour la cour quand elle traversait leurs domaines. Ils n'avaient, du reste, aucune juridiction sur les sujets, ne pouvaient ni construire des châteaux, ni chasser, ni défricher les forêts, ni exploiter les mines, et, comme tous les autres, ils étaient passibles de peines afflictives, y compris la mort. Les rois parcouraient le royaume pour rendre la justice, recevant les appels, examinant la conduite

des juges ordinaires, et tenant près d'eux des personnes considérables et instruites, pour les consulter au besoin.

Cependant, lorsque la Pologne fut morcelée en principautés indépendantes, souvent en guerre avec celui qui portait le titre de chef, ces princes cherchèrent à s'attacher les vassaux et le clergé, en leur concédant certains priviléges, ce qui par la suite amena, au temps de Casimir III, le changement de la constitution.

Les bourgeois n'avaient pas de priviléges, et, comme les paysans, ils étaient soumis aux corvées. Boleslas le Chaste accorda à Cra- 1257.
covie, et ensuite à d'autres villes, un gouvernement municipal à la manière allemande, et des juges de la cité, dont les sentences étaient déférées par appel à ceux de Magdebourg, et de là aux tribunaux de l'Empire. Sous ce prince furent découvertes les salines de Bochnia, qui devinrent une grande richesse pour le pays 1252.
et pour la couronne.

La Pologne, qui tenait de l'Asiatique plus que toute autre nation de notre continent, adopta en très-grande partie la civilisation européenne; le christianisme et la littérature s'y développèrent, à partir d'Étienne le Grand, et plus encore lorsque, sous les Angevins, les relations du pays s'accrurent avec l'Italie. Les diètes de Pologne, différentes de celles des autres pays, ne firent point cesser le droit et l'usage de convoquer toute la noblesse dans les circonstances importantes. Le vote unanime y fut toujours considéré comme tellement nécessaire, que le dissentiment d'un seul député (et parfois ils étaient quatre cents) suffisait pour paralyser les décisions. C'est là ce fameux *liberum veto,* cause de maux sans fin et, en dernier lieu, de la ruine de la Pologne (1). En outre le peuple n'y fut jamais admis, attendu qu'il ne devint jamais libre. Les paysans travaillaient six jours pour leur maître, et pour eux le dimanche. Sigismond prononça la peine de mort contre le serf qui tuerait son maître, et n'infligea au maître meurtrier de son paysan qu'une amende, dont la valeur se réduisit à rien, par suite de l'altération des monnaies.

(1) Le *liberum veto* subsiste encore aujourd'hui dans le sénat russe, espèce de cour suprême, mais non d'appel, où le dissentiment d'un seul des membres siégeant suffit pour que l'affaire en litige ne puisse être jugée. Elle doit être alors renvoyée à l'assemblée générale des sections réunies.

La Pologne était continuellement agitée par les factions que soulevait chaque élection d'un roi nouveau. Le plus remarquable parmi ces princes est Casimir le Grand, prince victorieux et or-
1333-1370. ganisateur, qui apaisa les troubles au dedans et rétablit la paix au dehors, tant avec la Bohême qu'avec l'ordre Teutonique. Il occupa la principauté de Gallicie ainsi que le duché de Masovie, et soutint de longues guerres tantôt avec les Lithuaniens, tantôt avec les Mongols, qui plusieurs fois envahirent son royaume. Il substitua des lois fixes aux coutumes orales, en abolissant les tribunaux particuliers des colonies allemandes; il appela aux diètes les députés des villes immédiates pour les affaires qui les concernaient; mais il ne voulut pas que les arts et métiers se formassent en maîtrises, ni que la noblesse pût les exercer. Le pays fut, en conséquence, très-favorable aux juifs, à qui ce roi concéda plusieurs priviléges, en faveur, dit-on, de la belle Esther, l'une des nombreuses femmes à qui il prodigua ses amours. Les nobles l'appelèrent *le Roi des paysans*, à cause du soin qu'il apportait à les soustraire aux avanies des seigneurs, déterminant les corvées dont ils étaient tenus, les modes d'affranchissement, la manière dont ils pouvaient acquérir, et leur permettant de faire apprendre des métiers à leurs enfants. Il fonda aussi l'université de Cracovie.

1370. Il désigna pour lui succéder, au lieu de sa fille, Louis d'Anjou, son neveu, fils du roi de Hongrie; et afin d'obtenir l'assentiment des nobles, il altéra la constitution polonaise, en limitant l'autorité absolue des rois Piasts; car il soumit aux états la ratification des traités, et s'engagea à ne pas grever la noblesse de nouveaux impôts.

Les nobles accordèrent la couronne à Louis de Hongrie, à la condition qu'il promettrait de ne pas exiger d'eux des taxes nouvelles; de ne pas les obliger à des subsides auxquels ils se seraient déjà soumis dans certains cas urgents; de ne pas voyager sur leurs terres sans leur aveu; de n'y exiger ni vivres ni fourrages; et de ne pas les contraindre à le suivre à leurs frais hors des frontières. C'est le premier exemple des *pacta conventa* qui furent arrêtés ensuite à chaque élection nouvelle. Louis fut obligé de se montrer encore plus libéral pour assurer sa succession à ses filles, attendu que les Polonais voyaient de mauvais œil une dynastie qui
1382. montrait de la préférence pour les Hongrois. Lors donc qu'il mou-

rut, ils déclarèrent qu'ils n'accepteraient pour *roi* que celle qui promettrait de résider toujours en Pologne. Sigismond de Bohême, époux de Marie, se trouva ainsi exclu ; et la guerre entre les divers prétendants continua jusqu'au moment où Hedwige, la seconde, renonça à celui qu'elle aimait pour épouser Jagellon, grand prince de Lithuanie, et déterminer la conversion de ce pays par le sacrifice de ses propres affections.

Lorsque la race d'Uten se fut éteinte en Lithuanie, Witen fut 1282-1315.
élu grand prince, et devint la souche obscure d'une famille illustrée par plusieurs siècles de règne. Ce prince et Gédimin, son successeur, eurent des guerres fréquentes avec les Polonais et avec les chevaliers teutoniques de Prusse, pour piller et faire des esclaves d'abord, et ensuite des conquêtes; et ils occupèrent même Kiev, l'ancienne capitale des Russes. Gédimin donna une grande importance à son royaume, qui, dominant la Russie méridionale et occidentale, était regardé comme le plus solide boulevard contre les Asiatiques. Il battit plusieurs fois les Mongols, éleva Wilna et Troki; mais il introduisit inconsidérément le système des apanages, ce qui détruisit l'unité nationale. Ses sept fils, entre lesquels il partagea le royaume, continuèrent à soutenir des guerres acharnées contre les Mongols, les Prussiens et les Russes, auxquels la Pologne se montra ennemie dès sa naissance, comme si elle eût pressenti ses futures destinées.

La Lithuanie était restée dans toute la ferveur de l'idolâtrie,
jusqu'au moment où, converti par la belle Hedwige, Jagellon 1386.
amena les siens, par la persuasion et par la rigueur, à recevoir le baptême. Alors les bois sacrés furent abattus; on tua les serpents, qui, élevés dans les maisons, y étaient considérés comme des divinités domestiques; l'idole du dieu Perkunas fut brûlée, et le feu immortel jeté dans l'eau. Les peuples, qui croyaient l'un infrangible et l'autre inextinguible, se convertirent au Dieu plus puissant de Jagellon. Ce prince, qui avait pris sur les fonts sacrés le nom de Ladislas II, s'en allait lui-même prêchant à la ronde et enseignant les seules choses qu'il sût peut-être, le *Pater* et le *Credo;* il servait du moins d'interprète aux missionnaires, et tous ceux qui venaient recevoir le baptême, qu'on administrait en masse, recevaient de lui avec un nom chrétien une tunique blanche en étoffe de laine : or, c'était un motif puissant pour amener à se convertir non-seulement les idolâtres, mais encore beaucoup de

[illegible] en [illegible]. [illegible] fut élevée à Wilna en l'honneur de saint [illegible], patron commun les Polonais et des Lithuaniens, [illegible] place au lieu même ou peu auparavant [illegible].

Les Polonais, [illegible] un [illegible] à un Allemand, acceptèrent pour roi Jagellon, dont la descendance régna sur eux jusqu'en [illegible] [illegible] En [illegible], la Lithuanie se composait des palatinats de [illegible] de la [illegible], de la Russie noire et blanche, de la [illegible], de la [illegible], de la Kiovie, de la Séverie, d'une partie de la Pologne et de la Volhynie, ce qui donnait une superficie de [illegible] milles géographiques carrés; lorsque Jagellon [illegible] les [illegible] milles de la Pologne, il eut sous ses lois un État aussi grand que l'est aujourd'hui l'empire d'Autriche,

[illegible] en y ajoutant la Lombardie. Vitold ou Alexandre agrandit ensuite la Lithuanie jusqu'à [illegible] milles; puis lorsque la Valachie et la

[illegible] Moldavie furent ajoutées à la Pologne, dont elles portèrent la superficie à [illegible] milles carrés, l'étendue des deux royaumes égala celle de l'Espagne et celle de la France, ajoutées ensemble.

Ladislas V. [illegible] La Pologne et la Lithuanie furent réunies d'une manière stable par Ladislas V[illegible], sous la stipulation qu'il n'y aurait aucune différence entre la noblesse des deux pays, et que des diètes communes seraient tenues à Lublin ou à Pargow; que le clergé jouirait d'immunités égales dans les deux royaumes; que les catholiques obtiendraient seuls les charges et la noblesse. Ladislas ayant été obligé, lors de la guerre avec les chevaliers teutoniques, de réclamer un subside de quarante mille florins, les nobles, pour la première fois, se firent représenter à la diète de Korkzyn par des députés, tandis que précédemment les sénateurs, les dignitaires de la couronne et les représentants des cités étaient les seuls qui y intervinssent. Afin d'accélérer les affaires dans chaque palatinat, la noblesse, réunie en *diétines*, délibérait sur les voies et moyens;

(1) SCHLOEZER, *Hist. de la Lithuanie* (allemand). Il a suivi M. STRYIKOWSKI, secrétaire de Sigismond-Auguste et chanoine de Mjedniki, en Samogitie, qui, en [illegible], publia une Chronique polonaise, lithuanienne, russe, prussienne, tartare; c'est la même chronique d'où A. VIJUK KOJALOWICZ, jésuite de Wilna, tira son *Historia Lithuana*. Schloezer a donné aussi une édition de Nestor.

THUNMANN, *Untersuchungen über die Gesch. des östlichen europäischen Völker*.



puis elle expédiait à la diète deux députés appelés nonces (*land-boten*), pour y exposer le résultat du vote (1).

La diète de Brzesc fut plus importante, en ce que Ladislas ayant cherché à y faire confirmer la succession au trône dans sa descendance, les nobles y accédèrent, moyennant de nouveaux privléges. Les emplois ne durent être donnés qu'à des personnes nées dans la province où elles étaient appelées à exercer; la jouissance des domaines royaux fut réservée aux seuls nobles polonais; ils eurent droit à une indemnité lorsqu'ils faisaient la guerre hors du royaume; le roi ne put battre monnaie sans l'agrément des états, ni ordonner une arrestation, sauf le cas de flagrant délit, qu'en vertu d'une condamnation; il fut tenu d'introduire le droit polonais dans toutes les provinces, et surtout dans les contrées russes.

Ladislas dirigea en personne des guerres nombreuses; mais, durant la paix, il laissa à d'autres le soin des affaires. Grossier dans ses habitudes, il dormait alors la moitié du jour, et passait le reste à la chasse et à d'autres exercices laborieux.

Ladislas VI, son fils, est celui qui périt à la bataille de Varna. 1434-1444.
Après un long interrègne causé par des prétentions rivales, Casimir IV, son frère, fut proclamé. Il fut le premier roi de Pologne 1447-1492.
qui exerça le droit de proposer un cardinal à la nomination du pontife, à l'exemple des autres rois de l'Europe, par suite d'un abus toléré. Il s'obligea à ne rendre aucune loi et à n'entreprendre aucune guerre sans l'assentiment de la noblesse. La diète ajouta ainsi au droit d'élection, qu'elle affermissait de plus en plus, celui de faire les lois. Le système représentatif étant déjà introduit, elle prit dès lors un aspect constitutionnel; elle acquit le droit de voter les subsides, de convoquer la noblesse pour le service militaire, en dépouillant toujours de plus en plus le roi de ses prérogatives.

Ces nobles étaient égaux en droits entre eux : ils jouissaient seuls de la vie politique, attendu qu'ils étaient seuls représentés à

(1) *Placuit* (1467) *binos e palatinatibus legatos ad comitia Petricoviensia mitti, qui decernendi in commune cum cæteris tributi potestatem haberent, atque hoc tum primum fieri cœptum, sic inolevit posterioribus temporibus, ut sine iis legatis, seu nunciis terrarum* (*sic vocantur*), *nulla comitia legitima haberentur, neque tributum decerni, ac ne lex quidem ulla ferri posse videretur; auctusque est, et subinde etiam num augetur eorum numerus.* MARTIN CROMER, *De Reb. Polonorum*, livre 27.

la diète, et qu'ils possédaient seuls les honneurs, les dignités ecclésiastiques ou séculières et toutes les prérogatives, tandis que la bourgeoisie n'était presque rien, et qu'il ne restait au peuple qu'à payer et à souffrir. Mais la Pologne ne subit pas la révolution des autres pays, qui accrut le pouvoir de la couronne au préjudice des grands, en lui donnant les moyens de pourvoir à la défense extérieure, et de favoriser ensuite les libertés populaires.

Casimir acquit différents États, et contracta amitié avec Bajazet; mais il mécontenta les Polonais, qui lui reprochaient sa préférence pour les Lithuaniens; il en serait résulté des dissensions sanglantes, si l'attention n'eût été détournée par la longue guerre avec la Prusse, dont nous avons maintenant à parler.

Prusse. On a vu précédemment que l'ordre Teutonique avait conquis la Prusse, moins quelques districts orientaux qui appartenaient à la Pologne. Quand Saint-Jean d'Acre fut tombé au pouvoir du
1293. soudan d'Égypte, le grand maître s'établit à Venise; puis, cette ville ayant été frappée d'interdit, il transféra à Marienbourg le chapitre de l'ordre. A la place du maître provincial, dont la charge avait cessé, on nomma un bailli, un hospitalier, un économe (*frapier*), un trésorier, plus un maréchal pour la guerre. Les chevaliers changèrent le nom de frères en celui de seigneurs teutoniques (*deutscherren*) ou seigneurs de la croix, et, guidés bien moins par l'esprit religieux que par l'ambition, ils négligèrent la discipline, et se corrompirent à mesure qu'ils s'enrichirent, sans s'inquiéter des reproches de la cour pontificale. Le grand cha-
1329. pitre, réuni à Marienbourg pour réformer l'ordre, établit que le grand maître ne serait élu qu'en raison de son mérite; qu'il gouvernerait selon la justice; que, s'il violait ses devoirs après les intimations requises, le maître provincial d'Allemagne se rendrait en Prusse, et le déposerait en chapitre. Si cette décision avait été mise en pratique, il en serait résulté de graves désordres.

Depuis que cet ordre avait accueilli dans son sein les chevaliers Porte-glaives, il possédait aussi la Livonie; et des démêlés sans fin se prolongèrent entre les chevaliers et l'archevêque de Riga, jusqu'à l'instant où ce prélat entra aussi dans l'ordre avec son chapitre. Comme les forces étaient concentrées et le chef présent, cette corporation augmenta d'énergie, et s'attacha principalement à soumettre les Lithuaniens, devenus ses voisins. Les chevaliers et les idolâtres se firent des guerres incessantes, les

uns pour propager le christianisme, les autres dans le seul but de piller. Mais si les chevaliers envahirent la Lithuanie, ils n'y trouvèrent que de pauvres huttes de bois, puis des lacs, des fleuves, qui entravaient sans cesse les marches au milieu de plaines sauvages et de forêts impraticables. Les Lithuaniens, au contraire, dévastaient, dans leurs courses, des champs cultivés et des villages populeux. Les chevaliers avaient, en effet, encouragé l'agriculture, planté des vignes, et desséché, à l'aide d'un travail admirable, les immenses marais situés entre Elbing et Marienbourg. Les envahisseurs enlevaient donc du pays des hommes et des richesses; souvent même ils étaient favorisés par les indigènes, qui supportaient impatiemment la civilisation et le christianisme, payés au prix de leur indépendance. Le nom de Péninsule (*verder, verth*) conservé à tant de langues de terre qui s'avancent dans les fleuves et dans la mer, atteste encore les bienfaits de l'ordre, et le mérite en est principalement rapporté au maître provincial Maynard de Znerfurt.

Le négoce était interdit aux chevaliers; mais ils l'encourageaient. Plusieurs de leurs villes entrèrent dans la ligue hanséatique. Toutes étaient obligées d'avoir des magasins remplis de grains, auxquels recoururent souvent les Anglais et les Flamands; leurs marchés recevaient en outre les denrées des Polonais, des Russes, des Lithuaniens. Tout l'ambre gris, ramassé dans le pays, appartenait au grand maître, et était travaillé dans l'intérieur. On y caressait les colonies allemandes ou les prisonniers qui s'y établissaient; des écoles furent ouvertes à Marienbourg et à Königsberg, où furent appelés des jurisconsultes d'Italie et d'Allemagne.

Les conquêtes de la civilisation sur les barbares s'étendaient ainsi, et les prescriptions du grand maître défendaient de baptiser personne par force. Les dominicains s'employèrent particulièrement dans ces contrées. Les chevaliers soignaient les pauvres dans les hôpitaux; ils prirent sous leur protection les convertis, empêchant qu'on les privât de la liberté civile, et qu'aucun chrétien fût réduit à une condition pire que lorsqu'il était idolâtre. La confraternité spirituelle inspirait des sentiments humains, même après l'irritation d'une lutte sanglante.

Nous ne suivrons pas les guerres interminables dans lesquelles l'ordre s'engagea, en étendant sans cesse ses possessions et en

acquérant la Poméranie avec Dantzick, ce qui le mit en hostilité avec la Pologne.

Le pape avait prêché plusieurs fois la croisade contre les Lithuaniens, et quelques seigneurs allèrent faire preuve de prouesse dans ces parages. En 1328 notamment, le fameux Jean de Luxembourg (1) y vint avec trois cents chevaliers, dix-huit mille hommes à cheval, et une infanterie nombreuse, pour soumettre la Samogitie. Mais comme, en ce moment, le roi de Pologne envahit Culm, les croisés se dirigèrent de ce côté, et contraignirent le duché de Masovie à reconnaître Jean pour roi de Pologne. En cette qualité, il donna la Poméranie à l'ordre Teutonique, et vendit le district de Dobrzyn, qui avait été acquis par les croisés. Mais des guerres sanglantes continuèrent entre
1335. les chevaliers et la Pologne, jusqu'à la paix de Visegrad, qui leur assura la Poméranie.

1343. L'Esthonie, s'étant révoltée contre les Danois, eut recours à l'ordre, qui l'acheta, puis la revendit aux Teutoniques de Livonie.

D'autres chevaliers, qui n'avaient plus d'occasion de se signaler dans les guerres de France et d'Angleterre, vinrent en chercher dans la Prusse, ce qui permit à l'ordre de soutenir la guerre contre les Lithuaniens, guerre de plus en plus acharnée. Lorsque
1378 l'ardeur chevaleresque se fut calmée, l'ordre prit des troupes à sa solde; puis, quand le duc Witold eut rassemblé une nombreuse
1393. armée, le grand maître Conrad de Wallenrod envoya partout faire appel d'hommes de guerre, en promettant une bonne solde et de riches avantages. Avant de se mettre en marche, les douze chevaliers les plus illustres devaient être traités splendidement et recevoir des présents; et il en devait être ainsi, après la bataille, de tous ceux qui se seraient signalés (2). Le banquet fut donné

(1) Voy. ci-dessus, page 287.

(2) Sur les douze, nous connaissons le nom et les mérites de sept: Kinod de Richardsdorf, Autrichien, qui avait tué de sa main soixante Turcs, et fait à pied le pèlerinage de Jérusalem; Frédéric, marquis de Misnie, dont la famille était toujours venue en aide à l'ordre; Hildermid, comte écossais, dont le père avait donné sa vie pour sauver le roi; Robert, comte de Wirtemberg, qui, par humilité chrétienne, avait refusé la couronne impériale; le grand maître Wallenrod lui-même, qui, par amour pour l'ordre, avait renoncé à la main d'une belle et riche comtesse de Habsbourg; Degenhard, banneret westphalien, qui, pour l'amour de la Vierge, avait pardonné aux assassins de son père; Frédéric de Bachnald, qui jamais ne refusa ce dont il fut requis au nom de saint George.

dans une île du Mémel, où les convives, assis sous un baldaquin de drap d'or, durent faire honneur à trente services, à chacun desquels on changeait d'assiettes et de couverts d'argent. Durant cinq heures, on continua de boire dans des hanaps aussi d'argent, dont on changeait de même chaque fois, et toute cette vaisselle resta aux invités. On dit que la dépense s'éleva à un demi-million de marcs (vingt-deux millions); mais le second banquet ne put avoir lieu, car les maladies tuèrent trente mille hommes sous Wilna, et le reste se dissipa.

Au commencement du quinzième siècle, la Prusse comprenait (sans compter la Livonie et l'Esthonie) cinquante-cinq villes murées, quarante-huit forteresses, dix-neuf mille villages et deux mille hameaux, avec deux millions d'âmes. Les revenus de l'ordre s'élevaient à la somme énorme de huit mille marcs d'argent, sans compter le produit de l'ambre et des amendes judiciaires. Les chevaliers purent, avec ces ressources, acquérir, à titre de gage ou de vente, d'autres possessions, notamment la Nouvelle-Marche, qui les mit en communication avec l'Allemagne et la Samogitie. Mais cette acquisition leur valut, avec Ladislas Jagellon, une guerre qui continua jusqu'à la terrible bataille de Tannenberg. Jagellon conduisit dans cette province soixante mille 1410.
Polonais, vingt et un mille soldats recrutés en Bohême, en Hongrie, en Silésie, quarante-deux mille Russes et Lithuaniens, et quarante mille Tartares. Il en resta soixante mille sur le champ de bataille; mais les Polonais tuèrent six cents chevaux et quarante mille hommes à l'armée teutonique, et lui arrachèrent la victoire. L'ordre ne put jamais se relever de cet échec.

Ladislas demanda aux Prussiens de le reconnaître pour roi, leur promettant de confirmer et d'accroître partout leurs priviléges, d'abolir les douanes, d'accorder la liberté de commerce, le droit de battre monnaie, et de ne pas les soumettre à la juridiction des tribunaux polonais. C'en était fait de l'ordre, si Henri Reuss de Plauen n'eût défendu Marienbourg avec une telle constance, qu'après vingt-cinq jours de siége Jagellon fut obligé de se retirer, et de ramener en Pologne les débris de son armée. La paix fut con- 1411.
clue à Thorn, moyennant restitution mutuelle des prisonniers et des territoires conquis. Mais il n'était pas possible qu'elle fût durable, quand l'ordre occupait l'embouchure des fleuves par où sortaient les denrées polonaises. Ce fut à peine si l'interven-

tion du concile de Constance put suspendre les hostilités jusqu'au moment où le grand maître céda à la Pologne la Samogitie, la Sudavie et la Vistule, depuis l'embouchure de la Dreswentz jusqu'auprès de Bromberg.

Les hostilités se ranimèrent, et Ladislas excita les hussites, qui, pour punir l'ordre des secours qu'il avait fournis au roi de Bohême, entrèrent en Prusse, dévastant tout sur leur passage, et poussèrent jusqu'à la mer, ou, comme ils le disaient, jusqu'aux derniers confins de la terre. Henri Plauen, proclamé grand maître, s'efforça de ramener la Prusse à l'obéissance. Afin de se procurer de l'argent, il laissa vacantes les dignités, dont il exerça lui-même les attributions; il vendit des domaines, altéra les monnaies, appela des colons étrangers, toléra les hussites et les wiklé-
1413. fites; mais il se fit tellement haïr par sa sévérité, qu'il fut déposé. Michel Kuchenmeister, qui lui succéda, ne put apaiser les factions qu'il avait fomentées. Les révoltés, prenant pour emblèmes un vaisseau d'or et une toison d'or, rejetèrent toute discipline. Il convoqua donc, pour en venir à bout, le grand chapitre de l'ordre et l'assemblée des états à Braunsbourg, où les orateurs du peuple, soutenus par le Vaisseau d'or, nobles et catholiques, fauteurs des libertés publiques, apportèrent leurs griefs pour la première fois. Ils réussirent ainsi à faire décréter que le grand maître ne pourrait, sans l'avis d'un conseil national, composé de dix nobles et de dix sénateurs des villes, promulguer des prescriptions nouvelles, ni établir de nouveaux impôts.

Ce conseil devint, du reste, un instrument pour les ambitieux; et l'on cessa de le convoquer, jusqu'au moment où le grand maître, Paul de Busdorf, songea, dans un moment de pénurie financière, à le ranimer dans l'intérêt public, et en même temps pour donner satisfaction aux évêques ambitieux et aux nobles dont les biens étaient mal protégés, aux villes qui voulaient avoir part au gouvernement, aux paysans qui désiraient du soulagement. Il fut, en conséquence, composé de six grands officiers de l'ordre, de six prélats, et d'autant de députés des nobles, ainsi que des villes. Il se réunissait tous les ans pour s'occuper des intérêts du pays, pour maintenir les priviléges, la sûreté publique, la qualité loyale des monnaies. Le grand maître, qui en avait la présidence, ne pouvait, sans son concours, imposer aucune taxe. De monarchique qu'il était, le gouvernement se

trouva changé ainsi en représentatif; et, pour l'exécution même, le grand maître devait être assisté d'un conseil de vingt-quatre personnes.

Les divisions se renouvelèrent au sein de l'ordre lui-même; puis les villes, aspirant à une liberté plus étendue, demandèrent une assemblée générale réformatrice. Elles furent appuyées par les nobles, qui, guidés par Jean de Baysen, visaient, en paraissant protéger la liberté, à convertir leurs fiefs en terres allodiales. Les états rassemblés à Elbing n'ayant pu s'accorder, les villes se séparèrent des nobles, et formèrent une confédération pour la défense de leurs droits réciproques, en demandant qu'il leur fût permis de porter plainte de toute violation dont elles seraient l'objet, devant une cour de justice annuelle, et que les confédérés fussent convoqués toutes les fois qu'il n'y serait pas fait droit. Le tribunal national fut tellement inondé de plaintes, que ce fut une véritable émeute, et que les chevaliers, irrités, chassèrent les juges, qui ne furent plus appelés à siéger. Pendant ce temps, une agitation inquiète augmentait parmi le peuple et les nobles, alimentée probablement par la compagnie des Lézards, qui, comme les autres sociétés d'Allemagne et de Suède, s'était formée pour garantir la sûreté personnelle et publique, mais sans doute avec le but secret de renverser l'ordre dominateur.

Le grand maître d'Erlichshausen, considérant l'union des états comme une rébellion, et ne se sentant pas assez fort pour la dissoudre, eut recours au pape et à l'empereur pour la faire déclarer illégale, et enlever aux villes leurs priviléges. Alors les états se révoltèrent : Jean de Baysen se mit à leur tête, et ils refusèrent obéissance à l'ordre, surprirent les grands dignitaires, détruisirent les châteaux forts. Afin d'être soutenus, ils se soumirent à Casimir IV, roi de Pologne, qui assura aux villes la liberté de commerce, et aux nobles l'indigénat, avec le droit de participer à l'élection du roi de Pologne (1). Ce prince déclara la guerre au grand maître, et, durant trois ans, des soldats mercenaires portèrent la dévastation dans le pays, ruinant sans pitié

(1) Ce droit fut appelé privilége d'incorporation, parce qu'il y est dit : *Terras et dominia prædicta regno Poloniæ reintegramus, reunimus, invisceramus et incorporamus.*

amis et ennemis. De vingt et un mille villages existant en Prusse en 1454, il en restait à peine trois mille treize en 1466. Jean de Baysen, surnommé *l'Ami de la liberté*, mais ambitieux peut-être, ou entraîné par l'impulsion révolutionnaire, avait ainsi soumis sa patrie à une domination plus rude. L'ordre se trouva contraint, pour payer ses troupes mercenaires, d'engager ou d'aliéner le peu qui lui restait: il vendit de la sorte, pour cent mille florins, la Nouvelle-Marche à l'électeur de Brandebourg.

1466. La paix de Thorn mit fin aux massacres, et l'ordre céda à la Pologne la Poméranie avec Dantzick, les districts de Culm et de Michelau, la Waramie, Marienbourg et Elbing, en conservant la Sanibie, la Natungie et la Poméranie ou Prusse orientale, comme fiefs relevant de la Pologne.

L'indépendance de la Prusse se trouva donc perdue. Sa partie orientale fut gouvernée encore par le grand maître de l'ordre, dans une dépendance odieuse de la Pologne, avec qui la paix n'était rien moins qu'assurée; mais la Prusse était destinée à devenir par la suite un royaume puissant en Europe, et à grandir sur les ruines de l'autorité qui la dominait.

CHAPITRE XXVI.

RUSSIE ET KAPTCHAK.

Les Russes n'étendaient leur empire à l'orient que jusqu'à l'Oka, confluent du Volga; ils poussèrent au sud jusqu'à la mer d'Azof, et enlevèrent aux Génois Sudac, centre du commerce de la mer Noire. Ils firent aussi des incursions chez les Bulgares, en y troublant l'agriculture et le commerce de transport. Cet empire, né géant, déchut rapidement, grâce au mauvais système de succession introduit par Wladimir le Grand; car il se trouvait divisé en une foule de principautés, qui, soumises de nom à la suzeraineté du grand prince de Kiev, étaient indépendantes de fait, ce qui amena, comme conséquence, des rivalités jalouses, tous les crimes dont l'ambition est cause. Plusieurs Waregues aussi, fomentant les anciennes jalousies et le goût d'indépendance des tribus slaves, avaient formé un certain nombre de

principautés, si bien qu'il ne restait au grand prince de Kiev que
l'ombre du pouvoir. Républiques, principautés, dynastes, combat-
taient entre eux ; et la seule chose à apprendre au milieu de ces
mêlées sanglantes, c'est jusqu'à quel point va la méchanceté de
l'homme livré à des passions sans frein. Swiatopolk II tenta de 1093-1112.
remédier quelque peu au mal, en établissant un congrès périodi-
que, où les princes furent appelés à traiter de leurs intérêts com-
muns et à s'entendre sur leurs différends. Mais à peine eurent-ils,
dans le premier, déposé leurs haines, et se furent-ils juré amitié 1097.
en baisant la croix, que le sang recommença à couler. La religion
adoptée par les Russes fut du reste chez eux, comme à Constan-
tinople, non pas une autorité libre et protectrice des droits, mais
un instrument de politique et d'administration, et même un fer-
ment de guerre ; et les grands princes déposaient à leur gré les
métropolitains, qui, pour la plupart, étaient étrangers.

Ce manque d'union dans le pays entraînait la faiblesse et faci-
litait les invasions. Les Polowtses, assaillis sur le Don par une
armée mongole, appelèrent à leur secours les Russes, qui résolu- 1223.
rent de faire cause commune contre les envahisseurs. Ils marchè-
rent donc contre eux, et, malgré leur protestation qu'ils ne ve-
naient pas avec des intentions hostiles, ils tuèrent leurs ambassa-
deurs. Mais les Russes furent défaits à la bataille de Kaleza, et les
débris de leur armée poursuivis jusqu'au Dniéper ; là, un ordre de
Gengis-Khan rappela les Mongols pour d'autres entreprises, et
ils disparurent aussi soudainement qu'ils étaient arrivés.

La Russie resta treize ans sans éprouver d'autre mal que celui
de la peur ; mais, au lieu de se préparer à la résistance, elle con-
tinuait ses guerres intestines, quand Batou tomba sur elle. Sous
le titre de khan de Kaptchak, il s'était établi près du Volga, le
long duquel allaient et venaient toutes les marchandises échangées
entre l'Occident et la Perse, depuis que les Turcs interceptaient
le passage par l'Asie Mineure. Saraï fut bâtie par ce prince, à cin-
quante milles environ d'Astrakan. Il apparut tout à coup sur le 1237.
Volga, dans la principauté de Riaizan, en promettant paix à ceux
des habitants qui livreraient un dixième de ce qu'ils possédaient ;
puis, s'étant emparé de la ville de vive force, il y égorgea la fa-
mille régnante ; il défit aussi le grand prince Iaroslaw II. Vsélod 1238.
prit et brûla Moscou, dont il extermina tous les habitants, à
l'exception des religieux, qu'il emmena prisonniers ; les autres

1240. pays furent traités de même; enfin, après avoir détruit Kiev, il fit tuer l'un des deux grands princes qui se disputaient l'empire, et accorda l'investiture à l'autre comme tributaire : ainsi cessa la désunion avec l'indépendance.

Sibérie. Les glaces de la Sibérie ne la préservèrent pas des armes des Mongols, et Sleïbani-Kan, frère de Batou, conduisit quinze mille familles dans ces déserts, où ses descendants régnèrent à Tobolsk durant trois siècles; ils poussèrent de là jusque chez les Samoïèdes. La Russie Rouge seulement conserva son gouvernement propre sous Daniel Romanowitch, qui, investi par Batou des provinces que nous appelons Gallicie et Lodomirie, tenta de secouer le joug mongol, et demanda secours à Innocent IV, en se réunissant à l'Église latine; mais il ne tarda pas à s'en détacher.

La politique des princes russes consista de ce moment à conserver l'amitié de la Horde d'or. Alexandre, prince de Novogorod, surnommé Newski pour ses victoires sur l'ordre Teutonique, inspira à Batou le désir de le voir; et le Mongol, charmé de ses
1253. belles manières, le nomma grand prince de Wladimir. Il sut, dans des temps difficiles, ne pas se faire haïr de ses sujets sans
1264. mécontenter ses maîtres, et fut proclamé saint lorsqu'il mourut.

Il avait demandé la ferme générale des impôts, et le prince mongol avait été enchanté de pouvoir échapper à cet embarras, et à la haine qui l'accompagnait; mais cette tâche financière, dont les successeurs d'Alexandre continuèrent à s'acquitter, développa l'intelligence des Russes, en les habituant aux affaires et aux juridictions. Ces successeurs continuèrent aussi à demander la confirmation de leur dignité au khan du Kaptchak; mais quand Berki, fils de Batou, eut amené les Mongols à renoncer au lamisme pour la foi de Mahomet, ils devinrent intolérants, et firent éprouver de nouveaux maux à la Russie; et il en fut de même lorsque André, fils d'Alexandre Newski, disputa le pouvoir à son frère Démétrius, et qu'il fallut recourir à leur dangereuse intervention.

1291. A Démétrius succéda son frère André III, dont la mémoire est en exécration parmi les Russes. Ils considèrent au contraire comme saint Michel Iaroslawitch, son successeur, qui fut massacré par le Mongol Usbek, à l'instigation de Jourié, son compétiteur, prince de Moscou; mais après lui avoir succédé à Wladimir
1320. et à Novogorod, Jourié fut tué par un fils de son prédécesseur.

C'est ainsi que se poursuit le règne de ces princes, qui, ambi-

tieux avec leurs égaux, d'une arrogance farouche avec leurs sujets, humbles avec les Mongols, envoyaient de temps à autre par le pays des pillards avides, sous le nom d'ambassadeurs ou d'exacteurs de l'impôt. Le prince de Russie était tenu d'apporter en personne son tribut de pelisses, d'argent et de troupeaux, devant le représentant de la Horde d'Or : là, se prosternant en sa présence, il lui offrait une coupe remplie de lait ; et s'il en tombait quelques gouttes sur le cou du cheval, il devait les lécher (1).

Pour ne nous arrêter qu'aux faits principaux, nous rappellerons qu'Alexandre Mikhaïlowitch tenta de secouer le joug mongol, et 1324.
massacra la troupe envoyée pour exiger de lui le tribut (2). Il en fut puni par la perte du titre de grand prince, qui passa à Iwan I[er]
Danilowitch. Ce dernier aida Uzbek, neveu de Nogaï, à se faire 1328.
khan du Kaptchak, et s'allia à lui par un mariage ; il prit ensuite sous sa protection le métropolitain, les archimandrites, les prêtres, les abbés, les villes, les districts, les chasses et les abeilles, donna la prédominance à son pays, et prépara son indépendance.

Moscou avait été bâtie en 1147 par George de Souzdal ; et comme aucun prince ne la prit sous sa domination, les Mongols l'avaient vue sans défiance s'accroître et s'enrichir. Iwan la choisit alors pour sa capitale, l'entoura d'une palissade, et y fit édifier la première église construite en pierre.

Uzbek, prince juste, sensé, et zélé pour l'islamisme, combattit avec succès les restes des Mongols en Perse ; mais, à sa mort,
ses fils s'entre-déchirèrent, jusqu'au moment où Tchani-beg con- 1341.
quit la supériorité par la mort de ses frères. Iwan, profitant de ces dissensions, employa l'argent russe contre les Mongols, non pour relever sa nation, mais pour l'emporter sur ses rivaux ; ce à quoi il parvint, en rattachant à lui beaucoup de boyards.

De ce moment, le grand prince de Moscou fut considéré par les

(1) *Moschorum dux amplum quidem principatum a patribus suis acceperat ; verum Tattaris, qui trans Rha fluvium incolunt, obnoxium ac tributarium, usque adeo ut legatis Tattaricis tributum petentibus cum equis veherentur, dux ipse pedester obviam prodiret, et lactis equini (potus Tattaris gratissimus) poculum venerabundus porrigeret ; si qua gutta in jubam equi distillasset, eam lamberet.* MARTIN CROMER, *De Rebus Polonorum*, livre 29.

(2) Le rouble consistait en lames de fer de trois onces et demie à quatre, portant une marque, et ayant la valeur de vingt-quatre livres.

autres comme un frère aîné. Siméon, fils d'Iwan, et son petit-fils
1340-1363. Démétrius Donski, continuèrent son œuvre, et, prenant le titre de grands princes de toute la Russie, introduisirent la succession directe. Les khans mongols ne virent pas ce changement de mauvais œil, attendu qu'il leur assurait la perception des tributs, sans avoir besoin de recourir continuellement aux armes; mais il eut pour effet de transmettre dans cette famille la pensée de la nationalité, sans compter que les boyards héréditaires formèrent une aristocratie autour du prince de Moscou, près duquel ils puisaient des idées d'affranchissement.

Pendant ce temps, les khans du Kaptchak s'affaiblissaient; et à
1360. la mort de Tchani-beg, qui, tant qu'il vécut, eut à lutter contre des prétendants, il y eut encore dix-huit années de guerres intestines dans l'empire. Le prince de Moscou s'enhardit alors à refuser le tribut; mais le terrible Mamaï-khan, ayant réuni la Horde d'Or à la sienne, pénétra en Russie pour y exterminer tout. Démétrius, qui régnait alors, mettant sa confiance en Dieu et en saint Serge, qui, dit-on, descendit du ciel pour attacher la croix
1380. 8 septembre. sur son habit, livra à l'ennemi, à Koulikow, sur le Don, une bataille sanglante, la plus importante qui ait été donnée par les Russes jusqu'à celle de Pultawa. Les Mongols furent dispersés; et si la nation ne fut pas créée alors, elle montra du moins qu'elle pouvait résister, et concevoir bonne espérance.

Les Tartares, mécontents, abandonnèrent Mamaï pour passer du côté du Gengiskhanide Toctamisch, qui, aidé par Jagellon, roi de Lithuanie, resta vainqueur de Mamaï. Celui-ci s'enfuit à Caffa, où il fut tué par les Génois. Le nouveau khan enjoignit aux princes russes de venir lui rendre hommage à la Horde, et, sur leur refus, il envahit le pays. S'étant emparé de Moscou par trahison, il y fit un horrible carnage, mais fut contraint de s'en éloigner pour s'opposer à Tamerlan. Démétrius s'occupa toute sa vie de remédier aux maux de sa patrie et d'opérer sa délivrance; il construisit le Kremlin, trône futur et autel de la Russie. Sous lui, les successions commencèrent à être dévolues, non plus selon le degré de parenté le plus proche, mais par ligne. Cependant, lorsque Wasili ou Basile II, son fils, chercha à réunir toutes les principautés de la Russie, Moscou fut en proie à de nouvelles terreurs à la nouvelle de l'approche de Tamerlan, vainqueur de Toctamisch : heureusement pour elle, Tamerlan s'éloigna spon-

tanément pour se porter contre les Mongols, et contribua ainsi à la délivrance de la Russie. Les Mongols y firent encore des incursions, quand les ducs voulurent prendre parti dans les querelles des princes du Kaptchak.

Dans le cours d'un règne agité par d'incessantes tempêtes, au milieu desquelles il fut même repoussé et aveuglé, le faible Wa- 1425.
sili III put réunir sous sa loi toute la Russie, moins les provinces occupées par les Lithuaniens; il aplanit ainsi la voie à Iwan III, 1462.
son fils, le véritable fondateur de la monarchie russe. Achmet, khan de la Horde d'Or, lui ayant envoyé demander le tribut, il chargea une armée de sa réponse. Assailli par les Russes et par les Nogaïs(1), Achmet périt dans la mêlée, et avec lui finirent les khans du Kaptchak.

Jusqu'à Iwan III, la Russie était demeurée barbare et avilie; elle avait perdu tout sentiment de dignité, pour se façonner aux intrigues. En même temps, les supplices s'étaient multipliés; il n'y avait plus de sécurité sur les routes, plus de libertés nationales. « Si deux siècles de servitude, dit l'historien russe Karamsin, ne détruisirent pas toute moralité chez nos ancêtres, tout amour de la vertu, tout patriotisme, grâces en soient rendues à la religion, qui les maintint au rang d'hommes et de citoyens, et ne laissa pas les cœurs s'endurcir, ni les consciences devenir muettes! »

Le clergé russe, exempté de toute contribution par les Mongols, n'abusa pas du pouvoir et de la richesse dans des vues ambitieuses; il soutint loyalement, au contraire, les ducs, qui représentaient la nation, sans que la constitution grecque de l'Église lui fournît les moyens d'arriver à son indépendance. Les boyards, c'est-à-dire les citoyens qui commandaient en temps de guerre et jugeaient en temps de paix, déchurent comme corps aristocratique placé à côté des ducs, par suite de l'agrandissement des grands-ducs de Moscou. Le terrain se trouvait donc préparé pour constituer une monarchie nationale et despotique, dont l'accroissement est, depuis, devenu tel, qu'elle égale aujourd'hui en étendue, au dire de M. de Humboldt, la partie visible de la lune.

(1) Nogaï, chef d'une tribu de Turcomans établie sur la mer Noire, s'était, à l'instigation sans doute de Bibars et de Michel Paléologue, son beau-père, déclaré indépendant des khans du Kaptchak.

CHAPITRE XXVII.

LE TRIUMVIRAT ITALIEN.

Les deux sources de la poésie, la religion et la chevalerie, avaient produit une littérature commune à toute l'Europe, comme les entreprises qu'elle célébrait et les sentiments qui l'inspiraient; mais au moment où les nations venaient de se constituer, en adoptant des législations et des idiomes particuliers, elles se donnèrent aussi une littérature propre, qui suivit chez chaque peuple des phases distinctes.

L'Italie ouvrit cette ère nouvelle; il serait donc juste que la gratitude du genre humain, en lui épargnant au moins les affronts, la récompensât d'avoir enfanté les précurseurs de la science moderne. Les Alighieri de Florence, issus d'un Cacciaguida qui avait suivi l'empereur Conrad à la croisade, avaient constamment appartenu au parti guelfe. Dante (abréviation de Durante), arrière-
Né en 1265. petit-fils du croisé, n'avait que neuf ans lorsque, assistant, dans la maison de Foulques Portinari, aux fêtes par lesquelles on célébrait les calendes de mai, il y vit la jeune Bice (abréviation de Béatrice), fille de ce riche bourgeois florentin. « Elle n'avait pas « plus de huit ans, était très-gracieuse, aimable et noble dans ses « manières, jolie de visage, et s'exprimait avec plus de gravité « que son âge ne le comportait. L'âme de Dante en fut tellement « frappée, que nul autre plaisir ne put, par la suite, ni bannir ni « effacer cette image charmante (1). » Il se mit bientôt à faire des vers sur la jeune fille qu'il aimait, les envoyant, comme c'était l'usage, à d'autres poëtes toscans, dont les uns cherchèrent à le détourner d'une carrière où ils prévoyaient en lui un rival, et les autres lui adressèrent de ces encouragements charitables qui sont une insulte.

Béatrice se maria dans la famille des Bardi; mais, peu de temps

(1) BOCCACE.



après, dit le poëte, « le Seigneur de justice appela cette noble « personne au sein de sa gloire, sous l'enseigne de cette benoîte « reine la Vierge Marie, dont le nom avait été en très-grande « vénération dans les paroles de cette bienheureuse Béatrice. » Dante, à qui il semblait, comme il arrive à toutes les âmes passionnées, que le monde entier dût prendre part à son deuil, donna, par une lettre adressée aux rois et aux princes de la terre, avis de cette perte cruelle; puis il se plongea, pour se distraire de sa douleur, dans des études solitaires, se promettant en lui-même « de ne plus rien dire de cette âme bénie, jusqu'à ce qu'il « pût en parler plus dignement; » son espoir était de dire d'elle « ce qui jamais n'avait été dit d'aucune femme. »

Il commença par raconter les amours de son jeune âge, dans la *Vie nouvelle,* le premier de ces livres intimes, où le sentiment est analysé dans ses détails, et où se révèlent les souffrances les plus secrètes du cœur. Dans cet opuscule, écrit avec la candeur naïve de l'homme qui parle de lui-même, et où respire une mélancolie qui n'a rien de morose, il se montre plus poëte que dans beaucoup de poésies lyriques. Lorsque déjà Béatrice n'est plus depuis longtemps, il la contemple dans ses visions, et en parle comme si elle ne l'eût quitté que de la veille. On sent, à cet enthousiasme profond, que celui qui en était inspiré ne pouvait devenir un écrivain vulgaire. Mais si l'amour le fit tant souffrir, que ne dut-il pas éprouver quand il vit s'y joindre les souffrances politiques, un exil immérité, et le dépit de tomber en compagnie d'hommes indignes de lui (1)?

Poussé, par cette force de sentiment, à ceindre le cordon de saint François, il y renonça bientôt, pour porter l'activité de son esprit dans les luttes politiques; car dans les démocraties, surtout

(1) *Ma quel che più ti graverà le spalle,*
Sarà la compagnia malvagia e scempia
Con la qual tu cadrai in questa valle.

Mais ce qui dans ces lieux te pèsera le plus,
Sera la compagnie inepte et sans vertus
Qu'il te faudra subir en tombant avec elle.
Paradis, XVII.

Et ailleurs, par contre-partie :

Cader coi buoni è pur di laude degno.
Tomber est glorieux avec les gens de bien.
*Trad. d'*E. Aroux.

lorsqu'elles sont aussi restreintes, les jeunes gens sont facilement entraînés vers les affaires publiques; et, voyant le gouvernement de si près, ils s'imaginent le connaître, et croient qu'il est facile de le diriger. Dante suivit le parti qu'avaient adopté ses pères; il servit sa patrie dans les magistratures, dans les ambassades, et dans le combat de Campaldino. A l'école de la politique, au contact agité des hommes, à l'enseignement laborieux des révolutions, il acquit cette expérience qui lui permit de joindre la réalité à l'idéal de l'autre vie. Mais la faction aristocratique voulait empêcher les hommes nouveaux de s'élever, et les Guelfes vainqueurs se déchirèrent bientôt eux-mêmes par leur division en Noirs et en Blancs, qui ne tardèrent pas à pouvoir être appelés Guelfes et Gibelins. Les Noirs, appuyés par Boniface VIII, prirent de la hardiesse, et plus encore lorsque ce pontife eut invité
1300 Charles de Valois à se rendre à Florence; les Blancs chassèrent le prince français; puis ils envoyèrent Dante à Rome avec d'autres citoyens, pour calmer le pape, qui resta inflexible. Le parti contraire, à la tête duquel était Corso Donati, l'emporta, et le podestat Cante de Gubbio bannit les plus influents parmi les Blancs, au nombre desquels étaient Dante et le père de Pétrarque.

« Chassé de ma patrie, dit le poëte, je suis allé, errant et presque mendiant, dans presque toutes les contrées où s'étend cette langue, montrant, contre ma volonté, la plaie de la fortune, que le plus souvent on ne manque pas d'imputer à celui qui en souffre. J'étais vraiment comme un navire sans voiles et sans gouvernail, poussé de port en port, de rivage en rivage, par le vent aride qu'exhale la douloureuse pauvreté (1). » Il en conçut tant de courroux contre la faction de ses aïeux, que « toute femme du peuple, tout enfant qu'il aurait entendu discourir des affaires de parti, et se prononcer contre l'opinion gibeline, l'auraient mis en fureur, au point de leur jeter des pierres, s'ils ne se fussent tus (2). »

Cherchant tour à tour un refuge et un gîte chez des sei-

(1) *Convito*, I, 3.

(2) Boccace, *Vie de Dante*. Il donne continuellement la preuve, dans son poëme, de ces profondes convictions si énergiquement exprimées; et il dit dans le *Convivio*, à propos d'une proposition philosophique : « C'est avec le couteau qu'il convient de répondre à qui parle ainsi, et non avec des arguments. »

gneurs guelfes ou gibelins, il parcourut l'Italie, et s'en alla étudier la théologie et la philosophie à l'université de Paris; puis il revint, et, ne renonçant jamais à l'éternel espoir des exilés, il tenta de rentrer dans sa patrie, tantôt par des suppliques, tantôt les armes à la main. Il espérait que ses vers lui en ouvriraient les portes; mais il se refusa à toute démarche humiliante, et, avant d'être rendu « au bercail de son beau Saint-Jean, » il mourut à Ravenne, auprès de Guy de Polenta. Bientôt ses concitoyens réparèrent l'outrage fait au grand poëte, et instituèrent une chaire pour expliquer son œuvre dans la cathédrale. Il y fut peint par Dominique de Michelino (1) en costume de prieur, et couronné, avec la Comédie ouverte à la main, montrant à ses concitoyens les gouffres de l'Enfer et la montagne du Paradis.

Le problème capital qu'Eschyle pressentit dans le *Prométhée*, que Shakspeare exposa dans *Hamlet*, que Faust chercha à résoudre par la science, don Juan par le péché, Werther par l'amour, la lutte entre le néant et l'immortalité, fut l'objet des méditations de Dante. L'irritation contre les hommes, les misères de l'Italie, qu'il avait comme touchées avec la main, l'entretien des artistes, qui, par les innovations apportées alors dans la peinture, lui donnaient l'exemple des tentatives hardies, mûrirent sa vaste faculté poétique; et l'amour, la politique, la théologie, l'indignation, lui dictèrent la *Divine Comédie*. C'est l'ouvrage le plus lyrique qui existe; car il exhale dans ses chants son inspiration personnelle, l'enthousiasme dont il était animé pour la religion, pour la patrie, pour l'Empire, et ses immortels ressentiments. Il comprit la nature du style nouveau, qui ne comporte pas la dignité perpétuelle des anciens; il mit, en conséquence, le terrible à côté du ridicule, comme il apparaît dans la société. De là, le titre de Comédie donné à son poëme (2).

(1) Et non par Orgagna, comme on le dit ordinairement. Voyez *Gaye correspondance*, II, v.

(2) Dans la dédicace à Cane de la Scala, Dante veut que son ouvrage porte ce titre : *Incipit Comœdia Dantis Alligherii Florentini natione, non moribus.* Et il ajoute : « J'appelle mon œuvre Comédie, parce qu'elle est écrite dans un mode humble, et parce que j'y ai employé le langage vulgaire dans lequel les femmes même du peuple se communiquent leurs pensées. » Il est bon de savoir en outre que, dans le *volgare eloquio*, il distingue trois styles : tragédie, comédie, élégie.

Les poëmes anciens fourmillent de descentes aux enfers; puis, au moyen âge, ces voyages dans l'autre monde furent reproduits en cent légendes diverses. Le Puits de Saint-Patrice, Guérin le Pauvre (Meschino). la Vision d'Albéric, le Jongleur en enfer, de Rodolphe de Houdan, étaient, à cette époque, dans les mains de tout le monde (1). Brunetto Latini, maître de Dante, y avait puisé l'idée d'un voyage dans lequel il disait avoir été sauvé, par l'assistance d'Ovide, des dangers d'une forêt où il avait perdu le droit sentier.

La prédilection de Dante pour les idées symboliques perce dans toutes ses œuvres. Il connut Béatrice à neuf ans, il la revit à dix-huit; il prie à l'heure de none, il rêve d'elle dans la première des neuf dernières heures de la nuit; il la chanta à dix-huit ans, la perdit à vingt-sept, le neuvième mois de l'année judaïque; et ce retour des puissances du nombre le plus auguste lui indiquait quelque chose de divin (2), de même que son nom lui paraissait tenir du ciel, comme réunissant la science des choses d'en haut et les idées les plus sublimes. C'est pour cela qu'il la divinisa, en faisant d'elle le symbole de la lumière interposée entre l'intelligence et la vérité.

Dante ne fait donc pas de la poésie par instinct; mais tout est chez lui calcul et raisonnement. Il combine son poëme un et triple tout ensemble, en trois fois trente-trois chants, outre l'introduction, et chacun d'eux en nombre presque égal de *terzine* (3). Les distributions numériques qu'il a adoptées dans son

(1) Un grand nombre de visions de l'autre monde, antérieures à celles de Dante, sont énumérées dans la *Revue des deux Mondes*, septembre 1842.

(2) Il dit, en propres termes, que Béatrice est un 9, c'est-à-dire un miracle dont la racine est la très-sainte Trinité.

(3) Cent chants en tout, donnant 14,230 vers, répartis de manière que la seconde *cantica* dépasse la première de trente vers à peine, et la troisième de vingt-quatre. Et le poëte répond à ceux qui verraient là un effet du hasard :

Ma perchè piene son tutte le carte
Ordite a questa cantica seconda,
Non mi lascia più ir lo fren dell' arte.

Mais sont en ce moment toutes les feuilles pleines
Qu'à ce chant, le second des trois, je destinais;
Et l'*art sévère*, auquel en tout je me soumets,
Plus loin pour m'empêcher d'aller, *roidit les rênes*.

Trad. d'E. Aroux, 1842. *Purgat.*, XXIII.

premier vers (1) l'accompagnent à travers les gouffres de l'enfer, les escarpements du purgatoire, les pourpris des cieux, toujours coordonnées neuf par neuf (2). Le mélange du réel et de l'idéal, du fait avec le symbole, de l'histoire avec l'allégorie, mélange commun dans le moyen âge (3), fut adopté par Dante, pour greffer sur sa fable mystique l'existence rélle et matérielle, les événements humains de date récente, d'où il résulte que les deux mondes sont nécessairement le reflet l'un de l'autre : Béatrice est tout à la fois la dame de ses pensées et la science de Dieu, comme les quatre étoiles véritables figurent les vertus cardinales, et les trois étoiles les trois vertus théologiques. De même que tous les arts de la forme s'étaient réunis dans le temple, dans la cathédrale, tels qu'ils étaient à leur principe, avant que leur séparation eût raffiné leur expression propre, au détriment de l'expression générale ; de même Dante s'empara de l'épopée véritable, où tout devait se trouver, la narration, la représentation, l'inspiration, les élans de l'imagination, les spéculations du raisonnement, et où il pouvait traiter de l'origine et de la fin du monde en décrivant l'immense, l'éternel et l'infini.

La Divine Comédie arriva donc à être théologique, morale, historique, philosophique, allégorique, encyclopédique, en coordonnant cependant toutes choses de manière à en tirer des vérités salutaires pour la vie sociale. Égaré dans la forêt sauvage des passions et des troubles civils, le poëte est amené, avec l'assistance de la littérature et de la philosophie, personnifiées dans Virgile, à connaître la vérité positive de la théologie, représentée par Béatrice, dont il n'obtient la vue, joie première de son paradis, qu'à travers le châtiment et l'expiation.

Sur le seuil de l'enfer, il montre les misérables qui vécurent sans

(1) *Au milieu* (*nel mezzo*).

(2) Le père A. R. Giorgi a publié dans l'*Alphabetum Thibetanum* une image de l'enfer selon les Indiens, qui a une singulière ressemblance avec celui de Dante (Tabl. II, p. 487). L'enfer du Koran suppose sept portes, dont chacune conduit à un supplice particulier.

(3) Dans Richard de Saint-Victor, *de Præparatione ad contemplationem*, la famille de Jacob représente celle des facultés humaines ; Rachel et Lia, l'intelligence et la volonté ; Joseph et Benjamin, fils de Rachel, la science et la contemplation, opérations principales de l'intelligence ; Rachel meurt en mettant au monde Benjamin, comme l'intelligence humaine s'évanouit dans l'extase de la contemplation.

infamie et sans gloire, engeance imbécile, appelée prudente dans les siècles pour qui l'unique vertu est cette lâche modération dont les conseils dissuadent d'*avoir vie*. Des châtiments moins sévères sont réservés à ceux dont les péchés demeurent restreints à leur personne ; puis, dans la cité où Dité règne, le courroux du ciel sévit plus rigoureusement contre ceux qui ont offensé autrui. C'est ainsi que, dans le second royaume, s'expient les méfaits par des peines proportionnées au préjudice qu'ils ont causé à la société. C'est à cette pensée sociale que se rapportent aussi, pour peu qu'on y fasse attention, les questions que le poëte met en avant, et qu'il discute, comme les inimitiés politiques, le libre arbitre, les vœux, la volonté absolue ou mixte, le point de savoir comment un fils pervers peut naître d'un père vertueux, le choix d'un état, qui ne doit pas se faire contre le vœu de la nature.

C'étaient alors des temps de force, et de force poussée à l'excès. Or Dante nous les dépeint avec leur crédulité, leurs haines, leur morale, leur soif de vengeance, en réunissant tout ce qu'il y a d'intelligence en lui et dans le peuple qui l'entoure, le ciel et la terre, l'homme, l'ange et le démon, tous les éléments de l'invention et toutes ses formes, les hardiesses de l'imagination et les calculs de la réflexion. Il s'érige, comme c'est le rôle du poëte, en conseiller des nations, en juge des événements et des hommes, en roi de l'opinion ; mais le fiel peu chrétien qu'il distille, dont il empreint sa trame religieuse, tourne au détriment de la forme, en nuisant aussi à la beauté intérieure.

La beauté suprême de la Divine Comédie consiste dans cette originalité qui, sans s'arrêter à faire étalage d'art, de figures de rhétorique, de descriptions, à répéter des pensées déjà exprimées, marche droit au but ; et qui, dans ses peintures, est toujours d'une fidélité telle, que vous voyez ses tableaux, vous entendez ses personnages. Le poëte frappe, et soudain il passe outre. La force et la concision ne se sont jamais mieux signalées que dans ce poëme, où chaque mot résume tant de choses, où un vers contient tout un chapitre de morale (1), et une *terzine*, un

(1) *.....Chiede consiglio da persona*
Che vede e vuol dirittamente ed ama.

Il demande conseil à celui
Qui voit, qui veut, et qui aime convenablement.

traité de style (1). Les questions les plus abstruses y sont résolues, comme la génération de l'homme, et l'accord de la prescience de Dieu avec la liberté de l'homme (2).

Nous ne prétendons pas approuver Dante d'avoir introduit dans son poëme de semblables questions, toutes scolastiques; mais si elles nous paraissent étranges aujourd'hui qu'elles ne sont plus dans nos habitudes, elles se discutaient alors journellement, et toute personne instruite avait pris parti pour ou contre. Il est d'ailleurs de la nature des poëmes primitifs de réunir et de répéter tout ce qui se sait lorsqu'ils sont enfantés.

Le niera qui voudra; mais le plus grand défaut de Dante, c'est l'obscurité. Des locutions forcées, impropres, des mots et des phrases accordés à l'exigence de la rime, des termes employés dans un sens nouveau, des allusions tiraillées, ou partielles, ou trop légèrement indiquées; des choses éphémères, et purement municipales, mises en relief comme généralement connues et devant se perpétuer, le hérissent de tant de difficultés, qu'Homère et Virgile exigent moins de commentaires; un Italien même est obligé de l'étudier comme un livre étranger, en promenant alternativement ses yeux du texte à la glose; puis, on y rencontre telles pensées que l'on ne saurait comprendre, même après avoir lu des volumes entiers de polémique. Il est vrai que cette phraséologie est

(1) *.....Jo mi son un che quando*
Amore spira, noto, e in quel modo
Ch'ei detta dentro, vo' significando.

Je me borne à tracer ce que l'amour m'inspire;
Et, quand j'entends sa voix, je vais docilement,
Selon qu'il a dicté me contentant d'écrire.

(2) *La contingenza che fuor del quaderno*
Della vostra memoria non si stende,
Tutta è dipinta nel cospetto eterno.
Necessità però quindi non prende
Se non come dal viso in che si specchia
Nave che per corrente giù discende.

La contingence, qui de l'humaine matière
Embrasse l'étendue et le livre complet,
Dans le regard de Dieu se réfléchit entière;
Mais la nécessité n'en est pas plus l'effet,
Que de l'œil où se mire, en sa marche rapide,
Un vaisseau, son essor sur la plaine liquide.

tellement identifiée avec sa manière de concevoir et de versifier, que l'on est porté à la croire nécessaire pour révéler l'âme et les opinions du poëte.

Mais nous n'avons pas l'intention, en nous érigeant ici en rhéteur, de signaler ce qu'il offre de défauts vigoureux et d'incomparables beautés: nous dirons seulement que la grandeur des idées générales est le caractère des esprits élevés, et qu'à tort Boccace assigne pour unique but à la Divine Comédie de distribuer la louange et le blâme sur ceux dont la politique et les mœurs étaient réputées par le poëte honorables ou indignes, utiles ou funestes. Ceux-là donc errent, à notre avis, qui ne savent y apercevoir qu'une allégorie politique, et resserrent dans les limites de Florence la trame d'un poëme « auquel mirent la main et le ciel et la terre. » Quant à nous, restant fidèle au rôle d'historien, nous y chercherons les jugements du poëte sur les choses et les hommes qui l'entouraient, et qu'il passe tous en revue d'un regard austère, en y puisant des pensées d'espoir ou de vengeance.

Selon l'usage des mécontents, Dante ne laisse point échapper une occasion de louer les anciens temps, quand la valeur et la courtoisie se rencontraient dans les contrées qu'arrosent l'Adige et le Pô; lorsque Florence, sobre et pudique, se maintenait en paix, avec ses mères de famille s'occupant, dans leur ménage, à filer la quenouille et à veiller sur le berceau; avec ses hommes se contentant d'un habit de peau, que rien ne recouvrait; avec ses mariages féconds, sans que les pères eussent à s'effrayer de la naissance des filles, en songeant à l'énormité des dots (*Parad.*, XV). Au sein de cette existence paisible et belle, de cette société de citoyens où régnait une confiance mutuelle, de ce séjour si doux à habiter, les Florentins prospéraient glorieux et justes, guerroyant dans les croisades, ou se livrant au négoce; jamais le lis n'était placé à rebours sur la lance, jamais il n'était rougi par la division des citoyens; on ne voyait point de maisons rester vides par suite de l'exil de leurs maîtres, dû à l'influence des Français. S'il reste encore quelques hommes de bien de l'ancienne souche, ils ne servent qu'à faire honte à ce siècle dépravé (*Purg.*, XVI); car, à l'heure qu'il est, la ville est livrée honteusement à la gourmandise, à l'orgueil, à l'avarice, à l'envie (*Enf.*, XV). Elle se montre hostile au peu d'honnêtes gens qu'on y compte encore; si inconsidérée, du reste, qu'elle change à tout moment ses lois,

ses monnaies, ses magistrats, ses coutumes, et que ses décisions d'octobre ne durent pas jusqu'à la mi-novembre.

La cause assignée par le poëte à cet état de choses vicieux, c'est d'avoir admis dans la bourgeoisie ceux de Campi, de Certaldo et de Figghine (*Purg.*, XVI); tandis qu'il vaudrait bien mieux pour Florence se trouver encore restreinte entre Galuzzo et Trespiano, et n'avoir accueilli ni le paysan infect d'Aguglion, ni le concussionnaire de Signa (*Parad.*, XVI), parmi la véritable noblesse romaine, implantée sur le sol par les premières colonies, et déja mal entourée par ceux qui, descendus de Fiesole, tiennent encore du roc natal (*Enf.* XV).

On sent ici le patricien intolérant qui, courroucé contre sa patrie, non-seulement excitait avec fureur Henri VII à « venir abattre ce Goliath avec la fronde de sa sagesse et la pierre de sa force, » mais déclarait que, bien que la fortune l'eût condamné à porter le nom de Florentin, il ne voulait pas que la postérité pût s'imaginer qu'il tînt de Florence autre chose que l'air et le sol (*Ép. dédic.*). *Et l'idiome*, aurait-il dû ajouter au moins, l'idiome, sans lequel il n'aurait pu se faire une gloire immortelle. Mais celui qui, du milieu des plus douces illusions de la jeunesse, se trouve précipité, par l'iniquité des hommes, dans les plus amères déceptions, et hors du cercle de son activité, de ses affections, de ses premières espérances; celui qui a senti profondément, comme Dante, et souffert, comme lui, les persécutions du siècle, peu habitué à pardonner à ceux qui le devancent; celui-là seul sera en droit de lui jeter la première pierre.

Dante ne se montrait pas moins rude dans ses austères dédains envers les autres cités d'Italie. Sienne est peuplée de gens *plus vains* que les Français; à Lucques, *tout homme est concussionnaire;* les Bolonais sont *avares et entremetteurs;* l'Arno, lorsqu'il vient à peine de naître, passe *au milieu de grossiers pourceaux, plus dignes de se repaître de gland que de toute autre nourriture;* puis il arrive chez des *roquets hargneux*, qui sont les Arétins; de là, chez les *loups* de Florence; enfin parmi des *renards pleins d'astuce*, qui sont les habitants de Pise. Il souhaite à cette ville, *honte des nations*, que tous puissent y être noyés; à Pistoie, d'être réduite en cendres, parce qu'elle agit de mal en pis(1).

(1) *Enfer*, XVIII, 25. — *Purgatoire*, XIV, 21.

Il trouve que les anciennes maisons *ont dérogé* de leurs antiques vertus; les Malatesta font de leurs dents une tarière; les Gallura sont *vase à toute fraude;* Branca Doria vit encore, *bien que déjà son âme pâtisse en enfer, un diable ayant pris sa place pour gouverner son corps et celui de ses proches.* A Vérone, les Montecchi et les Capulets sont *les uns déjà pervers, les autres en mauvaise odeur.* Albert de la Scala est *gâté dans tout son corps, et pis encore quant à l'esprit.* Guy de Montefeltro a accompli des *œuvres non pas de lion, mais de renard;* et il a connu *tous les expédients, toutes les voies couvertes,* jusqu'au moment où, pris de repentir, il demanda l'absolution au pape Boniface, et, pour la mériter, il lui suggéra *de promettre beaucoup et de tenir peu.* Il souhaite que Brettinoro puisse s'enfuir, pour ne pas avoir à endurer la *tyrannie* des Calboli. Il prononce la sentence de Rinier de Corneto, qui *fit la guerre aux grands chemins;* de Provenzan Silvani, dont *la présomption le porta à vouloir dominer à Sienne;* et les Santafiore, *qui dévastèrent les environs de cette ville.* Il n'est pas jusqu'aux hommes les plus illustres qu'il ne charge d'horribles vices: ainsi le père de son meilleur ami, Guido Cavalcanti, le grand Farinata et Brunetto Latini, son maître, sont notés par lui d'une éternelle infamie. Il décerne, au contraire, des louanges aux Scaligeri et aux Malaspini, *ses refuges hospitaliers;* à Hugues de la Faggiuola, à qui il se proposait de dédier sa première *Cantica.* Or c'est à ceux qui savent apprécier l'histoire, de juger s'il est possible, autrement que par exercice de rhétorique, de soutenir l'équité de Dante dans la distribution de l'éloge et du blâme.

Ses vengeances ne s'arrêtent pas à la limite des Alpes: il flagelle encore Édouard d'Angleterre et Robert d'Écosse, qui ne savent pas se tenir *dans leurs frontières;* le *lâche roi* de Bohême; Alphonse d'Espagne, prince efféminé; Frédéric d'Aragon, rejeton dégénéré; Denys II de Portugal, usurier sur le trône; les Autrichiens fainéants; jusqu'au roi de Norwége; jusqu'à un prince de Rascia (en Servie), qui avait falsifié les ducats de Venise. Il fulmine principalement contre les Capets, qu'il maudit dans leur souche, dans *Hugues, fils de boucher,* dont la descendance *valait peu, mais ne fit pourtant point de mal,* jusqu'au moment où, ayant acquis la Provence, elle *commença ses rapines à l'aide*

de la force et du mensonge. C'est de là qu'est sorti Charles de Valois, sans autres armes que la lance avec laquelle jouta Judas; de là Philippe le Bel, le *mal de France,* qui crucifie de nouveau le Christ dans son vicaire; aussi le poëte fait-il des vœux pour avoir bientôt à se réjouir en voyant la vengeance que Dieu prépare dans le secret de sa pensée.

Elle ne pouvait manquer de sévir aussi contre les moines, dont les abbayes étaient devenues des cavernes, le froc un *sac à mauvaise farine;* et pourtant c'est à saint Thomas, à saint François, à saint Dominique, que le poëme décerne le plus grand tribut de louanges. Ce fut donc un rêve ou plutôt un caprice de la part de deux écrivains contemporains, Foscolo et Rossetti, que de vouloir faire de Dante un hérésiarque (1); de Dante, qui traça avec tant de précision la formule du catholicisme (2), qui proclamait son *respect* pour les *clefs suprêmes,* et croyait que l'empire de Rome avait été ordonné par Dieu pour la grandeur future de la cité où siége le successeur de saint Pierre. Cela ne l'empêche pas, Gibelin qu'il était devenu, et dans son courroux vengeur contre Boniface VIII, de maudire le luxe des prélats *couvrant leurs palefrois de leurs manteaux flottants, si bien que deux bêtes cheminaient sous une même peau;* comme aussi la cour de Rome, *où chaque jour on trafiquait du Christ* (Parad., XXVII); *les loups rapaces sous l'habit de pasteurs* (Parad., XXVII), *qui, s'étant fait un dieu de l'or et de l'argent* (Enfer, XIX), *attris-*

(1) Notre intention étant de publier bientôt un résumé du système de M. Rossetti, en groupant ses preuves, et en soumettant sa démonstration à une méthode plus logique que sa riche imagination ne lui a permis de le faire dans douze ou quinze gros volumes, on pourra juger s'il est bien vrai qu'il ait erré en montrant Dante comme un chrétien convaincu, travaillant ardemment, avec les plus beaux esprits du temps, liés par une association secrète qui avait son langage mystérieux et ses signes de reconnaissance, à réformer les abus et les scandales dont l'Église offrait alors l'affligeant spectacle.

Note du traducteur. E. A.

(2) *Avete il Vecchio e il Nuovo Testamento,*
E'l pastor della Chiesa che vi guida :
Questo vi basti a vostro salvamento.

Vos guides sont l'Ancien, le Nouveau Testament,
Et la voix du pasteur qui gouverne l'Église.
Pour marcher au salut, que cela vous suffise.
Paradis, V. — Trad. d'E. A.

taient le monde, en foulant aux pieds les bons et en élevant les pervers. Tout en exaltant la comtesse Mathilde, il savait mauvais gré à Constantin d'avoir doté de terres les pontifes de Rome, et à Rodolphe de Habsbourg de leur en avoir confirmé la possession. Il réprouve aussi l'abus des excommunications, qui privaient *tantôt ici, tantôt la, du pain que le Père miséricordieux ne refuse à personne.* Il ne les croit pas, en conséquence, tellement mortelles pour l'âme, que l'*éternel amour ne puisse revenir* à celui qui se repent (*Purg.*, III). Il place Clément V, pasteur sans loi et souillé des œuvres les plus hideuses (*Enf.*, XIX), avec Simon le Magicien, pour attendre dans la géhenne Boniface VIII. Dante se déchaîne par neuf fois contre ce pape, qui, *insatiable de biens, ne craignit pas, pour s'en procurer, de s'emparer de la sainte Église par tromperie, pour la mettre ensuite à mal; qui changea le lieu où repose la dépouille de Pierre en cloaque, où le démon se réjouit au milieu du sang et de l'impureté* (Parad., XXVII); et cela, parce que les chrétiens siégent partie à droite, partie à gauche; que les étendards où brillent deux clefs sont déployés contre la gent baptisée, et que des sceaux à l'effigie de Pierre sont empreints sur des priviléges vendus et mensongers (*Parad.*, XXVII).

C'était des empereurs que Dante espérait un remède à tant de maux, et il les invitait à venir en aide à ses haines et à ses affections. Il fit tout en conséquence pour relever l'opinion de leur autorité. Il plaça au plus profond du gouffre infernal les meurtriers du premier César, et l'aigle impériale au sommet du paradis; et il composa un livre spécial sur la *monarchie.* Ne considérant que les tribulations où le désaccord des deux puissances plongeait la chrétienté, il pensa que le seul moyen d'arriver à un progrès désirable était la paix sous la tutelle d'un monarque, arbitre unique des choses de la terre, en laissant le pontife diriger celles qui concernent le salut éternel. Une fois qu'il y a un maître de tout, la cupidité, racine de tous les maux, est extirpée, et le monde voit naître la charité et la liberté.

Dante trouve la réalisation de cette monarchie universelle dans le peuple romain, dont le fondateur descend tout à la fois de l'Europe et de l'Atlas. Ce fut à l'avantage de ce peuple que Dieu opéra les miracles qu'on lit dans Tite-Live, en lui accordant la victoire dans ses combats contre les autres nations. Que si l'on

acquiert légitimement des droits par le duel, il y a lieu de croire que le jugement de Dieu ne se manifeste pas moins dans les batailles générales, et que dès lors l'empire du monde a été légitimement obtenu par les Romains, par ce peuple qui montra combien il aimait les autres nations en les conquérant, et en préférant à ses commodités propres le salut du genre humain.

Nous trouvons ici devancée la théorie moderne qui soutient que la cause la meilleure finit toujours par triompher. La puissance suprême d'une monarchie universelle et ne relevant que de Dieu, sans intermédiaire d'aucun vicaire, y est déclarée la meilleure garantie de la félicité publique : ainsi l'unique frein qui pût retenir l'empereur est écarté, au grand péril des peuples; ainsi demeure confisquée sur eux cette indépendance nationale, leur orgueil et leur vœu. Dante n'allait pas jusque-là par bassesse et par lâcheté, mais par dépit; il ne tirait pas de sa doctrine les conséquences serviles qui en découlent, et il lui arrivait, comme il arrive trop souvent aux Italiens, de désirer ce qu'il n'avait pas, sauf à se repentir plus tard au moment de l'épreuve.

Cependant il avait lui-même invoqué le juste jugement de Dieu sur la race de l'Allemand Rodolphe et d'Albert, son fils, qui laissèrent, par *cupidité*, dévaster le jardin de l'Empire; il avait maudit Wenceslas, *repu d'oisiveté et de débauche ;* mais il apprêtait *au divin et très-heureux Henri* de Luxembourg un siége au paradis, et l'exhortait à descendre en Italie. Quand il le vit s'arrêter sous les murs de Brescia et de Milan, il lui écrivit pour le presser de venir trancher la tête de l'hydre, abattre Florence, *vipère tournant son venin contre le sein de sa mère; brebis malade dont l'approche souille le troupeau de son maître et seigneur; Myrrha scélérate et impie, s'enflammant au feu des embrassements paternels.* Voilà comment il excitait l'étranger contre cette ville, alors et depuis la citadelle de la liberté italienne.... Les vœux du poëte ne furent enfin que trop accomplis; le jour vint où l'étranger *enfourcha les arçons* de l'Italie, de cette *bête orgueilleuse, perfide et sauvage.*

Hâtons-nous de dire que, dans la pensée de Dante, cet empereur devait résider en Italie; et que, selon ses paroles, les monarques étaient faits pour le peuple, et non le peuple pour les monarques, qui ne sont même que les premiers ministres du peuple. Ainsi le bon sens naturel de l'écrivain reprend le dessus quand s'amortit le

courroux du moment. Tout jaloux qu'il se montrât de la pureté nobiliaire, il bat en brèche les priviléges de naissance et l'édifice féodal, au point qu'il voudrait abolir non-seulement l'hérédité des honneurs, mais encore celle des biens.

« La puissance publique ne doit pas, dit-il, tourner à l'avantage « d'un petit nombre, qui envahissent, avec le titre de nobles, les « premiers postes. A les entendre, la noblesse consiste dans une « série d'aïeux riches. Mais comment se faire un titre des richesses, « méprisables par les misères de la possession, les périls de l'ac« croissement, l'iniquité de l'origine? Cette iniquité apparaît, « qu'elle provienne soit d'un heureux hasard, soit d'industries « adroites, soit d'un travail intéressé, étranger dès lors à toute idée « généreuse, soit du cours ordinaire des successions. Ce dernier « cas ne saurait en effet se concilier avec l'ordre légitime de la « raison, qui voudrait que l'héritier des vertus fût appelé seul à « l'héritage des biens. Que si le droit des nobles consiste dans une « longue série de générations, la raison et la foi les ramènent « toutes aux pieds du premier père commun, dans lequel tous les « hommes furent anoblis, ou tous rendus plébéiens. L'aristocratie « héréditaire supposant l'inégalité, la multiplicité primitive des « races répugne au dogme catholique. La véritable noblesse ré« side dans la perfection à laquelle chaque individu créé peut « atteindre, dans les limites de sa nature. Pour l'homme spécia« lement, elle se trouve dans l'accord des dispositions heureuses « dont la main de Dieu dépose le germe en son sein, et qui, cul« tivées par une volonté diligente, deviennent des ornements et « des vertus. »

Indépendamment de la Divine Comédie, Dante composa diverses poésies, notamment des *canzoni* amoureuses, dont il fit ensuite un commentaire dans le *Convito*, ouvrage médiocre, dans lequel, arrivé à l'âge mûr, il veut assigner des raisons philosophiques à des sentiments qui provenaient directement de son cœur dans ses jeunes années.

Ceux qui nous lisent savent qu'à l'époque où vivait l'Alighieri, la langue italienne était depuis assez longtemps employée comme idiome écrit : ceux-là seuls qui, pour plus de commodité ou par ignorance, répètent les propositions avancées par d'autres, diront qu'il la créa tout d'une pièce, lorsque, sans parler des autres, Guido Cavalcanti, son ami, la maniait déjà avec une élégance

toute moderne (1). Dante lui fit prendre toutefois un essor plus sublime; il ne la fixa pas, mais il la détermina. Parmi les mots dont il fit usage, si l'on en excepte les expressions doctrinales et celles que lui-même créait pour le besoin ou par caprice, presque toutes sont encore usitées, comme le sont celles de Pétrarque. C'est un rêve que de dire, comme certains écrivains, qu'il alla empruntant tantôt à un dialecte, tantôt à un autre, les termes qui lui paraissaient préférables: ce mélange absurde n'aurait pas été moins funeste au langage italien que les essais tentés par Ronsard et par sa Pléiade ne le furent à l'idiome français. Cette allégation est d'ailleurs démentie par ses vers et sa prose, où l'on voit que les expressions ne diffèrent en rien de celles qui furent employées par ses contemporains et par les écrivains antérieurs.

(1) Pour n'en donner qu'un exemple, voici deux strophes de sa ballade *Era in pensier d'amor :*

In un boschetto trovai pastorella
Più che la stella bella, al mio parere
Capegli avea biondetti e ricciutelli,
E gli occhi pien d'amor, cera rosata;
Con sua verghetta pasturava agnelli,
E scalza, e di rugiada era bagnata;
Cantava come fosse innamorata
Era adornata di tutto piacere.

D'amor la salutai immantenente,
E domandai s'avesse compagnia;
Ed ella mi rispose dolcemente,
Che sola sola per lo bosco gia,
E disse : Sappi quando l'augel pia,
Allor desia lo mio cuor drudo avere.

Dans un bosquet je trouvai pastourelle
Plus qu'une étoile, à mon gré, gente et belle;
Cheveux blondins elle avait, et bouclés;
Les yeux remplis d'amour, mine rosée :
Houlette en main, pieds nus dans la rosée,
Elle menait ses agneaux potelés;
Tout en chantant, d'amour comme inspirée,
De mille attraits elle brillait parée.

D'amour soudain la saluant : Ma mie,
Lui demandai-je, avez-vous compagnie?
Elle, à ces mots, répondit doucement
Seulette au bois aller; mais l'innocente
Me dit de plus : Sache, quand l'oiseau chante,
Que sent mon cœur soif d'avoir un amant.

E. A.

40.

Ayant eu le bonheur de naître Toscan, il n'eut à mettre en œuvre que son dialecte natif; et s'il emprunta certains mots à quelque autre, ils sont assurément en moindre nombre que les expressions latines et provençales, qui n'ont pas été pour cela naturalisées italiennes. Il se mit néanmoins, par suite de son courroux dédaigneux contre sa patrie, à professer des théories contraires à ce qu'il pratiquait lui-même; et après avoir traité, dans son livre *De vulgari eloquio* (écrit en latin par une contradiction étrange), de l'origine du langage humain (1), de sa division, et des idiomes issus du latin, qui sont la langue d'*oc*, la langue d'*oil* et la langue de *si*, il reconnaît dans cette dernière quatorze dialectes, dont il faut dégager, comme de broussailles, le sol de la patrie. Il extirpe d'abord le romagnol, le spolétain, l'anconitain, ensuite le ferrarais, le vénitien, le bergamasque, le génois, le lombard, et les autres dialectes transpadans *rudes* et *hérissés*, ainsi que les *cruels accents* des Istriotes; puis il blâme les Toscans de ce qu'ils *s'attribuent arrogamment le mérite de parler le vulgaire illustre*, tandis que le langage qu'ils appellent ainsi « est celui « qui apparaît dans chaque cité et ne réside dans aucune; ce lan- « gage vulgaire, cardinal, aulique, qui est à toutes les villes d'I- « talie et semble n'appartenir à aucune; avec lequel tous les dia- « lectes vulgaires de toutes les cités d'Italie doivent se mesurer, « se peser, se comparer. »

Nous n'avons jamais pu saisir, nous le confessons, le but précis que s'est proposé Dante dans cet écrit, tant il paraît se con-

(1) Selon lui, la première langue, créée en même temps que l'homme, aurait été l'hébreu. Dans le *Paradis*, au contraire, il dit qu'elle eut une origine naturelle, mais qu'elle avait péri. Il soutenait, comme nous, que toutes les sciences avaient été révélées au premier homme.

Tu credi che nel petto, onde la costa
Si trasse per formar la bella guancia
Il cui palato tanto al mondo costa....
Qualunque alla natura umana lece
Aver di lume tutto fosse infuso.

Tu crois assurément que jadis fut au sein,
Dont la côte engendra la belle enchanteresse
Qui fit payer si cher au monde sa faiblesse....
Tout le savoir infus qu'à la nature humaine
Il soit jamais permis d'acquérir........
Paradis, XIII. Trad. d'E. A.

tredire fréquemment. Nous y lisons, toutefois, que *non-seulement l'opinion plébéienne, mais beaucoup d'hommes célèbres, donnaient* dès lors *dans la folie*, en attribuant au florentin le titre de vulgaire illustre; que Dante croyait nécessaire d'assigner un dialecte pour fondement à la langue écrite, bien que sa rancune politique lui fît préférer le bolonais au florentin; qu'il faut observer la grammaire pour écrire en latin, mais que *le bel idiome vulgaire suit l'usage*. Au surplus, il ne traite pas de la langue en général, mais de celle qui convient aux *canzoni* (1). C'est ce que doivent avoir présent à la pensée ceux qui prétendent faire de Dante florentin un adversaire déclaré de ce dialecte florentin qu'il a intronisé à jamais.

Le second poëte qui mit en œuvre cet idiome harmonieux fut François Pétrarque, né à Arezzo d'un exilé florentin, nommé Pétracco. Il s'initia successivement aux sciences à Pise, à Avignon, puis à Montpellier et à Bologne; mais le jeune étudiant préférait aux travaux arides du droit la lecture de Cicéron, et la compagnie de Cino de Pistoie et de Cecco d'Ascoli, qui lui inspirèrent le goût de la poésie. Pétrarque.

N'ayant qu'un mince patrimoine, il se destina à l'état ecclésiastique; et ses manières courtoises, son esprit net et limpide, lui valurent un excellent accueil à la cour pontificale d'Avignon. L'amitié de Jacques Colonna, fils d'Étienne, qui fut ensuite évêque de Lombez, lui facilita l'accès auprès des principaux prélats. Il s'appliqua alors tout entier aux études classiques, et, devenu idolâtre de la civilisation antique, son imagination lui représentait sans cesse la ville de Romulus et d'Auguste avec ses anciens héros, dans celle que les papes abandonnaient aux bandes armées des Orsini et des Colonna. Il applaudit donc sincèrement à ceux qui tentèrent une restauration romaine.

(1) C'est précisément sur cette obscurité du sujet, sur ces contradictions apparentes, que Rossetti s'appuie pour soutenir que les *canzoni* sont écrites dans un langage de convention, de même que la Divine Comédie; et que l'opuscule *De vulgari eloquio* était destiné à donner avis aux initiés, toujours dans le même style, des innovations que Dante avait introduites dans cet idiome politico-mystique.

Note du traducteur. E. A.

avec saint Augustin, il confesse ses agitations, ses transports, ses insomnies, les angoisses que lui cause sa passion; et il implore son secours pour parvenir à s'en dégager.

Il est bien vrai qu'il adressait à Cicéron, à Virgile, à Varron, à Sénèque, à Tite-Live, des lettres où respirait une ardeur plus véritable peut-être, et certainement exprimée avec plus de vivacité qu'il ne le fit jamais pour Laure. Puis, dans ses ouvrages en prose, il parle des femmes sur un tout autre ton, disant que celui qui se propose de s'adonner à l'étude doit fuir le mariage, et se permettre tout au plus une concubine; qu'il y a folie à se désoler de la mort d'une épouse, quand il y aurait au contraire à s'en réjouir (1).

Il n'en est pas moins heureux que sa passion pour cette belle Laure, quoi qu'il faille en penser, ait produit un *canzoniere*, qui, sauf une douzaine de sonnets et trois *canzoni*, et deux autres en jeux de mots, n'est consacré qu'à célébrer l'amour. Dans la forme, il se complut aux difficultés, comme on peut le voir en lisant soit ses *Sestine*, disposition provençale où le retour fatigant des mêmes désinences n'est racheté par aucune harmonie; soit ses sonnets, qui ne roulent pour la plupart que sur quatre rimes; soit ses *canzoni*, où il obéit à des lois imprescriptibles. Il joignit à ces poésies les *Triomphes*, songes allégoriques et érotiques, où il célèbre les triomphes de l'amour sur son cœur, de la chasteté de Laure sur l'amour, de la mort sur Laure, de Laure sur la mort, de la renommée sur le cœur du poëte, qu'elle partage avec l'amour : à la fin, le temps anéantit les trophées de l'amour, et l'éternité ceux du temps.

Ce sont là des idées et des formes dans le goût du temps. Mais on aura beau prouver que Pétrarque a emprunté à d'autres, surtout aux Provençaux, aux Espagnols et à des écrivains antérieurs, beaucoup de ses pensées; on aura beau lui reprocher l'exagéra-

Combien, Pygmalion, tu dois de ta statue
Te louer, toi qui pus avoir de ses attraits
Mille fois ce qu'en vain une seule voudrais.

Et dans le IIIe dialog., *De contemptu mundi : Nullis mota precibus, nullis victa blanditiis, muliebrem tenuit decorem, et adversus suam simul et meam ætatem, adversus multa et varia quæ adamantinum flectere licet spiritum debuissent, inexpugnabilis et firma permansit.*

(1) *De vita solitaria. — De remediis utr. fort.*

tion, l'afféterie, le faux, il lui restera toujours le mérite d'un langage d'une extrême pureté, plein de fraîcheur encore après cinq siècles, d'un style vif et correct, d'une variété inépuisable.

Il composa beaucoup d'autres ouvrages : un recueil de *Memorabilia*, dans le genre de Valère Maxime; un livre de la *Vraie sagesse*, où il bat en brèche la dialectique du temps, aussi frivole qu'inutile pour le cœur et pour l'esprit, en mettant aux prises un de ces prétendus savants avec un ignorant doué de bon sens naturel. Quelques jeunes Vénitiens, qui se permettaient de trancher dans leurs jugements sur les réputations les mieux établies, l'ayant déclaré un homme estimable, mais de peu d'élévation, il leur répondit par son livre *De ma propre ignorance et de celle d'autrui.* Il faut chercher dans cet ouvrage quelques bonnes sentences au milieu d'une foule de subtilités, noyées dans des flots d'une érudition facile et présomptueuse. La conclusion est que « les lettres sont pour beaucoup d'hommes un instrument de « folie, d'orgueil pour presque tous, si elles ne tombent pas dans « une âme bien née et vertueuse. » Après avoir dirigé ses attaques sur un médecin d'Avignon, il s'en prit à tous les médecins, les traitant de sectateurs d'une science vaine, d'ambitieux qui s'en vont partout enveloppés de manteaux de pourpre, avec de précieux anneaux et des éperons dorés, comme s'ils aspiraient au triomphe, bien que peu d'entre eux eussent tué les cinq mille personnes qu'exigeait la loi romaine.

Le livre *Des devoirs et des vertus d'un général*, ferait venir le sourire sur les lèvres d'Annibal; celui *Du gouvernement d'un État* roule sur des lieux communs, qui n'éclairent pas plus les hommes sages qu'ils ne sont propres à corriger les méchants. Il écrivit, pour consoler Azzo de Correggio, les *Remèdes dans l'une et l'autre fortune*, dialogues prolixes et décolorés entre des personnages idéals, où il prodigue les arguments et l'érudition pour démontrer que les biens d'ici-bas sont fugitifs et trompeurs; et qu'il est possible, à l'aide de la raison, de faire perdre au malheur son amertume, et de le convertir en bien. Il adressa à Cabassol, évêque de Cavaillon, deux livres sur *La vie solitaire*, en opposant aux ennuis de l'habitant des villes la douce existence de celui qui vit dans la retraite; antithèse peu sociale, quand notre devoir est de travailler à l'œuvre commune, même au milieu de cette tourbe qui nous entrave, nous méconnaît, et nous calomnie.

gnes, *le beau pays et le délicieux fleuve* du Rhône, ainsi qu'Avignon.

Rien de ce qu'il rencontra ne le fit toutefois regretter d'être né Italien. Si la France reçut de Rome les dons de Bacchus et de Minerve, on n'y cultive que peu d'oliviers, et l'on n'y voit point d'orangers; les moutons n'y donnent pas de bonne laine, et la terre n'a ni mines, ni eaux thermales. En Flandre, on boit de l'hydromel; en Angleterre, de la bière et du cidre. Que dire du climat glacé que baignent le Danube, le Bog, le Tanaïs? La nature fut marâtre pour ces pays. Les uns sont tellement dépourvus de bois, qu'on s'y chauffe seulement avec de la tourbe; d'autres, affligés par les fétides exhalaisons des marais, n'ont pas d'eau à boire; ceux-ci n'offrent que des bruyères et un sable aride; ceux-là fourmillent de serpents, de lions et de léopards. L'Italie seule fut l'objet des préférences du ciel, qui lui accorda l'empire suprême, le génie, les arts, et surtout la lyre, par laquelle les Latins triomphèrent des Grecs; et rien ne lui manquerait, si Mars ne lui était pas funeste (1).

A Rome, il trouve que les femmes se mettent, à bon droit, au-dessus de toutes les autres, grâce à la pudeur, à la modestie de leur sexe, jointe à une constance virile. Quant aux hommes, ce sont de bonnes gens, affables envers ceux qui les traitent avec douceur, mais n'entendant pas raillerie sur un seul point, la vertu des femmes; loin d'être traitables sous ce rapport, comme les Avignonais, ils ont toujours à la bouche ce mot d'un ancien : *Battez-nous, mais que l'honnêteté soit sauve*. Il fut étonné de trouver, dans cette ville, si peu de marchands et d'usuriers, sans doute parce que le commerce s'en était éloigné lors du départ de la cour pontificale.

Partout c'était à qui ferait le plus d'honneur au poëte. « Les « princes d'Italie, dit-il, cherchèrent à me retenir par force et « par prières; ils se plaignirent de mon départ, et ils attendent « mon retour avec une impatience extrême. » Les Visconti le retinrent longtemps à Milan; et lors des fêtes du mariage de Violante avec Lionel, fils du roi d'Angleterre, ils lui firent prendre place au rang des princes. En retour, il leur décerna force louan-

(1) Voilà bien des figures de rhétorique.

ges (1); et il prononçait la harangue pour l'inauguration des trois neveux de l'archevêque Jean, quand il fut interrompu par l'astrologue, qui avait reconnu dans le ciel le point le plus favorable pour la cérémonie (2). Il reçut de fréquentes invitations des Gonzague; Azzo de Correggio lui montra l'affection d'un frère; le belliqueux Paul Malatesta, qui ne le connaissait pas, envoya un peintre pour faire son portrait. Lorsqu'il l'eut ensuite rencontré à Milan, il ne pouvait s'arracher à sa conversation. La guerre ayant éclaté entre les Carrarais et les Vénitiens, il lui envoya une escorte pour sa sûreté. Le grand sénéchal Nicolas Acciaioli

(1) Il écrit, à propos de Lucchino Visconti: *Reges terræ bellum literis indixerunt; aurum, credo, et gemmas atramentis inquinare metuunt; animum ignorantiæ cæcum ac sordidum habere non metuunt. Unde illud regale dedecus? Videre plebem doctam, regesque asinos coronatos licet (sic enim eos vocat romani cujusdam imperatoris epistola ad Francorum regem) : Tu ergo, hac ætate vir maxime, et cui ad regnum nihil præter nomen regium desit.... meliora omnia te spero.*

Et ailleurs :

Maximus ille virûm quos suspicit itala terra,
Ille, inquam, aeriæ parent cui protinus Alpes,
Cui pater Apenninus erat, cui ditia rura
Rex Padus ingenti spumans intersecat amne,
Atque coronatos altis in turribus angues
Obstupet....
Adriaci quem stagna maris, tyrrhenaque late
Æquora permetuunt, quem transalpina verentur
Seu cupiunt sibi regna ducem, qui crimina duris
Nexibus illaqueat, legumque coercet habenis,
Justitiaque regit populos, quique aurea fessæ
Tertius Hesperiæ melioris secla metalli
Et Mediolani romanas contulit artes,
Parcere subjectis et debellare superbos.

Ép. metr., liv. III.

(2) Pour la naissance d'un enfant de Bernabo :

Te Padus exspectat dominum, quem fluminá regem
Nostra vocant, te purpureo Ticinus amictu...
Tu quoque tranquillo votivum pectore natum
Suscipe, magne parens, et per vestigia gentis
Ire doce, generisque sequi monumenta vetusti.
Inveniet puer iste domi calcaria laudum
Plurima, magnanimos proavos imitetur avosque,
Mirarique patrem docili condiscat ab ævo.

Ibidem.

geance (1), inspira plutôt du respect que de l'affection à ses amis eux-mêmes. Pétrarque, d'un caractère bienveillant, dispensait et ambitionnait la louange; il se passionnait pour un Mécène, pour un auteur, pour la famille rustique qui le servait à Vaucluse. Cent fois il voulait fuir des lieux funestes à sa tranquillité, et il y revenait toujours ; tandis que Dante, ne s'accordant pas avec Gemma Donati, sa femme, s'éloigna d'elle, et, *une fois parti, ne voulut jamais ni aller où elle était, ni la laisser venir où il se trouvait* (2).

Pétrarque, pris de dégoût pour son temps, se retirait dans la solitude, ou se plongeait dans l'étude de l'antiquité (3). L'Alighieri promenait son regard pénétrant sur le monde entier, afin de recueillir partout ce qui allait à son propos (4). Ni la nuit, ni le sommeil, ne lui dérobaient un seul des *pas que faisait le siècle dans sa voie*. Peu lui importait que ses paroles eussent, au premier abord, l'*âpreté d'un fruit fortement acide*, pourvu qu'on y trouvât ensuite une *nourriture vitale*. Pétrarque, même lorsqu'il blâme, se hâte de déclarer qu'il le fait par amour de la vérité, et *non par haine* ou *par mépris pour autrui*. Dante craint de se *déshonorer* aux yeux de la postérité la plus reculée, en se montrant ami timide de la vérité.

L'un et l'autre (par choix, par force ou par mode) furent les hôtes des petits seigneurs d'Italie; mais Pétrarque leur dispensa de bas et même de lâches éloges : Dante conserva près d'eux son humeur altière (5), et s'il loue l'un d'entre eux, c'est dans l'espoir qu'il chassera au fond de l'enfer la louve qui désole l'Italie. « Oh ! « méchants et misérables, s'écrie-t-il, qui délaissez les veuves et « les orphelins, et dépouillez ceux qui sont moins puissants que

(1) *Conviv.*

(2) BOCCACE.

(3) *Incubui unice ad notitiam antiquitatis, quoniam mihi semper ætas ista displicuit*. Epist. ad Post.

(4) *Auctor venatus fuit ubique quidquid faciebat ad suum propositum*. BENVENUTO DA IMOLA, au ch. XIV du Purgatoire.

(5) Pétrarque raconte que Can Grande reprocha à Dante de montrer moins de courtoisie et d'urbanité que les histrions même et les bouffons de sa cour. *Memorab.*, 2. Ce seigneur lui ayant adressé cette question, « Pourqui ce bouffon me plaît-il plus que non pas toi, dont on fait tant l'éloge? » en obtint cette réponse : *Tu n'en serais pas surpris, si tu te rappelais que la ressemblance des mœurs engendre l'amitié entre les âmes.*

« vous; qui dérobez et vous appropriez le bien d'autrui, pour « l'employer à donner des festins, à faire des présents de che- « vaux, d'armes, de vêtements et d'argent, à vous parer d'habil- « lements magnifiques, à construire d'admirables édifices, et qui « croyez encore vous montrer généreux. Qu'est-ce donc faire au- « tre chose que d'enlever la nappe de dessus l'autel, pour en cou- « vrir le larron et sa table? On ne doit pas moins rire, tyrans, « de vos habitations que de celle du voleur qui mènerait chez « lui des convives, et mettrait sur la table une nappe dérobée « à l'autel, marquée encore des signes ecclésiastiques, dans la « croyance qu'on ne s'en apercevrait pas. »

Tous deux reprochent aux Italiens leurs haines fraternelles; mais Dante paraît plutôt les attiser. Pétrarque exhorta le frère Bussolari à demeurer tranquille; il seconda les Scaligeri, quand ils envoyèrent demander à la cour d'Avignon la seigneurie de Parme; et il allait criant *La paix, la paix, la paix!* sans se rappeler qu'elle vaut moins que la guerre quand elle n'est pas honorable, et quand il est nécessaire de repousser l'*astuce bavaroise*, d'opposer une digue au *déluge amassé dans des déserts étrangers, pour inonder les douces campagnes de l'Italie.*

Tous deux issus de parents guelfes, ils médirent de la cour pontificale, mais pour des motifs différents : Dante, à cause des maux qu'elle causait à l'Italie et à l'Église; Pétrarque, à cause de ses mœurs dissolues, qui excitaient son indignation : toutefois, bien qu'entraîné par ses réminiscences classiques, il applaudit à Nicolas Rienzi, qui rétablissait le tribunat romain; bien qu'il exhortât Charles de Bohême à écraser le front de Babylone, il n'en continua pas moins à vivre aimé des prélats, et mourut en odeur de sainteté; tandis que Dante s'enfuit, errant, soupçonné d'impiété; et peu s'en fallut même que ses os fatigués fussent troublés dans la paix du tombeau.

Conformément à son caractère altier, Dante osa, en dépit de la désapprobation des doctes et de la nouveauté de la tentative, *décrire*, dans l'idiome italien, le *fondement de l'univers entier* (1). Quoique venu après ce grand exemple, Pétrarque crut

(1) Voici la lettre que frère Hilarion, moine de l'abbaye de Sainte-Croix (*del Corvo*), à l'embouchure de la Magra, adressa à Hugues de la Fagiuola, après son entrevue avec Dante :

« Il paraît véritablement que cet homme, dont je compte vous adresser l'ou-

que l'idiome italien convenait uniquement aux inepties vulgai-

vrage avec mes notes, a, mieux que personne parmi les Italiens, révélé dès son enfance ce trésor intérieur que l'on dit devoir se découvrir; car, selon que je l'ai entendu rapporter à d'autres, il a tenté, avant l'âge de puberté, ce qui est admirable, de traiter de choses encore inouïes; et, ce qui est plus admirable encore, des matières que les plus instruits peuvent à peine exprimer même en latin, il essaya de les rendre clairement dans le langage vulgaire; dans l'idiome vulgaire, dis-je, et non pas simple, mais musical. Laissant toutefois le soin de le louer à ses ouvrages mêmes, où elles resplendissent sans doute d'une manière plus éclatante aux yeux des doctes, je viens brièvement au fait.

« Il se rendit ici en passant par le diocèse de Luni, soit par dévotion au lieu, soit par tout autre motif. Quand je l'aperçus, ne le connaissant pas, non plus que mes frères, je lui demandai ce qu'il voulait et qui il cherchait. Comme il ne me répondait pas, et observait silencieusement les colonnes et les solives du cloître, je lui demandai de nouveau ce qu'il désirait et qui il cherchait. Alors, tournant lentement la tête et dirigeant ses regards sur mes frères et moi, il répondit : *La paix !* ce qui me donna plus grande curiosité de savoir quel était cet homme. Je le tirai à l'écart, et ayant échangé avec lui quelques paroles, je le connus; car, bien que je ne l'eusse jamais vu avant cet instant, sa renommée était parvenue jusqu'à moi depuis longtemps.

« Lorsqu'il eut vu tout le monde attentif à le regarder, et qu'il eut reconnu l'intérêt que je prenais à ses paroles, il tira un livre de son sein, l'ouvrit d'un air de noblesse, et me le présenta en disant : *Mon frère, voilà une partie de mon ouvrage que peut-être tu n'as jamais vue; je te laisse ce souvenir : ne me mets pas en oubli.* Il me tendit alors ce livre, que je pressai tout joyeux sur ma poitrine, et en sa présence j'y attachai les yeux avec grand amour. Quand j'eus vu qu'il était en langue vulgaire, je laissai paraître sur mon visage l'étonnement que j'éprouvais, et il m'en demanda la raison. Je répondis que j'étais surpris qu'il eût composé dans cette langue, tant parce qu'il me paraissait difficile et même incroyable qu'il eût pu exprimer dans l'idiome vulgaire d'aussi hautes pensées, que parce qu'il ne me paraissait pas convenable de revêtir tant de science, et d'une telle élévation, d'un costume aussi plébéien.

« Tu as raison, reprit-il, et moi-même j'en ai pensé ainsi. Quand d'abord l'idée
« commença à germer en moi de ces choses, infuses peut-être par le ciel, je
« choisis le langage qui m'en paraissait le plus digne. Non-seulement je le choi-
« sis, mais je l'employai aussitôt à composer ces vers :

Ultima regna canam fluido contermina mundo,
Spiritibus quæ lata patent; quæ præmia solvunt
Pro meritis cuicumque suis.

« Mais quand je considérai la condition du siècle présent, je vis que les chants
« des poëtes illustres étaient presque entièrement délaissés, et que les hommes
« généreux par qui s'écrivaient ces choses au bon temps avaient (ô douleur!)
« abandonné les arts libéraux aux mains plébéiennes. Alors je déposai l'humble
« lyre dont je m'étais armé, et j'en accordai une autre mieux adaptée à l'oreille

res, qu'il aurait voulu voir oubliées par les autres comme par lui-même (1).

Pétrarque chanta, avec une harmonie pleine de douceur, la plus tendre des passions; Dante, les passions fortes, en *mettant de côté l'élégance et la dignité*, comme le lui reproche le Tasse. Il jugea convenable de faire servir des *vers âpres et rauques* de voile à la doctrine qu'il voulait tenir cachée; et, lors même qu'il parle d'amour, il *emparadise* sa dame. Pétrarque versifie avec cette élégance et cette politesse qu'il mettait dans son langage; Dante, rude et dédaigneux, sans jamais se laisser entraîner par la rime, change, pour se mettre plus à l'aise avec elle, et venir en aide au rhythme, le sens ordinaire des mots, ou il en emprunte à d'autres langues (2).

L'un et l'autre eurent toutes les connaissances qu'il était possible d'acquérir de leur temps; et l'on sait qu'on a voulu leur faire honneur d'avoir deviné certaines découvertes postérieures; mais Dante connaissait à peine de nom les classiques grecs, et il ne connaissait guère plus les écrivains latins (3).

Pétrarque était l'homme le plus érudit de son temps, et il empruntait, tant aux étrangers qu'aux nationaux, ce qu'il y trouvait de mieux (4); à Dante surtout, dont il affectait de faire

« des modernes; car on apprête en vain un aliment solide pour la bouche qui « ne sait encore que téter. » Après avoir parlé ainsi, il ajouta affectueusement que je pourrais faire (s'il en était besoin) quelques petites gloses sur cet ouvrage, et qu'il me priait de vous le transmettre ensuite, ainsi annoté. »

(1) *Ineptias, quas omnibus, et mihi quoque, si liceat, ignotas velim.* Senil., XIII, 10.—*Cantica, quorum hodie pudet ac pœnitet.* Famil., VIII, 3.

(2) « Moi qui écris, dit l'Anonyme, j'ai entendu dire à Dante que jamais rime ne l'avait entraîné à dire ce qui ne venait pas à son propos; mais qu'il lui était arrivé fréquemment de faire dire aux mots, dans ses rimes, autre chose que ce qu'elles étaient d'usage d'exprimer dans le discours ordinaire. » C'est là un bon avertissement pour ne pas s'en faire une autorité trop infaillible, comme certains commentateurs d'une idolâtrie toute pédantesque.

(3) Indépendamment de l'argument qu'on peut tirer de son silence, on peut voir la confusion qu'il en fait dans le IV[e] livre de l'*Enfer*. Ailleurs il nomme, comme des prosateurs du premier ordre (auteurs d'*altissime prose*), Tite-Live, Pline, Frontin, Paul Orose. Dans le *Purgatoire*, VI, 49, il fait venir les Arabes en Italie avec Annibal, etc.

(4) Par exemple, Cino de Pistoie s'était exprimé ainsi, en s'adressant aux yeux de sa dame :

Poichè veder voi stessi non potete,

peu de cas (1). Aussi, lorsque vous croyez ouïr le langage de la passion, vous reconnaissez une traduction remplie d'élégance ; mais l'art y est si raffiné, que les Provençaux, les Espagnols

Vedete in altri almen quel che voi siete.

Puisque vous ne sauriez par vous-mêmes vous voir,
En d'autres yeux au moins voyez ce que vous êtes.

Et Pétrarque dit :

Luci beate e liete:
Se non che il veder voi stesse v'è tolto ;
Ma quante volte a me vi rivolgete,
Conescete in altrui quel che voi siete.

Yeux charmants, bien heureux de vos beautés parfaites,
Sauf que vous ne sauriez par vous-mêmes vous voir;
Mais quand vous vous tournez vers moi, ce que vous êtes,
En autrui vous pouvez soudain l'apercevoir.

On lit dans un sonnet de Cino :

Mille dubbi in un dì, mille querele,
Al tribunal dell' alta imperatrice, etc.

Mille griefs en un jour, mille peines,
Au tribunal de la reine des reines, etc.

Il y feint que l'Amour et lui plaident devant la Raison. La conclusion de ce sonnet est :

A si gran piato
Convien più tempo a dar sentenza vera.

En si grave procès, pour rendre une sentence
Et juste et véritable, il faudrait plus longtemps.

Or, Pétrarque reproduit cette idée dans la canzone :

Quell' antico mio dolce empio signore ;

Cet ancien maître doux ensemble et sans pitié ;

Où la Raison prononce ainsi, les parties entendues :

Piacemi aver vostre questioni udite,
Ma più tempo bisogna a tanta lite.

Je m'applaudis d'avoir ouï vos arguments;
Mais pour si grand procès il faudrait plus de temps.

(1) Il dit s'être toujours gardé de lire les vers de Dante, et il écrit à Boccace : « J'ai entendu chanter et écorcher ces vers sur les places.... Lui envierai-je les applaudissements des ouvriers en laine, des cabaretiers, des bouchers, et de semblable engeance ? » Cela n'empêche pas Jacob Mazzoni (*Difesa di Dante,*

ou les Italiens, qu'il a mis à contribution, ont péri, tandis que le chantre de Laure vivra éternellement. Il arrive souvent à Pétrarque d'étouffer le sentiment sous le luxe des ornements et des détails : Dante fait un seul tout des éléments que l'autre éparpille, rassemble les beautés dispersées, en les tirant moins du sens que du sentiment, et en ne s'arrêtant jamais aux particularités (1).

VI, 29) d'affirmer que Pétrarque orna son *Canzoniere* d'un si grand nombre de fleurs de la Divine Comédie, qu'on peut dire qu'il les y renverse à pleines corbeilles, plutôt qu'elles ne tombent de ses mains. » L'art des détracteurs sans courage consiste à déprimer un grand homme, en le mettant au même rang que des gens bien inférieurs à lui. Or, Pétrarque mentionne par deux fois Dante comme poëte d'amour, en le plaçant sur la même ligne que Guitton d'Arezzo et Cino de Pistoie. *Bien je te prie, en la troisième sphère, de saluer Guitton, Dante et Cino.* Sonnet 257. *Or, voici Dante avec Béatrice, voici Selvaggia, voici Cin de Pistoie, Guitton d'Arezzo.* Triomphe d'Amour, chant IV.

Voyez le *Paradoxe*, de Piétropoli.

Galvani a aussi comparé Pétrarque aux Provençaux, dans ses *Observations sur la poésie des troubadours.*

(1) Nous prendrons pour point de comparaison la description du soir. DANTE dit :

Era già l'ora che volge il desio
A' naviganti, e 'ntenerisce 'l cuore
Lo dì ch'han detto a' dolci amici addio;
E che lo nuovo peregrin d'amore
Punge, se ode squilla di lontano
Che paia 'l giorno pianger che si muore.

C'était déjà l'instant où du navigateur
Le regret se réveille, et s'attendrit le cœur;
Le jour qu'aux doux amis qu'il laissa sur la rive
Il dit un triste adieu; l'heure où d'atteinte vive
Le pèlerin nouveau se sent poindre le sein,
S'il entend une cloche au tintement lointain
Sonner, pleurant le jour qui se meurt dans l'espace.

Purgat., VIII, traduction d'E. Aroux, 1842.

Voici maintenant PÉTRARQUE :

E i naviganti, in qualche chiusa valle,
Gettan le membra, poichè 'l sol s'asconde,
Sul duro legno e sotto l'aspre gonne.
Ma io, perchè s'attuffi in mezzo l'onde,
E lassi Spagna dietro alle sue spalle,
E Granata e Marocco e le Colonne;
E gli uomini e le donne,
E il mondo e gli animali

Sa langue tient de la rudesse et de la libre hardiesse du républicain ; celle de Pétrarque réfléchit la politesse charmante et l'ingénieuse urbanité d'un homme qui a l'usage des cours. Dans le premier il y a doctrine, dans le second un charme gracieux. L'un est un génie, l'autre un artiste habile : celui-ci finit ses tableaux comme l'Albane; celui-là touche les siens comme Salvator Rosa. L'un enfante la mélodie du luth nocturne; l'autre frappe comme la flèche que l'arc vient de décocher.

La poésie fut pour Pétrarque un amusement, une distraction; et jamais il n'aurait *cru que l'accent de ses soupirs eût été aussi goûté* dans ses vers (1). Elle fut l'étude principale de Dante, et, *pendant longues années, amaigrit sa face.* Lorsque, dans son exil, les premiers chants du poëme divin lui furent rendus : *Un grand travail*, dit-il, *qui me fera un perpétuel honneur, me fut restitué* (2); et c'était grâce à ce poëme qu'il se flattait de

Acquetino i lor mali,
Fine non pongo al mio ostinato affanno.

Quand le soleil se cache à l'horizon,
Les nautoniers, dans quelque obscur vallon,
Jettent leurs membres las sur une planche dure,
Sous le rude cordage abrités par le foc.
Et lorsque le soleil se plonge au sein de l'onde,
Derrière lui laissant et Grenade et Maroc,
Hommes, femmes et brute, obtiennent en ce monde
Quelque trêve à leurs maux : moi seul en vain j'attends
Une fin à ma peine obstinée et profonde.
Canzone V.

(1) *Sonnet* 25, II. Il dit, dans la préface des Lettres familières, avoir écrit certaines choses vulgaires pour délecter les oreilles du peuple; et ailleurs, qu'il composa pour soulager ses maux « ses poésies juvéniles en langue vulgaire, dont il éprouve maintenant repentir et rougeur, bien qu'elles soient très-goûtées de ceux qui sont atteints du même mal. » *Famil.*, VIII, 3. Il s'exprime ainsi, en se disculpant envers ceux qui l'accusaient d'être envieux de Dante : « Je ne sais jusqu'à quel point il peut y avoir apparence de vrai à prétendre que j'aie de l'envie à l'égard de celui qui consuma toute sa vie à des choses auxquelles j'ai consacré à peine la première fleur de mes années; moi qui eus recours comme amusement, comme repos de l'âme et raffinement de l'esprit, à ce qui fut pour lui un art, sinon le seul, assurément le premier. » Puis il ajoute modestement : « De qui pourrait être envieux celui qui ne l'est pas de Virgile? » *Ep. famil.*, XI, 12.

(2) BENVENUTO D'IMOLA, sur le ch. VIII du *Purgatoire*.

pouvoir être un jour couronné poëte sur le baptistère de son *beau Saint-Jean.*

Les poésies de Pétrarque devaient naturellement se répandre dans toutes les classes, parce qu'elles sont faciles, et traitent du sentiment le plus général. Le poëme de Dante n'était pas une composition d'un genre populaire (1). Mais à peine fut-il mort,

(1) Les anecdotes que l'on raconte comme prouvant le contraire, et l'assertion de Pétrarque, nous paraissent ne pouvoir se rapporter qu'à ses vers amoureux ou à d'autres moins connus, de forme tout à fait moderne et d'une idée simple, comme ceux-ci :

Quando il consiglio degli augei si tenne,
Di nicistà convenne
Che ciascun comparisse a tal novella,
E la cornacchia maliziosa e fella
Pensò mutar gonnella,
E da molt' altri augei accattò penne,
Ed adornossi e nel consiglio venne,
Ma poco si sostenne,
Perchè pareva sopra gli altri bella.
Alcun domandò l'altro : Chi è quella?
Sicchè finalmente ella
Fu conosciuta. Or odi che n'avvenne.
Che tutti gli altri augei le fur d'intorno,
Sicchè senza soggiorno
La pelâr sì, ch 'ella rimase ignuda;
E l'un dicea : Or vedi bella druda!
Dicea l'altro : Ella muda;
E così la lasciaro in grande scorno.
Similemente divien tutto giorno
D'uom che si fa adorno
Di fama o di virtù, ch' altrui dischiuda,
Che spesse volte suda
Dell' altrui caldo tal, che poi agghiaccia;
Dunque beato chi per sè procaccia.

Quand s'assembla le conseil des oiseaux,
Il fallut, sans avis nouveaux,
Que chacun parût en personne.
La corneille, d'humeur félonne,
Songeant à changer de jupon,
Eut la malice aux hôtes du canton
D'attraper mainte et mainte plume,
Et, s'en parant, dans ce costume
Vint au congrès; mais son espoir fut vain.
Comme sur tous elle apparaissait belle,

que des chaires furent instituées pour l'explication de la Divine Comédie. Cette explication se faisait dans les églises, et là, comme une voix prêchant la doctrine, elle éveillait les intelligences, excitait les bons par l'émulation, faisait rougir les méchants, et insinuait des idées d'ordre, si nécessaires alors. Pétrarque n'ignorait pas que le Pô, le Tibre, l'Arno attendaient de lui des *soupirs* énergiques : il n'en exhala pourtant que de langoureux; et comme l'allure sentimentale fait tomber facilement dans des fautes contre le goût, il fut peut-être, dans son élégance châtiée, la cause première des erreurs où se fourvoyèrent les écrivains du dix-septième siècle (les *Seicentisti*) (1). Il trouva en effet une foule d'imi-

On chuchotait : Qui donc est-elle ?
Si qu'on la reconnut enfin.
Or écoutez ce qu'en advint.

Tous les oiseaux en foule l'entourèrent,
Et de leur mieux tellement l'accoutrèrent,
En la déplumant sans façon,
Qu'en un clin d'œil elle se trouva nue.
L'un s'écriait : Voyez le beau tendron !
Tiens, faisait l'autre, on dirait qu'elle mue.
Elle resta pelée, en grand affront.

Chaque jour autant en arrive
A qui se fait de la vertu d'autrui,
De son renom, une gloire furtive.
Sous un harnois qui n'était fait pour lui,
Souvent il sue, et de froid tremble ensuite.
Heureux donc qui los a par son propre mérite !

E. A.

(1) Ainsi ses fréquents jeux de mots sur le nom de Laure; ainsi la *glorieuse colonne sur laquelle s'appuie l'espoir*; ainsi *le vent angoisseux des soupirs; le feu des martyres d'amour; les clefs amoureuses; le laurier qu'il faut cultiver au moyen d'un soc de plume, avec des soupirs de feu; le brouillard de dédains qui détend les cordages déjà fatigués de sa nef, faits d'erreur, retordus d'ignorance*. Les rapports qu'il trouve entre des choses disparates sont encore du même genre; par exemple, entre lui et l'aigle, dont *la vue soutient l'éclat du soleil;* et aussi la douleur qui *d'homme vivant le fait vert laurier*. Il ne respecte même pas parfois dans ces *concetti* les choses sacrées : ainsi, lorsqu'il compare *la Judée, que le Christ préféra en descendant sur terre pour rendre claires les Écritures, au petit bourg où naquit la belle dame;* et lorsqu'il met en parallèle *le vieillard aux cheveux blancs qui s'en va à Rome pour contempler l'image de celui qu'il espère encore voir là-haut dans le ciel*, avec lui-même *cherchant la forme réelle de Laure*. Bembo, tout admirateur de Pétrarque qu'il était, avoue avoir lu plus

tateurs qui pallièrent la niaiserie des idées et la froideur du sentiment sous la forme artificielle du sonnet, et qui, au moment où la patrie réclamait des consolations, ou du moins des larmes sur ses maux, ne surent que l'assourdir de fades lamentations sur la vie et sur la mort d'une Laure. L'intelligence de Dante exigea des études graves, en philologie d'abord, afin de comparer, de peser les phrases et les mots; puis en histoire, pour retrouver les faits antérieurs aux catastrophes qu'il raconte, la généalogie des principaux personnages qu'il met en scène; puis en théologie, pour connaître le système du poëte, et le mettre en regard avec les Pères, avec les mystiques, les scolastiques; en philosophie enfin, pour apprécier sa manière d'argumenter, la précision de la pensée, les éléments de la science. Il ouvrit donc la carrière à une critique plus étendue : aussi Benvenuto d'Imola et Boccace élèvent-ils leur essor, lorsqu'ils voyagent avec le grand poëte. Il fut en effet le premier génie des siècles modernes : c'est lui qui découvrit combien de pensées profondes et quelle haute poésie demeuraient cachées sous la rude écorce du moyen âge; qui révéla aux idées populaires ce qu'elles avaient de grandeur; et qui, en contraignant sans cesse à penser, persuada que la poésie est quelque chose de mieux que des formes vides et des combinaisons sonores.

De là sa grande influence sur les beaux-arts; car, tout en admirant l'antiquité, Dante croyait fermement aux dogmes catholiques. Or il forma, de ses admirations et de ses croyances, une mythologie en partie originale, qui fit tomber en oubli les traditions jusque-là conservées parmi les artistes. La manière dont il avait disposé les royaumes invisibles offrit des sujets nouveaux aux peintres, qui imprimèrent aux saints eux-mêmes des pensées plus profondes, au lieu de cet air de béatitude satisfaite sous lequel ils avaient été représentés jusque-là.

Dante est l'interprète du dogme et de la loi morale, comme Orphée et Musée; Pétrarque, l'interprète de l'homme et de sa nature intime, comme Alcée, Simonide, Anacréon. Le premier représente, comme le fait toujours l'épopée, une race entière, un âge de l'humanité, et l'ensemble des choses dont se compose la vie; le se-

de quarante fois les deux premiers sonnets de Pétrarque sans parvenir à les entendre, et n'avoir jamais rencontré personne qui les entendît, à cause des contradictions qu'ils paraissent offrir. *Lettre à Félix Trophyme*, liv. VI.

cond dépeint l'existence individuelle. Aussi celui-ci est-il compris en tout temps; l'admiration envers l'autre éprouva des interruptions et des crises (1); mais ce n'est qu'en retournant à lui que l'Italie pourra encore vaincre sa torpeur, et se laver de toute souillure étrangère.

Cino de Pistoie, commentateur du Code, mérite quelque souvenir après ces deux grands écrivains. Exilé comme gibelin, il était appelé à l'envi par les universités. Les vers dans lesquels il chanta, en langue vulgaire, la belle Selvaggia, passent pour tenir le milieu entre la vigueur de Dante et la suavité de Pétrarque; mais ils nous semblent obscurs, et tout quintessenciés de platonisme. Dante assure néanmoins que les *Canzoni* de Cino et les siennes avaient élévé l'art et la puissance du langage italien, qui, se composant naguère de mots pleins de rudesse, d'une construction embarrassée, d'une prononciation défectueuse, où se mêlaient des accents campagnards, était, par eux, devenu élégant, dégagé, parfait et civil (2).

Cecco d'Ascoli, auteur de l'*Acerba*, poëme philosophique, où ne brillent ni la poésie ni la science, attaque le grand Alighieri avec le dépit de l'homme qui ne peut de bien loin atteindre son émule. Il fut brûlé à Florence comme magicien, dans un âge
1327. avancé. Fazio des Uberti décrivit, dans le *Dittamondo*, un voyage sur les errements du géographe Solin. C'est un ouvrage mal conçu, et encore plus mal exécuté. Frédéric de Frezzi de Foligno dépeignit en rimes tiercées, dans le *Quadriregio*, les quatre royaumes, de l'Amour, du Démon, des Vices et des Vertus. Minerve y fait la conversation avec les prophètes Énoch
1264-1308. et Élie. Le légiste François Barberino traita, dans les *Documenti d'amore*, de philosophie morale, de politique, d'urbanité, et même de tactique, sur un mètre varié, et dans un style dénué de facilité et d'élégance; mais ce poëme ne nous aide point à connaître les mœurs du temps, comme le titre semblerait l'annoncer. Il composa aussi un traité du *gouvernement* et des *mœurs des femmes*, resté inédit jusqu'à nos jours (Rome, 1815). Il y donne des règles pour les diverses conditions des femmes aux différents

(1) La Divine Comédie parut à la Harpe *une rapsodie informe;* à Voltaire, *une amplification stupidement barbare.*

(2) *De Vulg. Eloq.*, lib. I, c. 17.

âges, en vers tiraillés, mélangés de prose, si même le tout ne peut passer pour de la prose. C'est un ouvrage prolixe, ennuyeux, mais dont l'intention est bonne et la langue belle. Le barbier Burchiello, dont les idées tout à fait vulgaires sont exprimées en termes de carrefour ou de mauvais lieu, se lit encore, pour ce naturel si rare parmi les auteurs italiens. Just des Conti, 1400-1458
pâle imitateur de Pétrarque, a chanté la *Belle main* de sa dame. Ces écrivains n'ont valu à leur patrie ni gloire, ni plaisir ; et il n'en est fait mention ici que par rapport à leur ancienneté.

Nous avons vu combien la prose italienne fut redevable à Dante d'exemples et de préceptes. Les lettres de Guitton d'Arezzo, moins méprisables que ne le donne à penser la réprobation hautaine du poëte, lui sont antérieures. Nous avons de sainte Catherine de Sienne des vers malheureux, et des lettres, où ceux qui étudient la beauté et la richesse du style trouvent beaucoup à profiter (1). Le dominicain Jacques Passavanti traduisit lui- 1357.
même son *Miroir de la pénitence*, où, au milieu de niaiseries vulgaires, il fait connaître le cœur humain, et ne s'écarte jamais d'une clarté pleine de charme. Le frère prédicateur Cavalca, bien que plus pâle et plus négligé, se rappelle toujours qu'il parle au peuple ; et ses *Actes apostoliques* sont un trésor de termes de la plus élégante pureté, à tel point que nous n'hésiterions pas à lui attribuer le perfectionnement de la prose italienne. Les sermons de frère Giordano sont empreints d'un grand zèle contre les désordres publics ; mais qu'il y a de naïve candeur de langage et de *simplicité de colombe* dans les *Fleurettes de saint François* ! Quant aux *Faits d'Énée*, par Guido de Pise, nous dirons que la moindre des misères de l'Italie n'est pas de se trouver contrainte d'aller chercher, dans des ouvrages d'une portée mesquine, ce que la langue offre de plus pur et de meilleur.

(1) Outre la Pisani et la Sicilienne Nina, nous citerons parmi les femmes lettrées : Hortense de Guglielmo, Éléonore de Genga, Livie de Chiavello, toutes de Fabriano ; Élisabeth Trébani, d'Ascoli ; Jeanne Bianchetti, de Bologne, qui, savante en philosophie et en droit, connaissait le grec, le latin, l'allemand, le bohême, le polonais, l'italien ; puis cette Justine Lévi-Pérotti, qui adressa des sonnets à Pétrarque ; et la Selvaggia, célébrée dans les vers de Cino de Pistoie.

Les *Enseignements des Anciens*, recueillis et traduits par frère Barthélemy de Saint-Concordio, sont réputés d'un langage parfait, bien qu'on y retrouve çà et là le caractère latin. Albertan, juge de Brescia, a écrit trois traités moraux en latin, dont la traduction par le notaire Soffredi de Grazia (1), antérieure à l'an 1278, est un des plus anciens monuments de la langue. Il nous reste de ce temps beaucoup de traductions qui, dans tous les pays, représentent une grande partie des débuts de la langue écrite ; tels sont le premier livre de l'Orateur de Cicéron, par Brunetto Latini, les Vies des Saints Pères du désert, productions pleines de charme ; le Salluste, attribué, à tort, à frère Barthélemy ; les épîtres de Sénèque ; Guérin le Pauvre (*Meschino*) ; la vie de Barlaam ; la légende du jeune Tobie, etc., ouvrages précieux pour l'incomparable naïveté de l'idiome toscan.

1240. Le Crémonais Thomas Solferani fut le premier qui écrivit en italien sur la philosophie, en traitant de la mémoire locale.

1230. Pierre Crescenzi, « sorti de Bologne par suite des discordes « civiles, parcourut, durant l'espace de trente ans, les diverses « provinces, en donnant fidèle et loyal conseil aux rhéteurs, et « maintenant les cités, selon son pouvoir, en tranquille et pacifique « état. Il étudia nombre de livres, tant anciens que nouveaux, « vit et connut les diverses opérations de ceux qui cultivent la « terre. » Rentré ensuite dans sa patrie, il écrivit, à l'âge de soixante-dix ans, sur l'utilité de la vie des champs (*della villa*), et dédia son livre au roi de Naples Charles II. Il déraisonne avec les péripatéticiens, lorsqu'il établit des théories ; mais il suggère en homme expérimenté des procédés bien entendus. Il paraît qu'il aurait composé cet ouvrage en latin, et qu'un Florentin l'aurait traduit presque aussitôt, ce qui lui a valu de vivre et d'être étudié. Linnée a voulu faire honneur à cet écrivain, en donnant son nom à une plante américaine.

(1) Quand le P. Césari, qui passe pour un pédant, fit réimprimer les *Fioretti* de saint François (Vérone, 1822), il supprima les anciennes terminaisons en y substituant les modernes, « pour enlever aux gens dégoûtés l'occasion de mordre, et de mépriser ce langage du *Trecento* : « Ils chemineront ainsi, dit-il, sans que rien les gêne. » Quand Sébastien Ciampi remit sous presse la traduction d'Albertano Giudice (Florence, 1833), il conserva non-seulement les cadences, mais toutes les erreurs même du manuscrit, et en fit attester l'intégrité par acte notarié. On voit combien les jugements diffèrent.

Quoiqu'il soit regrettable d'avoir à rechercher la langue italienne dans des auteurs dont les idées nous sont étrangères, l'étude des écrivains du quatorzième siècle (*trecentisti*) sera toujours extrêmement profitable : en rajustant seulement, en effet, quelques-unes de leurs expressions et en les modifiant, ils fournissent une puissante ressource contre le néologisme moderne et contre l'archaïsme érudit, offrent l'acception primitive des mots, leur sens naïf et vrai, la grâce qui n'a d'autre ornement qu'elle-même, et donnent à l'idiome italien ce naturel et cette hardiesse qui est l'apanage du génie.

C'étaient là les qualités qui distinguaient les meilleurs d'entre ces écrivains, et surtout des historiens, dont nous parlerons bientôt, quand Jean Boccace vint donner à la prose l'art qui lui manquait. Boccace. 1313-1375. Son père, originaire de Certaldo, l'avait eu d'une union illégitime. Il le destina d'abord au commerce, et le fit voyager avec lui ; mais, ayant ensuite reconnu son goût pour les lettres, il le mit sous la direction d'un habile professeur. Boccace profita davantage à l'école de Virgile, d'Horace, et surtout de Dante, *mon maître,* dit-il, *mon flambeau, de qui je tiens tout ce que j'ai de bien, s'il en est en moi quelque peu.* Il rechercha l'amitié des hommes les plus renommés, et il eut le bonheur d'obtenir celle de Pétrarque ; ses études se portèrent aussi sur le grec ; et lorsqu'il eut fait instituer une chaire de cette langue à Florence pour Léonce Pilate, il se familiarisa avec Homère, dont il fit venir un exemplaire, comme aussi d'autres auteurs qui n'étaient pas connus encore sur les rives de l'Arno.

Il avait écrit en latin la *Généalogie des dieux ;* un recueil des malheurs éprouvés par des personnages illustres ; sur les vertus et les vices des femmes. Il avait fait aussi un ouvrage traitant des montagnes, des forêts, des sources, des lacs et des fleuves, qui, tant bon que mauvais, fut le premier dictionnaire géographique. Il se montre dans ces compositions, de même que dans ses seize églogues, bien inférieur à Pétrarque en élégance latine.

Il avait fait beaucoup de vers italiens dans sa jeunesse; mais il les brûla lorsqu'il eut vu ceux de Pétrarque. Il composa dans l'âge mur la *Théséide,* épopée en douze chants et en octaves sur l'amour d'Archytas et de Palémon pour l'Amazone Émilie, au temps de Thésée ; et ensuite le *Philostrate,* sur les amours de Troïle et de Briséis. Dans la *Vision amoureuse,* il feint que le

ment son style; ils se contentaient d'exprimer leurs sentiments, sans autre ornement que la simplicité, parlant aux lecteurs aussi familièrement qu'ils l'auraient fait avec des amis. Cette forme était d'autant plus convenable, que les livres d'alors étaient moins des allocutions adressées au public en général, que des confidences domestiques et municipales. Boccace voulut doter le style de la magnificence qu'il ne connaissait pas auparavant, et, le dépouillant de ce qu'il avait de vieilli et de disgracieux, il entreprit de donner à la période le nombre, la grâce, des mouvements variés, et de la modifier selon les différents sujets. La pensée était excellente; mais il ne sut pas distinguer la nature diverse des idiomes, et, s'attachant au latin, il se mit à arrondir la période avec un art trop apparent et trop ambitieux. Il obtint la richesse, l'abondance, l'harmonie; mais, au lieu de la nouvelle prose, claire et logique, telle qu'on la trouve chez Dino et Villani, il introduisit l'enchevêtrement des incises et les transpositions contournées, auxquelles répugnent les langues modernes, qui, dénuées de désinences, s'arrangent mieux de la syntaxe directe (1); il enseigna à faire peu de cas d'une sage parcimonie, d'une familiarité hardie et digne, d'une noble simplicité. Un style recherché est toujours mauvais, disait Monti; mais la pompe du langage s'accorde d'autant moins avec la légèreté des matières traitées par Boccace, que souvent on voit, dans son Décaméron, sortir des plis symétriques de la toge romaine la toque du troubadour ou la marotte du jongleur.

Au risque d'encourir l'excommunication des pédants anciens et nouveaux, nous conclurons avec franchise, comme simple historien, que Dante avait ouvert les temps nouveaux; que Pétrarque et Boccace repoussèrent leur époque vers l'antiquité; qu'ils furent imitateurs quand il avait inventé, classiques quand il était biblique, et qu'ils endormirent leur patrie quand il avait pris à tâche de la réveiller.

Les imitateurs de Boccace bannirent le naturel des pensées ou de l'expression, ce qui fut une des causes pour lesquelles l'Italie est si pauvre en comédies et en romans; c'est aussi pour cela que

(1) Baretti, faisant fi de ces périodes qui *prennent trois milles de pays*, conclut en disant que la langue *employée par Boccace est le plus souvent excellente, et que son style est le plus souvent détestable.*

les écrivains modernes ont eu tant de peine à ramener dans la voie de la vérité. Heureux encore si le mal n'eût été que grammatical ! mais l'exemple a encouragé et multiplié un genre de littérature essentiellement immoral, ou du moins il a servi d'excuse aux nombreux conteurs de nouvelles.

Les *Cent nouvelles anciennes*, dont quelques-unes furent écrites peu après la mort d'Ezzelin, retracent, dans un style simple, la vie de cette époque. Il y est fait « mention de certaines manières « élégantes de parler, de belles courtoisies, de belles réponses, de « belles vaillantises, de beaux présents et de beaux amours, selon « que plusieurs ont déjà fait par le temps passé. »

Franco Sacchetti, Florentin, homme de robe, qui s'occupait 1335.
aussi de négoce, marcha sur les traces de Pétrarque pour les poésies amoureuses, et sur celles de Boccace pour les nouvelles. Son style est plus négligé et plus coulant que celui de Boccace; les aventures qu'il retrace sont plus originales et plus pittoresques que celles de son prédécesseur; mais elles leur sont inférieures pour l'intrigue et pour la vivacité. En laissant de côté les inconvenances ignobles et les réflexions déplacées, on y trouve un tableau de la vie d'alors dans ces mots plaisants qu'il jette à l'improviste ; dans ces hommes de cour qui arrachent des dons par l'importunité; dans ces hôteliers rieurs, qui s'amusent aux dépens de ceux qui n'emploient pas le mot propre; dans ces magistrats ignorants ou avides qui sont en butte aux sarcasmes et aux risées; dans les forfanteries de ces soldats allemands, aux noms baroques; dans la lésinerie des empereurs qui s'en venaient en Italie la bourse vide; dans l'humeur chicanière de ceux qui avaient étudié le droit, d'où ce mot d'un brave homme natif de Metz, qui s'étonnait de voir Florence prospérer encore avec tant de juges, quand un seul suffisait pour ruiner sa patrie. Ces récits donnent, en un mot, une idée de cette vie publique, active, remplie, industrieuse, de gens qui n'étaient pas encore atteints par les miasmes d'une oppression pacifique.

Le *Pecorone* de messire Jean de Florence se rapproche de Boccace pour la propriété de l'expression et pour les agréments du style. Un nommé Auretto, épris de sœur Saturnine, se fait moine; et, devenu chapelain du couvent qu'elle habite, il convient avec elle de passer le temps ensemble à se raconter tour à tour une nouvelle dans le parloir. Ils vont ainsi jusqu'à la cinquantième:

historiques pour la plupart, elles sont exposées avec simplicité, et les détails scabreux y sont gazés avec art.

En général, la rapidité et la précision manquent aux narrateurs de ce siècle, ainsi que la finesse d'esprit, qui s'acquiert par une longue fréquentation des hommes et par l'habitude d'une société choisie.

1360-1446. Il y a un mérite plus réel dans le traité d'Ange Pandolfini de Florence, intitulé *du Gouvernement de la famille,* qu'il écrivit pour ses enfants dans un âge avancé, après avoir passé une grande partie de sa vie dans les emplois et les ambassades. Ce sont des préceptes d'économie et de morale appropriés au genre de vie du temps, exprimés avec pureté et une extrême propriété de termes (1).

CHAPITRE XVIII.

ÉTUDES CLASSIQUES.

En voyant l'allure originale du grand triumvirat italien, qui n'aurait cru que la nouvelle littérature allait se lancer sur une voie entièrement à elle, tout à fait différente de l'ancienne ? Il en advint tout autrement, et l'enthousiasme de l'érudition arrêta l'essor du génie moderne. Pétrarque et Boccace, mais non pas Dante, qui ne connaissait la plupart des classiques que de nom, avaient pris grandement à tâche de ressusciter la littérature antique; mais si elle épura leur goût, elle fit que Pétrarque attendit la gloire de ses vers latins, et que Boccace introduisit ces longues périodes et ces inversions que repoussent les langues modernes.

Boccace fut l'un des premiers qui cultivèrent sérieusement le grec, répandu ensuite par ceux qui fuyaient devant le cimeterre des Turcs. Nous avons peine à croire Philelphe, quand il nous dit que le menu peuple de Constantinople parlait encore la langue d'Aristophane et d'Euripide; et les grandes dames, les hommes

(1) Disons toutefois qu'on enlève aujourd'hui à Pandolfini la paternité de ce livre, pour l'attribuer à l'illustre architecte Léon-Baptiste Alberti.

de lettres, celle des historiens et des orateurs (1). A coup sûr la prononciation était tout à fait altérée; lui-même trouvait dans le Péloponèse une manière de parler « dépravée, qui n'avait rien du langage primitif et éloquent de l'ancienne Grèce. » Coluccio Salutato écrit, en outre (2), que Plutarque avait été traduit du grec ancien dans l'idiome moderne. Combien toutefois une langue encore vivante ne pouvait-elle pas être appliquée avec profit à l'explication des classiques! d'autant plus que le clergé ne s'étant pas adonné aux affaires du gouvernement ni aux distractions de la guerre, comme dans l'Europe féodale, pouvait employer ses loisirs à l'étude des lettres, à son instruction, et que la subtilité des questions agitées en Orient portait à donner une extrême attention aux mots.

Mais, prêtres et laïques, les Grecs s'occupèrent des mots, et de rien autre chose. Les discussions d'école laissaient peu de temps à donner aux auteurs profanes, et c'est peut-être alors que périrent les lyriques doriens et éoliens, parce qu'ils étaient devenus inintelligibles pour les copistes. Puis, en général, ces savants considéraient la littérature classique comme une science morte, et elle ne donna de fruits que lorsqu'elle fut transplantée en Italie.

Il y avait toujours eu dans la Péninsule des hommes versés dans la connaissance du grec, ne fût-ce que comme langue ecclésiastique, parmi les moines de Saint-Basile; et l'on s'était mis à l'étudier de propos délibéré, quand il fut question de réunir l'Église d'Orient à celle de Rome. Le Calabrois Barlaam, moine du mont Athos et grand fauteur du schisme grec, étant venu de Constantinople comme ambassadeur, enseigna, sans succès remarquable, cette langue à Pétrarque. Léonce Pilate, compatriote de ce religieux et son élève, logea à Florence dans la maison même de Boccace, qui l'engagea à traduire Homère; il fit venir à grands frais à cet effet un exemplaire du Levant, et amena les Florentins à instituer pour lui la première chaire de langue grecque.

Manuel Chrysoloras, venu à Florence en qualité d'orateur de l'empereur Manuel, professa avec plus de succès dans cette ville ainsi qu'ailleurs; puis une foule de Grecs arrivèrent en Italie à 1390-1415.

(1) *Ép.* de 1451.

(2) MÉHUS, p. 294. Du Cange a indiqué dans la Bibliothèque royale un manuscrit du treizième siècle, qui paraît l'essai le plus ancien en grec moderne.

1430. mesure que leur patrie tombait entre les mains des musulmans. Théodore Gaza y vint de Thessalonique; puis George de Trébizonde, Jean Argyropoulo, Démétrius Chalcondylas, Jean Lascaris, issu de race royale. N'apportant avec eux d'autres biens que la connaissance des classiques, ils ne manquèrent pas d'en exagérer l'importance, et de déclarer barbare tout ce qui ne s'y rattachait pas, dédaignant même le latin. C'est ainsi que le siècle des créations fit place à celui des grammairiens et des rhéteurs.

Des hommes d'un mérite plus réel étaient venus au concile de Florence, où des questions platoniques d'une nature sérieuse furent mises sur le tapis. Bessarion, nommé cardinal, se fixa en Italie; il y accueillit les Grecs émigrés, et raviva l'amour de Platon, dont la doctrine fut professée à Florence par George Gémistius Pléthon, et devint l'objet des études d'une académie.

La première chaire de belles-lettres latines fut occupée par Jean de Ravenne, disciple de Pétrarque; et les Italiens, dont le goût s'était déjà raffiné, s'appliquèrent à retrouver les auteurs perdus, comme aussi à les imiter. Pétrarque trouva dans Arezzo des fragments de Quintilien, quelques harangues de Cicéron, les trois premières décades de Tite-Live; et il entreprit de rechercher les autres, dans la crainte qu'elles ne se perdissent, ainsi que Virgile, par la molle insouciance des hommes. Il se rappelait avoir vu dans son enfance les livres *des Choses divines et humaines* de Varron, les lettres et les épigrammes d'Auguste, ouvrages qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Ce qu'il demandait avec le plus d'ardeur à ses amis, c'était quelque écrit de Cicéron; et il envoyait à cet effet de l'argent, accompagné d'instantes prières, en Italie, en France, en Allemagne, en Grèce, jusqu'en Espagne et en Bretagne. Rien n'égala sa joie lorsqu'il découvrit à Liége, ville tout occupée de négoce, deux oraisons du grand orateur, et à Vérone ses Lettres familières. Crotto lui expédia ensuite de Bergame les *Tusculanes;* Raymond Soranzo, le traité *De gloria,* qu'il prêta à Convénevole sans le recouvrer, non plus que la postérité. Nicolas Sigeros lui envoya de Constantinople un Homère en grec. Boccace allait rampant dans les greniers des couvents, pour y chercher des livres; puis, par économie ou pour plus d'exactitude, il les copiait de sa main.

« Je veux rapporter, dit Benvenuto d'Imola, ce que me racon-
« tait par plaisanterie mon vénérable maître, Boccace de Certaldo.

« Il disait donc qu'étant dans la Pouille, il alla au noble monas-« tère de Mont-Cassin ; et, avide de voir la librairie, qu'il avait « appris y être très-importante, il demanda gracieusement à un « moine qu'il lui fît la faveur de lui ouvrir la bibliothèque; mais « celui-ci lui répondit avec brusquerie, en lui montrant un escalier « élevé : *Montez, elle est ouverte.* Il s'y achemina joyeux, et « trouva le lieu qui renfermait un si grand trésor, sans porte ni « clef. Étant entré, il vit l'herbe qui avait envahi les fenêtres, et « les livres couverts, ainsi que leurs étagères, d'une couche « épaisse de poussière. Tout étonné, il se mit à ouvrir tantôt un « livre, tantôt un autre, et trouva divers volumes, en grand « nombre, gâtés de différentes manières, des cahiers ayant été « arrachés des uns, les marges des pages coupées à d'autres. Af-« fligé de voir les travaux et les études de tant d'esprits illustres « tombés aux mains de gens si cuirassés d'ignorance, il s'éloigna, « les larmes aux yeux ; puis ayant rencontré un moine dans le « cloître, il lui demanda pourquoi des livres si précieux étaient « aussi indignement mutilés. Il lui répondit que certains religieux, « pour gagner deux ou cinq sous, en détachaient des cahiers, dont « ils faisaient de petits livres pour vendre aux enfants, et qu'avec « les rognures des marges ils arrangeaient des brefs pour vendre « aux femmes. Or, va maintenant, homme studieux, te casser la « tête pour faire des livres (1) ! »

Poggio Bracciolini, étant allé au concile de Constance, trouva dans le monastère de Saint-Gall une abondance de livres « dans « une espèce de cachot obscur et humide, où l'on n'aurait pas « voulu jeter un condamné à mort. » Dans le nombre se trouvaient huit harangues de Cicéron, les Institutions de Quintilien, Columelle, une partie de Lucrèce, trois livres de Valérius Flaccus, Silius Italicus, Ammien Marcellin, Tertullien, ainsi que d'autres qui n'ont pas été retrouvés. Les renseignements fournis par Poggio servirent à découvrir, en Allemagne, douze comédies de Plaute (2).

Plus tard, l'*Orateur* de Cicéron fut exhumé par Gasparin Barziza; les lettres à Atticus, par un inconnu; les livres de l'Invention et à Herennius, par Ghérard Laudriano, à Lodi; on eut de

(1) *Commentaire sur le chant XXII du Paradis.*

(2) STEPHERD, *Vie de Poggio* (anglais).

Paris les Lettres de Pline le Jeune; d'Allemagne, les Églogues de Calpurnius et de Némésien; Thomas Inghirami de Volterra découvrit à Bobbio le Voyage de Rutilius Numatianus (1).

Un manuscrit était regardé comme une des choses les plus précieuses, et c'était de la magnificence qu'une bibliothèque. Melchior, libraire de Milan, demandait dix ducats d'or pour la copie d'un manuscrit des Épîtres familières de Cicéron; et Antoine de Palerme en dépensa cent vingt pour s'en procurer une de Tite-Live, en vendant pour cela une métairie. Thomas de Sarzane, qui fut ensuite pape, en achetait à crédit, et empruntait pour payer copistes et enlumineurs. Pétrarque se désolait de ce qu'il n'y avait pas un Pline dans Avignon. Sa bibliothèque, qui devait être choisie, fut cédée, moyennant une faible rétribution, à la république de Venise, et placée au palais des Deux-Tours, dans le quartier de
1468. Castello. Celle de Saint-Marc eut pour noyau les livres que le cardinal Bessarion légua à Venise, « ville régie par la justice, où « règnent les lois, où la sagesse et la probité gouvernent, où ha- « bitent la vertu, la gravité, la bonne foi. » En quittant cette ville, où il avait passé le temps de son exil, Cosme de Médicis y laissa la sienne au couvent de Saint-George; et celle qu'il avait à Florence devint l'origine de la bibliothèque Laurentiana.

Nicolas Nicoli de Florence rivalisait avec Cosme, en proportion de sa fortune, par son zèle à réunir des livres; et il avait ramassé huit cents volumes, tant grecs que latins et orientaux. Il les transcrivait lui-même, réordonnant et corrigeant les textes altérés par les copistes, ce qui le fit appeler le *Père de l'art critique*. Il légua ces livres pour l'usage du public, et ils furent déposés dans le couvent des dominicains de Sainte-Marie, dont la bibliothèque devint le modèle de celles qui se formèrent ensuite. Colluccio Salutato, affligé de l'altération des manuscrits, proposait d'établir des bibliothèques publiques, dirigées par des savants chargés de reconnaître les meilleures leçons. Il en fit acquérir une à Robert de Naples; différents seigneurs imitèrent ce prince, et l'on cite un Andreolo d'Ochis, de Brescia, qui aurait vendu terres, maisons, femme et lui-même, pour ajouter de nouveaux livres à ceux qu'il possédait déjà en grand nombre.

(1) De meilleurs manuscrits lui font donner aujourd'hui le nom de Namazianus.

On trouve à cette époque plusieurs grammairiens renommés : le Sicilien Jean Aurispa (1369), qui fut secrétaire d'Eugène IV; Jean Malpaghino de Ravenne (1459), l'écrivain le plus correct après Pétrarque; Guarino de Vérone (1480), qui professa en plusieurs endroits, commenta les anciens, et fit, sans beaucoup de succès, plusieurs traductions du grec. Le lexique bibliographique (*De originibus rerum*), publié par Guillaume de Pastrengo, Véronais, ami de Pétrarque et ambassadeur du pape, suppose d'immenses lectures, bien qu'il soit erroné, surtout dans l'appendice, en ce qui touche les fondateurs des villes et les inventeurs.

Ambroise des Angeli Traversari, général des camaldules, ami 1439.
d'Eugène IV, et son légat à Bâle, traduisit plusieurs auteurs grecs, et écrivit ses propres voyages (*Hodeporicon*). François Barbaro remplit de hauts emplois à Venise, et des ambassades auprès de plusieurs princes. C'est lui qui commandait à Brescia, lors du siége de cette ville par Piccinino; il trouva néanmoins du temps à donner aux lettres, et à une correspondance suivie avec les hommes les plus célèbres. Hermolaüs Barbaro donna une édition de Pline, dans laquelle il avait corrigé cinq mille fautes, et où il en laissa encore un grand nombre.

Gasparin Bazziza, de Bergame, appelé à Milan comme profes- 1370-1437.
seur par Philippe-Marie Visconti, fut aussi recherché par d'autres seigneurs. Il avait pris la manière de Cicéron; aussi son expression était-elle toujours élégante, sa période arrondie, et la disposition des mots combinée avec soin.

Il eut pour disciple François Philelphe, de Tolentino, l'un des 1398-1481.
écrivains les plus célèbres et les plus atrabilaires. Il avait épousé, lorsqu'il exerçait à Constantinople les fonctions de secrétaire du bailli vénitien dans cette ville, une fille de Jean Chrysoloras. Avant d'avoir accompli sa vingtième année, il était appelé à Padoue pour y professer l'éloquence; il enseigna ensuite à Bologne, à Milan, à Florence, à Pavie. Manuel et Jean Paléologue l'envoyèrent, en qualité d'ambassadeur, au sultan Amurat II et à l'empereur Sigismond. Il écrivit trente-sept livres de lettres, de satires et autres ouvrages, qui, grâce à sa présomption, lui valurent des ennemis acharnés. Il prit aussi parti dans les dissensions politiques: quand les autres savants acceptaient les faveurs des Médicis, il les repoussa, allant jusqu'à soudoyer des sicaires contre Cosme, comme on en soudoya aussi pour attenter à ses jours. Après

s'être jeté du côté de François Sforza, avec qui il ne sut pas s'accorder longtemps, il devint, à Rome, l'objet des faveurs de Nicolas V; puis il se rendit à Naples, où le roi Alphonse le fit chevalier, et le décora du titre de poëte. Pie II ayant suspendu le payement de la pension qui lui avait été assignée, il maudit le pape et la papauté, en laissant même percer l'intention d'aller trouver Mahomet II, qui, touché par une ode de sa composition, avait délivré sa belle-mère et ses deux filles, faites prisonnières à Constantinople. Comblé de tant d'honneurs et de pensions, il ne cessa de se plaindre, et alla d'une cour à l'autre, inquiet, insatiable, dédiant ses ouvrages à celui-ci, à celui-là, mendiant de l'argent dans ses lettres, et injuriant aussi bien pour un retard que pour un refus; *car*, disait-il, *on ne peut avoir, dans ce siècle, un autre Philelphe; et vous savez que personne ne peut se mettre en comparaison avec moi pour le mérite dans ma faculté.*

1380-1459. Il y eut, entre le Poggio et Laurent Valla, des luttes célèbres à cette époque. Le premier remplit auprès du pape les fonctions de secrétaire pendant un demi-siècle, avec un mince salaire. Il composa ensuite une histoire de Florence, un livre de facéties dégoûtantes, et des traités, plutôt moraux que politiques, sur la noblesse, sur le malheur des princes, sur l'inconstance de la fortune, ouvrages où il se montre écrivain énergique et judicieux. Critiqué par Valla dans cinq *invectives*, il lança contre lui les injures les plus grossières qu'il soit possible à la plume de tracer. Valla lui riposta sur le même ton, en dédiant, chose étrange! ses *Antidotes* à Nicolas V, qui ne fit pas cesser cette querelle de mauvais lieu. Poggio soutint aussi des combats acharnés contre les autres grammairiens du temps : misérable exemple de ces démêlés honteux dont les écumeurs de la littérature renouvellent de temps à autre le spectacle repoussant!

Valla, avec moins de talent que son rival, mais plus d'érudition grammaticale, souleva des doutes très-rares dans ce temps. Il déclara fausse la donation de Constantin, de même que la lettre de Jésus-Christ au roi Abgar; il soutint que les apôtres n'avaient point composé chacun un article du Symbole; il fit sur le Nouveau Testament des notes assez sévères, en s'aidant de la Vulgate, et en fondant le premier des explications sur la langue originale. Il décochait des distiques, des sarcasmes contre les

cardinaux et les grands qui tardaient à lui accorder quelque faveur, et il n'épargna pas l'ambition de la cour de Rome. Aussi trouva-t-il plus sûr de quitter les bords du Tibre et de se réfugier à Naples, où il ouvrit une école d'éloquence. Mais Nicolas V, l'ayant rappelé, lui donna de sa propre main cinq cents écus d'or pour avoir traduit Thucydide, en y ajoutant le titre de chanoine et d'écrivain apostolique.

Son traité *de l'Éloquence de la langue latine*, qui fut réimprimé, traduit, résumé, commenté, mis même en vers, contient des réflexions sur la manière d'écrire, et de bonnes règles touchant la syntaxe, les inversions, et surtout la synonymie. Il se montra, dans la pratique, plus habile à connaître les mots qu'à les disposer en bon style; il rejeta même, par scrupule de purisme, des phrases d'une construction parfaite. Il lança quatre autres livres d'invectives contre Barthélemy Fazio, qui riposta sur le même ton.

Nous ne nous arrêterons pas à Pierre-Paul Vergerio de Capo- 1428.
distria, historien des Carrarais et maître de Lionel d'Este, ni
à Charles Marsupini d'Arezzo, secrétaire de la république de 1452.
Florence; non plus qu'à Antoine Panormita, poëte lauréat de l'empereur Sigismond, et auteur de l'*Hermaphroditus*, recueil d'épigrammes obscènes dédiées à Cosme de Médicis, vivement blâmées par les moines et recherchées par les curieux. Perotti, évêque de Siponto, expliqua beaucoup de mots latins (*Cornucopia, sive linguæ latinæ Commentarii*) en travaillant sur Martial. Christophe Landino, secrétaire de la seigneurie de Florence, 1421-1504
écrivit des poésies et des traités de philosophie. Il traduisit Pline et la *Sforziade* de Jean Simonetta. Il fit en outre sur Virgile, sur Horace, sur Dante, de longs commentaires, recueil peut-être des leçons qu'il faisait publiquement sur ces auteurs, chez lesquels, outre le sens matériel, il en cherchait un autre caché et moral. A l'imitation de Platon et de Cicéron, il composa des *Disquisizioni camaldolesi*, dialogues entre d'illustres personnages, où il fait aimer la vertu sans trop subtiliser sur les théories, mais en s'abandonnant à des rêveries platoniques. La forme du dialogue était aussi adoptée par Valla pour défendre l'épicuréisme, par Barbaro, Platina, Palmieri, Alberti, Pontano, Matthieu Bosso; et, en imitant le *De claris oratoribus*, Paul Cortese sut bien caractériser les savants de son époque.

Politien. 1454-1494.

Plus de célébrité était réservée à Ange Politien de Monte Pulciano. Recueilli, jeune garçon, par Laurent de Médicis, qui devina son esprit, il professa à vingt-neuf ans l'éloquence grecque et latine. Il savait l'hébreu ; et, pour l'italien, il est compté parmi ceux qui réveillèrent la poésie endormie, en la rappelant à l'élégance antique : en même temps qu'il obtenait l'admiration des hommes de tout rang, il fut en butte aux insultes de ses rivaux. Ses *Miscellanées*, recueil d'observations sur la grammaire, sur les mœurs, où il fait souvent allusion aux auteurs latins, furent regardées comme un chef-d'œuvre. C'était une gloire d'y être mentionné, et par suite une injure d'y être passé sous silence. Politien traite ces sujets avec une aménité solide et variée, bien rare chez les érudits, et avec une pureté supérieure à ce qu'on avait écrit avant lui. Sentant vivement les beautés romaines, il décrit bien, et emploie les classiques avec beaucoup d'à-propos, quoiqu'il soit trop abondant dans ses descriptions, qu'il abuse des diminutifs, et qu'il tombe dans des impropriétés d'expression (1).

D'autres encore firent des vers en latin, et, dans le nombre, on cite Baptiste de Mantoue, honoré d'une statue à côté de celle de Virgile, à qui Érasme ne le croyait pas inférieur; mais qui se le rappelle aujourd'hui? Maffeo Vegio eut la hardiesse de composer un XIII[e] livre de l'Énéide. Ces deux poëtes furent surpassés par Jean

(1) Comme il méprise de tout son cœur les barbares, il les invite à admirer les beautés et les qualités des Italiens; mais il donne la preuve qu'il connaît en quoi consiste le mérite en général, plutôt que le véritable mérite des Italiens. *Admirentur nos, sagaces in inquirendo, circumspectos in explorando, subtiles in contemplando, in judicando graves, implicitos in vinciendo, faciles in enodando. Admirentur in nobis brevitatem styli, fœtam rerum multarum atque magnarum, sub expositis verbis remotissimas sententias, plenas quæstionum, plenas solutionum; quam apti sumus, quam bene instructi ambiguitates tollere, scrupulos diluere, involuta evolvere flexanimis syllogismis, et infirmare falsa et vera confirmare. Viximus celebres, o Hermolae, et posthac vivemus, non in scholis grammaticorum et pædagogiis, sed in philosophorum coronis, in conventibus sapientium, ubi non de matre Andromaches, non de Niobes filiis, atque id genus levibus nugis, sed de humanarum divinarumque rerum rationibus agitur et disputatur. In quibus meditandis, inquirendis et enodandis, ita subtiles, acuti acresque fuimus, ut anxii, quandoque nimium et morosi fuisse forte videamur, si modo esse morosus quispiam aut curiosus nimio plus in indaganda veritate potest.* POLIT., *Epist.*, lib. IX.

Pontano, président de l'Académie de Naples, qui resta la plus illustre, lorsque celles de Rome et de Florence furent tombées.

La principale occupation de ces écrivains était de commenter les anciens auteurs, pour en rétablir le texte, en faciliter l'intelligence, et aider à écrire correctement. Une foule d'ouvrages grecs furent alors traduits; et l'histoire, la mythologie, les antiquités, furent mises à contribution pour expliquer les textes. Ces commentaires abondaient de frivolités, d'inepties et d'interprétations erronées, attendu que la force des expressions n'était pas suffisamment connue; mais il faut considérer qu'il n'y avait, à cette époque, ni grammaire ni dictionnaire; qu'il fallait désapprendre le jargon du moyen âge, et rechercher dans les classiques ce qui s'y trouvait, ou non; encore les textes en étaient-ils fort rares. On était donc obligé de deviner les langues, d'expliquer un auteur par l'autre, d'aller à la recherche de l'or, au risque de périr dans la mine. Enrichis par les veilles laborieuses de ces érudits, nous les traitons avec un ingrat dédain; et nous nous glorifions de posséder ce qu'ils nous ont acquis, sans vouloir en même temps reconnaître tout ce qu'il y a eu pour eux de goire à l'acquérir.

Leurs querelles acharnées donnèrent l'essor à la philologie, obligés qu'ils étaient de rendre compte de chaque phrase, de chaque expression. Vinrent ensuite les dictionnaires, qui furent Dictionnaire d'un grand secours. Uguccione, évêque de Ferrare, en compila un, à l'exemple de Papia; Buoncompagno écrivit sur l'ordonnance artificielle et naturelle d'un dictionnaire. Le *Catholicon* de Jean de Gênes, gros volume imprimé par Guttemberg en 1460, qui comprend grammaire et dictionnaire, est peu cité, et pourtant il surpassa tout ce qu'on pouvait alors attendre. L'auteur mentionne un grand nombre de classiques latins; il n'ignore pas le grec (1), et, comme Papia et les autres lexicographes, il n'exclut pas les saints Pères, dont l'intelligence entrait pour une si grande part dans les études du temps.

Ces hommes laborieux s'acquittèrent encore avec honneur Éducation. d'une autre tâche, celle d'élever les grands. Il n'y eut point de fils de prince qui ne fût formé par leurs mains. Un des plus célèbres parmi eux fut Victorin de Feltre, qui fit l'éducation des fils de

(1) *Mihi non bene scienti linguam græcam*, ne veut pas dire qu'il l'ignorait, comme le prétend Eichhorn.

François de Gonzague, seigneur de Mantoue. Il se montrait pour ses élèves père non moins affectueux que maître habile; aussi accourait-on de France, d'Allemagne, de Grèce, à son école; et l'on trouvait près de lui tous les moyens de s'instruire dans les sciences ainsi que dans les beaux-arts, attendu qu'il avait pris soin de réunir des professeurs dans toutes les branches du savoir. Il exigeait de ses élèves une exposition précise, et il ouvrit ainsi la route vers la littérature correcte. Il ne publia rien, et, chose étonnante parmi la classe irritable des doctes, il ne se trouva personne qui médît de lui. François Prendilaqua, l'un de ses élèves, écrivit sa vie en style élégant, et parvint au résultat le plus dési-
1300-1400. rable, celui de faire aimer son héros.

Il est étrange de voir les princes, qui doivent gouverner un jour les peuples, confiés à des gens étrangers à la science du gouvernement, et qui ne sont capables que d'élever soit le prêtre, soit l'avocat. Mais la mode ne cessa point; et tandis que les anciens enseignaient dans les écoles l'histoire et les idées de leur nation, en laissant le petit nombre étudier ce qui concernait les étrangers, comme affaire de curiosité ou d'érudition, dans les écoles modernes, au contraire on enseigna aux fils une langue différente de celle de leurs pères, ainsi que les lois et l'histoire de sociétés étrangères à la leur; d'où il résulta que les sentiments puisés dans le monde où ils vivaient étaient en désaccord avec ceux de l'école.

Les langues nouvelles se polirent par l'étude des anciennes, mais parfois elles se dénaturèrent : le goût se raffina, mais l'imitation éteignit l'originalité : on songea à connaître la civilisation antique plus qu'à perfectionner la moderne, et, parmi ces hommes studieux, les images, les pensées, les lois poétiques étaient celles d'autres temps. Pas un seul éclair de génie, pas un véritable élan d'éloquence pour déplorer les écarts et apprécier les bienfaits de la civilisation nouvelle; et, par un égarement plus funeste encore, on enseigna à séparer le sentiment de la parole, la littérature de l'action, le style de la pensée.

Ces grammairiens, appelés aux magistratures et surtout aux fonctions de secrétaires, étaient, sauf quelques-uns, comme Salutato et Piccolomini, incapables de toute autre chose que de réciter des harangues de parade, dans lesquelles ils ne se restreignaient pas à traiter les intérêts positifs, mais s'étendaient plus volontiers sur ce qui pouvait le mieux s'exprimer en latin. Ils

préféraient aux républiques régies par des magistrats simples, et animés du désir du bien public, les cours des princes et des seigneurs, où ils pouvaient obtenir la protection du maître et faire étalage de beaux discours. Ils jugeaient le monde, non d'après la vérité, mais d'après le style, comme ils le faisaient à l'égard des auteurs; déguisaient la tyrannie sous des phrases pompeuses; justifiaient l'iniquité, et habituaient à des adulations que le plus intrépide aurait rougi d'exprimer dans la langue dont il se servait pour parler à ses amis. Non contents, dans les oraisons funèbres des princes, de flatter et de mentir, ils ne reculent pas devant les récits inconvenants, et rien ne rappelle, dans les sujets traités par eux, qu'ils parlaient en présence des autels.

Des études d'une nature pareille ne pouvaient s'alimenter que Mécènes. par la protection des grands, et elles l'obtinrent; les petits tyrans italiens rivalisèrent à qui protégerait les lettrés, comme s'ils eussent par là espéré d'abuser la postérité. Robert de Naples disait à Pétrarque : *Je demeurerais plus volontiers sans diadème que sans lettres* (1). Par le conseil du poëte, il se mit à savourer Virgile, et prononça des harangues dans des cérémonies ecclésiastiques et doctrinales. Les Scaligeri accueillaient quiconque avait du mérite; parmi les Carrara, Jacob envoya douze jeunes gens étudier aux écoles de Paris, et François visita souvent à Arqua Pétrarque, qui lui dédia le *Gouvernement de la république;* les ducs de Savoie fondèrent l'université de Turin; plusieurs membres de la famille d'Este cultivèrent les lettres, notamment Lionel, dont les épîtres sont les meilleures de ce temps. Parmi les Visconti, Othon fonda à ses frais des chaires dans Milan; Luchino écrivit en vers, et obtint l'admiration de Pétrarque; Jean donna une chaire à Dante; le sombre Philippe-Marie lui-même caressait les gens de lettres, et, plus encore, Sforza, son gendre: Sforza donna asile à l'architecte florentin François Philarète, à Constantin Lascaris, 1476. qui fit imprimer à Milan la première grammaire grecque, à Bonino Mombrizio, professeur d'éloquence, à François Philelphe, à Simonetta, Décembrio, Lodrise Crivelli, et à Franchino Gaffurio, le premier qui ouvrit des écoles de musique. Alphonse d'Aragon se faisait lire constamment quelque classique, lectures pendant lesquelles il plaçait de temps à autre des interrogations savantes; et, au milieu même du tumulte des armes, il ne laissait pas de

(1) PÉTRARQUE, *Op.*, tome III, 1252.

feuilleter les *Commentaires* de César et l'histoire de Quinte-Curce. Il lui arriva un jour de faire taire la musique pour prêter l'oreille à une lecture de Tite-Live. Giannozzo Manetti, que Florence lui avait envoyé comme ambassadeur, reçut de ce prince une pension de neuf cents écus d'or. Il allait à pied écouter les professeurs à l'université; et Antoine, dit le Panormita, Jean Solério, Louis Cardona, Ferdinand de Valence, le cardinal Bessarion, Théodore Gaza, Philelphe, Nicolas de Sulmone, Jean Aurispa, Jean Pontano, et bien d'autres encore, furent honorablement traités à sa cour, où ils trouvèrent protection et faveur. Lorsque Julien de Maiano mourut, il fit accompagner son cercueil par cinquante de ses vassaux, habillés de deuil.

Il est inutile de reparler des Médicis, et nous nous sommes déjà suffisamment étendus en ce qui concerne Nicolas V et Eugène IV.

C'était à qui pensionnerait les hommes de lettres, leur décernerait des honneurs, leur confierait des ambassades. Leur passage dans les villes était un triomphe; des princes assistaient à leurs obsèques. Charles IV donna à Barthole le droit d'écarteler dans ses armes celles de Bohême, et ce jurisconsulte soutint qu'un jurisconsulte est chevalier *ipso facto*, après avoir enseigné dix ans le droit civil. Nous avons déjà raconté les triomphes de Pétrarque, et la manière dont il adressait ses conseils aux princes et aux papes. Visconti disait qu'il redoutait plus une lettre de Coluccio Salutato que mille cavaliers florentins.

Tout le monde prenait part à cette gloire, à ces discussions des hommes de lettres. La découverte d'un manuscrit était un événement qui retentissait au loin; et, en effet, combien ne devait pas être grand le plaisir de lire les classiques avant que les écoles en eussent dégoûté dès l'enfance! Dante les expliquait en chaire et jusque dans les églises. La correspondance du temps roule le plus souvent sur la recherche de manuscrits; le duc de Glocester remercie vivement Decembrio de lui avoir envoyé une traduction de la *République* de Platon. Les *Miscellanées* de Politien étaient attendues comme le Messie, puis dévorées dès qu'elles avaient paru. Si l'envie ou les factions forçaient un lettré de s'expatrier, il était sûr d'être accueilli avec honneur et pensionné partout où il se présentait, avec son mérite pour tout patrimoine. Quand le jurisconsulte Jean de Légnano vint à mourir, on ferma les boutiques. Quand l'Unico Accolti récitait des vers, c'était une fête dans toute

la ville : on illuminait les maisons, les savants et les prélats l'interrompaient au milieu de son débit par leurs applaudissements. Enfin, la découverte même du nouveau monde devait se faire sur la foi de l'érudition.

En somme, la littérature n'était pas une distraction pour ceux qui s'y livraient, c'était leur vie; elle n'était pas un moyen, mais une fin. L'attrait de l'antiquité étouffait toute différence de sentiments, de religion, d'âge; l'enthousiasme envahissait jusqu'à la critique : heureux celui qui avait rectifié un passage fautif, ou deviné une erreur dans un texte ou chez un rival! Puis l'interprétation de telle ou telle phrase soulevait des discussions sans fin. Traversari et Marsupini disputèrent sur un vers d'Homère (1) autant que des théologiens sur le sens d'un texte de l'Écriture; et les querelles de pédants hargneux intéressaient, divisaient les villes et les provinces.

L'université de Bologne conserva sa supériorité sur les autres, et Innocent VI lui accorda une chaire de théologie. Les Trévisans en ouvrirent une avec neuf docteurs célèbres, au nombre desquels était Pierre d'Abano. Les Pisans exemptèrent de taxes les livres de sciences et de droit canon. L'université de Plaisance, dont Innocent IV avait favorisé les commencements et qui était déchue, fut relevée par Jean Galéas. Il y avait dans Milan des cours publics de jurisprudence, vingt-cinq maîtres de grammaire et de logique, quarante écrivains copistes, plus de soixante-dix maîtres élémentaires, plus de cent quatre-vingts professeurs de médecine, philosophes, chimistes, dont plusieurs touchaient un traitement pour soigner les indigents. L'université même de Pavie, *ouverte et rendue prospère par les Visconti, les maisons y étant en surabondance, et le vin, le blé, le bois à bon marché* (2), n'empêcha pas les écoles de Milan de se maintenir, attendu que les statuts permettaient, tant aux étrangers qu'aux natifs, d'y étudier les lois, les décrétales, la physique, la chirurgie, le notariat et les arts libéraux (3).

Écoles.

1346-1397.

(1) Il s'agissait de savoir si ce vers,

Βούλομ' ἐγὼ λαὸν σόον ἔμμεναι, ἢ ἀπολέσθαι,

signifie : « Je veux que le peuple soit sauvé, ou périsse, » ou bien : « Je veux que le peuple soit sauvé, ou périr. » Philelphe s'aperçut qu'ils avaient tort tous les deux.

(2) AZARIO, p. 406.

(3) GIULINI, *Contin.*, II, 594.

Les Florentins, désireux de remettre en honneur leur université, invitèrent Pétrarque à venir y lire, comme l'on disait alors, tel livre qu'il lui plairait. Celle de Sienne, ouverte en 1320, alla en déclinant, jusqu'au moment où elle fut réorganisée sous les
1369. auspices de Charles IV, qui en érigea aussi une à Lucques. Benoît XI institua celle de Fermo en 1303; Clément IV, celle de Pérouse, en 1307; Boniface VIII en fonda une à Rome, où il ne restait plus que des écoles élémentaires; mais la translation du saint-siége à Avignon la fit tomber. Jean XXII en institua une
1312. en Corse en 1331; Benoît XII à Vérone, en 1339. Le concile œcuménique de Vienne voulut qu'il y eût dans les universités de Rome, de Paris, d'Oxford, de Bologne, de Salamanque, deux maîtres de langues pour l'hébreu, l'arabe et le chaldéen.

Nous n'avons guère parlé jusqu'ici que de l'Italie, parce que là se trouvait réellement le trône de la littérature classique. Elle fut pourtant bien accueillie et protégée au dehors de la Péninsule. L'Allemagne, qui, dans le siècle précédent, était descendue au dernier rang en fait de doctrine (1), se reprit d'amour pour la littérature ancienne. Charles IV fonda l'université de Prague sur le modèle de celle de Paris, avec une bibliothèque à l'usage des maîtres et des écoliers; et cette université servit à son tour de modèle pour celles de Vienne, d'Heidelberg, d'Erfurth, puis pour les autres fondées à Wurtzbourg, Leipzick, Ingolstadt, Rostock. Tubingue imita Bologne, et fut imitée par Wittemberg et Helmstadt (2).

Mais Æneas Sylvius nous donne une triste idée de ces écoles et de cette civilisation. « Il y a à Vienne, dit-il, une école d'arts « libéraux, de théologie et de droit pontifical; mais elle est nou« velle, et il s'y rend beaucoup d'étudiants de Hongrie et d'Alle-

(1) Leibnitz dit que le dixième siècle fut un âge d'or en comparaison du treizième; Heeren appelle celui-ci un des plus inféconds pour l'étude de la littérature antique; c'est pour Meiners un sujet de longues doléances; Eichhorn inscrit, en tête du chapitre où il traite de cette époque : *Die Wissenschaften verfallen in Barbarey*.

(2) L'université de Vienne fut fondée en 1365, mais elle ne prit vraiment son essor qu'en 1384; celle d'Heidelberg, en 1386; de Cologne, en 1389; d'Erfurth, en 1392; de Leipzick, en 1409; de Wurtzbourg, en 1410, mais fermée bientôt, et rouverte en 1589; celle de Rostock, en 1419; de Louvain, en 1425; de Dôle, en 1426; de Trèves, en 1454; de Greifswald, en 1456; celles de Bâle et de Fribourg en Brisgau, en 1460; d'Ingolstadt, en 1472; celles de Tubingue et de Mayence, en 1477.

« magne. Deux théologiens célèbres, à ce que j'ai appris, y ont en« seigné à la première ouverture de l'université : Henri de Hesse, « auteur d'ouvrages remarquables, et le Souabe Nicolas de Din« clespuhel, homme recommandable par ses mœurs non moins que « par son savoir. Thomas Hasselbach y professe à cette heure : « c'est un théologien qui n'est pas sans renommée, et qui fait, « dit-on, des livres d'histoires utiles ; je louerais sa science, s'il n'eût « consumé vingt-deux ans de sa vie à expliquer le premier cha« pitre d'Isaïe, sans arriver à la fin. Ce qu'il y a de pire dans cette « école, c'est qu'on y consacre trop de temps à la dialectique, « chose peu profitable. C'est surtout là-dessus qu'on examine ceux « qui aspirent au titre de maître ès arts, en négligeant la musique, « la rhétorique, l'arithmétique ; et les candidats, dans leur igno« rance, produisent quelques vers, ou une épître composée par « d'autres. Tout l'effort consiste donc dans l'argumentation et dans « de vaines discussions. Très-peu d'entre eux savent quelque chose « de solide ; et, au lieu d'étudier les livres d'Aristote et d'autres « philosophes, ils se contentent d'en lire les commentateurs. Puis « les étudiants préfèrent au travail les plaisirs, le vin, la vie « joyeuse ; il y en a bien peu qui, par leur instruction, se distin« guent de la foule, ce qui provient du défaut absolu de surveil« lance. Ils courent les rues nuit et jour, molestant les citoyens et « suivant les femmes..... On ne saurait dire ce qu'il entre de vic« tuailles dans la ville ; ce sont chaque jour de grosses charges de « pain, de poisson, de gibier ; et le soir il ne reste rien. A la ven« dange, il y a une vacance de quarante jours, et Vienne reçoit une « immense provision de vins.... On ne se fait pas tort dans l'opi« nion pour en vendre chez soi, et presque tous les citoyens tiennent « taverne ouverte. Ils chauffent un poêle, disposent tant bien que « mal une cuisine, invitent des hommes et des femmes, et leur « fournissent gratuitement quelques mets afin qu'ils boivent davan« tage, sauf à s'indemniser sur la mesure. Le peuple, sensuel de « sa nature, dévore en un jour le fruit d'une semaine entière. Aussi « y a-t-il des rixes tous les jours : tantôt ce sont les artisans qui en « viennent aux mains avec les étudiants ; tantôt des bourgeois qui « se prennent de querelle avec des personnes de la cour, ou bien « des ouvriers qui se battent entre eux.... Il ne se passe pas de « fête sans effusion de sang, et il n'y a ni magistrats ni gardes pour « séparer les combattants... Le vulgaire est sale et couvert de hail-

« lons ; les gens vicieux y abondent, et peu de femmes se contentent de leur mari seulement. Les nobles séduisent les femmes des bourgeois, qui sortent de la maison par une lâche et coupable connivence ; les jeunes filles choisissent leur fiancé sans consulter leurs parents ; les veuves se marient pendant la durée de leur deuil.... » Nous croyons devoir taire le reste (1).

Ordre de Deventer. 1384. Gérard von Groote, élève de l'université de Paris, fonda un ordre dont chaque membre commensal (*Geheimnisslebens*) s'obligeait à faire tourner au profit de la société les talents qu'il avait reçus de Dieu, en gagnant pour lui-même et pour les pauvres. Celui qui n'était pas propre aux travaux manuels s'appliquait aux sciences et à l'enseignement. Il était défendu toutefois de déclamer devant un nombreux auditoire, comme chose de vanité, ainsi que de recevoir un salaire, comme chose qui tend à ravaler la noblesse désintéressée de l'enseignement. Cet ordre, qui associait les deux passions du temps, la piété et l'étude, s'étendait dans toute l'Allemagne, et l'on apprenait dans les monastères dits de Saint-Jérôme, de Saint-Grégoire, des Bons-Frères, ou encore de la Vie en commun, les différents métiers et la calligraphie. Au dehors, des écoles de lecture, d'écriture et de mécanique étaient ouvertes pour les enfants pauvres ; on enseignait aux autres le latin, le grec, les mathématiques, les beaux-arts, et aussi la langue hébraïque. Cet ordre comptait, en 1433, quarante-cinq maisons, le triple en 1460 : en 1474, il établit une imprimerie à Bruxelles.

1380-1478. Thomas à-Kempis (*Hämmerlein*) transporta cette méthode à Sainte-Agnès près de Zwoll, d'où sortirent les apôtres de la littérature classique en Allemagne (2). Il recommandait à ses élèves d'aller étudier dans l'Italie, et c'est là que se formèrent en effet les

(1) ÆNEAS SYLVIUS, *Ép.* CLXV.

(2) C'étaient cinq Westphaliens : Maurice, comte de Spiegelberg, et Rodolphe Langius, qui devinrent prélats ; Antoine Liber, Louis Dringenberg, Alexandre Hégius, et le Frison Rodolphe Agricola. Hégius eut pour disciples Érasme de Rotterdam, Erminius von dem Busche, ami de Laurent de Médicis, le pape Adrien IV, et Christophe Longolius, le plus grand cicéronien de son temps. Liber réforma les études à Kempen, à Alcmar, à Amsterdam ; Langius fonda une seconde école à Munster ; Dringenberg en fonda une autre à Schelestadt d'Alsace, de laquelle sortirent Conrad Celtes (*Meissel*), Wimpheling, Rhénane, Bilibald Pirkheimer. Voy. SCHOELL.

meilleurs hellénistes allemands. Jean de Dalberg (*camerarius Dalbargius*), évêque de Worms, réunit une bibliothèque qui devint le noyau de celle d'Heidelberg, regardée la plus riche du monde avant la guerre de trente ans, et fonda la société Rhénane, académie qui résidait dans cette ville, et associait les études aux divertissements, surtout aux libations bachiques. Conrad Celtes, bon écrivain et zélé propagateur du bon goût, en faisait partie, ainsi que Rodolphe Agricola, qui écrivit mieux que tout autre en langue allemande (1) ; et Reuclin, qui, ayant accompagné à 1482.
Rome le duc de Wurtemberg, entra en relation avec les savants italiens. Nous ajouterons Wessel, de Groningue, qui appliqua l'art aux livres sacrés ; Langius, qui collationna tous les classiques imprimés alors en Allemagne, et élimina des écoles tous les livres vieillis. Grâce à eux, l'Allemagne marcha au premier rang, après l'Italie, dans la rénovation de la littérature.

La France, au contraire, y contribua peu. Matthieu-Nicolas de Clémengis expliqua le premier la Rhétorique d'Aristote et de Cicéron devant un nombreux auditoire; mais son exemple ne fut pas suivi : la Sorbonne et l'université de Paris furent surtout renommées pour les études relatives à la politique et à la science. Quelques Grecs et aussi des Italiens y professèrent les humanités; mais les maîtres de grec et de rhétorique étaient exclus du rectorat, comme il en est encore aujourd'hui pour les professeurs de littérature moderne.

Alexis-Antoine de Lebrija (*Nebrissensis*) publia à son retour de 1444-1522.
Bologne dans l'Andalousie, sa patrie, plusieurs livres destinés à faciliter les études classiques. D'autres savants firent de vains efforts pour les introduire en Angleterre; aussi le mauvais latin d'Oxford était-il passé en proverbe. Les études florissaient au contraire en Hongrie, grâce à Mathias Corvin.

Charles V de France commença la bibliothèque du Louvre, en y réunissant neuf cents volumes, missels ou psautiers, pour la plupart richement reliés; peu d'auteurs profanes, très-peu de

(1) Ce fut pour lui qu'Ermolaüs Barbarus écrivit cette épitaphe :

Invida clauserunt hoc marmore fata Rodulphum
Agricolam, frisii spemque decusque soli.
Scilicet hoc uno meruit Germania quidquid
Laudis habet Latium, Græcia quidquid habet.

classiques, aucun ouvrage de Cicéron, ni d'autres poetes qu'Ovide et Lucain. Richard de Bury, chancelier d'Édouard III, fit don de sa bibliothèque à l'université d'Oxford, avec ordre exprès de la mettre à la disposition des étudiants; mais son catalogue (*Philobiblon*) montre tout à la fois sa bonne volonté et son ignorance.

CHAPITRE XXIX.

SCIENCES.

Théologie. La théologie restait toujours la reine des sciences; mais, bien que les commentaires et les dissertations se multipliassent de toutes parts, personne n'approcha en renommée de saint Thomas et de saint Bonaventure. Nicolas de Lyra, le plus vanté des commentateurs, qui, de juif converti, était devenu l'antagoniste le plus vigoureux de ses anciens coreligionnaires, passa toute sa vie sur les saintes Écritures, entassant d'une manière fatigante les arguments péripatéticiens, les gloses et les explications (1).

Raymond de Sebonde, professeur de médecine à Barcelone, soutient la révélation dans la *Théologie naturelle*, en annonçant que les vérités relatives à Dieu et à l'homme sont cachées dans la nature, à l'aide de laquelle l'homme peut apprendre ce qui lui est nécessaire, comprendre l'Écriture et s'assurer de sa vérité; que ce livre primitif de la nature n'exige point de science antérieure pour être lu, qu'il ne peut être effacé ni falsifié, et qu'il vient directement de Dieu. Il suivit donc les traces de saint Thomas, qui, lui aussi, avait cherché à expliquer les mystères par les causes naturelles, et devança l'*Existence de Dieu* par Fénelon, ainsi que les livres de Clarke et de Paley. Cette tentative incomplète et faible, comme elle devait l'être nécessairement, acquit toutefois de la célébrité, puisque Montaigne ne dédaigna pas de traduire tout le livre de Sebonde; hommage suspect, il est vrai, de la part d'un pareil sceptique. Il y puisa toutefois, de même que

(1) On disait de lui : *Si Lyranus non lyrasset, totus mundus delirasset.*

Bacon, Pascal, Leibnitz, Bossuet, des idées élevées sur la philosophie et la religion (1).

La querelle des minorites fournit longtemps une ample matière aux discussions et aux subtilités; mais des questions plus sérieuses et plus vitales furent agitées dans les conciles de Bâle et de Constance, où nous avons vu figurer au premier rang Ænéas Sylvius et le chancelier Gerson.

Il y en a qui veulent attribuer à ce dernier le livre le plus célèbre du moyen âge, l'*Imitation de Jésus-Christ;* d'autres en désignent comme l'auteur Jean Gersen, abbé de Verceil, dans le treizième siècle; d'autres encore, ce Thomas à-Kempis, que nous avons cité parmi les frères associés de Deventer. C'est pour lui que se déclarent les Allemands et les Flamands, en s'appuyant sur les anciens manuscrits. On lit en effet dans l'un d'eux : *Finitus et completus per manum Thomas a Kempis;* et il offre des ratures, des changements en assez grand nombre pour le faire considérer comme le texte original. C'est à lui aussi que l'assigna la première édition de 1471. La tradition vulgaire et la Sorbonne se rangèrent aussi de cette opinion (2). Mais on oppose que Thomas ne fut qu'un copiste employé par le collége de Deventer; que la chronique contemporaine de Sainte-Agnès dit de lui : *Scripsit Biblium nostram totaliter et multos alios libros pro domo et pro pretio;* que ni cette chronique, ni une ancienne liste de ses ouvrages, ne mentionnent l'*Imitation*. On observe, en outre, que beaucoup de phrases tiennent du français et de l'italien (3), ce qui indique que l'auteur parlait l'une de ces

(1) Bacon lui a emprunté ce parallèle : « Dieu nous a donné deux livres, celui de l'ordre universel des choses, ou la Nature, et la Bible. Le premier est commun à tous, mais non pas le second, car il faut être instruit pour pouvoir le lire. En outre, le livre de la nature ne peut ni se falsifier, ni s'effacer, ni s'interpréter faussement; il en est tout autrement de la Bible. L'un et l'autre sont provenus du même auteur : aussi s'accordent-ils bien l'un avec l'autre, et ne se contredisent-ils pas.... Même fin, même sujet; ils contiennent une discipline pareille, une instruction semblable. Ils diffèrent en ce que l'un procède par argumentation et preuves; l'autre, par décision et autorité. L'un représente plus l'obéissance; l'autre s'appuie sur l'ordre des choses. »

(2) Un arrêt du parlement, du 16 février 1652, défendit aux bénédictins d'imprimer l'*Imitation* avec le nom de l'Italien Gersen, et permit aux chanoines réguliers de le faire avec celui de Thomas à-Kempis.

(3) *Scientia sine timore Dei quid importat? — Resiste in principio in-*

langues, et non pas l'allemand. Les Français insistent, en conséquence, en faveur de leur illustre concitoyen Gerson, se fondant sur d'autres éditions du quinzième et seizième siècle publiées en France et en Italie, entre autres sur une édition faite à Venise en 1483; mais Gerson donne le catalogue de ses écrits, sans faire mention de celui-là. Ce fut en outre un prêtre séculier, continuellement adonné aux affaires, tandis que l'auteur de l'*Imitation* paraît avoir été un moine, ami de la retraite et du silence.

Bellarmin, Mabillon et la plupart des bénédictins prennent parti pour Gersen, en alléguant un manuscrit fort ancien qui porte son nom, et divers autres qui paraissent d'une époque antérieure à Thomas à-Kempis et à Gerson. Un passage (liv. I, ch. 24) qui semble faire allusion à Dante, et reporterait dès lors le livre au quatorzième siècle, pourrait être accidentel (1). C'est ainsi que le sort d'Homère était réservé à ce petit livre, le plus lu après la Bible, et dont on compte au moins onze cents réimpressions. Il a été traduit dans toutes les langues, sans qu'aucune version atteigne la concision énergique du texte latin, tout incorrect qu'il est, et semblable aux figures de saints que l'on plaçait alors sur les tombeaux, belles et suaves, malgré leur immobilité. Cette incertitude même sur son auteur ne lui est pas défavorable, car l'individualité disparaissant entièrement, il ne reste que le cœur et le sentiment. A une époque où tout était dispute, on n'y découvre pas trace de polémique; tout au plus y rencontre-t-on quelques plaintes sur les malheurs du temps, avec le conseil d'y échapper, en se formant une solitude profonde, où l'on puisse écouter la parole de Dieu. En imitant le Christ, on est amené

clinationi tuæ — vigilia serotina — homo passionatus — vivere cum nobis contrariantibus — timoratior in cunctis actibus.

(1) Le manuscrit d'Arona, qui existe à la bibliothèque de Turin, avait été jugé vieux de cinq siècles par une assemblée de savants; mais Daunou et Hase, habiles paléographes, ne le croient pas antérieur au quinzième siècle. Galéani Napione, puis de Grégory, *Mémoire sur le véritable auteur de l'Imitation*, 1827, soutinrent les droits de Gersen, de Verceil; Gence, ceux de Gerson, *Nouvelles considérations historiques et critiques sur l'auteur et le livre de l'Imitation de J. C.*, Paris, 1826. Il pense que le manuscrit le plus ancien est celui de Moelec, de 1421. Onésyme Leroy prétendit, en 1826, avoir découvert le texte primitif français de l'*Imitation* à Valenciennes. De Grégory, réfuté dans le *Journal des savants*, décembre 1826, a publié depuis l'*Histoire du livre de l'Imitation de J. C. et de son véritable auteur*, Paris, 1843, en revendiquant pour ce livre, par de nouvelles raisons, une origine italienne.

sur une voie progressive pour arriver, au moyen de l'abstinence et de l'ascétisme, à la communication, et enfin à l'union. L'auteur a exposé ces passages successifs dans la langue du monastère, et il en est résulté que ce qui était l'ouvrage ascétique d'un moine est devenu un livre populaire.

On continuait cependant dans les écoles à combattre sous les vieilles bannières d'Aristote et de Platon, du raisonnement et de l'enthousiasme, du syllogisme et de l'inspiration. Les Grecs venus de Constantinople imprimèrent une nouvelle vie à l'école platonique, bien qu'elle fît renaître les erreurs du néoplatonisme, et qu'elle répandît des opinions fantastiques. Marsile Ficin, fils d'un médecin de Florence, traduisit Platon et Plotin. Le premier est rendu dans un latin clair, avec une fidélité admirable pour le temps, au point de suppléer à quelques lacunes dans l'original. La version de Plotin est plus obscure, parce qu'il en est de même du texte, et parce que Ficin s'était familiarisé avec ce mysticisme à un degré bien rare parmi les hommes d'étude. Il composa ensuite, sur ces modèles, une théologie et une psychologie (1), en affirmant l'identité de la science avec la religion. Homme d'imagination et d'entraînement plutôt que raisonneur mesuré, il confondait, dans son enthousiasme, le savoir avec l'art et avec la vertu. Selon lui, l'âme humaine était émanée de la Divinité, et pouvait se réunir à elle par la vie ascétique. Il prouvait l'immortalité de l'âme par la raison que, s'il en était autrement, l'homme serait l'être le plus malheureux; et il repoussait l'opinion de l'âme universelle. Cosme de Médicis, qui avait fourni à Ficin les moyens d'étudier, l'engagea à créer une académie platonique ; elle fut composée de Mécènes, d'auditeurs et d'élèves, qui fêtaient les jours anniversaires de la naissance de Platon et de Cicéron. Parmi ses membres était Pléthon Gémistius de Morée, qui, en attaquant vivement les péripatéticiens, souleva une discussion dans laquelle les adversaires finirent, comme d'ordinaire, par ne plus même s'entendre; chacun persistant, du reste, à soutenir que le système qu'il préférait était le seul qui fût en harmonie avec le christianisme.

Philosophes.

Ce platonisme, dérivé de l'école d'Alexandrie, s'associait facilement à la cabale, qui trouva un puissant appui dans Pic de la

(1) *Theologia platonica, de immortalitate videlicet animorum ac externa felicitate, libri* XVIII.

Mirandole. Phénix des beaux esprits, tout jeune encore, il émerveilla l'Italie par sa mémoire prodigieuse. Les années qu'il avait passées à étudier la scolastique, art facile et vain, lui parurent du temps perdu ; or, persuadé qu'Aristote et Platon diffèrent peu au fond (1), il tenta de rapprocher leurs doctrines et de les réunir. Il s'appliqua, dans la pensée que Platon avait emprunté sa sagesse aux Orientaux, à approfondir leurs ouvrages, surtout ceux des cabalistes ; et c'est de là qu'il tira la plupart des neuf cents thèses qu'il proposa à Rome sur la logique, l'éthique, la physique, la métaphysique, la théologie, la magie, en offrant de les soutenir, sauf l'autorité de l'Église. Malgré cette réserve, il y avait des choses qui répugnaient tellement à l'orthodoxie, qu'elles causèrent une grande rumeur, et qu'il ne fallut, pour le sauver, rien moins que son rang, ses protestations de soumission, et le serment qu'il fit de modifier ses propositions de la manière que le pape déciderait. Ici commencèrent les écrits pour et contre, jusqu'au moment où le pape Alexandre déclara qu'il n'y avait point faute de sa part. Il avait, en effet, à cette époque, modifié ses opinions et son genre de vie, en renonçant aux amours et aux faciles conquêtes qu'il avait obtenues.

Dans l'*Heptaplus*, Pic explique la création comme si la Genèse ne devait pas être entendue dans le sens littéral, mais dans une acception symbolique ; comme s'il fallait l'interpréter selon les quatre mondes, physique, céleste, intellectuel et humain (2). Il

(1) *Qui Aristotelem dissentire a Platone extimant, a me ipso dissentiunt, qui concordem utriusque facio philosophiam.* De Ente et Uno, procem.

(2) « On peut juger de la méthode suivie par Pic dans ses Commentaires, par la manière dont il explique ce que Moïse dit de la création de l'homme. L'homme se compose d'un corps, d'une âme raisonnable, et d'une chose intermédiaire qui unit les deux substances, appelée esprit par les philosophes et les médecins. Moïse donne au corps le nom de limon, à l'esprit celui de lumière, et à l'âme raisonnable celui de ciel, parce que l'âme se meut circulairement comme le ciel. Les paroles de Moïse, *Deus creavit cœlum et terram; factum est vespere et mane dies unus*, signifient donc que Dieu créa l'âme et le corps, et, comme l'esprit associant s'y réunit, le soir ou le matin, où la matière ténébreuse du corps et celle lumineuse de l'âme donnèrent origine à l'homme. Pic explique d'une manière plus étrange encore les paroles suivantes de Moïse : *Congregentur aquæ quæ sub cœlo sunt in locum unum.* L'eau est l'image de la faculté de sentir, qui établit l'analogie entre l'homme et les animaux. Le rassemblement des eaux sous le ciel indique donc l'union des sens corporels

projetait une exposition allégorique du Nouveau Testament, une défense de la Vulgate et des Septante contre les Juifs, une apologie du christianisme contre tous les infidèles et hérétiques; enfin, une harmonie de la philosophie; mais il termina ses jours 1494.
à trente-deux ans. Son livre le plus important est dirigé contre l'astrologie, et il n'y oublia aucun des arguments employés depuis pour la combattre. Il prétendait pourtant expliquer, à l'aide de la cabale, la cosmogonie de Moïse et l'incarnation du Verbe.

Pierre Tommai de Ravenne publia à Venise, en 1491, une méthode de mémoire artificielle (1). C'est la chose la plus obscure et la plus difficile du monde; mais elle devait paraître extrêmement facile à son auteur, qui, après avoir entendu une leçon, la répétait tout entière, en commençant par le dernier mot. Il savait le Code par cœur, avec une infinité de gloses; et il reproduisit cent quatre-vingts textes cités par un moine milanais, pour prouver l'immortalité de l'âme. En jouant aux échecs, tandis qu'un autre jouait aux dés et que lui-même dictait deux lettres, il lui fut possible de redire tous les mouvements des échecs, toutes les combinaisons des dés, tous les mots des lettres, en commençant par la fin.

Le cardinal allemand Nicolas de Cusa déclara la guerre à la scolastique. Savant mathématicien et tout dévoué à Pythagore, il considérait les nombres comme les principes de la science humaine. Dieu, selon lui, unité absolue, est l'infiniment grand ou l'infiniment petit, qui engendre de sa propre essence l'égalité, et ce qui associe l'égalité à l'unité.

dans ce qu'Aristote appelle *sensorium commune*, d'où ils se répandent comme une mer qui déborde dans toutes les parties du corps. Moïse place le soleil, la lune et les étoiles, dans le ciel; or, selon Pic, le soleil signifie l'âme s'élevant à l'esprit de Dieu ou à l'esprit intellectuel; la lune, cette même âme s'abaissant aux facultés des sens; les étoiles, les diverses formes de l'âme, les facultés de combiner, de juger, de conclure, etc. Le bien suprême auquel tendent tous les êtres, auquel tous doivent revenir, est la félicité. Ce que tous les hommes désirent est pareillement le principe de tout; mais seulement les êtres immortels peuvent se mouvoir circulairement et retourner à leur principe. L'esprit de mouvement entraîne les âmes : si elles le suivent, elles restent abandonnées à leur faiblesse, à leur démence, et sont infortunées. La félicité suprême consiste donc à se réunir à Dieu, après avoir dépouillé toutes les imperfections qui sont l'effet de la pluralité et de la complication. » BUHLE.

(1) *Phenix, sive ad artificialem memoriam comparandum brevis quidem et facilis, sed re ipsa et studio comprobata introductio.*

des astres, les éclipses, et les calculs de la situation du soleil et de la lune, pendant un espace de trente ans. Appelé à Rome pour
1476. la réforme du calendrier, il y mourut dans la force de l'âge.

Beaucoup de traités d'algèbre ou, comme on disait alors, d'almacabale se trouvent manuscrits dans les bibliothèques ; mais le
1494. premier imprimé fut le traité italien de Luc Pacioli de Borgo, franciscain, professeur de mathématiques à Milan. Il appelle l'algèbre *art majeur, dit par le vulgaire règle de la chose.* Il arrive jusqu'à l'équation de second degré, mais sans aller plus loin que Fibonacci (1) ; néanmoins, en observant que les règles relatives aux racines sourdes peuvent se rapporter aux grandeurs incommensurables, il indiqua qu'il pressentait l'application de l'algèbre à la géométrie (2). Il y traite de l'arithmétique commerciale, et il est le premier qui ait exposé la tenue des livres en partie double, à la manière italienne. N°, c'est-à-dire *numéro,* indique le connu ; *co*, c'est-à-dire *chose*, l'inconnu ; *ce* (cens) le carré ; *cu*, le cube ; *p* et *m* équivalent à + et à — (3). Ainsi, quand nous écrivons aujourd'hui $3x + 4x^2 - 5x^3 + 2x^4 - 6$, on traçait alors 3 *co. p.* 4 *ce. m.* 5 *cu. p.* 2 *ce. m.* 6 N°. Les ouvrages de Pacioli servirent de base à tous les travaux des mathématiciens du siècle suivant.

Les astronomes étaient tous préoccupés de rêveries astrologiques ; et lorsque parut l'ouvrage de Pic de la Mirandole, destiné à les combattre, Lucio Bellanti soutint la thèse contraire dans
1492. l'*Astrologiæ defensio;* et le fameux *Livre du Pourquoi* de Manfredi est tout en faveur de l'astrologie. La science marcha cependant. Jean Bianchini de Bologne publia des tables astronomiques, où sont combinés tous les mouvements des planètes ; le Ferrarais Dominique-Marie Novara détermina la position des étoiles qui

(1) « Comme nous suivons en majeure partie Léonard Pisan (Fibonacci), j'entends déclarer que lorsqu'il sera avancé quelque proposition sans nom d'auteur, elle soit considérée comme de Léonard. » Nous citons ce passage pour le laver du reproche de plagiat qui lui a été fait.

(2) Un de ses petits traités est intitulé *Modus solvendi varios casus figurarum quadrilaterarum rectangularum per viam algebræ.*

(3) Selon Libri, les deux signes + et — furent inventés par Léonard de Vinci, tandis que Chasles, dans son important *Aperçu historique sur l'origine et le développement des méthodes en géométrie* (Bruxelles, 1837), en attribue le mérite à Stifels.

se trouvent dans l'Almageste; il conçut l'idée d'un changement dans l'axe de rotation de la terre, et eut pour disciple Copernic, à qui il donna peut-être l'idée du système pythagoricien. Ce système fut enseigné clairement par Nicolas de Cusa (1), bien qu'il 1440. le donnât seulement comme une hypothèse. Paul Toscanelli de Né en 1397. Florence traça, dans la cathédrale de sa patrie, le gnomon le plus élevé qui existe au monde. Alphonse de Portugal et Christophe Colomb le consultèrent au sujet de la navigation pour les Indes.

Les sciences naturelles ne s'appuyèrent sur l'expérience et sur Médecins. les mathématiques que dans le siècle suivant, en substituant les réalités aux chimères, l'évidence aux songes et à l'autorité.

La médecine s'égarait à la suite des préjugés, et le livre de Marcile Ficin, *De la vie humaine*, ne se compose que de formules pour conserver la santé, et prolonger l'existence au moyen d'observations astrologiques. Il rapporte les maladies et l'affinité des remèdes à l'influence des étoiles. Les vieillards, à l'en croire, pouvaient rajeunir en buvant du sang de jeunes gens.

Ces folies, communes à Arnaud Bacaon, à Arnaud de Villeneuve et aux autres médecins les plus renommés alors, furent combattues par Pic et par le chancelier Gerson, grand ennemi des remèdes superstitieux; la faculté de Paris les condamna comme art diabolique, et Benoît XIII réprouva la magie comme hérétique. Comme les guérisons prétendues miraculeuses se multipliaient aux tombeaux de saint Roch, de sainte Catherine de Sienne, de saint André Corsini et autres, l'Église intervint, en prenant de sages mesures pour que l'on n'eût pas à crier miracle, à moins que la maladie ne fût constatée incurable et la guérison instantanée. Puis les pestes fréquentes accrurent la dévotion à saint Sébastien, à saint Job, à saint Roch surtout, qui précisément, dans le cours de ce siècle, avait quitté Montpellier, sa patrie, pour aller partout assister les malades atteints de la contagion. Souvent aussi l'on peignait, sur la façade des églises et dans les tabernacles, le long des chemins, d'énormes figures de saint Christophe, dont la vue, disait-on, préservait de mauvaises rencontres, et surtout de la mort subite. Comme ce genre de mort se multipliait beaucoup, à ce qu'il paraît, saint *André*

(1) Voy. le liv. XV.

Avellino était souvent invoqué contre elle, et l'on avait recours à maintes autres dévotions de ce genre pour la conjurer.

Alors même que les ouvrages des Grecs eurent reparu, Hippocrate fut peu étudié dans l'original, et l'on recherchait de préférence les doctrines des Arabes et des Juifs. Les systèmes de ces derniers se trouvent exposés dans Riolan; mais les Juifs furent plus heureux dans la pratique que dans leurs livres; aussi continuèrent-ils à jouir de plus de crédit que les autres médecins. Charlemagne et Charles le Chauve avaient eu recours à leurs services, et il en fut de même pour Charles-Quint: ce prince en envoya un à François Ier, qui, le soupçonnant d'être chrétien, ne voulut pas lui rendre compte de sa maladie.

Jusqu'en 1400 il ne fut pas permis, en France, aux médecins de se marier; aussi la plupart entraient-ils dans les ordres, afin de pouvoir jouir de bénéfices ecclésiastiques, malgré la désapprobation du concile de Latran.

Il est fait mention d'un grand nombre de médecins dans l'histoire des différents pays; nous nous bornerons à rappeler les plus notables. Antoine Guaïner de Pavie eut le bon esprit de repousser les enchantements et autres procédés chimériques. Barthélemy de Montagnana, professeur à Padoue, est cité comme ayant fait quatorze autopsies. Michel Savonarola, bon obervateur, s'écarta hardiment d'Averroès; il n'en croyait pas moins que Nicolas Piccinino avait engendré à l'âge de cent ans; qu'après la peste de 1348, on avait vingt-deux ou vingt-quatre dents, au lieu de trente-deux; qu'un animal pouvait parfois, dans l'enfantement, sortir avec le fœtus. Dino du Garbo, la gloire de son temps, ajouta des subtilités nouvelles à celles qui
1327. étaient propagées par les Arabes.

La chirurgie était toujours exercée par des barbiers ignorants; et Mathias Corvin, atteint d'une blessure, envoyait au loin, promettant de grandes récompenses à quiconque viendrait le guérir. Vincent Vianéo de Maida, Branca et Boiani de Tropea introduisirent la greffe animale, en refaisant le nez. Guy de Cauliac, originaire de l'Auvergne et médecin d'Urbain V, supérieur à son temps, rejeta les subtilités, et opéra hardiment. Enfin,
1318. Mondini de Luzzi, professeur à Bologne, disséqua publiquement deux cadavres féminins, et publia une description du corps humain faite d'après nature, avec des tableaux anatomiques. Il est

vrai qu'il ne sait pas s'affranchir de sa vénération pour les anciens, et qu'il sacrifie l'évidence même à la théorie de Galien; il mit toutefois à l'écart beaucoup d'assertions imaginaires, déclara ce qu'il avait vu réellement, et l'expliqua avec simplicité et précision. Aussi son livre fut-il, pendant trois siècles, le texte de toutes les écoles d'Italie, qui y ajoutaient à mesure que la science faisait des découvertes. Après lui, s'introduisit l'usage d'ouvrir chaque année, comme il le faisait, un ou deux cadavres dans les universités.

La science chirurgicale fut remise en honneur par Benivieni de 1505.
Florence, observateur simple et exact; et nous pouvons trouver les premiers exemples d'anatomie pathologique dans ses investigations sur un squirre à l'estomac, sur l'ulcération de l'épiploon, les polypes sanguins, les calculs biliaires (1). L'anatomie d'Alexan- 1525.
dre Benedetti de Legnago ne renferme peut-être pas d'observations nouvelles; mais on y rencontre une physiologie droite. La saignée n'en était pas moins regardée comme une opération importante. Les médecins discutaient sérieusement sur l'endroit et le moment où il convenait de la pratiquer, et lorsqu'elle était ordonnée dans quelque maison princière, les chevaliers du voisinage s'y réunissaient; puis, en cas de bonne réussite, on remerciait Dieu, en se livrant à des fêtes pendant plusieurs jours.

Dans le cours de ce siècle, les pharmaciens français furent soumis à un règlement, comme c'était l'usage chez les Arabes. Ceux d'Allemagne tiraient d'Italie les préparations pharmaceutiques. La plupart des pharmaciens étaient en même temps droguistes; c'est pour cela qu'en certains endroits épicier signifie pharmacien et confiseur. Les cités, en leur accordant leur privilége, y mettaient pour condition d'envoyer quelques sucreries au corps de ville. Une société de physique fut fondée au Saint-Esprit de Florence.

Assez longtemps après la renaissance des études, la médecine s'engagea dans la meilleure voie, celle dont on veut, sans motif déterminant, faire honneur à Hippocrate, et qui consistait à comparer, dans l'homme, l'état de santé avec l'état de maladie, en s'aidant des sciences naturelles méditées avec soin.

Cartaines maladies nouvelles contribuèrent à ramener de l'é-

(1) *De abditis nonnullis ac mirandis morborum et sanationum*, etc. Florence, 1504.

rudition à l'observation. Telles furent la mort noire et la *tussis ferina*, qui apparurent en France, sous forme épidémique, en 1414. Le scorbut prit aussi une force inusitée dans les longs voyages sur mer, que l'on commençait à entreprendre. La *sueur anglaise*, qui se manifesta dans la Grande-Bretagne en 1486, y causa de grands ravages, et se reproduisit aussi plusieurs fois ailleurs, où elle sévit principalement sur les personnes robustes, jeunes, et d'une condition aisée. La terrible *plique*, qui s'acclimata en Pologne, à la suite de l'irruption des Tartares, se propagea aussi en Bohême et en Autriche.

On connaissait déjà alors cette maladie, suite et châtiment du libertinage, qui, répandue en Italie à l'époque de la descente de Charles VIII, y fut appelée mal français, tandis qu'elle recevait en France le nom de mal napolitain. On a produit des statuts, prétendus émanés de la reine Jeanne, qui mettaient pour condition, à l'ouverture des maisons de débauche dans Avignon,
1347. que les prostituées seraient tenues de subir une visite par semaine, pour qu'elles ne pussent en infecter d'autres (1); mais il a été prouvé que c'était là une sotte mystification. Il nous reste une lettre de Pierre Martyr d'Anghiera, à la date de 1489, où il parle du mal *gallique* (2). Mais ce nom lui-même donne à sus-

(1) *La reina vol che toudos los samdis la baylouna et un barbier deputats das consouls visitoun toudas las filias débauchadas que seran aou bourdeou. Se sen trova qualuno qu'abia mal vengut de paillardisa, que sian separados, per evita lou mal que la jouinesse pourie prendre.*

La Revue médicale (octobre 1835) dit qu'Astruc écrivit à un seigneur d'Avignon pour le prier de le mettre à la recherche de ces statuts. N'en ayant jamais entendu parler, il s'adressa à M. de Garcin, chez qui se réunissait une société nombreuse. On rit beaucoup de la demande, et l'on résolut de simuler ces règlements; et Astruc fut dupe de cette tromperie. On se moqua beaucoup de lui; mais la plaisanterie était bien misérable. Freschi ignorait cette fraude lorsqu'il publia son édition du Sprengel.

Une délibération prise par le conseil de ville de Paris, le 18 février 1508, ordonne que les vérolés étrangers soient expulsés de l'hôpital, et les malades nationaux placés dans des maisons particulières, de peur qu'ils ne communiquent leur infection aux pauvres et aux sœurs religieuses. Une quête générale sera faite à leur profit, et l'archevêque sera prié d'accorder des indulgences à ceux qui y contribueront. *Mémoires de l'Acad. des sciences morales et politiques*, tome IV, p. 538.

(2) *In peculiarem te nostræ tempestatis morbum qui appellatione hispana bubarum dicitur, ab Italis morbus gallicus, medicorum eliphantiam alii, alii aliter appellant, incidisse præcipitem, libero ad me scribis pede.* Ep. 68.

pecter l'exactitude de la date. Après beaucoup de discussions sur ce point, il reste douteux si cette maladie a été apportée d'Amérique. Le premier qui l'ait affirmé est Léonard Schmauss de Strasbourg, en 1518, par conséquent à une époque déjà éloignée. Son argument le plus fort consiste à dire que les maux naissent dans le lieu où s'en trouve le remède ; or le gaïac croît en Amérique; donc le mal en est originaire. Il est certain que Ladislas de Naples mourut, en 1414, d'une maladie qui avait beaucoup d'affinité avec celle-là, et tellement nouvelle, qu'on la crut l'effet d'un venin subtil qu'une maîtresse lui aurait administré (1).

La véritable syphilis se manifesta l'an 1493 avec tant de violence, et sur une si grande étendue de pays, qu'il est difficile de croire qu'en si peu de temps elle eût été propagée aussi loin par le petit nombre de personnes revenues du nouveau monde. Peut-être ressemblait-elle, dans l'origine, à la lèpre et à d'autres maladies impures; peut-être était-elle pestilentielle et contagieuse sans contact vénérien, et s'est-elle mitigée depuis, comme il en est advenu à l'égard d'autres épidémies. Mais, dans le principe, ce mal, qui semblait vouloir anéantir l'espèce humaine en l'attaquant à sa source, causa une immense épouvante. On l'attribua aux péchés des hommes, aux blasphèmes usités dans les maisons de débauche; et des dévotions furent ordonnées pour en conjurer la furie. On employa de bonne heure comme remède l'usage intérieur du mercure; puis le gaïac ayant été apporté en 1517, les effets curatifs de ce bois lui firent donner le nom de bois saint, et l'on abandonna le premier médicament jusqu'à Paracelse; par la suite on en fit abus, au point de le rendre plus désastreux que la maladie elle-même.

Pétrarque se montra extrêmement hostile aux médecins, mais plus encore aux légistes, dont il abandonna les écoles, parce que, dit-il, « l'iniquité des hommes a gâté l'usage de la juris« prudence. Or je ne pouvais souffrir d'apprendre une science Légistes.

(1) V. GIANNONE, *Storia civile*, etc., XXIV, 28.

On trouve cette maladie mentionnée dans la *Summa conversationis et curationis, quæ Gulielmina dicitur*, parce que cet ouvrage fut achevé à Vérone par Guillaume Piacentino, en 1275. Le chapitre 48 du Ier livre est intitulé *De pustulis albis et scissuris, et corruptionibus quæ fiunt in virga et circa præputium propter coitum cum meretrice, vel fœda, vel ab alia causa.* Venise, 1502.

« que je ne voulais pas exercer d'une manière infâme, et il m'aurait « été à peine possible de le faire honnêtement; si je l'eusse voulu, « mon honnêteté aurait été taxée d'ignorance (1). » Il revient souvent à la charge pour repousser les astuces des gens de loi, ainsi que leur style dur et barbare. Il eut cependant pour ami Jean d'Andrea, Bolonais ou Florentin, le plus grand canoniste de son temps, dont les deux filles, Novella et Bettina, professèrent elles-mêmes le droit canon. Paul de Liazari, élève de Jean d'Andrea, forma Jean de Legnano, devenu si célèbre, qu'à sa mort les boutiques furent fermées en signe de deuil.

André d'Isernia fut surnommé l'Évangéliste du droit féodal, et le roi Robert l'emmena avec lui pour soutenir à la cour d'Avignon les droits qu'il avait au trône de Naples. En racontant que Frédéric II avait imposé certaines taxes nouvelles sans en attribuer un tiers à l'Église, il ajoute que l'âme de ce prince *requiescit in pice et non in pace*. Il fut tué par un officier allemand, contre lequel il avait opiné dans une cause féodale.

Nous placerons aussi parmi les hommes de science Dante Alighieri, qui sut tout ce que l'on connaissait de son temps, et pressentit quelques-unes des découvertes ultérieures. Il indiqua clairement les antipodes et le centre de gravité de la terre (2). Il fit

(1) *Ep. ad posteros.*

(2) On sait qu'Aristote y fait aussi allusion; et le chroniqueur Rolandino dit, liv. XII, ch. 9 : *Tunc visa est gens Lombardorum, tota prompta ad locum concurrere ubi creditur Ecelinus, non aliter quam ad punctum terræ medium, quod philosophi centrum dicunt, ponderosa cuncta tendere naturaliter elaborant.*

Les antipodes sont clairement indiqués par Pétrarque :

Nella stagion che il ciel rapido inchina
Verso occidente, e che il di nostro vola
A gente che di là forse l'aspetta.

Dans le moment où, tournant sur le pôle,
Le ciel rapide incline à l'occident,
Où notre jour vers d'autres gens s'envole,
Bien par delà, dont le regard l'attend.

Canz. V.

Quando la sera scaccia il chiaro giorno,
E le tenebre nostre altrui fan alba.

Lorsque le soir chasse le jour qui luit,
Et que fait l'aube à d'autres notre nuit.

Sestin. I.

des observations pleines de finesse sur le vol des oiseaux, sur le scintillement des étoiles, sur l'arc-en-ciel, sur les vapeurs qui se forment dans la combustion (1). Avant Newton, il assigna à la lune la cause du flux et du reflux (2); avant Galilée, la maturation des fruits à la lumière, qui en fait évaporer l'oxygène (3); avant Linné, il déduisit la classification des végétaux des organes sexuels (4), affirma que toutes les plantes, même les plantes cryptogames et microscopiques, naissent de semence (5); que les fleurs ouvrent à la lumière leurs pétales, découvrent leurs étamines et leurs pistils pour féconder leurs germes (6), et que les sucs nutritifs circulent dans les plantes (7); avant Leibnitz, il signala le

(1) *Enf.*, XIII, 40; XXIII, 23. — *Purg.*, II, 14; XV, 16. — *Par.*, II, 8; XII, 10, et ailleurs.

(2) *E come il volger del ciel della luna*
Copre e discopre i lidi senza posa.
De même en se mouvant que le ciel de la lune,
Sans trêve, par les flots fait couvrir, découvrir
Le rivage des mers....
Parad., XVI.

(3) *Guarda al calor del sol che si fa vino*
Giunto all' umor che dalla vite cola.
Vois, lorsqu'elle s'unit, en la vigne fertile,
Au fluide léger que son rameau distille,
Si ne devient pas vin la chaleur du soleil.
Purg., XXV.

(4) *Ch'ogni erba si conosce per lo seme.*
Sans peine on reconnaît toute herbe à la semence.
Purg., XVI.

(5) *Quando alcuna pianta*
Senza seme PALESE *vi s'appiglia.*
Ne te doit étonner que parfois une plante
Vienne à surgir du sol sans semence *apparente.*
Purg., XXVIII.

(6) *Quali i fioretti dal notturno gelo*
Chinati e chiusi, poichè il sol gl'imbianca
Si DRIZZAN *tutti* APERTI *in loro stelo.*
Comme au froid de la nuit et s'incline et se ferme
La délicate fleur, pour se *rouvrir* soudain,
Se *dressant* sur sa tige aux rayons du matin....
Enf., II.

(7) *Come d'un tizzo verde ch'arso sia*
Dall' un de' capi, che dall' altro geme
E cigola per vento che va via.

principe de la raison suffisante (1); avant Bacon, il indiqua l'expérience, comme la *source d'où dérivent nos arts humains* (2); il fait même allusion à l'attraction universelle (3).

Les commentateurs s'émerveillent de ce que Dante connut les constellations des pieds du Centaure et de la Croix du Sud (4); et les éditeurs milanais des classiques le supposent ou prophète, ou

Comme le tison vert qui d'un bout se consume,
Tandis que hors du feu l'autre extrémité fume,
Et se vide de l'air qui sort en gémissant.
Enf., XIII.

(1) *Intra due cibi distanti e moventi*
D'un modo, prima si morria di fame
Che liber uom l'un si recasse a denti.
Un homme entre deux mets également distants,
Et pour son appétit également tentants,
Se laissera mourir de faim en même place,
Avant que sur l'un d'eux il ne la satisfasse.
Parad., IV.

(2) *Da questa istanzia può deliberarte*
Esperienza se giammai la provi,
Ch'esser suol fonte a rivi di vostr' arte.
Le problème sera, lorsque tu le voudras,
Par toi-même éclairci, grâce à l'expérience,
D'où découle surtout votre humaine science.
Parad., II.

(3) *Questi ordini di su tutti rimirano,*
E di giù vincon si, che verso Dio
Tutti tirati sono e tutti tirano.
Tous ces ordres divers, tendant vers le milieu,
En même temps qu'en haut ils contemplent, admirent,
Agissent en dessous, tellement que vers Dieu
Tous étant attirés, tous de même ils attirent.
Parad., XXVIII.

(4) *Io mi volsi a man destra, e posi mente*
All' altro polo, e vidi quattro stelle
Non viste mai fuor ch'alla prima gente....
O settentrional vedovo sito,
Poichè privato se' di mirar quelle!
Alors vers l'autre pôle, à droite me tournant,
J'y fixai mon regard, et j'y vis quatre étoiles.
Nul autre jusqu'ici que les premiers humains
Onc ne les vit... O toi, boréal hémisphère,
Tu restes triste et veuf, privé de leur lumière!
Purg., I. Trad. d'E. Aroux, 1842.

sorcier, ou ami de Marco Polo. Cependant les fréquents voyages des marchands italiens au détroit de Bab-el-Mandeb, et les planisphères arabes qui leur étaient familiers, ne permettent de trouver là rien d'extraordinaire. Selon la géographie de Dante, avant que Lucifer fût tombé du ciel, et emprisonné au *point* de la terre *vers lequel sont attirés tous les corps pesants*, l'hémisphère boréal se trouvait sous l'eau, et un grand continent existait dans l'hémisphère austral opposé au nôtre. Là vécurent Adam et Ève, les premiers humains qui virent les *quatre étoiles* dont est *privée et veuve la partie septentrionale* du monde. Une grande catastrophe ayant changé la face de notre globe, il surgit dans notre hémisphère une *grande sèche*, c'est-à-dire, un continent dont Jérusalem est le centre, tandis qu'aux antipodes la masse aride s'engloutissait en se faisant *un voile de la mer par épouvante* de Lucifer; un cône de soulèvement y forme la montagne du purgatoire, sur la cime de laquelle s'étend le paradis terrestre.

Nous ne dissimulerons pas que Dante n'abuse souvent et hors de propos de sa science astronomique, tellement que, lors même qu'il ne tombe pas dans l'erreur, il oblige le lecteur à des raisonnements interminables pour saisir le sens des phrases par lesquelles il entend désigner les jours et les heures des aventures dont il parle.

Mais avait-il foi dans l'astrologie, comme le veulent ses commentateurs ?

S'écartant en cela du *maître de ceux qui savent*, dont l'opinion est que la vie active ne convient pas à la perfection des êtres célestes, Dante se rapprochait de Platon dans la croyance que les intelligences ou vulgairement les anges sont destinés non-seulement à la vie contemplative, mais encore à une existence active. Il en fait donc les moteurs et les régulateurs des sphères, non toutefois par voie de mouvement, mais par voie de pur entendement (*voi che intendendo il terzo ciel movete*). Ces astres deviennent ainsi à ses yeux autant d'intelligences qui exécutent les décrets de la Providence, sous l'impulsion de l'amour (*l'amor che move il sole e l'altre stelle*), qui pénètre dans tout l'univers, et resplendit plus ou moins selon les lieux. Cet amour, en imprimant au ciel empirée une impulsion circulaire, propage son mouvement de sphère en sphère jusqu'au globe de la terre. C'est ce mouvement réglé invariablement qui dispense aux mortels, à des

degrés différents, les vertus divines dont les étoiles sont douées par la volonté d'en haut; mais cette influence n'entraîne pas nécessité, sans quoi cesserait tout mérite et tout démérite (*se cosi fosse in voi fora distrutto*, etc.); les astres ne font que déterminer les premiers mouvements, que dirigent ensuite l'éducation, la raison, le libre arbitre, et où entrent aussi pour beaucoup les hasards, c'est-à-dire, les événements variables, selon que la nature trouve la fortune contraire ou favorable.

Le poëte n'accorde donc aux astres rien de plus qu'une influence sur les tempéraments ou sur la puissance végétative, dont l'union avec les deux facultés sensitive et rationnelle, dit-il dans le *Convivio,* forme et compose l'âme de l'homme. Il énonce plus clairement, dans le *De vulgari eloquio,* que l'homme est végétable, sensitif et raisonnable. En tant que végétable, il tend à sa propre conservation; en tant que sensitif, aux plaisirs; en tant que raisonnable, à la vertu. Il doit, en conséquence, être dirigé de manière à acquérir l'habitude d'opérer le bien et d'empêcher le mal, sous les trois rapports signalés.

L'opinion que les planètes influaient sur les tempéraments a été professée par des hommes graves et instruits, et elle n'a pas même encore perdu tout crédit. Nous ne sachions pas que personne nie que l'homme est poussé ou retenu dans beaucoup de ses actions par son tempérament. Lors donc que Dante se félicite en se reconnaissant redevable à la constellation des Gémeaux de tout ce qu'il possède d'esprit, quel qu'il soit, il entend seulement l'influence que cette constellation eut sur sa naissance, dans la conformation des organes qui, par des voies mystérieuses où l'intelligence humaine ne pourra jamais porter la lumière, modifient puissamment la pensée et la volonté. Lorsque ensuite il fait dire à Brunetto Latini que, s'il suit son étoile, il ne peut manquer d'arriver glorieusement au port (1), il se conforme aux habitudes de son maître, adonné à l'astrologie, et qui, dit-on, avait tiré l'horoscope de Dante. Lorsqu'il dit encore, dans le chant XXVI de l'*Enfer*, *Si le bien m'est provenu d'une étoile amie ou d'une source meilleure,* il annonce suffisamment, par cette forme dubitative, combien il était éloigné d'attribuer une importance absolue aux étoiles; opinion qui aurait été entièrement en désaccord

(1) *Enfer*, XV.

avec ses doctrines théologiques, philosophiques et poétiques (1).

On ne nous fera pas sans doute un crime de nous être arrêté sur les doctrines des grands génies, dont les erreurs même sont matière à instruction.

CHAPITRE XXX.

HISTOIRE.

On peut dire qu'il n'existe pas de pays en Italie qui n'ait ses chroniques : nous y avons puisé de temps à autre, en les indiquant; mais les meilleures d'entre elles sont celles de Florence, tant pour la langue que pour leur finesse naïve.

Ricordano Malaspini recueillit tout ce qu'il trouva *dans les histoires des anciens livres de maîtres en doctrine*, car alors les choses écrites étaient synonymes de vérité; il y ajouta les événements dont il fut témoin jusqu'en 1280.

Malaspini fut continué jusqu'en 1312 par Dino Compagni, qui se proposa « d'écrire la vérité des choses certaines qu'il vit et en« tendit. Pour celles qu'il ne vit pas clairement, il se proposa de « les écrire selon qu'il les ouïrait rapporter; et comme beaucoup « de chroniqueurs, par suite de leurs volontés corrompues, pas« sent certaines choses sous silence et altèrent la vérité, il se « proposa d'écrire selon la plus commune renommée. » Règles singulières de la *crédibilité*, et d'où nous pouvons conclure que la véritable histoire n'était pas née encore, l'histoire, dont la moindre tâche est de raconter les faits.

Dino, souvent appelé aux magistratures par ses concitoyens, s'employait à leur persuader de vivre en paix. « Me trouvant de nouveau dans ledit conseil, animé du désir de voir l'union et la paix entre les citoyens, je dis, avant que l'on se séparât: *Messieurs, pourquoi voulez-vous troubler et pousser à sa ruine une aussi bonne ville? Contre qui voulez-vous combattre?*

(1) Cecco d'Ascoli cite dans l'*Acerba*, liv. III, ch. 10, une lettre qui lui fut adressée par Dante contre l'influence des planètes.

Contre vos frères ? Quel sera le fruit de votre victoire? Rien, que des regrets. Ils répondirent que leur réunion n'avait d'autre but que d'apaiser le désordre et de maintenir la paix.

« Lorsque j'eus ouï cela, je m'approchai de Lapo de Guazza Ulivieri, bon et loyal bourgeois, et nous allâmes ensemble à l'assemblée des prieurs, où nous conduisîmes plusieurs de ceux qui avaient assisté audit conseil; et là, nous posant comme médiateurs entre eux et les prieurs, nous parvînmes, par des paroles de douceur, à calmer la Seigneurie. Messire Palmieri Altoviti, qui était un des seigneurs, les reprit avec force, mais sans menaces. On leur répondit que cette réunion n'aurait pas d'autre suite; que s'il était venu quelques gens de pied à leur requête, on les laissât aller sans leur faire aucune offense; et les prieurs commandèrent qu'il en fût ainsi. »

Ailleurs, il s'exprime en ces termes : « Les choses étant en cet état (lors de la venue de Charles de Valois), un saint et honnête penser me vint à moi Dino; je me dis : *Ce seigneur viendra, et trouvera tous les citoyens divisés, et de là naîtra un grand scandale.* Je songeai donc, à raison de l'office que je tenais et pour la bonne volonté que je sentais chez mes collègues, à réunir un grand nombre de bons citoyens dans l'église de Saint-Jean; ainsi fis-je, et tous ceux qui étaient en fonctions s'y trouvèrent. Quand le moment me parut propice, je dis : *Chers et vaillants citoyens, qui tous avez reçu également le baptême à ces fonts sacrés, la raison vous force et vous oblige de vous aimer comme des frères chéris; et aussi parce que vous possédez la plus noble cité du monde. Il est né entre vous quelque irritation par rivalité de fonctions : or, comme vous le savez, mes collègues et moi nous vous avons promis par serment de les partager. Ce seigneur arrive, et il convient de lui faire honneur. Répudiez vos haines, et faites la paix entre vous, afin qu'il ne vous trouve pas divisés. Mettez en oubli toutes les offenses et les intentions mauvaises qui ont existé jusqu'ici entre vous; qu'elles soient pardonnées et effacées, par amour pour votre cité et pour son bien. Et, sur ces fonts sacrés où vous avez reçu le saint baptême, jurez-vous l'un à l'autre bonne et parfaite paix, afin que le Seigneur qui arrive vous trouve tous unis.* A ces mots, tous se réconcilièrent; ce qu'ils firent en touchant le livre corporellement, et en se jurant

de maintenir bonne paix, de conserver les honneurs et la juridiction de la cité. Puis, cela fait, nous quittâmes ce lieu.

« Les mauvais citoyens, qui s'étaient montrés attendris, avaient baisé le livre avec larmes et paru les plus chaleureux, furent les plus animés à la destruction de la cité. Je tairai leur nom par honnêteté.

« Ceux qui nourrissaient de mauvais desseins dirent que la paix charitable avait été inventée par ruse. Mais s'il y eut la moindre fraude dans les paroles, c'est à moi d'en porter la peine, bien qu'on ne doive pas encourir de rétribution injurieuse pour une bonne intention. J'ai versé bien des larmes au sujet de ce serment, en songeant combien d'âmes il aura damnées pour leur malice. »

Ce zèle dont il était animé pour la paix donne parfois de la véhémence à son style. « Levez-vous, s'écrie-t-il, mauvais citoyens, pleins de scandales; prenez le fer et le feu dans vos mains, et faites voir votre malice. Manifestez vos volontés iniques et vos détestables desseins; donnez-vous libre carrière; allez mettre en ruine les beautés de votre cité; versez le sang de vos frères; dépouillez-vous de tout sentiment de foi et d'amour; que l'un refuse à l'autre service et assistance. Semez vos mensonges, qui rempliront les greniers de vos fils. Faites comme fit Sylla dans la ville de Rome; Marius vengea en peu de jours tous les maux qu'il avait causés en dix ans. Croyez-vous que la justice de Dieu n'existe plus? Celle du monde, du moins, est là pour rendre un pour un. Voyez si vos ancêtres eurent à s'applaudir de leurs discordes. Faites trafic des honneurs qu'ils prenaient la peine d'acquérir. Ne tardez pas, malheureux; car on consume plus en un jour de guerre qu'on ne gagne en plusieurs années de paix, et il ne faut qu'une petite étincelle pour causer la destruction d'un grand royaume. »

Son travail, auquel président ces nobles sentiments, porte le sceau d'un jugement droit et d'une grande probité. Il est surprenant qu'il n'ait point été connu des Villani, ses contemporains, et qu'il soit resté ignoré presque jusqu'à Muratori.

Jean Villani, marchand florentin, promu aux premiers postes de la république, ayant fait le voyage de Rome pour le jubilé de 1300, y fut frappé d'étonnement à la vue de tant de monuments; et la lecture de Salluste, de Tite-Live, de Valère-Maxime,

de Paul Orose, de Virgile, de Lucain, *et autres maîtres en histoire*, lui inspira l'idée d'écrire les événements de sa patrie. Il se mit donc à l'œuvre *pour donner mémoire et exemple à ceux à venir, en l'honneur de Dieu et du bienheureux saint Jean, et pour la gloire de la ville de Florence*. Il a composé douze livres, dans lesquels il admet, sans discernement, les fables anciennes, et il copie même de longs passages de Malaspini. Mais lorsqu'il arrive enfin à son temps, il expose les faits d'une manière très-instructive, et cela sans se borner aux événements auxquels sa patrie prit part. Étranger à toute prétention littéraire, aux règles de la grammaire, « la liaison des mots est chez lui simple et naturelle. Le lecteur n'y saurait rien découvrir de superflu, aucun remplissage, rien de forcé ni d'artificiel. On y aperçoit néanmoins cette simplicité, cette grâce, cette beauté qui nous charment dans le joli visage non fardé d'une noble dame ou d'une jeune personne (1). » Marchand qu'il était, il prend intérêt aux choses positives, que négligent les chroniqueurs contemporains des autres pays. Quand ceux-ci n'ont de valeur qu'autant qu'ils nous transmettent leurs impressions personnelles, Villani procède avec exactitude et intelligence; il examine, il compare, il juge, et à la gravité des anciens, qu'il ne connaissait pas seulement de nom, il unit la science de la vie: qualités qui auraient pu valoir à l'Italie une histoire originale, tandis qu'il se contenta d'imiter. Tout positif qu'il est, il n'en croit pas moins aux prodiges et à l'astrologie, faiblesse qu'on lui pardonne facilement. Il incline vers le parti guelfe, sans le dissimuler; mais il exprime avec franchise des sentiments sincères, et il s'échauffe lorsqu'il parle de la patrie; son récit est toujours clair, souvent affectueux, et parfois pittoresque.

Lorsqu'il eut été moissonné par la peste de 1348, il eut pour continuateur son frère Matthieu, qui peint avec vivacité les événements, en inspirant le respect et l'amour. Versé dans la connaissance du cœur humain et dans les détours de la politique, il s'irrite contre le vice, s'enflamme pour la liberté; et le sentiment religieux dont il est pénétré ne l'empêche pas de révéler les égarements des papes.

Matthieu fut aussi enlevé par la peste en 1362: Philippe, son fils, poursuivit jusqu'en 1365 un récit dont nous avons déjà

(1) SALVIATI.

eu occasion de rapporter plusieurs fragments. Homme d'étude, appelé à commenter Dante dans la chaire instituée à cet effet, il écrit avec plus d'art que son père et son oncle, et s'étudie à donner de l'unité au récit contenu dans chaque livre. Il ajouta à cette chronique de famille des vies de Florentins illustres.

Marchione de Coppo Stefani continua aussi, jusqu'en 1385, 1407.
l'Histoire des Villani. Les *Commentaires* de Neri de Gino Capponi, qui vont jusqu'à la paix de Lodi, ont de la vigueur et de la clarté, comme il convenait à l'ouvrage d'un homme de guerre et d'affaires. Philippe de Cino Rinuccini laissa des *Souvenirs historiques*, de 1282 à 1460; ils furent continués jusqu'en 1506, par ses fils Alamanno et Neri. Il était assez ordinaire aussi parmi les Florentins de tenir certains livres qu'ils appelaient *Prioristes*, parce qu'ils y notaient le nom des prieurs; ils y enregistraient en même temps les principaux événements de leur patrie, ou même ceux des pays étrangers.

A cette époque renaissait l'art de la critique, et Pétrarque fut un des premiers qui en fit usage, en restituant quelques ouvrages à leurs véritables auteurs, bien qu'il se trompe quelquefois (1), et en démontrant la fausseté d'un diplôme que lui envoya Charles IV, diplôme par lequel Jules César et Néron auraient affranchi l'Autriche de la dépendance impériale (2). Il se plaint de ce que les Romains ignorent ce qui les concerne eux-mêmes, et détruisent, pour un misérable lucre, les précieux restes épargnés par les barbares (3). Il louait de les avoir restaurés Nicolas Rienzi, qui avait puisé, dans l'étude qu'il en avait faite, son admiration pour l'ancienne constitution romaine (4). Pastrengo recueillit aussi des antiquités et copia des inscriptions; et Nico-

(1) *Senil.*, XV, 5.

(2) *Famil.*, IV, 9; II, 4.

(3) *Famil.*, VI, 6. *Hort. ad Nicol. Laurent.*

(4) Voici ce que dit de Rienzi, son chroniqueur : « Il fut, dès sa jeunesse, nourri du lait de l'éloquence, bon grammairien, meilleur rhéteur, excellent écrivain. Ah! combien c'était un lecteur expéditif! Il avait souvent en main Tite-Live, Sénèque, Tullius et Valère-Maxime, et prenait grand plaisir à raconter les magnificences de Jules-César. Tout le jour il se mirait dans les sculptures de marbre qui gisent à l'entour de Rome. Il n'y avait que lui pour savoir lire les anciennes épitaphes, pour traduire toutes ces inscriptions anciennes, pour interpréter sur-le-champ ces représentations en marbre. »

las Nicoli possédait une série de médailles, dont il se servit pour vérifier l'orthographe de certains mots.

Les anciens avaient déjà reconnu que les inscriptions pouvaient venir en aide à l'histoire. Or Nicolas V chargea Pizzocolli, dit Ciriaque d'Ancône, d'en réunir le plus qu'il pourrait. Il visita en conséquence l'Italie, la Grèce, la Hongrie, et les pays du Levant où les Turcs n'avaient pas encore pénétré, en copiant toutes celles qu'il trouvait (1). Frère Joconde de Vérone en recueillit aussi un grand nombre, qu'il dédia à Laurent de Médicis, mais sans les publier. On conserve en manuscrit, à Reggio, le recueil de Michel Ferravino. Nicolas Peretto, évêque de Manfredonia, en fit aussi un recueil; d'autres réunirent celles de provinces particulières. Jérôme Bologni fut le premier qui joignit aux monuments découverts des explications et des commentaires. Ainsi l'histoire se présenta désormais appuyée sur l'érudition. Biondo Flavio, secrétaire d'Eugène IV, emprunta les témoignages de l'archéologie pour répandre la lumière sur les édifices, le gouvernement, les lois, les cérémonies, la discipline militaire de Rome (2); puis il décrivit, dans l'*Italia illustrata*, les quatorze régions de la Péninsule. Mais il était presque impossible qu'il ne tombât point dans beaucoup d'erreurs. On en rencontre moins dans l'ouvrage de Bernardo Rucellai (3), ami généreux des gens de lettres, qui dépensa trente-sept mille florins aux fêtes de son mariage avec une fille de Pierre de Médicis. C'était dans sa magnifique habitation que se réunissait l'Académie platonique, à laquelle les *jardins Rucellai* durent leur célébrité.

1452. Le Florentin Dominique Fiocchi écrivit sur les magistratures romaines. Pomponio Leto, bâtard de San Severino, était touché jusqu'aux larmes à la vue des anciens monuments; il alla en chercher jusque sur les rives du Tanaïs, et il songeait même à visiter les Indes; mais il en fut détourné par les hommes éclairés qu'il avait pour collègues, comme président de l'Académie romaine. Sa maison ayant été dévastée dans un soulèvement
1484. au temps de Sixte IV, il s'en alla *en camisole, en pantoufles et*

(1) Elles furent publiées en 1654 par Charles Moroni, et Tiraboschi en rend compte au long dans son tome VII, page 292.

(2) *Romæ instauratæ libri tres. — Romæ triumphantis libri IX.*

(3) *De urbe Roma.*

la canne à la main, se plaindre aux supérieurs (1); mais il fut largement indemnisé par ses amis, qui lui fournirent à l'envi tout ce dont il avait besoin. Son admiration pour l'antiquité lui faisait paraître sauvages les habitudes et les croyances de son temps, à tel point qu'il fut accusé d'impiété. 1497.

On peut juger, du reste, combien la critique était encore dans l'enfance, par le fait du frère Annio de Viterbe. En l'année 1498, 1432-1502.
il gratifia le monde savant d'histoires originales très-anciennes (2), propres à éclairer l'origine des peuples; c'étaient des fragments du Chaldéen Bérose, de Fabius Pictor, de Myrsile de Lesbos, de Sempronius, d'Archiloque, de Caton, de Métasthène, de Marcétus, et de beaucoup d'autres. La joie fut immense parmi les érudits; le nom d'Annio fut porté aux nues, et les doctes ornèrent à l'envi leurs écrits des précieuses découvertes du moine. Cet engouement nuisit, par malheur, à toutes les histoires municipales ou générales écrites vers cette époque, à cause du mélange de tant de faussetés avec si peu de vérités. Ces fragments, en effet, n'étaient qu'une fiction, soit qu'elle émanât du religieux, soit qu'il eût été lui-même abusé par quelqu'un de ceux qui spéculaient alors sur la manie des antiquités.

Une fois les modèles classiques connus, le crédit et le nombre des chroniques diminua; et ainsi se perdirent des renseignements parfois frivoles, toujours décousus, mais pourtant intéressants comme révélation du temps et du sentiment populaire. Le goût qui s'était amélioré exigeait que l'histoire eût aussi sa beauté; on se mit à l'écrire, dans cette pensée, souvent en latin, et quelquefois en langue vulgaire. Au premier rang est Æneas Sylvius Piccolomini, de Sienne. Il avait l'intention d'exposer les événements contemporains de toute l'Europe; mais, pour plus de certitude, il s'en tint surtout à l'Italie depuis l'année de sa naissance jusqu'à la dernière année de son pontificat. Son ouvrage fut imprimé cent vingt ans après sa mort, sous le nom de Jean Gobelino, son secrétaire. On y trouve une éloquence vigoureuse, et une étude attentive des caractères et des mœurs. Un long séjour en Allemagne lui permit de raconter les faits de la Bohême et ceux de Frédéric III, sous le titre d'Histoire d'Autriche. Il composa, en outre, la cos-

(1) INFESSURA.
(2) *Antiquitatum variarum libri XVII.*

mographie ou description de l'Europe et de l'Asie Mineure, ainsi que d'autres ouvrages, dont nous avons déjà parlé

1470. Son histoire fut continuée, jusqu'en 1469, par Jacob des Amanati, Florentin, à qui le pape donna son propre nom de famille, l'évêché de Pavie, et le chapeau de cardinal.

Pendant son séjour à Rome en qualité de secrétaire apostoli-
1369-1444. que, Léonard Bruno d'Arezzo, témoin des misérables agitations de cette époque, en esquissa une description. S'étant aperçu, au concile de Constance, que le parti papal perdait du terrain, il se réfugia à Florence, où il fut nommé chancelier, et y écrivit l'histoire de cette république jusqu'en 1404. Écrivain soigné et périodique, il se vit invité par les princes, visité par les étrangers. Il a laissé aussi des traductions du grec, plusieurs vies, et des lettres fort importantes pour l'histoire littéraire de son temps.

Jean Cavalcanti raconta les événements de la Toscane depuis 1420 jusqu'à 1452, sans avoir ni la naïveté du quatorzième siècle, ni la pureté méditée du dix-septième. Pédant, quoique Toscan, il gâte la langue charmante de son pays par des mots formés à la manière latine, par des adjectifs étudiés, une phrase contournée, des harangues de sa façon, et, au milieu de tout cela, des locutions vulgaires débitées d'un ton professoral. Il dit *latin* pour *italien, quirites* pour *citoyens;* et c'est avec des jeux de mots qu'il décrit les horreurs de la prise de Brescia. Guelfe de conviction, Cosme de Médicis fut son idole. Machiavel l'a mis à contribution sans le nommer (1).

L'histoire de Florence a été écrite aussi par Poggio, et, entre autres, par Barthélemy de la Scala, que la mort força de s'arrêter à la descente de Charles VIII en Italie. La conjuration des Pazzi par Ange Politien, élégant épisode, est un tribut dont il paya la protection que lui avaient accordée les Médicis.

1316. Le premier qui traita l'histoire de Venise fut André Dandolo, narrateur sec, sans critique en ce qui concerne le passé, assez impartial pour les choses modernes, et abondant en documents.
1436-1506. Marc-Antoine Coccio, dit le Sabellico, écrivit aussi les événements vénitiens, avec le titre nouveau d'historiographe et de bi-

(1) L'édition qui en a été faite à Florence en 1838 peut servir de modèle pour la manière d'éclaircir les historiens l'un par l'autre, et à l'aide des documents.

bliothécaire de Saint-Marc, accompagné d'un émolument annuel de deux cents sequins; mais il ne fit que les griffonner. Bernard Justiniano avait mieux pris son point de départ pour éclaircir 1408-1489. les temps primitifs; mais il s'arrêta à l'an 809. Daniel Chinazzo de Trévise a laissé, en italien, une description de la guerre contre les Génois.

Indépendamment des continuateurs de Caffaro, Gênes cite encore Bracelli de Sarzane, qui, sans ostentation ni fleurs de rhétorique, retraça en bon latin les faits de 1412 à 1444, et qui fut bien informé comme chancelier de la république.

Les rois de Naples eurent des historiens en abondance parmi leurs protégés. De ce nombre fut Antoine Beccadelli, dit le Pa- 1394-1471. normitain, poëte lauréat de l'empereur Sigismond, qui recueillit en quatre livres les dits et faits du roi Alphonse. Pandolphe Colennuccio de Pesaro composa en italien un résumé de l'histoire de Naples jusqu'à son temps; puis il fut étranglé en prison, pour avoir voulu livrer sa patrie au duc de Valentinois. 1500.

Pierre-Paul Vergerio, l'un des meilleurs écrivains du siècle, 1349-1428. traça avec élégance l'histoire des seigneurs de Carrare. Benvenuto de Saint-George, appartenant à la famille des comtes de Biandrate, inséra dans celle du Montferrat des documents utiles. Nous avons parlé ailleurs de Platina, historien de Mantoue.

Le premier qui occupa une chaire d'histoire à Milan est Jules-Emile Ferrario de Novare. Après lui, l'augustinien André Biglia fit un récit fidèle et assez élégant des fastes de cette cité, de 1402 à 1431. Pierre Candide Decembrio, après avoir vécu à la 1399-1477. cour de Philippe-Marie, devint un chaud partisan de la liberté milanaise; lorsqu'elle eut succombé, il s'en alla à Rome, où il remplit, et aussi ailleurs, l'emploi de secrétaire. De retour enfin à Milan, il écrivit les vies de ce même Philippe-Marie, de Sforza, de Nicolas Piccinino, et une chronique des Visconti, remplie de détails naïfs à la manière de Suétone. Jean Simonetta, frère de Cicco, célébra les exploits de François Sforza, qu'il avait toujours accompagné; il flatte, mais avec convenance, et se montre toujours clair et élégant. Tristan Calco entreprit d'abord de continuer l'histoire des Visconti, commencée par George Merula; puis, la 1480-1519? voyant infectée de fables tirées du magasin d'Annio de Viterbe, il la refit en la poussant jusqu'en 1323, non sans critiquer les sources, et avec un style satisfaisant. Bernardin Corio, son contemporain,

camérier de Louis le Maure, a écrit l'histoire de Milan la plus connue, dans un italien très-douteux : ignorant lorsqu'il parle de choses anciennes, il est exact et riche pour les faits contemporains, et il appuie son récit de chartes et de monuments.

La vie de Barthélemy Coleone a été écrite en latin par Antoine de Cornazzano, qui vivait avec d'autres gens de lettres et artistes dans le château de ce vaillant aventurier; aussi l'a-t-il peint sous des couleurs flatteuses, que dément l'histoire (1). Lodrisio Crivelli et Jean-Antoine Campano, écrivains grossiers et intéressants, ont aussi retracé la vie de deux autres capitaines d'aventure, Sforza et Braccio de Montone.

Antoine Bonfini d'Ascoli, qui vécut à la cour de Mathias Corvin et de Ladislas, a laissé trois décades de l'histoire de Hongrie, bonne source quand toute autre fait défaut. Philippe Bonaccorsi ou Callimaque Esperiente, Toscan, s'étant enfui de Rome à l'époque de la dispersion de l'Académie, s'arrêta, après avoir longtemps erré, en Pologne, où il fut accueilli par un hôtelier, et ensuite par le roi Casimir. Ce prince l'employa, avec l'historien Jean Dlugos, en qualité d'instituteur de son fils. Il a écrit les fastes du roi Ladislas et le récit de la bataille de Varna, où ce monarque perdit la vie.

L'histoire de Scanderbeg en bon latin, par l'Albanais Marin Barlezius, est remplie d'intérêt; mais il y a défiguré les faits, pour imiter les anciens.

Bonino Mambrizio, Milanais, fut le premier qui recueillit les vies des saints, qu'il tira des bibliothèques et des archives; il en fit deux volumes d'un style élégant, mais en copiant jusqu'aux erreurs, et sans y discerner ce qui était apocryphe.

En France, Jean Froissart se présente dignement après Joinville et Villehardouin. Né à Valenciennes dans le Hainaut, vers 1337, d'un père peintre d'armoiries, il servit différents princes en qualité de secrétaire, alla en quête d'aventures et d'instruction ; et, au lieu de faire le roman de son époque, il en traça l'histoire, si romanesque par elle-même. Il rédigea, dans un espace de qua-

(1) CORNAZZANO, outre son poëme sur l'art militaire, imprimé plusieurs fois, a laissé la *Vie de François Sforza*, et un ouvrage qui traite *de modo regendi*, *de motu fortunæ*, *de integritate rei militaris*, *et qui in re militari imperatores excelluerint*.

rante années, ses *Chroniques*, qui embrassent de l'an 1326 à l'an 1400, et où il raconte les événements du monde entier, mais surtout ceux de la France, des Pays-Bas et de l'Angleterre. On ne pouvait alors devenir historien, vu la rareté des communications et le manque de publicité, qu'en parcourant le monde pour observer et s'enquérir; et c'est précisément à quoi Froissart était naturellement porté par la nature de son esprit. Lorsqu'il se présentait à la porte d'un palais ou d'un château, il s'annonçait comme historien, et, à ce titre, il prenait des informations, s'insinuait dans la confiance, faisait connaissance avec les personnages illustres, cherchait des témoins des faits, recevant des dons de ceux qui désiraient les flatteries de l'histoire, ou qui en redoutaient la sincérité. S'il devait se trouver avec des dames, soit dans leur oratoire, soit à des banquets seigneuriaux, il se munissait d'un roman de sa composition, le *Melindos*, afin de leur en donner lecture.

Écoutant tout ainsi, il raconte tout sans discernement. Le voyageur qui exagère ses aventures, le chevalier qui glorifie ses prouesses, l'ignorant qui lui débite des fadaises absurdes, sont pour lui des sources également authentiques. Souvent il se met lui-même en scène. Chez lui, l'histoire est disséminée dans le monde entier, comme elle l'était encore alors. Il ne s'aperçoit pas de ce monde populaire qui s'avance, et pourtant il le dépeint; il recherche la chevalerie sans se douter qu'elle finit. Ne raisonnant pas, ne discutant pas, il se borne à raconter, mais il conte admirablement; et quoiqu'il manifeste l'intention d'être lu par la postérité, on voit qu'il destine plutôt son histoire à charmer les loisirs des seigneurs de son temps. De là cet air de roman qu'il revêt, et qui convient assez à la peinture de cette existence chevaleresque prête à disparaître, de ces guerres, de ces incendies, de ces bandes mercenaires qui vivaient de pillage, comme de ces cours, de ces tournois, de ces galanteries, de ces assauts de magnificence et de loyauté. Il ne s'occupe point de politique, pas même de morale et d'humanité; le crime ne l'effarouche pas. Il trouve le comte de Foix un *excellent prince*, bien qu'il eût tué un de ses fils; il raconte avec le plus grand calme les meurtres des Anglais en France. Du Guesclin ne perd en rien à ses yeux, lorsqu'il laisse assassiner don Pèdre en sa présence; les actions les plus généreuses ne lui causent point

de surprise. Comment donc le taxer de contradiction, s'il n'eut point d'opinions ?

Froissart nous fait connaître la manière de vivre des seigneurs, en décrivant la cour de ce comte Gaston de Foix à Orthez.

« Gaston de Foix, en ce temps que je fus devers lui, avoit « environ cinquante-neuf ans d'âge. Et vous dis que j'ai en mon « temps vu moult chevaliers, rois, princes et autres; mais je n'en « vis oncques nul qui fust de si beaux membres, de si belle forme, « ni de si belle taille et viaire bel, sanguin et riant, les yeux vairs « et amoureux, là où il lui plaisoit son regard asseoir. De toutes « choses il étoit si très-parfait, que on ne le pourroit trop louer.... « Tous les jours il faisoit donner cinq francs en petite monnoie « pour l'amour de Dieu, et l'aumône à sa porte à toutes gens. Il « fut large et courtois en dons; et trop bien savoit prendre où il « appartenoit, et remettre où il afféroit. Les chiens sur toutes « bêtes il amoit; et aux champs, été ou hyver, aux chasses volon- « tiers étoit. D'armes et d'amour volontiers se déduisoit, et vou- « loit savoir tous les mois que le sien devenoit.... Il étoit connois- « sable et accointable à toutes gens; doucement et amoureusement « à eux parloit. Il étoit bref en ses conseils et en ses réponses. Il « avoit quatre clercs secrétaires pour escripre et rescripre lettres... « Quand de sa chambre à mie nuit venoit pour souper en la salle, « devant lui avoit douze torches allumées, que douze varlets por- « toient; et icelles douze torches étoient tenues devant la table, « qui donnoient grande clarté en la salle; laquelle salle était « pleine de chevaliers et de écuyers; et toujours étoient à foison « tables dressées pour souper, qui souper vouloit.... Il prenoit en « toutes ménestrandies grand ébattement, car bien si connoissoit. « Il faisoit devant lui ses clercs volontiers chanter chansons, ron- « deaux et virelais. Il séoit à table deux heures environ, et aussi « il véoit volontiers étranges entremets, et iceux vus tantôt les « faisoit envoyer par les tables des chevaliers et des écuyers.... « On véoit en la salle et ès chambres et en la cour chevaliers et « écuyers d'honneur aller et marcher, et d'armes et d'amour les « oyoit-on parler. Toute honneur étoit là-dedans trouvée. Nou- « velles de quel royaume ni de quel pays que ce fust là-dedans on « y apprenoit; car de tous pays, pour la vaillance du seigneur, « elles y appleuvoient et venoient. »

Froissart eut des imitateurs, entre autres, Enguerrand de

Monstrelet, qui le continua jusqu'en 1444 : on y trouve aussi de l'instruction, lorsqu'on ne se laisse pas vaincre par l'ennui; après lui, Matthieu de Coussy alla jusqu'en 1461. Jean Leclerc, conseiller de Philippe de Bourgogne, écrivit aussi des mémoires qui comprennent de l'an 1448 à l'an 1466; les faits y sont racontés confusément, au milieu de prodiges et de circonstances futiles, mais avec beaucoup de détails concernant les classes moyennes.

George Chastelain, auteur d'une chronique de Bourgogne, a écrit comme un homme qui voit par lui-même, en faisant preuve de connaissances et d'une grande franchise. Nous passons sous silence d'autres auteurs de mémoires, genre dans lequel les Français excellent, et qui plaît, par suite de ce goût inné dans l'homme pour des particularités qui le conduisent à des conséquences un peu plus générales. La malignité y trouve à s'exercer; et notre amour-propre est flatté, en y rencontrant des ressemblances avec nous-mêmes, de pouvoir deviner chez les autres ce que nous avons ressenti dans des circonstances pareilles.

Nous citerons encore ici, pour l'intérêt historique, Olivier de la Marche, page de Philippe le Bon et capitaine de Charles le Téméraire. Il décrit en détail comment il voudrait voir vêtue la dame de ses pensées, et ses descriptions sont rendues plus frappantes par des miniatures qui les accompagnent dans un manuscrit conservé à la Bibliothèque royale. La dame est supposée à son lever. La première chose qu'Olivier met devant elle est une paire de pantoufles à pointe en velours noir, doublées de soie rouge, nouées avec un ruban bleu ; une chemise de toile fine, une cotte ou robe de dessous, en damas blanc, ouverte sur la poitrine, où elle laisse voir une étoffe cramoisie; un cordon lui serre la taille, et, par-dessus, une ceinture noire avec une boucle en or; à cette ceinture est suspendue une pelote de drap d'or, brodée en laine, pour recevoir des épingles, une petite bourse en or et en perles, un couteau attaché à un ruban; enfin, une blanche et fine camisole lui couvre les épaules et le sein. Ses cheveux sont peignés de telle sorte qu'ils ne paraissent pas sous le voile tissé d'or et de soie qui les recouvre; un ruban aussi en or entoure sa tête, et descend sur les tempes; elle a au cou un gros diamant. Puis elle passe un habit de drap d'or de Venise ou de Lucques, fourré d'hermine, serré par une ceinture émaillée de blanc, de noir et de rouge, où pendent des rosaires de Chalcédoine; elle a enfin des gants d'Espagne

parfumés à la violette, un capuce de velours orné de petites étoiles et de chaînettes d'or, et un miroir d'acier très-poli, cerclé en or, pour se complaire dans l'examen de ses charmes.

Christine, fille de Thomas de Pisan, astrologue de Bologne appelé au service de Charles V, fut formée, à la cour de France, dans les belles manières et dans l'étude des lettres : femme et jolie, ses premières poésies furent applaudies (1). Encouragée par ce début, la nécessité, lorsqu'elle fut devenue veuve, lui fit chercher des ressources dans ses talents : un ouvrage historique, intitulé *Changements de fortune*, qu'elle essaya alors, plut tellement à Jean Sans Peur, qu'il la chargea d'écrire la vie de Charles V, et lui ouvrit à cet effet les archives de l'État. Mais il est bien difficile, surtout à une femme, de conserver un coup d'œil sûr, entourée des faveurs des princes ; et Christine fit presque un panégyrique, sans avoir l'intention de violer la vérité. On ne saurait lire aujourd'hui sans fatigue ce qui fut alors tant admiré : elle montre pourtant de la vivacité poétique, jointe à une raison fine, à la délicatesse de sentiment, et à une grande force d'esprit. Il paraîtra étrange qu'elle ait aussi écrit sur l'art militaire, en s'aidant de Frontin et de Végèce, mais en appliquant leurs préceptes aux systèmes nouveaux. Ce qu'elle fit « non mye par « arrogance ou par folle présompcion, mais admonestée de vraie « affection et bon désir du bien des nobles hommes en l'office « d'armes. »

Tous ces historiens furent dépassés par Philippe de Commines, seigneur d'Argenton, élevé à la cour de Philippe le Bon, et ministre de Charles le Téméraire. Lorsque Louis XI se trouva entre les mains de ce dernier prince, Commines l'aida à en sortir, persuadé que le monarque français réparerait la faute qu'il avait commise, et que le duc de Bourgogne ne saurait pas en tirer parti. Passant alors du service d'un maître fougueux à celui d'un roi calculateur, il devint le confident de Louis, qui le chargea de négociations en Angleterre, en Savoie, à Florence, à Venise : il savait au juste à quel taux on pouvait acheter soit les ministres d'un roi, soit les magistrats d'une république. A la mort de Louis, il se mêla de quelques intrigues contre la reine mère Anne de Beaujeu ; et les choses tournant mal, il fut mis en prison : il fit alors connaissance

(1) PETITOT, *Notice sur la vie et les ouvrages de Christine de Pisan.*

avec ces « cages de fer et autres en bois couvert de lames de fer en « dedans et en dehors, avec de terribles ferrements, larges d'en- « viron huit pieds, et de la hauteur d'un homme, et un pied de « plus. Beaucoup les ont maudites, dit-il; et moi aussi, qui en ai « fait l'essai pendant huit mois. » Il ne s'indigne pas toutefois, et trouve naturel d'être puni, puisqu'il n'a pas réussi.

En effet, le succès paraît son idole; il se complaît dans l'habileté, et une mauvaise action ne l'émeut pas d'un sentiment pénible, pour peu qu'elle soit bien conduite. Quoique confident d'un despote, il comprend la liberté, et il l'aime par la même raison qui faisait aimer le despotisme à Machiavel, c'est-à-dire, comme chose utile. Dans un temps où la littérature était toute-puissante sur l'imagination, Commines la bannit tout à fait de ses Mémoires, pour lui substituer la politique et la raison. Il juge avec rectitude et bon sens; mais ce n'est pas le moraliste qui approuve ou condamne les actions selon la justice, ni le philosophe qui cherche à prouver un système : c'est l'homme d'affaires positif, pesant chaque chose à sa valeur matérielle. Il ne trouve pas d'expressions vives, ne s'irrite point, ne maugrée point, ne montre aucune passion, pas même d'ambition, et s'abstient encore de parler de lui dans des moments où il eut une grande importance. Il pense qu'en politique il y a plus de profit à prendre les routes droites, mais qu'il faut, le cas échéant, leur préférer les voies obliques; acceptant, du reste, le vice et la vertu avec une indifférence qu'il est impossible de louer.

Cette froideur lui fait toutefois conserver la balance égale entre les trois grands princes qu'il approcha : Charles le Téméraire, Louis XI et Charles VIII. Il recherche les causes, et rencontre parfois les véritables, comme lorsque son expérience porte sur la décadence de la maison de Bourgogne; et, en général, il considère l'histoire comme un enseignement (1). Si donc Froissart ne fait que plaire et récréer, Commines vous rend homme en vous plaçant parmi les hommes, et en vous montrant les ressorts, parfois bien misérables, qui font mouvoir ce pauvre monde.

En Espagne, les progrès de la langue et de la pensée sont at- 1332-1407.
testés par la Chronique de Pierre Lopez d'Ayala, né à Murcie,

(1) Il n'entendait faire que des notes, qu'il adressait à l'archevêque de Vienne, et dont celui-ci avait l'intention de se servir pour en composer une histoire en latin.

grand chambellan et grand chancelier de Castille, au service de Pierre le Cruel, qu'il quitta pour Henri de Transtamare, le soutenant dans sa révolte par ses écrits et par ses armes. Jeté en prison, il y composa le *Rimado de Palacio*, où il énumère en seize cent dix-neuf octaves toutes les cruautés de don Pèdre, en se livrant à des digressions sur la religion, sur la politique, et sur la cour de Rome. Il avait appris de Tite-Live, qu'il traduisit, l'art de raconter à la manière classique. Prisonnier qu'il était, son ouvrage est empreint de mélancolie et de sombres images; peut-être s'y montre-t-il injuste envers don Pèdre, dans lequel il ne frappe pas le tyran, mais un ennemi personnel. Versé dans les affaires, il raconte avec une naïveté et une gravité calme, qui le rapprochent des Villani et de Froissart. Si l'on veut un exemple de l'impassibilité avec laquelle il expose les souffrances qu'il a endurées, nous choisirons la première cruauté de don Pèdre, remplie de ces traits caractéristiques que l'art s'efforce en vain de raviver.

« Le samedi soir, le roi fut à peine arrivé à Burgos, que la reine « envoya un écuyer à Garcias Laso, pour lui dire de sa part de ne « pas venir au palais le lendemain dimanche, pour quelque cause « que ce fût. Garcias Laso ne voulut pas y croire, et le lendemain « matin il se rendit au palais. Les portes étaient bien gardées. Gar- « cias entra, et avec lui Rui Gonzalez de Castañeda et Pero Ruiz « Carillo, ses beaux-frères, Gomez Carillo, fils de Pero, et au- « tres chevaliers et écuyers. Lorsqu'ils furent entrés dans la pièce « où était le roi, la reine passa dans une autre chambre, et avec « elle don Vasco, évêque de Palencia, son grand chancelier. A « peine la reine fut-elle sortie, qu'on appréhenda trois hommes de « Burgos, nommés Pero Ferrandez de Medina, Alphonse Ferran- « dez, écrivain, et Alphonse Garcias de Camargo. Lorsque ces « trois hommes de la ville eurent été saisis et entraînés à l'écart, « don Juan Alphonse d'Albuquerque dit à l'alcade là présent, « et nommé Domingo Juan de Salamanque: *Alcade, savez- « vous ce que vous avez à faire?* L'alcade alla vers le roi, et « lui dit à voix basse, mais de manière que don Juan Alphonse « l'entendait : *Seigneur, ordonnez, car je n'ose dire ce qui en « est.* Alors le roi dit très-bas, parce que les personnes présentes « écoutaient : *Huissier, arrêtez don Garcias Laso.* Or don Juan « Alphonse avait là, ce jour, trois écuyers, ses créatures, en

« qui il se fiait, avec d'autres hommes à lui, qui étaient sur « pied, tout prêts, armés d'épées et de poignards; on les nom- « mait Alphonse Ferrandez de Vargas, Rui Ferrandez d'Esco- « bar, et Ferrand Garcias de Medina. Quand le roi eut donné cet « ordre d'arrêter Garcias Laso, les trois écuyers de don Juan Al- « phonse se saisirent de lui hardiment. Alors Garcias Laso dit au « roi : *Sire, ayez la bonté de me faire donner un prêtre pour « me confesser;* et à Rui Ferrandez d'Escobar : *Rui Ferrandez, « mon ami, je vous prie d'aller à dona Éléonore, ma femme, « et de m'apporter ma cédule d'absolution du pape, qu'elle a.* « Ferrandez s'en excusa, alléguant qu'il ne pouvait le faire ; et « alors ils lui donnèrent un prêtre, le premier qui se rencon- « tra. Garcias Laso se retira vers une petite porte de dégagement « qui était dans la salle, et il commença à s'entretenir de péni- « tence avec le prêtre. Et ce clerc disait depuis que quand Gar- « cias Laso commença à se confesser, il l'observait pour voir s'il « n'avait pas sur lui quelque couteau ; et il ne lui en trouva pas. « Au moment où Garcias Laso fut pris, Rui Gonzalez de Cas- « tañeda, Pero Ruiz Carillo, Gomez Carillo, son fils, et ceux « qui tenaient pour Garcias Laso, se retirèrent dans un coin du « palais, et restèrent tous ensemble. Don Juan Alphonse d'Albu- « querque dit au roi : *Seigneur, ordonnez ce qu'il y a à faire.* « Or le roi chargea Vasco Alphonse de Portugal et Alvarez Gon- « zalez Moran, cavaliers de la garde d'Albuquerque, de dire « aux huissiers qui tenaient Garcias Laso, de le tuer. Ils allèrent à « la porte où était Garcias Laso, et donnèrent cet ordre aux huis- « siers. Ceux-ci n'osèrent le faire. Or ces huissiers se nommaient, « l'un, Juan Ferrandez Chamorro; l'autre, Rodrigue Alphonse « de Salamanque; le troisième, Juan Ruiz de Ona. Ce Juan Ruiz « courut au roi, et dit ; *Seigneur, qu'ordonnez-vous de faire « de Garcias Laso ?* et le roi dit : *Je vous ordonne de le tuer.* « Alors l'huissier retourna, et lui asséna un coup de masse sur « la tête; Juan Ferrandez lui donna un coup de poignard, et ils le « frappèrent jusqu'à ce qu'il fût mort. Le roi ordonna de le jeter « dans la rue, et ainsi fut fait. Ce même jour de dimanche, le « roi ayant fait son entrée dans Burgos, il y eut course de tau- « reaux sur la place, devant le palais de l'évêque, où gisait « Garcias Laso. Il ne fut pas enlevé de là; et le roi vit comme le « corps de Garcias Laso était étendu par terre, et les taureaux

« passant sur lui. Il ordonna de mettre dessus un lambeau de « toile, et le cadavre resta ainsi là tout le jour (1). »

D'autres écrivains furent pensionnés pour continuer les chroniques recueillies par Alphonse X. La biographie la plus ancienne est celle du comte Pedro Niño de Buelna, chevalier de Henri III, écrite par Guttiere Diaz de Gomez; puis celle d'Alvar de Luna, composée par un inconnu, dans l'intention de disculper ce ministre. Ferdinand de Pulgar écrivit la biographie de vingt-six barons, et celle de Ferdinand et Isabelle, d'un style correct, mais dénué d'élégance, et sans donner aucun détail à l'appui de ses jugements. Les différentes Vies de rois espagnols, dont Buterweck fait l'éloge pour la précision et le naturel, ne nous paraissent à nous que pédantesques, fleuries sans art ni opportunité, et empreintes d'une fausse élégance, qui travestit les temps.

L'histoire des premiers rois de Portugal a été racontée par des chroniqueurs successifs, parmi lesquels domine Fernand Lopez, gardien des archives de la Tour du Sépulcre, auteur de la biographie de Jean I[er].

Nous ferons observer ici que, dans les différentes contrées, les poëmes et les histoires s'occupèrent d'un petit nombre de personnages; tandis que, chez Dante et Jean Villani, le héros du livre, c'est toute une nation ou l'humanité entière, comme il convenait au sentiment républicain, et toute distinction n'y repose que sur le mérite.

CHAPITRE XXXI.

LITTÉRATURE HORS DE L'ITALIE.

Littérature française.

Quoique les rois de France favorisassent les études et fondassent des colléges, des bibliothèques, des universités, la littérature française n'offre à cette époque aucun homme illustre, et les productions de ce temps, à l'exception des histoires, gisent oubliées (2).

(1) *Cronica del rey don Pedro*, page 40.

(2) Castiglioni dit, dans le *Courtisan :* « Les Français ne connaissent que la noblesse des armes, et n'estiment rien tout le reste; de manière que non-seu-

L'oisiveté des châteaux avait amené le goût de la littérature romanesque, dont les productions furent d'abord en vers, afin que les trouvères eussent plus de facilité à les retenir pour les débiter de mémoire, quand presque personne ne lisait; puis elles furent mises en prose pour la commodité des seigneurs. On imprima, de l'an 1462 à l'an 1520, deux cent quarante-cinq romans de chevalerie, dont plusieurs sont allégoriques, avec le mauvais goût du roman de la Rose, sans ses beautés. Ce qui prouve combien ils étaient populaires, ce sont les allusions continuelles qui y sont faites, et les mascarades et représentations diverses qu'on leur empruntait.

Les *fabliaux* subirent aussi leur transformation en prose; et de là les nombreux recueils de contes. Le dauphin Louis fit rassembler les Cent Nouvelles, « qui sont très-plaisantes à raconter « dans toutes les bonnes compagnies, pour se tenir en joie, » et où figurent le Dauphin lui-même, le duc de Bourgogne et les grands de la cour. Ces récits sont toujours licencieux, bien que débités en présence de dames.

Les fabliaux marquent un pas fait par la langue française, où commencent à s'introduire les modes de la langue d'oc et les formes lyriques. Charles, duc d'Orléans, dut le jour à Valentine de Milan, ce qui explique la finesse de son goût, si supérieur à celui de ses contemporains nationaux. Exhorté par sa mère mourante à venger l'assassinat de son père, il se ligua contre le duc de Bourgogne avec les ducs de Bourbon et de Berry; puis, à la mort du premier, s'étant rapproché du roi de France, il combattit à Azincourt, et, tombé prisonnier, il se consola, durant vingt-cinq ans de captivité, en chantant ses compositions, les plus originales de ce siècle (1). Elles attestent le progrès de la langue et du goût : l'exposition en est facile, les rimes soignées et bien entendues; les élisions y sont évitées, ainsi que les enjambements. Il sacrifie aussi aux allégories, aux imaginations alors en vogue. Chez ce poëte la pensée est faible, mais gracieuse,

lement ils n'apprécient pas les lettres, mais qu'ils les détestent, tenant tous les lettrés pour gens vils; et il leur semble dire une grande injure à quelqu'un, quand ils l'appellent clerc. »

(1) *Poésies de Charles, duc d'Orléans, publiées sur les manuscrits originaux et authentiques*, par M. Champollion-Figeac, Paris, 1842. — *Poésies de Charles d'Orléans*, par M. Guichard, Paris, 1842.

sans lamentations langoureuses ou doléances vulgaires ; et le sourire vient de temps à autre y tempérer l'expression de la douleur (1). Il regrette une beauté qu'il a laissée sur le continent. Il sut se faire aimer toutefois de celles de l'île où il était retenu captif, et elles voulurent que le jour de Saint-Valentin fût, en l'honneur de sa mère, dédié à la *Fête d'Amour.*

Jean, duc de Bourbon, son compagnon d'infortune (2), René

(1) En regardant vers le pays de France,
Ung jour m'advint adoure sur la mer:
Qu'il me souvient de la doulce plaisance
Que je soulois audit pays trouver!
Si commençai du cœur à souspirer,
Combien certes que grant bien me faisoit
De veoir France que mon cœur amer doit.
....
Alors changeai en la *nef d'espérance*
Tous mes souhaits, en les priant d'aller
Oultre la mer, sans faire demourance,
Et à France de me recommander.

(2) Le duc d'Orléans adressait au duc de Bourbon, qui obtint son congé pour la France, le madrigal suivant :

Puisqu'ainsi est que vous allez en France,
Duc de Bourbon, mon compagnon très chier,
Où Dieu vous doint, selon la desirance
Que tous avons, bien povoir besougnier,
Mon fait vous veulx descouvir et chargier
De tout en tout, en sens et en folie:
Trouver ne puis nul meilleur messagier;
Il ne faut ja que plus je vous en die.

Premierement, si c'est votre plaisance,
Recommendez-moi, sans point l'oublier,
A ma dame, ayez-en souvenance;
Et lui dites, je vous prie et requier,
Les maux que j'ai, quand me fault esloignier,
Maugré mon veuil, sa douce compagnie :
Vous savez bien que c'est de tel mestier,
Il ne faut ja que plus je vous en die.

Or y faites, comme j'ai la fiance;
Car un ami doit pour l'autre veiller.
Si vous dites : Je ne sais sans doutance
Qui est celle; veuillez la m'enseignier;
Je vous réprus que ne vous faut serchier
Fors que celle qui est la mieux garnie

d'Anjou et Jean II de Lorraine, cultivèrent aussi la poésie, mais avec peu d'inspiration (1). Le Normand Alain Chartier, secrétaire de la maison du roi, fut en si grande réputation de son temps, que Marguerite d'Écosse, femme de Louis XI, le voyant endormi, lui donna un baiser sur « cette précieuse bouche d'où étaient sorties tant de belles et vertueuses paroles. » Nous avouons n'avoir su y trouver rien de beau : la morale est une morale de carrefour, tout au plus, dans la poésie qui nous reste de lui ; et sa Chronique est des plus ennuyeuses.

François Villon, débauché crapuleux et escroc, racontait en vers ses filouteries, qui le conduisirent par deux fois au pied du gibet. Le roi lui accorda sa grâce ; mais il ne faisait même pas, en face de l'échafaud, trêve à ses plaisanteries, dont le cynisme exclut jusqu'au mérite de l'intrépidité. Il se moque, dans son *Testament*, de ceux qu'il fait ses légataires, pensée qui, depuis, a été maintes fois imitée. S'il ne détermina point, à proprement parler, les règles de la langue et de la versification, mérite qu'on lui a attribué à tort, il améliora la forme de la ballade et des ritournelles. On regrette de ne trouver dans ses compositions que mépris et malice. Charles d'Orléans parla le langage de la cour ; Villon celui du peuple, ce qui le rend plus original. Il est le véritable poëte du vulgaire, à qui il emprunte tout son art, sans s'inquiéter de plaire aux grands. Né en 1431.

Nous pourrions citer encore d'autres poëtes ; mais qui en a lu un les connaît tous. Il y a chez eux de l'esprit, du trait parfois ; mais toujours ils s'arrêtent à la partie superficielle de la vie. Jean Marot va un peu plus avant ; et dans quelques petits poëmes, comme le Voyage de Gênes et celui de Venise, il demanda l'inspiration non plus à sa propre manière de sentir, mais à l'histoire, en l'obscurcissant toutefois par l'allégorie.

Froissart, dont nous avons déjà fait mention comme historien,

De tous les biens qu'on sauroit souhaitier :
Il ne faut ja que plus je vous en die.

Congé.

Si ai chargé à Guillaume cadier
Que par de là bien souvent vous supplie,
Souvienne vous du fait du prisonnier :
Il ne faut pas que plus je vous en die.

(1) Les poésies de Clotilde de Surville ont été rejetées comme apocryphes, ainsi que celles d'Ossian.

écrit les vers, comme la prose, avec l'originalité propre au caractere français, avant qu'il eût été altéré par l'imitation (1). Commines raconte parfaitement, sans chercher la phrase; et il prouve que la prose, réservée au bon sens, était bien plus avancée que la poésie cultivée par les beaux esprits.

Littérature espagnole. En Espagne, Jean Manuel, issu du sang royal, qui gouverna, sous Alphonse XI, les provinces frontières des Maures, et soutint vingt ans la guerre contre les rois de Grenade, a écrit le *Comte Lucanor*. C'est le premier ouvrage en prose dans la langue castillane. Il se compose de Nouvelles, à la manière de Boccace; mais celles-là ont pour but un enseignement politique et moral: malheureusement il y a peu d'art. On a aussi de lui une Chronique d'Espagne, un livre sur les Devoirs d'un bon Chevalier, et, en outre, quelques romans et des vers d'amour.

Pedro Lopez d'Ayala nous montre comment on passa, des aventures anciennement chantees, au récit politique et sérieux. Peut-être le malheur eut-il pour lui cet avantage, qu'il lui fit laisser à ses contemporains les frivolités amoureuses, tandis qu'il dédaigna constamment de toucher cette corde, pour s'en tenir aux choses élevées et sévères.

[illegible]. Nous avons de Vasco Lobeira l'*Amadis de Gaule*, traduit probablement du français, mais qui eut une grande vogue au delà des Pyrénées, où il occupa les loisirs, et exerça le goût espagnol. On en fit de nombreuses imitations, sans parler des autres romans de chevalerie, qui, traduits en grand nombre, donnèrent une nouvelle physionomie à la littérature castillane.

(1) Au boire je prends grant plaisir :
Aussi fui-je en beaus draps vestir;
En viande fresche et nouvelle
Quant à table me voy servir,
Mon esperit se renouvelle
Violettes en leurs saisons
Et roses blanches et vermeilles
Voy volentiers, car c'est raisons,
Et chambres pleines de candeilles,
Jeux et danses et longues veilles,
Et beaus licts pour li rafreischir,
Et au couchier, pour mieulx dormir,
Epices, clairet et rocelle :
En toutes ces choses véir
Mon esperit se renouvelle.

Jean II parut vouloir conserver à la Castille la gloire qui lui échappait, en favorisant les lettres et la poésie. Mais comme on versifiait par mode et par protection, l'extrême simplicité des romances parut un défaut, et l'on se mit à raffiner l'art en y introduisant l'esprit, l'allégorie, la difficulté, les subtilités; le vers fut plus artificiel, les sentences fréquentes, et les idées ampoulées; les métaphores pompeuses, les expressions sonores, sympathisèrent parfaitement avec le caractère espagnol. Cependant la prépondérance de la poésie populaire était assurée à tel point, qu'elle se maintint en dépit de la pédanterie et de l'imitation des compositions italiennes : en effet, les dernières romances qui célèbrent les aventures des Zégris et des Abencerrages, ou la conquête de Grenade, sont au nombre des plus belles, remplies d'une poésie chaleureuse, et tenant de la manière arabe.

Henri, marquis de Villena, né du sang royal, voulant rame- 1434.
ner le goût antique, institua une académie à l'imitation de celles de la *Gaie science*, à Toulouse et ailleurs. Lorsqu'il mourut, dit le médecin du roi, « deux chariots chargés de livres, qu'il avait « laissés, furent conduits chez le roi. Comme l'on disait que c'é« taient des ouvrages de magie et d'autres ouvrages qu'il n'est pas « bien d'étudier, le roi ordonna de les porter au logis de frère « Lope de Barrientos. Frère Lope, qui se soucie moins de faire le « réviseur de mémoires que de gouverner le roi, a fait brûler plus « de cent volumes, sans les avoir lus plus que le roi de Maroc, et « sans les entendre mieux que le doyen de Ciudad-Rodrigo.... Il « est resté entre les mains de frère Lope beaucoup d'autres ou« vrages précieux, qui ne seront ni brûlés ni restitués. Si vous « voulez m'envoyer une lettre que je puisse montrer au roi, afin « de lui en demander quelques-uns pour vous, nous épargnerons « ainsi un péché à l'âme de frère Lope, et celle de don Henri se « réjouira de ne pas avoir pour héritier l'homme qui lui a valu la « réputation de magicien et de sorcier. »

Don Inigo Lopez de Mendoza, honoré pour sa vertu, sa vail- 1398-1458.
lance et son savoir, faisait trêve à ses prouesses guerrières pour composer des chants où ses contemporains louaient une érudition qui nous paraît de la pédanterie : le marquisat de Santillane fut créé pour lui. Dans le *Doctrinal des Favoris*, il tire des conséquences morales de la mort d'Alvar de Luna. Outre des vers légers et des romances, il fit le *Centiloquio* pour l'éducation du

miguès et Égaz Moniz ; le roi Denis cultiva la poésie, et il nous reste de lui deux *chansonniers*.

Littérature allemande.

Les chants des Minnesingers et les épopées allemandes cessèrent de se faire entendre lorsque les princes n'eurent plus d'oreilles pour les ouïr, ni de main pour les récompenser. Quand, d'autre part, les maîtrises d'arts se furent étendues et que les communes eurent pris de la force, les unes et les autres eurent leurs poëtes dans les maîtres chanteurs (*Meistersänger*), qui transportèrent la poésie de la cour dans l'atelier, et qui, aux simples inspirations de leurs prédécesseurs, substituèrent un art compassé et glacial. Les Meistersängers se réunirent plus tard en corporations, s'associant dans les différentes villes pour cultiver le chant et la poésie. Ils eurent en conséquence leurs statuts, leurs lois, leurs insignes, et, ce qui est plus étrange, des théories dont il n'était pas permis de s'écarter, pour composer comme pour chanter. Leur institution se propagea à mesure que les cités s'enrichirent; Charles IV leur permit d'avoir des armoiries particulières comme les princes et les chevaliers, et ils continuèrent d'exister ainsi jusqu'au dix-septième siècle. Dépourvus de vigueur et d'invention, ils s'appliquaient uniquement aux formes; mais ils contribuèrent à l'éducation d'une classe nombreuse et négligée, en admettant parmi eux des artisans et des marchands.

Si les cours et les maîtrises avaient leurs poëtes, le peuple avait aussi les siens, bien éloignés et de la recherche des Minnesingers et de l'affectation des maîtres chanteurs. Chaque profession, chaque métier eut ses chants appropriés à son genre de vie, différents pour l'enlumineur, pour le pâtre, pour le tisserand, pour le laboureur, et transmis de père en fils avec le soin religieux que l'on apporte à la conservation des priviléges. Ce sont souvent des mélodies puissantes, empreintes de couleurs vigoureuses, et de cette vitalité que l'on cherche en vain dans les compositions de cabinet. La guerre, un forfait, un supplice, les croyances religieuses, des amours heureux ou infortunés, des historiettes mélancoliques, tels en sont les sujets les plus ordinaires. Ainsi, une femme près d'accoucher est prise d'un évanouissement si profond, qu'on l'ensevelit pour morte : quelques jours après, ses enfants vont verser des larmes sur sa tombe, et s'en reviennent, tout effrayés, raconter à

leur père qu'il en sort un bruit pareil à un chant de nourrice. Le père accourt : ils ouvrent le tombeau, et que voient-ils? celle qu'ils pleuraient, ressuscitée, et pressant sur son sein une créature innocente. Elle leur raconte comment le Dieu qui donne la pâture aux oiseaux de l'air a pris soin de cet être fragile à qui elle a donné sous cette pierre la vie, non la lumière; et qu'il lui a prédit qu'elle vivrait trois années encore. Dans une autre tradition, la Mort, spectre livide, s'approche d'une jeune fille qui joue dans le jardin; elle la touche, et lui annonce qu'elle va mourir. Sans être émue de ses tendres plaintes, elle la frappe; puis, couronnant ses restes inanimés : *Le bandeau que je pose sur ton front*, dit-elle, *s'appelle mortalité; tu ne seras pas la dernière à le porter, car tout ce qui est né doit danser avec moi autour de ce trophée.*

Cette dernière phrase fait allusion à une autre tradition bizarre du moyen âge, aux danses des morts ou macabres. Le vulgaire attachait je ne sais quelle idée ridicule à ce qu'il y a de plus sérieux au monde, comme on peut s'en convaincre par un grand nombre de locutions populaires, comme par les peintures qui se sont conservées. On y voit des squelettes agitant leurs bras et leurs jambes décharnés, dont la bouche grimaçante simule un sourire railleur, et qui paraissent danser, et entraîner à la tombe, dans leur ronde effrayante, des vivants de toute condition. On peignait souvent ces représentations sur les murs des cloîtres et dans les cimetières. Celles qui furent faites à Bâle, après la terrible peste qui désola cette ville, sont généralement connues. Reproduites ensuite par le burin de Wolgemuth et d'Albert Durer, par la peinture dans les palais, sur les ossuaires, sur les verrières, elles vulgarisèrent cet étrange spectacle (1).

Autant on prend soin aujourd'hui d'écarter l'idée de la mort, autant, au moyen âge, on se complaisait à la rappeler sans cesse. La première grande composition du génie italien fut un voyage à travers le royaume de la mort; la peinture renaissante traçait ses premiers essais sur les murs du *Campo Santo* de Pise. Un des

(1) *La danse des morts, dessinée par Hans Holbein, gravée sur pierre par Joseph Schothaner, expliquée et précédée d'un essai sur les poëmes et sur les images de la danse des morts, par* HIPP. FORTOUL, Paris, 1842.

spectacles les plus imposants donnés au quatorzième siècle, ce fut la représentation offerte aux Florentins sur l'Arno, représentation où était figuré le passage des âmes aux royaumes de la mort. Ces idées, qui exerçaient aussi le pinceau en Allemagne, y fournissaient de même le sujet de représentations diverses : des récits effrayants faisaient frissonner petits et grands; peut-être les pécheurs étaient-ils saisis d'une terreur salutaire, ou quelque femme égarée s'arrêtait-elle sur le bord de l'abîme, à ces mots chantés en chœur par les rues : *Éternité ! éternité!*

Le premier poëme remarquable sur la danse des morts parut à Lubeck en 1496, avec quatre-vingt-six gravures sur bois. Chacune d'elles offre des personnes de condition différente, qui, dans leur effroi de la mort, confessent leurs péchés, et demandent du temps pour se repentir; parfois aussi on y voit un branle général, où figurent alternativement riches et pauvres, vivants et squelettes. Quand les peintures de Bâle furent retouchées au commencement de la réforme, on y ajouta des inscriptions en vers, où respire le cynisme de ces temps d'orgueilleuse destruction (1). Nous sommes redevables de leur conservation au chevalier Rudi-

(1) En voici quelques-unes :

La Mort, au pape. Saint père, c'est à toi d'ouvrir la danse; va le premier en avant. Ni tiare, ni pastoral, ni droit d'indulgence, ne te dispensent de ce pas-là.

La Mort, à l'empereur. Sire à la barbe grise, vous avez trop tardé à vous repentir; allons, dépêchez-vous, il n'y a plus à différer, et mon fifre discord vous invite à partir.

L'empereur. Je pouvais étendre l'empire, protéger, venger le pauvre opprimé. Tout mon pouvoir s'évanouit à cette heure. Ne suis-je plus empereur? Hélas! je ne suis qu'un mort.

La Mort, à l'impératrice. Vos courtisans ont fui; je n'en vois aucun s'approcher pour vous présenter la main ! acceptez la mienne, et dansons ensemble. Mon bal commence, vous l'animerez.

Au cardinal. Votre chapeau rouge a joui de priviléges dans le monde; mais où je vous conduis, chacun est votre égal. Ceux que vous bénissiez, les doigts allongés, danseront avec vous, monseigneur le cardinal.

A l'ermite. Bon ermite, où allez-vous si tard hors de votre cellule, la lanterne à la main? Vous n'irez pas plus loin; j'éteins votre lumière, et je vous conduirai où vous ne vous doutez pas.

Au jeune homme. Halte-là, mon garçon, arrête-toi. Où vas-tu si lestement? Rire, chanter, danser, courtiser les belles? Laisse les vivants amuser les femmes, et viens te divertir ailleurs.

Le jeune homme. Gai compagnon, grand buveur, chéri des fillettes, j'ai

ger de Manesse, sénateur de Zurich, qui copia ces productions avec tout le luxe calligraphique.

Le *Maître d'école d'Essling* accabla de traits satiriques Rodolphe de Habsbourg, coupable à ses yeux de négliger le mérite. Le théologien Henri de Meissen, surnommé *Frauenlob*, à cause des éloges qu'il prodiguait continuellement aux femmes, acquit tant de crédit auprès d'elles, que, lorsqu'il mourut, elles l'accompagnèrent en foule à sa dernière demeure; mais la tombe l'enferma tout entier.

Beaucoup d'auteurs s'amusèrent également à se railler des curés fabricants de miracles, et des paysans niais, comme les *Schild* bourgeois qui renferment le soleil dans une boîte, vont à pied pour ne point fatiguer leur bête, emportent une pierre de la cime d'une montagne, au lieu de la rouler en bas; puis, lorsqu'on leur en donne l'idée à moitié route, remontent la pierre jusqu'au sommet, pour la précipiter de plus haut.

Tels étaient les sujets sur lesquels s'exerçaient les rieurs; mais il y avait communément une intention morale au fond de ces récits, et parfois même une pensée généreuse.

Parmi les compositions satiriques, les principales sont le poëme du *Renard* et la *Barque des Fous*. Dans le premier, les bêtes agissent comme des êtres doués de raison, en décochant force traits contre la société humaine. Compère renard, mauvais garnement des plus libertins, passe son temps à jouer de mé-

pris double part de tous les plaisirs; mais, au milieu des fêtes et des faveurs des belles, qui pense, hélas! à mon départ?

Le plus ancien morceau dramatique espagnol rapporté par Moratin est la *Danza general en que entran todos los estados de gente*, de 1356; et c'est premièrement une danse macabre, où la Mort annonce aux hommes sa toute-puissance, et où ils implorent sa compassion. En voici le début : « Je suis la Mort, inévitable en ce monde tant qu'il durera, pour quelque personne que ce soit, présente et à venir. — J'apparais, et dis : Homme, à quoi bon tant t'inquiéter d'une vie si courte, qui dure à peine un moment? — Il n'est géant, quelque fort et puissant qu'il soit, qui puisse se garantir de mon arc. — Lorsqu'on est touché de son dard, il faut mourir. »

Un des plus anciens monuments de la poésie dramatique française traite le même sujet; en voici le commencement :

Créature raisonnable — Qui désire vie éternelle,
Tu as ci doctrine notable — Pour bien finir vie mortelle;
La danse macabre t'appelle, — Que chacun à danser apprent.
A l'homme et femme naturelle, — Mort n'épargne petit ne grant.[1]

chants tours aux autres animaux ; le loup Isengrin et sa femme Ersante ont beaucoup à souffrir. Les méfaits de maître renard ayant comblé la mesure, il est cité à la cour du roi des animaux ; c'est messire lion. Le coupable est condamné au gibet. On l'y traîne déjà, et c'est à qui accourra pour insulter à son malheur si bien mérité ; mais, tremblant à l'aspect du supplice, il implore la grâce d'aller en pèlerinage à Rome, demandant à cet effet que le loup Isengrin et sa femme lui prêtent la peau de leurs pattes pour se faire des souliers, et l'ours un peu de son cuir pour se faire des gants. Le roi refuse d'abord, puis il donne son consentement, et le vaurien enchanté s'échappe. Retombé entre les mains de la justice, il offre de se faire moine. On lui envoie un confesseur, on lui bande les yeux ; déjà le bourreau s'apprête à lui passer le nœud au cou, lorsque la reine s'interpose ; et maître Renard se sauve encore.

Après maintes aventures, le rusé diplomate prie le hibou de recevoir sa confession ; et l'oiseau nocturne lui adresse un discours, parodie de ceux des prêtres et des moines du temps, où toutes les croyances religieuses sont tournées en moquerie. Le renard révèle l'Iliade entière de ses fourberies ; et, feignant d'être touché de componction aux reproches que lui adresse son confesseur, il saute sur lui, et s'en fait une franche lippée.

Ce poëme a été traduit dans toutes les langues de l'Europe, et diversement modifié. Il est devenu, dans ces derniers temps, un sujet d'étude pour les philologues (1), qui voulurent y retrouver des traces d'origine orientale et des allusions historiques. Jacques Grimm n'a pas craint de dire que cette satire de la société est le meilleur poëme du moyen âge, après la Divine Comédie.

Au lieu de plaisanter, dans la *Barque des Fous*, Sébastien

(1) Grimm, Saint-Marc Girardin, Mone, Raynouard, Willems, etc. L'auteur du poëme allemand, qui prend le nom de Henri d'Alkmar, dit l'avoir traduit du wallon français (*ut vælscher un de franzöesecher sprake*). Il existe aussi en hollandais, sous le titre de *Reynært de Voss*. Il devint si populaire en France, que le nom de Renard resta à l'animal qu'on désigne aujourd'hui sous ce nom, et qu'on a compté jusqu'à trente mille vers français composés sur ce sujet. En laissant de côté les *Animaux parlants* de Casti, Goëthe, qui voulait se montrer habile en tout genre, composa en haut allemand un poëme dans lequel il s'efforça d'imiter l'ancien ; mais il ne sut pas se dépouiller de l'élégance moderne, ni de cet art dans lequel font tant de progrès les siècles de crise et de transaction, celui de saisir avec finesse les misères de la société, et de tourner en raillerie ses souffrances les plus atroces.

Brandt, docteur de Strasbourg et professeur de droit à Bâle, s'attaque avec violence à quiconque a la folie des livres, du chant, de la danse, du vin, de la table, de la coquetterie, de l'orgueil, de l'ambition, et les entasse tous dans la barque des fous. Il ne faut point chercher d'unité dans une composition de ce genre; chacune des cent treize strophes dont elle se compose est relative à quelque matière particulière, et accompagnée de caricatures parfaitement gravées (1). Les caractères sont tout à fait génériques, et il semble que l'auteur ait pris pour modèle un mauvais poëte mantouan, Jean-Baptiste Spagnoli, qui fit en latin une série de portraits satiriques, la Gastrimagie, la Philargie, et autres personnages du même genre. Brandt eut pourtant une telle vogue, que, de son vivant, le célèbre Gailer de Kaiserberg lui empruntait le texte de ses sermons. Il fut traduit en plusieurs langues, notamment par l'Écossais Berklay, qui appliqua cette idée aux mœurs de ses compatriotes, et se donna ainsi de l'originalité.

Les Suisses, inspirés par l'amour de la liberté et de la patrie, eurent, comme les autres nations, leurs chants populaires. Ils célébrèrent le serment du Rütli, l'orgueil dompté des comtes

(1) Voici quelques-unes de ces strophes: bien entendu qu'elles ne sont rien moins que belles dans le sens littéraire et poétique.

« Soit recommandée à Dieu cette barque qui voguera en son nom, et ne prendra pas honte de ce que je chante. Car tous n'ont pas le don de retracer les fous au naturel, à moins qu'ils n'aient nom comme moi, Sébastien Brandt le Fou.

« Celui qui s'interroge lui-même avec conscience comprend qu'il n'y a pas besoin de s'estimer grand'chose, de se croire plus qu'on n'est en effet, de se dire sage quand on est fou. Car quiconque se regarde comme un fou sera bientôt mis au rang des sages....

« Qui trop embrasse mal étreint; on ne chasse pas bien deux lièvres à la fois, et l'on n'atteint le but qu'en tirant maints coups d'arquebuse. Celui qui veut faire plusieurs métiers les fait tous mal; celui qui veut plaire à tous doit souffrir le froid et le chaud, manger du pain qui sente son sel, et se plier aux caprices de chacun. Mais beaucoup d'emplois flattent l'amour-propre et ne laissent pas manquer, lorsqu'il fait froid, de quoi faire bon feu. Celui qui goûte de plusieurs vins ne les trouvera pas tous de son goût. Beaucoup d'hommes qui prennent le parti de leur mère ne savent pas si le père qu'on leur attribue est le véritable. D'autres se figurent avoir plus de droits que leurs semblables, parce qu'ils ont plus de quartiers de noblesse.... Celui qui n'a ni vertus, ni honneur, ni délicatesse, fût-il né d'un prince, n'est pas noble à mes yeux; la vertu seule fait la noblesse, etc. »

de Toggenbourg et de Neufchâtel, la victoire de Sempach, où Léopold d'Autriche tomba sous le bâton ferré d'un bourgeois; puis les trois défaites de Charles le Téméraire et l'ossuaire de Morat; enfin, la longue et désastreuse guerre de Souabe, les dissensions religieuses, pendant lesquelles Thomas Schmoucher décapite froidement son frère Léonard, comme victime expiatoire pour les péchés du monde.

Le sentiment qui prédomine dans ces compositions, c'est l'admiration pour les sublimes horreurs de la nature, et l'ardent amour de la liberté, que Boner de Berne chante en ces termes: « La « liberté orne la vie, la liberté inspire la joie et le courage; elle « ennoblit l'homme et la femme, enrichit le pauvre; la liberté « est le trésor de l'homme, elle couronne la parole et l'action. »

Ces chants sont écrits dans l'ancien idiome suisse; le style en est simple, grossier, dénué d'images et d'érudition. Ils commencent naïvement ainsi: « Écoutez la nouvelle que je vais vous raconter. — Oyez la terrible histoire qui court par le pays. — Je vais vous chanter une chanson, mais c'est une chanson toute nouvelle. — Au nom de Dieu, ainsi soit-il! au nom de Marie, je commence le chant. — Je vous chanterai tout ce que j'ai entendu de plus curieux. Je chanterai avec joie, et je prie la Vierge Marie et son Fils de me prêter assistance. »

Quelquefois ces chants finissent en donnant le nom de l'auteur, ou en implorant la générosité des auditeurs: « Cette chanson, ô confédérés, Jean Viol la chante librement à votre honneur et gloire, pour que vos louanges soient connues partout où l'on pense à vous. —Celui qui vous chante cette chansonnette a fait un long tour; le bon vin est cher, et la poche en mauvais état: c'est pourquoi je vous dis sa misère, et vous prie de lui accorder votre tribut. »

Puis le poëte continue à vous raconter ingénument le fait, comme un chroniqueur crédule et prolixe, sans oublier même la date. Ainsi dans le chant sur la bataille de Sempach: « C'était en 1386, quand la grâce de Dieu se manifesta à nous d'une manière miraculeuse. Le jour de Saint-Cyrille, il protégea les confédérés, comme je vais vous le dire et vous le chanter. »

Le chant sur la journée de Granson se termine ainsi: « Les confédérés trouvèrent beaucoup d'or et beaucoup d'argent; ils trouvèrent un siége tout en or, et, ce qui les réjouit le plus, ils découvrirent quatre cents bonnes carabines et chaînes de fer. Le

duc perdit aussi son sceau. Un tissu de soie, avec des couronnes de perles, fut trouvé. On trouva aussi dans le sang une chasuble et une mitre d'évêque. Le duc perdit encore son épée en or, garnie de diamants. Jamais, depuis que la Bourgogne fait la guerre, elle ne subit un affront plus amer. »

Dans la bataille de Morat, le poëte se complaît à compter les plaies de l'ennemi avec un patriotisme qui tient de la cruauté : « La bataille s'étendit à deux milles à la ronde; à deux milles à la ronde, la puissance du duc fut vaincue et frappée; et la mort de nos camarades massacrés à Granson fut vengée par le sang, à deux milles à la ronde.

« Combien fut-il tué d'ennemis ? On ne peut le déterminer exactement; j'ai ouï dire que soixante mille furent égorgés, et vingt-six mille noyés.

« Sur ma foi, les confédérés ne perdirent que vingt hommes; signe évident que Dieu protége nuit et jour les hommes hardis et pieux. »

De même que l'un des passages de l'*Iliade* les plus prisés par les Grecs était la désignation des vaisseaux et la revue de l'armée, de même le chant dans lequel étaient énumérées les troupes confédérées à la bataille d'Héricourt, en 1474, devait plaire particulièrement aux Suisses : « Alors on vit venir les hommes généreux de Fribourg, et chacun prenait plaisir à les voir si bien équipés; car c'était une troupe brillante, et partout où ils passaient, le peuple voulait les admirer.

« Alors s'avança la vieille Willing aux couleurs bleue et blanche, et Waldshut aux hommes bruns; puis vint Lindau aux couleurs verte et grise, et Bâle avec beaucoup d'intrépides guerriers.

« Là se trouvaient aussi les Suèves et plusieurs autres cités, comme Mainsset et Rothwill, qui s'étaient armées. Celui dont le regard se portait vers Schaffousse voyait aussitôt Constance et Ravensbourg.

« Puis apparaissaient Zurich et Schwitz, Berne, Soleure, Frauensfeld, et tous ceux de Glaris et Lucerne. Maintes villes, maints villages voient passer les confédérés, et ne se lassent pas de les regarder. »

La plupart de ces poëtes sont inconnus; mais il en est un particulièrement dont le nom s'est conservé, Veit-Weber de Fri-

bourg en Brisgau, qui chanta ces guerres de la voix rude et forte qui leur convenait, se plaisant à l'aspect du carnage des ennemis et des lacs de la patrie, teints du sang de l'étranger. Nous citerons une partie de son long chant sur la bataille de Pontarlier (1). « Zurich, dit-il, arriva bientôt au son des trompettes; puis, derrière Zurich, les habitants de Schwitz, de Soleure, de Berne, Frauenfeld, Glaris, Zug, Lucerne, et d'autres parties de la Suisse. *Honneur aux confédérés !* crièrent-ils tous en se voyant.

« Ils se regardèrent bien : c'était l'élite de la Suisse, couverte d'armes : c'était plaisir de les voir venir, tous robustes, dispos, agiles. Je n'en ai jamais vu un, dans les armées, dont la stature pût être comparée à la leur. »

En peignant la bataille de Morat, il semble qu'il pousse le cri sans pitié d'un peuple enivré de récents triomphes contre ceux qui troublaient ses franchises inoffensives :

« Ils tinrent un moment, puis s'enfuirent. Beaucoup d'entre eux tombèrent percés, cavaliers et fantassins. Tout le sol était parsemé d'armes qui s'étaient brisées contre eux.

« Ils fuyaient à droite, a gauche, où ils croyaient trouver sûreté ; jamais on n'avait vu plus grande épouvante. Une troupe de fuyards courut vers le lac, quoiqu'ils n'eussent pas besoin d'éteindre leur soif; ils y entrèrent jusqu'au cou, et l'on tira sur eux comme on aurait fait sur des oiseaux aquatiques. Les barques voguèrent vers eux, et ils furent tués; le lac était tout sanglant, et l'on entendit leurs gémissements effroyables.

« Beaucoup de fuyards grimpèrent aux arbres, où ils furent tués comme des oiseaux, et percés à coups de lances. Leurs plumes ne leur servirent de rien, attendu que le vent ne soufflait pas (2). »

(1) *Die Sache wegen Pontarlin.*

(2) « L'hiver dura longtemps; il attrista les petits oiseaux, qui maintenant en voient la fin avec joie, et dont le chant résonne au milieu des verts rameaux de la forêt.

« A peine le rameau se fut-il revêtu de quelques feuilles, attendues avec une longue impatience; à peine le buisson eut-il reverdi, qu'une foule de preux sortirent soudain de leurs demeures.

« Les uns montaient, les autres descendaient; leur marche était terrible à voir; et ils firent au duc de Bourgogne un affront dont il n'eut pas à rire.

« On entra dans son duché, dans la ville de Pontarlier : là s'engagea la mêlée ;

C'est de cette époque que datent les premiers essais dramatiques tentés par deux meistersinger de Nuremberg, Hans Folz de Worms, barbier, et Hans Rosemblüt, peintre d'armoiries.

maintes pauvres femmes prirent le deuil à l'improviste, et revêtirent l'habit de veuve.

« Quand les étrangers eurent appris la nouvelle, ils arrivèrent au nombre de douze mille à pied et à cheval. Ils voulaient recouvrer la ville, mais ils le payèrent cher.

« Les confédérés les assaillent, les poussent, les font tomber sous leurs coups; ils leur enlèvent, sur les remparts de la cité, deux grandes bannières.

« L'ours de Berne, instruit du succès, aiguise aussitôt ses griffes; il prend avec lui quatre mille combattants, et l'on entend retentir le son joyeux des fifres.

« La nouvelle bande arrive à Pontarlier sur la place, pour insulter les étrangers, qui étaient plus de douze mille; et quand les étrangers voient l'ours, ils sont pris de peur.

« Ils le voient s'avancer contre eux, qui étaient en grand nombre et croyaient pouvoir résister. Mais l'ours les salue avec ses arquebuses chargées de pierres, et ils fuient loin, bien loin.

« On vit les étrangers revenir une seconde fois; les confédérés se rangèrent en bon ordre à la voix de leurs chefs.

« L'ours était en fureur, et les étrangers voulurent combattre. Mais, bien qu'ils fussent quatre contre un, ils furent mis en fuite.

« L'ours continuait à frémir, et tous les confédérés disaient : *Les étrangers arrivent; nous combattrons avec eux tout le jour.*

« C'est pourquoi je loue les gens de Berne, de Fribourg, Bienne, Soleure, et des autres villes alliées, parce qu'ils ont valeureusement combattu.

« Les hommes de Lucerne ne voulurent pas néanmoins rester en arrière, quoiqu'on leur eût écrit de ne pas venir; ils refusent de rester au logis, et s'unissent aux braves de Berne.

« Quand ceux de Bâle apprennent que l'ours sort de sa tanière, ils lui envoient des renforts, des hommes à pied et à cheval, bien armés.

« De nouvelles troupes s'unissent à celles de Berne, et se mettent en marche pour Granson. Alors jour et nuit on entend les coups de mousquet, jusqu'à ce que Granson soit pris.

« Un dimanche matin, les confédérés s'élancent lestement à l'assaut, occupent les postes, se rendent maîtres de la ville sans essuyer de perte.

« Ils mettent une forte garnison dans le château, et se dirigent avec une nouvelle ardeur vers une troisième place; là aussi est un très-bon château, des mieux fortifiés.

« Ils s'élancent sur les bastions, sans s'inquiéter de la grêle de pierres, ni des coups de mousquet. Ils parviennent à faire une brèche dans les murs, et plus d'un brave y entre sans crainte d'y laisser sa vie.

« Les premiers qui s'avancent sont les Bernois, puis ceux de Bâle : ils arrivent, et aussitôt on voit flotter sur la forteresse l'étendard bleu et blanc de Lucerne.

Ils tirèrent aussi leurs sujets de l'histoire contemporaine, et n'ont d'autre mérite qu'une licence effrontée. Théodore Schernberg fit un mystère sur l'histoire de la papesse Jeanne, qui va jusqu'au moment où, après avoir expié ses péchés, elle monte du purgatoire en paradis.

La prose n'était presque employée que par les écrivains mystiques, qui, obligés de se faire entendre principalement des femmes, cherchèrent à vaincre la difficulté que leur opposait la variété des dialectes, et découvrirent ainsi les richesses de leur idiome. Nous distinguerons parmi eux Jean Tauler de Strasbourg, prédicateur célèbre, qui, exhalant sa piété dans des sermons pleins d'onction et d'une simplicité éloquente, éleva le langage à l'expression des idées métaphysiques. Hugues de Trimberg, maître d'école dans le village de Thurstadt, près de Bamberg, écrivit, postérieurement à l'an 1300, plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue le *Collecteur* et le *Messager*, avec une

« Puis Berne y arbore le sien; celui de Bâle ne tarda pas non plus; toutes les villes firent selon leur pouvoir : c'est une louange qui leur est due.

« Quand les étrangers qui étaient dans le château le virent pris, ils jetèrent leurs armes, et demandèrent merci au nom de Dieu et de la Vierge.

« S'ils se fussent rendus plus tôt, on leur eût fait grâce de la vie; aussi leur prière est rejetée, et ils se décident à se défendre jusqu'à l'extrémité.

« Ils se réfugient dans une tour de très-difficile accès; ils sont beaucoup, et combattent longtemps; mais aucun d'eux n'a pu échapper.

« On pénètre dans la tour, et jamais on ne rencontra pareille angoisse. Ils sont jetés morts du haut des remparts.

« Plus de cent y ont laissé la vie, je ne mens pas; et les Suisses leur ont enseigné à voler sans ailes par-dessus les murailles.

« Ceux qui occupent le château d'Échallens comprennent qu'ils seront bientôt assiégés, et ils envoient dire aux guerriers de Berne qu'ils se rendent volontairement.

« Reste encore un fort, le fort de Jongue; les confédérés arrivent dans la ville, et aussitôt montent sur le bastion, attendu que tous les étrangers étaient partis pour leur pays.

« C'est une bonne forteresse que Jongue, la meilleure des cinq que j'ai nommées, l'avant-poste du pays de Savoie. Les Bernois y entrent, et en prennent possession.

« Comment, sans le secours de Dieu, auraient-ils pu s'emparer en si peu de jours de tant de villes, de tant de châteaux? Remercions les hommes de Berne et les braves soldats des autres villes.

« L'ours était sorti de sa caverne, il y rentra après la victoire. Dieu lui donne joie et félicité! Ainsi chanta Veit-Weber; amen. »

bonhomie malicieuse, observant les défauts des hommes et ceux du monde, dépeignant les caractères avec un art d'analyse moderne; il fut le véritable précurseur d'Addison, de Swift et de Sterne.

La Hollande, peu poétique par sa nature, et placée entre deux grands peuples, se contenta de les imiter. Les poëmes chevaleresques, les romans de la France et de l'Allemagne y furent traduits, et mieux encore quelques livres positifs d'histoire et de religion. Elle eut cependant une épopée sur les paladins (1).

Littérature du Nord.

La littérature des scaldes, que nous avons examinée ailleurs, continua d'exercer son influence sur les autres compositions du Nord; mais elle-même se transforma en poesie chevaleresque et se décomposa en chansons populaires, comme il arriva en Danemark, en Angleterre et en Allemagne, où elles furent chantées jusqu'au moment où la réforme brisa les liens du présent avec le passé.

Les Suédois, faisant le plus souvent usage d'une langue étrangère, ne purent s'élever à une grande hauteur. Les Danois s'enveloppèrent de formes tudesques, qui cependant ne nuisirent pas beaucoup à leur indépendance. En général, la Scandinavie étant, comme l'Espagne, isolée du reste de l'Europe, conserva, jusqu'à la réforme, un caractère politique et intellectuel qui lui est propre.

La Russie eut de bonne heure une littérature nationale, avantage notable, et indice de culture; mais, grecque qu'elle était, elle ne se ressentit pas du progrès de l'Occident; puis l'invasion mongole y interrompit la tradition civilisatrice.

Les Hongrois avaient possédé anciennement une poésie héroïque particulière, qui célébrait Attila ou la conquête de ce pays, faite par les sept chefs de bandes. Peut-être ces traditions païennes constituent-elles le fond de l'histoire primitive, tirée de la chronique de l'écrivain du roi Béla. La littérature s'altéra sous Mathias Corvin, qui voulut la rendre italienne et latine. Puis survinrent les Turcs, qui bouleversèrent tout (2).

Littérature anglaise.

L'arrivée des Normands, dont les chants étaient tout à la fois

(1) Nous l'avons citée dans la note 1 du livre IX.

(2) Voy. SCHLEGEL.

incultes et dénués de cette fraîcheur qui prête du charme aux littératures naissantes, ne put être profitable à celle de l'Angleterre. Les Anglo-Saxons, grâce à l'agriculture et à la fraternité politique, aimèrent toujours à peindre la vie des champs et à s'adresser au peuple. Robert Mannyng, de Brunne, qui, dans le quatorzième siècle, rima une chronique, déclare ne pas l'avoir faite pour les doctes, mais pour le vulgaire. Les poëtes étaient encore portés à adopter ce genre, en ce qu'ils se servaient uniquement de l'anglais, qui était la langue non des nobles, mais de la multitude, qui la conservait d'un soin jaloux, comme caractère national survivant à l'anéantissement des autres droits.

Mais les lettrés, désireux d'obtenir les faveurs du pouvoir, des emplois, des bénéfices, cultivaient le français; et ce fut seulement lorsque le gouvernement y eut renoncé, qu'ils se mirent à raffiner la langue native. Le fond en resta germanique, mais avec un grand mélange du français, que les Normands avaient cherché à faire prévaloir pour briser ce grand lien de nationalité, ou pour le modifier du moins, selon leur prononciation et leur syntaxe.

1328-1400. Les poëtes anglais, avant Godefroy Chaucer, ne méritent pas qu'on en fasse mention. Chaucer vécut à la cour d'Édouard III, et, toujours infidèle à ses convictions, il fut emprisonné, comme fauteur de Glocester, dans la Tour de Londres. Il recouvra la liberté en révélant les secrets de ses compagnons d'infortune, et se déshonora.

Moins créateur qu'arrangeur, mais connaissant parfaitement, comme issu de la race des dominateurs, les raffinements de la langue anglo-normande, il en fit usage pour dégrossir l'anglo-saxon. Il sut, en y introduisant beaucoup de mots français, le faire trouver harmonieux à l'oreille des conquérants, et le façonna tel qu'il demeura ensuite dans la conversation ordinaire, où il lui assura la prédominance sur l'idiome français. Il ne fit pas moins d'emprunts aux éléments italiens qu'aux sources germaniques. Ayant connu Pétrarque à Padoue, il entendit de sa bouche la nouvelle de la *Griselda*, racontée par Boccace, et qu'il reproduisit. Il s'enrichit de réminiscences classiques, comme aussi de fables des troubadours. Tantôt il traduit un auteur latin, tantôt le roman de la Rose, en conservant toujours la liberté politique et religieuse qui caractérise les écrivains anglais, s'attaquant tout à la fois à

l'Église, comme partisan de Wiclef, et à la manie chevaleresque qui dominait alors.

Ce fut de ces différentes sources qu'il tira les *Contes de Cantorbéry*, son ouvrage le plus estimé. Des pèlerins, venus dans cette ville pour visiter le tombeau de Thomas Becket, racontent tour à tour des nouvelles pendant l'oisiveté de la veillée. Mais, au lieu de personnages sans nom et sans physionomie, comme dans Boccace, réunis par le hasard pour deviser ensemble, Chaucer se ménage un champ plus dramatique, en mettant en scène les diverses classes de la société, un chevalier, un campagnard, un médecin, une abbesse, un moine, quelques jurisconsultes, un négociant, un mendiant, un vendeur d'indulgences, un cuisinier, un marin, un meunier, et ainsi de suite. On peut dire qu'il fut le premier, parmi les modernes, qui retraça les caractères, les esquissant à peine, mais mettant chacun d'eux en relief par quelque vérité, et par des récits adaptés à sa nature.

Fondant, ainsi qu'il l'avait fait de la langue, dans un ensemble rigoureux les inspirations diverses des conquérants et des vaincus, il dépeint la nature avec détail et passion, selon le génie saxon, sans tomber dans l'affectation des troubadours. Personne ne saurait le comparer à Dante pour la grandeur des pensées; mais celui qui ne cherche que la vivacité de l'imagination, la liberté d'allure, et qui s'attache principalement aux mœurs, ne pourra que lui décerner des éloges. Tout en imitant, il se conserva national. Quoique courtisan et érudit, il obtint les applaudissements du peuple, et jouit de son vivant d'une réputation que la mort ne lui enleva point. Aujourd'hui, comme tous les poëtes des premiers temps, on l'admire plus qu'on ne le lit. Meilleur lorsqu'il aborde la plaisanterie que lorsqu'il parle morale, sa pénétration pleine de finesse et son existence orageuse lui firent imprimer à l'anglais ce mélange de facétieux et de pathétique, de comique et de grave, qui, sous le nom d'*humour*, demeure le caractère distinctif de cette belle et inhumaine littérature dans laquelle l'homme est raillé, et Dieu oublié. C'est cet *humour* qui fit prédominer en Angleterre le roman et la comédie sur les autres genres de compositions; et, récemment encore, c'est avec le style de Polichinelle que Thomas Carlyle a exposé le plus grand événement des temps modernes (1).

(1) Dans sa *French Revolution*. Voy. liv. XVIII.

Le Voyage de Jean de Mandeville en Orient ne mérite d'être cité que comme un des premiers monuments en prose. Il dit avoir parcouru ces contrées pendant trente-quatre ans, servant tour à tour le soudan d'Égypte et le grand khan du Cathay. Une mer de sable dans laquelle débouche un fleuve de rochers, une terre de pygmées, des îles de géants, un agneau qui naît en Tartarie dans une citrouille, tels sont les ornements dont il brode son récit; il sait par expérience qu'en baignant des diamants dans la rosée de mai, on leur fait acquérir une grosseur indéterminée. En somme, il entasse, en les exagérant, les merveilles racontées par les voyageurs précédents. Il plut néanmoins à ses contemporains, et un éloge pompeux fut inscrit sur sa tombe. On conserva précieusement les bottes et les éperons dont il s'était servi dans ses voyages, qu'il ne poussa probablement pas plus loin que la Palestine.

1320-1402. Gower, émule de Chaucer, à qui Richard II avait demandé quelque chose de nouveau, publia un ouvrage en trois parties : *Speculum meditantis; Vox clamantis*, ou l'Insurrection des communes sous Richard; *Confessio amantis*, poëme de trente mille vers, en français, en latin et en anglais, dans lequel un amoureux s'entretient avec son confesseur, prêtre de Vénus travesti, qui, sous le nom de Génius, développe à son interlocuteur toutes les théories de l'amour à la manière des scolastiques. Mais l'analyse de cette passion procède avec une telle lenteur, que le pénitent vieillit; et les années produisant plus d'effet que les raisons, il déclare, au moment de recevoir l'absolution, qu'il se soucie peu désormais de l'objet de sa flamme. Sauf le dénoûment, le reste est fort ennuyeux. M. de Chateaubriand a rapporté une charmante ballade de lui en vieux français.

Après lui revient la stérilité, jusqu'à l'élégant et efféminé Surrey; car l'Angleterre ne peut mettre en regard des Italiens ces misérables versificateurs à peine étudiés aujourd'hui par des philologues patients. La faute en est sans doute aux guerres civiles; car, dans les grands démêlés engagés à cette époque pour des noms et des symboles, futiles en apparence, mais gros d'importantes réformes, les esprits vigoureux se firent acteurs, plutôt que de s'en tenir à la contemplation. Au milieu de ces luttes, se formait la classe moyenne qui apparaît au temps de Henri IV, non pas instituée par lui, comme on a coutume de le dire, mais

concentrée par lui, et ajoutée comme pouvoir à la constitution du pays. Il n'y avait auparavant d'éducation que parmi les nobles, qui perdaient le temps en discussions et en études d'érudition sur les langues mortes. Le peuple eut ses poëtes, mais grossiers comme lui, et tout le savoir se renfermait dans le barreau. La langue cependant arrivait peu à peu à sa maturité; et aussitôt que la paix du premier Tudor eut préparé un règne glorieux à Henri VII, qu'une cour régulière eut été instituée, et que la classe moyenne, de turbulente qu'elle était, fut devenue un pouvoir régulier, on vit apparaître les deux poésies de la cour et du peuple, qui devaient, fondues ensemble, apporter tant de grandeur à cette littérature.

Deux dialectes différents étaient parlés en Écosse. Le français avait été adopté dans la partie méridionale, sans qu'on sache pourquoi. Les divers systèmes des philologues n'expliquent pas davantage, d'une manière satisfaisante, comment il s'y forma, sans que les Normands y fussent entrés, une langue conforme à l'idiome anglais.

La poésie, moins littéraire dans ce royaume, s'y complaisait de préférence aux ballades populaires, et l'un des meilleurs poëtes en ce genre est le premier Jacques Stuart. Son récit burlesque des noces de campagne, qui commencent par des danses et des chants, et qui finissent à coups de poing, d'une manière sanglante, est encore populaire. Le *Livre du Roi*, en cinq chants, composé en l'honneur de sa dame, passe pour son chef-d'œuvre. Il se plaît à y retracer les scènes de sa captivité, les débuts de son amour, les perfections de sa dame; puis vient un voyage à la planète de Vénus, au palais de Minerve; et il raconte comment, en allant à la recherche de la Fortune, il tomba dans les bras de l'Amour.

D'autres poëtes marchèrent sur ses traces, et le goût de ces ballades passa en Angleterre. Elles y furent imitées, et célébrèrent les vicissitudes d'une guerre incessante entre les deux nations, dans un sentiment tout à fait différent chez l'une et chez l'autre.

Jean Barbour fit le premier poëme chevaleresque sur Robert 1356.
Bruce, et sur les prouesses de Douglas et du comte de Murray, le héros de la nation. C'est par ce motif qu'il n'est pas encore oublié. « Oh! c'est une noble chose que la liberté. La liberté « rend l'homme content de lui-même; la liberté donne à l'homme « toute consolation. Qui vit libre vit satisfait; un noble cœur

« ne peut avoir ni jouissance ni plaisir, si la liberté lui « manque. »

CHAPITRE XXXII.

BEAUX-ARTS.

Architecture. Plusieurs édifices gothiques que nous avons mentionnés dans le siècle précédent furent terminés ou même commencés dans celui-ci, entre autres la cathédrale de Milan, la chartreuse de Pavie, et Saint-Pétrone de Bologne. Mais de même que les lettres revenaient aux auteurs classiques, ce retour vers le style antique se manifesta également dans les arts. C'est ce qu'on a appelé *renaissance*, et ce qui ne fut souvent qu'une imitation servile. Et certes si l'originalité féconde qui, dans le siècle précédent, s'était élevée jusqu'à inventer un art nouveau, se fût mise alors, en profitant des exemples anciens, à mieux raisonner l'ensemble, à proportionner les parties, à corriger les ornements, à s'aider des progrès de la mécanique, il aurait pu en résulter une bonne architecture tout à fait moderne, qui n'eût point sacrifié au goût du moment l'expérience de plusieurs siècles, les hardiesses inconnues aux anciens, et les formes engendrées par des idées et des habitudes nouvelles.

L'architecture gothique, née à l'ombre de l'autel, avait grandi à construire des églises et des couvents. La puissance et les richesses des laïques ayant augmenté alors, il en résultait le besoin d'édifices qui ne pouvaient plus conserver l'ancien caractère sacerdotal. Quand chaque pays eut consolidé sa nationalité, et que les rois se furent efforcés de concentrer en eux tout le pouvoir, les sociétés maçonniques leur portèrent ombrage comme instruments de la redoutable puissance papale, et parce qu'elles étaient dotées de priviléges inconciliables avec les constitutions nouvelles.
1424. En Angleterre, Henri IV les déclara illégales, menaçant d'amendes et de prison celles qui tiendraient des chapitres. La réforme religieuse ne tarda pas à leur porter le dernier coup, au point qu'il n'en resta plus que le nom et les statuts, conservés d'abord

dans l'espoir qu'elles se relèveraient, et ensuite dirigés vers d'autres buts de politique ou de philanthropie.

Les traditions difficiles et compliquées de l'art se trouvèrent donc perdues; les moyens d'assistance réciproque disparurent, et l'ordre, la régularité du style classique parurent convenir pour y suppléer. Il en résulta que les moyens nouveaux ne se rattachèrent point aux besoins nouveaux de la société; il ne resta plus que des copies sans rapport avec l'original, des imitations sans vie, qui ne reproduisaient pas l'œuvre antique, mais où l'on en adoptait superficiellement les apparences, incompatibles avec l'essence de l'esprit moderne.

Telle ne fut pas la pensée de ces talents glorieux qui les premiers s'appliquèrent à relever l'architecture, œuvre commencée en Italie, où elle était facilitée par les restes de l'antiquité. Le passage d'une époque à l'autre se montra d'abord dans la partie ornementale, qui déploya des guirlandes et des animaux soigneusement imités, mélangés de créations fantastiques, dites grotesques et arabesques, de modillons, de candélabres, de pierreries et de marbres de couleur. On voit des ouvrages de ce genre à Venise, dans l'église des Miracles à Brescia, dans le mausolée de Barthélemy Coléoni à Bergame, sur la cathédrale de Côme et sur celle de Lugano, ainsi que dans la Chartreuse de Pavie. Ce siècle est même spécialement remarquable pour les beaux ornements dont il a décoré portes, fenêtres, chaires, pilastres, avec un goût exquis, lors même que ces travaux sont l'œuvre d'artistes inconnus. Souvent la terre cuite fut substituée au marbre, et l'on releva l'humilité de la matière par l'élégance de l'exécution.

Le nouveau mode d'architecture fut dû principalement à deux Florentins, Brunelleschi et Alberti. Philippe Brunelleschi ne montrant point de dispositions pour la profession de notaire, exercée de père en fils dans sa famille, fut placé chez un orfévre, où il se prépara, comme c'était généralement l'usage, à faire de la sculpture, dans l'intention de devenir l'émule de Donatello. Mais il reconnut bientôt sa vocation pour l'architecture, et la possibilité d'y appliquer les études en géométrie, en optique et en mécanique, auxquelles il se livrait alors. Il sentit, lui aussi, le besoin alors commun de recourir à l'antique et de le renouveler; et, à coup sûr, l'architecture romaine lui offrait, plus que ne pouvait le faire la littérature, un témoignage de la grandeur et de l'origina-

lité de ce peuple glorieux. Si la peinture et la sculpture ne pouvaient emprunter aux exemples classiques qu'une plus grande pureté de dessin, l'architecture y trouvait des formes et des systèmes de construction tout à fait perdus alors. En effet, tandis que le style gothique avait flatté l'imagination et voulu, pour ainsi dire, attester le triomphe de l'idée sur la matière, les Romains étaient obligés à une imitation intellectuelle de la nature; imitation qui tirait les effets des nécessités matérielles, qui faisait ressortir leur système de construction, et qui le rendait plus sensible à l'aide des ornements.

Revenir de l'imagination à l'intelligence éclairée par le progrès des siècles, tel était donc le pas qui restait à faire à l'art; et Brunelleschi s'y prépara en étudiant à cet effet les merveilleux restes de l'antiquité. « En observant à Rome la grandeur des édifices, « son attention était telle, qu'il semblait hors de lui.... Il s'exer« çait sans cesse à imiter ces constructions, et il ne prit point de « trêve qu'il n'en eût dessiné de toute espèce...., fragments de « chapiteaux, colonnes, corniches (1). » Il calcula de nouveau les forces des matériaux, des poussées, et se forma ainsi une idée exacte de l'art de construire, ainsi que du point où confinent la hardiesse et la témérité.

La pensée qui le tourmentait sans cesse était de réussir à ce que nul n'avait osé entreprendre, à jeter une coupole sur Sainte-Marie del Fiore, qu'Arnolphe avait laissée à découvert. A cet effet, les Florentins avaient fait appel aux architectes de tous les pays du monde; et l'on hésite à croire aux bizarres expédients suggérés alors dans ce but, comme celui d'ériger au milieu de la nef un pilastre auquel se rattacheraient les voûtes en manière de pavillon, ou bien de remplir le vaisseau de terre, en y jetant des pièces de monnaie, afin que l'avidité de les trouver engageât à la déblayer promptement lorsqu'elle ne serait plus nécessaire. Vérité ou fable, le problème était loin d'être facile. Les coupoles construites jusque-là n'offraient pas de proportions suffisantes pour couvrir le vide laissé par Arnolphe. Celle de Saint-Marc avait quarante et un pieds de diamètre, celle de Sienne cinquante-trois, celle de Pise un peu moins : en outre, toutes étaient circulaires, élevées de manière à en répartir le poids sur des points d'appui disposés selon le carré circonscrit au cercle de la base. Au con-

(1) VASARI.

traire, les soutiens disposés par Arnolphe formaient un octogone tel, que le cercle inscrit s'élargissait jusqu'à un diamètre de cent trente et un pieds. La coupole hémisphérique de Saint-Vital, à Ravenne, s'élevait sur une base octogone, mais petite et d'un mauvais effet, à cause des arcs placés aux angles pour faire combiner le cercle avec l'octogone.

L'ancienne Rome n'offrait pas non plus d'exemples à imiter. Mais Brunelleschi demanda des méthodes et des idées hardies au Panthéon, à la Minerve Médica, aux thermes impériaux, à la *villa* d'Adrien, quoique dans ces édifices la calotte pose immédiatement sur les murs de soutien, sans pendentifs; puis il songea à les mettre à profit, non pas en écolier qui imite, mais en maître qui sait faire valoir les choses par lui-même : il ne renonça pas non plus à l'ogive conquise à l'art par le moyen âge, car la poussée d'en haut s'y trouve corrigée par la lanterne superposée, et la construction en requiert moins d'échafaudages et de cintres.

Ce fut avec ces idées qu'il forma son plan; mais quand il en parla, on se moqua de lui, d'autant plus qu'il affirma qu'il pourrait venir à bout de jeter sa coupole sans étais ou charpentes. Il se vit contraint de persuader les incrédules un à un, tellement que l'opposition finit par se taire, et bien plus encore lorsqu'il eut montré son modèle, qui révélait un genre tout à fait nouveau de construction, se servant à elle-même d'appui et de soutien. Une fois l'envie et la défiance vaincues, il se mit à l'œuvre, surveillant tout par lui-même, simplifiant les machines, faisant tailler les pierres exactement; et, avant de mourir, il vit son ouvrage terminé (1). Il éleva sur les arceaux d'Arnolphe un tambour haut de vingt-quatre pieds, percé d'ouvertures circulaires, afin que le poids de la voûte tombât sur les soutiens par un double système d'arcades. Il fit la voûte double pour préserver celle de l'intérieur des ravages de l'humidité, liant l'une à l'autre au moyen de fortes chaînes, ce qui leur donna cette immortelle solidité que n'atteignirent pas les autres coupoles, bien que plus petites. Sa forme artistique devait, dans la pensée de Brunelleschi, résulter de l'observation scientifique ; et c'est ce qui eut lieu, car elle lui donna

(1) La coupole a quarante-trois mètres de diamètre : elle est à cent mètres du sol, et on en compte quarante-deux de la corniche du tambour à l'ouverture de la lanterne.

cette élévation majestueuse qui d'abord semblait le privilége des flèches gothiques. La maison de Dieu continua ainsi de dominer sur l'habitation des hommes, et forma le caractère de la cité.

La renommée que cette création valut à son auteur le fit rechercher partout : Philippe Visconti lui confia la construction de plusieurs forteresses; il en fit d'autres à Pise, à Pesaro, et il construisit aussi des digues à Mantoue. Il fut obligé de continuer Saint-Laurent de Florence tel qu'il avait été commencé, ce qui fait que le plan en est timide; que les colonnes et les bases corinthiennes sont d'un bon style, mais que les entre-colonnements sont trop ouverts, les corniches trop petites, les fenêtres trop étroites, et les piliers du centre trop élevés. Le contour des chapelles se déploie jusqu'à terre, ce qui est encore un vestige d'incorrection gothique.

Le feu ayant pris à l'église du Saint-Esprit pendant un spectacle de son invention qui représentait le Paradis, il fut chargé de la reconstruire; mais elle ne fut commencée qu'après sa mort. Le plan offre d'heureuses proportions d'après le mode des anciennes basiliques; les colonnes corinthiennes y sont mieux distribuées, et les demi-colonnes y remplacent les piliers. On y remarque de la sobriété d'ornements et un caractère viril; dans son ensemble, c'est la plus belle église de Florence.

Aucune prétention ne se montre dans les constructions de Brunelleschi : toutes sont constamment appropriées à leur destination; elles offrent par suite plus de sévérité que de grâce, plus d'harmonie dans l'ensemble que dans les détails; mais toujours elles arrêtent le regard, comme l'œuvre du génie. Cosme de Médicis, qui lui avait confié la construction de l'abbaye de Fiésole, à laquelle il consacra cent mille écus romains, lui demanda le plan d'un palais; mais il trouva le plan trop magnifique pour un particulier comme il voulait le paraître. Les Pitti furent plus hardis, et firent bâtir sur ses dessins cette magnifique demeure qui rappelle les constructions cyclopéennes, où tout est robuste sans rien de gracieux ou de varié, avec des blocs saillants, sur une longueur de quatre-vingt-dix toises sans interruption. Luc Faucelli y ajouta l'étage supérieur.

Cette austérité excessive que Brunelleschi avait conservée à Michelozzo.] l'architecture civile fut modifiée par Michelozzo, son meilleur élève. Il présenta à Cosme le plan d'un palais (Ricardi), le premier dans Florence qui unît à la solidité le luxe de la construction, car

il y conserva les blocs taillés en bosse; mais il en varia l'aspect extérieur, et distribua avec magnificence les appartements à l'intérieur. Il vit à Venise, où il accompagna Cosme dans son exil, des monuments d'un autre genre, et en éleva lui-même dans cette ville, entre autres la bibliothèque de Saint-George. Le palais Cafagi, à Mugello, est encore une de ses œuvres, de même qu'un palais à Fiésole, celui des Tornabuoni à Florence, et la maison de plaisance des Careggi. Il dessina pour Cosme un hôpital qu'il voulait élever à Constantinople, un aqueduc pour Assises, la citadelle de Pérouse; enfin il fit dans l'église des Servites le tombeau de son protecteur.

Léon-Baptiste Alberti releva aussi l'art, quant à la théorie. Alberti.
Tout jeune homme, il s'éprit du savoir : beau, vigoureux, adroit aux différents jeux, aimant les cavalcades, la musique, il cultivait avec succès la poésie, surtout la poésie latine, au point de composer une comédie intitulée *Philodoxeos*, qu'il donna pour antique, et qui fut crue telle. Très-versé dans le droit civil et canonique, il se plaisait à écouter les ignorants, persuadé qu'on peut toujours en apprendre quelque chose; et il courait, sous un travestissement, les boutiques de la ville, s'enquérant des différents procédés d'art, et surprenant çà et là des secrets pour les améliorer. Il réussit dans la peinture, et il recherchait le jugement des enfants pour les portraits, la ressemblance étant à ses yeux le premier mérite. Il composa aussi trois livres latins sur l'art de peindre, et inventa l'artifice optique employé pour les panoramas.

Après avoir travaillé sur Vitruve, maltraité par le temps et par les copistes, il reconnut que le meilleur moyen de le commenter était l'examen attentif des anciens édifices; il alla donc les observer, les dessiner, les mesurer par toute l'Italie. Il voyagea avec Laurent de Médicis, Bernard Rucellai, Donato Acciaiuoli; et lorsqu'il eut recueilli les vrais principes de l'art, riche de l'expérience acquise, il écrivit son traité *De re ædificatoria* (1), le premier qui eût paru depuis Vitruve, et où il a joint ses propres méditations à ce qui avait été dit jusque-là sur cette matière. Dans le premier livre, il traite de l'origine de l'architecture et de son utilité : il dit comment il faut choisir le sol et l'exposition, préparer, mesurer et diviser le terrain; il fait de même pour les colonnes,

(1) Imprimé à Florence en 1485.

les piliers, les toits, les fenêtres, les escaliers, les conduits, etc. Il passe, dans le second livre, au choix des matériaux, aux plans, aux ouvriers; dans le troisième, aux modes de construction, aux fondements, aux pavages, aux voûtes. Le quatrième est consacré à des considérations générales sur l'opportunité des lieux et sur les cérémonies usitées chez les anciens. Dans le cinquième, il donne des règles pour les châteaux des tyrans et les palais des bons princes, pour les temples, les académies, les écoles, les hôpitaux, et les différents édifices civils, militaires, rustiques. L'histoire de l'art et la science des machines remplissent le sixième; le septième traite des ornements architectoniques pour les églises en particulier; le huitième et le neuvième, des routes, des tombeaux, des pyramides et d'autres constructions publiques, de la décoration des palais princiers, des hôtels de ville et des maisons de campagne. Le dernier livre est réservé aux eaux.

1452. Nicolas V, à qui il présenta son ouvrage, l'employa à Rome, notamment à la restauration de Sainte-Marie Majeure et aux conduits de l'*Acqua Vergine*. Il s'apprêtait à construire un beau pont pour le château Saint-Ange, et un palais magnifique, quand la mort du pontife laissa ces projets sans exécution.

Alberti fit à Florence la porte de Sainte-Marie Nouvelle, le palais Rucellai dans la rue de la Vigne, avec la loge en face, dont le style est bon, bien qu'il fût moins correct dans l'exécution que dans la théorie. Il réussit mieux dans la loge de l'autre palais Rucellai, à la rue de la Scala, où il ne courba pas l'arceau sur les colonnes, et dans la chapelle de cette famille à l'église de Saint-Pancrace. On accorde beaucoup d'éloges au chœur et à la tribune de l'Annonciade, qui est ronde, à la manière du Panthéon, sans ouvertures, avec neuf chapelles alentour, ménagées dans les neuf arcades.

Le duc de Mantoue, Louis de Gonzague, qui fut surnommé Auguste, l'emmena avec lui, pour qu'il établit à Mantoue une école d'architecture, et lui fit faire le dessin du temple de Saint-André. Le plan en est régulier et bien distribué; la façade rappelle l'arc de Rimini, et d'autres de construction romaine qu'il avait étudiés. L'intérieur, d'ordre corinthien, ne devait recevoir de jour que par la fenêtre située au-dessus de la porte principale et des ouvertures de la coupole, et par celle du fond du chœur, comme il avait démontré qu'il était convenable de

faire pour les édifices religieux ; mais ce plan fut altéré et surchargé par des adjonctions successives. Saint-Sébastien de Mantoue, en forme de croix grecque, est encore une de ses œuvres. D'autres princes l'accueillirent aussi avec faveur; mais, en se rapprochant d'eux par la noblesse et par le talent, il ne se fit point courtisan, et il inspira l'amour du beau aux cours de Mantoue, d'Urbin, de Florence, et spécialement à celle de Rimini.

Sigismond Malatesta, qui cherchait à attirer dans Rimini ce qu'il y avait de mieux en hommes et en femmes, voulut l'orner aussi par les arts, et se proposa de consacrer dans cette ville un temple destiné à recevoir les cendres des hommes illustres. Il confia à Léon-Baptiste Alberti la construction ou, pour mieux dire, la continuation du temple de Saint-François. L'édifice était en effet déjà bien avancé dans le style gothique, avec de très-hauts piliers ayant tantôt pour base, tantôt pour chapiteau, des têtes d'éléphants, et divisés en trois rangs, avec des niches et autres ornements d'un travail exquis, bien que de mauvais goût. Alberti ne put supprimer ce qui était fait; mais il sut donner à l'ensemble une grande majesté, en le relevant par un stylobate, et en tirant les belles et longues lignes d'un portique à la manière antique, interrompues sur les côtés par des sarcophages, tous exécutés dans le goût classique. Quelques tombeaux furent placés aussi dans l'intérieur, pour les plus célèbres des Malatesta (1).

La simplicité, la grandeur, la variété d'invention, la solidité, la convenance des ornements, sont les mérites qu'il avait signalés dans les constructions des anciens, et qu'il n'oublia point de mettre en pratique. Il n'atteignit pas néanmoins la correction qui caractérise les architectes du siècle suivant, d'autant plus que, ses dessins une fois donnés, il ne surveillait pas les travaux.

Un mélange pareil du style classique avec les exemples des derniers temps, s'aperçoit dans d'autres édifices de cette époque. A Ancône, dans le palais du gouverneur, les ogives portent 1400.
sur des colonnes composites; à l'hôpital de Milan, les fenêtres gothiques ont reçu des ornements romains. Cet édifice dirigé par Philarète, d'une distribution parfaite et d'excellentes proportions, est un monument remarquable, d'un genre presque particulier à

(1) Voyez, pour les idées religieuses et morales d'Alberti sur les tombeaux, le chapitre deuxième de son livre VIII.

la Lombardie, et qu'on appelle *bramantesque :* anneau entre l'art ancien et la renaissance, il offre la réunion de l'ogive et du plein cintre, beaucoup d'ornements, et surtout des ornements en terre cuite; associant, en un mot, les deux modes, il eût conduit l'art vers un genre original, sans l'obstination qu'on mettait à traiter de barbare tout ce qui venait du moyen âge.

Bramante. 1444-1514?

Il y a incertitude sur la famille et la patrie de Bramante, qui en fut l'inventeur. Bien qu'on le dise issu des Lazari d'Urbin, on attribue probablement à un seul les ouvrages de trois individus, Milanais de naissance ou d'origine. Tant que le doute n'est pas éclairci, nous devons suivre l'opinion commune, et dire qu'après avoir travaillé en Romagne, Bramante fut appelé à Milan, où sa gloire est perpétuée par l'église de Saint-Ambroise, dont les colonnes doriques s'élèvent sur un beau soubassement; par la coupole des Grazie, le péristyle de Saint-Celse, le lazaret, la sacristie de Saint-Satyre ; puis, à Rome, il mit la main à l'édifice le plus insigne des temps modernes.

César Cicerano, qui le premier traduisit et commenta Vitruve, passe pour avoir été élève de Bramante.

Les deux frères Julien et Benoît de Maïano ont laissé des ouvrages à Rome, à Naples, à Florence, à Lorette. Le second travailla à la cour de Mathias Corvin; le premier éleva à Rome le palais de Venise, par l'ordre de Paul II, qui le céda à la république, dont il était né sujet. C'est une construction immense pour son étendue et sa masse pesante, avec des distributions grandioses. Cet usage de donner aux palais l'aspect d'une forteresse était alors très-répandu, et continua jusqu'à Vignola, qui édifia dans ce genre le château Caprarola pour les Farnèse. Le palais Strozzi à Florence, commencé par Benoît Maïano, fut terminé par Simon Pollaiolo, surnommé la Chronique, à cause de la manie qu'il avait de raconter sans cesse ses voyages. La corniche dont il le couronna est considérée comme un modèle, à l'égal de celle du palais Farnèse à Rome par Michel-Ange. On lui doit aussi la sacristie octogone du Saint-Esprit à Florence, si élégamment ornée, la grande salle des Cinq Cents, et l'église de Saint-François du Mont, que Michel-Ange appelait la *Belle Villageoise*.

On présume que Poggio Reale, près de Naples, a été construit sur les dessins de Julien Maïano, qui y réunit tout ce qui peut flatter dans une habitation royale, des jardins, des bosquets, des

eaux, des volières. On montre, dans cette ville, la tour de Sainte-Claire comme l'ouvrage de Masuccio, qui aurait ainsi remis en usage les ordres grecs, un siècle avant Bramante (1). Mais s'il est constant que les fondements en furent jetés en 1310, et si Masuccio put élever le premier ordre, rustique et sévère, il suffit d'un coup d'œil pour reconnaître que le second et le troisième, l'un dorique et l'autre ionique, qui attendent encore leur achèvement, furent exécutés dans un système tout différent.

Naples peut se vanter de posséder, dans l'arc de triomphe cons- 1443.
truit en l'honneur du roi Alphonse II, le meilleur qui ait été élevé depuis les Romains. Bien que placé disgracieusement entre les deux tours du Château-Neuf, il n'est copié sur aucun des anciens monuments de ce genre; les parties et les accessoires en sont bien disposés, et la décoration générale est d'une grande richesse. Quatre colonnes corinthiennes cannelées, érigées sur un soubassement tout en bas-reliefs que rien ne peut surpasser, soutiennent l'arc, la frise et la corniche. Le compartiment supérieur figure l'entrée triomphale d'Alphonse; au-dessus s'élève un autre arc, imitant ceux des anciens, et qui, de même que la frise superposée, est en désaccord avec le reste. Il est tout en marbre blanc, avec de bonnes statues et des ornements meilleurs. Il paraît avoir été exécuté sous la direction de Pierre Martino, Milanais, dont on lit l'épitaphe dans Sainte-Marie Nouvelle (2).

Un travail qui va de pair avec les plus remarquables de ce siècle, est la muraille que Sienne fit construire pour arrêter les eaux de la Bruna, et former un lac destiné à fournir la ville de poisson. Elle avait six mille cannes de long sur quatorze pas de largeur.

(1) Antoine de Saint-Gall exécuta la même pensée dans le clocher de Saint-Blaise à Montepulciano. VALERY accumule beaucoup d'erreurs dans son *Voyage historique et littéraire en Italie*, quand il dit : *Le clocher de Sainte-Claire, par Masuccio II, est d'un beau et pur gothique. On remarque au troisième étage l'heureuse innovation du chapiteau ionique opérée par Michel-Ange, avec lequel l'architecte napolitain doit en partager l'honneur.*

(2) *Petrus de Martino Mediolanensis, ad triumphalem arcis novæ arcum solerter structum, et multa statuariæ artis suæ munera huic ædi pie oblata, a divo Alphonso rege in equestrem adscribi ordinem et ab ecclesia sepulchro pro se ac posteris suis donari meruit. MCCCCLXX.*

C'est à tort que Vasari l'attribue à Julien Maïano; il n'exécuta pas même les sculptures, qui, d'après un manuscrit de la bibliothèque du Vatican, appartiennent à Isaïe de Pise, fils de Philippe, et peut-être à plusieurs artistes.

Vingt mille livres de poisson devaient être apportées du lac de Pérouse. Cet ouvrage ne fut pas toutefois « exécuté parfaitement, mais *saveté*, afin de gagner beaucoup plus que de devoir; aussi, à la fin de 1492, il s'écroula d'un côté, en inondant le pays voisin, ce qui entraîna mort d'hommes et de bétail (1). »

Les esprits eurent aussi à s'exercer dans l'architecture militaire, pour approprier les forteresses au nouveau mode de faire la guerre.

Sculpteurs. En nommant les architectes, nous avons déjà mentionné les maîtres dans les autres arts; car, de simples maçons qu'ils étaient sous un rapport, ils s'élevaient au rang d'artistes, et l'on ne considérait comme artiste parfait que celui qui excellait dans toutes les parties du dessin. André Orcagna fut tout à la fois orfévre, peintre, sculpteur, architecte, et poëte (2). Ce fut lui qui fit, à Florence, la loge appelée plus tard loge des Lanzi, à cause des soldats allemands qu'on y avait postés comme épouvantail pour la liberté. Destinée à faire tout le tour de la place, elle aurait offert un portique sans égal au monde, si elle eût été continuée. Les sculptures d'Orcagna, dans Saint-Michel au Verger, ne révèlent pas l'étude des modèles classiques, mais une richesse majestueuse et facile, et une manière large dans les draperies. Il peignit, dans le Campo Santo de Pise, les *Novissimi* (trèsneufs), en empruntant à Dante des idées sévères : dur dans les contours, il cherche la perspective, bien qu'il ne sache pas l'adapter aux parties supérieures et latérales. Son Jugement universel servit de type à Luc Signorelli pour celui qu'il fit dans la cathédrale d'Orviéto, et à Michel-Ange pour son célèbre tableau de la chapelle Sixtine.

Le corps des marchands voulut orner Saint-Michel au Verger avec une magnificence que beaucoup de princes ne purent égaler par la suite. Outre le saint Matthieu de Ghiberti, on y voit des ouvrages insignes de Nicolas d'Arezzo, qui, dans sa patrie, re-
1417. présenta, sur un bas-relief, la Vierge abritant le menu peuple sous son manteau, idée fréquemment reproduite à cette époque. Le tableau exécuté dans Saint-Michel par Orcagna est le chef-d'œuvre de l'art en ce siècle. Il en existe un autre magnifique

(1) ALLEGRETTI.

(2) Il signait ses peintures *sculptor*, et ses sculptures *pictor*.

dans la cathédrale de Sienne, fait en 1492 par Laurent de Pietro de Vecchietta.

Jean de Pise, fils de Nicolas, dont nous avons fait mention au siècle précédent, continua la bonne sculpture, et dirigea, de concert avec Augustin et Angel de Sienne, le tombeau de Guido 1330.
Tarlato, le plus beau que l'on eût encore vu : il est surmonté d'une urne décorée de seize sujets qui représentent les exploits de Tarlato. On attribue à l'un de ces artistes la belle table, toute couverte de figures, que l'on admire dans Saint-François de Bologne; comme aussi, selon quelques-uns, l'arche sépulcrale de Saint-Augustin à Pavie, ornée de deux cent quatre-vingt-dix 1280.
figures, récemment restaurées. André Ugolini de Pise commença à travailler sous Jean, et fut bientôt employé à Florence, où il décora la façade de la cathédrale, qui fut ensuite détruite. Il ne reste de lui que quelques bas-reliefs sur le clocher, et les portes 1330.
de Saint-Jean, éclipsées depuis par celles de Ghiberti. C'est à tort qu'on lui attribue le monument de Cino de Pistoie, et la belle statue qu'on voit sur l'autel du Bigallo (1).

Jean Balducci vint aussi de Pise à Milan, où il fit la porte mesquine de l'église de Bréra, et le monument de Saint-Pierre martyr, 1339.
à Sainte-Eustorge. Il est en marbre de Carrare; huit bas-reliefs ornent le sarcophage, soutenu par diverses statues, et surmonté d'une pyramide; il y a ajouté un petit temple, avec le Christ et différents saints. Cet ouvrage le cède pour le goût aux chaires de Pise et de Sienne, ainsi qu'au tombeau de saint Dominique; mais il les égale en magnificence.

L'empressement avec lequel ces artistes étaient appelés au dehors atteste qu'aucun pays ne disputait encore à l'heureuse Toscane la suprématie des arts. Plusieurs ouvrages de cette époque sont cependant signalés à Venise, notamment les chapiteaux du palais ducal, exécutés peut-être par le généreux Philippe Calendario, et qui, témoignant d'une école distincte de celle de Toscane, n'ont point été surpassés par un art plus raffiné. Le tombeau d'André Vendramin, aux Servites, orné des meilleurs bas-reliefs qu'ait produits l'art vénitien, ainsi que les mâts en

(1) CICOGNARA, *Storia della scultura dal suo risorgimento in Italia fino al secolo XIX*. Venise, 1812-1818.

bronze où l'on hisse les étendards sur la place Saint-Marc, sont d'Alexandre Léopardi, architecte et sculpteur éminent.

Une école fut établie à Naples par les artistes pisans; Masuccio, qui s'y forma après avoir étudié à Rome, fut chargé de terminer les travaux de Jean et Nicolas de Pise dans la cathédrale, ainsi que dans les chapelles des Minutoli et des Caraccioli. Il fut
1343. surpassé par un autre Masuccio, qui réédifia Sainte-Claire et d'autres églises, de même que Saint-Jean à Carbonara. Il fit aussi le tombeau de Catherine d'Autriche, de la reine Marie, mère de Robert, derrière l'autel de Saint-Laurent; celui de Charles de Calabre, dans la tribune latérale de Sainte-Claire; et le tombeau encore plus magnifique, comme aussi d'un art plus savant, du roi Robert, quoiqu'il y ait trop de confusion (1).

André Ciccione éleva le monument de Ladislas dans Saint-Jean à Carbonara, monument trop volumineux aussi, trop compliqué
1414. avec ses différents étages pour un vaisseau aussi petit; on donnerait des éloges aux ornements et aux figures, si elles étaient du quatorzième siècle. L'autre tombeau dont il est l'auteur dans cette chapelle des Carracioli (différente de celle des Caraccioli-Rossi, qui appartient à l'an 1600), nous paraît préférable. Silla et le Milanais Giannotto firent les ornements et les statues des guerriers qui reproduisent le costume de ce temps (2).

Nous ne manquerons pas de louer la chapelle de Saint-Thomas d'Aquin dans Saint-Dominique, sculptée par Ange Aniello Fiore; mais les compositions surchargées d'Antoine Bambocci de Piperno nous paraissent peu heureuses; de même que les portes en bronze placées au château neuf, du temps de Ferdinand Ier, par Guillaume Monaco, le cèdent de beaucoup à l'arc de triomphe lui-même, quoiqu'elles lui soient postérieures de vingt années.

(1) Les débuts de l'art à Naples ont été remplis de fables par BERNARD DOMINICHI, *Vite de' pittori, scultori e architetti napoletani*, qui a été suivi par LANZI. Un Prussien, Henri-Guillaume Schülz, qui, depuis plusieurs années, s'occupe de l'histoire des beaux-arts dans l'Italie méridionale, fera disparaître tant d'erreurs, et, probablement, ce Masuccio II.

Voyez le *Discorso sui monumenti patrii dell' architetto Luigi Catalani*, Naples, 1842.

(2) La peinture de Saint-Jean, à Carbonara, nous révèle un autre artiste milanais inconnu, par cette inscription : *Leonardus Bisuccio de Mediolano hanc capellam et hoc sepulchrum pinxit*. Ces peintures avaient été attribuées à Gennaro di Cola et Stefanone.

La Lombardie donna le jour à beaucoup d'artistes, dont la plupart ne furent désignés au dehors que sous le nom de Lombards, et dont le souvenir a péri par la négligence de leur patrie; il est probable que beaucoup de statues de la cathédrale de Milan sont de leur main, et aussi plusieurs sculptures de la Chartreuse de Pavie, dont la façade reçut, à partir de 1473, quarante-quatre statues en pied et soixante médaillons de personnages illustres, sans compter les bas-reliefs et les incrustations. Parmi les sculpteurs on cite, comme les plus célèbres, André Fusina, Christophe Solaro, Augustin Busti, Jean-Jacques de la Porte, et ce Marc Agrato, auteur du Saint-Barthélemy dans la cathédrale de Milan, statue sans idéal, offrant un écorché repoussant, drapé dans sa propre peau. La statue de Martin V, par Jacobin de Tradate, est beaucoup meilleure.

Les Lombards excellèrent surtout dans les travaux d'ornement: Gaspard et Christophe Pédoni, originaires de Lugano, furent très-occupés à Crémone, et firent à Brescia le vestibule des Miracles. Un Lombard fut l'architecte du palais Vendramin, l'un des plus magnifiques de Venise. Plusieurs architectes et sculpteurs vinrent des environs de Côme et de Lugano; mais l'histoire n'a conservé que sous le nom de leur pays natal le souvenir des Bregni, des Campioni, et autres du même genre. Bonino de Campione fit à 1375.
Vérone le mausolée de Cansignorio, l'un des plus beaux ouvrages gothiques. Il est à six faces avec six colonnes, surmonté d'élégants chapiteaux; la grille en fer qui l'entoure est aussi très-belle.

L'art prit son essor quand les Florentins eurent résolu de faire la seconde porte du monastère de Saint-Jean, et de la mettre en rapport avec la première, ouvrage d'André de Pise. Un concours ayant été ouvert, on y vit se présenter Brunelleschi, Jacob de la Guercia, et quatre autres, parmi lesquels se trouvait Laurent Ghiberti, qui obtint la préférence. Il la méritait; car, studieux de l'art chez les anciens, il les surpassa dans la perspective linéaire et aérienne. S'étant appliqué principalement à la peinture, il prétendit en obtenir les effets dans le relief. S'il n'y réussit pas, il fut souvent heureux tant dans le choix et l'art de grouper les faits que dans l'exécution. Il hasarda par le même procédé plusieurs figures en creux, chose inusitée chez les anciens, dans le Miracle de saint Zanobi, qui orne Sainte-Marie del Fiore.

Donatello eut la même pensée, comme nous le voyons notam-

ment dans l'Adoration des Bergers, à Mont-Olivet de Naples. Mais il savait aussi sculpter le relief d'une manière assez remarquable pour exciter l'admiration de Michel-Ange, surtout en ce qui regarde l'anatomie et la force. Il avait exécuté un Christ dans ce système; mais lorsqu'il attendait des éloges de Brunelleschi, il l'entendit lui dire qu'il semblait avoir voulu faire un portefaix. Puis Brunelleschi lui-même se mit à faire celui qui se trouve dans Sainte-Marie Nouvelle. Quand Donatello l'eut vu, il s'écria : *Il t'est donné de faire des Christs; à moi, des paysans.* De ce moment, il étudia mieux l'expression, comme on le voit dans sa Madeleine, ainsi que dans son saint Jean, bien qu'il soit trop décharné, et dans d'autres statues, parmi lesquelles on remarque le saint George, le saint Michel au Verger, le *Zuccone* sur le clocher, et la Judith. Il eut toujours l'adresse de les adapter à la hauteur où elles devaient être placées. Nous rappellerons parmi ses bas-reliefs la descente de croix dans Saint-Laurent, et ceux de Saint-Antoine de Padoue; il a surtout un mérite particulier dans les figures d'enfants. La chapelle des Brancacci, à Naples, et à Padoue le Gattamelata à cheval, sont aussi de beaux ouvrages : c'est la première statue équestre des modernes (1). L'usage s'accrut ensuite d'en ériger, comme celle de Nicolas d'Este à Ferrare, de 1443, ouvrage de Nicolas Baroncelli, élève de Brunelleschi; et à Venise, le Coléone modelé par
1489. André Vérocchio et fondu par Alexandre Léopardi, qui la posa sur la plus belle base que l'on connaisse.

Sur les traces de Donatello marchèrent Didier de Settignano, auteur du tombeau de Marzuppini dans Sainte-Croix; Michelozzo, qui décora le palais que fit construire Cosme dans la rue des Mé-
1436-1501. dicis à Milan; Antoine et Bernard Rosellini, et Mathieu Civitali. On admire à Lucques le saint Sébastien de ce dernier, son autel de Saint-Régulus, avec la statue et les bas-reliefs d'une exécution précise, et d'un meilleur style que celui de ses contemporains; le tombeau de Pierre de Noceto, secrétaire de Nicolas V, dont l'architecture grandiose et les ornements finis rappellent celui de Didier de Settignano dans Sainte-Croix. Son petit temple octo-
1184. gone si élégant, où est exposé le *saint Visage* dans la cathédrale, précéda de dix-sept ans celui du Bramante, qu'on admire à Rome

(1) L'Oldrad de Trékene, dans le Broletto de Milan, pourrait faire exception; mais il est en haut-relief.

dans Saint-Pierre de Montorio. Il enrichit Gênes d'autres ouvrages (1).

On voit dans un losange sur Sainte-Marie del Fiore, en face du Cocomero, une belle Assomption de l'an 1421, au milieu d'un groupe d'anges que l'on croit de Nanni d'Antonio de Banco. Ceux qui ont jeté les yeux sur ce chœur d'enfants chantants qui se trouve dans la galerie de Florence, n'hésitent pas à en placer l'auteur, Luc de la Robbia, à l'un des premiers rangs parmi les artistes. On croit qu'il inventa le moyen de vitrifier la terre cuite, et il existe dans toute la Toscane des produits étonnants en ce genre. Les meilleurs se trouvent sur l'hôpital de Pistoie (2).

Jacob de la Quercia, qui orna Sienne, Lucques et Saint-Pétrone 1422.
de Bologne, élargit le style de la sculpture. Il y a dans Sainte-Barbe de Naples une Vierge de Julien de Maïano, drapée richement, lorsqu'on péchait alors en sens contraire; Benoît, son frère, qui l'aidait dans ses travaux, fit des ouvrages de marqueterie : la *Palla* de l'Annonciation, à Mont-Olivet, dans la même ville, est de lui.

Antoine Pollaiolo, peintre et orfévre, se fait remarquer par un 1498.
dessin vif et sûr. Il étudia l'anatomie sur la nature, ce qui lui apprit à donner du mouvement et une pose convenable à ses figures, comme on le voit dans les tombeaux d'Innocent VIII et de Sixte IV au Vatican; le premier plus simple, l'autre plus tourmenté. Il travailla aux portes de Ghiberti, et cisela notamment une caille très-admirée; il fit aussi plusieurs nielles et des médailles.

Pierre et Paul Aretini, qui avaient appris le dessin d'Ange et d'Augustin de Sienne, exécutèrent les premiers de grands ouvrages de ciselure, et ils firent pour un archiprêtre d'Arezzo une 1346.
tête en argent de grandeur naturelle. Peu après, Cione entreprenait 1366.
l'autel d'argent de Saint-Jean de Florence, où des histoires bien appropriées sont représentées en demi-relief sur une plaque d'argent. Finiguerra, Pollaiolo, et autres artistes postérieurs, y ajoutèrent ensuite des ornements. Déjà auparavant, Ugolin, fils de 1338.
maître Viéri de Sienne, avait terminé un reliquaire pour le saint

(1) Voy. sur Civitali et sur les ouvrages qu'on lui attribua à tort, quand ils sont de différents membres de la même famille, les *Memorie Lucchesi*, tom. VIII, pag. 57 et suiv., et deux leçons du marquis Mazzarola.

(2) Si toutefois ils sont de lui.

Corporal d'Orviéto, du poids de six cents onces, orné de gracieuses peintures sur émail, monument précieux de l'art de l'orfévrerie. L'autel de Saint-Jacques, dans la cathédrale de Pistoie, auquel différents artistes travaillèrent de 1314 à 1466, est aussi un ouvrage remarquable.

André Verocchio introduisit l'usage de modeler sur le vif les membres humains et les objets naturels, associant ainsi l'étude de la nature à celle de l'antiquité. Il ne put travailler, comme on
1488. le dit, avec Ghiberti aux portes de Saint-Jean; mais son Amour
serrant le dauphin, à la fontaine du Pitti, le tombeau de Jean et de Pierre, fils de Cosme de Médicis, dans Saint-Laurent, riche d'ornements où serpentent des guirlandes flexibles en bronze fondu, sont des chefs-d'œuvre. Il eut pour élèves Pierre Pérugin, François Rustici, et Léonard de Vinci.

Un petit autel d'une grâce inexprimable, la tête de l'évêque Léonard Salutato, qui paraît de chair véritable, sont des compositions achevées, dont Mino de Fiésole a enrichi la cathédrale de sa ville natale. Le monument du marquis Hugues dans l'abbaye de Florence, indépendamment de la légèreté de l'ensemble, se fait remarquer par de petits anges très-gracieux, et par une Vierge qui est fort belle, malgré quelque sécheresse dans les contours. On peut croire à peine que les deux saints apôtres qui figurent sur les degrés du Vatican soient du même ciseau. André Ferrucci, concitoyen de Mino, rivalisa avec lui.

Les monuments les plus propres à faire suivre les progrès de la sculpture seraient les mausolées, composés, pour la plupart, architectoniquement, avec socle et fronton, le mort étendu au-dessus, des anges soutenant une draperie, beaucoup d'ornements, quelquefois des bas-reliefs, puis en haut des Vierges et des saints. Il n'y a point d'église qui n'en offre de pareils. Les plus notables, outre ceux que nous avons déjà mentionnés, sont le tombeau de Coléone à Bergame, par Antoine Amedeo de Pavie, celui du cardinal Consalvi, dans Sainte-Marie Majeure, par Jean Cosmate,
1299. de même que celui de Boniface VIII; le mausolée des Torriani
dans Saint-Ferme à Vérone, par André Ricci, architecte de Sainte-Justine de Padoue. Le candélabre de bronze, consacré à saint Antoine, est aussi de lui : travaillé avec élégance et simplicité pendant dix ans, c'est, en ce genre, l'ouvrage le plus riche et le plus grandiose des modernes.

Si dans le siècle précédent la sculpture avait primé la peinture, la peinture prima à son tour la sculpture; aussi Rosini ne craint-il pas de dire qu'il y a « une plus grande distance des peintures grossières des Grecs aux productions de Masaccio, que de « celles-ci aux Chambres de Raphaël. » Giotto de Bondone s'affranchit de l'imitation timide des anciens pour copier la nature, qu'il s'était habitué à retracer en dessinant les chèvres pendant qu'il gardait le troupeau de son père. Cimabuée le tira de l'obscurité et lui enseigna la peinture, où il acquit bientôt un coloris agréable et transparent, l'art de bien disposer ses compositions, l'exactitude des formes et l'expression dans le dessin; mais peut-être l'étude des marbres anciens lui fit-elle contracter de la roideur, surtout dans les extrémités.

Peinture.

1276.

Le premier ou l'un de ses premiers ouvrages fut le portrait de Dante; il fit aussi ceux de messire Brunetto, de Corso Donati, et d'autres citoyens illustres, dans la chapelle du Bargello. Il peignit en dernier lieu, dans la salle des Marchands, « avec une « invention juste et vraisemblable, la commune de Florence volée « par une foule de gens, afin d'inspirer de la frayeur aux peu- « ples (1). » Il dut probablement ces inspirations patriotiques à l'amitié de Dante, dont il se plut à reproduire les traits; et, comme lui, il erra par l'Italie, promenant dans les différentes villes de la péninsule une espèce d'école ambulante. Boniface VIII le chargea de plusieurs ouvrages, dont il nous reste sa Barque de Saint-Pierre, en mosaïque, sous le portique de la basilique du Vatican (2). Il peignit à fresque l'intérieur de l'ancien portique de St.-Jean de Latran. Il retraça à Padoue, dans la petite chapelle gothique des Scrovegno, sur l'emplacement de l'ancienne arène, la vie de la sainte Vierge, composition délicieuse; il fit, en outre, un Jugement dernier, et les figures symboliques des vices et des vertus, plus élaborées que louables. L'église de Sainte-Claire à Naples s'orna des richesses de son pinceau; mais on les recouvrit de badigeon dans un siècle d'élégance barbare, afin de donner plus de clarté à l'église. Giotto laissa en résultat, dans plus de vingt cités, des ouvrages et des modèles, dont les principaux existent à

(1) Vasari.

(2) Il toucha pour ce travail deux mille deux cents florins d'or, et huit cents pour le tableau du maître-autel. *Sacre grotte Vaticane*, c. 5.

Florence dans un état de conservation admirable, surtout le couronnement de la Vierge dans l'église de Sainte-Croix.

Comme les autres artistes de son temps, il s'occupa aussi d'ar-
1334. chitecture, et nul clocher ne l'emporte sur celui de la cathédrale de Florence, bâti par Giotto avec la solidité qui convient à de pareils ouvrages (1). Il s'élève quadrangulairement, sur quarante-trois pieds de chaque côté, à deux cent cinquante-deux pieds de hauteur : il est divisé en cinq étages ornés de faisceaux, de statues, de niches, de fenêtres, le tout entremêlé de compartiments en marbres variés. Son intention était de le surmonter d'une pyramide de quatre-vingts pieds, ce qui aurait produit un coup d'œil admirable.

Les élèves de Giotto étudièrent plus que lui les nuances, et adoucirent les contours au point de tomber dans l'afféterie. Mais, bien qu'ils peignissent avec une dextérité merveilleuse, un sentiment délicat du beau, joint à la convenance de la représentation du sujet, on peut dire qu'après lui l'art ne fit aucun progrès jusqu'à Masaccio, en exceptant toutefois frère Angélique. Dans le jugement qu'elle porte sur ces artistes, la critique systématique blâme ou loue la même main, selon qu'elle y voit l'imitation de l'ancienne pureté, ou l'inspiration du sentiment chrétien.

Les élèves les plus distingués de Giotto sont Orcagna et Thaddée Gaddi, qui, après avoir travaillé vingt-quatre ans chez son maître, rivalisa avec lui dans la grande chapelle de Sainte-Marie Nouvelle, où il déploya une grande richesse d'allusions, de portraits, de ressources neuves et grandioses, et où il peint la religion triomphant par le concours de saint Dominique et de saint Thomas. Il eut pour concurrent dans cette œuvre Simon Memmi de Sienne, coloriste plein de vivacité et porté aux compositions ingénieuses, immortalisé par Pétrarque, pour qui il fit le portrait de Laure : Simon enlumina en outre un Virgile conservé dans la bibliothèque Ambroisienne de Milan, peignit dans plusieurs villes d'Italie, et travailla dans Avignon pour les papes. Ainsi marchaient de front les deux écoles toscanes, en assurant de plus en plus la palme des arts à l'Italie.

L'école de Sienne conservait l'avantage du sentiment. Les Lorenzetti et surtout Ambroise unirent à la suavité de la composition

(1) Ce mot de Charles-Quint, si souvent répété, qu'on devrait le mettre sous une *cloche* de verre, serait la pire critique qu'on pût en faire, si ce n'était un jeu de mots.

la vigueur du coloris. Berna reproduisit avec succès les animaux. Les hautes magistratures exercées par André de Vanni ne lui firent pas abandonner le pinceau. Duccio donna les preuves d'un beau talent dans la cathédrale de cette ville; Thaddée de Bartholc de Fredo, en s'appliquant plus à l'esprit qu'à la correction extérieure des contours, forme le passage de cette école à celle du Pérugin.

Parmi un grand nombre de peintres, nous citerons Étienne, neveu de Giotto, qui améliora la perspective et essaya les raccourcis. Il forma le Giottino, qui, pour la gravité de l'expression et l'art de fondre les couleurs, surpassa ses devanciers; peut-être même la mort seule l'empêcha-t-elle d'égaler son aïeul. Jacques de Casen- 1348.
tino réunit dans l'académie de Florence les principaux artistes; il s'en forma une semblable à Sienne, et ce furent deux foyers où se ravivèrent les idées pieuses, à la suite de la terrible peste. Assises était toujours la lice où s'exerçaient les peintres, de même que Subiaco, Mont-Cassin et autres cloîtres. Étienne et Simon Memmi, Pierre de Lorenzo, Spinello d'Arezzo, le Vénitien Anton, et Bufalmacco Buonamico, célèbre pour ses bizarreries, rivalisèrent dans le Campo Santo de Pise. Une vanité pardonnable multiplia les chapelles de famille dans les églises, et les fit décorer par les artistes les plus habiles à manier le ciseau et le pinceau (1). Enfin on voulut avoir des peintures et des sculptures jusque dans les demeures particulières.

L'art des miniatures sur les manuscrits continuait à être en honneur; mais il ne reste rien de frère Oderise d'Agubio, et de ce Franco de Bologne, dont les pages flattaient plus encore les yeux (2). On admire cependant, dans les archives de Sienne,

(1) On admire notamment à Florence celles des Baromini et des Rinuccini dans Sainte-Croix; des Strozzi dans Sainte-Marie Nouvelle; des Bramacci aux Carmes.

(2) .....*Or se' tu qui frate Oderisi,*
L'onor d'Agubio, e l'onor di quell' arte
Che alluminare chiamasi a Parisi?
« *Frate,* » *rispose,* « *più ridon le carte*
Che pennelleggia Franco Bolognese:
L'onore è tutto suo e mio in parte. »

Oh! lui dis-je, Oderise, est-ce toi? toi, l'honneur
D'Agobbio tout ensemble, et de cet art flatteur
Qu'à Paris on appelle enluminer? — O frère,
Reprit-il, sait bien mieux charmer l'œil et lui plaire

des miniatures de la première moitié du quatorzième siècle, sur-
1334. tout celles de Nicolas de Sozzo, et en outre quelques livres d'église. Il en existe d'autres au Mont-Cassin et à Ferrare. On conserve un bréviaire très-précieux à la bibliothèque Laurentienne, reste de tant d'autres que possédaient les Camaldules des Anges, et parmi lesquels on distingue ceux qui sont dus à dom Sylvestre de Florence. Frère Laurent des Anges fut le chef d'une école d'enlumineurs, et ses frères en religion conservèrent sa main comme une relique. Gherardo et Atavante, aussi de Florence, furent appelés, avec d'autres artistes, par Mathias Corvin, pour orner ses manuscrits. Jean Fouquet, de Tours, peintre de Louis XI, fit les plus jolies miniatures que l'on puisse voir. Elles se conservent chez les Brentano, à Francfort. Tout le monde a entendu parler du fameux bréviaire de Cà-Grimani, qui se trouve dans la bibliothèque Marciana, à Venise : il a été fait de l'autre côté des Alpes, et les miniatures en appartiennent à trois célèbres artistes flamands, Jean Hemmelinck, Ghérard de Gand (Van der Meire?), et Livien d'Anvers (de Mitte ?).

L'histoire de l'art doit apporter beaucoup d'attention à ce genre d'ouvrages, où l'imitation est moindre, mais où est plus vive l'ins-
1387. piration religieuse. Ce fut d'abord celui auquel s'appliqua frère Angélique de Fiesole, qui fondait en larmes lorsqu'il peignait le Christ. Devenu d'une exactitude soigneuse par l'habitude de la miniature, il imita correctement, et étudia ce que l'homme avait d'intime, pour le traduire dans la variété des actes et des physionomies : aussi, bien qu'inférieur à Masaccio dans la partie mécanique de l'art, la suavité de ses têtes fait-elle aimer le peintre dont elles sont l'ouvrage. Ses saints, au milieu des angoisses du martyre, conservent une dignité qui révèle cette paix que le monde ne peut ravir. Après avoir couvert de fresques le couvent de Saint-Marc, il s'élève au-dessus de lui-même dans l'histoire de saint Étienne et de saint Laurent, au Vatican. En récompense de ses travaux, le pape lui offrit l'archevêché de Florence, qu'il refusa, pour continuer à vivre dans la pauvreté du couvent.

Paul Uccello, ainsi nommé pour son habileté à reproduire les

Ce que Frank de Bologne a, d'un pinceau savant,
Paré de ses couleurs. Tout l'honneur maintenant
Est sien, et m'en revient à peine une partie.
Purgat., XI. Trad. d'E. A., 1842.

animaux, s'occupa de trouver des règles pour ramener la perspective à un seul point, pour placer les figures sur des plans différents, et pour faire les raccourcis, chose qu'il considérait comme la partie la plus importante de l'art. Ses principaux ouvrages se trouvent dans le cloître de Sainte-Marie Nouvelle. 1432.

Doué d'un esprit supérieur et d'un talent plus heureux, Masolino de Panicale, dans le val d'Elsa, s'écarta du faire de 1418. Giotto, en donnant plus de majesté aux figures, plus de moelleux aux draperies, ce qu'il apprit de Ghiberti ; mais il mourut prématurément à trente-sept ans. Formé par ses leçons, Thomas 1402-1428. Guido, surnommé Masaccio, atteignit le plus haut degré de perfection où soit parvenue cette école, et ouvrit la route à la manière moderne par de belles attitudes, des mouvements naturels, d'heureuses combinaisons de clair-obscur, qui donnent aux formes du relief et de la rondeur. Les peintures que son maître avait commencées dans la chapelle des Brancacci, aux Carmes, l'aiguillonnèrent d'une noble émulation ; et il y accomplit, en s'aidant des œuvres et des conseils de Ghiberti et de Brunelleschi, le plus grand monument de la peinture italienne avant Raphaël. Il y montra à quel point il entendait la représentation des affections de l'âme : aussi Vasari dit-il « que les choses faites avant lui « peuvent se dire peintes, et les siennes vivantes, véritables, « naturelles. » Il ne créa pas de moindres beautés dans la chapelle de Saint-Clément à Rome, objet d'étude pour les grands peintres qui lui succédèrent, et auxquels il aurait enlevé la palme, si sa mort n'eût été si prématurée (1).

(1) Baldinucci dit : « Son principal but dans ses travaux fut de donner à ses figures une grande vivacité, et, autant qu'il était possible, ni plus ni moins d'action que si elles eussent été véritables. Il s'appliqua, plus que tout autre maître avant lui, à faire en raccourci les nus les plus difficiles, et particulièrement à rendre la pose des pieds, des bras et des jambes, vus de face. Ce fut en cherchant les plus grandes difficultés dans ses ouvrages qu'il acquit cette grande pratique et cette facilité que l'on remarque dans ses peintures, particulièrement pour les étoffes ; et, en outre, un si beau coloris, un si bon relief, que l'opinion des meilleurs artistes a été en tout temps que, pour le coloris et pour le dessin, quelques-uns de ses ouvrages peuvent être comparés à ce qu'il y a de mieux en couleur et en dessin moderne. » Annibal Caro a aussi composé en son honneur cette belle épitaphe :

Pinsi, e la mia pittura al ver fu pari :
L'atteggiai, l'avvivai, le diedi il moto,

La voie était donc ouverte aux grands progrès : la science venait en aide aux arts. Brunelleschi, architecte et mathématicien, traça les règles de la perspective, et l'on cessa de faire des fonds d'or, pour leur substituer un paysage ou un ciel ; les physionomies devinrent plus variées et moins sèches, les compositions plus rationnelles. On travaillait ordinairement sur bois, en faisant choix d'une planche compacte, et susceptible d'un grand poli ; si le tableau exigeait qu'elle fût en plusieurs morceaux, on y étendait une toile, et par-dessus la toile un enduit très-mince, ou par-
[illegible] fois une feuille d'or, qui devenait le fond. Ghirlandaio le premier allongea la perspective et ménagea la dorure. Mais la découverte du procédé pour délayer les couleurs à l'huile fut surtout d'un grand avantage.

Peinture à l'huile.

Ce procédé était ignoré des anciens, comme le démontre le silence de Pline ; mais il était connu certainement au moyen âge, car, dans le dixième siècle, le prêtre Théophile, probablement Italien, et vivant à coup sûr en Lombardie, enseigne dans un manuscrit, *De coloribus et de arte colorandi vitra*, à délayer les couleurs avec de l'huile de lin, pour peindre les maisons et les portes (1) ; sauf qu'en employant le dissolvant le moins facile à sécher, ce religieux se trouvait gêné pour peindre par-dessus les premières couches. Dans son traité de peinture, qui est de 1437, Cennino dit : *Je veux t'enseigner à travailler à l'huile sur muraille ou sur bois, car les Allemands en font beaucoup usage ;* et il indique la manière de faire cuire l'huile de lin, et de l'employer pour délayer les couleurs et les glacer.

1441. On ne peut donc attribuer à Van Eyk, ou, comme nous disons, Jean de Bruges, d'autre mérite que celui d'avoir perfectionné le vernis, en substituant l'huile de noix et de pavot à celle de lin, et en y mêlant un siccatif. Il passa toutefois pour l'inventeur de ce genre de peinture, et l'on ajouta qu'Antonello de Messine, s'étant lié d'amitié avec lui, avait surpris son se-

Le diedi affetto : insegni il Buonarruoto
A tutti gli altri, e da me solo impari.

Je peignis, et ma peinture fut semblable à la vérité :
Je lui donnai l'action, la vie, le mouvement ;
Je lui donnai le sentiment. Que Buonarroti enseigne
A tous les autres, et qu'il apprenne de moi seul.

(1) Voyez tome IX, page 470.

cret; qu'il l'avait porté en Italie, où il l'avait enseigné à Ruggeri, son élève; que celui-ci l'avait communiqué au Vénitien Dominique, qui, s'en étant ouvert au Florentin Castagno, avait été tué par ce dernier, qui voulait rester seul possesseur d'un procédé *encore inconnu en Toscane* (1), où il remplaça l'usage de la détrempe.

On ne connaît pas les commencements de l'école flamande; mais ce qui prouve que ce Jean de Bruges et son frère Hubert doivent être comptés parmi les bons peintres, c'est leur Adoration de l'Agneau, à Gand. Hugues Van der Goes est le plus illustre rejeton de cette école, qui finit avec Quentin Messis, mort en 1529. Ses élèves s'étant transportés en Italie, s'y prirent d'admiration pour Michel-Ange, perdirent toute originalité, et exagérèrent la couleur et le dessin. Flamands.

Les négociants florentins rapportaient aussi de Bruges des tableaux, avec les marchandises du pays; un nommé Portinari, entre autres, en rapporta un, que l'on attribue à Hugues, pour l'hôpital de Sainte-Marie Nouvelle. Il aurait été désirable que les artistes italiens apprissent des Hollandais à ne pas négliger, dans leurs belles compositions, le soin des accessoires.

Cette négligence n'empêcha pas l'école florentine de s'élever à une grande hauteur. Benozzo Gonzoli, élève de frère Angélique, doué d'une imagination féconde, joignit au sentiment qui distinguait son maître le fini de Masaccio. Il peignit dans le Campo Santo de Pise vingt-quatre grands sujets avec une extrême variété; Montefalco et Saint-Géminien possédèrent aussi de ses ouvrages.

Gonzoli fut surpassé par Philippe Lippi, qui, dans l'église des Carmes, ne le cède point à Masaccio pour les figures, et l'emporte sur lui pour le paysage, comme il se montre son égal dans la tribune de Spolète. Sa vie fut des plus romanesques. Revêtu de l'habit monastique à huit ans, il ne tarda pas à s'enfuir du couvent, et tomba entre les mains des Barbaresques; mais un portrait qu'il fit de son maître lui valut la liberté. De retour dans sa patrie, il s'éprit d'une religieuse pendant qu'il peignait dans le monastère de Sainte-Marguerite : il l'enleva, et eut d'elle un fils, à qui il laissa son nom et son talent. Ces orages de son existence ne lui permirent pas d'arriver à la sublimité de l'art.

(1) VASARI. Cicognara soutient (liv. III, ch. 2), ainsi que Tambroni, dans l'édition de Cennino, qu'il existe des peintures italiennes à l'huile antérieures à Jean de Bruges.

Nous voici arrivés à cette belle école dont le principal orne-
1436 ment fut Côme Roselli, qui fit, conjointement avec Ghirlandaïo,
Luc Signorelli et frère Philippe, quatre compartiments dans la
1480. chapelle Sixtine, et, mieux encore, dans Saint-Ambroise de Flo-
rence, où l'on admire des groupes vraiment dignes de Raphaël,
et un style qui ne se soutint pas.

L'étude de l'antique, qui s'était ravivée dans les arts comme dans les lettres, portait les peintres à rechercher plutôt la correction des formes que l'expression, à montrer plus d'habileté que de conception. Puis les particuliers leur demandaient pour l'ornement de leurs maisons, et les Médicis pour embellir leurs palais, des sujets mythologiques, ou des scènes empruntées à la nature: en s'adonnant à ce genre, les artistes firent divorce avec les pensées tendres et pieuses qui jusque-là avaient fait leur gloire.

D'autres écoles s'élevaient cependant. Jean de Milan, qui laissa de belles peintures à Florence, et Andrino d'Édésia, apportèrent en Lombardie la manière de Giotto; et Foppa, Crivelli, Nolfo de Monza, y acquirent de la réputation. On ne trouve rien à Gênes jusqu'en 1451, ni en Piémont jusqu'en 1488. Ferrare cite Galéas Galassi et Antoine, plus moelleux et plus varié; puis Vaccarini et d'autres encore. Outre Franco, Bologne vit se distinguer Simon *des Crucifix* et Lippo Dalmasio *des Vierges*, ainsi appelés parce qu'ils s'occupèrent exclusivement de ces sujets. C'est ce que fit aussi Jacob Davanzi, qui se préparait à peindre par le jeûne et la communion. Marco Zoppo les éclipsa tous. Il fut le maître de François Francia, qui, laissant à quarante ans les nielles et les médailles pour prendre le pinceau, fit l'admiration des Bolonais jusqu'au moment où ils virent la sainte Cécile de Raphaël. C'est une calomnie que de faire mourir Francia d'envie, puisqu'il survécut de dix ans à son glorieux émule. Il compta jusqu'à deux cents élèves, parmi lesquels Laurent Costa fut renommé pour la vigueur et la richesse du coloris.

Maître Simon, Napolitain, élève de Tésauro, eut à peine vu
le faire de Giotto, qu'il s'appliqua à l'imiter et à propager son
école; mais on n'a de lui rien de certain. Antoine Salario de Ci-
vità, dans les Abruzzes, ou, plus probablement, de Venise, sur-
1382-1455. nommé le Zingano, s'éprend de la fille du peintre Colantonio (1),

(1) Il paraît qu'il y aurait eu deux Colantonio.

et, afin d'obtenir sa main, quitte son état de potier de terre pour s'adonner à la peinture, où il devient de première force, comme l'atteste l'histoire de saint Benoît dans le cloître de Saint-Severin, dont le coloris a de la fraîcheur, et les poses du naturel. Les autres artistes de cette école sont incertains, et peu dignes d'attention.

Dans les États romains, Pierre de la Francesca, de Bourg Saint-Sépulcre, peignit pour les seigneurs de Feltre et de Ferrare, et pour d'autres, avec grâce et simplicité; c'était en même temps un bon mathématicien. Il introduisit le premier l'usage de faire des modèles en terre, et de les revêtir d'étoffes humectées, pour en copier les plis. Gentile de Fabriano apprit de frère Angélique sa manière suave et placide, et conserva ses pieuses traditions. Il eut la gloire de donner l'impulsion à l'école vénitienne.

A Venise, l'art national tarda à prendre l'essor, quoique des artistes grecs y travaillassent continuellement, et que l'on pût voir souvent leurs ouvrages sur le continent; nouvelle preuve qu'ils contribuèrent peu à la renaissance de la peinture. Dès le sixième siècle, une colonie byzantine vint orner de mosaïques les églises de Grado et de Torcello. Une autre plus illustre fut appelée en l'an 1000, par le doge Selvo, pour décorer Saint-Marc; puis la prise de Constantinople remplit Venise d'artistes byzantins, qui n'en sortirent plus. On n'y connaît point de peintres natifs avant Paul le Vénitien et Laurent. Chez ceux qui les suivirent, comme Jean Antoine de Padoue, Sémitécolo, Guariento, Giusto, Alighieri et d'autres, tant de la cité que de terre ferme, de Padoue surtout, on sent l'influence de Giotto.

Jacques Bellini reçut les leçons de Gentile de Fabriano, dont le nom passa à l'un de ses fils; ceux-ci, c'est-à-dire Jean et Gentile, chargés de retracer, dans quatorze compartiments du palais du doge, les fastes de leur patrie, utilisèrent les traditions léguées par Fabriano, par Jean de Bruges et par Hemmelink, son élève, le plus gracieux peintre mystique de ce siècle, trois artistes qui travaillèrent beaucoup à Venise. François Négri, écrivant au doge Loredano sur ce qui contribue à la gloire d'un gouvernement, disait que le sénat vénitien pouvait s'enorgueillir de posséder deux frères interprètes de la nature, dont l'un était admirable par la théorie, et l'autre par la pratique. Gentile se rendit à Constantinople, sur l'appel de Mahomet II; et l'on raconte que le sultan, pour

lui fournir un modèle de décollation, fit sauter la tête d'un esclave. Chez lui dominent l'expression du sentiment et la poésie religieuse (1), bien qu'il crût pouvoir y associer l'art antique et la
1426-1517. perspective. Jean, au contraire, inclinait plus résolument au mysticisme, s'en tenant à de simples tableaux de piété pour des familles patriciennes, jusqu'à exclure autant qu'il le pouvait la sévérité pathétique et l'intensité d'expression. Il faut convenir que, parmi tant de sujets donnés par ces patriciens, il ne s'en trouve pas un qui soit mythologique. Jean adopta l'un des premiers la peinture à l'huile, et ses ouvrages, qu'il continua dans une vieillesse très-avancée, y gagnèrent une vigueur nouvelle.

1394. Le Padouan François Squarcione le surpassa autant pour la science, la perspective, l'expression, qu'il en était éclipsé pour le coloris, la douceur des contours, la grâce des physionomies, et le sentiment religieux. Il se forma sur les Allemands et les Grecs, dont il vit intacts dans le Levant beaucoup d'ouvrages mutilés depuis ou détruits, et offrit à sa patrie la plus belle collection de dessins, de statues, de bas-reliefs. Il contribua ainsi, aidé par le professeur de l'université, à substituer aux traditions chrétiennes le culte de l'antique. On en vit le résultat dans André Mantegna, son élève et son fils adoptif, qu'il prit ensuite en aversion lorsqu'il le vit se rapprocher des Bellini. Mantegna, qui parfois sut associer à l'imitation inanimée des anciens le senti-
1506. ment et la poésie, ouvrit une école à Mantoue, où le duc Louis de Gonzague l'avait appelé pour peindre le Triomphe de César, devenu par la gravure son ouvrage le plus célèbre. Il avait pris de Squarcione son goût pour la perspective linéaire, dans laquelle il surpassa tous ses contemporains sous le rapport de l'habile combinaison des lignes, eu égard au point de vue; et son raccourci du Christ mort, dans la galerie de Bréra, à Milan, marqua le point le plus élevé en cette partie de l'art. Il fit preuve de connaissances théoriques étendues, en écrivant sur les géants peints en clair-obscur par Paul Uccello dans le palais Vitaliani de Padoue.

(1) On lit sous deux de ses tableaux, dans l'académie de Venise : *Gentilis Bellinus amore incensus crucis*. 1496. — *Gentilis Bellinus pio sanctissimæ crucis affectu lubens fecit*. 1500. — Jean écrivit au-dessous de la Madone de la sacristie des Franciscains :

Janua certa poli, duc mentem, dirige vitam,
Quæ peragam, commissa tuæ sint omnia curæ.

Les peintres allemands qui travaillèrent à Venise y créèrent des imitateurs : Jacques Barberino alla les étudier aussi dans leur patrie, et prit tout à fait leur manière, qui se transmit ensuite dans la famille des Vivarini.

La peinture fut introduite de bonne heure en Allemagne par les missionnaires, qui y apportaient des tableaux de piété pour venir en aide à leur parole. On montre dans Sainte-Élisabeth et dans Sainte-Barbe de Breslau des peintures très-anciennes, et aux Bernardins une peinture sur bois encore plus célèbre, où sont représentés les trente-deux faits de la vie de sainte Edwige. Déjà, en 1450, il y avait dans cette contrée une école de peinture remarquable. Le cloître d'Heisbronn fut décoré au temps de saint Othon, évêque de Bamberg (1139); et l'on peut dire que chaque abbaye, chaque monastère offre d'heureux essais d'art, surtout en fait de vitraux, de miniatures, de broderies. Nuremberg, qui se distingua particulièrement dans la sculpture en bois, cite une série de peintres en miniature et sur verre, bois et toile. Les verrières de Francfort passent pour des chefs-d'œuvre. Charles IV appela des artistes en Bohême, où ils formèrent une confrérie. Le goût des allégories et l'étude des détails est le caractère de l'école allemande, que Durer et Holbein portèrent à son plus haut point, d'où la réforme la fit bientôt déchoir. Les meilleures sculptures se trouvent dans la cathédrale de Strasbourg, où l'on employa des fragments antiques, sur lesquels se formèrent peut-être les artistes qui y travaillèrent. Quelques-unes sont de Sabine, fille d'Ervin de Steinbach. On voit sur le clocher une bande de sorciers, avec des formes de diables bizarres et des attitudes fort indécentes.

Les autres pays sont plus arriérés. Claux de Wrène et Claux Sluter, les premiers sculpteurs dont il soit fait mention en France, firent le tombeau de Philippe le Hardi à Dijon, et d'autres ou- 1404.
vrages d'une exécution pénible. Jean Just travailla à Tours vers la fin du siècle ; mais la descente de Charles VIII en Italie devait fournir aux artistes l'occasion d'y améliorer leur méthode et leur style.

L'architecture renouvelée ne passa les Alpes qu'au moment où François Ier et Henri II embellirent les châteaux de Blois et de Chambord, et la cour du Louvre. Elle tenta peu de chose en Allemagne et en Espagne. L'ogive se maintint en Angleterre jusque

sous Élisabeth, et les premiers exemples du style de la renaissance se virent à Oxford, sous Jacques I[er]. L'hôtel de ville de Bruxelles, bâti en 1401, dans le style du moyen âge, est d'une grande beauté avec son superbe clocher octogone, qui s'élève du milieu du toit, tout découpé à jour, et dont la hardiesse égale l'élégance. Sur la façade, percée de quarante fenêtres en deux rangs, une galerie de dix-sept arcades gothiques soutient une espèce de balcon; une balustrade couronne l'édifice; et quatre-vingts lucarnes rompent la monotonie du toit, couvert en ardoises. L'hôtel de ville de Louvain, qui est de 1448, est aussi d'un aspect gracieux.

Le style mauresque n'était pas abandonné en Espagne; mais Saint-Jean de los Reyes, élevé à Tolède en exécution d'un vœu de Ferdinand et d'Isabelle, commence à offrir des traces de renaissance. Autour de l'édifice sont suspendues les chaînes des prisonniers chrétiens, trouvées à l'époque de la conquête.

Dans les siècles passés, c'est l'architecture qui avait dû tout dire, et tous les arts y avaient écrit comme sur un livre universel. Mais une fois qu'un nouvel instrument d'expression est trouvé dans l'imprimerie, celui-là devient moins nécessaire : on n'a plus alors que des ouvriers et des artistes, qui rendent la pensée d'un seul architecte, et en reçoivent le plan de leurs travaux. L'unité y gagne; mais le sentiment et l'inspiration y perdent beaucoup.

ÉPILOGUE.

Les astronomes regardaient, il y a peu d'années, comme fixe un astre de la constellation du Cygne. Or, il est démontré aujourd'hui que cet astre se déplace chaque année, en ligne droite, de plus de cinq secondes, c'est-à-dire qu'il parcourt dans un an au moins quarante millions de millions de lieues.

Nous avons fini de décrire le moyen âge; c'est aux lecteurs à juger si le cas ne serait pas le même. Ceux qui s'occupent moins des vicissitudes des rois que des intérêts des peuples ont dû comprendre l'importance de cette période; celui dont l'attention se porte non-seulement sur les héros meurtriers, mais encore sur ceux à qui l'humanité est redevable de bienfaits, ne pourrait la dépeindre comme une scène perpétuelle d'ignorance, de violence et de désordre (1). Cette confusion d'où nous sommes partis, et qui empêchait les regards éblouis de suivre la marche des événements ou d'en prévoir le résultat, a cessé; la féodalité a accompli sa destinée, de même que les communes; et un âge nouveau commence sous le nom de renaissance, âge bien différent de celui durant lequel l'Europe fut surprise par les envahisseurs septentrionaux. La dissolution de la société romaine avait été leur ouvrage, et par eux les familles l'avaient emporté sur l'État. Parmi ces familles, celles des vainqueurs étaient séparées des vaincus à titre de dominatrices, les plus puissantes formant une confédération imparfaite, sous laquelle toutes les autres classes venaient s'échelonner comme subordonnées.

En conséquence, les lois politiques contractèrent quelques-uns des caractères des lois civiles, et celles-ci en acquirent quelques-uns de l'ordre politique, attendu que la souveraineté fut une conséquence immédiate de la possession des terres. Il ne put donc exister de nationalité : les rapports de chacun demeurèrent

(1) « Les bêtes ridicules du moyen âge. » BOTTA, XI, à la fin.

circonscrits dans les limites de la propriété, et les villes, centre de culture intellectuelle et d'action, perdirent leur importance.

Les lois religieuses seulement, maintenues indépendantes du pouvoir civil, et qui survécurent à son extinction, s'étendirent naturellement, et offrirent un système rationnel, en cela différentes de la féodalité, qui ne se fondait que sur la conservation des vainqueurs au détriment des vaincus, et qui mesurait le degré du châtiment, non d'après les circonstances et l'intention, mais selon la position sociale du délinquant.

Les communes élargirent ces familles en y faisant entrer aussi le non-possesseur et en les étendant à la cité entière, œuvre à laquelle aidèrent les maîtrises et les corps de métiers. De là on passa facilement à l'idée d'un pouvoir public, et l'on rédigea des statuts d'abord, puis des codes, qui dérivaient non d'un principe philosophique, mais des relations sociales.

La législation canonique favorisait ce résultat, en réalisant la centralisation universelle du monde chrétien. Les rois, en se substituant aux feudataires, étendirent la famille jusqu'à lui faire embrasser tous les habitants de territoires dont la nature avait déterminé les limites.

Désormais les nations sont casées, composées, éduquées; l'individualité de chacune est complète; peuples et gouvernements se serrent autour d'un centre commun, en supprimant ce qu'il y avait de trop local et de trop particulier dans la société. Les anciennes institutions de l'Europe périssent, et quand depuis Charlemagne tout était allé se fractionnant, tout désormais tend à se réunir : les royaumes sont plus vastes, les idées plus générales, les intérêts plus développés; il y a plus de force et de stabilité dans les gouvernements. Les nations prennent un caractère distinct, selon la forme diverse affectée par chaque peuple lors de la grande migration ou de la conquête, forme modifiée ensuite par les croisades, par la chevalerie, par les communes. Les Goths et les Mozarabes se fondent en Espagne, et la lutte soutenue pendant tant de siècles dans leurs foyers, non pour conquérir, mais pour se défendre, rend les Espagnols graves et orgueilleux. Les éléments anglo-normands et saxons engendrent tout à la fois, en se heurtant en Angleterre, le gouvernement, la langue et le caractère qui se développent dans la guerre chevaleresque contre la France et dans les querelles sanglantes des deux Roses. En France,

la civilisation romaine modifie les coutumes germaniques au point de faire considérer les Français comme l'opposé des Allemands. Au contraire, la Germanie se décompose en souverainetés sans fin, qui, rivalisant entre elles et se refusant à toute tentative en commun, abaissent et font descendre le pouvoir suprême du premier rang qu'il occupait au moyen âge, et le font servir à des ambitions de famille, à des manéges d'intrigants, à l'ambition arrogante des barons.

Le Nord ne se ressent point des croisades, non plus que de la chevalerie, ce qui fait qu'il se développe conformément à sa nature originaire, à ses rapports avec l'Asie, et à la culture intellectuelle qu'il reçoit tant de l'occident que du midi de l'Europe. La ligue hanséatique prévaut au point d'anéantir presque les trois puissances scandinaves, qui restent encore, on peut le dire, étrangères au système européen. La Russie, en secouant le joug mongol, fait preuve de ces forces qu'elle exercera par la suite, en asservissant tant de nations et en imposant à tant d'autres la civilisation.

Tamerlan est le dernier météore sorti du sein de l'Asie pour bouleverser l'Europe; et son apparition arrête le torrent ottoman, qui pouvait devenir funeste à l'Europe avant que les nationalités se fussent consolidées, et lorsque les feudataires combattaient encore entre eux, la France avec l'Angleterre, les Russes avec les Polonais et les Mongols. Le bouddhisme, répandu parmi les peuples des plateaux de l'Asie centrale, adoucit leurs mœurs; la nouvelle direction prise par le commerce les réduit à chercher les moyens de subvenir à leurs besoins autrement que dans des excursions vagabondes; et les nouveaux États qui se sont organisés sur la frontière occidentale arrêtent leurs débordements. Ils se perdent ainsi, en se mêlant les uns à la civilisation occidentale, les autres à celle de la Chine. Si nous exceptons les Russes encore Mongols, il n'y a plus de barbares en Europe; la longue lutte des héros espagnols est couronnée par la victoire. La Hongrie, pour s'opposer aux Turcs, s'associe à la république européenne, et cesse d'être orientale; elle reçoit des colonies allemandes et la culture italienne, au point que sous Mathias Corvin elle dépouille même par trop son caractère national.

Malheureusement les musulmans s'établissent sur les plus belles contrées de l'Europe; mais ils ne peuvent être appelés

barbares qu'en comparaison des nations plus policées; car ils ont moissonné les fruits de la civilisation arabe et persane, et la grande puissance commerciale et maritime qu'ils ont déployée ne permet pas de les comparer aux nations qui jadis avaient envahi l'empire romain. Il est vrai que l'orgueil sensuel sur lequel leur religion est fondée ne leur permit aucun grand progrès; d'ailleurs, conquérants comme ils l'étaient, ils dévastaient les pays, enlevaient des esclaves, imposaient de lourds tributs. Le rapide accroissement de cette puissance s'explique par la condition des peuples limitrophes, comme elle explique, de nos jours, sa conservation, malgré l'anéantissement de tous ses éléments d'existence. La Russie languissait esclave des étrangers; l'Italie se jalousait elle-même; l'Autriche affaiblissait la Hongrie dans des vues cupides d'agrandissement.

Si les musulmans, qui possédaient les côtes de la Méditerranée et de l'Archipel, eussent réduit en pachaliks la Pologne, la Hongrie et l'Allemagne, ils auraient resserré la civilisation dans des limites bien étroites. La résistance qui fut opposée à ces nouveaux envahisseurs rendit un instant à la république chrétienne cette unité, au moins de vœux, qu'elle semblait avoir oubliée avec les croisades. De là naquit la puissance de la maison d'Autriche; car il fallait contre ce torrent une digue solide, et ses possessions se trouvaient précisément en première ligne. Après avoir converti l'Empire germanique en héritage, elle lui imprima une vigueur nouvelle, tellement que l'Allemagne parut de nouveau prévaloir en Europe. Le drame magnifique offert par les rivalités des Guelfes et des Gibelins a dégénéré, il est vrai, en luttes partielles entre les familles de Bavière, de Bohème et d'Autriche; mais, dans l'avilissement même de ses chefs, que de grandeur dans la nation! Elle fonde en Prusse une souveraineté nouvelle; elle rend la Silésie tudesque, de slave qu'elle était; elle ouvre des mines en Hongrie et en Transylvanie; elle couvre la Baltique de vaisseaux; elle fait revivre, dans les ligues des Suisses et des Hanséatiques, l'esprit d'association, jadis particulier à ces tribus originaires; enfin, elle étend la civilisation et le christianisme sur les rivages de la Baltique.

En Italie, les mille petites républiques si aptes à propager la lumière et le mouvement se réduisent peu à peu à un petit nombre, qui ne songent qu'à s'équilibrer entre elles, tandis qu'à leurs

portes grandit une puissance qui menace de les anéantir toutes. En France, le fait le plus notable est la progression continue qui sans cesse rapproche le roi du pouvoir absolu, succès qui lui est rendu plus facile par la position de la capitale. Le dernier grand duché devient un nouveau fleuron de la couronne française, et l'unité territoriale affermie entraîne à sa suite l'unité de langage et de juridiction, comme celle de l'administration et de l'Église. La nation anglaise se montre, pendant les guerres de France, vaillante au métier des armes; mais elle ne tarde pas à les tourner contre elle-même dans la querelle des deux Roses; l'aristocratie s'y épuise en faveur du roi, et le désordre fournit à Henri VIII le moyen de concentrer dans ses mains les éléments propres à constituer, sous l'apparence des formes anciennes, une puissance sans limites. L'Église elle-même, au moment où s'affaiblit son autorité universelle, est obligée de se procurer un pouvoir temporel qui, après avoir été pour elle, dans l'origine, une chose secondaire, devient alors la partie réelle de son pouvoir politique.

La haute noblesse se rend indépendante, et, par suite, tyrannique. De là des troubles, des réactions, des désordres; et l'on en sent mieux, par conséquent, la nécessité de l'ordre, de gouvernements forts, de constitutions stables, d'autorités répressives. Alors la monarchie se fortifie partout, attendu que les peuples se tournent de toutes parts vers le roi, pour qu'il les soustraie aux vexations capricieuses des feudataires. L'invention des armes à feu, qui rend le paysan l'égal du héros; la Sainte-Vehme d'Allemagne, qui envoie le poignard du plébéien frapper le baron au fond de son château; les priviléges des communes; l'imprimerie, qui crée l'opinion, sont autant de machines dirigées contre l'ancien ordre de choses. La Jacquerie en France, les partisans de Wat-Tyler en Angleterre, les Ciompi à Florence, les compagnons de Rouen, etc., sont des manifestations violentes de cette réaction qui se produit partout contre le pouvoir jusqu'alors dominant. La classe des légistes, sortie de la foule, et dont l'importance s'est accrue, aide à cette révolution. L'œuvre des communes s'accomplit ainsi. La classe laborieuse veut participer aux avantages de celle qui possède, et s'assurer une répartition plus égale des biens produits à la sueur de son front; artisans et marchands aspirent à une existence indépendante du baron. La noblesse, avec des forces suffisantes pour ne pas s'avouer vaincue, mais non pour

renverser les dynasties, a recours aux trahisons, aux perfidies, aux violences, qui révèlent sa faiblesse et accélèrent sa ruine, en la rendant odieuse. L'enthousiasme chevaleresque cesse quand lui manquent ses deux grands aliments, la croisade en Orient et la guerre avec les Maures, qui, quoique prolongée pendant tout ce siècle, n'avait pas moins reçu sa décision inévitable à la bataille de Las Navas. Enfin lorsque les armes sont devenues vénales, quand le piéton manie l'arquebuse, la chevalerie ne peut que succomber.

Alors on dirait que, protégées par des lois, des tribunaux, des constitutions, les nations, se sentant mûres, veulent se soustraire à la tutelle des idées et des hommes sous lesquels elles avaient grandi. La classe inférieure ne sent plus ce vif besoin de s'abriter sous le manteau pontifical, et il semble aux rois qu'il importe à l'unité et à l'indépendance de relâcher les liens religieux. En conséquence, après avoir dompté les factions intérieures et s'être affranchis des grands, ils entament, à l'aide d'une guerre moins ouverte, mais plus efficace, les droits du pontife, prétendent participer aux revenus de l'Église, ainsi qu'à la nomination des bénéfices et des dignités. Le peuple, qui s'était toujours rangé du côté des papes contre les rois, s'unit alors à Édouard III pour refuser le tribut au pape, au concile de Bâle pour attaquer son infaillibilité, à Philippe le Bel pour l'outrager.

La doctrine du progrès était donc proclamée par le fait, et aussi la possibilité pour certaines institutions de devenir superflues et même nuisibles pour un siècle, après avoir été le salut d'une autre époque. Le même sentiment fait que l'Église et les séculiers tendent à la réforme, tout en paraissant ne vouloir que ramener le christianisme à sa pureté primitive. L'Église s'en occupe dans les conciles, les laïques en dehors par les libres doctrines; efforts différents pour arriver aux mêmes résultats, et qui en démontrent la nécessité. Mais, au lieu de s'accorder, ils se combattent, et le schisme bouleverse tout. Les plaies de la papauté furent exposées, comme le cadavre de César, aux yeux de chacun, envenimées par la colère de ses ennemis et par les dissensions des pontifes rivaux : il en résulta que le doute pénétra dans les cœurs les plus sincères, l'indifférence dans les âmes les plus généreuses, le désespoir chez les plus énergiques. La raillerie trouva à s'exercer sur les choses les plus saintes, tandis que la superstition se réfu-

giait, avec une conviction aveugle, dans la désolante croyance de la fin prochaine du monde.

La crédulité n'était donc pas moins que l'impiété une source de corruption; et il semblait que les papes, en s'acharnant dans leurs accusations réciproques, voulussent se faire les auxiliaires du philosophe railleur. La France souffle sur ce feu, en tentant de ramener la papauté sous la tutelle d'Avignon; mais, sur ces entrefaites, elle se trouve isolée et assaillie, comme schismatique, par l'Angleterre; peu s'en faut qu'elle ne subisse la honte d'une domination étrangère. Les conciles de Bâle et de Constance, aréopages de l'Europe, rendent de l'importance à l'Empire par la part active qu'y prend Sigismond; et cet empereur trouve dans les hérésies un prétexte ou une occasion d'éteindre la nationalité des peuples dissidents.

Ainsi, la paix publique une fois affermie, la guerre morale commence. L'ordre politique une fois né, le désordre intellectuel se manifeste. Lorsque l'effort national a triomphé en Espagne de l'ennemi commun, les caractères déchoient de cette hauteur poétique où ils s'étaient élevés. La France, l'Angleterre, l'Italie, n'agissent plus de concert dans des guerres extérieures comme pendant les croisades, s'assaillent entre elles; et ce calcul matériel d'une balance politique qui, substituée à toute idée morale, occasionnera autant de guerres qu'on la suppose destinée à en empêcher, commence à s'étendre sur toute l'Europe. En Italie particulièrement, naissait une politique de guerres sourdes, secrètes, désavouées, inspirées par des jalousies, par des litiges, par l'égoïsme, conduites par l'intrigue plus qu'à force ouverte. La décadence des anciennes mœurs y raffermit le pouvoir despotique; mais il reste morcelé, faible dès lors, et exposé d'abord aux brigues intérieures, à la jalousie des voisins, puis à la domination de l'étranger; tandis qu'en France, au contraire, en Angleterre, en Espagne, la nationalité se consolide à l'aide du gouvernement royal.

Cette diplomatie raffinée aide beaucoup à l'unité, en ce qu'elle requiert du secret et une direction suivie; mais la puissance immorale de l'or modifie ces calculs : c'est l'or qui détermine les guerres, qui rassemble et disperse les armées, qui brise l'héroïsme suisse, donne de l'importance aux banquiers, aux juifs, aux gens de finance. Il pousse les rois à intenter des procès et à faire des

confiscations; les chimistes, à pâlir sur des creusets et des cornues; les magiciens, à recourir aux arts occultes; les marchands, à entreprendre de longs voyages; et bientôt Christophe Colomb obtiendra les moyens de parvenir à sa grande découverte, en disant : « L'or est chose excellente; avec l'or se forment les trésors; avec l'or on a tout ce qu'on peut désirer en ce monde; « avec l'or on fait même arriver les âmes en paradis. »

Cependant les gouvernements n'ont pas encore osé professer à haute voix l'athéisme de la politique et la souveraineté de l'intérêt; ils mettent en avant des entreprises qui ont pour mobile un sentiment, feignant de méditer tantôt une expédition en terre sainte, tantôt une guerre contre les Turcs, et quelques pontifes se flattent encore de réunir la chrétienté; on réserve même certains perfectionnements dans les armes meurtrières pour les guerres contre les infidèles. Le nom de chrétien, que les siècles suivants se feront gloire d'effacer des actes de la politique, avait donc encore une valeur à cette époque.

Le commerce s'accroît, et avec le commerce les relations des divers pays entre eux. Les traités ne se font plus de château à château, mais entre communes et de peuple à peuple. La richesse mobilière s'étend immensément à côté des fortunes foncières, mais elle était chose nouvelle : aussi ne faut-il point s'étonner des essais grossiers faits pour l'organiser, comme peuvent en tenter des gens sans expérience. On se croit en droit de réformer les monnaies et de les altérer à son gré, de fixer le prix le plus élevé des denrées, comme Philippe le Bel en 1304; d'imposer des lois somptuaires rigoureuses, comme, en 1294, à Milan, et fréquemment dans le reste de l'Italie; de limiter l'intérêt de l'argent par des lois qui l'augmentent; de régler les droits d'une manière hostile à ses voisins.

L'expulsion continuelle des juifs et des lombards, comme leur réintégration continuelle, démontre l'importance déjà acquise par les richesses commerciales, et comment l'égalité s'établissait entre l'atelier et le château. Les juifs peuvent désormais trafiquer sans danger; le vilain est appelé à fréquenter les marchés; des associations de métiers se forment, comme autrefois celles des guerriers. C'est une chose remarquable que cette organisation de l'industrie en maîtrises hiérarchiques. Quand l'égalité entre les hommes n'est pas encore généralement reconnue, ils s'émancipent par masses;

mais comme on ne comprend pas le travail libre, on s'arrange pour que l'ouvrier travaille pour le maître, comme le vilain pour le seigneur. En France, certaines professions devaient obtenir un privilége royal, comme les savetiers, les marchands d'oignons et de carottes, les boulangers. Le filassier ne pouvait joindre la vente du fil de chanvre à celle du fil de lin. Il était interdit aux couteliers de faire des manches de cuillers; aux faiseurs d'écuelles et de burettes, de tourner une cuiller de bois; aux chandeliers, de mêler du suif de bœuf à celui de mouton, de la cire nouvelle à de l'ancienne. La profession de chapelier était divisée en cinq parties, et les professions dont s'occupe l'ordonnance sont au nombre de plus de cent cinquante. Nous ne voyons là que des entraves; mais alors c'était une conquête pour l'ordre public; et l'on voit, dans les *Établissements des métiers de Paris*, que saint Louis fit rédiger par Étienne Boyleau, de quelle importance ils étaient pour empêcher les fraudes et la mauvaise foi.

On ne tarda pas cependant à sentir ce que ces mesures occasionnaient de gêne, de conflits, de tyrannie. Les rois qui suivirent s'en firent un moyen de lucre. Le monopole s'affermit, et les fabrications diverses furent exploitées par un petit nombre. Des amendes et des peines punissaient les moindres contraventions, et les délinquants eurent pour juges leurs rivaux, intéressés à les trouver en faute. La destruction du monopole fut donc un bien; mais, en voyant le désordre dans lequel est tombée aujourd'hui l'industrie, débarrassée qu'elle est de toutes ses entraves, on est amené à croire le problème moins facile qu'il ne paraît. Dans ces commencements, les syndics, les conseils, les prud'hommes, les chambres de discipline, contribuaient puissamment à faire l'éducation des travailleurs. Réunis dans les mêmes quartiers, ils se surveillaient réciproquement et rivalisaient entre eux, ce qui faisait cesser ou diminuer les fraudes, faciles dans des pays où l'industrie est nouvelle et le peuple inexpérimenté. Chacun devait, dans la subdivision des travaux, s'appliquer à perfectionner sa branche spéciale. L'esprit de corps imprima aux individus un air de gravité, et les amena à connaître et à peser leurs droits. Les bannières des saints patrons se changèrent en étendards d'indépendance, et protégèrent l'individu contre les vexations; tellement que les classes laborieuses devinrent des puissances sociales, et se formèrent pour ainsi dire de feudataires

bourgeois non propriétaires. On vit même certaines sociétés, en Italie et en Allemagne, arriver jusqu'à être souveraines.

Les jurisconsultes s'assurent une importance non moins grande : créés par la féodalité et par le catholicisme, ils réagissent contre ces deux puissances. Il ne faut pas les confondre avec ceux de l'antiquité, hommes d'État, qui se faisaient légistes et orateurs par occupation passagère, tandis que ceux-ci remplissaient les fonctions de juges, surtout en l'absence des barons. Désormais on ne fait rien sans les consulter, soit qu'il s'agisse de pallier de grandes injustices, ou de réduire à une juste mesure l'autorité des rois et des pontifes. Quand la balle du vilain traversa la cuirasse du haut seigneur; quand les princes furent obligés de recourir aux marchands pour leur emprunter de quoi payer leurs troupes; quand le légiste occupa le tribunal où siégeait auparavant le baron armé, et substitua les témoignages, l'examen des preuves et le texte des lois aux épreuves judiciaires, le peuple put dire que son ère commençait, cette ère dans le cours de laquelle il devait devenir si puissant.

Déjà les nations ne se rapprochent plus seulement pour se piller et se faire violence, mais pour faire des échanges et s'unir par des traités. Le droit des gens est respecté, les abus de la force deviennent au moins l'objet de protestations et d'horreur; la féodalité ne dédaigne plus le travail, et la force de l'association se fait connaître.

Ce qui distingue particulièrement cette époque, c'est précisément qu'elle se trouva jetée sur les confins des deux mondes, entre le monde féodal et le monde populaire, entre le passé et l'avenir; qu'elle réunit par suite tant de positif et de fantastique, tant de calcul et d'élan ; et qu'elle offrit des caractères grandioses et des âmes poétiques, à côté des desseins froidement combinés des rois, des élucubrations prosaïques des lettrés et des jurisconsultes. En effet, à côté de Barnabé Visconti, de Louis XI, de Henri VIII, d'Albert d'Autriche, de Nicolas de Lira, se dressent, en contraste, Dante, Rienzi, du Guesclin, Jeanne d'Arc, François Sforza, Mahomet II, Bajazet, Charles le Téméraire, Gustave Wasa, Isabelle, Ximénès.

Il ne faut pas oublier que ces progrès s'effectuaient au milieu de désastres qu'on aurait pu croire suffisants pour détruire la civilisation. Sans parler de la peste noire, que nous avons vu faire le

tour de l'Europe, et qui moissonna tant de vies illustres en Italie, toute l'Asie fut ébranlée par d'horribles tremblements de terre qui, en 1342 et dans les années suivantes, désolèrent aussi l'Égypte et la Syrie. Cette même année vit les environs du Rhin et certaines contrées de la France subitement inondés, non par de grandes pluies, mais par des torrents qui se déchaînèrent tout à coup; et des terroirs, auparavant dépourvus d'eau, se trouvèrent soudain submergés. Trois ans après, des déluges étendus, des inondations, la disette, causèrent de grands ravages. En Italie, quatre mois de pluie firent pourrir les semences, ce qui obligea Florence à faire confectionner chaque jour quatre-vingt-quatorze mille rations de pain, de douze onces chacune, pour nourrir les indigents. La cherté fut extrême dans les deux années qui suivirent, et par conséquent la mortalité fut considérable. Puis, en 1348, apparurent aussi dans nos contrées ces signes de quelques grandes convulsions dans l'intérieur du globe, qui s'étaient manifestés à la Chine dans les années précédentes. Le 25 janvier, la Grèce et l'Italie tremblèrent; les maisons, les temples s'écroulèrent. Trente communes et toutes les églises furent renversées dans la Carinthie. Villar fut détruite; beaucoup de villages disparurent, sans qu'il en restât de trace; des montagnes changèrent de place; le sol changea d'aspect. Les tremblements de terre se prolongèrent jusqu'en 1360, et les habitants même de la lointaine Islande n'en furent pas exempts. Le Danemark et la Norwége interrompirent leurs voyages habituels au Groënland, dont les glaces amoncelées obstruèrent les rives orientales, qui ne furent plus visitées jusqu'à nos jours par aucun étranger. Des ouragans épouvantables se renouvelèrent en Italie dans le mois de décembre 1456, arrachant les arbres, renversant les édifices; tellement qu'au dire de saint Antonin plus de soixante mille personnes périrent, dont moitié dans la seule ville de Naples (1): une île tout embrasée s'éleva dans la mer Égée.

Les hommes souffraient, ils périssaient en foule; mais, de même qu'au lendemain d'une bataille, les survivants marchent en triomphe, sans s'inquiéter de ceux qui ont succombé, de même les sociétés, décimées, mais non affaiblies, reprenaient la voie tracée par la Providence.

(1) *Ép.* 207.

L'Italie, lorsqu'elle commença à perdre l'importance que lui avaient attribuée la suprématie papale et ses républiques, en acquit une autre par le développement des plus nobles facultés de l'esprit; et par là elle exerça encore une action immense sur le reste du monde, à qui elle enseigna les arts, la politique et les lettres. Or les lettres constituèrent, entre les nations, ce lien que la religion avait d'abord formé; et, de même qu'on avait dit la république chrétienne, on dit la république littéraire : république qui, bien qu'on pût la considérer, au premier coup d'œil, comme chose frivole et de pur amusement, devait acquérir de la force avec le temps, sentir sa dignité propre, et s'asseoir au rang des autres puissances motrices du monde, en créant l'opinion, qui elle-même commandera un jour aux baïonnettes.

Le latin dépose la rouille du moyen âge; le grec se répand; l'allemand sort amélioré de la fusion des différents dialectes; le français et l'anglais sont aussi en progrès, bien que loin encore de leur future perfection. L'italien a déjà atteint sa magnificence; et, ce qui importe au pays, ses hommes de lettres sont aussi des hommes d'action. Malheureusement la littérature dévie de la noble voie dans laquelle l'avaient lancée ceux qui lui firent faire ses premiers pas au sein des républiques; et, une fois réduite à mendier dans les cours, il n'y eut plus à espérer d'elle aucune influence généreuse sur la nation.

De leur côté, les arts, qui, dans le moyen âge, ne formaient qu'un seul groupe autour de l'autel, se perfectionnent maintenant en se divisant. Aux formes gothiques se mêlent les formes grecques, l'arc arrondi à l'ogive, la correction des ornements classiques à la variété fantastique, jusqu'au moment où le divorce se consomme en sacrifiant le sentiment aux formes, et en s'adressant non à l'âme, mais aux sens.

Quelle secousse ne dut pas produire dans les intelligences la subite diffusion de quinze mille ouvrages imprimés, plus corrects que les manuscrits, et à meilleur marché! A des lectures rares, attentives, répétées, succédèrent des études rapides et multipliées; aux convictions inébranlables parce qu'elles n'étaient pas combattues, l'étendue des connaissances, et le désir d'en acquérir de nouvelles. Quel plaisir que de lire les classiques à mesure qu'ils étaient exhumés, sans aversion préventive inspirée par les écoles! C'est donc une erreur bien excusable que celle qui con-

vertit en idolâtrie le culte de l'antiquité, et qui fit naître la manie de la ressusciter, au lieu de songer à rivaliser avec elle.

L'empire de l'esprit passe alors des écrivains originaux aux érudits, gent laborieuse, mais dénuée d'invention; aussi, en métaphysique et en morale, ne dépassèrent-ils pas le point où étaient arrivés les scolastiques : ils laissèrent beau jeu à l'imposture, en ce qui concerne la connaissance de l'histoire et des antiquités, et dénaturèrent les pensées dans l'exposition, sans atteindre à la pureté qu'ils ambitionnaient.

L'érudition est la forme générale de toute étude et de tout progrès en ce temps : la médecine s'attache à expliquer ou à combattre Hippocrate et Galien ; la philosophie cherche dans Platon ou dans Aristote le fondement de ses argumentations, et jusqu'au voile dont elle couvre ses hardiesses. L'alchimie s'appuie d'anciens noms révérés. La stratégie, en dépit des nouvelles armes, se fatigue à étudier Onésandre et Végèce, ou à reconstruire le pont de César sur le Rhin. L'architecture demande à Vitruve non pas seulement les préceptes de l'imitation, mais encore la justification des innovations.

Dans cette arène inévitable, les esprits indépendants ne bornent pas la restauration des classiques à une industrie littéraire, ils l'étendent à la vie elle-même. Empereurs et républiques se mettent à y chercher des lois et des institutions ; les jurisconsultes y puisent pour étendre et parfois pour entraver les droits nouveaux : si Nicolas Montano, si Rienzi et Porcari méditent des réformes dans leur patrie, c'est sous l'inspiration de souvenirs classiques.

Au milieu cependant de leurs études, qui roulaient toutes sur l'antiquité, ces pédants courageux sentaient s'agiter le monde moderne; et à peine la foi de l'érudition eut-elle conduit Colomb au but de sa *glorieuse erreur*, que Pierre Martire d'Anghiéra écrivait à Pomponius Lætus (1) : « Il ne se passe pas de jour « qu'il ne nous arrive des prodiges nouveaux de ce nouveau « monde, de ces antipodes de l'occident qu'un certain Génois, « nommé Christophe, a découverts. Je crois bien que tu as tres- « sailli d'allégresse et n'as pu qu'avec effort retenir tes larmes, « quand je t'ai donné avis par lettres de cet univers, précédem-

(1) *Ep.* 152.

« ment ignoré. Quelle nourriture plus suave pour de sublimes « esprits? Je puis en juger d'après moi-même; je suis enchanté « quand je peux m'entretenir avec quelques personnes revenues « de là. Que les misérables avares fassent leurs délices d'accu- « muler des richesses; pour nous, c'est dans la contemplation de « semblables merveilles que se réjouissent nos esprits. Que firent « de plus les Phéniciens, lorsque, dans des régions lointaines, ils « réunirent des peuples errants, et fondèrent tant de cités? Il était « réservé à nos temps de voir nos connaissances et nos idées s'a- « grandir d'une façon non moins étonnante, et tant de choses « nouvelles apparaître à l'improviste sur l'horizon. »

FIN DU LIVRE XIII

ET DE L'HISTOIRE DU MOYEN AGE.

NOTES ADDITIONNELLES

DU LIVRE XIII.

A, page 436.

STATISTIQUE EUROPÉENNE.

Marie Sanuto donne, après l'année 1450, cet aperçu statistique :

Revenus de toutes les puissances chrétiennes, et ce qu'il leur est possible de faire.

Le roi de France, avec tout l'effort de ses revenus et des contributions des princes, ducs, marquis, comtes, barons, chevaliers, évêques, abbés, canonicats, prêtres, citoyens, avec les hommes exercés au maniement des armes qu'il a chez lui, peut faire en tout 30,000 hommes à cheval. Pour les envoyer au dehors, les dépenses étant doubles, il ne peut faire dans ledit royaume plus de 15,000 chevaux. La guerre a ruiné précédemment les églises et les revenus. Total. 15,000

Le roi d'Angleterre, avec tout l'effort de ses revenus et avec les contributions des princes et autres, *ut supra*, avec ce qu'il a chez lui d'hommes exercés aux armes, payés chaque mois, peut faire 30,000 chevaux. Ces deux puissances sont de pair pour se mesurer en guerre; elles ont toujours tenu avec vigueur dans leurs luttes, et si l'une des forces avait été plus grande que l'autre, il y en aurait eu une d'écrasée. Celle des Anglais perdit de sa vigueur lorsque la division entra chez eux, et qu'ils ne purent faire leurs approvisionnements. Avant 1414, cette force était de 40,000 chevaux. Les guerres ont affaibli ces pays, diminué les hommes et les revenus, de manière que, voulant envoyer ladite force au dehors, il convient de la réduire à moitié, ce qui fait chevaux.. 15,000

Le roi d'Écosse, qui est seigneur de grands pays et de peuples très-pauvres, ne pourra tenir, avec ses revenus et tailles de clercs et laïques, plus de 10,000 hommes d'armes à cheval, payés chaque mois, à l'intérieur; au dehors, pour la grande dépense, chevaux.......................... 5,000

Le roi d'Espagne, avec tous ses revenus et contributions de clercs et laïques, avec tout son effort d'hommes exercés aux armes, 30,000 chevaux. En 1414, il entretenait 20,000 chevaux. Mais voulant se tenir hors de chez lui, il faudrait compter pour les dépenses doubles, chevaux............ 15,000

Le roi de Portugal, avec tous ses revenus de clercs et laïques, avec tout son effort, en les payant chaque mois, ferait chez lui, en hommes exercés aux armes, 6,000 chevaux, dehors.. 3,000

Le roi de Bretagne, avec tous ses revenus et les contributions des clercs et laïques, pourrait entretenir chez lui, en les payant chaque mois, en hommes exercés aux armes, 8,000 chevaux, au dehors, chevaux (1)................. 4,000

Le maître de Saint-Jacques, avec tous ses revenus, en hommes exercés aux armes, chez lui, 4,000 chevaux, au dehors.. 2,000

Le duc de Bourgogne, avec tous ses revenus, *ut supra*, chez lui, 1,000 chevaux; en 1414, il en avait entretenu 3,000. Mais les guerres ont ruiné le pays. Au dehors, chevaux... 1,500

Le roi René, avec tous ses revenus, ferait chez lui 6,000 chevaux; hors de chez lui, chevaux.................... 3,000

Le duc de Savoie, avec tous ses revenus, ferait chez lui 8,000 chevaux; au dehors............................ 4,000

Le marquis de Montferrat, chez lui, 2,000 chevaux; dehors.. 1,000

Le comte François Sforza, duc de Milan, 10,000 chevaux chez lui; au dehors, avec peine....................... 5,000

Le marquis de Ferrare, 2,000 chevaux à l'intérieur; au dehors.. 1,000

Le marquis de Mantoue, chez lui, 2,000 chevaux; au dehors.. 1,000

La communauté de Bologne, chez elle, 2,000; au dehors. 1,000

La communauté de Sienne, chez elle, 2,000; au dehors.. 1,000

La seigneurie de Florence, chez elle, 4,000; au dehors.. 2,000

En 1414, elle aurait pu entretenir 10,000 chevaux.

Le pape, avec les revenus de ses terres et les subventions du clergé, chez lui, 6,000; au dehors.................. 3,000

En 1414, 8,000 chevaux.

Le roi aragonais, dans le royaume de Naples, chez lui,

(1) Ce doit être une erreur, reproduite aussi dans l'état des revenus qui vient après; car, à l'époque où vivait l'auteur, la Bretagne n'était qu'un duché incapable, selon nous, d'entretenir 8,000 chevaux.

12,000 ; au dehors....................................	6,000
Les différents princes du royaume, qui sont puissants..	2,000
La communauté de Gênes, depuis les discordes intestines et la guerre, chez elle, 4,000 ; au dehors................	2,000
En 1414, 5,000 chevaux.	
La communauté de Barcelone avec les seigneurs de la Catalogne, en *hommes et cavaliers* payés tous les mois, chez elle, 12,000 ; au dehors..............................	6,000
La basse et la haute Allemagne, avec tous ses princes, ecclésiastiques et laïques, avec toutes ses villes libres ou non, et avec son empereur, chez elle, 60,000; au dehors..	30,000
Le roi de Hongrie, avec tous ses ducs, seigneurs, barons et princes, laïques et ecclésiastiques, depuis la guerre, chez lui, 30,000 ; au dehors..............................	15,000
En 1414, 50,000 chevaux.	
Le roi de Pologne avec tous ses ducs, marquis, barons, citoyens et communautés, chez lui, 50,000 ; au dehors....	25,000
La Valachie, chez elle, 20,000; au dehors.............	10,000
La Morée, depuis les guerres, chez elle, 20,000; au dehors.	10,000
En 1414, 50,000 chevaux.	
L'Albanie, la Croatie, l'Esclavonie, la Servie, la Russie et la Bosnie, avec tous leurs revenus, chez elles, 30,000; au dehors..	15,000
Le roi de Chypre, chez lui, 2,000; au dehors..........	1,000
Le duc de Nisia, dans l'Archipel, chez lui, 2,000 ; au dehors..	1,000
Le grand maître de Rhodes, avec tous ses revenus et toutes les subventions des commanderies ecclésiastiques et laïques, chez lui, 4,000 ; au dehors......................	2,000
Le seigneur de Mételin, chez lui, 2,000; au dehors....	1,000
Le roi de la Géorgie, chez lui, 10,000 ; au dehors......	5,000
En 1400, 30,000 chevaux.	
L'empereur de Constantinople......................	***

Puissance des infidèles.

Le Grand Turc, chez lui, 400,000 chevaux, et des hommes vaillants pour se défendre des chrétiens ; au dehors.......	200,000
Le prince de Caramanie, chez lui, 60,000 ; au dehors...	30,000
Ousoun Hassan avec toute sa puissance, chez lui, 200,000; au dehors..	100,000
Le *Caraïssan* avec toutes ses forces, chez lui, 20,000; au dehors..	10,000
Zausa avec toutes ses forces, chez lui, 200,000; au dehors.	100,000

Le *Tamerlan* avec toute la puissance des Tartares, chez lui, 1,000,000; au dehors............................ 500,000

Le roi de Tunis, de Grenade, et les autres villes de Barbarie, armant des galères et des fustes contre les chrétiens, à l'intérieur, 100,000; au dehors...................... 50,000

Revenus de quelques princes chrétiens en 1423.

Le roi de France, en 1414, avait deux millions de ducats; mais, après quarante ans (1) de guerres continuelles, son revenu ordinaire est de.............................. 1,000,000

Le roi d'Angleterre avait aussi deux millions; mais, depuis les guerres qui ont ravagé l'île, il n'a que.......... 700,000

Le roi d'Espagne avait en 1410 trois millions; mais, depuis les guerres, il a à peine........................ 800,000

Le roi de Portugal avait 200,000 en 1410; maintenant.. 140,000

Le roi de Bretagne, en 1414, avait 200,000; maintenant. 140,000

Le duc de Bourgogne, en 1400, avait trois millions, que les guerres ont réduits à............................ 900,000

Le duc de Savoie, son pays étant franc, a toujours un revenu de.. 150,000

Le marquis de Montferrat, *idem, idem*............. 100,000

Le comte François, duc de Milan, a un revenu de.... 500,000

Le duc Philippe-Marie, en 1423, avait un million.

La seigneurie de Venise avait, en 1423, un million et cent mille ducats; maintenant...................... 800,000

Le marquis de Ferrare avait, en 1423, 700,000, et depuis les guerres d'Italie............................ 150,000

Le marquis de Mantoue avait, en 1423, 150,000; maintenant.. 60,000

Bologne avait, en 1423, 400,000; maintenant........ 200,000

Florence avait, en 1423, 400,000; maintenant...... 200,000

Le pape, qui en avait bien plus, a aujourd'hui........ 400,000

Les Génois, à cause de leurs discordes, sont réduits à. 180,000

Le roi aragonais, dans le royaume de Naples avec la Sicile.. 310,000

Auparavant, il avait un revenu beaucoup plus considérable.

(1) Cet aperçu statistique a dû être fait en 1453; et la date de 1423, mise en tête, est probablement une faute de copiste.

Revenus de nos possessions de terre ferme, et dépenses qu'elles nécessitent.

	Recette. —	Dépense. —	Restant.
Le Frioul, notre patrie, chaque année	7,500 —	6,330 —	1,170
Trévise et son territoire	40,000 —	10,100 —	29,900
Padoue, *id*	65,500 —	14,000 —	51,500
Vicence, *id*	34,500 —	7,600 —	26,900
Vérone, *id*	52,500 —	18,000 —	34,500
Brescia, *id*	75,500 —	16,000 —	59,500
Bergame, *id*	25,500 —	9,500 —	16,000
Crême, *id*	7,400 —	3,900 —	3,500
Ravenne, *id*	9,000 —	2,770 —	6,230
Totaux	317,400 —	88,200 —	229,200

Revenus de Venise.

Les gouverneurs retirent chaque année		150,000
Le bureau du sel		165,000
Les huit bureaux obligatoires de la chambre des prêts.		233,500
Les bureaux de l'arsenal		73,280
La chambre des prêts		150,000
Total		1,000,980
Dépenses ordinaires	133,680 (1)	
Salariés	26,500	160,180
Restent		840,800
Des possessions maritimes on retire tous les ans		180,000
Total		1,020,800

(1) Ce chiffre, qui manque dans l'original, a été mis approximativement.

Autres revenus extraordinaires.

Report.....	1,020.800
Decime sur les maisons et autres possessions dans le territoire de la république..........................	25,000
Profits sur l'argent du décime, dont on retient la moitié à la chambre.......................................	15.000
Possessions et maisons de louage à l'étranger.........	5,000
Sur les revenus des prêtres.........................	22,000
Sur les juifs de mer, deux décimes par an............	600
Sur les juifs de terre, deux decimes par an...........	1,000
Décime sur les marchandises.......................	16,000
Nolis et pierres précieuses..........................	6,000
Échanges et taxes................................	20,000
Total.....	1,131,400

De cette somme il faut déduire :

Pour les contribuables insolvables.............	6,000	
Pour la moitié des profits sur l'argent du décime.	7,500	
Pour la partie des profits sur le revenu des prêtres, allouée au patriarche..........................	2,000	
Pour l'entrée des marchandises...............	6,000	
Pour les pierres précieuses......	4,000	
Pour échanges et taxes.......................	12,000	
		37,500
Total net, ducats....		1,093,900

Que de tristes pensées pour les Italiens qui comparent ce tableau statistique du quinzième siècle à ceux du dix-neuvième !

B, page 540.

HARANGUES DU DOGE MOCÉNIGO POUR LA PAIX.

Lorsqu'il fut question pour Venise, en 1421, de se liguer avec les Florentins contre le duc de Milan, le doge Thomas Mocénigo se prononça constamment pour la négative; François Foscari, jeune procurateur, pour l'affirmative; et tous deux, celui-ci avec une ardeur juvénile, l'autre avec la prudence d'un vieillard, soutinrent leur opinion dans le grand conseil. La harangue du doge est rapportée par Sanuto, qui dit l'avoir tirée du manuscrit même de ce prince.

« Notre jeune procurateur messire François Foscari, sage de conseil, a dit à la tribune tout ce que les Florentins ont exposé au collége, et tout ce que nous avons exposé nous-même en réponse à vos seigneu-

ries. Il dit qu'il est bon de secourir les Florentins, en ce que leur bien est le nôtre, et par conséquent notre mal le leur. En temps et lieu je lui répondrai à propos. Jeune procurateur, Dieu créa et fit la nature angélique, qui était la plus noble chose créée, et lui donna certaine mesure pour connaître la voie du bien et celle du mal. Les anges choisirent la mauvaise mesure du mal. Dieu les punit, et il les chassa du paradis en enfer; et de bons ils devinrent méchants. On en peut dire autant des Florentins, qui vont cherchant le mal. Il vous en arrivera autant, si nous consentons à ce qu'a dit notre jeune procurateur, messire Foscari. Nous vous exhortons à vous tenir en paix. Si jamais le duc vous faisait une guerre injuste, vous avez Dieu, qui voit tout; ce sera lui qui nous donnera la victoire. Vivons en paix, parce que Dieu est la paix; et que celui qui veut la guerre aille en enfer!

« Jeune procurateur, Dieu créa Adam sage, bon et parfait, et lui donna le paradis terrestre, où était la paix, avec deux commandements de Dieu, qui lui dit : *Jouis en paix de tout ce qui est dans le paradis; mais ne mange pas du fruit de tel arbre.* Il fut désobéissant, et pécha par orgueil, ne voulant pas reconnaître qu'il était créature. Or Dieu le priva et le chassa du paradis, où était la paix, et le mit dans la guerre, qui est ce monde. Il se damna lui-même, avec toute la race humaine; un frère tua l'autre, et il en alla de mal en pis. Il en arrivera ainsi aux Florentins pour avoir guerre; et si nous faisons à la manière de notre jeune procurateur, autant en adviendra à nous tous.

« Jeune procurateur, après le péché de Caïn, l'homme ne connaissant pas Dieu, dont il ne faisait pas la volonté, Dieu le punit par le déluge, à l'exception de Noé qu'il voulut préserver. Ainsi adviendra aux Florentins, pour vouloir faire à leur gré. Dieu détruira leur pays et leurs biens, et ils viendront habiter ici, comme déjà y sont venus plusieurs de leurs familles avec les femmes et les enfants, pour se fixer dans la cité de Noé, qui veut obéir à Dieu et se confier à lui. Autrement, si nous en venons à faire ce que veut notre jeune procurateur, les nôtres se disperseront, et s'en iront habiter dans des villes étrangères.

« Jeune procurateur, Noé fut saint, élu de Dieu; et Cham, qui se sépara de Dieu, tua Japhet, et Dieu le punit. De sa semence naquirent les géants, qui tyrannisaient, et faisaient, sans crainte de Dieu, tout ce qu'ils voulaient. D'une langue Dieu en fit soixante-six, et à la fin ils se détruisirent tellement l'un par l'autre, que plus n'apparut engeance de géants. Autant en adviendra aux Florentins, pour faire leur volonté sans crainte de Dieu. De leur langue il en sera fait soixante-six. Or ils vont chaque jour en France, en Allemagne, en Langue-

doc, en Catalogne, en Hongrie et par l'Italie, et se disperseront tellement, qu'on ne les dira plus de Florence. Ainsi dira-t-on de vous, si vous voulez faire à la manière de notre jeune procurateur. Craignez donc Dieu, et espérez en lui.

« Jeune procurateur, de si grande généalogie qui descendit de Noé, Dieu élut Abraham, le plus parfait qui fût en ces temps, et lui donna la circoncision, pour qu'il fût connu parmi les autres. Il avait élu de cette élection quiconque serait conçu de père et de mère étant dans le péché originel. Notre-Dame en fut préservée seulement, parce que d'elle devait naître messire Jésus-Christ, notre Rédempteur, Dieu et homme, dont la chair n'étant d'aucun homme, du pur sang et lait de Notre-Dame, gouverné par le Saint-Esprit, se fit ce très-saint corps qui avait une âme très-sainte, la plus noble qui fut jamais, et jamais n'en sera de plus parfaite. Ainsi le Verbe se revêtit dans son corps de cette chair, bien qu'on ne doive point comparer Dieu avec les choses créées.

« Mais, au sujet des choses que Dieu a créées, Attila descendit, semant partout les ruines, chassant les hommes occidentaux, et les mettant au pillage. Or Dieu inspira quelques puissants, qui vinrent, pour leur sûreté, habiter dans ces lagunes, de manière qu'ils se trouvèrent demeurés saufs, c'est-à-dire, pour avoir été élus par Dieu. Nous voyons que de grands monastères et des hôpitaux ont été faits dans notre cité à la louange de Dieu, et qu'il s'y fait de grandes aumônes. Si nous agissions comme le propose notre jeune procurateur, Dieu ne nous aurait plus pour élus, et nous aurions à attendre tout ce qu'ont éprouvé les autres villes, ruinées, mises à sac, les gens tués, et beaucoup d'autres maux. Puisque les Florentins vont cherchant le mal, laissez-les dans leur mal, et soyons de la cité élue parmi toutes les autres. Demeurez donc en paix.

« Jeune procurateur, le Christ dit, dans ses Évangiles : *Je vous donne la paix ;* et il dit par là que vous devez chercher la paix. Si nous faisions à la manière de notre jeune procurateur, et que nous missions en oubli les commandements de Dieu, que pourrions-nous attendre, sinon ruine et destruction ? Si vous voulez votre conservation, ne vous écartez pas des Évangiles. Les Florentins s'en sont écartés ; c'est pourquoi Dieu leur envoie mal et destruction.

« Jeune procurateur, rappelons-nous l'Ancien et le Nouveau Testament. Combien de grandes cités sont devenues méprisables par la guerre, qui s'étaient faites grandes par la paix, en multipliant la génération, les palais, l'or, l'argent, les joyaux, métiers, seigneurs, barons et chevaliers ! Lorsqu'elles se mirent à guerroyer, ce qui est le métier du diable, Dieu les abandonna, et elles restèrent divisées. Les hommes furent détruits dans les batailles, l'or et l'argent man-

quèrent; enfin leur puissance devint petite, elles se détruisirent ainsi, comme elles avaient détruit les autres villes, et devinrent esclaves des autres. Ainsi cette cité, qui a régné 1008 années, Dieu la détruira. Veuillez ne pas faire à la manière de notre jeune procurateur.

« Jeune procurateur, Troie se fit grande en se maintenant en paix; elle multiplia la génération, les maisons, les palais, l'or, l'argent, les métiers, seigneurs, barons, chevaliers. Lorsqu'elle se mit à faire la guerre, les hommes se trouvèrent détruits dans les batailles, les femmes restèrent veuves, l'or et l'argent disparurent, la pauvreté se multiplia, la cité fut détruite, et les Troyens devinrent esclaves des autres. Cela arrivera à Florence, qui prend plaisir à enlever les terres d'autrui et à s'approprier leur bien. Elle a commencé déjà par les nombreuses défaites qu'elle a éprouvées; le pays a été saccagé, les citoyens ont été obligés à de grands sacrifices pour leur rançon. Autant nous en adviendra, si nous faisons à la manière de notre jeune procurateur. Restons donc en paix; car notre ville de Venise est devenue riche en or, en argent, en métiers, en navigation, en marchandises, en gentilshommes, en maisons, en citoyens opulents, en multiplication de peuple par la paix, tandis que les autres pays étaient en guerre. La guerre détruirait cette république; mais, si elle veut, elle peut rester en paix, et se confier en Dieu.

« Jérusalem multiplia en habitations, en palais, en seigneurs, en chevaliers, en or et en argent, pour être restée en paix. Mais à Salomon, qui adora les idoles et leur bâtit des temples, succéda Roboam, qui se sépara de Dieu, en désirant avoir le pays, les villes et les biens d'autrui. Dieu le détruisit et l'appauvrit; et le peuple, ne pouvant plus endurer les impôts, se révolta, se donna à Jéroboam avec les dix principales tribus, et diminua son État. Ainsi en est advenu à présent aux Florentins, pour désirer ce qui est aux autres; les villes et les bourgs qui furent à eux se sont donnés au duc, et ces paroles du psaume sont véridiques : *Un autre aura la seigneurie, ses fils seront orphelins, ses femmes seront veuves*. Autant nous en adviendra, si nous faisons à la manière de notre jeune procurateur.

« Rome devint grande et riche par un bon gouvernement, tant qu'elle resta en paix chez elle (1) : là se firent des hommes grands et riches. Mais quand les Romains commencèrent la première guerre punique, ils ruinèrent d'or et d'argent les hommes du pays, firent beaucoup de veuves, et s'adonnèrent à multiplier la génération. Scipion l'Africain délivra, il est vrai, sa patrie, et conquit de l'or, de

(1) L'exemple n'est pas des mieux choisis.

l'argent et de grandes richesses; mais la fin fut que, à cause des lourdes taxes imposées aux villes pour soutenir de longues guerres, les citoyens désirèrent un nouvel ordre de choses. César se fit seigneur, et ils furent de mal en pis. Autant en arrivera aux Florentins: les hommes d'armes prennent leur argent, et sont les seigneurs, et ils obéissent à ceux qui sont leurs serfs, à des vilains, engeance maudite, à des hommes d'armes. Autant nous en arrivera, si nous faisons à la manière de notre jeune procurateur.

« Pise s'est faite grande, riche et peuplée, par la paix et par un bon gouvernement. Lorsqu'elle désira ce qui était aux autres, elle s'appauvrit à faire la guerre, et la division se mit entre les citoyens qui se faisaient seigneurs. L'un chassa l'autre, si bien qu'elle fut soumise par la communauté la plus lâche de l'Italie, par Florence. Ainsi adviendra des Florentins, et déjà l'on voit qu'ils sont appauvris et se trouvent divisés; ainsi adviendra de nous, si nous faisons comme nous le propose notre jeune procurateur. Ce que j'ai dit de cette ville se peut dire de toutes les autres.

« Adonc vous, messire François Foscari, notre jeune procurateur, ne parlez plus jamais à la tribune, comme vous l'avez fait, à moins d'avoir bonne intelligence et bonne pratique; car Florence n'est le port de Venise ni par mer ni par terre, sa mer étant à une distance de cinq journées de nos frontières. Nos débouchés sont le Véronais. Le duc de Milan est celui qui confine avec nous, et on doit le maintenir en amitié, attendu qu'en moins d'un jour on va à une grosse ville de sa dépendance, qui est Brescia, laquelle confine avec Vérone et Crémone. Gênes, qui est puissante par mer sous le duc, pourrait nous nuire; or il faut rester bien avec celui-ci. Mais, au cas où les Génois voudraient du nouveau, nous avons la justice de notre côté. Nous nous défendrons vaillamment et contre les Génois et contre le duc, et cela avec bon droit. La montagne du Véronais est notre défense contre le duc, et elle s'est déjà défendue par elle-même. Tout notre pays est en outre défendu par les marais et par le Pô, par trois mille hommes de pied et deux mille arbalétriers. C'est là le monde que nous avons; et s'il en fallait davantage, nous résisterions à toute la puissance du duc avec trois mille hommes de plus. Jouissez donc de la paix. Si le duc s'empare de Florence, les Florentins, qui sont habitués à vivre en commerce, quitteront Florence, et viendront habiter Venise, où ils amèneront la fabrication des étoffes de soie et de laine, de manière que cette ville demeurera sans industrie; et Venise multipliera, ainsi qu'il arriva pour Lucques quand un citoyen s'en fit seigneur. La fabrication de Lucques et sa richesse s'en vinrent à Venise, et Lucques devint pauvre. Restez donc en paix.

« Messire François Foscari, jeune procurateur, si vous savez répondre à ces demandes, nous engagerons le conseil à adopter ce que vous proposez. Si vous tous trouviez dans Venise un jardin de cette condition, qu'il vous donnât, chaque année, assez de froment pour faire vivre cinq cents personnes, et, en outre, qu'il vous en restât beaucoup de mesures à vendre; que ledit jardin vous donnât assez de vin pour cinq cents personnes, et que vous en eussiez de plus à vendre plusieurs chariots; qu'il vous donnât toutes sortes de grains et de légumes pour beaucoup d'argent, et encore toutes sortes de fruits pour nourrir cinq cents personnes chaque année, et qu'il y en eût à revendre; que ledit jardin vous donnât chaque année, tant en bœufs qu'en agneaux, chevreaux et volailles de toute sorte, de quoi suffire à cinq cents personnes, et qu'il en restât à vendre; et de même fromages, raisin, poisson, sans qu'il y eût aucune dépense pour les garder, il faudrait dire que ce jardin serait de très-grande valeur, donnant tant de choses. Puis, si l'on venait vous dire un matin: *Messire François, vos ennemis sont allés prendre sur la place trois cents marins; ils les ont payés pour entrer dans votre jardin, et ces hommes emportent cinq cents serpes pour dévaster les arbres et les vignes; et enfin, il y a aussi cent paysans avec cent herses pour ravager toutes les plantes, et pour causer dommage à tout le bétail, gros et menu;* si vous étiez sage, vous ne le souffririez pas; mais vous iriez au logis, et prendriez l'argent nécessaire pour payer mille hommes, et les opposer à ceux qui voudraient faire du dégât. Mais si vous alliez payer, messire François, ces cinq cents hommes avec des serpes et ces cent paysans pour ravager le jardin avec des herses, on dirait que vous êtes devenu fou. Prouvons que nous sommes dans la question. Nous avons résolu de faire connaître tout le commerce que fait présentement Venise, et avec qui. Nous parlerons d'abord des marchands milanais, puis nous parlerons des registres des banques qui confirment ce fait; savoir, que chaque semaine il lui vient de Milan de dix-sept à dix-huit mille ducats, donnant dans une année la somme de 900,000 ducats, qui entrent dans cette ville.

	Par semaine.		Par année.
De Monza.................	1,000	—	52,000
De Côme.................	2,000	—	104,000
D'Alexandrie.............	1,000	—	52,000
De Tortone et Novare......	2,000	—	104,000
De Crémone..............	2,000	—	704,000
De Bergame..............	1,500	—	18,000
De Parme................	2,000	—	104,000
De Plaisance.............	1,000	—	52,000

« Toutes les banques démontrent qu'il en est ainsi; que les marchandises introduites dans le pays du duc de Milan, s'élèvent à un million six cent douze mille ducats d'or par an. Vous semble-t-il que ce soit un beau jardin et très-noble, sans dépense aucune ?

« Alexandrie, Tortone et Novare y contribuent pour six mille pièces d'étoffe par an, à 15 ducats la pièce.... Ducats..... 90,000

Pavie	pour	3,000 à 15..............	45,000
Milan	—	4,000 à 30..............	120,000
Côme	—	12,000 à 15..............	180,000
Monza	—	6,000 à 15..............	90,000
Brescia	—	5,000 à 15..............	75,000
Bergame	—	10,000 à 7..............	70,000
Parme	—	4,000 à 15..............	60,000
Crémone	—	40,000 pièces de futaine à 4 ½.	170,000
		En tout... Pièces 90,000........	900,000

« Or nous avons, en outre, des Lombards, pour entrée, magasin et sortie, à raison d'un ducat par pièce, 200,000 ducats, ce qui monte, avec les marchandises, à 28,800,000 ducats. Vous semble-t-il que ce soit là un très-beau jardin pour Venise ?

« Il y a encore la grosse toile pour une somme de 100,000 ducats par an. Puis les Lombards tirent de vous, chaque année, les objets suivants :

Coton, 5,000, pour..........................	250,000
Fil, 20,000, de 15 à 20 ducats le cent..........	30,000
Laine catalane, 4,000, à 60 ducats par millier....	240,000
Laine française, 4,000, à 30 id. id......	120,000
Drap en or et en soie, pour....................	250,000
Poivre, 3,000 *carichi* (colis), à 100 ducats chacun.	300,000
Cannelle, *fardi* (paquets), à 160................	64,000
Jujubes, 200 milliers à 400..................	80,000
Sans compter les jujubes vertes, pour plusieurs milliers de ducats.	
Sucre de 1re, 2e, 3e qualité, à 15 ducats le cent....	95,000
Toutes sortes de choses nécessaires à coudre et à broder..................................	30,000
Verzino (bois pour teindre en rouge), 4,000, à 30 ducats par millier........................	120,000
Indigo et graine à teindre, pour................	50,000
Savon, pour................................	250,000
Hommes esclaves............................	30,000

« De manière que, le tout évalué, cela viendrait à faire deux millions

huit cent mille ducats (1). Est-ce là pour Venise un beau jardin, sans dépense ?

« Il y a encore beaucoup d'objets avec les sels qui se vendent chaque année. Or tout ce que la Lombardie tire de ce pays est cause que nous faisons naviguer tant de bâtiments en Syrie, tant de galères en Romanie, tant en Catalogne, tant en Flandre, en Chypre, en Sicile, et dans les autres contrées du monde; tellement que Venise reçoit, tant pour provision que nolis, deux et demi et trois pour cent. Les courtiers, les teinturiers, le nolis des navires et des galères, les peseurs et emballeurs, les barques, les matelots, les rameurs, les maîtres d'équipage, avec le bénéfice des marchands, voilà une autre somme de 600,000 ducats, qui revient à nos gens de Venise, sans aucune dépense. Or plusieurs milliers de personnes vivent grassement de ce bénéfice. Est-ce là un jardin qui se doive détruire? Non certes; mais il doit être défendu contre quiconque le voudrait dévaster.

« Si nous entreprenions la guerre, comme le dit ou comme le propose notre jeune procurateur, contre le duc de Milan, nous donnerions occasion à soudoyer des hommes avec des serpes pour couper les arbres qui rapportent à Venise de si bons fruits et si utiles, de payer des manants avec des herses pour ravager les plantations de tant de fruits utiles qui viennent chaque année de cette Lombardie à Venise. Il nous faudrait recruter des hommes d'armes pour aller sur ledit pays, abattant les arbres et les édifices, incendiant maisons et villages, enlevant les animaux, renversant les murailles des villes et des châteaux, tuant les hommes avec désolation, mettant des impôts sur nos terres. à la charge tant des citoyens que des paysans, et mettant dans cette ville des impôts sur les maisons, des emprunts sur les marchandises, sur les navires, sur les galères. Dieu sait ce que nous irions faire dans le pays du duc! mais il pourrait arriver que le duc sauvât ce qui lui appartient, et remédiât d'une manière ou d'autre à tout le mal, tandis que nous aurions causé la ruine de nos contrées. Que vaudraient alors, en effet, tant d'épiceries et d'étoffes d'or et de soie? Personne ne les achèterait plus, parce qu'on n'en aurait plus le moyen. Or, afin que vous ayez, seigneurs, quelques renseignements sur ce point, sachez que

Vérone prend tous les ans	200	pièces de brocart en or, en argent, en soie.
Vicence	120	
Padoue	200	

(1) Certains passages embrouillés, dans l'édition de Sanuto donnée par Muratori, ont été rectifiés du mieux qu'il a été possible.

Trévise	120	pièces de brocart, etc.
Le Frioul	50	
Feltre et Cividal de Bellune	12	
Et des épices pour tous ces lieux :		
Poivre, *carichi* (colis)	400	
Cannelle, *fardi* (paquets)	120	
Jujubes de toutes sortes, milliers	400	
Avec beaucoup d'autres épices.		
Sucre, milliers	100	
Cire, pains	200	

« Quand nous aurions dévasté leurs récoltes, ils n'auraient rien à dépenser, au grand préjudice de toutes les marchandises et de Venise tout entière. Il ne faut donc pas en croire notre jeune procurateur.

« D'un autre côté, le duc de Milan devrait, pour se défendre, soudoyer des hommes d'armes, asseoir des impôts sur les paysans, les bourgeois, les gentilshommes, de manière qu'il n'y aurait plus d'argent pour acheter les susdites choses, au grand dommage et à la ruine de notre cité et des citoyens. Permettez donc, seigneurs, que nous répondions aux ambassadeurs des Florentins en leur disant d'écrire à leur commune pour l'inviter à leur donner pouvoir de traiter de la paix, et à rapporter sa loi, pour qu'il soit possible d'avoir la paix.

« Nous avons vu de nos jours, en la manière susdite, Galéas-Marie de Milan, qui conquit toute la Lombardie et la Toscane, excepté Florence, la Romagne et la campagne de Rome, entrer en tant de dépenses, qu'il ne put la supporter, et qu'il lui fallut par force rester en paix : et, cinq ans avant qu'il fît la guerre, il avait du mal à payer ses gens. Il en arrive de même à tous. Si vous vous tenez en paix, vous amasserez tant d'or, que tout le monde vous redoutera à cause de votre or, et vous aurez surtout Dieu pour vous. Ce que nous disions il y a un an, répétons-le de nouveau : Si vous voulez avoir la paix, espérons en Dieu pour qu'il la leur fasse avoir. Que Dieu Seigneur de tous, avec Notre-Dame et avec messire saint Marc, vous fasse vous en tenir à la paix, qui est notre bien ! »

Au mois de janvier suivant, les Florentins renouvelant leurs instances, et disant que si Venise ne leur venait en aide, ils devraient faire comme Samson, qui se tua lui-même avec tous ses ennemis ; et que s'ils restaient vaincus, leur servage amènerait celui de toute l'Italie, le doge convoqua le conseil, et parla en ces termes :

« Seigneurs, vous voyez chaque année que, par suite des événements survenus en Italie, beaucoup de familles viennent à Venise avec femmes, enfants et biens, et qu'elles vont remplissant notre pays. Chaque année, de même, il vient de Vicence, Vérone, Padoue, Trévise, des citoyens de tous les partis habiter ici avec leurs familles,

au grand avantage de notre ville. Il vient de même de tous côtés sur notre territoire des paysans et des familles honnêtes, pour y habiter et vivre pacifiquement en exerçant leur profession, eux et leurs enfants. Si vous voulez la guerre, ces gens-là s'en iront, votre ville et toutes les autres seront ruinées, et ils se sépareront de nous. Aimez donc la paix. Si les Florentins se donnent au duc, tant pis pour eux: qui peut les en empêcher? La justice est avec nous. Ils ont dépensé, consommé, et se sont endettés. Nous sommes bien, et possédons un capital qui s'élève environ à dix millions de ducats. Nous vous engageons à vivre en paix, à ne rien craindre, et à ne pas vous fier aux Florentins, qui nous ont mis autrefois en guerre avec les seigneurs de la Scala. Ils nous demandèrent alors un prêt d'un demi-million de ducats; et quand nous eûmes consenti à le leur donner, ils se mirent contre nous, d'accord avec ceux de la Scala. Cela se passa en 1333.

« En 1412, ils firent descendre contre nous le Florentin Pippo, capitaine des Hongrois, lequel nous causa de grands dommages et beaucoup d'autres griefs : nous vous engageons fort à en user avec eux comme l'autre fois. Seigneurs, notre jeune procurateur ne nous étonne aucunement. Ses relations d'amitié avec ces Florentins lui font méconnaître la justice et la vérité en ce qui concerne Philippe Marie; car la guerre provient de l'iniquité des Florentins, qui peuvent avoir la paix et ne le veulent pas; et cela, parce qu'ils veulent nous pousser en avant, puis nous laisser seuls, prendre notre argent pour le dissiper, et conquérir avec nos ducats les terres d'autrui, comme ils firent en 1333. Seigneurs, ne nous étonnons pas de notre jeune procurateur et de la bienveillance qu'il porte à ces Florentins, pour plusieurs motifs et différentes choses qu'il a voulu dire. Votre collége a voulu connaître tous les revenus que nous percevons depuis Vérone jusqu'à Mestre, et qui s'élèvent à 464,000 ducats. Au contraire, il lui a plu de s'enquérir de la dépense. Le revenu est bien au-dessus de la dépense en pleine paix, sans aucun contredit. En cas de guerre, il nous faudrait subvenir à tout avec notre argent. Si nous dépassions Vérone, il nous faudrait supporter une grande dépense, et nous arriverions à ruiner les gentilshommes, les citoyens, les artisans, et la chambre des prêts. Il est donc mieux de conserver ce que nous avons, et de rester en paix.

« Seigneurs, nous ne vous le disons pas pour nous glorifier, mais seulement pour exprimer la vérité à la tribune et l'avantage de la paix. Vous le voyez par nos capitaines d'Aigues-Mortes, de Flandre, par nos ambassadeurs qui vont alentour, par nos consuls, et par nos négociants ; ils vous disent tout d'une voix : « Seigneurs Vénitiens, « vous avez un principe de vertu et de bonté qui vous a tenus en paix « et vous maintient de telle manière dans cette existence pacifique, que

« vous êtes les seuls qui naviguiez sur la mer et alliez librement par « terre; tellement que vous êtes la source de toutes les marchandises, « que vous fournissez tout le monde, que tout le monde vous aime et « vous voit volontiers. Tout l'or du monde vient dans vos murs. Vous « serez heureux tant que ce principe subsistera, et qu'il sera aussi à « propos. Toute l'Italie est en guerre, en feu, en tribulation; de même « toute la France, toute l'Espagne, toute la Catalogne, l'Angleterre, « la Bourgogne, la Perse, la Russie, et la Hongrie. Vous n'avez la « guerre qu'avec les seuls infidèles, qui sont les Turcs, à votre grande « louange et honneur. » En conséquence, nous vous engageons à vivre en paix, et à répondre aux Florentins comme nous fîmes il y a un an, de l'avis de tout le conseil. »

L'autorité du doge octogénaire dissipa les efforts des partisans de la guerre (1); mais au mois d'avril 1423, sentant sa fin approcher, il fit appeler quelques sénateurs, auxquels il parla ainsi :

« Seigneurs, nous vous avons envoyé chercher, vu cette infirmité que Dieu a voulu nous donner, et qui sera la fin de notre voyage ici-bas. En invoquant avec ferveur la toute-puissance du Père, du Fils et du Saint-Esprit, Dieu en trois personnes, dont le Fils prit chair humaine, selon la doctrine de messire notre prédicateur frère Antoine de la Massa, auquel Dieu triple et un nous sommes obligés, par plusieurs raisons que nous toucherons pour autant qu'il nous sera possible. Ce Dieu enseigne aux quarante et un qui élisent le chef de notre ville, et cela en différents chapitres, de défendre la religion chrétienne, d'aimer leur prochain, de rechercher la paix, et de la conserver. Ces choses, nous sommes tous obligés de les faire. Que Dieu qui a créé tout soit loué! Je vous notifie que de notre temps nous avons remboursé quatre millions d'emprunts; cette dette fut contractée pour la guerre de Padoue, de Vicence et de Vérone. Notre mont se trouve posséder six millions de ducats, et nous nous sommes efforcés de faire en sorte que tous les six mois on payât deux termes des emprunts, ainsi que tous les emplois et administrations, toutes les dépenses de l'arsenal, et tout ce dont nous pouvions être redevables à autrui, et à quelque titre que ce fût : c'est ainsi que nous avons fait.

« Pareillement, à raison de la paix dont nous jouissons, notre ville de Venise envoie chaque année dix millions de capital par tout le monde, avec des navires et galères, de manière à gagner, tant à l'exportation qu'à l'importation, quatre millions. Vous avez vu que les

(1) Marin Sanuto rapporte un autre discours de Mocénigo à Foscari, ayant pour but de prouver, dans une longue parabole, qu'il n'y a aucun profit à ces conquêtes dans lesquelles la dépense absorbe le revenu.

bâtiments qui naviguent sont au nombre de 3,000, de dix jusqu'à deux cents tonneaux, portant 19,000 marins; que nous avons 300 navires montés par 8,000 hommes; en galères, tant grosses que légères, 45 chaque année, avec 11,000 marins. Nous avons 16,000 charpentiers; la valeur des maisons s'élève à 7,000,000 de ducats, celle des loyers à 500,000. Il y a 1,000 gentilshommes ayant un revenu annuel de 4,000 à 70,000 ducats. Vous avez vu de quelle manière vivent nos gentilshommes, nos citoyens, nos paysans. Nous vous engageons en conséquence à prier la toute-puissance de Dieu, qui nous a inspiré d'agir comme nous avons fait, et de poursuivre ainsi. Si vous faites de même, vous verrez que vous serez les maîtres de l'or des chrétiens, et que tout le monde vous craindra. Gardez-vous, comme du feu, de prendre ce qui est à d'autres, et d'entreprendre une guerre injuste, parce que Dieu vous détruira. Afin que nous puissions savoir de vous qui vous prendrez pour doge après notre mort, vous me le direz secrètement dans l'oreille, pour que je sois à même de vous engager à choisir celui qui le mérite, et vaut mieux pour notre cité.

« Seigneurs, j'en vois plusieurs entre vous qui veulent prendre celui que je désignerai ici. Messire Martin Cavallo est un digne homme qui le mérite, tant pour l'intelligence que pour la bonté. De même messire François Bembo, messire Pierre Loredano, messire Jacob Trévisano, messire Antoine Contarini, messire Fantin Micheli, et messire Alban Badoero. Tous ceux-là sont sages, capables, et méritants. Mais ceux qui disent vouloir messire François Foscari plaisantent, et disent des choses sans fondement. Si vous le faites doge, vous serez promptement en guerre. Celui qui aura dix mille ducats n'en aura plus que mille; celui qui possédera dix maisons n'en conservera qu'une, et ainsi de toute autre chose; de telle sorte que vous perdrez votre or, votre argent, votre honneur, et décherrez de la réputation dont vous jouissez. De seigneurs que vous êtes, vous deviendrez serfs et vassaux d'hommes d'armes, de gens de pied, de pillards, et de valets de bagages. C'est pour cela que je vous ai fait appeler. Dieu vous laisse vous bien conduire et vous conserver ! Je vous déclare que, par suite de la guerre que les Turcs ont faite avec vous, vous avez de très-vaillants hommes à employer en toute circonstance, tant dans le gouvernement que dans les armes. Vous saurez donc que vous avez huit capitaines pour commander soixante galères et plus, de même pour les navires. Vous avez parmi les arbalétriers des gentilshommes capables d'être patrons de galères et de navires, et qui sauraient les conduire. Vous avez cent hommes habitués à commander des flottes, propres à diriger une expédition, de nombreux *compagnons* (maîtres d'équipages, officiers) pour cent galères, des chefs de chiourme expérimentés et instruits pour cent galères.

C'est le résultat de la guerre avec le Turc : aussi chacun dit-il que les Vénitiens sont les seigneurs des capitaines, des patrons et des maîtres d'équipage. De même vous avez dix hommes qui ont fait maintes fois leurs preuves dans les grandes affaires, en donnant leurs conseils à l'État et en exposant leurs raisons à la tribune ; vous avez aussi beaucoup de docteurs versés dans la science, et très-habiles aux affaires du palais. Vous voyez par expérience combien d'étrangers s'en tiennent volontiers au jugement de nos juges du palais. Continuez selon ce que vous trouvez, et vous serez heureux vous et vos fils.

« Vous avez vu notre monnaie battre chaque année un million de ducats d'or, deux cent mille tant gros que demi-gros d'argent, et huit cent mille sous par an. Il va chaque année, tant en Syrie qu'en Égypte, cinq cent mille ducats de *grossetti* et cent mille ducats, tant en demi-gros qu'en sous, dans vos possessions et dans les pays de terre ferme. Il va chaque année dans vos possessions maritimes cent mille ducats en *grossetti* et sous; en Angleterre, cent mille ducats en sous; le surplus reste à Venise.

« Vous avez vu que les Florentins introduisent chez nous chaque année seize mille pièces de draps fins, moyens et très-fins; nous les transportons dans la Pouille, dans le royaume de Sicile, dans la Barbarie, en Syrie, à Chypre, à Rhodes, en Égypte, en Romanie, en Candie, dans la Morée, dans l'Istrie. Chaque semaine, les Florentins apportent ici sept mille ducats de toutes sortes, ce qui fait trois cent quatre-vingt-douze mille par an. Ils achètent des laines françaises, catalanes, cramoisies et écarlates; de la soie, des objets d'or, d'argent, des fils, de la cire, du sucre, des joyaux, avec bénéfice pour notre pays. Toutes les nations en font de même. Or veuillez vous maintenir dans la position où vous vous trouvez, car vous serez ainsi supérieurs à tous. Que le Seigneur Dieu vous laisse vous conserver, régir et gouverner pour le bien! »

FIN DU TOME XII.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE DOUZIÈME VOLUME.

LIVRE XIII.

TREIZIÈME ÉPOQUE.

FIN DE LA TABLE DU DOUZIÈME VOLUME



